



HAL
open science

Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme

Benoît Feildel

► To cite this version:

Benoît Feildel. Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 2010. Français. NNT : . tel-00537920

HAL Id: tel-00537920

<https://theses.hal.science/tel-00537920v1>

Submitted on 19 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE DOCTORALE Sciences de l'Homme et de la Société
UMR 6173 CITERES - Equipe IPAPE**

THÈSE présentée par :

Benoît FEILDEL

soutenue le : 16 novembre 2010

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**
Discipline : Aménagement de l'espace, urbanisme

ESPACES ET PROJETS A L'ÉPREUVE DES AFFECTS

**Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace
dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme**

THÈSE dirigée par :

M. MARTOUZET Denis

Professeur, Université François - Rabelais Tours

RAPPORTEURS :

M. LAFLAMME Simon

Professeur, Université Laurentienne - Sudbury

M. RATOUIS Olivier

Professeur, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

JURY :

M. LAFLAMME Simon

Professeur, Université Laurentienne - Sudbury

M. MARTOUZET Denis

Professeur, Université François - Rabelais Tours

M. MATHIS Philippe

Professeur émérite, Université François - Rabelais Tours

M. RAMADIER Thierry

Chargé de recherches CNRS, Université de Strasbourg

M. RATOUIS Olivier

Professeur, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Mme SALOMON CAVIN Joëlle

Maître assistante, Université de Lausanne

Espaces et projets à l'épreuve des affects

**Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans
les pratiques d'aménagement et d'urbanisme**

À Hélène

Remerciements

La thèse est avant tout une aventure personnelle, de longue haleine, cependant, celle-ci ne serait tout simplement pas réalisable, ni même envisageable, sans les rencontres, les échanges, les relations qui ont jalonné ce parcours. C'est pourquoi, je tiens à exprimer ici ma plus grande reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à ce travail, pour leur aide, pour leurs conseils, pour leur soutien.

En premier lieu, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à mon directeur de thèse, M. Denis Martouzet, sans qui, l'idée même de réaliser cette thèse n'aurait pu germer. Pour la confiance qu'il m'a accordée depuis l'entame de mon diplôme d'études appliquées, pour son soutien permanent et sans cesse renouvelé tout au long de ce travail de thèse, pour son immense disponibilité, pour ses conseils nombreux et avisés, je lui suis particulièrement reconnaissant.

Je tiens également à remercier les membres du jury, Mme Joëlle Salomon Cavin, M. Simon Laflamme, M. Philippe Mathis, M. Thierry Ramadier et enfin M. Olivier Ratouis, qui ont accepté d'accorder à ce travail de leur temps, et qui, par leurs commentaires, leurs remarques, leurs critiques contribueront à stimuler et à enrichir ma réflexion.

Ce travail est également tributaire de ma participation à divers contrats de recherche réalisés au sein de l'équipe Ingénierie du Projet en Aménagement Paysage et Environnement de l'UMR Cités Territoires Environnement et Sociétés. Que les Professeurs Philippe Mathis, Serge Thibault, Denis Martouzet, soient ainsi remerciés pour les opportunités scientifiques et pour l'enrichissement intellectuel dont ils m'ont fait profiter. Sans la confiance qu'ils ont su m'accorder ce travail n'aurait pu tout simplement aboutir.

Plus largement, ce travail doit beaucoup à tous les personnels enseignants et administratifs du Département Aménagement de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, ainsi qu'à ceux de l'UMR CITERES. Je rends hommage à leur bienveillance. Anne, Pascale, Pascaline, Karine, Marie-Hélène, Monique, Lydia, Sandrine, ... merci pour votre soutien quotidien. Sébastien, Hervé, José, François, Jean-Louis, merci pour votre aide, vos conseils. Un remerciement tout particulier à Jeanine, qui m'aura fait goûter aux joies de l'enseignement, accompagné, guidé dans cette découverte.

Il y a bien évidemment les amis doctorants que je tiens à remercier chaleureusement pour tous les bons moments partagés : Nathalie, Fabien, Cyril, Sam(s), Max, Alejandra, Noémie, Bruno, Jean-Baptiste, Julien, Laurent, Anne-Lise, Laura, Cédric, Stéphane, Delphine, Elisabeth, Emilie, Laure, Elsa, Ghassan, William, Thié, ... et j'en oublie.

Et puis, il y a ma famille, sans le soutien et l'amour de laquelle ce projet n'aurait été réalisable.

Enfin, il y a Hélène. Merci pour tes encouragements, ton soutien, tes relectures, tes conseils avisés, ta patience... et surtout ta patience ! Merci de m'avoir montré le chemin et après de m'y avoir accompagné.

Sans oublier, toutes les personnes, professionnels et habitants, qui, gentiment, ont bien voulu me consacrer un peu de leur temps, beaucoup de leur vie et de leurs sentiments, et sans lesquels je n'aurais pu réaliser ce travail.

Résumé

L'affectivité, les émotions, les sentiments sont des thématiques encore relativement peu explorées dans le champ des sciences de l'espace, et pourtant de plus en plus nombreux sont les auteurs qui soulignent l'intérêt, et même la nécessité, de surmonter la difficulté de leur intégration. Souscrivant pleinement à cet objectif, le présent travail de thèse pose comme hypothèse fondatrice que la dimension affective de la relation de l'homme à son environnement, son rapport affectif à l'espace, depuis les mécanismes qui président à sa construction jusqu'à ses conséquences pratiques, constituent une connaissance utile à la science de l'aménagement des espaces. À travers ce travail nous avons donc cherché à mettre en lumière les mécanismes de type affectif, en lien avec les valeurs, les préférences, les attitudes, qui sont en mesure d'intervenir à la fois sur les représentations, les décisions et *in fine* sur les actions qui participent aussi bien des logiques géographiques au fondement de l'agencement de l'espace des sociétés, que des logiques projectives propres aux pratiques de transformation intentionnelle des espaces habités.

En nous focalisant, dans un premier temps, sur la dimension spatiale de la relation affective entre l'individu et son environnement, à l'échelle biographique, nous avons pu montrer que la relation affective à l'espace était une dimension conséquente de l'organisation des espaces et qu'elle participait plus largement de l'agencement des spatialités individuelles et collectives. L'enquête mise en œuvre sur le quartier nouvellement construit des Deux-Lions (Tours) a permis de mettre au jour le modèle dynamique et relationnel qui participe de la construction du rapport affectif à l'espace chez les habitants. Nous avons également pu mesurer les différentes composantes de la relation affective, ses dimensions temporelles, spatiales, sociales, et noter l'influence du rapport affectif à l'espace sur la perception et la représentation de l'espace. Nous avons souligné les différentes modalités du rapport affectif à l'espace : ancrage, enracinement, attachement, sentiment d'appartenance, et décrit les mécanismes identitaires qui leurs étaient sous-jacents. En outre, nous avons pu donner une image cartographique de ce réseau constitué d'attachements, d'ancrages, d'enracinements, d'appartenances, de rejets et de ruptures, et souligner ainsi le poids des dynamiques émotionnelles, entre confrontation et évitement, dans le jeu proxémique entre mise à distance et mise à proximité.

Basculant d'une approche diachronique, centrée sur l'individu et son parcours de vie, à une approche synchronique centrée sur le lieu, nous avons pu, dans un second temps, démêler les dimensions individuelles et sociales, ainsi que leur étroite intrication, dans la construction du rapport affectif à l'espace. Le travail d'investigation mené auprès des habitants d'un espace périphérique de l'agglomération de Tours, le secteur Rolland-Pilain (Chambray-lès-Tours), et des opérateurs amenés à intervenir sur ce même espace dans le cadre d'un projet d'aménagement, nous a donc permis de mieux comprendre les conditions d'émergence du rapport affectif à l'espace, qui produisent le besoin idéal et/ou matériel de se rapprocher de certains espaces, certaines idées d'espaces, ou à l'inverse les mécanismes qui en induisent l'éloignement. Dès lors, nous avons pu envisager l'influence de ces dynamiques affectives sur le projet d'aménagement et d'urbanisme, lorsque inévitablement l'intervention sur l'espace suscite et implique que l'émotion est partie intégrante du processus de structuration de l'action collective.

Nous avons en ce sens pu éclairer ce que pourraient être les prémisses d'une approche émorationnelle de l'action d'aménager l'espace. Nous avons vu en particulier que les émotions

pouvaient non seulement bloquer mais aussi aider dans le cadre de la co-construction de l'action d'aménager l'espace, à condition de mettre en œuvre les modalités de reconnaissance du rapport affectif à l'espace. De la sorte, nous avons pu dégager le fondement rationnel de la prise en compte des émotions et, dès lors, suggérer des pistes pour l'intégration opérationnelle de la donnée affective dans la conduite du projet d'aménagement. Nous avons ainsi pu montrer en quoi les évolutions paradigmatiques en matière d'aménagement des espaces et d'urbanisme, de la planification au projet, s'inscrivaient dans une logique nécessitant la prise en compte des dynamiques émotionnelles, tant au niveau du rapport des individus à l'espace, que du point de vue de la conduite de l'action sur l'espace.

Sommaire

REMERCIEMENTS	5
RESUME	7
SOMMAIRE	9
INTRODUCTION	11
PREMIERE PARTIE. LES RAISONS D'UN TOURNANT AFFECTIF	27
CHAPITRE LIMINAIRE. L'AMENAGEMENT DE LA THEORIE A L'ACTION	31
1. L'aménagement de l'espace et l'urbanisme : sciences de l'action	31
2. L'aménagement de l'espace et l'urbanisme : théorie et pratique.....	37
3. De l'action planifiée à l'intention projective	45
4. Le paradigme de l'action : de l'acteur à l'activité.....	50
CHAPITRE 1. INCERTITUDE ET RATIONALITE EN AMENAGEMENT	59
1. De l'incertitude.....	61
2. De la rationalité	78
3. Raison, raisons, émotions.....	94
4. Comprendre et expliquer les émotions.....	118
CHAPITRE 2. DE L'EXPERIENCE EMOTIONNELLE AU RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE	142
1. Phénoménologie et humanisme : l'inévitable début	143
2. De la sensation à la signification affective de l'espace	161
3. La vie affective et la dimension spatiale des sociétés	183
4. L'organisation spatiale des sociétés et le rapport affectif à l'espace	196
DEUXIEME PARTIE. LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE : UNE QUETE METHODOLOGIQUE	215
CHAPITRE 3. COMMENT ATTEINDRE LES AFFECTS ?	217
1. La problématique de l'accès aux processus affectifs.....	219
2. Du récit de vie spatialisé à l'herméneutique cartographique	234
3. De la spatialité à l'affectivité : les discours sur le rapport affectif à l'espace	268
CHAPITRE 4. DEUX TERRAINS D'ETUDE DANS L'AGGLOMERATION TOURANGELLE	301
1. Une unité spatiale de résidence : le quartier des Deux-Lions à Tours	301
2. Une épreuve de transformation de l'espace : le projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours	322
TROISIEME PARTIE. L'ANALYSE DES DISCOURS SUR LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE	351
CHAPITRE 5. LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE : FIGURES DU LIEN AFFECTIF ENTRE L'INDIVIDU ET L'ESPACE	353
1. Le rapport affectif à l'espace à la lumière des récits	354
2. Des récits personnels aux dynamiques du rapport affectif à l'espace	392
3. Manifestations du rapport affectif à l'espace : entre ancrage, attachement et appartenance.....	404
4. Le rapport affectif à l'espace entre confrontation et évitement	430

CHAPITRE 6. EXPLORATION DES DIMENSIONS DE LA RELATION AFFECTIVE ENTRE UN INDIVIDU ET SON ENVIRONNEMENT	438
1. Des dimensions du rapport à l'espace aux conditions du rapport affectif à l'espace	439
2. Vers un modèle dynamique et relationnel du rapport affectif à l'espace	490
CHAPITRE 7. LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE A L'EPREUVE DU PROJET : REPRESENTATIONS, COORDINATIONS ET ACTIONS EN CONTEXTE AFFECTIF	496
1. Les affects et la structuration de l'action dans et sur l'espace	499
2. Les affects au cœur de la gouvernance des projets d'aménagement	535
CONCLUSION.....	595
BIBLIOGRAPHIE	611
TABLE DES FIGURES.....	641
TABLE DES MATIERES.....	647
ANNEXES.....	651

Introduction

L'affectivité, les émotions, les sentiments, sont des thématiques encore relativement peu explorées dans le champ des sciences de l'espace, et pourtant de plus en plus nombreux sont les auteurs qui soulignent l'intérêt, et même la nécessité, de surmonter la difficulté de leur intégration dans les sciences qui se partagent ce domaine de connaissance, de l'aménagement et de l'urbanisme, à la sociologie urbaine, en passant par la géographie. Souscrivant pleinement à cet objectif, le présent travail de thèse pose comme hypothèse centrale et fondatrice que la connaissance de la dimension affective de la relation de l'homme à son environnement, son rapport affectif à l'espace, depuis les mécanismes qui président à sa construction, à son évolution, jusqu'aux conséquences pratiques et spatiales de ce lien qui unit l'homme à son environnement, constitue une connaissance utile à la science de l'aménagement des espaces. En outre, il n'est pas besoin d'aller chercher très loin pour se convaincre de l'utilité d'un savoir longtemps mésestimé et, de ce fait, encore en grande part à construire. Dans une société, au sein de laquelle les individus sont toujours plus mobiles, sur les plans sociaux et spatiaux, le champ des possibles toujours plus large, de moins en moins contraint, comment dès lors ne pas voir que le choix, aussi banal soit-il, d'un lieu de résidence, d'un quartier, d'une ville, pour y habiter, pour y flâner, pour y vivre, ne s'établit plus, si tant est qu'il en ait été le cas, sur des critères et des règles uniquement économiques, sociologiques, dictés par l'utilitarisme, le fonctionnalisme, la reproduction. Non pas que ces critères, ces lois, ces règles, aient été dissoutes par le simple fait de la diversification et de la complexification des trajectoires de vie, de l'individuation des comportements, au contraire le poids de certains de ces critères ont même été renforcés par ces phénomènes mais, parallèlement à la définition de ces nouveaux équilibres, par ailleurs de plus en plus dynamiques, mouvants, fluctuants, l'on doit se rendre à l'évidence qu'il n'est plus guère possible d'ignorer la dimension affective des choix, des comportements et son influence sur l'organisation de l'espace des sociétés. Dans le champ de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, la prégnance de thématiques telles la qualité du cadre de vie, l'esthétique et l'ambiance, lorsqu'il est notamment question de paysages urbains et naturels, d'espaces publics, mais aussi le confort, le bien-être, la convivialité, lorsque l'on s'intéresse aux conditions d'habitabilité et du vivre ensemble, le rapport à la mémoire lorsqu'il est question de processus de patrimonialisation, l'ancrage local lorsqu'il est encore sujet d'implantation et de développement d'activités économiques, nous renseignent ainsi sur l'importance que revêtent aujourd'hui les problématiques liées à la sensibilité, à l'affectivité, aux émotions, aux sentiments, des acteurs spatiaux de tous ordres. Ce contexte qui se réfère de plus en plus à l'idée que la relation sensible et affective à l'espace n'est pas neutre, que les affects sont au cœur de la connaissance que l'on peut produire sur cette relation, pousse le chercheur en sciences de l'espace, à mesurer, à évaluer leur importance, leur poids, tout autant en termes de compréhension et d'analyse des phénomènes spatiaux, de coordination et de mise en œuvre de l'action collective, qu'en termes d'impact, et de capacité de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, à proposer, à suggérer, à accompagner, à orienter, à guider l'organisation des modes de vie. La thématique affective n'est en effet pas sans interroger la pratique de l'aménagement, et ce, de multiples façons, sur les plans matériels, organisationnels et sociétaux bien évidemment, mais plus profondément encore elle interroge la logique d'action propre à la transformation des espaces habités. La logique de projet ayant pris le pas sur la planification, si ce n'est totalement en pratique au moins sur le plan théorique, comment ne pas envisager dès lors la place qu'occupent et que pourraient occuper à l'avenir les émotions, les sentiments, les affects et, avec eux, les valeurs, les croyances, les attentes, les préférences, les désirs, dans la constitution de ces nouveaux modes de production de l'espace.

D'ailleurs, les acteurs de l'aménagement en sont la plupart du temps conscients, bien qu'ils n'en maîtrisent certainement pas tous les ressorts, puisqu'ils emploient la rhétorique affective,

principalement à des fins communicationnelles, afin de susciter l'adhésion au projet, ou encore afin de susciter la motivation des populations habitantes à participer au projet. En effet, il n'est pas rare de trouver la sémantique affective instrumentalisée de la sorte, dans le cadre de politiques publiques, à l'image de ces slogans mis en avant par certaines municipalités, comme l'arrondissement sud-ouest de la ville de Montréal qui, chaque année, afin de promouvoir les comportements citoyens et écologiquement vertueux, développe une campagne de sensibilisation avec pour principal mot d'ordre : « J'aime mon quartier, j'en prends soin ! », ou la ville de Lyon qui, en 2008, afin d'inciter ses habitants à s'engager dans les instances de démocratie participative, s'appuie également sur la rhétorique affective : « J'aime mon quartier et je le prouve ! ». Le pouvoir de persuasion et de motivation de l'émotion, bien connu depuis la rhétorique d'Aristote, n'est d'ailleurs pas seulement manifeste dans le domaine communicationnel, mais touche aussi plus directement à la logique projective. Récemment, deux chercheurs anglais, Ben Anderson et Adam Holden (2008), ont d'ailleurs proposé d'employer l'expression « affective urbanism », littéralement « urbanisme affectif », pour caractériser ces dynamiques urbanistiques, accompagnant les politiques publiques culturelles d'ampleur nationale, continentale, voire mondiale, comme la régénération de centres urbains historiques dégradés dans ces grandes villes européennes qui se voient pour une année attribuer le statut de « capitale européenne de la culture », au titre que la démarche urbanistique ainsi impulsée était essentiellement animée par un vocabulaire conceptuel spécifique à la logique des affects et des émotions. Plus récemment encore, et comme pour illustrer la tendance relevée par Anderson et Holden, l'« atelier projet urbain n°37 », organisé par la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (Ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer) en 2009, en partenariat avec la ville d'Anvers, en Belgique, prenait pour thématique « Faire aimer la ville », avec comme argument principal : « Conscient des attraits et des rejets, le bourgmestre d'Anvers [...], résume son engagement au désir de *“faire aimer la ville”*, notamment aux familles qui la quittent pour vivre le rêve d'une maison individuelle à la campagne, contribuant ainsi à dessiner la Belgique comme une immense ville diffuse » (DGALN, 2009 : 1)¹. Aussi, lorsque plus généralement, avec l'avènement en urbanisme du mode d'action par projet, il est question d'intégration des contextes locaux, sociaux et culturels, lorsqu'il est question d'intégration de l'ensemble des parties prenantes à la démarche d'aménagement, lorsqu'il est question de mieux comprendre la demande sociale, de mieux comprendre et intégrer les préférences, les pratiques, des populations, lorsqu'il est question d'une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs autour d'une vision partagée du territoire, de la co-construction d'une vision, de la co-production de l'action, comment pourrait-on encore à l'avenir ne pas se soucier d'évaluer dans quelle mesure, et sous quelles conditions, la relation d'ordre affectif à l'espace peut participer, bloquer, résister, mais aussi encourager, motiver l'action ; l'action des acteurs de l'aménagement, mais aussi l'action des populations ? Comment oublier, comme le suggèrent très bien Béatrice Bochet et Jean-Bernard Racine (2002), que la possibilité même d'une telle intégration renvoie « aux sentiments et aux significations, donnés par les individus et/ou les groupes sociaux à l'histoire et à ses diverses interprétations ainsi qu'aux façons de mobiliser ces dernières pour bâtir des représentations plausibles et acceptables de l'avenir ? »

¹ Précisons d'emblée, afin de faciliter la lecture du présent texte, que les extraits, ainsi insérés entre guillemets français doubles « ... », respectent strictement les formes typographiques employées par les auteurs cités (italique, souligné, gras, etc.). Lorsque l'auteur cité emploie lui-même, dans le cadre d'une citation, les guillemets français doubles, nous nous autorisons cependant à remplacer ceux-ci, pour plus de lisibilité, par des guillemets anglais doubles "...". Lorsque de notre initiative des coupures ou des ajouts ont été opérés dans la citation, ceux-ci sont présentés entre crochets [...]. Par convention, chaque citation est suivie des mentions suivantes : (Nom(s) auteur(s), [date de publication originale de l'ouvrage] date de publication de l'ouvrage dont est extrait la citation : numéro de page de la citation dans l'ouvrage). Enfin, les notes infrapaginales visent à ajouter un commentaire ou à préciser un argument, en les disposant ailleurs que dans le corps du texte.

(Bochet & Racine, 2002 : 125). Il semble, en effet, que la thématique affective, au-delà de sa simple exploitation rhétorique, soulève des enjeux bien plus profonds et fondamentaux pour l'organisation des espaces et des sociétés et qu'elle offre ainsi, à côté des multiples enjeux contemporains, du développement durable à la cohabitation des populations, un champ de potentialités et d'opportunités pour comprendre et agir sur l'espace et sur les sociétés.

Partant de ces quelques exemples triviaux, de ces quelques constats, de ces quelques pistes de réflexion, notre objectif, dans le présent travail de recherche, revient à montrer, et à comprendre, dans quelle mesure les affects participent à la fois de la structuration de l'action dans et sur l'espace. Deux dynamiques bien distinctes, et pourtant étroitement liées, se font en effet jour à travers ces quelques constats, qu'il s'agit dès lors de questionner. Comment, d'une part, les mécanismes liés aux affects, cette façon de l'être d'entrer en relation avec son environnement, d'éprouver sur le mode des affects la dimension spatiale de son existence, vont en partie conduire ses comportements dans l'espace, et ainsi participer au dessin d'une véritable géographie affective, et puis, comment, d'autre part, l'action sur l'espace, celle des multiples opérateurs de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme, est-elle en mesure de prendre en compte cette donnée, ainsi que de reconnaître elle-même les mobiles en partie affectifs de son action ? De sorte que les deux hypothèses principales qui vont guider le présent travail de recherche peuvent être formulées de la façon suivante :

Hypothèse n°1 : Les affects participent de la relation entre l'individu et son environnement, et ce faisant le rapport affectif à l'espace constitue un facteur de l'agencement géographique de l'espace des sociétés.

Hypothèse n°2 : Les affects participent de la structuration de l'action collective sur l'espace, autrement dit, le rapport affectif à l'espace influe sur la pratique intentionnelle qui vise à la transformation des espaces habités.

Ce qui aujourd'hui nous autorise à formuler de telles hypothèses, et à envisager leur pertinence dans le cadre de l'étude des dynamiques d'organisation et de production des espaces habités, tient également à un constat d'ordre plus général : celui d'un retour du sensible en sciences humaines et sociales, entendant par sensible aussi bien ce qui est susceptible d'être perçu par les sens, la sensation au sens strict, que plus généralement la sensibilité, et l'ensemble des phénomènes, affects, émotions, sentiments, gravitant dans cette sphère de l'affectivité. Un retour que d'aucuns n'hésitent pas à juger comme un phénomène de mode, et que pour notre part nous avons décidé de prendre au sérieux, en nous appuyant sur une critique du rôle de la rationalité, dans sa conception dogmatique, « rationaliste », pour y opposer la volonté de réévaluer la part de l'affectivité dans un nombre toujours plus important de registres qui touchent à la vie de nos sociétés. Cette volonté s'affirme d'autant que le tournant cognitiviste qu'ont connu les sciences humaines et sociales, dans le dernier quart du XX^{ème} siècle, a contribué à effacer une tradition purement descriptive et normative qui faisait des affects un genre naturel, dont on s'évertuait à décrire les différentes variétés, au profit d'une vision empiriste et analytique qui, dès lors, a cessé de voir dans ces manifestations seulement des réactions aveugles et irrationnelles. En effet, longtemps les affects ont été considérés comme une perfectibilité de l'âme humaine qu'il fallait, autant que faire se peut, sinon combattre, du moins réfréner et raisonner. Il faut bien le reconnaître, depuis Platon et les stoïciens, les affects ont eu, de façon générale, mauvaise presse. Leur association par les philosophes de l'Antiquité à la notion de passion, passive par définition, quand l'action nécessite *a priori* l'entière maîtrise, par l'individu, de ses facultés intellectuelles, explique en grande partie cette relation de suspicion mutuelle qui continue d'ailleurs de perdurer entre rationalité et affectivité. Ces idées ont entre autres conduit à souligner le

caractère déstabilisateur de l'affectivité, à la comprendre comme une impossibilité d'adaptation dans ses aspects excessifs et paroxystiques, et ont contribué à ce qu'il ne demeure plus à la fin, pour seule compréhension de l'affectivité, qu'un trait de caractère, entraînant certains usages politiques et discriminatoires que l'on connaît fort bien et dont la gente féminine fut la première cible. Cette conception, héritée d'une longue tradition philosophique, tend néanmoins à passer, sous l'impulsion notamment des découvertes récentes dans le vaste champ des neurosciences. C'est ainsi que les conclusions de chercheurs, tel Antonio Damasio (1995), sur l'incapacité à raisonner dès lors que l'être humain est privé de ses capacités à ressentir, à être affecté, ont grandement contribué à réhabiliter la pensée de philosophes, tels Baruch Spinoza ([1677] 1907), ou encore David Hume ([1739] 2006), qui déjà, en leur temps, s'érigeaient contre une condamnation en irrationalité des phénomènes affectifs sans autre forme de procès. Plus généralement, la démonstration empirique de l'existence de connexions multiples, autant que complexes, entre la cognition et l'émotion, et la nécessité qui, dès lors, s'y fait jour de prendre en compte l'affectivité dans l'ensemble des activités cognitives, permet de renouer avec la conception aristotélicienne, qui déjà faisait montre d'une compréhension moderne de l'émotion, liant fonctions cognitives et manifestations affectives, contre Platon et sa vision antagoniste des relations entre raison et passion. Non seulement les affects sont liés aux valeurs, aux croyances et aux désirs, dont ils évaluent en quelque sorte l'accomplissement, mais ils sont également liés aux perceptions, aux représentations, et plus largement encore à l'action, puisque les affects, les désirs, les croyances, les valeurs, les perceptions, les représentations, entrent en interaction pour focaliser, orienter, asseoir nos jugements et ainsi présider à l'ensemble des activités qui contribuent à la mise en œuvre de nos actions. Ces éléments de connaissance, récemment rapportés par l'analyse approfondie des émotions et de leur relation aux processus de la cognition, constitueront ainsi un socle, un point de départ de notre travail, qui nous permettra d'envisager le rapport affectif à l'espace comme l'un des éléments du système d'action en aménagement, élément dont il nous faudra comprendre l'influence, les mécanismes et les manifestations possibles dans le cadre des démarches de projet.

Pour autant, la tendance à la réévaluation du rôle de l'affectivité, que l'on rencontre aussi bien en sociologie, en histoire ou encore en philosophie, ne doit pas masquer la difficulté et la rigueur qu'impose le fait de prendre au sérieux, et ainsi d'adopter pour sujet d'étude, le versant affectif de la relation de l'homme à ses espaces de vie. En effet, réévaluer la part des affects dans la manière des hommes de conduire leurs actions, notamment spatiales, ne peut pas être sans danger, tant cette entreprise semble suggérer, au premier abord, un renversement radical de la hiérarchie éthique. Rendre aux affects leur juste place dans le concert des dynamiques qui contribuent à la formation des comportements de tout un chacun n'est certainement pas sans impliquer de réinterroger le primat des éthiques impératives et universalistes, d'inspiration kantienne, sur les éthiques empiristes ou réalistes qui, quant à elles, n'excluent pas *a priori* du modèle moral la prise en compte de certains particularismes liés aux sensibilités et à l'affectivité. Cependant, une telle démarche se doit aussi d'être consciente de ses dérives potentielles, à l'image du risque de repli sur la sphère de la vie privée, ou comme le suggère la sociologue Eva Illouz (2006), le risque toujours plus important d'une hyperrationalisation et d'une marchandisation de la sphère intime et de l'affectivité. On l'aura compris, s'aventurer sur le terrain de l'affectivité n'est pas sans nécessiter de revenir tout d'abord sur un certain nombre de considérations d'ordre épistémologique, de même qu'il imposera de tenir, tout au long de l'investigation, cette exigence scientifique de neutralité axiologique, attentive aux risques permanents de dérive aussi bien objectiviste, et rationaliste, que relativiste, et émotiviste. Il ne s'agit donc pas de condamner la modernité, et avec elle le triomphe de la raison, comme le souligne le sociologue Alain Touraine, sous prétexte que la rationalisation aurait participé d'un

vaste processus de désenchantement du monde : « la critique du modernisme, c'est-à-dire de la réduction de la modernité à la rationalisation, ne doit pas conduire à une position anti ou post-moderne. Il s'agit au contraire de redécouvrir un aspect de la modernité qui a été oublié ou combattu par la rationalisation triomphante » (Touraine, 1992 : 252), à l'image de l'affectivité. Mais avant même d'envisager quelles peuvent être, sur un plan éthique, les conséquences de l'étude des affects, il faut bien reconnaître, sur un plan strictement heuristique pour commencer, que continuer à négliger la dimension affective reviendrait à grandement mutiler la connaissance et la compréhension des actions de l'homme. En effet, comment une théorie de l'action, qui par ailleurs aurait démontré toute sa puissance heuristique en matière d'explication du comportement humain, pourrait prétendre s'imposer, si elle ne tenait pas compte d'un ensemble de facteurs, affectifs notamment, dont il est désormais scientifiquement acquis qu'ils participent de l'orientation de l'action, et qu'ils ne peuvent en être expurgés sauf à rendre l'action elle-même irréalisable ? Le fait que l'utilitarisme en économie ait imposé une vision de l'homme, rationnel, détaché, froid, calculateur, dépourvu de sentiments, le célèbre *homo œconomicus*, ne peut pour autant conduire à ériger une préférence dogmatique en théorie à visée générale et explicative. En ce sens, la théorie du choix rationnel, dans sa version orthodoxe autrement dit, lorsqu'elle refuse à l'affectivité toute portée explicative en matière d'actions humaines, n'est pas à proprement parler une théorie, mais au mieux une idéologie. Cela ne veut pas non plus dire que la théorie doive nécessairement plier sous les coups de boutoir qui, de toute part, l'assailent. Tout au plus, il est question, pour qu'elle devienne un peu plus une théorie, de suggérer un élargissement susceptible de tenir ce difficile entre-deux, sans pour autant diluer d'un côté le principe de rationalité au point qu'il ne veuille plus rien dire, et sans considérer de l'autre côté que la décision doive être réductible à un calcul mathématique, froid, désintéressé et désincarné. Dès lors il s'agira, en interrogeant le type de rationalité à l'œuvre en aménagement-urbanisme, à l'aune du rôle que peuvent jouer les émotions dans cette pratique, d'être prudent et de ne pas se limiter à une simple critique sans envisager ce que celle-ci implique en termes de positionnement épistémologique et de débats disciplinaires.

Cela étant, l'intérêt de nos hypothèses ne se limite pas seulement à ces justifications d'ordre général, même si elles y trouvent leur fondement premier, le plus profondément ancré, celui qui incite à un réaménagement de notre conception de l'action, tenant désormais compte d'un lien qui, comme nous le verrons, n'est plus à établir entre les affects et les valeurs, les croyances, les désirs, les perceptions, les représentations. En effet, si aujourd'hui il n'est plus de doute quant au fait que les affects traversent de part en part la vie sociale et politique, qu'ils en sont à la fois la résultante, le ferment et le moteur inextinguible, un nombre croissant de travaux soulignent également l'importance d'une prise en compte de l'affectivité au niveau spatial. C'est ainsi qu'à l'aube du XXI^{ème} siècle, l'on assiste à la multiplication des invitations et des plaidoyers en faveur d'une réintroduction du sensible, des sentiments, des émotions dans les sciences de l'espace. Tout d'abord, l'on assiste à une thématization de cette problématique du rapport affectif à l'espace, à travers la question spécifique du « rapport affectif à la ville », et sa focalisation sur l'objet ville. Rappelant cette donnée fondamentale, selon laquelle aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale vit dans des ensembles urbains, l'urbanisation s'imposant comme horizon planétaire, et donc comme sphère sociale et politique avec laquelle il est désormais devenu impératif de composer, un ensemble de chercheurs, dont Denis Martouzet (2002b), Béatrice Bochet (2001a) et Jean-Bernard Racine (2002), ou encore Joëlle Salomon Cavin (2002) et Bernard Marchand (2001), nous invitent à explorer certains des soubassements affectifs du phénomène urbain. Selon des perspectives propres à chacun, et eu égard à des inscriptions disciplinaires ou des centres d'intérêts variés, tantôt urbanistiques et résolument tournés vers l'action, tantôt géographiques et plus descriptifs, analytiques, ou encore selon une perspective

plutôt historique, ces chercheurs ont souligné tour à tour, les phénomènes de rejet affectif de la ville dans certains contextes particuliers, la logique à la fois sociale et psychologique de cette dynamique affective, ses conséquences urbaines et spatiales (Martouzet, 2002b), la possibilité d'explorer les déterminants physiques et sociaux de ce rapport affectif à la ville (Bochet, 2001a), la nécessité de remettre sur le métier le projet d'une « géographie sensible autant que » rigoureuse (Bochet & Racine, 2002), ou encore de procéder au « démontage d'un désamour » historique entre certains hommes et leurs villes (Marchand, 2001 ; Salomon Cavin, 2002). Qu'il s'agisse du rejet d'une agglomération par ses habitants, telle Fort-de-France (Martouzet, 2002b), ou plus largement encore, du sentiment anti-urbain profondément ancré dans l'imaginaire helvétique et ses conséquences sur les politiques d'aménagement en Suisse (Salomon Cavin, 2002), mais qu'il s'agisse aussi, sur l'autre versant, du pouvoir d'attraction de cette forme quasi universelle que prend l'organisation de l'occupation humaine de la terre, la ville, et de la passion qui se joue en elle (Bochet & Racine, 2002), ce que soulignent ces auteurs, au-delà même de la question strictement urbaine, c'est l'actualité de la thématique affective, ses liens étroits avec la question de l'organisation des espaces, des sociétés, mais aussi la part idéologique qui l'accompagne et la sous-tend et qui, dès lors, oriente, pour une part qui est loin d'être négligeable, l'action d'aménager l'espace. Ce faisant, ces travaux ne se cantonnent pas uniquement à la mise en lumière de certaines conséquences pratiques du lien affectif qui unit l'homme à son environnement, en particulier urbain, mais proposent, suggèrent, invitent, à définir, à approfondir, à délimiter, à mieux cerner, bref à remettre sur le métier du chercheur une thématique délicate, mais néanmoins capitale, pour qui veut analyser les dynamiques spatiales et sociétales sans en omettre aucune des dimensions explicatives. C'est ainsi que dans un article à visée programmatique, « manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », publié en 2002 dans la revue *Géocarrefour*, les géographes et urbanistes, Béatrice Bochet et Jean-Bernard Racine, n'hésitent pas à qualifier le référentiel affectif et émotionnel de véritable *terra incognita* des sciences sociales à référentiel spatial. Ils rappellent certes que des courants de la géographie humaniste, lorsque l'approche phénoménologique s'y imposait, se sont penchés sur la question et que des auteurs aussi importants que le géographe sino-américain Yi-Fu Tuan ont contribué, grâce notamment à la notion de « topophilie », littéralement l'amour du lieu, ou plus précisément le « lien affectif entre l'homme et son environnement matériel » (Tuan, [1974] 1990 : 93, traduction personnelle), à porter sur l'avant-scène scientifique le référentiel affectif, mais ils soulignent également l'ostracisme à l'égard d'une thématique que l'on s'est efforcé, depuis, d'éliminer, autant que l'on pouvait, de toute recherche voulant être considérée comme sérieuse (Bochet & Racine, 2002). C'est donc à la faveur d'un regain d'intérêt pour les affects, les émotions, les sentiments, débordant les frontières disciplinaires, touchant aussi bien la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'économie, l'histoire, que Béatrice Bochet et Jean-Bernard Racine, suggèrent de revenir, de manière approfondie et systématique, sur ces incursions dans le domaine affectif, que celles-ci aient été le fait de sociologues urbains, Raymond Ledrut (1973) en tête, de psychosociologues, Kaj Noschis (1984), de géographes, Pierre Sansot ([1973] 2004), Armand Frémont ([1976] 1989), Antoine Bailly (1977), ou encore, de philosophes, Gaston Bachelard ([1957] 2007), afin d'en proposer une vision complète et objective, débarrassée de ses *a priori* romantiques, offrant ainsi une voie scientifique, robuste et rigoureuse, à l'analyse de tout un pan de la connaissance du monde et de l'action, jusqu'ici laissé vacant, sans raison scientifique valable.

Notre recherche s'inscrit résolument dans la continuité du manifeste ainsi exposé par ces auteurs et ambitionne d'apporter, selon une perspective qui lui sera propre, à commencer par la résolution de ne pas se focaliser sur un objet particulier, la ville ou la campagne par exemple, quelques éléments, loin de prétendre à une quelconque exhaustivité en la matière tant le sujet

semble demeurer vaste et encore largement ouvert, qui pourraient contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques affectives en lien avec la question de l'organisation de l'espace des sociétés. À n'en pas douter, le regard historique sur une utopie telle celle prônée par Charles Fourier ([1808] 1998), qui articulait, autour du dynamisme des passions, une théorie sociale et une théorie urbanistique, de même que certains des développements, sur les questions relatives à l'affectivité, propres à la perspective psychanalytique, constitueraient de ce point de vue des aspects de la recherche à approfondir, à explorer. Cependant, pour des raisons épistémologiques et méthodologiques, nous avons décidé de laisser temporairement de côté ces aspects de la recherche. En outre, notre inscription disciplinaire, celle de l'aménagement-urbanisme, science à visée pratique et théorique, science pluridisciplinaire par définition, nous amène à porter un regard sur cet objet de recherche, si ce n'est particulier, tant il nécessite au contraire d'embrasser la pluralité des savoirs formés autour de cette thématique affective, du moins dont la finalité est spécifique, se rapportant avant tout à l'action, au domaine de l'agir et au caractère opérationnel des savoirs ainsi constitués. Nous tirons de cette spécificité un intérêt tout particulier pour le versant téléologique de la connaissance du rapport affectif à l'espace, autrement dit, pour la connaissance de ses finalités, de ce qu'il fait ou de ce qu'il fait faire. Non que nous ne niions par là quelque intérêt à une connaissance ontologique du rapport affectif à l'espace, il nous faudra d'ailleurs commencer, malgré, nous le verrons, la difficulté de cette tâche, par envisager ce qu'est le rapport affectif à l'espace, le définir, par en proposer une modélisation conceptuelle, afin d'aborder ensuite son rôle dans l'action. Mais à ne pas s'y méprendre il ne s'agira pas de réécrire un traité de psychologie des émotions et moins encore de se livrer, à la façon des traditionnels traités philosophiques, à un exercice de classification systématique des différentes variétés d'états affectifs, traitant de ces derniers comme d'une classe naturelle. Notre approche du phénomène affectif sera plus pragmatique, considérant le rapport, autrement dit l'ensemble des formes que peut prendre le lien entre ces deux objets supposés non indépendants, entre l'individu et son environnement, entendant par ce dernier terme la diversité des réalités, tant matérielles qu'idéelles, extérieures à l'individu, sur son versant affectif, comme avant tout ce qui est qualifié comme tel par l'individu. Aussi notre démarche ne pourra consister à opposer d'emblée le domaine du rationnel à celui du passionnel, le domaine du cognitif à celui de l'affectif, de l'objectif à celui du subjectif, mais nécessitera de considérer, comme le suggère fort bien le géographe Jacques Lévy (2003), que nous sommes là en face de domaines et de réalités qui sont combinables, bien que formant deux types distincts de rapports au monde, d'actions et de productions. Notre tâche consistera dès lors à reconnaître les mobiles en partie affectifs que se donnent les individus, les acteurs, d'agir et, ainsi, de faire de ce monde affectif, riche de représentations et de pratiques de l'espace, un véritable objet d'étude.

De la sorte, nous abandonnerons dès le départ la volonté de distinguer ce qui, en matière de rapport affectif à l'espace, relèverait potentiellement de l'émotion, comme il est traditionnellement convenu de la définir, un état assez vif, essentiellement réactif, réflexe et involontaire, vécu principalement au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente, de ce qui relèverait spécifiquement du sentiment, comme état affectif plus proche de la conscience, entendant par là quelque connaissance plus ou moins claire que l'on a de quelque chose, qui se rapporterait essentiellement à la faculté de sentir, de percevoir une sensation. Nous ne saurions bien évidemment nier que la sensibilité a à voir avec ce monde affectif, pour autant il ne saurait guère concevable de réduire l'affectivité à ses manifestations purement physiologiques. De même, nous ne saurions nier que le corps campe la base du phénomène émotionnel, qu'il est avant tout un phénomène corporel, individuel et subjectif, pour autant nous ne pourrions nous contenter d'une vision de l'expérience émotionnelle purement organique, qui par là-même se couperait, si ce n'est de son assise, du moins de ses multiples liens avec la cognition, la

perception, la représentation, la mémoire, et la dimension sociale de ces fonctions. Plutôt que d'opposer donc, comme traditionnellement il est coutume de le faire, intellect et affect, marquant ainsi une ligne de démarcation difficilement franchissable, nous opterons pour une conception beaucoup plus nuancée et beaucoup moins tranchée, envisageant ainsi les multiples liens, les points de passage, les chevauchements, les entremêlements, entre ces domaines. Pour ce faire, nous choisirons de nous en tenir au qualificatif « affectif », pour caractériser cette dimension de la relation de l'homme à son environnement, ni purement rationnelle, fonctionnelle ou instrumentale, ni purement routinière ou coutumière, mais aussi amoureuse, haineuse, orgueilleuse, joyeuse, surprenante, apeurante, sécurisante, effrayante, en d'autres termes plus généraux, affective.

Bien que d'une extension assez vague, et d'un usage récent, nous adopterons ce terme « affectif » à dessein et n'hésiterons pas à regrouper la diversité de ses manifestations, de l'émotion au sentiment, dans une sphère plus large, les englobant, une sphère de l'affectivité, soulignant par là notre souhait d'en revenir à l'essence même de ces manifestations, ce qui nous touche, ce qui interagit avec notre cœur, notre corps, nos sensations, nos perceptions, nos représentations, nos valeurs, nos choix, nos jugements. Ainsi, le qualificatif « affectif » nous permettra, tout en respectant l'aspect polymorphe de catégories aussi différentes que celles des émotions, des sentiments, des passions, des humeurs, d'établir une typologie dimensionnelle unifiée de l'ensemble de ces phénomènes dès lors qu'on leur reconnaît cet aspect commun, celui d'une résonance affective de base. Plutôt que d'établir une classification très précise de l'ensemble des éléments qui composent cette sphère, nous nous en tiendrons à quelques caractéristiques fondamentales qui permettent d'en comprendre le fonctionnement, revenant à cet aspect premier : ce qui nous touche avant tout, ce qui nous affecte, selon une intensité variable, plus ou moins forte, plus ou moins violente, plus ou moins brève, plus ou moins longue, et selon une valence également variable, plus ou moins positive, plus ou moins négative ; de sorte que nous ne saurions limiter notre étude aux seuls affects positifs. Enfin, le qualificatif « affectif » nous autorisera en dernier ressort à distinguer l'état affecté, l'éprouvé pur, la sensation et la faculté de sentir, du phénomène affectif, autrement dit, la manière dont nous en sommes affectés, la faculté de ressentir, l'affectivité étant dès lors envisagée comme la facette subjective des différents éprouvés affectifs, que sont l'émotion, le sentiment, l'affect, etc., phénomène toujours déjà en relation avec l'expression et le partage dont il fait l'objet, devant être, en ce sens, distingué du phénomène strictement sensible, intime, personnel et souvent difficilement communicable. C'est précisément sur la base de cette distinction, celle qui ne saurait confondre la chose et sa manifestation, la chose et son expression, que nous serons dès lors en mesure de comprendre l'intentionnalité du phénomène affectif, ce qu'il vise, comment il entre en relation avec les valeurs, les normes, les croyances, les désirs, comment il participe de l'évaluation de notre inscription dans le monde, comment il participe de nos façons d'agir, sans nécessairement entièrement déterminer ces dernières. C'est ainsi que nous prenons le parti, fort et pleinement assumé, d'étudier le rapport affectif à l'espace, en lien étroit avec les processus de la cognition, dans la mesure où, ne pouvant désormais nier la médiation cognitive des phénomènes affectifs, et l'influence des affects sur la cognition, l'on ne saurait, par le fait, ignorer que le rapport affectif à l'espace puisse, si ce n'est constituer, du moins contribuer à la formation de bonnes raisons pour l'action.

Après ces quelques éléments de précision, nous sommes désormais mieux en mesure de tracer ce que seront, pour ce travail de recherche, nos objectifs. Le premier, d'ordre conceptuel, consistera à clarifier une thématique de recherche encore relativement peu explorée, au regard d'un champ disciplinaire, l'aménagement-urbanisme, principalement tourné vers l'action.

Introduire la question de l'affectivité, comme nous le verrons, n'est pas sans questionner le type de rationalité à l'œuvre en aménagement de l'espace et en urbanisme (Chapitre Liminaire). C'est ainsi que nous commençons, dans une première partie, par envisager les liens entre affectivité et action, affectivité et rationalité. Traités dans un premier temps sur un plan théorique (Chapitre 1), nous envisageons ces liens, dans un second temps, pour leurs implications sur un plan pratique (Chapitre 2). La deuxième partie résulte de la volonté de mettre à l'épreuve du terrain ces éléments théoriques, et de la nécessité pour ce faire de commencer par résoudre la problématique spécifique de l'accès aux affects (Chapitre 3), afin ensuite de pouvoir envisager la portée du phénomène affectif, à l'aune des parcours de vie d'un ensemble d'individus, puis dans le cadre particulier d'une épreuve de transformation de l'espace habité (Chapitre 4). Enfin, la troisième et dernière partie, est l'occasion de présenter les principales analyses tirées de ces deux enquêtes, envisageant successivement les mécanismes du rapport affectif à l'espace (Chapitre 5), ses dimensions (Chapitre 6), et enfin ses multiples implications dans le cadre des pratiques intentionnelles de transformation des espaces habités (Chapitre 7). La structure de la thèse, que nous détaillons ci-après, répond donc à trois enjeux primordiaux qui découlent directement de nos hypothèses, à savoir : un enjeu conceptuel renvoyant à la définition du rapport affectif à l'espace comme objet d'étude pour les sciences de l'espace (Partie 1), un enjeu méthodologique d'accès à la dimension affective de l'action dans et sur l'espace (Partie 2), et enfin un enjeu pragmatique et opérationnel, pour les besoins duquel nous avons souhaité développer une analyse empirique (Partie 3).

Le rapport affectif à l'espace : un enjeu conceptuel

Le chapitre premier est donc l'occasion de camper le décor, de rappeler que dans un domaine d'action confronté à l'incertain, à la complexité des phénomènes sociaux et spatiaux, la compréhension du mode particulier de la rationalité des émotions, des mécanismes émotionnels, constitue non seulement une donnée nécessaire à prendre en compte, mais aussi une opportunité à saisir pour l'aménagement des espaces et l'urbanisme afin de prolonger l'exploration des conditions de la mise en œuvre de son action, notamment à travers la figure du projet. C'est au deuxième chapitre que nous sommes amené à établir plus précisément les multiples dimensions du rapport affectif à l'espace, en revenant notamment sur un ensemble de travaux ayant trait à cette question, de l'expérience émotionnelle de l'espace, décrite par les philosophes et les géographes phénoménologues, aux dimensions socio-spatiales du rapport affectif à l'espace, abordées notamment dans le champ de la sociologie urbaine et de la psychologie environnementale. Ces travaux nous permettent ainsi de concevoir la portée socio-spatiale du phénomène affectif.

Le premier objectif de ce travail, comme nous l'avons souligné, tient avant tout à la volonté de clarification d'une thématique de recherche jusque-là encore relativement peu investie dans le champ de l'aménagement-urbanisme. Faisant appel aux connaissances issues de disciplines plus avancées dans le domaine de la recherche sur les émotions et l'affectivité (philosophie, psychologie, sociologie), nous commençons par identifier les enjeux que sous-tend la notion de « rapport affectif à l'espace ». En nous intéressant d'abord au qualificatif « affectif », nous clarifions au niveau des sciences de l'action son rapport à la norme de rationalité, à travers notamment une esquisse des enjeux portés par les vastes, autant qu'anciens, débats philosophiques entre raison et passion. Nous suggérons dans un premier temps que le renforcement du sentiment d'incertitude inhérent à l'évolution de nos sociétés tend à accroître, notamment dans le champ politique, mais pas uniquement, l'importance de la prise en compte des affects. En nous appuyant sur les avancées récentes de la science en ce domaine, en

particulier du côté des neurosciences, nous montrons dans un second temps que le domaine affectif est intrinsèquement lié au domaine cognitif. Ces avancées viennent ainsi confirmer dans la pratique les observations de chercheurs reconnus dans le domaine des sciences de l'action organisée, économistes ou sociologues, tels qu'Herbert Simon (1967) ou Erhard Friedberg (1993), pour n'en citer que deux, quant au rôle des données affectives dans le processus d'orientation et de construction de la décision. Nous proposons, en guise de repère méthodologique, d'adopter une démarche d'investigation de type « individualiste », partant du principe que les affects s'incarnent avant tout au niveau individuel, tout en soulignant que cette inscription paradigmatique ne peut se passer de la compréhension « transsubjective » (Boudon, 1995 ; Jodelet, 2008) et « relationnelle » (Laflamme, 1995) des raisons en partie socialement construites qui guident l'action des individus. La dimension sociale et potentiellement partagée des représentations, qui est une dimension forte en matière de données affectives, est en ce sens pleinement intégrée dans la démarche de recherche. Ce positionnement fait donc directement écho à la définition que nous retenons du « rapport affectif à l'espace », tout d'abord comme un lien d'ordre affectif, incluant des phénomènes aussi divers que le simple affect, l'émotion, le sentiment, la passion, etc., entre un individu ou un groupe d'individus et leur environnement tant physique que social, ce lien pouvant être positif ou négatif, voire neutre ou indifférent, puis de manière plus précise comme la facette subjective des éprouvés affectifs en lien avec l'environnement. Distinguant le phénomène affectif en lui-même, la sensation – phénomène d'ordre éminemment intime et personnel – de sa facette subjective – autrement dit, la manière dont l'individu fait avec l'émotion, l'exprime, se représente la manière dont il doit ressentir – nous nous attachons à éclairer le rapport affectif à l'espace dans son articulation avec les dimensions propres à la cognition spatiale, à l'action, aux caractéristiques socio-spatiales de l'environnement, à la manière des individus de se représenter leurs espaces, de leur attribuer une signification, et ce en lien direct avec les processus sociaux. À la suite de quoi, nous dressons un panorama des recherches dans un domaine encore non unifié, à savoir la prise en compte de l'affectivité en lien avec la dimension spatiale des sociétés. Ainsi, nous sommes amené à passer en revue les différentes approches, depuis le souci typiquement phénoménologique de certains courants géographiques, jusqu'à la sociologie urbaine et la psychologie environnementale, qui ont traité, selon des perspectives propres à leur champ d'étude, de la problématique affective en lien avec l'organisation et la structuration conjointe des espaces et des sociétés. Dès lors, nous retenons de ce panorama, un ensemble de connaissances, un ensemble de mécanismes, notamment proxémiques, qui nous permettent de caractériser la nature et la fonction de la dimension affective du rapport à l'espace : soulignant la dimension individuelle de son incarnation, propre au vécu affectif, la dimension sociale et relationnelle de sa construction et de son expression, ainsi que les différentes approches permettant de mesurer son implication dans l'organisation de l'espace des sociétés.

Le rapport affectif à l'espace : un défi méthodologique

Le second défi relevé dans le cadre du présent travail de recherche est quant à lui d'ordre méthodologique. C'est ainsi que la volonté de confronter l'ensemble des connaissances théoriques réunies dans une première partie, nous amène à questionner la façon d'atteindre les affects. Les difficultés recensées lorsqu'il est tout simplement question d'observer les phénomènes affectifs nous conduisent à bâtir une méthode originale, fondée sur la parole des habitants et des acteurs de l'aménagement, à travers leur capacité à élaborer un récit, à mettre en intrigue, à resituer dans un cours d'action, les espaces de leur vie, et les conditions de l'intervention urbanistique. Cette première étape, principalement orientée vers le dévoilement des dimensions cognitives d'un parcours de vie, et d'une épreuve de transformation spatiale,

nous sert dès lors de support à la mise en œuvre, dans un second temps, d'une étape de réactivation du discours nous permettant d'approcher la dimension affective de la relation à l'espace, afin d'en mesurer plus précisément l'influence sur les pratiques ordinaires et sur la structuration de l'action collective.

En développant une approche empirique, nous tâchons donc de confronter à la réalité des pratiques dans et sur l'espace les connaissances théoriques réunies dans une première partie. La méthode mise en œuvre pour ce faire vise à capter à la fois la dimension affective de la relation ordinaire des habitants à leur espace et la part des mécanismes affectifs dans l'intervention sur l'espace en vue de sa transformation. Pour cela, nous avons retenu deux terrains d'étude, en l'occurrence deux espaces localisés dans l'agglomération de Tours. Le choix de ces terrains nous permet de croiser les différentes échelles temporelles et spatiales du rapport affectif à l'espace : avec un quartier nouvellement construit dans l'espace péricentral de la ville de Tours (Quartier des Deux-Lions, Tours) et avec un projet d'aménagement en cours de réalisation dans un espace résidentiel majoritairement pavillonnaire situé en banlieue proche de l'agglomération de Tours (Projet Rolland-Pilain, Chambray-lès-Tours). Pour ce qui concerne le premier terrain d'étude, le choix d'un quartier nouvellement construit, le quartier des Deux-Lions à Tours, a répondu à l'exigence d'interroger la construction du rapport affectif à l'espace d'un ensemble d'habitants ayant pour point commun au moment de l'enquête, d'habiter, de résider, de pratiquer, depuis un temps relativement récent, un même espace. Partant de cette situation spécifique, nous avons ainsi souhaité explorer l'imbrication des dimensions temporelles et spatiales, propres à la diversité des parcours de vie de chacun des individus, par le biais d'une mise en perspective biographique de l'ensemble de leurs pratiques spatiales. Cette approche, croisant les conditions actuelles de déploiement de la spatialité d'un ensemble d'individus avec les conditions d'une spatialité passée inscrite dans des trajectoires de vie diversifiées, nous a dès lors permis d'envisager le rapport affectif des individus à leurs espaces de vie comme le fruit d'une dynamique relationnelle et temporelle, laissant une place importante, dans sa constitution, aux phénomènes affectifs passés et à la manière dont ceux-ci entrent en résonance avec la situation présente. Cette exploration s'est donc appuyée sur un choix méthodologique fort visant à aborder la construction du rapport affectif à l'espace dans une double perspective, à la fois synchronique, renvoyant aux lieux pratiqués et au sens que les individus leur donne, et diachronique, remontant dans le temps et retraçant le parcours et la trajectoire spatiale des individus. La connaissance du rapport affectif des individus à l'espace ainsi construite, dans ce premier temps de l'investigation, a été une condition préalable pour que nous puissions, dans un second temps, aborder le rôle du rapport affectif à l'espace dans une situation particulière, envisageant dans le cadre d'un projet d'aménagement en cours de réalisation, le projet Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours, visant à transformer l'espace de vie d'une ensemble d'individus, l'implication du rapport affectif à l'espace dans la structuration de l'action collective sur l'espace. Partant d'une épreuve de transformation de l'espace habité, en voie de réalisation mais non encore achevée, l'enjeu aura donc été de sonder, d'analyser, de comprendre ce qu'il en était des manifestations du rapport affectif à l'espace comme moteur ou comme entrave à un processus d'action, fondé sur l'interaction de multiples acteurs : habitants, élus, professionnels. Ce faisant, nous avons donc souhaité élargir la réflexion sur la connaissance du rapport affectif à l'espace au domaine de l'action, envisageant ainsi ses multiples implications dans le processus de structuration de l'action collective, depuis sa participation à la formation de l'intention d'aménager l'espace, à la réception du projet et de l'espace aménagé par les populations concernées, en passant par les nécessaires processus de coordination propres à la co-production de l'action. Ces deux temps de notre enquête ont donc été pensés, conçus et mis en œuvre afin de répondre de manière détaillée à nos hypothèses de recherche et d'envisager d'une manière la

plus extensive possible les multiples dimensions de l'implication du rapport affectif à l'espace dans le cadre de l'action sur et dans l'espace.

Pour ces enquêtes, nous avons procédé selon les terrains et les publics rencontrés, simples habitants ou professionnels de l'aménagement, à des entretiens approfondis, sur la base de récits, réactivés ou non : « récit de vie spatialisé » avec les habitants, « récit de projet » avec les professionnels, et réactivation avec support cartographique, suivant le principe d'une « herméneutique cartographique ». Le but recherché à travers cette méthode, en deux temps, a notamment été, par le biais d'un support de réactivation cartographique, visant la qualification des espaces et la justification d'un parcours de vie, d'explorer avec les interviewés eux-mêmes – dans un effort de réflexivité et de prise de conscience d'éléments la plupart du temps non conscientisés – les dimensions affectives sous-jacentes aux représentations et aux pratiques spatiales. Dans ce cadre, la carte, représentant l'ensemble des liens et des lieux mentionnés par l'individu au cours de son récit de vie spatialisé, aura été envisagée comme un objet à la fois transitionnel et transactionnel, susceptible de permettre, dans le cadre d'un moment de réactivation, l'approfondissement par l'interviewé lui-même, des logiques affectives participant de l'organisation des espaces de sa vie. La mise en œuvre de cette méthode originale, qui aura nécessité que nous développons pour ce faire un outil cartographique adapté, aura constitué, comme nous serons amenés à le voir, un puissant vecteur, nous permettant d'accéder aux affects ainsi conscientisés et, ce faisant, d'opérer une évaluation des différentes dimensions temporelles et spatiales du rapport affectif à l'espace, mais aussi une évaluation de la façon dont ce rapport affectif à l'espace était susceptible de participer de l'action même d'aménager l'espace.

Le rapport affectif à l'espace : un enjeu pragmatique et opérationnel

Enfin, dans une troisième et dernière partie nous procédons à l'analyse des discours ainsi récoltés sur le rapport affectif à l'espace. C'est alors que nous sommes en mesure d'apporter des éléments de réponse très concrets aux questions soulevées par la problématique de la prise en compte de la dimension affective de la relation de l'individu à son environnement dans le cadre des pratiques d'aménagement de l'espace et d'urbanisme. Ces éléments de réponse viennent ainsi confirmer ou infirmer les hypothèses qui auront guidé l'approche conceptuelle et la démarche méthodologique mises en œuvre dans le cadre du présent travail de recherche. Ils suggèrent ainsi un certain nombre de pistes pour prolonger la réflexion, ainsi que certaines solutions opérationnelles pouvant être appliquées dans le cadre de la pratique qui vise à la transformation intentionnelle des espaces habités, pour une véritable reconnaissance et une intégration de la donnée affective.

Dans un premier temps, nous nous livrons à une analyse de cas. En nous appuyant sur les données récoltées dans le cadre de nos enquêtes sur le quartier des Deux-Lions, nous retraçons un ensemble de parcours de vie singuliers et nous illustrons ce faisant la démarche analytique qui aura guidé l'ensemble de nos analyses sur la construction du rapport affectif à l'espace. Partant, nous sommes en mesure d'identifier des dynamiques plus générales, passant d'une démarche typiquement idiographique à une ambition nomologique et nous procédons ainsi à l'élucidation d'un certain nombre de mécanismes nous permettant de mieux appréhender la formation du rapport affectif à l'espace à l'échelle de la vie et son actualisation dans chacune des situations présentes, d'en mesurer les dimensions temporelles, spatiales et intentionnelles. Il découle en droit fil de ces analyses et de ces évaluations, une proposition de modélisation du rapport affectif à l'espace, de sa nature, de son fonctionnement, de ses conséquences spatiales. De la sorte, nous montrons dans quelle mesure les affects participent de manière effective à la relation entre l'individu et son environnement, et sous quelles conditions, dès lors, ce rapport

affectif à l'espace constitue non seulement un facteur de l'agencement géographique de la spatialité des individus, mais plus généralement un facteur de l'agencement géographique de l'espace des sociétés.

Enfin, le dernier chapitre, revient quant à lui de manière approfondie sur l'enquête menée dans le cadre du projet d'aménagement Rolland-Pilain et sur la participation du rapport affectif à l'espace à la structuration de l'action collective. Dans un premier temps de ce chapitre final, nous revenons sur l'effet de lieu et sur la structuration du rapport affectif à l'espace dans un environnement particulier, un espace de proche banlieue, avec toutes les représentations sociales que véhicule ce type d'espace. Puis, dans un second temps, nous tâchons d'évaluer la sensibilité des habitants aux transformations de cet espace qu'ils habitent, qu'ils pratiquent, qu'ils se représentent, le rôle des différentes dimensions du rapport affectif dans la réception de ce qui demeure au moment de l'enquête un espace en projet, mais un projet qui n'en renouvelle pas moins les valeurs, les représentations, les pratiques attachées à l'espace. Ce faisant, nous envisageons la façon dont les jugements portés sur l'action d'aménager dépendent du rapport affectif que les habitants ont noué avec leur environnement et comment la projection de l'action d'aménager participe aussi à révéler cette dimension affective de la relation des habitants à leurs espaces de vie. Dès lors, nous nous intéressons plus particulièrement à la façon dont cette dimension affective est en mesure de bloquer ou d'aider à la mise en œuvre de l'action collective, par quels mécanismes émotionnels en vient-elle à façonner des acteurs coopératifs, ou anti-coopératifs, et comment, ce faisant, elle participe de la structuration de l'action collective et plus largement de la mise en œuvre du projet d'aménagement. Enfin, nous proposons dans un dernier temps d'évaluer, suivant cette même logique d'investigation, s'intéressant plus particulièrement aux conditions de l'action en contexte affectif, appliquée désormais aux acteurs professionnels de l'aménagement, la façon dont leur rapport affectif à l'espace, mais aussi, la conception qu'ils se font de la place que doivent, ou que devraient, occuper les émotions dans le cadre de l'action collective, participe de la pratique intentionnelle de transformation des espaces habités. De telle sorte que nous tendons au final vers l'affirmation de la nécessité de reconnaître la juste place des phénomènes affectifs et de la nécessité de concevoir, ce faisant, l'action d'aménager l'espace selon une perspective « émorationnelle » (Laflamme, 1995).

Première partie

Les raisons d'un tournant affectif

« L'explication du comportement peut utiliser un vaste répertoire de théories. Premièrement, on trouve la théorie du choix rationnel classique. Deuxièmement, on dispose des diverses théories cognitives et les mécanismes identifiés par Tversky, Kahneman et d'autres. Troisièmement, on rencontre les mécanismes à base motivationnelle non émotionnels, tel que le désir d'agir pour de bonnes raisons. Et, finalement, il y a les émotions. Tandis que le dernier quart du XXe siècle a vu une "révolution cognitive", je fais l'hypothèse que le premier quart du XXIe siècle verra une "révolution émotionnelle" dans l'étude du comportement » (Elster, 2003 : 173). Comment le sociologue Jon Elster, en arrive-t-il à une telle hypothèse ? Le constat que pose Elster est relativement simple, il s'appuie sur une somme de travaux relevant de la psychologie expérimentale, montrant que l'individu n'est pas toujours rationnel et, qu'à ce compte, l'analyse du comportement ne saurait faire l'économie des dimensions émotionnelles. L'individu n'est pas rationnel – cette conclusion dépend bien évidemment de ce que l'on entend par être rationnel – au sens de la théorie du choix rationnel, celle que les économistes ont esquissée sur la base des principes de cohérence des préférences (cohérence, invariance, transitivité), de maximisation de l'utilité espérée (ou principe utilitariste), de principes d'actions relevant de stratégies toujours antérieures à l'action et intentionnelles (principes conséquentialiste et instrumentaliste). Donc, l'individu n'est pas rationnel au sens de la théorie classique, ou du moins, il a été démontré qu'il ne l'était pas toujours. Jon Elster relève en ce sens l'importance des travaux issus de la psychologie expérimentale, et en particulier ceux d'Amos Tversky et Daniel Kahneman, lesquels démontrent que l'individu ne prend pas toujours des décisions conformes à son intérêt, les psychologues attribuant ces défaillances à la présence de ce qu'ils ont appelé des « biais cognitifs » (Kahneman & Tversky, 1974, 1981, 1982). Jon Elster (2003), et d'autres chercheurs, parmi lesquels Pierre Livet (2002a), mais encore Paul Slovic (1999, 2002) ou Jean-Hugues Déchaux (2002, 2009), proposent d'apporter à ces constats qui remettent en question la théorie du choix rationnel une explication d'ordre affectif. Cette explication ne remet cependant pas en question « la normativité attirante de la théorie du choix rationnel » (Elster, 2003 : 150), sa nécessité tant anthropologique qu'herméneutique. En effet, nous préférons agir non seulement pour des bonnes raisons, mais qui plus est, dans nos rapports aux autres personnes, nous devons supposer que celles-ci sont rationnelles, sinon nous ne saurions donner un sens à leur comportement. Si cette explication ne remet pas non plus en question la portée explicative de la théorie du choix rationnel pour un nombre non négligeable d'actions, ces auteurs tendent néanmoins à souligner que dans les cas où cette théorie échoue à apporter une explication satisfaisante des comportements, des choix, des attitudes, des décisions, des actions des individus et des groupes, il est intéressant de considérer le rôle des affects.

Partant de l'hypothèse d'une révolution émotionnelle dans la manière de considérer les comportements et les actions dans le vaste domaine des sciences sociales, et plus particulièrement dans la manière d'appréhender les phénomènes sociaux dans leur contexte spatial, la tâche à laquelle nous nous attellerons dans cette première partie consistera à dévoiler les conséquences importantes que peut avoir une telle hypothèse, sur les plans épistémologiques et pratiques, dans le champ des sciences de l'espace et des sciences de l'action. En abordant la question des émotions et plus largement de l'affectivité, de leurs relations avec la connaissance et l'action sur et dans l'espace, nous envisagerons tout autant les modifications qu'elle pourrait induire dans les paradigmes de l'action, champ privilégié de l'aménagement-urbanisme, que les modifications qu'elle introduit dans la connaissance de l'espace et de la relation de l'homme à l'espace. Dans ce contexte, l'intérêt pour la question de l'affectivité et pour la compréhension de son implication dans l'action sur l'espace et dans la relation des individus à l'espace nous conduira à aborder en premier lieu un débat non négligeable dans le domaine de l'aménagement de l'espace et l'urbanisme, à savoir la relation entre théorie et pratique en

matière d'action sur les espaces habités. Cette question nous conduira à aborder les particularités d'une action projective et collective, posant explicitement la question de la rationalité des acteurs et des théories qui sous-tendent l'action d'aménager. Par l'analyse de la figure du projet comme modèle d'action, largement plébiscité depuis deux décennies dans le champ de la praxis aménagiste, nous serons amenés à démontrer qu'il ne peut être fait l'économie d'un effort de compréhension de l'activité du projet à l'échelle de l'acteur, et de ce que ce dernier mobilise pour s'informer, évaluer, anticiper, décider et enfin agir. Dès lors, par l'entremise des valeurs mobilisées par les acteurs, du raisonnement pratique qu'ils mettent en œuvre pour agir, et de l'incertitude croissante qui caractérise les situations de projet, nous explorerons plus avant les relations entre affectivité et rationalité. Cet objet de recherche, exploré récemment par un ensemble de disciplines telles l'économie, la psychologie, la philosophie, ou encore la sociologie, et qui contribuent chacune à leur manière à rendre plus explicite l'analyse des phénomènes affectifs dans le champ de la connaissance et de l'action, nous permettra de préciser les conditions d'une exploration des dimensions affectives de l'action dans et sur l'espace. Cette exploration des travaux portant sur la relation entre affectivité et rationalité nous conduira à poser un cadre théorique et épistémologique pour notre objet de recherche, à savoir le recours nécessaire au paradigme compréhensif et à l'individualisme méthodologique si l'on veut pouvoir expliquer finement les dynamiques émotionnelles et affectives engagées dans le rapport à l'espace et dans l'action. Enfin, nous aborderons dans le dernier chapitre les conditions et les dimensions du rapport affectif à l'espace, objet privilégié de cette recherche, en explicitant les éléments de sa définition et en nous positionnant par rapport aux recherches antérieures qui ont exploré les relations entre l'individu et l'espace, tant dans le champ de la sociologie urbaine que dans celui de l'anthropologie, de la géographie ou encore dans la champ de la psychologie environnementale.

Chapitre Liminaire. L'aménagement de la théorie à l'action

Dans le cadre de notre recherche sur le rapport affectif à l'espace et ses implications dans l'action d'aménager, il apparaît primordial de développer en premier lieu notre positionnement quant à la discipline de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, d'en identifier les spécificités, et ainsi d'établir ce qui justifie notre questionnement. C'est le but de ce chapitre liminaire que de mettre en évidence, d'une part, la diversité des définitions de l'aménagement-urbanisme, entretenue notamment par les nécessaires évolutions d'un champ théorique dépendant étroitement d'une pratique sociale historiquement marquée, et d'autre part, la forte convergence de ces définitions autour du principe de l'action. Nous verrons que cette définition de l'action sur l'espace n'est pas chose aisée et qu'elle implique d'en élucider tout autant les conditions pratiques que les modèles théoriques qui la sous-tendent. Le recours à une définition, relativement partagée aujourd'hui, de l'aménagement comme théorie pratique, nous permettra de mettre en évidence l'importance, pour toute recherche s'inscrivant dans cette discipline, de ne pas exclure de son objet les modalités de la praxis aménagiste. Dès lors, l'intérêt pour l'action, mais aussi pour les acteurs qui la mettent en œuvre, est ce qui nous pousse à nous focaliser sur les conditions de sa réalisation et à en explorer plus finement les mécanismes sous-jacents : raisons d'agir, motivations, décisions. L'approche actionniste de l'aménagement-urbanisme, à laquelle nous adhérons, constitue ainsi le fil directeur de notre recherche, considérant l'acteur comme l'échelle pertinente à laquelle peuvent être renouvelées les connaissances en aménagement-urbanisme. C'est dans ce contexte que nous fondons la justification de notre travail, à savoir la prise en compte de la subjectivité de l'acteur dans le champ de l'action dans et sur l'espace. L'aménagement comme action intentionnelle de transformation des espaces habités gagne à être explicité par les mécanismes subjectifs qui guident les acteurs. Le passage récent d'un modèle rationaliste et planificateur, à l'action par projet, entendue comme logique souple et négociée de co-production de l'action, pose avec encore plus d'insistance la nécessité d'identifier les mécanismes complexes d'une action sur l'espace. Cette partie nous permet ainsi d'envisager que la compréhension des mécanismes à l'origine de l'intention et de l'action, mécanismes éminemment subjectifs et observables à l'échelle de l'acteur, sont une connaissance encore peu développée en aménagement-urbanisme et constituent le point de départ de notre recherche sur le rapport affectif à l'espace. Nous poserons ainsi les principes, que nous retiendrons dans ce travail, d'une théorie affectivo-cognitive de l'action sur et dans l'espace, où les mécanismes affectifs seront réintégrés à la réflexion sur l'action intentionnelle des acteurs territoriaux de tous ordres, professionnels et habitants.

1. L'aménagement de l'espace et l'urbanisme : sciences de l'action

Le théoricien américain John Forester a souligné à propos de la conception anglo-saxonne du « spatial planning » : celui-ci consiste en « un guide pour l'action future » (Forester, 1989 : 3, traduction personnelle). L'avantage de cette définition sibylline c'est qu'elle nous informe sur un caractère non moins essentiel de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme, celui d'être une discipline tournée vers l'action. Caractère que l'on peut sans trop de difficultés ramener au cas français. D'ailleurs, sans pour autant ressortir toujours explicitement comme composante première dans le cadre des entreprises de définition de l'aménagement de l'espace et/ou de l'urbanisme, l'action n'en figure pas moins comme une composante centrale, toutes traditions confondues, en tant qu'envisagée notamment sous son aspect organisé, volontaire et collectif. L'aménagement de l'espace et l'urbanisme, en pratique, sont des actions. Il est nécessaire de rappeler, même si cela est communément admis, que l'aménagement en un sens général, couvre

à la fois l'acte d'aménager en lui-même, et plus loin, le résultat que produit cette action, autrement dit le champ de la pratique, mais encore, la discipline scientifique ou l'ensemble des recherches théoriques qui prévalent à ces actions. Cette caractérisation dans le champ de l'action n'est pas totalement neutre, pas plus qu'au cours de l'évolution des conceptions de l'aménagement-urbanisme elle fût toujours évidente, puisqu'à travers cette inscription paradigmatique, celle de l'action, c'est finalement le statut de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme comme science qui fut, et reste encore en jeu. Rappelons simplement qu'aux fondements de l'aménagement, sans entrer plus avant dans les débats quant à la paternité du vocable urbanisme², la discipline visait le statut de science autonome. Par autonomie, on entend dans ce cas l'enjeu premier – d'autant plus pour une science naissante – sur lequel se fonde la légitimité du savoir scientifique. À savoir, ce qui définit une science, c'est-à-dire, d'abord l'existence d'un objet théorique propre, lui-même suscité par un besoin de connaissance d'une partie du réel ; l'objet scientifique d'une discipline étant dès lors constitué par l'ensemble conceptuel construit pour rendre compte de la pluralité des objets réels que ladite science est censée analyser.

En l'occurrence, en ce qui concerne l'aménagement des espaces et l'urbanisme, le caractère scientifique se voyait justifié par la découverte de lois propres à un phénomène relativement nouveau et problématique, accompagnant l'essor industriel de l'époque : l'urbanisation³ de nos sociétés. Selon les termes de l'ingénieur catalan Ildefonso Cerda, il fallait découvrir les « principes immuables », les « règles fixes » qui gouvernent le processus de production de l'espace urbain. Dès lors, la « science urbanistique » consisterait à organiser ces règles en un système formant une « théorie générale de l'urbanisation » (Cerda, [1867] 2005). Ce qui est en jeu, pour Ildefonso Cerda, et qu'illustre à bien des égards son ouvrage la *Teoría general de la urbanización* (1867), ce n'est donc pas tant la question pratique, la question de l'activité concrète dont relève l'aménagement de l'espace et en particulier l'urbanisme – bien que Cerda eut lui-même l'occasion d'exercer professionnellement cette activité dans le cadre de ce qui reste sa réalisation principale l'*Ensanche*, le plan d'extension de Barcelone (1858) – mais bien davantage la question théorique, celle qui consiste en connaissances abstraites, théoriques et spéculatives. À savoir, comment déterminer modèles et méthodes, de portée suffisamment générale, pour que, s'extrayant de la contingence des situations particulières, ces derniers puissent figurer comme une réponse systématique aux problèmes que posait alors l'urbanisation rapide des sociétés en voie d'industrialisation dans toute l'Europe. D'ailleurs, l'*Ensanche* ne demeurait qu'un cas exemplaire aux yeux de Cerda, l'autorisant à valider ses

² Nous retiendrons simplement que l'ingénieur catalan Ildefonso Cerda fut le premier à proposer une *Théorie générale de l'urbanisation* (publiée en 1867 et traduite en français seulement en 1979), et ainsi à « revendiquer un statut scientifique pour l'*urbanización* » (Merlin, 1991 : 35).

³ Ildefonso Cerda est considéré comme l'inventeur, dans le sens moderne, du terme « urbanisation » ([1867] 2005, voir *Introduction*). Confronté à l'essor croissant de la population de la cité barcelonaise, accompagnant le formidable développement technique et économique que constitue en cette période – le début du XIX^e siècle – la révolution industrielle, et confronté aux maux que cet accroissement démographique sans précédent engendre, problèmes d'hygiène, baisse de la durée de vie moyenne, et nombreux problèmes sociaux, la cause en est patente pour Cerda, physique, elle réside dans l'inadaptation de la forme de la cité. Ainsi, Cerda se trouve – dans la lignée du mouvement qui voit la naissance des grandes disciplines scientifiques – dans le besoin de commencer par poser un nom sur cette dynamique – pourtant déjà millénaire –, avant d'en conduire l'étude et ainsi de mettre fin aux dysfonctionnements de son époque. Ceci explique que tout à la fois, le terme choisi par Cerda pour désigner cette dynamique ancienne par laquelle l'humain tend à organiser par regroupements son espace habité, regroupements plus ou moins importants selon les époques, se confond littéralement avec le principe normatif de l'action qui tend à organiser les dits regroupements dans le sens d'un accroissement de la qualité de vie. D'ailleurs, comme le note Antonio Lopez de Aberasturi, on voit que Cerda « utilise le même terme pour désigner la discipline que l'on appelle aujourd'hui urbanisme et le processus d'urbanisation (étudié par la géographie urbaine). Sans doute cette assimilation tient-elle au fait que, pour Cerda, c'est l'analyse du processus qui lui livre les principes de l'urbanisme, discipline scientifique » (Cerda, [1867] 2005 : 81).

hypothèses théoriques. « Ma proposition demeurerait encore incomplète tant que manquait ce qui m'apparaissait comme l'objet principal de mon entreprise, l'étude de l'extension et de la "réforme" de Barcelone. Cette étude devait être considérée comme un exemple d'application des principes et préceptes proclamés et enseignés par la science et réduits par l'art à des règles pratiques » (Cerda, [1867] 2005 : 78). L'urbaniste catalan mit ainsi l'expérimentation barcelonaise au service d'une connaissance spéculative qui constituerait la science de l'aménagement urbain. Cette ambition théorique impliquait notamment que la démarche adoptée, par Cerda entre autres, se fonde sur les principes de la connaissance rationnelle (Merlin, 1991). L'analogie des sciences naturelles, de la biologie à l'anatomie des villes et des sociétés, et celle du médecin pour l'« urbanisateur », est donc très présente chez Cerda. Selon la méthode cartésienne, découpant les problèmes complexes en de multiples sous-problèmes, pour trouver « le germe actif de la grave maladie qui ronge les entrailles de l'humanité », il aura donc fallu « disséquer », pour « acquérir une connaissance exacte des principes de la science urbanisatrice » (Cerda, [1867] 2005 : 78). La technique n'est donc pas totalement mise de côté non plus, ou plus exactement, dans cette incessante tension en aménagement-urbanisme entre théorie et empirie, entre théorie et pratique, elle trouve sa place chez Cerda, soit parallèlement à la science, relativement aux principes méthodologiques nécessaires à la collecte des données de la modélisation – principalement la méthode statistique –, soit après elle, comme ensemble de moyens orientés pour la mise en œuvre pratique des principes théoriques. Dans ce dernier sens, la technique est pour Cerda, un médiateur de l'intention vers l'action. « Il me fallait réduire la rigidité des principes théoriques, leur donner une souplesse qui les rendît utilisables au moyen de règles pratiques et qui préparât ainsi la voie de transition [...]. Tel est l'objet de la troisième partie, consacrée à la technique » (Cerda, [1867] 2005 : 78). Il s'agit non seulement par la technique, selon Cerda, de rendre possible l'application des principes théoriques, mais aussi d'adoucir une vérité éclatante. « Les grandes vérités spéculatives offensent le plus souvent par l'excès de leur éclat. Il est nécessaire de les réduire à des dimensions qui permettent à n'importe qui de les contempler et de les approcher sans répugnance. Pour cette raison, parallèlement à la science, et après elle, vient l'art qui la rend réalisable » (Cerda, [1867] 2005 : 78). Autrement dit, dans un premier temps, la technique permet de traduire en actes une pensée sous couvert de neutralité. L'activité technicienne ne prend pas ici en compte la valeur des fins qui sont visées, elle n'est référée qu'à la seule valeur de l'efficacité de son action. Elle n'est qu'une raison opérante. Seulement, la pure instrumentalité ne fait pas longtemps illusion, la technique apparaissant dans un second temps sous les traits d'un procédé rhétorique – non sans une certaine forme de duplicité quant à son usage d'ailleurs lorsque celle-ci « vient à servir de paravent au pouvoir réel » (Castoriadis, 2008). Ainsi, dès Cerda, la dimension pratique de l'aménagement, celle qui consiste à retenir, entre autres critères, cette dimension relative à l'action, figure en bonne place dans la définition qu'il donne de l'urbanisation : « ce terme désigne l'ensemble des actions tendant à grouper les constructions et à régulariser leur fonctionnement comme l'ensemble de principes, doctrines et règles qu'il faut appliquer pour que les constructions et leur groupement, loin de réprimer, d'affaiblir et de corrompre les facultés physiques, morales et intellectuelles de l'homme social, contribuent à favoriser son développement ainsi qu'à accroître le bien-être individuel et le bonheur public » (Cerda, [1867] 2005 : 81). Cependant, dans cette définition de l'urbanisme, en tant qu'« ensemble d'actions », la pratique se confond non seulement avec la technique, se coulant ainsi dans la matrice technicienne et n'ayant plus dès lors pour seule valeur que l'efficacité de son action, mais elle est également entièrement mise au service de la théorie – objectif premier et principal de la science urbanistique –, et de l'ensemble des principes, doctrines et règles de l'urbanisation. Certes, s'il n'est pas faux de concevoir que la technique est en rapport étroit avec l'action, pour ainsi dire elle appartient au domaine de l'action et donc aussi à l'acteur (Lévy *in* Lévy & Lussault, 2003 :

895), elle ne saurait néanmoins totalement se confondre avec la pratique. Comme le notait Aristote, la technique diffère de la *praxis* en ce que sa fin, contrairement à la pratique, est un résultat existant indépendamment de l'activité qui l'a fait naître et valant aussi plus qu'elle. L'ensemble des actions dont il est question pour l'aménagement des espaces et l'urbanisme, n'est donc implicitement vu, par Ildefonso Cerda, que comme l'ensemble des moyens techniquement dirigés vers un but. De sorte que, peu de place est réellement faite, dans cette pensée fondatrice de l'urbanisme, à l'étude de l'aménagement des espaces en tant que pratique, la « *praxis* aménagiste », en tant que principalement définie par le déroulement de cette action. C'est donc tout un pan de l'action qui est ignoré, à savoir la manière dont celle-ci modifie l'acteur lui-même et modifie son action en retour, et non pas simplement et uniquement en tant que ce qu'elle produit ou ce qu'elle justifie, lorsque les fins sont utilisées pour justifier les moyens.

En faisant ces quelques remarques à propos de la conception de l'urbanisme que nous proposait Cerda dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, il ne s'agit pas tant de porter un jugement rétrospectif sur la démarche de l'ingénieur-urbaniste catalan, que de rapporter le constat, s'il était encore nécessaire, de l'orientation scientifique des fondements de l'urbanisme. Celle qui visait, comme le note Françoise Choay, pour la première fois dans l'histoire, à théoriser l'organisation spatiale en donnant « un statut scientifique à la création et à l'aménagement des villes, conçus comme ressortissant à une discipline autonome, à part entière » (Choay *in* Merlin & Choay, [1988] 1996 : 823). Pour autant, l'affirmation de l'aménagement comme science, comme le remarque Nadia Arab, n'est pas sans favoriser l'émergence de tensions entre « ces deux pôles fondateurs – une science de l'aménagement, une discipline opérationnelle de la forme urbaine » (Arab, 2004 : 9), qui déjà étaient manifestes dès les débuts de l'urbanisme scientifique : entre théorie et empirie, entre théorie et technique, ou encore, entre théorie et pratique. Une tension que l'historienne de la pensée urbanistique, Françoise Choay, dans son entreprise de reconstruction des modèles de l'urbanisme (1965), attribue aussi bien aux modèles « progressistes », auxquels se rattache le projet cerdien, qu'à la tradition « culturaliste » qui naîtra plus tard en opposition aux idées purement fonctionnalistes du progressisme. À la suite d'Ildefonso Cerda, les recherches en matière d'urbanisation et d'aménagement des espaces urbains ont toutes fondées « identiquement leurs propositions d'organisation spatiale des villes sur des "théories" à prétention scientifique » (Choay *in* Merlin & Choay, [1988] 1996 : 819). Lorsque les premières théories de l'urbanisme se trouvent ainsi confortées par un contexte historique, économique, politique, social, et pour ainsi dire guidées par le triomphe définitif du machinisme industriel et l'idée de progrès qui l'accompagne, c'est la recherche naissante dans le champ de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme qui, toute entière, met en valeur, y compris dans la diversité de ses contributions, son caractère scientifique. Cette valorisation de la théorie est d'ailleurs observable dans les autres domaines qui composent la vie sociale à cette époque de la modernité. Qu'il s'agisse du projet cerdien, ou d'autres qui le suivront pendant plus d'un siècle, leur émergence n'est pas contingente, « elle est indissociable de la révolution industrielle, perçue à la fois dans ses effets immédiats sur le milieu urbain et comme mutation historique » (Choay *in* Merlin & Choay, [1988] 1996 : 818). Par ailleurs, que ces projets théoriques s'inscrivent en continuité ou en rupture vis-à-vis du progrès technique, autrement dit, qu'ils ressortissent de « modèles progressistes » valorisant la technique au service des applications scientifiques, ou qu'ils ressortissent de « modèles culturalistes » mettant en avant la qualité esthétique, *l'art de bâtir les villes*⁴, ou encore de modèles dits « naturalistes », privilégiant l'attention aux problématiques sociétales que génère la production ou la transformation

⁴ En référence à l'ouvrage emblématique de cette opposition à l'application des principes progressistes en urbanisme, le traité de Camillo Sitte sur *L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques* ([1880] 1996).

d'espaces habités, l'on voit bien que ces modèles toujours se réfèrent à un système idéologique historiquement dominant.

Dans le prolongement de ce qui vient d'être brièvement mis en exergue à travers la volonté d'affirmer, dès les fondements de l'urbanisme, son statut de science autonome, ainsi qu'il l'était également sous-entendu pour ce qui concernait plus largement l'aménagement des espaces, il faut cependant noter la difficulté pour asseoir un ensemble de principes théoriques propres à l'urbanisation des espaces, tant ceux-ci se révèlent invariablement dépendre de la conjoncture historique ; de la contingence de situations économiques, sociales, politiques, particulières et donc difficilement généralisables à l'ensemble des systèmes habités. D'où rapidement, le constat rapporté par Françoise Choay (1965), d'oppositions point par point entre les différents modèles idéologiques d'aménagement de l'espace et d'urbanisme. Les modèles aussitôt mis en œuvre, il aura fallu attendre presque un siècle, autrement dit les années 1960, pour que le recul historique aidant – et c'est la raison principale de ce revirement selon Françoise Choay – « la mise en perspective des applications et des réalisations de l'urbanisme à une échelle conséquente, pour que soient mis en question le statut scientifique de l'urbanisme et sa qualité de discipline autonome et utilitaire » (Choay *in* Merlin & Choay, [1988] 1996 : 819). À la suite des nombreuses théories qu'avait pu susciter la science de l'aménagement et de l'urbanisme, dans sa conception moderne, pour une large part décrites par Françoise Choay (1965), l'on assiste, avec l'essoufflement idéologique, à la montée d'une certaine insatisfaction, que rapporte Pierre Merlin dès le début des années 1990, quant à la connaissance et à la reconnaissance des activités pratiques engagées dans la réalisation de cette action. En effet, si l'aménagement des espaces urbains, en tant que discipline, a ambitionné depuis sa genèse de se distinguer « des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique et par sa prétention scientifique » (Choay, 1965 : 8), en même temps celui-ci semble avoir oublié, qu'à côté de l'effort de modélisation, il existe également « un champ professionnel qui a rapidement pris une dimension concrète et focalisé des enjeux importants » (Merlin, 1991 : 3). Un champ professionnel dont le seul enjeu ne peut se cantonner à la vision simpliste d'une technicité uniquement envisagée sous son aspect instrumental nécessaire à la réalisation des principes des théoriciens ; la pratique urbanistique étant alors vue essentiellement comme une sorte de procédé rhétoricien, technique oratoire, au service d'une vérité théorique éclatante mais difficilement acceptée ou acceptable, ou encore, la pratique uniquement vue sous l'angle technique, comme pure instrumentalité, pour la réalisation concrète d'exercices spéculatifs et théoriques. Le point de vue théorique, qui d'abord a semblé s'imposer, n'en est pas moins toujours demeuré dépendant d'une seconde acception de l'aménagement et de l'urbanisme, celle qui renvoie à sa dimension opérationnelle – à l'action d'un pouvoir, à un acte ou une série d'actes (matériels ou intellectuels) supposant réflexion et combinaison de moyens en vue d'obtenir un résultat déterminé. Aussi, peu à peu, aidée en cela par les déconvenues répétées des multiples tentatives de mise en pratique de ces modèles et de ces théories, cette seconde acception gagne en importance. Suffisamment pour qu'aujourd'hui elle semble s'imposer comme une conception, sinon renouvelée du moins élargie, de l'aménagement de l'espace et l'urbanisme. Discipline qui toujours revendique son caractère scientifique, mais lequel dépendrait moins d'un effort de modélisation et de théorisation d'ordre général et autonome, qu'il ne relèverait d'une connaissance fine d'« un champ d'action, pluridisciplinaire par essence » (Merlin, 1991 : 4).

Cette tendance, on la constate notamment lorsqu'en remontant le temps, et les entreprises de définition, autrement dit, en retraçant la perception qu'en ont eu les principaux contributeurs à la formalisation de cette discipline, on s'aperçoit que ceux-ci ne confèrent pas tous le même statut à l'aménagement et à l'urbanisme et, en particulier, n'attribuent pas le même rôle à

l'analyse de son action. Pourtant, qu'il s'agisse des efforts les plus anciens ou les plus récents pour définir ce qu'est l'aménagement de l'espace et l'urbanisme, le critère de l'action est celui qui apparaît implicitement ou explicitement le mieux partagé, et ce malgré la difficulté rencontrée dans ces exercices de définition. Difficulté qu'illustre par ailleurs la diversité de ces tentatives. Au gré des époques historiques, des contextes politiques, l'orientation de ces définitions, selon qu'elles ont visé une détermination exhaustive des limites du concept d'aménagement – visée intégratrice et disciplinaire (Martouzet, 2002) – ou qu'elles ont pris parti pour un point de vue plus politique – décentralisation industrielle, ordonnancement du territoire – ou plus économique – organisation de l'espace économique, mise en valeur des zones sous-développées du territoire – montre comme principal trait de l'aménagement, au-delà de la stricte détermination de l'orientation que doit suivre son action, autrement dit de ses fins et des moyens d'y parvenir, le caractère même de l'action. L'action apparaît néanmoins, selon les périodes, plus ou moins fortement tributaire des modèles idéologiques dominants. Ce sont, selon Denis Martouzet, des définitions de l'aménagement et de l'urbanisme à caractère téléologique (Martouzet, 2002a). Celles qui s'inscrivent dans le cadre de la réalisation d'une fin précise qu'elles édictent, qu'elles prescrivent. Avec pour conséquence, un intérêt moindre porté à la dimension pratique de l'aménagement, laquelle ressort comme moins problématique face aux enjeux théoriques. Forcément, dans ce cadre téléologique, l'ordre conséquentialiste⁵ s'impose à l'action d'aménager l'espace, puisque celle-ci consiste en ce que, pour qu'un certain nombre d'objectifs soient réalisés, pour qu'un certain nombre de conséquences préalablement anticipées soient réalisées, il suffise selon un principe instrumentaliste⁶ de déployer un ensemble de moyens adéquats. Autrement dit, la pratique qui s'inscrit dans le cadre de l'action rationnelle en son sens conséquentialiste et utilitariste⁷ ne semble guère poser de problème à l'aménagement. Plus récemment, l'on assiste à l'évolution de ces entreprises de définition, que l'on assimile entre autres à une évolution plus générale de la conception même de l'aménagement et de l'urbanisme, sans que pour autant ce mouvement d'inflexion s'affirme de manière tranchée. Bien

⁵ Le principe « conséquentialiste » est une des premières conditions, avec l'« instrumentalisme », de la conception classique de la rationalité pratique. Ce principe, initialement formulé par Hobbes dans le *Léviathan* ([1651] 2004), prévoit que l'enchaînement des pensées qui mène à l'action volontaire anticipe les conséquences de l'action. C'est donc par l'anticipation des conséquences que le mouvement, l'action, a lieu. Ce principe, selon lequel l'action rationnelle est le produit d'un agent qui sélectionne une action en fonction de ses conséquences anticipées, constitue dès lors la clé de voûte des modèles de l'action rationnelle. Le conséquentialisme est donc une conception téléologique de l'action rationnelle, dans la mesure où il spécifie que l'action est la poursuite d'une fin et que c'est relativement à l'atteinte de cette fin que la rationalité doit être évaluée.

⁶ Directement en lien avec la conception « conséquentialiste » de la rationalité pratique, l'« instrumentalisme » est, toujours selon Hobbes ([1651] 2004), un principe de la raison qui fait de cette dernière essentiellement un calcul. L'instrumentalisme est cette faculté de la raison qui permet à l'agent d'atteindre les fins de l'action qui n'ont pas été fixées par la raison elle-même, mais par un calcul selon le critère d'évaluation conséquentialiste retenu. L'instrumentalisme est donc cette conception de la raison, comme analogue à une forme de calcul parfois complexe et abstrait, voué à estimer le bien fondé de l'action en fonction de l'anticipation de ses conséquences, et ainsi sélectionner les meilleurs moyens pour y parvenir. Ce second principe « instrumentaliste » de la raison, rejoint le premier principe « conséquentialiste », sur l'aspect téléologique de l'action rationnelle.

⁷ Conformément à ce qui vient d'être énoncé, l'« utilitarisme » est une espèce de conséquentialisme, qui consiste à évaluer le bien fondé d'une action selon une échelle de valeur unique ; à savoir son utilité. Comme nous venons de le voir, une prise de décision qui suit le principe conséquentialiste doit non seulement être en mesure d'anticiper les conséquences de l'action, mais aussi disposer d'un critère lui permettant d'évaluer, sur le mode de la raison instrumentale, autrement dit par le calcul, le bien fondé d'une action. Ce critère peut être de différentes natures, selon le type de conséquentialisme : ce peut être la propension des actions à apporter le bonheur (selon l'*eudémonisme* d'Aristote), le plaisir (selon l'*hédonisme* d'Épicure ou de Platon), ou encore, dans un dernier mouvement, celui de l'utilité (selon l'*utilitarisme* de Jérémy Bentham ou de John Stuart Mill). Selon Jérémy Bentham et John Stuart Mill, l'utilité est donc un étalon de mesure du bonheur global de l'individu, lequel subsume en une dimension unique l'immense variété des plaisirs et des douleurs. L'*homo œconomicus* est un modèle de l'agent, formalisé par la théorie de la décision, des jeux et du marché, qui obéit à ce principe « utilitariste » de l'action rationnelle. Dans ce cadre, l'utilité, dénommée *cardinale* par les économistes, y est donc vue comme une valeur objective et mesurable, la projection de l'intensité causale réelle ou anticipée des plaisirs ou des douleurs.

souvent les deux dimensions théoriques et pratiques sont toujours présentes mais selon des rapports qui varient. La dimension de l'action devient plus importante et les définitions de l'aménagement et de l'urbanisme prennent désormais un caractère ontologique (Martouzet, 2002a), c'est-à-dire qu'elles semblent davantage s'interroger sur ce qu'est l'aménagement, plus que sur ce qu'il doit ou devrait être. Dès lors, conformément aux expressions les plus usitées, l'aménagement est une action qui, d'une manière moins précise, « tend », « recherche », mais en même temps une activité qui apparaît davantage centrée sur les aspects pratiques : une action volontaire, intentionnelle, une action délibérée, réfléchie, rationnelle, une action coordonnée, collective. Dès lors, le critère de l'action, que nous jugions pour caractéristique évidente de l'aménagement en commençant, nous apparaît tout compte fait sous un jour plus nuancé qu'il n'y paraissait de prime abord, et au moins à travers la succession des entreprises de définition de l'aménagement et de l'urbanisme, inscrite dans une tension permanente entre théories et pratiques. À tel point d'ailleurs, souligne Jean-Paul Lacaze ([1990] 2007), que cette opposition classique entre théorie et pratique tend à être considérée comme un point particulier de ce champ d'action. Un point particulier qui, sans aucun doute, contribue plus que d'autres à ce que l'aménagement « se révèle complexe [et] ne se laisse pas enfermer aisément dans une logique scientifique ou professionnelle interne » (Lacaze, [1990] 2007 : 3).

Le statut de l'action, à l'image du domaine de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, et de l'évolution historique de ses conceptions, peut donc être abordé de bien des manières différentes : « décrire des réalisations, critiquer les pratiques courantes en suggérant des réformes politiques ou administratives, voire inventer, comme le faisaient les utopistes du XIX^{ème} siècle, des sociétés parfaites habitant dans des villes idéales » (Lacaze, [1990] 2007 : 3). Pour ce travail nous retiendrons comme caractère principal de l'approche développée, dans le même mouvement que celui qui trace le passage d'une conception téléologique à une conception ontologique de l'aménagement, dans le même mouvement que le passage d'un urbanisme de modèles à un urbanisme de pratiques, un intérêt renouvelé pour la question de l'action.

2. L'aménagement de l'espace et l'urbanisme : théorie et pratique

Avant tout, il ne nous semble pas inutile de souligner d'ores et déjà plusieurs aspects sinon problématiques, du moins relatifs à ce que l'utilisation du terme « pratique » implique lorsque celui-ci est utilisé à dessein pour qualifier ce que sont l'aménagement des espaces et l'urbanisme. À commencer par la justification du terme lui-même, en certains cas contesté au profit du terme *praxis*, bien que ce dernier reste relativement peu utilisé en langue française – contrairement aux traditions germanophones ou anglophones dans lesquelles il s'emploie couramment lorsqu'il s'agit de décrire l'activité d'aménager. Le terme *praxis* vient du grec, langue dans laquelle il signifie aussi bien l'activité, activité préparatoire à l'acte, l'intention, la délibération, la réflexion, que l'action, le passage à l'acte lui-même. C'est par ailleurs, comme on le sait, un concept politique important, notamment de la pensée marxiste, de son « matérialisme » et de son « action historique », ainsi qu'auparavant il le fut de l'idéalisme hégélien. Bien qu'inévitablement cette dimension politique renvoie à la conception philosophique de l'articulation entre les termes théorie et pratique⁸, nous commencerons en-

⁸ La *praxis* marxiste, autrement dit la conception de la *praxis* selon l'idéologie politique que fonde Marx, revient à une forme de renversement entre les deux pôles de la théorie et de la pratique, et un rapprochement étroit de la pratique et de la politique. La *praxis* est alors conçue, souligne Éric Weil (2004), comme de la théorie en acte ; la théorie seule étant envisagée comme la conscience que l'action prend de sa nature et de sa situation historique. Aussi, la théorie selon Marx « ne se contente pas de comprendre le monde, comme c'était le cas de la philosophie de Hegel, elle veut le transformer, comme elle devait le faire aux yeux de Kant, avec cette différence que le sujet de l'action (action sur soi-

deçà de cet enjeu, pour nous focaliser sur l'interprétation d'abord d'inspiration aristotélicienne, puis kantienne, qui unit les éléments pragmatiques à des facteurs théoriques.

Il apparaîtra de la sorte que le terme *praxis* permet de dépasser cette distinction absolue entre théorie et pratique, contenue dans l'usage du terme « pratique » opposé par définition à l'activité de théorisation. Aussi, contrairement à ce que laisse penser l'usage des termes pratique ou *praxis* lorsqu'employés pour définir de manière désormais classique l'aménagement des espaces comme « l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art) » (Merlin, 2002 : 1), il est évident que l'ensemble des règles qui forment la ou les théories de l'aménagement, de l'urbanisme, ne s'opposent pas à la réalisation pratique de ces actions – au contraire, celles-ci se nourrissent et s'enrichissent mutuellement. Ce problème de l'articulation et du partage des rôles entre théorie et pratique n'est certes pas nouveau, puisqu'Aristote posait déjà, et résolvait par là-même, le principal problème éthique de l'union de ces deux voies en apparence divergentes, en une troisième, celle du bien comme fin dernière. À tel point d'ailleurs, que les termes de ce triptyque, théorie, pratique et bien, figurent les premières lignes de ce qu'il est devenu fréquent de considérer comme la première théorie de l'action, *l'Éthique à Nicomaque* : « tout art (*tekhné*) et toute règle de l'art (*methodos*), et pareillement toute action (*praxis*) et toute règle d'action (*proairesis*), visent, à ce qu'il semble, quelque bien » (Aristote, 1992 : I). Ainsi on crédite Aristote non seulement de la première enquête approfondie sur la nature du raisonnement, mais aussi de l'endossement d'une thèse majeure concernant son objet : la prémisse du bien. Dans tout raisonnement, selon Aristote, il y a ce qu'il appelle une prémisse du bien, qui nous donne la fin à atteindre. Dès lors, pour Aristote, en pratique on ne raisonne pas, on ne délibère pas, sur les fins de l'action mais plutôt sur les moyens d'y parvenir. C'est d'ailleurs dans ce sens que le Stagirite introduit la notion de « syllogisme pratique », plus connue comme la forme classique du « raisonnement pratique ». Le syllogisme pratique est donc ce raisonnement qui a pour prémisse une proposition énonçant la fin que se propose d'atteindre l'agent, et qui doit nous permettre d'agir, nous donner, après délibération sur les moyens, des raisons pour cela. C'est le fondement de l'action, ce qui fait que nos actions, comme nos croyances, sont justifiées. Nous avons des raisons d'agir, comme nous avons des raisons de croire, et celles-ci peuvent être données sous la forme d'enchaînements de propositions, ce qui constitue un raisonnement. Pour ce qui est de nos raisons de croire, de même, cet enchaînement de propositions peut être donné sous la forme d'un raisonnement. Seulement, pour Aristote, nous devons distinguer ce qu'il appelle le « raisonnement théorique », celui qui nous fait délibérer sur les fins de l'action, du « raisonnement pratique », celui qui nous fait délibérer sur les moyens et oriente ainsi notre action. Chez Aristote, il existe une distinction entre théorie et pratique, mais celle-ci ne se réduit pas tant au problème de leur substance, comme Platon l'avait prétendu, mais plutôt à un problème lié à leur forme. Ainsi il apparaît qu'entre théorie et pratique ce ne sont pas les mêmes activités ni les mêmes fins qui sont visées. « Tantôt ce sont des activités qui se déploient pour elles-mêmes ; d'autres fois, en plus de ces activités, il résulte des actes. Dans le cas où on constate certaines fins, en plus des actes, les résultats de l'action se trouvent être naturellement plus importants que les activités » (Aristote, 1992 : I, 2).

Comme le faisait remarquer Emmanuel Kant à propos de la prétendue contradiction des intérêts de la théorie et de la pratique – auquel il consacre sa réflexion dans un essai *Sur l'expression courante* : « il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien » ([1793] 1996) – on appelle théorie un ensemble de règles pratiques, auxquelles l'on confère « à titre de principes, une certaine généralité, en faisant abstraction d'une multitude de conditions qui

même comme sur le monde) n'est plus l'individu moral ni l'espèce, mais le groupe objectivement sans intérêt particulier et ainsi appelé à réaliser l'universalité » (Weil, 2004).

pourtant ont nécessairement de l'influence sur leur application » (Kant, [1793] 1996 : 27). De même qu' « inversement, on ne donne pas le nom de *pratique* à n'importe quelle occupation, mais seulement à la réalisation d'une fin, quand on considère qu'y sont observés certains principes de conduite représentés dans leur généralité » (Kant, [1793] 1996 : 27). Il est donc manifeste qu'entre théorie et pratique il y a des liens, autant qu'il est patent que pour que ce passage soit rendu possible il faille quelque chose, un « intermédiaire » dira Kant. « Il faut, en effet, qu'au concept de l'entendement qui contient la règle, s'ajoute un acte de la faculté de juger par lequel le praticien discerne si quelque chose est ou non le cas qui tombe sous la règle » (Kant, [1793] 1996 : 27). Ce qu'indiquent bien Françoise Choay et Pierre Merlin dans leur *Dictionnaire de l'urbanisme* lorsqu'ils notent concernant l'urbanisme comme l'aménagement : « ils sont aussi une pratique, c'est-à-dire exercice d'application, d'exécution, manière de faire, usage, confrontation aux réalités, hésitation [d'où] naît l'expérience plus que la connaissance » (Choay & Merlin, [1988] 1996). Dès lors, il semble que le problème, s'il en est un, entre pratique et théorie, ne se situe pas tant dans la soi-disant indépendance ou irréductibilité de l'une à l'autre, mais bien davantage dans le passage, la transposition des enseignements ou des idées, toujours problématiques : la faculté de juger, l'expérience, la connaissance pratique, la sensation, la perception, le vécu.

Lorsque s'exerce ce passage de la pratique à la théorie, ou de la théorie à la pratique, il faut noter qu'il n'est cependant pas rare que des erreurs se manifestent. L'activité théorique n'en demeure pas moins utile. La théorie est seulement incomplète, et nécessite pour être appliquée d'être parachevée à force de nouveaux essais et de nouvelles expériences. Ce n'est donc pas tant la faute de la théorie si elle n'a, en certains cas, que peu de valeur en pratique. Cela vient contrairement à ce que laisse entendre l'expression « c'est bon en théorie, mais non en pratique », contre laquelle s'élève Kant, « de ce qu'il n'y avait *pas assez* de théorie ; il manquait celle que l'homme aurait dû apprendre de l'expérience, et qui est la véritable théorie, quand même il ne serait pas en état de se la donner lui-même et de l'exposer systématiquement » (Kant, [1793] 1996 : 28). À ce stade de l'exposé, il est clair que pratique et théorie sont tout simplement inséparables, s'enrichissant mutuellement, de l'expérience et de la faculté de juger propres à l'individu, et qu'il est tout simplement faux ou absurde de dire que ce qui est vrai en théorie ne vaut rien en pratique ou encore que c'est très beau en théorie mais qu'en réalité il en est autrement. Car une théorie qui est fautive en pratique n'est tout simplement pas une théorie. Il faut alors lui reprocher non pas d'être une théorie, comme cela est souvent le cas, encore aujourd'hui – mépris courant devenu dans son expression même péjorative et contre lequel Kant se battait déjà – mais de n'être pas assez une théorie, de tout simplement manquer son accord à la pratique. L'accord de la théorie et de la pratique requiert donc toujours plus, et non moins, de théorie. Ce qui conduisit Kant à conclure sur le jugement suivant et sans appel : « personne ne peut donc se donner pour praticien versé dans une science et mépriser la théorie, sans montrer simplement qu'il est ignorant dans sa partie, puisqu'il croit qu'on peut aller plus loin que la théorie le permet, en faisant par tâtonnements des essais et des expériences sans rassembler certains principes (qui constituent proprement ce qu'on appelle théorie), et sans s'être représenté son travail comme un tout (qui, si l'on procède méthodiquement, prend le nom de système) » (Kant, [1793] 1996 : 28).

Néanmoins, l'interprétation kantienne de la dialectique pratique-théorie ne nous semble pas recouvrir l'ensemble des cas de figures qui concrètement se posent lorsque l'on évoque la fameuse expression, « c'est bon en théorie mais non en pratique ». Car à la faculté de juger de l'individu, il faut reconnaître la possibilité de se tromper, de s'illusionner, de produire une fautive conscience de la réalité, d'y adhérer et ainsi de produire à partir d'un ensemble de principes

pratiques, une théorie fausse. Aussi, pour bien comprendre la portée de la réflexion kantienne, il faut distinguer un sens strict et un sens général à chacun des termes pratique et théorie, comme le fait Kant, ainsi qu'il faut souligner la dimension morale de cette réflexion. « Théorie », au sens strict, désigne une connaissance empirique ou, pour reprendre les termes de Kant, une connaissance *a priori*, et au sens général, une pensée, qu'elle soit ou non une connaissance. Quant à « pratique », au sens strict – sens dans lequel l'emploie Kant –, le terme désigne une procédure, le fait de suivre une règle d'action, tandis qu'au sens général, il désigne toute forme d'action. Partant, il n'est pas tenable en effet, comme le suggère Kant, de maintenir une quelconque distinction entre pratique et théorique. Car si l'on prend la pratique dans un sens strict, autrement dit au sens moral de règle d'action, il n'est pas évident de distinguer si une idée, théorique au sens général, telle que l'idée de liberté ou de devoir pour emprunter des thèmes chers à la philosophie, n'est pas davantage pratique, tellement ces idées n'ont de sens qu'en tant qu'ils fondent notre action. Qu'il s'agisse d'une activité théorique au sens de la *sophia* (ou *théôria*) platonicienne, vertu par excellence de la connaissance théorique, autrement dit de l'activité théorique au sens strict, ou qu'il s'agisse de l'activité théorique au sens de la *phronêsis* aristotélicienne, c'est-à-dire un savoir moral constitué pour l'action, les deux domaines n'en sont pas moins étroitement liés et dépendants de la pratique, sans laquelle ils ne pourraient d'ailleurs exister comme le note Éric Weil : « étant donné que toute théorie est œuvre humaine et donc une forme d'action qui transforme un donné, celui-ci ne serait-il que l'homme pensant lui-même, un rapport s'établit dans lequel la pratique influe sur la théorie, de même que celle-ci agit sur celle-là » (Weil, 2004 : 1).

Il faut cependant noter une première inflexion majeure dans le rapport entre les termes théorie et pratique avec l'avènement du « paradigme rationaliste » au sens où Descartes en trace les principales lignes dans son *Discours de la Méthode, pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences* (1637 [2002]). Celui-ci vient confirmer l'intérêt du concept globalisant de *praxis*, mais en même temps, limite dans une certaine mesure la portée de la dimension théorique de l'action pratique. Le concept de théorie change de signification avec le tournant que constitue l'avènement de la « science nouvelle » (Vico, [1708] 1981). Avec la science expérimentale, la théorie est renforcée dans le sens strict de la connaissance empirique, et se rapproche encore davantage de la pratique. L'intention platonico-aristotélicienne ne change pas dans le fond, il s'agit toujours, remarque Éric Weil (2004), de déceler dans le flux des sensations et des observations immédiates la possibilité de l'immuable qui le sous-tend et qui le rend compréhensible et saisissable, mais la méthode mise en œuvre pour cela change radicalement. « Il ne s'agit plus de découvrir des objets stables, des idées ou des formes, mais des relations observables et mesurables, c'est-à-dire mathématisables et ainsi objectives, vérifiables par tous ceux qui en veulent prendre la peine » (Weil, 2004 : 4). Dans cette nouvelle instruction de la connaissance, la pratique fait désormais partie intégrante, non de la théorie au sens de la *théôria*, mais de son progrès, car elle agit autant sur elle qu'elle la sert. « Le calcul, rendu concrètement applicable par la pratique, s'empare de la technique non scientifique pour la transformer en la faisant avancer par une prise de conscience des conditions de son progrès : le monde est devenu celui d'une pratique théorique, d'une théorie pratique, les deux indissolublement unies » (Weil, 2004 : 5). Ce faisant, nous observons avec l'avènement du paradigme rationaliste – figure par essence de la modernité – une stricte réduction et une sorte d'assimilation de la raison pratique, d'un côté à la raison théorique, et de l'autre à la raison technico-scientifique ; autrement dit une réduction de la *praxis* à sa stricte dimension instrumentale.

Dès lors, dans ce monde d'analyse mathématique où les hommes ne doivent, selon la méthode cartésienne, « s'occuper d'aucun objet à propos duquel ils ne puissent obtenir une certitude

égale aux démonstrations de l'arithmétique et de la géométrie » (Vico, [1708] 1981 : 14), il ne subsiste guère de place pour une théorie pure, désintéressée en ce qui concerne ses résultats pratiques. Ce qui, selon Giambattista Vico ou Emmanuel Kant, n'en est pas moins problématique. Aussi, le « pragmatisme » – avant même les débuts de formalisation par Charles S. Peirce, puis William James et John Dewey de la méthode de pensée qui découle de cette attention particulière à la dimension pratique de l'action – était déjà au centre du questionnement kantien entre théorie et pratique. Avec ce nom significatif qui, au sens philosophique, retient la valeur pratique comme critère de la vérité, l'on comprend que « les spéculations des métaphysiciens, que ceux-ci soient dogmatiques ou critiques, sont dénuées de sens, étant donné qu'aucun prolongement concret n'est donné à leurs thèses [et que] seul ce qui influe sur notre façon d'agir compte pour nous, et seul ce que nous pouvons soumettre à notre observation ou à notre expérimentation, à notre praxis est pour nous vrai ou faux » (Weil, 2004 : 5). De telle façon qu'à travers ce mode de pensée, l'on retrouve l'acception que donnait Kant au sens strict de la théorie, un ensemble de règles générales dont l'application dépend des circonstances et qui ne se révèlent que dans l'exécution de l'action, dans la pratique. Aussi la pratique, pour la pragmatique, reste toujours supérieure à la théorie, jusqu'à ce que la théorie ne rattrape éventuellement celle-ci. Cependant, cette doctrine n'enlève rien au problème que posait Kant. Ni même ne saurait entièrement qualifier ce qu'il en est de la *praxis*, telle que nous l'entendons pour l'aménagement de l'espace. Car, il faut, reprenant la distinction kantienne, revenir au premier plan de la théorie, au sens général de la pensée, tant la théorie pratique, pragmatique, n'est au final que l'application de ces pensées. La question ainsi posée est celle du sens. Non pas seulement dans le sens strict d'un « pragmatisme » qui ne reconnaît pour seul critère de vérité la valeur pratique, ni non plus dans le sens limité de la « morale » qui jusqu'alors s'occupait seule de la philosophie de l'action, mais bien plutôt dans le sens praxéologique qui unit les deux à la fois. C'est-à-dire sur le plan de la connaissance pragmatique au sens de l'« anthropologie pratique », telle qu'Emmanuel Kant la définit dans son *Anthropologie du point de vue pragmatique* (1798) : « la connaissance pragmatique de ce que l'homme, en tant qu'être de libre activité, fait ou peut et doit faire de lui-même » (Kant, [1798] 1994 : 16). Il faut retenir par là une définition de l'action d'aménager comme praxéologie de l'aménagement, qui ne se limiterait pas à la seule question de la « bonne action », mais qui ambitionnerait une science portant sur les différentes manières d'agir en aménagement. À savoir comment sont déterminées les fins, les raisons ou les causes de l'action, quelles sont les structures qui possiblement influent sur l'action, quels sont les moyens, les plans, les biais, les systèmes, les structures, qui sont mis en œuvre, mobilisés, ou réalisés pour y parvenir, plus ou moins vite, plus ou moins bien, voire ne pas y parvenir du tout.

Partant du constat de l'impossible séparation des activités théoriques et pratiques, le terme de pratique dans la définition de l'aménagement – pour laquelle l'on identifie à l'aménagement des espaces aussi bien l'aménagement d'un territoire à petite échelle, que l'aménagement à grande échelle, spécifiquement urbain, porté sur les aspects fonctionnels ou bien encore sur les aspects esthétiques de l'espace – doit être entendu au sens de *praxis*. C'est-à-dire entendu comme concept supérieur qui, plutôt que d'opposer et d'exclure l'une de l'autre ces composantes théoriques et pratiques, à la fois unit, dans le sens strict de la conduite de l'action, tout en ménageant l'opposition dialectique, dans le sens général des idées et de l'action, les deux types d'activités auxquelles s'attache la *praxis* : la pratique et la théorie. Dès lors, l'aménagement s'il est principalement une pratique, une *praxis* telle que définie par Pierre Merlin (2002), il est non seulement une action, mais une action qui nourrit et se nourrit de réflexions théoriques. Bref, il est tout à la fois et de manière non exclusive une pratique théorique et une théorie pratique. Autrement dit, si le statut scientifique de l'aménagement n'est pas à proprement parler celui

d'une science, au sens strict d' « un ensemble cohérent de connaissances, obéissant à des lois et (ou) vérifiées par des méthodes expérimentales » (Merlin, 2002 : 29), ni une technique, « un savoir-faire, un ensemble de procédés, de moyens et de méthodes appliqués à une activité » (Merlin, 2002 : 36), ni un art, c'est-à-dire « l'ensemble des procédés, des connaissances et des règles intéressant l'exercice d'une activité ou d'une action, [...] évoquant en outre un idéal de beauté » (Merlin, 2002 : 40), il n'en demeure pas moins dépendant en pratique de l'ensemble de ces activités. Du reste, qui pourrait nier que l'aménagement n'implique pas des éléments relatifs à ces trois ordres. Donc, plutôt que d'opposer systématiquement théorie et pratique, ainsi que de les voir comme des alternatives exclusives, il est possible d'envisager la « *praxis* aménagiste » comme l'enchâssement pratique de ces dimensions nécessairement inclusives, et dès lors d'envisager l'activité de connaissance scientifique des manières d'agir pratiquement, comme une praxéologie, et donc comme la science des différentes manières d'agir volontairement, intentionnellement, dans le cadre d'une action collective, d'une organisation, sur l'espace en vue d'en modifier les attributs. Cette définition que nous retenons à ce stade, nous permettra par la suite d'envisager dans quelle mesure cette *praxis* est influencée, modifiée, modelée par les mécanismes affectifs.

Du reste, lorsqu'il est question de « théorie » en aménagement, il faut avant tout souligner à l'instar des auteurs qui se sont consacrés à l'écriture d'une histoire de l'aménagement (Choay, 1965), la difficulté de positionner et d'entrevoir sur quoi repose ou à quoi s'attache cette théorie spécifiquement urbanistique. Il est évident que les théories de l'aménagement brillent en partie par leur relative absence, tant les concepts qui ont fondé l'aménagement appartiennent pour la plupart à des disciplines proches de l'aménagement, que ce soit la géographie, l'économie, la sociologie, la science politique ou l'architecture, depuis les modèles d'organisation spatiale empruntés aux économistes, de Von Thünen à Christaller, en passant par Launhardt, Weber, ou Lösch, jusqu'aux utopies sociales de Owen ou Fourier, et aux modèles architecturaux et urbanistiques fonctionnalistes de Gropius, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier ou encore aux modèles culturalistes de Sitte ou de Howard. Comme le notent aussi bien Judith I. De Neufville (1983), Scott Campbell et Susan S. Fainstein (2003, 2005) que Françoise Choay (1965) et Pierre Merlin (2002) – un constat valable tant outre-Atlantique que dans la tradition continentale – la théorie de l'aménagement est un sujet d'étude difficile à définir, parce qu'elle relève à la fois d'une variété de domaines, d'échelles spatiales ou temporelles, et donc de disciplines, et que de ce fait, elle n'accepte pas l'imposition de critères ou de conceptions larges et univoques. À l'appui de cette dernière assertion, il n'est d'ailleurs qu'à se tourner vers les praticiens de l'aménagement. Ceux qui aussi bien travaillent au développement économique, à la réalisation de tous types d'infrastructures, aux politiques du logement ou aux politiques sociales spatialisées, ou encore ceux qui travaillent à la gestion, à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement, et enfin ceux qui, de plus en plus, dans le cadre d'opérations d'aménagement intégrées traitent de l'ensemble de ces thématiques à des échelles spatiales spécifiques, comme celle des agglomérations urbaines par exemple. Et de constater que, de tout temps et sous quelques formes institutionnalisées que ce soit, face à la multitude et à la difficulté même de définition de leurs activités, peu de théories englobantes ont été en mesure de répondre de manière satisfaisante à la nécessité de guider leurs actions. Au-delà du constat, il convient d'approfondir cette question de la théorie en aménagement pour mieux comprendre les raisons et les causes de cet état de fait. Il convient pour commencer de revenir sur la distinction entre deux types d'activités (dans les deux sens du terme théorique et pratique) qui historiquement relèvent à la fois des pratiques et des théories de l'aménagement. Activités qui d'ailleurs ont largement contribué à la structuration de la discipline aménagiste tant sur le plan scientifique que professionnel, de l'aménagement du territoire à l'urbanisme, mais qui, en même temps,

produisent une distinction à la fois problématique et symptomatique de la difficulté de concilier en une seule et unique discipline des activités qui relèvent soit plutôt des questions de fond ou de contenu, de substance, soit des questions de forme ou d'instruction, de pratique. D'un côté, il y a donc l'aménagement comme activité qui réside dans l'ordonnancement du procès de l'action, avec des paradigmes et des méthodes connues, de la planification au projet, de la méthode rationnelle à la méthode compréhensive, du paradigme communicationnel au paradigme de la complexité. Et de l'autre côté, il y a l'aménagement comme activité qui tient au contexte et au contenu de l'aménagement, avec des modèles qui diffèrent selon les échelles spatiales et temporelles d'intervention, de l'aménagement du territoire national, à l'aménagement urbain et l'urbanisme. Avec des modèles architecturaux et urbanistiques, aussi différents que la « cité-jardin » d'Ebenezer Howard, l'utopie suburbaine « broadacre city » de Frank Lloyd Wright, le mouvement du « city beautiful » de Daniel Burnham, l'« unité d'habitation » de Le Corbusier, ou plus récemment le « smart growth » ou encore le « new urbanism », pour n'en citer que quelques uns des plus anciens aux plus connus. Mais aussi, à l'échelle plus vaste de l'aménagement des territoires nationaux, voire supranationaux et communautaires, il nous faut citer les modèles des métropoles d'équilibre, du polycentrisme, des réseaux de villes, ou des pôles de compétence, de compétitivité, ou clusters ; de même que finalement toute politique, s'inscrivant dans les domaines aussi variés, que le développement économique et social, la protection de l'environnement, etc., développe ses propres contenus, ses propres questions de fond et donc ses propres modèles. Du fait même de cette première distinction, la question théorique en aménagement n'est pas aisée, voire même fuyante. Suivant la nécessité d'intégrer la pluralité de ces objets, il est néanmoins possible d'identifier un premier critère régissant le champ théorique de l'aménagement. Celui-ci concerne la nécessaire « pluridisciplinarité » de la tâche qui consiste à penser l'aménagement de l'espace des sociétés. En effet, ce qui concerne l'aménagement s'inscrit dans un souci plus large, relatif à la transformation sociale et spatiale de la société, au gouvernement de la cité ou de l'état, et donc principalement du ressort de la politique. De ce fait même, l'aménagement concerne plusieurs disciplines ou domaines de recherche, tels ceux que nous avons pu mentionner, la géographie, la démographie, l'économie, la sociologie, l'écologie, ou encore la science politique, les sciences de la conception, le management ou la gestion. Partant, il est d'autant plus difficile, à l'instar de ce que note Pierre Merlin, d'accorder à l'aménagement le statut de science, tant celui-ci selon les canons de la méthode scientifique « suppose des concepts qui lui soient propres et des théories élaborées à partir de ces concepts » (Merlin, 2002 : 29). Néanmoins, comme nous l'avons souligné en référence au statut de *praxis*, cette pluridisciplinarité n'invalide pas le fait qu'il puisse exister des concepts pratiques et théoriques qui soient propres à l'aménagement, au contraire. Ceux-ci relèvent alors non seulement d'une pratique théorique, telle que les histoires entrelacées de l'aménagement et de l'urbanisme nous l'apprennent, mais aussi d'une certaine théorie pratique, telle que l'expérience et les discours des praticiens nous la révèle. On peut donc différencier – artificiellement – deux ordres ou deux registres principaux de la science de l'aménagement des espaces, l'un d'ordre théorique, l'autre d'ordre pratique – les deux étant étroitement liés. Ainsi que l'on peut souligner la subdivision de ces registres en deux sous-sections, selon qu'ils sont plutôt tournés vers les actions à proprement parler ou plutôt vers les résultats de ces actions, et donc aussi possiblement tournés vers d'autres disciplines voisines, telles la géographie, la sociologie, l'économie, l'écologie, etc.

On identifie ainsi quatre types ou niveaux de réflexions en aménagement. D'abord selon la perspective interne à l'aménagement, une première réflexion théorique d'ordre « éthique » concerne les « bonnes » ou les « mauvaises » manières d'agir, qui concerne donc essentiellement

la question des règles morales de l'action, autrement dit, la déontologie⁹ de l'aménageur. Une seconde réflexion théorique d'ordre pratique est relative, quant à elle, aux manières d'agir, non pas dans un sens éthique comme précédemment évoqué, mais dans le sens praxéologique de connaissance de ces manières d'agir, spécifiques ou non aux modalités d'actions privilégiées en aménagement (et en particulier l'intervention dans le domaine spatial), communes ou non à d'autres disciplines telles que les sciences politiques, les sciences du management et de la gestion, les sciences économiques, etc. Puis selon la perspective externe, une troisième réflexion d'ordre théorique concerne les bienfaits ou les méfaits de l'action spatiale aménagiste, qui renvoie donc aux questions éthiques quant aux principes qui gouvernent l'action d'aménager, et ainsi à un ensemble de questions communes à la géographie, telles que la justice spatiale et sociale, l'égalité ou l'équité territoriale, ou encore les questions qui concernent la protection de l'environnement, l'incertitude quant aux conséquences futures de l'action spatiale, le principe de responsabilité, et la question qui en découle quant à la solidarité envers les générations futures. Et enfin un quatrième ordre de réflexion théorique concerne la production de modèles ou l'emprunt, à d'autres disciplines, de modèles d'organisation et de transformation spatiale et sociale. On comprend dès lors que la pluridisciplinarité qui s'exerce au fondement même de la pratique de l'aménagement des espaces n'est pas véritablement un obstacle à la constitution d'une théorie-pratique de l'aménagement. Celle-ci appelle nécessairement une réflexion spécifique à l'aménagement, à la frontière ou à la charnière de l'ensemble de ces disciplines, lorsque ces dernières sont mobilisées en vue d'un certain type d'action contenant des visées spatiales, sociales et temporelles, propres à l'aménagement des espaces. Autrement dit, le fait de la pluridisciplinarité de l'aménagement – qui pourrait passer pour une limite insurmontable au problème de la théorisation de l'aménagement – convoque *ipso facto* la question de la « transdisciplinarité », ce qui traverse les frontières entre disciplines, et qui au final constitue le noyau de la réflexion aménagiste, ce qui pourrait constituer le fondement d'une théorie-pratique.

Ainsi, un grand nombre de facteurs qui apparaissent comme des entraves à l'existence d'une théorie de l'aménagement dérivent directement de cette première dimension pluridisciplinaire. Ils concernent par exemple la question des acteurs de l'aménagement. Ceux-ci, en effet, n'apparaissent pas comme un corps aux pratiques homogènes, mais au contraire impliquent nombre d'acteurs, du public au privé, et de nombreuses activités, de la conception à la réalisation, etc. La diversité de ces métiers afférents à l'aménagement contribue alors à ce que la question « qu'est-ce que font les aménageurs ? » ne soit pas aisée à solutionner, sinon à dire que le premier métier de l'aménageur revient à faire ou à créer de la transdisciplinarité, ce qui n'enlève rien à la nécessaire diversité des tâches, à la pluridisciplinarité, de l'aménagement. Ils concernent aussi les méthodes qu'emploient ces aménageurs, spécifiques à chacune des disciplines auxquelles se réfère l'aménagement. Qu'il s'agisse de méthodes issues de l'économie, de l'écologie, des sciences politiques, de la gestion, on conçoit qu'il ne soit pas simple, ni commode, d'en dériver une théorie générale qui unirait l'ensemble de ces méthodes dans une méthode propre à l'aménagement. Il semble pourtant que cela soit pour la théorie de l'aménagement la seule voix possible, celle de la méthode transdisciplinaire, méthode de méthodes, ou méta-méthode, celle de l'avènement d'une « *praxis* transdisciplinaire » et non plus d'une pratique pluridisciplinaire. La nécessité de considérer l'aménagement comme une théorie-pratique nous engage dès lors à positionner notre recherche dans le champ de l'analyse de

⁹ La déontologie s'entend dans un sens appliqué de l'éthique comme l'ensemble des devoirs qu'impose à des praticiens l'exercice de leur savoir-faire. De fait, la déontologie s'oppose à la conception principalement conséquentialiste de l'action, celle qui affirme que les actions humaines sont à juger en fonction uniquement de leurs conséquences.

l'action dans et sur l'espace et d'en démêler les processus, non du point de vue d'une théorie générale, cherchant à rationaliser, classifier et mesurer les phénomènes observés, mais bien du point de vue de ce qu'il en est en pratique, partant pour cela de l'expérience qu'en ont les acteurs.

3. De l'action planifiée à l'intention projective

Nous avons commencé, en entamant cette première partie, par souligner que l'aménagement de l'espace et l'urbanisme étaient des actions. Nous avons cependant vu que ce parti paradigmatique n'avait pas été évident au commencement de la caractérisation du champ de ces sciences, et ce notamment du fait de la difficulté qu'il y avait à disjoindre théorie et pratique – conduisant de la sorte à envisager l'action en aménagement-urbanisme comme une activité pour laquelle théorie et pratique étaient conjointes, autrement dit une *praxis*. Dans ce cadre, nous avons vu que la pratique n'en était pas moins relative ou ordonnée à l'action, notamment à travers la recherche d'un résultat pratique, une fin. Cependant, comment envisager l'articulation de la *praxis*, la recherche théorique d'une méthode de détermination des principes capables de nous aider à conduire au mieux notre action, et de l'action pratique à proprement parler, celle qui empiriquement vise, par la mobilisation d'un certain nombre de moyens, à transformer le monde dans la direction de fins désirées. Et bien que ces deux termes se recouvrent en partie, comment pouvons-nous envisager l'action, dans la *praxis* aménagiste, autrement dit, comment envisager ses moyens ? Comment définir la visée spécifiquement pratique de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme ? Sur ce chemin, il nous faut commencer par rappeler les éléments qui, de toute évidence, rattachent l'aménagement au paradigme de l'action. L'aménagement de l'espace est une action d'une collectivité sur son territoire nous disent Brunet, Ferras et Théry ([1992] 1993), « action volontaire et réfléchi », ou du moins, semble préciser pour sa part Laurent Devisme, « un ensemble de pratiques intentionnelles de transformation des espaces habités » (*in* Lévy & Lussault, 2003 : 963). Cette distinction entre « volonté » et « intentionnalité », pour aussi minime semble-t-elle – puisqu'en outre il est courant que ces termes qui se rapportent tous deux à l'action soient souvent employés comme synonymes – ne nous informe pas moins quant à la nature de l'action à l'œuvre et au renouvellement de sa conception dans l'urbanisme contemporain. Cette distinction illustre une dimension importante de l'évolution historique de la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme, celle du passage relativement récent d'une logique d'action planificatrice à une logique de projet. Aussi doit-on souligner, à l'instar de ce que note la grande majorité des auteurs qui se sont intéressés à la problématique de l'action dans le champ de l'aménagement de l'espace, que l'émergence du concept de projet, que l'on associe « à la fin de la grande période d'expansion des années 1960 » (Roncayolo, 2000 : 25), est révélatrice avant tout d'un bouleversement des logiques d'action. Ainsi, note Nadia Arab, la remise en cause du système classique de production des espaces, qui commence dans cette période de la fin des années 1960 et qui se mue en une critique ouverte à partir du milieu des années 1970, donnera lieu au passage d'un type d'action essentiellement focalisé sur la « production » vers un nouveau principe de « co-production » des espaces (Arab, 2004). C'est alors tout le modèle d'action sur l'espace qui est reformulé. L'intervention de plusieurs acteurs, aux intérêts et aux finalités diversifiées, induit de nouveaux modèles de conception, plus souples et plus flexibles. « Même s'il existe des constantes, chaque projet urbain constitue un cas d'espèce et aboutit à la mise en place d'un système d'action inédit, dans la mesure où : les contextes diffèrent ; les buts poursuivis changent ; les acteurs – y compris les plus institutionnels – ne sont pas tous stables ; les relations interactorielles se modifient entre les différents projets, [...] chaque épisode nouveau se nourrissant des mémoires, fastes ou néfastes, des précédents ; les outils de travail évoluent, etc. » (Lussault, 1996 : 125).

En effet, le système qui prévalait jusqu'aux années 1970, celui de l'action planificatrice, et qui fonctionnait selon des procédures standardisées, ordonnant les actions « de manière linéaire, séquentielle et cloisonnée » (Arab, 2004 : 14), était conçu pour intervenir dans un monde stable et pour répondre à des problèmes bien identifiés. « La planification et l'urbanisme, dans leurs principes originaires et leurs justifications profondes, se fondaient sur l'idée d'un ordre socio-spatial préalablement conçu et technologiquement réalisé. Etait à l'œuvre l'imaginaire de la construction volontaire d'une entité collective substantielle et de la maîtrise institutionnelle du devenir de celle-ci » (Genestier, 2004 : 193). Lorsque ce contexte d'intervention fait face aux mutations profondes des années 1970-1980, telle que Nadia Arab en rappelle un certain nombre, et sans doute parmi les principales, la promulgation des nouvelles lois de décentralisation dans le contexte strictement hexagonal, ou l'arrivée plus largement sur la scène internationale de la problématique du développement durable, l'ampleur des changements est telle que s'impose une révision drastique du mode de production de l'espace urbain. L'on passe ainsi d'un système d'action classique, typiquement taylorien et marqué par la recherche rationnelle de la solution optimale, à un modèle d'action, dit de « co-production », mettant désormais en jeu la capacité d'ajustement et de redéfinition des objectifs par rapport aux moyens, et plus largement, la capacité à construire une action collective qui n'est plus fondée sur une régulation de type hiérarchique mais bien davantage sur les figures de la flexibilité, du partage, de la négociation et de la transversalité. Comme l'explique Yves Chalas, « aucun modèle, aucune utopie, aucune vision du futur ne s'impose aujourd'hui avec l'évidence et donc la force, qui fut celle d'hier. Plus rien aujourd'hui ne va de soi. Aussi, s'il n'y a pas plus de problèmes à résoudre aujourd'hui qu'hier, en revanche, les réponses à ces problèmes sont devenues de moins en moins faciles et de moins en moins garanties » (Chalas, 2007 : 2). Dans ce contexte, les acteurs de l'aménagement se trouvent face à un défi particulier qui est de s'adapter à des situations particulières sans pouvoir déterminer à l'avance et dans une stricte logique utilitariste les moyens appropriés à la situation. « L'aménagement perd sa capacité d'anticipation : [...] la flexibilité devient le maître mot des projets urbains » (Ascher, 2001 : 29). Aussi, il nous semble que précisément la distinction sémantique que nous relevions en début de ce paragraphe renvoie à cette profonde mutation. Non pas que le caractère volontaire de l'action d'aménager l'espace soit désormais absent en régime de « co-production » et en logique de projet, l'action renvoie toujours, au moment du passage à l'acte, à une certaine volonté, seulement cette distinction nous semble-t-il marque le fait que désormais ce n'est plus la volonté ou le passage à l'acte en lui-même qui prime dans le cadre de l'action – bien que celle-ci reste évidemment une dimension toujours nécessaire – mais bien la question de l'intention, et finalement de ce qui renvoie au sens de l'action, et à l'activité d'élaboration de celle-ci.

Ce qui se joue entre volonté et intention fait donc désormais surface avec plus d'acuité encore : l'élucidation du sens de l'action. Une élucidation qui ne saurait être étrangère, comme le note Jean-Pierre Boutinet, à la figure désormais dominante du projet en termes de conduite de l'action. En effet, au-delà du caprice pour le moins linguistique, souligne Boutinet ([1990] 1996) qui nous fait actuellement user et abuser du terme projet, il n'en demeure pas moins que la figure du projet comme mode d'action ou comme guide pour l'action est devenue en l'espace de quelques décennies une figure majeure du « faire advenir », dans tous les compartiments de la vie et notamment en aménagement de l'espace et en urbanisme. En ce qui concerne cette dernière, l'activité d'aménager l'espace requiert d'abord une capacité d'anticipation à laquelle semble s'accorder particulièrement bien la figure du projet. À la différence de la simple planification, méthode consistant sur la base d'objectifs prédéfinis à proposer des moyens pour parvenir à leur réalisation, ou encore à la programmation, comprenant la détermination de l'ensemble des opérations permettant la conception et la réalisation d'un aménagement, la figure

du projet dispose – et c'est là tout son intérêt selon Boutinet ([1990] 1996) – de cette faculté à intégrer, dans le cours d'action, les conditions d'un univers éminemment mouvant et marqué par des contours flous et chargés d'incertitude. Cette disposition du projet, *a contrario* des logiques d'actions spatiales plus traditionnelles et centrées sur le versant technique de l'action, « *anticipations de type rationnel ou déterministe* » (Boutinet, [1990] 1996 : 76), nous introduit à un univers complexe. Le projet se révèle dès lors un mode de conduite de l'action à la hauteur des enjeux soulevés par cette complexité, celui des intentions destinées à infléchir une réalité. Car, au-delà de la construction des dispositifs techniques, des modifications de configurations spatiales, l'aménagement vise plus largement une appropriation collective de l'espace géographique. La médiation de ces réalisations techniques, comme le souligne Boutinet, contribue certes à ce processus, comme d'ailleurs toutes autres initiatives spatiales visant à faciliter cette appropriation, cependant l'activité d'aménager l'espace et les conditions de la réalisation d'une telle appropriation ne se limitent évidemment pas aux seuls aspects techniques de l'aménagement. « L'aménagement passe toujours par des réalisations techniques mais ne s'y arrête pas » (Boutinet, [1990] 1996 : 104). Il s'agit « d'une activité jamais terminée, sans cesse à reprendre pour constituer un espace plus habitable » (Boutinet, [1990] 1996 : 104). Et Boutinet d'ajouter, « le projet d'aménagement va se dévoyer chaque fois qu'il se laissera enfermer dans telle ou telle réalisation concrète » (Boutinet, [1990] 1996 : 104). Ce qui nous amène à reprendre le constat de Jean-Pierre Boutinet, selon lequel l'aménagement n'est donc pas, contrairement aux apparences, centré sur des objets à intégrer dans un site, il est plus que cela, il est projet ou « activités à projet », au sens où Boutinet éclaire cette notion, c'est-à-dire : « activités qui ne peuvent faire l'économie du projet avant leur réalisation. Ici le projet élaboré n'est plus dirigé vers une séquence de l'existence à anticiper et à planifier [situations existentielles à projet] mais est orienté vers une activité à promouvoir et à développer. À ce titre il se centre autant sur un processus à mettre en branle que sur un résultat défini à obtenir » (Boutinet, [1990] 1996 : 101). De sorte que cette activité à projet, qu'est l'aménagement, ne semble pouvoir se contenter d'anticipations rationnelles ou déterministes, du type planification, prévision, programmation. En effet, dans ces logiques d'actions, c'est le but préalablement défini qui polarise l'action, finalise l'activité en lui fixant son niveau de performance, son efficacité. « Le but, en logique planificatrice, est donc dans ce sens inséparable de l'action dont il constitue le terme » (Boutinet, [1990] 1996 : 76). But et action sont à tel point liés que bien souvent le premier en devient lui-même guidé par une norme interne à l'action elle-même, souligne Boutinet. Cependant, la réciproque n'en est pas pour autant vraie, contrairement d'ailleurs à la logique d'action guidée par la figure du projet. En effet, l'objectif demeure, en logique planificatrice, rationnelle et déterministe, nécessairement extérieur à l'action. Avant que celui-ci ne devienne un but pour l'action, l'action elle-même ne peut contribuer à éclairer son objectif, « il en est totalement détaché » (Boutinet, [1990] 1996 : 76). Le problème qui se pose dès lors, et que souligne Boutinet, « est donc de pouvoir opérer une jonction avec l'objet visé pour que l'objectif soit réalisé ; en ce sens tout objectif est normatif, producteur d'une norme extérieure à atteindre » (Boutinet, [1990] 1996 : 76). C'est ce problème, en particulier, que se propose de dépasser la conduite de l'action par projet, en réintégrant dans le cours de l'action elle-même l'évolution, caractéristique de notre modernité, d'objectifs devenus complexes, flous autant qu'incertains, et donc fortement versatiles. Le projet urbain, nous dit Ariella Masbouni, « porte sur l'organisation spatiale d'un territoire afin d'en améliorer l'usage, la qualité et le fonctionnement, la dynamique économique et culturelle et les relations sociales. Il a pour devoir d'assurer à tous l'accessibilité à l'espace, à l'habitat, aux équipements, aux transports ; de se préoccuper de la qualité des espaces publics, de l'architecture et des paysages, de l'environnement naturel, de la mise en valeur du patrimoine, de respecter les objectifs du développement durable et d'une utilisation économe de l'espace tout en assurant le fonctionnement des infrastructures et des

réseaux de transport et de distribution en cohérence avec les enjeux de qualité urbaine » (Masboungi, 2001 : 44). Pour répondre à de tels enjeux, et à leur possible contradiction, les acteurs ne peuvent ainsi se référer à un modèle de conception figé ou déterminé. L'intérêt offert par la figure du projet, affirme Boutinet, « réside sans doute, au moins à notre connaissance, dans le fait qu'elle est seule parmi toutes les figures anticipatrices à pouvoir être considérées comme anticipation opératoire de type partiellement déterminé » (Boutinet, [1990] 1996 : 76). Ainsi, lorsque la planification s'identifie de manière évidente à l'action rationnelle, et à sa logique instrumentale et utilitariste, insistant tout particulièrement sur les phases intermédiaires par lesquelles doit passer l'action pour atteindre le but ou l'objectif fixé, la figure du projet quant à elle, tend à dépasser cette logique de la conception, valorisant la rationalisation technique, pour s'orienter, dans le cas de l'action sur l'espace, vers « une activité valorisant la dimension collective et partagée de maîtrise progressive d'un espace donné » (Boutinet, [1990] 1996 : 104). Qu'il s'agisse d'un projet de développement, au sens d'une échelle d'intervention territoriale large, ou qu'il s'agisse d'un projet d'aménagement, en un lieu aux dimensions spatiales et sociales plus restreintes, ou encore qu'il s'agisse d'un projet aux extrémités du spectre de l'action sur l'espace, de l'aménagement dans sa dimension plutôt spatiale ou plutôt sociale, l'activité de/à projet implique pour le moins :

- « - la négociation permanente entre les différentes instances de la collectivité qui cherche à maîtriser son espace ;
- le temps avec ses délais, son horizon indéterminé qui disqualifie tout ce qui est de l'ordre du ponctuel et de l'immédiat.
- l'espace avec l'identification de contraintes, de possibles, et de tout ce qui constitue sa singularité » (Boutinet, [1990] 1996 : 104).

Au niveau du projet de développement, plus encore que dans le cadre du projet d'aménagement, ce qui guide l'action et ses composantes techniques est entièrement subordonné aux aspects sociaux de la construction territoriale, à travers la prise en compte encore accentuée des logiques d'acteurs. Le projet revient dans ce cadre à ce que le procès technicien tire son sens et soit donc entièrement soumis, à la co-construction ou à la « co-production » (Arab, 2004) permanente des objectifs de l'action. Plus que jamais dans ce cas de figure, le cheminement du projet, l'activité de projet, la compréhension des intentionnalités socio-spatiales, est déterminant et prend le pas sur le résultat, l'acte que produit *in fine* la réalisation du projet. Alain Avitabile insiste sur ce point, notant que le projet « doit dépasser l'expression matérielle et quantitative d'un processus de transformation urbaine, voire s'en affranchir totalement. [...] Il pourra notamment être exprimé en termes d'usages, de modes de vie, d'images et de représentations attachées au quartier, et donc de sens » (Avitabile, 2005 : 122-123). Dans ce sens le projet de développement, qu'il concerne aussi bien les territoires les plus défavorisés et à ce titre les moins développés que n'importe quel autre territoire déjà en partie développé, implique quant à lui que l'activité de projet se centre sur :

- « - un aspect technique de réalisation d'un nouvel aménagement ;
- un aspect social de valorisation tant des acteurs qui participent au projet que des destinataires de ce projet, dans le meilleur des cas les acteurs étant eux-mêmes les destinataires ;
- un aspect économique de plus-value apportée sous formes d'avantages, de production de nouveaux moyens, de nouveaux biens ou services, en contrepartie des coûts engagés et hypothéqués par le projet » (Boutinet, [1990] 1996 : 105).

À la différence donc, et avec le souci de dépasser la logique de l'action planificatrice et son mode d'anticipations de type rationnel et strictement déterministe, logique à laquelle l'on associera

l'acception « volontariste » de l'action d'aménager l'espace, la logique qui se dessine à travers la figure du projet et son mode d'anticipations de type flou et partiellement déterminées, valorise, quant à elle, l'acception « intentionnelle »¹⁰ de l'action. Autrement dit, plus qu'une activité qui tend à traduire en termes d'actions une décision, elle-même conforme à une intention, le projet et son caractère partiellement déterminé est une activité qui vise avant tout à identifier le but, l'objectif, individuel ou collectif, que l'on se propose d'atteindre, et à faire advenir de la sorte un futur désiré. Les acteurs doivent réfléchir et expliciter leurs intentions « en intégrant à la démarche de conception un travail sur le sens » (Avitabile, 2005 : 234). Le projet, « comme une anticipation opératoire, individuelle ou collective d'un futur désiré » (Boutinet, [1990] 1996 : 77), se fixe avant tout un certain horizon temporel, qui ne peut être ni trop immédiat ni trop long pour être opératoire, mais à l'intérieur duquel l'identification d'un futur souhaité et les moyens propres à le faire advenir évoluent. La logique d'action propre au projet ne s'arrête donc pas à l'environnement dans son évolution prévisible, mais concerne au premier plan l'acteur, individuel ou collectif, qui se donne lui-même une intention, une perspective pour le futur qu'il souhaite. « À travers le projet [...], il s'agit de faire advenir pour soi un futur désiré ; dans sa perspective opératoire, le projet ne peut porter sur le long terme trop conjectural ; il ne peut non plus se limiter au court terme immédiat. Son caractère partiellement déterminé fait qu'il n'est jamais totalement réalisé, toujours à reprendre, cherchant indéfiniment à polariser l'action vers ce qu'il n'est pas. Plus que le plan, l'objectif ou le but, le projet avec sa connotation de globalité est destiné à être intégré dans une histoire, contribuant autant à modaliser le passé qui est présent en lui qu'à esquisser l'avenir » (Boutinet, [1990] 1996 : 77). En effet, si dans la continuité de Boutinet, l'on élargit l'acception du concept de projet, pour passer de sa stricte visée opératoire et essentiellement sociotechnique, à laquelle il se trouve régulièrement réduit en pratique, à une compréhension plus large de ce que l'action par projet engage en termes d'activités du côté de l'individu, on réalise alors que distinguer l'action en termes de pure imagination, ou en termes de reproduction et de déterminations, est plus complexe qu'il n'y paraît, et que le tissage des intentions, des mobiles, des motifs, des causes ou des raisons, qui président à l'action ne peut être réduit au seul moment clef de la volonté, entendue comme l'impulsion qui fait passer de l'intention à l'acte, mais nécessite que l'intention elle-même, les motifs ou les raisons de sa formation soient envisagés.

Il faut donc noter que ce qui est en jeu, à travers la figure du projet comme logique et comme guide principal pour l'action, et ses multiples variantes existentielles ou opératoires, y compris celle qui concerne l'action d'aménager l'espace, revient à la connaissance et à l'intérêt pour ce que Boutinet appelle dans la préface à son *Anthropologie du projet* ([1990] 1996) : la « psychosociologie de l'action ». Ambition épistémologique pour laquelle « l'intérêt pour le projet permet de poser les premiers éléments de compréhension » (Boutinet, [1990] 1996 : 7). Ainsi dans

¹⁰ D'ailleurs Jean-Pierre Boutinet souligne dans son *Anthropologie du projet* ([1990] 1996), à quel point la résurgence et le développement du concept de projet doit à la philosophie phénoménologique et existentielle, notamment à travers tout le travail préparatoire autour de la notion d'« intentionnalité » – centrale pour la phénoménologie depuis Franz Brentano et Edmund Husserl. Bien qu'il n'ait pas été donné à Husserl lui-même de développer à partir de cette notion une réflexion sur le projet, Martin Heidegger, ou plus tard Jean-Paul Sartre, souligneront tous deux les liens étroits entre intentionnalité et projet, « dans la mesure où ils constituent les deux manifestations d'une conscience qui se veut visée » (Boutinet, [1990] 1996 : 43). Le premier, Heidegger, aura de son côté « donné l'occasion de saisir ce qui constitue la nécessité et la précarité de tout projet d'existence dont la principale caractéristique est le fait d'être "jeté-là" : jeté par le fait de la nécessité, du hasard ou de l'absurde » (Boutinet, [1990] 1996 : 46). Le second, Sartre, voit quant à lui « dans le projet, l'expression concrète de la liberté de l'homme ; il s'agit d'un projet totalisateur permettant à l'homme de se dépasser lui-même et par là de se construire, à travers cette conscience du manque qu'il éprouve et qui se concrétise dans sa liberté. Ce projet, manifestation de liberté, est ce qui va empêcher à jamais l'individu de coïncider avec lui-même, mais aussi ce qui va lui permettre de transcender les déterminations qui pèsent sur lui » (Boutinet, [1990] 1996 : 53). Dans les deux cas, souligne Boutinet, « le projet de Heidegger comme celui de Sartre répond à cette recherche de savoir où et comment "jeter" son existence » (Boutinet, [1990] 1996 : 53).

la continuité de la voie appelée par Jean-Pierre Boutinet, nous nous attacherons à comprendre comment fonctionnent de concert l'intention et l'action, le projet et la planification de l'aménagement, ou plus finement encore, l'étroite intrication que pose notamment la question de l'affectivité, entre liberté et détermination de l'acteur, individuel et/ou collectif, aménageur et/ou habitant. Tributaire des apports aussi bien de la psychanalyse que de la psychologie cognitive, selon Boutinet, cette psychosociologie de l'action n'en demeure pas moins devoir s'exercer « *sur un autre versant épistémologique : celui qui d'une part soumet les déterminants de l'histoire personnelle à la possibilité pour l'acteur de cette histoire de penser son orientation, et d'autre part subordonne le traitement structurel des informations à leur utilisation séquentielle en vue de fins identifiées. [...] Aux choix qu'un tel acteur effectue, à l'expérience qu'il intériorise au sein d'une pratique, aux échéances qu'il se donne, à la façon par laquelle il formule ses attentes, gère ses aspirations et aussi ses réussites et ses échecs* » (Boutinet, [1990] 1996 : 8). Autant de facteurs clés pour la compréhension de l'action, et son analyse en termes à la fois psychologique et sociologique, nécessitant que soient résolus un certain nombre de problèmes rendus plus saillants par la pratique du projet : « *le problème de l'anamnèse et donc de la mémorisation et de l'accès à la mémoire pour sélectionner, choisir, décider en connaissance de cause [...]. Le problème de l'identification et du traitement des opportunités spatiales à travers là encore une double attitude paradoxale de la part de l'acteur, attitude faite simultanément d'implication et de distanciation. Le problème du passage obligé par l'anticipation pour agir [...]. Le problème du lien entre intention et matérialisation à travers le mécanisme de l'explicitation [...]. Le problème enfin de l'autonomisation de l'acteur, c'est-à-dire de ses propres capacités d'initiative au regard des contraintes qui pèsent sur lui* » (Boutinet, [1990] 1996 : 8-9). Cet intérêt singulier pour l'action, que nous révèle la logique de projet, nous pousse ainsi, de plus en plus clairement, vers la question de l'acteur, de son expérience, et finalement d'une interprétation de l'aménagement-urbanisme comme activité intentionnelle, en lieu et place d'une simple activité planificatrice, laquelle ne saurait se passer d'un questionnement sur ses logiques, celles propres à l'acteur, ses motivations à agir, ses valeurs et son vécu.

4. Le paradigme de l'action : de l'acteur à l'activité

Le parti paradigmatique¹¹ de l'action – ou « paradigme actionniste » (Arab, 2004 : 22) – s'impose de lui-même. Non pas que l'aménagement se limiterait au seul fait ou au seul résultat de cette action, mais dans le sens où, plus largement, l'aménagement de l'espace et l'urbanisme sont des actions qui incluent aussi des intentions, des dispositions, des attitudes, des capacités, des pouvoirs, des préférences, des choix, des décisions, etc. Cela nécessite que la question de l'action – et en particulier l'acte qui par une opération d'ordre spatiale va aménager l'espace – soit insérée « dans une analyse de la structure de l'agir, du langage de l'action, de la nature du mental et de sa relation avec le physique » (Neuberg, 1995 : 7). Cette inscription paradigmatique, dans le cadre des théories de l'action, aura dès lors pour principale conséquence le fait que nous serons amenés à porter notre attention sur l'activité d'élaboration de ces artéfacts que constituent, les interventions, les opérations, les projets, d'aménagement de l'espace et d'urbanisme, « pour interroger une action et s'intéresser aux acteurs qui la conduisent » (Arab, 2004 : 22). En outre, l'intérêt porté à l'activité ou aux activités d'élaboration de cette action, autrement dit à la structure de l'agir, implique qu'il faille élaborer un système conceptuel

¹¹ Au sens où le philosophe et sociologue des sciences Thomas Kuhn ([1962] 1983) a développé et employé ce terme, c'est-à-dire, dans le sens de ce qui « fournit une loi, une théorie, une application et un dispositif expérimental, bref un modèle qui donne naissance à des traditions particulières et cohérentes de recherche scientifique », et qui, dès lors permet de constituer la « science normale » (Kuhn, [1962] 1983 : 29). « La science normale [étant] une recherche fortement accréditée par une ou plusieurs découvertes scientifiques passées, découvertes que tel ou tel groupe scientifique considère comme suffisantes pour devenir le point de départ d'autres travaux » (Kuhn, [1962] 1983 : 29).

permettant de décrire de façon adéquate la ou les structures de l'action. Être en mesure de comprendre la structure de l'action, sous-tend en premier lieu la capacité d'identifier la ou les structures motivationnelles de l'agir. Cette œuvre de longue haleine demandera, d'une part, l'identification et la description des différents types d'actions, intentionnelles ou contraintes, et les différents types de déterminants de cette action, telles les attitudes intentionnelles, les normes et les règles sociales. Nous verrons alors que les contenus affectifs, émotions, sentiments, affects, sont des éléments de premier plan dans l'orientation de l'action – comme le laisse par ailleurs entendre l'étymologie même du mot *émotion*, issu du latin *ex-movere*, mettre en mouvement. Nous verrons également que ces contenus affectifs, contrairement à l'image qu'en donne la tradition dualiste, et sa vision dramaturgique de l'antagonisme entre la raison et la passion, ne sont pas étrangers aux processus de la cognition, et qu'ainsi ils peuvent être plus ou moins directement reliés aux différents types d'actions, contraintes mais aussi intentionnelles, et donc rationnelles, et à la formation des différents types de déterminants de l'action, des attitudes, ou encore, à la contrainte qui pèse sur l'individu pour le respect des normes et des règles sociales. Comprendre et interpréter la structure de l'agir nécessite, en outre, une analyse détaillée de la « machinerie interne » de l'action (Neuberg, 1995 : 8), de la structure de l'intention, des désirs et des préférences, du processus de décision, et exige, d'autre part, la clarification et, éventuellement, la formalisation du langage de l'action. Les objectifs de la théorie analytique de l'action ne se limitent cependant pas à ce premier aspect de la compréhension de la structure de l'agir, essentiellement descriptif. A ce premier niveau s'ajoute un second pour lequel il s'agit, sur un versant d'ordre plutôt épistémologique, de « mettre en évidence la structure, les présupposés et la portée respective des explications de l'action » (Neuberg, 1995 : 8). Que celle-ci relève de l'explication commune ou des différents types d'explication scientifique. Enfin, dans un troisième temps, et en lien avec les deux premiers objectifs, il s'agit également « de clarifier la signification des notions normatives (ou partiellement normatives) qui se rapportent à l'action, comme celles de responsabilité, de rationalité, ou les différentes notions de liberté » (Neuberg, 1995 : 8). Cela étant, nous retenons pour cette recherche l'idée principale que l'analyse de l'action ne gagne pas seulement à être menée au niveau de l'acte, de son résultat, mais bien, qu'elle doit être menée à l'échelle du processus, cherchant à démêler ce qu'il en est des motivations et des logiques des acteurs impliqués dans le processus de projet.

L'analyse de la structure de l'agir ne peut pas se désintéresser de l'acteur qui est l'auteur de cette action. Au contraire, elle repose même, selon Erhard Friedberg (1993), sur une théorie de cet acteur. En l'occurrence, affirmer que l'acteur est l'auteur de l'action est déjà présumer d'une certaine conception de l'acteur en question – s'éloignant d'une conception qui n'a toujours été que caricaturale, y compris pour les courants structuralistes et fonctionnalistes, selon lesquels l'acteur ne serait que pure détermination. Pour Erhard Friedberg, et plus largement pour le courant de la sociologie qui s'attache à comprendre cette logique de l'action dans un cadre particulier, celui de l'action collective et organisée, la théorie de l'acteur se résume à « la prémisse d'un acteur stratégique, c'est-à-dire de l'existence d'acteurs empiriques dont les comportements sont l'expression d'intentions, de réflexions, d'anticipations et de calculs et ne sont en aucun cas entièrement explicables par des éléments antérieurs » (Friedberg, 1993 : 193). L'analyse de l'action, et en particulier de l'action collective et organisée, tels que l'aménagement et l'urbanisme se définissent traditionnellement, ne peut donc faire l'impasse sur une théorie de l'acteur, elle-même déterminante pour la compréhension de la structure de l'action. Pour autant, ainsi que nous l'avons laissé entendre plus haut, il existe différentes traditions dans les manières d'envisager cet acteur ainsi que son action dans le cadre de l'activité sociale. En privilégiant la vision d'un acteur d'abord « empirique », et puis « stratégique » mais non-optimisateur, Michel

Crozier et Erhard Friedberg ([1977] 1981), s'inscrivent plus particulièrement dans l'une de ces traditions, celle de l'individualisme au sens méthodologique, initialement mise en lumière par Max Weber, et développée plus récemment dans la recherche sociologique de langue française par Raymond Boudon. Sans revenir plus en détail sur les grands types théoriques et méthodologiques qui ont dominé, suivant les périodes historiques, l'approche scientifique de l'activité et des phénomènes sociaux, il convient cependant de noter qu'avec la question de l'action, cette thèse de l'acteur, souvent sous-jacente, s'avère désormais centrale. Souvent présentée comme le champ d'un perpétuel affrontement entre deux grands types d'approches, que l'on peut rattacher aux pères fondateurs de la sociologie, avec d'un côté le « holisme » d'Émile Durkheim, et parfois aussi de Karl Marx, et d'un autre côté, l'« individualisme » de Max Weber, mais aussi de Georg Simmel, en réalité la présentation de ces deux sociologies généralement déclinées en courants de pensées antagonistes (structuralisme et fonctionnalisme *versus* interactionnisme et constructivisme), s'avère trop caricaturale. Cependant, il convient de remarquer depuis les approches structuralistes, le « holisme méthodologique », et l'émergence plus récente de l'« individualisme méthodologique », qu'en termes d'acteurs et d'actions, nous n'avons pas à faire à une coupure nette et tranchée entre, d'une part, la structure ou le système et son inertie, et d'autre part, l'individu et sa liberté, mais plutôt à un continuum dans lequel irrémédiablement toute action ainsi que tout acteur s'inscrit, à des degrés divers, selon les situations dans lesquelles il est engagé. Il faut donc noter cette volonté de dépassement des anciens clivages, et notamment de celui qui opposait la conception du social comme une totalité déterminant les conduites individuelles, le « holisme méthodologique », et une définition du social comme agrégation de ces conduites, résultat émergeant de ces actions, l'« individualisme méthodologique ». Aussi bien, il ne s'agit plus aujourd'hui de nier l'influence des normes et des règles sociales, de l'habitude ou encore des routines, dans la conduite de l'action. Tout autant qu'il ne saurait être question de voir dans la conduite des acteurs, à l'instar de ce que condamne Erhard Friedberg, de manière univoque « soit l'incarnation sinon le reflet de contraintes ou de routines culturelles, normatives et institutionnelles les dépassant, soit l'expression de lois d'imitation et de diffusion dont on ne précise pas vraiment la genèse ni les mécanismes d'influence, soit encore le produit de mécanismes impersonnels de domination sociale » (Friedberg, 1993 : 194). Le dépassement des antagonismes classiques, collectif/individu, contrainte/liberté, auxquels l'on pourrait ajouter objectif/subjectif, ou encore cognitif/affectif, dans l'analyse de la structure de l'action, notamment collective, implique aujourd'hui de considérer que « les espaces d'actions se composent d'acteurs qui pensent, même s'ils n'ont pas toutes les données ; qui ont des intentions même s'ils ne parviennent pas toujours, loin de là, à leurs fins ; qui sont capables de choix ne serait-ce qu'intuitivement ; et qui peuvent s'ajuster intelligemment à une situation, ou du moins à la cognition (perception) qu'ils en ont et déployer leur action en conséquence » (Friedberg, 1993 : 197).

Le géographe Hervé Gumuchian a particulièrement bien saisi l'enjeu de l'articulation de ces approches pour la compréhension de l'action spatiale et territoriale, faisant ainsi en sorte d'ancrer le développement de son modèle d'« acteur territorialisé » (Gumuchian, 2003) à la croisée des traditions sociologiques, holistes, individualistes, structuralistes, constructivistes et interactionnistes. Plus précisément, selon Gumuchian, l'action d'un acteur territorialisé ne peut s'envisager sans intégrer l'ensemble de ces dimensions qui font que l'individu est tout à la fois le produit d'une histoire, d'une historicité – au sens de la société se produisant elle-même –, sujet engagé au sein de mouvements sociaux, de systèmes auxquels il contribue mais qui ne sont pas de son fait propre. L'individu n'en est pour autant pas moins un acteur, au sens de l'individualisme méthodologique. S'il n'est ni complètement déterminé par les structures sociales, ni par les rôles qu'il joue, l'acteur compose, en effet, en permanence avec des valeurs

qu'il intériorise, avec des choix qu'il définit, des préférences qui sont fonction de son passé, mais aussi des cadres et des rôles sociaux qui lui sont assignés par la société. La rationalité de son action, dans un tel contexte, est dès lors nécessairement complexe, au sens où elle résulte de ce système d'interactions réciproques entre l'acteur et la société. Une rationalité qui dès lors peut être qualifiée d'axiologique au sens où elle dépend des valeurs de l'acteur, subjective et intuitive, dans la mesure où les choix effectués ne sont pas étrangers à une certaine sensibilité affective et émotionnelle, mais aussi de cognitive, au sens où elle est limitée à ce qu'entrevoit, ce que perçoit et ce que se représente l'acteur, avec tous les biais que cela comporte. Dans une telle perspective, Gumuchian n'hésite pas dès lors à emprunter aussi bien aux analyses stratégiques, l'« acteur stratège » de Michel Crozier et d'Erhard Friedberg ([1977] 1981 ; 1993), qu'aux théories constructivistes et structuralistes de Pierre Bourdieu (1980) ou encore à l'interactionnisme d'Erving Goffman ([1967] 1974 ; [1974] 1991). Ainsi, il souligne, à la suite de Pierre Bourdieu, l'importance du phénomène d'*habitus*, « un système de dispositions [...] qui est le produit de toute l'expérience biographique » (Bourdieu, 1980a : 75), tout en rappelant que Bourdieu reconnaissait lui-même dans le cadre de ce phénomène un principe actif propre à l'individu et à son autonomie. À l'autre extrémité du spectre sociologique, du moins tel que celui-ci se structure traditionnellement, Gumuchian souligne également l'intérêt des approches individualistes, en ce que justement, dans leur opposition au fonctionnalisme, elles se fondent sur un « possibilisme situé au sein même de l'individu » (Gumuchian, 2003 : 18). Mais là encore, au-delà du réductionnisme radical qu'une telle conception est susceptible d'induire, il convient de noter dans l'esprit de la sociologie des organisations (Crozier & Friedberg, [1977] 1981) et de l'action organisée (Friedberg, 1993), qu'un acteur, pour autant qu'il est « apte à l'action », autrement dit, qu'il dispose d'une certaine marge de liberté au-delà des contraintes de pouvoir et d'autorité qui s'imposent à lui, s'inscrit inévitablement en tant qu'acteur socialisé dans un jeu d'interdépendances fortes et inégales avec les autres, « développant ses propres rationalités d'actions limitées ; cet acteur est inapte à l'optimisation ; il négocie continuellement sa marge de liberté et est capable de conquérir du pouvoir » (Gumuchian, 2003 : 19). Bref, ajoute Gumuchian, l'acteur joue toujours au sein d'une organisation « à inférer sur le système directement sans savoir précisément ce que le système va lui renvoyer » (Gumuchian, 2003 : 19). Il est donc inconcevable, d'une part, de réduire l'individu et son action aux déterminismes des structures sociales, pour autant il est, d'autre part, tout aussi inconcevable, de croire que l'individu n'interagit pas avec ces dernières pour construire son action. C'est d'ailleurs le sens du concept de « jeu », lorsqu'employé par la théorie des systèmes, il vient justement souligner la possibilité, ou pas, de régulations dans l'interaction entre le système – l'organisation sociale – et ses parties – les individus qui la composent. L'autonomie de l'individu n'est jamais donnée une fois pour toute – ce que reconnaissent par ailleurs les tenants de l'individualisme au sens méthodologique – mais fait l'objet de négociations incessantes, entre l'objectivité des rôles assignés par la société, et la subjectivité qui résulte de leur intériorisation par l'individu – entendu dès lors comme processus de subjectivation¹². Pour comprendre ce système d'action, les concepts bâtis par

¹² Le concept de « subjectivation » fait ici référence à la *Sociologie de l'expérience* (1994) de François Dubet, et à l'expérience de l'individu comme à la fois capacité d'éprouver, activité cognitive, et manière de construire le réel, combinant de la sorte la logique d'« intégration », la logique « stratégique », et la logique de « subjectivation ». L'action sociale qui résulte de cette combinatoire est dès lors conçue, dans un sens proche des sociologies parétiennes et wébériennes, comme une orientation subjectivement visée et une manière de concevoir les relations aux autres. Une conception à la fois critique vis-à-vis des thèmes de l'hyper-socialisation, et soucieuse d'une prise en compte de la subjectivité de l'acteur, sans que pour autant celle-ci s'en trouve réduite à un subjectivisme désocialisé. À travers le concept de « subjectivation », l'individu se définit avant tout par sa capacité réflexive, sa capacité de distanciation vis-à-vis des rôles sociaux qu'il est censé endosser ; sans pour autant se départir du fait que son expérience est toujours le produit d'un construit social. Ainsi « l'acteur construit une expérience lui appartenant, à partir de logiques de l'action ne lui appartenant pas [valeurs, normes, règles] et qui lui sont données par les diverses dimensions du système » (Dubet, 1994 : 136).

l'analyse stratégique organisationnelle, d'« acteur stratège », de « système d'action concret », s'imposent dès lors d'eux-mêmes. « Tout contexte d'action peut se conceptualiser, nous dit Erhard Friedberg, comme sous-tendu par un système d'action concret » (Friedberg, 1993 : 156). Dans cet esprit, les définitions successives du système d'action concret que proposent Michel Crozier et Erhard Friedberg, mettent dans un premier temps l'accent sur la dimension de structuration de l'action par « un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux » (Crozier & Friedberg, [1977] 1981 : 286). Dans un second temps, Erhard Friedberg insiste sur la dimension stratégique de l'interaction entre acteurs, en considérant pour sa part, l'action comme structurée par « un ensemble de jeux dont les règles et les conventions (formelles et informelles, explicites ou tacites) disciplinent les tendances opportunistes des acteurs et canalisent, régularisent, en un mot rendent plus coûteuse sinon toujours prévisible, leur défection en rigidifiant les mécanismes d'échange et en opacifiant l'espace des transactions pour aménager ainsi des zones de négociation possible » (Friedberg, 1993 : 163). Deux perspectives, l'une plutôt structurelle, l'autre plutôt relationnelle, qui loin de s'exclure, se complètent et s'amendent, donnant de la sorte une image plus réaliste de la co-construction de l'acteur et du système, et de la co-production de leurs actions.

Dans ce sens, le point de vue développé par Hervé Gumuchian, dans son ouvrage *Les acteurs, ces oubliés du territoire* (2003), est particulièrement éclairant. Partir, nous dit-il, du constat « que "les territoires se construisent", en laissant entendre que tous les territoires sont des construits [...] oblige à différencier radicalement ce qui est "donné" de ce qui est "voulu" [et] nécessite de montrer en quoi l'action volontaire est constitutive de la dynamique territoriale et en quoi l'action territorialisante est nécessairement intentionnelle » (Gumuchian, 2003 : 98). Ce parti pris paradigmatique, affiché comme tel par Gumuchian, n'en est pas moins conscient « du danger [d'un] relativisme absolu, [d'un] scepticisme destructeur » (Staszak, 1997 : 18), qu'il fait peser sur la connaissance scientifique lorsque celle-ci glisse d'un constructivisme dans sa version « faible », cherchant à réhabiliter le rôle de l'acteur et de ses représentations, de ses intentions, dans les théories de l'action, vers un enfermement dans un constructivisme « fort » ou « constructionnisme » qui nierait tout simplement, en dehors de l'acteur, l'existence d'une quelconque réalité. Pour autant que ces deux positions puissent être défendues, la conclusion n'en est pas moins tranchée, selon Jean-François Staszak : aucune ne peut s'imposer à l'exclusion de l'autre. « Aucune des deux positions – rationaliste ou empiriste – n'est acceptable : chacune débouche sur des impasses épistémologiques. D'aucun de ces mondes – objectif ou subjectif – on ne peut faire une géographie satisfaisante. À l'évidence, ces deux mondes n'existent pas indépendamment l'un de l'autre, ne sont pas exclusifs l'un de l'autre » (Staszak, 1997 : 19). C'est dans ce sens que Gumuchian ancre son projet de réintégration de l'acteur dans les théories de l'action spatiale, proposant ainsi de relever le défi de cette complexité de la construction relationnelle de l'action territoriale. Soucieux de ne pas négliger la consistance de la réalité matérielle sur laquelle aménageurs et urbanistes interviennent, il n'en demeure pas moins nous dit-il, que « cet espace est le résultat de l'action humaine passée » (Gumuchian, 2003 : 98-99). L'espace nous donne non seulement à voir une étendue, une substance, une physique, mais aussi, et de manière étroitement liée, il nous donne à voir des formes d'organisation et des processus d'occupation, ainsi que des manières d'agir sur ces organisations, sur ces occupations, qui sont propres aux sociétés humaines en action. Dès lors, et c'est bien là le sens de tout exercice de modélisation de la complexité du réel, tel que Jean-Louis Le Moigne le conçoit au fondement de l'épistémologie constructiviste, tout n'est pas saisi et tout n'est pas saisissable par l'esprit humain. Dans cet espace à aménager, ce qui fonde l'action des sociétés humaines, « est ce

qui se choisit, ce qui est voulu, ce qui se sélectionne et fait l'objet de représentations particulières » (Gumuchian, 2003 : 99). De sorte que l'enjeu qui se cristallise autour de l'action sur ce construit spatial est bien celui que relève Hervé Gumuchian, à savoir : « évaluer ce qui est saisi, en l'occurrence ici une partie seulement de la réalité spatiale, [ce qui] va permettre de relier la représentation effective de cette réalité et l'action correspondante à cette réalité » (Gumuchian, 2003 : 99). Si l'on ne se limite pas au sens strictement volitif de l'intention, mais si l'on intègre la tradition phénoménologique, ce « mouvement », nous dit Gumuchian, « de la chose réelle à la chose représentée, cette transposition de ce qui existe en-soi vers ce qui existe pour-soi (selon la terminologie existentialiste), cette prise en compte sélective du réel pour construire du territoire » (Gumuchian, 2003 : 99), c'est l'intentionnalité. De deux choses l'une, nous dit Gumuchian, « il n'y a pas de territoires sans une action volontaire qui permette ce choix » et « il n'y a pas d'actions territorialisantes sans intentions », alors « dans un cas comme dans l'autre, l'analyse des acteurs devient indispensable à l'analyse des territoires, non seulement pour des raisons méthodologiques d'accès à ce qui constitue la volonté et l'intention mais aussi et pour des raisons strictement théoriques puisque les territoires sont relatifs aux situations pratiques, aux configurations d'acteurs, aux logiques de l'action qui prévalent à leur naissance et à leur maintien » (Gumuchian, 2003 : 99). Dans un premier temps, il ne saurait en effet y avoir de territoire sans action volontaire. En soulignant cet aspect de la construction territoriale, Hervé Gumuchian explicite d'abord le fait que tout territoire est le résultat d'une série d'actes. Le territoire est avant tout ce qu'il reste de l'agir, l'acte en lui-même, lorsque sous l'impulsion de la volonté de faire, l'action s'est réalisée. La construction territoriale en est effectivement la trace visible, l'accumulation successive des actes qui, par la volonté de l'agir, ont construit le territoire. Il n'y a donc pas de territoire sans action volontaire, mais il n'y a pas non plus de constructions de ce territoire, d'« actions territorialisantes », entendues au sens de la dimension essentiellement actionnelle et relationnelle de la construction territoriale, sans intentionnalité. Ou du moins, il n'y a pas de possibilité de créer de nouvelles territorialités – ce à quoi s'attachent par essence l'aménagement de l'espace et l'urbanisme – sans que soit considéré le fruit du travail intentionnel. Dans ce sens, le travail de « territorialisation » qu'est celui de l'aménagement « est moins de savoir d'où partent les premières formulations à partir desquelles il va être possible de créer ces nouvelles territorialités que de savoir quels sont les acteurs connectés à ces lieux et présents dans ces moments où émergent ces intentions nouvelles » (Gumuchian, 2003 : 103). Le constat qui dès lors s'impose revient à souligner l'« obligation de se pencher sur les discours des acteurs et repérer "ces petites fabriques de territorialités" à l'œuvre un peu partout » (Gumuchian, 2003 : 103).

Suivant en cela le géographe, nous retiendrons pour définition opératoire du concept d'acteur dans le cadre des systèmes d'actions propres à l'espace géographique et à l'aménagement de celui-ci, les huit propositions suivantes :

- « - tout homme et/ou toute femme peut être un acteur ; les statuts, fonctions, mandats ne sont pas des différences fondamentales ;
- tout acteur est doté d'une personnalité (composante psychique) et d'une individualité (constitution propre) qui ne se dissolvent pas dans l'action et qui structurent les expériences individuelles ;
- tout acteur a une compétence territoriale ; si elle n'est pas juridique ou politique, elle est géographique, c'est-à-dire spatiale, sociale, et culturelle ;
- le sujet agissant devient acteur territorialisé lorsqu'il se trouve en situation d'action ;

- la situation d'action se définit comme un cadre spatial et temporel, une modalité concrète de rencontre et d'échange, un contexte d'accomplissement d'une liberté ontologique et donc d'un exercice d'une liberté d'agir ;
- l'acteur territorialisé opère au sein de systèmes d'action concrets qui sont évolutifs et perméables les uns aux autres, qui permettent de construire la décision et de transformer collectivement les objets spatiaux ;
- l'acteur territorialisé négocie continuellement sa place par des jeux de pouvoir ; ceux-ci provoquent des interactions efficaces car situées spatialement et temporellement.
- Enfin, le territoire est la condition première de réalisation de ces interactions » (Gumuchian, 2003 : 33-34).

Dès lors, nous posons pour hypothèse, dans le cadre de ce système d'action concret propre au territoire et aux acteurs qui participent de sa construction, que non seulement « le processus cognitif n'est pas extérieur à l'action » (Gumuchian, 2003 : 27), mais qu'il est également étroitement lié au processus affectif : les sentiments, les émotions, les affects influençant la cognition ; et réciproquement la cognition déterminant ces processus affectifs. De la sorte nous supposons que l'affect, le sentiment, l'émotion, ne sont pas extérieurs à l'action territoriale, et souhaitons engager dans cette voie une réflexion sur la possibilité d'une théorie de l'action territoriale comme théorie cognitive et affective, ou « cognitivo-affective ». Nous émettons en ce sens une série d'hypothèses, que nous tâcherons d'argumenter à travers les différents chapitres de la présente recherche :

- que les dimensions affectives, dans leur grande diversité, sont particulièrement bien placées, comme le suggère Pierre Livet (1998), pour expliquer le passage des niveaux macro, au niveau micro, du social à l'individuel, pour expliquer la co-constitution de l'acteur et du système, de l'habitant et de son territoire, de l'aménageur et de son projet ;
- que les émotions sont centrales lorsque l'on cherche à comprendre les processus d'intériorisation et de subjectivation, par les individus, des dimensions propres à l'organisation collective, telles les règles, les rôles, les normes, les valeurs ;
- qu'elles sont un puissant révélateur de valeurs, de croyances, de normes, qu'elles contribuent à entretenir, à réviser ;
- qu'elles contribuent à éclairer la dimension ontologique de l'action, lorsqu'elles permettent la sélection, dans un contexte incertain et donc de connaissance imparfaite, des connaissances utiles à l'action ;
- bref qu'elles constituent une motivation profonde pour l'action, et que de la sorte, elles sont en mesure, en interaction étroite et de manière imbriquée avec les processus cognitifs, d'en partie contribuer à la structuration de cette action.

Ainsi, lorsqu'Hervé Gumuchian pose pour les sciences de l'espace, géographie ou aménagement, comme impératif « d'assumer pleinement la dimension agissante de tous nos objets géographiques » (Gumuchian, 2003 : 28), cela implique en effet que l'approche cognitive s'applique à la compréhension de l'action territoriale – ce à quoi de nombreux chercheurs s'attèlent – mais cela implique aussi – une tâche certainement moins investie par la recherche –

de ne pas négliger le versant affectif de cette même action territoriale. Aussi, il est possible de reprendre point par point le programme cognitif, tel que proposé par le géographe, et d'y ajouter la problématique spécifique du rôle des sentiments, des émotions, des affects :

- si « la "chose territoriale" n'est jamais complètement connaissable, il y a donc une infinité de dimensions qui influencent le territorial et donc il n'est de connaissances qu'approximatives et parcellaires » (Gumuchian, 2003 : 27) ; mais dès lors, quelle est la part des affects dans la construction de cette connaissance ? Qu'en est-il de la part de l'émoi et de l'émouvant, de ce qui nous émeut et de ce que nous sommes émus dans la construction de cette connaissance ? Par quel organe des sens, par quelle construction de sens, affleure cette émotion et dans quelle mesure peut-elle faire office de connaissance ?

- si « l'action ayant pour but de constituer du territoire nouveau ne peut s'appuyer, avant que celui-ci se mette à exister effectivement, que sur une partie de ce qui existe. Il y a donc une sélection du réel qui s'opère en cours de constitution territoriale » (Gumuchian, 2003 : 27) ; mais dès lors, quels sont les processus affectifs engagés, et sous quelles conditions interviennent-ils, dans la constitution de ce schéma pertinent du réel ? Quelle émotion est dès lors légitime pour figurer cette représentation territoriale ?

- si « ce qui sera mobilisé pour "faire" territoire devra nécessairement être transformé après avoir été saisi, sans quoi l'action répèterait les formes territoriales existantes » (Gumuchian, 2003 : 27) ; qu'en est-il de l'émotion comme mouvement créateur, comme mobile de l'agir ? De cette force qui ne dépend pas tant de l'émotion elle-même, de ses manifestations physiologiques, que de l'affect comme aspect subjectif tel qu'il parvient à la conscience ; de l'émotion qui n'est pas l'effet d'une idée, d'un souvenir, d'un projet naissant, mais qui est source, origine, en un mot, surgissement de projets et fondement de l'intention d'agir ? Qu'en est-il de l'émotion ? En insistant sur la partie phonématique « motion », de ce qui est capable de mettre en mouvement, aussi bien les idées que les corps, de ce qui est capable de motiver la transformation des espaces ?

- si « lorsque les territoires n'ont effectivement que peu de chances de changer matériellement, fonctionnellement, structurellement, il est finalement plus aisé de changer la connaissance que l'on a d'eux afin de permettre de l'action nouvelle » (Gumuchian, 2003 : 27) ; mais qu'en est-il dès lors de l'émotion et de son rôle social, capable de susciter à la fois la révision des croyances, des valeurs, mais aussi d'entraîner une forme de résistance de ces mêmes croyances, de ces mêmes valeurs ?

Plutôt que d'escamoter la question de l'intervention humaine dans la structure de l'action, celle-ci se trouve dès lors, dans toute sa complexité, de l'individuel au collectif, du cognitif à l'affectif, et réciproquement dans les deux cas, le noyau central de notre interrogation. L'individuel et le social se trouvent tout entier contenus dans notre projet d'une approche cognitivo-affective de l'action. Cependant, cette entreprise nécessite de clarifier les cadres épistémologiques auxquels nous serons amenés à faire référence, dans une approche nécessairement pluridisciplinaire. Comment rendre compte, pour mieux prendre en compte, la diversité des comportements individuels et les phénomènes d'agrégation qu'ils produisent, et qui en retour les structurent ? Comment dès lors aménager l'espace de ces comportements en intégrant la dimension collective ? Comment se structurent les interactions entre un tout, une société formée d'individus, et les parties qui la composent, ces mêmes individus ? Comment expliquer les comportements individuels, aussi bien que les mécanismes qui structurent le social ? Sur ces points les théories sociologiques ne convergent pas, loin s'en faut. La théorie de l'action

rationnelle qui a longtemps disposé d'une certaine audience, due en partie à la simplicité de son formalisme et à sa puissance explicative, notamment lorsqu'elle rend compte de l'émergence de macrophénomènes (Weber, [1904] 1964), ne parvient cependant pas à épuiser la complexité des phénomènes sociaux. Dès lors, de nouvelles théories se font jour, tels l'interactionnisme symbolique, la sociologie cognitive, pour n'en citer que deux, qui tentent de dépasser ces limites. Le sens que prennent ces théories vise à déborder les frontières anciennes entre holisme et individualisme. Dans ces courants, l'on retrouve l'importance des phénomènes affectifs notamment, et en particulier l'on redécouvre, l'hypothèse selon laquelle le fondement de la coopération des sociétés modernes réside, plutôt que dans le travail, le capital ou l'utilité, dans l'entrelacement des dimensions affectives et cognitives. Aussi, nous nous attacherons dans un premier temps à la question du modèle rationnel de l'action – pour lequel nous ne saurions mésestimer la longue histoire qui a opposé les concepts de raison et de passion, et l'influence de cette opposition devenue classique sur la conception de l'usage pratique de la raison. Nous verrons comment, à l'instar de ce que note Erhard Friedberg (1993), ce modèle – pour aussi paradoxal que cela puisse paraître – a conduit à évacuer la question de l'acteur de la problématique de l'action ; amenant ainsi à une réduction drastique du modèle de l'action à sa seule acception normative, délaissant ainsi sa visée première descriptive et explicative. En dépit des problèmes importants que soulève la notion de raisonnement pratique, telle que la concevait Aristote, nous reviendrons sur ce concept qui a montré qu'il pouvait rendre d'immenses services en théorie de l'action, en servant de schème de description et d'explication. En suivant la démarche initiée par Herbert A. Simon, qui a su réintégrer la subjectivité de l'acteur, en proposant une conception duale de la rationalité – « de la rationalité substantive à la rationalité procédurale » (Simon, 1976) –, nous verrons comment s'effectue l'introduction de la question de l'acteur, dans la réflexion sur les modèles de l'action rationnelle : ouvrant ainsi la voie à une véritable pragmatique de la cognition et de l'action. Celle-ci, plutôt que d'escamoter la question de l'acteur, portera sur la prise en compte des limites cognitives de l'agent, du rôle des processus de type intuitif dans la prise de décision rationnelle, de la compétence du sujet issue de son expérience acquise, mais montrera aussi l'importance des processus de type affectif, et de leurs composantes intersubjectives – voire « transsubjectives » (Boudon, 1995, 2003). Dès lors, il s'agira de trouver l'articulation possible entre, d'un côté, une mécanique de la rationalité objective, celle que décrit le modèle classique des choix en situation d'information complète et parfaite, avec d'un autre côté, une rationalité subjective car limitée à ce que l'acteur entrevoit, celle réellement à l'œuvre dans les comportements, les attitudes, les actes, et pour laquelle l'on ne saurait ignorer l'importance des mécanismes affectifs.

Chapitre 1. Incertitude et rationalité en aménagement

Afin de préciser les conditions qui nous ont permis d'établir nos hypothèses de recherche quant à l'analyse des implications des mécanismes affectifs dans l'action, et d'en clarifier les conditions de réalisation, il nous semble important d'aborder maintenant les travaux sur la rationalité de l'acteur et sur le rôle de l'affectivité dans la rationalité. En guise d'introduction à cette partie, nous poserons deux constats qui nous semblent non seulement aujourd'hui poser question dans le cadre de la définition des principes de l'aménagement et de l'urbanisme, et qui plus encore, se faisant eux-mêmes l'écho de problématiques plus larges, cristallisent les enjeux d'une société dans toutes ses dimensions, et amènent ainsi – du moins nous tâcherons de le démontrer – à la question de l'affectivité. Ces deux constats peuvent pour l'instant se résumer à la simple désignation de deux thèmes à partir desquels nous mènerons notre investigation : il s'agit d'une part de l'incertitude et d'autre part de la rationalité. Tous deux ramenés à la pratique de l'aménagement des espaces, ces concepts semblent de prime abord s'opposer. En effet, comment agir de manière rationnelle dans un monde incertain (Callon *et alii*, 2001) ? Comment agir rationnellement, c'est-à-dire comment agir sur la base du développement, soit à travers le discours soit dans l'action, de principes répondant à un certain idéal, une certaine logique fondée positivement ? Comment agir en vertu de principes, lesquels seraient censés régir la logique de la découverte scientifique, de la connaissance, et donc de la vérité, lorsqu'il semble désormais acquis que nous vivons dans un monde incertain, ou du moins, dont la complexité réelle ou mesurée va s'accroissant, parallèlement à une prise de conscience accrue de cette complexité. En ce premier point, nous voyons notre mobile le plus évident, celui qui nourrit l'interrogation sur le rôle de l'affectivité dans l'aménagement, et qui résulte de la prise de conscience accrue de notre difficulté à agir dans un monde pourtant toujours mieux connu, mais de ce fait aussi toujours plus incertain.

« Tout se passe comme si l'étendue de notre savoir jetait une ombre grandissante sur les objets auxquels s'appliquent nos facultés de connaître » (Besnier, 2005 : 6) remarque le philosophe Jean-Michel Besnier. Quoi de plus important dès lors, que de s'interroger sur un tel paradoxe et ses conséquences pratiques. Tantôt, l'on se dit vivre dans une société du savoir, tantôt dans une société de l'incertitude et du risque. Il semble qu'il y ait pourtant du vrai dans ces deux affirmations, et de manière assez paradoxale, il apparaît que ces deux phénomènes sont en réalité les deux facettes d'un unique phénomène. D'une part, en effet, information et savoir – à ne pas confondre¹³ – s'accroissent à une allure sans précédent, se réservant de la sorte une place de choix dans la résolution des problèmes liés à un nombre croissant de nos activités, et d'autre

¹³ Il est important de noter la distinction entre les concepts d'information et de savoir, car si nous vivons dans une société de l'information et du savoir, l'un et l'autre ne sauraient pourtant aller systématiquement de pair. Notons d'abord que le savoir est une espèce de croyance, et par là se distingue de l'information, qui bien que disponible en quantité toujours grandissante, ne fait pas pour autant l'objet d'une croyance systématique. Pour qu'une information devienne un savoir, il faut une croyance justifiée. Par exemple, si l'on a accès à une information exacte, mais sans y croire, cet accès ne constitue pas un savoir. Par ailleurs, les croyances fausses ne sauraient davantage être tenues pour du savoir. Le savoir dépend donc avant tout d'une assimilation cognitive, c'est ce qui le différencie de l'information. La transformation de l'information en savoir ne se produit que si l'on comprend ladite information de manière à l'assimiler en l'intégrant comme il convient dans nos systèmes de croyance (Hansson, 2002). De ce fait, le savoir comprend à la fois des éléments objectifs et des éléments subjectifs. C'est à ce stade que le savoir se lie de manière étroite avec l'incertitude. Qui dit savoir, dit croyance, et la croyance suppose une forte certitude. « Lorsque la condition de certitude n'est pas remplie, on se trouve au contraire dans l'incertitude, l'état épistémique où l'on ne croit (sait) pas avec certitude » (Hansson, 2002 : 44). Il est donc à noter que le savoir dépend du degré de certitude, et réciproquement du degré d'incertitude ; lesquels ne sont pas des états objectifs, mais bien des états subjectifs du sujet connaissant.

part, incertitudes et risques – les seconds résultant dans une large mesure des premiers¹⁴ – retiennent de plus en plus l'attention, non seulement dans l'ensemble de la société, mais plus particulièrement lorsqu'il est question de l'action publique. Dans une société du savoir, la science nous apporte en effet un savoir neuf, mais qui nécessairement engendre, au fur et à mesure qu'il s'accroît, son lot d'incertitudes supplémentaires. Certes, la science répond à un nombre croissant de questions, mais la science produit ce faisant, au même rythme, des nouvelles questions sans réponse. Ainsi, « pour autant que nous vivions aujourd'hui dans une "société d'incertitude", cela tient en premier chef aux incertitudes sur lesquelles la science attire notre attention » (Hansson, 2002 : 47). En outre, parmi les objets que la science étudie, une bonne part, si ce n'est la totalité, s'inscrit dans des systèmes hétérogènes. Qu'il s'agisse de systèmes naturels ou de systèmes sociaux, ou les deux conjointement – le plus souvent – chacun d'entre eux renferme tant d'éléments et d'interactions potentielles qu'ils sont en pratique imprévisibles. Cette complexité est l'une des causes primordiales de l'incertitude. Quand bien même nous serions en mesure de réaliser des calculs exacts et fiables de tous les effets conjugués de tous les facteurs connus qui agissent, comment pourrions-nous jamais être certains que de nouveaux facteurs jusque-là inconnus ne vont pas intervenir et bouleverser les mécanismes systémiques. Il y a toujours une part d'incertitude et ce malgré la connaissance que l'expérience systématisée permet d'acquérir au sujet des systèmes complexes. Le principe de modélisation, fondateur de la démarche de connaissance scientifique, demeure une réduction de la réalité, certes opérante, mais une simplification tout de même. Comme le remarque Jean-Louis Le Moigne, les modèles sont des « constructions artificieuses de systèmes illimités de symboles par lesquelles nous prétendons représenter ou décrire nos expériences ressenties, et nous savons qu'une fois ces représentations établies, nous parvenons à conduire notre raison de multiples façons qui souvent nous satisfont » (Le Moigne, 1998 : 331). En ce sens, le principe de modélisation impose de considérer l'intentionnalité du modélisateur, et ceux qu'elle est incitée à attribuer, par inférences plausibles successives, au comportement du phénomène modélisé. La science reste de la sorte toujours soumise à une forme d'incertitude.

Aussi, il n'est pas nécessaire en ce qui concerne l'incertitude d'entrer dans de vastes considérations philosophiques pour savoir que les individus confrontés à une situation nécessitant de leur part d'effectuer un choix, si possible rationnel, dans un domaine, l'aménagement des espaces et l'urbanisme, éminemment confronté à la complexité des phénomènes sociaux et spatiaux, sont souvent incapables de prévoir avec précision des éléments significatifs situés dans un avenir à court, moyen ou long terme. Qui plus est, lorsque l'on passe du domaine scientifique, de la théorie à la prise de décision concrète, c'est-à-dire à la pratique et à l'action, on se trouve bien souvent, comme nous l'avons montré, devant davantage d'incertitudes encore. Celles dont il faut tenir compte, sont de deux ordres : d'une part, l'incertitude en termes de finalités, ou bien autrement dit en termes de conséquences, celles que nous visons à travers notre action, et d'autre part, l'incertitude en termes de sens, celle qui tient à la diversité des horizons d'attente que mobilise la décision, et les valeurs qui la soutiennent.

¹⁴ Les notions d'incertitude et de risque sont étroitement liées, pour autant elles ne sont pas synonymes. Lorsque l'on parle de risque, souvent l'on entend une situation dans laquelle quelque chose de fâcheux peut se produire ou non, autrement dit, l'on ne sait pas dire si tel est le cas ou non. Dans ce sens, le risque est intimement lié à l'incertitude. Cependant, le risque ne se limite pas à l'incertitude des conséquences de l'action. Pour qu'il y ait risque, il faut qu'il y ait savoir. En quelque sorte il faut qu'il y ait la certitude d'une incertitude, savoir qu'il y a la probabilité d'un évènement fâcheux, savoir que l'incertitude est réelle. Ainsi, à la différence du risque qui présente une forte composante objective, « que l'on calcule par exemple en multipliant la probabilité d'un évènement redouté par une mesure de sa valeur négative » (Hansson, 2002 : 45), l'incertitude, quant à elle, appartient à l'univers du subjectif. Le rapport entre incertitude et risque est de ce fait du même ordre que la distinction entre croyance et vérité, l'incertitude comme la croyance peuvent se fonder sur de fausses raisons, tandis que le risque et la vérité reposent sur des faits avérés.

Par incertitude en termes de finalités, l'on entend le fait de ne pas connaître les conséquences des options qui s'offrent à la décision. Ce type d'incertitude est donc intimement lié aux incertitudes de la science. Cependant, à cette première acception, il convient également d'ajouter une autre forme d'incertitude, étroitement liée à la première : une « incertitude de sens » (Bronner, 1997 : 3), lorsqu'à propos de la qualité, de la valeur, du sens de toutes sortes d'objets, de toutes sortes de choses, lorsque « nos intuitions morales ordinaires ne suffisent pas pour comparer sans ambiguïté toutes les combinaisons possibles de ces facteurs » (Hansson, 2002 : 50), nous sommes incertains. Pourtant la décision implique toujours qu'il faille s'arrêter quelque part, et assigner à sa décision un certain horizon. Ne serait-ce que du fait de l'incertitude scientifique, nous savons que les décisions ont nécessairement une portée limitée, et qu'il convient donc de sélectionner les éléments pertinents du réel qui vont en dicter la conduite. Or, ceux-ci varient souvent selon les valeurs, selon les intérêts des individus ou des groupes concernés. Et bien que pour la grande majorité des théoriciens de la décision, il va de soi qu'il existe un ensemble défini de valeurs sur quoi la décision devrait reposer, en pratique il règne bien souvent une incertitude considérable au chapitre des valeurs qui doivent présider à la décision. En pratique, il faut donc ajouter à l'incertitude des conséquences, une incertitude quant au sens, à la valeur de l'action. Bien sûr nous ne faisons qu'esquisser ici un bref examen de la notion d'incertitude, tant son introduction et sa conceptualisation dans les nombreux domaines de la connaissance et de l'action mériterait de longs développements. Qui plus est, nous envisagerons l'incertitude moins pour ce qu'elle est, que pour ce qu'elle implique en termes de décision et d'action. Aussi, nous nous intéresserons principalement à son impact sur les différents aspects de la rationalité, leur enchevêtrement du fait même « du caractère ambigu, à la fois subjectif et objectif, de l'incertitude » (Granger, 1995 : 574). Ici, nous tâcherons de montrer que la question de l'incertitude dans l'action, renvoie à un questionnement plus général sur la partition entre rationalité et affectivité, entre agir et pâtir. Lorsque généralement, la décision en matière d'aménagement des espaces cherche à réduire l'incertitude, cette volonté doit nécessairement considérer que les composantes même de l'incertitude renvoient à ces deux domaines que sont, d'une part, la rationalité scientifique, celle qui porte sur les probabilités, et d'autre part, la rationalité pratique, celle qui inclut la prise en compte, la relativisation ou la valorisation, du désir, de l'affectivité dans la formation d'une intention.

1. De l'incertitude

Quelle est l'influence de l'incertitude, de ce manque d'information patent quant aux sens et finalités des actions à mener, sur la teneur rationnelle des décisions prises ou à prendre ? Sur quels éléments, quelles informations, les individus peuvent-ils dès lors adosser leurs croyances, leurs pensées, leurs idées, pour construire leur système rhétorique et leur action ? Bref, qu'en est-il de la rationalité dans un monde incertain ? Est-il toujours possible de prétendre être rationnel, et selon quel point de vue ? Ou bascule-t-on irrémédiablement dans l'irrationnel ? Et en particulier, pour l'aspect que nous avons décidé d'envisager de manière privilégiée – qui n'est évidemment pas sans lien direct avec ces multiples problèmes que soulèvent les questions d'incertitude et de rationalité – quels rapports entretiennent les émotions, les sentiments, que l'on regroupera sous le terme générique de « sphère de l'affectivité »¹⁵, et que traditionnellement l'on oppose à la raison, avec ces questions d'incertitude et d'action

¹⁵ L'expression « sphère de l'affectivité », ou encore « sphère affective », est à rapprocher – notamment de par sa connotation spatiale – de la formalisation de l'« espace affectif » que propose le philosophe Pierre Livet (2002a), et qui permet, tout en respectant l'aspect polymorphe de catégories aussi différentes que celles des affects, des émotions, des sentiments, des passions, des humeurs, d'établir une typologie dimensionnelle unifiée de l'ensemble de ces phénomènes dès lors qu'on leur reconnaît en commun « une résonance affective de base » (Livet, 2002a : 41).

rationnelle ? Quels rôles jouent-ils dans la prise de décision, lorsque l'image courante que véhiculent les affects est celle d'un trublion de l'action rationnelle ? Quels rôles jouent-ils dans l'émergence de ce qui devient un sentiment, le sentiment d'incertitude, quand la mise en œuvre de l'action rationnelle appelle une nécessaire réduction de cette incertitude ?

Nous serions tentés d'apporter à ces questionnements quelques éléments de réponse spontanés, qui ne sont sans doute d'ailleurs pas si éloignés d'une certaine réalité des pratiques en usage face à de tels problèmes. Mais avant d'en venir à l'exposé et à l'approfondissement de ces réponses possibles, il nous semble qu'il faille revenir quelques instants sur la pertinence et la justification de ces notions, incertitude et rationalité, notamment lorsqu'elles sont de la sorte envisagées de concert, et qui plus est, lorsque nous en faisons des axiomes préalables à une possible problématisation de cette pratique qu'est l'aménagement des espaces. Aussi, pour camper le décor, nous reprendrons le constat énoncé par Philippe Genestier dans sa contribution à l'ouvrage dirigé par Yves Chalas *L'imaginaire aménageur en mutation* (Chalas, 2004a). Ce constat demeure une dimension indispensable « pour saisir les mutations récentes du concevable et du souhaitable dans le domaine de l'urbain » (Genestier, 2004 : 157). En l'occurrence il s'agit du constat énoncé en premier lieu par Ulrich Beck ([1986] 2001) d'un changement de paradigme, de la substitution à l'idée de progrès, et au rationalisme qui allait de pair, celle de paradigme du risque – « le second constituant l'exact négatif du premier, avec une inversion systématique des termes » (Genestier, 2004 : 159). Un constat que Philippe Genestier reporte sur les pratiques de l'aménagement et de l'urbanisme pour mettre en lumière ce qui constitue, selon l'auteur, un repère symptomatique du « climat moral spécifique » (Genestier, 2004 : 158) dans lequel inévitablement s'inscrivent les modifications actuelles de l'imaginaire aménageur. Ce climat se trouve dès lors avant tout marqué par ce qui semble caractériser la psychologie collective contemporaine « un sentiment d'inquiétude, d'incertitude, de sensation diffuse et généralisée de "risque", pour reprendre un terme cher à Ulrich Beck, plutôt que par l'optimisme ou par une mâle assurance ontologique ; et cela même s'il demeure quelques trublions pour faire l'éloge de l'époque et de ses innovations technologiques notamment » (Genestier, 2004 : 158). À ce constat d'ordre général de « désenchantement du monde », résultat d'un long processus que le sociologue Max Weber¹⁶ rapportait à un trait caractéristique de la modernité et à la prédominance de la sphère intellectuelle et de la rationalité scientifique, Philippe Genestier associe aujourd'hui le résultat suivant : celui d'un « véritable pessimisme anthropologique » (Genestier, 2004 : 158). Pessimisme, scepticisme, désabusement, auxquels se heurtent non seulement les idéologies, les croyances, les valeurs, les représentations, notamment celles qui étaient fondées sur l'idée de progrès propre à la modernité industrielle, mais plus largement encore les idéologies propres à l'action politique en général, et les politiques publiques urbaines et territoriales. Avec « l'amplification de l'individualisme, en tant que cadre cognitif et axiologique » (Genestier, 2004 : 161) c'est paradoxalement, mais de manière non moins compréhensible, à un bouleversement de l'imaginaire politique auquel nous assistons selon Genestier. En effet, « la logique de l'autonomisation individuelle et de l'individuation psychique contribue, au stade avancé atteint aujourd'hui, à l'imposition d'un solipsisme anxigène » (Genestier, 2004 : 161). Partant de « ces traits constitutifs de la tendance idéelle qui singularise notre époque » (Genestier, 2004 : 158-159), Genestier émet alors

¹⁶ Le thème du « désenchantement du monde » apparaît à plusieurs reprises sous la plume du sociologue Max Weber dans son étude sur *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* ([1904] 1964). Weber souligne alors l'origine de cette expression – que l'on doit au poète allemand Schiller – et il définit le processus qui la sous-tend de la manière suivante : « Ainsi, dans l'histoire des religions, trouvait son point final ce vaste processus de "désenchantement" [*Entzauberung*] du monde qui avait débuté avec les prophéties du judaïsme ancien et qui, de concert avec la pensée scientifique grecque, rejetait tous les moyens *magiques* d'atteindre au salut comme autant de superstitions et de sacrilèges » (Weber, [1904] 1964 : 117).

l'hypothèse que « les modifications actuelles de l'imaginaire aménageur résultent beaucoup plus d'un bouleversement de la façon dont nous concevons les finalités de l'action politique en général, que le produit d'un simple renouvellement des modalités présidant à l'action urbanistique » (Genestier, 2004 : 157). Cette hypothèse que nous interrogeons pose bien la question de l'incertitude et de ses implications à deux niveaux, celui des finalités de l'action, renvoyant à sa dimension procédurale, la capacité du projet à réduire cette incertitude, et celui plus important encore, du sens de l'action, de l'imaginaire qui la guide, de ses valeurs, et par là-même le rôle que joue la dimension affective dans ces dernières et la part que celle-ci peut prendre dans la conduite de l'action.

1.1. Le projet de tout projet : réduire l'incertitude

D'abord, il n'est qu'à parcourir quelques ouvrages récents sur les questions relatives à la pratique de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme pour se rendre compte à quel point l'incertitude est en théorie et en pratique un problème désormais constitutif de l'action d'aménager l'espace. En particulier, dans le cadre de l'exposé d'un concept qui tend à devenir récurrent, si ce n'est paradigmatique, dans toutes les procédures à vocation décisionnelles : celui de projet (Boutinet, [1990] 1996, 1993). L'on comprend vite que la logique même de l'action portée par ce mode projectif tient sa principale raison d'être au fait de parvenir à travers un ensemble d'activités sous-jacentes, diagnostic partagé, intervention négociée, contextualisation et construction commune des connaissances, à une forme de réduction de l'incertitude. Jean-Pierre Boutinet note ainsi, non seulement à quel point les analogies sont manifestes lorsqu'il s'agit d'aménager l'espace, entre cette activité, ou du moins ce que dans l'idéal elle devrait être, et le mode projectif, activité par définition collective, incertaine et inachevée, figure anthropomorphique de l'« advenir », du « faire-avenir » existentiel. Mais plus encore, il souligne à quel point la démarche par projet s'inscrit de fait dans le cadre d'environnements complexes et incertains, tant il s'avère « l'outil approprié pour gérer [cette] complexité et [cette] incertitude » (Boutinet, [1990] 1996 : 227). « Une situation trop simplifiée ne nécessite pas, sinon abusivement le recours au projet. Une action à gérer dont les résultats sont ou évidents ou attendus n'implique pas le recours au projet. Ce dernier est destiné à gérer l'indétermination d'une situation problématique faite de l'interdépendance de plusieurs paramètres exigeant que ladite situation ne soit pas abusivement simplifiée, mais au contraire prise dans toute sa complexité » (Boutinet, [1990] 1996 : 227-228). Dès lors, l'on comprend plus aisément comment le mode projectif, la démarche par projet, ou l'activité à projet, et son succès depuis quelques décennies en aménagement, est quelque part symptomatique de la montée de l'incertitude dans ces champs d'activités. L'émergence du paradigme projectif dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme, en remplacement des « théories modernistes de la planification », non seulement « manifeste la crise paradigmatique » (Devisme *in* Lévy & Lussault, 2003 : 748) de ces dernières, « il est la manifestation d'une réponse adressée aux approches positivistes, causalistes » (Toussaint & Zimmermann, 1998 : 170), mais nous indique également à quel point plus que jamais l'aménagement se trouve également confronté à « la montée des incertitudes » (Ascher, 2000 : 72). Sur ce dernier aspect de l'incertitude et de son amplification dans nos sociétés contemporaines, il faut, dans le cas de l'aménagement et de l'urbanisme, identifier clairement différents facteurs explicatifs, à la fois internes et externes, dont la conjonction favorise cette montée en puissance de l'incertitude, quant au sens et aux finalités de cette activité.

Tout d'abord, il nous faut rappeler un ensemble de caractéristiques inhérentes, ou causes internes, à la pratique même de l'aménagement qui, de fait, la prédispose à donner prise à

l'incertain, principalement en termes de finalités. Parce que, par définition, l'aménagement est une action collective, une pratique ou plus exactement encore, reprenant la distinction établie par Pierre Merlin (2002), une *praxis* ne possédant, comme nous l'avons vu, ni le statut de science théorique, ni celui de technique pratique, ni non plus celui d'art ; parce que cette *praxis* englobe à la fois ces trois domaines, théorique, pratique et esthétique, intrinsèquement liés et pourtant opposés, pour les articuler autour d'un noyau central, celui de l'action, en l'occurrence l'action à visée spatiale ou « socio-spatiale »¹⁷ ; parce que cette *praxis* contient une visée orientée dans le temps, une intention pratique projetée dans un temps donné qui vise à la réalisation, à la construction, à la transformation, à l'adaptation, d'espaces qui ont pour vocation d'être habitables et habités ; pour toutes ces raisons : action collective, intentionnelle, temporelle, auxquelles il faut ajouter les conséquences du caractère systémique et complexe de la réalité que l'aménagement se donne pour tâche de transformer, l'inscription de l'aménagement dans un environnement non-clos, et donc potentiellement dépendant de multiples contingences, la pratique de l'aménagement peut être considérée comme exposée à une forme d'incertitude inhérente, ou interne. Plus spécifiquement cette incertitude peut être qualifiée d'incertitude en finalité, car elle est subordonnée à l'impossibilité d'anticiper les conséquences futures de l'action – sans compter sur les effets imprévus, contre-intuitifs, non voulus ou autres effets pervers. « La reconnaissance de l'indétermination du processus d'élaboration interdit de voir l'activité de projet comme une activité parfaitement "procédurable" et planifiable » (Arab, 2004 : 476). De plus, dans un environnement humain pour lequel on sait que règne le principe de contingence généralisée, cette incertitude en finalité se trouve renforcée par l'impossibilité d'anticiper, dans le cadre d'une action collective, les conséquences futures de nos actes sur les autres acteurs de l'aménagement. Le fait est que l'aménagement s'inscrit dans le cadre d'une pluralité d'actions et d'acteurs qui interagissent, tant et si bien que les conséquences des actions dépendent principalement de la manière dont les autres acteurs réagissent ou réagiront à ces actes – cela étant tout aussi valable pour n'importe quelle forme d'action qui se déploie dans un environnement social. Dès lors, il faut considérer que l'aménagement est « une praxis centrée sur la double capacité du décideur d'adapter son système décisionnel aux changements environnementaux et de maîtriser en même temps les jeux d'interrelation entre les autres acteurs, tout en maintenant son objectif » (Cusinato, 2003 : 2). D'où finalement, une forme d'incertitude inhérente au principe même d'action dans un environnement sociétal, que l'on peut bien sûr tendre à résorber par de multiples moyens en essayant d'associer, de coordonner, un maximum d'acteurs concernés autour d'une même action ; c'est sur ce principe même que

¹⁷ Le terme « socio-spatial » est employé ici, ainsi qu'il le sera dans le reste du présent travail, dans la lignée des réflexions des sociologues, urbains entre autres, balisée notamment par les travaux d'Henri Lefebvre (1968, 1986), Henri Raymond ([1968] 2001) ou Pierre Bourdieu (1993), sur la dimension sociétale, et donc sociale et politique, de l'organisation des espaces. Sans entrer plus profondément dans les conceptualisations de ces auteurs, ce que nous souhaitons avant tout signifier c'est la nécessaire, autant qu'étroite, imbrication des dimensions sociales et spatiales, et donc socio-spatiales, de nos sociétés. Une imbrication dialectique que ces sociologues ont su mettre en avant – non sans arrière-pensées politiques – et qu'en particulier Henri Lefebvre a pu résumer de la façon suivante : « *la pratique spatiale* consiste en une projection "sur le terrain" de tous les aspects, éléments et moments de la *pratique sociale*, en les séparant, et cela sans abandonner un instant le contrôle global, à savoir l'assujettissement de la société entière à la *pratique politique*, au pouvoir d'État » (Lefebvre, 1986 : 15). Pour sa part, Pierre Bourdieu a également pu résumer cette dialectique de la façon suivante : « la structure de l'espace social se manifeste ainsi, dans les contextes les plus divers, sous la forme d'oppositions spatiales, l'espace habité (ou approprié) fonctionnant comme une sorte de symbolisation spontanée de l'espace social » (Bourdieu, 1993 : 160). Sans nécessairement adhérer totalement à ces conceptions, nous en retenons néanmoins le principe de base, de l'inter-dépendance du social et du spatial, en tâchant d'éviter le double risque que contiennent de manière symétrique la substantialisation de l'espace physique et/ou la réification de l'espace social, qui tend à rendre statique ce qui, en fait, dépend d'une dynamique, et la nécessité d'envisager ces deux réalités, le social et le spatial, comme étant en étroite inter-relation. Se gardant ainsi de toute tentation de réification spatialiste, nous ne nierons cependant pas que, par le biais de l'intention spatiale, d'autres buts, sociaux, économiques, écologiques, etc., puissent être également attendus, et même suscités, et ce, sans que la dimension spatiale soit considérée de manière exclusivement déterminante.

repose un des objectifs et une des finalités de la conduite de l'action par projet, « celle qui assume comme posture d'action le dialogue » (Toussaint & Zimmermann, 2000 : 194). En visant à l'aboutissement d'un consensus, la logique projective tend, dans un premier temps, par la formalisation procédurale des conditions du dialogue, à atténuer le sentiment d'incertitude. Aussi, pour résumer, pourrions-nous dire que le projet ne nous permet pas de savoir où l'on va, mais nous indique comment y aller ou nous donne une démarche, un processus, par lequel la réduction du sentiment d'incertitude nous autorise à voir quelles actions sont dès lors possibles, sans pour autant dire si elles sont véritablement souhaitables.

Pour continuer encore de préciser cette notion d'incertitude relativement à la pratique de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme, il nous faut également souligner que cette forme d'action se heurte à un autre type ou niveau d'incertitude, celle-ci davantage tournée vers l'extérieur, car relative aux objectifs que se fixe l'aménagement, et à leur sens. En particulier, comme nous l'avons vu, l'aménagement contient par définition une visée intentionnelle¹⁸, autrement dit, l'action d'aménager tente de fixer, d'établir, de définir un certain nombre d'objectifs. À partir de ces objectifs, du plus simple au plus complexe, du plus ouvert au plus dogmatique, l'aménagement dans un schéma classique cherche à mettre en œuvre les actions, les moyens, les leviers propices à leur réalisation. Aussi, du fait même de la variabilité temporelle, historique, de ces objectifs, de l'incomplétude de l'information qui pourvoit à un moment donné à l'élection de ces guides pour l'action, l'aménagement apparaît comme une *praxis* dont le champ des possibles, par définition non clos, implique une incertitude en termes de sens. Le fait que les théories qui peuvent dicter la conduite d'un certain type d'actions en aménagement-urbanisme soient ouvertes à de nouvelles informations, et par là-même à la critique, voire à la réfutation, et donc susceptibles de se référer à de nouvelles théories ou de nouveaux paradigmes, revient à relativiser le sens même de ces objectifs. L'urbanisme, tel que défini par Ola Söderström et Marcus Zepf, dans sa version stratégique, renvoie ainsi à « une démarche itérative qui permet la mise au point progressive d'un projet plutôt qu'[à] une démarche linéaire qui tenterait de réaliser un plan tel que défini au départ du processus » (Söderström & Zepf, 1998 : 12). Le fait que l'aménagement soit susceptible, par l'examen en vue de porter un jugement d'appréciation quant aux principes et aux objectifs qui régissent ces actions, de les faire évoluer, de réviser ces principes, expose inexorablement l'action d'aménager l'espace, ou du moins les principes qui la régissent, à l'incertitude.

Qui plus est, l'incertitude, largement dépendante de la structure cumulative de la connaissance, déborde le domaine des pratiques de l'aménagement des espaces. Ce qui nous conduit à voir dans cette incertitude, relative aux objectifs que se fixent l'aménagement et l'urbanisme, la conséquence particulière d'une incertitude externe, plus large. Celle qui résulte d'un effet paradoxal, que décrivent entre autres les sociologues Anthony Giddens ([1984] 2005) et Ulrich Beck ([1986] 2001), et que rapporte ainsi François Ascher : « si la connaissance et la culture ont permis aux hommes de prendre en main leur évolution, elles ont également eu des effets paradoxaux s'agissant de leur capacité à maîtriser leur environnement. [...] C'est la connaissance qui produit le risque, en transformant, pour les sociétés comme pour les individus, l'incertitude du lendemain en un avenir potentiellement connaissable à défaut d'être totalement maîtrisable. Il n'y a de risque que pour autant qu'il y a une conscience du danger et de l'insécurité, voire une possibilité de "calcul" » (Ascher, 2000 : 18). La montée de l'incertitude apparaît à la mesure de la

¹⁸ La dimension intentionnelle de l'aménagement attribue, comme nous l'avons vu, une place plus grande à la dimension de la cognition dans le cadre de l'action, pour autant elle n'exclue en rien que des dimensions « non-intentionnelles », ou plus précisément « pré-intentionnelles », dont certains affects, certaines émotions, sont caractéristiques, participent de la constitution de la représentation, de l'intentionnalité, et donc interviennent dans l'action d'aménager l'espace.

complexification et de l'évolution croissante de nos connaissances, de nos rationalisations. Aussi, si l'on suit et applique cette dernière règle au domaine de l'action sur l'espace, il semble que l'approfondissement croissant des intentions que se donne l'aménagement ouvre un peu plus cette action au risque d'une incertitude quant à ses finalités et à son sens. La prise de conscience que l'aménagement et l'urbanisme ne pouvaient recéler en absolu les caractères de l'efficacité et de l'efficacé, autrement dit l'échec des modèles positivistes de planification, les expose à une forme d'incertitude, qui ne repose pas tant sur la véracité de critères scientifiques, mais qui se fonde davantage dans la subjectivité de l'esprit humain.

1.2. L'incertitude : de la rationalité aux affects

Herbert Simon estime ainsi que la complexité est un trait caractéristique d'une part importante des situations de choix que rencontrent les acteurs, et que principalement, cette complexité se donne à voir sous la forme de l'incertitude. Une incertitude qui n'existe pas à proprement parler dans l'environnement externe, mais a une existence uniquement dans l'esprit du décideur (Simon, 1976 ; Quinet, 1994). Lorsque l'on qualifie d'incertain l'environnement dans lequel évoluent la multiplicité des acteurs spatiaux, il ne semble guère suffisant, pour caractériser cette situation d'incertitude, d'en référer uniquement à l'incomplétude de l'information, à son caractère relatif, à l'impossibilité dans un monde de contingences démultipliées de s'en remettre à la projection, à la prévision, à l'anticipation de conséquences futures ou même passées¹⁹. En effet, certaines actions relèvent d'une forme d'habitude et d'assimilation en un schématisme intégré, d'une manière de se comporter et d'agir fréquemment répétée, et dès lors celles-ci ne suscitent pas l'incertitude. La quotidienneté même, comme le souligne Gérald Bronner, est l'expression de cette forme de « certitude psychologique » (Bronner, 1997 : 6) à l'égard de toutes les actions que nous faisons par habitude, et qui pourtant sont intrinsèquement potentiellement porteuses d'une forme d'incertitude. Ce qui caractérise véritablement l'état d'incertitude, c'est la conjugaison de deux facteurs « la *probabilité* et le *désir* » (Bronner, 1997 : 4), tels qu'ils sont vécus, c'est-à-dire subjectivement perçus par les individus. L'incertitude existe avant tout dans le regard et dans l'esprit de l'acteur.

Pour Gérald Bronner, le sentiment d'incertitude est avant tout une fonction relative du désir, du désir de la chose, de la réalisation de l'action projetée. Parce que, note l'auteur, « si nous sommes indifférents à l'avènement possible de telle ou telle situation, nous ne pouvons en aucun cas être en état d'incertitude relativement à lui » (Bronner, 1997 : 4). La probabilité n'intervenant dès lors que comme facteur de l'incertitude, « parce que si nous sommes certains qu'un évènement va se produire ou qu'au contraire il ne va pas se produire, nous ne pouvons, par définition, connaître un état d'incertitude » (Bronner, 1997 : 4). L'incertitude se définit alors comme « cet état dans lequel se trouve un individu qui, nourrissant un désir, se trouve confronté à son propos au champ ouvert des possibles » (Bronner, 1997 : 4). Si l'on comprend bien que le sentiment d'incertitude est fortement dépendant, en particulier quant à son degré d'intensité, d'une évaluation subjective du champ des possibles par l'acteur, et que cette évaluation est une fonction du désir, il nous reste à comprendre ce qui fonde ce fameux désir que l'individu nourrit pour l'avènement de telle ou telle situation, pour l'obtention de tel ou tel résultat, par la réalisation de telle ou telle fin, et surtout pour la signification que les individus lui accordent. Ce problème était notamment au centre des préoccupations du sociologue Gabriel Tarde. « La

¹⁹ Comme c'est de plus en plus souvent le cas lors de la découverte *a posteriori* de conséquences initialement non envisagées. Phénomène qui a conduit, dans notre « société du risque » à l'essor du paradigme de la rationalité prudentielle, autrement dit le « raisonnable » au détriment du « rationnel », ainsi qu'à la production de normes juridiques, tel que le « principe de précaution » (Introduit en 2005 dans la Constitution française au titre de la Charte de l'Environnement, Article 5).

croissance et le désir : voilà donc la substance et la force, voilà aussi les deux quantités psychologiques que l'analyse retrouve au fond de toutes les qualités *sensationnelles* avec lesquelles elles se combinent ; et lorsque l'invention, puis l'imitation, s'en emparent pour les organiser et les employer, ce sont là, pareillement, les vraies quantités sociales » (Tarde, [1890] 1993 : 108-109). Gabriel Tarde dit encore qu' « au fond des phénomènes internes, quels qu'ils soient, l'analyse poussée à bout ne découvre jamais que trois termes irréductibles, la croyance, le désir, et leur point d'application, le sentir pur – extrait, par abstraction et hypothèse, de l'amas de propositions et de volitions où il se trouve engagé » (Tarde, [1895] 2005 : 184). Plus récemment, la psychologie sociale a appuyé cette hypothèse en soulignant que l'établissement de la valeur des choses et des personnes revêtirait au moins deux dimensions. L'une sociale, appelée de fait « utilité sociale », serait « cette forme de la valeur conférée à un objet pour son adéquation à quelque(s) option(s) fondamentale(s) du fonctionnement social » (Beauvois, 1995 : 378). Autrement dit, il s'agirait de la connaissance que les individus ont de la valeur qu'a un objet dans la société. Cette première dimension de l'évaluation serait utile socialement, dans la mesure où, étant issue de la définition des règles de fonctionnement du système social, elle permettrait en retour d'en assurer la pérennité. L'autre dimension serait quant à elle affective, et nommée de la sorte « désirabilité ». La désirabilité d'une chose ou d'une personne renvoyant à ce qui fait que cet objet ou cette personne est recherché ou fui, ressenti comme plaisant et agréable ou déplaisant et désagréable. Ces deux dimensions, affectives et sociales, loin de s'opposer seraient en fait étroitement liées, et communiqueraient toutes les deux, d'une manière différente mais possiblement convergente, dans l'établissement de la valeur des objets et des personnes – dessinant ainsi les conditions d'émergence d'une « désirabilité sociale »²⁰.

Nous savons aussi que le désir, entendu comme la prise de conscience d'une tendance qui pousse vers la réalisation d'un but, ou l'appropriation d'un objet, connu ou imaginé, est étroitement lié à l'émotion. Et en dépit, pour l'instant, de tout ce qu'une définition du désir en termes d'énergie, de tension, de pulsion, bref en termes « métapsychologiques », pourrait nous amener à dire, ou croire, nous pouvons néanmoins d'ores et déjà constater que l'émotion a pour attribution certaine d'évaluer l'accomplissement du désir, et que par cette fonction, elle est par essence liée à la rencontre et à l'exercice de ce désir. Comme le notait Kant, « la faculté de désirer est toujours le principe d'une satisfaction attachée à l'action qui en résulte » (Kant, [1788] 1848 : 319). L'émotion implique que le désir s'établisse en référence à la satisfaction, faisant des affects et du monde sensible les corrélats indiscutables du mouvement de désir, et par là-même de l'incertitude. Cette introduction de la notion de désir dans la conception de l'incertitude liée à l'action est d'autant plus intéressante que traditionnellement l'on oppose au désir, la volonté ou la volition. Laquelle volition aurait, selon André Lalande, pour caractéristique de contenir en

²⁰ Jean-Léon Beauvois (1995) a ainsi pu théoriser la relation entre ces deux mécanismes propres à la construction des valeurs, suggérant notamment que toutes les valeurs correspondraient à une « utilité sociale » que les individus apprendraient à aimer via un processus d'intériorisation, prenant ainsi les traits d'une « désirabilité sociale ». Dubois et Beauvois (2001) ont notamment montré que l'utilité sociale et la désirabilité pouvaient être positivement corrélées, concluant ainsi que la prescriptivité sociale orientait fortement l'activité évaluative. Loin cependant d'être partagée par tous, cette théorie et ces résultats ont donné lieu à de multiples expérimentations montrant tout aussi bien que la désirabilité, autrement dit la manière affective et intrinsèque à l'individu d'évaluer, et l'utilité sociale pouvaient dans certains cas être corrélées négativement. Ce qui est valorisé socialement est systématiquement dévalorisé par l'individu et inversement. Enfin, certaines expériences ont également montré que les deux dimensions pouvaient être indépendantes. Ce que les personnes aiment peut aussi différer de ce qui est valorisé dans un système social donné (Le Barbenchon *et alii*, 2005). De ces multiples recherches, et de leurs résultats en apparence divergents, nous retenons pour notre part une conclusion nuancée. À savoir que, si dans certains cas la prescriptivité sociale l'emporte sur l'affectivité propre à l'individu, sa motivation intrinsèque, exprimant à plein les conditions d'une « désirabilité sociale », il n'en demeure pas moins possible dans d'autres cas que cela soit l'inverse qui se produise, et que l'affectivité de l'individu l'emporte. Aussi, nous retiendrons l'intérêt de ménager une place à chacune de ces deux possibilités, plutôt que de les opposer ou de les confondre systématiquement.

plus du désir, une forme de sa continuation à travers les capacités de « coordination au moins momentanée des tendances », « la conscience de sa propre efficacité », et enfin « la pensée des moyens par lesquels se réalisera la fin voulue » (Lalande, 1999 : 218). Cette différenciation du désir et de la volonté, en termes de conscientisation plus grande, mais non moins liée à une tendance spontanée et première, renforce encore l'idée d'un lien étroit du désir avec l'action. Cependant, nous fait remarquer Robert Misrahi, « trop souvent on croit connaître le désir, alors qu'on évoque seulement son nom et qu'on le situe à la racine des actes » (Misrahi, 2001 : 34), alors qu'il est nécessaire de décrire les implications sensibles ou affectives de ce désir. Par cette description l'on comprend mieux comment, au-delà du simple constat d'évidence, l'indifférence ou l'absence de désir est incompatible avec l'existence d'une forme quelconque d'incertitude. Dès lors, il est possible de lier de manière positive cette incertitude, le désir qui la sous-tend, ainsi que le fondement sensible et affectif de ce dernier, et d'établir un lien direct entre incertitude, désir et affectivité. Tel que si nous souhaitons porter l'affectivité au rang des considérations de l'aménagement des espaces, il nous semble difficile de taire à l'origine de cette incertitude, la présence du désir qui habite aussi bien la motivation, les émotions, les besoins que les attitudes, les intérêts. Pour l'instant, ce que nous retiendrons de cet aspect possiblement incertain de toute forme d'action, c'est son caractère subjectif étroitement dépendant de la manière dont naissent les désirs qu'une situation advienne. Avec l'incertitude, et son corollaire émotionnel « anxigène », relevé aussi bien par Gérard Bronner (1997) que Philippe Genestier (2004) comme en étant à la fois la cause et la conséquence, une décision en incertitude tout aussi rationnelle qu'elle soit, ou du moins qu'elle se prétende être, résulte d'une démarche intellectuelle inductive – qui consiste à procéder par inférences probables – et donc, dans une certaine mesure, dépend de données issues de l'intuition, elles-mêmes étroitement liées aux mécanismes de l'affectivité. Comme le note Nicolas Postel (2008), cet aspect « intuitif » du jugement de probabilité qu'ont pu mettre en avant aussi bien l'économiste John Maynard Keynes qu'Herbert Simon, ne veut pas dire que ce jugement, de l'avis même de Keynes, est lui-même subjectif. « Le fait que nous soyons en définitive dépendants d'une intuition ne doit pas nous amener à penser que nos conclusions ne sont plus, dès lors, fondées en raison, ou encore qu'elles sont aussi subjectives, quant à leur validité, que l'est leur origine » (Keynes, [1921] 2006 : 75). Dans ce cas particulier, le rôle de l'expérience est objectif. « La logique, la validité empirique des prémisses, l'expérience sont des éléments évidemment objectifs qui assurent à la rationalité une assise indépendante du jugement de l'acteur. Mais cette objectivité est "prise" dans un jugement propre au sujet agissant : si les critères sont objectifs, le jugement rationnel est toujours jugement d'un acteur particulier. Ce que l'individu perçoit est objectivement vrai, mais seule une part de cette réalité est accessible à son intuition » (Postel, 2008 : 271). Aussi, il faut distinguer le choix subjectif parmi un ensemble de critères subjectifs, à quoi l'on pourrait attacher une forme d'« irrationalité », et le choix subjectif parmi un ensemble de critères objectifs, et entendre la subjectivité qui intervient dans la décision et l'action dans ce dernier sens précisément.

Les erreurs, les paradoxes, les duperies, les prophéties, du point de vue d'une théorie de l'action et de la décision en tout point logique, nous en disent finalement bien plus aujourd'hui sur les modalités de l'action, et par là-même sur l'action envisageable, que certains canons de la théorie du choix rationnel. L'on sait, depuis les travaux des psychologues Daniel Kahneman et Amos Tversky, et les avancées de la théorie comportementale notamment en économie, que la décision en situation d'incertitude implique un certain nombre d'erreurs vis-à-vis des canons de la logique formelle ou des lois élémentaires de la probabilité. En effet, Kahneman et Tversky ont pu constater que lorsque les individus font des choix et forment des jugements en situation d'incertitude, ils ne semblent pas suivre les principes fondamentaux des statistiques et des

probabilités, au contraire, ils utilisent un nombre limité d'heuristiques qui conduisent parfois à des jugements fiables, parfois à des erreurs aberrantes. Erreurs ou intuitions erronées, que les auteurs ont appelé « biais cognitifs » (Tversky & Kahneman, 1974 : 1130), et dont ils ont pu relever trois types d'heuristiques ou trois sortes de mécanismes principaux : la représentativité, la disponibilité, et l'ancrage. Plutôt que d'évaluer l'opportunité, l'efficacité, voire les risques, liés à une décision donnée à partir des seules probabilités statistiques, c'est-à-dire des fréquences objectives d'apparition de certains événements, un individu ou un groupe d'individus, un agent pour reprendre la terminologie des sciences économiques, aura tendance à se fonder sur les informations qui lui viennent facilement à l'esprit. Ainsi, il a été observé et démontré que les agents accordent un poids plus important aux informations récentes ou facilement mémorisables. De même qu'en situation d'incertitude, l'opportunité ou le risque d'une décision, autrement dit, les gains ou les pertes estimés liés à certains choix, n'ont pas la même valeur subjective, donnant lieu à une forme d'aversion pour les pertes ou à un biais d'optimisme quant aux conséquences attendues ou espérées d'une certaine action. L'on sait de plus, avec les études menées sur les « effets de contexte », « framing effect » ou encore « effet de présentation » (Tversky & Kahneman, 1974 ; Sapir, 2003), que la manière de présenter les termes d'un choix, autrement dit les différentes alternatives dans une situation où l'issue, c'est-à-dire les conséquences de ces choix, demeurent incertaines, a une influence incontestable, pour ne pas dire détermine en grande partie, les réponses apportées au problème. Cet effet de contexte, comme le souligne l'économiste Jacques Sapir, et comme le notait avant lui Maurice Allais, « viole à l'évidence l'hypothèse d'une indépendance de l'ordre des préférences par rapport aux conditions de choix » (Sapir, 2003 : 17). La notion de « biais » permet ainsi de constater, de désigner, le fait que l'on ait tendance dans certaines conditions à surestimer les effets fâcheux d'une décision (phénomène d'aversion pour les risques), ou à l'inverse, dans d'autres configurations d'actions, à mésestimer certaines données du problème au profit de facteurs qui attirent et monopolisent de la sorte notre attention (biais attentionnel).

Une partie de ces constats a notamment été reprise dans le champ de l'aménagement-urbanisme, pour montrer à quel point ces biais peuvent également jouer un rôle déterminant dans les choix d'aménagement en matière par exemple d'infrastructures routières (Flyvbjerg *et alii*, 2003), d'ouvrages d'art (Geslin, 2005), de grands équipements industriels (Slovic, 1999), dans la mise en œuvre des politiques publiques, ou plus simplement en termes de choix spatiaux. Ces analyses de cas vont dans le sens d'un même constat que les agents, connaisseurs ou profanes, experts ou publics, en charge de la décision, ceux des agents à qui l'on délègue par quelque voie que ce soit le pouvoir de cette décision, ou encore l'acteur quotidien, dérogent le plus souvent à la théorie du choix rationnel, notamment telle qu'elle a pu être initialement formalisée en économie, et plus particulièrement dans le champ de la théorie des jeux (Von Neumann & Morgenstern, 1944). Les conclusions que dressent à ce propos Kahneman, Tversky (1974), et Slovic (1982, 2002), montrent qu'il est indu de penser, ou même d'imaginer, que l'évaluation probabiliste d'un fait par un individu coïncide avec le degré de croyance qu'il en a. La pensée humaine, de ce point de vue, « n'est pas naturellement conforme avec les standards bayésiens » (Thagard, 2007a : 31). De toute évidence, les individus ne se comportent guère, dans leur vie quotidienne, selon les normes de l'*homo oeconomicus*, par définition calculateur, probabiliste, instrumental, en évaluant les choix dans une situation donnée, non pas selon la formule consacrée en économie *ceteris paribus*, « toutes choses étant égales par ailleurs », de manière absolue et objective, mais de façon toute relative et par rapport à des points de référence subjectifs et qualitatifs. Selon Paul Slovic *et alii* (2002) ou Jon Elster (2003), les phénomènes émotionnels, les sentiments, les affects ne sont pas étrangers à la formation de ces points de référence, ne serait-ce que par la manière dont les affects interagissent et

interviennent dans la formation ou la révision des croyances, des idéologies, des valeurs, auxquelles adhèrent et se réfèrent les individus. En outre, il ne s'agit pas seulement de considérer ces procédés heuristiques, dépendants de l'émotion, comme des phénomènes perturbateurs dans le cadre de la prise de décision. D'une manière beaucoup plus subtile, il a été démontré par Kahneman et Tversky (1981) que, ce qui se présentait d'abord sous les traits de « biais cognitifs », heuristique de représentativité, de disponibilité ou d'ancrage, constituaient, en réalité, de véritables supports aux processus mentaux dans le cadre de la prise de décision, sans lesquels, la prise de décision elle-même, devenait délicate voire impossible. Cette capacité émotionnelle forte, dépendante des positionnements éthiques, moraux ou politiques des individus, constitue alors une composante évaluatrice qui, si elle n'annule pas la capacité humaine à calculer ou à raisonner, mais au contraire s'inscrit dans un mouvement agoniste vis-à-vis de ces capacités, n'en demeure pas moins un facteur essentiel de l'action, ne pouvant désormais plus être négligé, dans l'analyse de la manière dont sont prises toutes sortes de décisions, y compris ayant trait à l'aménagement des espaces.

À l'exception de quelques rares situations où l'information est parfaite et où de ce fait le calcul des probabilités peut prendre une forme mathématique²¹, la décision ne semble pouvoir, dans la majorité des cas, être ramenée à un choix de type rationnel du point de vue de la théorie économique néoclassique ou standard. Peut-on pour autant qualifier l'intention, l'action, la décision adoptée par l'acteur, l'agent, l'individu ou le groupe d'individus, la collectivité ou l'institution, d'« irrationnelle » ? Quelle est la place exacte de l'affectivité, du désir, du phénomène émotionnel, du sentiment, de la subjectivité, dans la prise de décision en aménagement de l'espace et en urbanisme ? Mais avant de continuer, et d'essayer d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, il nous faut conclure quant à cette première partie introductive sur la notion d'incertitude abordée ici dans un sens large. Il semble qu'incertitude et sentiment, incertitude et émotion, ou plus généralement que l'incertitude et ce qui nous affecte – au sens général de l'affectivité – puissent être reliés. Il semble en effet que partout où s'exerce une certaine forme d'incertitude, liée à la dimension collective des décisions et à leurs conséquences fort peu maîtrisables, au rapport au temps qu'engage toute forme d'action, se manifestent par là-même les conditions favorables à l'émergence, dans le cadre de l'action, de phénomènes affectifs susceptibles d'orienter cette dernière.

1.3. L'incertitude constitutive de la rationalité

Pour compléter ce tableau de l'incertitude et de la rationalité, nous ne pouvons désormais nous empêcher de mettre en parallèle la question de l'incertitude des pratiques de l'aménagement, et celle de leur rationalité, entendant d'abord par cette dernière expression de manière la plus simple et communément admise qu'il soit, le caractère de ce qui obéit aux lois de la raison, de ce

²¹ L'économiste John Maynard Keynes (1937) reprochait déjà à Pierre-Simon Laplace – ce à quoi l'on fait souvent référence en citant l'intelligence omnisciente du *Démon de Laplace*, la seule pour laquelle rien n'est incertain – de faire primer le caractère mathématique de la prise de décision rationnelle sur sa dimension empirique. Keynes récusait « en particulier l'axiome d'équiprobabilité des différentes occurrences possibles, qui est à la base de l'analyse laplacienne du jugement de probabilité : n événements doivent être dits "équiprobables" lorsqu'il n'existe aucune information permettant de distinguer leur occurrence, une probabilité de $(1/n)$ leur est alors affectée » (Postel, 2008 : 268) ; principe qui, « selon Keynes, [...] est, en pratique, inapplicable, car on compare rarement des hypothèses parfaitement alternatives dont la somme représenterait "un ensemble complet des états du monde possible" » (Postel, 2008 : 269). Si bien que « pour pouvoir ramener une situation complexe d'interaction à un cas aussi simple que celui que représente par exemple le "tirage d'une boule parmi un lot", il faut nécessairement simplifier le réel et l'expurger de toute une série d'informations pouvant être utiles pour ce faire une idée juste de l'avenir » (Postel, 2008 : 269). La réalité sur laquelle ambitionne d'intervenir l'action humaine, autrement dit la nature prescriptive de l'aménagement ou de l'urbanisme, ne peut en effet, à moins de réductions aberrantes – notamment en termes de dynamiques affectives – être ramenée à un jeu de hasard.

qui peut être connu ou expliqué par la raison. Comment, dès lors, ne pas envisager de manière liée l'un et l'autre termes ? Comment agir dans un monde incertain, ou comment agir de façon rationnelle dans un monde pour lequel toutes les certitudes semblent *a priori* se dérober, compte tenu notamment de la complexité de phénomènes qui entretiennent entre eux des relations de contingence de plus en plus évidentes, compte tenu de la capacité cognitive grandissante mais tout de même limitée des êtres humains, et qui plus est, compte tenu de la perfectibilité d'un esprit humain susceptible de commettre un certain nombre d'erreurs, orienté par un ensemble de biais subjectifs ? Comment agir compte tenu de l'ensemble de ces faits avérés, ou comme le formule le philosophe Pierre Livet : « est-ce que la rationalité qui nous permet de calculer les plans peut survivre à une situation où l'on doit tenir compte des imprévisibles, et où des conclusions planificatrices doivent être supposées défaisables si des circonstances nouvelles viennent au travers de nos plans et modifient notre cadre prévisionnel » (Livet, 1995 : 188) ?

À l'évidence, ces deux thématiques que sont l'incertitude et la rationalité sont étroitement liées, et s'interrogent mutuellement. Ainsi, de la même manière que l'incertitude pose problème du point de vue de l'action, à la fois dans un sens large, et en particulier pour ce qui est de l'action d'aménager l'espace, il n'est donc pas étonnant que la rationalité soit également un principe questionné dans le champ de cette pratique. Pour s'en convaincre, l'on peut notamment mentionner l'intérêt que portent, à cette question des liens entre théories de l'action et aménagement de l'espace, et plus précisément à la nature de la rationalité à l'œuvre, ou qui devrait l'être, dans le cadre de l'aménagement de l'espace, un certain nombre de chercheurs principalement nord-américains, mais pas seulement. Linda C. Dalton (1986), Howell S. Baum (1996), ou encore Charles Hoch (1994), constatent pour leur part la résistance, malgré les coups de boutoir à son encontre, du paradigme de la rationalité instrumentale dans le champ de la planification urbaine. Charles Hoch insiste plus particulièrement sur l'usage rhétorique qu'il en est même fait, soulignant que l'aménageur userait en réalité « du principe de rationalité, et du modèle scientifique qui lui est sous-jacent, davantage comme d'une excuse, d'une rhétorique qui légitimerait son statut de professionnel expert, que comme d'un réel guide pour l'action » (Hoch, 1994 : 52, traduction personnelle). De son côté, Ernest R. Alexander (2000) interroge le lien entre aménagement-urbanisme et rationalité, et la pluralité des formes de cette dernière, dans une perspective postmoderne. Il note notamment que « l'association historique entre aménagement et rationalité demeure non questionnée, alors que les critiques apportées par la perspective postmoderne ont contribué à mettre au jour un certain nombre de doutes concernant l'avenir d'un aménagement rationnel » (Alexander, 2000 : 242, traduction personnelle). Partant, Alexander relève l'émergence, plus ou moins récente, d'une pluralité de rationalités dans le domaine de l'aménagement. Il pense en particulier aux travaux sur l'intégration de la rationalité communicationnelle ou dialogique en aménagement-urbanisme de John Forester (1989), Patsey Healey (1997), ou encore, l'intégration de la question du pouvoir, avec la perspective « phronétique » de Bent Flyvbjerg (1998), empruntant à Aristote le concept de *phronèsis*, c'est-à-dire de sagesse pratique ou, autrement dit, de rationalité prudentielle. Cependant, selon Alexander, tandis qu'ainsi se fait jour « une structure intégrative associant différents paradigmes complémentaires de l'aménagement, avec des formes variées de la rationalité » (Alexander, 2000 : 242, traduction personnelle), débordant largement le paradigme strictement instrumental, « l'association entre aménagement et rationalité continue de ne pas être débattue » (Alexander, 2000 : 242, traduction personnelle).

Aménagement rationnel de l'espace, expression consacrée à une certaine époque où, la planification étatique aidant, elle faisait florès notamment dans les textes de lois qui visaient la

réglementation de l'action d'aménager l'espace. Les entreprises de définition des concepts d'aménagement du territoire ou d'urbanisme en témoignent. Le principe de rationalité y figure explicitement, dans des versions minimalistes, aménagement rationnel des infrastructures et des zones d'habitation, ou implicitement au titre qu'elle continue de siéger bon an, mal an, au premier plan des facultés de l'homme. Le géographe Jean Gottman, par exemple, dans ses *Essais sur l'aménagement de l'espace habité*, publiés en 1966, définissait ainsi l'action dévolue à l'aménagement du territoire : « tout aménagement doit être préparé à notre époque par des plans et des programmes d'action qui viennent s'inscrire sur les cartes des lieux à aménager. La géographie doit donc fournir les bases premières des connaissances grâce auxquelles il devient possible d'envisager un aménagement rationnel » (Gottmann, 1966 : 10). Le géographe liait ainsi dans une même démarche, le principe de l'action rationnelle et son mode de résolution privilégiée à travers plans, programmes, zonages, appliqués à l'espace géographique, au territoire. Du reste, une vingtaine d'années plus tard, pour Françoise Choay et Pierre Merlin, dans leur entreprise de définition des termes de l'aménagement et de l'urbanisme ([1988] 1996), ou encore quelques années après dans des termes quasi similaires chez Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry, dans leur *Dictionnaire critique : les mots de la géographie* ([1992] 1993), l'autorité du paradigme rationnel ne fait encore aucun doute. Et si dans le cas de ces deux publications les auteurs ne font explicitement mention du principe de rationalité, ils ne s'en réfèrent pas moins implicitement aux axiomes de l'action rationnelle dans sa version instrumentale. Celle qui voit dans l'application du principe de rationalité, avant tout, la reconnaissance d'un lien unissant les fins et les moyens. Ainsi, tous partent en premier lieu de l'aménagement comme action volontaire, condition impérieuse s'il en est de toute forme d'action rationnelle, pour préciser par la suite, comme Pierre Merlin, ce que celle-ci sous-tend plus précisément : « un ensemble d'actions concertées visant à disposer avec ordre les habitants, les activités, les constructions, les équipements et les moyens de communication sur l'étendue d'un territoire » supposant « une planification spatiale et une mobilisation des acteurs » (Merlin in Choay & Merlin, [1988] 1996 : 29). Qu'il s'agisse de l'axiome de cohérence des moyens, signifié par l'expression « action concertée » et que l'on retrouve sous forme appliquée à l'espace dans la « planification », ou qu'il s'agisse de l'axiome de cohérence des fins, que souligne l'utilisation du terme « ordre » et que vient servir « la mobilisation des acteurs » autour d'une même fin, il ne fait aucun doute que l'aménagement poursuive la même logique que l'action rationnelle, et qu'ainsi il réponde aux exigences du principe de rationalité. Aussi, pour Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry, l'aménagement est une « action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire » (Brunet *et alii*, [1992] 1993 : 29). Les mêmes auteurs, insistent dans un second temps sur la distinction des fins et des moyens de cette action, l'aménagement comme résultat et comme conséquence de cette action. Ce faisant, ils soulignent une acception instrumentale et conséquentialiste de la rationalité qui sous-tend la philosophie de l'agir aménageur. Ils dépassent néanmoins l'« idéal de raison » univoque, et de ce point de vue substantialiste, contenu dans la définition que proposaient Jean Gottman ou Pierre Merlin, en élargissant le domaine de connaissance nécessaire à l'aménagement des espaces, à une pluralité de rationalités. Brunet *et alii* insistent sur ce point en soulignant que se cantonner à une seule figure de la rationalité ne serait de leur point de vue qu'illusion : « il apparaît naïf, sinon dangereux, de penser que l'aménagement du territoire doit se fonder sur des "aptitudes" des espaces, sur une spécialisation, une division du travail, qui soient fonction de leurs "dotations en facteurs", de leurs caractéristiques supposées, notamment naturelles. La division spatiale du travail est spontanée, momentanée, changeante. Elle a des rationalités fluctuantes, qui tiennent à la situation économique et politique des pays, et aux modifications des champs dans lesquels baignent les territoires. Il n'y a pas une rationalité des systèmes territoriaux, mais plusieurs » (Brunet *et alii*, [1992] 1993 : 30). Cette pluralité des rationalités, dont doit tenir compte

l'aménagement, est selon les auteurs justifiée par la connaissance relative que l'on a, à un moment donné, des dynamiques socio-spatiales en jeu dans les territoires, autrement dit à la connaissance nécessairement limitée, ne serait-ce que dans le temps, de la réalité spatiale. « Il n'y a donc pas davantage de localisation "aberrante", il y a des localisations inégalement coûteuses, et des coûts que l'on accepte ou que l'on ne veut plus supporter. Mobilités et résistances rendent évidemment dérisoire l'idée même de "vocation" locale : celles-ci n'en donnent que l'illusion, celles-là en disent toute la vanité. Combien de "vocations" n'ont-elles pas changé depuis un demi-siècle ! Les zonages "définitifs" en espaces de "potentialités" ne tiennent pas devant le flot de la vie » (Brunet *et alii*, [1992] 1993 : 30). Pour Brunet *et alii*, il n'y aurait donc pas une rationalité, mais bien des rationalités censées régir la dynamique de nos vies, mais aussi des espaces, dont l'aménagement se devrait de tenir compte, si son action se veut elle-même répondre à l'exigence de rationalité. Ce point nous semble important, et il convient sans doute de développer ce qui, selon nous, constitue l'un des fondements rationnel de la prise en compte des dynamiques affectives dans l'organisation des espaces. Si Brunet *et alii* intègrent bien la complexité des dynamiques spatiales pour réviser une vision trop figée de l'aménagement, pour autant cet appel à la pluralité des rationalités ne correspond pas encore à une remise en cause du modèle rationnel instrumental, reconnaissant aussi les phénomènes subjectifs liés à l'inscription de l'action dans un contexte nécessairement incertain.

Pour le sociologue Max Weber, il est en effet nécessaire, pour qui veut comprendre scientifiquement le fonctionnement de nos sociétés, de reconnaître, et par là-même de s'en référer, à l'existence, en dehors de tout jugement de valeur porté sur cette réalité, d'une pluralité de rationalités. Comme le soulignait Weber dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* ([1904] 1964), « la vie peut être rationalisée conformément à des points de vue finaux [*letzt*] extrêmement divers et suivant des directions extrêmement différentes » (Weber, [1904] 1964 : 80). Ce à quoi ajoutait Weber, « à vrai dire, il faudrait placer en épigraphe à toute étude sur la rationalité ce principe très simple mais souvent oublié » (Weber, [1904] 1964 : 80). Il ne s'agit pourtant pas pour le sociologue, en disant cela, de se faire le portefaix d'un relativisme échevelé. Il est pourtant facile, comme le souligne Pascal Engel (2003), de voir en quoi le relativisme se nourrit de cette vision pluraliste, et du scepticisme qui l'accompagne à l'égard de la norme de rationalité. En effet, « s'il n'existe pas de critères non relatifs d'un comportement ou d'une croyance rationnelle, en quoi la raison peut-elle s'autoriser de son unicité et de son exhaustivité dans l'évaluation des comportements et des croyances ? » (Engel, 2003 : 899). D'où la nécessité, que nous développerons plus en détails, un peu plus loin dans notre exposé, de reconnaître qu'il y a un certain nombre de normes minimales de rationalité qui s'imposent tout de même à l'homme. Mais cela n'empêche pas d'accorder un certain crédit aux observations de Max Weber, à condition cependant de bien identifier leur portée. Max Weber, en soulignant la pluralité des rationalités, met en avant l'éternel conflit des valeurs qui s'exerce à tout moment lorsqu'il est question de trancher et d'agir, la fameuse « guerre des dieux » (Weber, [1919] 1963) pour reprendre la métaphore wébérienne, la lutte entre les points idéaux et les normes, le polythéisme axiologique que nous ne pouvons que constater. Ce qui n'amène pas, contrairement à ce que laisserait entendre une interprétation trop rapide de ce que, partant, Max Weber est amené à conclure, à accepter sans nuance l'assertion suivante : « la rationalité est un concept historique qui renferme tout un monde d'oppositions » (Weber, [1904] 1964 : 80). Il s'agira plutôt de préciser, et ce faisant de bien comprendre, qu'il y a en réalité des usages différents de la raison, et qu'en premier lieu il convient certainement d'en noter et d'en affirmer un usage scientifique, que l'on ne saurait d'ailleurs remettre en question. Un usage qui se réfère à la fois à un idéal et à une méthode spécifique, celle que nous propose Karl Popper ([1979] 1991) avec le principe de réfutabilité ou de falsification à la base du « rationalisme critique ». Cela étant, il faut

bien reconnaître avec Max Weber, un autre usage de la rationalité, social celui-ci, auquel se réfère à proprement parler le concept de pluralité des rationalités, dont il est question dans les travaux du sociologue allemand. Ainsi, il faut reconnaître, tout en s'inscrivant dans une démarche scientifique rationnelle, que la plupart des actions intentionnelles et significatives des individus ne se cantonnent pas, de manière stricte, au principe de rationalité scientifique. Et que, ce faisant, si l'on veut rejoindre la conception de l'action d'aménager l'espace précédemment énoncée par Brunet *et alii*, il convient certainement, afin d'être rationnel, ou du moins de tendre vers une rationalité plus rationnelle – s'il l'on peut se permettre une telle expression – de prendre en compte cette pluralité de rationalités.

Quoi de plus rationnel en effet que de vouloir aménager l'espace selon un certain nombre de raisons fondées et non pas choisies arbitrairement. Il semble néanmoins que l'on puisse à travers ces quelques remarques dégager un premier critère essentiel de l'aménagement qui le lie étroitement au principe de rationalité, celui qui inscrit son action dans le cadre d'une visée intentionnelle, celle qui ne saurait porter sur autre chose que ce qui figure sous contrôle de la volonté, et de fait exclut tous les autres types d'actions, automatiques ou involontaires. Pour autant, l'action d'aménager l'espace, intentionnelle par définition, toujours synonyme d'une action *a priori* volontaire sur l'espace, s'en trouve-t-elle pour autant protégée de toute forme de dérogation aux critères de la rationalité ? Cette action n'est-elle jamais susceptible d'être l'objet d'erreurs, la conséquence volontaire ou involontaire de jugements initialement biaisés, d'effets pervers de tous ordres non calculés ou non anticipés, ou encore, ne peut-elle jamais résulter dans une certaine mesure de l'expression de données *a priori* non-conscientes ou involontaires, telles que les données émotionnelles – que l'on oppose pourtant dialectiquement à la raison ? Un certain nombre d'observations semblent venir attester de telles conjectures, comme par exemple, les biais constatés dans le cadre de projets d'aménagement d'envergure ou aménagements régionaux, les « grands projets » ou « megaprojects », comme la réalisation d'infrastructures de transport ferré ou routier, tel le Tunnel sous la Manche, la construction d'un ouvrage d'art aussi important que le Pont de Normandie (Geslin, 2005), la liaison du « Grand Belt » liant l'est du Danemark à l'Europe continentale, ou encore la liaison de l'« Øresund » entre le Danemark et la Suède, et les villes de Copenhague et Malmö (Flyvbjerg *et alii*, 2003).

De son côté, Stéphanie Geslin (2005), montre par exemple, dans le cadre d'un projet d'envergure, que le choix d'une solution technique, au détriment d'une autre, ne se fonde pas toujours de manière logique, et rationnelle au sens instrumental, sur l'évaluation de la faisabilité strictement technique de l'action, mais peut aussi être guidé par l'enjeu motivationnel qu'une solution innovante comporte pour les acteurs impliqués. Pour ce qui concerne le cas particulier étudié par Geslin, en l'occurrence la réalisation du pont de Normandie au dessus de l'estuaire de la Seine, l'auteure analyse comment « est [...] apparue l'idée d'un pont à haubans dont la technique progressait à l'époque mais qui n'avait jamais fait l'objet d'une portée telle que celle nécessaire au franchissement de la Seine à l'endroit prévu » (Geslin, 2005 : 9). L'auteure observe que la décision qui a prévalu à la réalisation finale de ce projet entraînant « des contraintes techniques ne pouvant faire l'objet d'aucune marge de manœuvre » (Geslin, 2005 : 9), est en partie liée « à une farouche motivation des ingénieurs » (Geslin, 2005 : 9). « En effet, ceux-ci étaient très probablement motivés par la construction d'un pont nécessitant des prouesses techniques hors normes à l'époque et qui, par ailleurs, constituerait un record du monde lors de la finalisation du pont et ce pendant plusieurs années » (Geslin, 2005 : 9). Stéphanie Geslin dès lors de conclure : « en aucun cas, on ne peut dire que cette décision ait été prise en connaissance pure et parfaite de toutes les options possibles mais [elle] a maximisé la satisfaction des ingénieurs » (Geslin, 2005 : 9). D'un autre côté, le chercheur danois Bent Flyvbjerg (2003) a

montré quant à lui dans quelle mesure la déformation, ou la représentation inexacte des faits, guidait les projets. Sur la base d'une étude balayant plusieurs centaines de projets d'infrastructure, dans plus de vingt pays, Bent Flyvbjerg a découvert qu'une formule semblait être à l'œuvre dans le choix qui guidait l'élection et la réalisation d'un projet : le projet retenu étant celui pour lequel les coûts sont systématiquement sous-estimés, les recettes surestimées, alors que les impacts environnementaux sont sous-évalués, et enfin les retombées économiques majorées (Flyvbjerg *et alii*, 2003). Comment expliquer des phénomènes qui en apparence nous donnent à voir un échec au siège de la raison, par l'absence chez une personne des principes qui la sous-tendent : cohérence épistémique, entre réalité et représentations, et cohérence logique, ou relation de non-contradiction entre deux propositions. Plus loin, le constat et l'observation de tels phénomènes nous poussent à nous questionner sur le fait même de savoir s'il est toujours rationnel d'être rationnel (Engel, 2003), ou alors s'il peut être rationnel d'être irrationnel²² et inversement. Questions posées par le philosophe Donald Davidson dans son essai *Paradoxes of irrationality*, ([1982] 1991), et largement illustrées par les travaux de recherche menés par Bent Flyvbjerg (*et alii*, 2003) en ce qui concerne les comportements, actions, attitudes, des acteurs participant à l'aménagement des espaces. L'existence de tels phénomènes n'impose-t-elle pas de s'interroger sur les différentes formes et définitions de la rationalité, « sur la nature de l'action, de son explication et des concepts mis en œuvre dans sa description (intention, croyance, raisonnement pratique, etc.), ainsi que sur la nature des concepts mentaux que nous employons pour interpréter le comportement en général » (Engel, 1991 : 11). Bref de descendre au niveau de la cognition et de ses processus, y compris les nombreux biais cognitifs et affectifs, qui en font partie intégrante, et qui peuvent nous amener à prendre certaines décisions ou à agir selon certaines règles, que d'autres jugeraient d'un point de vue extérieur comme absurdes ou irrationnelles, pour comprendre et expliquer comment en réalité les individus en général, et les acteurs de l'aménagement en particulier, pensent et agissent.

De tels biais, comme par exemple, l'aversion pour les pertes, l'aversion pour les risques, l'aversion à l'incertitude, que l'on peut rapporter à des biais d'optimisme, à des phénomènes d'ancrage mental et affectif, mais encore à la confirmation induite car incomplète d'une hypothèse et donc sa généralisation inappropriée, amènent ainsi les aménageurs et les décideurs, la plupart du temps, à sous-évaluer l'ensemble des risques afférents au projet, tels ses coûts de réalisation par exemple, et à en surestimer les bénéfices, avec les conséquences non-négligeables que de telles erreurs peuvent avoir dans tous les domaines, économiques, écologiques, humains, etc. Et même lorsque ces biais se masquent, comme le décrivait Vilfredo Pareto ([1917] 1968), derrière une sorte de « vernis logique » couvrant les raisons « non-logiques » de l'action et donnant l'illusion de la sauvegarde d'une certaine forme de rationalité, il n'en demeure pas moins qu'ils existent, et interrogent de ce fait les principes de l'action rationnelle à l'œuvre dans le cadre des décisions en termes d'aménagement des espaces. Si dorénavant il n'est plus de rigueur de se fier aux seuls critères de la rationalité, au sens instrumental de l'adaptation maximaliste des moyens aux fins visées, il n'en reste pas moins qu'il serait hasardeux de contester le fait qu'aménagement et rationalité fussent néanmoins aller de pair. Pour autant, peut-on toujours affirmer, ayant connaissance de l'existence d'un certain nombre d'échecs au siège de la raison, que l'action d'aménager est toujours rationnelle ? Sans doute faut-il distinguer différentes formes de

²² C'est ce qu'a pu montrer Thomas Schelling dans *Stratégie du conflit* ([1960] 1986), avec un paradoxe célèbre depuis l'antiquité, pourquoi parfois un amiral choisit-il de brûler ses vaisseaux, comme il en fut des armadas de Guillaume le Conquérant lors du débarquement en Angleterre en 1066 ou d'Hernán Cortés lors de l'invasion du Mexique en 1519 ? Dans ces deux cas, ce qui pouvait sembler absurde ou irrationnel de prime abord, répondait en fait à une stratégie militaire bien précise qui, par ailleurs, porta ses fruits. Thomas Schelling a ensuite décrit cette stratégie conflictuelle comme ressortissant d'une « logique de l'auto-engagement », c'est-à-dire un paradoxe apparent suivant lequel la faculté de contraindre l'adversaire est liée au fait de pouvoir se contraindre soi-même.

rationalité, selon qu'elles concernent des connaissances, des croyances, des attitudes, des actions, ou encore des émotions, et ne pas restreindre la rationalité au seul critère de ce qui est volontaire, ni même en exclure par principe les émotions, ou plus généralement la sphère de l'affectivité, persistant pour cela dans l'opposition dramaturgique et historique entre raison et passion. À travers ce jeu de remarques, nous constatons à quel point la question de la rationalité, loin d'être évidente, est également loin de se résumer à un questionnement univoque, mais implique en fait de multiples distinctions, autant que les dérivés du latin *ratio* peuvent déjà nous le suggérer : raison, raisons, raisonnable, déraisonnable, rationnel, irrationnel, rationalité, rationalisme, rationaliser, rationalisation, etc., sans compter le lent travail de la philosophie occidentale qui a apposé à la raison la question logique, le *logos*, ou qui lui a opposé la question des passions, le *pathos*. Pour clarifier ce qu'il en est de la raison de l'aménagement, il nous faudra donc envisager à travers la pluralité de ses nombreux points de vue : économique, sociologique, psychologique, philosophique, ce qu'il en est de la question de la rationalité ou des rationalités ; à commencer par le point de vue historique. Mais là encore, comme le notent Louis-André Gérard-Varet et Jean-Claude Passeron, « le débat sur le rôle du principe de rationalité dans la connaissance des actions humaines vient de trop loin [...] pour que l'on puisse songer à retracer les divers cheminements qui rattachent la plupart des opérations et des concepts actuellement utilisés par les sciences sociales à leurs lointaines préfigurations historiques » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 9). Nous ne pourrions donc que survoler de manière imparfaite « les définitions corrélatives du “moyen” et de la “fin” [qui] remontent à Aristote ; la dramatisation dialectique du conflit de la “raison” et des “passions” au moins à Platon ; l'opposition de la “convention” et de la “nature”, la réflexion sur le “contrat” et l’ “intérêt”, [...], sur la “justice” ou la “cité”, [qui] ont pris forme dans l'Antiquité gréco-latine et qui n'ont cessé d'irriguer, du Moyen-Âge jusqu'à Hobbes, Locke, Smith ou Mill, les théories politiques, économiques et psychologiques » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 9).

Pour commencer, il faut bien constater que si l'une des marques de la modernité a été le couronnement du projet rationaliste – la raison instrumentale comme norme transcendantale à la société – et le désenchantement vis-à-vis des valeurs traditionnelles, l'une des marques de ce qu'on appelle désormais « post-modernité », mieux nommée « modernité avancée » selon les termes du sociologue Anthony Giddens ([1991] 2008), cette évolution historique s'incarne dans une récrimination à l'encontre de la valeur raison elle-même. Certains auteurs n'ont d'ailleurs pas hésité à décrire la raison sous les traits d'une tyrannie, lorsque le *logos* est biaisé, comme le souligne Pascal Engel, « par les intérêts d'un groupe ou la domination d'un sexe ou d'une race sur une autre » (Engel, 2003 : 898). En effet, jamais la méfiance n'a été aussi grande, insiste le philosophe, aussi bien dans les cercles intellectuels les plus avancés, que dans les médias et la société, vis-à-vis des valeurs de la rationalité, du progrès scientifique, de la vérité et de l'objectivité. Certains auteurs n'hésitent d'ailleurs pas à mêler raison philosophique, rationalité économique, progrès technologique et idéologie politique, pour mettre en balance un paradigme dès lors jugé « rationaliste », version doctrinale qui pose la raison comme seule source possible de toute connaissance et le principe de rationalité comme seul mode d'action. En opposition à cette défiance émerge par exemple l'acceptation d'une certaine rationalité qui serait autre, « raisonnable » au sens de la *phronésis* aristotélicienne, et non plus seulement rationnelle – c'est-à-dire prise dans son acception instrumentale – fondée sur le sentiment au sens fort du terme, autrement dit, puisant sa connaissance aux sources de la faculté de l'expérience sensible, de l'intuitif et de l'affectif. Pour autant ce sentiment serait-il strictement extérieur à la raison, n'aurait-il plus rien à voir avec l'entendement, l'intellect, la réflexion ? On sent bien poindre à travers l'expression de cette critique du rationalisme au sens fort un problème plus profond de la raison, ou pour être plus précis du procès de rationalisation, et de son articulation possible

avec les données sensibles et émotionnelles. Mais cela serait sans compter déjà sur la nécessité d'une clarification, à défaut d'une définition arrêtée, de la rationalité et de ses multiples acceptions, qui ne sont pas sans être sources de confusions. Si la défiance à l'égard de la raison n'a jamais été aussi grande, il faut néanmoins se rendre à l'évidence que, si paradoxal que cela puisse paraître, son exercice utilitariste ou instrumental n'a sans doute jamais autant pesé sur les systèmes qui régissent notre société. Il semble bien qu'avec la raison, plus nous en savons, que moins nous en savons, et plus nous doutons de ses vertus, en même temps plus nous sommes enclins à nous y adosser. Ce mécanisme d'apparence paradoxale, propre à notre modernité avancée, apparaît ainsi, conjointement à la montée de l'incertitude précédemment évoquée, à la source de l'émergence – et à la désormais prépondérance – des notions d'incertitude et de risque dans nos sociétés. Ce phénomène d'apparence paradoxale est loin d'être étranger à ces difficultés de la raison. Si nous ne vivons certainement pas dans un monde plus dangereux qu'avant, le risque n'en ressort pas moins, sinon comme une nouvelle menace, du moins comme la mesure de toute menace et, de fait, la mesure également de toute action. Comme l'explique Ulrich Beck, parce que le danger ne peut être dans la grande majorité des cas appréhendé par la perception, parce qu'il est « fondamentalement médiatisé par l'argumentation » (Beck, [1986] 2001 : 48), parce qu'« il faut ajouter une interprétation causale pour que [la situation de danger] apparaisse comme le produit du mode de production industriel, comme une conséquence systématique du processus de modernisation » (Beck, [1986] 2001 : 49-50), alors la prise de conscience de l'existence des risques est ainsi étroitement dépendante d'« une conscience théorique et par là même scientifiée » (Beck, [1986] 2001 : 50). La mécanique rationnelle de la connaissance est donc, d'une certaine façon paradoxale, mais néanmoins tout à fait compréhensible et explicable, et nous enseigne, dans une sorte de boucle de rétroaction, à nous méfier de cette raison qui semble finalement la cause même de tous nos maux. *La raison constitue pour l'homme celle de ses facultés de connaître à laquelle il doit à la fois d'en savoir autant sur le réel et de pouvoir en même temps s'égarer si loin de ce réel*, consignait le philosophe Pascal dans ses *Pensées*. La formule constituait, à n'en pas douter, une mise en garde contre toute conclusion hâtive à propos de la raison.

Pour conclure provisoirement, l'on a vu qu'aménager dans un contexte d'incertitude loin d'être une action qui se suffirait de la référence à un modèle rationnel strictement utilitariste, nécessite de questionner la pluralité des rationalités et d'aborder plus avant les différentes acceptions qui ont pu en être données dans le champ de la philosophie, de la psychologie, de l'économie et des sciences sociales en général. En premier lieu, il faut reconnaître à l'instar de Pascal Engel (2003) qu'une partie de la défiance quant à la rationalité elle-même, vient en particulier de la difficulté qu'il y a à définir cette notion plurivoque, si ce n'est du maintien d'un certain flou quant aux distinctions pourtant nécessaires entre raison, rationalité, rationalisation, pour ne citer que trois des termes qui s'y rapportent. Aussi, face à la difficulté de cette notion, plutôt que d'entamer notre propos par une définition figée et figeante, nous nous en tiendrons dans un premier temps à l'introduction de quelques critères de la rationalité, à commencer par ce à quoi celle-ci s'applique. Partant, nous procéderons par différenciation, pour proposer une typologie des formes de raison ; de même que nous tâcherons d'identifier leurs usages dans l'action, revenant pour cela sur les trois thématiques de la rationalité mises au jour par Max Weber et reprises par Jürgen Habermas ([1981] 1987). La première, « métathéorique », qui réside dans la recherche d'un idéal de l'agir rationnel. La seconde, « méthodologique », qui vise la conduite rationnelle de la vie. Et enfin, la troisième, « empirique », ou pratique, et qui correspond aux images du monde rationalisées que d'aucun mobilise dans son action. Aussi serons-nous amenés à souligner pour ces trois registres de la rationalité, les manières auxquelles se prête l'intrusion ou l'intégration de la catégorie « affectuelle », pour reprendre un terme utilisé par Max Weber ([1921] 1995).

Insistant en particulier sur un problème qui ne saurait nous être étranger, celui de la rationalisation de cette donnée.

2. De la rationalité

Avant même d'entamer ce survol forcément partiel de la question de la rationalité, sans doute faut-il revenir rapidement sur ce qui fonde l'intérêt que nous portons à cette question. Au-delà de la nécessité évidente de s'appuyer sur une analyse du concept de rationalité pour revenir et prolonger le débat ouvert par les anciens sur la question de son articulation avec la problématique des passions, des émotions, des sentiments, des affects, la première des raisons qui fonde notre intérêt pour la rationalité réside dans un principe simple, que nous adopterons pour hypothèse de départ. Il s'agit de l'« hypothèse de rationalité » ou « postulat de rationalité », bien connu pour être le fondement de la théorie économique, mais qui a aussi été discuté par la sociologie, ou encore, a pu être repris dans le cadre des théories de la décision. Ce principe se résume, d'après la formulation qu'en donne le sociologue Raymond Boudon, à l'assertion suivante : « les ADACC (actions, décisions, attitudes, comportements, croyances, etc.) [...] sont principalement le produit de *raisons*, lesquelles peuvent être plus ou moins clairement perçues par l'individu » (Boudon, 2003 : 21). Pour Louis-André Gérard-Varet et Jean-Claude Passeron, cette « *hypothèse de rationalité*, qui postule la cohérence de choix guidés par la raison, est en tout état de cause requise dès que l'on prend les actions humaines pour objet d'étude en acceptant aussi bien l'hypothèse d'une liberté de choix qu'un principe causaliste d'explication » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 11). Faute de cela, ajoutent les deux auteurs, « on niera l'aspect humain des actions en les réduisant à un déterminisme animal, ou en les surdéterminant par des agrégats relevant de "lois statistiques" » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 11). Cependant, soulignent Gérard-Varet et Passeron, l'idée heuristique de ce principe de rationalité ne semble *a priori* guère aller de soi, tant le simple fait, par ailleurs avéré, et que nous avons précédemment illustré, que des individus puissent, en certains cas, ne pas être rationnels suffit à l'invalider. Néanmoins, toujours selon les mêmes auteurs, il n'en demeure pas moins nécessaire d'adopter cette hypothèse et « peu importe qu'elle soit empiriquement fautive, sa fonction de classification est auto-suffisante » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 12). Notre volonté d'analyser les phénomènes sociaux pouvant renvoyer dans un sens large à l'action sur et dans l'espace, entendue comme manifestation des choix, attitudes, comportements, décisions des individus nous pousse dès lors à poser l'hypothèse de rationalité. La question qui se pose alors est la suivante : pourquoi, malgré les erreurs prédictives avérées de la théorie du choix rationnel, malgré son impuissance à expliquer un grand nombre de comportements individuels et sociaux, décider de s'en remettre à l'un de ses principaux postulats – celui de rationalité de l'acteur – pour expliquer les phénomènes sociaux ? Qu'entendent exactement Gérard-Varet et Passeron par « auto-suffisance », lorsqu'ils évoquent cet argument pour justifier du maintien de l'intérêt d'un tel postulat ? Et comment dès lors comprendre ou expliquer ce que tout un chacun est amené à expérimenter et à exprimer dans le cadre de la justification de ses conduites : les mobiles affectifs qui semblent en partie dicter un certain nombre de nos actions, de nos décisions, de nos attitudes, de nos comportements, de nos croyances ? C'est justement en nous proposant de retracer ici les cheminements parallèles, à la fois historiques et épistémologiques, du principe de rationalité, ainsi que ses implications pratiques pour une théorie de l'action, que nous tâcherons d'apporter quelques éléments de réponses à ces questionnements. Nous verrons ainsi que l'hypothèse de la rationalité, si elle est utile en sciences sociales, ne peut se suffire de l'application d'un rationalisme fort, considérant l'individu comme un *homo œconomicus*, agissant dans le sens d'une théorie classique de la rationalité. L'exploration des principaux travaux issus de la philosophie, de la sociologie et de l'économie, nous permettra d'envisager pleinement

l'intérêt heuristique d'une définition procédurale et limitée de la rationalité, qui au-delà de ses vertus explicatives dans le cadre de situations complexes dans lesquelles les individus sont amenés à agir, apportera un cadre propice à l'ouverture de l'étude de l'action à la question de l'émotion et de l'affectivité.

2.1. La justification de l'hypothèse de rationalité

Tout d'abord, il est à souligner un fait indéniable, que rapporte à de multiples reprises le sociologue Raymond Boudon. La théorie du choix rationnel dispose, dans le cadre de l'explication des phénomènes sociaux, d'un pouvoir de séduction scientifique non négligeable. Conformément aux canons de la science expérimentale, selon lesquels « une théorie scientifique est une théorie qui, en principe du moins, peut être réduite, dès lors qu'elle est rendue complètement explicite, à un ensemble de propositions décrivant des états de choses immédiatement observables et pouvant par suite être considérés comme incontestables » (Boudon, 2003 : 20), la recherche des axiomes d'une théorie du choix rationnel apporte à l'explication des phénomènes sociaux la validité des théories scientifiques. C'est pour cette raison notamment, explique Boudon, que depuis une vingtaine d'années on assiste, dans le cadre des sciences humaines et sociales, à un succès considérable de la théorie du choix rationnel. « Celle-ci s'est développée sur un fond de scepticisme à l'endroit de la sociologie contemporaine. Elle est une véritable théorie ; elle se présente comme une tentative pour doter la sociologie et, plus généralement, les sciences sociales dans leur ensemble de bases solides » (Boudon, 2003 : 7). Aussi, rendre compte des phénomènes sociaux par une théorie du choix rationnel revient à conférer à la sociologie le statut de science certaine, à l'image des sciences établies. Et dès lors l'intérêt essentiel de la théorie du choix rationnel pour les sciences sociales, et l'explication des actions, des décisions, des attitudes, des comportements, des croyances, des individus, est « qu'elle fournit des explications dépourvues de boîtes noires : ne débouchant pas sur des questions additionnelles » (Boudon, 2002 : 285). C'est dans ce sens précisément, de l'absence de boîtes noires, ou de mécanismes additionnels non ou difficilement explicables, qu'il faut interpréter l'argument de l'« auto-suffisance » du postulat de rationalité auquel font référence les sociologues Louis-André Gérard-Varet et Jean-Claude Passeron. Le même type d'argument est d'ailleurs également donné par Raymond Boudon pour justifier l'adhésion des théoriciens du choix rationnel à ce postulat initial. En effet, pour les théoriciens du choix rationnel, « expliquer un phénomène social, c'est en faire la conséquence d'un ensemble de propositions dont chacune puisse être considérée comme irrécusable. [...] Elle en fait la conséquence de *raisons* immédiatement compréhensibles. Elle est *autosuffisante* : elle ne débouche sur aucune autre question » (Boudon, 2003 : 8).

Arrêtons-nous alors quelques instants, pour remarquer une première subtilité sémantique dans le choix des termes employés pour présenter le choix d'adhérer à cette proposition de l'acteur rationnel, notamment, pour ce qu'il nous informe de l'usage du concept de rationalité dans les sciences humaines et sociales. Les vocables « postulat » et « hypothèse » sont utilisés dans un sens proche, ce que révèlent par ailleurs les multiples emplois souvent indifférenciés de ces deux termes, notamment pour exprimer l'affirmation non démontrable, mais néanmoins nécessaire pour l'enquête scientifique, de la rationalité de l'homme. Il n'en demeure pas moins que l'usage de l'un ou l'autre de ces termes mérite d'être clarifié, car chacun véhicule un certain nombre de sous-entendus, notamment lourds de conséquences concernant la démarche de connaissance scientifique. Il s'avère en effet que les acceptions principales relevées quant à l'usage des termes « postulat » et « hypothèse » sont essentiellement orientées vers l'intérêt méthodologique de la démonstration scientifique. Un postulat est, dans ce cas, une proposition que l'on demande

d'admettre comme principe d'une démonstration, bien qu'elle ne soit pas démontrée, alors qu'une hypothèse, est considérée comme une proposition reçue, indépendamment de sa valeur de vérité, et à partir de laquelle on déduit un ensemble donné de propositions. On voit bien dès lors, le fond commun à ces deux premières acceptions : leur utilité pour la démarche de construction selon le schéma hypothético-déductif de la connaissance scientifique, indépendamment de leur rapport incertain à la vérité. Cependant, quand la seconde acception du terme « hypothèse » mentionne le caractère provisoire et la nécessité que soit contrôlée ultérieurement sa validité ; le vocable « postulat » – bien qu'initialement également non démontré – n'implique pas, quant à lui, que soit remise en question la validité de son contenu. Cette distinction, en ce qui concerne le postulat ou l'hypothèse, rapportée à la question de la rationalité – bien que souvent implicitement oblitérée par les sciences humaines, faisant par là-même et de manière abusive, nous semble-t-il, des deux termes un usage synonymique – a pour nous une importance, car elle conditionne, dans la mesure où elle implique la possibilité ou non de discuter de la validité de cette hypothèse, la possibilité de discuter du principe même de rationalité de l'acteur. Cet amalgame sémantique est également pour nous l'occasion de revenir sur un certain nombre de malentendus et notamment de souligner, à l'instar de Louis-André Gérard-Varet et Jean-Claude Passeron, comment de cette indistinction et de son importance, dérive l'incompréhension réciproque – désormais devenue académique – entre, « d'une part, les sciences du calcul ou du modèle formalisé et, de l'autre, les sciences de la description et de l'explication historiques » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 10). Au-delà des aspects strictement formels de ce bref intermède sémantique, ce qui se dégage de la mise en évidence de ces nuances lexicales, c'est la distinction nous semble-t-il un peu plus évidente de la coexistence – voire de la confusion parfois dommageable – entre deux dimensions centrales relatives au concept de rationalité : son caractère d'un côté prescriptif et normatif, avec le postulat de rationalité, et de l'autre, essentiellement descriptif et explicatif, avec l'hypothèse de rationalité.

Des causes de cette incompréhension, nous relevons un premier paradoxe évident : comment sans s'éloigner du giron de la raison, au sens de la rationalité épistémique, fondement commun à l'ensemble des sciences, ou plus précisément, comment tout en luttant contre les formes d'irrationalisme et d'obscurantisme qui se profilent derrière certaines interprétations des sciences, discuter, critiquer, confirmer ou infirmer, le principe de rationalité, et plus généralement, l'attitude rationaliste ? Ce qui entraîne immédiatement un second paradoxe non moins problématique pour notre recherche : comment comprendre ou interpréter avec raison les phénomènes affectifs, émotions, sentiments, passions, etc., ou pour reprendre les termes de Max Weber ([1921] 1995), comment comprendre la rationalité ou la rationalisation des phénomènes affectifs dans le cadre de l'activité sociale ? L'on voit bien que derrière ces interrogations se profilent deux options divergentes quant à l'interprétation et à l'intégration en des termes rationnels des éléments de l'action sociale, du type des affects. La première option, celle d'un rationalisme fort ou dogmatique, rejettera *ipso facto* les émotions en dehors de la raison raisonnante, et se refusera par là-même de tenter de comprendre, ou seulement d'interpréter, l'implication de ces phénomènes affectifs irrationnels – sinon seulement en termes pathologiques – dans les décisions, les attitudes, les croyances, bref, les raisons que se donne l'individu pour l'action. La seconde option, celle d'un rationalisme critique, semble quant à elle ménager une place pour les phénomènes affectifs, en les intégrant dans le schéma de l'analyse rationnelle, et ce faisant, adoptant une posture critique vis-à-vis du rationalisme dogmatique²³.

²³ Il est nécessaire de dissocier une conception « forte », ou conception normative de la rationalité, qui enjoint d'en adopter l'acception instrumentale pour seule doctrine, celle qui postule que « tout ce qui existe a sa raison d'être et doit donc être considéré comme intelligible » ; et une conception « faible » de la rationalité, possiblement construite et donc potentiellement critique, pour laquelle le terme « rationalisme », plutôt que de revêtir la valeur d'une doctrine,

Si historiquement, la première option a prévalu de Descartes à Leibniz et au-delà, et que pour beaucoup cette option continue de perdurer, il semble qu'il faille à son détriment relever une confusion qu'elle ne cesse pourtant d'entretenir. Et qui, de fait, contribue à ce que, par exemple, le débat sur les émotions se trouve disqualifié. L'amalgame qu'effectue cette première option entre rationalité des connaissances et rationalité de l'action, a non seulement pour effet de déplacer, ou de placer systématiquement, le débat de l'émotion sur le plan moral, mais qui plus est, soulignent Gérard-Varet et Passeron, « pour qui aime à spéculer sur l'usage le plus "rationnel" de la raison, [il renvoie] sans autre forme de procès à l'irrationalité ou à la "folie" toutes les relations étrangères à l'intérêt bien pensé, c'est-à-dire à un intérêt tel qu'il peut être défini dans une philosophie de la Raison ou calculé dans un modèle du choix rationnel » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 10). L'on doit également ajouter au discrédit du rationalisme dogmatique, et de fait au crédit d'un principe de rationalité élargi et critique, ce que Gérard-Varet et Passeron ont choisi de nommer l'« inconséquence méthodologique » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 10) des modélisations de l'action rationnelle. Par là, ils entendent la confusion qu'entretient le règne du schéma rationaliste au sens fort entre la portée universelle des théories et des modèles et leur nécessaire contingence historique. Avec pour conséquences aussi perverses à l'une et à l'autre de ces options, d'un côté, la disqualification de tout modèle, sur la simple base du constat d'« évidente distance entre les variables qu'on inscrit dans un modèle et la réalité qui se donne à l'observation historique [...] faute d'apercevoir que la fonction opératoire d'un modèle s'affirme aussi bien dans ce que nous apprend son écart que sa proximité aux données observées » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 10), et de l'autre côté, la tendance à la myopie – notamment à l'égard des données affectives – des schémas rationalisés de l'action et de l'interaction sociale. Chez maints économistes, observent Gérard-Varet et Passeron, « triomphe le culte d'une formalisation conçue comme voie exclusive de toute intelligibilité scientifique dans les sciences sociales – extrémisme de l'universalité logique où se perdait, à la limite, toute trace des facteurs explicatifs de la particularité historique. Aussi bien, chez maint sociologue ou anthropologue, transparait le refus, assez fréquent en son négativisme "historiciste", d'envisager la possibilité même d'une interprétation ou d'une reconstruction rationnelle des "éléments non-logiques" (affectifs, mécaniques, singuliers, normatifs ou inconstants) de l'action sociale » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 10-11). Extrémisme, ajoutent les auteurs, à l'égard de la singularité historique qui, à la limite, écarte le projet des sciences humaines de toute rationalité de la connaissance.

Il s'agit donc, pour répondre à nos questions initiales, comment lutter contre les formes d'obscurantisme tout en cherchant une interprétation rationnelle des phénomènes affectifs, de ne pas reproduire la confusion, entre rationalité de la connaissance et rationalité de l'action, inhérente à la posture d'un rationalisme dogmatique, mais bien plutôt, de reconnaître les particularités de chacune et ainsi d'enjoindre à la connaissance de l'émotion dans le cadre de l'activité sociale la nécessité d'un élargissement de l'attitude rationaliste. D'évidence, la seconde option, celle d'un rationalisme critique et élargi, apparaît comme seule alternative capable de

correspond davantage « à une orientation générale, à une certaine forme ou manière d'interprétation de l'expérience humaine, qui peut se superposer à différentes doctrines, [...] dont le motif dominant est évidemment l'hypothèse que la réalité peut être atteinte de quelque façon – et les actions humaines évaluées sinon gouvernées – par l'usage de la raison » (Granger, 2003 : 1). Dès lors, le rationalisme, qu'il soit « moderne » (Platon, Aristote), « classique » (Descartes, Leibniz), « critique » (Kant, Popper), ou encore « appliqué » (Bachelard), n'en conserve pas moins un certain nombre de traits caractéristiques : faculté, principes, procès ou « idéal, attitude, méthode » (Granger, [1955] 1989 : 5) que nous exposons en détail ci-après, et à propos desquels un « rationalisme fort » (« dogmatique ») verra un contenu doctrinal rigide, un ensemble de préceptes fermes et définitifs sur lesquels il tendra à appuyer la possibilité de toute connaissance, alors qu'un « rationalisme faible » (« modernisé ») y verra la possibilité d'un ensemble de règles qui permettent la progression de la connaissance, par dépassements successifs des formes périmées de la raison (Granger, [1955] 1989).

répondre à cette problématique, et par là-même comme l'option que nous choisirons d'adopter – autant que nous nous efforcerons de confirmer et de légitimer son choix par nos observations et démonstrations – pour expliquer la part des phénomènes émotionnels dans l'action humaine. Pour conclure provisoirement sur ce point nous soulignerons, à l'instar de ce qu'observent Louis-André Gérard-Varet et Jean-Claude Passeron, qu'« en toute science sociale la connaissance scientifique ne peut être que rationnelle, indépendamment du *quantum* ou de la forme de rationalité que la démarche scientifique postule dans les objets qu'elle construit. Chaque science sociale choisit ainsi son usage propre de la raison pour la description, l'explication et l'interprétation des interactions sociales et des déroulements historiques. On admettra facilement que chacune se voue plus ou moins spécifiquement soit à la construction de modèles épurés de l'action rationnelle soit à la reconstruction, dans un type historique, des "motifs" les plus adéquats pour l'explication des actions observées. La théorie économique "pure" et la théorie des jeux d'une part, la sociologie "compréhensive" d'autre part, constituent sans doute les deux pôles de cette recherche diversifiée par l'ensemble des sciences sociales » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 11). Mais au-delà, notre exposé vise à travers la problématique de l'émotion et son interprétation dans le cadre de ces deux pôles d'usage de la rationalité, la question de « modèles alternatifs de l'action humaine en société, en même temps que l'articulation des connaissances théoriques que l'on peut tirer de ces modèles » (Gérard-Varet & Passeron, 1995 : 11). Il concerne donc à la fois l'articulation des schémas théoriques de ces deux approches, ainsi que leur dépassement dans la volonté de comprendre, d'une part, comment les activités sociales peuvent être guidées en partie par les mobiles affectifs, pour quelles raisons, et comment, d'autre part, il est possible et souhaitable d'intégrer ces données dans une modélisation théorique de l'action d'aménager l'espace.

2.2. Les critères de la rationalité : idéal, attitude et méthode

Pour continuer sur cette vaste question du concept de raison – laquelle traverse l'histoire de la philosophie depuis ses fondements antiques –, nous nous tournerons d'abord vers l'histoire, et notamment celle de la filiation des mots, pour comprendre que la rationalité se recoupe avec ses multiples dérivés, rationalisme, rationaliser, rationalisation, rationnel, irrationnel, raisonnable, déraisonnable, etc., pour témoigner d'une même ascendance, et non des moindres, la raison. Tous conservent en effet un certain héritage, que l'on peut rattacher aux trois principaux pôles signifiants de la raison désignés de la sorte par Gilles-Gaston Granger : « un *idéal*, une *attitude*, une *méthode* » (Granger, [1955] 1989 : 5). Dans le sens de « raison discursive », de la cohérence argumentative d'un énoncé, la rationalité s'identifie au concept grec de *logos* (la *parole*, le *discours*) qui par extension de la capacité à utiliser une langue en vient à qualifier l'intelligence rationnelle. D'ailleurs le mot lui-même « raison », qui provient du latin *ratio* (à l'origine le *rapport*, le *livre de compte*, le *calcul*, puis ensuite la faculté de *compter*, d'*organiser*, d'*ordonner*), a été choisi par Cicéron pour traduire le *logos* grec (raison discursive). Ainsi, malgré les détours plus ou moins longs à travers l'histoire et la diversité de ses acceptions, la rationalité peut être ramenée à un sens premier, celui qui fait d'une raison un argument rhétorique ou discursif, qui appuie une affirmation en la fondant selon une approche logique. Et quoiqu'initialement le terme latin *ratio* ne fut pas totalement étranger au sens qu'il acquerra du *logos* grec, celui d'un discours cohérent, d'un énoncé sensé, et en tant que tel, compréhensible et valable universellement, ce n'est donc qu'*a posteriori*, de la collusion du *logos* et de la *ratio*, que la raison et le fait de son exercice, la rationalité, en viennent à désigner ce que révèle également ce discours fondé en raison. C'est-à-dire tout autant le discours lui-même, ses « raisons », que ce sur quoi il porte, les principes de ce qui est donné dans « la raison » : capacité pensante et parlante caractéristique de l'être humain, en tant qu'elle désigne sa nature et son fonctionnement

d'animal raisonnable. Aussi, la raison étant au moins autant que le bon sens « la chose la mieux partagée – encore que tous n'en usent pas fort également » (Granger, [1955] 1989 : 5), il est facile de reconnaître dans un même mouvement ces deux premières acceptions. Celle qui, tout d'abord, réside dans la faculté de l'esprit, l'« idéal » de raison – lequel viendra assez naturellement, s'opposer au pouvoir des sens, la sensibilité, l'émotion et les passions – et celle d'une « attitude », qui renvoie la construction des idées, à ses raisons en lien direct avec cet idéal.

Ce que l'on peut dire dès lors à propos du concept de rationalité, lorsque celui-ci est entendu en son sens idéal, celui d'un idéal de Raison²⁴, est qu'il s'applique en général à tous les exercices de l'esprit humain qu'on est susceptible de comprendre ou d'interpréter, parce qu'ils sont conformes à certaines lois ou certaines normes, à un certain idéal, dans le domaine de la connaissance et de l'action. Dans ce sens, la rationalité revient non seulement à l'exercice de la raison, de cette faculté à former des énoncés, des actions, mais également à les évaluer du point de vue de leur conformité vis-à-vis de certaines règles. Partant, se pose la question de savoir quelles sont les règles qui nous autorisent à distinguer cette attitude : ce qui est rationnel, de ce qui ne l'est pas, et de ce qui par conséquent est irrationnel. C'est en essayant de répondre à cette question, affinant cette caractérisation du rationnel, que se dévoile une troisième acception de la raison, en tant qu'elle dénote également d'une certaine « méthode » du point de vue de l'organisation des raisons. Si l'on a d'abord pensé évaluer la rationalité, les raisons du discours, à l'aune de leur conformité avec cet hypothétique²⁵ idéal de Raison, il faut bien reconnaître que la logique aristotélicienne a principalement relevé d'un exercice particulier du principe de rationalité : celle d'une compétence à exercer son intelligence dans la construction du langage, et son évaluation du point de vue de sa véracité formelle, à la lumière des règles de la logique, des concepts de la raison mathématique. Elle n'est donc que l'application de cette exigence pour laquelle toutes les vérités particulières doivent être, sous la contrainte logique, reliées entre elles et développées dans un discours cohérent, pour pouvoir prétendre à l'universalité de la connaissance. Elle se rapporte à ces règles, à ces normes, qu'en logique on appelle axiomes, postulats, et qui constituent les vérités premières tout aussi évidentes et universelles, que parfois indémonstrables, à partir desquelles tout le contenu est ensuite possiblement développé et au final jugé. Lorsque dans les *Premiers analytiques* Aristote nous dit que *la fonction de la rhétorique est de traiter des sujets dont nous devons délibérer et sur lesquels nous ne possédons point de techniques, devant des auditeurs qui n'ont pas la faculté d'inférer par de nombreux degrés et de suivre un raisonnement depuis un point éloigné*, il ne semble guère se préoccuper du vrai, tout au plus des raisonnements le concernant. Et quoique « l'argumentation soit liée pour

²⁴ Il est courant de réserver de la majuscule à cet idéal de raison, quand la méthode à laquelle celui-ci renvoie, le système des raisons qui fondent notre comportement, notre rationalité, se contente de la minuscule et s'exprime plutôt au pluriel – manifestant la pluralité de ce système de raisons en contrepoint de la Raison, idéal unique et donc univoque.

²⁵ Ainsi que le concède Philippe Mongin (2002), le statut du principe de rationalité n'est pas facile à préciser, ce à quoi Mongin ajoute qu'il est un « principe de charité », qui « incite à chercher du côté des acteurs eux-mêmes les raisons, éventuellement obscures ou surnoisées, de [certains] comportements surprenants » (Mongin, 2002 : 303). Supposer pouvoir comprendre et expliquer les actions des individus suppose *a priori* un tel principe, qui accorde à l'acteur que celui-ci soit par principe rationnel. Telle est la composante méthodologique du principe de rationalité que nous avons soulignée. Mais on peut aussi envisager le principe autrement que comme une règle méthodologique, nous dit Mongin. « N'est-il pas vrai que [...] le principe se [donne] sous la forme non pas d'un précepte, mais d'une *proposition*, c'est-à-dire d'un être logique relevant des catégories du vrai et du faux ? Comment apprécier la nature épistémologique de cette proposition ? L'universalité d'application (« les hommes... »), combinée à l'emploi de notions premières (action, raison, et même homme, si l'on veut élargir encore la discussion) ou sous-définies (l'adéquation) ; le fait que ces concepts proviennent de la réflexion traditionnelle ; le mot lui-même de « principe » ; tous ces traits apparentent le principe de rationalité à la métaphysique, et c'est ainsi, en effet, que plusieurs philosophes l'envisagent aujourd'hui. Lorsqu'on le soumet aux critères de démarcation poppériens ou néo-positivistes, le principe semble devoir tomber du côté non pas des propositions scientifiques, mais des *propositions métaphysiques* » (Mongin, 2002 : 303 : 304), et à ce titre hypothétique.

Aristote à la découverte des essences et donc à la dialectique au sens aristotélicien » (Livet, 2000 : 2), la rhétorique n'en restera pas moins, face notamment à l'argumentation dans son usage dialogique, « traditionnellement cantonnée à la mise en œuvre intersubjective de l'argumentation [...] à son déroulement temporel [...], et à sa diversification selon les publics et les buts pragmatiques poursuivis » (Livet, 2000 : 3). La raison d'être de la rhétorique n'est autre que l'ignorance ou l'incapacité à suivre un raisonnement et, de ce fait, son objet est de nous permettre de soutenir nos opinions et de les faire admettre par autrui. « La rhétorique n'a donc pas pour objet le vrai, mais l'opposable ou encore le juste, qu'Aristote confond d'ailleurs avec le vraisemblable » (Perelman, 1990 : 126). C'est ce que nous apprend la célèbre théorie de la logique développée par Aristote, celle du syllogisme. *Certaines choses étant posées, quelque chose d'autre que ces données en résulte nécessairement par le seul fait de ces données*, et sa célèbre illustration : *tous les hommes sont mortels, Socrate est un homme, donc Socrate est mortel*. Le syllogisme est cette science logique qui règle la manipulation de propositions comportant une structure interne, avec un sujet et un prédicat, et combinant deux propositions primitives pour obtenir une conclusion vraie.

Néanmoins, la compétence d'un être rationnel ne saurait de ce point de vue, même pour ce qui concerne le langage, être confondue avec l'application des normes auxquelles elle se réfère. La capacité à raisonner, que l'on associe généralement à cette capacité à user du langage, ne peut en effet être entièrement rabattue sous cette dernière²⁶. De même qu'empiriquement, il semble impossible, compte tenu des erreurs de raisonnement élémentaires, des paralogismes que commettent les individus (Kahneman & Tversky, 1974), de démontrer cette capacité de raisonnement qui fait pourtant de l'avis général l'essence de l'être humain. En ce sens, note Pascal Engel, « la rationalité comme compétence ne peut pas être testée empiriquement : elle est une précondition de la possibilité de faire des erreurs » (Engel, 2003 : 899), et ne peut donc être infirmée par elle-même. Si les fondements de cette compétence à raisonner restent difficilement démontrables, il est non moins incontestable que la rationalité, procès de la raison, régit notre système de pensée, et que ce faisant, elle s'établit d'autant plus aisément, non pas de manière absolue, mais de manière relative, c'est-à-dire en rapport à un certain nombre de normes – notamment relatives à nos connaissances. Parmi ces normes auxquelles nous adossons notre capacité de raisonnement, et qui nous permettent ainsi d'exercer notre compétence cognitive, il faut reconnaître d'évidence un premier paradigme qui s'est en quelque sorte imposé aux autres : celui de la « cohérence » logique, autrement dit, celui qui nous impose de respecter les règles de la logique déductive, « de la déduction ou de la dérivabilité » (Popper, [1979] 1991 : 449). Ce principe de cohérence formelle, est d'ailleurs à tel point associé dans le langage courant à la question de la rationalité qu'il en est devenu en de multiples occasions un synonyme. Par ce sens usuel, nous retrouvons l'expression ou la matérialisation de la troisième acception du mot raison, essentiellement relative au procès de rationalité, à la « méthode » que celle-ci engage selon « un ensemble de principes clairs et véritables » (Lalande, 1999 : 882). La forme canonique de cette méthode – qui n'est d'ailleurs pas sans liens évidents avec la rationalité instrumentale – revient dès lors à l'adaptation d'un ensemble de moyens, intentions, énoncés, actions, à des fins données. N'est-ce pas dans ce sens que nous utilisons les mots cohérent ou logique, lorsque l'on en qualifie une personne, lorsque l'on reconnaît qu'une conduite est cohérente ou logique, en d'autres termes, qu'elle correspond à un enchaînement d'idées, à une suite logique

²⁶ L'on imagine en effet assez mal comment la formalisation des règles grammaticales qui régissent le langage aurait pu précéder l'apparition du langage lui-même. Dans ce sens, Jean Piaget soulignait au début de *La psychologie de l'enfant* (Piaget & Inhelder, [1966] 1992), que « quels que soient les critères de l'intelligence que l'on adopte (tâtonnement dirigé selon Clarapède, compréhension soudaine ou *insight* selon W. Köhler ou K. Bühler, coordination des moyens et des fins, etc.), tout le monde est d'accord pour admettre l'existence d'une intelligence avant le langage » (Piaget & Inhelder, [1966] 1992 : 8).

d'évènements, de choses. À ce stade, il nous faut distinguer la raison d'un point de vue des connaissances, de leur construction, ce qui en résulte comme conséquences dans le domaine scientifique, et la raison du point de vue d'une action, d'un acte, d'une idée. Le sens commun nous donne l'impression qu'il en va de même dans les deux cas. Cependant, il faut bien voir que se creuse un fossé difficilement franchissable et que pourtant l'on ne cesse d'enjamber entre, d'un côté, l'idéal de vérité, institué sur le modèle de la pensée rationnelle, et d'un autre côté, la raison, ou plutôt les raisons pratiques de l'être doué de la faculté de raisonner qui agit avec méthode, en regard de certaines causes et compte tenu de certaines conséquences qu'il peut anticiper. Aussi, la raison peut s'entendre de ces deux manières, non moins différentes et en même temps étroitement liées, à l'image du mépris réciproque que se vouent théorie et pratique, qu'a bien montré le philosophe Emmanuel Kant, et qui pourtant se révèlent devoir inexorablement s'accorder. Il y a d'un côté, la codification de ce sentiment qu'il existe des constantes, des normes de pensée définissant la rationalité de l'action, pour laquelle, sous la permanence de quelques traits de raisonnement, on reconnaît le modèle caractéristique de l'usage de la raison ; et que l'on évalue en conséquence, en fonction de l'objet auquel elle s'applique. Et puis, d'un autre côté, il y a l'idée qu'une science n'est jamais fixée de façon définitive, que ce schéma de normes rationnelles, sans quoi le savoir ne parvient pas à se structurer et sans quoi il n'y aurait tout simplement pas de science possible, ne peut jamais que tracer le fil d'une pensée cohérente, indépendamment de la nature de son objet. Et pourtant, on définissait autrefois la logique comme un art de penser droit et juste, emprunt de sagesse, comme si la logique, et la raison, qui était censée la suivre en son fondement, disposaient en elles-mêmes de cette sagesse. Mais suffit-il qu'un discours soit logique, cohérent, qu'il ait sa raison, pour qu'il soit vrai ? Peut-on raisonner sans utiliser la raison ? La réponse à ces questions relève toujours de cette distinction, en ce qui concerne la raison, entre forme – d'où la logique formelle – et substance – idéal de raison. Il faut la logique formelle pour s'élever à l'universel puisque l'expérience – quelle qu'en soit l'ampleur – ne peut jamais embrasser la totalité des cas et ne peut à elle seule que nous donner un certain nombre de cas particuliers. C'est donc à défaut de pouvoir démontrer empiriquement la norme absolue de correspondance, ou autrement dit d'identité, entre la connaissance – et l'étalonnage de nos comportements sur cette connaissance – et la vérité – ou dans un sens proche la réalité²⁷ – que le principe logique de cohérence s'impose dès lors comme exigence fondamentale de la rationalité. Ainsi, comme le souligne Jean-Michel Besnier (2005), la question de la logique, étude des conditions formelles de la vérité, « a eu tôt fait de s'immiscer dans la question de la vérité et de la connaissance ; de ses théories sur l'origine et la nature des structures que le sujet doit solliciter pour décrire l'objet auquel il est confronté. En outre, la logique qui admet une certaine forme de cohérence, comme propriété d'un énoncé non contradictoire, a eu pour conséquence de susciter et de poser une alternative idéaliste dans la théorie de la connaissance. Celle qui oppose à l'acte de connaissance d'un point de vue réaliste, résultat de l'enregistrement par le sujet d'informations déjà organisées dans le monde extérieur, l'acte de connaissance comme produit par le sujet qui possède la faculté d'agencer les données immédiates de la perception » (Besnier, 2005 : 25). Quoiqu'il en soit, bien que l'on ne puisse soumettre la croyance dans la réalité à quelques tests

²⁷ On donne assez souvent au terme « vérité » le sens de « réalité », néanmoins il convient de noter que le caractère de « vérité » se réfère uniquement au caractère de la connaissance, et qu'assimiler « vérité » et « réalité » est en quelque sorte trompeur, tant cette association contient déjà en son sein l'affirmation du postulat de l'identité de la connaissance. Ce postulat qui veut que la problématique de la vérité se résolve dans la correspondance des jugements avec la réalité, mais qui n'éclaire pas pour autant la question épineuse et néanmoins fondamentale en philosophie de savoir si le « vrai » ou le « faux », la « vérité » ou l'« erreur », appartiennent au monde des idées, des représentations (c'est la version idéaliste et « cohérentiste » de la théorie de la vérité), ou si elles relèvent du seul accord des jugements affirmatif ou négatif avec la réalité (c'est la version réaliste qui soutient le principe d'identité ou de correspondance de la vérité).

de réfutabilité qui pourraient, de fait, la rendre vraie, il n'en reste pas moins difficile d'y opposer et de soutenir la thèse que le monde ne serait rien d'autre qu'un rêve. Selon la norme supérieure de rationalité, s'impose avant tout à l'agent dit rationnel d'unir de manière cohérente, autant dire pour le sens commun de manière non-contradictoire, ses actions ou ses énoncés. Cependant, le simple fait d'évoquer le principe de non-contradiction comme fondement de la rationalité – la méthode rationnelle – ne nous informe pas complètement sur ce qu'il en est à proprement parler de l'ensemble des axiomes ou des lois qui régissent la cohérence logique, et par là-même le procès de la méthode rationnelle. Il faut dès lors revenir au fondement même de la logique, à ses principes, pour comprendre comment il est possible, en les respectant, en étant cohérent, d'être rationnel. Après avoir vu les critères qui ont été établis pour définir la notion de raison elle-même, intéressons-nous désormais à cet autre versant, qui est celui du champ de son application, et cette partition qui s'y fait jour entre rationalité de la connaissance et rationalité de l'agir.

En effet, il faut noter une distinction importante et fondatrice pour la compréhension du concept de rationalité, qui constituera dans les chapitres qui vont suivre – consacrés à cette question de la rationalité et de ses limites – un des principaux fils directeurs de notre analyse. Une distinction que n'ont d'ailleurs manqué de souligner les philosophes. Cette distinction tient avant tout dans le partage entre, d'une part, la faculté de raisonner, la rationalité des connaissances donc, et la faculté d'agir en conséquence, autrement dit, la rationalité du comportement ou de l'action. Se dessine ici une première distinction classique en philosophie – pour ne pas dire l'objet même de la philosophie – puisque celle-ci est au centre de la pensée de philosophes anciens et modernes aussi majeurs que Platon, Aristote, Descartes, Locke, Hume, Kant ou Hegel, entre la raison pure et la raison pratique, entre la connaissance théorique et le domaine de l'agir. À la suite de Gilles-Gaston Granger (2000), nous pourrions résumer l'enjeu d'une telle distinction à la question suivante : la rationalité d'un comportement est-elle nécessairement le produit d'un raisonnement ? Dès lors, un des problèmes principaux de la philosophie réside dans la formulation, et dans l'éventuelle unicité, de règles censées régir à la fois le domaine de la rationalité théorique et celui de la rationalité pratique.

Tenter de répondre à cette question, c'est nécessairement clarifier cette possible distinction entre d'une part, la rationalité de la connaissance, mieux connue sous les traits de la Raison et du raisonnement, et d'autre part, la rationalité de l'action, ou encore connue à travers les termes de raison(s) ou de rationalité. Comme nous l'avons montré, malgré les effets inhérents au mode de présentation délié de ces deux scènes où s'exerce le principe de rationalité, la coupure entre les domaines de la connaissance et de l'agir n'en demeure pas moins ne jamais pouvoir être une distinction totalement nette – ce que par ailleurs nous avons précédemment mis en lumière dans notre effort de rapprochement entre les termes systématiquement opposés du couple théorie et pratique en aménagement de l'espace et urbanisme. Aussi, il est possible et sans doute opportun de commencer par dégager un certain nombre de traits fondamentaux communs quant à l'application du principe de rationalité à la fois aux procédures de pensée et aux comportements. Un de ces traits est à n'en pas douter le principe de conformité et de fidélité à des règles : à des règles de pensée, et à des règles de comportement. Ainsi, raisonner c'est se conformer au principe de rationalité de la connaissance qui veut que tout raisonnement soit construit sur la base d'un enchaînement de propositions en vertu de l'application de certaines règles. Mais la rationalité, dans sa dimension pratique, c'est aussi le principe selon lequel toute pensée, mais aussi toute forme d'action – qui d'ailleurs le plus souvent en découle – est située dans un contexte de circonstances, de causes et de conséquences ; contexte dans le cadre duquel elle doit se justifier, s'adapter, se conformer. La rationalité s'applique donc aussi bien – mais de manière

non moins différenciée – à des procédures de pensée qu'à des actions, et bien souvent les deux à la fois. Qui plus est, ces deux aspects de l'application du principe de rationalité apparaissent difficiles à séparer, puisque l'action est le plus souvent sous-tendue par la connaissance. Comment dès lors, serait-on en mesure de juger séparément l'aspect théorique du raisonnement, et d'autre part l'aspect pratique de la rationalité dans l'action, et le comportement qui en découle. Et pourtant, il existe bien une différence entre la rationalité d'une connaissance et la rationalité d'une pratique. C'est d'ailleurs dans l'interstice de cette distinction, entre théorie et pratique, où le principe de rationalité s'exerce finalement sous une forme, et avec une portée, différente, que réside certaines limites et que la problématique des émotions, de la donnée affective et de sa prise en compte rationnelle peut être abordée et trouver tout son sens.

2.3. Les limites de la rationalité substantielle : rationalité limitée, procédurale et intuitive

Sans doute l'apport le plus important à l'inflexion engagée aux théories de la rationalité dans le champ des sciences humaines et sociales vient du chercheur Herbert A. Simon, qui à plusieurs reprises rencontra dans ses travaux, notamment à l'occasion de son étude sur la prise de décision au sein d'une administration (Simon, [1947] 1983), la théorie du choix rationnel et fut amené à en souligner les limites. Il faut noter en outre, que le chercheur ne renie pas la portée normative de cette théorie. Il explique ainsi que la rationalité du bon décideur devrait être dans l'idéale objective, s'appuyant sur une information parfaite des options, des opportunités de choix, et de leurs conséquences, à l'instar de l'*homo œconomicus*. Cependant, il note également que cette condition d'omniscience du décideur ne peut jamais être atteinte, et qu'elle ne reste qu'un modèle purement théorique. Les limites de la rationalité de l'homme réel sont telles qu'il ne peut être fait fi des éléments factuels, tel que l'intervention des jugements de valeur dans le processus de décision. Dans ce sens, la théorie que développe Herbert Simon, dont la postérité a principalement retenue le concept de « rationalité limitée »²⁸, est un premier pas, et non des moindres, vers la nécessité de prendre en compte la subjectivité de l'acteur, et notamment le rôle des affects dans la représentation qu'il se fait de la situation dans laquelle il doit construire l'ensemble des choix alternatifs et les critères de sa prise de décision. Herbert Simon propose dès lors une conception duale de la rationalité. Celle-ci oppose une rationalité parfaite et objective, telle que la décrit le modèle économique néoclassique, à une rationalité limitée et donc subjective. La rationalité parfaite est une version idéalisée d'un décideur omniscient, maîtrisant la complexité des interactions dans lesquelles interviennent ses décisions, et capable de la sorte d'anticiper toutes les conséquences, y compris ce que Robert K. Merton appelait les « conséquences non anticipées de l'action » (Merton, 1936). La rationalité omnisciente « nous offre l'image d'un homme qui, semblable en cela à un dieu de l'Olympe surplombant le monde, disposerait par devers-lui d'une connaissance complète de l'ensemble des comportements alternatifs et d'une connaissance non moins parfaite des conséquences de chacune de ces alternatives et de la valeur qu'il leur reconnaîtrait, si jamais elles devaient faire l'objet de son choix » (Quinet, 1994 : 138). La rationalité limitée ou subjective tient compte, quant à elle, des

²⁸ Précisons d'emblée que contrairement à certains raccourcis de traduction, il est intéressant dans un premier temps de distinguer les concepts de « rationalité bornée », ou « rationalité limitée », et de « limites de la rationalité » (Quinet, 1994). Bien qu'étroitement liées, ces terminologies se sont d'abord distinguées chez Simon, notamment chronologiquement, mais surtout, sur le plan conceptuel. La rationalité limitée a d'abord été révélatrice d'une « rationalité subjective », laquelle ne constituait qu'une modalité particulière, car incomplète et imparfaite, de la « rationalité objective ». Elle continuait cependant, bien que de manière imparfaite, à répondre aux critères de l'approche néoclassique. Ce n'est que le passage, par la suite, au concept de « rationalité bornée » (Simon, 1957), et plus tard de « rationalité intuitive » (Simon, 1976), qui marqua le véritable point de divergence entre l'approche simonienne de la rationalité et l'approche néoclassique.

limites informationnelles du décideur. Loin d'être idéale, cette dernière est néanmoins celle qui, comme l'observe Simon, s'exprime de manière systématique dans les comportements réels de l'acteur. Du fait même des capacités cognitives limitées de ce dernier, de l'impossibilité pour un esprit simplement humain de saisir la totalité des éléments pertinents en regard de la décision qu'il doit prendre, sa rationalité est limitée. La rationalité est également subjective dans la mesure où la limitation ne porte pas tant sur des considérations relatives à une quelconque incertitude exogène, qui pourrait peser sur la prise de décision, que sur des dimensions propres à l'acteur, telles que la limitation du champ de sa perception, et parallèlement, le pouvoir de focalisation attentionnelle de son vécu affectif. Néanmoins, tel que le présente Simon, le principe de rationalité limitée demeure dans un premier temps une modalité de la rationalité objective. La rationalité limitée n'est qu'une variante de la rationalité néoclassique qui apparaît en situation d'information incomplète et imparfaite. « L'une sert d'idéal à l'aune de laquelle on mesurera la distance à l'autre, tout au moins il en sera ainsi jusqu'en 1957 » (Quinet, 1994 : 138). En effet, Herbert Simon va progressivement tendre à s'éloigner de l'approche néoclassique en introduisant, un peu plus tard, le concept de « rationalité bornée » (Simon, 1957). Celle-ci est une attaque plus explicite contre la théorie néoclassique du choix rationnel. Étroitement liée au concept de rationalité limitée ou subjective, elle n'en demeure pas moins rompre avec la conception de cette dernière comme seulement la modalité imparfaite de la rationalité objective. « Avec cette nouvelle dénomination, Simon établit maintenant clairement le sens de son projet. Pour lui, il ne s'agit plus d'appréhender les limites de la rationalité comme l'élément résiduel d'une théorie de la rationalité omnisciente » (Quinet, 1994 : 139). Il ne vise plus simplement à établir une approche réaliste de la rationalité, il participe désormais à une recherche sur la nature même de la rationalité, considérant celle-ci plus comme une hypothèse que comme un postulat, et précisant par là-même le point exact de son désaccord avec la théorie néoclassique de la rationalité : le problème de la maximisation. Pour Simon, le fait même que la rationalité soit initialement limitée implique que l'acteur, qui a bien évidemment conscience qu'il ne détient pas l'information complète et parfaite, recherche l'information la plus pertinente et la plus efficace par rapport au problème qu'il a à résoudre, à la décision qu'il a à prendre. En outre, la recherche de cette information implique un coût, ne serait-ce qu'en termes de temps, ou d'énergie. Ce coût implique dès lors selon Simon – et c'est là que se joue la ligne de fracture avec la théorie néoclassique – que l'acteur ne puisse en toute circonstance maximiser la recherche des meilleurs moyens pour atteindre ses fins, tout au plus il ne peut qu'optimiser la phase délibérative de la prise de décision, en bornant son raisonnement à un certain niveau qui le satisfait – mais qui reste néanmoins toujours imparfait. La rationalité bornée a donc pour origine, à l'instar de la rationalité limitée, la complexité de la situation de choix d'un comportement, relativement à la faculté du sujet à traiter l'information, mais elle introduit une distinction supplémentaire : la rationalité n'est plus « substantive » ou « substantielle », s'arrêtant à un certain nombre de préférences clairement établies et qui de la sorte fixent une fois pour toute l'objectif de maximisation à atteindre, elle est bien davantage « procédurale » (Simon, 1976), c'est-à-dire qu'elle implique dans le cours même de son exercice l'optimisation de la phase de délibération, selon un critère non pas de maximisation mais de satisfaction.

Autant dire que la notion de préférences stables et exogènes, centrale dans la formulation classique de la théorie du choix rationnel, s'en trouve profondément remise en question. De fait, ce sont les trois piliers de la théorie néoclassique, l'existence de préférences stables, l'information complète et parfaite du décideur, et enfin, la capacité de ce dernier à mettre en œuvre un raisonnement synoptique afin de maximiser ses choix, qui sont désormais discutés. Même si ces deux dernières prémisses furent les cibles privilégiées des travaux de Simon sur les limites de la rationalité, leur affaiblissement engagea l'auteur à assouplir également le concept

univoque de préférences stables, et de la sorte à introduire le concept de « rationalité bornée » (Simon, 1957). En outre, Simon constate que ces préférences ne sont pas indépendantes des conditions et des vicissitudes de la situation et de l'opération même de choix. Lorsque dans la formulation classique de la théorie du choix rationnel, l'acteur, censé posséder des préférences qui sont à la fois claires et univoques, et après avoir analysé les solutions possibles à son problème, sélectionne celles qui lui permettent de maximiser ses préférences, la question qui se pose désormais est de savoir comment émergent les préférences, quelles sont les conditions de leur développement et de leur transformation ? Ces questions bien que traitées ultérieurement par Simon, dans le cadre de ce qu'il appellera la « rationalité intuitive » (Simon, [1983] 1990), ont par ailleurs fait l'objet de travaux d'autres chercheurs. Notamment Charles E. Lindblom, James G. March, Michael D. Cohen, Johan P. Olsen, spécialistes des organisations, théoriciens de la décision, des jeux, et de la rationalité, à qui l'on doit d'avoir abouti, grâce à des théories devenues célèbres à l'image du « Garbage Can Model » (Cohen *et alii*, 1972), aux mêmes conclusions que celles initialement pressenties par Herbert Simon, à savoir la mise en question de l'idée même de préférences stables et de leur corollaire, la possibilité d'une action strictement intentionnelle, linéaire et rationnelle. Ces travaux, bien qu'éloignés dans le temps, de ce que d'autres auteurs, comme les sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg (Crozier & Friedberg, [1977] 1981 ; Friedberg, 1993, 1997) ont pu montrer, ne sont cependant pas sans faire écho, comme le souligne à juste titre Erhard Friedberg (1997), à des avancées aussi fondamentales, en ce qui concerne la formation et la révision des préférences, que la « théorie de la dissonance cognitive » du psychosociologue Leon Festinger (1957). « C'est à d'autres travaux, notamment mais pas uniquement de March lui-même, que l'on doit l'étude des préférences et des conditions de leur émergence, de leur développement et de leur transformation : il s'agit d'un ensemble de travaux provenant d'horizons disciplinaires variés dont les résultats convergents ont peu à peu abouti à la mise en question de l'idée même de préférences stables et de son corollaire, l'action intentionnelle » (Friedberg, 1997 : 273). En outre, souligne Friedberg, « une place particulière doit être faite dans ce contexte aux travaux fondamentaux de L. Festinger sur la dissonance cognitive dont les conclusions ont nourri et stimulé l'ensemble des réflexions dans ce domaine. Dans un livre percutant publié en 1957, Festinger attribue un pouvoir motivant à l'existence, chez le sujet, d'une dissonance entre plusieurs cognitions. Cette dissonance crée un état d'inconfort psychologique qui déclenche une action tendant à la réduire » (Friedberg, 1997 : 273). Par ce mécanisme de réduction de l'inconfort, Festinger attribue à la dissonance cognitive un pouvoir de motivation qui n'est pas sans lien avec la question des émotions. En d'autres termes, nous dit Erhard Friedberg, « devant une dissonance, on peut soit changer de valeurs, soit les situations, soit les comportements. Et pour peu que la situation échappe au contrôle de l'individu et/ou l'empêche de changer de comportement, celui-ci sera amené à combattre toute dissonance qui se créerait par une adaptation de ses valeurs, ou de ses préférences [...]. En d'autres termes, les préférences ne commandent pas toujours les comportements et ne leurs sont pas nécessairement antérieures, pas plus d'ailleurs que les comportements ne commandent les préférences » (Friedberg, 1997 : 274). L'objectif primordial qui demeure est néanmoins le rétablissement d'une consonance cognitive. Cependant, dans ce système, ce n'est pas la logique causale linéaire qui régit l'ajustement des valeurs et des préférences, avec les décisions, les comportements, les actions. Celle-ci semble en effet désemparée pour décrire la complexité des liens et des mécanismes entre ces différentes composantes. En outre, ce à quoi nous invitent de leur côté les psychosociologues, et notamment Robert-Vincent Joule (1987), ou encore le philosophe Pierre Livet (2002a), c'est à considérer la dissonance comme un état émotionnel, qui mettrait l'individu dans la capacité, dans un premier temps, de prendre conscience de la dissonance, et dans un second temps, de le motiver à

résoudre cette dernière, notamment par la capacité des émotions à enclencher les systèmes cognitifs de révision des valeurs éliminant la dissonance et l'état d'inconfort qui lui est lié.

Pour sa part, Herbert A. Simon, est amené à rejoindre ces considérations sur le rôle des émotions à de multiples reprises (Simon, 1967, [1983] 1990), lorsqu'il souligne que, dans le cadre d'une action procéduralement rationnelle, il n'est pas exclu, bien au contraire, que les émotions, les affects, les sentiments – autant de dimensions qu'il regroupe sous le terme de « processus de type intuitif » – participent d'une prise de décision rationnelle. La partie de la délibération qui est non réfléchie contribue elle aussi à la prise de décision rationnelle – il ne s'agit pas pour autant de nier la part de calcul évidemment toujours présente dans chacune de nos délibérations. La prise en compte des limites de la rationalité implique de s'inscrire dans une approche procédurale de la rationalité, qui plus est, cette approche procédurale est l'outil à même de rendre compte du rôle des émotions dans l'action rationnelle. De la sorte, l'on aurait tort, sauf à ignorer le principe de rationalité limitée, de réduire l'aspect procédural de la rationalité aux seuls processus du raisonnement. À cet égard, il est tout à fait révélateur, comme le note par ailleurs Catherine Quinet, que Herbert Simon juge bon d'introduire dans un texte plus récent, *Reason in human affairs* ([1983] 1990), une nouvelle distinction : « la rationalité intuitive » (Simon, [1983] 1990 : 23). Bien qu'il ne s'agisse là, comme le précise Simon, que d'une des multiples facettes de la rationalité bornée, il n'est pas moins intéressant de noter qu'immédiatement l'auteur relie ce processus de type intuitif à la question des émotions. « Jusqu'ici nous avons laissé de côté dans notre discussion sur les processus intuitifs une importante caractéristique de ces mécanismes : à savoir leur association fréquente avec l'émotion » (Simon, [1983] 1990 : 29). La rationalité bornée qui a pour fin de préciser les différents aspects des processus qui conduisent l'acteur à opérer ses choix, intègre non seulement, l'analyse, le raisonnement, mais aussi le jugement, l'intuition, l'émotion. Le processus de décision fait donc appel à des processus délibérés ou réfléchis, mais aussi à des processus intuitifs, parmi lesquels, l'on compte au premier plan les processus de type émotionnel. Plus précisément pour Herbert Simon, le phénomène intuitif renvoie essentiellement « à la capacité de reconnaître une configuration de choix déjà rencontrée par le passé » (Quinet, 1994 : 146). « L'intuition ou la reconnaissance sur la base de l'expérience acquise est un guide de l'activité de recherche » (Simon, [1983] 1990 : 28). De la sorte, l'on comprend mieux pourquoi Herbert Simon insiste tout particulièrement sur les émotions comme processus capables d'activer, d'orienter, de sélectionner, et donc de retrouver en mémoire ces éléments (Simon, [1983] 1990). L'aspect émotionnel de l'intuition ne se limite cependant pas à ce seul aspect mémoriel. Dans un article précédent, Simon (1967) avait d'ailleurs déjà souligné les multiples rôles dévolus à l'émotion. Elle contribue à focaliser l'attention de l'acteur, et ainsi, est une composante essentielle dans la construction de la représentation de la situation dans laquelle le décideur doit agir. Elle contribue également à évaluer, dans le cours de l'action, la nécessité de réviser certains choix, certaines décisions. Elle fonctionne dans ce sens comme un puissant régulateur de l'action. Qui plus est, comme le notait déjà Herbert Simon, les émotions tiennent une place primordiale car elles sont toujours prises dans le cadre de l'interaction sociale (Simon, 1967). « Les situations impliquant des interactions avec d'autres êtres humains se caractérisent par une charge émotionnelle plus importante que toute autre situation. Une théorie de l'émotion, pour être satisfaisante, doit tenir compte de l'influence de l'émotion dans le cadre de l'interaction sociale » (Simon, 1967 : 37, traduction personnelle). Ce faisant, l'émotion contribue tout autant à alimenter le processus de décision, sa révision, que l'action en elle-même, à travers le fondement de ses motivations. « Nous ne sommes pas des monades parce que, parmi de nombreuses autres raisons, nos valeurs, les actions alternatives que nous pouvons envisager et dont nous sommes conscients, notre compréhension des conséquences qui dérivent de nos actions – toutes ces

connaissances, toutes ces préférences – découlent de notre interaction avec notre environnement social » (Simon, [1983] 1990 : 75, traduction personnelle).

Pour toutes ces raisons, Herbert Simon était enclin à retenir, pour ce qu'il entendait comme la « rationalité intuitive » (Simon, [1983] 1990), l'importance des processus émotionnels. Et pourtant, la postérité ne retiendra guère cet aspect des travaux de Simon. En effet, comme le souligne le philosophe Yaniv Hanoch (2002), le rôle de l'émotion comme partie intégrante de la théorie de la rationalité bornée aura été largement ignoré. Aussi bien la grande majorité des économistes que des psychologues négligeront cet héritage livré par Herbert Simon. Ils focaliseront leur attention sur les contraintes cognitives de la rationalité, oubliant ce faisant la somme de plus en plus importante d'indices tendant à prouver que la raison et l'émotion sont, en fait, interconnectées. En outre, il n'est pas inintéressant de noter à ce stade une dimension que nous retrouverons dans la suite de notre exposé, à savoir la proximité dans la description effectuée par H. Simon, des mécanismes sous-jacents au concept de « rationalité intuitive », avec d'autres mécanismes et notions issus, pour leur part, des travaux de la sociologie interactionniste, tels les « cadres » d'Erving Goffman ([1974] 1991), ou encore « la situation biographiquement déterminée » de la sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz (1998) – et par là-même avec les « effets de disposition », « effets de cadrage » et autres « biais cognitifs » notamment mis en exergue par les psychologues Amos Tversky et Daniel Kahneman (1974, 1981). Les « effets de cadrage », d'« encastrement », ou encore « framing effects », ainsi que les « effets de contexte » et autres « effets de disposition », renvoient en effet à une diversité d'approches, aussi bien sociologiques que psychologiques. Il s'agit là d'effets qui influent sur le raisonnement de l'individu, et peuvent ainsi l'amener à effectuer, dans certaines situations, des choix qui seront en partie paramétrés – ce qui ne veut pas dire qu'ils seront entièrement déterminés – par des cadres sociaux, cognitifs ou encore émotionnels (Thagard, 2007b). De son côté, Erving Goffman s'est intéressé plus particulièrement à la manière dont l'interaction entre des individus était dépendante de cadres structurels, préexistant aux acteurs et relatifs à des entités « supra-individuelles ». Il a notamment montré que ces cadres ne s'imposaient pas mais constituaient davantage des règles négociées dans le cours de l'interaction, et qui pouvaient dès lors peser à la fois comme contraintes mais aussi comme habilitations, en offrant des ressources aux individus pour agir. Quand Goffman, a plus particulièrement insisté sur la dialectique individu/collectif dans l'analyse de la mise en place de ces cadres (Goffman, [1974] 1991), les psychologues Daniel Kahneman et Amos Tversky se sont, quant à eux, davantage intéressés aux dimensions temporelles et cognitives du phénomène, et ce à l'échelle individuelle. Ils parlent d'ailleurs plus volontiers dans ce sens d'« effets de contexte », d'« effets de disposition », de « framing effects » ou plus généralement de « biais cognitifs » (Kahneman *et alii*, 1982), et ils montrent, dans un sens proche et complémentaire nous semble-t-il de l'approche goffmanienne, que les choix des individus dépendent du contexte cognitif dans lequel s'effectue la décision. Et bien que traditionnellement ces deux types d'effets, cadrage et disposition, fassent l'objet de distinctions renvoyant tantôt à des dimensions d'ordres plutôt sociologiques ou plutôt psychologiques, pour notre part, il nous semble que les deux types d'effets ne peuvent être en réalité déconnectés. Jean-Hugues Déchaux note d'ailleurs dans ce sens, qu'en ce qui concerne les « effets de cadrage », ceux qui définissent pour l'acteur en situation un monde de règles, de normes, pris pour « allant de soi » (Schütz, 1998), le « sentiment d'évidence (l'allant de soi) résulte aussi du traitement cognitif par l'acteur de ses propres expériences et renvoie aux effets de disposition » (Déchaux, 2009 : 18-19). Quoiqu'il en soit, il semble que l'on puisse ramener l'ensemble de ces effets à des dimensions infra-rationnelles, d'ordre historiques, sociales, cognitives, mais aussi affectives, de telle sorte que certains psychologues ont développé la notion de « biais émotionnel », et plus loin d'« heuristique affective » (Finucane *et alii*, 2000 ; Slovic *et*

alii, 2002), pour décrire la façon dont les émotions influent, régulent, paramètrent, la décision, le choix, l'attitude, la croyance, et *in fine* l'action.

Évidemment, Herbert Simon ne méconnaît pas le rôle de l'habitude, de la mémorisation, du caractère déterminant de l'interaction sociale, pour expliquer que dans tous les problèmes de choix se combinent non seulement des aspects nouveaux, mais aussi d'autres déjà rencontrés – auxquels peuvent s'appliquer des « recettes éprouvées »²⁹ (Schütz, 2007 : 79), et qui constituent dès lors de précieux mécanismes d'optimisation de recherche de solutions. Plus largement, Simon note également que l'intuition intervient dans la résolution d'un problème, elle entre dans le champ de la créativité de l'acteur, pour lui permettre de découvrir une solution. Ce désir manifeste chez H. Simon et cette ardeur à mettre en exergue cette composante spécifique de la rationalité bornée, de type intuitive, est selon Catherine Quinet, le symptôme qu'une dimension de ce qu'Herbert Simon comprenait déjà par le concept de « rationalité limitée » est restée occultée. « Et en effet, on méconnaît habituellement la place de l'invention dans la délibération et son corollaire : à savoir, elle ne se ramène pas à un calcul. De là, le rôle de l'intuition ou de la reconnaissance dans le comportement rationnel est tout simplement ignoré. On évince ainsi une dimension de la prise de décision : la compétence du sujet à la prise de décision, laquelle se fait jour au travers du rôle de l'expérience acquise antérieurement, dans les processus intuitifs (lors de la recherche ou de la conception des données du choix) » (Quinet, 1994 : 146-147). Ce que suggère ainsi Herbert Simon, en développant la notion de « rationalité intuitive », et en éclairant les multiples mécanismes qui lui sont sous-jacents, revient à insister plus encore sur les limites de la rationalité au sens substantiel, et l'importance de prendre en compte les dimensions procédurales de la décision et de l'action, s'appuyant pour cela sur la psychologie d'un acteur en interaction avec son environnement social, et à poser ainsi le cadre d'une acception large de la rationalité laissant toute sa place et sa pertinence au champ subjectif des émotions.

Il nous faut maintenant revenir à la distinction qu'opère Herbert Simon entre le substantiel et le procédural, aux conditions qui lui permettent d'établir une telle partition, ainsi qu'aux conséquences, non négligeables, de celle-ci, sur la conception même du principe de rationalité – et notamment, au final, l'abandon de l'hypothèse de substantialité de la rationalité au seul profit de la conception procédurale. Nous serons amenés plus loin dans cette partie à rapprocher la conception de la rationalité procédurale d'Herbert Simon à la définition ostensive de la rationalité, telle qu'envisagée par Raymond Boudon (2003). Nous verrons ici, de manière encore plus claire, comment Herbert Simon tire, pour sa part, toutes les conséquences d'une telle conception de la rationalité procédurale – en insistant particulièrement sur l'importance des processus émotionnels, sans pour autant leur attribuer en tant que tel le caractère de phénomènes rationnels – lorsque Raymond Boudon, comme nous l'aborderons plus loin, reste largement plus évasif quant à leur rôle – réservant par là-même une place prépondérante à l'acception substantialiste de la rationalité. Au commencement, il y a le constat de la part d'Herbert Simon, de l'existence de formes ou de deux usages du terme rationalité. De manière somme toute classique, il remarque que la rationalité en économie ou en sociologie, lorsque cette dernière adopte le modèle explicatif de la théorie du choix rationnel, se rapporte à une propriété de l'action elle-même. « Ces disciplines perçoivent la rationalité d'un comportement comme étant non pas la marque d'un processus particulier de choix du comportement, mais celle du comportement lui-même, retenu au terme de ce processus. De là, selon elles, le processus de choix a pour fonction la découverte d'un comportement doté d'un attribut le

²⁹ Le modèle de la « recette éprouvée » renvoie selon Alfred Schütz aux « opinions, hypothèses s'appliquant au monde physique et social [...], série d'expériences qui a jusqu'à présent résisté à l'épreuve, et est donc acceptée comme donnée sans que cela fasse question, bien que ce ne soit le cas que "jusqu'à nouvel ordre" » (Schütz, 2007 : 79).

signalant comme rationnel » (Quinet, 1994 : 150-151). Dans ce sens, ces disciplines, selon leurs différents courants, se fondent sur une conception substantielle de la rationalité. Ce qui fait un comportement rationnel suivant cette conception du principe de rationalité est qu'il sera adapté à l'accomplissement d'un but, étant donné un système de conditions et de contraintes. La rationalité du comportement ne dépend alors de l'acteur que d'un seul point de vue, celui de ses buts. Une fois ces buts fixés, le comportement rationnel est entièrement déterminé par les caractéristiques de l'environnement dans lequel il a lieu. L'analyse économique classique repose entièrement sur cette hypothèse substantive ou substantielle. « La première hypothèse est que l'acteur économique a un but particulier, par exemple, une utilité ou un profit maximum. La seconde hypothèse est que l'acteur est substantivement rationnel. Une fois que ces deux hypothèses ont été posées et que l'on a fait une description d'un environnement économique particulier, une analyse économique (descriptive ou normative) pourrait normalement être effectuée en utilisant des outils classiques tels que le calcul différentiel, la programmation linéaire, ou la programmation dynamique. Ainsi, les hypothèses d'utilité ou de maximisation du profit d'une part, et l'hypothèse de rationalité substantive d'autre part, ont préservé l'économie de toute dépendance envers la psychologie » (Simon, 1976 : 2). Si l'on se tourne désormais, comme le fait Simon, du côté de la psychologie, l'on remarque que cette discipline a tendance à comprendre la rationalité comme la marque de la capacité de l'homme à délibérer. « L'usage en psychologie du terme de rationalité est réservé au processus de choix. Dans cette discipline, le choix est tout d'abord compris comme étant issu d'un processus qui est porteur ou non de rationalité ; ensuite seulement, il peut être dit, lui aussi (de manière dérivée donc) rationnel ou non » (Quinet, 1994 : 150). Le principe de rationalité supporté par cette discipline est donc procédural, dans le sens où une action, un comportement est jugé rationnel si le processus de sélection, doté de certaines caractéristiques que nous avons détaillées plus haut, est lui-même rationnel. Dans ce sens, le choix auquel aboutit ce processus de décision rationnel peut lui-même être qualifié de rationnel. Comme le souligne H. Simon, « William James par exemple, dans ses *Principles of Psychology*, utilise le mot "rationalité" comme synonyme de "processus de réflexion particulier appelé raisonnement" » (Simon, 1976 : 3). Fondamentalement, c'est le processus de choix qui est rationnel et non pas son point d'aboutissement. L'on comprend de la sorte qu'Herbert Simon, constatant à travers ses observations, l'échec descriptif du principe de substantialité – dans les situations complexes le comportement se révèle le plus souvent imparfaitement adapté à la réalisation du but, en regard des conditions et des contraintes dans le cadre desquelles se déroule l'adaptation – que l'économiste s'en remette à la seconde conception procédurale, et soutienne, conformément à cette dernière, que la rationalité repose moins sur une procédure de maximisation, somme toute théorique, que sur une procédure d'optimisation pratique, et uniquement satisfaisante du point de vue de l'acteur. En outre, Herbert Simon estime qu'il est possible, dans certains cas, de situations dites simples, où l'environnement interne et externe du système sont bien connus, de maintenir l'hypothèse substantive. Mais dès que la situation peut être qualifiée de complexe, ce qui est le trait dominant, selon Simon, des situations de choix que rencontrent les acteurs, l'hypothèse ne tient plus. « L'économie néoclassique envisage des décisions qui sont optimales pour atteindre un objectif donné, qui est l'utilité ou le profit maximal. Ce faisant, elle cherche à définir une décision qu'il est substantiellement rationnel de prendre dans les circonstances environnementales données. Effectivement, le système peut être, dans certaines circonstances, parfaitement adapté ; il prend une décision optimale au regard de son objectif et de son environnement » (Quinet, 1994 : 163 ; Simon, [1969] 2004). Cependant, ces circonstances ne mettent pas à l'épreuve l'environnement interne du système, ce qui finit de convaincre Herbert Simon ([1969] 2004) quant à ses doutes vis-à-vis de la possibilité même d'être rationnel substantiellement. « Parce que l'économie porte son attention sur l'environnement externe de la pensée (ou du

système cognitif) de l'homme, elle omet le rôle éventuel des caractéristiques de celle-ci (comme la mémoire à court terme). Elle ignore par le fait que le système de traitement de l'information qu'est l'acteur économique a une capacité d'adaptation limitée » (Quinet, 1994 : 164, Simon, [1969] 2004). La complexité de l'environnement dans lequel agit tout acteur se donnant principalement sous la forme d'une incertitude interne, puisque « l'incertitude n'existe pas dans le monde extérieur mais seulement pour l'œil et l'esprit de celui qui le considère » (Simon, 1976 : 9), le résultat de l'incapacité du décideur à traiter l'information, et de fait à prédire avec précision un évènement futur, le choix dans l'incertain, est donc hors du domaine de l'application d'un modèle substantiel de la rationalité.

Un modèle substantiel et optimisateur de la rationalité manque non seulement le rôle de l'intuition et de l'invention dans la prise de décision rationnelle, et de fait dans l'action, mais qui plus est, le principe du « satisficing » ou la recherche de ce qui serait satisfaisant, pilier de l'acceptation procédurale de la rationalité selon H. Simon, se révèle contradictoire avec le principe d'optimisation. Puisque le modèle procédural suppose que la première alternative qui se révèle être satisfaisante au regard du niveau d'aspiration de l'acteur sera retenue, comment parler dans ce cas d'une règle d'optimisation ? « P. Mongin voit là une différence majeure entre la règle de satisfaction et celle d'optimisation : l'une est une succession des couples d'évaluation et de choix, tandis que l'autre sépare les moments de l'évaluation et du choix. Et en effet, la séquentialité de l'observation interdit de réduire la règle de la satisfaction à un cas particulier de la règle de l'optimisation, dans lequel on tiendrait compte d'un coût anticipé de recherche d'alternatives nouvelles » (Quinet, 1994 : 141). Finalement, le concept de rationalité procédurale, tel que l'entend Simon, est large et ouvert : « il désigne une approche de la décision qui prend en compte non seulement des processus de raisonnement mais aussi – les processus générant la représentation subjective – qu'a l'acteur de sa situation de choix », la délibération comprenant dès lors, « des processus réfléchis et des processus intuitifs de reconnaissance d'objets à l'aide de l'expérience acquise antérieurement ; ces derniers participant à l'invention des objets qui traitent la délibération » (Quinet, 1994 : 172). Cette conception large et ouverte implique en outre, pour qui s'intéresse à la question de l'action, de la décision, individuelle ou collective, de fait intrinsèquement incertaine, que soit accordée une attention aussi grande aux processus cognitifs qu'aux phénomènes affectifs, et au-delà, à leur étroite imbrication dans l'orientation de cette recherche de solutions satisfaisantes, et non pas optimales, du point de vue de l'individu.

3. Raison, raisons, émotions

Dans l'objectif qui est le nôtre, d'envisager les relations et implications des phénomènes affectifs sur l'action dans et sur l'espace, il apparaît maintenant nécessaire de clarifier les conditions d'une telle implication. Si comme nous l'avons vu, la rationalité propre à l'action doit être envisagée comme une rationalité bornée, si l'action elle-même est soumise à l'incertitude et qu'ainsi s'ouvre la voie pour une prise en compte des phénomènes émotionnels, il faut encore définir dans quelle mesure les dimensions affectives entrent en compte dans la rationalité procédurale, et de fait dans l'action. Nous serons ainsi amenés à développer plus avant le statut qui a pu être attribué à l'affectivité dans les sciences de l'action, et à considérer qu'elle fait partie de l'action si et seulement si il est reconnu aux émotions, aux sentiments, aux affects, le statut de phénomènes « quasi-rationnels », autrement dit, qu'ils contribuent à la rationalité de l'acteur d'un point de vue procédural, et qu'en ce sens il n'est guère concevable, comme cela fut jusqu'à une période récente encore largement le cas, de les rejeter d'emblée du côté de l'irrationalité. En ce sens, il convient d'envisager les phénomènes affectifs, émotions, sentiments, passions, comme des mécanismes de l'action, au même titre que les connaissances ou l'entendement, bien que

leur implication dans l'action s'établisse sur un mode particulier. Pour cela nous reviendrons sur les travaux des principaux philosophes, psychologues et sociologues, qui se sont penchés sur la question des relations de l'émotion à la raison comme explication des phénomènes sociaux et de l'action. Cette partie s'attachera particulièrement à montrer que l'émotion et l'affectivité sont des raisons pour l'action et que, dans ce sens, il y a une dimension rationnelle de l'émotion. Nous verrons ensuite qu'en tant que facteur explicatif des phénomènes sociaux, ces émotions, même si elles sont expérimentées par l'individu, possèdent également une dimension sociale non négligeable, à travers laquelle s'exprime de manière privilégiée leur mode particulier de rationalité.

Sur ce chemin vers la compréhension de l'émotion, et de ses relations à l'action, nous devons noter un premier facteur limitant à notre étude, celle de l'intégration relativement tardive de l'étude des émotions dans le champ de la cognition. Il n'est qu'à rappeler brièvement les obstacles de nature historique, épistémologique et idéologique, pour comprendre les raisons de cette entrée tardive et discrète de l'émotion dans le champ des études scientifiques. Un bref détour par le langage courant nous permet de trouver un certain nombre d'indicateurs de la réception et de l'usage de l'affectivité. Le constat frappant d'une certaine dévalorisation d'abord, qui a pu à certains moments de l'histoire sinon s'inverser du moins s'atténuer, de cette propriété étroitement liée à l'affectivité, la sensibilité, dont la liaison de consubstantialité fait que la connotation de l'une se confond inexorablement avec le sens de l'autre. Dans un sens péjoratif, la sensibilité outrée et déplacée, manifestation d'une compassion un peu ridicule que l'on nomme « sensiblerie », voire « sentimentalisme », est liée à la trop grande susceptibilité vis-à-vis des phénomènes émotionnels. Une attitude générale de l'être ou une disposition psychique de celui-ci à trop verser dans l'émotion, que l'on résume dès lors – en l'opposant systématiquement au rationalisme dominant – à un trait de caractère propre à une personnalité particulière – pour ne pas dire pathologique. Dévalorisation d'une faculté que l'on sait également historiquement marquée par la question du genre, et plus encore par la maladie, la pathologie. Le terme même « pathologie » conformément à son étymologie issue du grec *pathos*, « ce qui nous arrive brusquement, en particulier souffrance et douleur », qui, par extension latine donnera la « passion », et avant de désigner chez Aristote à côté du *logos* (« parole, discours » et par extension la rationalité, l'intelligence) et de l'*èthos* (le « caractère », la disposition psychique) la méthode de persuasion rhétorique faisant appel aux émotions du public, consacre l'état de passivité de qui subit, sans pouvoir la maîtriser, une influence extérieure. C'est donc dès ses origines que la notion de passion, et par là-même d'émotion, est en quelque sorte, si ce n'est dévalorisée, du moins confortée dans son opposition à l'activité, la réflexion, l'intellect, etc. La passion, la sensibilité, le sentiment, l'émotion, bref tout ce qui se rapporte comme nous l'avons noté à la « sphère de l'affectivité » est « analysé, pensé selon un système de valeurs [...] c'est-à-dire que les phénomènes étudiés, désignés comme des perturbations et des troubles, sont d'emblée abordés dans un sens péjoratif » (Cornillet, 2005 : 28). « Le grec a toujours vu dans l'expérience d'une passion une chose mystérieuse et effrayante, l'expérience d'une force qui est en lui, qui le possède au lieu d'être possédée par lui. Le mot lui-même *pathos* en témoigne : comme son équivalent latin *passio*, il signifie quelque chose qui "arrive à " un homme, quelque chose dont il est la victime passive. Aristote compare l'homme dans un moment de passion à des personnes endormies, démentes ou ivres : sa raison, comme la leur, est suspendue » (Dodds, 1977 : 185). À cet aspect de passivité prégnant dans le discours sur les passions et l'émotion s'ajoutent donc deux autres caractères non moins déterminants pour la « postérité pathologique » des émotions. Tout d'abord celui de méfiance à l'égard des passions et de la nécessité de leur maîtrise, qui découle en droit fil du projet politique platonicien. Ce caractère « négativisant » (Cornillet, 2005 : 28) réside dans le parallèle établi entre les passions et les

maladies, que la tradition attribue au présocratique Démocrite. Pour dire à quel point ce parallèle aura marqué l'histoire des passions, on le retrouve encore dans certaines définitions contemporaines de l'émotion. Le psychologue Paul Fraise, en l'occurrence, définit l'émotion dans l'article éponyme de l'*Encyclopaedia Universalis* de la manière suivante : « on peut définir l'émotion comme un trouble de l'adaptation des conduites » (Fraise, 2003 : 1), ce qui n'est pas sans trahir en quelque sorte une attitude plus générale, et désormais ancienne, à l'égard des émotions.

L'émotivité et la sensiblerie ont notamment servi à qualifier la soi-disant « nature humaine » de la femme, et ont pu opérer, dans nos « sociétés structurées selon les genres » comme puissants arguments socialement discriminants. « De nombreux scientifiques féministes ont ainsi documenté et critiqué la tendance selon laquelle la “nature humaine” des femmes a été décrite comme émotive, esclave des passions, dépourvue de raison, ou de sens du bien commun, ne répondant qu'à la logique de principes déterminés, et donc passive, soumise et servile » (Okin, 1979 : 315). Sans se limiter au point de vue féministe, mais sans volonté non plus d'atténuation des problématiques inégalitaires qui touchent aujourd'hui encore nos sociétés – notamment lorsque l'on parle d'émotions ou de sentiments –, il est tout aussi possible de relever l'effet inverse, et ainsi de rapporter, par la négative, cette constatation au point de vue masculin. Pendant longtemps valorisé, l'archétype rationnel masculin, caricaturalement opposé à la passion et glorifiant la maîtrise face au flot irrésolu des sentiments, pourrait tout aussi bien se révéler un marqueur et un critère discriminatoire dans une société qui gratifierait à l'excès la faculté émotionnelle, et se cantonnerait dans une vision archaïque du partage de ces facultés émotionnelles entre genres. Que l'on soit en mesure de dénoncer ces évidences, n'en n'empêche pas moins de constater de manière non moins évidente, le fait que l'émotion, le sentiment, l'affect, sont aussi des construits sociaux. Que les émotions, leurs conceptions, dénotent ainsi d'une certaine instrumentalisation dans le sens d'un plus grand exercice du pouvoir, et nous informe non seulement sur le fait que l'émotion figure une dimension individuelle, intime, personnelle, mais qu'elle résulte aussi de l'intériorisation de comportements, d'attitudes, de représentations, forgés socialement. De ce dernier fait, il est aussi évident que l'émotion est un moyen de communication sociale. Parce que la sensibilité n'a pas toujours eu bonne presse – et à vrai dire parce qu'elle a toujours plus ou moins été systématiquement opposée à la raison – on peut dire qu'elle a subi, avec le renforcement, en de multiples occasions, de la version instrumentaliste de la rationalité, de non moins puissantes vagues de dépréciation, qui, outre le fait d'asseoir pour la science une épistémologie rationaliste dogmatique, ont servi un certain nombre de discours discriminants dans la philosophie politique occidentale. Discours que rapporte Susan Moller Okin (1979), notant ainsi que longtemps il ne demeura pour seule psychologie de l'émotion que la sensibilité comme trait de personnalité, débouchant sur nombre de croyances archaïques tel, par exemple, le refus opposé aux femmes d'accéder à certaines fonctions sociales sous prétexte que la nature émotionnelle du sexe féminin n'était, de toute évidence, pas adaptée à de nombreuses occupations de la vie civile nécessitant par définition le plein exercice de la raison et l'exclusion des passions. Ainsi, la philosophie morale et politique a traditionnellement – au moins depuis les stoïciens – fait de l'ataraxie, c'est-à-dire de l'insensibilité, et d'une certaine forme d'ascèse anhédonique, le modèle de la sagesse. Discreditant par là-même les émotions puisqu'elles nous perturbent et nous trahissent, tout comme elles discreditent les individus censés disposer d'une plus grande sensibilité à leur égard. Depuis, il a été démontré qu'il était réducteur de faire de l'émotivité un simple trait de caractère, tant celle-ci est bien plus essentielle et universelle. Par exemple, Martin Heidegger a soutenu avec son *Dasein* que l'affectivité était au contraire la marque de notre « être-au-monde » (*Être et temps*, 1927). Les travaux des psychiatres Ludwig Binswanger ([1932] 1998), Erwin Strauss

([1935] 2000), ou encore du philosophe Henri Maldiney ([1991] 1997), ont également contribué à montrer, avant les découvertes plus récentes des neurosciences et notamment d'Antonio Damasio (1995, 2005) et Joseph LeDoux (1994, 2005), qu'au contraire, l'absence d'émotions était un symptôme anormal du dérèglement psychique. Et que privé de cette capacité essentielle d'éprouver le monde qui l'entoure, l'individu était sujet à la manifestation de tendances morbides (Maldiney, [1991] 1997), ou plus simplement incapable d'exercer pleinement ses compétences cognitives³⁰ (Damasio, 1995, 2005). La vision péjorative et antagoniste de l'émotion, son usage discriminant à certaines périodes de l'histoire, que l'on retient aujourd'hui pour figure principale de ce concept, ne doit cependant pas masquer une vérité beaucoup moins tranchée quant à la construction à travers les siècles du concept d'émotion et l'ensemble des travaux, notamment philosophiques, qui ont néanmoins contribué à battre en brèche une telle conception. Le travail de conceptualisation de l'affectivité – tant philosophique que psychologique – reste lent, avec néanmoins au cours des temps récents quelques progressions retentissantes, autant qu'éclaircissantes sur le sujet. Notre propos est évidemment de faire état, de mettre en lumière, ces avancées et recenser ce qu'il en est aujourd'hui de l'état de ces connaissances, ce qu'elles nous apportent pour l'analyse du procès d'action, ceci afin d'éclairer par la suite leur rôle dans la production ou la transformation des espaces habités.

3.1. La rationalité du choix passionnel

Selon les mots maints fois repris du philosophe David Hume : « nous ne parlons pas rigoureusement et philosophiquement lorsque nous disons qu'il y a un combat de la passion et de la raison », et le philosophe d'ajouter : « la raison est et ne peut qu'être l'esclave des passions et elle ne peut jamais prétendre à une autre fonction que celle de servir les passions et de leur obéir » (Hume, [1739] 2006 : 148). C'est cependant peu de dire qu'une des principales contributions à la compréhension de l'action individuelle et collective, la théorie économique du choix rationnel, n'accorde pas ou plus la place éminente, aux passions, aux émotions, aux sentiments, bref aux affects, qui était encore la leur au XVIII^e siècle. Cet état de fait est ainsi résumé, comme le note André Lapidus (2000), par le titre tout à fait explicite de l'article des économistes Gary Becker et George Joseph Stigler, « *De gustibus non est disputandum* » (1977). Le précepte selon lequel les goûts et les couleurs ne se discutent pas, demeure une recommandation méthodologique qu'il est difficile pour la théorie du choix rationnel de dépasser. L'agent idéalement rationnel, tel que défini par la plupart des économistes, l'*homo œconomicus* doué d'une parfaite capacité de déduction à partir de croyances et de préférences correctes et cohérentes, implique que l'individu est incapable d'expérimenter un changement de goût. De la sorte, les changements de goûts n'ont jamais été vraiment populaires chez les économistes. Tout au plus, comme Gary Becker et George Joseph Stigler (1977), ont-ils cherché à

³⁰ Le neurologue Antonio Damasio est certainement le chercheur qui a montré avec le plus d'évidence et de clarté les liens entre émotion et cognition. Damasio a notamment étudié le cas d'un patient dont le cortex préfrontal (derrière le nez) avait été endommagé. Cette zone, bien que jouant, selon les neurologues, un rôle essentiel dans le processus de prise de décision, les individus présentant ce genre de lésions se comportent pourtant de façon parfaitement rationnelle, mais ils sont incapables de prendre des décisions, car leurs capacités à éprouver des émotions est fortement diminuée. Ainsi, Damasio rapporte dans son ouvrage, *L'erreur de Descartes* (1995), le comportement d'un patient atteint, avec lequel il devait prendre rendez-vous : « Je lui proposais de choisir entre deux dates, situées dans le mois courant et à quelques jours l'une de l'autre. Le patient a tiré son agenda de sa poche et a commencé à consulter le calendrier. Il s'en est suivi une scène remarquable [...]. Pendant presque une demi-heure, il a énuméré les raisons pour et contre chacune des deux dates : engagements antérieurs, proximité d'autres engagements, prévisions météorologiques, et pratiquement toutes sortes de raisons envisageables. [...] Il était maintenant en train de nous dévider une ennuyeuse analyse de coûts et profits ; il se livrait à des comparaisons sans fin et sans intérêt entre différentes options et leurs éventuelles conséquences » (Damasio, 1995 : 248-249). Finalement, c'est le chercheur qui aura dû mettre fin à cet épisode en choisissant la date à la place du patient, tant ce dernier, note Damasio, n'aurait sans doute jamais été capable de prendre une décision purement rationnelle en faveur de l'une ou l'autre date.

éviter le problème en assumant que les préférences étaient stables. Mais comme le note Maurice Lagueux, « les préférences des êtres humains en chair et en os changent constamment, non seulement parce que leurs goûts peuvent changer plus ou moins spontanément mais parce que ces changements peuvent résulter d'un apprentissage. Pourquoi ne serait-il pas rationnel d'ajuster ses préférences après avoir fait l'expérience de sources de satisfactions demeurées jusque-là inconnues ou même insoupçonnées. C'est bien plutôt le refus d'ajuster ses préférences à de telles découvertes qui serait foncièrement irrationnel » (Lagueux, 2005 : 151). Ce point de vue, difficilement compatible avec le strict respect de la cohérence des préférences, ne signifie cependant pas que la théorie du choix idéalement rationnel n'a aucune valeur explicative, « il n'est pas question ici de nier l'intérêt des modèles idéalisés » dont par ailleurs il a été montré « les indiscutables avantages qu'ils procurent » (Lagueux, 2005 : 156). Tout au plus cela implique que « les économistes peuvent certes préférer évoluer dans le monde modérément idéalisé où ils peuvent plus aisément recourir à des instruments mathématiques dont l'utilité et la puissance ont été démontrées, mais ils doivent reconnaître que le modèle de rationalité qu'ils utilisent à cette fin ne peut aucunement être considéré comme le paradigme dont les notions de rationalité moins résolument idéalisées ne seraient que des avatars moins intéressants du point de vue de la théorie économique » (Lagueux, 2005 : 156).

Et pourtant, les traces d'une perspective ancienne, initiée entre autres par David Hume, comme le montre l'économiste André Lapidus dans son article *La rationalité du choix passionnel : en quête de l'héritage de David Hume* (2000), demeurent de solides argumentaires qui justifient ça et là quelques incursions des données affectives dans la théorie de l'action. Plus récemment, Jon Elster (1998), qui par ailleurs souligne régulièrement la divergence des intérêts entre économistes et psychologues à propos des émotions, a également soutenu l'intégration de ces dernières dans l'analyse économique³¹, et de la sorte s'est attaché à montrer, au-delà des questions proprement psychologiques de la genèse ou du contrôle des émotions, comment ces dernières étaient susceptibles d'intervenir dans les comportements des individus et dans la détermination de leurs préférences (Elster, 1998). Mais avant Elster, la conception humienne de l'émotion soutenait déjà l'importance des passions et des croyances dans le cadre de l'action, tout en préservant, contrairement à l'image réductrice que l'on s'en fait aujourd'hui, une part non négligeable à l'entendement et à la raison. André Lapidus rappelle ainsi toute la richesse des analyses de Hume au sujet du rôle des passions dans l'action, et montre notamment, que la conception humienne de l'action ne revient pas à nier, mais plutôt à restreindre le périmètre du choix rationnel par une meilleure prise en compte des passions. La raison ne peut être que l'esclave des passions. Ce premier aspect de la pensée humienne, nous dit Lapidus, signifie que la raison est inactive, dans le sens où sans la passion qui nous motive, la raison est incapable de nous motiver pour agir. La raison sert donc les passions qui nous motivent, en pourvoyant à l'identification des meilleurs moyens susceptibles de satisfaire les orientations que nous

³¹ Dans son article *Emotions and Economic Theory* (1998), Jon Elster explore un domaine spécifique de l'analyse économique, jusque-là resté « négligé », celui du rôle de l'émotion, en considérant dans un premier temps l'analyse coût-avantage des émotions, montrant que dans certains cas celle-ci s'avère pertinente. Le sentiment de culpabilité, par exemple, est lui-même un « coût », d'ordre psychologique, et peut entraîner un comportement « coûteux », sur le plan économique. Tant que le coût psychologique de la culpabilité, déclenché par la présence d'un mendiant (exemple emprunté au modèle de Gary Becker), lui semble moins coûteux que de donner de l'argent, ou tant que l'utilité marginale d'atténuation de la culpabilité est inférieure à son utilité marginale à d'autres fins, il n'a pas de « raison » émotionnelle de donner. Cependant, cette analyse en termes de coûts-avantages psychologiques des émotions n'est pas suffisante selon Elster, et ce pour deux raisons principales. D'une part, parce que certaines émotions sont durables, et qu'elles ne naissent pas nécessairement d'un événement particulier, mais peuvent correspondre plus généralement à des normes sociales – comme la valorisation de l'altruisme ou l'exaltation de la soif de vengeance, et le plaisir qui peut découler de ces deux attitudes. Et d'autre part, parce que certaines émotions peuvent avoir un double rôle : le renforcement de l'action jusqu'à un certain point, et le changement de comportement lorsque la dissonance entre ce que l'individu ressent, ce qu'il devrait ressentir et ce qu'il essaye de ressentir, devient trop forte.

donnent nos passions. Elle n'intervient, selon Hume, que pour déterminer les moyens appropriés aux fins poursuivies. L'action répond dans ce contexte à un objectif hédoniste de maximisation du plaisir, et la théorie humienne annonce en cela l'utilitarisme de Jeremy Bentham. À ceci près, comme nous le font justement remarquer André Lapidus et Jean-Hugues Déchaux, que pour Hume le plaisir de l'utilitarisme hédoniste et le désir qui gouverne la volonté ne se recouvrent pas toujours. « Il est évident que, quand nous attendons d'un objet de la douleur ou du plaisir, nous ressentons en conséquence une émotion d'aversion ou d'inclination et nous sommes portés à éviter ou rechercher ce qui donnera du déplaisir ou de la satisfaction. Mais il est évident que cette émotion n'en reste pas là mais qu'elle porte nos vues de tous les côtés et nous fait comprendre quels objets sont en connexion avec l'objet originel par la relation de cause à effet. C'est donc ici qu'a lieu le raisonnement, pour découvrir cette relation et, selon que notre raisonnement varie, nos actions reçoivent une variation subséquente. Mais il est évident que, dans ce cas, l'impulsion ne provient pas de la raison mais est seulement dirigée par elle » (Hume, [1739] 2006 : 148). Cette fonction strictement instrumentale de la raison, « qui ne se prononce pas plus sur les fins que les passions assignent à l'action, qu'elle ne contrôle les passions elles-mêmes » (Lapidus, 2000 : 8), est ainsi longuement argumentée par David Hume. Si la raison est au service des passions, la raison ne s'efface pas pour autant. La raison intervient dans le choix des moyens, non dans celui des fins. La raison est toujours présente, seulement elle ne demeure pertinente dans le cadre de l'action que du point de vue – et seulement de ce point de vue – de sa fonction instrumentale. Ainsi, l'identification des moyens d'atteindre les fins que nous désirons, c'est-à-dire les causes qui les produiront comme effets, relève bien pour Hume d'un exercice de l'entendement. Il résulte de cette vision, pour laquelle « il est impossible que la raison et la passion puissent jamais s'imposer l'une à l'autre ou se disputer le gouvernement de la volonté et des actions » (Hume, [1739] 2006 : 150), un partage propre au philosophe écossais de la part respective des émotions et de la raison dans le cadre de l'action – qu'il résume par cette célèbre maxime.

Comme le note Jean-Hugues Déchaux, une telle position de la part de Hume, « s'oppose à la vision "positiviste" d'un monde extérieur conçu comme une nomenclature d'objets assimilés à un donné naturel et indépendant » (Déchaux, 2002 : 573). En effet, selon David Hume, le monde extérieur, le monde des objets sur lesquels intervient l'action, est perçu, voire même construit, à travers une « configuration passionnelle » (Lapidus, 2000 : 3 ; Déchaux, 2002 : 573 ; Hume, [1739] 2006). David Hume veut montrer par là que la raison ne se prononce pas sur les fins de l'action. « Les préférences individuelles ne portent pas sur des objets extérieurs que la raison se contenterait de repérer, de comparer et de classer ; ce sont au contraire les passions qui investissent les objets, procurant des sensations de plaisir (ou de douleur) éveillant le désir (ou l'aversion) » (Déchaux, 2002 : 573). Le rôle des passions, dont Hume ne distingue pas encore les sous-catégories que sont les affectss, les émotions, les sentiments, est dès lors envisagé – et c'est là que réside l'originalité de la pensée humienne – en lien étroit avec celui de la cognition. Non seulement, Hume caractérise la place des passions et de la raison dans la théorie de l'action, mais il souligne aussi comment la raison, tout en servant les passions, alimente le système qui régit ces dernières. Sans entrer dans le détail de la construction conceptuelle de ce système des passions, pour lequel Hume distingue les passions « directes » de celles « indirectes », les passions « fortes » ou « calmes » – distinctions que l'on pourrait ramener à celles qui aujourd'hui s'expriment dans la compréhension et la différenciation des phénomènes émotionnels ou sentimentaux – le souci majeur du philosophe est de nous montrer que la passion ne se présente jamais à l'état pur. Elle se mêle étroitement aux processus de la cognition. En effet, dans la sphère de l'affectivité, les émotions et les sentiments se distinguent par leur gradient cognitif, leur hiérarchie allant le plus souvent du moins réflexif au plus réflexif. Quand les émotions se

caractérisent par leur mouvement assez vif, par une conduite réactive, réflexe, involontaire, vécue simultanément au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente et affectivement sur le mode du plaisir ou de la douleur, les sentiments renvoient, quant à eux, à la fois au domaine de la connaissance, et à la conscience plus ou moins claire que l'on a de quelque chose, mais aussi au domaine de l'affectivité, en tant qu'état affectif complexe, assez stable et durable, composé d'éléments intellectuels, émotifs ou moraux. Typiquement, cette interaction des dimensions cognitives et affectives s'exprime, si l'on suit le raisonnement de Hume, à travers les phénomènes que sont : habitude, appartenance, ancrage, attachement, etc. L'émotion se mêle ainsi au processus mental pour faire intervenir, dans le choix des moyens appropriés à l'action, ces idées que sont les croyances, les habitudes, les coutumes, les routines. Jean-Hugues Déchaux note ainsi que les émotions peuvent entrer dans la formation des croyances et de l'action qu'elles motivent. Des paramètres non cognitifs, comme l'attraction, la répulsion, la séduction, la haine, ou encore l'amitié, le charisme, seraient dès lors en mesure d'influer sur l'action. Pour sa part, le philosophe Pascal Engel parle dans ce cas de « croyances déférentielles » (Engel, 2005) pour qualifier ces situations d'action dans lesquelles l'existence d'un lien affectif positif à l'égard d'un individu, par amitié, par déférence, par autorité, ou encore comme le suggère Pierre Jacob, en vertu de leur sentiment d'appartenance à une même communauté (Jacob, 2002), amène l'acteur à adopter un *a priori* positif à l'égard des idées ou des actes de cet individu. Une croyance et une attitude qui ne seront pas sans conséquences sur le cours de son action. Il n'est pas non plus exclu, bien qu'il n'en soit pas fait mention par Pascal Engel, d'imaginer un mécanisme qui agisse dans le sens inverse, celui de l'aversion ou de l'inimitié envers un individu, produisant de la sorte un *a priori* négatif, influençant les croyances et les actions. Quoiqu'il en soit, il n'est pas de doute sur le fait que le système de croyances et de raisons de l'acteur s'alimente, en partie, des sentiments et des émotions que celui-ci éprouve.

Contrairement à la position du sociologue Vilfredo Pareto, qui voudrait que les passions orientent nos actions de manière « non-logiques » (Pareto, [1917] 1968 : 78), actions que la raison ne ferait dès lors que « recouvrir d'un vernis logique » (Pareto, [1917] 1968 : 79) et rationaliser après coup, Hume met quant à lui en lumière une intrication beaucoup plus étroite des passions et de la raison. Selon Hume, il n'est pas concevable, sous prétexte de la dispersion des passions humaines, d'abandonner pour autant l'action à l'irrationalité. Sur cet aspect, la divergence des analyses parétiennes et humiennes est claire. Quand le premier soutient le simulacre de la rationalité et préserve le caractère « non-logique » de certaines actions, pour le second, l'émotion est une aide précieuse, de premier plan, pour maintenir la rationalité de l'acteur. Du point de vue humien, « la rationalité intervient pour déterminer les moyens appropriés aux fins poursuivies. En somme, comme le laisse entendre la métaphore de l'esclave, sa fonction est instrumentale. Elle joue pleinement à partir du moment où le désir devient volonté : elle n'est pas un motif de la volonté, mais son moyen » (Déchaux, 2002 : 573). On voit donc, à l'instar de ce que souligne Jean-Hugues Déchaux, se dessiner dans la pensée humienne une conception de l'action qui limite dans un premier temps la rationalité au choix des moyens, et qui, dans un second temps, élargit ce choix des moyens appropriés à l'intrication des domaines cognitifs et affectifs. Ainsi, la distinction cognitive qu'établit Hume entre émotions et sentiments, entre « passions violentes » et « passions calmes », revient à montrer que ces deux modalités affectives, de la moins réflexive à la plus réflexive, ne sont pas étanches. Au contraire, elles sont en interaction permanente. Par un processus complexe, processus qui fait intervenir aussi bien les idées que les impressions, aussi bien la cognition que l'affection, l'émotion alimente le sentiment « qui, à son tour, peut amplifier ou transformer la première par le plaisir ou la douleur qui en découle » (Déchaux, 2002 : 574). L'émotion, qui privilégie un plaisir immédiat, peut certes guider l'action, mais il n'est pas non plus impossible d'imaginer que le

sentiment, la « passion calme » et réflexive qui poursuit un objectif lointain, quitte à sacrifier le plaisir immédiat, s'impose au fondement de l'action. Autant dire que « si le plaisir est à l'origine de l'action, il ne s'ensuit pas qu'une fin plus désirée soit toujours associée à un plaisir supérieur » (Déchaux, 2002 : 575). Pour expliquer ce paradoxe, il faut justement recourir, selon Jean-Hugues Déchaux, à l'intrication de l'affectif et du cognitif, notamment à travers l'impact que peuvent avoir les croyances, les habitudes et les coutumes, ces attitudes subjectives tenues pour vraies, qui viennent aussi bien au secours de la passion, qu'à celui de la raison, et qui de ce fait s'insèrent inévitablement dans le cours de l'action. Cette irruption dans le cours d'action se situe bien aux deux niveaux cognitif et affectif : dans la transition de l'impression de plaisir à la volition imprimant l'action et dans le choix des moyens appropriés aux fins. La croyance s'insère donc « d'abord dans un processus mental dominé par les passions (le choix des fins) puis, dans un second temps, dans un processus mental dominé par la rationalité (le choix des moyens) » (Déchaux, 2002 : 575). Croyance en l'effectivité de l'impression, de la sensation et de l'émotion, voilà ce que nous apprend d'une part l'empirisme humien, quant à l'étroite imbrication du cognitif et de l'affectif, et d'autre part, il nous enseigne également que la fonction instrumentale de la raison ne s'appuie pas tant sur la force de la démonstration, l'inférence déductive, que sur la croyance en l'effectivité de nos idées – l'« inférence inductive », c'est-à-dire la croyance en des règles générales tirées des expériences passées.

Le cours d'action tel que l'envisage la perspective humienne peut être reconstruit comme suit, nous dit Jean-Hugues Déchaux : « au départ réside l'impression de plaisir qui investit un objet (ou une pluralité d'objets sous l'effet de l'interaction des passions). C'est la passion. Ces impressions se transmettent à l'esprit sous forme d'idées, copies affaiblies des précédentes. Interviennent ensuite les croyances en l'effectivité des impressions qui établissent comme probables la sensation (et non plus l'idée) de plaisir consécutive à l'action. L'idée de plaisir, activée par la croyance, se transforme alors en désirs et en volitions. La croyance peut aussi intervenir dans le choix des moyens. Une fois les fins définies, la rationalité reprend ses droits pour désigner les moyens d'action. Pour ce faire, elle s'appuie non sur la "démonstration" (réservée aux relations d'idées, les mathématiques par exemple), mais sur "l'inférence inductive" [...]. Ainsi, la causalité sur laquelle se fonde le choix des moyens n'est qu'une croyance probable qui renvoie elle-même à l'habitude ou à la coutume » (Déchaux, 2002 : 575). Dès lors, il n'y a qu'un pas, que certains n'hésitent pas à franchir, aussi bien neurologues, psychologues que philosophes, tels Robert Zajonc (1980), Antonio Damasio (1995), ou Daniel Andler (2004), en introduisant le concept de « cognition chaude » pour désigner ces rapports étroits et réciproques, voire confondus, entre croyances et émotions. Certains comme Richard Lazarus (1982) défendent l'idée que l'émotion est dépendante de la croyance. La cognition est une condition nécessaire à l'émotion. C'est la thèse de l'*appraisal* (ou de l'évaluation), qui reconnaît que les émotions ont une base cognitive – la cognition dans ce cas peut être néanmoins rapide, non-contrôlable et inconsciente – et reconnaît qu'elles sont fondées sur les croyances du sujet relatives à l'accomplissement de ses buts. De son côté, Robert Zajonc (1980), bien que soutenant contre Richard Lazarus le primat de l'émotion sur la cognition, souligne quant à lui que le mécanisme d'évaluation propre aux émotions est beaucoup plus fort et influe grandement sur la cognition. Les émotions seraient dès lors à la base de nos croyances, de leur formation, de leur acquisition, comme de leur révision. Quoiqu'il en soit, la relation entre cognition et émotion, entre croyance et sentiment, apparaît particulièrement dense, au point qu'aujourd'hui l'émotion n'est plus considérée comme un élément perturbateur de la cognition, mais largement associée, voire considérée comme partie intégrante, sans laquelle il ne pourrait d'ailleurs y avoir de cognition (Damasio, 1995).

3.2. La logique des émotions

La relation entre émotions et croyances, de même qu'entre émotions et valeurs, demeure néanmoins un problème épineux et complexe. Il est pourtant admis, depuis Aristote, comme le souligne la philosophe Martha Nussbaum, que les émotions sont liées à nos croyances, voire même qu'« elles sont étroitement reliées ou identiques aux jugements de valeur, [qu']elles ne sont pas innées, mais socialement apprises, [qu']elles ne sont pas nécessairement des pulsions corporelles aveugles, mais correspondent aussi à des opérations cognitives complexes », cependant la tradition philosophique soutiendra « que les jugements auxquels sont reliées les émotions sont tous *faux* » (Nussbaum, 1995 : 26). Ce point de vue tend néanmoins à changer, avec les travaux de Jon Elster (1995a, 1995b) par exemple, qui soutient que les émotions constituent des systèmes de réponse socio-moraux codifiés particulièrement efficaces et importants pour la vie sociale. Ou encore avec les travaux de Pierre Livet (2002b), lequel montre avec une grande acuité comment les émotions nous servent à réviser nos croyances (lorsque l'émotion ressentie est positive, ou à réviser nos actions lorsque celle-ci est négative), et par-là même tend à accréditer la thèse que les émotions sont indissociables, et en partie constitutives, des croyances. Il existe à n'en pas douter, affirme ainsi Jean-Hugues Déchaux, une synergie entre raison et affect, laquelle justifie que l'on puisse parler d'une certaine « logique des émotions »³² (Déchaux, 2009 : 26).

Pour l'anthropologue David Le Breton, la logique des émotions est avant tout profondément sociale. Pour autant que l'affectivité s'offre sous les traits de la sincérité, de la spontanéité, et de la particularité individuelle, elle est toujours néanmoins l'émanation d'un milieu humain donné et d'un univers social de sens et de valeurs. « Si son infinie diversité appartient bien entendu au patrimoine de l'espèce, son actualisation dans un ressenti et une économie subtile de mimiques, de gestes, de postures, une succession de séquences, une durée ne se conçoit pas hors de l'apprentissage, hors du façonnement de la sensibilité que suscite le rapport aux autres au sein d'une culture dans un contexte particulier » (Le Breton, 2004 : 4). En ce sens, l'émotion s'inscrit dans une certaine logique du social et participe de cette dernière. « Elle s'inscrit plutôt à la première personne au sein d'un tissu de significations et d'attitudes qui imprègne simultanément les manières de la dire et de la mettre physiquement en jeu. Elle est donc une émanation sociale rattachée à des circonstances morales et à la sensibilité particulière de l'individu » (Le Breton, 2004 : 4). L'émotion est en outre rituellement organisée, comme l'a bien montré Marcel Mauss à travers ses travaux sur les sociétés dites primitives et la mise au jour du phénomène social d'imposition des formes expressives de l'émotion : *L'expression obligatoire des sentiments* (1921). Dans ce cas, nous dit Mauss, « ce ne sont pas seulement les pleurs, mais toutes sortes d'expressions orales des sentiments qui sont essentiellement, non pas des phénomènes exclusivement psychologiques, ou physiologiques, mais des phénomènes sociaux, marqués éminemment du signe de la non-spontanéité, et de l'obligation la plus parfaite » (Mauss, 1921 : 3). Depuis ces situations extrêmes d'imposition sociale et de quasi contrôle total

³² La « logique des sentiments » est avant tout le titre d'un ouvrage du psychologue Théodule Ribot paru en 1903, dans lequel ce dernier exprime son dessein, et le pourquoi, en conséquence, d'une possible étude et compréhension de la « logique des sentiments ». Théodule Ribot soutient que la logique rationnelle ne peut s'étendre au domaine entier de la connaissance et de l'action. Dans tous les cas, souligne-t-il, la logique des sentiments sert à l'homme où il a un intérêt théorique ou pratique à poser ou à justifier une conclusion et où il ne peut pas ou ne veut pas employer les procédés rationnels (Ribot, 1903). Cependant, les procédés affectifs ne se résument pas, et ne peuvent être jugés à l'aune des règles inflexibles de leur rivale. Leur utilité, leur logique, n'en demeurent pas moins indubitables selon Ribot. Notamment, la disposition affective a cette fonction, y compris dans un raisonnement intellectuel, de viser un but conscient ou non, et de fait, de négliger ou de supprimer, tout ce qui l'en détourne. Selon Ribot, la logique des sentiments est « un effort perpétuel de notre nature affective pour s'appuyer sur des apparences de preuves et d'arguments rationnels » (Ribot, 1903 : 191).

de l'émotion, il convient néanmoins de noter, que la plupart du temps l'individu ajoute sa note particulière, sa sensibilité personnelle et « brode sur un motif collectif susceptible d'être reconnu par ses pairs, selon une histoire personnelle, sa psychologie » (Le Breton, 2004 : 4). Ce faisant l'émotion est un puissant ciment de la vie sociale, sans laquelle sans doute, il n'y aurait pas d'échange, d'empathie, de partage, de compréhension, de vie sociale et donc d'action possible. Dès lors, ces émotions qui nous traversent, la manière dont elles retentissent en nous, ne doivent pas être comprises comme « des turbulences morales percutant des conduites raisonnables, elles suivent des logiques personnelles et sociales, elles ont leur raison » (Le Breton, 2004 : 4) ; nous autorisant par exemple un certain contrôle pour un ajustement favorable de nos conduites à des circonstances particulières, ou encore nous permettant d'interpréter des situations à travers un système de connaissance et de valeurs que l'affectivité nous révèle, et dont l'émotion n'est ni plus ni moins qu'une conséquence. Dans un autre sens, plus psychologique que sociologique mais néanmoins complémentaire, Jon Elster s'appuie quant à lui sur les travaux récents de la neurologie – encore balbutiants en matière d'émotions (Damasio, 1995, 2005 ; LeDoux, 1994, 2005) – pour expliquer justement comment ces émotions et ces affects contribuent à leurs manières, selon leurs fonctions cognitives et leurs logiques sociales propres, à l'action rationnelle : par la constitution des désirs, l'ordonnancement et le renversement des préférences, la formation et la révision des croyances, ou encore plus simplement, en influant directement sur la collecte d'informations, ne serait-ce que par l'activation de mécanismes propres à guider la focalisation de l'attention qui vont de la sorte influencer sur la fonction de pondération de chacune des informations disponibles.

Pour autant, s'en référer à la croyance, à l'habitude, à l'accoutumance, autant de dimensions mésestimées par la théorie du choix rationnel, ne revient pas à adhérer à l'idée que l'individu ne serait qu'un simple automate, dépourvu de moyens d'interventions sur son action – et donc ne serait plus acteur mais simple agent déterminé dans sa conduite. Tout au plus cela revient à reconsidérer les dichotomies traditionnelles, objectivité/subjectivité, rationalité/irrationalité, raison/passion, acteur/agent, comme en son temps le suggérait déjà, dans ses *Pensées*, le philosophe Pascal. *Car il ne faut pas se méconnaître : nous sommes autant automates qu'esprit ; et de là vient que l'instrument par lequel la persuasion se fait n'est pas que la seule démonstration. Combien y a-t-il peu de choses démontrées ! Les preuves ne convainquent que l'esprit. La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues ; elle incline l'automate, qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense.* De son côté, Jean-Hugues Déchaux, rappelle que si la croyance, la coutume, la tradition, l'habitude, ne sont pas des décisions rationnelles et calculées de notre esprit, elles n'en sont pas pour autant arbitraires et irrationnelles ; dans la mesure où d'un point de vue empirique, cher à David Hume, elles tiennent notamment compte de nos expériences passées. Soutenir que le choix des fins ne concerne en rien la rationalité n'est donc pas tout à fait exact, et de même, soutenir que le choix des moyens est purement instrumental ne saurait être plus juste. Cela pourrait être vrai si nos passions étaient déconnectées de nos croyances ou si la connaissance était également déconnectée de ces dernières ; mais avec l'irruption de la croyance et de son assentiment conscient ou non, tant cognitif qu'affectif, tenant pour vrai un certain nombre de connaissances pratiques, ou selon l'expression d'Alfred Schütz les prenant « pour allant de soi » (Schütz, 1998), le critère de l'inférence inductive et de l'expérience passée intervient. Dès lors qu'il faut croire à ses sensations pour agir, note Déchaux, « les croyances (individuelles ou collectives) s'immiscent dans toute évaluation empirique et constituent une composante de toute action » (Déchaux, 2002 : 576-577). Ramenée à la perspective de la théorie de l'action, la position de Hume, justifie non seulement de devoir s'intéresser à la signification de la situation pour l'acteur, dans la mesure où cette dernière est l'expression d'une « configuration passionnelle » (Lapidus, 2000 : 3 ; Déchaux, 2002 : 573 ; Hume, [1739] 2006), mais aussi de

devoir s'intéresser à l'expérience passée de cet individu, et son influence sur la situation d'action – ce qu'Alfred Schütz désignait par le modèle de « la situation biographiquement déterminée » (Schütz, 1998).

En effet, lorsqu'Alfred Schütz s'interroge sur ce qui constitue, pour l'acteur, son intention présente, ce sur quoi ses actions futures, ses projections sont fondées, il ne manque en effet de souligner que l'intention « consiste dans les expériences que j'ai (en tant qu'acteur) de ma situation biographiquement déterminée au moment de toute projection » (Schütz, 1998 : 64). Il note dès lors qu'à cette situation biographiquement déterminée appartiennent « non seulement ma position dans l'espace, le temps et la société mais également mon expérience du fait que certains des éléments du monde pris pour allant de soi me sont imposés, tandis que d'autres sont sous mon contrôle, ou à même d'être conduits sous mon contrôle et sont ainsi modifiables » (Schütz, 1998 : 64). Cette remarque est importante pour notre problème, car elle montre que la situation actuelle de l'acteur, et de fait son action, a une histoire. L'histoire de l'individu, « la sédimentation de toutes ses expériences subjectives préalables » (Schütz, 1998 : 65), y compris l'ensemble des émotions, des sentiments, des affects préalablement ressentis par l'acteur. Cependant, comme le remarque Schütz, ce n'est pas tout, car « à tout moment donné de ma situation biographiquement déterminée, je suis seulement concerné par certains éléments, ou quelques aspects des secteurs du monde pris pour allant de soi » (Schütz, 1998 : 64). Autrement dit, « il y a une sélection semblable de choses et d'aspects de choses pertinentes pour moi à tout moment donné, tandis que les autres choses et les autres aspects ne me concernent pas au moment présent ou sont hors de mon propos » (Schütz, 1998 : 65). Le point de vue développé par Schütz est donc particulièrement intéressant, car il illustre de manière claire comment l'action présente, ou la projection d'actes futurs, est dépendante d'un cadre passé, une sorte de répertoire d'expériences à la fois relatives à l'individu, mais également foncièrement empreinte des dimensions sociales de cette expérience. Qui plus est, l'action ne réfère pas de manière déterminée à l'ensemble de ces expériences. La mobilisation de cette source de connaissance n'est jamais totale, mais s'inscrit dans une situation donnée. Cette référence est le fruit d'une sélection des dimensions pertinentes du point de vue d'un cadre particulier, celui de l'action dans laquelle l'acteur est engagé. Schütz montre alors que l'ensemble de ces dimensions ne sont pas extérieures à l'individu, « elles ne sont pas expérimentées par l'acteur comme étant anonymes, mais comme uniques et subjectivement offertes à sa personne et à elle seule » (Schütz, 1998 : 65). Le sociologue ouvre de la sorte la voie à un renouvellement de la compréhension de l'intrication dans l'action des domaines rationnels, ou autrement dit cognitifs, et des domaines émotionnels, ou plus largement affectifs au sens de l'ensemble des dimensions qui composent la sphère de l'affectivité. L'analyse schütziennne de l'action implique dès lors, de s'intéresser d'une part, aux facteurs qui, dans le cadre de l'action et de l'interaction, concourent possiblement à la sélection des aspects pertinents de l'expérience individuelle et sociale, à la manière dont l'individu intériorise et mobilise ces dimensions à la fois individuelles et sociales, ou comment, d'autre part, ces dimensions vont contribuer à la formation des attitudes, obliger l'individu à réviser ses croyances ou son action, et toujours dans les deux cas, orienter cette dernière. L'hypothèse sous-jacente est que l'émotion, le sentiment, l'affect, sont de ces facteurs, aussi importants pour l'orientation de l'action que les mécanismes d'ordres cognitifs puisqu'étroitement liés à ces derniers, par leur fonction d'évaluation, leur pouvoir de focalisation de l'attention, leur capacité d'activation des fonctions mnésiques. Ramenées à la problématique des émotions, les leçons du sociologue Alfred Schütz, ou du philosophe David Hume, nous amènent donc à un double impératif : « d'une part, les passions doivent être prises au sérieux, ce qui suppose de s'intéresser à l'état affectif de l'acteur et à la façon dont il perçoit la situation dans laquelle il se trouve ; d'autre part, les normes sont à considérer non pas comme

une contrainte externe, mais comme une composante à part entière de l'action elle-même » (Déchaux, 2002 : 577).

L'intériorisation, ou la subjectivation, des dimensions sociales plus ou moins contraignantes, croyances, normes, valeurs, doivent être abordées du point de vue de l'action et appréhendées comme un enjeu se situant au cœur de l'émotion. À cet égard, la théorie de l'action rationnelle ne peut évidemment faire abstraction de la dimension normative de l'action. Cependant, la norme ne peut être envisagée en dehors de l'action même, de sa signification individuelle et sociale en situation, et des états émotionnels qui sont médiatisés par ces normes sociales (Elster, 1995a, 1995b). Dans ce sens, l'influence de la norme sur les croyances, les attitudes et les actions de l'individu, est elle-même – comme l'a montré Erving Goffman dans ses travaux sur *Les rites d'interaction* ([1967] 1974) et *Les cadres de l'expérience* ([1974] 1991) – fortement dépendante de la dimension contextuelle de l'expérience émotionnelle. Le respect ou la transgression de la norme ne sont-ils pas des sources plus ou moins intenses d'émotions, capables de nous révéler nos propres valeurs et celles que nous partageons avec d'autres. L'exemple sans doute le plus développé d'émotion impliquée dans les normes sociales, qui démontre à quel point les émotions contribuent à appliquer de l'intérieur ou de l'extérieur les normes sociales, et comment les normes sociales régulent l'expression des émotions et parfois les émotions elles-mêmes (Elster, 1995a, 1995b), est la honte ; et avec elle les sentiments de culpabilité, de colère et d'indignation (la colère et l'indignation étant les deux faces d'une même pièce nous dit Jon Elster). Selon Elster, « l'expression de la colère et de l'indignation tend à faire naître une émotion de honte intensément déplaisante chez la personne qui en est la cible. L'anticipation d'une telle émotion est ce qui, en dernière instance, garantit la conformité aux normes sociales. [...] Les violations de normes tendent à susciter chez les autres des émotions qui induisent, chez le contrevenant, de la honte plutôt que de la culpabilité » (Elster, 1995b : 45). Mais il y a également une autre face de la relation entre émotions et normes sociales. Ce que Jon Elster qualifie d'« influence régulatrice des normes sur les émotions » (Elster, 1995b), et ce qu'Arlie Hochschild désigne, pour sa part, sous le terme de « règles de sentiment » (Hochschild, 2003). Dans les deux cas ce que mettent en avant les auteurs, dans la lignée des travaux de Marcel Mauss sur *L'expression obligatoire des sentiments* (1921) et d'Erving Goffman sur *Les rites d'interaction* ([1967] 1974), c'est le fait qu'il y a bien des attentes normatives à propos des émotions qu'il convient d'éprouver, de ressentir, dans certaines circonstances particulières. Ainsi qu'il y a des normes qui règlent les émotions qu'il convient d'exprimer, de manifester, nécessitant de la part de chacun un certain type de travail qualifié dès lors de « gestion émotionnelle » (Hochschild, 2003). En outre, Arlie Hochschild insiste plus particulièrement sur la dimension interactionnelle de ces règles de sentiment, qui peuvent et sont négociées dans chaque situation. « Nous évaluons la "convenance" d'un sentiment en établissant une comparaison entre sentiment et situation, et non pas en examinant le sentiment dans l'abstrait » (Hochschild, 2003 : 31).

Les émotions nous permettent non seulement de participer à une collectivité, mais elles nous permettent d'en apprendre les normes, et ainsi de les intérioriser en tant que valeurs personnelles. Plus loin, les émotions ne servent pas simplement le respect de la norme, elles peuvent également nous amener à réviser nos croyances, nos attentes, ou à modifier notre action. Si l'on entend par norme, à l'instar du philosophe Pierre Livet, « une règle, déduite du respect d'une ou plusieurs valeurs, qui s'impose de façon prescriptive à une pratique, qui a des chances d'être efficiente dans une communauté donnée, qui fait peser la menace d'une contrainte [...] si l'on ne la suit pas, et qui implique une approbation collective quand elle ne l'est pas » (Livet, 2002a : 145), alors comment comprendre le sens prescriptif de la norme dans

l'action ? Selon Livet, ce sont les émotions qui sont les mieux placées, en tant qu'appuis ou forces adjuvantes, pour nous aider à franchir les étapes qui nous mènent de la norme à la valeur individuelle puis à l'action. « Les émotions sont mieux placées que d'autres processus mentaux pour nous aider dans cette entreprise et pour mettre en jeu une influence collective qui nous permette d'appréhender une valeur et sa norme associée en donnant une efficience à la norme, et en suivant cette norme de manière conforme à sa prescriptivité » (Livet, 2002a : 147). En ce sens, le philosophe Pierre Livet définit l'émotion, non pas tant pour ce qu'elle est, sa dimension ontologique – comme traditionnellement opèrent les entreprises de définition de l'émotion, insistant tout particulièrement sur la résonance corporelle ou physiologique du phénomène – mais davantage pour ce qu'elle fait, sa dimension téléologique. Ainsi, Pierre Livet établit que l'émotion est avant tout le produit de « *la résonance affective, physiologique et comportementale d'un différentiel entre un ou des traits perçus (ou imaginés ou pensés) de la situation en cause, et le prolongement de nos pensées, imaginations, perceptions ou actions actuellement en cours. Ce différentiel est apprécié relativement à nos orientations affectives actuelles (désirs, préférences, sentiments, humeurs), que ces orientations soient déjà actives ou qu'il s'agisse de nos dispositions actuellement activables* » (Livet, 2002a : 23). En définissant de la sorte l'émotion comme un processus essentiellement propre à mesurer le différentiel entre nos attentes et la situation du monde réel, le philosophe souligne que ce sont les émotions qui nous révèlent nos valeurs et qui nous permettent dans certains cas de les réviser. Bien que les émotions ne soient pas à proprement parler un « mode de perception des valeurs », car elles ne sont pas nécessaires pour l'accès aux valeurs, elles n'en demeurent pas moins « à nous, humains, nous révéler nos valeurs, en un sens assez voisin de celui dans lequel nos choix nous révèlent nos préférences. Nous n'avons pas besoin de choisir pour avoir des préférences, mais c'est en choisissant que nous nous révélons à nous-mêmes nos préférences. Nous pouvons porter des jugements de valeur sans éprouver d'émotions, mais c'est en éprouvant des émotions que nous nous révélons à nous-mêmes nos valeurs. Les émotions sont nécessaires aux humains pour qu'ils se révèlent à eux-mêmes quelles sont les valeurs auxquelles ils sont réellement attachés » (Livet, 2002a : 177-178). Cependant, Pierre Livet remarque que ni les croyances, ni les raisons, ni les préférences et les désirs, ni même les émotions ne sont suffisantes pour passer des normes aux valeurs puis à l'action. Dans un sens proche, mais néanmoins différent de l'approche humienne, Pierre Livet soutient que chacune d'entre-elles « prises *isolément* » ne sauraient suffire. Par là, Livet se positionne contre le paradoxe humien qui tout à la fois prône une meilleure intégration des passions et des raisons dans l'action, mais qui fait de l'émotion le seul véritable moteur de cette dernière. Il dénonce une forme d'« illusion subjectiviste » chez Hume, ou du moins un rejet de l'objectivisme qui conduirait au durcissement de l'affirmation humienne de la disjonction de l'être et du devoir-être, à laquelle il oppose l'idée que les valeurs sont différentes des émotions, qu'au plus les émotions nous révèlent nos valeurs, nous permettent de les réviser et nous aident ainsi « à transformer la croyance dans une valeur en une action qui réalise cette valeur » (Livet, 2002a : 176). Malgré tout, l'émotion n'est pas la valeur, les émotions et même les sentiments ne suffisent pas pour déterminer nos valeurs, et la seule dimension affective ne peut être satisfaisante pour justifier un quelconque passage à l'acte. Les émotions peuvent produire ce que Pierre Livet nomme des « faux positifs », c'est-à-dire « nous indiquer comme valeur ce qui n'en est pas » (Livet, 2002a : 178). Les exemples sont légions, et celui que donne Livet est particulièrement parlant, la peur des araignées, le fait que l'on trouve la bête dégoûtante et que l'on éprouve à son égard de la répulsion, ne veut pas pour autant dire que nous porterons « le jugement de valeur qui énonce que réellement, les araignées sont dégoûtantes » (Livet, 2002a : 178), et encore moins que s'enclenchera systématiquement en conséquence l'action de faire disparaître la source du dégoût. Poursuivant dans ce sens, Pierre Livet note que les émotions et les expériences de valeur ne nous motivent pas de la même façon. « Porter un jugement de

valeur, cela peut se borner à énoncer une préférence, tout en pensant qu'elle doit être partagée par tous les êtres sensibles aux valeurs. La motivation qui est indiquée par là serait simplement celle de l'orientation du choix en fonction des préférences. Éprouver une émotion, en revanche, nous donne en plus la motivation affective des émotions avec leur tendance immédiate à certaines réactions. [...] La motivation des émotions tend à nous faire franchir la distance entre l'ébranlement affectif et l'attraction du désir. La motivation des valeurs tend à nous faire franchir une autre distance, celle de la simple orientation du choix et la prescription, qui impose l'action – ce qui, cependant, ne suffit pas toujours à nous faire agir » (Livet, 2002a : 179).

En outre, cette étroite intrication des valeurs, des normes et des émotions, et leurs jeux d'interactions réciproques, a d'importantes conséquences pour la compréhension de l'action. L'approche interactionniste d'Erving Goffman, nous apprend en outre qu'il est nécessaire pour comprendre l'action et la décision, non seulement d'articuler les perspectives temporelles, entre le moment (la situation d'action) et la durée (l'expérience subjective et personnelle de l'acteur), mais qu'il est également nécessaire d'articuler les niveaux micro, le niveau de l'individu, et macro, celui des organisations, des groupes, de la société. L'homme est non seulement une créature historique, mais qui plus est « le propre de l'homme est de vivre dans un monde (de langage, d'institutions, de croyances) qui n'est pas de son fait », nous rappelle à juste titre Jean-Hugues Déchaux (2002 : 13). Sur ce dernier aspect, celui de l'articulation des niveaux individuels et collectifs, et de ses conséquences pour l'action, l'apport d'Erving Goffman ([1974] 1991) est précieux car conformément à ce que montre le sociologue, il s'avère que l'action est largement soumise à une tension s'établissant entre la règle collective et la stratégie de l'acteur. L'action en cours dépend de « cadres », nous dit Goffman. Ces cadres engagent non seulement les expériences passées de l'acteur mais aussi, et Goffman insiste plus particulièrement sur cette dimension, les structures sociales préexistantes. Lorsqu'avec Alfred Schütz la « situation biographiquement déterminée », la biographie en tant que sédimentation d'expériences subjectives, impliquait une perspective temporelle propre à l'individu, le temps dont il est désormais question avec Erving Goffman est un temps social, relatif à la société dans laquelle évolue l'individu. Ainsi, ces objets collectifs, ces cadres, vont instruire, paramétrer les choix et les décisions de l'individu en société. Mais, comme le note Jean-Hugues Déchaux à la suite d'Erving Goffman, « instruire, paramétrer ne signifie pas déterminer. Les cadres ne fabriquent pas l'action » (Déchaux, 2009 : 13). Ces cadres « se présentent sous la forme de règles (explicites ou implicites) qui, du point de vue de l'analyse de l'action, sont à la fois des contraintes externes et des habilitations » (Déchaux, 2009 : 13). Autrement dit, les cadres limitent la marge de l'action autant qu'ils constituent une ressource pour agir – ce qu'Alfred Schütz retranscrivait pour sa part à travers le modèle de la « recette éprouvée » (Schütz, 2007 : 79). Pour Goffman, la vie quotidienne s'agence donc autour de différents cadres sociaux, lesquels structurent à différents niveaux, aussi bien la relation des individus entre eux, que la relation des individus aux groupes. Ces cadres sont assimilés à travers notre expérience. Nous les intériorisons au fur et à mesure de notre socialisation, et ils constituent pour toutes les situations d'action une sorte de stock de représentations, de schémas d'interprétation du monde – cela même expliquant qu'un grand nombre de règles, que nous appelons aussi normes sociales, puissent être communes à plusieurs membres d'une même société et ainsi partagées. Plus précisément, ce que nous avons déjà souligné comme des « effets de cadrage » pour désigner ces phénomènes historiques, sociaux, et cognitifs, illustre le fait que toute action située renvoie à des cadres donnés, partagés par les acteurs en présence. Cependant, si les effets de cadrage sont liés, comme le souligne Jean-Hugues Déchaux, « à la présence d'institutions ou de traditions qui préexistent à l'acteur, et sont des objets collectifs, i.e. des entités supra-individuelles irréductibles aux calculs et délibérations de chacun » (Déchaux, 2002 : 13), il n'en demeure pas moins que ces cadres ne sont pas immuables

et que le comportement « stratégique » des acteurs contribue à les modifier dans le cours même de l'interaction – par « modalisation » ou « fabrication » pour reprendre les termes d'Erving Goffman. Tout n'est donc pas décidé d'avance dans les règles de l'action. Tout se passe dès lors comme si chacun avait à disposition un stock de cadres, et qu'il puisait, selon le contexte d'interaction sociale, de manière plutôt non consciente que consciente d'ailleurs, dans ce répertoire de connaissances d'abord pour définir la situation, percevoir, se représenter, rendre signifiant les choses et les événements, bref en un mot pour saisir le sens de la situation, et dès lors agir en conséquence. Cependant, l'on ne saurait prêter à ces cadres une véritable vertu explicative, tout au plus leur fonction est référentielle. Ils permettent « d'indexer l'explication à un contexte », la tâche restant dès lors entière d'expliquer pourquoi « dans telle situation, l'acteur conçoit son action ou sa croyance en référence à telle règle » (Déchaux, 2009 : 14).

Une explication possible des conditions de la mobilisation des cadres dans une situation donnée nous vient toujours du sociologue Erving Goffman, qui, dès ses travaux sur *Les cadres de l'expérience* ([1974] 1991) prenait la mesure du rôle de l'affect dans la mobilisation de ces cadres – ce qui par effet de rétroaction permettrait également d'expliquer sinon l'émergence, du moins le renforcement par l'émotion des règles et des normes sociales. Ainsi, au sujet des cadres de l'expérience, Goffman soutenait que la dimension affective était d'abord engagée dans la perception immédiate des choses et des événements, tandis que la dimension cognitive, interviendrait quant à elle, davantage dans le déroulement de l'action. Suivant en cela la perspective interactionniste, Arlie R. Hochschild (2003) soutient quant à elle que les sentiments que nous ressentons n'échappent pas à cette logique des cadres de l'expérience. Cette corrélation entre les phénomènes affectifs et les circonstances sociales dans lesquelles ils apparaissent, sont la preuve, pour Arlie Hochschild, d'une logique proprement sociale des sentiments, dépendante de « règles de sentiments », qu'elle définit « comme un ensemble de règles partagées socialement, bien qu'elles soient souvent latentes (on n'y pense pas à moins qu'elles ne fassent l'objet d'une enquête) [...] qui dirigent la façon dont nous voulons essayer de ressentir » (Hochschild, 2003 : 36). Ne disons-nous pas « avoir le droit » d'être en colère contre quelqu'un, ou que nous « devrions être plus reconnaissant » envers un bienfaiteur ? Bien souvent, nous nous réprimandons en nous persuadant que la malchance d'un ami, ou que la chance d'une personne, ou la nôtre, aurait dû nous inspirer une plus grande joie (Hochschild, 2003). Ces expressions quotidiennes sont, selon Arlie Hochschild, des preuves évidentes de l'existence de ces règles de gestion des sentiments. Mais dès lors on peut se demander, de la même manière que pour les cadres de l'expérience goffmaniens, comment ces règles sentimentales sont connues, plus ou moins partagées, et comment celles-ci se créent. De toute évidence, là encore les phénomènes affectifs se trouvent être au cœur du problème. D'abord, la co-construction des cadres et des expériences n'est pas à démontrer, en tant que le cadre se définit justement par la capacité de l'individu à mobiliser, en situation, un type socialement appris et donc expérimenté par le passé. Dans le cas des règles de sentiment, il ne fait donc pas de toute, que les émotions précédemment éprouvées, et leur caractère d'adéquation, d'adaptation ou d'inadaptation, vis-à-vis d'une situation, sont constitutives de l'application de ces cadres. Mais, plus généralement, il est aussi possible, de noter, à l'instar d'Arlie Hochschild (2003), de Jon Elster (1995a, 1995b) ou encore de Pierre Livet (2002a), que les émotions jouent un rôle fondamental dans la création et la mobilisation des cadres. Elles sont notamment fondamentales pour passer de la valeur personnelle, à la prescription d'une action, et donc finalement à une norme (Livet, 2002a), qui pourra être par la suite mobilisée en tant que cadre pour l'action (Elster, 1995a, 1995b). Sans pour autant négliger l'importance des facteurs cognitifs dans ce processus de création, de renforcement, de révision de la norme, il n'en demeure pas moins que l'activation, à proprement parler, de ces cadres, et en particulier ceux

qui concernent les sentiments, mais aussi ceux qui concernent plus directement la cognition (par exemple, la mémorisation, la représentation, le raisonnement, la prise de décision, etc.), dépendent en grande partie de l'affectivité. En particulier, du sentiment suscité par le décalage entre un modèle idéal que nous projetons, une représentation de la situation, et ce qui se passe réellement dans ladite situation – ce sentiment étant lui-même la résultante de ce système que forment les émotions, telles que nous les ressentons, et les règles de sentiment, telles qu'elles finissent par se cristalliser socialement.

La mise en évidence d'une logique sociale des émotions nous renseigne sur leur statut explicatif et référentiel, dans le sens où les phénomènes affectifs peuvent, à l'échelle d'une interaction ou plus largement de la société, être considérés comme des manifestations qui appellent des règles, des cadres que partagent les individus et qui leur permettent d'interagir. Cependant, cette notion de logique des émotions ne permet pas encore de considérer dans quelle mesure l'affectivité est impliquée dans la rationalité de l'action. Il nous faut donc pousser plus avant notre investigation pour en arriver à déterminer dans quelle mesure l'hypothèse d'une implication de la sphère de l'affectivité dans la rationalité, défendue initialement par Hume, a conduit certains chercheurs à définir ou à explorer les modalités particulières de la rationalité des émotions, et à décrire plus explicitement leur fonction dans l'action. Il s'agit donc d'aller plus loin dans l'explication de ce système que forment les cadres, les normes, les règles de la vie en société, la logique sociale des émotions, et la manière dont ces dernières interviennent dans la façon que chaque individu a d'intérioriser ces cadres pour agir et d'en faire ainsi ses raisons propres pour l'action.

3.3. Le mode particulier de la rationalité des émotions

Pour le sociologue Raymond Boudon, à la suite de Max Weber, il n'est tout simplement pas concevable de nier que les émotions, les sentiments, ou plus précisément encore les affects, constituent des causes pour l'action, et donc puissent en être des facteurs explicatifs. Plus exactement, Raymond Boudon note que les sentiments moraux s'accompagnent d'émotions fortes. On est indigné remarque-t-il, qu'un être fort profite de la faiblesse d'un être faible. Mais cette émotion, ajoute-t-il, est conceptualisée dans le moment même où elle est éprouvée par le sujet social. L'individu « sait que le sentiment qui l'envahit émotionnellement est un sentiment *d'indignation* et non pas par exemple un sentiment de peur ou de joie. Il sait aussi que ce sentiment d'indignation est fondé sur le fait que l'acte qu'il vient d'observer trahit certains principes » (Boudon, 2003 : 150). Selon Boudon, « l'émotion est indissociable du système de raisons qui la fonde » (Boudon, 2003 : 150). L'émotion serait donc rationnelle en un certain sens. En d'autres termes, le fait d'éprouver certaines émotions s'appuie sur un ensemble de raisons, qui ont notamment trait aux valeurs, aux croyances de l'individu, et à celles qu'il partage avec un certain nombre de ses congénères. Comme le note Boudon, « reconnaître l'importance des émotions dans la vie morale n'implique pas qu'on récuse le fondement rationnel de ces émotions » (Boudon, 2003 : 150). Renvoyant sur ce point aux travaux du philosophe Pierre Livet (2002a), la principale raison d'être de l'émotion serait, souligne Boudon, d'« être un détecteur de valeur, comme lorsqu'elle prend la forme du sentiment d'indignation et qu'elle joue un rôle essentiel dans la genèse des innovations dans les sphères de la technique, de la science, de la religion, de la philosophie politique et du droit » (Boudon, 2003 : 150). Dans certains cas – le sociologue cite en outre les exemples empruntés à Weber ou Durkheim, tels que la crainte de la famine, de la mort, la crainte que suscite l'imprévisibilité des phénomènes naturels ou encore la menace de violence – les émotions sont à même de nous procurer un certain nombre de raisons d'agir. Par là-même elles s'inscrivent dans le cadre d'une certaine forme de rationalité, ou du

moins elles contribuent à la rationalité de l'agir humain. C'est cette forme particulière de la relation entre émotion et raison qu'il nous faudra comprendre de manière plus fine, en particulier lorsque celle-ci, comme nous le notions dans le premier chapitre de cette partie, est ainsi favorisée par l'incertitude inhérente à la mise en œuvre de l'action. En outre, si l'on peut dire que certaines émotions sont rationnelles dans certains cas, au sens qu'elles servent une action dite rationnelle, qu'elles contribuent à la rationalité instrumentale ou axiologique de l'individu, en facilitant le choix des « bonnes raisons » (Boudon, 2003) parmi un ensemble d'options trop vaste pour que chacune d'entre elles puissent être évaluées, il ne semble cependant pas possible d'affirmer en bloc que toute émotion est rationnelle, ou encore que toute action suscitée par un quelconque phénomène affectif puisse être tenue pour rationnelle. Les décisions que sont à même de produire certaines émotions ne peuvent en effet convenir à une explication rationnelle de l'action. Par exemple, « une accumulation de malheurs ou de contretemps provoque facilement de la part de l'individu un désir d'explication [et] il tend alors à accueillir favorablement une théorie de ses malheurs ou des malheurs de la collectivité à laquelle il appartient, dès lors que ladite théorie présente un minimum de crédibilité, et à méconnaître toute théorie alternative » (Boudon, 2003 : 151). S'il n'est pas de doute que les émotions s'appuient sur un système de raisons, et qu'elles contribuent à faire émerger en nous les raisons de nos actions, il n'en demeure pas moins que la nature des liens qui interviennent dans ce triptyque émotion-raison-action ne permet pas d'attribuer à l'émotion le statut de rationalité au sens substantiel du terme. Bien sûr ce rejet de l'émotion en dehors de la rationalité dépend de la définition que l'on retient du principe de rationalité – et l'on a vu toute la difficulté qu'il y avait à produire en la matière un énoncé définitif. Si l'on s'en tient à une version stricte de la rationalité, fondée sur le principe de cohérence entre fins et moyens, l'on rejettera l'émotion le plus souvent du côté de l'irrationalité, néanmoins l'on se prive par là-même de pouvoir un jour comprendre une large gamme d'actions et de décisions dont il a été montré empiriquement qu'elles ne répondaient pas de manière stricte à ce principe de rationalité, mais dont il n'est pourtant pas de doute qu'elles servent en un certain sens l'action rationnelle au sens procédural (Simon, 1967, 1976). Cependant, le rapprochement des phénomènes affectifs avec la rationalité a toujours été considéré comme une menace pour le principe de rationalité lui-même, dans le sens où l'affectivité pourrait alors expliquer tout type d'action. Si l'on adopte une version large de la rationalité, en soutenant que toute action rationnelle s'appuie sur des raisons quelles qu'en soient la nature, y compris potentiellement affective, et que l'on affirme alors qu'un individu est rationnel à partir du moment où il peut rendre compte de son comportement en expliquant l'origine pour des raisons notamment d'ordre émotionnel, il est dès lors difficile de maintenir la pertinence même du principe de rationalité. Si l'on veut de la sorte conserver tout à la fois le caractère normatif et explicatif du principe de rationalité, il semble bien qu'il faille d'un côté ouvrir ce principe, à certaines dimensions affectives de l'action, et en même temps le restreindre pour qu'il ne perde pas sa substance, son fondement épistémique. Tâche difficile s'il en est, mais à laquelle nous contraint l'émotion, l'affect, le sentiment, lorsque ceux-ci sont envisagés en lien avec l'action.

Un premier éclaircissement sur cette voie, nous vient du sociologue et philosophe Jon Elster. Lequel, dans une certaine proximité avec les travaux de Raymond Boudon, propose de distinguer radicalement Raison, au singulier et avec un « R » majuscule, au sens épistémique ou encore au sens de l'idéal de raison, de raisons au pluriel, avec un « r » minuscule. Dès lors, pour Jon Elster « agir conformément à la Raison, au singulier, et agir pour de bonnes raisons, sont deux choses différentes en ce que la raison est objective, tandis que les raisons sont subjectives » (Elster, 2006 : 14). Du point de vue externe, on peut évaluer une action comme étant ou non conforme à la Raison, tandis que sur le plan interne, s'exerce une évaluation selon d'autres

critères parmi lesquels entrent en ligne de compte les mobiles affectifs. Tandis que la raison externe laisse peu de place aux émotions, les raisons internes quant à elles sont dans l'obligation d'en tenir compte car elles se révèlent bien souvent être le moteur de l'action. « La crainte et la colère, l'amour et la haine, l'affection et l'aversion et les autres soi-disant passions de l'âme, sont des mobiles ou motifs typiques de l'action. Ils se rapportent généralement à un objet – *une chose que l'on craint, hait ou aime, à laquelle on aspire ou que l'on appréhende*. Dans certaines circonstances (par exemple, lorsque l'objet est présent ou peut être atteint), ces motifs ou mobiles se manifestent par l'intention d'accomplir une action que l'agent estime appropriée ou utile » (Wright, [1985] 1995 : 104). Prolongeant la distinction qu'établit Jon Elster entre Raison externe et raisons internes, le philosophe Georg Henrik von Wright remarque, quant à lui, que la raison d'agir est, soit une chose qui interpelle l'agent pour ainsi dire de l'extérieur, soit une chose qu'il a lui-même accomplie et qui exige de lui certaines autres actions. En l'occurrence, Wright nomme les premières « *raisons externes* », tandis que les secondes sont, selon lui, des « *raisons internes* », en ce sens qu'elles « *n'interpellent pas l'agent de l'extérieur mais jaillissent en quelque sorte de l'intérieur, par exemple lorsqu'on cherche à éviter une chose que l'on déteste ou lorsque l'on tente d'échapper à une menace* » (Wright, [1985] 1995 : 103). Dans ce dernier cas ajoute Wright, l'agent croit ou sait que son action est appropriée à la fin, sans pour autant en référer à la norme extérieure de rationalité. Dans le contexte des théories de l'action, on parle volontiers de « motifs » ou de « mobiles » pour qualifier ce type de raisons d'agir. Cependant, il convient d'éclairer plus finement la différence et les liens qui unissent ces « motifs » et nos raisons d'agir. De la sorte, nous sommes amenés, à la suite de Wright, à souligner l'inextricable lien entre raisons d'agir et motifs affectifs. Ainsi, nous dit le philosophe, « *lorsque j'obéis à un ordre donné par un supérieur, cet ordre est ma raison d'agir. Certains parleront peut-être de "motif" mais cela ne me paraît pas très naturel. Par contre, dans le cas où j'obéis parce que je crains de susciter la colère de mon supérieur, il n'est pas non naturel de dire que la crainte est le motif ou le mobile de mon action* » (Wright, [1985] 1995 : 103). À travers cet exemple trivial, l'on comprend mieux comment les raisons et les motifs – notamment d'ordre affectifs – s'articulent pour déclencher l'action. En outre, il convient d'ajouter quelques précisions entre le motif, possiblement d'ordre émotionnel, et la composante volitive de la raison interne. Ces deux là n'entretiennent pas à proprement parler une relation causale. Tout au plus, et cela éclaire encore un peu plus le rôle des émotions dans l'activité de détermination de l'action, les motifs contribuent à forger l'intention – dans l'exemple précité, l'intention d'éviter la colère du supérieur. Autrement dit, les motifs orientent la volonté, mais ne sont pas à même, comme les raisons – qui par ailleurs accompagnent ces motifs – de mettre en branle l'action. Dans ce sens, les conclusions de Wright, rejoignent le constat précédemment énoncé : « *les passions en tant que telles n'ont pas de rapport conceptuel avec la rationalité ou le caractère raisonnable de l'homme* » (Wright, [1985] 1995 : 104). D'où la nécessité de maintenir à côté d'elles les fonctions normatives du principe externe de rationalité. Néanmoins, bien que l'on dise parfois les émotions « *irrationnelles* », et souvent « *aveugles* », « *une passion aveugle peut fort bien être le mobile d'une action parfaitement rationnelle, à savoir lorsqu'elle se manifeste par la composante volitive d'une raison d'agir, dont la composante cognitive est une croyance bien-fondée dans le caractère approprié d'une action par rapport à l'objet d'une passion* » (Wright, [1985] 1995 : 104).

Suivant en cela le paradigme compréhensif prôné par Max Weber, Raymond Boudon remarque quant à lui que « *le postulat de rationalité admet que le sens pour l'acteur de ses actes ou de ses croyances réside dans les raisons qu'il a de les adopter ; il n'implique en aucune façon que l'acteur soit un être purement rationnel, dépourvu d'affectivité. On peut au contraire admettre sans réticence avec Hume que la raison est la servante des passions* » (Boudon, 2003 : 52).

Cependant, Boudon ajoute immédiatement que si la raison est servante des passions, cette servante leur est également absolument indispensable. Se dessine ainsi dans l'esquisse boudonienne d'une articulation entre raisons et affects, une double tension dont on trouve les prémisses dans la sociologie wébérienne. Une double tension infra-rationnelle et supra-rationnelle, où l'émotion s'inscrit à la fois en-deçà (constitution des préférences) et au-delà (normes sociales les conditionnant) de la rationalité. Impossibles à séparer donc, les raisons que l'acteur se donne pour agir et ses émotions, conduisent à élargir la conception de la rationalité de l'action, vers un dépassement de son acception étroite, celle en usage dans la théorie du choix rationnel, pour y intégrer en premier lieu les dimensions cognitives mais aussi par voie de conséquence les affects. En effet, pour Raymond Boudon (2003), la définition de la rationalité en son sens étroit, instrumental, n'est pas sans poser problème. Max Weber, dans son effort fondateur en sociologie pour caractériser les différents types de motifs à l'origine de l'activité sociale, les raisons d'agir qui fondent les comportements des acteurs sociaux, notait déjà la nécessité de recourir à un modèle pluraliste des types de rationalités pour l'explication des raisons d'agir. Aussi, à côté de la rationalité instrumentale des agents, « rationalité en finalité », ou de leur rationalité axiologique, « rationalité en valeur », Max Weber notait également la nécessité de prendre en compte la manière dont l'activité sociale peut aussi être déterminée « de façon affectuelle [*affektuel*], et particulièrement émotionnelle, par des passions et des sentiments actuels » (Weber, [1921] 1995 : 55). Le sociologue, dans sa présentation des *Concepts fondamentaux de la sociologie* ([1921] 1995), n'emploie pas à proprement parler le concept de rationalité pour catégoriser ces données, mais parle plutôt de « façon » des activités sociales d'être déterminées par les affects. Cette nuance introduit une distinction importante quant aux rôles des émotions dans l'action humaine : celle de l'affect comme réaction purement instinctive ou comme sensation irréfléchie, et celle de l'affect comme composante cognitive. Ainsi, le « comportement affectuel » (Weber, [1921] 1995), selon Weber, se partage entre deux catégories. « Le comportement strictement affectuel » et l'« orientation affectuelle » (Weber, [1921] 1995) en lien avec les autres types de rationalité et en premier lieu la « rationalité en valeur », mais aussi, en lien avec la « rationalité en finalité » – ce que confirmeront par la suite les travaux de Herbert A. Simon sur les concepts de « rationalité limitée » (Simon, [1947] 1983), de « rationalité bornée » (Simon, 1957) et sur le « contrôle motivationnel et émotionnel de la cognition » (Simon, 1967). La première catégorie, celle du comportement strictement affectuel, se situe pour Weber « à la limite et souvent au-delà de ce qui est orienté de manière *significativement* consciente ; il peut n'être qu'une réaction sans frein à une situation insolite » (Weber, [1921] 1995 : 56). Tandis que pour la seconde, l'« orientation affectuelle », Weber observe que « nous avons affaire à une *sublimation* lorsque l'activité conditionnée par les affects apparaît comme un effort *conscient* pour soulager un sentiment ; dans ce cas, elle se rapproche la plupart du temps (mais pas toujours) d'une "rationalisation en valeur", où d'une activité en finalité, ou des deux à la fois » (Weber, [1921] 1995 : 56). On voit bien ainsi se dégager, à travers la distinction wébérienne, un double système de l'émotion : réactionnel et cognitif. Le second est à relier, selon Weber, avec les valeurs et peut ainsi entrer dans la catégorisation de l'activité sociale déterminée rationnellement. Dans le sens où l'émotion constitue un révélateur de nos valeurs, elle influe dès lors nécessairement sur les processus cognitifs ainsi que sur les activités sociales qui en découlent. D'une part, l'émotion agit directement sur notre manière de nous inscrire dans la société et notre attitude vis-à-vis des normes sociales auxquelles nous adhérons ou que nous récusons. L'émotion sélectionne ce qui pour nous, et plus généralement, du point de vue de la société dans laquelle nous nous inscrivons, a de la valeur, orientant ainsi la rationalité en valeur. D'autre part, et de manière non moins étroitement liée, l'émotion, et la valeur qu'elle contribue à nous révéler, vont participer à la façon dont nous allons fixer les objectifs qui vont orienter nos activités, leurs fins, leurs moyens, ainsi que l'évaluation de leurs conséquences.

Autrement dit, l'émotion participe de l'évaluation de la finalité, des moyens, ainsi que des conséquences anticipées de notre action. De la sorte, l'émotion participe aussi de la rationalité en finalité. Comme le souligne fort justement le philosophe Pierre Livet, « il suffit [...] de ne pas considérer les émotions comme dépourvues de justification cognitive, et, inversement, de tenir compte du fait qu'un être cognitif a aussi des priorités actuelles pour ses actions et ses choix de vie, priorités qu'il a une certaine difficulté à abandonner, pour pouvoir retrouver des sentiments et des émotions dans les raisons proposées par Boudon » (Livet, 2002a : 157). En accord avec le schéma wébérien, il est toutefois à noter qu'il ne s'agit pas là de strictes déterminations affectives sur la rationalité en valeur et la rationalité en finalité, mais bien d'orientations extérieures auxquelles participent les affects. Pour autant, faut-il reconnaître aux affects, émotions, sentiments, passions, etc., le statut de déterminations rationnelles de l'activité sociale ? Cette question aux allures provocatrices dépend bien évidemment, comme nous l'avons précédemment souligné, de ce que l'on entend par rationnel et de la nuance que l'on peut apporter à sa définition. Nuance que viennent confirmer les travaux des psychologues et des neurologues.

Pour le psychologue Ahmed Channouf, il n'est également pas de doute que les émotions disposent d'une certaine rationalité. Car affirmer que les émotions sont irrationnelles revient à considérer que les émotions n'ont aucune fonction, aucune utilité. Or malgré l'apparente inutilité de certaines émotions, telles « la peur ou [le] trac paralysants dans des situations où à l'inverse nous avons besoin de toutes nos capacités intellectuelles et motrices » (Channouf, 2006 : 61), les fonctions des émotions sont bien réelles, mais simplement elles ne peuvent, ni ne doivent, être considérées au même niveau, « à la même échelle que la rationalité de la pensée » (Channouf, 2006 : 63). Le premier argument quant à l'utilité des émotions concerne les théories de l'évolution de l'homme. Les émotions auraient été utiles par le passé mais ne le sont plus aujourd'hui, l'évolution des émotions étant beaucoup plus lente que celle des cognitions. Dans ce sens note Channouf, les différentes variantes de la théorie de l'évolution ont apporté des réponses convaincantes. Le second argument, rejoint quant à lui la thèse de l'« implicite cognitif » (Déchaux, 2009 : 28). En l'occurrence, il s'agit de reconnaître – ce que montrent par ailleurs les recherches en neurosciences et en psychologie – que les causes des émotions ne sont pas toujours accessibles à la conscience. Sur ce sujet, « des réponses scientifiques sont à ce jour possibles parce que la recherche sur l'inconscient cognitif et son substrat cérébral a beaucoup avancé et permet de se rendre compte dans quelle mesure une très grande partie de la pensée humaine se produit en dehors de la conscience » (Channouf, 2006 : 62). Cela est particulièrement vrai, ajoute Ahmed Channouf, « pour différents niveaux du processus de connaissance allant de la perception primitive qui permet d'enregistrer des informations projetées en dessous du seuil de conscience aux pré-traitements permettant la détection de la valeur émotionnelle d'un stimulus avant même que la conscience sache de quoi il s'agit » (Channouf, 2006 : 62). Dans la mesure où les causes que l'on pense à l'origine des réactions émotionnelles n'en sont pas nécessairement les véritables déterminants, l'utilité des émotions devient parfois difficilement appréhensible, du moins, si l'on pose la question de leur rationalité au niveau strictement individuel. Élargie à la dynamique relationnelle des phénomènes émotionnels, leur utilité est sans doute moins confuse. C'est du moins la position du psychologue lorsque celui-ci concède à la rationalité des émotions le paradoxe suivant : « cette question ne peut être posée que dans la mesure où l'on admet que [les émotions] agissent à un autre niveau que celui de la conscience. En effet, la rationalité des émotions ne se situe pas à la même échelle que la rationalité de la conscience. Cette dernière opère souvent au présent et à l'échelle individuelle sur des informations limitées, or, l'émotion opère sur une échelle plus grande, couvrant l'histoire individuelle d'une personne, l'histoire collective des membres d'une société

mais aussi l'histoire de l'espèce comme le défendent les psychologues et les biologistes évolutionnistes » (Channouf, 2006 : 63). C'est de ce fait affirme dès lors Channouf, que peut s'expliquer le décalage parfois constaté entre la rationalité de la pensée et la rationalité de l'émotion. Parce qu'opérant à des échelles différentes, avec des informations différentes, non accessibles à la conscience la plupart du temps, les émotions nous semblent de la sorte poser problème du point de vue de la rationalité. Il n'en est rien dès lors que l'on considère les émotions, à l'instar de ce que montrent les neurosciences (Damasio, 1995, 2005 ; LeDoux, 1994, 2005), comme pouvant relever d'un traitement cognitif non accessible à la conscience. En outre, « il s'agit d'un traitement qui peut relever de processus automatiques capables d'évaluer la dangerosité d'une situation par exemple sans que nous le sachions. Parfois à tort et parfois à raison, cela dépend de l'état de l'orientation des processus automatiques d'un individu qui est le produit de son histoire individuelle et collective. Les rationalités des émotions se situent dans le fait que ce système est une mémoire implicite permettant de garder de manière indélébile les événements les plus importants afin de communiquer des orientations au système cognitif tant au niveau des traitements préconscients automatiques qu'au niveau des traitements conscients et délibérés » (Channouf, 2006 : 63). Plus largement, selon Channouf, il faut désormais dépasser la pensée classique qui opposait les émotions et les passions à la rationalité, celle qui a prétendu que les émotions étaient les obstacles de la raison. Pour cela, il suffit de constater, d'une part, que les émotions présentent elles-mêmes un mode de rationalité particulier, mais aussi, d'autre part, que sans émotions, il n'est tout simplement pas de rationalité pratique. L'on pourrait pourtant imaginer, nous suggère Ahmed Channouf, « un être dépourvu d'émotions, mais doté de motivations, qui ferait des plans à long terme et les suivrait, et qui aurait des conduites sociales appropriées », cependant les faits expérimentaux nous démontrent que « nous ne sommes pas de tels hommes » (Channouf, 2002 : 48). Il faut tout simplement se rendre à l'évidence, « les émotions ne sont ni si irrationnelles ni si rationnelles que cela » (Channouf, 2002 : 48). Les émotions présentent des avantages évolutifs incontestables, ce qui leur confère un mode de rationalité particulier. « Elles permettent des réactions rapides et mobilisent une grande quantité d'énergie [...]; elles permettent des coordinations rapides et intenses entre les membres d'une même communauté. [...] Mais on ne peut prétendre pour autant que les émotions sont toujours avantageuses (elles auraient alors une rationalité instrumentale ou utilitaire) ni qu'elles sont toujours justifiées par les situations (elles auraient alors une rationalité épistémique ou axiologique) » (Channouf, 2002 : 49). Aussi, certainement convient-il au final de s'éloigner, comme le suggère le psychologue, « de ces deux clichés opposés qui consistent soit à tenir les émotions pour irrationnelles, soit à les tenir pour indispensables à la rationalité » (Channouf, 2002 : 49).

Ces quinze dernières années ont été riches d'enseignements nouveaux quant à la connaissance des phénomènes affectifs, grâce notamment à l'appui des données de la psychologie et des progrès opérés en neurosciences. Sans doute doit-on à ces découvertes récentes, un regain d'intérêt plus large pour une question qui n'a par ailleurs jamais véritablement cessé de travailler les sciences humaines et sociales ; notamment la philosophie et la sociologie, et en particulier les courants de recherche qui, dans ces disciplines, s'intéressent à l'action. L'expansion de l'étude des émotions en neurosciences a eu pour effet de réactiver ce qui passait pour un dilemme ancien, celui de l'opposition entre raison et passion ; ayant notamment pour effet de jeter le trouble sur une longue période de rationalisme. Certains de ces travaux ont ainsi permis de revisiter ce qui passait pour une conception caricaturale de l'antagonisme raison-passion, nous permettant ainsi de revenir sur le fait que l'émotion et la raison ne sont certainement pas des notions aussi opposées que ce que l'on pensait mais qu'au contraire, l'émotion constitue une part essentielle des processus de raisonnement et de prise de décision.

Ce regain d'intérêt pour l'émotion, concept à la fois complexe et aux frontières floues, a permis de décortiquer de multiples composantes objectives et subjectives, ainsi que ses influences sur d'autres domaines cognitifs (Giffard & Lechevalier, 2006). Cet intérêt des neurosciences pour la dynamique du phénomène émotionnel a notamment conduit à mieux cerner les composantes de la « sphère affective » – humeur, sentiment, émotion, passion, etc. – si proches qu'ils sont souvent confondus et parfois employés comme synonymes. Sans pour autant être équivalents, ces phénomènes affectifs n'en entretiennent pas moins un ensemble de relations d'étroites dépendances. Ils exercent une influence les uns sur les autres, l'émotion dépend de l'humeur, le sentiment de l'émotion, et bien sûr l'action et la cognition ne sont pas étrangères à la dynamique des ces phénomènes affectifs, à travers notamment la question des valeurs, des normes, des croyances, qui sont autant de motifs et de raisons pour agir. En particulier, la question des émotions a été traitée par le neurologue Joseph LeDoux, lequel pu déterminer les circuits neuronaux activés par l'émotion. Ces travaux sont intéressants car ils confrontent deux perspectives dans le cadre des théories sur l'émotion, l'une « naturaliste » et l'autre « constructiviste ». En l'occurrence, les travaux de Joseph LeDoux mettent en lumière un modèle d'activation de l'émotion selon une « double boucle » ; conception qui serait en quelques sortes, et bien que cela puisse sembler paradoxal, à la fois congruente avec la perspective naturaliste et celle constructiviste. La première boucle d'activation de l'émotion, dite « boucle primaire », partirait de l'information sensorielle pour parvenir dans l'amygdale qui serait le lieu organique de l'excitation émotionnelle, pour être finalement renvoyée sur les sorties motrices et vagales. Une seconde boucle, dite « boucle secondaire », viendrait néanmoins se greffer sur cette première boucle d'activation de l'émotion. Celle-ci mettrait en jeu les associations corticales. Il semblerait dès lors, note Pierre Livet (2002a), que le cortex ait le pouvoir de contrôler l'activité émotionnelle et que le cortex soit également en mesure de moduler le signal d'entrée de la boucle primaire. L'intérêt de ces travaux, selon Livet, « est bien de mettre en évidence deux modes de fonctionnement des émotions, une activation primaire qui permet des réactions immédiates, si bien que nous ne prenons conscience que de la traîne de cette activation, en ayant déjà réagi, et une activation secondaire corticale qui peut contrôler la réaction, qui module l'émotion par d'autres associations, mais qui peut aussi moduler en entrée notre sensibilité à l'émotion » (Livet, 2002a : 19). Les expériences d'un autre neurologue, Antonio Damasio, sur les patients atteints de lésions frontales, sont du même ordre. Elles amènent la neurologie à faire l'hypothèse de « marqueurs somatiques » (Damasio, 1995), c'est-à-dire, l'existence de réactions physiologiques – « somatiques » parce qu'elles ont lieu dans le corps – associées à des événements antérieurs – « marqueurs » parce que probablement élaborés dans notre cerveau au cours des processus de socialisation – ayant eu une forte valence émotionnelle. Ces signaux permettraient dès lors, selon l'hypothèse de Damasio, de délimiter les événements actuels qui ont eu des conséquences émotionnelles dans le passé, et ainsi de permettre une prise de décision dans des situations où l'analyse logique des différents choix possibles serait impossible. « Pour influencer la prise de décision, les marqueurs somatiques reposent sur les connexions très étroites unissant le cortex orbito-frontal et le système limbique. L'hippocampe et l'amygdale interviennent dans la formation des souvenirs, l'amygdale attachant en plus une connotation émotionnelle au souvenir. Ainsi, lorsqu'un stimulus active une représentation en mémoire, les connexions entre le cortex frontal et le système limbique activent les marqueurs somatiques, et la représentation est reliée à des expériences émotionnelles. [...] L'émotion, loin d'être le fardeau de la raison, devient l'auxiliaire de la raison. On comprend ainsi que la prise de décision ne peut se baser uniquement sur la raison pure, sur la logique formelle chère à Kant » (Giffard & Lechevalier, 2006 : 24-25). Là encore, la théorie de Damasio semble converger vers une complémentarité possible des perspectives naturalistes et constructivistes en ce qui concerne l'activation des émotions. La notion de marqueur fait non seulement référence, à l'image de la

théorie des émotions de William James (1884), à quelque chose qui est d'abord ressenti viscéralement, mais aussi aux processus d'apprentissage, qui se révéleraient tout aussi déterminants, et se rapprocheraient dans un certain sens de la perspective constructiviste telle que l'a mise en lumière un autre psychologue, Jean Piaget (1958, [1966] 1992). En effet, tout au long de la vie, depuis l'enfance, nous associons à nos actes, à nos choix, des représentations somatiques, certaines agréables et d'autres désagréables avec une intensité variable, qui seraient en fait des manifestations émotionnelles vécues comme conséquences de nos actes. « Des "zones de convergence" auraient pour fonction d'associer et de conserver les connexions entre certains états du corps et certaines situations. Le cortex préfrontal, zone de convergence, serait impliqué dans la conservation et la réactivation de ces associations. Ainsi, le cortex frontal permet, en présence de telle ou telle situation, d'activer les représentations somatiques qui lui sont associées en connectant cette situation aux souvenirs émotionnels gérés par le système limbique et en particulier l'amygdale. Nous structurons ainsi peu à peu nos prises de décisions en fonction des représentations somatiques qui sont activées de manière inconsciente et qui vont nous permettre avec le temps de prendre des décisions de plus en plus rapides » (Giffard & Lechevalier, 2006 : 24).

Au final, il semble se dégager de ces travaux un certain consensus pour dire ce que sont les émotions. Celles-ci correspondraient à « un état affectif intense – avec un début brutal et une durée relativement brève – lié à un objet repérable interne ou externe » et qui se manifesterait par « des modifications physiologiques, expressives et mentales (avec un effet motivateur ou perturbateur sur les activités cognitives) déclenchées automatiquement lorsque l'organisme est confronté à certains objets ou situations » (Giffard & Lechevalier, 2006 : 12). L'émotion aurait donc un caractère intentionnel. Intentionnalité qui la distinguerait d'un autre concept affectif : l'humeur. L'humeur serait donc « un état affectif relativement stable et durable, bien que parfois fluctuant » et qui ne serait pas lié à un objet précis (Giffard & Lechevalier, 2006 : 12). Enfin, l'émotion se rapproche également d'une autre dimension de ce que nous avons nommé la « sphère affective », entendue comme l'ensemble hétérogène des phénomènes affectifs, à savoir les sentiments ; ces derniers se situant aux limites de cette sphère, traçant le pourtour de cette large dimension de l'affectivité et matérialisant ainsi, par leur caractère conscient, ses multiples connexions avec la sphère cognitive. En effet, les sentiments « se nourrissent des émotions et influencent leur déclenchement, ce sont des états affectifs durables, conscients, susceptibles de variations qualitatives » (Giffard & Lechevalier, 2006 : 12). Par ailleurs, « les émotions sont également souvent définies comme déclenchant une série d'actions pour préparer l'organisme à un comportement adapté (fuite, défense...) » (Giffard & Lechevalier, 2006 : 12). Dans une telle perspective, les liens entre émotion, motivation et action, bien qu'encore flous, sont néanmoins évidents. Par ce dernier aspect, l'émotion n'est plus seulement vue comme un phénomène affectif perturbateur, et il se dégage peu à peu de son acception passionnelle qui désignait au XVII^{ème} siècle à peu près tous les états affectifs, en les marquant d'une certaine attitude normative et moraliste. Les émotions sont désormais conçues comme étant inséparables des dynamiques cognitives et actionnelles. Point de vue qu'avaient défendu en leur temps Leibniz et Spinoza. Les émotions constitueraient à cet égard « un antidote à l'embarras de richesses cognitives dont jouit l'humain » (Faucher, 1999 : 8). Le psychologue Nico Frijda (1986) a en effet pu mettre en évidence le rôle des émotions dans l'évaluation cognitive des situations, sans pour autant être en mesure de déterminer si, dans ce cas, c'était l'émotion qui primait sur la cognition, ou l'inverse. Il n'est cependant aucun doute possible désormais quant à l'influence réciproque de ces deux champs, affectif et cognitif. Tout d'abord, le phénomène émotionnel implique que l'évènement qui en est la source constitue un évènement pertinent par rapport à l'atteinte de nos buts, eux-mêmes jugés comme importants pour soi. L'émotion convoque donc une certaine

forme de cognition. Et puis, le phénomène émotionnel crée lui-même un état qui nous prépare en quelque sorte à l'action, et qui nécessite que nous mobilisions nos capacités cognitives, spécialement lorsqu'il nous faut agir rapidement, mais pas seulement, puisqu'il opère également lorsque notre but est incertain. Les émotions nous permettraient, dès lors, de sélectionner parmi la myriade des possibilités d'actions que nous offrent nos capacités cognitives. Cette faculté affective directement en lien avec la cognition, agirait ainsi dans les cas où « nous sommes en proie à ce que Fodor nomme le problème d'Hamlet, c'est-à-dire lorsque nous ne savons pas quand nous devrions cesser de penser et commencer à agir » (Faucher, 1999 : 8). Comme le rappelle Luc Faucher : « il y a clairement des moments où l'action est plus appropriée que la délibération, où répondre est plus approprié que considérer, où faire est plus approprié que planifier. Dans ces situations où l'hésitation pourrait avoir les plus terribles conséquences, l'émotion fonctionne en mettant de côté le traitement cognitif qui est trop encombrant, trop obsessif, trop indulgent avec lui-même et, ultimement, qui a trop de chance d'être inconclusif » (Faucher, 1999 : 8). Dans ce sens, il est clair que l'émotion peut être un précieux secours pour l'action, et non pas simplement détourner la cognition de son but ultime, l'action réfléchie et rationnelle. En un certain sens, l'action motivée émotionnellement se révèle alors rationnelle. Sans pouvoir cependant, facilement et clairement, déterminer l'ensemble des situations dans lesquelles ce type d'évaluation émotionnelle joue un rôle majeur ou mineur dans la prise de décision, il n'en demeure pas moins que la neurologie et la psychologie expérimentale, par leurs contributions à la mise en lumière de ce type de mécanismes émotionnels, ont contribué d'une manière assez éclatante à renouveler l'approche des phénomènes affectifs. Et notamment à effacer une frontière qui jusqu'alors semblait quasi hermétique entre, d'une part, les émotions jugées irrationnelles, et d'autre part, les cognitions jugées rationnelles.

Les rapports entre raison, émotion et action sont au cœur d'un débat sur la rationalité, tout autant du point de vue de sa définition que du point de vue de sa fonction par rapport à l'action. En effet, nous avons insisté dans cette partie sur la difficulté qu'il y avait à considérer les phénomènes affectifs comme entrant dans le procès rationnel, si l'on tenait, en parallèle à conserver à la rationalité son statut d'heuristique servant à interpréter les phénomènes sociaux. En effet, les débats que nous avons relatés ici sur le rôle des émotions dans la rationalité de la connaissance et de l'action nous conduisent à rester prudents quant aux mécanismes par lesquels elles influencent la cognition et l'évaluation de la situation. Il ne s'agit donc pas de faire entrer les phénomènes affectifs, émotions, sentiments, passions, etc., dans un schéma strictement rationnel, qui voudrait typiquement qu'elles répondent à une logique substantiellement déterminée, ni, face à la complexité d'accéder à leur fonctionnement, et face à la relative nouveauté de leur étude par les psychologues et les neurologues, de renoncer à en déterminer les relations avec la cognition. Cependant, il nous faut encore préciser que là n'est pas non plus l'objectif central de notre recherche, et que nous nous satisferons dès lors d'une posture minimale qui constituera le point de départ de notre investigation du rôle de l'affectivité dans l'action sur et dans l'espace. Cette posture repose alors sur l'idée que dans l'analyse des émotions et de leur implication dans l'action, il nous faudra considérer, non comme un postulat, mais comme une hypothèse, que si les phénomènes affectifs sont des raisons pour l'action, alors il est nécessaire d'envisager à la fois qu'ils sont inclus dans une logique de l'action (ils ont une fonction motivationnelle), mais qu'ils sont également produits au cours et par l'action (ils ont une fonction évaluative). Dès lors notre approche des phénomènes affectifs dans l'action d'aménager devra considérer ces différentes fonctions, ainsi que les modalités de leur intervention dans le cadre de l'action, plus ou moins brève, consciente, construite, et ne pas exclure *a priori* de l'analyse l'une ou l'autre de ces dimensions. À ce stade, il nous apparaît donc nécessaire d'explicitier la démarche méthodologique qui nous conduira à aborder cet objet

particulier que sont les relations entre affectivité et action, en en précisant avant tout les fondements épistémologiques.

4. Comprendre et expliquer les émotions

Répondre à la question de savoir si les émotions déterminent rationnellement nos actions pose comme nous l'avons vu d'importants problèmes, notamment épistémologiques. Pour sa part, le sociologue Raymond Boudon répond à cette question par la négative, et ce bien qu'il concède, comme nous l'avons souligné, que les affects puissent participer de l'action rationnelle. Mais, selon le sociologue, même si « la magie ou la recherche scientifique visent à satisfaire des besoins vitaux, lesquels ont une résonance affective, [...] le sociologue ne peut se contenter d'évoquer ces besoins pour expliquer par exemple, qu'une croyance magique ou scientifique prend le statut d'une vérité collective. Il doit expliquer pourquoi les individus y croient et pour cela mettre en évidence les raisons qu'ils ont d'y croire, ces raisons ne prenant aux yeux des individus le statut de raisons que s'ils ont l'impression que les autres devraient aussi s'y rallier » (Boudon, 2002 : 298). C'est pourquoi, ajoute Boudon, « on remarque facilement que, si Weber introduit dans sa célèbre typologie de l'action les actions traditionnelles et les actions affectives à la suite des actions explicables par la rationalité instrumentale et par la rationalité axiologique, il ne se contente jamais d'évoquer les passions ou l'attachement de l'acteur social à la tradition pour expliquer un phénomène social » (Boudon, 2002 : 298). Raymond Boudon souligne par là, qu'à travers la volonté de Weber de comprendre la pluralité des sens de l'action, réside la nécessité de définir une posture épistémologique et méthodologique mettant au centre de l'analyse l'individu, et refusant par là-même les explications, selon lui mécanistes, où l'activité est entièrement déterminée par la structure des rapports sociaux et la situation sociale.

L'on trouvait en effet cette idée appliquée à l'analyse de *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, pour laquelle Weber « récuse avec une certaine virulence la thèse selon laquelle la religion et l'éthique religieuse ne seraient que des manifestations des rapports sociaux et de la situation sociale de leurs adeptes » (Raulet, 2004 : 79). Ce contre quoi Max Weber se dressait alors, et qui est à mettre directement en relation avec la thèse introduite et défendue par le sociologue, celle de l'« individualisme au sens méthodologique »³³, c'est un marxisme vulgaire, « une doctrine simpliste du matérialisme historique suivant laquelle de telles idées sont le reflet, ou la superstructure, de situations économiques données » (Weber, [1904] 1964 : 55). Weber s'oppose ainsi à une explication de l'activité sociale conçue comme « une application mécanique du schéma causaliste base-superstructure » (Raulet, 2004 : 79). Il n'en demeure pas moins que Max Weber, contrairement à certains raccourcis, voire certaines déformations qui ont pu être opérées à partir de ses idées, confère une importance non négligeable aux conditions matérielles qui ont contribué à ce que l'éthique religieuse ait des effets concrets sur l'émergence du système économique et social capitaliste, voire même, comme le note Gérard Raulet, les aient produits. « Il ne défend nullement l'idée que les conceptions religieuses seraient indépendantes des conditions sociales dans lesquelles elles se développent » (Raulet, 2004 : 80), seulement Weber porte notre attention sur le fait qu'il n'y a pas d'exclusivité, si ce n'est du point de vue

³³ Comme le souligne Raymond Boudon (2002, 2003), l'expression d'« individualisme méthodologique » fut « proposée à l'origine par Schumpeter sur la base d'une indication de Max Weber ». Avant cela, l'économiste autrichien Carl Menger avait bien employé l'expression « atomisme », mais celle-ci était « bien malencontreuse » comme le fait remarquer Boudon, « car semblant ignorer que les individus sont insérés dans un contexte d'institutions, de règles, de traditions, qu'ils ont des ressources, des dispositions, des capacités sociales et cognitives variables » (Boudon, 2002 : 282).

méthodologique³⁴, entre individu et société dans l'explication des phénomènes sociaux. Pour Weber il ne saurait exister une explication purement motivationnelle, par la seule infrastructure, ni non plus une explication exclusivement institutionnelle, par les seules superstructures, mais bien les deux à la fois. Aussi, Max Weber termine *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* sur ces mots : « ici, nous nous sommes bornés à tenter, sur un point essentiel certes, de ramener à leurs causes [*Motive*] le fait lui-même et les modalités de son influence. Resterait à élucider la façon dont l'ascétisme protestant a été à son tour influencé, dans son caractère et son devenir, par l'ensemble des conditions sociales, en particulier par les conditions *économiques*. [...] Est-il nécessaire de protester que notre dessein n'est nullement de substituer à une interprétation causale exclusivement "matérialiste", une interprétation spiritualiste de la civilisation et de l'histoire qui ne serait pas moins unilatérale ? », et Weber de souligner, « *toutes deux* appartiennent au domaine du *possible* », cependant « dans la mesure où elles ne se bornent pas au rôle de travail préparatoire, mais prétendent apporter des conclusions, l'une et l'autre servent aussi mal à la vérité historique » (Weber, [1904] 1964 : 226-227). Il ne saurait dès lors subsister, chez Weber, d'explications relativistes ou irrationalistes, mais bien plutôt une pluralité des rationalités. C'est ainsi que, par exemple, Weber souligne l'existence d'une rationalité intrinsèque dans les promesses et les pratiques charismatiques des magiciens, ou encore, dans les religions. Ce que Weber entend par rationalité, et par rationalisation, ne saurait donc se réduire aux progrès triomphants d'une raison sur l'irrationalisme, mais implique que l'on adopte la position de celui qui recherche parmi les raisons de l'acteur, aussi les motifs affectifs qui le poussent à agir et les motifs qui, de son point de vue, constituent des raisons de son action. Pour ce faire, nous nous attacherons donc à montrer la nécessité, pour pouvoir comprendre et expliquer l'action, de remonter aux raisons que se donne l'individu pour agir. Nous verrons alors non seulement l'utilité de s'en remettre dans ce cadre à un paradigme cognitiviste, mais aussi la nécessité de son dépassement pour introduire dans la problématique de l'action, la manière des processus affectifs d'intervenir dans la rationalité le plus souvent de façon implicite, en lien cependant étroit avec la cognition. Dès lors, nous serons amenés à voir qu'expliquer et comprendre les émotions n'est pas chose aisée, et qu'en outre, une telle tâche implique de ne pas s'en tenir à une explication d'ordre strictement causaliste, mais implique de s'en remettre à un schéma explicatif moins déterministe, plus souple, par les mécanismes.

4.1. Nécessité et dépassement du paradigme cognitiviste

L'on peut attribuer la rationalité à des actions, à des comportements, à des attitudes, à des décisions, mais aussi à des arguments, à des croyances, ou encore à des énoncés. Il découle de cette première observation une conséquence importante. Dès lors que l'on prend ces notions, action, décision, intention, croyance, etc., dans leur « sens non métaphorique » souligne Raymond Boudon (2003 : 19), et que l'on considère leur « fondement ontologique », c'est-à-dire le fait que « seuls les individus humains peuvent être le siège de croyances, de désirs, d'intentions, bref d'ADACC³⁵ » (Boudon, 2003 : 19), cela suppose que la compréhension de l'action rationnelle relève *a priori* de cet atome logique de la société qu'est l'individu. La

³⁴ Max Weber défend en effet la thèse de l'« individualisme au sens méthodologique », il donne donc clairement le primat aux explications de types « individualistes ». Ainsi, comme le souligne Max Weber dans une lettre adressée à Robert Liefmann, reprise notamment par Raymond Boudon (2002 : 284), « si, au bout du compte, je suis *moi-même* devenu maintenant sociologue (selon l'intitulé de mon arrêté de nomination !), c'est essentiellement pour mettre un terme à la pratique qui hante encore les lieux et qui consiste à travailler avec des concepts collectifs (*kollektivbegriffe*). En d'autres [termes], la sociologie, elle aussi, ne peut se pratiquer qu'en partant de l'action d'un, de plusieurs ou d'un grand nombre d'*individus*, par conséquent de manière strictement "individualiste" quant à la méthode. » (Weber, 1920 : Traduction de Jean-Pierre Grossein, *Revue française de sociologie*, vol. 46, n°4, 2005, 923-928).

³⁵ Raymond Boudon, dans *Raison, bonnes raisons* (2003) emploie cet acronyme « ADACC » comme substitut de la litanie : action, décision, attitude, comportement, croyance.

compréhension de l'action, et à plus forte raison de l'action rationnelle, ressortit avant tout d'un principe méthodologique et épistémologique individualiste³⁶. Pour Raymond Boudon, comme pour Karl Popper, et Max Weber avant eux, autant que l'individualisme méthodologique est inattaquable et nécessaire, l'hypothèse de rationalité demeure fondamentale si l'on veut comprendre le comportement de l'acteur. Comprendre le comportement signifie le plus souvent « comprendre les *raisons* ou les *bonnes raisons* » (Boudon, 1990 : 403) que cet acteur a d'agir de la sorte. Mais attention, si la démarche compréhensive initiée par Max Weber nécessite de poser l'hypothèse de rationalité de l'acteur, cela ne veut pas dire que l'homme est toujours rationnel, seulement qu'il peut l'être. L'hypothèse de rationalité demeure néanmoins une condition nécessaire pour toute approche compréhensive de l'action, y compris lorsque, comme dans notre cas, l'on cherche à montrer comment l'action rationnelle dépend en partie de ressorts affectifs, et que l'on vise à expliquer la pertinence de la prise en compte de ces données affectives dans l'explication de l'action. Ainsi, le fait que notre démarche ambitionne la compréhension des actions des individus, dans ce que ces dernières peuvent recéler de rationnel et d'affectif, sans d'emblée considérer ces deux attitudes comme antinomiques, autrement dit, le fait que nous inscrivions notre investigation dans le cadre paradigmatique d'une démarche compréhensive quant à la pluralité des rationalités de l'action humaine, implique que nous adoptions, pour ce faire, la méthode individualiste, sans que pour autant nous ne nions la nécessité de concilier cette dernière avec d'autres approches et d'autres échelles tout aussi pertinentes en matière d'explication de l'action.

Pour Max Weber, tenant de l'approche compréhensive, l'hypothèse de rationalité n'est qu'un principe méthodologique pour rendre compte des agissements des acteurs sociaux, et non une affirmation ontologique. L'argument de Weber pour justifier la nécessité d'un tel principe n'en est pas moins clair et, comme le note Raymond Boudon, relève d'une forme d'évidence, « le postulat de *rationalité* suppose que les ADACC dont les sciences sociales ont à connaître sont principalement le produit de *raisons* » (Boudon, 2003 : 20-21). Dès lors, comment ne pas s'interroger sur la portée de ce principe méthodologique, et sa capacité à rendre compte de la genèse et de la possible diversité des croyances, des représentations, qui guident nos conduites, nos actions. D'ailleurs, si le postulat de l'individualisme relève comme le note Raymond Boudon, d'une forme d'évidence, les postulats qui l'accompagnent, et en particulier celui de rationalité, n'en sont pas moins discutables. En revenant au fondement de l'approche wébérienne, dite « compréhensive », le postulat de l'individualisme méthodologique semble en effet essentiel si l'on opte pour le parti de la compréhension. « Tout ADACC individuel peut, en principe au moins, être *compris* » (Boudon, 2003 : 20), cette compréhension constituant un moment clef de l'explication du phénomène. Pour autant, est-il nécessaire pour comprendre et expliquer les phénomènes sociaux et les agissements des individus, de postuler la rationalité de l'acteur ? Ne pouvons-nous comprendre des actions qui ne seraient pas fondées en rationalité ? L'option wébérienne, comme le remarque Raymond Boudon, consiste à définir la rationalité de manière *ostensive*³⁷ (ou « *déictique* » ; Boudon, 1990 : 403), autrement dit, à montrer les actions qui dénotent de la rationalité. Selon Max Weber, un comportement est rationnel à condition au minimum d'être compréhensible, et si l'on peut en fournir une explication du type de celle que

³⁶ Il faut distinguer, à l'instar des sciences sociales, deux acceptions dissemblables de l'« individualisme ». La doctrine morale, qui accorde à l'individu une valeur intrinsèquement supérieure à tout autre et dans tous les domaines, pouvant notamment conduire à une forme négative d'« égoïsme » (Durkheim, [1897] 2002). Et le principe épistémologique, « individualisme méthodologique », défendu, entre autres par le sociologue Max Weber ([1904] 1964), ou le philosophe Karl Popper (1956) pour qui : « l'individualisme méthodologique est la doctrine tout à fait inattaquable selon laquelle nous pouvons réduire tous les phénomènes collectifs aux actions, aux interactions, buts, espoirs et pensées des individus et aux traditions créées et préservées par les individus » (Popper, 1956 : 155).

³⁷ Ostensif est le terme principal à retenir ici, il signifie que le fait d'énoncer toutes les étapes qui aboutissent à un raisonnement pratique prouve par là-même l'existence d'une rationalité.

formule à son tour Raymond Boudon : « le fait que l'acteur *X* se soit comporté de la manière *Y* est *compréhensible* : en effet, dans la situation qui était la sienne, il avait de bonnes raisons de faire *Y* » (Boudon, 1990 : 403). Une telle définition de la rationalité dispose en outre d'un avantage certain en traçant une ligne de partage assez claire entre rationalité et irrationalité, levant de la sorte des difficultés considérables posées par la définition de la notion de rationalité. Boudon nous rappelle pour mémoire que Karl Popper (1967) définissait quant à lui la rationalité d'une manière plus large, admettant que l'on puisse « considérer un acte comme rationnel à partir du moment où l'acteur peut en donner des raisons, quelles que soient celles-ci » (Boudon, 1990 : 404). La rationalité reçoit également, en certains cas, une définition radicalement plus étroite, notamment dans le sens strict de la rationalité téléologique ou instrumentale, celle que l'on retrouve en économie et au fondement de la théorie du choix rationnel dans sa version classique ou standard : « un comportement est rationnel lorsqu'il s'appuie sur des raisons objectivement fondées » (Boudon, 1990 : 404). Dans les deux cas, selon Boudon, ces définitions aboutissent à certaines aberrations. Pour ce qui relève de la définition poppérienne, celle-ci aboutit à devoir qualifier certains comportements, dictés par le fanatisme ou la folie, de rationnels. Tandis que la définition de la rationalité dans sa version étroite aboutit quant à elle à disqualifier des comportements que la plupart des gens trouvent raisonnables. Dès lors, une seule définition de la rationalité peut être valable, selon Raymond Boudon, et celle-ci ne saurait être que de nature sémantique ou ostensive et non pas formelle. Cette définition de la rationalité ne s'appuierait pas sur la logique formelle, mais plutôt sur le fait que l'individu est en mesure de produire un énoncé du type : « *X* avait de *bonnes raisons* de faire *Y*, car il croyait que *Z*... » (Boudon, 1990 : 404). Cependant, le problème de cet énoncé revient au fait que selon les cas les « *bonnes raisons* de faire *Y* » peuvent aussi bien avoir un sens, et donc être compréhensibles, qu'en être dépourvues. Dans le premier cas, elles seront rationnelles, dans le second elles seront a-rationnelles. Dès lors, Boudon propose de ne retenir comme raisons que des propositions, ou plus largement des croyances, qui feraient elles aussi sens du point de vue de l'individu qui énonce les raisons de son action, telles que : « car *Z* était vrai », « car *Z* était vraisemblable », « car *Z* était plausible », plus largement « car *X* avait de bonnes raisons de croire *Z*, car... » et ainsi de suite (Boudon, 1990 : 405). Outre le risque de régression infinie de cette définition, qui n'est pas sans poser d'ailleurs un problème majeur, il faut également souligner qu'exclure de ces bonnes raisons certaines causes a-rationnelles est pour le moins délicat. D'ailleurs, Boudon lui-même, dans un bref exemple souligne toute la place et toute la difficulté d'associer systématiquement à l'approche compréhensive, la nécessité du postulat de rationalité. Grâce à sa définition ostensive de la rationalité, Boudon remarque que l' « on ne peut dire : "la mère avait de *bonnes raisons* de gifler l'enfant, car elle était en colère". Une telle expression donne immédiatement une impression d'absurdité. En revanche, on peut dire : "la mère n'avait *aucune raison* de gifler l'enfant, *mais* elle était en colère », son comportement était compréhensible, mais non *rationnel* » (Boudon, 1990 : 404). S'il n'est en effet pas de doute sur le caractère a-rationnel de l'action de cette mère, il n'en demeure pas moins que son comportement peut être compréhensible au sens wébérien – sans être pour autant être légitime. Comment dès lors, suivre Raymond Boudon, qui exclut par définition de son schéma explicatif de l'action, des données qui pourtant, loin de légitimer l'action – dans l'exemple précédent en particulier, ce qui n'est cependant pas le cas, comme nous serons amenés à le voir, de toute action dictée par une émotion – n'en sont pas moins à l'origine de certaines de ces actions. En outre, ces données peuvent parfois s'accorder avec les critères de la rationalité – d'un point de vue dès lors procédural et plus seulement substantiel (Simon, 1976). Dans l'exemple précité, il est évident que l'acte dicté par l'émotion est a-rationnel – sauf si celui-ci a pour intention de faire mal à l'enfant, ce que l'on admettra d'autant plus difficilement. Néanmoins, dans beaucoup d'autres cas, moins violents et négatifs, les émotions constituent des aides précieuses, notamment en termes d'apprentissage ou encore en

matière de prises de décisions en environnement complexe et incertain. Mais alors, s'interroge de son côté le sociologue Simon Laflamme, « pourquoi tenir autant, à cette rationalité – catégorie, d'ailleurs, plus idéologique qu'analytique ! Comme si le social n'était pas autant relation que raison, aussi bien émotion que raison ! L'émotion ne parvient, d'ailleurs, à la logique des modèles rationalistes que ramenée à l'intérêt par où l'on peut l'absorber dans la raison » (Laflamme, 2002 : 100). Et Simon Laflamme de noter dès lors : « Boudon, comme tous les hyper-rationalistes (Garfinkel, Habermas...), sent bien que tout n'est pas réductible à la raison, et c'est pourquoi il cherche à étirer cette notion, sans trop la déformer »³⁸ (Laflamme, 2002 : 100).

D'ailleurs assez paradoxalement, Raymond Boudon, ne manque de mentionner, avant d'introduire ce postulat de rationalité, « l'existence de ces causes a-rationnelles » (Boudon, 2003 : 20), au nombre desquelles l'on compterait les émotions, les sentiments, les affects. Pour la théorie de l'action, ces causes « a-rationnelles » ou « non-rationnelles », qui ne sont ni rationnelles, ni irrationnelles, ne peuvent être tenues pour responsables d'actions, tout au plus elles peuvent expliquer certains comportements. La plupart du temps les affects, les sentiments, les émotions sont tenues pour ressortir de ce type de causes. Cependant, il ne semble pas illégitime de s'interroger quant à la pertinence de la partition entre actions et comportements, quand les premières ne pourraient dépendre que de « raisons », et les seconds, quant à eux, seraient cantonnés aux « causes ». Ainsi, comme nous avons pu précédemment le suggérer, restreindre l'explication de l'action aux seules raisons rationnelles, alors que certaines causes peuvent tout aussi bien constituer des raisons de l'action, semble pour le moins discutable. Dans ce sens, le sociologue et philosophe Edgar Morin, défend la possibilité même de pouvoir critiquer et dépasser une première forme de la raison qui serait strictement close. Il déplore que « la raison close rejette comme inassimilables des pans énormes de la réalité, qui deviennent alors l'écume des choses, de pures contingences » (Morin, 2008 : 60). Ainsi il remarque qu'ont été de la sorte rejetés : « le problème de la relation sujet/objet dans la connaissance ; le désordre, le hasard ; le singulier, l'individuel (qu'écrase la généralité abstraite) ; l'existence et l'être, résidus irrationalisables. Tout ce qui n'est pas soumis au strict principe d'économie et d'efficacité » (Morin, 2008 : 60). Dans ce sens, Morin ajoute que « seule une raison ouverte peut et doit reconnaître l'irrationnel (hasards, désordres, apories, brèches logiques) et travailler avec l'irrationnel. La raison ouverte peut et doit reconnaître l'*a-rationnel* » (Morin, 2008 : 60). Une raison ouverte ne peut se borner au diptyque rationnel-irrationnel, il faut selon Morin y ajouter d'abord l'a-rationnel : « l'être et l'existence ne sont ni absurdes ni rationnels, ils sont. Elle peut et doit reconnaître également le sur-rationnel. [...] Elle peut et doit reconnaître qu'il y a des phénomènes à la fois irrationnels, rationnels, a-rationnels, sur-rationnels, comme peut-être l'amour... Par là, une raison ouverte devient le seul mode de communication entre le rationnel, l'a-rationnel, l'irrationnel » (Morin, 2008 : 60).

³⁸ Sans entrer plus avant dans la controverse que pourrait susciter un tel point de vue, il convient tout de même de noter que, pour sa part, le philosophe Pierre Livet (2002a), fait remarquer que l'on ne peut pas identifier la pensée du sociologue Raymond Boudon à un pur rationalisme. En proposant de ramener les jugements de valeur à des raisons, analyse Pierre Livet, le sociologue Raymond Boudon, « s'oppose ainsi à un modèle utilitariste, qui ramènerait ces jugements à des intérêts individuels ou collectifs, à un modèle fonctionnaliste, où est bon ce qui favorise le fonctionnement du système social, à un modèle conventionnaliste, où le bon, c'est ce qui est accepté par tous, à un modèle réaliste, où les jugements de valeur portent sur les valeurs comme essences, à un modèle affectiviste enfin, qui veut que les valeurs émergent de la rationalisation des sentiments » (Livet, 2002a : 156). Et le philosophe de souligner dès lors que le modèle boudonien est « cognitiviste », dans la mesure où, pour donner sens à un jugement de valeur, il insiste sur la nécessité de comprendre, et pour cela de découvrir les raisons, les arguments qui le justifient, et qu'à ce titre, comme le souligne d'ailleurs l'intérêt que porte Boudon à la catégorie spécifique des sentiments moraux, le sociologue n'exclue pas la participation des émotions, des affects, des sentiments, même s'il les assujettit à la raison, à la constitution de nos raisons d'agir.

L'acception intermédiaire de la définition ostensive de la rationalité, sans pour autant déformer complètement le principe de rationalité, offre néanmoins un compromis permettant d'aborder les phénomènes rationnels et a-rationnels comme explications des actions des individus. En ce sens, il est indéniable, que l'approche cognitive de la rationalité, développée par Raymond Boudon, « permet de faire accomplir des progrès décisifs à la sociologie de la connaissance » (Cuin, 2005 : 561). Raymond Boudon réussit à montrer toute la fécondité du paradigme cognitif en sociologie, et du concept de « rationalité cognitive » qui l'accompagne, en particulier pour dépasser les apories des conceptions trop larges ou trop strictes de la rationalité. En montrant que les croyances peuvent être subjectivement fondées en raison, il relativise profondément les paradigmes culturalistes, mais il montre aussi que dans de nombreux cas, « les sentiments moraux, apparaissent comme tout aussi rationnellement fondés que les croyances factuelles » (Cuin, 2005 : 561). Il nous semble que le sociologue Raymond Boudon en introduisant le concept de « *transsubjectivité* »³⁹ (Boudon, 1995, 2003) afin, notamment, d'expliquer la notion de croyance collective, offre en quelque sorte la possibilité d'un dépassement de ces apories, en ménageant ainsi une place de plus en plus explicite aux mécanismes émotionnels dans le cadre d'une explication cognitive de l'activité sociale, autrement dit de l'action. Comment, en outre, expliquer que certaines croyances qui sont à l'origine de nos actions puissent être objectivement erronées, et que, nonobstant, notre pensée continue de se soumettre à ces règles d'inférence illégitimes, et que ces erreurs, du point de vue de la rationalité, se reproduisent avec une fréquence statistique significative – comme le montrent les travaux de certains psychologues (Tversky & Kahneman, 1974). L'explication par les cadres mentaux et les biais, ainsi que leur dimension cognitive, mais aussi affective, ne peut en effet être laissée de côté et ignorée. Mais dès lors, d'où viennent ces cadres et ces biais, pourquoi s'imposent-ils, pourquoi se maintiennent-ils, comment expliquer leur dimension collective – ou plus précisément, le fait qu'ils soient partagés par un grand nombre d'individus ? Comme le note Raymond Boudon, parler de cadres mentaux, de cadres collectifs, « n'efface pas comme par magie les difficultés des explications faisant appel à l'existence de *forces* conjecturales » (Boudon, 2003 : 85). C'est pourquoi Boudon admet que la pensée – ordinaire comme scientifique – aborde la complexité du réel à l'aide de conjectures – réintroduisant de la sorte un certain intérêt pour les approches de type holistiques ou systémiques dans l'explication sociologique. Ces idées fondées soit sur une probabilité, soit sur l'apparence, elles-mêmes dépendantes d'une construction historique et sociale, parce qu'elles s'établissent sur des raisons ayant vocation à être partagées, ont une valeur que Raymond Boudon qualifie de transsubjective, qui a par la suite tendance à apparaître avec une fréquence significative. Selon Boudon, la notion de transsubjectivité permet de décrire et ainsi d'expliquer les mécanismes cognitifs à l'origine du caractère collectif et donc partagé de certaines croyances. Les résultats de l'inférence naturelle, qu'elles soient de bonnes ou de

³⁹ Le concept de « transsubjectivité » est proposé par Raymond Boudon (1995) pour en quelques sortes préciser, dans une perspective individualiste au sens méthodologique et cognitiviste, la notion d'« intersubjectivité » et ainsi réintroduire le fait que l'acteur, l'individu, l'agent, actif par définition, et loin d'être entièrement déterminé par les phénomènes de socialisation, a des raisons transsubjectivement valides d'endosser une croyance, même lorsque celle-ci apparaît comme peu fondée objectivement. Par là, l'auteur, réfute non seulement le fait que la dimension subjective des expériences et de la connaissance sur le monde ne serait pas communicable et partageable, et il réfute également, la conception selon laquelle la société pèserait « selon la malencontreuse métaphore durkheimienne » (Boudon, 1995 : 39) uniquement en termes de « contrainte ». Ainsi, se déploie autour de la subjectivité de l'acteur un ensemble désormais complet d'espaces que l'on peut ramener aux trois préfixes traditionnellement employés pour marquer les différentes inscriptions paradigmatiques de la subjectivité : « intra-subjectivité » pour marquer le paradigme de la cognition, l'importance du « moi », des événements et des contenus mentaux de l'individu, l'« inter-subjectivité » pour marquer le paradigme interactionniste et le fait que la présence d'autrui contribue à l'émergence en situation de valeurs communes procédant du « nous », et enfin la « trans-subjectivité » pour marquer le paradigme de la « cognition située », cognition en interaction ou en situation, et le partage plus ou moins conscient de valeurs communes, les raisons qui font que l'individu adhère ou non à ces valeurs. Ces trois espaces de la subjectivité ne s'opposent pas, ils se juxtaposent bien qu'ils aient chacun leur représentation et leur mode de défense.

mauvaises réponses, peuvent « en général être interprétées comme fondées sur des arguments que le sujet a des raisons d'appréhender comme valides » (Boudon, 2003 : 85). De la sorte, Boudon maintient le primat de l'individualisme au sens méthodologique, en soutenant que ces raisons sont « transsubjectivement » valides lorsque l'individu a de bonnes raisons de les endosser, bien que celles-ci n'apparaissent pas fondées objectivement. Dès lors, restituer le sens de ces croyances, et les raisons que les individus ont, dans leur grande majorité, de les endosser, revient à mettre en lumière leur nécessaire indexation sur la situation, leur contextualité par rapport à un cadre spatio-temporel, un champ social ou institutionnel, ou encore un univers de discours. De sorte que reconstruire les raisons qu'un individu ou que plusieurs individus ont d'adhérer à certaines croyances, possiblement erronées par ailleurs, mais non moins opérantes de leur point de vue, nous ramène en quelque sorte à montrer que ces raisons « dérivent d'un entrelacs de principes, d'évidences empiriques, logiques ou morales, dont certains sont universels, tandis que d'autres sont [...] indexés sur le contexte » (Boudon, 1995 : 35). Le domaine du transsubjectif⁴⁰ apparaît ainsi permettre de concilier l'individualisme au sens méthodologique et l'explication de phénomènes traditionnellement dits « collectifs » – en produisant des explications dépourvues de boîtes noires. Toute croyance endossée par un individu apparaît de la sorte pouvoir s'expliquer par de bonnes raisons qu'ont les individus, dans certaines situations, de s'adosser à un construit social et historique, possiblement partagé par un ensemble plus vaste d'individus, car faisant sens pour les acteurs concernés. De telle sorte que, dans le procès cognitif, la sphère de la transsubjectivité se situe au regard de celle de l'intersubjectivité – ce qui est propre à l'interaction et au cadre situationnel – et de celle de la subjectivité – ce qui est du domaine de l'individu, sa capacité réflexive et émotive – et renvoie au final à tout ce qui est commun, partageable ou partagé, et intériorisé comme tel par les membres d'un collectif d'individus. À propos de cette sphère de la transsubjectivité, Denise Jodelet nous dit : « cette communalité peut avoir [...] plusieurs origines. Elle peut résulter de l'accès au patrimoine de ressources fournies, pour l'interprétation du monde, par l'appareil culturel. [...] Elle peut dépendre du jeu des contraintes ou des pressions assignables soit à des conditions matérielles d'existence, soit à des impositions liées à la structure des rapports sociaux et de pouvoir, soit à la prégnance des systèmes de normes et valeurs, soit à l'état des mentalités que les historiens traitent comme des systèmes de représentations orientant les pratiques collectives et assurant le lien social et l'identité collective » (Jodelet, 2008 : 40). Les psychosociologues s'emparent ainsi de cette notion de transsubjectivité pour expliquer, comme le fait Raymond Boudon, le phénomène des croyances partagées, renvoyant dans leur vocabulaire à la notion de « représentation sociale » comme « forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. [Désignant] plus largement une forme de pensée sociale » (Jodelet, [1984] 1997 : 365). La transsubjectivité traverse ainsi les différentes sphères de la vie

⁴⁰ Il est à noter que l'on retrouve trace de cette pensée « transsubjective » dans d'autres domaines que la sociologie. Ainsi, le philosophe Gaston Bachelard, dans la *Poétique de l'espace* ([1957] 2007), relevait la nature ou l'essence, transsubjective de « cet événement singulier et éphémère qu'est l'apparition d'une image poétique singulière, [et comment celle-ci] peut réagir – sans aucune préparation – sur d'autres âmes, dans d'autres cœurs » (Bachelard, [1957] 2007 : 3) : « il nous est apparu alors que cette transsubjectivité de l'image ne pouvait pas être comprise, en son essence, par les seules habitudes des références objectives », seule la phénoménologie, ajoutait Bachelard, « c'est-à-dire la considération du *départ de l'image* dans une conscience individuelle – peut nous aider à restituer la subjectivité des images et à mesurer l'ampleur, la force, le sens de la transsubjectivité de l'image » (Bachelard, [1957] 2007 : 3). Plus loin, le philosophe Gilbert Simondon a fait du concept de « transindividualité », entendant par « transindividuel [...] ce qui est à l'extérieur de l'individu comme au-dedans de lui » (Simondon, [1989] 2007 : 195), un des piliers de sa théorie de *L'individuation psychique et collective* ([1989] 2007), reliant d'ailleurs ce concept de transindividualité de manière étroite à la problématique de l'affectivité (cf. Simondon, [1989] 2007 : 97-123). L'affectivité et l'émotivité seraient, nous dit Simondon, « la forme transductive par excellence du psychisme, intermédiaire entre la conscience claire et la subconscience, liaison permanente de l'individu à lui-même et au monde, ou plutôt liaison permanente entre la relation de l'individu à lui-même et la liaison de l'individu au monde » (Simondon, [1989] 2007 : 98).

sociale, dépassant les cadres de l'interaction et de la détermination structurelle – sans pour autant minimiser leurs rôles. De sorte qu'elle contribue à mettre en lumière le fait, qu'en toute instance, ces croyances sont endossées, sur le mode de l'adhésion ou de la soumission, par des sujets, des individus. Comme le note Boudon, « si l'on ne peut nier le phénomène de la socialisation et si l'on doit admettre que les acteurs sociaux adoptent des croyances présentes sur le marché des idées plutôt qu'ils ne les forgent eux-mêmes, il faut voir aussi qu'ils ne les adoptent ou ne les réfèrent les uns aux autres que si cela fait sens pour eux » (Boudon, 1995 : 34). Dans tous les cas, les individus ont donc de bonnes raisons de croire et d'agir – ce qui n'implique pas de manière automatique que ces bonnes raisons soient objectivement fondées. Les individus ont donc tout au plus des raisons subjectivement, intersubjectivement, et enfin, transsubjectivement fondées – la dernière catégorie intégrant l'entremêlement et synthétisant de la sorte les deux premières – d'adhérer ou de se soumettre à certaines croyances, et d'agir de manière subséquente, portant de la sorte une croyance partagée au rang de phénomène collectif et social. La plupart des individus ont des raisons d'agir comme ils le font, même si, dans certains cas, l'effet cumulé de leurs comportements peut sembler irrationnel, ou du moins a-rationnel, tant il aboutit à des conséquences globales, sinon catastrophiques, parfois fortement éloignées de l'effet initial escompté. Dans la perspective de l'individualisme méthodologique, les phénomènes sociaux ne constituent pas des réalités *sui generis*, mais sont des résultats intentionnels ou non intentionnels issus de l'agrégation d'un grand nombre de comportements individuels, d'un ensemble complexe d'actions intentionnelles.

En ce sens, le paradigme individualiste est donc loin de s'opposer à une explication sociale de l'action, bien au contraire. Il s'attelle cependant à délivrer l'explication des phénomènes sociaux de toute boîte noire ; de tout mécanisme inexplicé, non démontré, et donc potentiellement inexplicable et non démontrable. La conséquence d'une telle ambition, revient dès lors à souligner l'importance dans la perspective individualiste du modèle cognitiviste, emprunté à la psychologie, et intégré dans ce qui devient une démarche sociologique de type cognitive. La perspective propre à l'individualisme s'oppose, en effet, à la « doctrine selon laquelle l'agent social n'aurait qu'une autonomie apparente [...], les structures [étant] premières par rapport aux individus et explicatives par rapport à eux » (Boudon, [1979] 1983 : 38-39). L'option individualiste juge donc que l'individu est avant tout doué de réflexivité, muni de capacités qui, loin de le réduire au simple jouet de forces sociales qui le dépassent et qui l'habitent, lui permettent de résoudre rationnellement les problèmes que lui pose son environnement, aussi bien naturel que social. D'un autre côté, l'individualisme au sens méthodologique ne se résout pas non plus à se borner à une explication en vertu des rapports instrumentaux entre fins et moyens – la théorie standard du choix rationnel au sens économique. Dans le prolongement des travaux de Max Weber, l'individualisme méthodologique reconnaît en effet que les intentions qui sont à la source de l'action ne se réduisent pas à la maximisation de l'utilité espérée, à la rationalité froide et calculatrice d'un *homo œconomicus* dépourvu de sentiments et de valeurs – autres que la valeur d'échange. Un comportement peut également être qualifié de rationnel, selon Weber, s'il s'avère adapté aux valeurs de l'individu – valeurs qu'il peut partager transsubjectivement avec d'autres individus. En reprenant à son compte la « rationalité axiologique » wébérienne, Boudon s'emploie en effet à trouver une explication aux insuffisances de l'approche classique de la rationalité, qui, dans un certain nombre de cas, se révélait impuissante à expliquer les comportements sociaux. Boudon s'attache donc, comme Max Weber ou Georg Simmel avant lui, à saisir, au plus profond de l'individu, les raisons des comportements à l'origine des divers phénomènes sociaux. Cette tâche l'engage dès lors sur la voie d'une démarche individualiste, au sens méthodologique, et cognitive, au sens où tout comportement humain repose sur un ensemble de propositions psychologiques. Pour pouvoir expliquer

comment les individus peuvent être rationnels eu égard aux valeurs auxquelles ils adhèrent, ou encore auxquelles ils se soumettent, le sociologue tâche désormais de comprendre la formation des croyances qui, pour les individus, constituent de bonnes raisons d'agir tel qu'ils le font. Il tâche de faire la lumière sur la raison cognitive de la formation, de l'imposition, et du maintien de ces propositions tenues pour légitimes subjectivement, et dans ce sens participant des stratégies d'actions individuelles et de leurs effets d'agrégation. La légitimation d'une telle approche, selon Boudon, revient au fait que l'acteur, l'individu est nécessairement confronté à des situations dont la complexité dépasse largement les capacités de son entendement, et que pour y faire face malgré tout, l'individu ne peut faire autrement qu'utiliser des stratégies cognitives lui permettant d'agir au mieux, selon ses propres critères subjectifs, pouvant de la sorte l'entraîner à accepter des idées fort discutables d'un point de vue objectif (Boudon, 1990).

Partant, pour rendre compte de ces stratégies, de cette rationalité subjective, car limitée à une compréhension partielle de la complexité du réel, Boudon s'en réfère au « modèle » de Georg Simmel, qu'il dénomme « *effet Simmel* » : selon lequel « lorsque, hommes de science ou profanes, nous construisons une théorie visant à expliquer un phénomène, nous introduisons toujours, [...] à côté des propositions explicites sur lesquelles nous raisonnons, des propositions implicites qui n'apparaissent pas directement dans le champ de notre conscience » (Boudon, 1990 : 103). Georg Simmel avait en effet détecté, avant que ces phénomènes ne soient repris et explicités par Erving Goffman ou Alfred Schütz entre autres, « la présence, dans toute argumentation, de cadres implicites constitués par des systèmes de propositions qui vont de soi et qui affectent les conclusions des raisonnements, et par conséquent le contenu des croyances » (Clément, 1999 : 7). La sociologie dite « cognitive » insiste fortement sur ces cadres, que Boudon nomme dans la lignée de Simmel, des « *a priori* ». Comme le note Raymond Boudon, « de manière générale, toutes nos déclarations impliquent que nous adhérons à des propositions épistémologiques variées » (Boudon, 1990 : 231). Boudon illustre ce fait par des exemples aussi courants que : « tout à une cause », « il n'y a pas d'effet sans cause », « la vérité est unique », « les principes de contradiction ou du tiers exclu », ou encore « la théorie de la correspondance », etc. Autant de principes en lesquels nous avons une confiance aveugle, sans véritablement avoir pu les expérimenter – au sens de la démarche scientifique – mais que nous utilisons pourtant, la plupart du temps sans nous en rendre compte parce que nous les considérons comme allant de soi, et « qui tirent leur force de ce qu'ils sont d'une solidité à toute épreuve et nous apportent une aide indispensable dans la vie courante » (Boudon, 1990 : 231). Cependant, il n'est pas rare de constater que ces principes ne vont pas toujours objectivement de soi. Il peut ainsi arriver que différentes explications d'un même phénomène puissent être considérées comme vraies. Ou encore, il n'est pas moins rare de constater un usage abusif du principe selon lequel tout à une cause, de telle sorte qu'il puisse provoquer parfois des dérapages lorsque la relation causale n'est pas avérée. La sociologie cognitive s'attache dès lors à comprendre comment dans certaines situations, dans certains contextes, des croyances erronées de ce type peuvent être mobilisées. Boudon s'attache d'ailleurs, dans la lignée des psychologues Daniel Kahneman et Amos Tversky, à décrire ces « effets », parlant par exemple de « paramètres de position » (Boudon, 2003 : 90) ou encore de « paramètres cognitifs » (Boudon, 2003 : 92) pour expliquer comment la rationalité des croyances et des actions se doit, pour être pleinement compréhensible, de s'attacher à élucider les contextes dans lesquels elles prennent place.

Cependant, lorsque la sociologie cognitive s'intéresse principalement au type de rationalité axiologique, dépassant de la sorte la stricte rationalité instrumentale du comportement humain, elle reste muette sur une autre catégorie d'explications de l'action, que Max Weber mettait en lumière, à savoir l'activité déterminée de « façon affectuelle » (Weber, [1921] 1995 : 55). Plus

encore, la sociologie cognitive telle que l'entend Boudon, dans le sillage de l'individualisme au sens méthodologique, proscrie toute forme d'explication par les affects, les émotions. Le point de vue développé par Raymond Boudon demeure néanmoins intéressant, dans ce sens qu'il ne nie pas que l'individu soit doué d'affectivité, mais évacue aussitôt cette dernière. Le point de vue développé par Raymond Boudon est pourtant ambigu, car après avoir condamné les émotions, il reconnaît néanmoins aux données affectives une place dans l'explication de l'action sociale. D'une part, il insiste sur les dimensions cognitives qui sont au fondement, ou qui s'entremêlent avec l'affect. On peut se passionner pour un programme politique, mais seulement si l'on est convaincu qu'il est bon, nous dit Boudon. De manière générale, ajoute Boudon, « si le sens que l'acteur donne à ses actions ou à ses croyances en est bien la cause, il faut que ce sens ait la forme d'un système de raisons, sauf à être incommunicable » (Boudon, 2003 : 53). Et pourtant, la sociologie cognitive insiste sur la capacité des émotions, des affects, à faire émerger un système de raisons. « Je ne méconnaissais pas non plus, la question des processus et des paramètres qui font qu'un système de raisons arrive ou non à la conscience de l'acteur et qu'il suscite en lui une attitude de sympathie ou d'antipathie » (Boudon, 2003 : 53) souligne Boudon, et d'illustrer ce propos par l'exemple du charisme, rappelant ce qu'Aristote déjà soulignait dans *La Rhétorique* : « on tend à être d'autant plus sensible à un avis qu'il provient de ceux dont on se sent proche » (Boudon, 2003 : 53). Boudon reconnaît de la sorte que l'émotion, l'affect, le sentiment, participent à différents égards de la rationalité cognitive, en jouant par exemple un rôle tout à fait important dans de nombreux effets, « effets de position », « effets de représentation », etc., pour autant il ne les envisage que comme des facteurs explicatifs seconds de l'action rationnelle. Cette position n'est pas sans évoquer dès lors un premier aspect paradoxal de la sociologie cognitive et de l'individualisme méthodologique, que relève à juste titre Fabrice Clément. Une des difficultés, selon Fabrice Clément, du paradigme défendu par la sociologie cognitive concerne sa conception de l'esprit humain. En effet, « pour éviter de devoir recourir à des forces qui agiraient "dans le dos" des agents, Boudon s'inspire de Simmel pour décrire la manière dont se forment les croyances. Ainsi, de la même manière que les acteurs sociaux disposent d'une distance par rapport à leurs rôles, les croyants ne sont pas amenés à croire par des mécanismes qui les dépassent » (Clément, 1999 : 11). L'acteur se décide, selon Boudon, à partir d'un ou plusieurs principes qui lui paraissent adaptés au problème posé. Et ces principes, Boudon les définit à la suite de Georg Simmel, comme des systèmes de propositions qui servent de cadre aux raisonnements et qui influencent donc considérablement ces derniers. Cependant, ces *a priori* ne sont pas sans poser problème, tant il arrive, le plus souvent à force d'accoutumance, qu'ils s'installent et passent dès lors inaperçus. Le processus de socialisation aidant, ces principes *a priori* constituent un certain nombre de savoirs, de connaissances, de représentations intériorisées, intervenant dans l'action de manière « métaconsciente » (Boudon, 1995). Malheureusement, comme le déplore Fabrice Clément, « même si l'on nous promet des éclaircissements sur ce à quoi pourrait bien renvoyer cette métaconscience, le lecteur reste sur sa faim, se demandant comment un sujet rationnel souverain se débrouille pour "utiliser" des principes qui, selon toute vraisemblance, opèrent sans qu'il n'y prenne garde... » (Clément, 1999 : 11). Un début de réponse nous est donné par Boudon lui-même, lorsqu'il décrit le phénomène d'implicite cognitif : « ces éléments *a priori*, ces hypothèses, ces cadres ou conjectures qu'on décèle dans toute démarche de pensée sont non seulement *implicites*, ils sont aussi généralement *inconscients*. Une première raison en est que les processus de connaissance, tout comme les phénomènes de perception, sont sujets au phénomène de l'attention. De même que, dans la perception, nous concentrons notre attention sur ce que nous *regardons* aux dépens de ce que nous *voyons*, nous n'accordons pas la même attention à toutes les composantes d'un raisonnement » (Boudon, 1990 : 109). La nature de ces *a priori* implicites reste pourtant vague. S'ils dépendent du « phénomène d'attention », comment expliquer ce phénomène lui-même ? La

psychologie dispose pourtant d'hypothèses concernant ce phénomène qu'est l'attention. L'émotion aurait entre autres rôles de focaliser l'attention sur les éléments importants du contexte. L'affectivité serait-elle responsable pour partie du phénomène d'attention, et de la sorte, indirectement liée à la mobilisation des *a priori*? C'est en effet la thèse que défendait l'économiste Herbert Simon, lorsqu'ayant mis à jour le principe de « rationalité bornée » (Simon, 1957), intrinsèquement subjective, il soulignait quelques temps après dans un article publié dans *Psychological Review* le pouvoir des émotions à contrôler pour une grande part l'attention (Simon, 1967). Il est encore une autre raison, souligne Boudon, pour laquelle les éléments *a priori* d'une démarche de pensée tendent à demeurer métaconscients : il s'agit nous dit-il du « phénomène d'accoutumance » (Boudon, 1990). Boudon cite en outre, sur ce point, le sociologue Georg Simmel : « comme ces propositions *a priori* s'appliquent de façon uniforme aux contenus les plus divers, comme elles présentent une sorte de permanence, et qu'elles sont dotées d'une généralité intrinsèque, elles provoquent un effet d'accoutumance » (Boudon, 1990 : 110). Sur ce point encore, il semble qu'il puisse être fait mention du rôle majeur des phénomènes affectifs dans l'apparition d'une forme d'accoutumance constitutive de ces principes *a priori*. C'est en tout cas, le point de vue du philosophe Pierre Livet (2002a), lorsque celui-ci souligne que c'est notamment par la décroissance progressive d'un phénomène affectif que se produit l'accoutumance. L'émotion joue un rôle dans cet effet d'accoutumance notamment par le fait, lorsque confronté à la nouveauté d'une situation génératrice d'émotion, « si le différentiel est cognitivement significatif, si la situation contredit les conclusions de nos attentes implicites, nous avons là une raison de réviser ces attentes pour être plus en accord avec notre environnement » (Livet, 2002a : 28). Cependant, « si nous accomplissons la révision et changeons nos attentes, l'émotion devrait disparaître. Quand la situation génératrice d'émotion se répète et que la révision est de type graduel (comme lorsque l'on rehausse progressivement une probabilité), l'émotion en se répétant s'affaiblit de plus en plus » (Livet, 2002a : 28). D'où le phénomène d'accoutumance qui, par la répétition du phénomène affectif, et l'intensité dégressive de sa manifestation, nous amène à tenir pour légitime une valeur qui nous est de la sorte initialement révélée par notre émotion et progressivement intégrée comme allant de soi.

Par ailleurs, Fabrice Clément nous invite à revenir sur le concept de croyance, central dans la sociologie cognitive. D'abord il s'étonne du caractère peu précis de cette notion chez Boudon. Phénomène d'« adhésion à des idées douteuses, fragiles ou fausses » (Boudon, 1990 : 15), mais en même temps, élément fondateur de l'action, puisque les actions humaines reposent sur elles en général ; « il n'y a guère d'action sans croyances » (Boudon, 1990 : 403), « tout comportement met en jeu des croyances » (Boudon, 2003 : 43) ou « il n'y a guère d'action qui ne repose sur une représentation du monde, que celle-ci soit vraie ou fausse, triviale ou non » (Boudon, 2005 : 579). Plus récemment, Boudon précise ce qu'il entend par croyance : « comme on l'a compris, je prends ici le mot *croyance* comme le substantif couvrant l'ensemble des énoncés incluant le verbe *croire*. Dans ce vocabulaire “je crois que 2 et 2 font 4”, [...] “il croit à l'efficacité des rituels de pluie”, [...] sont des exemples de croyances. Bien des discussions seraient sans aucun doute évitées si l'on se rappelait que *croyance* n'est qu'un substantif formé à partir de *croire* ou que *rationalité* un substantif reposant sur l'expression *avoir des raisons de*. Le verbe a sur le substantif l'avantage de ne pas induire ces visions substantialistes qui amènent à se demander ce qu'est *réellement* la rationalité ou ce qu'est *réellement* une croyance » (Boudon, 2003 : 43). Pourtant Raymond Boudon reconnaît qu'il peut y avoir différents types et différentes causes à ces croyances. « J'insiste de nouveau sur ce point : le modèle de Simmel [...] insiste sur les causes *cognitives* des croyances aux idées fragiles ou fausses. Il n'implique en aucune façon qu'il faille négliger les causes *affectives* de ces croyances. Il faut reconnaître au contraire que, même

lorsque les croyances sont légitimées par des arguments parfaitement valides, elles peuvent être acceptées *aussi* sous l'influence de causes affectives » (Boudon, 1990 : 234). Cependant, la sociologie cognitive laisse dans l'ombre cet univers de croyances qui obéissent à des mobiles d'un ordre différent de celui de la raison. Bien que défendant la pertinence des « causes affectives », la sociologie cognitive ne s'attache qu'« aux bonnes raisons » que les acteurs sociaux ont de croire et d'agir subséquemment, elle place toujours les émotions à la remorque de la raison. Le plus souvent, l'émotion ne vient que renforcer, maintenir, ces croyances et ces raisons. Partant, la sociologie cognitive ne se prive-t-elle pas d'un champ explicatif en se restreignant à ne considérer que les croyances dont la genèse a été guidée par des procédures rationnelles ? C'est la thèse que défend pour sa part Charles-Henry Cuin, en se livrant à une analyse critique de la conception « cognitiviste » de la rationalité.

En premier lieu, Cuin critique le « caractère fortement "intellectualiste" de l'hypothèse selon laquelle les acteurs parviendraient à leurs convictions (et, à terme, à leurs décisions pratiques) à l'issue de processus cognitifs d'une grande complexité et mobilisant une énergie intellectuelle souvent considérable » (Cuin, 2005 : 562). En d'autres termes s'interroge Charles-Henry Cuin : est-il réaliste de considérer les individus d'une part comme étant doués de telles compétences argumentatives et d'autre part, et surtout, comme ayant nécessairement le goût, l'opportunité, voire le besoin, de les mettre en œuvre ? « Weber lui-même ne reconnaissait-il pas que la plupart des conduites individuelles (et, donc, collectives) semblaient bien devoir être mises au compte de la routine ou de l'affectivité ? » (Cuin, 2005 : 562). Sur ce point, remarque Cuin, beaucoup d'exemples choisis par Boudon ne sont pas sans susciter un sentiment d'ambivalence. Ce faisant fort de démontrer que l'on peut adhérer rationnellement à des *idées douteuses, fragiles ou fausses* (Boudon, 1990), sans avoir recours à des explications forcément *a priori* « inconscientes » du type aliénation culturelle, intériorisation aveugle ou encore cynisme foncier des acteurs et de leurs actions (Boudon, [1999] 2007), Raymond Boudon semble pour autant méconnaître ce que déjà Herbert A. Simon ([1945] 1983) remarquait et que rappelle en ces termes Charles-Henry Cuin : « dans de nombreux cas, on peut montrer que la difficulté ou même, plus simplement, la longueur des chaînes argumentatives des raisonnements nécessaires pour parvenir à un jugement exact pourraient, à elles seules, justifier ces errances cognitives » (Cuin, 2005 : 562). Bref, les capacités cognitives limitées de l'acteur, ne pourraient-elles pas être suffisantes pour justifier de s'intéresser à la dimension affective, parfois non-consciente, de l'action. En effet, l'intellectualisme ou l'hyperrationalisme boudonien, possède également cette autre dimension discutable, selon Charles-Henry Cuin, celui du « refus obstiné de Boudon de prendre en compte la dimension *non-consciente* de l'action – qu'il s'agisse d'action intellectuelle ou d'action physique » (Cuin, 2005 : 563). Pourtant ce refus semble être un refus plus de principe qu'un refus empirique, car « Boudon évoque le caractère intuitif ou encore implicite ou encore "semi-conscient" du raisonnement des acteurs » (Cuin, 2005 : 563). Qui plus est, ce refus, qui d'évidence fait écho à la volonté de Boudon d'éviter à tout prix les fameuses « boîtes noires », ne tient plus lorsque, suivant en ce sens Herbert A. Simon ([1983] 1990), l'on tient pour intuitif un phénomène avant tout de réminiscence, plus proche de la routinisation que d'une instance « transcendant les subjectivités » (Cuin, 2005 : 570). De la sorte, il semble donc possible, sans pour autant compromettre la rationalité de l'acteur et, en maintenant l'absence de boîtes noires, de montrer comment des raisons dont les acteurs n'ont pas nécessairement conscience peuvent se transformer en raisons subjectives, c'est-à-dire en intentions dès lors pleinement conscientes, et potentiellement en actions.

Après avoir introduit succinctement le rôle des phénomènes affectifs dans la formation, l'imposition, le maintien ou la révision des cadres, des paradigmes, des conjectures propres à

influer sur nos croyances, nos décisions et *in fine* nos comportements, aussi rationnels soient-ils, l'option « rationaliste » de Raymond Boudon apparaît de plus en plus paradoxale. Si l'on comprend bien, dans le cadre de l'individualisme méthodologique, la difficulté d'accorder aux émotions, aux sentiments et autres affects, le statut de phénomènes rationnels, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent se révéler dans certains cas une précieuse aide à la décision – autant qu'ils peuvent parfois se révéler désastreux. Dès lors, même s'il s'avère hasardeux de classer la diversité de ces phénomènes sans autre forme de procès dans le domaine de l'irrationalité, et bien que non-rationnels au sens de la raison consciente, il s'avère que bien souvent les émotions contribuent indirectement à la rationalité de l'acteur – entre autres, en focalisant son attention, en lui révélant ses valeurs, ses préférences, en lui permettant de les réviser si le besoin s'en fait sentir, bref en lui permettant tout simplement d'interagir avec son environnement. Cet aspect semble pourtant oublié de la sociologie cognitive, ou du moins tel que Raymond Boudon présente cette ambition paradigmatique. Pourtant, de l'avis de certains chercheurs, parmi lesquels Fabrice Clément (1999), André Lapidus (2000), Pierre Livet (2002a), Jean-Hugues Déchaux (2002, 2009) ou encore Jon Elster (2003, 2006), ce paradoxe pourrait être évité si l'on se gardait d'accorder aux processus rationnels un rôle aussi essentiel et central au sein du système cognitif et si l'on se décidait à redonner aux processus affectifs toute leur place dans les théories de l'action. De son côté, Raymond Boudon, en attribuant un rôle central aux raisons dans la formation des croyances, et en excluant par là-même un quelconque pouvoir explicatif aux émotions, se trouve contraint à soutenir un modèle de l'individu, que Fabrice Clément qualifie de strictement cartésien. « L'acteur prend ses dispositions en vue de réaliser ses fins en faisant transiter les informations dont il a besoin par un lieu central où elles sont traitées par des dispositifs rationnels. Autrement dit, la raison est pour ainsi dire "bonne à tout faire" ; c'est à elle qu'il revient de gérer, par la mise en œuvre de procédures logiques universelles plus ou moins bien maîtrisées, tous les problèmes qui se posent à l'individu plongé dans un univers au demeurant fort complexe » (Clément, 1999 : 11). Or, nous dit Fabrice Clément, cette conception qui présuppose l'existence d'un dispositif central mettant en œuvre des procédures spécifiques de traitement de l'information, est aujourd'hui fortement remise en cause.

Il n'est pourtant pas de doute permis, comme le souligne par exemple Jean-Hugues Déchaux (2002), quant au fait que l'évaluation de l'action gagne inexorablement en réalisme avec le modèle cognitif et individualiste méthodologique, tel que Raymond Boudon s'en fait par ailleurs l'un des principaux représentants, et que seule cette conception élargie de la « rationalité cognitive » semble en mesure de relever les défis de l'explication de l'action, lorsque la théorie du choix rationnel dans sa version classique et standard achoppe à la description de nombreux faits sociaux. Il semble ainsi que l'avenir de la théorie de l'action se joue dans un « difficile entre-deux : tenir bon le cap d'une sociologie compréhensive de l'action visant à reconstruire les raisons d'agir sans refouler tout ce qui, dans le même cours d'action, limite sa maîtrise rationnelle sans jamais la réduire à néant » (Déchaux, 2002 : 578). Les émotions, les affects, les sentiments et leur poids dans l'action rationnelle s'en trouvent de fait au cœur de cet enjeu, non sans risques d'ailleurs, comme le remarque Déchaux. Car la prise en compte de ces fonctions, de ces données, ces processus affectifs, de leurs liens étroits et indissociables d'avec la cognition, suppose en outre « de rompre avec les visions étroitement téléologiques de l'action, mais aussi avec les grands desseins anti-dualistes qui, sous prétexte de dépasser les antinomies, évacuent l'intentionnalité de l'agir » (Déchaux, 2002 : 578). Cette intentionnalité propre à l'agir demeure en outre un problème de fond de la théorie de l'action rationnelle, dans la mesure où celle-ci postule que l'individu pour être rationnel doit présenter une certaine cohérence dans ses choix et ses attitudes, or l'ambivalence et la contradiction ne sont pas rares en action. Dès lors, il faut bien accepter, partant de ces observations paradoxales, que les conduites présentent malgré leur

intentionnalité une relative forme d'indétermination, dans laquelle possiblement s'immisce le facteur affectif. Accepter une telle relativité, selon les circonstances dans lesquelles les individus sont engagés, ne revient pourtant pas à nier toute possibilité d'une action rationnelle, cela revient simplement à admettre qu'agir ne se réduit pas à la résolution d'un calcul, que la rationalité s'évalue d'abord dans un contexte donné, qu'elle se mesure à des degrés divers selon l'échelle temporelle à laquelle l'action est envisagée, et surtout, qu'elle dépend avant tout de l'évaluation subjective d'un acteur, aidé en cela par ses capacités non seulement cognitives mais aussi affectives. Capacités qui ne sont pas sans risquer à tout moment de l'égarer et de le plonger dans l'erreur. « Accepter l'hypothèse d'une relative indétermination des conduites selon les circonstances dans lesquelles les croyances sont engagées revient simplement à admettre qu'agir n'est pas résoudre un problème mathématique : d'un côté, il y a l'alternative binaire du vrai et du faux ; de l'autre, toute une gradation, qui va de l'action "coup de tête" à l'action planifiée selon le degré d'emprise des convictions et des évaluations sur les passions en jeu » (Déchaux, 2002 : 579). Cependant, le risque est grand, et Raymond Boudon l'a bien noté, en montrant toute la difficulté qu'il y avait à proposer une définition de la rationalité (Boudon, 1990 : 403-407), à diluer de la sorte la rationalité à tel point qu'au final elle ne signifie plus rien. Le risque est bien réel, souligne Jean-Hughes Déchaux, à étudier le rapport entre émotions et raison. Cependant, celui-ci est certainement aussi important que le risque d'une « vision exagérément analytique de l'action [et] insensible à son ambivalence » (Déchaux, 2002 : 579). À ce titre, il ne semble possible de rendre compte, de comprendre et d'expliquer, la diversité des agissements des acteurs sociaux qu'au prix de l'intégration des données affectives dans l'analyse de l'action.

Nous retiendrons donc, à défaut d'une affirmation tranchée quant au partage des rôles entre rationalité et émotion dans l'action, que le paradigme de l'individualisme méthodologique est au fondement de la compréhension des actions, d'acteurs sociaux individuels ou collectifs. Nous retiendrons que ce paradigme ne s'oppose en aucune façon à une explication sociale ou « structurelle » de l'action individuelle. Bien au contraire, il propose et dispose de cet avantage que de vouloir en expliquer les mécanismes en évitant tout recours à quelques boîtes noires. Nous retiendrons qu'expliquer ces actions suppose dans un premier temps d'en comprendre les fondements, que ceux-ci peuvent dès lors avoir pour origine aussi bien des bonnes raisons rationnelles, que des bonnes raisons a-rationnelles. Dans ce sens, il ne s'agit pas de diluer la rationalité dans l'émotion et réciproquement, de considérer toute émotion comme rationnelle, ou à l'inverse irrationnelle, il s'agit simplement avec toutes les difficultés que comporte la notion de rationalité de considérer, pour l'instant comme une hypothèse, que l'affectivité est bien une cause d'abord individuelle au sens personnel et intime que seul l'individu peut ressentir, elle n'en demeure pas moins possiblement partagée et partageable, et de la sorte dépendre d'une construction sociale. Enfin, pour autant qu'elle est une cause de l'action, non nécessairement irrationnelle, bien qu'*a priori* a-rationnelle, il n'est pas interdit d'envisager que cette cause puisse être une raison pour l'action.

4.2. Comprendre, interpréter et expliquer

Afin de poser plus explicitement encore le cadre épistémologique dans lequel s'inscrit la présente démarche de recherche, ainsi que d'entrevoir les conséquences méthodologiques qu'un tel cadre implique, il nous semble important de revenir plus en détails sur ce qui fonde notre démarche, à savoir l'approche compréhensive, celle qui guide l'option cognitiviste, mais qui impose aussi, sous certaines conditions que nous venons d'éclairer, son dépassement. Par compréhension, il faut entendre plus précisément un type d'objectif ou un rapport à la

connaissance scientifique particulier – pouvant être ramené à la question du « pourquoi » – qui ne relèverait donc pas directement, ou du moins pas dans un premier temps, de l'explication – ou de la question du « comment ». La compréhension impliquerait, notamment pour les sciences humaines et sociales que le statut même du type de rationalité – généralement entendu au sens épistémologique comme méthode de la connaissance scientifique – qui s'y exerce soit d'un genre particulier, différent de celui qui a cours dans les sciences expérimentales. Aussi doit-on au sociologue et philosophe allemand Wilhelm Dilthey d'avoir le premier affirmé cette coupure radicale dans la méthodologie et l'épistémologie entre les sciences de la nature et les sciences sociales. Cette coupure serait avant tout due, selon Dilthey, au caractère de la réalité sociale, une réalité qui s'interprète elle-même, qui se maintient dans et par l'interprétation ; une réalité foncièrement herméneutique. Conception que l'on retrouve d'ailleurs au fondement de l'explication sociale selon la « théorie de la structuration » que propose le sociologue Anthony Giddens ([1984] 2005). En raison de sa consistance propre, le fait qu'elle soit le fruit de la compréhension de l'homme par l'homme, la réalité sociale ne se livrerait que par et dans l'interprétation. Non seulement la réalité sociale est toujours l'objet d'une interprétation par les individus qui vivent dans cette réalité, mais surtout, celle-ci se constitue dans et par l'interprétation de soi, au sens où l'activité et les institutions sociales s'organisent et se stabilisent du fait même de l'interprétation qu'en ont les acteurs. Face à cette réalité humaine et sociale, Dilthey propose d'adopter un paradigme herméneutique, c'est-à-dire une démarche spécifique aux sciences de l'homme, et qui dans ce sens différerait du positivisme ou du rationalisme de la démarche de connaissance scientifique qui a cours dans les sciences de la nature. Il s'agit de la sorte, en reconnaissant l'importance du paradigme herméneutique, d'enjoindre à l'explication des phénomènes sociaux, leur compréhension par la démarche d'interprétation des manifestations concrètes de l'esprit humain. Max Weber retient également cette distinction épistémologique dans l'interprétation de l'activité sociale. Il fonde d'ailleurs son projet sociologique, celui de la « sociologie compréhensive » (Weber, [1913] 1965), sur cette distinction, vouant ainsi, à l'instar de Dilthey, un rôle central au caractère signifiant de l'activité sociale dans l'activité de compréhension. C'est donc cette question du sens qui est au centre de l'approche compréhensive. La sociologie compréhensive, qu'on peut dire aussi interprétative, cherche à répondre à une question : peut-on accéder au sens des activités sociales ? Cependant, contre Wilhelm Dilthey et sa célèbre formule : « nous expliquons la nature, nous comprenons la vie psychique », Max Weber n'exclut pas que la compréhension puisse déboucher sur une forme d'explication. Max Weber fixe en effet pour tâche à la sociologie de « comprendre par interprétation l'activité sociale, et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets » (Weber, [1921] 1995 : 28). Si du point de vue de Max Weber, et conformément à Wilhelm Dilthey, la compréhension et l'explication ont bien pour points de départ des pôles opposés, il n'en demeure pas moins, du point de vue du premier, et en réaction contre le second, que la tâche des sciences humaines et sociales, est de pourvoir à la (ré)conciliation de ces deux modes de pensée. Max Weber tire par ailleurs de ce lien spécifique aux sciences de l'homme, entre comprendre et expliquer, un ensemble de conclusions d'ordres méthodologiques, au premier rang desquelles l'importance de la posture de l'« empathie »⁴¹, définie comme cette faculté de

⁴¹ Bien que largement discutée, notamment pour l'importance que donnent à ce phénomène les sciences sociales, et en particulier Dilthey et Weber, qui en font le concept central de la compréhension et de l'explication en matière de réalités sociales, l'empathie demeure une notion complexe. La capacité à s'identifier, et à épouser la perspective subjective d'autrui, serait rendue possible par ce phénomène de résonance sensori-somatique entre soi et autrui. Il reposerait autant sur la résonance motrice et le partage des sensations de son « corps vécu » avec celui d'autrui, que sur la prise en compte de la perspective subjective de l'autre. En outre, il faut noter que si l'origine biologique de l'empathie reste encore discutée, il n'est cependant guère de doute quant à l'importance du phénomène comme processus primordial pour la communication. En particulier, le philosophe phénoménologue Edmund Husserl, faisait de cette capacité empathique, le phénomène sur la base duquel l'intersubjectivité est possible, permettant ainsi d'établir un « monde commun » (Husserl, [1929] 1966).

l'homme de s'identifier à quelqu'un, de ressentir par procuration, par projection, ce que l'autre ressent. Cette posture est alors essentiellement due au fait que l'analyse du social, l'analyse des activités, des croyances, des intentions, des actions, des comportements d'un individu, et de l'ensemble complexe composé de l'interaction de ces mêmes individus, bref de la société, renvoie selon Weber avant tout à un problème de « compréhension du sens visé subjectivement par les individus » (Weber, [1921] 1995 : 28). Toutefois le travail d'analyse ne se limite pas à celui d'une science à visée purement idiographique, qui n'aurait affaire qu'à des phénomènes singuliers qu'elle se bornerait seulement à décrire. Et bien qu'il serait tout aussi exagéré de prétendre que les sciences sociales soient essentiellement des sciences nomothétiques, visant par là à mettre en évidence un ensemble de lois générales, la perspective compréhensive de type wébérienne s'accorde néanmoins sur le fait que la compréhension n'est qu'un instrument, une méthode, dont le but final demeure l'interprétation et l'explication.

Si l'on reprend la distinction classique entre compréhension et explication, cette dernière serait uniquement le propre des démarches expérimentales, par lesquelles les approches positiviste et rationaliste, au sens scientifique, s'exprimeraient à plein. Expliquer dans ces cas revenant « à montrer l'existence de liaisons constantes entre certains faits, et en déduire que les phénomènes étudiés en dérivent » (Granger, [1955] 1989 : 81). En ce qui concerne les actes humains, et *a fortiori* leur étude scientifique, l'explication est autrement plus complexe, comme nous allons le voir, et nécessite le recours à un autre concept, celui de compréhension. Nécessitant lui-même, comme l'a d'abord souligné Max Weber ([1921] 1995), et par la suite Paul Ricœur dans sa méthode herméneutique (1986), une étape intermédiaire supplémentaire sous la forme du travail d'interprétation. Mais avant toute chose, il faut bien voir que dans ce duo aux abords inconciliables de l'explication et de la compréhension, ce qui se joue, conformément à ce que nous avons mis en exergue plus haut concernant l'explication scientifique, ce sont deux attitudes *a priori* irréductibles face à la connaissance. Avec d'une part la connaissance des objets, rôle dévolu aux sciences de la nature et à l'explication des phénomènes matériels, et d'autre part, la connaissance des sujets, rôle dévolu aux sciences de l'homme et à la compréhension des phénomènes psychiques. Dès lors, les deux termes « explication » et « compréhension », comme le note Ricœur à la suite de Wilhelm Dilthey, « désignent deux sphères de réalités qu'ils ont pour fonction de départager » (Ricœur, 1986 : 159). « Ces deux sphères sont celles des sciences de la nature et celles des sciences de l'esprit », et « la région de la nature est celle des objets offerts à l'observation scientifique et soumis depuis Galilée à l'entreprise de mathématisation et depuis John Stuart Mill aux canons de la logique inductive », tandis que « la région de l'esprit est celle des individualités psychiques dans lesquelles chaque psychisme est capable de se transporter » (Ricœur, 1986 : 159-160). Le processus de compréhension est de cet ordre selon Ricœur, « un transfert dans un psychisme étranger » (Ricœur, 1986 : 160). Plutôt que de « transfert », Max Weber parlait quant à lui plus volontiers d'« empathie », et par là il entendait la capacité de « reproduire soi-même une activité d'autrui analogue » (Weber, [1921] 1995 : 29). Mais dans les deux cas le processus est le même, « prendre avec » ou « comprendre » le sens visé par l'acteur d'une action, son « activité significative » pour reprendre la terminologie wébérienne. Car, avant Paul Ricœur, Wilhelm Dilthey et Max Weber se heurtaient au même problème, celui de la construction d'une science sociologique : « une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets » (Weber, [1921] 1995 : 28). Si l'on comprend bien comment la science est à même d'expliquer un certain nombre de phénomènes matériels, le problème qui se pose en ce qui concerne la compréhension des phénomènes psychiques, c'est de savoir s'il est possible d'en rendre compte objectivement, s'il existe tout simplement – au-delà de ce qui nous donne accès au sens visé d'une action, sa compréhension – une science de l'esprit. Pour Weber, aussi bien que pour

Dilthey, la réponse bien que ne faisant pas de doute, n'en demeure pas moins nécessiter cette différenciation entre explication et compréhension, ainsi que son raffinement à travers l'interprétation.

Que ces actions se rapportent par ailleurs à des moments aussi variés que ceux qui composent notre vie sociale ; que nos pratiques quotidiennes, notamment spatiales, ou encore que nos pratiques professionnelles, lorsqu'il s'agit de concevoir et de projeter la réalisation d'un aménagement dans l'espace, ou à tout autre type de situation sociale qui par définition implique l'intervention d'un acteur humain, l'objectif de la connaissance scientifique de ces actions porte sur la solution à apporter à la question du « pourquoi » ; et de manière irrémédiablement liée à la réponse qu'appelle cette question, le « parce que », autrement dit l'interprétation que l'on peut en faire. Ceci s'explique notamment par le fait que les sciences humaines, à la différence des sciences de la nature, ne peuvent seulement se cantonner à la description des phénomènes, mais portent en elles la dépendance, voire la nécessité, d'une prescription d'ordre pratique, et non plus seulement l'acte de connaissance théorique. Ainsi, la construction même des modèles théoriques de la science humaine, comme le souligne Gilles-Gaston Granger, « dépend d'un usage prévisionnel ou du choix d'un facteur d'intervention, d'une variable *stratégique*, selon le mot des économistes » (Granger, [1955] 1989 : 87). En d'autres termes, cette construction des modèles théoriques dépend de leur usage pratique. Le connaître et l'agir sont en réalité à tel point liés, que la connaissance strictement spéculative, fondée rationnellement – au sens le plus méthodique du terme – ne semble plus suffisante. Dès lors, il ne s'agit plus tant pour les sciences humaines et sociales d'expliquer, au sens de la rationalisation des sciences expérimentales, un comportement, par ailleurs fortement variable dans le temps, que de comprendre – au sens littéral du terme « prendre avec » et ainsi percevoir le sens – en interprétant « le sens visé d'un acte » (Weber, [1921] 1995 : 34) dans son actualité, c'est-à-dire dans le sens de ce qui est actuel ou en acte. La notion de « sens » peut ici se rapporter selon Weber, aussi bien au « (a) sens visé subjectivement en réalité, α) par un agent dans un cas historique donné, β) en moyenne ou approximativement par des agents dans une masse donnée de cas, [qu'à] (b) ce même sens visé subjectivement dans un *pur* type construit conceptuellement par l'agent ou les agents conçus comme des types » (Weber, [1921] 1995 : 28). La compréhension de ce « sens », dans les deux cas, qu'il s'agisse de l'individu lui-même en situation, ou d'un type épuré censé le représenter, le qualifier, pour une partie non exhaustive de ses activités, ne relève pas d'un savoir objectivement juste, note Weber, *a contrario* de la connaissance que revendiquent les sciences expérimentales. Ce n'est pas « un sens "vrai" élaboré métaphysiquement » (Weber, [1921] 1995 : 29). Pour comprendre ce « sens » wébérien, il faut donc remonter à la faculté d'éprouver les impressions d'un acteur, par empathie, c'est-à-dire par la possibilité de s'identifier à quelqu'un et de fait de pouvoir ressentir ce qu'il ressent. Dès lors ce qui est visé dans ce sens, et qui n'en pose pas moins un certain nombre de problèmes épistémologiques pour la raison scientifique, ce n'est pas seulement l'évidence propre aux contingences logiques « qui sont au plus haut degré rationnellement compréhensibles » (Weber, [1921] 1995 : 30), ce qui « est rationnellement évident dans la sphère de l'activité, [...], ce qui est compris [*das Verstandene*] de manière entièrement et clairement *intellectuelle* quant à ses relations significatives visées », mais aussi ce qui « est évident par empathie dans une activité de ce qui est revécu [*das Nacherlebte*] pleinement quant à ses *relations affectives* vécues » (Weber, [1921] 1995 : 29). Déjà, à travers cette dernière assertion, l'on voit se profiler ce qui fonde pour nous l'intérêt de la démarche compréhensive au sens wébérien, à savoir qu'elle n'exclut pas de comprendre, ni dès lors d'interpréter et d'expliquer l'activité sociale à travers sa dimension affective – en ce sens que, les relations affectives vécues peuvent constituer le moyen d'accéder au sens subjectivement visé par l'individu.

Selon Weber, si nous sommes à même de comprendre « de façon absolument univoque ce que veut dire significativement l'acte de celui qui, par la pensée ou au cours d'une démonstration, utilisa la proposition $2 \times 2 = 4$ ou bien le théorème de Pythagore, ou encore qui effectue "correctement" – d'après nos habitudes de penser – un raisonnement logique » (Weber, [1921] 1995 : 30), c'est bien parce que nous disposons et que nous partageons – non sans certaines limites – le même langage et les mêmes règles de logique déductive. À plus forte raison encore, parce que nous possédons et partageons ces règles, nous sommes de même en mesure de comprendre « quand, au cours de son activité, [l'individu] tire à partir de "faits d'expérience" qui nous semblent "connus" et de fins données les conséquences qui, eu égard à la nature des moyens employés, en résultent de façon univoque (d'après notre expérience) » (Weber, [1921] 1995 : 30). Ainsi, souligne Weber « toute interprétation d'une activité en finalité [*Zweckhandeln*], qui est orientée rationnellement en ce sens, possède – en ce qui concerne la compréhension des *moyens* employés – le plus haut degré d'évidence » (Weber, [1921] 1995 : 30). Cependant, il faut bien reconnaître – et c'est ce que note Weber en proposant pour les sciences humaines l'ambition explicative, et non pas simplement compréhensive, qu'il est des cas où l'activité humaine, ses motifs, en particulier lorsque ceux-ci sont d'ordres émotionnels remarque Max Weber, sont difficilement compréhensibles. Nous pouvons néanmoins, et même nous devons, tendre à une forme de leur compréhension, par empathie notamment, pour les rationaliser en quelque sorte ; même si nous savons pertinemment qu'ils ne peuvent l'être puisqu'ils s'inscrivent de fait, à l'état momentané de nos connaissances, dans une certaine forme d'irrationalité. C'est ainsi, souligne Weber, que « nous comprenons également, non avec la même évidence, mais avec une évidence suffisante pour notre besoin d'explication, ces sortes d'"erreurs" (y compris la "confusion des problèmes") que nous sommes nous-mêmes portés à commettre, ou les erreurs dont la genèse peut venir par empathie à notre conscience claire » (Weber, [1921] 1995 : 30). Et même lorsque nous ne sommes pas capables de les comprendre, ajoute Weber, nous devons quand même les « interpréter *intellectuellement* » voire « si cette interprétation est elle aussi défailante, les accepter tout simplement comme des données et chercher ensuite à rendre compréhensible, sur la base des indications qu'on aura autant que possible interprétées intellectuellement ou essayé autant que possible de revivre approximativement par empathie, le déroulement de l'activité qu'elles ont motivé » (Weber, [1921] 1995 : 30). L'exigence compréhensive posée par Max Weber n'en est pas moins déroutante pour la raison scientifique. Ainsi pour Granger, « si légitime et inévitable que cette attitude paraisse et soit en effet, il y a là, pourtant, un sérieux obstacle à la raison des sciences. Car, d'une part, la compréhension arrête souvent la recherche devant des faits complexes auxquels il faudrait continuer d'appliquer l'analyse » (Granger, [1955] 1989 : 83), ou encore, si elle la prolonge c'est dans le cadre de « pseudo-sciences », qualifiées ainsi car difficilement réfutables empiriquement et par là-même difficilement démontrables ou acceptables au regard du rationalisme critique. Et parce que, d'autre part, « l'explication rationnelle du fait social ne renvoie pas nécessairement à des axiomes de la conscience individuelle » (Granger, [1955] 1989 : 83). Loin de contredire Max Weber, Gilles-Gaston Granger souligne au contraire un point particulier relatif aux sciences humaines et sociales, en l'occurrence le fait qu'elles ne répondent pas de manière stricte au critère rationaliste, au sens scientifique, mais également au sens instrumental, que nous lui donnons majoritairement aujourd'hui. Dans ce sens, Granger conclut ainsi, quant à la raison expérimentale dans les sciences humaines : « le rationalisme qui convient aux sciences de l'homme exige un élargissement du champ de la pensée rigoureuse, l'invention d'un nouvel arsenal de formes » (Granger, [1955] 1989 : 87). Aussi il faut bien voir, à l'instar de ce que Max Weber notait déjà, que « c'est uniquement pour [des] raisons de convenance méthodologique que la méthode sociologique "compréhensive" est "rationaliste". Il ne faut donc évidemment pas entendre ce procédé comme un préjugé rationaliste qu'impliquerait la

sociologie, mais seulement comme un moyen méthodologique, et, par conséquent il ne faudrait pas l'interpréter inexactement au sens d'une croyance en la prédominance effective du rationnel dans la vie humaine » (Weber, [1921] 1995 : 32). La réalité n'est pas rationnelle, mais nous pouvons néanmoins tenter de la rationaliser, semble dire ainsi Max Weber. Il s'agit là, sous une certaine forme extrêmement réductrice, d'une manière de synthétiser la démarche compréhensive prônée par Max Weber. Aussi, le paradigme compréhensif nous semble particulièrement s'accorder à la démarche qui est la nôtre, sans que pour autant « le désir de *tout comprendre* dévoie la connaissance dans la direction du mythe et de la magie » (Granger, 1989 : 83). Comment pourrait-il en être autrement en ce qui concerne les émotions, les affects, les sentiments : domaines *a priori* exclus de la rationalité, si ce n'est d'expliquer leur poids dans l'action par la compréhension de manifestations tels que la peur, l'amour, la haine, le désir, la fierté, en termes de motifs qui poussent l'individu à agir, et ce bien que les liens de causalité qui les unissent en réalité à l'action soient inexorablement plus ambivalents. C'est là sans doute le paradoxe des émotions, qui fait qu'elles résistent tant à l'analyse rationnelle, mais qu'elles ne sauraient pour autant se passer d'une démarche compréhensive posant par là-même la nécessité de s'en remettre, au moins dans un premier temps, à l'hypothèse de leur rationalité. En effet, la notion de rationalité s'impose comme la contrepartie nécessaire à la capacité pour le chercheur d'exercer ses facultés de compréhension et par là de reconstruire les motivations de ces individus qui produisent la situation ainsi que le phénomène étudié.

De cette posture nécessaire, il découle néanmoins une spécificité quant aux liens possibles entre la compréhension de l'activité sociale, son interprétation, et enfin son explication. Ici, la démarche modélisatrice qui nous est proposée par Max Weber dans *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* ([1904] 1964) – employée précisément pour analyser les rapports complexes entre ces deux formes – semble particulièrement intéressante, en tant qu'elle autorise justement, sous certaines conditions, le passage toujours délicat dans les sciences humaines, de la compréhension à l'explication des phénomènes sociaux. Cette méthode que nous ferons nôtre, à la suite des paradigmes individualiste, cognitiviste et rationaliste, et qu'ainsi nous appliquerons à la compréhension et à l'explication des phénomènes affectifs, est celle qui enjoint la nécessité de décrire ce que Max Weber qualifie sous le terme d'« affinités électives » (Weber, [1904] 1964 : 104), entendant par là un ensemble d'éléments convergents susceptibles d'expliquer la relation non purement causaliste, mais beaucoup plus riche que cela, entre deux formes de la réalité sociale. Ainsi nous dit Weber, « en face de l'énorme enchevêtrement d'influences réciproques entre bases matérielles, formes d'organisation sociales et politiques, teneur spirituelle des époques [...], force nous est de commencer par rechercher si certaines "affinités électives" sont perceptibles entre les formes de la croyance religieuse et l'éthique professionnelle » (Weber, [1904] 1964 : 103-104). Dès lors, suivant le programme wébérien, et plus précisément le paradigme compréhensif qui en est la clef de voute, il s'agit grâce à la mise en œuvre de la démarche modélisatrice « idéale-typique » – celle censée permettre justement la description des modalités et des orientations de ces affinités électives – de dépasser l'approche traditionnelle en termes de causalité, et ainsi de parvenir à une explication du social contournant les débats quant à la primauté du matériel ou à la primauté du psychique. Pour Max Weber, l'affinité élective n'est pas une relation causale entre des phénomènes, mais souligne au contraire la spécificité de la démarche scientifique dans le domaine des sciences humaines, celle qui implique que l'on considère pour l'explication liant entre eux des phénomènes, non pas des rapports de stricte détermination, mais bien plutôt de possible contingence, ou autrement dit, de corrélation. Tout d'abord, il n'est pas de doute pour Weber quant à la complexité irréductible du social, cet enchevêtrement d'influences réciproques. Dès lors, le sociologue ne saurait concevoir dans le champ de l'explication scientifique de ces activités sociales, des relations univoques

entre les phénomènes. Si dans tel ou tel passage de *l'Éthique Protestante*, nous dit Michael Löwy, « Weber semble plutôt privilégier le rôle efficace des causes économiques, tantôt celui des motivations religieuses, l'orientation méthodologique principale du livre n'affirme ni la priorité du facteur économique ("matériel") ni celle du religieux ("spirituel") mais plutôt la congruence et leur attraction réciproque. Le concept d'affinité élective permet donc à Weber d'éviter les explications strictement "matérialistes" ou "spiritualistes", qui ne lui semblent pas aptes à rendre compte de la complexité historique des rapports entre les comportements religieux et économiques » (Löwy, 2004 : 99). Le concept d'affinité élective apparaît donc inséparable de la démarche compréhensive wébérienne qui reconnaît en son fondement la pluralité des rationalités des individus, et ainsi refuse toute explication mono-causale et tout déterminisme unilatéral. À la suite de quoi, il n'est qu'une seule voie possible selon Weber pour parvenir à l'explication du social, et celle-ci présente l'exigence particulière de devoir s'en remettre au mieux, en tout état de cause, à une explication d'ordre idéal-typique. Comme le souligne Gérard Raulet, « pour tout à la fois rendre compte de "l'inépuisable multiplicité" et dépasser les "vagues généralités" une méthodologie est nécessaire, qui prend naissance dans *L'Éthique protestante* et s'y cristallise dans le concept d'idéaltype » (Raulet, 2004 : 85). À travers la formulation d'idéaux-types, Max Weber entend ainsi débusquer des conséquences, et non des relations de causes à effets. De la sorte, dans le meilleur des cas, le sociologue propose d'établir entre les phénomènes des explications de l'ordre d'une idée type ; laquelle tout à la fois tirerait sa validité scientifique, de même qu'elle en soulignerait ses insuffisances, du fait qu'elle ne serait pas censée établir une fois pour toute, le sens, la direction, l'orientation, entre des phénomènes qui possiblement entreraient en relation et généreraient ainsi un certain nombre de conséquences. Aussi, il faut entendre par cette méthodologie spécifique aux sciences sociales, en même temps que son principal horizon explicatif, la possibilité d'illustrer ce faisant le fonctionnement des activités sociales. En ce sens, « la rencontre entre "l'éthique protestante" et "l'esprit du capitalisme" reste un phénomène à la fois exemplaire et singulier – "idéal-typique" – dans le meilleur des cas ; par quoi il faut entendre : [...] une nouvelle approche méthodologique dont le propre est de n'être transposable qu'en tant qu'exigence du respect de la singularité de l'"affinité élective" qu'elle débusque » (Raulet, 2004 : 87). La démarche compréhensive implique donc bien la notion de modélisation, que nous appliquerons dès lors à la compréhension de l'activité sociale. Ainsi, lorsque nous chercherons dans les pages qui suivent à comprendre et à expliquer un phénomène du type de ceux qui guident l'action d'aménager l'espace, ou plus simplement, ceux qui guident l'action spatiale des acteurs, lorsque nous tâcherons de débusquer les explications ou les conséquences affectives de ces actions, nous chercherons d'abord à en construire une représentation simplifiée, sous la forme d'un modèle idéal-typique. Parce qu'il ne nous sera objectivement impossible de prendre en compte toutes les actions et toutes les motivations qui contribuent à l'émergence du phénomène affectif et ainsi pourvoient à la faculté de structuration de l'action par l'acteur, nous serons amenés à ne retenir que certaines catégories de phénomènes, certains mécanismes, auxquels l'on attribuera dès lors des logiques nécessairement simplifiées. Nous ne prendrons pas en compte l'ensemble des caractéristiques du système qui fonde l'affectivité, mais nous nous limiterons aux phénomènes qui nous paraissent suffire à l'explication, participant ainsi de cette démarche explicative par la construction d'idéaux-types. Aussi, ces idéaux-types d'un certain genre, puisque comme nous serons amenés à le voir ils s'identifieront pour la plupart à des « mécanismes émotionnels » (Elster, 2003), ne pourront être tenus pour nécessairement toujours vrais, ni faux d'ailleurs, tout au plus, nous nous attacherons par la (re)construction de ces idées types à montrer leur utilité pour la compréhension et potentiellement l'explication des phénomènes d'ordre affectifs et leur poids dans l'orientation de l'action.

4.3. Les mécanismes émotionnels

Aussi, puisque l'on souhaite comprendre – au sens que Max Weber donne à ce terme – la dimension affective du rapport à l'espace dans le cadre des pratiques quotidiennes, mais également – et de manière étroitement liée – lorsque celui-ci est engagé dans la construction, la production collective ou partagée, de ces mêmes espaces, il nous faudra évidemment porter notre regard sur cet individu, cet atome qui compose la matière sociale. Notre intérêt particulier pour les émotions, ne fera que répondre, d'une certaine manière, à cette ambition de compréhension des interactions systémiques entre des atomes qui agissent en fonction de motifs, de causes, d'intérêts, d'émotions, de particules élémentaires pourrait-on dire, mais de manière non moins liée et dans une interaction permanente avec les autres atomes qui composent le social. Il est en effet possible de se pencher sur les actions, collectives, individuelles, de l'aménagement, du rapport que construit tout un chacun à l'espace qui l'environne, et de comprendre par interprétation le sens subjectif, que chaque agent donne à son activité spatiale, qu'il donne des activités de planification, de projection, ou tout simplement des comportements spatiaux, de chacun. Dès lors, nous poserons l'hypothèse que les émotions constituent des raisons d'agir susceptibles d'entrer dans la compréhension du sens subjectif visé par l'acteur, et donc de son action.

En outre, le positionnement paradigmatique de l'individualisme au sens méthodologique ainsi que la nature complexe des relations entre cognitions et émotions, nous conduira à l'instar de Jon Elster à privilégier un certain type d'explication, à savoir l'explication en termes de mécanismes. Il n'est qu'à penser à la nature plurivoque des relations de causalité entre la sphère émotionnelle et la sphère cognitive, entre les émotions et les croyances, les sentiments et les décisions, les affects et les perceptions, pour comprendre les raisons qui poussent Jon Elster à défendre une telle option épistémologique. En effet, comme le souligne Elster (1998) les émotions sont à la fois déclenchées par les croyances et les perceptions ; les premières disposant d'antécédents cognitifs, tandis que les secondes n'en disposent pas. De plus, les croyances portant par définition sur l'environnement de l'agent, la représentation qu'il se fait de lui-même et la représentation qu'il a des autres, en particulier leurs intentions, leurs motivations, mais aussi leurs émotions, ces croyances donc véhiculent les préférences et les désirs de ces agents. Qui plus est, les émotions déclenchées par ces croyances peuvent elles-mêmes, à leur tour, rétroagir sur les croyances en les modifiant, et ainsi agir plus ou moins directement sur les comportements des individus ; ce qu'Elster, et d'autres avant lui, ont identifié comme la tendance à l'action de l'émotion. Face à la difficulté d'établir des lois précises, d'affirmer des liens de causalité linéaires, univoques et définitifs concernant l'émotion et son rapport à la cognition, et *in fine* à l'action, Jon Elster défend l'idée qu'en l'absence de possibilités de généralisation, il convient d'adopter un compromis épistémologique entre l'étude purement descriptive des phénomènes sociaux et la formalisation de lois concernant l'apparition et l'explication de ces phénomènes. En l'occurrence, ce parti pris va à l'encontre des formalisations économiques de la théorie du choix rationnel, et le succès que leur axiomatisation leur assurait. À défaut de lois, Jon Elster souhaite donc, en s'inspirant explicitement des démarches épistémologiques de la psychologie expérimentale et de la psychologie individuelle, expliquer les phénomènes sociaux par l'étude des mécanismes qui leurs sont sous-jacents ; renvoyant ainsi à l'idée de mécanisme, méthode d'analyse intermédiaire entre les lois et les descriptions. Ces mécanismes sont alors définis comme des « *structures causales aisément reconnaissables qui interviennent fréquemment, et qui sont déclenchées sous des conditions en général inconnues ou avec des conséquences indéterminées* » (Elster, 2003 : 25). Leur portée, contrairement aux lois, n'est pas prédictive. Dans ce sens, les mécanismes portent plus simplement sur le constat et la

mise au jour d'un certain nombre de régularités de connexions entre des phénomènes. Les mécanismes peuvent intervenir dans des circonstances différentes, et bien que disposant de causes différentes, ils peuvent très bien produire les mêmes effets, ou inversement, ils peuvent aussi à partir de causes similaires produire des effets forts différents. Bien que n'ayant pas la prétention de prédire les comportements des individus, ces mécanismes peuvent néanmoins fournir des explications tout à fait pertinentes à des phénomènes psychologiques et sociaux complexes ; tel qu'il en est de mécanismes largement documentés à l'instar de la dissonance cognitive, des prophéties auto-réalisatrices, des biais cognitifs, ou encore plus précisément en lien avec les émotions, l'ancrage, l'attachement, le sentiment d'appartenance, etc. Comme l'écrit Jon Elster, « [les mécanismes] nous permettent d'expliquer, mais non de prédire » (Elster, 2003 : 25). Ainsi ne reniant rien à la coupure épistémologique entre compréhension et explication soulignée par Wilhelm Dilthey et, en quelque sorte, dépassée par Max Weber, Jon Elster déplace quant à lui encore un peu plus la notion de cause vers celle moins univoque de connexion. L'idée de régularité demeurant néanmoins essentielle, expliquer en sciences sociales revient selon Jon Elster, plus modestement qu'à établir des lois, davantage à repérer des connexions entre des éléments, connexions que l'on retrouve dans d'autres explications ou dans d'autres faits. L'idée de mécanisme ne se limite cependant pas non plus à la simple description de situations singulières, puisque la répétabilité est une des caractéristiques de cette notion. L'explication par les mécanismes ne prétend ni dégager des lois du social, ni se cantonner au travail purement descriptif. Dans la mesure où on peut rencontrer, au cours d'une explication, un mécanisme et son contraire, l'explication par les mécanismes ne peut être nomologique, elle ne peut avoir une portée universelle. Néanmoins, ce genre d'explication n'en est pas moins capable d'offrir une alternative à la perspective idiographique en reconnaissant tout simplement que « l'idée de mécanisme pourrait fournir une mesure pour un pouvoir explicatif » (Elster, 2003 : 26). Cette distinction épistémologique nous paraît d'autant plus intéressante, que Jon Elster, s'intéressant lui-même aux émotions, à leurs relations avec les normes, les valeurs, les croyances, les préférences, ou encore avec les comportements des individus, a pu en illustrer la portée.

À titre d'exemple, Jon Elster nous propose dans son ouvrage *Proverbes, maximes et émotions* (2003) une mise en scène particulièrement détaillée dans laquelle il illustre toute la portée explicative de l'approche par les mécanismes, en l'occurrence ceux se rapportant dans le cas choisi aux phénomènes affectifs. « Distinguons les mécanismes de type A et de type B. Définis brièvement, les mécanismes de type B apparaissent quand nous pouvons prédire le déclenchement de chaînes causales, qui affectent une variable indépendante dans deux directions opposées, laissant l'effet net indéterminé. Je les oppose aux *mécanismes de type A*, qui apparaissent quand l'indétermination concerne la question de savoir laquelle (s'il en est une) de plusieurs chaînes causales sera déclenchée. Un exemple de mécanisme de type A emprunté aux sciences naturelles peut venir des comportements déclenchés par la peur chez les animaux. Les stimuli environnementaux peuvent déclencher l'une des trois réactions de peur incompatibles entre elles : le combat, la fuite ou l'immobilité. Nous savons certaines choses sur les conditions qui déclenchent ces réactions. Ainsi, "en réponse à un choc douloureux, les animaux vont typiquement montrer une activité accrue, courir, sauter, crier, chuintier, ou attaquer une cible disponible (par exemple, un autre animal) dans leur voisinage ; mais, en réponse à un stimulus associé à un choc, l'animal va très probablement se figer, rester silencieux. Les mécanismes cérébraux qui assurent ces deux types de réactions sont tout à fait distincts". Mais bien que nous puissions identifier les conditions qui déclenchent une immobilité figée plutôt que soit l'attaque soit la fuite, nous ne connaissons pas celles qui déclenchent l'attaque plutôt que la fuite. "Plutôt que de penser dans les termes de deux systèmes de réaction à différentes classes de punition, cela a plus de sens d'imaginer un seul mécanisme d'attaque ou de fuite qui reçoit de

l'information sur toutes les punitions et donne alors comme sortie des commandes *soit* pour l'attaque *soit* pour la fuite, en fonction du contexte total de stimulation dans lequel est reçue la punition." Mais dire que la variable indépendante est "le contexte total de stimulation" est équivalent à dire que les deux réponses sont déclenchées sous des conditions inconnues en général » (Elster, 2003 : 27-28).

En outre, la définition et l'adhésion de Jon Elster à un tel modèle d'explication sociale, par les mécanismes, n'est pas non plus étrangère à ce qui intéresse au premier plan le sociologue, à savoir les émotions, et en particulier leurs causes : croyances et perceptions (Elster, 2003 : 12-16), ainsi que leurs effets, notamment leurs effets sur les croyances, sur le comportement de l'agent, mais aussi leurs effets sur les dispositions émotionnelles des autres agents, et enfin leur rôle dans le maintien des normes sociales (Elster, 2003 : 17-23). Partant du constat que le choix rationnel ne fournissait pas d'explication satisfaisante pour de nombreux phénomènes observables, Jon Elster a dès lors orienté son travail sur l'étude de ces mécanismes a-rationnels. Et entre autres, c'est par ce biais qu'Elster fut conduit à remettre sur le métier ce qu'est l'explication en sciences sociales, débouchant finalement sur cette idée : d'explication par les mécanismes. Dans ce sens, si l'on compare les conceptions de l'individualisme méthodologique propres aux deux chercheurs, Jon Elster et Raymond Boudon, s'intéressant tous les deux, mais chacun à leur manière, aux mécanismes capables d'expliquer les phénomènes sociaux, il faut bien constater que l'approche de Jon Elster, en ce qui concerne notamment le postulat de rationalité est beaucoup plus souple que celle de Raymond Boudon. Pour Elster, et conformément à Raymond Boudon, et encore avant eux à Max Weber, la cause de certaines actions est le sens que leur donne l'acteur. Mais contrairement à Raymond Boudon, qui voit dans cette explication causale l'expression pleine et entière de la raison, et justifie de la sorte le maintien coûte que coûte du postulat de rationalité dans le cadre de l'individualisme méthodologique, Jon Elster, quant à lui, n'en reste pas là, et propose de distinguer cause et raison, expliquant pour ce faire qu'un nombre non négligeable d'actions résultent d'un processus purement causal. Tandis que Boudon, comme nous l'avons vu précédemment, rejette ce type d'explication de l'action, qualifiant dès lors ces actions d'a-rationnelles, et donc par définition non explicables, Elster considère que la notion de mécanisme permet d'expliquer ce type de phénomènes – notamment affectifs. Cette dernière précision d'ordre épistémologique vient donc s'ajouter à ce que nous notions précédemment quant au caractère compréhensif de la démarche scientifique qui sera la nôtre dans ce travail. En lien étroit avec le paradigme de l'individualisme méthodologique, l'idée de mécanisme ainsi empruntée à Jon Elster, vient ainsi clore les arguments empathiques et herméneutiques, en ouvrant la voie permettant de dépasser d'un côté, la possible instabilité et/ou subjectivité de certaines interprétations, tout en se préservant d'un autre côté, d'une qualification absolutiste, responsable de nombreux échecs de prédiction. Cette perspective apparaît ainsi disposer de la faculté de ménager tout à la fois l'expérience singulière des individus, ce qui faisait dire à Max Weber que les phénomènes qui régissent les sciences sociales sont inépuisables, et de permettre le passage de l'*explanandum*, le phénomène à expliquer, à l'*explanans*, son explication par une règle qui, en l'occurrence, est un mécanisme dont les conditions de survenance, ainsi que les conséquences, peuvent varier. En outre, l'idée de mécanisme telle que défendue par Jon Elster est une invitation à plonger dans la psychologie, à explorer les mécanismes aussi bien d'ordres cognitifs qu'émotionnels – les deux étant le plus souvent étroitement liés – pour comprendre les actions, les décisions, les attitudes, les comportements des individus, et ainsi expliquer leur agrégation au travers des phénomènes sociaux.

À partir de cet exposé des conditions théoriques et épistémologiques dans lesquelles les phénomènes affectifs ont pu être envisagés et analysés dans le cadre des sciences sociales, nous retenons de ce premier chapitre que l'analyse du rôle des émotions dans l'action sur et dans l'espace nous engage à comprendre, interpréter et expliquer les raisons de l'action, que se donne l'individu. Cependant, ce positionnement fort à l'échelle de l'individu, s'il est nécessaire à l'analyse de notre objet de recherche, ne peut en aucun cas faire abstraction du contexte social dans lequel les émotions et les affects s'expriment. S'il est maintenant établi que dans les actions et comportements des individus, la dimension affective doit être envisagée pour comprendre et expliquer les phénomènes sociaux que nous observerons, il faut cependant préciser que cette analyse sera menée en prenant en considération dans l'explication, la dimension sociale et partagée de ces phénomènes, excluant par là même une approche uniquement centrée sur l'individu. C'est en ce sens que nous avons mis en évidence la dimension sociale des émotions, qui apparaît comme une caractéristique importante des phénomènes affectifs, nous permettant d'envisager l'émotion et son rôle dans l'action en adoptant en complément de l'analyse à l'échelle de l'individu une perspective transsubjective, considérant que l'affectivité peut aussi être partagée, et notamment dans l'interaction. C'est pourquoi les travaux sur les mécanismes émotionnels nous paraissent éclairer la posture que nous adopterons dans ce travail de recherche, à savoir la compréhension (à l'échelle de l'individu), l'interprétation (à l'échelle du chercheur) et l'explication (à l'échelle du groupe ou de la société) du rôle des émotions dans l'action, dès lors envisagées comme porteuses de mécanismes pouvant potentiellement (dans l'idée d'un figure idéale-typique) expliquer les invariances que l'on pourra constater d'un individu à l'autre, d'un contexte socio-spatial à l'autre. L'analyse de l'action spatiale et de ses dimensions affectives, si elle prend pour hypothèse la rationalité des acteurs, doit également explorer le contexte social dans lequel les émotions et les mécanismes affectifs émergent. En effet, alors que la rationalité et l'exploration des raisons des acteurs constituent une hypothèse que nous reprenons ici comme préalable à la recherche, il est également important de prendre en considération une autre hypothèse forte qui renvoie, pour sa part, à l'idée que le sens de l'action émerge dans un contexte et dans l'interaction entre les individus. Dès lors, l'explication des mécanismes émotionnels qui sont observables par l'analyse des raisons de l'action, ne se limitera pas à isoler l'individu, et devra ainsi prendre en compte également dans quelle mesure ces mécanismes affectifs sont aussi dépendant d'un contexte socio-spatial particulier dans lequel l'individu évolue. C'est dans la situation que la rationalité des acteurs doit être envisagée, et c'est dans l'expérience qu'ils ont de la situation que réside les modalités affectives de leur action. C'est avant tout parce qu'ils éprouvent dans l'interaction, et qu'ils éprouvent leur environnement, que leurs évaluations affectives participent de leurs actions, de leurs décisions, de leurs attitudes, de leurs comportements. Pour comprendre dans quelle mesure l'affectivité est dépendante des contextes dans lesquels elle est éprouvée, il nous faut maintenant explorer les travaux relatifs à la dimension affective du rapport de l'individu au monde, de son rapport aux situations sociales et à l'espace dans lequel il interagit et agit.

Chapitre 2. De l'expérience émotionnelle au rapport affectif à l'espace

Le constat n'est pas nouveau. Bien des figures emblématiques de la philosophie, de la géographie, ou encore de la sociologie, mais aussi de la psychologie, Gaston Bachelard ([1957] 2007), Pierre Kaufmann ([1969] 1987), Martin Heidegger ([1927] 1960), Éric Dardel ([1952] 1990), Yi-Fu Tuan ([1974] 1990), Armand Frémont ([1976] 1999), Pierre Sansot ([1973] 2004), Raymond Ledrut (1973), Kaj Noschis (1984), etc., ont décrit, suggéré, souligné cette manière particulière « affectée » qu'a l'homme d'éprouver l'espace. Dans ce présent chapitre nous tenterons d'esquisser un panorama, sans doute partiel mais nous l'espérons néanmoins représentatif, de ces travaux et de leurs orientations principales. En outre, nous pouvons déjà souligner plusieurs orientations épistémologiques et méthodologiques majeures dans cette volonté d'appréhender la relation qui se tisse entre l'homme et son espace, dans toutes les acceptions que recouvre ce terme. La démarche phénoménologique en est une, elle se trouve même être une posture privilégiée pour une grande part des auteurs ayant exploré ce lien affectif unissant l'homme et l'espace. Certains se sont tenus de manière stricte à cette posture qui veut qu'il n'y ait de savoir absolu que par la connaissance des phénomènes, approfondissant et entrevoyant ainsi la part et le rôle de la dimension affective dans la relation de tout à chacun au monde. D'autres ont souhaité élargir cette compréhension des phénomènes affectifs aux sphères notamment de la vie sociale, comme il en est par exemple des tenants de la sociologie urbaine et de certaines tentatives pour explorer plus précisément la structuration des sensibilités dans le cadre d'organisations spatiales et de périodes historiques particulières. D'autres encore, se sont concentrés sur les ressorts affectifs de la relation entre un sujet et une organisation spatiale donnée, insistant sur les dimensions tant matérielles qu'idéelles, et les mécanismes tant individuels que sociaux, qui fondent cette relation.

À ce stade nous pouvons déjà expliciter ce que nous tâcherons de faire apparaître plus clairement dans ce chapitre. La distinction entre d'une part, l'« expérience émotionnelle de l'espace », et d'autre part, le « rapport affectif à l'espace ». La première, l'expérience émotionnelle de l'espace, que nous aborderons dans un premier temps, désignera la part ou le pôle des processus affectifs, essentiellement subjectifs, caractéristiques du vécu spatial. Quant au rapport affectif à l'espace, seconde dimension de ce système en quelque sorte d'« affectivité spatiale », étroitement liée à la première, et que nous traiterons dans un second temps, il désignera le produit sur le versant non moins subjectif mais potentiellement objectivable de cette imbrication étroite des processus affectifs et cognitifs en rapport avec l'espace. Un produit ou un construit plus ou moins durable, et pouvant être qualifié, à un instant donné, comme le résultat de cette « expérience émotionnelle de l'espace » et de sa médiation cognitive, autrement dit, l'intervention des processus affectifs en lien étroit avec la sensation, la perception, la représentation et qui participent à la signification de l'espace. Le « rapport affectif à l'espace » étant dès lors l'état affecté relevant de l'« expérience émotionnelle de l'espace » avec les conséquences, notamment sur le plan de l'organisation socio-spatiale, que cela comporte, et que d'autres avant nous ont mis en lumière et ont décrit : les phénomènes d'ancrage socio-spatial, d'enracinement, d'appropriation, d'identification, de sentiment d'appartenance, d'attachement à l'espace, de proximité ou de distance affective, etc. Et puis, il nous faut également mentionner un second aspect qui transparaîtra dans ce chapitre. En l'occurrence, l'impossibilité, si ce n'est pour les besoins analytiques, de distinguer dans ce système d'affectivité spatialisée les différentes dimensions de l'expérience émotionnelle de l'espace, du « rapport affectif à l'espace », du « rapport affectif *dans* l'espace », tant nous le verrons, notamment à travers les modèles proxémiques d'Edward Hall et d'Abraham Moles, ou encore à travers les enquêtes sociologiques de Raymond Ledrut, et les développements analytiques de Pierre Kaufmann, les processus

affectifs interfèrent avec les multiples dimensions socio-spatiales. En effet tel que nous le verrons, parler de rapport affectif à l'espace, même lorsque dans ce cas l'espace est entendu comme pure matérialité, implique nécessairement d'envisager la dimension collective ou partagée, autrement dit construite, de l'émotion. Ainsi dans le cadre de cette expérience subjective et émotionnelle de l'espace, il faut souligner le rôle des « règles de sentiments » (Hochschild, 2003), intériorisées par l'individu immergé dans un environnement social. Ainsi de rapport affectif à l'espace géographique, au territoire et au lieu, à la région (Frémont, [1976] 1999), à la ville (Ledrut, 1973), ou encore au quartier (Noschis, 1984), l'on passe successivement et/ou simultanément à un rapport affectif à et dans un espace social. Lui-même régi par un certain nombre de normes, de règles, socialement structurées, qui déterminent pour chacun des espaces de nos vies, ce que les psychosociologues identifient comme la « désirabilité sociale » (Beauvois, 1995) et que pour notre part nous déclinons sous la forme d'une « désirabilité socio-spatiale ». L'individu, l'habitant, éprouve émotionnellement non seulement la confrontation avec les lieux, mais aussi avec les gens qui composent le territoire, et la manière dont l'ensemble produit certaines représentations et certaines émotions spatiales socialement partagées, n'est pas sans influence en retour sur l'expérience strictement individuelle. En outre, cette dualité du concept de dimension affective du rapport à l'espace prenant lui-même place dans un espace donné et socialement structuré, est inhérente à la dualité même du concept d'espace, au fait qu'il est à la fois une étendue et une dimension éminemment relative à l'individu qui toujours se trouve en son centre mais aussi s'inscrit dans un contexte, une situation socio-spatiale donnée.

1. Phénoménologie et humanisme : l'inévitable début⁴²

L'espace dépend avant tout de la sensibilité. « L'étendue telle qu'elle est perçue, se ramène donc à la configuration du sens externe ou au jeu de la perspective, de sorte que l'espace est un espace qui dépend de la sensibilité » (Martin, 2000 : 4). Prolongeant par là-même l'idée du philosophe qui est allé le plus loin dans cette direction, Kant, lorsque dans sa *Critique de la raison pure*, il lie sensibilité, affect et espace, dans une même communauté de destin : il n'y a d'espace que pour une intuition sensible, que pour une affectivité éprouvée par le sujet. « L'espace n'existe qu'au niveau du sensible. Il est constitutivement sensible. D'où la définition célèbre par laquelle Kant dira qu'il désigne une forme *a priori* de la sensibilité. [...] Dès lors il faut retrouver dans tout espace éprouvé une forme *a priori* subjective qui le rende possible, une condition qui sera offerte par le moi, le sujet capable de faire l'unité de la diversité spatiale au sein du temps, comme si le temps, l'ordre du temps s'imposait à l'espace » (Martin, 2000 : 5). Nous verrons dès lors que ce qui est au centre de ce rapport sensible à l'espace, médiatisé par ce qui nous affecte donc, c'est l'homme et sa faculté sensible d'éprouver, de ressentir, et qu'il faut bien employer le qualificatif « humaniste » pour désigner cette étude, cette orientation, à travers laquelle il s'agit de revenir à la multitude des facettes, des dimensions, qui composent cet espace pour entrevoir un peu plus clairement ce qui nous touche, nous émeut, nous ramène à nos propres souvenirs, à notre histoire la plus intime.

Le monde n'est que l'extension de notre conscience. En énonçant ce principe fondamental de la phénoménologie, le philosophe Edmund Husserl, reprend et réaffirme l'importance du constat largement admis depuis la philosophie des Lumières : notre rapport au réel, notamment dans sa dimension spatiale, est nécessairement subordonné à l'ensemble des manifestations apparentes,

⁴² Ce titre en référence au titre de la partie, « Phénoménologie et humanisme : l'inévitable détour » (Di Méo, 1996 : 41-42), que consacre le géographe Guy Di Méo, dans *Les territoires du quotidien* (1996), à l'approche phénoménologique, « [soucieuse] de comprendre la nature profonde de notre relation aux choses (sinon à l'espace) » (Di Méo, 1996 : 41).

ce que les phénoménologues appellent et étudient comme étant des « phénomènes », et à l'ensemble des instruments qui nous permettent de l'appréhender et d'agir sur lui. À ce titre, il ne saurait y avoir de coupure nette entre le monde spatial, sa description, sa compréhension, ses différentes conceptualisations, et les sciences humaines, la compréhension de l'homme et des systèmes humains, leur conceptualisation, par la philosophie, la psychologie, la sociologie ou l'anthropologie. Cet impératif transdisciplinaire, érigé en principe scientifique de l'aménagement et de l'urbanisme, se trouve à plus forte raison encore justifié lorsqu'il s'agit de faire avec l'espace pour faire l'espace des lieux de vie humains, autrement dit lorsqu'il s'agit de comprendre comment les hommes agissent dans l'espace pour agir sur l'espace. Car au fond, si l'on suit le principe de la démarche phénoménologique qui veut que l'on parte du subjectif, comme fondement de notre entreprise cognitive, en appliquant sa portée à la théorie de l'aménagement, ne retrouve-t-on pas une composante des définitions contemporaines de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, la pratique qui vise l'aménagement non pas d'un espace absolu, d'un espace en-soi, qui ne saurait d'ailleurs exister, mais bien l'aménagement de l'espace des sociétés, prenant en compte les perceptions, les affections, les représentations, l'image pour employer un terme du sens commun, ou la conscience si l'on veut employer le vocabulaire phénoménologique, que les individus ont ou se font de l'espace. D'où l'importance pour la géographie et l'aménagement, de concepts majeurs, importés de la phénoménologie et/ou de la psychologie, tels ceux de conscience, d'intentionnalité, d'expérience, de perception, de représentation, d'action ou encore de vécu. Ces notions et concepts n'ont en effet eu de cesse d'alimenter la réflexion des sciences spatiales, de la géographie à l'aménagement-urbanisme, en passant par la psychologie environnementale ; produisant la plupart du temps, dans chacun de ces champs disciplinaires, la formation de courants à part entière, dont l'exemple le plus abouti est sans nul doute le développement qu'a connu, dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, la géographie dite « humaniste ». Dès lors, ces sciences de l'espace, à l'image des courants de pensées, notamment philosophiques, dominant cette même période, et d'où ils tirent leur nom, placent avant tout au centre de leur analyse et de leur préoccupation l'homme, son existence, son irréductible subjectivité – cette dernière n'étant plus envisagée comme le principal obstacle à la connaissance scientifique mais son fondement même.

Cependant, il serait trompeur, car insuffisant et donc imparfait, de ne faire état que de la seule démarche phénoménologique comme possible matrice cognitive pour accéder à la connaissance de la relation qui se forme entre l'individu et l'espace. Il conviendra en effet, compte tenu du lien étroit, que n'a d'ailleurs cessé de défendre le fondateur de la phénoménologie transcendantale, le philosophe Edmund Husserl, entre la visée de sa démarche phénoménologique et la science psychologique, de comprendre l'articulation possible entre ces deux approches, qui, loin pourtant de s'exclure, n'en suivent pas moins des voies différentes dans l'exploration des phénomènes ou des faits affectifs. Il n'est bien sûr pas question ici de dresser un tableau de la phénoménologie dans toute son envergure et sa complexité. Qui plus est, en tant qu'aménageur-urbaniste, notre position particulière face à la matière phénoménologique, nous condamne presque par essence au « réductionnisme primaire » (Hoyaux, 2000 : 227). L'utilisation que nous ferons des conceptions phénoménologiques devra néanmoins répondre à l'objectif qui est le nôtre – il est vrai éloigné des préoccupations d'exhaustivité – de contribuer à l'avancement de notre projet. C'est pourquoi, le tableau que nous dresserons à gros traits de la philosophie phénoménologique n'aura pour seule intention que de revenir sur quelques fondamentaux d'une méthode, qui, à sa manière nous éclairera de par les concepts qu'elle a su développer, expérience, vécu, conscience, intentionnalité, etc., sur la nature des phénomènes, notamment affectifs, qui lient l'homme à l'espace.

1.1. L'approche phénoménologique

La définition assez générale que donne Husserl de la phénoménologie dans ses *Idées directrices pour une phénoménologie* ([1913] 1950), suffit à entrapercevoir le sens et l'étendue de ce projet. « La phénoménologie se veut science descriptive des figures essentielles de la conscience en général, à savoir des formes variées de la perception, du souvenir, de l'imagination, de l'attente, du jugement, des modalités de la croyance, de l'affectivité, de la volonté, etc., considérés principalement sous l'angle noétique (l'acte de percevoir, l'acte de souvenir, l'acte de douter, etc.) et noématique (le perçu, le souvenu, le voulu, etc., en tant que vécu de conscience). Sa tâche est de placer sous nos yeux, à titre d'exemple, de purs évènements de conscience, de les amener à une clarté parfaite, de leur faire subir dans cette zone de clarté l'analyse et la saisie eidétiques, de suivre les relations évidentes d'essence à essence, de saisir dans des expressions conceptuelles fidèles ce qu'on voit à ce moment, seule l'intuition et d'une façon générale l'évidence devant prescrire leur sens à ces expressions » (Husserl, [1913] 1950 : 214). C'est donc en appliquant le principe de la réduction eidétique au fondement de la démarche phénoménologique, le retour aux choses elles-mêmes au-delà des discours et des opinions, qu'on peut espérer tracer « l'invariant qui demeure identique à travers les variations » (Husserl, [1913] 1950 : 214) et dégager ainsi une image plus vive et détaillée de ce qu'il en est du rapport de l'homme à l'espace, notamment dans son fondement affectif. La variation eidétique qui permet de dégager l'invariant sans lequel telle réalité ne serait pas ce qu'elle est, ne saurait donc se résumer à une forme de platonisme pour lequel les essences, se dégageant de la variation libre, se situeraient dans un univers transcendant, indépendant de la subjectivité concrète. En posant que l'homme seul est la mesure de toute chose, le projet phénoménologique s'affirme comme travail de description des choses selon l'expérience que l'on en a. En outre, parce que la signification idéale ne peut être saisie que comme corrélative d'un acte d'appréhension, lié à l'activité du sujet, la démarche phénoménologique en général, et la phénoménologie de l'espace en particulier, met en avant la nécessité d'une phénoménologie des vécus de pensée et de connaissance. La méthode phénoménologique ambitionne ainsi de répondre à la question : comment l'« en-soi » de l'objet peut-il être atteint dans un acte subjectif de connaissance ?

La méthode phénoménologique – car il s'agit bien d'une méthode ou pour être plus précis du « concept d'une méthode » – est résumée en ces termes par Martin Heidegger : la « phénoménologie est l'intitulé pour la méthode de l'ontologie⁴³, c'est-à-dire de la philosophie scientifique » (Heidegger, [1927] 1985 : 39-40). Elle consiste donc à partir des phénomènes de conscience, des faits en tant qu'expériences sensibles, vécues par l'être, pour comprendre ce qu'il est, à déterminer et à connaître l'« être de l'étant » (Heidegger, [1927] 1985). En cela, la phénoménologie s'oppose à l'affirmation doctrinaire d'un ensemble de notions prétendues fournir une interprétation vraie des faits, et se pose ainsi en pré-philosophie, ou en organon philosophique. Cela s'applique notamment à l'espace dont la seule conception serait celle de pure étendue matérielle indifférenciée. L'être, comme dans toute philosophie, se retrouve au centre de la démarche phénoménologique, et par contagion méthodologique, l'espace laisse place, pour sa compréhension géographique, au primat de l'humain. Le postulat

⁴³ L'ontologie est « une science qui étudie l'Être en tant qu'Être et ses attributs essentiels » (Aristote). L'étude de ce que les scolastiques appelaient la *transcendance*, et qu'ils définissaient de manière à peu près similaire : l'étude des déterminations communes à tous les êtres. D'abord synonyme d'une métaphysique générale (par opposition aux métaphysiques spécialisées : psychologie, cosmologie, théologie), Kant a ensuite voulu en modifier le sens pour lui attribuer la fonction de déterminer le système de tous les concepts de l'entendement ; cependant cet usage n'a pas été retenu, tant l'ontologie continue au contraire de désigner la métaphysique substantialiste, telle qu'elle se propose, depuis la démarche phénoménologique d'abord husserlienne puis heideggerienne, « pour objet de saisir, sous les apparences, les choses en soi, par opposition à la métaphysique au sens critique, c'est-à-dire à l'ensemble des connaissances qui peuvent être établies *a priori* dans chaque ordre de connaissances » (Lalande, 1999 : 715).

phénoménologique propose ainsi de transcender la dimension éminemment subjective de la relation à l'espace, pour identifier l'essence de la chose spatiale (*eidōs*), pour en découvrir, dans la gangue des inconciliables et en même temps indivisibles subjectivités, le noyau possiblement objectivable. La phénoménologie se présente comme l'étude des phénomènes, de l'expérience subjective délivrée des interprétations qui lui font écran, prônant par là le retour aux choses mêmes. La phénoménologie part du constat que tout objet n'existe qu'à travers une conscience qui le saisit. Le phénomène est donc la façon dont l'objet apparaît à la conscience, dont le phénomène l'emplit de son contenu. Pour Sartre, la phénoménologie remplace ainsi « la réalité de la chose par l'objectivité du phénomène » (Sartre, 1943 : 13). La notion de conscience est donc centrale pour la phénoménologie. De Husserl à Sartre, être conscient, cela revient à penser, agir, sentir, et à savoir que l'on pense, agit, sent, bref être conscient de soi. On appelle donc conscience la connaissance intuitive, le sentiment plus ou moins clair, qu'un sujet possède de lui-même, de ses états internes et de la réalité en dehors de lui. Comme l'explique Jean Paul Sartre, l'objet ne se réduit pourtant pas à la façon dont il est saisi par la conscience : « ce qui paraît, en effet, c'est seulement un aspect de l'objet et l'objet tout entier est dans cet aspect et tout entier hors de lui » (Sartre, 1943 : 13). Cette précision implique que la réalité, l'objet que l'on observe, est à la fois ce qui peut en être perçu par la conscience, mais aussi à la fois tout ce que l'on ne peut en percevoir, ses aspects potentiellement perceptibles à d'autres moments et dans d'autres situations. Ainsi en est-il de la conscience de soi comme l'explique Edmond Lipiansky : « le soi est la conscience que j'ai de moi à tel instant, dans telle situation ; mais en même temps, il déborde cette conscience immédiate pour englober la totalité virtuelle des différentes expériences de soi » (Lipiansky, 2008 : 52). Ainsi, si la conscience, qui est toujours conscience de quelque chose – ce que Husserl résume à travers le concept d'« intentionnalité » – revient au fondement de toute connaissance, il convient d'étudier la façon dont cet objet apparaît à la conscience. La démarche phénoménologique passe donc par une psychologie descriptive de l'expérience subjective ; non pas dans le sens où cette expérience serait la finalité ultime de sa démarche ; mais dans le sens où « l'être de l'objet n'est saisissable qu'à travers la façon dont il est donné à la conscience, où il apparaît comme chose, mais aussi comme valeur et comme signification, et à travers les modalités par lesquelles elle le vise » (Lipiansky, 2008 : 52). « Si la théorie de la connaissance veut étudier les problèmes des rapports entre la conscience et l'être, elle ne peut alors avoir devant les yeux que l'être comme corrélat de la conscience, comme quelque chose de visé d'après la manière de la conscience » (Husserl, 1955 : 67). Il reste, selon Edmond Lipiansky, que la connaissance des manières qu'a la conscience de connaître, entre phénoménologie et psychologie, est donc le fondement de toute connaissance rigoureuse.

Avec la conscience, l'intentionnalité est donc le leitmotiv de la phénoménologie. Ce que résume la phrase de Husserl, « toute conscience est conscience de quelque chose » (Husserl, [1929] 1966). La conscience que vise cette intentionnalité se dessine ainsi comme le seul territoire de la phénoménologie. Mais de quelle conscience s'agit-il ? S'agit-il d'une conscience pure et désincarnée qui posséderait une nature différente de la réalité empirico-matérielle des choses ? Ou s'agit-il plutôt, à l'image d'une boîte vide, d'un contenant qui se remplirait de ces objets que l'on nomme sensations, perceptions, affects, représentations, etc. ? Ni l'une ni l'autre de ces deux possibilités, sous-tendues par le principe de séparation de l'esprit et du corps, ne semble apporter une réponse satisfaisante à ce problème, semble-t-il insoluble, des états de conscience. Alors, pour dépasser ce problème, la phénoménologie évoque la conscience intentionnelle, toujours « visée », comme fondement épistémique. « Parce qu'intentionnelle et donc toujours conscience de quelque chose, la conscience est "visée". En cette visée, sont noués la conscience et le monde, l'être de la conscience et celui du monde et de l'objet, monde ou objet qu'on dénommera dans sa généralité l'"étant", puisqu'il ne contient pas seulement l'étant matériel et

empirique, mais la pensée, l'image, le rêve aussi et le fantasme, etc.» (Meyor, 2002 : 17). L'individu est un étant, tout le monde en conviendra, mais l'espace, la région, le territoire, la ville, à leur manière, parce que nous en parlons, parce que nous y pensons, bref tout ce à l'égard de quoi nous nous comportons, rejoignent dans la grande catégorie de l'étant, ce que nous sommes et la manière dont nous le sommes. La phénoménologie propose dès lors d'envisager les termes de la relation sujet-objet, corps-esprit, de manière indissolublement liées – c'est-à-dire d'étudier l'« être de l'étant » (Heidegger, [1927] 1985). Lien sans lequel « ni la conscience ni le monde ne seraient même saisissables » (Meyor, 2002 : 17). L'enseignement que l'on tire de l'élévation de ce principe intentionnel comme fondement de toute connaissance humaine, est avant tout pratique. La conscience n'est pas un contenant, elle n'est pas non plus un épiphénomène régi par un ensemble d'autres phénomènes ; elle est le phénomène de l'étant dans le monde, enjoignant ainsi à comprendre comment se noue dans ce phénomène, la conscience de l'homme incarnée dans le monde. Étroitement et consubstantiellement lié au concept de conscience, celui d'intentionnalité marque chez Edmund Husserl ([1913] 1950), l'aspect par lequel la conscience est toujours une conscience de quelque chose, c'est-à-dire qu'elle vise cette chose, qu'elle a nécessairement un objet comme terme de référence. Dès lors, ce qui compte dans cette conscience intentionnelle du monde, avant même sa représentation individuelle et sociale, avant même que l'individu en appelle consciemment ou inconsciemment aux valeurs, aux normes sociales, pour en inférer la signification des objets, c'est l'expérience, dans ce quelle n'oppose pas mais, au contraire, commande la réunion du subjectif et de l'objectif, de l'être et de l'étant. Le terme d'expérience indique ainsi les états mentaux, les états de conscience de l'être qui semblent impliquer un type de connaissance reposant sur la saisie directe de contenus les plus divers, tels que perceptions, représentations, émotions, affects. L'expérience est donc l'expression d'une relation la plus immédiate de l'esprit avec un donné, et dont les contenus sont intrinsèquement subjectifs et qualitatifs (Engel, 2008). Par le détour phénoménologique, il s'agit donc de fournir à notre démarche un certain nombre d'hypothèses et de concepts précieux, tels que l'intention, la conscience, le sentir, la perception, et bien sûr l'affectivité, sur lesquels nous nous appuyerons pour sonder le rapport de l'homme à l'espace, et comprendre en particulier, comment celui-ci s'exprime, s'incarne, se sublime, lorsque le regard qu'on lui porte se place dans le champ de l'affectivité.

De fait, cette approche acquiert le qualificatif d'humaniste par l'accent qui est porté sur la place de l'homme dans la construction de la réalité spatiale. En plaçant l'homme au point focal de cette réalité, il ne s'agit plus tant d'avoir recours à la mesure des phénomènes spatiaux, en terme de distances, de dimensions, d'échelles, selon un ensemble de repères géométriques, économiques, sociologiques, etc., préétablis, que de privilégier à cette connaissance spatiale une connaissance de l'homme en tant qu'être spatial, de ses sensations, ses affections, ses perceptions, ses représentations, et de la manière dont il agit sur cette réalité spatiale, et est agi par elle en retour. Cette approche humaniste est depuis longtemps – depuis l'intérêt suscité par l'étude des perceptions et des représentations de l'espace – partie intégrante de la géographie. En effet, loin de se limiter à la réalité physique des phénomènes spatiaux, sans non plus l'évacuer pour autant, la compréhension du rapport de l'homme à l'espace, en particulier dans ses retranchements affectifs, implique de s'intéresser et d'intégrer les valeurs et l'expérience existentielle de l'homme plongé dans l'environnement spatial. Ce positionnement fort, de centration sur l'homme et sa subjectivité, emmène avec lui un certain nombre de conceptions, notamment philosophiques et épistémologiques, qui sous-tendent les travaux humanistes. La phénoménologie⁴⁴ et l'existentialisme⁴⁵ nous apprennent ainsi que « l'approche humaniste ne se

⁴⁴ Le projet phénoménologique a pour but de revenir aux phénomènes eux-mêmes, pour laisser se dévoiler l'expérience et ainsi révéler ses structures propres (Bailly, 2004).

contente pas d'étudier l'homme qui raisonne, mais aussi celui qui éprouve des sentiments, qui réfléchit, qui crée... et que toute division rigide entre le monde objectif, extérieur et le monde subjectif, intérieur est rejetée puisque le monde trouve sa cohérence dans nos concepts organisateurs et qu'il constitue une extension de notre conscience ; le sujet étant impliqué dans le processus de connaissance, il ne peut y avoir de séparation entre *faits* et *valeurs* » (Bailly, 2004 : 214). Fait et valeur, objectif et subjectif, cognitif et affectif, nature et culture, réalisme et idéalisme, individu et société, etc., voici autant de couples d'oppositions devenus classiques, que la tradition humaniste se propose de réconcilier, pour étudier l'espace tel qu'il est pragmatiquement construit et vécu par l'homme – les deux termes « construit » et « vécu » étant dans ce cas synonymes. Point nodal de cette perspective, l'homme est envisagé comme acteur spatial fabricant les lieux et les territoires de son espace de vie. Cette fabrication, synonyme d'existence, engage un certain nombre de matériaux concrets ; matières premières de l'espace vécu, auxquelles viennent donner leur sens les valeurs, les sentiments, la mémoire, les désirs, les significations, à la fois individuels et collectifs. Ainsi, tous ces registres relationnels se mêlent dans un écheveau de liens entre l'homme et l'espace dont émane, au-delà de la forme, de la structure, de la localisation, des activités, mais sans pour autant en nier l'importance, le caractère éminemment distinctif de l'espace.

1.2. L'habiter ou l' « être-là » comme affection

Au fondement de la réduction phénoménologique, il y a donc l' « être », cet être qui synthétise le phénomène d'existence. En tant qu'il est la condition irréductible de tout humain habitant la terre, cet « être » est toujours déjà un « être-là », localisé et impliqué dans une situation, dans un contexte. L' « être-là » inscrit de ce fait l'individu dans un mouvement qui va vers le monde : un « être-au-monde » (Heidegger, [1927] 1960). Ce phénomène d' « être-au-monde » a fait l'objet de nombreuses investigations et applications, notamment dans le cadre de l'ethnologie, de la sociologie ou de la géographie. L'on retrouve ainsi une branche de la science des espaces qui s'est appliquée à comprendre le rapport phénoménal de l'individu aux « lieux géographiques » (Stock, 2004). Les géographes mettant en œuvre cette approche s'appuient alors sur une conception phénoménologique de l' « être-au-monde » pour interroger sa réalisation géographique, mieux connue sous le terme d' « habiter » (Stock, 2004). Parmi les multiples champs qu'explore cette approche on soulignera, à titre d'exemple, la question de l' « habitabilité » de l'espace géographique, qui explore les modalités structurelles et configurationnelles de l'espace géographique pour la réalisation de l'habiter (Baudry, 2007). Cependant, si la majorité des auteurs ne manque de souligner l'intrication des modalités sensibles et intellectuelles, affectives et cognitives dans la réalisation de l'habiter, ils ne poussent pas pour autant la résonance phénoménologique jusqu'à son point central ou phénoménal, celui des affections et de leur rapport à l'habiter. Pourtant l' « affection » apparaît pour la phénoménologie comme étant « une des structures existentielles où se tient l'être du Là » (Heidegger, [1927] 1960 : § 31). C'est à travers l'expérience affective que le « là » – la spatialité – prend sens pour l' « être ». Dans ce sens, Glen Mazis souligne que pour Merleau-Ponty il n'y avait pas de distinction de nature entre l'être humain et l'espace : « notre liberté de projeter des significations s'élève de l'intérieur d'une pulsation originaire qui pénètre l'environnement, qui est en quelque sorte l'environnement, en tant que sens qui nous entoure et nous situe » (Mazis, 1999 : 287). Cette « pulsation originaire » dont nous parle Merleau-Ponty est, toujours selon lui, à rapprocher du mouvement affectif et émotionnel. D'ailleurs étymologiquement *ex-movere*, é-mouvoir, exprime bien cette tendance au mouvement vers le monde qui fonde l'émotion.

⁴⁵ L'existentialisme se dit de toute philosophie, qui prend l'existence humaine pour centre de sa réflexion (Bailly, 2004).

Clairement, pour Merleau-Ponty, l'être humain est en prise directe avec l'espace, le monde naturel, cette prise se jouant selon lui de manière privilégiée dans la « corporéité » singulière à chaque individu : « un être dont le corps est le lieu de déploiement de la signification » (Mazis, 1999 : 287). Ainsi, l'époque phénoménologique depuis Husserl, avec Heidegger, Merleau-Ponty, Sartre, à travers l'invitation qu'elle nous lance, à prendre connaissance d'une conception phénoménale de l'existence de l'homme, nous livre une conception pour laquelle l'existence apparaît comme toujours ontologiquement affectée et située, située parce que déjà affectée. La phénoménologie nous propose ainsi une analyse eidétique de l'affectivité, au même titre que pour la perception, l'imaginaire ou l'habiter ; une analyse qui se veut rendre compte de l'expérience affective dans sa manifestation radicale, dont le projet est de saisir la structure de ce phénomène affectif, en tant que tel, dans sa phénoménalité (Florival, 1990 ; Hottois, 1990 ; Richir, 2003). « L'analyse eidétique des données existentielles renvoient à l'analyse structurale, existentielle de l'existant en son fondement ontologique. Dès lors le questionnement herméneutique peut tenter d'y apercevoir la portée dévoilante : l'essence de l'affectivité comme *sens pathique* originaire du *logos* » (Florival, 1990 : 87).

Plus précisément, ce que nous souhaitons proposer ici c'est une mise en dialogue de deux conditions coextensives de l'« être-au-monde » : l'« affectivité » et l'« habiter ». Partant de la première pour envisager ses liens et entremêlements avec la seconde, et inversement. C'est-à-dire comment, d'un côté, l'affectivité fonde le rapport de l'individu à son espace, son « habiter », et comment, d'un autre côté – sentant déjà poindre un premier questionnement sur la réalité antéprédicative du rapport affectif qui *jetterait* l'être en son « là » avant toute expérience réflexive – la pratique des lieux habités informe en retour le rapport affectif à l'espace, son affectivité. N'ayant pas la prétention d'apporter dès à présent une réponse à l'ensemble des questionnements que peut soulever cette mise en dialogue phénoménologique, nous nous contenterons ici de souligner quelques pistes de réflexion que l'approche phénoménologique a pu porter à notre connaissance. Le premier élément de réflexion sur le rapport affectif à l'espace, sur les relations entre « habiter » et « affectivité », réside dans le fait que l'homme qui vient au monde est déjà en relation avec le monde, avec lui-même et avec son environnement naturel et social, et que déjà les affects apparaissent comme le vecteur de cet « être-au-monde ». L'« être-au-monde » est ontologiquement affecté : « la tonalité considérée comme le mode d'être originaire du *Dasein* où celui-ci est ouvert à lui-même avant tout connaître et tout vouloir » (Heidegger, [1927] 1960 : §29). Cet « être-là » sur terre, les géographes, en particulier ceux s'intéressant à une conception phénoménologique du rapport à l'espace, l'ont relié au concept d'« habiter ». Mais alors qu'en est-il de cette relation « affectée », de cette « affectivité », dans ce qui est, et fait, l'irréductible condition de l'« être-là » sur terre ? Sur ce point, nous connaissons l'audience qu'a le concept d'« habiter » auprès des géographes et de l'ensemble des sciences humaines. La conception phénoménologique de l'« habiter » repose sur la définition proposée par Heidegger (1958) : « habiter est la manière dont les mortels sont sur terre ». À cette première définition vient s'ajouter, pour les géographes et les aménageurs, une définition plus classique qui nous est donnée par Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry : par « habiter », on comprend le fait « d'avoir son domicile en un lieu » et par « habitat » on entend « le lieu où l'on s'est établi, où l'on vit, où l'on est habituellement, qui est devenu comme une façon d'être (*habitus*), qui colle à la peau comme l'habit » (Brunet *et alii*, [1992] 1993 : 249-250). Entre ces deux acceptions du terme, l'une phénoménologique et l'autre géographique, il existe un certain nombre de correspondances mais, malgré tout, elles ne semblent pouvoir se recouvrir parfaitement, ni se confondre. C'est ce que met en lumière Perla Serfaty-Garzon lorsqu'elle nous propose de considérer que : « l'habitation du monde est la condition même de l'être humain, et cette habitation s'inscrit dans la familiarité et la continuité. Ainsi, la maison, la véritable

habitation, n'est pas un bâtiment, mais l'idée même de cette familiarité et de cette continuité : la naissance, l'appartenance à une famille, les biens et la descendance » (Serfaty-Garzon, 2003 : 213). La véritable habitation n'est pas un bâtiment, cependant les biens, tels la maison, l'appartement, la location d'une chambre d'hôtel, sont des contributions matérielles à cette continuité et à cette familiarité de l'habiter. L'habiter géographique ne recouvre donc pas entièrement le concept d'habiter phénoménologique, néanmoins le dernier inclut le premier, et plus loin, la réalisation exclusive de l'un sans l'autre ne semble pouvoir être possible. Ce lien de dépendance est, selon Perla Serfaty-Garzon, à l'image du concept de corporéité merleau-pontien, à rechercher dans l'intimité de l'habiter : « l'homme se tient dans le monde à partir d'un dedans, d'une attention à soi-même, d'une intimité qui est l'ancrage même de sa capacité à aller au dehors vers le monde. Cette intimité se déploie certes dans la maison objective, dans le lieu bâti, mais ce déploiement ne serait pas possible sans l'existence d'une demeure non objective qui est un for intérieur » (Serfaty-Garzon, 2003 : 214). Pour Ghislaine Florival, ce for intérieur, ce corps propre, est intrinsèquement lié à la spatialité et à sa temporalité. « Il ne s'agit pas de l'espace objectif constitué par l'acte théorique, mais de la dimension motrice qui relève de l'orientation du corps dans la mise en espace des choses sur l'horizon mondain. En ce sens les lieux du passé se profilent encore dans le présent comme autant de repères qui constituent l'assise de l'existence, dans son histoire concrète. Les lieux à venir aussi sont projetés par l'imaginaire affectif et dessinent une topologie propre qui correspond au désir de plénitude qu'annonçait déjà la promesse d'un futur antérieur. Toutefois les lieux d'un monde désiré sont aussi sources d'angoisse, au même titre que les modalités temporelles qui les portent » (Florival, 1990 : 96). L'on voit bien là, à travers l'approche phénoménologique, qu'habiter, à la fois à travers ses dimensions spatiales et temporelles, sa dimension incarnée, dans un corps propre, est dépendant, consubstantiel de sa dimension affective. Ainsi l'habiter et l'affectivité ne sauraient désormais être envisagées de manière séparées, habiter ne saurait être envisagé sans considérer les états affectifs qui l'accompagnent, et les états affectifs sans considérer leur dimension spatiale et temporelle. « Révélant les moments passés de notre vie affective, les lieux sont tout autant temporels que spatiaux : le corps se souvenant des distances parcourues en remonte ou en redescend imaginairement les étapes, à l'échelle de l'unité historique et géographique, intermittente, de nos angoisses ou de nos désirs » (Florival, 1990 : 97).

Le concept d'habiter n'est pas non plus étranger à la pratique d'aménager l'espace, si bien que cette dernière ne saurait ignorer la dimension affective de l'habiter. Reprenant la conférence de Martin Heidegger *Bâtir Habiter Penser* (1958), Françoise Choay (1965) soulignait déjà dans son anthologie de l'urbanisme, que pour Martin Heidegger, habiter et bâtir entretiennent non seulement une relation de type fin-moyen, mais aussi que l'art de l'édification et de la construction est lui-même une composante de la réalisation de l'habiter, de son investissement affectif. La relation qu'entretient le bâtir avec l'habiter est une indication forte sur la nature coextensive de l'être-au-monde, de l'habiter, et de l'affectivité. Cet aménagement de l'espace s'exprime dès lors, non seulement, au niveau individuel et privé à travers le fait de bâtir son habitation, mais également à travers le projet collectif de bâtir l'espace public. En effet à travers ces deux modalités du bâtir intrinsèquement liées, l'on reconnaît les mêmes processus, aux deux niveaux individuels et collectifs, le fait « d'être actif, d'agir sur un (plus ou moins) vaste espace du monde pour le qualifier et constituer son (ou l') habitation, pour enclorre celle-ci et en définir le seuil, l'intérieur et l'extérieur, pour en moduler l'ouverture et réaliser l'hospitalité » (Serfaty-Garzon, 2003 : 213). Revenant au fondement même de cette notion d'habiter, tel qu'Heidegger a su nous la dévoiler, l'être est à rapprocher de la notion d'habiter car cet être est toujours déjà un « être-là ». Cet être-là qui est toujours par essence affecté, imprégné de la situation, localisé car inséré dans un contexte spatial et social. D'ailleurs Glen Mazis, dans son étude sur la relation

entre habiter et émotion dans l'œuvre de Merleau-Ponty, ne manque de relever que tous les facteurs constitutifs de l'habitation, de l'immersion spatiale, qu'il s'agisse « de la directionnalité, de la connectivité, de la signifiante, de la distinction des différents *topoi* ; tous se trouvent dans le premier surgissement de l'affectif, de l'é-motionnel, comme coalescence de l'espace » (Mazis, 1999 : 292). Nous voyons bien, en tout cas pour la conception merleau-pontienne, que l'hypothèse d'une approche combinant « être-là », « habiter » et « affectivité » a sa pertinence. D'autres indices encore viennent renforcer notre sentiment quant à la pertinence de cette interrogation. Ces indices s'offrent à nous notamment lorsque l'habiter devient « poly-topique » (Stock, 2006), lorsque les circonstances contemporaines de la mobilité inscrivent notre habiter dans un mouvement croissant d'espaces pratiqués. En effet, c'est à travers ces expériences de l'altérité, de la différence spatiale, que l'individu éprouve ses liens, ses réseaux affectifs, ses points d'attachement ou de détachement, d'amour ou de désamour, faisant sortir par là-même de son habiter les éléments qui s'en éloignent et intégrant ceux qui s'en rapprochent. « L'habiter organise le monde à partir d'un centre. Il pourvoit de limites ce qu'il retire de l'univers inconnu et lui confère un sens » (Serfaty-Garzon, 2003 : 213). Il s'agit dès lors d'identifier les manifestations de l'affectivité envers l'espace qui concourent à l'organisation, à la structuration, de l'habiter. Dans cette tâche nous rappellerons tout d'abord un certain nombre de contributions, celles notamment des géographes s'étant inspirés de l'approche phénoménologique, à commencer par Éric Dardel qui, avec son concept de « géographicités », proche de celui d'habiter, aborde et nous permet ainsi d'approcher la dimension affective au fondement de la relation entre l'homme et la Terre.

1.3. Contributions à une géographie affective : géographicités et topophilie

« La géographie ne désigne pas une conception indifférente ou détachée ; elle concerne ce qui m'importe ou m'intéresse au plus haut degré : mon inquiétude, mon souci, mon bien, mes projets, mes attaches. La réalité géographique pour l'homme, c'est d'abord là où il est, les lieux de son enfance, l'environnement qui le convoque à sa présence. Des terres qu'il foule ou qu'il laboure, l'horizon de sa vallée, ou bien sa rue, son quartier, ses déplacements quotidiens à travers la ville... Toujours solidaire d'une certaine tonalité affective, la réalité géographique ne requiert pas pour autant une géographie pathétique, un romantisme de la terre. La géographie demeure, d'ordinaire, plus vécue qu'exprimée. C'est par son habitat, par l'aménagement de ses champs, de ses vignes, de ses prairies, par son genre de vie, par la circulation des choses et des personnes que l'homme extériorise sa relation fondamentale avec la terre » (Dardel, [1952] 1990 : 46-47). Le vocabulaire poétique d'une géographie affective nous est ainsi, pour partie, dévoilé par le géographe Éric Dardel. Enrichie de nombreux emprunts à la littérature, la prose dardélienne est traversée de part en part par le sémantisme des affects. Ce faisant, Dardel, nous rappelle, au-delà des développements de la géographie scientifique, la consubstantialité de la matière géographique et de son éveil affectif, au plus profond de la subjectivité de chaque être humain. L'espace entre alors en résonance affective pour acquérir le sens existentiel qui est celui défendu par la géographie d'un point de vue humaniste. « Dès son enfance, dès ses premières civilisations, l'homme se donne des repères pour se diriger : la maison familiale, le clocher du village natal, une colline, des arbres. *Devant, derrière, à droite, à gauche, dedans, dehors*, ont un sens concret, mais ne suffisent plus quand les relations interhumaines exigent des repères officiels. Le levant, le couchant, le midi lui sont fournis par les positions du soleil. Ainsi se dessinent des "régions" de l'espace, que, plus tard, l'observation des étoiles ou la boussole permettront d'assurer et de préciser. Réparties autour de son habitat, pris comme centre d'intérêt, ces régions ont un sens d'abord vécu et une valeur affective » (Dardel, [1952] 1990 : 15). Dardel, en multipliant les exemples de cette sublimation affective de l'espace terrestre nous

montre non seulement, la possibilité d'une « géographicit  », au sens d'une « relation concr te qui se noue entre l'homme et la Terre, une *g ographicit * de l'homme comme mode de son existence et de son destin » (Dardel, [1952] 1990 : 2), mais  galement, la nature profonde de cette relation, qui au-del , ou en-de , des ph nom nes perceptifs et des m canismes de la repr sentation, s'ancre de mani re premi re dans un v cu affect  et d s lors tout entier affectif. C'est ainsi qu'introduisant le concept de g ographicit , Dardel associe d j  le fondement g ographique   l'affection pour l'espace. Le mouvement, le voyage, l'aventure, l'exploration, qui se trouvent  tre au fondement de l'approche g ographique des espaces humains, est avant tout l'expression d'une affection, nous dit le g ographe. Une affection de l'homme pour son espace, l'espace qui l'environne et le submerge, l'espace qu'il incarne et qui l'incarne, une affection premi re et motrice, essence et force des comportements humains   la surface terrestre. Ce que nous r v lent les mots de Dardel, c'est une g ographie ontologiquement affect e. « Amour du sol natal ou recherche de d paysement » (Dardel, [1952] 1990), il s'agit bien l  de deux attitudes possibles de l'homme spatial qui puisent leur r alisation, tout comme leur irr alisation, dans la relation affective   l'espace, en ce que celle-ci se m le avec les croyances, les espoirs, les d sirs, l'attachement, l'appartenance, l'identit , l'alt rit , etc.

Certes,  ric Dardel, dans son essai g ographique – autant que philosophique – ne consacre pas explicitement un d veloppement   la topique affective. Cependant, il n'en expose pas moins, sous la forme de pr misses, les fondements affectifs d'une g ographie   vocation existentialiste. L'existence d'une telle intonation affective, relation existentielle de l'homme   la Terre, se manifeste d'abord dans ce que Dardel reconna t comme un sentiment d'« inqui tude » de l'homme face   l'espace. Une « inqui tude » qualifi e d'affect premier   l' gard de l'espace, pr c dant et portant ainsi toute science g ographique objectiv e, et   partir de laquelle Dardel entend mener son investigation ; interrogeant   la fois le sens de l'espace pour le g ographe, cette derni re cat gorie  tant entendue dans un premier sens restreint d'homme de savoir ayant fait de la science g ographique son terrain d' tude privil gi , mais  galement  tendue   l'homme int ress  par le monde environnant et finalement   tous les hommes, g ographes de par nature. L'inqui tude dont il est question pour Dardel renvoie,   l'image du concept de g ographicit  dans sa g mellit  avec celui d'historicit ,   cette inqui tude existentielle qui se d voile dans la conscience des soci t s de leur mani re d' tre au temps. Une inqui tude   laquelle n' chappe aucun  tre humain, trouvant sa raison profonde « dans le fait que la vie, s'accomplissant dans le temps, engendre continuellement un pass , une perte, et un avenir, un manque » (Lavigne, 1953 : 27). La vie se d roulant dans l'espace engendre une inqui tude du m me type, selon Dardel, une inqui tude g ographique, entre un ici et un ailleurs, un dedans et un dehors, comme conscience de l' tre   l'espace. Une inqui tude synonyme d'angoisse irr ductible   l'intol rable incertitude existentielle d'un   venir ailleurs, d'un ici et maintenant, d j  pass . Le sentiment d'inqui tude na t de la prise de conscience d'une certaine rupture, lorsqu'en d couvrant le temps et l'espace, l' tre humain sent que rien au monde ou chez l'homme ne pourra combler cet intervalle, entre le monde qu'il a et le monde qu'il veut, le monde ici et maintenant, et le monde ailleurs   venir. Tout comme la notion d'historicit  implique la conscience de l' tre de sa situation irr m diatement temporelle, le concept de g ographicit  signifie l'insertion de l' l ment terrestre parmi les dimensions fondamentales de l'existence humaine (Dardel, [1952] 1990).

L'affect, essence de l'intuition sensible appara t, avec  ric Dardel, au fondement m me de la g ographie, en tant que celle-ci ambitionne une connaissance « universelle, soucieuse de comprendre le monde *g ographiquement*, dans son  tendue et ses “r gions”, comme source de forces et horizon de la vie humaine » (Dardel, [1952] 1990 : 1). En proposant le concept de

géographicité, Dardel trace ainsi la nouvelle voie d'une compréhension de la matière sensible des relations de l'homme à son environnement, pour laquelle la dimension affective apparaît comme une ressource existentielle de premier plan. Il n'est qu'à se pencher sur les premières lignes de son essai pour comprendre la portée, pour l'expérience géographique, de l'affect, de l'émotion, du sentiment, ou de leurs dérivées. Ils apparaissent, en effet, tenir une place primordiale dans la relation de l'homme à son espace. Dans la filiation directe des philosophies existentialistes, les notions d'expérience, de sensibilité ou de projet, se trouvent au centre de l'approche dardélienne. L'espace y occupe le statut d'un objet d'étude privilégié, mais comme objet subjectivé, il acquiert la permanence d'un « visage de la Terre » paré des aménagements humains ; « comme moyen par lequel l'homme réalise son existence, en tant que la Terre est une possibilité essentielle de son destin » (Dardel, [1952] 1990 : 124). Parce que le savoir géographique se réalise en écho au dessein existentiel d'investissement de l'homme comme objet de connaissance, la géographie s'apparente dès lors davantage à une « *science-limite*, comme la psychologie et l'anthropologie, une science dont l'objet reste, dans une certaine mesure, inaccessible, parce que le réel dont elle s'occupe ne peut être entièrement objectivé » (Dardel, [1952] 1990 : 124). Les mots de Dardel, ainsi que les nombreuses œuvres littéraires convoquées par le géographe, se succèdent alors pour décrire l'expérience phénoménale de l'espace. L'énumération d'autant d'affects, d'émotions et de sentiments, suscités par cette épreuve sensible, sert alors de révélateur à la substance, au sens, de cette réalité géographique. Une réalité qui n'est pas en son principe, comme le souligne Dardel, une connaissance, mais présuppose au contraire que le monde soit compris géographiquement, que « l'homme se sente et se sache lié à la Terre, comme être appelé à se réaliser en sa condition terrestre » (Dardel, [1952] 1990 : 46). La réalité géographique ne se réduit pas pour autant à la seule affectivité de l'être dans sa relation à cette surface terrestre. Cognitif et affectif s'entremêlent toujours, la perception et les sensations liées à « la couleur, au modelé, aux senteurs du sol, au décor végétal, se mêlent aux souvenirs, à tous les états affectifs, aux idées, même à celles que l'on croit les plus émancipées » (Dardel, [1952] 1990 : 46). La réalité géographique prend alors corps dans une sorte d'irréalité affective qui, à la fois, dépasse le strict champ du réel, mais en même temps le symbolise, et par là l'alimente au plus haut point.

Partant d'un point de vue existentialiste, l'espace comme réalité construite par l'humain, Dardel en arrive à une certaine mesure de l'aura affective de la relation de l'homme à la Terre. Et ce faisant, nous dévoile en partie l'importance des mobiles affectifs de toute connaissance géographique, mais aussi de toute réalité spatiale. De ce fait, le texte de Dardel revêt un statut d'autant plus intéressant qu'il ne se situe pas uniquement sur le plan d'une démarche interne à la géographie, mais qu'au contraire il questionne l'intentionnalité même de l'homme face à cette dimension existentielle qu'est l'espace. L'importance de ce vecteur émotionnel porteur de la compréhension sensible de l'espace est alors reprise et mise en exergue par Jean-Marc Besse, commentateur de la réédition de 1990 du texte de Dardel, initialement paru en 1952. Comprendre un lieu, souligne ainsi Besse à propos de la conception dardélienne, revient à traduire l'émotion brute que sa rencontre a fait naître et monter en nous, dans un autre langage, possédant une puissance d'élucidation. Quand pour Dardel, l'expérience géographique ne saurait relever primitivement de l'application d'un système préétabli de catégories et de lois sur un ensemble d'objets, « cette expérience possède tous les caractères d'une émotion, c'est-à-dire d'une dépossession de soi au contact du monde extérieur, qui permet au géographe de se laisser saisir, envahir par la tonalité propre du lieu » (Besse, 1990 : 162). Cette expérience de l'espace géographique, ce n'est donc pas celle de l'espace abstrait, telle que peut l'envisager la géométrie, mais bien celle d'un espace substantiel, avant tout existentiel. Irrémédiablement matériel, « c'est le monde de l'existence, un monde qui regroupe les dimensions de la connaissance, certes, mais

aussi et surtout celles de l'action et de l'affectivité » (Besse, 1990 : 139). Un monde, comme le souligne Dardel, qui, devenant réalité géographique, exige et donc sous-entend une adhésion totale du sujet, à travers sa vie affective, son corps, son histoire, ses habitudes. C'est ainsi que l'espace, devenant monde existentiel, et par là même réalité géographique, ne peut se départir de cette relation affective dont il est toujours solidaire. Ainsi se réveillent en nous, note Dardel, un ensemble de sentiments aussi éminemment géographiques que la nostalgie et le dépaysement. « L'éloignement, l'exil, l'invasion tirent l'environnement de l'oubli et le font apparaître sous le mode de la privation, de la souffrance ou de la tendresse. La nostalgie fait apparaître le pays comme absence, sur le fond d'un dépaysement, d'une discordance profonde » (Dardel, [1952] 1990 : 47). L'espace apparaît alors, à travers le prisme du vécu émotionnel de l'individu, « toujours solidaire d'une certaine tonalité affective » (Dardel, [1952] 1990 : 47). Dardel nous révèle le caractère toujours déjà entremêlé de l'espace et de l'émotion ; l'émotion qui fait naître l'espace en l'homme et par laquelle il oriente son action, sa représentation, sa signification. Cette émotion traduit, en même temps qu'elle en est le fondement, l'inscription du terrestre dans l'humain et de l'homme sur la Terre, de telle sorte que ni l'humain ni le terrestre ne sont et ne doivent être pensés l'un sans l'autre.

Le sujet et l'objet s'enveloppent l'un l'autre, et pour rendre compte de cette circularité qui constitue proprement le monde spatial, on ne peut se placer uniquement du point de vue de la science qui analyse et sépare les éléments pour se poser ensuite le problème de leur synthèse. Quand l'objectivité transparaît comme le souci premier de la science moderne, la question de la subjectivité du rapport à l'espace apparaît tout aussi importante, si ce n'est encore plus. Suivant en cela les principes de la réduction phénoménologique, pour laquelle l'objectivité ne fait que s'enraciner dans une subjectivité ; la subjectivité, loin d'être une pure fantaisie, est au contraire la condition même de la réalité géographique. C'est dans la capacité de l'être humain à être affecté, à l'affectivité, que s'ancre la subjectivité. « La réalité géographique exige une adhésion si totale du sujet, à travers sa vie affective, son corps, ses habitudes, qu'il lui arrive de l'oublier, comme il peut oublier sa propre vie organique » (Dardel, [1952] 1990 : 47). Plus que jamais, la conception dardélienne de la science géographique enjoint à dépasser l'opposition traditionnelle des concepts d'objectivité et de subjectivité. Tandis que face à cette opposition, une première attitude consiste à poser une indépendance absolue des phénomènes objectifs relativement au sujet qui les observe ou les conçoit, la démarche d'Éric Dardel tient compte du caractère construit de l'objectivité, considérant que le sujet participe en quelque manière de la détermination de l'objet. Si la subjectivité caractérise le fait qu'un vécu ne peut être éprouvé que par un seul sujet et que nul autre ne peut l'éprouver à sa place, la subjectivité ne s'oppose en rien, dans cette acception, au critère d'objectivité, seul salut de la connaissance scientifique, comme représentation faisant l'objet d'un consensus entre plusieurs sujets.

La pensée humaniste amène ainsi le géographe à se poser des questions radicalement différentes, radicalement nouvelles. Après Éric Dardel, et bien que les travaux de ce dernier soient longtemps restés ignorés, un ensemble de problématiques nouvelles émergent, auxquelles les géographes, au premier rang desquels un ensemble de chercheurs américains, Yi-Fu Tuan ([1974] 1990), Edward Relph (1981), David Seamon (1980, 1984), Anne Buttner (1980), mais aussi quelques chercheurs français, Pierre Sansot ([1973] 2004) et Armand Frémont ([1976] 1999) entre autres, vont dès lors se confronter. La liste des questionnements géographiques s'en trouve ainsi profondément renouvelée, laissant désormais transparaître un intérêt grandissant pour l'interrogation et la compréhension du phénomène affectif : « quelles sont nos vues sur l'environnement naturel et humanisé ? Comment le percevons-nous et l'évaluons-nous ? Quels sont nos idéaux environnementaux ? Comment l'économie, le style de

vie, l'assiette physique sur laquelle nous vivons affectent-ils nos attitudes et nos valeurs vis-à-vis de l'environnement ? Comment nos sentiments vis-à-vis des lieux, des paysages, des espaces sont-ils affectés par le temps ? Comment pouvons-nous acquérir des notions clairement formées des lieux, des paysages et des espaces ? Quelle est la nature des attaches que nous avons vis-à-vis de ces trois éléments ? Pourquoi certains lieux nous sont-ils plus visibles et plus significatifs ? Quel est le monde vécu de notre expérience immédiate ? Comment apprécions-nous la diversité des paysages ? Comment subissons-nous la lente érosion des lieux non standardisés ? Questions déroutantes, questions nouvelles, questions non conformistes et non conventionnelles, questions en tout cas aux antipodes de la géographie quantitativiste et théorique... » (Tuan, [1974] 1990 : 1 ; Sanguin, 1981 : 567). Dans cette perspective, l'espace n'est plus un monde abstrait, il est riche de l'expérience de l'homme, de ses espoirs, de ses frustrations, de ses sentiments, de ses émotions. Comme le souligne alors André-Louis Sanguin (1981), deux écoles, l'une américaine (Tuan, Buttimer, Relph, Seamon, etc.) et l'autre française (Dardel, Sansot, Frémont, etc.), se trouvent principalement contribuer à la formation de concepts originaux, « géographicités » (Dardel, [1952] 1990), « espace vécu » (Frémont, [1976] 1999), « topophilia » (Tuan, [1974] 1990), qui permettent d'entrevoir et de poser les fondements d'une réflexion sur les liens multiples entre affectivité et espace.

Bien que le premier à employer le terme de « topophilie »⁴⁶ soit le philosophe français Gaston Bachelard ([1957] 2007), le géographe Sino-américain Yi-Fu Tuan apporte dans son ouvrage *Topophilia : a study of environmental perception, attitudes and values* ([1974] 1990) un éclairage plus spécifique sur ce qu'il définit pour sa part comme le « lien affectif entre l'homme et son environnement matériel » (Tuan, [1974] 1990 : 93, traduction personnelle). Selon Tuan, la topophilie, ou littéralement l'amour du lieu, est une expérience vive et personnelle qui repose à la fois sur les dimensions construites et naturelles de l'environnement dans lequel est plongé l'être humain. L'œuvre fleuve que construit dès lors Yi-Fu Tuan autour de cette notion de topophilie, suit une démarche compréhensive et inductive, opérant pour cela de multiples comparaisons historiques, géographiques et culturelles, dans le but d'éclairer tous les types, toutes les formes, toutes les manifestations que possiblement ce lien affectif de l'homme envers l'environnement matériel peut revêtir. En ce sens, l'approche que développe Tuan multiplie les angles d'observation, quitte parfois à s'éloigner de son centre d'intérêt, la question affective et ses mécanismes. Il n'en demeure pas moins que son important travail de défrichage permet de poser un certain nombre de thématiques fondamentales pour la compréhension du lien affectif qui unit l'homme à l'espace : les relations entre sensations, perceptions et représentations, entre les valeurs, les idéaux, les préférences individuelles, les normes sociales et les codes culturels. Mais ce que l'on retient avant tout du travail de Yi-Fu Tuan, c'est « la reconnaissance de la relation émotionnelle qui lie l'homme à son environnement » (Seamon, 1984 : 757, traduction personnelle). Le principal apport de ces travaux, souligne ainsi David Seamon (1984), a avant tout consisté à mettre en lumière, à travers de multiples exemples, tirés aussi bien de l'observation de la vie courante que de la littérature, « ce lien émotionnel avec l'environnement, les lieux et les paysages : depuis l'irritation momentanée que l'individu ressent quand une chose n'est plus à sa place, jusqu'au plus profond sentiment d'attachement qu'éprouve une personne

⁴⁶ Dans *La poétique de l'espace* ([1957] 2007), Gaston Bachelard est ainsi amené à éclairer ce qui fonde son enquête phénoménologique, et à définir par là-même ce qu'il entend par ce néologisme « topophilie ». « Nous avons résumé en une introduction philosophique sans doute trop longue des thèses générales que nous voudrions mettre à l'épreuve dans cet ouvrage ainsi que quelques autres que nous nous leurrions de l'espoir d'écrire encore. Dans le présent livre, notre champ d'examen a l'avantage d'être bien délimité. Nous voulons examiner, en effet, des images bien simples, les images de l'espace heureux. Nos enquêtes mériteraient, dans cette orientation, le nom de *topophilie*. Elles visent à déterminer la valeur humaine des espaces de possession, des espaces défendus contre des forces adverses, des espaces aimés » (Bachelard, [1957] 2007 : 17).

envers un lieu qu'il considère comme sacré » (Seamon, 1984 : 757, traduction personnelle). Ce faisant, selon Seamon, « il est devenu clair que nous sommes tous émotionnellement liés à notre environnement et que la recherche doit porter son attention sur cette question de l'attachement de l'être humain au lieu » (Seamon, 1984 : 757, traduction personnelle). Continuant son exploration, selon cette perspective expérientielle du lieu, Yi-Fu Tuan en vient à proposer le concept de « *géopiété* » (1975), exprimant par là le caractère mythique, sacré, qu'endossent les lieux affectionnés. La *géopiété*, nous dit ainsi André-Louis Sanguin, se dégage comme l'un des thèmes de l'attachement humain à la nature et aux lieux, attachement étranger tout autant au rationalisme rigide qu'au sentimentalisme excessif. « La géopiété n'est pas un exercice passéiste. L'amour du pays, le patriotisme ont toujours engendré des émotions intenses chez les peuples depuis la Grèce antique [...]. L'attachement à la terre natale, au lieu de naissance, à la région dans laquelle l'on a été nourri, élevé et éduqué justifie fréquemment une pensée individuelle pleine de passion et de fierté » (Sanguin, 1981 : 570). Dans la mouvance de Yi-Fu Tuan, les travaux d'un autre géographe, Edward Relph (1981), soulignent également que « les relations de l'homme et du milieu où il vit ne sont pas seulement intellectuelles ; elles sont affectives et demandent à être analysées dans cette perspective » (Claval, 1985 : 356).

Cette veine phénoménologique, poursuivant l'objectif de comprendre la qualité première des contenus de conscience de l'homme spatial, sera également explorée, en géographie de langue française, par Armand Frémont ([1976] 1990) entre autres. C'est ainsi que l'on retrouve le concept d' « espace vécu », avec d'autres termes, « sentiment d'appartenance », « profondeur des paysages », « images des lieux », au centre de cette approche phénoménologique en géographie, qui ne se désigne pas strictement comme telle, mais qui pourtant partage son langage avec celui des humanistes anglophones. Ainsi, la notion française d' « espace vécu » se constitue « à partir des thèses pionnières de Jean Gallais et d'Armand Frémont qui ont montré que la région est aussi autre chose qu'un tout objectif, qu'un en-soi indépendant. Celle quête nouvelle allait conduire Gallais, Frémont et la R.C.P 354 du C.N.R.S. sur les avenues inédites de la région espace vécu. Dans cette redécouverte d'une *géographie à visage humain*, l'école française de l'espace vécu ne confond pas un mythique milieu naturel avec le milieu réel façonné par les hommes. Elle restitue à son échelle exacte l'expérience humaine des lieux, des paysages et des espaces » (Sanguin, 1981 : 574-575), y compris dans sa dimension affective. « L'homme n'est pas un objet neutre à l'intérieur de la région, comme souvent on pourrait le croire à la lecture de certaines études. Il perçoit inégalement l'espace qui l'entoure, il porte des jugements sur les lieux, il est retenu ou attiré, consciemment ou inconsciemment, il se trompe et on le trompe... De l'homme à la région et de la région à l'homme, les transparences de la rationalité sont troublées par les inerties des habitudes, les pulsions de l'affectivité, les conditionnements de la culture, les fantasmes de l'inconscient. L'espace vécu, dans toute son épaisseur et sa complexité, apparaît ainsi comme le révélateur des réalités régionales. La région n'est donc pas un objet ayant quelque réalité en soi, pas plus que le géographe ou tel autre spécialiste ne sont des analystes objectifs d'un univers comme extérieur à l'observateur lui-même. [...] La région, si elle existe, est un espace vécu. Vue, perçue, ressentie, aimée ou rejetée, modelée par les hommes et projetant sur eux les images qui les modèlent » (Frémont, [1976] 1990 : 14).

Dans des temps rapprochés de ceux d'Armand Frémont, mais dans un mouvement qui lui est singulier, le géographe Pierre Sansot, nous livre pour sa part une toute autre vision, radicalement poétique, se livrant dans sa *Poétique de la ville* ([1973] 2004) à un exercice atypique, celui d'une phénoménologie amoureuse de la ville. Ce que la *poétique de la ville* nous donne à voir c'est moins une théorie, bien que l'effort de théorisation n'en soit pas absent, qu'une tentative, un peu à la manière de Georges Perec et avant même sa *Tentative d'épuisement*

d'un lieu parisien (1975), d'épuiser l'ensemble de ces lieux que forment une ville, pour approcher l'essence transcendante des désirs, des émotions, des sentiments profonds que l'objet ville est en mesure de susciter chez l'homme. Comme le stipule alors le commentaire du livre, la *Poétique de la ville* est probablement le plus sensible, le plus exhaustif, le plus amoureux des livres écrits sur la ville. Ce travail riche et foisonnant est celui d'un homme, d'un amoureux de la ville, qui s'empare de la multiplicité des facettes de cet objet, pour nous décrire à sa façon sa géographie sentimentale des villes. En particulier, dans un chapitre consacré à la question « Qu'est-ce qu'aimer une ville ? » (Sansot, [1973] 2004 : 358-375), d'emblé Pierre Sansot souligne : « l'amour de la ville, plus que tout autre sentiment se prête à une réduction possible » (Sansot, [1973] 2004 : 358), celle de la multitude des affects, de leurs dynamiques contradictoires, incertaines et fluctuantes. Tâche dès lors des plus ardues que de retranscrire cet amour des villes qui n'en est pas véritablement un puisqu'il « masque autre chose, un désir plus authentique et plus fondamental » (Sansot, [1973] 2004 : 358). C'est donc par la voie poétique que Sansot nous propose d'entrer dans la description de cette dimension amoureuse qui lie l'homme à la ville, suscite en lui le désir de ville, au-delà du monopole objectif des contingences de tous ordres, sociales, économiques, etc. Bien que se défiant d'une association rapide et complète à la pensée bachelardienne, Sansot ne renie pourtant pas la parenté intellectuelle lorsqu'il s'agit de « partager cette croyance en la force des mots » (Sansot, 1996), que la rêverie met à jour et qui, suivant leur propre pente, modèlent à leur façon la ville. C'est par la parole que l'individu se trouve pris au centre de la dimension spatiale. Et lorsque cette parole se fait poétique, l'auteur de la *poétique de la ville* (Sansot, [1973] 2004) rejoint celui de la *poétique de l'espace* ([1958] 1972), pour donner toute sa force au pouvoir d'actualisation de la réalité que nous révèle l'imaginaire poétique. Pour cela, il ne saurait y avoir d'objet sans référence à un sujet. Cependant ce projet, avant tout humain, n'est pas sans poser de problèmes à l'approche de Sansot. Comment, en effet, concilier les saisies subjectives et objectives ? Comment pour la première, échapper à la multiplicité – semble-t-il infinie – des projets humains ? Comment pour la seconde, énumérer quelques traits précis qui nous donneront le droit de privilégier certains des lieux – eux aussi – très nombreux en fait ? Le problème est en partie évacué par Pierre Sansot tant il privilégie l'approche objectale, celle de l'étude de l'objet ville « quasi-personnage ». Sansot renvoie alors l'étude de cette dimension subjective de la ville à la charge des psychosociologues et des urbanistes, pour qui, la tâche consistera en une mise en rapport des données empiriques de l'analyse poétique avec les besoins humains. Cependant, le problème, s'il en est, ne saurait être résolu pour autant. Partant du constat de l'auteur, c'est bien l'intentionnalité de l'être humain qui définit le mode d'être de la conscience, et malgré qu'il faille un objet pour remplir cette visée, la problématique ne saurait se situer seulement du côté de l'objectivité poétique de ces quasi-personnages que sont les « hauts lieux urbains ». Dès lors, Pierre Sansot, par la poétique, nous invite à repenser la dualité sujet-objet, c'est-à-dire le nœud gordien de la relation de l'homme à son environnement. Qu'est-ce qui fait que la ville, et les « hauts lieux urbains » que sont ces lieux du quotidien, cafés, bistrot, places, rues, trottoirs, etc., deviennent pour l'homme des quasi-personnages, des quasi-sujets, sinon la saisie affective qui se noue dans la relation à l'espace. En outre, l'enjeu de l'affectivité est de taille, semble nous dire Pierre Sansot, tant il influe sur la signification et la pratique, et indirectement sur la conception des espaces. Dès lors, nous ne saurions omettre, avant même la *Poétique de la ville* de Sansot, cette autre contribution à l'approche phénoménologique de la relation entre affectivité et espace, celle que nous propose le philosophe Pierre Kaufmann dans *L'expérience émotionnelle de l'espace* ([1969] 1987), délaissant pour sa part l'approche strictement objectale de l'espace, pour se focaliser sur le vécu, éminemment individuel, de cette expérience émotionnelle de l'espace, soulignant par là-même les conditions avant tout sociales de sa réalisation.

1.4. L'expérience émotionnelle de l'espace

Le philosophe Pierre Kaufmann nous révèle, sur le mode de l'épochè phénoménologique, à quel point l'espace peut être source de « vécus affectifs ». Rejoignant en cela l'approche phénoménologique, Kaufmann entreprend ce travail de réduction eidétique consistant à extraire le phénomène de l'incarnation spatiale des émotions. Pour ce faire, il s'appuie notamment sur plusieurs extraits de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, et notamment un passage de *Vol de nuit* (1931) où l'auteur amène l'action jusqu'à son paroxysme en poussant ses personnages à vaincre leurs émotions, leurs peurs, pour mieux affronter non seulement les mystères de la nuit, mais surtout les multiples remparts qui jalonnent leurs itinéraires. « Il franchissait, paisible, la Cordillère des Andes. Les neiges de l'hiver pesaient sur elle de toute leur paix. Les neiges de l'hiver avaient fait la paix dans cette masse comme les siècles dans les châteaux morts. Sur deux cents kilomètres d'épaisseur, plus un homme, plus un souffle, plus un effort. Mais des arêtes verticales jusqu'à six mille pieds d'altitude, mais des manteaux de pierre qui tombent droits ; mais une formidable tranquillité » (Saint-Exupéry, 1931 : 17). Ainsi lorsque Pellerin, aviateur, survole paisiblement la Cordillère des Andes, Kaufmann commente la description qu'il fait du paysage qui l'entoure : « la verticalité constituée en absolue déshumanise le paysage jusqu'à confondre dans la suspension de toute intention d'agir la paix avec la mort » (Kaufmann, [1969] 1987 : 21). Mais pour comprendre cette paix, ajoute Kaufmann, « il nous [faut] saisir d'abord comment le bouleversement des dimensions, dessaisissant le sujet, motive tout aussitôt le brusque surgissement d'une présence menaçante » (Kaufmann, [1969] 1987 : 21). Car c'est bien à ce moment là, note Kaufmann, que dans le récit de Saint-Exupéry, « [le héros] fut le témoin d'un miracle. Il n'avait d'abord rien vu, mais s'était senti simplement gêné, semblable à quelqu'un qui se croyait seul, que l'on regarde. Il s'était senti trop tard et sans bien comprendre comment, entouré par la colère » (Saint-Exupéry, 1931 : 18). La mise en suspens du sens des choses, telle qu'elle résulte d'une illimitation de la verticale, remarque Kaufmann, fait apparaître ce qu'il reconnaît comme « un foyer d'agression ». « Et cette agression se qualifie émotionnellement du fait même qu'elle ne dispose d'aucune dimension de profondeur pour se constituer » (Kaufmann, [1969] 1987 : 21). « D'où venait cette colère ? À quoi devinait-il qu'elle suintait des pierres, qu'elle suintait de la neige ? Car rien ne semblait venir à lui. Aucune tempête sombre n'était en marche. Mais un monde à peine différent, sur place, sortait de l'autre. Pellerin regardait, avec un serrement de cœur inexplicable, ces pics innocents, ces arêtes, ces crêtes de neige, à peine plus gris, et qui pourtant commençaient à vivre – comme un peuple » (Saint-Exupéry, 1931 : 18). Pour Kaufmann, ce serrement du cœur est inexplicable parce qu'« il répond précisément du côté du monde au dessaisissement du sens » (Kaufmann, [1969] 1987 : 22). Quelque chose en effet se prépare, « mais il ne voyait rien qui ne fût calme. Oui, calme, mais chargé d'un étrange pouvoir. Puis tout s'est aiguisé. Ces arêtes, ces pics, tout devenait aigu : on les sentait pénétrer, comme des étraves, le vent dur. Et puis il lui sembla qu'elles viraient et déviaient autour de lui, à la façon de navires géants qui s'installent pour le combat » (Saint-Exupéry, 1931 : 18). Ce dessaisissement du sens perdure jusqu'à la conclusion, note Kaufmann, où l'expérience se totalise dans le sentiment de l'irréversibilité. « Alors pour chercher une issue en cas de retraite nécessaire, il se retourna et trembla : toute la Cordillère, en arrière, semblait fermenter – Je suis perdu » (Saint-Exupéry, 1931 : 18). Selon Pierre Kaufmann, le bouleversement de l'espace et l'expérience émotionnelle que celui-ci suscite, met donc en question « le sens des choses », le rapport à l'altérité, vouant cette dernière à la « fonction destructrice » de l'agresseur qu'est le cyclone, et enfin à l'action, se déployant comme « appel métaphorique » et se totalisant dans la « certitude angoissée de l'accompli » (Kaufmann, [1969] 1987 : 22). Cependant, se demande Kaufmann, quel est le rapport entre cette expérience émotionnelle et la réalité ? Elle émerge dans le cadre de l'inadaptation spatiale, l'éventualité

d'une catastrophe imminente. Mais le personnage se sent aussi « entouré par la colère ». « Faute de pouvoir placer ce foyer d'agression dans le perçu, nous l'imputerons donc au registre de l'imaginaire » conclut Kaufmann ([1969] 1987 : 22). Mais dès lors, à quelle réalité est confrontée cette présence imaginaire ? Car, comme le note Kaufmann, « le fait essentiel est que cette présence n'est pas invoquée par le romancier comme présence d'objet. Elle fait valoir comme "cause" de l'émotion la cassure intervenue du fait de l'Agresseur dans le champ de la spatialité perceptive. Et le problème est donc de savoir si nous sommes en droit d'appliquer à cette cause de l'émotion, qui est de l'ordre intersubjectif, le critère de réalité perceptive qui vaut pour son objet » (Kaufmann, [1969] 1987 : 22).

Sans entrer plus avant dans le détail de l'analyse phénoménologique que développe par la suite Pierre Kaufmann, et quoiqu'il en soit du rapport à l'espace comme objet « réel », comme représentation ou comme imagination⁴⁷, il n'en demeure pas moins, à l'instar de ce que rapportent les écrivains comme Antoine de Saint-Exupéry, que l'espace engage l'« expérience émotionnelle » de celui qui le vit, l'habite, le parcourt, le traverse, le survole. Et pourtant, comme le note Jean-Marie Breuvert (2003, 2007), ou comme le notait avant lui un autre philosophe, Otto Friedrich Bollnow ([1963] 1984), « s'il y a une réalité qui n'inspire aucune émotion, c'est bien, semble-t-il l'espace, si on le considère, en particulier dans le domaine de la géométrie. Aux yeux de nombreux philosophes, c'est le concept de temps qui semble, et de loin, le plus important : ce serait plutôt le temps qui ponctuerait l'émotion, et plus précisément le désir, le regret et l'espoir » (Breuvert, 2003 : 8). Comparé au temps, note Bollnow, « qui touche l'homme au plus intime de lui-même, l'espace semblait moins fructueux pour la philosophie, parce qu'il paraissait ne relever que de l'environnement extérieur de l'homme » (Bollnow, [1963] 1984 : 7). Or, aussi bien pour Pierre Kaufmann, Otto Friedrich Bollnow ou Martin Heidegger, il n'est pas de doute que la dimension spatiale touche également aux émotions, ce qu'ils s'attachent d'ailleurs à montrer et à comprendre. Ainsi, pour Bollnow, très marqué par la philosophie phénoménologique d'Heidegger, l'espace habité est celui qui est investi émotionnellement par l'homme. Pour Heidegger, le *Dasein*, l'« être-là » existentiel, repris notamment par les sciences de l'espace en sa déclinaison géographique de l'« habiter », est avant tout une affection, un « être-intoné ». La tonalité affective manifeste, selon Heidegger, à la fois « où l'on en est et où l'on en viendra » (Heidegger, [1927] 1960 : § 29). Autrement dit, pour Heidegger, l'affectivité réside dans cet « où » à la fois spatial et temporel. C'est dans cet « où », écrit-il, que « l'être-intoné transporte l'être en son "là" » (Heidegger, [1927] 1960 : § 29). Pour Kaufmann enfin, « l'expérience émotionnelle nous met en présence de certaines modifications de l'espace perceptif qui paraissent caractériser, à travers la diversité des situations et des personnes, des types assez bien délimités d'émotions : une masse menaçante, fût-elle immobile, grossit et se rapproche ; une physionomie irritante nous impose le vis-à-vis d'une distorsion caricaturale ; la joie dilate le monde et l'angoisse le contracte ; la honte abolit les limites entre l'intériorité du sujet et l'extériorité corporelle où elle s'exprime ; la pitié nous fait sentir à la fois la proximité de l'autrui et l'éloignement auquel nous voue notre localisation » (Kaufmann, [1969] 1987 : 17). Pierre Kaufmann ne se limite cependant pas à souligner l'étroite intrication de l'expérience émotionnelle et de la perception de l'espace. Ce qui se joue, pour lui, dans *L'expérience émotionnelle de l'espace* ([1969] 1987), rapporte Jean-Marie Breuvert, c'est un certain rapport affectif à l'autre, dans une émotion ressentie au sein d'une situation spatiale donnée. « Paradoxalement, ce que [Kaufmann] appelle *le centre de l'âme* ne se révèle à chacun que dans

⁴⁷ Le concept d'« imagination » est ici employé en son sens premier qui est la faculté que possède l'esprit de se représenter des images, des connaissances, une expérience sensible, sans parler du fait que cette imagination peut être « reproductrice », c'est-à-dire, évoquer les images d'objets que l'on a déjà perçus, ou encore « créatrice », lorsqu'elle forme des images d'objets qu'on a pas perçus.

une expérience du corps spatial, non pas seulement le corps propre, le mien tel que je le vis en lui-même, dans le sentiment d'exister, mais dans la confrontation avec le corps de l'autre, présumé être analogue au mien. D'ailleurs, c'est devant le corps de l'autre que je prends réellement conscience du mien. C'est dans le visible du corps de l'autre que je prends réellement conscience de mon "invisible" sentiment » (Breuvert, 2003 : 8). On suppose dès lors que cette expérience émotionnelle qui se joue dans l'espace est déterminante à la fois pour l'individu et constitue un élément fondamental dans la construction des rapports sociaux. C'est là toute la difficulté, écrit Kaufmann, de cette expérience émotionnelle, cette dualité entre intériorité et extériorité, objet et sujet, réel et représenté, Soi et Autrui. « La difficulté précisément est de comprendre comment l'expérience subjective peut se donner une telle référence extrinsèque [l'objet que vise l'émotion] sans pour autant se renoncer elle-même » (Kaufmann, [1969] 1987 : 17). Ces qualités, écrit-il, « nous affectent apparemment du dehors ; et pourtant, nous ne doutons pas, aussi longtemps du moins que notre émotion nous possède, qu'elles ne nous signifient, chacune à sa manière, l'une des possibilités immanentes à notre existence » (Kaufmann, [1969] 1987 : 17). Pierre Kaufmann est ainsi profondément convaincu que « l'expérience émotionnelle ne se limite pas en fait à la visée d'objet ; et quand bien même nous ignorerions tout des motivations "profondes" de l'émotion, s'imposerait à nous son articulation à un ordre de phénomènes où la référence à une position de réalité extrinsèque s'inscrit comme une loi immanente de constitution, c'est-à-dire à la dimension de l'altérité » (Kaufmann, [1969] 1987 : 18). Lorsque Kaufmann remarque que l'émotion naît dans cet entre deux, entre l'homme et l'espace, lorsque par exemple l'espace devient vaguement étrange dans le cas de l'angoisse, menaçant dans le cas de la peur, ou serein et distancié dans le cas de la joie, il souligne ainsi que c'est sur cette base affective que chacun d'entre nous aborde l'autre, et finalement la société. Kaufmann tente ainsi « de montrer qu'avant même le développement de nos connaissances dans et par le langage, un certain rapport à l'Autre se joue, en lequel se construisent les rapports sociaux » (Breuvert, 2003 : 8).

Ghislaine Florival, toujours sur le mode de l'époque phénoménologique, confirme cette analyse selon laquelle, en ce qui concerne le mode d'être fondamental de l'expérience affective, « seule la rencontre d'un étant peut provoquer l'évènement émotionnel par lequel l'existant se transcende dans le pro-jet d'ex-ister comme être-au-monde. Le concept concret de rencontre implique que l'échappement du présent à lui-même – corps propre – est toujours vécu en interaction avec le monde des choses et des autres » (Florival, 1990 : 97). Dès lors, il faut, selon l'analyse phénoménologique de l'affectivité, nécessairement passer d'une analyse strictement formelle du phénomène, à l'expérience interrelationnelle où finalement se noue l'expérience affective, considérant que l'existant se trouve affectivement médiatisé par la présence de l'autre. En outre, la rencontre de l'autre, ce qui caractérise désormais « cette différence originaire vécue, à laquelle le corps retentit » (Florival, 1990 : 98), est tout simplement inséparable des dimensions spatiales et temporelles de l'expérience. Dans la constitution intersubjective de la rencontre, nous dit Ghislaine Florival, l'autre fonde l'ambivalence de mon présent vécu, et l'auteure de noter qu' « Husserl a utilisé le concept d'intropathie (*Einfühlung*) pour désigner la médiation de cette reconnaissance par laquelle mon corps (*Leib*) vit perceptivement le corps de l'autre. [...] Le corps vécu comme rapport d'être dans le jeu spatialisant et temporalisant de la rencontre fonde l'échange des "rapports vécus" d'un corps vis-à-vis d'un autre, sur le mode irréfléchi » (Florival, 1990 : 100). Cependant, il n'est pas question dans cette rencontre, dans cette expérience de l'altérité comme ipséité, d'une « mêmeté fusionnelle », mais bien « d'un analogon vécu » (Florival, 1990 : 100). Dans l'intropathie, nous dit Florival, « je me situe à la fois ici et là-bas comme l'autre de l'autre, dans l'altérité mienne, car "sentir son corps c'est aussi sentir son aspect pour autrui". Ainsi dans la rencontre je découvre non seulement le comportement d'un autre,

dont je peux vivre l'expression de l'intérieur de ma propre corporéité, mais encore je peux vivre le mien de son centre vécu, par lequel il me pose à son tour comme pôle de sa transcendance propre » (Florival, 1990 : 100). Dès lors, il n'est pas de doute que l'approche phénoménologique nous révèle par son mode particulier de connaissance, cette incarnation première de l'expérience affective spatialisée et « spatialisante ». Elle ouvre également la compréhension du phénomène affectif à ses autres dimensions, nécessairement reliées à la question spatiale, que sont la temporalisation et l'intersubjectivité comme conditions premières du vécu affectif. L'approche phénoménologique nous permet ainsi d'affirmer que l'affectivité, qui prend sens dans son incarnation corporelle, est étroitement dépendante de ces trois dimensions que sont l'espace, le temps et l'autre, l'autre étant la condition initiale de la réflexivité qui nous permet de prendre conscience de notre expérience émotionnelle ici et maintenant, expérience émotionnelle qui est toujours déjà, par le truchement de l'altérité, un ailleurs déjà historique. L'affectivité que met à jour la perspective phénoménologique est ainsi un ressentir plus qu'un sentir, dans le sens où elle implique la conscience de l'être qui sent. Nous entrevoyons déjà ici ce qui fondera par la suite notre compréhension et notre approche du phénomène affectif, à savoir que les conditions de possibilité d'une thématization de l'expérience affective, comme manifestation proprement immanente, sont corrélatives de son expression langagière, l'acte réfléchissant étant toujours déjà pris dans l'ordre des signifiants qui en thématisent le mode réfléchi (Florival, 1990). Si l'affectivité est elle-même modelée par le contexte dans lequel elle est énoncée, « les signifiants interférant avec la pré-compréhension du vécu » (Florival, 1990 : 88), la suite de notre travail consistera dès lors à approfondir une dimension que laisse de côté la phénoménologie dans son ambition eidétique, à savoir la clarification empirique, nécessairement contextualisée, des mécanismes, sentir, percevoir, représenter, et de leurs relations à ce qui n'est plus simplement l'expérience émotionnelle de l'espace, mais devient par la médiation de nos cognitions, un vécu affecté, représenté, et exprimé comme tel, entendu dès lors comme le rapport affectif à l'espace. Si l'approche phénoménologique nous aura été utile, permettant notamment de différencier ce qu'il en est de l'expérience émotionnelle, le sentir, du rapport affectif, le ressentir en ce qu'il est un sentir parvenu à la conscience, il semble désormais nécessaire d'explorer plus avant quels sont les objets visés par le rapport affectif et comment ils le sont, bref quels sont les mécanismes par lesquels, d'une expérience émotionnelle de l'espace, l'on passe à la constitution d'un rapport affectif dans et à l'espace.

2. De la sensation à la signification affective de l'espace

De la sensation à la perception, puis à la représentation de l'environnement, d'un espace, comment ces processus cognitifs sont-ils liés aux émotions, aux phénomènes affectifs ? Quelle est donc la nature des liens qui unissent la cognition et l'émotion, la cognition spatiale et l'émotion spatiale, l'expérience émotionnelle de l'espace telle que décrite précédemment par Pierre Kaufmann ? Voici un thème important, central pour notre recherche. Comment l'homme sentant, percevant, se représentant, mais aussi ému, affecté, interagit avec son environnement ? Un thème central pour les sciences de l'espace qui ne sauraient aujourd'hui se passer de la prise en compte des données affectives pour comprendre comment l'environnement agit sur nous-mêmes, tant au plan individuel, psychologique, que collectif et social, et comment en retour nous intervenons sur cet environnement de multiples façons. Un impératif de connaissance qui ne se limite pas seulement à la production de savoirs fondamentaux quant au rapport de l'individu à son environnement socio-spatial, mais qui concerne au premier plan la conception, la production des espaces, leur aménagement, les concepteurs, les acteurs de l'aménagement et leur action. Un impératif se dessine ici pour l'aménagement-urbanisme de prendre en compte, et donc de comprendre, le rapport des usagers à leurs espaces, leur vécu quotidien, ce qui induit

leurs actions, afin d'adapter les aménagements, de mettre en adéquation les décisions politiques et les pratiques des usagers. Et qu'est-ce qui explique ce vécu quotidien, qu'est-ce qui induit l'action, si ce n'est la cognition, et plus précisément celui qui en est à l'origine, l'acteur, l'habitant, l'utilisateur ?

La géographie des représentations et la psychologie environnementale l'ont d'ailleurs bien montré à travers l'importance qu'elles ont accordée aux concepts issus de la psychologie, tel celui d'abord de perception : fonction par laquelle l'individu prend l'information des événements du milieu extérieur ou du milieu interne par la voie des mécanismes sensoriels. La géographie s'est particulièrement intéressée à cette activité dans les cas où la perception vise les aspects matériels et immatériels de l'espace urbain (Bailly, 1977). À cette première notion de perception, importée de la psychologie, il faut ensuite ajouter celle de représentation : littéralement la présentation à nouveau, ce qui répète, remplace ou présente autrement. Activité qui « consiste soit à évoquer des objets en leur absence, soit, lorsqu'elle double la perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus » (Bailly, 1995 : 373), et constitue de la sorte une « création sociale ou individuelle de schémas pertinents du réel dans le cadre d'une idéologie » (Bailly, 1995 : 373). Appliquée à l'espace urbain, les notions psychologiques de perception et de représentation permettent d'appréhender la subjectivité de l'acteur, ses valeurs, son imaginaire, et les significations qu'il projette sur l'espace. S'appuyant sur des travaux fondateurs en la matière, tels ceux notamment d'Armand Frémont ([1976] 1999), de Kevin Lynch ([1960] 1998 ; 1982), ou encore d'Abraham Moles (1972, 1998), ces courants de la géographie et de la psychologie ont ainsi développé une approche de la relation de l'homme à son environnement, chacun conservant cependant la spécificité propre à son enracinement disciplinaire. Les premiers sont donc partis de l'espace pour interroger la manière dont les hommes le dotent de significations, tandis que les seconds partirent de l'individu pour comprendre comment il perçoit, se représente, son environnement spatial. Plus généralement, l'on observe avec l'émergence de ces courants disciplinaires une forme de basculement depuis l'étude de l'« espace objectif », autrement qualifié d'« espace fonctionnel », vers l'appréhension progressive d'un « espace subjectif », ou plus précisément de l'« espace tel qu'il est vécu » (Frémont, [1976] 1999). Ce que l'on observe à travers l'évolution croisée de ces disciplines, c'est la part désormais de plus en plus importante faite, non plus seulement, à l'étude des attributs objectifs de l'espace matériel mais à une ouverture qui constitue, selon les termes d'Antoine Bailly, une véritable révolution épistémologique (Bailly, 1995), à savoir la prise en compte des « processus mentaux qui font qu'un espace, une situation, une action sont perçus puis dotés de significations, de valeurs » (Bailly, 1995 : 372). Avec ce véritable tournant cognitif (Bailly, 1995) des sciences de l'espace, l'étude des dimensions spatiales de l'environnement apparaît ne plus se limiter à la stricte dimension physique, objective – laquelle reste néanmoins une dimension de référence – pour intégrer le filtre de la cognition humaine, la manière dont les individus interprètent, transforment, en fonction de leur système de croyances, des valeurs de chacun et de celles socialement partagées. En effet, comme le suggère la géographe Colette Cauvin, si « la ville peut être décrite, appréhendée, identifiée à partir de ses attributs objectifs, tels ses bâtiments, ses commerces, sa voirie, etc. On dispose ainsi pour une agglomération donnée de tous les éléments permettant de la caractériser d'une manière identique pour tous, mais il est loin d'être certain que cette agglomération soit la même pour chacun de ses usagers comme en témoigne l'observation des comportements de ses habitants » (Cauvin, 1999 : 1). Dès lors, ce qui constitue le vecteur du passage de cette connaissance objective de l'environnement à sa signification subjective, c'est le filtre de la cognition humaine : la manière dont chaque individu va traiter l'information spatiale, mais également, la manière dont celle-ci, par exemple, va interférer avec

l'information sociale, les croyances, les valeurs de l'individu et les normes dictées par le contexte social dans lequel il évolue. Ce sont donc les sensations, les perceptions, et la manière que chacun a de les rendre significatives, d'en former des schémas synthétiques, des représentations pertinentes selon lui quant à la nature du réel, qui vont déterminer, à la fois collectivement mais toujours individuellement *in fine*, le sens de l'espace : son espace subjectif. Le citoyen qui pratique un espace en fabrique une représentation qui lui est propre : « en fonction de son savoir, de son imagination, de sa mémoire, de son expérience personnelle, chacun a sa propre image, sa *mental map* de la ville. [...] L'espace perçu diffère de l'espace réel en ce qu'il est, grâce à un stock d'informations apprises, une construction de l'esprit en réponse à des questions, à une attente » (Vant, 1981 : 177). En effet, « si l'homme possède des informations plus ou moins détaillées sur sa ville, sur une ville, ces informations ne lui parviennent pas directement ; elles l'atteignent à travers les systèmes perceptifs qui lui sont propres. Immédiatement interprétées, transformées, en fonction de la personnalité de chacun, du milieu où l'homme se trouve, des éléments qui l'entourent, elles vont induire son comportement spatial, son usage des lieux, ses actions » (Cauvin, 1999 : 1). Aussi, l'instruction de ce tournant cognitif dans les sciences de l'espace, la volonté de comprendre et d'expliquer les facteurs subjectifs dans l'étude des dynamiques spatiales de nos sociétés, ne manque pas de rejaillir sur les sciences de la conception. Car aménager un espace, souligne Colette Cauvin, « *en ne tenant compte que des aspects objectifs, c'est nier la part des modifications de cet espace dues à l'homme, c'est omettre une composante fondamentale de l'homme qui modèle, façonne, et transforme le monde où il vit* » (Cauvin, 1999 : 1). Dès lors, il ne s'agit plus seulement de comprendre ou d'expliquer, les raisons, les mécanismes qui se cachent derrière les décalages souvent constatés, entre d'une part la connaissance objective du milieu et sa signification subjective, ou d'autre part entre les propositions techniques, les aménagements apportés à l'espace et la manière de se les approprier, de les détourner, mais bien davantage d'être désormais en mesure de prendre en compte cette dimension subjective dans la conception même de l'espace. Cela signifie que si l'aménageur, l'urbaniste, l'architecte, le paysagiste, etc., intervient sur l'espace pour le rendre *a priori* habitable⁴⁸, il doit « savoir ce que "ressentent" ces usagers, comprendre leur comportement, et donc ce qui l'induit, à savoir leur cognition spatiale » (Cauvin, 1999 : 1), mais aussi il doit être en mesure d'intégrer, d'anticiper, de tenir compte de ces données dans la conception des espaces.

Qu'en est-il dès lors de cette question de l'affectivité en matière de cognition spatiale ? Qu'en est-il de notre manière d'acquiescer, d'engranger, de mobiliser de l'information relativement à l'espace dans lequel nous évoluons, et du rôle des émotions dans cette cognition spatiale, du lien affectif qui se tisse entre nous et cette multitude d'espaces que nous parcourons, nous mémorisons ou imaginons, que nous sentons, percevons, que nous nous représentons ? Là aussi, les travaux sont nombreux en ce qui concerne les processus de cognition spatiale – notamment dans le cadre de l'approche environnementale en psychologie ou en géographie des représentations. Et pourtant, quand les processus cognitifs sont désormais bien connus, ou du moins, ont fait l'objet d'un

⁴⁸ « Habitable » est ici employé au sens phénoménologique qu'y confèrent en particulier les tenants de l'approche phénoménologique en géographie (Dardel, [1952] 1990 ; Hoyaux, 2000, 2006 ; Stock, 2004, 2006 ; Baudry, 2007). Pour Hughes Baudry notamment, qui a travaillé à approcher les conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces, « l'espace est habitable, dans la mesure où il répond à l'enjeu de l'habiter, c'est-à-dire en tant que les ressources spatiales rendues nécessaires à l'individu pour vivre et exister sont accessibles » (Baudry, 2007 : 146). Dès lors l'enjeu de l'habitabilité d'un espace dépasse la stricte demande d'adaptation matérielle de l'espace aux usages humains, pour intégrer la possibilité pour l'homme tout simplement d'exister, c'est-à-dire comme le rappelle André-Frédéric Hoyaux de se projeter en celui-ci – et aussi dans un sens possiblement synonyme de vivre et donc d'évoluer dans un environnement vivable. « L'habitabilité d'un monde est donc inhérente au sens que lui donne l'être-au-monde et que se donne ce dernier à être là en celui-ci » (Hoyaux, 2000 : 199). Aussi, cet « habitabilité relève non de la qualité de vie des lieux mais bien des territorialités que l'habitant projette sur le monde » (Hoyaux, 2000 : 338).

nombre de travaux conséquent, qu'en est-il spécifiquement de l'émotion spatiale, de cette expérience sensible et émotionnelle, et de son rapport à la cognition ? Comment un espace peut-il nous émouvoir, nous affecter ? Ou, autrement dit, comment plongé dans un environnement plus ou moins connu, plus ou moins familier, envers lequel l'individu fonde un certain nombre de croyances, d'attentes, d'espérances, l'homme peut-il s'en émouvoir ? Comment peut-il s'émouvoir dans la contemplation, dans l'observation ou dans la simple perception, de la continuité ou du changement des espaces, de quelques situations attendues ou au contraire inattendues, lesquelles marqueront ces espaces, les définiront, leur donneront sens ? Comment peut-on entrer dans un jeu de liens affectifs aussi complexes et ambivalents que ceux de l'attachement et du détachement, de l'attraction et de la répulsion, envers ces espaces ? Ou du moins devrait-t-on immédiatement préciser, en parlant de lien affectif envers l'« image » que l'on se fait de ces espaces, ce qu'ils représentent et ce qu'ils signifient pour nous. Ce qui renforce encore à ce stade notre pressentiment d'une communauté de fonctions entre l'émotion et la cognition. Car nul doute que dans cette interaction incessante, à travers l'accumulation, l'évaluation et la sélection des informations, se dessine le capital spatial de l'individu, sa connaissance opératoire du monde. Et comment, dès lors, ce réseau d'attaches, d'ancrages, d'indifférences, voire de répulsions, va-t-il en retour en partie déterminer nos attitudes, nos décisions, nos actions, bref nos manières d'agir, nos comportements, dans cet espace ? Comment peut-on ainsi s'émouvoir au point qu'éloigné d'un espace, d'un territoire connu, l'on ressente la puissance de ce lien d'attachement affectif, de ce sentiment d'appartenance ? Lequel sentiment, s'il ne provoque pas en nous l'irrépressible besoin de concrétiser matériellement la réduction des distances physiques, nous ramène brutalement l'image, la représentation idéalisée, de ce territoire, de ce lieu, de cet espace personnel, raccourcit la distance mentale, et nous rappelle en même temps à ce pouvoir de l'émotion qui fonde notre mémoire, notre connaissance, notre identité. Plus loin encore, comment ce sentiment spatial en arrive-t-il à être territorialement partagé, socialement reconnu et élaboré ? Et bien sûr, qu'en est-il de la prise en compte, aux niveaux à la fois individuels et collectifs, de cette connaissance des dimensions cognitives et affectives, par les décideurs, les techniciens, les acteurs de l'aménagement et de leur intrication permanente chez les usagers, les habitants ? C'est ce mélange étroit entre émotions et cognitions, lorsque ces deux phénomènes concernent l'espace, l'environnement socio-spatial des individus, et puis leurs liens avec l'action, que nous allons maintenant explorer, sous un angle privilégié : celui de l'affectivité, puissant moteur, vecteur incontestable, de la cognition, et puis de l'action.

2.1. De la sensibilité à l'affectivité

Nul doute possible sur le fait que l'homme est capable d'un ensemble impressionnant d'activités mentales, d'acquisition, de transformation, de stockage, d'utilisation de connaissances. La cognition inclut ce large éventail de processus mentaux. Pour ainsi dire, elle les met en œuvre chaque fois qu'une information est reçue, stockée, transformée, mobilisée et utilisée. L'individu est dès lors capable de mémoriser, d'anticiper, de projeter, de planifier, de décider, d'agir, d'évaluer, d'enclencher en conséquence de ces processus cognitifs, certaines réponses comportementales et certaines actions. Pour autant, il est difficile d'ignorer l'importance des phénomènes affectifs dans ces processus de traitement de l'information, et par là-même dans les actions des individus – à tel point d'ailleurs que pour certains psychologues, émotions et cognitions ne pourraient en fait relever que d'une seule et même réalité psychique⁴⁹. Mais avant

⁴⁹ A l'appui de cette proposition, la psychologue Monique De Bonis (2002) spécialiste de l'émotion, soutient que « si des émotions influent sur des cognitions et vice-versa, c'est parce qu'en fait "les émotions sont des sortes de cognitions" » (De Bonis, 2002 : 114).

d'en arriver à une telle conclusion, comment peut-on envisager que la cognition soit à la fois à la source et en même temps, en partie, le produit de ces phénomènes affectifs ?

Pour les géographes qui s'intéressent à cette question, lorsqu'il est notamment en jeu la sensibilité des individus au paysage ordinaire (Bigando, 2006), la sensibilité peut être décrite « en tant que faculté d'éprouver [...] (sensoriellement et affectivement) et non en tant que manière d'apprécier [...] selon un système de codes et de représentations d'une manière générale », même si ajoute-t-elle aussitôt, « la faculté d'éprouver est en partie influencée par cette manière d'apprécier et *vice et versa* » (Bigando, 2006 : 26). De manière tout à fait classique, y compris pour ceux qui s'intéressent à ce phénomène en lien avec les différentes dimensions de notre environnement spatial, la sensibilité est considérée comme une propriété de l'être humain, traditionnellement distinguée de l'intelligence et de la volonté – ce pourquoi d'ailleurs on a tendance à l'associer à l'affectivité, comme en atteste l'histoire de l'usage des dérivés de l'adjectif sensible. De ce fait, comme le souligne Eva Bigando, « la sensibilité inverse la hiérarchie éthique qui tend à privilégier l'intellect sur les affects » (Bigando, 2006 : 26). La sensibilité s'intéresse davantage à ce qu'elle met en œuvre d'affects plutôt que d'idées, de sentis et de ressentis, non nécessairement conscientisés, plutôt que de représentations. Cependant comme le laisse entendre la géographe, la sensibilité, de même que les affects, ne sont pas non plus étrangers aux mécanismes de la cognition. À la représentation d'abord, la faculté d'éprouver qui conditionne notre sensibilité est influencée par notre manière à la fois particulière, propre à chacun, et commune à plusieurs, autrement dit partagée socialement, de sentir. Il n'est pas impossible, comme le montre Eva Bigando (2006), ou comme l'avait montré encore avant l'historien Lucien Febvre ([1952] 1992), distinguant tous deux en ce sens « les sensibilités », comme phénomène social, de « la sensibilité », comme activité physiologique, d'observer, de décrire, de comprendre, et même de retracer l'histoire des manières de sentir, en d'autres termes l'« histoire des sensibilités » (Febvre, [1952] 1992). C'est bien la preuve que la sensibilité et l'affectivité, nos manières de ressentir et d'en être affecté, sont dépendantes à la fois d'un objet, l'espace, d'un sujet, l'individu, et d'un contexte, la société ; la dynamique liant ces trois pôles étant à la fois étroitement dépendante de nos sensations, de nos perceptions et de nos représentations. La sensibilité à l'espace suppose en outre l'établissement d'une relation entre l'individu et ses lieux de vie, cette relation étant assurée par notre faculté sensible : faculté de nous informer, par le biais des sensations et des perceptions, des modifications du milieu. La sensibilité est donc fonction d'un objet, d'une réalité matérielle, mais pas seulement. Elle dépend aussi d'un « sujet réceptif (perceptif et émotif) à la fois social et sensible » (Bigando, 2006 : 26). L'objet et le sujet constituent les principaux éléments de la relation, « ceux qui entrent directement en contact de manière sensible. Le social, quant à lui, influence la forme de l'objet par une action sur lui et la manière d'être et de faire du sujet sensible » (Bigando, 2006 : 26). En ce dernier sens, ajoute Eva Bigando, « la sensibilité, en tant que faculté spécifique, ne peut être réduite à la seule sensorialité, à savoir ce qui relève de l'ordre des sens » (Bigando, 2006 : 27). L'être sensible n'est pas un être purement et simplement sensoriel, « il dispose de ce tout petit supplément d'âme qui lui permet d'« éprouver » ce qu'il observe à partir des sens » (Bigando, 2006 : 27). La question est dès lors de savoir ce qui fonde ce supplément d'âme, ce qui convertit, ce qui transmue nos fonctions sensorielles en facultés sensibles. Selon Eva Bigando – point de vue auquel nous adhérons – c'est là précisément la faculté de l'affectivité. La sensibilité ne se réduit pas, nous dit-elle, « aux seules sensations – objets appréhendés par les sens et déterminés par le corps, activité purement organique –, mais suppose d'en être affecté, d'éprouver des sentiments. Bien plus que la seule capacité de sentir le monde qui nous entoure, la sensibilité suppose de le ressentir au moyen de nos sens animés par les sentiments » (Bigando, 2006 : 27). La sensibilité « mêle de manière indissoluble sens et sentiment, senti et ressenti. Elle est donc, à la fois et plus,

sensorialité et affectivité : elle est affectivité, mais initiée par d'irréductibles impressions sensorielles » (Bigando, 2006 : 27-28).

En accord avec ce qu'écrit Eva Bigando, nous retiendrons également, dans le cadre du présent travail de recherche, que l'affectivité, bien qu'étroitement liée à la question des sens, de la sensorialité, et donc de la sensibilité, s'en distingue néanmoins. Aussi, nous serons amenés à envisager deux caractéristiques du lien, et en même temps de la distinction, entre sensibilité et affectivité. Tout d'abord, nous poserons que la sensibilité renvoie à deux dimensions spécifiques bien qu'en réalité indissociables. L'une typiquement sensorielle, qui relève de la sensation et des fonctions physiologiques, autrement dit, qui concerne le fonctionnement de l'organisme, sa capacité à réagir aux stimulations, aux sensations, qu'exerce sur nous le monde extérieur – le senti. L'autre dimension de la sensibilité, plus proche du domaine de l'affectivité qui nous concerne ici, ou du moins tel que nous l'entendrons pour ce travail, renvoie quant à elle à la dimension psychologique de l'activité sensible – le ressenti. En d'autres termes, nous considérons que la sensibilité, en ce second sens, concerne l'activité psychique de l'individu, sa pensée, son activité proprement mentale par laquelle il est amené à expérimenter dans une forme d'instantanéité l'activité sensorielle de ses organes. Partant de ces deux dimensions, étroitement liées, nous distinguons la sensibilité comme rapport psychophysiologique, c'est-à-dire dans ce qu'il implique de liens entre, d'une part, l'activité physique ou physiologique, et d'autre part, l'activité psychique ou psychologique, de l'affectivité à proprement parler. L'affectivité que dès lors nous reconnaissons comme strictement la faculté psychique d'éprouver, en réponse à une action quelconque sur notre sensibilité, un ensemble d'états dits affectifs : tels que les émotions, les sentiments, les passions, les humeurs, etc. En particulier, nous sommes amenés à distinguer la sensibilité de l'affectivité en ce que la perspective temporelle qui leur est propre diverge. En effet, à la stricte instantanéité de la sensibilité, réponse psychique immédiate à une stimulation physique, nous accordons à l'affectivité cette spécificité de s'incarner dans une perspective temporelle élargie. Ce qui, selon nous, permet de distinguer la sensibilité de l'affectivité tient à la dimension temporelle de ces phénomènes. Certes l'on pourrait opposer à cette conception que l'émotion, cet état affectif que tout un chacun peut expérimenter, s'exprime dans la majorité des cas dans l'instant où l'évènement qui la suscite se produit. D'ailleurs l'on associe volontiers la surprise à l'émotion, et dans le sens commun l'émotion est généralement brusque et momentanée. Néanmoins l'émotion se distingue de la sensibilité qui en est la cause, en ce sens que l'émotion dans son instantanéité propre, mais néanmoins différente de celle de la sensibilité, n'est jamais déconnectée d'un vécu qui engage l'individu dans son histoire présente, la configuration de la situation où il est amené à éprouver cette émotion, mais aussi dans son expérience passée, les émotions qu'il a précédemment pu éprouver, et dans la projection de son futur, son horizon d'attente, ses désirs. En ce sens particulier, tout état affectif, aussi bref, rapide, abrupt soit-il, se distingue de la sensibilité qui en est la cause, dans la mesure où cette dernière ne semble pas engager la profondeur de la dimension temporelle dans ce qui devient au-delà d'une stricte faculté – la sensorialité – une véritable manière d'éprouver – l'affectivité. D'ailleurs, la psychologie environnementale qui s'intéresse à ces questions l'a bien noté, à travers le concept spécifique d' « attachement au lieu » (Altman & Low, 1992). La relation à un espace donné, y compris dans sa dimension affective – et non pas strictement sensible – est au-delà du présent, tributaire du passé de l'individu ainsi que de son futur projeté. Comme le souligne à juste titre Gabriel Moser, « si l'on se penche sur la relation individu-environnement, la dimension temporelle est omniprésente, elle intervient de différentes manières dans l'ancrage territorial et le bien-être, elle conditionne la manière dont l'environnement est perçu, évalué et les pratiques qui y sont déployées. Le bien-être se comprend par rapport au cycle de vie et l'horizon temporel de l'individu. [...] L'appropriation

spatiale et l'enracinement local se développent selon une dimension temporelle. Se sentir "chez soi" est conditionné par les motivations, le statut social et professionnel, la situation familiale et surtout les projets de l'individu. De même, les lieux ont un passé qui contribue à son interprétation actuelle, et un futur qui est susceptible de nous guider dans nos actions à travers nos représentations anticipatoires » (Moser, 2003 : 14).

Si pour diverses raisons, notamment le fait que ces phénomènes – sensibilité et affectivité – sont en réalité difficilement dissociables, nous serons amenés à envisager la part de la sensibilité dans la constitution du rapport affectif à l'espace, il n'en demeurera pas moins que l'étude de l'affectivité à proprement parler nécessitera de dépasser le strict rapport psychophysiologique de l'individu à l'espace, en y intégrant notamment l'horizon temporel spécifique aux individus, avec tout ce que celui-ci comporte d'implications notamment sur les plans sociaux et spatiaux. Aussi, il conviendra de ne pas négliger cette part de la sensibilité qui nous affecte lorsque nous sentons et nous ressentons, bref lorsque nous faisons l'expérience de l'espace, *a fortiori* dans sa dimension proprement émotionnelle. Pour autant, il ne sera pas question non plus de négliger ce qu'implique la prise en compte de l'affect dans une perspective temporelle élargie, à savoir l'intrication des domaines cognitifs et affectifs. En ce dernier sens, nous allons voir que les relations entre affects, sensations, perceptions et représentations, sont plus denses que ce que la lecture strictement dualiste et normative de la dialectique raison-passion en a bien voulu laisser entendre. Dès lors, s'il n'est certes pas concevable de reconnaître en l'expérience émotionnelle de l'espace une forme de connaissance similaire à la connaissance intellectuelle, il n'est pas non plus possible d'ignorer que l'affectivité est inséparable de cette connaissance intellectuelle, et qu'en ce sens elle constitue une forme de connaissance, certes différente mais néanmoins complémentaire. Ce que le philosophe Ferdinand Alquié résumait lorsque parallèlement il soulignait que « toute conscience est savoir. Pourtant le savoir objectif n'apparaît pas comme identique à la conscience. Il ne l'épuise point, ne constitue pas son unique mode de relation avec les choses : nous sentons autrement que nous ne connaissons » (Alquié, 1979 : 17), et « le savoir affectif n'est pas un savoir intellectuel non encore explicité mais un savoir autre. Savoir affectivement est savoir autrement » (Alquié, 1979 : 173).

2.2. L'image de la cité : la perception et l'affect

S'intéressant à la perception visuelle des espaces urbains, les travaux de l'urbaniste Kevin Lynch ([1960] 1998) sur l'« imagibilité » d'abord, et de fait, sa prise en compte au niveau de la conception à travers le concept de « lisibilité », marquent l'acte annonciateur d'une prise de conscience quant à l'importance des approches mêlant psychologie, psychologie sociale et sociologie, pour l'appréhension des relations d'un ou de plusieurs individus à leur environnement spatial. Une approche qui n'a cessé depuis lors d'intéresser, et d'inspirer pour certaines, les pratiques confrontées à l'organisation des espaces, de l'urbanisme, de l'aménagement ; ouvrant ainsi la voie d'une approche des théories de l'espace en termes de cognition spatiale. C'est un premier point, et non des moindres, qui justifie l'intérêt de l'étude exploratoire menée par Kevin Lynch dès la décennie 1950, sur l'« imagibilité » des villes nord-américaines. Si ces travaux sont aujourd'hui connus des chercheurs et des praticiens en aménagement et en urbanisme pour l'usage et la démocratisation qu'ils proposent de techniques d'investigations à l'époque relativement nouvelles, issues de la psychologie, telles que les cartes mentales, ou l'entretien approfondi, ils présentent également un intérêt majeur, car novateur, sur le plan des développements théoriques. Usant des concepts de sensation, de perception, de représentation, pour la compréhension des relations individu-environnement spatial, la recherche dévoile la portée prometteuse d'une appréhension des dimensions matérielles de

l'espace sous l'angle de l'analyse psychologique de leur retentissement, en termes d'images, chez un ou plusieurs individus. L'originalité et le caractère novateur pour l'époque réside en outre dans le fait que le travail de Lynch exhorte aménageurs et urbanistes en charge de la composition urbaine, à intégrer les données psychologiques individuelles et collectives dans leur pratique. L'historienne de l'urbanisme Françoise Choay reconnaît d'ailleurs dans la démarche initiée par Lynch un véritable tournant urbanistique, inaugurant la transition de l'approche progressiste vers celle culturaliste, à travers l'avènement d'un nouveau mode de pensée qui permet de « poser le problème de la morphologie urbaine en termes de significations » (Choay, 1965 : 73). Elle reconnaît ainsi que les recherches sur la perception de l'espace, et notamment l'espace urbain, recèlent en elles la caractéristique – qui devient par là-même une qualité – de mettre en évidence la spécificité du lien existentiel qui unit l'homme et l'espace dans une relation de contingence. La perception de la ville ne s'impose, pas plus qu'elle ne se décrète, mais « est, pour [ceux qui l'habitent], organisée [...] en fonction des séries de liens existentiels, pratiques et affectifs qui les attachent à elle » (Choay, 1965 : 72).

En questionnant, les dimensions sensibles, perceptibles, représentationnelles, et donc cognitives, de l'espace dans trois villes américaines, Boston, Jersey City et Los Angeles, Kevin Lynch ([1960] 1998) montre comment un certain nombre de qualités physiques, telles que les voies, les limites, les quartiers, les nœuds ou encore les points de repère ponctuels, façonnent l'image d'une ville. Lynch porte ainsi l'accent de la recherche urbaine sur un pôle nouveau, celui de la cognition spatiale. Suivant la forme typique du schéma stimulus-réponse, Lynch se concentre essentiellement sur le conditionnement des représentations de l'espace urbain par l'influence directe que peut avoir une forme urbaine sur l'image mentale que s'en fait l'individu. Cependant, bien que fortement imprégné par le courant psychologique d'inspiration behavioriste, Kevin Lynch souligne explicitement – même s'il n'approfondit pas cette dimension – l'intrication du retentissement émotionnel et affectif avec les perceptions et représentations de l'espace urbain. Ce faisant, les travaux de Lynch ouvrent la voie à la prise en considération des multiples significations qui émergent de l'environnement spatial. Le célèbre ouvrage par lequel Lynch rapporte ses premiers travaux, *L'image de la cité* ([1960] 1998), s'ouvre ainsi sur le constat suivant : « il y a un plaisir particulier à regarder une ville, si banale que puisse en être la vue » (Lynch, [1960] 1998 : 1). Partant de ce ressenti évident, de cette expérience émotionnelle fondamentale, selon laquelle la ville peut être source d'un affect agréable, à travers le regard que porte sur elle l'être humain, la perception devient l'élément central de l'investigation de Kevin Lynch. Cette perception étant à la source de l'image que les individus se créent de l'espace urbain qu'ils pratiquent. Nous n'aurons pas grande difficulté à montrer comment depuis les premières investigations de Lynch, la thématique des images, de la perception et des représentations, notamment sociales, a fait l'objet de nombreux développements, élargissant ainsi la sphère de leur compréhension – avec les travaux du sociologue Raymond Ledrut (1973), et puis dans une perspective géographique avec Antoine Bailly (1977). Cependant, il nous semblait intéressant de revenir en premier lieu sur les travaux de Lynch, parce qu'ils contiennent en eux le germe d'une intuition fondatrice pour notre recherche, celle de l'intrication des dimensions cognitives et affectives de la relation de l'homme à son environnement. Nous devons néanmoins tout de suite souligner que si les travaux de Lynch contiennent de manière évidente ce germe, les éléments affectifs n'en demeurent pas moins de la volonté du chercheur sciemment laissés de côté. Aussi, finalement, l'important travail de défrichage opéré par Kevin Lynch durant les années 1950 nous informe-t-il, à la manière d'une image en négatif, de ce qu'une connaissance du rapport affectif à l'espace pourrait-être. Cet aspect particulier de l'approche de Lynch, partielle sur ce point, fera d'ailleurs l'objet des commentaires de ses continuateurs. Ainsi, Antoine Bailly, dans son travail de thèse

spécifiquement consacré à la perception de l'espace urbain – et posant ainsi les bases d'un important courant de la géographie et de la prise en compte des représentations – reconnaît, en même temps qu'il le regrette, que les analyses en termes de « lisibilité urbaine » de Kevin Lynch se contentent « de présenter des images collectives au lieu de rechercher les éléments invisibles qui leur donnent un sens. L'image de Lynch reste essentiellement visuelle » (Bailly, 1977 : 23). Lynch, lui-même, était pleinement conscient de cette limite inhérente à son travail. Elle-même, en partie, dépendante de l'approche qu'il adoptait pour explorer cette question des images de la ville. Posant et explicitant ce qui ferait le cœur de son investigation, c'est-à-dire « la qualité visuelle de la ville américaine en étudiant la représentation mentale de cette ville chez ses habitants » (Lynch, [1960] 1998 : 3), le chercheur se limite essentiellement à la perception visuelle. Il définit, d'une part, l'« imagibilité » comme « la qualité grâce à laquelle un objet physique a de grandes chances de provoquer une image forte chez n'importe quel observateur » (Lynch, [1960] 1998 : 11) ; et d'autre part, la « lisibilité » ou « visibilité » comme la « qualité des objets qui ont non seulement la possibilité d'être vus, mais aussi l'aptitude à se présenter aux sens d'une manière aigüe ou intense » (Lynch, [1960] 1998 : 11), cependant il se limite à aborder ces dimensions d'un point de vue strictement matériel et déterministe, sans véritablement se poser la question du sens que prennent ces images pour les individus.

Outre l'intérêt que suscitera par la suite ce travail conséquent de défrichage, d'ailleurs dès le début revendiqué comme tel, il n'en reste pas moins plusieurs problèmes soulevés et, semble-t-il, non résolus par Lynch, tant sur le plan des concepts théoriques mobilisés, sensation, perception, image, représentation, que sur le statut normatif des conclusions dressées par l'auteur. D'ailleurs, à peine une décennie plus tard, le sociologue Raymond Ledrut, dans un ouvrage quasi homonyme, *les images de la ville* (1973), comme une réponse et un prolongement à l'investigation de Lynch, montrera comment cette dernière peut être, sous de multiples aspects, dépassée. Il n'en reste pas moins, au-delà de la critique physicaliste et déterministe souvent adressée aux travaux de Lynch, qui, parce qu'ils s'inscrivent dans les développements d'une science psychologique marquée par son époque, en adoptant le mode de pensée dominant « behavioriste » ou « comportementaliste », que Lynch expose en introduction un constat tout à fait intéressant, qui se mue en intuition fondamentale pour la recherche, celui d'un retentissement affectif de l'espace urbain chez son habitant, chez son visiteur, son observateur. Car l'objectif que se fixe Lynch, dès l'introduction de l'esquisse de son traité sur la manière de « bâtir l'image » de la cité, est bien celui de comprendre comment par la composition d'ensemble de ses parties, de fait élevée au rang d'art, la ville est à même de susciter, par l'image mentale que s'en font ou qu'en conservent les habitants, des sentiments tels que plaisir, ravissement, admiration, harmonie, bonheur (Lynch, [1960] 1998) ou à l'extrême inverse, comment elle est responsable du jugement ou du sentiment de laideur. En accentuant encore davantage l'intuition de Lynch, nous pourrions dire que ce qui se trouve être à la source de l'intérêt pour l'étude des perceptions et des représentations, c'est finalement, sinon de pouvoir directement influencer sur la construction d'un rapport affectif positif à l'endroit de l'espace urbain, du moins, d'en induire la possibilité à travers les multiples expressions émotionnelles qui s'en font l'écho. En rendant l'espace urbain aussi lisible que possible, il s'agit pour Lynch d'éviter ces situations affectives extrêmes, tel qu'il les décrit : « s'il arrive, par malheur, que nous soyons désorientés, la sensation d'anxiété et même de terreur qui accompagne cette perte de l'orientation nous révèle à quel point en dépendent nos sentiments d'équilibre et de bien-être » (Lynch, [1960] 1998 : 4). Par la volonté affirmée de palier à ce type d'expériences émotionnelles, fortement néfastes au bien-être des habitants, le projet lynchien se précise. Le statut de l'affectivité se dessine ainsi en arrière-plan comme une justification pour la construction des images de la ville. En effet, « celui qui possède une bonne image de son environnement, en tire une grande impression de sécurité

émotive » (Lynch, [1960] 1998 : 5). Le rapport affectif à l'espace, entendu ici comme l'expérience émotionnelle de certaines organisations spatiales, sert dès lors d'argument justifiant pour l'espace urbain la constitution d'une image claire, facile et rapide à lire – plaidoyer pour le plan en damier de la ville nord-américaine – et finalement, atteste du point de vue prôné par Lynch quant à la lisibilité et à l'imagibilité comme conditions cruciales de la composition d'une ville. Si sur ce point, l'exposé n'est pas véritablement explicite, tant la conceptualisation de cette expérience émotionnelle de l'espace, comme justification ou comme conséquence, ne fait pas l'objet de développements spécifiques, il n'en reste pas moins un lien implicite fort, parfois d'ailleurs caricatural dans ses considérations causalistes presque mécanistes, que l'on sent poindre notamment lorsque la « bonne image de l'environnement » est reliée systématiquement à « une grande impression de sécurité émotionnelle ». Un lien de causalité est établi par Lynch entre l'expérience émotionnelle, la perception de l'espace urbain et sa représentation. Un lien suffisamment étroit pour justifier, selon Lynch, que la lisibilité, et donc l'imagibilité, deviennent, si elles ne le sont pas déjà en ce qui concerne les villes nord-américaines, des qualités premières de l'organisation des espaces urbains.

À travers la notion de lisibilité, portée au rang de valeur supérieure pour la composition et l'organisation des espaces urbains, c'est finalement la capacité d'orientation, comme condition existentielle la plus évidente et comme source d'une sécurité affective, qui est recherchée. Sans elle, nous sommes perdus, et Lynch de souligner l'étendue sémantique : « le mot même de "perdu" signifie, dans notre langue [lost en anglais], bien autre chose qu'une simple incertitude géographique : il comporte un arrière-goût du désastre complet » (Lynch, [1960] 1998 : 4). On retrouve ici, sensiblement dans les mêmes termes que ceux qu'Éric Dardel avait pu employer, ce souci premier de l'orientation, au-delà des aspects strictement cognitifs, comme lien profondément affectif du rapport à la Terre, sans lequel l'homme serait a-spatial, désorienté, dépaycé. En quelque sorte dépossédé de sa capacité à se représenter l'espace, l'homme véritablement perdu est envahi par ce sentiment d'étrangeté, cette émotion désagréable du dépaycement. Pour autant que la lisibilité apparaisse comme condition, il nous semble, et cela a déjà été noté à plusieurs reprises par les commentateurs, que la relation établie par Lynch entre l'expérience de l'espace et sa perception visuelle est trop « figée ou "figeante" » (Salomon Cavin, 2002 : 31). D'ailleurs, Lynch est bien conscient de l'ensemble de ces limitations, même s'il ne peut, compte tenu de ses hypothèses de recherche, apporter l'éclairage suffisant sur celles-ci. Néanmoins les limitations soulevées constituent de véritables hypothèses pour prolonger la réflexion sur la relation entre l'individu et l'espace. Dès l'avant propos de son étude, Lynch sait que celle-ci n'épuise pas la complexité de la perception et de la représentation d'une ville par ses habitants. C'est pourquoi il revient sur l'importance du temps dans l'expérience perceptuelle de la ville, soulignant de manière récurrente le rôle des expériences passées, de l'apprentissage et des souvenirs, dans leur pouvoir à se rappeler à la conscience humaine lors de la perception immédiate de la ville. Si la vision se révèle la dimension privilégiée par Kevin Lynch pour l'étude de la perception de l'espace urbain, le contraignant ainsi à se limiter aux aspects physiques et matériels de l'espace, elle ne peut pourtant exprimer à elle seule l'image que l'individu se fait de cette ville dans laquelle il évolue. Tous les sens, ouïe, odorat, etc., sont mobilisés pour comprendre la trace que laisse l'expérience d'un espace urbain, et au-delà encore, et c'est là une restriction importante que pose Kevin Lynch à son étude exploratoire, « à chaque instant, il y a plus que l'œil ne peut voir, plus que l'oreille ne peut entendre [...]. Dans une ville les éléments qui bougent, en particulier les habitants et leurs activités, ont autant d'importance que les éléments matériels statiques. [...] Le plus souvent notre perception de la ville n'est pas soutenue, mais plutôt partielle, fragmentaire, mêlée d'autres préoccupations. Presque tous les sens interviennent et se conjuguent pour composer l'image » (Lynch, [1960] 1998 : 1). Lynch laisse

ainsi entendre à de nombreuses reprises, que « l'observateur lui-même devrait jouer un rôle actif dans sa perception du monde et avoir une participation créatrice au développement de l'image » (Lynch, [1960] 1998 : 1). En tant que qualité grâce à laquelle un objet physique, a de grandes chances de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur, l'imagibilité ne suffit pas pour former « un bel environnement », lequel doit posséder d'autres propriétés fondamentales étroitement liées à ce que Lynch reconnaît comme un apprentissage perceptif : « signification, force d'expression, agréments pour les sens, rythme, caractère stimulant, ambiguïté » (Lynch, [1960] 1998 : 12).

Ce qui entre alors en jeu, à travers la capacité de représentation humaine de l'espace urbain, et que n'approfondit guère Kevin Lynch, c'est, nous semble-t-il, la question de l'image comme conscience, la « conscience imageante » du philosophe Jean-Paul Sartre ([1940] 1986), ayant pour fonction d'intégrer et d'ordonner l'ensemble des données sensibles issues de la perception pour en sortir plus encore, une puissance créatrice, pour faire sens global. Abordant la capacité de synthèse qu'opère la vision, l'anthropologue Edward T. Hall souligne en ce sens que l'expérience est un facteur clé pour la compréhension de la perception visuelle. Plus exactement nous dit Hall, « l'homme apprend en voyant, et ce qu'il apprend retentit à son tour sur ce qu'il voit » (Hall, [1966] 1971 : 88), l'homme apprend ainsi à voir. L'affectivité se soumet également à ce double lien de la perception. Ce qui est perçu nous affecte, et ce qui nous affecte modifie notre perception. Le fait que l'homme soit capable de distinguer de manière inconsciente, « sans le savoir, entre les impressions sensibles qui excitent sa rétine et ce qu'il voit effectivement, laisse en effet supposer que des données sensorielles d'autres provenances affectent le champ visuel » (Hall, [1966] 1971 : 88). Mais de quelles manières les données affectives influent-elles sur la conscience imagée ? Serait-ce par l'entremise de leurs fonctions évaluatives, sélectives et mémorielles, que les affects, les émotions, les sentiments contribuent à façonner notre monde cognitif et la perception ? Si cette hypothèse se révélait vraie, l'affectivité serait donc étroitement liée à la perception, en tant que force organisatrice de celle-ci, et non plus uniquement dans les termes entendus par Lynch. On retrouve d'ailleurs cette intuition chez ce dernier à quelques reprises bien que n'ayant pas été véritablement exploitée. Ainsi, il souligne que « les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu. L'environnement suggère des distinctions et des relations et l'observateur choisit, organise et charge de sens ce qu'il voit. L'image ainsi mise en valeur limite et amplifie alors ce qui est vu, tandis qu'elle-même est mise à l'épreuve des impressions sensorielles filtrées, en un processus constant d'interaction » (Lynch, [1960] 1998 : 7). Il a été montré à de nombreuses reprises que l'homme perçoit l'espace par l'interrelation de ses sens et leur intégration dans son expérience passée (Hall, [1966] 1971). D'où l'importance des représentations, en particulier spatiales, et de leur caractère non seulement informatif, mais aussi opératoire. Il serait ainsi aisé de montrer comment d'un individu à l'autre, d'une culture à l'autre, les représentations, et en particulier leurs composantes affectives, les désirs, les souvenirs, les appartenances, l'ancrage, bref tout ce qui fait que la culture est source de sentiments et d'évaluations émotionnelles variées, orientent la perception et donc la conduite. D'ailleurs, les abondantes annexes de l'ouvrage de Kevin Lynch illustrent à quel point la perception des espaces est dépendante de la manière dont la culture, l'apprentissage, l'appartenance sociale, influent sur nos manières de voir, de percevoir, et de nous représenter l'espace. Un exemple extrait en particulier des écrits de Lynch, nous renseigne sur le caractère à la fois socialement fondateur de l'affect, en lien avec la perception et la représentation individuelle de l'espace, mais aussi, sur l'autre versant, comment la perception, par l'entremise des affects, contient en elle les germes de la sociabilité. S'appuyant sur l'expérience de l'anthropologue Edward T. Hall, et les constats du sociologue Maurice Halbwachs, Lynch note que « le paysage joue également un rôle social. L'environnement

dénoté, familier à tous, fournit un matériau aux souvenirs communs, aux symboles qui lient le groupe et permettent à chacun de communiquer avec les autres. Le paysage sert de vaste système mnémotique pour la fixation des idéaux et de l'histoire du groupe. [...] Chaque détail de la campagne sert d'indication pour un mythe, et chaque décor évoque le souvenir de la culture commune. [...] Le décor physique permanent, souvenirs communs, est une force puissante qui lie et permet de communiquer [...]. L'organisation symbolique du paysage peut aider à calmer la peur et à établir des relations émotivement sûres entre les hommes et la totalité de leur environnement » (Lynch, [1960] 1998 : 149).

Le positionnement théorique de Kevin Lynch, quant aux concepts de sensation, de perception, de représentation, d'image, etc., a néanmoins cela de flou que, laissant, délibérément, de côté la question des significations que revêtent ces images de ville pour leurs habitants, il se consacre uniquement à la forme de la ville et l'image que l'on en retient. L'image reviendra pourtant au centre des débats quelques années plus tard avec l'approche de Raymond Ledrut (1973). Ce dernier travaillant davantage selon une perspective sociologique, sur « les variations des images entre groupes d'acteurs » (Salomon Cavin, 2002 : 31), il sera dès lors en mesure de tracer les différences de sens, autant que les invariants, qui accompagnent l'imagibilité de la ville. En particulier, les affects tiendront une place importante dans l'exploration de ces images de villes. De son côté, Lynch, se sera finalement essentiellement intéressé à la perception, abordant relativement peu, bien qu'il en souligne l'importance en de nombreuses occasions, la question pourtant étroitement liée de la représentation individuelle et sociale. Ce faisant, il aura réduit la complexité du concept d'« image » à la perception de l'objet urbain et à son intériorisation mentale, autrement dit, il se sera finalement limité à l'imagerie mentale. Privilégiant l'image spéculaire de l'espace urbain, il aura négligé que l'image puisse tout autant relever d'évènements aussi divers et mouvants que ceux qui la raccrochent au passé, les souvenirs, la rendant encore plus fortement dépendante de la dimension temporelle, comme elle peut également ne renvoyer à aucun objet spécifique mais plutôt à un construit propre à l'individu, étroitement dépendant de l'entrelacement des dimensions cognitives et affectives qui fondent l'imagination et l'imaginaire. Pourtant, ne serait-ce que l'utilisation du mot image, *a fortiori* dans le langage courant, exprime bien cette multiplicité de sens. Non seulement la reproduction d'un élément matériel, mais aussi une réalité possiblement toute autre, de l'ordre du symbolique ou du métaphorique, dérivant progressivement de l'*imago* vers la sphère de la fiction, de la simple reproduction vers la création, et dont l'usage est primordial pour la production de sens. En ce sens, l'analyse de Lynch n'a pas su échapper au risque qu'a notamment pu souligner Pierre Kaufmann : « le champ sémantique des divers vocables dérivés en français du terme d'image risquerait d'être singulièrement appauvri si l'interprétation en était faite sur le seul fondement étymologique du latin *imago* » (Kaufmann, 2008 : 1). Partant, on ne peut donc pas dire que Lynch ait su éviter l'écueil courant de l'image qui cache le concept. Bien qu'ayant largement contribué à en délimiter le champ d'une possible étude, il se sera restreint, à travers l'analyse des caractères de lisibilité, autrement dit de perceptibilité de l'espace urbain nord-américain, aux conditions préalables de toute imagibilité de l'espace sans véritablement en rendre compte, et en établissant un lien parfois caricatural entre imagibilité et affectivité, lorsqu'il est sous-entendu que la première assurerait définitivement la sécurité émotive des habitants. Pourtant, Lynch reconnaissait lui-même que l'imagibilité ne se limite pas à l'effet des objets physiques, perceptibles, ce que d'autres après lui, et en particulier Raymond Ledrut, ont exploré.

2.3. Les images de la ville : le symbole et l'affect

Avant même d'en venir aux travaux du sociologue Raymond Ledrut sur *Les images de la ville* (1973), prolongeant notre exploration des travaux qui se seront donnés pour ambition de questionner cette relation entre affectivité, image et sens, d'un point de vue avant tout spatial, nous pouvons mentionner que le philosophe Gaston Bachelard se fixait déjà dans la *Poétique de l'espace*, comme tâche d'« examiner les images de l'espace heureux » (Bachelard, [1957] 2007 : 17). Dans notre cas, le principe générateur de l'analyse que nous souhaitons mettre en œuvre ne se limitera pas à ces seules images heureuses. Il est donc question d'un examen plus large que la seule valence positive des images de l'espace. Comme le notait Gaston Bachelard lui-même, cette valence qu'elle soit positive ou négative n'a que relativement peu d'importance – si ce n'est bien évidemment de comprendre par la suite le type de représentations et de comportements ou d'actions qu'elle est susceptible d'entraîner. Que celle-ci soit positive ou négative ce qui retiendra notre attention c'est avant tout son fondement affectif, et l'exploration de ce dernier. Nous partirons donc du postulat bachelardien selon lequel, que l'on se place devant des images qui attirent ou que l'on s'intéresse aux images qui repoussent, « attirer ou repousser ne donnent pas lieu à des expériences véritablement contraires » (Bachelard, [1957] 2007 : 18). Les termes sont certes contraires, autrement dit, le résultat que provoque le fait d'aimer, d'être attiré, ou à l'inverse, de haïr, d'être repoussé, est bien contraire. Pour autant le processus qui amène à ces résultats contraires n'en saurait pas moins être similaire et, à proprement parler, résider dans le phénomène d'affectivité. Aussi, nous considérerons que ce n'est qu'à partir du moment où l'on s'interroge sur les conséquences du rapport affectif, ce que nous appellerons ses manifestations, attraction, répulsion, attachement, évitement, ancrage, etc., que la polarité redevient de première importance, déterminant en grande part l'orientation des actes qui en découlent. Dans un premier temps, nous nous cantonnerons donc à l'observation de Bachelard, tentant ainsi de mieux comprendre d'une manière générale ce phénomène d'affectivité. Et pour ce faire, nous partirons d'un premier constat central chez Bachelard, et que l'on retrouve pour ainsi dire chez l'ensemble des auteurs ayant traité, sous une forme ou sous une autre, du rapport affectif à l'espace, qu'il s'agisse des philosophes, des sociologues, des psychologues, des géographes, ou encore des urbanistes. En l'occurrence il s'agit de la place prépondérante de l'image en termes d'affectivité ou plus précisément, si l'on s'autorise une telle expression, d'« affectivité spatialisée ». Aussi, nous commencerons par illustrer un certain nombre de faits que d'autres avant nous ont mis en lumière, ceci afin de justifier ce que théoriquement nous serons amenés à mettre en avant : l'intrication des fonctions affectives et cognitives dans la production des images de l'espace. Par là-même, nous serons amenés à soutenir que toute perception, notamment visuelle, considérant de la sorte aussi bien l'opération psychologique par laquelle en organisant les données sensorielles nous prenons connaissance du réel, que le résultat de ce procès perceptif, sous la forme d'une représentation, d'une image, à la fois individuelle et sociale, ne peut se cantonner à l'interprétation qui traditionnellement en est donnée, à savoir une reproduction du réel. Dès lors, nous serons amenés à souligner qu'aussi bien le processus perceptif, qui mène à la formation de nos connaissances du monde, que son résultat, une représentation de l'espace, sont traversés de part en part par l'affectivité. Qui plus est, nous montrerons que cette participation de l'affection aux processus cognitifs s'exerce selon des modalités, la mémoire, l'imagination, et selon des tonalités, neutres, positives, négatives, variées ; lesquelles ne sont pas sans conséquence non seulement sur la production des représentations, mais aussi sur la pratique des espaces.

Qu'il s'agisse d'appréhender l'influence des émotions sur la perception du temps ou l'influence de l'expérience affective sur la perception de l'espace, dans les deux cas la littérature constitue

une source inépuisable de découvertes. Aussi, lorsqu'il s'agit pour l'anthropologue Edward T. Hall, dans *La dimension cachée* ([1966] 1971), d'étudier et de comprendre l'influence des variables individuelles et culturelles dans la perception de l'espace, et la part que ces dernières peuvent jouer dans son organisation sociale, symbolique et matérielle, la littérature ressort, selon lui, comme une clef de la perception. Et ce, comme le souligne Hall, à deux niveaux. « Les écrivains comme les peintres se préoccupent souvent de l'espace. Leur réussite sur le plan de la communication des perceptions dépend de la qualité des indices visuels ou autres qu'ils choisissent pour faire saisir différents degrés de proximité. À la lumière de l'ensemble des recherches sur le langage, il m'était apparu qu'une étude de la littérature pourrait m'apporter sur la perception de l'espace des données susceptibles d'être ultérieurement confrontées à des indications émanant de sources différentes. La question qui se posait à moi était de savoir si les textes littéraires pouvaient être utilisés en tant que données véritables sur la perception ou s'il fallait les considérer comme de simples descriptions » (Hall, [1966] 1971 : 121). Que se passerait-il, se demande alors l'anthropologue, « si, au lieu de considérer les images employées par les auteurs comme des conventions littéraires, on les étudiait soigneusement en les considérant comme des systèmes rigoureux de réminiscence destinés à libérer les souvenirs ? » (Hall, [1966] 1971 : 121). Ce que fit Hall. Il étudia les textes littéraires « non pas en vue de la simple délectation ou afin d'en saisir les thèmes ou l'intrigue, mais avec pour objectif précis la détermination des composantes fondamentales du message que l'auteur fournit au lecteur pour construire son propre sentiment de l'espace » (Hall, [1966] 1971 : 121). En effet, comment atteindre cette dimension sensible, intime, subjective, par définition inobservable, si ce n'est à travers ce que nous livrent les écrivains de leur propre expérience. Dès lors, l'expérience que décrivent ces grands écrivains, certains connus pour avoir consacré une partie de leur œuvre spécifiquement à cette expérience de l'espace, Julien Gracq (1985), Italo Calvino ([1972] 1996), Marcel Proust ([1913] 1987), et puis tous les autres, s'avère révélatrice à la fois de la manière qu'ils ont, chacun à leur façon, de percevoir et de communiquer la signification et les usages de l'espace. Le propre de la littérature est bien de dire les choses, de représenter le monde dans sa totalité et sa diversité. La littérature est donc poussée vers la nécessité d'exprimer un certain sens. Le propre de cette littérature est aussi d'être marquée par son époque, empreinte de l'air de son temps. Pour aussi intime qu'elle puisse paraître, cette expérience livrée n'en est donc pas moins révélatrice de la manière d'une époque, d'une culture, de prescrire un cadre à l'émotion spatiale. L'étude littéraire nous permet ainsi d'entrevoir l'importance des facteurs sociaux et culturels sur la conception du rapport affectif à l'espace. Aussi, l'on pourrait citer à l'envie les passages d'*À la recherche du temps perdu* de Proust qui nous donnent à voir cette relation, « le désir de Venise dans Albertine disparue » (Teixeira, 2005), la tonalité et la résonance affective des espaces, comment celles-ci s'incarnent déjà et surtout dans la simple toponymie. Comment le rapport affectif à l'espace se cristallise avant tout, qui plus est en l'absence de l'objet représenté, dans ces « objets intercalaires » (Sartre, [1940] 1986 : 164) que sont les mots, les images : « ville », « campagne », « nature », « urbain », « Toulouse », « Balbec », « Combray », « Venise », etc. Ce que nous essaierons de montrer à travers les développements de cette partie, c'est comment l'expérience émotionnelle de l'espace s'incarne non seulement dans le vécu propre à l'individu, mais aussi dans les signes communs ou partagés tels que le sont les mots, les expressions, les images, qui sont employés pour représenter l'espace, et qui constituent de fait le support de sa représentation par l'individu.

Rappelons désormais ces quelques mots empruntés à Marcel Proust : « Même au printemps, trouver dans un livre le nom de Balbec suffisait à réveiller en moi le désir des tempêtes et du gothique normand ; même par un jour de tempête le nom de Florence ou de Venise me donnait le désir du soleil, des lys, du palais des Doges et de Sainte-Marie-des-Fleurs. Mais si ces noms

absorbèrent à tout jamais l'image que j'avais de ces villes, ce ne fut qu'en la transformant, qu'en soumettant sa réapparition en moi à leurs lois propres ; ils eurent ainsi pour conséquence de la rendre plus belle, mais aussi plus différente de ce que les villes de Normandie ou de Toscane pouvaient être en réalité, et, en accroissant les joies arbitraires de mon imagination, d'aggraver la déception future de mes voyages. Ils exaltèrent l'idée que je me faisais de certains lieux de la terre, en les faisant plus particuliers, par conséquent plus réels. Je ne me représentais pas alors les villes, les paysages, les monuments, comme des tableaux plus ou moins agréables, découpés ça et là dans une même matière, mais chacun d'eux comme un inconnu, essentiellement différent des autres, dont mon âme avait soif et qu'elle aurait profit à connaître. Combien ils prirent quelque chose de plus individuel encore, d'être désignés par des noms, des noms qui n'étaient que pour eux, des noms comme en ont les personnes » (Proust, [1913] 1987 : 380). Comment, à la suite de ce long extrait, ne pas voir tout d'abord, la confirmation de l'intuition de l'anthropologue Edward T. Hall, et comment ne pas faire écho, dès lors, au travail du sociologue Raymond Ledrut sur la symbolique urbaine : *Les images de la ville* (1973). Travail pour lequel Ledrut se livre à l'analyse linguistique des « champs sémantiques » ou des « ordres de signification » que simplement évoque le nom d'une ville. Il découvre alors, ce que Proust avec tout son talent littéraire avait réussi à nous transmettre de sa propre expérience, en lui donnant une valeur universelle. Pour Raymond Ledrut, et à la suite de ses enquêtes dans les villes de Toulouse et de Pau, il est clair que la ville, ce type spécifique d'organisation spatiale, est tout à la fois signifiant et signifié. C'est-à-dire une réalité spatiale, manifestation matérielle du signe, et support concret du sens projeté par l'individu. « [La ville] exprime et elle est exprimée » écrit-il. Elle est exprimée par ce signe qu'est le mot « ville » lui-même. Elle exprime également différents ordres de significations qui se retrouvent déjà dans les expressions aussi anodines qu'« une ville », expression qui discrimine un certain type d'organisation spatiale, « la ville » qui souligne les invariants à ce type d'organisation spatiale, « ma ville » qui qualifie cet espace approprié par l'individu et investi affectivement. Dès lors, ces termes qui désignent de manière abstraite la ville, telle ou telle ville, sont non seulement des signes pour substituer à une réalité globale, mais plus loin, ils sont également le support d'un certain sens attribué à cette réalité matérielle, « une ville », « la ville », « ma ville ». Ces expressions n'ont évidemment pas pour l'individu qui les emploie le même sens, bien qu'ils réfèrent à une même réalité spatiale.

À ce stade, et avant d'explorer plus avant comment, dans cet intervalle entre la réalité matérielle et le sens que lui confère le (ou les) individu(s), s'intercale l'expérience émotionnelle de l'espace, il convient sans doute de rappeler, à l'instar de ce que notait Raymond Ledrut, de ce qu'analysait le philosophe Jean-Paul Sartre, ou encore de ce que décrivait l'écrivain Marcel Proust, que ni le mot, ni l'image, ne sont la chose. Ce sont des « objets intercalaires » qui fonctionnent, pour reprendre un terme que Sartre emprunte au philosophe phénoménologue Husserl, comme *analogon*⁵⁰ et donc viennent s'intercaler entre la réalité et sa représentation. En outre, la fonction qui est celle de ces objets explique que, pour tout un chacun, ils disposent d'un pouvoir signifiant. Et que dans le cadre de l'environnement spatial, qu'il soit urbain ou autre, le pouvoir signifiant de ces objets intercalaires soit le support du sens que l'on projette sur cette réalité. Ainsi, « si les mots ne sont pas des images ; la fonction du mot phénomène acoustique ou optique, ne ressemblant en rien à celle de cet autre phénomène physique, le tableau » (Sartre, [1940] 1986 : 164), le mot dispose néanmoins d'un pouvoir signifiant, qui est certes différent mais qui n'est pas non plus sans lien avec la représentation que l'on s'en fait et la représentation de l'espace qu'il signifie. Raymond Ledrut remarque ainsi, dans son enquête sur ce qu'évoque le nom de la ville, que le premier des champs auquel renvoie le signe est la ville elle-même, en tant

⁵⁰ « Objet qui remplit la conscience à la place d'un autre objet, qui est, en somme, présent par procuration » (Sartre, [1940] 1986 : 164).

que réalité spatiale. Dès lors, il remarque aussi que cette réalité spatiale dispose de différents modes de représentation. En langage psychologique, nous dit-il, « on peut dire que certains sujets ont une vue d'ensemble de la ville et la définissent en retenant le caractère global », tandis que d'autres, « parlent de la ville à partir de ses éléments » (Ledrut, 1973 : 44). L'on voit ainsi que la représentation de l'espace urbain emprunte différentes modalités : différentes échelles spatiales qui renvoient à différentes logiques signifiantes. En outre, Ledrut observe que le terme qui désigne la totalité joue le rôle de signifié par rapport au terme qui désigne la partie. Autrement dit, un élément partiel est pris pour désigner l'ensemble de l'espace. Sur le plan linguistique, cette relation signifié-signifiant prend différentes figures, celle de la métonymie, par exemple. Ce qui amène le sociologue à conclure que « dans l'objet construit un sort est fait à une fraction de cet objet qui correspond à une partie de la ville dans laquelle celle-ci s'exprime de façon privilégiée. C'est donc à partir de la métonymie que la ville va s'incarner, se manifester dans un de ses éléments » (Ledrut, 1973 : 46). Ce premier champ de signification, que relève et analyse Ledrut, est intéressant à double titre. Il nous révèle tout d'abord la variabilité des échelles de représentation de l'espace et, plus loin, il nous donne également des éléments de compréhension de la relation privilégiée entre la représentation de l'espace urbain, sa signification individuelle et sociale, et la réalité spatiale de l'objet. Dire de Toulouse, rien qu'à l'évocation de ce nom, que l'on voit du rose et des briques, ne consiste pas simplement en une qualification de Toulouse par la brique ou le rose. Selon Ledrut, nous entrons là « vraiment dans le "symbolisme", avec – sur le plan psychologique – sa forte composante affective » (Ledrut, 1973 : 46). En soulignant que la ville prend un caractère symbolique parce qu'elle renvoie à un signifiant expressif, Ledrut, comme l'avait en son temps décrit Proust, montre à quel point la dimension des affects, l'expérience émotionnelle, est un vecteur primordial de la production du sens de l'espace, de sa signification à la fois individuelle mais aussi sociale. Ne serait-ce déjà que par l'émotion que celle-ci suscite en nous, à la simple énonciation d'un nom de lieu.

Qui plus est, Raymond Ledrut ne se limite pas à l'analyse de ce premier champ de signification, et il remarque que deux autres champs lexicaux sont particulièrement prépondérants dans la manière dont chacun emplit de son sens le mot ville, et la ville elle-même : la « dimension du moi » et la « dimension de valeur » (Ledrut, 1973 : 46-48). Raymond Ledrut note ainsi l'importance, dans les discours des individus sur l'espace des énoncés du type « ma ville », « la ville où je suis né », « mon pays », « mon pays natal », « ma vie de collégien », etc., et il en déduit que l'ipséité, autrement dit la référentialité du sujet à lui-même dans le cadre d'un énoncé, et plus loin, la capacité de l'individu à se représenter la ville comme une dimension de son histoire personnelle, revêt un rôle particulier dans la signification de l'espace urbain. Enfin, Ledrut remarque que l'ensemble de ces discours produits à partir du nom de la ville sont empreints de jugements de valeurs, ce qu'il appelle les « sèmes relatifs à l'appréciation (ou expression affective) » (Ledrut, 1973 : 48). Pour Ledrut, au-delà de la multitude des termes pouvant être employés pour exprimer ces jugements de valeur, ce qu'il retient avant tout, c'est le couple formé par les dynamiques de valorisation-dévalorisation de l'espace, « en tant qu'il apparaît comme caractéristique d'un important champ de signification de la ville » (Ledrut, 1973 : 49). Il note que le jugement de valeur est un aspect non négligeable de l'appréhension de la ville, et plus généralement de tout type d'espace. Il dira alors, « en terme psychologique, qu'il y a un mode d'appréhension affective de la ville, ou, autrement, que parmi les significations de la ville on trouve les significations de valeur » (Ledrut, 1973 : 49). L'ensemble de ces observations conduisent Ledrut à conclure que la structure élémentaire d'appréhension de la ville est d'abord double : s'inscrivant dans la double dimension des référents spatiaux et a-spatiaux, la référence au moi et au non-moi, le sujet et l'objet. Et puis, il souligne que la fonction signifiante de l'espace s'incarne avant tout dans la dimension affective qu'entretient l'individu avec son environnement

socio-spatial. L'ensemble participant au système mis à jour par Ledrut et qu'il nomme la « double symbolique » signifié-signifiant de l'espace. Signifié, l'environnement renvoie à la réalité spatiale objective. Signifiant, il est une dimension du moi, empreinte d'affectivité. Sur le plan spatial, « ceci veut dire qu'une ville est une "réalité concrète" que l'on peut déterminer et avec laquelle on entretient des relations "sensibles" » (Ledrut, 1973 : 53). Il est bien évident, ajoute Ledrut, « qu'à ce niveau la situation de la ville n'a rien d'original et de spécifique : il y a bien d'autres "réalités concrètes". C'est aussi de cette façon qu'on parle d'une personne et qu'on l'appréhende. Néanmoins cela même est un fait important. En termes phénoménologiques la ville est un "étant" avec lequel nous entretenons des rapports de type "sensible" qui mettent en jeu le sujet aussi bien que l'objet » (Ledrut, 1973 : 53). D'ailleurs, le registre de l'ipséité décrit précédemment est un indicateur tout à fait important de la relation sensible et intime, chargée d'affectivité, qu'entretient l'individu à l'endroit de certains de ses espaces de vie, passés, présents ou futurs.

L'affectivité note ainsi Ledrut est constamment mise en cause par les références dans les discours de l'individu à « l'enracinement – ce que nous appelons dans le psychologisme courant "affectivité" ou "sensibilité" – et à quoi renvoie tout ce qui dans le discours met en cause la vie du moi » (Ledrut, 1973 : 65). De toute évidence, l'ancrage, l'enracinement, le sentiment d'appartenance, l'attachement à l'espace, sont les expressions sur le plan psychologique du développement d'un certain type de rapport affectif entre l'individu et les espaces. L'exemple le plus frappant que donne Ledrut est celui de la « ville natale ». En effet, la « ville-mère » revêt une signification symbolique de toute évidence empreinte d'une expérience émotionnelle et d'une affectivité particulière. « La ville-mère n'est pas un lieu abstrait, un point d'insertion dans l'espace géométrique. Elle nous entoure, elle nous enveloppe ; parfois même elle nous étouffe et provoque des réactions de rejet, de fuite. L'image de ce qui embrasse, entoure, enveloppe est tout à la fois spatiale et affective ; elle porte la marque de l'étendue, du monde physique et sensible, comme celle de l'amour prévenant » (Ledrut, 1973 : 64). De toute évidence, le lien d'attachement qui unit l'individu à la ville natale, et plus largement sans doute, à l'espace qui l'a vu naître, qui l'a mis au monde et porté en quelque sorte en son sein, est analogue à celui de l'enfant et de sa mère. « La ville où je suis né est l'espace où j'ai vu le jour, d'où je suis sorti et qui ne m'a pas exilé, qui m'a gardé en lui, qui m'a nourri, en qui j'ai demeuré. Après la naissance nous ne demeurons plus dans notre mère qu'affectivement, point physiquement. La ville nous retient encore dans sein » (Ledrut, 1973 : 64). Certes le lien affectif n'est pas aussi direct et intense qu'avec la mère remarque Ledrut, mais il demeure, comme nous le verrons plus loin également, revêtir une dimension presque physique, « pulsionnelle » et « irréductible ». « Ainsi tous les lieux où nous restons (ville ou maison) depuis notre naissance sont-ils des symboles très chargés et non des signes conventionnels. C'est pourquoi la résonance affective de l'image de la ville lieu de naissance est très forte » (Ledrut, 1973 : 64). À tel point, que quand un lieu est ainsi attaché et attachant, l'objet d'une telle relation affective, il n'est plus un objet fonctionnel mais un objet passionnel, et ne peut plus dès lors « être conçu comme un espace qu'on aménage ! » (Ledrut, 1973 : 65). Il est à ce point un fondement existentiel que son altération, sa simple transformation, est parfois synonyme d'une perte dramatique pour l'individu. Il en est ainsi de l'espace-natal, mais aussi de tout autre espace qui, pour des raisons différentes, est de la même manière hautement investi affectivement. C'est ce que montrent à des degrés très différents les termes employés pour qualifier ces espaces « une ville que j'aimais... », « je suis déçue... je pense au Toulouse d'autrefois », « j'aimerais la quitter maintenant » (Ledrut, 1973 : 65). Plus généralement, introduire les termes d'« expérience émotionnelle de l'espace », de « rapport affectif à l'espace », ou encore d'« affectivité » dans la symbolique urbaine, c'est reconnaître souligne Ledrut, « que l'espace n'apparaît pas comme objet de pure représentation – de

représentation intellectuelle par exemple – mais comme objet qui peut nous “affecter” » (Ledrut, 1973 : 65-66). Cela veut dire que l'espace est l'objet d'expériences, de nos expériences, et à ce titre, il partage en outre avec l'ensemble des états affectifs, les émotions, les sentiments, les passions, les humeurs, cette dimension propre à ce qui est vécu : l'expérience émotionnelle de l'espace. Cependant, limiter l'espace et les affects à cette seule dimension de l'expérience vécue reviendrait en quelque sorte à couper radicalement les affects de leur objet. Aussi, s'il est très net, comme le note Ledrut, que la ville est un étant avec lequel nous entretenons des rapports de type sensible, sa manifestation dans le champ de l'expérience, notamment sur le plan affectif, ne se limite pas au pôle de la pure subjectivité. L'appréhension, la sensation, la perception, la représentation de l'espace, met en jeu le sujet aussi bien que l'objet, ce qui élargit son champ d'expérience aux pôles à la fois de la subjectivité, l'« expérience émotionnelle de l'espace », mais aussi de l'objectivité, le « rapport affectif à l'espace ».

Il est à noter que ces observations rapportées par Raymond Ledrut, convergent et viennent ainsi appuyer le point de vue que développait Jean-Paul Sartre, lorsque ce dernier faisait valoir l'intentionnalité des phénomènes affectifs. Selon Sartre, il n'existe pas « de contenus inertes qui seraient charriés par le fleuve de la conscience et se fixeraient parfois, au hasard des contiguïtés, sur des représentations. La réflexion nous livre des *consciencess affectives*. Une joie, une angoisse, une mélancolie sont des consciences. Et nous devons leur appliquer la grande loi de la conscience : toute conscience est conscience *de* quelque chose. En un mot, les sentiments ont des intentionnalités spéciales, ils représentent une façon – parmi d'autres – de se *transcender* » (Sartre, [1940] 1986 : 137). L'on trouve ainsi un parallèle évident entre les analyses de Ledrut, concernant l'espace urbain, et le pouvoir de l'émotion de lui conférer sa force symbolique, et d'une manière plus générale, les développements de Sartre quant à l'affectivité. Lorsque ce dernier prenant un exemple anodin, souligne que le sentiment de haine n'est pas une conscience de haine, mais qu'il est conscience de la chose comme haïssable, et que, de ce fait, le pouvoir de l'émotion, de l'affectivité, est de conférer certaines qualités à l'objet, le constituant ainsi selon une dimension haïssable, irritante, inquiétante, ou à l'opposée attrayante, sympathique, etc. De toute évidence, l'expérience émotionnelle de l'espace s'apparente à ce type de conscience affective qui emplit son objet de qualités nouvelles, lesquelles ne sont pas propres à l'objet lui-même, mais la projection sur l'objet d'une certaine tonalité que Sartre nomme le « sens affectif » (Sartre, [1940] 1986 : 139). D'ailleurs, comme le souligne Sartre « le terme de “qualité” est impropre. Il vaudrait mieux dire qu'elles font le sens de l'objet, qu'elles en sont la *structure* affective : elles s'étendent tout entières à travers l'objet tout entier, lorsqu'elles disparaissent – comme dans le cas de la dépersonnalisation – la perception demeure intacte, les choses n'ont pas l'air touchées et cependant le monde s'appauvrit singulièrement » (Sartre, [1940] 1986 : 138).

Cette thèse qui soutient l'importance de la dimension affective du rapport à l'espace et de son rôle dans la symbolique urbaine, Ledrut n'est pas le seul à en défendre le bien-fondé. Le psychologue Kaj Noschis (1984) a lui aussi pu en souligner la pertinence. Ce dernier soutient ainsi, dans son ouvrage *La signification affective du quartier* (1984), l'idée principale suivante : « lorsque l'habitant vit émotionnellement la confrontation avec les lieux et les gens de ce qui lui apparaît comme son quartier, il nourrit son identité. Nous irons même jusqu'à dire que cette confrontation est pour l'habitant l'occasion momentanée de prendre part aux mythes, de participer aux symboles et aux récits fantastiques dont les vicissitudes de la condition humaine transmises et épurées à travers l'histoire et les contextes culturels sont constitutives » (Noschis, 1984 : 7). Interroger la dimension émotionnelle de l'expérience spatiale, c'est de fait réintroduire cette question du sens de l'espace, et la manière, les référents, les processus de cette assignation de sens à l'espace par les individus. D'ailleurs c'est bien dans cet intervalle,

entre signifiant et signifié, entre la chose elle-même et la conscience que l'individu en a, que se joue l'expérience émotionnelle, et plus loin la construction du rapport affectif à l'espace. Tout en étant différent de la réalité de la chose elle-même, le trait commun, souligne Jean-Paul Sartre, entre la conscience de signe, autrement dit la conscience du mot, et celle de l'image, c'est que chacune à sa manière vise un objet à travers un autre objet. Mais dans l'une, ajoute-t-il, « l'objet intercalaire fonctionne comme un *analogon*, c'est-à-dire remplit la conscience à la place d'un autre objet, qui est, en somme, présent par procuration ; dans l'autre type de conscience, il se borne à diriger la conscience sur certains objets qui demeurent absents. De sorte que la conscience de signe peut fort bien rester vide, au lieu que la conscience d'image connaît, en même temps qu'un certain néant, une espèce de plénitude » (Sartre, [1940] 1986 : 164-165). D'ailleurs, Sartre s'interroge : « l'image ne serait-elle pas une synthèse de l'affectivité et du savoir ? ». Ainsi selon lui, il est faux, à l'image du débat qui opposa les psychologues William James et Walter B. Cannon⁵¹, d'opposer à une thèse organiciste, une thèse intellectualiste des émotions, et de défendre pour la première que le sentiment ne serait que la prise de conscience d'un état corporel, de modifications organiques, et de présenter ainsi le sentiment « comme une sorte de tremblement subjectif et ineffable, qui a bien une tonalité individuelle mais qui demeure enfermé dans le sujet qui l'éprouve » (Sartre, [1940] 1986 : 136). Sartre s'oppose au fait de considérer le sentiment comme le phénomène de la « subjectivité pure », de l'« intériorité pure », de même qu'il rejette la thèse radicalement opposée de l'intellectualisme, selon laquelle il y aurait un primat du représentatif et une tonalité affective secondaire : « déterminant ensuite une conscience affective qui vient leur conférer une signification nouvelle » (Sartre, [1940] 1986 : 139). Clairement pour Jean-Paul Sartre l'affectivité est autre chose, une synthèse, qui tout à la fois engage un certain tremblement subjectif, mais qui vise également son objet. Bref un acte intentionnel qui porterait en lui une certaine conscience, une certaine connaissance affective. Pour bien concevoir la nature de ce type de synthèse ajoute Sartre, « il faut renoncer aux comparaisons tirées des mélanges physiques : dans une conscience de savoir qui serait en même temps conscience affective il ne saurait y avoir d'une part du savoir et d'autre part des sentiments. Une conscience est toujours transparente à elle-même ; elle doit donc être, à la fois, tout entière savoir et tout entière affectivité » (Sartre, [1940] 1986 : 143). Dès lors pour Sartre, la représentation mentale engage à la fois un savoir et une affectivité. Dans ce sens, l'image serait « une sorte d'idéal pour le sentiment, elle représente pour la conscience affective un état limite, l'état dans lequel le désir serait en même temps connaissance. L'image, si elle se donne comme la limite inférieure vers laquelle tend le savoir lorsqu'il se dégrade, se présente aussi comme la limite supérieure vers laquelle tend l'affectivité lorsqu'elle cherche à se connaître » (Sartre, [1940] 1986 : 143). Sartre propose ainsi de mettre fin au difficile débat, à savoir comment précisément l'émotion, l'expérience émotionnelle de l'espace, intervient dans la représentation spatiale. Aux questions : est-ce l'émotion qui prime sur la cognition ? Autrement dit, les émotions peuvent-elles exister sans intervention de la cognition, sans que l'individu se représente

⁵¹ À la fin du XIX^{ème} siècle le psychologue William James va révolutionner la conception des émotions, ouvrant ainsi la voie à leur étude scientifique à travers sa théorie dite « théorie périphérique des émotions ». La théorie que défend William James dit alors à peu près ceci : « lorsque je cherche à savoir ce que je perçois, comme émotion ou dans une émotion, je tombe toujours sur une sensation que j'éprouve lorsque je suis ému ; je ne conçois pas une émotion sans ces sensations, et je ne conçois pas que l'émotion consiste en autre chose que ces sensations » (James, 1884 ; Binet, 1910 : 5). James assigne ainsi un rôle essentiel aux sensations corporelles dans l'émergence des émotions, et conclut ce faisant, que c'est la perception de ces signes de l'émotion – ces sensations – qui constitue l'émotion elle-même. Cependant, dès les débuts du XX^{ème} siècle, les physiologistes américains Walter B. Cannon et Philip Bard, s'emploieront à montrer par des démarches expérimentales complexes, telle par exemple « une procédure chirurgicale de déconnexion des organes viscéraux » (Luminet, 2002 : 25), que l'absence de perception des changements corporels, autrement dit, l'absence de perception des sensations notamment viscérales, n'empêche pas l'apparition de réactions émotionnelles. Cette opposition entre les chercheurs augurera ainsi du célèbre débat, non résolu, mais qu'il semble aujourd'hui falloir dépasser pour une compréhension modernisée des phénomènes affectifs, entre thèse essentiellement intellectualiste et thèse essentiellement organiciste.

l'espace ? Ou est-ce la cognition qui prime sur l'émotion, auquel cas, l'émotion constituerait une forme d' « étiquetage cognitif » donnant à la représentation sa tonalité affective ? Sartre répond que ni l'une ni l'autre de ces deux alternatives ne saurait être convaincante. L'affectivité ne se restreint pas simplement à la kinesthésie, à la perception des mouvements internes du corps, même si indéniablement, comme le souligne Ledrut, la dimension physique est bien présente dans l'affectivité ; et de fait, l'affectivité ne se limite pas non plus aux représentations, même si sans doute on reconnaît que les états affectifs sont liés le plus souvent à des représentations, notamment sociales. Cependant il ne s'agit dans ce dernier cas que d'une association établie du dehors et *a posteriori*. À l'instar de ce que souligne Jean-Paul Sartre, ou de ce que montre Raymond Ledrut – et ce vers quoi d'ailleurs tendent les recherches récentes en psychologie cognitive et en psychologie de l'émotion – il semble qu'il faille, pour pouvoir comprendre précisément le rôle des affects dans l'expérience et la représentation de l'espace, envisager une synthèse cognitivo-affective, opérant, selon les types de contenus, émotions, sentiments, passions ou simples affects, à des degrés divers entre ces deux pôles du cognitif et de l'affectif. Ainsi Sartre, bien avant les recherches en neurologie avec les travaux d'Antonio Damasio (1995, 2005) ou de Joseph LeDoux (1994, 2005) sur le cerveau et le rôle des émotions, reconnaissait qu'émotions et cognitions sont intimement liées et insécables aussi bien pour les actions, la prise de décision, que pour l'attribution de sens, en particulier à l'environnement socio-spatial dans lequel nous sommes immergés.

Il n'est donc plus de doute désormais quant à la pertinence de la catégorie affective (affects, émotions, sentiments, passions, etc.) pour caractériser une dimension de l'expérience et de la représentation spatiale. En outre, ce que nous apprennent les écrits de Pierre Kaufmann, Gaston Bachelard, Jean-Paul Sartre, Kevin Lynch, Raymond Ledrut, Kaj Noschis, c'est bien cette double inscription de l'affectivité spatiale, à la fois physique, sensible, sensorielle, subjective, en lien direct avec le signifié, et sa dimension cognitive, partagée, représentée, signifiante, sociale. Ainsi, que ce soit en termes de rapport à l'objet lui-même, ou à son représentant (mot ou image), la dimension affective se révèle avoir une double fonction par rapport à l'espace. D'abord une certaine faculté de l'émotion vécue, par laquelle l'espace nous est donné sous la forme d'un éprouvé affectif et affecté : une émotion spatiale. Et puis cette affectivité n'est pas sans influencer sur la perception, la représentation de l'espace lui-même, nous donnant ainsi accès à ce que nous appellerons le rapport affectif à l'espace. Là encore, la dimension sociale, les mécanismes intersubjectifs et transsubjectifs ne peuvent être négligés dans la construction de ce rapport affectif à l'espace. Sur ce dernier aspect, comment ne pas voir ou ne pas supposer en effet, à l'instar de ce que nous propose Raymond Ledrut, à travers cet exemple aussi banal que la capacité d'évocation du nom de Toulouse, que le rapport affectif à l'espace est en partie aussi la résultante d'une représentation sociale intériorisée. En d'autres termes, il ne s'agit pas de nier la capacité proprement créatrice et spontanée de l'émotion mais encore une fois de noter que l'imagination, et pour ainsi dire son corollaire affectif, sont toujours « motivés ». Autrement dit, l'émotion a une certaine raison d'être. Dans ce sens, Sartre écrivait que l'image, tout comme l'émotion, sont définies par une intention. Si l'on prend, ajoutait-il, « cette intention à son origine, c'est-à-dire lorsqu'elle jaillit de notre spontanéité, elle implique déjà, quelque nue et dépouillée qu'on l'a suppose, un certain savoir » (Sartre, [1940] 1986 : 115).

2.4. La dimension sociale au fondement du rapport affectif à l'espace

Toujours aussi intime que puisse nous paraître le phénomène émotionnel, celui-ci encore une fois nous est livré dans le cadre d'une situation, d'un contexte, historique, social et culturel. La psychosociologue Arlie R. Hochschild (1979, 2003) montre ainsi que l'émotion peut être l'objet

d'une forme de gestion, d'ailleurs beaucoup plus courante qu'on ne le pense. Elle parle dans ce sens d'un véritable « travail émotionnel », dépendant d'un certain nombre de « règles de sentiments » (Hochschild, 2003 : 19) définies et régulées dans le cadre de l'interaction sociale. Quand l'émotion semble un trait caractéristique de notre capacité à donner du sens, à attribuer une signification à l'espace ; l'espace lui-même et la manière dont celui-ci nous affecte, ne peuvent être envisagés sans prendre en compte des facteurs aussi déterminants que la situation, le contexte, dans laquelle l'émotion émerge. C'est en ce sens précisément, où l'émotion est dépendante de l'intention, qu'il nous faut comprendre la capacité des espaces à faire émerger en nous un certain nombre d'émotions, de sentiments, contribuant de la sorte à la construction du rapport affectif à l'espace. La compréhension phénoménologique de l'émotion ne s'oppose en rien à une compréhension sociologique du phénomène affectif, dans sa qualité, dans la possibilité même de son occurrence, dans son orientation, au contraire. Raymond Ledrut le soulignait fort bien, concernant l'image : « il est bien évident que les groupes (classes et autres groupes) comme les individus sont soumis à l'action de conditions "culturelles" qui par la voie des moyens de communication et d'expression pénètrent le discours et la "pensée" » (Ledrut, 1973 : 24). À commencer par le langage des urbanistes, ajoutait Ledrut, « et l'idéologie (ou les idéologies) qu'il véhicule, comme le "discours" de la réalité urbanistique elle-même, [lesquels] ne sont pas sans apparaître dans les expressions de tout un chacun et sa "vision" de la ville » (Ledrut, 1973 : 24). D'autres déterminations entrent également en jeu, nous disait-il : « obstacles et freins, ou impulsions et impressions dues à l'appartenance de classe » (Ledrut, 1973 : 24), sont autant de conditions, extérieures et objectives, qui expliquent, selon Raymond Ledrut, que « comme toute autre "vision", l'Image de la ville est un "produit culturel" » (Ledrut, 1973 : 24). De son côté, Sartre n'hésitait pas à établir le même type de rapprochement en ce qui concerne l'émotion. Après avoir souligné que l'émotion est toujours en lien avec une intention, Sartre de noter qu'« on en est arrivé, chez les psychologues et chez les romanciers, à une sorte de solipsisme de l'affectivité » (Sartre, [1940] 1986 : 137), en raison du fait, ajoutait-il, que l'« on a isolé le sentiment de sa signification » (Sartre, [1940] 1986 : 138). La compréhension phénoménologique de ce que peut être le rapport affectif à l'espace, ne doit pas masquer une des facettes importantes du phénomène émotionnel, bien qu'intime et individuel ; sa dimension sociale. Même s'il ne ressort pas toujours comme un intérêt premier de la recherche sur les émotions, y compris en lien avec l'espace, cet aspect ne semble pour autant pouvoir être négligé. C'est ainsi que l'on retrouve, aussi bien chez Sartre, chez Ledrut, et bien d'autres encore, ce souci pour l'un de rapporter l'émotion à l'intention, pour l'autre de fixer de manière objective, et en raison de ses appartenances, les émotions et les préférences de chacun.

En effet, avant même de parler de travail émotionnel et de règles de sentiments (Hochschild, 2003), autrement dit, avant même de pouvoir envisager l'influence des contraintes sociales – que nous nous imposons le plus souvent de façon non consciente – sur notre manière d'éprouver, y compris notre relation à l'espace, il faut bien reconnaître que le phénomène émotionnel renvoie à la dimension sociale de la vie en société. Ou du moins, que la qualité du phénomène émotionnel, si ce n'est sa nature, dépend de l'intériorisation par l'individu de la signification sociale de son environnement spatial. Comme a su nous le suggérer Pierre Kaufmann, le phénomène émotionnel est en lui-même étroitement lié à la question de l'altérité, et derrière l'altérité, à la question du social, ce qui nous rapporte à l'autre, aux autres, structure nos manières de penser, d'agir, et même nos manières d'éprouver. En la matière, Arlie R. Hochschild reconnaît deux perspectives ou « deux approches possibles à l'organisation sociale de toute expérience émotionnelle » (Hochschild, 2003 : 21). La première, typiquement « organiciste », consiste à examiner les facteurs sociaux qui induisent ou stimulent les émotions, comment celles-ci s'ancrent dans la nature profondément sociale de tout être humain, tandis que

la seconde, plus proche de la perspective « intellectualiste » et, de fait, interactionniste, consiste à étudier les actes qui sont posés en conséquence de l'émotion, la manière de les exprimer, de les réfréner, voire de les simuler, afin d'essayer de réagir, ou de ne pas réagir émotionnellement, de manière convenable à une situation. « La première approche s'intéresse à la façon dont les facteurs sociaux influencent ce que les gens ressentent, la seconde à la façon dont les facteurs sociaux influencent ce que les gens pensent et ce qu'ils font à propos de ce qu'ils ressentent ou pressentent qu'ils vont ressentir » (Hochschild, 2003 : 21-22). Quoiqu'il en soit, comme le suggère Arlie R. Hochschild, les perspectives organicistes et intellectualistes de l'émotion ne sont pas incompatibles, au contraire, celles-ci se complètent, comme le soulignait en son temps Jean-Paul Sartre ([1938] 1995), et montrent, chacune à leur façon, une manière de considérer l'influence plus ou moins directe des mécanismes sociaux sur le phénomène émotionnel. Pour autant que l'on ne puisse douter de leur intrication, cette manière de rapporter l'émotion à la dimension sociale ne doit pas non plus autoriser à verser dans un excès inverse, dont d'ailleurs Jean-Paul Sartre soulignait les risques. « La haine est haine *de* quelqu'un, l'amour est amour *de* quelqu'un. [William] James disait : ôtez les manifestations physiologiques de la haine, de l'indignation et vous n'aurez plus que des jugements abstraits, l'affectivité se sera évanouie. Nous pouvons répondre aujourd'hui : essayez de réaliser en vous les phénomènes subjectifs de la haine, de l'indignation sans que ces phénomènes soient orientés *sur* une personne haïe, *sur* une action injuste, vous pourrez trembler, frapper du poing, rougir, votre état intime sera tout sauf de l'indignation, de la haine. Haïr Paul, c'est intentionner Paul comme objet transcendant d'une conscience. Mais il ne faut pas commettre l'erreur intellectualiste et croire que Paul est présent comme l'objet d'une représentation intellectuelle. Le sentiment vise un objet mais il le vise à sa manière qui est affective » (Sartre, [1940] 1986 : 137). Si cette manière intentionnelle de l'émotion, comme le défendait Sartre, est une caractéristique propre à l'affectivité – ce que nous-mêmes sommes enclins à penser – dès lors, il faut bien comprendre aussi le risque de la tendance à considérer, inversement, toute émotion comme l'unique produit de l'organisation d'une société. Autrement dit, se prémunir également contre toute forme de « sociologisme » des émotions, et s'attacher davantage, comme le suggère François Bourricaud (1975) dans la lignée de l'individualisme méthodologique, à examiner le rapport entre, d'une part, les motifs de l'individu, les modèles qui l'inspirent et les normes socio-culturelles qu'il respecte, les valeurs auxquelles il adhère, sans considérer qu'il soit entièrement déterminé par ces dernières, et d'autre part, les éprouvés affectifs qu'en conséquence de l'ensemble de ces données il peut ressentir, exprimer, penser devoir ressentir, penser devoir exprimer, et de la sorte réfréner, feindre, reproduire, mimer, simuler.

Sans doute, la plus grande difficulté et, en même temps, le défi le plus intéressant en ce qui concerne l'affectivité, est de ne pas céder à l'une ou l'autre de ces apories, mais les considérer de concert comme jouant chacune à leur façon sur l'émotion elle-même, son vécu et sur sa médiation cognitive, autrement dit la construction du rapport affectif. Aussi bien il ne faut pas nier, comme le remarquaient très justement Raymond Ledrut (1969), mais aussi Jean-Paul Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) à propos des préférences en matière de logement, et en particulier du goût ou du dégoût vis-à-vis des grands ensembles, le risque, « faute de rapporter certains phénomènes à leur origine véritable, la composition de la population, de les autonomiser et de les grossir jusqu'à en faire des *curiosa* de l'étiologie et de la sociographie » (Chamboredon & Lemaire, 1970 : 11). Selon ces auteurs, ce serait dans un tel cas, si l'on rapportait le phénomène à la seule dimension individuelle, affective et psychologique, « trop concéder à des pré-supposés volontaristes et idéalistes » (Chamboredon & Lemaire, 1970 : 11). L'on se rend bien compte qu'il n'est évidemment pas question de « traiter les intentions de départ et la durée moyenne de séjour comme l'expression du "goût" ou du "dégoût" pour le

grand ensemble sans tenir compte des chances inégales d'accéder à un autre type de logement et, par la suite, du délai variable de réaliser ces chances » (Chamboredon & Lemaire, 1970 : 11). Soulignant par là-même toute l'ambiguïté d'une notion telle que l'attachement, à la frontière entre habitude et affectivité, entre intention et détermination, il faut nécessairement s'interroger : « l'attachement que les habitants ont pour leurs immeubles vient-il de ce qu'ils s'y plaisent ou de ce qu'ils y sont "attachés" ? » (Chamboredon & Lemaire, 1970 : 11). Pour autant, en vue de dépasser, ou du moins, dans l'optique de ne pas se limiter à un débat qui confinerait rapidement à la stérilité, renvoyant systématiquement dos-à-dos l'individu et la société, la liberté et la contrainte, l'affectivité et l'habitude, il faut reconnaître ce qu'est l'émotion, sa nature individuelle et phénoménale, sans pour autant renier – mais plutôt identifier – l'influence et l'importance de ces facteurs sociaux dans la façon dont les émotions sont provoquées et exprimées – leur enracinement social. Autrement dit, il faut bien séparer, en même temps que nécessairement reconnaître les liens évidents qu'entretiennent ces deux dimensions, l'expérience émotionnelle de l'espace, le vécu, l'expérience propre à l'individu, son éprouvé, de l'image qu'il s'en fait, de son expression, entendant par là le rapport affectif à l'espace à travers sa médiation cognitive, incluant toujours déjà les dimensions sociales de la vie en société ; ces deux dimensions n'en forment dès lors plus qu'une pour éclairer les dynamiques du rapport affectif à l'espace.

3. La vie affective et la dimension spatiale des sociétés

Les pères fondateurs de la sociologie, Ferdinand Tönnies ([1887] 1946), Max Weber ([1921] 1995), Émile Durkheim ([1912] 1968), ou encore Marcel Mauss (1921) et Maurice Halbwachs (1947, [1950] 1997), l'ont bien montré. Cette dimension affective est intrinsèquement liée à notre vie sociale, et ce, selon deux versants complémentaires. D'un côté, au fondement des communautés, et donc du sentiment d'appartenance à un groupe, l'on trouve la relation d'ordre affective, sensible, organique, instinctuelle, familiale, amicale, religieuse, villageoise, ancrée localement, et de l'autre côté, la socialisation ou l'entrée en société qui, quant à elle, nécessite voire impose une forme d'acculturation par laquelle vont se défaire ces liens pour que puissent s'en tisser de nouveaux fondés sur des logiques différentes. Ferdinand Tönnies explique ainsi dans *Communauté et société. Les catégories fondamentales de la sociologie pure* ([1887] 1946) que la « communauté » et la « société » constituent les fondements du système sociologique. Dans ce cadre, il propose une lecture avant tout psychologique du social, éclairant ainsi les différentes formes d'appartenance aux groupes et leurs fondements « organiques » et affectifs, d'un côté, ou « réfléchis » et rationnels, de l'autre. Tönnies oppose notamment la société traditionnelle fondée sur la communauté comme groupement naturel ou « organique », clos et à forte dimension émotionnelle, basée sur des liens affectifs tels la famille, le voisinage, le village, la tradition, la religion, l'habitude ou la mémoire, à la société moderne, groupement fondé par opposition sur l'adhésion « réfléchi », reposant sur des liens individuels et rationnels pour un intérêt utilitariste. Distinction que l'on retrouvera par la suite chez Max Weber, qui reconnaît également deux types de groupes selon qu'ils tendent vers la « communalisation », activité sociale fondée sur « le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté », ou vers la « sociation », activité sociale fondée sur « un compromis d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* d'intérêts motivée de la même manière » (Weber, [1921] 1995 : 78). On voit bien comment dans cette même distinction que pratiquent les deux auteurs – et bien que les finalités de leurs démonstrations divergent – les dimensions subjectives, affectives, émotionnelles sont engagées dans la constitution du monde social. Émile Durkheim aussi, dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* ([1912] 1968), souligne à diverses reprises la dimension collective de la

structuration des émotions ; nous faisant ainsi voir, comme le remarque Arlie R. Hochschild à propos de l'œuvre du sociologue français, « cette compréhension de la vision du monde pour les règles de sentiment » (Hochschild, 2003 : 39). L'individu, nous dit Durkheim, « quand il est fermement attaché à la société dont il fait partie, se sent moralement tenu de participer à ses tristesses et ses joies ; s'en désintéresser, ce serait rompre les liens qui l'unissent à la collectivité ; ce serait renoncer à la vouloir, et se contredire » (Durkheim, [1912] 1968 : 88). Comme le rapporte encore Durkheim, « il y a des circonstances où l'action réconfortante et vivifiante de la société est particulièrement manifeste. Au sein d'une assemblée qu'échauffe une passion commune, nous devenons susceptibles de sentiments et d'actes dont nous sommes incapables quand nous sommes réduits à nos seules forces ; et quand l'assemblée est dissoute, quand, nous retrouvant seul avec nous même, nous retombons à notre niveau ordinaire, nous pouvons mesurer alors toute la hauteur dont nous avons été soulevés au-dessus de nous-mêmes » (Durkheim, [1912] 1968 : 97). Maurice Halbwachs, héritier de la pensée durkheimienne, a également mis en lumière sous certains aspects privilégiés, notamment mémoriels, le partage des émotions – et la dimension collective du phénomène émotionnel qui en résulte.

3.1. L'expression des émotions et la société

Ainsi, dans un article posthume *L'expression des émotions et la société* (1947), Halbwachs soulignait-il dans le prolongement du concept de « mémoire collective » qu'il avait forgé dans *Les cadres sociaux de la mémoire* ([1925] 1952) l'« action indirecte de la société sur les sentiments et les passions » (Halbwachs, 1947 : 4). Halbwachs a ainsi montré l'importance de ce qu'il appelait les « communautés affectives » – concept qui fait largement écho à ce que Max Weber avait observé et appelé quant à lui « communauté émotionnelle » (Weber, [1921] 1995 : 204) – au premier rang desquelles la famille, mais aussi le groupe social, d'amis ou de compagnons, dans la formation et la pérennité des souvenirs, notamment ceux liés à la dimension spatiale de l'environnement ; autrement dit à l'ancrage spatial et au sentiment d'appartenance géographique. En particulier explique Halbwachs les souvenirs individuels n'émergent que parce que la situation les sollicite, de même que les sentiments influent à n'en pas douter sur leur formation et leur conservation, ne serait-ce déjà que par des effets de partage et donc de renforcement.

L'ensemble des observations de Maurice Halbwachs concernant la mémoire collective amène ainsi l'auteur à souligner plus largement l'importance pour les phénomènes affectifs des dynamiques collectives. « Les formes qu'on pourrait appeler supérieures de la sensibilité, les sentiments et les passions paraissent exiger une élaboration plus personnelle et plus prolongée que les émotions, ou le plaisir et la douleur élémentaires. Or, il y a sans doute une logique des sentiments, presque inconsciente, qui fait que, comme le disait Stendhal à propos du sentiment de l'amour, toutes nos réflexions, nos imaginations se cristallisent en quelque sorte autour de la représentation de la personne aimée ou détestée, de l'objet désiré ou redouté. Mais tout ce travail mental ne peut s'accomplir sans qu'il s'y mêle bien des idées, des jugements, des raisonnements. Ainsi, ces états affectifs sont pris dans des courants de pensée qui viennent en notre esprit du dehors, qui sont en nous parce qu'ils sont dans les autres. C'est bien nous qui les éprouvons. Mais ils ne subsistent et ne se développent, dans un monde où nous sommes sans cesse en contact avec les autres, qu'à la condition de se présenter sous des formes qui leur permettent d'être compris, sinon approuvés et encouragés, par les milieux dont nous faisons partie » (Halbwachs, 1947 : 3). Il en résulte, conclut Halbwachs, « que leur intensité, leur nature et leur direction s'en trouvent plus ou moins modifiées » (Halbwachs, 1947 : 3). Maurice

Halbwachs ne nie aucunement que le siège des émotions, des sentiments et des passions, de leur élaboration, soit bien l'individu, cependant selon ses propres mots, il n'y a pas de doute non plus quant à la présence « en nous [d'un] homme social, qui surveille l'homme passionné, et qui, sans doute, lui obéit parfois et se met en quelque sorte à son service pour justifier sa passion : même alors, l'homme ne cesse pas d'être social ; il raisonne, il pense. Mais tout cela, en somme, peut se passer dans le for intérieur, loin des yeux (sinon en dehors de l'influence occulte) de la société. Il n'en est plus de même des émotions, et aussi bien de cet ordre de sentiments et de passions qui leur sont étroitement liés parce qu'ils en sont à la fois l'occasion et la cause. Par leurs manifestations extérieures, tout au moins leurs modes d'expression visibles, sensibles, elles tombent sous le regard des hommes qui nous entourent, des groupes auxquels nous sommes liés. Quand l'émotion s'exprime, cette expression est matérielle, et le groupe a prise directement sur elle » (Halbwachs, 1947 : 4). Prenant en exemple l'expression des émotions chez les enfants, Maurice Halbwachs nous dit : « tout se passe comme si les enfants les avaient apprises en regardant les autres, et à leur contact » (Halbwachs, 1947 : 4). Halbwachs rejoint ainsi les observations de Marcel Mauss (1921) sur l'imposition sociale des formes expressives de l'émotion. Les deux sociologues s'accordent de la sorte sur le fait que l'expression des émotions répond en partie à une forme d'institution sociale. De son côté, Halbwachs affirme que l'« on pourrait [...] montrer par de nombreux exemples à quel point dans nos sociétés même, non seulement à la campagne, mais à la ville aussi, à un enterrement, à un mariage, ces manifestations de deuil ou d'allégresse sont réglées par une sorte de code impératif qui impose un comportement extérieur uniforme » (Halbwachs, 1947 : 9). Quant à lui, Marcel Mauss souligne que « toutes ces expressions collectives, simultanées, à valeur morale et à force obligatoire des sentiments de l'individu et du groupe, sont plus que de simples manifestations, ce sont des signes des expressions comprises, bref, un langage. Ces cris, ce sont comme des phrases et des mots. Il faut les dire, mais s'il faut les dire c'est parce que tout le groupe les comprend. On fait donc plus que de manifester ses sentiments, on les manifeste aux autres, puisqu'il faut les leur manifester. On se les manifeste à soi en les exprimant aux autres et pour le compte des autres » (Mauss, 1921 : 7-8). Maurice Halbwachs et Marcel Mauss se rejoignent donc sur ce point que l'émotion et la société, « loin de s'opposer, deviennent étroitement, voire indissociablement liées, car la société apparaît comme la condition même de possibilité, mais aussi le produit des émotions collectives » (Fleury, 2007 : 74). C'est pourquoi, Laurent Fleury, dans un texte consacrant « Maurice Halbwachs [comme] précurseur d'une sociologie des émotions » (2007 : 61) ne manque d'associer les deux auteurs, pour souligner la récurrence dans leurs essais respectifs sur l'expression des émotions, et l'importance dans ce contexte des rites sociaux, des lexiques de la domination et de l'imposition. Il note d'ailleurs que la domination en question, aussi bien pour Halbwachs que pour Mauss, « n'est pas seulement une force extérieure de coercition, mais une "véritable discipline sociale" exercée soi-même » (Fleury, 2007 : 77). En ce sens, l'un comme l'autre, dans leurs deux textes, ménagent une certaine part individuelle, sincère, des vécus émotionnels. Pour Mauss, « cette conventionalité et cette régularité [dans l'expression des sentiments] n'excluent nullement la sincérité. Pas plus que nos propres usages funéraires. Tout ceci est à la fois social, obligatoire, et cependant violent et naturel ; recherche et expression de la douleur vont ensemble » (Mauss, 1921 : 6). Pour Halbwachs, « nos états affectifs tendent naturellement à s'épanouir dans un milieu social qui leur soit adapté », et en ce sens il note : « les états affectifs forts sont assez rarement le fait d'individus isolés. La solitude appauvrit en général non seulement l'expression extérieure de nos émotions, nos pleurs, nos rires, nos cris et toute notre mimique, mais le jeu même de représentations et de sentiments qui le sous-tendent ; si cependant nos émotions se développent hors de la présence d'autrui, c'est que nous subissons incessamment le mirage de la vie en commun qui nous est si naturelle, c'est que notre imagination est toute peuplée de spectateurs et d'auditeurs imaginaires devant lesquels nos

émotions alors se déploient » (Halbwachs, 1947 : 5). Ce qui se joue, comme le souligne Laurent Fleury, avec plus d'acuité encore sous la plume de Maurice Halbwachs que de Marcel Mauss, c'est l'intériorisation d'une commande sociale de l'expression des émotions, qui, bien qu'apparemment posée « en extériorité, se retourne, sous la plume d'Halbwachs, dans les termes de l'intériorité, ou du moins comme le produit d'une intériorisation qui conduit à une reformulation en termes d'"obligation" » (Fleury, 2007 : 76). Comme le soulignait Maurice Halbwachs, « entre ce que nous éprouvons spontanément et ce que nous éprouvons par devoir, et quelque fois par contrainte, la frontière est ici bien malaisée à tracer » (Halbwachs, 1947 : 6). Ce mouvement entre intériorité et extériorité de l'émotion se trouve ainsi pris dans un système doublement contraint lorsque « l'imposition instituée peut devenir à son tour instituante d'imposition au sein d'un même groupe » (Fleury, 2007 : 78-79). En ce sens, les émotions se définissent bien pour Halbwachs comme pour Mauss dans les termes d'une « institution sociale », « les émotions partagées apparaissent avec la double qualité, apparemment paradoxale, de *condition de possibilité* et de *produit* du groupe qui les partage, à l'instar du langage qui nous fonde et nous oblige » (Fleury, 2007 : 79).

Maurice Halbwachs, en prolongeant les travaux de Marcel Mauss, et en insistant sur les formes et la matérialité de l'expression des émotions, trace ainsi la voie d'une compréhension sociologique des phénomènes affectifs. Ne niant nullement la nature individuelle du vécu affectif, il montre néanmoins que cette manière individuelle de vivre l'émotion, son intensité, sa direction, sa nature, dépendent aussi d'une certaine mise en scène, autrement dit, d'une certaine représentation de l'émotion. Une représentation qui prend tout son sens lorsque l'émotion est partagée avec le collectif, le groupe. Ainsi, dans un sens proche des travaux de Georg Simmel ou d'Erving Goffman, souligne Laurent Fleury, le « travail d'institution de l'émotion » mis au jour par Halbwachs, « conjugue *représentation* et *expression*, puisque, de manière apparemment paradoxale, l'expression des émotions est en fait une représentation des émotions, c'est-à-dire leur mise en scène, leur mise à distance dans des formes circonscrites. Dimension spéculaire de la représentation qui redouble la dimension formulaire de la ritualisation pour mieux permettre l'existence même de l'émotion, dont l'expression fonde ainsi la vie sociale sans jamais la déstabiliser » (Fleury, 2007 : 93). Ainsi, derrière l'« expression des émotions », dont Halbwachs souligne la teneur sociale, c'est la représentation de cette expression, sa « mise en scène » (Goffman, 1973) et, par là, la nature même des phénomènes affectifs, qui est mise en jeu. La dimension sociale de l'émotion que soulignent ces sociologues renvoie ainsi clairement au versant objectif que nous avons précédemment attribué à la constitution, à partir de l'expérience émotionnelle individuelle, d'un certain rapport affectif à l'espace.

3.2. L'essor urbain et la vie affective

L'historien Lucien Febvre réclamait une histoire des usages des sens, de la sensibilité, et la quête des changements opérés, au fil des siècles, dans les systèmes perceptifs et la gamme des émotions. Mais une telle histoire n'était possible selon lui que si l'on considérait que « les émotions, contrairement à ce qu'on pense quand on les confond avec de simples automatismes de réaction au monde extérieur – ont un caractère particulier dont l'homme qui s'occupe de la vie sociale de ses congénères ne peut plus, cette fois, faire abstraction » (Febvre, [1952] 1992 : 224). S'appuyant notamment sur les travaux du psychologue Gustave Le Bon, et sa *Psychologie des foules* ([1895] 1905), Lucien Febvre justifie de la sorte, par leur caractère construit, partagé, usant de la métaphore de la « contagion » pour exprimer ces mécanismes, qu'à certains moments donnés puissent s'imposer une forme dominante d'émotion, une manière commune de réagir sur le plan des affects à certains types de stimuli, d'évènements. En outre, Lucien Febvre

insiste sur ce point qui est fondateur de la possibilité même d'une histoire des sensibilités. Ces émotions, nous dit-il, impliquent des relations collectives : « elles naissent sans doute dans un fond organique propre à un individu donné, et souvent à l'occasion d'un événement qui touche cet individu seul, ou du moins qui le touche avec une gravité, une violence toutes particulières. Mais elles s'expriment d'une façon telle ; si l'on veut, leur expression est le résultat d'une telle série d'expériences de vie commune, de réactions semblables et simultanées au choc de situations identiques et de contacts de même nature ; elle est fruit, si l'on préfère encore, d'une telle fusion, d'une telle réduction réciproque de sensibilités diverses – que, très vite, elles ont acquis le pouvoir de provoquer chez tous les présents, par une sorte de contagion mimétique, le complexe affectivo-moteur qui correspond à l'évènement survenu et ressenti par un seul » (Febvre, [1952] 1992 : 224). Et ainsi, Lucien Febvre de noter que « petit à petit, les émotions, associant plusieurs participants tour à tour initiateurs et suiveurs – en sont arrivées à constituer un système d'incitations interindividuelles qui s'est diversifié suivant les situations et les circonstances, en diversifiant du même coup les réactions et la sensibilité de chacun. Ceci, d'autant plus que l'accord ainsi établi, que la simultanéité ainsi réglée des réactions émotives se montrant de nature à conférer au groupe une plus grande puissance – l'utilité s'est trouvée bientôt justifier la constitution d'un véritable système d'émotions. Elles sont devenues comme une *institution* » (Febvre, [1952] 1992 : 225). Il n'est pas de doute qu'une histoire contemporaine des sensibilités, prolongeant les idées de Lucien Febvre, se devrait aujourd'hui d'intégrer l'importance et l'influence des phénomènes d'individualisation croissants dans nos sociétés. Néanmoins, un tel constat ne viendrait pour autant réduire l'intérêt d'une histoire des sensibilités, tout au plus il ne serait qu'une contribution, qu'une observation, dans la longue évolution des manières de sentir, d'éprouver, d'être ému. De nombreux auteurs, historiens, sociologues, ont d'ailleurs décrit et alimenté cette histoire. À peu près au moment où Lucien Febvre lançait cet appel pour une histoire des sensibilités, le sociologue Norbert Elias, discernait quant à lui dans un registre similaire un « processus de civilisation » (Elias, [1973] 2002) à l'œuvre depuis le cœur du Moyen Âge. Ainsi, à en croire Norbert Elias, la progressive intensification et le resserrement des relations sociales, notamment au sein de la société de cour, avaient suscité une intériorisation des normes, un abaissement des seuils de tolérance à la violence et à la force des messages sensoriels ou, si l'on préfère, une délicatesse croissante, scandée par des modifications sociales successives (Corbin, 2008). D'autres historiens ont montré depuis lors tout l'intérêt sociologique d'une telle histoire des émotions. À commencer sans doute par Georges Lefebvre qui fut l'un des précurseurs de cette histoire des sensibilités et qui a montré, en outre, toute la force politique des réunions volontaires d'individus qu'animent une commune émotion en vue d'une action plus ou moins concertée. Georges Lefebvre soulignait déjà à une époque, la Révolution française, dont l'historien s'était fait une spécialité, l'importance des environnements sociaux et spatiaux dans la propagation du phénomène émotionnel. Et l'historien de nous donner à voir à quel point l'organisation sociale et l'organisation spatiale, elles-mêmes étroitement interdépendantes, entrent possiblement en jeu pour concourir indirectement à la réalisation de ces phénomènes émotionnels, et ainsi contribuent à l'écriture d'une histoire des sensibilités. Ce que souligne également à sa manière le sociologue Jacques Donzelot (1999), à propos d'évènements plus actuels, lorsque décrivant les phénomènes particulièrement violents que peuvent être les émeutes urbaines, il note l'importance de l'organisation socio-spatiale de ces milieux particuliers, que sont les grandes banlieues défavorisées des agglomérations urbaines, et montre que celle-ci tient lieu de vecteur à la structuration des façons d'être sensible à sa propre condition, notamment socio-spatiale.

Plus généralement, les sociologues Ferdinand Tönnies ([1887] 1946) et Georg Simmel ([1903] 2007), ont pu noter et théoriser cette influence des formes de la vie sociale sur la vie affective

des individus, ceci en lien étroit avec les conditions matérielles propres à l'organisation de l'espace des sociétés et à son évolution. Pour sa part, Ferdinand Tönnies a proposé une lecture des transformations socio-spatiales mettant en lumière les conditions d'appartenance aux groupes et leurs fondements affectifs. Non sans trahir d'ailleurs un certain arrière plan idéologique mêlé de la nostalgie d'une vie paysanne menacée par le développement alors galopant des grandes cités industrielles, il opposait de la sorte aux sociétés traditionnelles, principalement villageoises et rurales, closes et à forte dimension émotionnelle, une société moderne réfléchie et rationnelle, principalement métropolitaine. En outre, après avoir noté que Ferdinand Tönnies et Max Weber partageaient cette analyse, l'on peut ajouter, qu'Émile Durkheim, avec une terminologie certes différente, rejoignait néanmoins les deux premiers sur cette idée d'une « typologie binaire, opposant d'une part, la communauté, forme sociale fusionnelle où l'individu est défini par son appartenance à la communauté, voire se dissout dans celle-ci et, d'autre part, la société, forme associative qui se définit par les relations contractuelles (instrumentales) de ses membres » (Germain, 1997 : 240). L'on voit de la sorte à quel point, la vie affective, les manières de ressentir, d'éprouver – notamment sa relation aux autres – sont susceptibles d'une lecture historique et sociologique engageant autant les dimensions propres à l'organisation sociale, l'appartenance sociale et communautaire, que les dimensions relatives à l'organisation des espaces. Ces observations se prolongent également dans le cadre des travaux du sociologue allemand Georg Simmel, et ce, plus directement en lien encore avec la dimension spatiale des sociétés. Celui-ci insiste tout particulièrement dans un texte publié en 1903, *Les Grandes villes et la Vie de l'esprit* ([1903] 2007), sur le caractère essentiellement intellectuel de la vie psychique des individus vivant dans les grandes villes, et souligne comparativement, les relations affectives qui régissent la vie de la petite ville. Pour expliquer ce phénomène de développement de l'intellect et d'intensification de la conscience en milieu urbain, Simmel s'appuie notamment sur la nécessité pour l'habitant des grandes villes de se protéger contre l'intensification de la vie nerveuse, contre les menaces d'un déracinement consécutif à la rupture du caractère mythique et traditionnel du milieu antérieur. Pour le sociologue, la grande ville, la métropole – allemande notamment – est le lieu d'un incessant va-et-vient entre d'un côté, une vie affective exacerbée par les opportunités de rencontres, de sociabilités nouvelles, et son contrebalancement de l'autre côté, par le développement d'un intellect déconnecté de ses assises sensibles. S'éloignant en cela de l'analyse binaire de Tönnies et de Durkheim, Simmel aborde quant à lui l'action réciproque de l'individu et du groupe d'un point de vue résolument plus dialectique, jouant sur les termes du couple proximité/distance, et cherchant ainsi à « comprendre comment l'individu moderne vit dans sa société sans lui appartenir vraiment » (Germain, 1997 : 240).

Dans ce sens, l'« Étranger » constituera une figure centrale des travaux de sociologie urbaine chez Georg Simmel ; cet étranger dans la grande ville n'étant pas un nomade, une simple figure de l'errance, mais comme le dit Simmel : « si l'errance est la libération par rapport à tout point donné dans l'espace et s'oppose conceptuellement au fait d'être fixé en ce point, la forme sociologique de *l'étranger* se présente comme l'unité de ces deux caractéristiques » (Simmel, [1908] 2004 : 53). L'étranger est donc une figure sociale qui permet à Georg Simmel de comprendre comment se noue la vie – notamment la vie affective – des individus dans la société moderne, urbanisée. En outre, remarque le sociologue, l'étranger dans sa condition urbaine « est attaché à un groupe spatialement déterminé ou à un groupe dont les limites évoquent des limites spatiales, mais sa position dans le groupe est essentiellement déterminée par le fait qu'il ne fait pas partie de ce groupe depuis le début, qu'il y a introduit des caractéristiques qui ne lui sont pas propres et qui ne peuvent pas l'être » (Simmel, [1908] 2004 : 53). Cette absence de racines, d'ancrage spatial, est donc selon le sociologue un des facteurs explicatifs de la mentalité

urbaine. « L'étranger, par définition, n'a pas de racines – en entendant ce terme non seulement dans son sens matériel, mais aussi dans son sens métaphorique, comme existence enracinée quelque part, si ce n'est dans l'espace, du moins en un point de l'environnement social » (Simmel, [1908] 2004 : 55). Mais nous dit encore Simmel, « ce phénomène montre aussi que les relations spatiales ne sont que la condition, d'une part, et le symbole, d'autre part, des relations humaines » (Simmel, [1908] 2004 : 53). L'on voit ici à quel point Simmel envisage la co-construction socio-spatiale d'un point de vue éminemment dialectique. Tout autant que l'urbanisation contribue à la naissance d'une mentalité et d'une vie affective typiquement urbaine, cette mentalité contribue à entretenir en retour les formes matérielles de cette organisation socio-spatiale. Ce mouvement dialectique s'exprime selon Simmel de manière privilégiée dans le rapport proximité/distance, lié à une caractéristique principale du milieu de vie urbain qu'est la mobilité. « Quels que soient les trésors de charme et de gravité intellectuelle qu'il déploie dans des relations plus intimes, tant qu'il est aux yeux de l'autre, l'"étranger", il n'a pas de racines. [...] Il en acquiert la caractéristique spécifique : la *mobilité*. Si la mobilité s'introduit dans un groupe fermé, elle entraîne avec elle cette synthèse de proximité et de distance qui constitue la position formelle de l'étranger. Car l'être fondamentalement mobile rencontre bien, à un moment ou à un autre, chacun des individus qui l'entourent, mais il n'a avec eux aucune liaison organique, que la modalité de cette liaison soit parentale, locale, professionnelle – quelle qu'elle soit » (Simmel, [1908] 2004 : 55). Cette relation se traduit également selon Simmel, « par l'objectivité de l'étranger : parce qu'il n'a pas de racines dans les particularismes et les partialités du groupe, il s'en tient à l'écart avec l'attitude spécifique de l'*objectivité*, qui n'indique pas le détachement ou le désintéret, mais résulte plutôt de la combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence » (Simmel, [1908] 2004 : 55). Et Simmel de renvoyer, dans un souci de mise en perspective historique, au caractère proprement conjoncturel des évolutions du modèle de coordination et d'interaction sociale – et son soubassement affectif – spécifique au développement des grandes métropoles.

La fécondité des travaux de Georg Simmel ne manquera pas d'inspirer d'autres observateurs, parmi lesquels les sociologues de l'École de Chicago. Assistant dans les années 1920, au formidable essor des villes américaines – et en particulier de Chicago – ils se réfèrent aux travaux de Georg Simmel, pour décrire ce phénomène qui touche notamment aux émotions, « le phénomène urbain comme un mode de vie » (Wirth, [1938] 2004). Symptôme typique du mode de vie urbain, selon Wirth : « les citadins se rencontrent dans des rôles essentiellement segmentaires » (Wirth, [1938] 2004 : 267). Aspect de la vie urbaine que l'on doit essentiellement au développement, concomitant à l'extension urbaine, des technologies de communication et de déplacement : la mobilité de Georg Simmel. Dès lors, « [les citadins] dépendent, assurément, de plus de monde que les ruraux pour satisfaire leurs besoins vitaux et sont ainsi associés à plus de groupes organisés, mais ils sont moins dépendants de personnes particulières, et leur dépendance vis-à-vis des autres est limitée à un aspect très parcellisé du système d'activités d'autrui » (Wirth, [1938] 2004 : 267). Le mode de vie urbain renvoie de la sorte à un fonctionnement basé sur des petits groupes d'affinités éphémères, effervescents, en perpétuelle reconfiguration, dont résulte une ambiance émotionnelle particulière. Une ambiance émotionnelle que Louis Wirth décrit et explique de la sorte : « les contacts en ville peuvent effectivement être de face à face, mais ils n'en sont pas moins superficiels, éphémères et segmentaires. La réserve, l'indifférence et l'attitude blasée que les citadins manifestent dans leurs relations peuvent ainsi être considérés comme des dispositifs d'immunisation contre les revendications personnelles et les attentes de la part des autres. Le caractère superficiel, anonyme et éphémère des relations sociales en milieu urbain explique également la

sophistication et la rationalité qu'on attribue généralement aux citadins. Les personnes que l'on connaît tendent à se situer dans une relation d'utilité vis-à-vis de nous en ce sens que le rôle que chacune joue dans notre vie est massivement considéré comme un moyen d'atteindre nos fins. Par conséquent, tandis que l'individu gagne d'un côté, un certain degré d'émancipation ou de liberté par rapport aux contrôles personnels et affectifs exercés par les petits groupes d'intimes, il perd, d'un autre côté, l'expression de soi spontanée, le moral et le sens de la participation qui accompagne la vie dans une société intégrée » (Wirth, [1938] 2004 : 267-268). La forme urbaine est dans ce cas un facteur déterminant du changement des mentalités – ainsi qu'en retour la ville, en tant qu'organisation spatiale, est la résultante formelle et symbolique du changement de ces mentalités. En suivant ces auteurs, l'on voit comment, en cette époque particulière, l'influence des formes urbaines vient à expliquer que l'interaction sociale entre une telle variété de personnalités tende à rompre la rigidité des clivages anciens. Elle n'est pas non plus étrangère à toutes formes de frictions, d'agacements que génère dans ce milieu urbain la proximité physique accrue ; et en ce sens, elle est une explication de la superficialité de certains liens sociaux, et l'émergence du besoin d'anonymat. Selon les analyses de Louis Wirth, « le fait de vivre et de travailler étroitement ensemble nourrit, chez des individus qui n'ont pas entre eux de liens sentimentaux ni affectifs, un esprit de compétition, d'expansion et d'exploitation mutuelle. [...] Une fréquente proximité physique, associée à une grande distance sociale, accentue la réserve mutuelle d'individus dépourvus de liens [...]. Les déplacements nécessairement fréquents de nombreux individus dans un milieu surpeuplé occasionnent des frictions et de l'agacement. Les tensions nerveuses qui découlent de telles frustrations personnelles sont renforcées par le rythme rapide et les conditions techniques complexes dans lesquelles il faut vivre au sein des aires de peuplement dense » (Wirth, [1938] 2004 : 271). La densité qu'elle génère, la promiscuité qu'elle entretient, la proximité qu'elle permet, sont autant de circonstances spatiales propices à la juxtaposition de personnalités et de modes de vie divergents qui tendent à « produire une vision relativiste et un sens de la tolérance », selon Wirth, tant et si bien que les grandes villes « peuvent être considérées comme des conditions de la rationalité et qui conduisent à la sécularisation de la vie » (Wirth, [1938] 2004 : 271). En outre, l'on voit bien à travers les travaux de Louis Wirth ressortir le modèle dialectique distance/proximité déjà présent chez Georg Simmel, et la disjonction qui, selon les deux auteurs, se fait assurément plus grande en milieu urbain, entre les deux dimensions spatiale et sociale de cette dialectique. La proximité n'est plus synonyme dans l'espace urbain de rapprochements interpersonnels, ou d'une capacité à communiquer. Annick Germain souligne pour sa part, cette spécificité des contextes urbains particulièrement bien mise en lumière par les tenants de l'École de Chicago. « Ainsi, peut-on être porté à garder ses distances vis-à-vis des voisins (étrangers) d'autant plus que ceux-ci habitent à l'étage supérieur plutôt que dans la maison voisine. Inversement, on entretiendra des relations d'autant plus intimes avec nos amis qu'une certaine distance spatiale nous sépare d'eux » (Germain, 1997 : 243). Les individus acquièrent une plus grande capacité à gérer les distances, et de fait, la proximité n'est plus synonyme, comme cela était le cas avant l'expansion urbaine, d'une proximité sociale et affective. Ainsi, à mesure que s'accroissent les techniques de gestion de la distance, l'on assiste à une forme de découplage des rapports proxémiques, entre distance affective et distance socio-spatiale. Dans ce sens, la transformation des mentalités propre à la croissance du phénomène urbain, si bien sentie par Georg Simmel, et documentée par Louis Wirth, prend notamment sur le plan de ses implications affectives une dimension historique et non plus seulement géographique. Depuis Simmel, et la première École de Chicago, la ville fait désormais figure de paradigme de la sociabilité moderne. Et avec elle, au fort degré de contrôle social des communautés traditionnelles, à la relation à autrui basée sur l'affectivité, au sentiment d'appartenance communautaire, à la production d'identités assignées peu négociables, le mode de vie urbain généralisé substitue la possibilité

d'appartenir à des communautés multiples, multiplie les occasions de rencontre, favorise la différenciation, suscite chez ses habitants des dispositions au jeu entre les différentes appartenances, expliquant en outre la progressive et lente transformation des rapports affectifs – à autrui, à la communauté, à la famille, mais aussi à l'image idéalisée du milieu rural.

3.3. Vers une histoire des sensibilités spatiales

C'est bien de manière concomitante à l'essor des grandes villes, que l'on voit naître les premières formes d'idéologies pro-urbaines et/ou anti-ruralistes, ou inversement, anti-urbaines et/ou pro-ruralistes. Pour sa part, Louis Wirth notait, dans la lignée de Georg Simmel, ces multiples changements d'ordre subjectifs et affectifs que produit nécessairement la densité croissante propre à l'essor des milieux urbains. Dans le même esprit dialectique que Simmel, Wirth parlait, comme d'un fait, de l'influence que produisent nécessairement ces changements aussi dans les modalités de notre rapport au milieu urbain, et à la diversité des milieux humains – dont la campagne, « société rurale-traditionnelle », ne constitueraient plus, en regard de la « société urbaine-industrielle », que des pôles, des « types idéaux de communauté » (Wirth, [1938] 2004 : 257) par rapport auxquels toutes les implantations humaines tendent à se distribuer. En outre, comme le notait Louis Wirth dans son article *Le phénomène urbain comme mode de vie* (1938), il est toujours nécessaire de revenir, au moins sur le plan idéal, à la dialectique ville/campagne. D'abord parce que « la ville est le fruit d'une croissance plutôt que d'une création instantanée, il faut s'attendre à ce que les influences qu'elle exerce sur les modes de vie ne soient pas à même d'effacer complètement les formes d'association humaine antérieurement dominantes » (Wirth, [1938] 2004 : 257). L'urbanisation ne dénote pas simplement « le processus par lequel des gens sont attirés en un lieu appelé ville et incorporés en son système de vie : elle renvoie aussi à ce renforcement cumulatif des caractéristiques distinctives du mode de vie qui est associé à la croissance urbaine ; finalement elle renvoie à l'évolution vers des modes de vie reconnus comme urbains, qui se manifestent chez des gens qui – où qu'ils soient – ont subi l'influence que la ville exerce » (Wirth, [1938] 2004 : 259). Le phénomène urbain comme mode de vie rayonne et se diffuse bien au-delà du lieu géographique – la ville – où il prend sa source matérielle. Le phénomène urbain n'est pas limité à de tels emplacements, « il se manifeste à des degrés divers partout où parviennent les influences de la ville » (Wirth, [1938] 2004 : 261). Comment dès lors, suite à ce formidable essor urbain, aussi fascinant pour les progressistes qu'effrayant pour les moralistes, ne pas noter que le développement de la ville s'accompagne en parallèle de la montée de l'idée de ville – et avec elle de son symétrique l'idée de campagne ou de nature ? Loin de nous encore une fois, la prétention de retracer ici l'histoire que représente le balancement entre amour et désamour, entre attraction et répulsion, entre adoration et haine, pour ces idées de villes ou de campagnes. En outre le colloque « Ville mal aimée, Ville à aimer »⁵² qui s'est tenu en juin 2007 au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle a contribué à l'ouverture de cette vaste tâche de reconstruction historique du rapport affectif positif ou négatif étroitement lié aux représentations des espaces urbains et ruraux.

« Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », voici un sujet sur lequel, selon Lucien Febvre, « l'historien n'a pas le droit de désertier » (Febvre, [1952] 1992 : 230). Seulement, ajoutait-il, « pas d'illusions : la tâche est rude, les instruments sont rares et de maniement difficile » (Febvre, [1952] 1992 : 230). Ainsi, autant qu'une telle histoire s'avère nécessaire, il convient à la suite de l'historien d'en retracer brièvement autant que précautionneusement les conditions de possibilité. Partant, nous serons dès lors en mesure d'envisager plus sereinement

⁵² Marchand Bernard, Salomon Cavin Joëlle (Sous la dir. de), « Ville mal aimée, Ville à aimer », *Colloque du Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle*, 5-12 juin 2007

les indices, sans prétendre à une quelconque visée exhaustive – là n'étant pas le propos de notre travail – qui nous permettent d'entrevoir les multiples interdépendances d'une telle histoire, celle des sensibilités, des émotions, et du cadre socio-spatial dans lequel celle-ci prend place : l'environnement tant matériel que social et idéal que dessine l'évolution des formes d'organisation de l'espace. Dès lors, notre ambition ne résidera pas tant dans un exposé systématique des types d'émotions ou des dynamiques affectives qui seraient possiblement engagées en regard de chacun des types d'organisation spatiale – l'influence de la ville par exemple, dont la domination sur l'histoire de l'humanité n'a d'égale sans doute que l'ambivalence des sentiments à l'égard de cet objet socio-spatial, l'attraction et le ressentiment qu'elle nourrit⁵³ – mais bien davantage, notre tâche consistera à souligner deux aspects qui nous semblent fondamentaux pour qui veut comprendre, expliquer, et ainsi rendre compte de manière rigoureuse du rapport affectif à l'espace. Tout d'abord, le fait que les conditions de l'organisation spatiale des sociétés humaines ont une influence indéniable sur la structuration de la vie affective – cette thèse s'inscrivant dans la lignée des travaux des sociologues, Ferdinand Tönnies (1887), Georg Simmel (1957), Louis Wirth ([1938] 2004) ou encore Norbert Elias (1973). L'objectif d'une telle histoire serait ensuite d'illustrer l'hypothèse selon laquelle, les représentations de ces objets que sont les villes, mais avec elles aussi les campagnes, en vertu de leur pouvoir symbolique – bien plus que de leurs réalités socio-spatiales – sont l'objet même d'un rapport affectif (Salomon Cavin, 2002 ; Urbain, 2002). Rapport affectif à la ville de valence négative, comme le montre par exemple Joëlle Salomon Cavin en retraçant les représentations anti-urbaines de la ville dans l'histoire Suisse, « la ville mal-aimée » (Salomon Cavin, 2005), rapport affectif qui n'est pas sans conséquences, y compris sur les politiques publiques d'aménagement du territoire, comme le montre pour sa part Bernard Marchand, en se livrant au « démontage d'un désamour », soulignant ainsi « la haine de la ville » (Marchand, 2001) qui a sous-tendu la thèse de Jean-François Gravier dans son ouvrage *Paris et le désert français* ([1947] 1972). Une idéologie anti-urbaine qui aura touché directement les aménageurs, comme le montre le spécialiste de l'histoire urbaine : « si la capitale trop grande est la principale source des maux français, alors il faut en réduire l'influence : c'est la thèse de Gravier, celle de tout l'aménagement du territoire en France depuis 50 ans et la maxime fondamentale de la DATAR⁵⁴ jusqu'à ces dernières années » (Marchand, 2001 : 239).

Nous soulignerons donc, à la suite notamment de Joëlle Salomon Cavin (2002, 2004, 2005, 2007a, 2007b) et Bernard Marchand (2001, 2005, 2007, 2009), quelques figures révélatrices de ces mouvements de valorisation/dévalorisation, ces mouvements d'attraction/répulsion envers ces idées de ville et de campagne. Soulignant par là-même, nous l'espérons, l'importance de la prise en compte de ces facteurs affectifs – la nécessité de comprendre leur origine, leur formation, leur imposition, leur maintien ou encore leur évolution – qui imprègnent les idéologies dominantes et sont de la sorte indissociables des représentations sociales de l'espace. Des phénomènes affectifs et idéologiques qui, en donnant leur coloration « pro- » ou « anti- » aux représentations spatiales, ne sont pas sans influencer grandement sur la conception des relations entre ville et campagne, à travers notamment les politiques publiques d'aménagement du

⁵³ Afin d'illustrer notre propos nous ne pouvons que trop rapidement mentionner des travaux tels que l'ouvrage de l'historien américain Lewis Mumford, *La cité à travers l'histoire* (1964), qui non seulement illustre par bien des aspects une lecture possible des liens historiques entre l'organisation spatiale et le développement des sensibilités sociales, mais qui plus est manifeste aussi ce rapport affectif ambigu à l'objet ville, sa vocation sociale, son rôle essentiel, puis ses défaillances à travers l'histoire, pour enfin cristalliser ce mélange d'attraction et de répulsion à travers la dénonciation des dangers que représente l'état de la civilisation urbaine.

⁵⁴ La DATAR, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, est dès sa création en 1963 un acteur majeur de la politique d'aménagement du territoire français. « Cette administration de mission [...] exerce une fonction d'impulsion en faveur de nouvelles politiques et procédures et a un rôle de coordination interministérielle » (Lacour & Delamarre, 2003 : 127).

territoire, en France, mais bien plus largement, au niveau du continent européen : en Angleterre ou en Suisse, comme le montre Joëlle Salomon Cavin, avec la théorie des Cités jardins d'Ebenezzer Howard, et plus généralement les théories culturalistes en urbanisme qui naquirent et s'inscrivirent contre une certaine idée de ville, ou avec la construction de l'identité nationale helvétique autour de la figure des Alpes et du Village suisse source d'une « urbaphobie », une idéologie anti-urbaine qui ne fut pas sans influencer sur la conception de l'aménagement du territoire dans ce pays (Salomon Cavin, 2005). Quoiqu'il en soit, il semble que l'on puisse retenir, à l'instar de Bernard Marchand notamment, quelques faits et dates marquants de cette histoire – pour une grande part encore largement à écrire – du rapport affectif envers les idées de ville et de campagne. Pour Bernard Marchand (2007), cette histoire se conjugue essentiellement autour des idéologies anti-urbaines, et ce, dans le cas français, à partir de la fin du XVII^{ème} siècle. Bien qu'il soit toujours possible de faire remonter très loin ce phénomène d'« urbaphobie » – le mythe de Babel dans la Bible en est, selon Marchand, une des premières manifestations – c'est à partir de 1760 véritablement qu'apparaît l'urbaphobie moderne. Ceci en lien étroit, comme nous le notions précédemment, avec les grands phénomènes que sont : « les Révolutions et la naissance de l'Individualisme » (Marchand, 2007 : 1). Révolution politique avant tout, mais aussi, comme le note Bernard Marchand, révolution industrielle, scientifique, morale et philosophique, démographique, et bien sûr, révolution urbaine. Comme illustration du mouvement urbaphobe que provoque cette révolution urbaine, on peut notamment mentionner, le moraliste Jean-Jacques Rousseau, pionnier en la matière, qui « lança contre les grandes villes des anathèmes d'une violence inouïe » (Marchand, 2007 : 2). Sur le plan de la morale, la ville est mauvaise pour l'homme, elle est le gouffre de l'espèce humaine. Le discours de Rousseau est alors basé sur des arguments extrêmes et emblématiques, mettant en scène l'opposition ville/campagne, autour de thèmes tels que : la nature est idyllique, la ville est maléfique, malsaine, malfamée (Salomon Cavin, 2007a). Cette idéologie anti-urbaine ne se limita pas seulement à quelques écrits philosophiques, même si l'on constate comme le notait Lucien Febvre que ceux-ci constituent avec les documents moraux, artistiques et littéraires, la première source documentaire pour reconstituer cette histoire des sensibilités, mais elle traversa tous les pans de la société, depuis ses élites scientifiques jusqu'aux habitants ordinaires des villes et des campagnes. « Les premiers économistes, les Physiocrates considéraient la population urbaine comme "stérile" : seule, la terre produisait de vraies richesses » (Marchand, 2007 : 1). Autant que la grande ville suscitait bien des convoitises, de par sa richesse et sa puissance, elle ne provoquait pas moins d'aigreurs, au regard des phénomènes de paupérisation de certaines de ses populations, principalement ouvrières. En outre, comme le rapporte Joëlle Salomon Cavin, les descriptions de la situation des classes laborieuses dans les villes industrielles anglaises qui représentent au milieu du XIX^{ème} siècle le cœur du capitalisme industriel, par des observateurs étrangers, tels que Tocqueville, Engels, Marx, etc., contribuent à la radicalisation du sentiment anti-urbain. En même temps qu'émerge une critique acerbe de la ville, l'on assiste à cette même période, à une montée des archétypes tant anti-urbains que pro-ruraux. « La ville est de plus en plus dépeinte comme une masse grouillante d'ouvriers miséreux exploités par les plus riches. [...] Dans les années 1880-1890, les témoignages sur la détérioration de l'état des logements et sur les conditions de vie désastreuses dans les villes industrielles sont largement diffusés. [...] Au-delà de la critique des conditions de vie dans les villes, c'est la société industrielle elle-même qui est remise en cause. [...] La nostalgie et la nature deviennent des refuges face aux désillusions du monde présent. [...] Alors que la nation s'industrialise et s'urbanise, on se tourne vers une campagne qui, lissée de toute sa complexe et parfois sordide réalité, incarne la communauté atemporelle et donc pérenne, une référence solide et immuable » (Salomon Cavin, 2007b :3-4).

Dès lors, c'est dans ce contexte que sont à replacer les premiers discours de l'urbanisme culturaliste décrits par Françoise Choay (1965) : John Ruskin ou William Morris, puis Ebenezer Howard, Raymond Unwin. Cependant, loin de représenter une opposition binaire entre ville et campagne, les modèles architecturaux ou urbanistiques que défendent ces penseurs s'inscrivent dans une ambivalence beaucoup plus complexe et riche qu'il n'y paraît à l'égard des représentations sociales de la ville et de la campagne. Non contents d'asseoir leurs schémas, leurs modèles idéaux d'urbanisation, sur la fustigation des conditions de vie urbaines dégradées, la déliquescence du système industriel, la déchéance du travail humain, et une critique acerbe de la ville industrielle, ils n'en demeurent pas moins, pour la plupart, prôner une vie urbaine, mais qui jouirait des avantages de la campagne pour Howard, ou qui reviendrait à une amélioration du cadre de vie urbain pour Ruskin. Ainsi, l'on voit très nettement à travers le modèle des « cités-jardins » d'Ebenezer Howard, comment deux idées, de la ville et de la campagne, qui ne sont de fait plus contradictoires mais complémentaires, se juxtaposent dès lors pour « aimer »⁵⁵ les populations. Dans le discours d'Ebenezer Howard les grandes cités industrielles sont autant décriées que les campagnes méprisées pour leurs manques d'animation, leurs insuffisances en termes d'équipements, ou encore pour leurs conditions de vie qui rivalisent avec les taudis urbains. Comme le rappelle Joëlle Salomon Cavin, le discours de Howard est éloigné de la vision idéalisée que l'on trouve dans la littérature de l'époque, cette campagne pour aussi belle qu'elle soit, n'en est pas moins ennuyeuse. Quant à la ville, si l'on passe sur la dégénérescence des grandes cités industrielles, elle se pare d'atours, notamment en favorisant les relations sociales, le développement des sciences, de la culture, etc., qui sont autant de qualités que n'ignorent pas les penseurs de l'époque (Salomon Cavin, 2007b). L'on constate de la sorte que le rapport affectif et les idéologies que suscitent les représentations sociales de ces espaces, tendent à se complexifier, passant ainsi d'un discours trop caricatural – rousseauiste – à une approche beaucoup plus rigoureuse et basée sur des observations empiriques. Pour autant, la sensibilité à certains types d'espaces, encore largement idéalisés, demeure toujours un puissant vecteur de conceptions urbanistiques, de politiques publiques, ou tout simplement de pratiques spatiales. Sur ces aspects nous ne reviendrons pas plus en détail, tant ceux-ci mériteraient des développements à part entière, cependant nous noterons d'ores-et-déjà qu'ils ont donné lieu, selon les commentateurs, à de véritables idéologies territorialisées, à l'image de certaines politiques publiques d'aménagement du territoire en France, fortement influencées par le mythe gravieriste de la ville tentaculaire qui réunit, selon Bernard Marchand, « une urbaphobie violente à une exaltation de la planification » (Marchand, 2007 : 5). Pour illustrer la persistance de certaines de ces idéologies, et la force de la figure dichotomique, on peut noter l'écho que produisent aujourd'hui des termes tels que « ville-nature », « ville-campagne », « ville-compacte », « ville-durable », etc., tant dans les discours des acteurs de l'aménagement que dans les discours des acteurs spatiaux ordinaires que sont les habitants, convoquant parfois de manières confuses, d'une part, les impératifs d'un développement respectueux de l'environnement, et d'autre part, un certain nombre d'idéologies et de désirs sous-jacents aux idées de ville, de nature, de campagne, et non plus à la réalité factuelle de ces phénomènes. En effet, les représentations, les images et la force du rapport affectif que celles-ci

⁵⁵ Non sans évoquer un certain registre affectif, la métaphore qu'emploie Ebenezer Howard pour décrire la logique de son modèle, se rapporte à la force d'attraction de deux aimants, deux pôles opposés, dans le champ desquels se lierait sous l'effet d'une force invisible la population des Cités-Jardins. « Il y a, en réalité, non pas seulement comme on l'affirme constamment, deux possibilités – la vie à la ville et la vie à la campagne – mais une troisième solution, dans laquelle tous les avantages de la vie de la ville la plus active et toute la beauté et les délices de la campagne peuvent être combinés d'une manière parfaite. La ville et la campagne peuvent être considérés comme deux aimants, chacun cherchant à attirer à lui la population, rivalité dans laquelle une nouvelle forme de vie, participant des deux premières, vient s'interposer » (Choay citant Howard, 1965 : 278).

engagent ne saurait être ignorées tant l'enjeu du développement durable se situe au croisement de certaines de ces injonctions paradoxales.

De la sorte, il est donc possible d'envisager contribuer au projet qu'appelait de ses vœux l'historien Lucien Febvre, la nécessité d'une histoire des sensibilités. Une tâche qu'avait engagée à sa manière Georges Lefebvre en portant la focale de l'historien et en soulignant déjà l'importance des conditions matérielles – notamment spatiales – pour expliquer les mouvements de fond de la sensibilité. Histoire à laquelle les sociologues Ferdinand Tönnies, Norbert Elias, Georg Simmel, Louis Wirth, ont également apporté une contribution importante, dont l'une des prolongations pour le moins intéressante est l'entremêlement complexe des formes sociales et spatiales, la puissance des conditions matérielles de l'organisation de l'espace des sociétés à influencer, en même temps qu'elles en sont la résultante, sur la vie psychique des individus. En outre, comme nous avons tenté de le suggérer dans la présente partie, nous tâcherons de comprendre comment ce rapport affectif dans l'espace est lui-même étroitement lié à un rapport affectif à l'espace : enjoignant ainsi à une histoire des sensibilités, une histoire des sensibilités socio-spatiales. Au cœur de ces histoires croisées, le premier fait marquant sur lequel il nous faut sans doute revenir et insister plus fortement, fait que nous avons commencé à mettre en lumière dans les précédents chapitres, est à n'en pas douter le phénomène que déjà mettait en exergue Lucien Febvre : en l'occurrence, le refoulement de cette émotion. « Ainsi on a pu assister dans les civilisations en voie d'évolution à ce long drame – au refoulement, plus ou moins lent, de l'activité émotionnelle par l'activité intellectuelle ; d'abord seules capables de réaliser entre les individus l'unité d'attitude et de conscience d'où a pu naître le commerce intellectuel et son premier outillage, elles sont dans la suite entrées en conflit avec ces instruments nouveaux de relation dont elles avaient seules rendu possible la création. Et plus les opérations intellectuelles ont pris de développement dans des milieux sociaux où toutes les relations entre hommes se trouvent de mieux en mieux réglées par des *institutions* ou des *techniques* – plus la tendance est devenue forte à considérer les émotions comme une perturbation de l'activité – quelque chose de dangereux, d'importun, et de laid : disons, tout au moins, d'impudique. L'honnête homme ne se pique de rien. S'il se piquait de quelque chose, ce serait de garder toujours son sang-froid, et de ne jamais trahir son émotion » (Febvre, [1952] 1992 : 225-226). Qui plus est, il n'est pas possible non plus, d'envisager la reconstruction de ces mouvements affectifs, leurs conditions matérielles et sociales à travers l'histoire, et leurs influences sur l'histoire même de l'émergence de ces conditions, sans tenir compte d'un fait particulier propre aux émotions : leur ambivalence. Febvre écrivait à ce propos : « disons, en clair, que tout sentiment humain est à la fois lui-même et son contraire. Qu'une sorte de communauté fondamentale unit, toujours, les pôles opposés de nos états affectifs » (Febvre, [1952] 1992 : 228). Quelles que soient les circonstances, le jeu de nos représentations, certaines attitudes peuvent bien expliquer, dans tel cas et tel moment, que l'un des pôles prédomine assez généralement sur l'autre, « la haine de la ville » (Marchand, 2001) ou « le désir de campagne » (Urbain, 2002), mais ces états contrastés, comme le suggérait Lucien Febvre, restent toujours solidaires, et l'un ne peut se manifester sans que l'autre quelque part ne s'éveille, plus ou moins, à l'état latent. « Pas plus que la vie affective des hommes pris à part, la vie des groupes humains au cours d'une certaine époque ne peut être rendue par une simple juxtaposition de teintes plates. Elle est une résultante – et de tendances opposées qui s'induisent naturellement, et d'appétits que leur fixation sur des objets peut diversement orienter » (Febvre, [1952] 1992 : 229) – comme le suggère si bien d'ailleurs le mouvement paradoxal qui est à la base des différents mouvements en urbanisme : fait d'un savant mélange de fascination et de répulsion pour ces objets, et leur représentation, que sont la ville, la campagne, l'urbain et le rural. Cette ambivalence propre aux phénomènes affectifs nous incite donc directement, du moins dans un premier temps, à continuer d'explorer et ainsi à revenir aux

mécanismes mêmes qui fondent, pour un individu, son adhésion à certains modèles idéalisés de l'organisation des espaces, et par là-même son rapport affectif à l'espace.

4. L'organisation spatiale des sociétés et le rapport affectif à l'espace

Par ce survol trop rapide de quelques analyses, évidemment tributaires des orientations épistémologiques des champs disciplinaires dans lesquelles respectivement elles s'inscrivent, nous pouvons néanmoins cerner plus précisément la complexité du phénomène affectif, et l'importance qu'il y a à prendre en compte l'influence qu'il peut avoir sur notre perception, notre représentation, et notre action *dans* et *sur* l'espace. En l'occurrence, dans ce domaine d'étude vaste, celui des dimensions affectives de la relation entre un ou des individus et leur espace, nous pouvons d'ores et déjà rapporter les avancées d'une approche qui découle directement de la mesure de cette intrication des phénomènes émotionnels et de l'organisation spatiale. Principalement orientée vers la compréhension de la construction individuelle et sociale de ce rapport affectif à l'espace, un certain nombre de travaux qui gravitent dans le champ de la psychologie sociale de l'espace ou de la psychologie environnementale – sans pour autant s'y cantonner de manière exclusive, comme l'illustrent par ailleurs les travaux pionniers de l'anthropologue Edward T. Hall, du sociologue Erving Goffman, ou du psychosociologue Abraham Moles – nous apprennent que le rapport affectif à l'espace se mesure également en termes d'organisation sociale et d'organisation spatiale. Pour illustrer cet aspect concret de l'influence du rapport affectif dans l'organisation spatiale, nous commencerons par mentionner les travaux d'Edward Hall, et le concept issu de l'éthologie : la « proxémie ».

4.1. Vers une proxémique affective

Telle que l'anthropologue la développe dans son ouvrage consacré à l'espace et sa perception par l'homme, la distance que ce dernier maintient dès lors entre lui et les autres selon un ensemble de codes culturels, la « proxémie », *La dimension cachée* (Hall, [1966] 1971), est la science anthropologique qui s'occupe de l'organisation de l'espace. Non pas dans le sens de la géographie ou de la géométrie, mais dans une perspective qui rapproche la perception de l'espace, de ses fonctions pratiques et symboliques telles qu'elles sont inscrites et codifiées dans les différentes sociétés et leurs cultures. Edward T. Hall considère ainsi l'espace comme un système culturel régi par un ensemble de signaux passant par des informations qui communiquent, consciemment ou non, des messages. En outre, la proxémie que développe Hall dispose d'un ensemble de concepts, au nombre desquels l'on compte le concept central de « territorialité », entendu dans un sens éthologique comme « l'acte de revendiquer et de défendre un territoire » (Hall, ([1966] 1971 : 22). Ce concept de territorialité, de même que la « loi proxémique » comme fondement de la hiérarchie des espaces, sera notamment repris par le psychosociologue Abraham Moles. Lequel construira sur cette base son fameux modèle des « coquilles de l'homme » (Moles & Rohmer, 1998), ouvrant encore davantage la proxémie à la prise en compte de la subjectivité dans la pratique et l'organisation des espaces. Dès lors, l'intérêt de la mise en parallèle de ces différents modèles proxémiques revient à souligner qu'aussi bien Hall que Moles, tous deux, mettent en lumière la part de la dimension affective dans les mécanismes qui régissent la distance entre les êtres humains, dans le jeu de détermination des distances sociales et spatiales qui ont une incidence directe sur la structuration des territoires personnels et donc sur l'organisation de l'espace.

Qu'il s'agisse de l'« espace informel » d'Edward Hall ([1966] 1971) ou des « coquilles de l'homme » d'Abraham Moles (1998), le point commun à ces deux formalisations des dynamiques

revient à ce qu'elles mettent à profit, chacune à leur manière, la dualité du concept d'espace : tout à la fois dimension matérielle et ressource individuelle, autant que sociale. C'est d'ailleurs précisément sur cette base de la dualité du concept d'espace que le psychosociologue Abraham Moles souligne la possibilité de l'intervention de la dimension affective comme facteur de l'organisation socio-spatiale des sociétés. En ce qui concerne le modèle de l'anthropologue Edward Hall, comme d'ailleurs celui proposé par le sociologue Erving Goffman ([1967] 1974), il voue une large part à la dimension sociale, à l'interaction et aux rôles de la culture dans l'établissement des distances inter-humaines. Pour Hall, de même que pour Goffman, l'espace est donc essentiellement vu comme un construit social. Pour le premier, il est un « langage silencieux » (Hall, [1959] 1984, [1966] 1971), dans le sens où les comportements et l'organisation spatiale sont régulés par un « code culturel » (Hall, [1959] 1984). « La dimension cachée, c'est celle du territoire de tout être vivant, animal ou humain, de l'espace nécessaire à son équilibre. Mais chez l'homme, cette dimension devient culturelle. Ainsi, chaque civilisation a sa manière de concevoir les déplacements du corps, l'agencement des maisons, les conditions de la conversation, les frontières de l'intimité » (Hall, [1966] 1971 : 255). Pour le second, c'est la ritualisation de l'interaction sociale en situation qui détermine les comportements (Goffman, [1967] 1974, 1973). « Une sphère idéale entoure chaque être humain. Quoiqu'elle varie en volume dans les différentes relations et selon la personne avec qui on est en relation, on ne peut pénétrer cette sphère, sous peine de détruire du même coup la personnalité de l'individu. L'"honneur" d'une personne forme autour d'elle une sphère de ce genre. Une façon de parler très saisissante désigne une insulte à l'honneur de quelqu'un par l'expression "lui marcher sur les pieds" : le rayon de cette sphère indique la limite qu'une autre personne ne peut dépasser sans qu'il y ait atteinte à l'honneur » (Goffman, 1973 : 70). Mais quoiqu'il en soit, dans les deux cas, il est toujours souligné l'importance des émotions, à la fois individuelles mais aussi sociales, autrement dit, l'importance de la dimension affective engagée dans les relations interpersonnelles, sa codification, et son effet de structuration dans l'établissement des distances. « L'étude de la culture au sens proxémique consiste à étudier l'usage que font les individus de leur appareil sensoriel selon leurs différents états affectifs, au cours d'activités ou de rapports variés, de même que dans des environnements divers » (Hall, [1966] 1971 : 223). Ainsi, chacune des catégories qu'identifie Hall, la distance intime, personnelle, sociale, publique, renvoie à certains types de sensations et de sentiments. Il observe en particulier « que *les sentiments réciproques des interlocuteurs* à l'égard l'un de l'autre, au moment analysé, constituent un facteur décisif dans la détermination de leur distance » (Hall, [1966] 1971 : 144). Une remarque qui n'est pas sans rejoindre l'analyse que développe de son côté Erving Goffman quant à l'importance de l'interaction pour déterminer les comportements des individus en situation. D'ailleurs, dans un sens proche de celui de Goffman, et du concept que ce dernier appelle la « face », entendant la « valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement au travers de la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (Goffman, [1967] 1974 : 9), Hall pointe l'existence, outre d'une « personnalité apprise » qui détermine le caractère et les comportements en conséquence des individus, d'un répertoire de « *personnalités situationnelles* [...] dont la forme la plus simple est liée à nos comportements au cours de différents types de relations intime, personnel, social et public » (Hall, [1966] 1971 : 145). Ce que retient Hall du système de classification proxémique est qu'il « dépend des rapports inter-individuels, des sentiments et des activités des individus concernés » (Hall, [1966] 1971 : 158). Il parle aussi de « zones affectives » (Hall, [1966] 1971 : 159) pour qualifier ces bulles que chaque individu établit autour de lui, selon les cultures et les situations sociales, pour tenir à distance, ou à l'inverse, maintenir à proximité l'autre. Il associe dès lors, à chacune de ces zones affectives certains types d'activités, certaines relations et certaines émotions. Et il établit un lien direct entre ces phénomènes affectifs et ce qu'il nomme la

territorialité. En d'autres termes, la conduite qui permet aux hommes de différencier les distances, de s'approprier l'espace, et ainsi d'établir leur territoire, est selon Hall largement dépendante des relations affectives qu'entretiennent entre eux les individus. Les manifestations comportementales, mouvements, gestes, postures, etc., étudiées dans le cadre de la proxémique d'Edward T. Hall, nous indiquent que la structuration de l'espace est fortement dépendante des relations corporelles de l'être avec son environnement social et spatial – et que ces expressions corporelles sont elles-mêmes culturellement codifiées dans un ensemble de figures et de modalités signifiantes. « Les interactions sociales les plus explicites non seulement reposent sur, mais encore sont informées par, un discours silencieux des corps culturés – ce discours réglant avec d'autant plus de rigueur les contacts qu'il est moins aperçu, moins maîtrisé et moins contrôlé par les partenaires de l'interaction » (Marin, 2008 : 7). En effet, la gestion de la distance entre les hommes, lors des transactions quotidiennes et la structuration des micro-espaces, s'établit selon des modèles et des règles d'attitudes et de comportements corporels, appris et appliqués de façon consciente ou non. La distance respectueuse, la distance indifférente ou méprisante, la proximité affectueuse ou agressive, la hiérarchie des emplacements sont donc autant de manifestations spatiales qui expriment un certain rapport affectif à l'autre. Dans chaque interaction l'individu se tient à une certaine distance d'autrui et son écartement est défini par un code. C'est donc ce code culturel qui régit la signification sociale de la distance. L'attachement émotionnel de chacun à sa « face », comme le souligne Goffman ([1967] 1974), ne saurait être négligé dans le cadre de l'interaction. Ainsi, le sociologue est amené à décliner l'ensemble de ces éléments rituels propres aux conditions de l'interaction, insistant plus particulièrement sur les conséquences affectives de l'application du code, qui permettent non seulement de maintenir l'ordre rituel, mais qui permettent aussi à chacun de « faire bonne figure » (Goffman, [1967] 1974). Goffman prête ainsi autant d'importance à l'expérience émotionnelle en elle-même, et son rôle dans le cadre de l'interaction, pour le maintien de cette dernière, qu'à la manière des individus d'exprimer leurs émotions, et d'imposer ainsi non pas l'émotion elle-même, mais son signe. Reprenant d'ailleurs en partie les travaux d'Erving Goffman, la psychosociologue Arlie R. Hochschild souligne quant à elle l'inscription, dans ce code censé régir l'interaction, d'un certain nombre de « règles de sentiments » (Hochschild, 1979, 2003). Elle montre, à travers nombre d'illustrations tirées pour la plupart des situations de la vie courante, comme celles dont nous faisait part Goffman, l'existence de « droits et devoirs [qui] établissent la convenance quant à l'étendue (on peut ressentir "trop" de colère ou "pas assez"), la direction (on peut ressentir de la tristesse lorsque l'on devrait ressentir de la joie) et la durée d'un sentiment, compte tenu de la situation dans laquelle il se présente. Ces droits et devoirs de sentiment sont des indicateurs de la profondeur des conventions sociales, jusqu'aux limites extrêmes du contrôle social » (Hochschild, 2003 : 37). Ainsi, comme le souligne Hochschild, ce code émotionnel, est non seulement en lui-même le produit d'une construction sociale, mais son respect semble également étroitement dépendant des vécus affectifs. À ce stade, l'on voit mieux comment les approches d'Edward Hall et d'Erving Goffman semblent pouvoir s'articuler. Le premier met en avant le fait que la distance interpersonnelle, pour laquelle il établit un lien étroit avec la distance spatiale, est le fruit de la contrainte d'un code culturel qui pèse sur les relations sociales. Pour le second, les règles de sentiments inscrites dans ce code culturel établissent la signification affective de la distance sociale et donc spatiale. Qui plus est, la signification du code est, quant à elle, largement dépendante de la situation d'interaction sociale, et la négociation, la construction ou la co-construction plus exactement, du sens de ce code, désormais situationnel, est elle-même dépendante des émotions qui naissent de l'interaction.

Il convient de noter, dans cette perspective constructiviste, que l'émotion, le sentiment, l'affect, demeurent néanmoins une dimension personnelle et vécue, de l'intériorisation et de

l'interprétation de ces codes et ces règles affectives, qui, en régissant les situations d'interaction, régissent aussi la distance spatiale. En effet, aussi bien Erving Goffman, que plus tard Arlie R. Hochschild, soulignent qu'en dernier ressort l'usage qu'il est fait de ces émotions, ces sentiments, dépendent de la manière dont ils sont vécus par les individus. De sorte qu'il n'est pas impossible, tout en tenant compte des observations de Hall ou de Goffman, de concilier la part construite et la part vécue de l'émotion, et ainsi d'illustrer ce que nous présentions en introduction à ce chapitre. Il est donc nécessairement un lien entre, d'une part, le rapport affectif *dans* l'espace, autrement dit la manière des codes, des règles, des cadres négociés dans l'interaction, de régir l'expérience émotionnelle, et d'autre part, la manière de l'individu de se représenter sa propre expérience émotionnelle. L'on voit à travers le modèle proxémique de Hall, ou de Goffman, ce dernier accordant davantage d'importance à la négociation en situation d'interaction des distances inter-individuelles, quand le premier s'attachait avant tout à l'explication culturelle des distances, que la dimension du rapport affectif est essentiellement vue, par les deux auteurs, sous l'angle des relations sociales. Il n'est donc jamais question, pour ces deux auteurs, d'un rapport affectif direct à l'espace, mais plutôt prenant place dans l'espace, et ayant un certain nombre de conséquences non négligeables sur son organisation. Cependant, entre rapport affectif dans l'espace, influant indirectement sur son organisation, et rapport affectif à l'espace, influant sur la manière de l'individu d'éprouver cette organisation, la frontière semble ténue. Tant déjà, à l'instar de ce que nous soulignons précédemment, il semble impossible de scinder la dimension matérielle et sociale, de ce qui compose la substance de l'espace, ou de ce qui en induit une certaine représentation. Dans les deux cas, en effet, la dimension spatiale est toujours dépendante des individus qui le peuplent et de la représentation qu'ils en ont. De sorte que l'on comprend bien les différents liens qu'il peut y avoir entre d'une part, la dimension affective des relations inter-individuelles prenant place dans, et organisant ainsi, l'espace – Hall établissant une correspondance directe entre la distance spatiale et la nature de ces relations – et d'autre part, la dimension affective intervenant dans la représentation de l'espace.

L'approche proxémique d'Abraham Moles, quant à elle, insiste plus particulièrement sur cette frontière étroite entre dimension affective du rapport non seulement aux autres, à autrui, mais aussi plus directement à l'espace. Il place au centre de sa réflexion l'individu, et de fait, les dynamiques sociales et psychologiques de la représentation spatiale. Suivant cette idée, selon laquelle la représentation est un critère décisif de l'établissement des distances, Moles met en lumière deux modes fondamentaux de représentation de l'espace. Pour Moles l'individu est partagé entre ces deux systèmes de pensées contradictoires, passant sans cesse et sans même en avoir conscience, d'une conception géométrique de l'espace, propre à la pensée cartésienne, examinant rationnellement un monde étendu dans lequel tous les points sont équivalents, chacun étant caractérisé par des coordonnées établies relativement à un système, à une conception égocentrée, correspondant au point de vue « Ici et maintenant » de l'individu en situation, qui éprouve la dimension spatiale ; éprouvé dès lors constitutif de son propre rapport à l'espace. Accentuant l'idée que l'espace n'est pas neutre, mais chargé de sens, Moles place au premier plan de cette construction de sens la notion de représentation. « D'un côté l'individu sait raisonner de façon géométrique, il s'oriente, calcule des distances, élabore des trajets... de l'autre côté il investit l'espace d'une affectivité égocentrique lui conférant des propriétés anisotropes inacceptables pour l'esprit cartésien » (Moles & Rohmer, 1998 : 12). Moles ne se contente cependant pas de noter cette dualité, ou de souligner ce qui peut, en conséquence, parfois paraître aux yeux d'un observateur extérieur comme raisonnements et comportements irrationnels. Son projet est plus large. Il consiste non seulement à montrer l'alternance entre ces deux systèmes, mais surtout à révéler et comprendre les mécanismes de leur intrication. C'est

dans ce sens précis que Moles développe son modèle proxémique. Celui-ci résulte de l'enchevêtrement de ces deux conceptions. Moles n'envisage pas la compréhension des comportements spatiaux de l'individu, selon qu'ils dépendraient, s'inscriraient, ou se situeraient de manière univoque du côté de l'un ou de l'autre des systèmes de référence. Il prône au contraire une approche globale, complexe, fluctuant selon les situations, où les dimensions spatiales et affectives apparaissent dès lors étroitement liées. Son approche mêle ainsi la géographie de l'étendue, la topographie, à la géographie des représentations, la psychogéographie, la géographie cognitive ou encore la géographie phénoménologique. Ce qui est d'ailleurs frappant, remarque Victor Schwach (1993), commentateur du travail d'Abraham Moles, ce sont les aller-retour incessants entre d'une part une approche, sensible et affective, donc subjective (le vécu de l'être) et d'autre part une approche très objective visant à l'énoncé de lois quasi physiques. Ainsi après avoir développé une philosophie de la centralité, une philosophie phénoménologique de l'espace, Moles établit sa « loi proxémique ». Contrairement à l'univers étendu des mathématiciens, des physiciens, où la densité de population prime comme facteur explicatif principal de sa répartition, nous dit-il, « dans l'univers centré, par contre, le facteur déterminant reste en définitive la façon dont des êtres, des événements ou des objets se rendent perceptibles par leurs messages » (Moles & Rohmer, 1998 : 33). C'est cette fois, ajoute-t-il, « la densité des images qui m'assaillent, la distance de laquelle elles sont originaires qui est le facteur déterminant de la description du monde. C'est ce que nous appellerons une *proxémique* » (Moles & Rohmer, 1998 : 33). Si nous situons l'homme debout dans l'étendue illimitée, nous dit dès lors Moles, « il perçoit cette étendue, il se situe dans celle-ci. Mais, en même temps, l'homme *valorise* les divers points de l'étendue par une pondération de l'ensemble des événements ou des stimuli en fonction de la distance à laquelle il se situe. L'espace n'est ni isotrope, ni neutre, il est un champ de valeurs, transposition de l'imaginaire dans le réel plus que du réel dans l'imaginaire » (Moles & Rohmer, 1998 : 53). Il y aurait donc, selon Moles, un lien étroit entre le vécu subjectif et affectif de l'espace, en ses multiples dimensions, contenant d'événements, de choses ou d'êtres, entre l'imaginaire spatial, la représentation de cet espace, sa valorisation ou sa dévalorisation, bref entre la distance mentale et affective, et la distance géographique. En ce sens, il établit une typologie, constituée de huit zones concentriques autour de l'être (geste, pièce, appartement, quartier, ville, région, nation, monde), comme des « coquilles » (Moles & Rohmer, 1998). À la différence de l'anthropologue Hall ou du sociologue Goffman, qui font reposer leurs modèles sur les structures et relations sociales, et en font découler la distance spatiale entre les individus, avec un lien d'incidence indirect sur l'organisation matérielle de l'espace, le psychosociologue Moles établit quant à lui un lien direct entre la configuration spatiale, ou plutôt sa représentation et son vécu individuel, essentiellement subjectif et affectif, et la distance relative, à la fois aux autres et aux différents types d'espaces.

Conformément à la conception molesienne, l'individu est au centre de ce système de zones concentriques, lesquelles s'étendent depuis l'espace corporel jusqu'au vaste monde. Dès lors, la représentation mentale que l'individu se fait de ces différents espaces, depuis sa perspective singulière sur les événements, les choses, les gens qui le peuplent, va en partie déterminer la distance à ces objets et l'aire de ces coquilles. Ces zones sont différenciées non seulement de par leur distance géométrique au point ici, mais aussi, de par la représentation et le vécu affectif de l'individu, pour qui l'expérience de l'appartement, de la rue, est fondamentalement autre chose que l'expérience du quartier, de la ville, etc. Moles observe que ces coquilles offrent ainsi deux perspectives d'appréhension de la dimension spatiale, l'une topologique, l'autre ontogénétique, c'est-à-dire liée au développement de l'être personnel. À cela ajoute Moles, l'expérience individuelle de l'espace, les distances mentales et physiques que celle-ci instaure aux choses, aux êtres, aux événements, et aux espaces, sont également socialement et culturellement structurées.

Sur ce point, la perspective développée par Abraham Moles rejoint les développements proxémiques de Hall ou de Goffman, mettant ainsi en lumière la part des règles, des normes, des lois qui déterminent socialement la distance aux choses. Si de prime abord, la valorisation est individuelle, nous dit Moles, les représentations ne sauraient cependant se départir d'un ensemble de traits communs, partagés, appris, codifiés, et qui fondent la possibilité même de leur étude scientifique. Plus précisément, Moles considère que « l'individu situé dans un hyper-espace de comportement est enserré dans un hypervolume limité par les valeurs que chacun des paramètres qui définissent son état peuvent prendre "légitimement" » (Moles & Rohmer, 1998 : 48). Il illustre ce point de vue en ayant recours à la métaphore du labyrinthe, dans lequel s'exprime le champ contraint de la liberté individuelle. Le champ de liberté, nous dit-il, « apparaît comme déterminé par l'ensemble des actions de l'individu qui ne sont pas interdites par la loi, c'est-à-dire par l'ensemble des trajectoires que le point A, représentatif de celui-ci, est susceptible de parcourir dans l'hyper-espace de configuration, sans transgresser l'hyper-volume qui enserre ce point » (Moles & Rohmer, 1998 : 49). Dans ce sens, Moles définit un certain nombre de lois relatives à ce qui est permis ou interdit quant aux comportements spatiaux. Les unes, à caractère social ou moral, vont intéresser plus particulièrement le sociologue nous dit-il. Tandis que les autres, à caractère physique, biologique ou statistique, vont plutôt intéresser le psychologue. À ce stade, la synthèse opérée par Moles des modèles proxémiques de Hall et de Goffman, n'en est que plus évidente. Cependant, Moles va plus loin encore, soulignant le fait que ces lois n'ont pas un caractère statique, et leur élasticité dépend de la psychologie de l'individu. Les frontières matérialisées par les blocs de la loi sont de nature élastique et non rigide. Elles offrent notamment la possibilité pour l'individu de se glisser dans ce que Moles appelle des zones de « *liberté interstitielle* » (Moles & Rohmer, 1998 : 51). De fait, la proxémique molesienne tient compte de multiples paramètres à la fois d'ordre de la psychologie, du social et du spatial ; l'intérêt du sociologue étant d'examiner la contrainte sociale exercée sur les comportements spatiaux, celui du psychologue, d'envisager le degré de liberté propre à l'individu et l'intériorisation des normes socio-spatiales. Enfin, l'intérêt évident du psychosociologue de l'espace, est d'envisager comment l'ensemble participe de la structuration des espaces. C'est d'ailleurs ainsi que Moles définit le rôle et l'articulation possible de la sociologie et de la psychologie, ou de la psychosociologie de l'espace, en plaçant au centre de son étude du rapport à l'espace, l'individu, sa représentation socialement et spatialement encadrées, sa subjectivité et son affectivité propres.

Ce faisant, l'entreprise de connaissance qui est la nôtre, celle de la compréhension du rôle des affects dans la structuration, l'organisation, la représentation des espaces, bref la connaissance du rapport affectif à l'espace, de ses multiples dimensions et implications, s'éclaircit, grâce notamment aux apports de l'anthropologie, de la sociologie, et de la psychosociologie, et des modèles proxémiques que ces disciplines ont été amenées à développer, sous l'impulsion d'auteurs tels Edward T. Hall, Erving Goffman ou encore Abraham Moles. Quand d'un côté, le rôle dévolu au sociologue implique, sur le plan des affects, d'envisager les règles de sentiments que produisent les systèmes sociaux, quand d'un autre côté, le rôle dévolu au psychologue implique que ces règles de sentiments soient interrogées du point de vue de leur intériorisation et de leur interprétation individuelle, il semble qu'il revienne alors à celui intéressé par la dimension affective de la relation de l'homme à l'espace, d'interroger ces règles, ces interactions, ces mécanismes d'intériorisation, ces interprétations, ces phénomènes tant individuels que sociaux, sous l'angle privilégié de leurs effets spatiaux, mais aussi des conséquences que l'organisation spatiale, et donc l'action sur l'espace, ont sur eux. Cela implique, comme le soulignait fort justement Abraham Moles, de s'intéresser à cette géographie phénoménologique qui prend en compte la subjectivité, la « *dimension affective de l'espace vécu* » (Moles & Rohmer,

1998), mais plus largement encore, de permettre et d'assurer des passages nombreux, autant que fructueux, entre la sociologie, urbaine notamment, la psychosociologie, la psychologie, et en particulier la psychologie de l'environnement, ou encore la géographie, mais aussi l'aménagement et l'urbanisme.

4.2. Le versant expressif ou les manifestations du rapport affectif à l'espace

Après avoir notamment souligné la diversité des processus possiblement à l'œuvre dans la formation, la structuration du rapport affectif à l'espace, et après avoir suggéré l'existence, ou plus précisément, après avoir suggéré une traduction envisageable, une forme de « manifestation spatiale » de ces mécanismes, sous les traits de différentes figures idéales-typiques, telles qu'Abraham Moles nous l'a notamment proposé, il nous semble maintenant falloir être tout à fait précis, et expliciter ce que nous sous-entendons par « manifestations », « figures expressives » ou encore « expressions », lorsqu'à dessein nous mobilisons ces termes pour parler de la facette potentiellement observable et donc objectivable du rapport affectif à l'espace. Ces termes, que l'on croise d'ailleurs de façon récurrente dans le langage scientifique concernant l'émotion depuis qu'un certain Charles Darwin ([1890] 1980) en a popularisé l'étude, renvoient tout simplement au partage qui nécessairement s'érige entre l'émotion et sa manifestation, entre l'affect et son expression, et ce indépendamment des différentes modalités que celle-ci peut prendre. Avant toute considération quant à la nature essentialiste et/ou la dimension socialement construite des émotions, il convient, nous semble-t-il, de noter que la manière des émotions de se manifester n'est tout simplement pas l'émotion elle-même, sans pour autant y être complètement étrangère. Aussi, il y a de multiples façons d'exprimer une émotion.

Tout d'abord, le psychologue Paul Ekman (1980) a pensé montrer, dans le droit fil des thèses évolutionnistes darwiniennes, l'invariance culturelle des modalités d'expression de l'émotion. Démonstration qui lui fut largement discutée⁵⁶ (Winkin, 1985), et qu'il a d'ailleurs depuis nuancée, notamment en faveur de la prise en compte du contexte de la communication et de sa faculté non négligeable à jouer sur la modulation de l'expression des émotions (Ekman & De Bonis, 2000). Quoiqu'il en soit dès lors de ces règles, socialement apprises, socialement construites dans l'interaction, quant à l'expression des émotions, la question qui se pose à nous est avant tout de savoir s'il est seulement possible d'accéder au ressenti affectif lui-même, ou, à tout le moins, s'il est seulement envisageable d'atteindre, de comprendre, un éprouvé affectif, sans en passer par son mode fondamental d'être, c'est-à-dire son expression ? Pour répondre à ces questions, la psychologie des émotions nous renvoie à la définition même de l'affectivité, et à la distinction qu'il convient de faire entre le phénomène en lui-même, et sa manifestation tant sur les plans interne qu'externe. Sur ce point l'aide du philosophe Pierre Livet nous est

⁵⁶ À partir de l'exploitation de matériel photographique, photos représentant des visages expressifs, en cela censés représenter un ensemble d'émotions typiques, Paul Ekman s'est attaché à montrer que ces expressions faciales étaient panculturelles. « Il existe dans l'espèce humaine des expressions faciales universelles des émotions [...]. En passant d'une culture à une autre, l'homme n'est pas soudainement confronté à des mouvements musculaires faciaux radicalement nouveaux et n'a pas besoin d'assimiler de nouvelles règles d'interprétation de ces mouvements » (Ekman, 1980 : 1415). Pour Yves Winkin, la démarche expérimentale mise en œuvre par Paul Ekman est typique d'un cas d'« effet Montesquieu », selon l'expression popularisée par Pierre Bourdieu (1980b). La méthode expérimentale, et de fait les résultats qu'en tire Paul Ekman, consiste en un « demi-savoir moderne, elle habille son fond mythique de toutes les parures de la recherche expérimentale (statistiques, laboratoires, références en cascade, etc.) mais la confrontation avec quelques représentants de demi-savoirs anciens, Le Brun, Lavater et d'autres, permet très vite de découvrir sa double nature » (Winkin, 1985 : 78). Dès lors, pour Yves Winkin, la portée limitée des expérimentations d'Ekman ne constituent pas un argument satisfaisant en faveur de la perspective naturaliste des émotions, au contraire, elles renforcent selon l'auteur, l'intérêt pour l'autre perspective, celle de la construction sociale, en « interaction », du sens des émotions.

précieuse, car selon ce dernier « si on entend par expression le fait qu'un état affectif ait toujours un mode de manifestation aux autres ou à soi-même, donc de manière externe ou interne, et qui ne soit pas simplement la présentation de l'activité en cours, mais une présentation supplémentaire et qui pourtant s'impose à nous sans que nous l'ayons produite de manière complètement volontaire, alors aucune émotion n'est inexprimée » (Livet, 2002b : 55). Il n'y aurait donc d'émotion qu'à travers son expression, l'émotion se distinguant dès lors, de plus en plus nettement, de l'activité caractéristique de l'éprouvé affectif, et en même temps – aussi paradoxalement que cela puisse paraître – s'en rapprochant d'autant plus, dans la mesure où l'expression de l'émotion à soi-même tout d'abord, ou autrement dit, sur le plan interne, participerait nécessairement de la structuration de l'éprouvé en lui-même. Bien que complexe, cette distinction nous semble néanmoins fondamentale pour la compréhension de ce qu'est l'affectivité, l'émotion, le sentiment, la passion, et plus loin, pour la compréhension du rapport affectif à l'espace.

Le rapport affectif à l'espace n'est pas l'éprouvé, la sensation, ou l'état affecté. Il ne concerne pas tant l'activité en cours lors de ce ressenti particulier, la sensation à proprement parler. Il est sa manifestation externe, et de fait il s'en distingue. Mais en même temps cette manifestation externe, sous forme de communication verbale ou non, expression de l'émotion, ne peut qu'influer sur le phénomène interne. L'implication d'une telle partition entre activité expressive et affectivité, et les effets de rétroaction que chacune entraîne sur l'autre, semble donc majeure pour l'étude du rapport affectif. Elle suppose en outre que l'on s'intéresse, si ce n'est moins, en tout cas pas de manière directe, à ces activités strictement sensibles, autrement dit à l'éprouvé affectif en lui-même, mais plutôt à la manière des individus de les manifester, de les exprimer, aux autres et à eux-mêmes, et à la capacité de ces manifestations – c'est-à-dire le versant expressif de l'éprouvé affectif – d'influer en retour sur l'éprouvé lui-même. En ce sens, le phénomène sensible, comprenant l'ensemble des épiphénomènes qui ont la capacité de nous affecter, serait donc de l'ordre de l'éprouvé pur, tandis que le phénomène affectif, autrement dit, la manière dont nous en sommes affectés, serait quant à lui la facette potentiellement objectivable de cet éprouvé. Cette distinction est importante et s'en trouve de fait au fondement même de notre définition de l'affectivité, en tant qu'« éprouvé subjectif qualifiant une représentation, une situation, une relation ou un état mental/corporel » (Cosnier, 1994 : 160). Cette dimension propre à l'affectivité expose dès lors une facette particulière des phénomènes affectifs, qui possiblement se détache du phénomène sensible mais l'influence aussi en retour, le conditionnant sans jamais le déterminer, et en cela pouvant être objectivée par l'individu qui le ressent. Nous voyons donc ici une distinction, trop souvent ignorée nous semble-t-il lorsqu'il est question d'affectivité, une distinction pourtant fondamentale, et qu'à ce titre nous tâcherons de ménager, tout en ne niant pas les évidentes liaisons, entre d'un côté, le phénomène sensible en lui-même, intime, personnel, issu de nos sensations, celui que nous éprouvons, qui nous est donné, et de l'autre côté, la relation objective de cet éprouvé, avec nos représentations, nos croyances, l'ensemble de nos idées, que potentiellement nous sommes en mesure de partager avec d'autres. En effet, l'affectivité doit être envisagée comme toujours déjà en relation avec l'expression et le partage dont elle peut faire l'objet, et en ce sens elle est séparée de la sensibilité comme expérience strictement intime. Les affects, sentiments, émotions, passions, contrairement aux sensations sont déjà envisagés dans leur dimension intersubjective, ils sont un sens que l'individu donne à son expérience, pour lui-même mais aussi pour les autres, sans que ce sens ne s'exprime, à l'instar des idées, dans un langage. Ainsi l'on peut considérer, à l'instar des phénoménologues, que l'affectivité est intentionnelle, dans le sens où elle se décompose entre la sensation affective, strictement intime, et la représentation de cette sensation, phénomène objectivant et cognitif qui permet son partage intersubjectif. Ce faisant,

nous distinguerons à l'instar du psychosociologue Jacques Cosnier (1994 ; 2006), les émotions, les sentiments, les passions, les humeurs, de la façon suivante : par émotion, nous entendrons uniquement les phénomènes dits primaires, tels la peur, la surprise, la colère, la joie, la tristesse, le dégoût, ainsi que leurs dérivées, émotions secondaires, résultantes des mélanges des émotions primaires. Nous retiendrons qu'ils sont des processus dynamiques qui ont un début et une fin, et une durée relativement brève, causés par des événements précis et inattendus. Nous distinguerons dès lors assez nettement les sentiments, tels que l'amour, la haine, l'angoisse, entre autres, des émotions. En ce sens que leurs causes sont plus complexes, leur durée plus longue, et leur intensité plus basse. Les sentiments excessifs, apparentés aux états de dépendance affective, constitueront ce que nous appellerons les passions. Les humeurs, quant à elles, seront considérées comme des dispositions ou états affectifs qui constituent un arrière-plan plus ou moins durable imprégnant et orientant positivement ou négativement le déroulement de la vie quotidienne. Enfin, lorsque nous emploierons le terme d'état affectif pour qualifier ces phénomènes nous entendrons de manière privilégiée les faces subjectives des sensations accompagnant les états précédents.

Suivant cette logique, les modalités expressives du rapport affectif à l'espace doivent être distinguées du phénomène en lui-même, de l'activité qu'implique le rapport affectif à l'espace. Dès lors, il n'est pas impossible d'établir un parallèle entre cette distinction phénomène/expression et la problématique qui se joue entre l'idée et son expression, notamment verbale mais pas seulement. En effet, en vertu de la nature de ce qui s'exprime et par le procès d'expression, s'effectue une différenciation dialectique entre la pensée et son expression, une différenciation dialectique entre intériorité et extériorité. Par ailleurs, bien que l'accord soit aujourd'hui unanime pour récuser l'idée d'une conscience autonome, intuitive et informulée, qui chercherait dans un second temps à se revêtir de mots, il faut tout de même noter que l'expression ne peut néanmoins s'identifier à la conscience, qui plus est lorsqu'il est question d'une « conscience affective » (Sartre, [1940] 1986), autrement dit, lorsqu'il s'agit de la perception et de la représentation d'un phénomène affectif. Un mot signifie certes toujours l'objet de la représentation qu'il exprime, de même qu'inversement il exprime toujours la représentation de l'objet qu'il signifie, cependant l'expression n'en possède pas moins des propriétés qui sont différentes de celles de la pensée, et *a fortiori* de celle de l'émotion, ou plus exactement du phénomène sensible en tant que vécu affectif. En outre, l'expression remplit une certaine fonction à l'égard de l'être, qui est de l'ordre de la dénotation, de la monstration, du dévoilement, de la manifestation, et se distingue par là du phénomène en lui-même. Dès lors, nous entendons par manifestations ou figures expressives du rapport affectif à l'espace, ces mots, ces gestes, ces attitudes, ces expressions verbales et corporelles, et plus largement encore toutes les actions de l'individu, qui finalement constituent autant de manifestations concrètes, ayant une dimension spatiale notamment, de son rapport affectif à l'espace. Attachement, ancrage, enracinement, errance, appartenance, etc., ne sont que quelques exemples des manifestations, des expressions du rapport affectif à l'espace, ayant une forte connotation spatiale, et qui sont d'ailleurs régulièrement employées dans les discours, dans un sens plus ou moins flou, pour qualifier notamment une certaine dimension affective du rapport entre l'homme et son environnement. Il s'agit là d'autant de données perceptibles, que nous appelons figures, qui sont offertes selon différents modes, les modalités verbales, corporelles, comportementales, par un être, et qui fonctionnent comme des signes manifestant, trahissant, les sentiments, les émotions spatiales de l'être. En outre, les manifestations du rapport affectif ne s'attachent pas qu'aux formes discursives, à la communication verbale. De toute évidence, tels que le suggèrent les travaux précédemment cités, en particulier ceux du psychosociologue Abraham Moles, elles réfèrent également à une certaine matérialité : à une projection dans

l'espace du rapport affectif à l'espace. Certains comportements spatiaux nous dévoilent ainsi le rapport affectif à l'espace : recherche ou maintien de proximité pour l'attachement, localisation durable pour l'enracinement, l'ancrage, etc. Pour autant, qu'elles manifestent ce rapport affectif, elles n'en demeurent pas moins différentes de ce qui est éprouvé dans le cadre de l'interaction entre l'homme et son environnement. La structuration du territoire revient à une certaine forme de projection symbolique de ces schèmes comportementaux, constituant une véritable grammaire expressive, par laquelle l'espace qui entoure l'homme est finalement modelé par ce dernier. Pourtant, en-deçà ou au-delà, de ces figures et de ces modalités expressives du rapport affectif à l'espace, il y a semble-t-il certains processus, certains mécanismes, qui nous autorisent à mieux comprendre le phénomène en lui-même et sa logique, avant de nous intéresser principalement à ses différentes manifestations.

4.3. Les mécanismes du rapport affectif à l'espace

Le premier concept que développe le psychosociologue Abraham Moles dans ce sens, est celui d'« appropriation de l'espace » (Moles & Rohmer, 1998 : 65). Pour Moles l'appropriation d'un espace revient d'abord à un investissement affectif par l'individu. Cet investissement, dont la mise en lumière est étroitement liée à la modélisation qu'établit Abraham Moles du système proxémique, marque non seulement la propriété d'un territoire dans un sens très concret et proche de celui qu'entend Edward Hall à travers la notion de territorialité. Mais plus largement encore, selon Moles, cet investissement affectif de l'espace implique un processus d'identification⁵⁷, renvoyant à la construction identitaire de l'individu. L'appropriation de l'espace engage à la fois la reconnaissance par l'individu de ce qu'il est lui-même, son « identité personnelle », l'identité que l'individu partage avec les autres individus, la reconnaissance de ce qu'il est par les autres, son « identité sociale », et l'identité qu'il projette sur l'espace, la reconnaissance de ce qu'il est par l'espace : son « identité spatiale » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 481). Dans la continuité du concept d'appropriation spatiale, Moles développe donc le concept d'« identité du lieu » (Moles & Rohmer, 1998 : 57), rejoignant ainsi sur cette voie un autre psychosociologue, Harold M. Proshansky. En effet, Proshansky avait déjà conceptualisé ce phénomène, le dénommant : « place identity » (Proshansky, 1978, 1983). Pour Moles, la création du point « ici et maintenant » propre à la perception et à la représentation de l'espace, appelle inexorablement un double processus d'identification de l'espace par l'individu, et d'identification de l'individu à ce dernier. L'identité du lieu résulte de ce processus pour lequel les composantes individuelles et sociales de la construction identitaire, son identité personnelle et sociale, sont ramenées à la dimension spatiale de son environnement. Ce n'est qu'à la condition de ce processus d'identification, note Moles, que l'espace devient ainsi un « lieu » reconnu et approprié par l'individu, objet de sa représentation mentale, en même temps qu'objet de représentations sociales. Il est désormais en mesure de lui donner un nom⁵⁸, de lui conférer une signification. Il

⁵⁷ Le processus d'identification, et sa cristallisation dans le temps à travers la notion d'identité, est pris ici dans sa double acception fondatrice, sa structure dialectique, mise au jour notamment par la psychologie, mais aussi par la philosophie. Reconnaissance de l'identité d'un objet, d'un événement ou d'une action, dans le cadre de processus cognitifs, l'identification consiste à la fois en une reconnaissance de l'unicité, et en une reconnaissance de la « mêmété » d'une entité singulière. Dans ce sens l'identification renvoie à deux fonctions tout autant contradictoires, qu'essentielles et complémentaires. Elle consiste à reconnaître à une entité le statut d'exemplarité, son statut propre (identifier quelqu'un, quelque chose), en même temps qu'elle consiste à poser un jugement d'équivalence, ce qui est semblable, entre des propriétés quelconques d'entités de statuts divers (s'identifier à quelqu'un, à quelque chose, à un lieu). Le processus identificatoire est donc « à la fois ce qui rend semblable et différent, unique et pareil aux autres » (Lipiansky, 1992 : 7), et son résultat, l'identité, « oscille donc entre l'altérité radicale et la similarité totale » (Lipiansky, 1992 : 7).

⁵⁸ En outre, « l'identification présente un caractère formel ou conceptuel : les entités reconnues sont appariées avec des structures mentales et/ou verbales, et les jugements d'identité peuvent alors être explicites et conscients » (Doron & Parot, 2003). Cet aspect de « sémiotisation » propre à la fonction psychologique d'identification de l'espace rejoint

peut dès lors, ajoute Moles, « s'y enraciner... » (Moles & Rohmer, 1998). Le processus d'identification est, selon ce que nous dit Moles, le vecteur de ce sentiment d'attachement, de ce rapport affectif, qui unit l'homme à l'espace qu'il affectionne, et qui dès lors, lui fait prendre racine. Autrement dit, le processus d'identification est ce qui fixe profondément et solidement le lieu ainsi approprié à la fois dans l'esprit et dans le cœur de l'individu. L'identification à l'espace serait une condition, nécessaire mais non suffisante, du sentiment d'attachement affectif ressenti par l'individu envers certains espaces. L'appropriation serait donc un phénomène essentiellement cognitif, puisqu'engageant la capacité de l'individu à se représenter lui-même, avec d'autres, dans un espace, comme constituants cet espace, et lui donnant ainsi un certain sens. Pour autant, l'appropriation de l'espace ne saurait se limiter à cette seule composante cognitive de l'identification. Il ne se limiterait pas à l'ensemble des représentations de l'espace qui façonnent en un instant donné l'image que l'on a de soi. Une image qui, par ailleurs, ne serait jamais définitive mais bien davantage en perpétuelle reconstruction. L'appropriation de l'espace, par identification, mobiliserait aussi la dimension affective de l'identité, le « sentiment de soi » (Lipiansky, 1992) éprouvé par l'individu tel qu'il en est affecté, capable dès lors de fixer, d'attacher, d'ancrer, autrement dit d'établir de manière durable, de faire demeurer l'individu en un lieu, tant par la force des idées et des sentiments, que sur le plan matériel et spatial.

En pointant de la sorte les processus affectifs inhérents à la construction identitaire, les plaçant même au fondement des processus d'identification et d'appropriation spatiale, Moles se rallie au point de vue de Proshansky. Pour ce dernier, le ressort affectif de l'identification à l'espace est fondateur de la capacité de l'individu à s'ancrer durablement dans un espace. En effet, Proshansky *et alii* (1983) observent que l'identité du lieu ou « place identity » renvoie à un lien d'attachement émotionnel fort entre d'une part un individu et d'autre part un lieu particulier. Cette disposition affective à s'approprier durablement l'espace, résulte de l'identification de l'individu à l'espace, et donc de la construction imbriquée de l'identité du lieu, de l'identité personnelle et sociale de l'individu. Elle repose en outre, nous dit Harold Proshansky sur « un ensemble de cognitions évaluées, soit positivement soit négativement, en rapport avec les propriétés de l'environnement, et qui aident l'individu à se définir en tant que les valeurs qu'il identifie dans l'environnement l'informent à la fois sur qui il est, mais aussi sur la manière dont il pense que les autres le voient » (Proshansky *et alii*, 1983 : 74, traduction personnelle). Ainsi, il est possible de dire que le concept d'identité du lieu ne se limite pas seulement à l'ensemble des référents spatiaux engrangés dans l'identité individuelle. Bien plus que cela, l'« identité du lieu rappelle, mobilise, assemble tout à la fois l'histoire biographique personnelle, les dimensions relatives à une grande familiarité de l'individu avec l'environnement, une sensibilité personnelle à l'espace, mais aussi un ensemble de traits propres à la représentation sociale de l'espace » (Chow & Healey, 2008 : 363, traduction personnelle). En outre, l'identité du lieu est reconnue par les psychosociologues de l'espace ou les psychologues environnementalistes comme un concept en étroite relation avec la dimension affective du rapport à l'espace. Certains considèrent que l'identité du lieu intègre le rapport affectif à l'espace, subsumant ce dernier (Lalli, 1992). Le rapport affectif en devient de fait une composante parmi d'autres, cognitives notamment, comprise dans un ensemble plus vaste et qui contribuerait à la formation de l'identité du lieu. D'autres encore, tels qu'Irwin Altman et Setha M. Low, concluent quant à eux dans leur ouvrage consacré au concept d'« attachement au lieu »⁵⁹, *Place attachment* (Altman &

notamment ce que nous avons été amené à détailler précédemment par le biais du travail de Raymond Ledrut (1973) sur la symbolique urbaine, la dimension signifiée et signifiante de l'espace urbain, et plus largement, la signification affective de l'espace.

⁵⁹ Il est à noter que dans la littérature anglo-saxonne consacrée à l'étude de la dimension affective de la relation homme-environnement, principalement dans le champ de la psychologie environnementale, il n'est pas fait de véritable distinction entre le « rapport affectif à l'espace » et l'« attachement au lieu », ou « place attachment »

Low ; 1992), que l'identité du lieu est une forme d'attachement à l'espace. Dans ce dernier sens, c'est l'attachement à l'espace qui intègre la dimension cognitive de l'identification spatiale. En outre, l'on retrouve à travers ces différentes positions un débat ancien qui n'a eu de cesse de questionner et de diviser les psychologues de l'émotion, entre partisans du primat de l'affectif sur le cognitif (Zajonc, 1980) et défenseurs de la position inverse (Lazarus, 1982). Pour autant, quoiqu'il en soit de cette question de la primauté de l'identification cognitive ou l'identification affective, il n'est cependant pas de doute, conformément à ce que défendait initialement pour sa part Abraham Moles, qu'un espace investi affectivement est nécessairement doté par l'individu d'une certaine identité, et réciproquement, l'identification de l'espace engage nécessairement un certain investissement affectif. De la sorte, l'identification participe d'une capacité de l'individu de s'approprier l'espace, au moins mentalement, mais plus encore affectivement. Dans ce dernier sens, le concept d'appropriation va encore plus loin que celui d'identification, selon Moles. Il implique que non seulement l'espace soit identifié, soit perçu, représenté par l'individu, mais qu'il le soit dans le sens où il devient « mien » pour l'individu. Ce n'est qu'à cette condition particulière de l'identification de l'individu à un espace, selon Moles, que l'appropriation est possible, et que dès lors, un mouvement de fixation affectif de l'être est rendu possible.

Ce mouvement affectif, Moles le qualifie soit d' « enracinement » ou d' « ancrage spatial », et il l'oppose au phénomène d' « errance » (Moles & Rohmer, 1998). Ces deux pôles forment dès lors les composantes idéal-typiques d'une théorie de l'appropriation. L'appropriation de l'espace, nous dit Moles, « c'est l'ancrage que réalise l'individu dans un univers que le psychologue, dans sa rationalité métalinguistique, imagine au départ comme uniforme et illimité », cependant « le monde n'est ainsi uniforme et illimité (sauf "accidents" locaux) que pour l'être errant » (Moles & Rohmer, 1998 : 65). L'errant, selon Moles, « ne s'approprie pas l'espace, il en fait usage, en épuise les vertus, et le rejette derrière lui sans en faire ni lieu d'ancrage, ni lieu d'emprise : par là et puisqu'il ne s'approprie pas l'espace, ce dernier ne s'approprie pas l'individu » (Moles & Rohmer, 1998 : 66). À travers les figures de l'errance et de l'enracinement, de l'exploration et de l'ancrage, de l'attachement et du détachement, Moles nous donne à voir les modalités effectives de l'appropriation spatiale ainsi que ses conséquences possibles en termes d'occupation de l'espace et de « modes d'habiter » (Stock, 2004). Ce faisant, il nous apprend que l'appropriation est un mécanisme à la fois *cognitif* et *affectif*, d'identification *de* et à l'espace, par lequel un être se fixe dans un espace qu'il ressent comme étant le sien. Que l'appropriation est un processus mental et spatial propre à un individu implanté dans un espace qu'il occupe, qu'il vit, qu'il se

(Altman & Low, 1992). Lorsque, pour notre part, nous envisageons l'attachement au lieu comme la manifestation d'un lien d'ordre affectif essentiellement positif envers un espace, un sentiment qui unit la personne aux personnes ou aux choses qu'elle affectionne, et qui se concrétise sur le plan mental et/ou spatial par la volonté de rapprocher, de maintenir à proximité, l'objet cible de l'attachement, nous distinguons donc l'attachement au lieu du rapport affectif à l'espace, en ce sens que ce dernier englobe également les phénomènes affectifs négatifs ainsi que leurs manifestations spatiales, que sont l'évitement, le déracinement, la rupture, etc. Les recherches de langue anglaise majoritairement, ne distinguent pas quant à elles, du moins pas à notre connaissance, ces différents niveaux, conceptuels et expressifs, positifs et négatifs. Pour illustrer ce fait, et les problèmes qu'il tend à soulever, nous pouvons notamment mentionner l'étude de Carmen Hidalgo et de Bernardo Hernandez (2001) « Place attachment: conceptual and empirical questions », qui relève la confusion dans la littérature anglo-saxonne autour du concept de « Place attachment ». Lequel concept se rattache plus ou moins directement, selon les auteurs, à un ensemble pour le moins diversifié d'autres concepts : « community attachment » (Kasarda & Janowitz, 1974), « sense of community » (Sarason, 1974), « sense of place » (Hummon, 1992), « place meaning » (Gustafson, 2001), « place identity » (Proshansky, 1978), « place dependence » (Stokols & Shumaker, 1981). Hidalgo et Hernandez notent néanmoins, qu'il demeure un certain accord, ou du moins un certain consensus, autour de l'usage du terme « Place attachment », consistant à définir ce dernier comme « le lien affectif entre un individu et des lieux spécifiques » (Hidalgo & Hernandez, 2001 : 274, traduction personnelle). De notre point de vue, cette définition minimale du concept d'attachement au lieu siérait mieux au concept de rapport affectif à l'espace. Pour autant, conformément à ce que nous soulignons plus haut, il n'est pas fait, y compris dans le cadre de cette définition, de distinction explicite entre le niveau sensible, le « phénomène affectif » envers l'espace, et le niveau expressif, l' « attachement » à l'espace en question, ce que pour notre part nous défendons.

représente, qu'il partage avec d'autres individus. Que par cette appropriation le sujet devenu habitant valorise mentalement son espace, y associe des significations, et le modifie matériellement par son action. Enfin, Abraham Moles démontre, et il rejoint en cela Edward Hall, que l'appropriation d'un territoire, d'un lieu, personnel et partagé, est une problématique anthropologique fondamentale de l'homme dans l'espace. Il montre notamment que le mode premier de l'habiter, les formes premières de la territorialité, que sont déjà les options de la sédentarité et du nomadisme, se rapportent avant tout à des modalités différenciées d'un investissement pour le moins profondément affectif. Il nous montre que ces modalités de l'appropriation spatiale – statiques et/ou dynamiques – sont étroitement liées à la valorisation d'un certain type de rapport affectif à l'espace, ou à la valorisation du rapport affectif à certains types d'espaces – l'espace des lieux et/ou l'espace des flux.

Aussi, il convient de noter, que dans l'exemplification et l'opposition dialectique des figures de l'enracinement et de l'errance, les populations nomades ne sauraient correspondre qu'« idéalement », au sens de l'idéal-type wébérien, à la figure de l'errance. Tant il a été notamment montré que la relation d'attachement au territoire, certes plus vaste, et davantage ancrée dans l'identité sociale que spatiale, était pourtant non moins profonde chez les populations nomades : « l'attachement du nomade pour son pays, sa région n'est guère différent, ni moins intense que celui du paysan pour son terroir. Mais le nomade possède une vue plus large de son pays » (Bernus, 1981 : 298). En ce sens, Moles relève un autre aspect, non moins intéressant, quant à la représentation sociale de la figure de l'errance, et les phénomènes de valorisation/dévalorisation que connaît cette figure dans nos sociétés occidentales. Ainsi, remarque Moles, à l'instar nous dit-il de Proshansky, « l'appropriation de l'espace n'est pas forcément l'appropriation d'un lieu [...] mais l'extension d'un contrôle permettant à l'individu de dominer son environnement, au lieu d'être dominé par lui » (Moles & Rohmer, 1998 : 68). De sorte qu'il n'est pas possible, comme le souligne Moles, d'opposer à une « civilisation de l'errance », sans attaches ni enracinements, et potentiellement sans rapport affectif à l'espace, à une « civilisation de l'enracinement qui est un vote majoritaire de la civilisation industrielle sur elle-même » (Moles & Rohmer, 1998 : 69), et d'en conclure que l'une serait fondamentalement inadaptée, quand l'autre s'imposerait comme modèle universel. Bien plus finement que cela, Moles conclut à deux logiques distinctes mais non antagonistes d'appropriation de l'espace : l'une par l'errance, jusqu'à récemment ignorée et dévalorisée – les recherches de plus en plus nombreuses sur « nos sociétés à individus mobiles » (Stock, 2006) tendent néanmoins à montrer le renversement dans une certaine mesure de cette dévalorisation – et l'autre, par l'enracinement, figure traditionnelle de la communauté villageoise ancrée localement. Sur la base de ces deux figures idéal-typiques, plus qu'une opposition fondée sur des manières différenciées d'être *dans* l'espace, qui seraient pour l'une symptomatique de l'absence de tout rapport affectif à l'espace, tandis qu'elle en serait pour l'autre l'expression pleine et entière, se font en réalité jour des modalités différenciées du *faire avec* l'espace, toutes deux pouvant être analysées selon des régimes particuliers d'affectivité. L'un essentiellement en lien avec le mouvement, prenant place dans l'espace des flux, l'autre statique, s'inscrivant dans l'espace des lieux ; les deux se combinant le plus souvent selon des degrés divers. Ainsi ce que nous apprend Moles, à travers ces figures de l'enracinement et de l'errance, c'est non seulement l'importance de cette problématique affective d'un point de vue anthropologique, mais aussi l'importance des dimensions psychosociales, à travers les phénomènes de valorisation/dévalorisation dans la construction de ce rapport affectif à l'espace. Lorsque l'espace se fait de moins en moins lieu pour devenir de plus en plus lien, que l'individu s'attache autant aux lieux qu'aux personnes qui les habitent, autant aux liens qu'aux groupes sociaux, c'est autant l'identité du lieu, que l'identité personnelle et sociale de l'individu, l'identité des lieux et l'identité des liens, qui tout à la fois, et

de manière difficilement dissociable, est en jeu dans le rapport affectif à l'espace. Les relations sociales, les dimensions affectives de l'identité et de l'altérité, sont étroitement liées aux dynamiques d'appropriation spatiale et déterminantes quant aux pratiques territorialisées, de toutes sortes.

Les dynamiques sociales, de valorisation/dévalorisation, sont également fortement impliquées dans la construction du rapport affectif à l'espace. Recherche de convivialité, adhésion à une communauté, isolement, privatisation, sont autant d'expressions spatiales de ces dynamiques sociales propres à certains mécanismes affectifs. En outre, nous disent les psychosociologues, une des motivations pour la fondation et le renforcement de l'identité d'un groupe, la « catégorisation sociale » (Tajfel, 1972), réside dans la volonté, non consciente le plus souvent, de maintenir ou de conserver une identité sociale positive. En effet, l'identité sociale d'un individu est liée à la connaissance de son appartenance à certains groupes, mais surtout à l'évaluation et à la signification affective de cette appartenance. Le « sentiment d'appartenance à un territoire » suscite en ce sens un intérêt grandissant de la part des chercheurs (Di Méo, 2004 ; Guérin-Pace, 2006a). Ces travaux vont d'ailleurs dans le sens de la mise en exergue d'une congruence étroite entre « sentiment d'appartenance territoriale » et « sentiment d'appartenance sociale » (Guérin-Pace, 2006a), et ce nonobstant la multiplication des référents identitaires due à la mobilité accrue des individus. France Guérin-Pace note ainsi que « quel que soit le rôle attribué aux lieux dans la construction identitaire, ceux-ci semblent indissociables de l'ensemble des appartenances qui constituent le registre identitaire de chacun et qui permettent de comprendre la place occupée par chacun, avec son parcours, dans notre société. Les parcours résidentiels de plus en plus complexes aujourd'hui, en raison d'une mobilité accrue, favorisent l'identification à un lieu autre que le lieu de naissance et à une échelle de référence moins locale » (Guérin-Pace, 2006a : 308). En outre, ce qu'observe France Guérin-Pace, c'est qu'à chaque individu est attaché un ensemble de lieux, et que ces lieux d'attachement renvoient aux multiples référents identitaires potentiels de l'individu : « son lieu de naissance, les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels » (Guérin-Pace, 2006a : 299). Ainsi, tous ces lieux constituent non seulement, « le patrimoine identitaire géographique de chacun qui, selon les individus et les moments de la vie, sera en partie ou non mobilisé » (Guérin-Pace, 2006a : 299), mais plus encore, il est noté que dans bien des cas, « la relation aux territoires et aux lieux paraît [...] un facteur de consolidation, voire de facilitation de la formation des identités sociales » (Di Méo, 2004 : 344). C'est à travers le sentiment d'appartenance à certains groupes sociaux, et à certains espaces, les deux étant étroitement liés, comme le souligne Guy Di Méo (2004), et par le biais de la comparaison inter-groupe et inter-espace que l'identité sociale et territoriale de l'individu se forge. Cependant, cette identité sociale et territoriale ne devient positive que si les caractéristiques du groupe social et/ou de l'espace d'appartenance peuvent être comparées favorablement aux caractéristiques d'autres groupes et/ou d'autres espaces. Ce phénomène de comparaison, propre à la dualité du procès identitaire, et le besoin de maintenir une identité sociale positive, implique dès lors selon le psychosociologue Henri Tajfel (1992), que l'individu soit motivé à maintenir son appartenance ou à adhérer à d'autres groupes et/ou à d'autres espaces, si ces derniers peuvent renforcer les aspects positifs de son identité sociale. Le procès identitaire, motive l'individu dans la recherche, la création, puis l'accentuation d'une différence positive en faveur de son groupe ou de son espace d'appartenance, relativement à d'autres. Qui plus est, le moteur du renforcement de ce sentiment d'appartenance, à la racine de l'identification et de l'appropriation spatiale, est bien une certaine satisfaction émotionnelle que l'individu retire de cette identité sociale et

territoriale positivement valorisée. Le besoin de préserver une certaine estime de soi, le besoin d'une auto-évaluation positive, d'un sentiment de soi valorisant, bref le besoin de satisfaction individuelle, ainsi que le sentiment que l'on en retire, sont bien à la base de ces manifestations concrètes des phénomènes d'identification, que sont les sentiments d'appartenances sociales et territoriales.

Il est désormais de plus en plus clair que le rapport affectif à l'espace est une dimension conséquente de l'organisation socio-spatiale. Nombre de travaux de géographes, de sociologues, de psychosociologues, d'anthropologues, vont du moins dans ce sens, éclairant chacun à leur façon une dimension particulière de cette construction en étroite interaction de l'homme dans l'espace, et de l'espace par l'homme. En soulignant que l'identification était un mécanisme à la fois individuel, social et spatial, à la base de la construction de ce rapport, et que ce rapport constitué, informait en retour l'identité spatiale de l'individu, nous avons essayé de mettre en lumière la dualité du concept de rapport affectif à l'espace, tout à la fois dimension proprement individuelle mais aussi partagée, ressentie et non intellectualisée par l'individu, mais aussi exprimée, valorisée ou dévalorisée, et donc construite ou possiblement contrôlée socialement. Enfin nous avons voulu montrer que le rapport affectif à l'espace était aussi intrinsèquement un rapport affectif dans l'espace, fruit d'une construction réciproque s'originant aussi bien dans la dimension spatiale, que dans la dimension sociale de l'environnement ; ces deux dimensions étant inextricablement liées autant que le rapport affectif dans et à l'espace. En outre, nous avons commencé à introduire, à illustrer, certaines manifestations ou figures expressives de ces modalités affectives d'un rapport à l'espace, l'enracinement, l'errance, l'ancrage, l'attachement, montrant notamment que l'on ne saurait déduire que trop rapidement de l'absence de certaines de ces manifestations, l'absence de toute forme d'investissement affectif – et sans nécessairement par là-même tronquer la compréhension du concept de rapport affectif à l'espace. Ainsi, nous avons suggéré une voie possible pour l'analyse, consistant à identifier ces manifestations ou ces figures, et les modalités différenciées, les mécanismes du rapport affectif à l'espace qui les sous-tendent.

Partant de ce que montraient les travaux de l'anthropologue Edward T. Hall ou du psychosociologue Abraham Moles, il est tout à fait évident que la dimension affective est une composante relative à la fois à l'espace matériel et social contribuant à ce que tous deux soient à la fois structurés par l'individu et que collectivement, culturellement, il se dégage une construction partagée de ces dimensions socio-spatiales. Qu'il s'agisse des relations sociales, de la représentation sociale de l'espace, et du lien qui ce faisant se tisse entre un individu ou un groupe d'individus et leur environnement socio-spatial, la dimension affective se manifeste concrètement à travers de multiples figures idéelles et matérielles. L'attachement, l'appartenance, l'ancrage, l'enracinement, etc., et leurs contraires, le désintérêt, l'indifférence, l'errance, le déracinement, etc., ressortent ainsi comme figures principales du rapport affectif à l'espace. Bien que différentes du phénomène affectif en lui-même, ces multiples figures nous permettent néanmoins d'observer, de questionner indirectement ce phénomène d'ordre affectif. C'est d'ailleurs la voie que retiennent les chercheurs, principalement issus de la tradition anglo-saxonne de recherche en psychologie environnementale, pour interroger le rapport affectif à l'espace. Dans sa version plutôt positive d'ailleurs, il se dégage un courant de travaux de plus en plus important sur l'attachement au lieu, dont l'ouvrage d'Irwin Altman et Setha M. Low, *Place attachment* (1992), marque en quelque sorte un point d'orgue. Cependant de la difficulté à reconnaître que l'attachement n'est qu'une figure expressive, parmi d'autres, du rapport affectif à l'espace, il se dégage une confusion assez grande dans l'étude de l'attachement au lieu, avec une nébuleuse de concepts qui gravitent autour et recouvrent dès lors en partie les thématiques

de l'attachement (Hidalgo et Hernandez, 2001 ; Manzo, 2003, 2005). Attachement à la communauté, sentiment communautaire, attachement au lieu, identité de lieu, dépendance vis-à-vis lieu, sens du lieu, toutes ces dimensions ne forment pas une théorie cohérente, mais présentent plutôt de multiples éclairages et de multiples approches de ce que pour notre part nous regroupons sous l'expression englobante « rapport affectif à l'espace ». Cette expression s'en trouve dès lors caractériser le phénomène en lui-même, le lien d'ordre affectif pouvant être positif, mais aussi négatif ou encore neutre, entre l'individu et son environnement, incluant ses dimensions sociales et spatiales, ainsi que ses nombreuses facettes ou figures expressives (attachement, enracinement, appartenance, etc.), et ses mécanismes à la fois d'ordres cognitifs et affectifs (sensation, perception, représentation, identification, appropriation, émotion, etc.). Il faut néanmoins reconnaître que dans le cadre de la recherche en psychologie environnementale sur l'attachement au lieu il se dégage un certain consensus, tout à fait proche d'ailleurs des premières intuitions des phénoménologues, quant à la définition de ce concept. En général, l'attachement au lieu est défini comme « un lien affectif entre un ou des individu(s) et des lieux spécifiques » (Hidalgo & Hernandez, 2001 : 274, traduction personnelle).

Pour notre part, nous retenons de ces multiples recherches sur la thématique du rapport affectif à l'espace – illustrant par là-même la diversité des approches possibles et la complexité du phénomène – un ensemble de caractéristiques qui nous semblent, si ce n'est acquises, du moins pouvant possiblement constituer un premier ensemble d'hypothèses susceptibles de guider d'une manière générale l'investigation sur le rapport affectif à l'espace. Avant tout, le rapport affectif à l'espace est un phénomène subjectif. Bien que vécu, perçu, par l'individu, le rapport affectif à l'espace est toujours dépendant d'une dimension construite socialement à la fois inscrite dans une culture, mais aussi et surtout dans un contexte d'interaction sociale. Le rapport affectif à l'espace ne se limite donc pas au strict rapport affectif *avec* l'espace, il est indissociable du rapport affectif *dans* l'espace, et des dimensions à la fois spatiales et sociales de l'environnement ; les deux étant étroitement liées ne serait-ce que simplement pour le sens, la signification, que chacun, et que collectivement, l'on attribue aux espaces. Le rapport affectif dépend donc de nombreuses variables à la fois individuelles et sociales, temporelles et spatiales.

Plus généralement, dans l'objectif qui est le nôtre de mettre en œuvre une approche cognitivo-affective de l'action *sur* et *dans* l'espace, la notion de rapport affectif à l'espace, que nous venons de définir se trouve au cœur de notre investigation. En effet, l'expérience que les acteurs font de l'espace, dans leurs pratiques quotidiennes, mais aussi dans le temps long de leur cheminement biographique, est une ressource permanente pour leurs actions. Cependant, nous ne considérons pas que l'étude du rapport affectif à l'espace soit suffisante du point de vue d'une recherche en aménagement-urbanisme. C'est pourquoi nous l'envisagerons dans un second temps comme un mécanisme, comme une structure explicative et heuristique de l'action spatiale ordinaire et aménagiste. Une telle finalité de la recherche nous enjoint dès lors à proposer dans le cadre de ce travail d'explorer la manière dont ce rapport affectif à l'espace configure, participe et devient par la même un facteur explicatif pertinent de l'action dans et sur l'espace. Cette partie a ainsi parcouru les conditions d'énonciation d'un tel questionnement, en revenant d'une part sur la possibilité même de considérer la place des phénomènes affectifs dans le champ de l'action en aménagement-urbanisme, définie traditionnellement comme rationnelle, et d'autre part, de rendre compte de la littérature qui a pu aborder jusqu'à maintenant la question du rapport des individus à l'espace et de ses dimensions affectives. Du point de vue de l'action, nous avons vu que la prise en compte des émotions, et plus généralement de la sphère affective, était progressivement apparue parallèlement à une plus grande considération pour l'acteur et ses raisons d'agir. Nous avons vu que les paradigmes afférents à la sociologie cognitive sont utiles

pour aborder l'action en prenant en compte les mécanismes cognitifs par lesquels l'acteur formule ses intentions, décide et agit. D'un autre côté nous avons souligné, avec les avancées de la théorie de l'action et de la décision, que ces processus cognitifs étaient largement influencés par les émotions, les affects et les valeurs de l'acteur ; ces dernières lui étant révélées par ses émotions. Ainsi, la sphère de l'affectivité, émotions, passions, sentiments, humeurs, n'est pas déconnectée des processus de la cognition, et interfère nécessairement avec l'action, d'autant plus lorsque celle-ci s'opère dans un contexte où l'acteur ne possède pas une information parfaite, et doit donc agir dans l'incertitude. Les processus affectifs sont ainsi des éléments motivationnels pour l'action, et qui, potentiellement, participent des raisons d'agir. Les avancées de la théorie de l'action relatées dans cette partie, insistent particulièrement sur le fait que l'analyse de l'action d'aménager, et plus largement de l'action spatiale, doit dépasser aujourd'hui la définition traditionnelle de l'action comme résultat de l'exercice d'une rationalité pure (rationalité instrumentale), mais bien plutôt comme la concrétisation d'une intention, dans une démarche itérative (rationalité procédurale), où l'acteur adapte son action à l'environnement dans lequel il intervient et où sa connaissance affective, tout autant que ses connaissances établies, jouent alors un rôle. Cette exploration de la rationalité et de ses liens avec les phénomènes affectifs nous a également conduit à mettre en lumière l'idée que l'affectivité est largement impliquée dans l'agir, et qu'elle suit pour sa part un mode de rationalité qui lui est propre. Cette définition élargie de l'action permet alors de considérer que celle-ci doit être analysée du point de vue de l'acteur et des mécanismes cognitifs et affectifs qu'il met en œuvre pour connaître, anticiper, formuler une intention par rapport à l'espace, et enfin décider et réaliser son intention dans et sur l'espace. C'est en ce sens que la définition intentionnelle de l'action d'aménager montre toute sa pertinence dans le cadre d'un travail sur les dimensions affectives de l'action spatiale. Cette dernière est en effet fortement influencée par l'expérience des acteurs qui la réalisent, par les raisons d'agir qu'ils adoptent, et en ce sens, la dimension affective joue un rôle de premier ordre. Ces raisons d'agir peuvent comme nous l'avons souligné, être largement orientées par leur perception et leur représentation de la situation, mais aussi par leur désir et leur anticipation de la situation à venir. Ces intentions qu'ils projettent sur l'espace seront alors dépendantes de leur relation à l'espace et de la manière dont ils l'expérimentent. La capacité des acteurs à expérimenter l'espace, et à y agir est dépendante de la manière dont l'espace les affecte. Le rapport affectif à l'espace est une ressource que l'individu mobilise pour agir. Dès lors, il est pour nous nécessaire de comprendre la teneur de cette expérience affective pour envisager comment celle-ci est par la suite impliquée dans l'action spatiale.

Les relations entre cognition spatiale et émotion spatiale, et les travaux variés des chercheurs en géographie, psychologie environnementale, sociologie ou psychosociologie, apportent, par les résultats qu'ils ont mis en évidence sur la question de la relation de l'homme à l'espace, des pistes de réflexion quant au rôle des mécanismes affectifs dans la représentation que les individus se font de leur espace de vie, mais également sur les mécanismes qui fondent ce rapport affectif à l'espace. La synthèse que les individus opèrent de leurs expériences émotionnelles de l'espace, les modalités selon lesquelles ils les expriment dans un contexte socio-spatial donné, mais aussi la manière dont leurs actions dans l'espace peuvent être orientées par ces ressentis affectifs, et les motivations qu'ils leur procurent, seront ainsi au cœur de nos investigations de terrain. Notre objectif est alors de mettre à jour ce qu'il en est du rapport affectif des individus à l'espace, comment celui-ci se construit, mais surtout comment il est mobilisé pour et dans l'action spatiale. Nous l'avons vu, les manifestations du rapport affectif à l'espace sont au cœur de la manière d'habiter des individus, de leur appropriation de l'espace et de leur territorialité, favorisant pour certains, l'attachement et l'ancrage, et pour d'autres, le

détachement et le rejet. Cependant, si ces deux types de manifestations constituent des « modes d'habiter » qu'il nous sera donné de constater, il nous faudra encore en expliciter toutes les nuances ainsi que les modalités de leur manifestation dans l'espace et de leur expression par les individus. Les différents travaux que nous avons rapportés ici ont également permis de mettre l'accent sur le fait que ces mécanismes renvoient en outre à la dimension sociale de la vie affective des sociétés, opérant comme des modèles ou des idéologies pour les acteurs de l'espace. L'image positive ou négative de certains mécanismes affectifs, joue un rôle important d'opérateur des modes d'habiter, dans le sens où la désirabilité sociale de certains modes de vie est intériorisée par les individus et constitue alors une « bonne raison » d'adopter tel ou tel mode de vie ou de privilégier tel ou tel espace de vie. De la même manière, les acteurs de l'aménagement en proposant, inventant et configurant des organisations spatiales particulières expriment leurs préférences pour certains modes d'habiter, et certaines configurations de la vie sociale qui en découle. Le rapport affectif à l'espace, notamment parce qu'il s'incarne dans la dimension idéale qui peut être fabriquée et énoncée pour un territoire donné, est de ce fait un résultat de l'action spatiale. L'action sur l'espace participe de la définition et de la qualification symbolique des espaces, qui influent alors sur la manière dont les individus expérimentent ces espaces, se les représentent et s'y attachent. C'est en ce sens que la connaissance des mécanismes et manifestations du rapport affectif des individus à l'espace peut contribuer à une théorie affectivo-cognitive de l'action sur l'espace. D'un côté, en explicitant le contexte et les conditions dans lesquels les choix des individus en matière de modes d'habiter s'opèrent, le rapport affectif à l'espace constitue une heuristique pour interpréter les conséquences de l'aménagement et de l'urbanisme sur les modes d'habiter et sur l'appropriation des espaces ; d'un autre côté, la reconnaissance des phénomènes affectifs comme moteurs de l'intention et donc de l'action, permet de réinterroger la rationalité à l'œuvre dans l'élaboration des projets.

Enfin, il nous faut rappeler, en préalable à notre analyse empirique, que ce double objectif de recherche sur les dimensions affectives de l'action spatiale nous enjoint à souligner l'intérêt d'une posture épistémologique, individualiste au sens méthodologique. Il s'agira pour une telle recherche d'envisager et de prendre au sérieux l'acteur, individu territorialisé, tout en considérant qu'il est toujours inscrit dans un contexte social et spatial particulier. En ce sens il s'agira pour nous d'analyser, dans un premier temps, le rapport affectif à l'espace de l'individu, l'isolant de son contexte, pour aborder plus particulièrement son expérience subjective de l'espace et de l'action, puis dans un second temps, nous analyserons aussi ce qu'il en est de ce rapport affectif dans l'espace, réintégrant dès lors un questionnement à l'échelle de l'individu en interaction sociale et spatiale, abordant plus particulièrement, comme nous l'avons mis en avant, la dimension sociale des émotions. Ce faisant, nous serons en mesure d'appréhender la dimension co-construite du rapport affectif à l'espace, et ainsi d'analyser sa mobilisation dans l'action et dans l'interaction avec les autres acteurs de l'espace. Un des objectifs final de notre travail de terrain sera dès lors de considérer l'action et la coordination des acteurs dans le cadre de la démarche de projet et ainsi d'observer par quels mécanismes le rapport affectif des individus est engagé dans ces contextes d'action collective.

Deuxième partie

**Le rapport affectif à l'espace :
une quête méthodologique**

Chapitre 3. Comment atteindre les affects ?

Il faut bien reconnaître, maintenant que nous avons souligné les enjeux que soulèvent une connaissance plus fine des processus affectifs pour la problématique de l'action sur et dans l'espace, et que nous avons fait valoir sur ces questions les avancées du lien entre processus affectifs et cognitifs, qu'en amont même de ces problématiques, comme le remarque fort justement Béatrice Cahour, « nous sommes confrontés à un *problème méthodologique d'accès* à ces processus affectifs » (Cahour, 2006 : 381). La première raison d'une telle peine à remonter aux sources des affects provient, à n'en pas douter, de la difficulté même, que nous avons pu mettre en lumière, de s'accorder sur ce que fait une émotion, un sentiment, une passion, et sur ce qu'ils sont. Qu'est-ce qu'un vécu affectif, comment il survient et comment il s'exprime, ou encore que nous fait-il faire ? Cette résistance méthodologique des processus affectifs aux diverses entreprises de connaissances constitue de la sorte un enjeu primordial avant même d'envisager mesurer, comprendre, interpréter, et ainsi, expliquer leur fonctionnement, leur importance et leurs multiples rôles dans le cadre de l'action. En ce sens, l'aspect méthodologique de la connaissance du rapport affectif à l'espace est un premier point, pour le moins primordial, de la recherche. Cet aspect, nous avons pu en mesurer toute l'importance dans le cadre d'un précédent travail de recherche sur *Le rapport affectif à la ville : construction cognitive du rapport affectif entre l'individu et la ville* (Feildel, 2004), en constatant par nous-mêmes ce que Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud (2001) ont mis en exergue dans leur ouvrage consacré aux méthodes d'appréhension de l'espace urbain, à savoir que « la question des méthodes est centrale dans la recherche, non seulement parce que les choix doivent être cohérents avec la visée de l'objet, la perspective et les hypothèses de la recherche, mais aussi parce que l'utilisation de nouvelles méthodes engage des découpages originaux de l'objet d'étude et permet l'élaboration de catégories d'analyse inédites » (Grosjean & Thibaud, 2001 : 5). De ce point de vue, « si l'espace urbain n'est pas un objet préconstitué et allant de soi », nous disent Grosjean et Thibaud (2001 : 5), la question particulière du rapport affectif à ce même espace, et plus généralement la question du rapport affectif à l'espace, l'est encore moins (Bochet, 2001a, 2001b, 2002 ; Feildel, 2004 ; Audas, 2007 ; Audas & Martouzet, 2009). Il faut dès lors noter, à l'instar de ce que Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud relèvent à propos de l'espace urbain, que la question du rapport affectif à l'espace donne non seulement prise à une grande diversité d'approches, mais qu'en retour chacune de ces approches contribue également à définir cet objet qu'est le rapport affectif à l'espace.

Aussi, pour répondre à cet effort nécessaire d'identification des différents types d'approches, et nous permettre d'objectiver notre propre démarche, ainsi que les connaissances qu'elle aura pu produire, il faut commencer par rappeler la co-existence de deux types d'approches principales – lesquelles font d'ailleurs largement écho aux deux manières principales d'appréhender la nature de ces phénomènes, qui ont constitué la trame de notre état de l'art sur la question du rapport affectif. D'une part, il faut noter une certaine tradition se rapportant aux approches de types socio-géographique et socio-politique dans le cadre desquelles s'inscrivent un nombre important de connaissances produites concernant les phénomènes affectifs en lien avec l'espace, tels que notamment les phénomènes d'appartenance territoriale, d'attachement au quartier, de sentiment d'appartenance, etc. ; ces derniers termes laissant apparaître, comme le souligne Thierry Ramadier, l'importance des relations sociales dans l'analyse des phénomènes affectifs (Ramadier, 2007a). À cela, il faut, si ce n'est opposer, du moins distinguer un autre type d'approches, dont nous avons également donné une large illustration, avec l'exploration phénoménologique de l'expérience émotionnelle, et en lien avec celle-ci, bien que se démarquant

des visées nomothétiques de cette dernière, les mécanismes liés à l'approche psychologique des émotions. Entre ces deux types d'approches, ou grandes familles heuristiques et paradigmatiques, s'instaure en outre une ligne de partage qui tient à la fois à la conception que chacune retient des phénomènes affectifs, mais aussi et surtout, aux partis pris méthodologiques qui en découlent. Pour la première, ce que nous avons appelé rapport affectif à l'espace, et bien que cette dénomination ne soit guère employée dans le cadre ces approches, tient avant tout à des logiques sociales et collectives – ce qui explique notamment les entrées privilégiées par l'histoire, l'analyse sociologique et les questions de pouvoir dans le cadre de l'étude des phénomènes affectifs. Ramenées aux questions d'espace, ces approches ont, comme le souligne Marie-Laetitia Helluy-des Robert, privilégiées l'analyse des « mécanismes d'appropriation économique, politique, sociale ou historico-culturelle » (Helluy-des Robert, 2008 : 51), en lien avec une compréhension sociale de la construction des catégories affectives. Pour la seconde, la connaissance du rapport affectif à l'espace se fonde sur une approche individuelle et « plus compréhensive [permettant] de mettre en évidence la force des attachements sensibles aux lieux et places habités ou plus régulièrement fréquentés » (Helluy-des Robert, 2008 : 51), insistant tout particulièrement sur les questions d'intentionnalité et de sens à l'origine des éprouvés affectifs. Cette seconde perspective s'est donc intéressée de manière privilégiée à la question des conditions environnementales, et de leur résonance affective, dans la construction de soi, au détriment, comme le fait remarquer Thierry Ramadier, d'une compréhension des processus socio-cognitifs participant des interactions sociales quotidiennes, des relations et des positions des individus dans l'espace physique et social (Ramadier, 2007a). Enfin, notre panorama des options épistémologiques et méthodologiques en matière d'étude du rapport affectif à l'espace, serait largement incomplet si l'on omettait, conformément à ce que nous avons souhaité montrer dans notre état de l'art sur ces questions, de mentionner la tendance à de multiples recoupements entre ces deux perspectives. En effet, nous avons mentionné d'une part, à travers notamment les réflexions de Pierre Kaufmann sur *L'expérience émotionnelle de l'espace* ([1969] 1987), une des conclusions nous semble-t-il typique des explorations phénoménologiques en matière d'affectivité, à savoir l'inévitable implication de l'autre, de l'altérité et donc, au final du social, dans ces questions. Nous avons également souligné l'intégration des objets sociaux, à l'instar de ce que note Thierry Ramadier, dans les questions d'ordre essentiellement individuelles, avec notamment les travaux de Kevin Lynch sur *L'image de la cité* ([1960] 1998), d'Harold Proshansky, sur l'identité du lieu (1978), et plus largement les réflexions des psychosociologues de l'espace, tel Abraham Moles (1972, 1998). D'autre part, nous avons également souligné les limites auxquelles s'étaient trouvés confrontés les sociologues s'intéressant au rapport affectif à l'espace, et à la nécessité d'en passer, tel que cela fut le cas pour Raymond Ledrut (1973) par exemple, mais pas seulement, par la question du sens et de l'intentionnalité. Ainsi, il nous a semblé que s'ouvrait une troisième voie en matière d'étude du rapport affectif à l'espace. Une troisième voie ne répondant pas seulement à la volonté de concilier deux approches longtemps présentées comme antagonistes, mais une troisième voie qui répondait à la réalité même des phénomènes affectifs, à savoir leur statut de phénomènes éprouvés par les individus, autrement dit incarnés, répondant également à des logiques relationnelles et donc sociales, telles que les normes, les règles sociales, et plus largement toutes les formes d'interaction sociales et les modalités qui les régissent. Dans cette voie, nous avons d'ailleurs été amenés à souligner la fertilité des réflexions et des approches enjoignant la phénoménologie à la sociologie, avec les travaux d'Alfred Schütz, la psychologie à la sociologie, avec Erving Goffman et Arlie R. Hochschild. Sans revenir plus longuement sur les développements auxquels ces approches nous ont conduit, nous tenions néanmoins en introduction de ce chapitre consacré à la présentation de la méthode mise en œuvre dans le cadre de la présente recherche, rappeler ce déroulé paradigmatique, qui nous a amené à

concevoir une méthode partant de l'individu, de son discours, de l'expression des liens affectifs que celui-ci pouvait nouer avec les espaces de sa vie, d'abord pour leurs qualités matérielles, leurs propriétés physiques, et à redoubler cette première approche, par une mise en perspective de ces qualités à l'aune des dynamiques individuelles, sociales, culturelles, historiques, également impliquées dans la manière d'éprouver affectivement les espaces.

Ce positionnement explique dans les grandes lignes, ce que nous détaillerons par la suite, à savoir que nous nous sommes intéressés à un faible nombre d'individus et que nous avons privilégié dans le cadre de cet échantillon restreint une approche qualitative, biographique, basée sur des récits, dans une perspective herméneutique. Enfin, à l'instar d'autres recherches, empruntant à quelques nuances près les mêmes appareillages méthodologiques, nous sommes conscients des limites qu'impose de tels partis pris. Ainsi, comme l'écrit Marie-Laetitia Helluydes Robert, alors que nous nous intéresserons aux registres individuels, et aux dynamiques historico-culturelles, « les rapports sociaux consubstantiels des liens au territoire, comme les enjeux plus stratégiques ou institutionnels inhérents à toute affirmation territoriale » (Helluydes Robert, 2008 : 51) seront dans un premier temps délibérément peu pris en compte. Nous tâcherons néanmoins, dans un second temps, d'ouvrir la réflexion dans ce sens avec l'analyse du rapport affectif à l'espace dans le cadre du projet d'aménagement. Quoiqu'il en soit, la présente partie se veut avant tout la présentation de la méthode mise en œuvre pour atteindre, comprendre, analyser, expliquer, les phénomènes affectifs, tels que ceux-ci sont vécus, éprouvés, mais aussi et surtout tels qu'ils sont représentés, rapportés par les individus, et tels qu'ainsi ils fondent leur rapport affectif à l'espace.

1. La problématique de l'accès aux processus affectifs

Tout d'abord, il nous faut mentionner que les réflexions d'ordre méthodologique sur la question du rapport affectif à l'espace bénéficient de la connaissance acquise grâce notamment à un ensemble de travaux⁶⁰ réalisés au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement Paysage et Environnement (IPAPE) de l'Unité Mixte de Recherche Cités, Territoires, Environnement et Société (UMR CITERES). De cet effort collectif, nous avons tiré un avantage non négligeable pour la construction de notre propre méthode d'enquête. En outre, ces efforts méthodologiques ne se limitent pas au seul champ constitué par les recherches en aménagement de l'espace et urbanisme. Au contraire, nous pouvons même dire que, dans le domaine de l'aménagement-urbanisme, cette question du rapport affectif à l'espace constitue un objet d'étude nouveau, tandis que pour d'autres disciplines s'intéressant également à l'espace des sociétés, sous un autre angle que celui des pratiques intentionnelles en vue de leur transformation, telles que la géographie, la sociologie, ou encore la psychologie environnementale, cette question a déjà pu faire l'objet d'investigations. Aussi, comme nous n'avons pu ignorer les contributions de ces diverses entrées disciplinaires à la définition théorique de l'objet rapport affectif à l'espace, nous

⁶⁰ Cette liste de travaux réalisés aussi bien par des étudiants en master recherche, que des élèves ingénieurs en dernière année, ou encore des doctorants, ainsi que des enseignants-chercheurs confirmés, constituée à la fois de mémoires de recherches, de communications dans des colloques, de publications dans diverses revues, n'a pas la prétention d'être exhaustive, elle permet néanmoins d'avoir un panorama assez large de l'ensemble des travaux menés au sein de l'équipe IPAPE directement ou indirectement sur la thématique du rapport affectif à l'espace, abordant des thématiques aussi diverses que les questions relatives aux méthodes de captation (Bochet, 2001a, 2001b ; Feildel, 2004 ; Le Borgne, 2006 ; Audas, 2007 ; Audas & Martouzet, 2009), à la définition de l'objet de recherche (Martouzet, 2002b, 2007a, 2007b, 2007d ; Bochet & Racine, 2002 ; Feildel, 2004, 2007, Feildel & Bailleul, 2007), à la collecte d'informations sur le rapport affectif à l'espace (Feildel, 2004 ; Guyomard, 2005 ; Le Borgne, 2006 ; Audas, 2007 ; Polleau, 2008 ; Geismar, 2009), aux impacts du rapport affectif à l'espace sur diverses dimensions et enjeux de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, telle que la question du développement durable (Thébaul, 2006), l'implication dans la pratique du projet (Mabille, 2008 ; Gaboreau, 2009), ou encore dans la concertation autour des projets d'aménagement (Gaspérini, 2008).

ne pourrions ignorer ce que ces travaux ont également apporté sur le plan méthodologique quant à son étude. Qu'il s'agisse des approches géographiques, sociologiques, ou encore des approches psychologiques, nous verrons que chacune, selon la manière dont elle a défini la relation affective individu-environnement, a su mettre en œuvre des techniques d'enquête spécifiques, adaptées, participant ainsi à éclairer la problématique sous un angle qui lui était propre.

À ce stade, nous devons donc préciser que la question méthodologique, bien que ne constituant pas *a priori* l'aspect premier de la présente recherche, néanmoins, comme tout travail qui ambitionne de participer à la construction des connaissances à propos d'un objet particulier, la réflexion sur les méthodes d'investigation à mettre en œuvre, et la manière dont celles-ci participent nécessairement aux conditions de (re)construction de l'objet d'étude, constitue – à plus forte raison lorsque l'objet, de par sa relative nouveauté, demeure encore à explorer dans ses multiples dimensions – un aspect important de la démarche de recherche. Un aspect important qu'il convient, autant que faire se peut, d'objectiver. Aussi, la visée de cette présentation ne sera pas d'établir une recension exhaustive des multiples méthodes qui ont pu être mises en œuvre, adaptées, inventées, expérimentées, pour une meilleure connaissance de ce que nous-mêmes avons appelé « rapport affectif à l'espace » et que d'autres ont abordé avant nous sous un angle différent mais néanmoins complémentaire. Qu'il s'agisse, sous l'angle strictement phénoménologique, de la « topophilie » pour Gaston Bachelard [1957] 2007), celui de la géographie d'inspiration phénoménologique, la « topophilia » de Yi-Fu Tuan ([1974] 1990), ou sous l'angle sociologique, de l'« appréhension affective de la ville » pour Raymond Ledrut (1973), ou encore sous l'angle de la psychosociologie, avec la « signification affective du quartier » pour Kaj Noschis (1984), et de la psychologie environnementale, avec l'« attachement au lieu » pour Irwin Altman et Setha M. Low (1992), chacun à sa manière, de par ses attaches disciplinaires, de par ses centres d'intérêts, et ses méthodes d'exploration privilégiées, par introspection, par observation, par questionnaire, par entretien, par exploration *in situ*, etc., a en effet contribué à donner de la relation affective à l'espace un éclairage particulier. L'objectif ici poursuivi est donc, par le retour sur les différents résultats qu'ont donné ces méthodes, de déterminer à la fois, pour notre objet d'étude une méthode appropriée, et d'être en mesure, à l'image de la connaissance que ces auteurs ont contribué à apporter sur cet aspect méthodologique, de nous-mêmes être en mesure, dans un mouvement qui n'est pas linéaire mais plutôt circulaire et itératif, de dire les implications de la méthode retenue dans la délimitation de notre objet d'étude, et de déterminer ainsi les effets de la méthode. Autrement dit, par la connaissance des tenants et des aboutissants des diverses méthodes qui s'offrent à nous, la nature des résultats qu'elles produisent, et la portée de ces résultats, nous souhaitons, autant que faire se peut, objectiver notre propre démarche d'enquête.

En effet, « si la relation d'enquête se distingue de la plupart des échanges de l'existence ordinaire en ce qu'elle se donne des fins de pure connaissance », il n'en demeure pas moins, soulignait le sociologue Pierre Bourdieu, qu'« elle reste, quoi qu'on fasse, une *relation sociale* qui exerce ses effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus » (Bourdieu, 1993 : 904). Ainsi, « on ne peut pas se fier, en ces matières, à la seule bonne volonté, parce que toutes sortes de distorsions sont inscrites dans la structure même de la relation d'enquête » (Bourdieu, 1993 : 904). La discussion méthodologique se veut donc un effort de réflexivité, qui est déjà en soi synonyme de méthode, propre à déterminer les effets de la méthode d'enquête, la structure qu'elle imprime sur la situation de récolte d'informations, sur la production du matériau. En ce sens, la démarche visée ici est proche du souci permanent du sociologue Pierre Bourdieu, à savoir la nécessité d'une objectivation et plus précisément encore d'une « objectivation participante », entendant par là, « l'objectivation du sujet de l'objectivation,

du sujet analysant, bref, du chercheur lui-même » (Bourdieu, 2003 : 43). Aussi, c'est en essayant de savoir ce que les conditions d'enquête produisent comme conséquences sur les résultats même de l'enquête menée par le chercheur, que nous serons à même « de maîtriser aussi complètement que possible ses actes, inévitables, de construction et les effets qu'ils produisent tout aussi inévitablement » (Bourdieu, 1993 : 905). C'est bien en essayant, comme le soulignait Bourdieu, « de porter au jour la représentation que l'enquêté se fait de la situation, de l'enquête en général, de la relation particulière dans laquelle elle s'instaure, des fins qu'elle poursuit, [...] de mesurer l'ampleur du décalage entre l'objet de l'enquête tel qu'il est perçu et interprété par l'enquêté, et l'objet que l'enquêteur lui assigne », que nous serons mieux à même d' « essayer de réduire les distorsions qui en résultent, ou, du moins, de comprendre ce qui peut être dit et ce qui ne le peut pas, les censures qui empêchent de dire certaines choses et les incitations qui encouragent à en accentuer d'autres » (Bourdieu, 1993 : 905).

1.1. La question des méthodes

En l'occurrence, une grande diversité de méthodes d'enquêtes s'offre à celui qui veut interroger, et ce faisant comprendre, les dynamiques spatiales et sociales qui s'entrecroisent dans la construction du rapport d'un individu ou d'un ensemble d'individus à l'espace. Des ouvrages importants sur la question méthodologique, tels ceux de Kevin Lynch, précurseur dans le domaine, avec *L'image de la cité* ([1960] 1998), de Raymond Ledrut avec *Les images de la ville* (1973), d'Antoine Bailly avec *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique* (1977), ou plus récemment d'Yves Chalas avec *L'invention de la ville* (2000), de Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud avec *L'espace urbain en méthodes* (2001), ou bien encore de Gabriel Moser et Karine Weiss avec *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement* (2003), permettent de répertorier et de prendre connaissance d'un certain nombre de ces pratiques et méthodes d'enquête. Pour autant, présenter ici l'ensemble de ces méthodes n'aurait que peu d'intérêt, tant l'objectif que nous nous sommes fixés, la connaissance du rapport affectif à l'espace, en particulier ce qu'il signifie et engage pour la pratique de la transformation des espaces habités, nous permet déjà d'effectuer un premier tri parmi ces techniques. Aussi, avant de revenir sur les spécificités propres à certaines de ces techniques d'enquête, nous pouvons déjà grâce aux dimensions, aux données, bref à la connaissance des processus affectifs que nous avons pu rapporter au fil de notre première partie, délimiter plus finement l'enjeu méthodologique de la problématique du rapport affectif à l'espace.

En premier lieu, il faut rappeler ce que relèvent pour leur part Nathalie Audas et Denis Martouzet lorsqu'ils proposent de mieux cerner les enjeux inhérents au saisissement de l'affectif : « le rapport affectif à la ville, nécessairement personnel, voire intime, n'est pas sans poser des difficultés pour qui veut le saisir : entre biais d'enquête et réticences tout à fait naturelles de l'interviewé, l'affectif ne se laisse pas facilement capter » (Audas & Martouzet, 2009 : 1). Nous l'avons souligné, le rapport affectif se distingue d'autres notions, telles que par exemple la perception de l'espace ou sa représentation, plus volontiers identifiées quant à elles au domaine de la cognition – et de fait, jusqu'à une époque récente, exclues du domaine de l'affection. Nous avons toutefois souligné à quel point ces dimensions étaient, compte tenu d'avancées significatives dans le domaine scientifique, désormais considérées comme indissociables. De même, nous avons souligné la proximité, et en ce sens un certain nombre de caractéristiques communes, entre sensibilité et affectivité, comme le fait d'appartenir au domaine de l'intime, de s'originer au plus profond de l'être, et en ce sens d'être généralement cachées et donc difficilement pénétrables à l'analyse. Pour autant, nous avons également

constaté qu'en se privant de la dimension cognitive, en ramenant la sensibilité à l'opération toute passive de la sensation, le strict caractère de la sensibilité – autrement dit la propriété d'être informé des modifications du milieu extérieur par des sensations – ne permettait qu'un recouvrement partiel du domaine de l'affectivité. En particulier, nous avons vu que la sensibilité constituait une mesure essentiellement instantanée de l'effet que potentiellement l'environnement peut produire sur l'individu, et qu'en ce sens précisément elle se distinguait de certaines dimensions de l'affectivité, dont nous savons qu'elles intègrent une dimension temporelle beaucoup plus large, relative notamment au cycle de vie de l'individu et à son horizon temporel (Moser, 2003). En explorant les concepts traditionnellement associés au domaine de l'affectif, l'émotion, le sentiment, la passion, nous avons vu, en effet, que l'affectivité ne se limitait pas au strict domaine du senti, mais engageait, dans certains cas – comme par exemple dans le cas des sentiments, notion effectuant le lien entre sensation et représentation – des dimensions propres à la cognition. En balayant de la manière la plus large possible, le champ de l'affectivité, nous avons donc pu constater qu'il était toujours délicat de dire ce qu'est, par exemple, une émotion, et que les débats sur ce point, comme sur d'autres aspects de l'affectivité, étaient toujours d'actualité. Nous avons établi le même constat en ce qui concernait le sentiment, la passion, et observé que selon les approches, notamment philosophiques, et la place que celles-ci réservaient à ces différents concepts – selon qu'elles les considéraient comme un frein ou comme un moteur pour l'action – le discours sur l'affect variait fortement, jusqu'à certains usages politiques des catégories affectives. De fait, face à la difficulté de dire ce qu'est, ou ce que sont ces éléments qui constituent ce que nous avons désigné comme un tout formant une « sphère de l'affectivité », nous n'aurons pas, à travers nos enquêtes, la prétention d'apporter une réponse sur ce que pourrait être spécifiquement l'expérience émotionnelle de l'espace, et la différence qu'il pourrait y avoir en matière de rapport ou d'interaction individu/environnement entre émotion, sentiment ou encore passion. Tout au plus nous ambitionnerons d'éclairer certains mécanismes englobés dans cette sphère de l'affectivité lorsqu'il est question de l'interaction entre l'individu et son environnement, notamment spatial. Aussi, notre travail ne portera pas tant sur la dimension ontologique du rapport affectif à l'espace, qu'il ne s'attachera à comprendre sa dimension téléologique. C'est en essayant de comprendre ce que le rapport affectif à l'espace *fait, fait faire* et dans un premier temps *fait dire*, que nous tâcherons ensuite d'en déduire ou d'en inférer plus précisément ce qu'est le rapport affectif à l'espace.

Partant, cette orientation spécifique de notre travail, en accord par ailleurs avec les objectifs de l'aménagement-urbanisme, discipline essentiellement tournée vers l'action, aura quelques implications importantes, notamment en termes méthodologiques. De la sorte, nous nous intéresserons moins à la mesure du rapport affectif en lui-même – même si, de manière tout à fait modeste, les enquêtes que nous avons menées auront permis d'en éclairer certaines dimensions – qu'à la manière qu'ont les acteurs de *faire avec*, et en particulier la manière qu'ils ont de *dire comment ils font avec*, ce rapport affectif à l'espace. Cette première condition méthodologique rejoint par ailleurs un constat que dressent Nathalie Audas et Denis Martouzet, quant à la difficulté même d'observer, notamment à travers les comportements des individus, leur rapport affectif à l'espace. En effet, « l'observation des comportements ne suffit pas à en inférer une affectivité, positive ou négative, de l'individu envers son espace urbain » (Audas & Martouzet, 2009 : 1) nous disent les deux auteurs. Ce constat est également partagé par d'autres chercheurs, traitant également des problématiques d'accès aux affects. Ainsi, la psychosociologue Béatrice Cahour, dans le domaine spécifique à l'étude de l'activité au travail et du rôle des affects dans ces situations d'interaction coopérative (Cahour, 2006), note-t-elle : « ces processus affectifs qui font partie de l'expérience privée des sujets [...] ne sont que partiellement observables parce qu'ils subissent des opérations de camouflage et de masquage

lorsqu'ils risquent de menacer l'image sociale des sujets ou leur équilibre psychique » (Cahour, 2006 : 381). Ces difficultés concernent d'ailleurs aussi bien l'observation des comportements que la verbalisation des affects, « décrire ce qui a été ressenti dans telle ou telle situation [...] n'a fait l'objet d'aucun apprentissage explicite et est empreint du tabou de l'intimité qu'il peut être dangereux de dévoiler » (Cahour, 2006 : 381). L'observation des affects, à travers l'étude des comportements des individus, n'est toutefois pas impossible, comme nous l'avons par ailleurs suggéré, cependant, cette observation n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes qu'il semble encore aujourd'hui difficile à surmonter.

1.2. La difficulté d'observer le rapport affectif à l'espace

En effet, comme nous l'avons mentionné, en nous référant notamment aux travaux des psychologues sur l'expression des émotions (Ekman, 1980, 1990), et plus précisément encore, avec les travaux des sociologues Erving Goffman ([1967] 1974) et Arlie R. Hochschild (2003) sur le rôle des émotions dans les interactions sociales, il existe bien une « couche des affects ostensifs » (Cahour, 2006 : 381). Autrement dit, certains affects peuvent être montrés volontairement ou non, ou bien encore, observables indirectement. Cependant, comme le laisse entendre l'orientation des travaux précédemment cités, ces situations, où les affects peuvent être inférés, concernent de manière privilégiée le domaine des interactions sociales. En effet, l'on comprend bien que l'exigence de ces interactions, « où les acteurs se basent sur ces comportements expressifs pour inférer l'état affectif de leur interlocuteur » (Cahour, 2006 : 381), nécessite dans une certaine mesure l'expression des émotions – que ces états affectifs soient d'ailleurs sincères ou feints, qu'ils répondent plus ou moins explicitement à des règles partagées d'expression des sentiments. Ainsi, lorsque l'on sort quelque peu du contexte de ces interactions sociales, pour interroger plus spécifiquement le rapport de l'homme à son espace – et même si l'espace ne se limite pas ici à la seule dimension matérielle de l'environnement – l'on comprend aisément qu'il est plus délicat – même s'il n'est pas totalement impossible – de déduire, de la simple observation des comportements individuels, les états affectifs. En effet, s'il n'est pas de doute quant à la réalité des multiples interactions de l'homme avec ou dans l'espace, et du rôle plus ou moins direct que joue l'espace dans celles-ci, support des interactions sociales, ou plus directement objet de l'interaction même, « dans la perspective des liens que l'individu peut entretenir avec un environnement donné » (Ratiu, 2003 : 95). Il faut pourtant se rendre à l'évidence, le rôle des affects dans ces interactions spatiales – sans pour autant le sous-estimer – ne s'appuie cependant pas sur les mêmes nécessités expressives, telles celles propres à la communication inter-humaine. Comme nous l'apprennent certaines techniques issues de la psychologie environnementale, l'étude des « sites comportementaux » (Barker, 1968 ; Weiss, 2003) par exemple, ou la « cartographie comportementale » (Legendre & Depeau, 2003) par ailleurs, permettent, sur la base d'une approche intégrative de l'interaction homme/environnement, « de saisir le comportement humain dans toute sa complexité et notamment ses relations avec le contexte dans lequel il prend corps, ou encore les processus cognitifs et affectifs qui y sont liés » (Weiss, 2003 : 247). Seulement, comme le souligne Karine Weiss, ces techniques qui visent à déterminer quantitativement, par une étude fine et méticuleuse des transactions entre l'homme et son environnement, un schéma comportemental en tant que celui-ci s'attache à la configuration particulière d'un lieu, ne permettent pas d'intégrer des données environnementales au sens large. Par exemple, elles ne se révèlent que faiblement pertinentes dans la mise au jour des données telles que le vécu personnel de l'individu, l'expérience que celui-ci engage dans la pratique des espaces. En outre, de par son orientation essentiellement déterministe, l'analyse comportementale – qu'il s'agisse de la perspective écologique du site comportemental ou bien, plus précisément, de la distribution

spatiale de ces comportements avec la cartographie comportementale – ne permet pas, en première intention, d’isoler la dimension subjective de la transaction homme-environnement. Ce qui inexorablement, constitue un facteur grevant la portée de cette technique, lorsque, comme nous l’avons précisé précédemment, l’on s’intéresse notamment à la manière dont l’individu éprouve affectivement l’espace. Ainsi, selon Karine Weiss, le site comportemental, pour pouvoir répondre à certaines interrogations, justement en ce qui nous concerne, les affects, les émotions, les sentiments, doit être complété « avec d’autres approches, mettant notamment l’accent sur l’aspect subjectif de l’environnement, aspect écarté à l’origine de la psychologie écologique » (Weiss, 2003 : 265). « Outre les buts et les motivations [...], il paraît en effet difficile de se passer de la connaissance des perceptions et de la représentation de l’environnement par les participants » (Weiss, 2003 : 265). De même, selon Alain Legendre et Sandrine Depeau, la cartographie comportementale, et son « utilisation conjointe [...] avec des questionnaires, des entretiens ou des cartes mentales, permet d’éclairer l’écart entre pratiques effectives et représentations subjectives de ces pratiques » (Legendre & Depeau, 2003 : 295).

Sur un tout autre registre, un certain nombre de travaux réalisés conjointement par des scientifiques et par des artistes ont pris quant à eux le parti radical d’aborder et d’essayer d’atteindre cette couche expressive des affects en employant diverses techniques, souvent originales mais néanmoins difficilement objectivables. L’on pense notamment à la « théorie de la dérive » de Guy Debord et de l’internationale situationniste, et en particulier au *Guide psychogéographique de Paris: Discours sur les passions de l’amour* (1956), dans lequel le théoricien et activiste « morcelle l’unité souveraine de la carte pour y substituer des “unités d’ambiance” urbaine » (FRAC, 2009) reconstruites sur la base du déplacement subjectif du piéton, et de la recomposition de l’espace urbain qu’ainsi il opère. « Ici c’est l’itinéraire qui forme la carte. Ce collage de fragments d’un plan de Paris, vu à vol d’oiseau, expose des morceaux de carte découpée, reliés par des flèches indiquant des déplacements (Figure 1). À l’ordre conventionnel de la carte et à son acte implicite de possession du territoire, se substituent des chemins erratiques, des atmosphères, des désordres subjectifs. La dérive, qui signifie se rendre disponible aux attractions toujours différentes du terrain, aux sollicitations toujours nouvelles des rencontres, renvoie ainsi à un temps contingent, à un espace reconstruit par l’imagination, par l’expérience, une expérience toujours fragmentée et subjective » (FRAC, 2009).

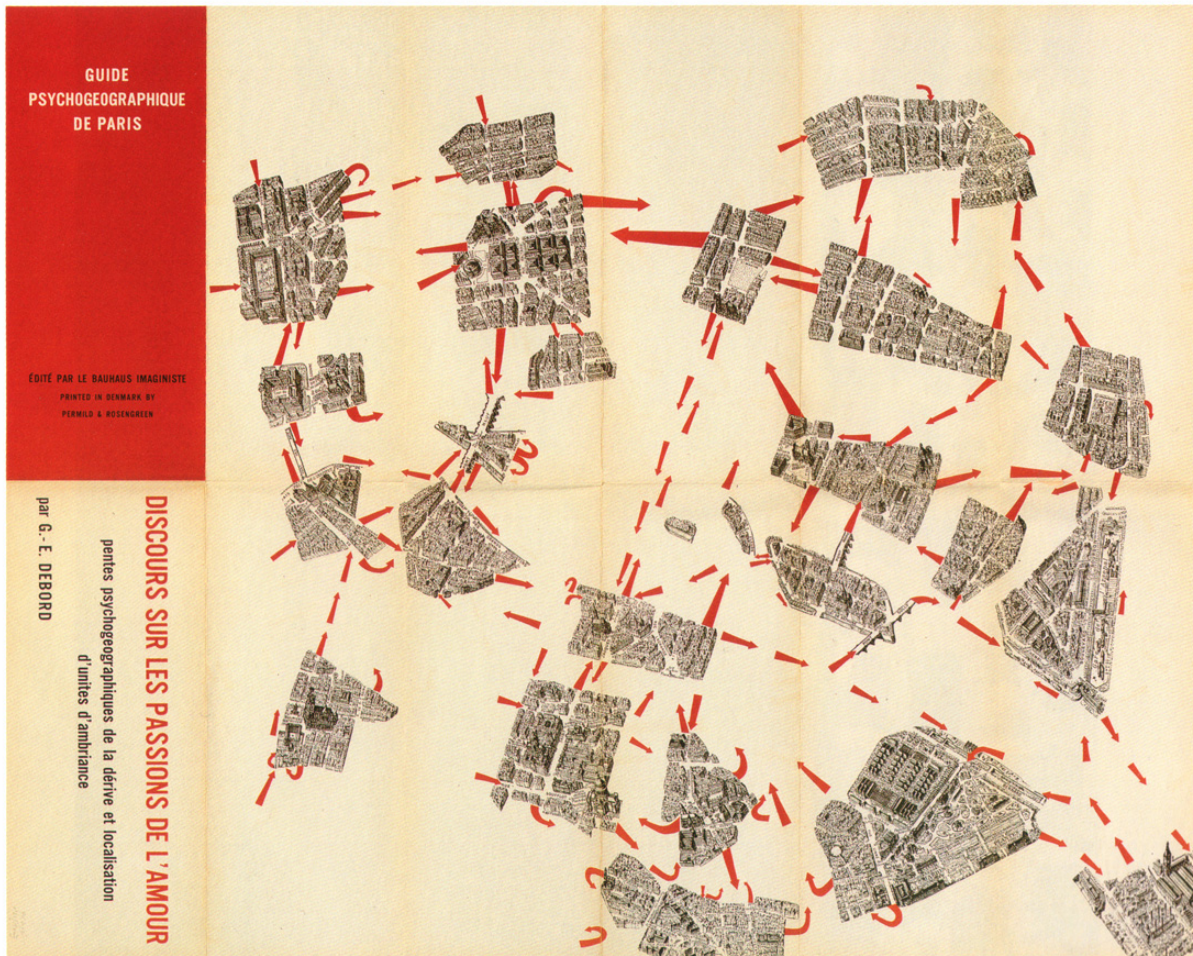


Figure 1. Guide psychogéographique de Paris. Discours sur les passions de l'amour (Debord, 1956). (Source : FRAC Centre 2009)

D'autres travaux plus récents, en particulier ceux de Christian Nold (2009), partent pour leur part du principe que les indices physiologiques, autrement dit la mesure des sensations, en l'occurrence l'enregistrement du niveau de sudation des doigts d'un individu, constituent des indices de variations des états affectifs – principe que nous avons par ailleurs discuté et dont nous avons souligné certaines des limites. Nold établit ainsi ce qu'il appelle une « cartographie émotionnelle » (Nold, 2009 ; Figure 2), ou plus exactement, dans un premier temps, une cartographie des changements d'intensité sensible dans les espaces urbains. Ce n'est que dans un second temps, en posant « l'hypothèse que ces changements sont une indication de l'intensité "émotionnelle" » (Nold, 2009 : 3) vécue par l'individu, et que la source de ces variations d'intensité sensible se rapporte directement à l'environnement urbain, que Nold est en mesure de cartographier l'expérience émotionnelle de l'espace. Qui plus est, ce n'est qu'en couplant cette mesure physiologique aux discours et diverses annotations des personnes enquêtées que véritablement, Christian Nold, entend donner un sens émotionnel à ces changements d'intensité sensible intervenus aux cours de déambulations dans l'espace urbain (Figure 3).

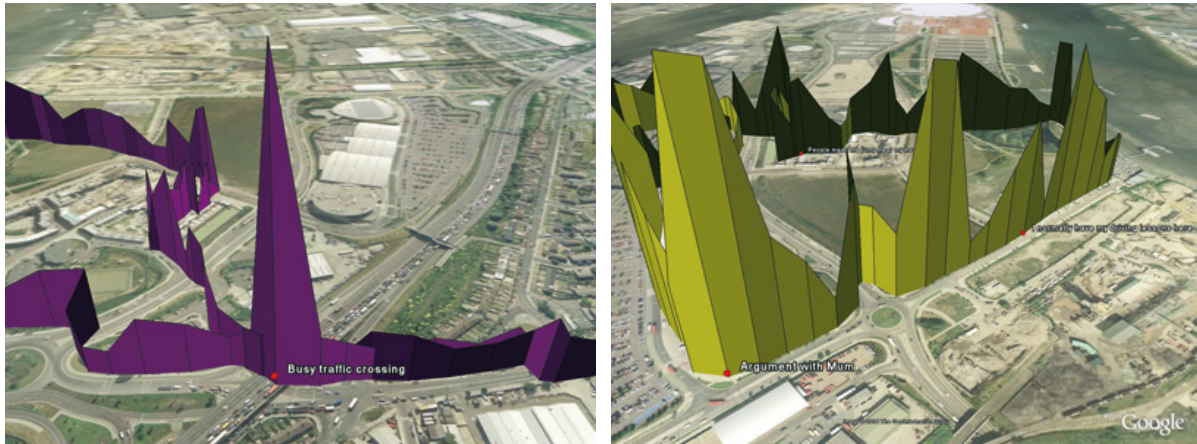


Figure 2. Visualisation des données « Bio Mapping » (Nold, 2009) issues de l'enquête menée à Greenwich (Royaume-Uni, banlieue de Londres) par Christian Nold en 2005-2006. Ici sont présentés deux enregistrements avec deux individus différents. La hauteur des tracés indique l'intensité de l'activité physiologique des individus durant leur déambulation et les annotations, par exemple « trafic intense au carrefour », sont reportés par les participants eux-mêmes sur leur tracé à l'issue de l'enregistrement.



Figure 3. Visualisation de l'ensemble des tracés et annotations de la cartographie émotionnelle (« Emotion Map » ; Nold, 2009) de Greenwich (Royaume-Uni, banlieue de Londres).

Pour autant, ces techniques de mesure des affects via leur expression comportementale ou physiologique, bien connues par ailleurs des psychologues, ne sont cependant pas sans poser divers problèmes, y compris lorsqu'on les couple avec la parole des enquêtés. Dans ce type

d'études où sont recherchées des corrélations fiables entre ces indices observables de façon objective et les rapports des sujets décrivant les émotions vécues qui leur correspondent temporellement, il semble, que les différents indices comportementaux et physiologiques puissent tout au plus être reliés à certaines valences émotionnelles et rarement à des émotions précises. Dès lors, selon Béatrice Cahour, l'on trouve dans ces études des résultats contradictoires (Cahour, 2006). Il semble donc, conformément à ce que nous soulignons quant à la distinction entre sensibilité et affectivité, qu'il soit toujours aussi délicat – nonobstant l'appareillage parfois lourd et coûteux que nécessitent certaines de ces techniques – de relier la manifestation de comportements ou de modifications physiologiques avec un certain donné affectif, ainsi que de relier ces manifestations, ce que Béatrice Cahour identifie comme « la couche des affects ostensifs » (Cahour, 2006 : 381), avec une cause précise, en l'occurrence les dimensions constitutives de l'environnement socio-spatial. Qui plus est, les difficultés liées à ces partis pris méthodologiques augmentent d'autant lorsque l'on souhaite rendre compte de ces relations entre affectivité et sensibilité dans un sens large, intégrant notamment leur dimension temporelle, et ce faisant, la manière dont l'expérience des individus vient modifier leur rapport affectif à l'espace en un instant donné.

C'est pourquoi, dans le cadre de ce travail, nous avons pris le parti, délaissant la première couche ostensive des affects, celle potentiellement observable à partir d'indices physiologiques ou comportementaux, de nous focaliser sur la « couche des affects plus ou moins conscientisés par le sujet » (Cahour, 2006 : 382). Par-là, nous entendons donc concentrer notre investigation, d'une part, sur la face expressive des affects. C'est-à-dire, conformément à la délimitation du champ de l'affectivité que nous avons dessinée dans les précédentes parties de cet exposé, sur un ensemble de ressentis plus diversifiés que simplement les concepts d'émotion, de sentiment, de passion, ou encore d'humeur, incluant en ce sens l'ensemble des éprouvés affectifs correspondant à la face subjective des états précédents (Cosnier, 1994, 2006). Et d'autre part, sur des états « plus ou moins conscientisés », c'est-à-dire, les affects qui sont parfois imperceptibles par les autres parce qu'ils peuvent être masqués, volontairement ou non, mais qui néanmoins, s'ils sont questionnés par un tiers, sont accessibles à la conscience du sujet, et peuvent ainsi faire l'objet d'une expression. À la différence enfin de la troisième couche des affects qu'identifie Béatrice Cahour, celle des « affects inconscients », mettant en jeu des états difficilement verbalisables car non perçus par le sujet « parce qu'ils sont en deçà de la conscience en acte » (Cahour, 2006 : 382), nous nous intéressons donc à des affects qui sont plus ou moins aisément accessibles à la conscience du sujet, et de fait peuvent être verbalisés. Qui plus est, ce niveau conscientisé des affects nous intéressera tout particulièrement car c'est précisément celui qui « permet de comprendre l'activité telle qu'elle est vécue intellectuellement, affectivement et corporellement par le sujet, du point de vue de ce sujet agissant de façon impliquée et ancrée dans la situation » (Cahour, 2006 : 382).

1.3. La parole pour atteindre les affects

Pour atteindre la couche plus ou moins conscientisée des affects, la méthode d'enquête que nous avons privilégiée est celle de l'expression langagière, autrement dit de la parole. Celle-ci nous ramène donc au discours de personnes interviewées. Tout d'abord, il nous a semblé pertinent de travailler à partir d'une production discursive pour la simple raison, partant de l'hypothèse constructiviste empruntée au géographe André-Frédérique Hoyaux, que s'il n'existe pas d'espace en soi, « s'il n'existe que des relations sous-jacentes que l'homme entretient avec *son* environnement, c'est-à-dire avec la situation du monde qu'il organise autour de lui en s'y projetant et qui détermine *sa* réalité d'être-au-monde ; alors seul le dire peut permettre

d'entrevoir ces constructions territoriales autant que sémantiques » (Hoyaux, 2003 : 2-3). Il faut mentionner à ce stade que la forme orale n'est cependant pas la seule manière de dire, d'exprimer ou de s'exprimer – en particulier en ce qui concerne l'expression des affects. Comme nous l'avons précédemment noté, le corps constitue un support de communication et en ce sens un moyen de construction de sens non négligeable – bien qu'il demeure difficile, comme nous l'avons remarqué, à décrypter dans l'interaction homme-environnement sans en passer par une étape de verbalisation. Il nous aura néanmoins fallu tenir compte de tous ces signes non-verbaux, de tous ces signes corporels, qui, non seulement, informent grandement sur l'état affectif de l'individu, et ce faisant sur le sens qu'il confère à la situation, mais qui plus est, sont aussi la garantie de l'instauration d'un échange réciproque entre l'enquêteur et l'enquêté, attestant de la « participation intellectuelle et affective » de chacun (Bourdieu, 1993 : 907). Le dessin, ou l'expression graphique, en lien direct avec l'expression corporelle, constitue également un support intéressant, par ailleurs largement exploité dans la collecte et l'analyse des représentations spatiales (Lynch, [1960] 1998 ; Bailly, 1977 ; Ramadier, 2003). Elle est d'ailleurs une technique que nous avons pu expérimenter dans le cadre de précédents travaux sur le rapport affectif à l'espace (Feildel, 2004), à travers notamment la technique de la carte mentale. Avec ceci d'intéressant que nous avons pu constater, qu'elle se révèle un puissant outil pour appréhender les processus cognitifs⁶¹ de représentation de l'espace à l'œuvre chez les individus interviewés. En outre, l'utilisation de cette technique, pour notre recherche sur le rôle des processus cognitifs dans la formation du rapport affectif à la ville (Feildel, 2004), nous a permis de constater que non seulement, le dessin permettait d'appréhender les processus cognitifs à l'œuvre dans la représentation de l'espace, mais qu'elle était également, comme le note Thierry Ramadier, un excellent révélateur du rapport que l'individu entretient avec le milieu, et qu'en ce sens, elle permettait également de mieux saisir « l'appropriation affective des lieux et des éléments physiques » (Ramadier, 2003 : 1999). Dans cette précédente recherche, nous avons donc envisagé la carte mentale, également comme une « carte affective » (Feildel, 2004), ou plus exactement, comme une carte cognitivo-affective. Seulement, nous avons aussi pu observer la difficulté d'analyse de ces productions graphiques mêlant de manière étroite et indifférenciée, autrement dit de façon syncrétique, des dimensions cognitives et affectives du rapport à l'espace ; sans parler de la difficulté inhérente à cette forme d'expression, et des biais que celle-ci introduit du fait de sa grande dépendance vis-à-vis des capacités de dessin des individus (Uzzel & Romice, 2003). En effet, nous nous sommes rendus compte, conformément à ce que note Thierry Ramadier, qu'« utilisées seules, les informations issues de la représentation cognitive de l'espace [étaient] très descriptives et ne [permettaient] pas d'analyses en profondeur sans risque d'interprétations abusives » (Ramadier, 2003). Pour toutes ces raisons, nous avons donc été amenés à utiliser cette technique pour une de ses fonctions particulières, bien qu'annexe à la captation du rapport affectif à l'espace proprement dit, à savoir sa capacité à fonctionner comme embrayeur de discours (Uzzel & Romice, 2003 ; Ramadier, 2003). En effet, ce qui a le plus compté au cours de cette précédente recherche, ce sont les discours sur la dimension affective du rapport de l'individu à l'espace qui ont accompagné la construction par l'interviewé de son dessin. Ce qui par ailleurs, ne s'est pas limité à la pratique du dessin, puisque

⁶¹ En raison de cette capacité à explorer et à matérialiser, en quelque sorte, les processus cognitifs, et pas seulement une représentation spatiale figée, certains auteurs privilégient désormais l'appellation « cartes cognitives » (Félonneau, 1997) ou encore « relevé des éléments de la représentation spatiale » ne se limitant plus seulement au dessin (Ramadier, 2003). Ceci en lieu et place de l'expression « carte mentale » qui, par ailleurs, laissait sous-entendre que la nature de la représentation mentale de l'espace prenait une forme essentiellement imagée pouvant être reproduite avec exactitude dans un format cartographique – alors qu'il a été montré que ces représentations n'existent pas dans nos têtes, ou du moins pas uniquement sous forme d'images (Uzzel & Romice, 2003) mais aussi sous formes conceptuelles (Ramadier, 2003).

nous avons également employé d'autres techniques dites de « réactivation »⁶², tel que le discours réactivé sur la base de la présentation d'un matériel photographique, autrement dit la technique de la « vision réactivée », mise en œuvre notamment par Yves Chalas et Henry Torgue (1981). L'emploi de cette technique d'investigation, basée sur la présentation d'éléments photographiques présentant une ville, un quartier, des lieux familiers ou inconnus, avait alors eu pour but de susciter chez la personne interrogée la production d'un discours particulier, que Chalas et Torgue ont qualifié de « discours d'existence » (Chalas & Torgue, 1981 ; Chalas, 2000). Un discours réactivé qui dépasserait les problèmes que Chalas et Torgue avaient eux-mêmes identifiés lors de leur recueil d'informations auprès des populations d'Echirolles, à savoir les phénomènes d'ignorance et d'imagerie. En outre, comme le notent les auteurs, la réactivation, et le type particulier de discours que cette méthode permet de produire, ne se limite pas seulement à l'album photographique, tant le discours réactivé est davantage un objectif, qui implique que pour l'atteindre, la méthode de réactivation s'adapte à l'objet recherché, sollicitant de la sorte l'imagination du chercheur. Aussi, nous avons pu noter qu'en ce qui concerne la recherche sur le rapport affectif à l'espace, la qualité esthétique des photographies, de même que l'intention du photographe, n'étaient pas neutres, et exerçaient une influence non négligeable sur la réactivation et la verbalisation du ressenti affectif (Feildel, 2004). Nous nous sommes notamment aperçus de ce possible biais en mélangeant dans notre appareillage photographique aussi bien des images connues et reconnues, des cartes postales, des photographies d'art, que des réalisations personnelles, de lieux emblématiques ou communs. Ce faisant, l'on a pu constater que le caractère esthétique, agréable à regarder, de certaines photos impliquait un biais méthodologique, favorisant, dans le cas de certaines photos esthétisantes, un discours affectif principalement positif, et inversement dans le cas de l'usage d'un matériel photographique commun ou banal. Qui plus est, la vision réactivée s'est également révélée une technique surtout adaptée à de petits espaces, à des échelles proches du quartier, ainsi qu'à une échelle temporelle limitée, due à la difficulté certaines fois de trouver des images anciennes. Cette technique a toutefois, dans certains cas, suscité chez les individus interrogés des réactions en creux vis-à-vis de ces images proposées comme supports de réactivation, permettant d'explorer dans certains cas des dimensions spatiales et temporelles plus large. Cependant, dans notre volonté présente d'explorer plus systématiquement et plus largement encore le rapport affectif à l'espace, sans se limiter *a priori* à un lieu particulier, ni à une échelle de temps donnée, nous avons dû envisager une méthode autre que celle de la vision réactivée. En effet, pour toutes ces raisons, nous n'avons pas souhaité dans la présente recherche nous appuyer sur ces techniques particulières, d'imagerie mentale ou de réactivation du discours. Néanmoins, nous avons retenu l'intérêt de certains aspects liés à ces démarches, notamment comme facilitateur, mais aussi comme vecteur d'approfondissement, de dépassement de certaines limites, et comme effort de réflexivité de l'individu par rapport à son propre discours. C'est pourquoi en nous basant sur le discours de l'interviewé, nous avons souhaité développer une technique de réactivation originale et propre à éviter certaines apories inhérentes non seulement à la difficulté pour tout un chacun de s'exprimer graphiquement, mais aussi à la confection d'un appareillage photographique, sonore ou encore vidéographique, de réactivation extérieur au vécu personnel de l'individu.

⁶² Les techniques de réactivation sont multiples, qu'elles soient visuelles ou sonores. Elles s'appuient donc sur les différents sens de l'individu, et ont fait l'objet de travaux approfondis, notamment par les chercheurs du CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain, UMR 1569 « Ambiances architecturales et urbaines », Grenoble), et en particulier par Pascal Amphoux (2003a, 2003b) qui a travaillé pour sa part sur cette technique spécifique de l'« écoute réactivée ».

En outre, la posture méthodologique que nous avons retenue, de recueil de l'information par la parole de l'interviewé, même si elle semble particulièrement adaptée aux objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir accéder plus directement aux manières de faire avec les affects, et non pas simplement à la qualité des vécus affectifs, n'en demeure pas moins porter en elle un certain nombre de difficultés. Ces difficultés, nous en avons déjà mentionné certaines. Ainsi, à la suite de Nathalie Audas et Denis Martouzet, ou de Béatrice Cahour, il convient d'observer les réticences tout à fait naturelles des interviewés à dévoiler certains vécus empreints du tabou de l'intimité, ainsi que la difficulté à verbaliser certaines dimensions qui, contrairement à d'autres, n'ont pas fait l'objet d'un apprentissage explicite. En outre, il conviendra de remarquer, à l'instar de Béatrice Cahour, que « dévoiler l'intimité », c'est aussi, comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises, « risquer de dévoiler l'échec, la fragilité et la difficulté, alors que l'image sociale valorisante que tout individu aspire à montrer est du registre de la réussite, de la certitude et de la solidité » (Cahour, 2006 : 381). Un dévoilement qui, lorsqu'il est en partie provoqué ou du moins facilité par des techniques de réactivations spécifiques, comme nous serons amenés à le voir plus loin, n'est pas non plus sans conséquences pour l'enquêté. En effet, dire les affects c'est bien souvent aller « à l'encontre de l'idéologie du contrôle de soi et de l'être raisonnable » (Cahour, 2006 : 381). Il y a donc nécessairement à leur rencontre, et en particulier, lors d'une demande de verbalisation, « une censure sociale ou psychique » (Cahour, 2006 : 381) qui s'exerce, et dont le franchissement est malaisé et parfois même risqué. D'ailleurs, Pierre Bourdieu, qui a pratiqué ces méthodes d'entretien sous diverses formes, de l'entretien semi-directif à l'entretien narratif, et qui contribue à une objectivation de ces dernières dans *La misère du monde* (1993), parle pour qualifier la tâche de l'interviewé d'un « travail d'explicitation, gratifiant et douloureux à la fois » (Bourdieu, 1993 : 915). Il parle même d'une « auto-analyse » provoquée par l'enquêteur et il souligne la nécessité d'un accompagnement par l'enquêteur, sous peine de ne pas atteindre ce qui est visé à travers la verbalisation, à savoir : l'« énoncé, parfois avec une extraordinaire *intensité expressive*, des expériences et des réflexions longtemps réservées ou réprimées » (Bourdieu, 1993 : 915). Dans d'autres situations d'entretien comportant des modalités spécifiques, à l'instar par exemple des récits de vie (Bertaux, [1997] 2005), lesquels impliquent plus fortement encore l'image que l'individu se fait de lui-même, son identité personnelle, il s'agit même de compenser l'angoisse que peut représenter le vertige de la narration d'une histoire de vie (Martouzet *et alii*, 2010). En ce sens, la mise en œuvre de ce que Bourdieu appelle les « conditions de félicité de l'entretien » n'est possible que dans la mesure où l'enquêteur se trouve en capacité d'offrir à l'enquêté « une situation de communication tout à fait exceptionnelle, affranchie des contraintes, notamment temporelles, qui pèsent sur la plupart des échanges quotidiens, et en lui ouvrant des alternatives qui l'incitent ou l'autorisent à exprimer des malaises, des manques ou des demandes qu'il découvre en les exprimant, l'enquêteur contribue à créer les conditions de l'apparition d'un discours extra-ordinaire, qui aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant, était déjà là, attendant ses conditions d'actualisation » (Bourdieu, 1993 : 914). Dans ce contexte, il n'est jamais interdit à l'enquêteur, bien au contraire selon Bourdieu, de pratiquer un travail d'aide à l'explicitation, « à formuler des suggestions [...] destinées à offrir autant de prolongements multiples et ouverts au propos de l'enquêté, à ses hésitations ou à ses recherches d'expression » (Bourdieu, 1993 : 914-915), et ainsi d'approfondir un discours parfois rendu artificiellement lisse par l'existence des censures sociales et psychiques – d'autant plus fortes *a priori* dans le domaine des affects.

En effet, l'existence d'effets de masquage, d'opérations de camouflage, de mesures de censure vis-à-vis des affects, nous ont également convaincu de la nécessité d'un approfondissement de la parole enquêtée à travers notamment la mise en place d'une étape de réactivation du discours délivré en première intention. Le psychosociologue Edmond Marc Lipiansky l'a bien montré,

dans son étude sur la structure de l'identité (1992), en soulignant la difficulté qu'il y a, en situation de communication, et donc *a priori* en situation d'entretien, de passer du social au personnel, et donc d'accéder à l'intime. À travers l'enquête mise en œuvre, il ne s'agissait pourtant pas de négliger la dimension sociale. Notamment parce que cette dernière renvoie possiblement à certaines dimensions du rapport affectif à l'espace, « à [des] groupes d'appartenance ou de référence [auxquels] sont associés à des modèles idéaux, des représentations, des sentiments qui marquent certaines zones de la conscience de soi » (Lipiansky, 1992 : 114) et sont, en ce sens, révélatrices d'une certaine affectivité sociale. Néanmoins, il convenait de réussir à approfondir cette facette intime du rapport à l'espace, « [ces] aspects intérieurs et privés [qui] ne sont pas, quant à eux, accessibles à autrui » (Lipiansky, 1992 : 119), ne serait-ce que, conformément à nos visées méthodologiques, pour pouvoir appréhender non seulement la manière de faire des individus avec ce rapport affectif à l'espace, y compris la dimension sociale de ce dernier qui leur est parfois, si ce n'est imposée, du moins suggérée par les conditions de la vie sociale, mais aussi et surtout pour comprendre l'articulation de ces deux facettes du rapport affectif à l'espace, à la fois individuel et social. Car, ces aspects intimes, s'ils renvoient à certaines dimensions possiblement partagées par un ensemble d'individus, le sujet n'en demeure pas moins le seul à les connaître. En outre, comme le remarque Edmond Lipiansky, c'est ce « moi intime » qui est « fait de sensations, d'affects, de représentations et plus largement de tout le vécu somato-psychique du sujet (son vécu corporel, ses émotions, ses sentiments, ses désirs, ses pensées, ses souvenirs, son discours intérieur) » (Lipiansky, 1992 : 119). « L'identité intime est beaucoup plus marquée par le corps et ses pulsions, par les émotions et les affects, par l'imaginaire » (Lipiansky, 1992 : 121). Et c'est justement « dans la mesure où cette conscience intérieure a pour objet le sujet lui-même », que ce dernier aura « tendance à [la] préserver et même à [la] cacher au regard des autres » (Lipiansky, 1992 : 119). Plus précisément, le masquage des affects répond à deux types d'exigences. D'une part, la nécessité psychique de se protéger soi, comme il peut être nécessaire dans certaines situations stressantes de se cacher à soi-même ce stress et ainsi pouvoir continuer à agir efficacement. Et, d'autre part, l'exigence de protéger autrui, afin d'assurer, à travers la gestion des émotions, une certaine efficacité à l'activité sociale. Le fait que cette identité intime soit dépositaire des affects, des sentiments, des émotions, implique qu'elle est d'autant plus vulnérable et potentiellement frappée du sceau de l'interdit. La censure sociale et psychique touche encore plus fortement l'intime, et *a fortiori* l'expression des affects.

Dès lors, l'enjeu qui se noue dans la situation de communication entre un enquêteur et un enquêté revient, d'une part, pour l'enquêté, à « savoir si l'identité intime peut (est capable et a le droit) de s'exprimer dans le contexte d'une communication sociale, si elle sera reconnue ou rejetée, comprise ou critiquée » (Lipiansky, 1992 : 128). En d'autres termes, il s'agit pour l'individu de savoir quelle part de l'intérieur peut s'exprimer à l'extérieur. D'autre part, il s'agit aussi, pour l'enquêteur, de solliciter « une parole personnelle transmettant les pensées, les sentiments, les émotions de chacun » (Lipiansky, 1992 : 126). Edmond Lipiansky l'a bien compris, « la barrière entre l'intérieur et l'extérieur, l'intime et le social se projette et se retrouve dans la coupure entre le dit et le non-dit. Cette coupure s'inscrit dans le sentiment qu'éprouve le sujet que, de son vécu intérieur, certains éléments sont dicibles, qu'ils peuvent être transmis aux autres sans trop de retenue, de gêne ou de malaise ; et que d'autres éléments, pour de multiples raisons ayant trait à l'interdit, doivent rester non dits » et, force est de constater que « plus largement, l'interdit frappe ce qui appartient à l'intime : les pensées, les sentiments, les émotions, les pleurs... » (Lipiansky, 1992 : 129-130). Néanmoins, face à cette problématique d'accès aux affects, aux émotions, aux sentiments, la parole demeure un formidable outil, le premier outil ayant cette capacité de mettre en relation l'intérieur et l'extérieur, l'intime et le

social. « En tant qu'elle est adressée à l'autre, [la parole] est de nature sociale ; d'ailleurs elle utilise un code socioculturel – la langue – qui préexiste au sujet parlant et qu'il partage avec les autres locuteurs. Mais, en même temps, elle est portée par la voix, qui vient de l'intérieur ("parler avec ses tripes" dit-on parfois) et elle a cette capacité de transmettre les émotions, les sentiments, les pensées les plus intimes » (Lipiansky, 1992 : 128). Il nous a donc fallu, pour dépasser ces différentes formes de masquage des affects, procéder à des entretiens permettant à l'individu d'arriver à verbaliser cette part de son intimité, dans des conditions où l'intrusion est suscitée et en même temps maîtrisée et accompagnée. Il s'est agi dès lors de « respecter un certain tact, une certaine pudeur » facilitant l'expression de l'intime, et faisant ainsi en sorte que celle-ci ne puisse « être ressentie comme exhibition, comme indécence, comme non-respect d'autrui » (Lipiansky, 1992 : 131). Autrement dit, afin de solliciter l'expression des sentiments, des émotions, des affects, il nous a fallu permettre progressivement un déplacement, voire un dépassement, de la barrière entre le social et l'intime, afin que ce qui est traditionnellement de l'ordre du non-dit puisse s'exprimer dans un contexte spécifique, autre que celui dans lequel l'affect se manifeste et reste la plupart du temps masqué ou caché, volontairement ou non. L'instauration d'un tel contexte a tout d'abord consisté, lorsque cela a été possible pour l'enquêté, en la mise en œuvre d'un double entretien, composé de deux étapes successives donc, susceptibles grâce à une certaine continuité dans le temps, de favoriser l'instauration d'un climat de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. Cette continuité dans le temps visait ainsi produire le déplacement, par l'effet de la proximité avec l'autre et son impact sur le degré de liberté que l'on s'accorde progressivement dans l'échange, de la limite entre les deux sphères du social et de l'intime, du non-dit vers le dire des affects. Nous avons donc souhaité mettre en œuvre une méthode d'enquête favorisant la parole de l'individu, essayant, selon l'expression d'Edmond Marc Lipiansky, de favoriser l'instauration d'un « espace transitionnel de la parole » (Lipiansky, 1992 : 128) renouant entre les deux composantes du discours individuel. C'est-à-dire entre, d'une part, un discours qui présente « un visage extérieur qui tend à s'ajuster au regard d'autrui », et d'autre part, un discours qui présente une autre face, plus intime, « une face intérieure et secrète qui cherche à échapper à ce regard et aspire cependant à s'en faire reconnaître et accepter » (Lipiansky, 1992 : 131).

En outre, il faut mentionner que le protocole expérimental imaginé et construit pour cette recherche, présenté en détails ci-après, a bénéficié pour son élaboration, son expérimentation ainsi que pour son application, de la collaboration d'un ensemble de chercheurs du laboratoire IPAPE et de l'UMR CITERES, dans le cadre d'un contrat de recherche avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) intitulé *Espaces habités, espaces anticipés* (EhEA, 2008). Plus précisément, la méthode en question a bénéficiée des développements initiés dans le cadre du module *Qualification de l'espace* de cette recherche. Module pour lequel nous étions nous-même engagés et chargés, entre autres, d'envisager le rapport à l'espace dans sa dimension affective. Ce contrat ayant donné lieu à une production scientifique, nous invitons le lecteur intéressé à en prendre connaissance⁶³. En outre, nous tâcherons, autant que faire se peut, de dégager notre contribution à cet effort collectif, qui a par ailleurs bénéficié du soutien d'un ensemble de chercheurs de l'UMR CITERES⁶⁴.

⁶³ http://citeres.univ-tours.fr/compo.php?niveau=ipape&page=p_ipape/ipape_online

⁶⁴ La recherche *Espaces habités, espaces anticipés*, financée dans le cadre d'un appel à projet blanc ANR (2005), a été coordonnée par le professeur Serge Thibault (UMR CITERES). Elle s'est échelonnée sur trois années (2005-2008), donnant lieu en mars 2008 à la remise d'un rapport de recherche (EhEA, 2008). Le module 1 de cette recherche, intitulé *Qualification de l'espace*, a été coordonné par le professeur Denis Martouzet (UMR CITERES). Les chercheurs ayant participé, ou plus simplement contribué, à cette recherche sont : Serge Thibault (Chercheur, UMR CITERES), Denis Martouzet (Chercheur, UMR CITERES), Lise Gaignard (Psychanalyste, chercheur associé EPTA-CNAM), Hélène Bailleul (Ingénieur d'études, Docteur, UMR CITERES), Pierre-Jean Rey (Doctorant, UMR CITERES), Anne-Lise Mesnier

1.4. L'exigence de variation des profils enquêtés

Nous serons amenés à voir que la méthode d'enquête mise au point, couplant un « récit de vie spatialisé » et une épreuve d'« herméneutique cartographique », emprunte à la grande diversité des techniques de recherche qualitative et empirique : entretien directif, entretien semi-directif, entretien narratif ou récit de vie, entretien de réactivation, à l'aide ou non d'un support. Parce que nous avons souhaité interroger un public diversifié, habitants, élus impliqués dans l'aménagement de l'espace et l'urbanisme, professionnels en charge de l'aménagement, techniciens, architectes, urbanistes, représentant au mieux la diversité des acteurs et des métiers impliqués dans l'aménagement, la transformation, et dans la pratique des espaces, nous avons dû sans cesse ajuster notre protocole d'enquête, afin qu'il s'adapte au mieux aux personnes rencontrées. De toute évidence, la visée de l'enquête sur le rapport affectif à l'espace n'a pas été, conformément à nos hypothèses et au protocole expérimental mis en œuvre, la représentativité des populations enquêtées. Dans la perspective qui a été la nôtre, ce qui nous a avant tout intéressés c'est l'exigence de variation des profils enquêtés susceptible de nous permettre de construire et de valider un modèle théorique du fonctionnement du rapport affectif à l'espace. Autrement dit, ce que nous avons visé prioritairement c'est la variété des témoignages à travers une certaine différentialité des profils enquêtés (Bertaux, [1997] 2005). Cette option, étroitement liée au statut même de nos hypothèses, dont l'objectif n'est pas à proprement parler une vérification mais davantage une élaboration approfondie à partir des observations et des réflexions sur la récurrence des phénomènes observés, est donc à relier à une entreprise davantage qualitative que quantitative – même si ces deux options ne sont évidemment pas exclusives. Quoiqu'il en soit, conformément à cette option, ce qui a davantage primé sur des règles strictes de constitution de notre échantillon enquêté, c'est le souci permanent de l'analyse réflexive des conditions de production des discours.

Ceci explique notamment pourquoi les protocoles, selon les types d'acteurs rencontrés, peuvent dans une certaine mesure varier. En effet, nous serons amenés à voir que la méthode principale couplant « récit de vie spatialisé » et « herméneutique cartographique » s'avérait dans certains cas peu pertinente, parce que notamment lourde à mettre en œuvre et par certains aspects trop intrusive, et donc contre-productive, lorsque notamment il s'est agi d'interroger élus et techniciens impliqués dans l'aménagement. Ainsi, quand la technique du « récit de vie » (Bertaux, [1997] 2005), apparentée à une forme spécifique d'entretien narratif, cherchant par la parole à remonter dans l'histoire personnelle et intime de l'individu, s'avéra particulièrement adaptée avec les habitants, cette méthode a dû être ajustée avec certains publics spécifiques, professionnels ou politiques. Dans ces conditions particulières, il a dès lors été privilégié un mode de passation plus proche de l'entretien semi-directif, mais cherchant toujours néanmoins, sous une forme moins intrusive et plus en lien avec la pratique professionnelle ou politique, à remonter certains pans pertinents de l'histoire de l'individu, notamment à travers l'histoire de ses projets, ou plus directement, selon les cas, à travers le couplage entre son histoire professionnelle ou politique et son histoire personnelle. En outre, la seconde étape de l'entretien, visant à l'approfondissement du discours, et ainsi à atteindre plus précisément les affects, à travers notamment la mise en place d'un dispositif de réactivation, n'a pas pu être mise en œuvre, pour des contraintes évidentes d'investissement en termes de temps, avec l'ensemble des publics interrogés – en l'occurrence le couplage entretien et réactivation a d'abord visé le public habitant, et été mise en œuvre avec certains professionnels lorsque ceux-ci ont manifesté un intérêt particulier pour cette expérimentation originale. Au final, plus qu'à la forme des

(Ingénieur d'études, UMR CITERES), Bitard Michaël (Elève ingénieur, Polytech'Tours - Département Informatique), Polaërt Guillaume (Elève ingénieur, Polytech'Tours - Département Informatique).

enquêtes – dont par ailleurs nous savons qu'elle oriente une construction particulière de l'objet de recherche – nous nous sommes néanmoins focalisés sur le recueil d'informations, privilégiant ce faisant l'esprit de la méthode, en l'occurrence la visée « compréhensive » (Kaufmann, 1996 ; Weber, [1921] 1995), sur le strict cantonnement méthodologique.

2. Du récit de vie spatialisé à l'herméneutique cartographique

C'est donc dans le but de comprendre la dimension affective de la relation de l'individu à son environnement socio-spatial, et d'expliquer les multiples implications d'ordre à la fois matériel, comportemental, ou idéal, de ce rapport, que nous avons développé une méthode de recherche à la jonction de deux types d'approches, à la fois spatiale et identitaire. Mais avant d'en venir aux outils privilégiés pour sonder les ressorts spatiaux et identitaires du rapport affectif à l'espace, revenons d'abord brièvement sur les concepts centraux de la méthode : la compréhension et l'explication. Si nous avons déjà présenté, dans la première partie de ce travail, les tenants et les aboutissants de la distinction diltheyenne, puis de la réunion wébérienne, entre ces concepts, lorsqu'ils sont pris comme fondements épistémologiques de la science sociale, c'était essentiellement pour en venir au fait que soutenait Max Weber, et qui nous intéresse dans ce travail, à savoir que la rationalité de l'acteur – au sens minimal de Raymond Boudon (1990) – peut être conduite par les affects, ou autrement dit, que les catégories de l'activité sociale marquées du sceau de l'affectivité, dites « activités affectuelles » (Weber, [1921] 1995), ne sont pas à relayer automatiquement au rang des causes irrationnelles et inexplicables par nature. En effet, nous avons particulièrement insisté sur ce point, en nous fondant notamment sur les écrits du sociologue Max Weber, lequel considérait qu'« il n'y a pas que l'activité rationnelle par finalité qui nous est compréhensible : nous “comprenons” également le développement typique des affections et leurs conséquences typiques sur le comportement » (Weber, [1913] 1965 : 428). En outre, nous disait Weber, toute activité ou tout comportement peut être considéré comme compréhensible dans la mesure où son orientation est spécifiée de façon plus ou moins consciente par un quelconque sens subjectif échu ou visé, ce qui, se rapprochant de la définition de la rationalité selon R. Boudon, n'exclut pas de compter au nombre des phénomènes compréhensibles, et par là-même explicables, les activités ressortant de la catégorie « affectuelle » (Weber, [1921] 1995). On peut ainsi « compter au nombre des phénomènes qui comportent une relation subjectivement significative au monde extérieur et spécialement au comportement d'autrui, les actes émotionnels et les “états affectifs” » (Weber, [1913] 1965 : 429-430). Sans revenir plus longuement sur ces développements épistémologiques, il faut désormais noter que ceux-ci impliquent un certain nombre de conséquences sur le plan méthodologique. Sans aucun doute, comme nous l'avons précédemment évoquée, la conséquence méthodologique la plus importante, allant de paire avec cette visée compréhensive, est celle de l'individualisme au sens méthodologique. La démarche compréhensive, souligne le sociologue Jean-Claude Kaufmann, « s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais aussi des producteurs actifs du social » (Kaufmann, 1996 : 23). La principale conséquence de ce postulat revient à considérer que les individus sont « dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur » (Kaufmann, 1996 : 23), et pour y parvenir, la méthode que prône Max Weber, et auxquels se rallient les tenants de l'approche compréhensive, est celle de l'empathie. À travers l'empathie, et la capacité qu'elle nous procure de nous projeter, de nous identifier, et ainsi de nous mettre à la place de l'autre pour ressentir ses sentiments et se représenter sa représentation mentale, il y a bien la volonté de comprendre l'autre. Pour autant, conformément à ce que note Jean-Claude Kaufmann, « la compréhension de la personne n'est qu'un instrument » (Kaufmann, 1996 : 23). Le but de la démarche compréhensive ne saurait se limiter à cette seule technique que constitue l'empathie.

Bien que nécessaire, celle-ci doit viser plus loin l'« explication compréhensive du social » (Kaufmann, 1996 : 23). Le travail d'empathie n'est que la première phase d'une démarche plus large, qui nécessite l'interprétation des données recueillies et, ce faisant, conduit à l'explication des mécanismes, affectifs entre autres, qui orientent les activités et les actions de l'homme.

Il ne s'agit pas à travers la démarche compréhensive, telle que Max Weber l'a définie, et comme nous l'avons par ailleurs souligné, de s'intéresser aux aspects physiologiques qui accompagnent les états affectifs, ni, comme le spécifie lui-même Weber, aux « aspects psychophysiques, tels la courbe des pulsations, les retards dans le temps de réaction ou autres manifestations de ce genre, ni non plus les données psychiques brutes, telle la combinaison des sentiments de tension, de plaisir ou de douleur qui permettent de caractériser ces manifestations » (Weber, [1913] 1965 : 430). En effet, la démarche compréhensive vise à remonter au sens subjectif de l'activité déployée par un individu, et c'est en ce sens précisément, que Max Weber considère les données psychiques brutes comme des données de moindre importance, dans la mesure où celles-ci nécessitent une interprétation subjective de la part de l'individu pour devenir opérantes, par exemple, comme motifs pour son action. Max Weber insiste tout particulièrement sur cette spécificité, que d'aucuns qualifieraient aujourd'hui de perspective « constructiviste » (Berger & Luckmann, [1986] 1996), qui concerne les sciences de la compréhension : « l'activité [y] est pour une large part significativement relative au monde extérieur qui est lui-même étranger à la signification, ainsi qu'à des objets et des événements de la nature » (Weber, [1913] 1965 : 431). Tout au plus, nous dit Max Weber, « les phénomènes dépourvus de "réalité significative" subjective, telles [...] les données psychiques brutes, jouent à titre de "conditions" et de "conséquences" d'après lesquelles nous orientons notre activité significative » (Weber, [1913] 1965 : 431). Ce n'est qu'au cas, ajoute le sociologue, où nous voudrions caractériser le sens visé subjectivement par la relation entre phénomènes psychiques et activités significatives, ce que Max Weber appelle les « relations *significatives* », que l'on pourrait dire que la sociologie compréhensive considère ces phénomènes « dans leur intérieur ». Pour autant, il ne s'agirait toujours pas, selon Weber, de procéder au simple dénombrement de leurs « manifestations physiques ou *psychiques* », tant « la similitude de la relation significative n'est pas liée à la similitude des constellations "psychiques" qui se trouvent en jeu » (Weber, [1913] 1965 : 431). Autrement dit, il est toujours nécessaire pour expliquer le sens d'une activité, le pourquoi d'une action, y compris lorsque celle-ci ressort de la catégorie des actions de type « affectuel », d'en passer par la compréhension du sens visé subjectivement par l'individu qui en est l'instigateur. De ce point de vue, nous nous intéressons bien à travers la présente démarche méthodologique à la compréhension des données affectives, et non pas à proprement parler aux états qui les composent, en ce sens que le rapport affectif à l'espace, tel que nous avons choisi de le définir, se rapporte bien davantage à la facette subjective de ces états, le sens qu'attribue l'individu à ses émotions, ses sentiments, ses humeurs, ses passions, qu'à la réalité de leurs éprouvés.

2.1. L'approche compréhensive et le début des récits

Dans la mesure où l'entretien est un instrument qui privilégie la compréhension des comportements (Kaufmann, 1996), dans la mesure où il a d'abord pour fonction de reconstruire le sens subjectif de l'individu, le sens vécu des comportements des acteurs sociaux, nous avons donc choisi d'en retenir le principe afin de construire notre protocole d'enquête. L'entretien constitue en effet un procédé d'enquête dans lequel la parole de l'enquêté prime, du moins pour la plupart des courants de la sociologie. L'entretien consiste bien à provoquer un discours chez l'enquêté. C'est donc, avant tout, la personne interrogée qui est maîtresse du choix, à travers la verbalisation, des éléments qui sont pertinents pour elle – au regard d'une thématique proposée,

et des relances effectuées par l'enquêteur. Aussi, la principale caractéristique de l'entretien est qu'il constitue un fait de parole, une construction spécifique et inhérente à la fois à celui qui en est le producteur, à savoir le locuteur, et à la situation d'interaction dans laquelle le discours est produit. Par opposition aux techniques de recueil d'information directes, par observation par exemple, l'entretien souligne le sens vécu d'une activité. C'est précisément pour cela que l'entretien constitue une méthode privilégiée des sciences sociales, tant il permet à l'individu procédant à son auto-analyse, et accompagné dans cette tâche par l'enquêteur, de remonter le cours d'une action, d'en démêler le tissage complexe des relations de significations. L'entretien constitue un « cadre de second degré », au sens que le sociologue Erving Goffman ([1974] 1991) donne à cette expression, qui va permettre de connaître les affects présents au cours de l'activité, ou du moins, la face subjective des affects, pour certains imperceptibles au cours de l'activité, mais néanmoins bien présents. L'entretien permet ainsi de remonter le sens que leur attribue ou que leur a attribué alors l'individu, et la manière dont ce sens est entré en jeu dans l'activité de la personne enquêtée. Cependant, il faut bien avoir à l'esprit que dans ce processus de reconstruction d'une réalité, en l'occurrence la face subjective de l'éprouvé affectif, l'engagement de l'enquêteur et de l'enquêté dans l'interaction que constitue le moment de la passation de l'entretien n'est pas sans influencer sur le sens que l'individu reconstruit de cette réalité et des actes qui en ont découlé. De fait, toute tâche d'analyse du matériau discursif récolté par entretien, sous quelque modalité que ce soit, entretien semi-directif, entretien narratif, récit de vie, ou encore entretien de réactivation, se doit de tenir compte des conditions dans lesquelles le discours a été produit. L'entretien constitue donc un outil particulièrement adapté pour sonder la représentation individuelle et sociale – ces deux dimensions étant indissociables – du rapport affectif à l'espace. En effet, il faut donc, pour bien comprendre l'intérêt de la mise en œuvre de l'approche compréhensive, à travers cette déclinaison méthodologique particulière, bien voir qu'il ne s'agit pas d'interroger directement la dimension sensible – au sens de l'intensité des sensations – du rapport affectif à l'espace, mais bien de capter le processus par lequel la représentation, qui n'est pas un simple reflet de la réalité, constitue le cœur de ce processus dialectique par lequel l'individu construit la réalité de son propre rapport affectif à l'espace. Autrement dit, il s'agit de déconstruire ce moment privilégié de la construction du rapport affectif à l'espace. Ce moment où l'éprouvé affectif transite par la conscience individuelle, ce processus à travers lequel, selon les termes du sociologue Jean-Claude Kaufmann, cette réalité particulière est triée, malaxée, « pour déterminer des comportements parmi des milliers possibles, c'est-à-dire pour choisir ce qui va être concrétisé et s'inscrire à son tour dans le social » (Kaufmann, 1996 : 60).

Notons également que pour parvenir à appréhender les dimensions qui sont au fondement de ce mouvement dialectique, entre senti et ressenti, entre sensation et représentation, au fondement même du rapport affectif à l'espace, la passation de l'entretien a nécessité la mise en œuvre d'un cadre favorisant l'empathie envers l'interviewé, et ce faisant a également exigé une certaine forme d'engagement de la part de l'enquêteur – ces deux conditions étant étroitement liées. Ainsi, pour parvenir à mettre en place les conditions d'une empathie nécessaire à la découverte des catégories qui sont au centre du système de pensée et d'action de l'enquêté, il nous a fallu être actif, nous engager dans la conduite de l'entretien, par le biais de multiples relances, quitte parfois à suggérer un certain nombre d'hypothèses et ainsi à s'exposer au risque de l'approbation ou de la désapprobation de l'enquêté. C'est sous cette condition – peu orthodoxe, mais néanmoins essentielle dans l'approche compréhensive (Kaufmann, 1996) – d'une certaine forme d'engagement que nous avons pu fournir un certain nombre de repères susceptibles d'aider l'interviewé à développer son propos, à approfondir la dimension affective de son rapport à l'espace. Autrement dit, il nous a fallu véritablement nous intéresser au parcours, à la

trajectoire, au réseau aussi bien personnel que professionnel, de chacun des individus interviewés : « entrer dans le monde de l'informateur » (Kaufmann, 1996 : 51). Ceci afin que puisse s'instaurer une relation de confiance susceptible, comme nous l'avons précédemment souligné, de dépasser les effets de masquage propres à la verbalisation des affects, nous autorisant dès lors « à [nous] introduire dans l'intimité affective et conceptuelle de [notre] interlocuteur » (Kaufmann, 1996 : 51). Ces deux conditions, l'empathie et l'engagement, ont donc constituées la clef des entretiens qui ont été menés successivement auprès des « acteurs spatiaux ordinaires », autrement dit des habitants, et auprès des « acteurs de l'aménagement », professionnels ou experts de la transformation des espaces, élus responsables de l'aménagement et de l'urbanisme. Concrètement, ces efforts pour parvenir à atteindre la verbalisation d'une dimension peu commune, et n'ayant pas fait, dans le cadre de la production du discours, l'objet d'un apprentissage explicite, ont nécessité que dans chacun des cas spécifiques, entretiens avec les habitants d'un quartier nouvellement construit, entretiens avec les habitants d'un secteur en cours de transformation, entretiens avec les élus et les techniciens en charge de la conception, de la réalisation et du suivi de ces transformations spatiales, le protocole d'enquête soit adapté⁶⁵. En effet, si de simples entretiens semi-directifs⁶⁶ se sont avérés de notre point de vue suffisants avec les élus et les techniciens pour que ceux-ci, étant si ce n'est formés, du moins habitués à parler d'espace, opèrent plus facilement le lien avec la dimension personnelle de leur rapport à l'espace, le rapport affectif qui les y lie et comment celui-ci intervient dans leur pratique, l'enquête du côté des habitants a nécessité la mise en place d'un appareillage spécifique favorisant l'expression des affects.

En l'occurrence, la mise en œuvre de ce cadre facilitateur a consisté en un dispositif d'entretien particulier, construit autour du couplage d'un entretien narratif ou autrement appelé « récit de vie » (Bertaux, [1997] 2005), centré sur la dimension spatiale de la trajectoire de vie de l'individu, que dès lors nous avons qualifié de « récit de vie spatialisé » (EhEA, 2008 ; Martouzet *et alii*, 2010 ; Feildel & Bailleul, 2010), et d'un entretien de réactivation sur la base d'une épreuve d'« herméneutique cartographique » (Feildel & Bailleul, 2010). La mise en œuvre de ces deux étapes constitutives de l'enquête sur le rapport affectif à l'espace menée auprès des habitants, a non seulement correspondu à un enjeu strictement méthodologique de dépassement de certains problèmes d'accès aux processus affectifs, pour réintégrer la dimension intime du rapport à l'espace, mais elle a aussi répondu à l'enjeu problématique de la connaissance du rapport affectif à l'espace, à savoir, prendre en compte le vécu des individus dans la construction des significations de leur espace, et dans les manières de faire, qu'en réponse ils mettent en œuvre. En ce sens, la méthode d'enquête a explicitement visé la compréhension des mécanismes et des processus par lesquels les individus en viennent à qualifier leurs espaces de vie, et ce faisant, comment ils s'efforcent de gérer, mettant en place pour ce faire certaines stratégies plus ou moins conscientes, la relation qu'ils entretiennent avec ces espaces. En outre, cette volonté de sonder le vécu des individus pour savoir comment celui-ci intervenait dans les situations spatiales présentes, autrement dit, comment il était actualisé, comment il était représenté, voire comment il était susceptible d'orienter les actions futures de ces mêmes individus, a nécessité

⁶⁵ Pour une présentation complète des différents protocoles mis en œuvre dans chacun des cas (habitants et professionnels de l'aménagement), nous nous permettons de renvoyer le lecteur au chapitre consacré à l'exposé des terrains d'étude, ainsi qu'à l'Annexe I pour une vue synthétique du nombre d'enquêtes réalisées. Pour ce qui concerne les guides qui nous ont servis de support (thèmes, questions, relances, etc.) pour la réalisation de ces différents entretiens, nous invitons le lecteur à consulter l'Annexe III du présent document.

⁶⁶ Nous verrons qu'à proprement parler, en ce qui concerne l'enquête menée auprès des acteurs de l'aménagement, ce que nous avons qualifié initialement d'entretien semi-directif a davantage correspondu à ce que nous avons appelé « récit de projet » et ce que, pour sa part, le géographe Michel Lussault a appelé « récit d'action » (Lussault, 1997a, 1997b), ou que les politistes, en particulier Emery Roe et Claudio M. Radaelli, ont pour leur part identifié comme « récits de politique publique » (Roe, 1994 ; Radaelli, 2000).

une approche sur le temps long. Il s'est donc agi d'intégrer dans l'enquête et dans l'analyse le témoignage sur l'expérience de l'espace, à travers non seulement l'inventaire des multiples catégories de lieux que les individus ont été amenés à fréquenter au cours de leur trajectoire de vie, mais aussi, à travers la mise en exergue de la multitude des contextes sociaux et spatiaux, constitutifs de la construction identitaire de chacun, dans lesquels ils ont été amenés à éprouver ces affects.

De fait, l'intérêt que nous avons vu dans la mise en œuvre de récits de vie est que cette technique narrative permet précisément « d'étudier l'action *dans la durée* » (Bertaux, [1997] 2005 : 8), qu'elle permet d'observer empiriquement des « *cours d'action situés*, mis en œuvre par des "acteurs" ou "sujets" dotés d'une certaine épaisseur humaine ; des cours d'action partant de situations précises, répondant à des motivations, des raisons que l'on cherchera à connaître, et s'inscrivant dans des contextes sociaux (micro-, méso- et macro-sociaux) » (Bertaux, [1997] 2005). Pour toutes ces raisons, la forme particulière de l'entretien narratif ou « récit de vie », par ailleurs bien connu des sociologues, en particulier Daniel Bertaux ([1997] 2005), mais aussi Pierre Bourdieu (1993, 1986), adaptée dans notre cas à la dimension spatiale de la vie en société, s'est avérée un choix particulièrement justifié au regard de la problématique du rapport affectif à l'espace. Qui plus est, en nous basant sur le récit d'une histoire de vie spatialisée, en provoquant l'« expression de soi » (Lipiansky, 1992), nous avons sollicité la capacité de l'individu interrogé à mettre en mot ses affects, avec toutes les difficultés que cela comporte – masquage, censure, etc. C'est aussi pourquoi, nous avons souhaité insister et inciter toujours plus fortement l'individu « à *parler de soi*, [...] se prendre comme objet de son propre discours, se mettre en scène dans son dire, construire et proposer à autrui une certaine image de soi » (Lipiansky, 1992 : 166). C'est ainsi que le récit de vie a permis d'atteindre, dans une certaine mesure, la qualité affective des événements évoqués. Un aspect significatif des récits de vie, remarque Edmond Lipiansky, est en effet « l'importance accordée aux différentes phases de l'existence ; il y a non seulement le temps de narration qu'occupe chaque période mais aussi la qualité dramatique et *affective* qu'elle revêt : phases *effervescentes* où tout s'anime, points *d'intensité* ou de *rupture*, époques étales où la vie semble *stagner* » (Lipiansky, 1983 : 64). Mais plus encore, face au risque que comporte le dévoilement de cette image de soi, possiblement reconnue, mais aussi possiblement rejetée ou ignorée, face à l'incertitude quant à la réception de cette image donc, et les effets de lissage du récit que cela comporte, nous avons souhaité proposer à l'individu interrogé de réagir face à l'image qu'il nous délivrait. À travers le dessin de son parcours spatial, ou plus concrètement à l'aide de la cartographie de son récit de vie spatialisé, nous avons sollicité l'approfondissement et l'interprétation, par l'individu lui-même, de l'image forcément imparfaite car lissée, qu'il nous avait délivré en première intention. Ce faisant, nous l'avons non seulement amené sur la voie d'une épreuve que nous avons qualifiée d'« herméneutique cartographique », à l'interprétation de son propre parcours en tant que celui-ci est l'expression à travers un certain nombre de signes spatiaux des phénomènes qui ont conduit à sa réalisation, mais nous l'avons également incité à rendre plus vivace ce qui met en jeu fondamentalement cette trajectoire, ce réseau de liens et de lieux, à savoir les désirs, les motifs, et parmi eux, les émotions, les sentiments, les passions, les humeurs, bref les affects et son propre rapport affectif à l'espace. Nous avons également estimé que contrairement aux classiques entretiens semi-directifs, le « récit de vie spatialisé » constituait un outil permettant plus facilement – notamment dans le cadre des enquêtes menées auprès d'habitants – d'intégrer une perspective spatiale et temporelle élargie, susceptible dès lors de révéler avec plus de force et d'acuité ces états affectifs éminemment dépendants du différentiel, intégrant nécessairement la dimension temporelle, entre d'une part, les attentes des individus, leurs valeurs, leurs croyances, leurs idéologies, et d'autre part, la situation du monde réel telle qu'ils la perçoivent.

2.2. La mise en récit des espaces : les récits de vie spatialisés

Partant de la trajectoire de vie des individus et de leurs modes de faire dans et avec l'espace, nous avons donc mis en œuvre cette technique de collecte du matériau discursif, le récit de vie spatialisé, privilégiant la captation d'un cours d'action situé dans l'espace et dans un temps relativement long. Le principal intérêt que nous avons vu dans l'usage de cette technique, connue à l'origine sous l'appellation « histoire de vie », grâce notamment aux travaux des sociologues de l'École de Chicago (Thomas & Znaniecki, [1919] 1998), c'est comme nous le suggère Daniel Bertaux ([1997] 2005), qu'elle permet d'observer l'action d'un individu dans la durée, à travers les représentations qu'il se fait des raisons, des motifs, des contraintes et des opportunités, qui l'ont conduit à agir de la sorte. En outre, l'avantage du récit de vie, tel qu'il est classiquement employé dans les sciences humaines et sociales, est qu'il redonne une certaine épaisseur à l'acteur humain, en replaçant son vécu dans une perspective temporelle élargie. À cette dimension temporelle élargie nous avons souhaité pour notre part, dans l'adaptation que nous proposons de cette méthode, ajouter un ancrage spatial fort ; une dimension spatiale, de fait, également élargie à l'ensemble de la vie de l'interrogé. De la sorte, les récits de vie spatialisés mis en œuvre dans le cadre de la présente recherche, ont visé essentiellement à resituer les actions des individus dans leurs contextes sociaux et spatiaux, selon une perspective temporelle large mais néanmoins propre à l'individu interrogé – autrement dit selon une perspective biographique.

Bien connue des ethnologues et des sociologues, les récits de vie ne constituent cependant pas une méthode d'enquête courante dans le cadre des sciences de l'espace. En effet, ce n'est que récemment que l'approche biographique, et en particulier le recours aux récits de vie sous une forme adaptée à l'enquête géographique, a fait son apparition en sciences de l'espace. En particulier, la géographe Annabelle Morel-Brochet a contribué dans le cadre de son travail de thèse, *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter : Approche biographique des logiques habitantes* (2006), à souligner l'intérêt du récit de vie, lorsque celui-ci est adapté spécifiquement aux enjeux géographiques, « pour mettre au jour les mécanismes des rapports à l'espace » (Morel-Brochet, 2006 : 102). Plus largement, l'approche biographique fait également partie des techniques en usage dans le cadre des études démographiques, sous la forme de « biographies d'enquêtes » initiées et développées par le Groupement de Réflexion sur l'Approche Biographique (GRAB, 1999). L'enquête biographique y est alors abordée à travers des outils de captation de l'information principalement quantitatifs, grâce notamment à des questionnaires sur le parcours de vie des individus, dits « tri-biographiques » (Courgeau, 1999), c'est-à-dire croisant l'histoire familiale, professionnelle et migratoire des individus. Ces techniques de recueil de données, d'ordre principalement factuel, ont par ailleurs accusées certaines limites, inhérentes notamment au mode de captation de l'information par questionnaire, incitant dès lors leurs promoteurs à approfondir certaines des dimensions biographiques, difficilement accessibles par questionnaire, en pratiquant des entretiens approfondis (GRAB, 1999). Plus encore que la nécessité de recourir à des approches qualitatives pour combler certains manques des enquêtes biographiques quantitatives, ce que nous retenons avant tout de ces travaux, c'est la pertinence de la perspective biographique, permettant de faire la jonction entre les approches individuelles et sociales, entre les approches spatiales et identitaires. Ainsi, la méthode mise en œuvre dans le cadre de la présente recherche, en reprenant les fondements de l'approche biographique, et en les déclinant sous une forme propice à questionner la dimension affective de la relation de l'individu à son environnement, a visé à aborder simultanément deux objets : la

concrétisation du rapport à l'espace, d'abord, à travers la spatialité⁶⁷ observable d'un parcours de vie, et ensuite, la signification d'une trajectoire, d'un réseau de liens et de lieux, au regard de l'identité, individuelle et sociale, de la personne interrogée. La méthode biographique retenue a donc tendu à dépasser la stricte dimension individuelle du rapport à l'espace, pour réintroduire, conformément à l'orientation individualiste au sens méthodologique, le contexte socio-spatial tel que celui-ci est perçu par l'individu, et qui constitue, de son point de vue, un ensemble de contraintes et d'opportunités dont il devra s'accommoder pour réaliser son action. Ainsi, nous avons souhaité appréhender le parcours de vie des individus comme une trajectoire socio-spatiale, formée par l'évolution et la reconfiguration constante des réseaux socio-spatiaux, dessinée à la fois par les événements personnels et par l'actualisation des circonstances et des conjonctures de l'environnement socio-spatial. Le recours à la parole, à l'expression de soi, de son propre parcours spatial et social, a donc été un outil privilégié pour atteindre ce rapport intime entre l'individu et l'espace, pour comprendre par quels processus émerge le phénomène affectif, comment il peut être en partie adossé à certaines normes sociales, comment il influe sur la pratique des espaces, et enfin quelles sont ses implications concrètes. Nous inspirant des approches biographiques, nous avons donc souhaité mettre en œuvre ce que nous avons appelé un « récit de vie spatialisé ».

Pour qualifier cette approche biographique laissant une large place au récit, Annabelle Morel-Brochet a parlé, de son côté, de « récits des lieux de vie », « pour signifier que [cette méthode d'enquête] place les lieux au centre » (Morel-Brochet, 2006 : 102). Pour notre part, et bien que ces deux manières d'employer l'approche biographique demeurent proches, et même se confondent en partie, nous avons souhaité nous en tenir à une autre appellation, en l'occurrence « récits de vie spatialisés » (Martouzet *et alii*, 2010 ; Feildel & Bailleul, 2010 ; Martouzet, 2008 ; Audas & Martouzet, 2009). Ce faisant, nous avons voulu signifier que ce qui était au centre de notre enquête était la dimension spatiale de l'existence d'un individu, à travers notamment la question de la gestion des distances, des espacements – ce en lien étroit avec la question du rapport affectif à l'espace – mais sans que nécessairement il soit spécifiquement question de « lieux », au sens où la science géographique entend ce concept. En effet, l'une des acceptions du concept de lieu nous est donné par Jacques Lévy dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* sous la forme suivante : « espace dans lequel la distance n'est pas pertinente » (Lévy *in* Lévy & Lussault, 2003 : 560). Partant de cette définition, la méthode du récit qui serait appliquée aux lieux de vie, voudrait que soient au cœur de la narration des lieux pris pour eux-mêmes, c'est-à-dire indépendamment de la distance entre deux lieux, et plus généralement de la trajectoire spatiale de l'individu, de sa mobilité résidentielle ou quotidienne par exemple, et des stratégies de gestion de la distance que celles-ci impliquent. Autrement dit, l'appellation « récit des lieux de vie » prise au sens littéral, même si ce n'est pas dans ce sens

⁶⁷ Le terme « spatialité » renvoie en ce sens particulier, et néanmoins relativement commun, à ce qui serait l'intensité (en termes surtout quantitatifs donc, localisations, distances, connexité, etc.) de la dimension spatiale d'un phénomène, en l'occurrence de la vie d'un individu. Cependant, à cette première acception qualifiée de « banale », Michel Lussault ajoute une seconde « moins élémentaire », « le fait que tout objet de société possède une dimension spatiale » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 866), recouvrant de la sorte l'ensemble des actions (et y compris les inter-actions entre acteurs ou opérateurs humains ou non-humains) dans ce qu'elles ont de dimensions spatiales. Cette seconde acception inclut dès lors nécessairement d'envisager la composante spatiale de l'ensemble des phénomènes dans un temps long, ou du moins pas seulement dans leur instantanéité, mais aussi dans leur généalogie. Dans cette acception, l'habiter (l'agencement spatial qui se manifeste à travers la manière dont un acteur occupe l'espace), mais aussi la mobilité ou encore la territorialité (la relation au territoire, dans la mesure où ce dernier représente une réalité sociale partagée et appropriée d'un morceau d'espace), sont des notions indexées, de par leur dimension spatiale prégnante, à la notion de spatialité. Plus qualitative, dans ce qu'elle renvoie à l'ensemble des dimensions temporelles et sociales, en lien avec l'espace, non seulement matériel mais aussi idéal, cette seconde acception n'est cependant pas exclusive de la dimension quantitative à laquelle nous faisons, en premier, lieu référence.

spécifique qu'Annabelle Morel-Brochet entend et développe cette technique d'enquête, sous-entendrait que l'on ne s'intéresse pas, ou relativement peu, à la question des liens potentiels ou actuels qui unissent les lieux – selon une définition large du concept de mobilité (Kaufmann, 2001). Des liens qui, pourtant, participent de la construction d'une trajectoire spatiale, à travers la reconfiguration permanente des réseaux socio-spatiaux. Pour cette raison, nous avons souhaité retenir le principe et l'appellation de « récit de vie spatialisé », incluant ainsi la potentialité d'un intérêt partagé, dans le récit demandé à l'individu, pour les lieux et les liens, les processus d'ancrage mais aussi les mobilités, que dessine la trajectoire de vie ; le récit opérant finalement le lien entre les lieux de vie, et permettant ainsi de reconstruire la logique d'une trajectoire de vie. De fait, le récit de vie spatialisé inclut, tout en le dépassant, le « récit des lieux de vie », en y adjoignant, en quelque sorte, par le biais du récit, les liens entre les lieux de vie. En sus, nous voyons une autre différence en choisissant de retenir le principe du « récit de vie spatialisé » plutôt que celui du « récit des lieux de vie », pour qualifier la méthode biographique appliquée aux espaces de vie. Cette différence est sans doute davantage liée à ce que sous-entendent, selon nous, les expressions « récit de vie spatialisé » et « récit des lieux de vie », qu'à la manière concrète de mener et d'analyser un récit qui s'intéresse à la dimension spatiale de l'existence individuelle. Cette différence tient à la place accordée, au moins théoriquement, dans le cadre du récit spatialisé, à l'individu, à sa biographie et à son histoire sociale, celle d'une vie. En effet, celle-ci nous semble davantage accentuée dans l'expression « récit de vie spatialisé », dans le sens où ce qui est central ce n'est pas l'espace, les lieux où se déroule la vie, pris indépendamment de la signification qu'ils revêtent pour l'individu. Ce que par ailleurs pourrait laisser entendre une compréhension littérale – erronée pour le coup – du « récit des lieux de vie » tel que développé par Annabelle Morel-Brochet. Sans aucun doute, cette volonté de placer les lieux, en quelque sorte avant la trajectoire sociale d'un individu, tient, comme le souligne d'ailleurs Annabelle Morel-Brochet, à la volonté d'affirmer la dimension géographique d'une méthode qui, jusqu'à récemment, était jugée peu adaptée à l'exploration de la dimension proprement spatiale de l'existence. Comme le fait remarquer Annabelle Morel-Brochet à juste titre, s'appuyant notamment sur une citation du géographe Jacques Lévy : « lorsque nous proposons à des personnes, dans le cadre d'un entretien semi-directif, la consigne "parlez-nous des lieux de votre vie", elles ont souvent tendance à nous parler, tout simplement, de leur vie passée ou présente » (Lévy, 1998 : 193), « en géographie, le recours à la biographie reste très rare, sans doute parce qu'il paraît présenter un intérêt pour l'exploration du côté des hommes et peu du côté des lieux » (Morel-Brochet, 2006 : 103). De notre point de vue, cette faiblesse qui, aux yeux du géographe, pourrait passer pour une difficulté, est plutôt appréhendée comme un fait central, ou comme une donnée, propre aux processus de qualification des espaces. Le rapport affectif à l'espace est indissociable de l'expérience vécue de l'individu, de sa trajectoire à la fois sociale et spatiale, de sa biographie, de son histoire de vie, telle que celui-ci se la raconte à lui-même, et par là-même nous la délivre dans son récit. Un fait qu'il ne s'agit plus dès lors de chercher à évacuer mais plutôt de comprendre et d'expliquer.

Passés ces quelques points de détail, nous sommes par ailleurs totalement en accord avec Annabelle Morel-Brochet, lorsque celle-ci, dans un effort d'objectivation de la méthode des récits de lieux de vie, que nous reprendrons pour partie dans le cadre des récits de vie spatialisés, défend l'idée que le produit discursif obtenu à l'aide de cette technique répond à une double exigence :

- « La première est d'investir les événements passés, qui sont tout aussi riches d'enseignement que les projections dans l'avenir, dans la mesure où un entretien biographique se compose de multiples récits (de poids inégal) qui se succèdent et

s'enchevêtrent, selon un agencement choisi par la personne interviewée. Ce n'est donc pas seulement une invitation à "raconter sa vie" mais une incitation à présenter et à expliquer les étapes, les passages et les orientations choisies ou subies dans un parcours. » (Morel-Brochet, 2006 : 104)

- « La seconde exigence réside dans le contournement nécessaire des limites de l'entretien semi-directif traditionnel qui [...] replacent l'enquêté dans un système de valeurs et de normes collectives dominantes, le conduisent à s'exprimer en termes d'opinion, à user de stéréotypes si communs qu'ils effacent tout vécu. » (Morel-Brochet, 2006 : 104)

Notons également que la technique du récit de vie spatialisé, à l'instar du récit des lieux de vie, vise trois dimensions spécifiques : « diachronique, synchronique et multiscale » (Morel-Brochet, 2006 : 104). En effet, en tant que le récit de vie spatialisé vise la production narrative d'un récit à l'échelle de la vie de l'interviewé, voire à une échelle temporelle encore plus large, avec la mobilisation de son histoire familiale par exemple, ou encore avec les multiples projections dans l'avenir que l'individu peut convoquer, il est un moyen d'appréhender l'ensemble des faits socio-spatiaux à travers leur évolution dans le temps. En ce sens, il contient donc une dimension diachronique, à l'instar de toute autre forme de « récit de vie » spatialisé ou non. Une dimension diachronique qui permet, comme le souligne Daniel Bertaux, « de saisir les logiques d'action dans leur développement biographique, et les configurations de rapports sociaux dans leur développement historique (reproduction et dynamiques de transformation) » (Bertaux, [1997] 2005 : 13). Inversement, le récit de vie spatialisé tend également à intégrer une perspective synchronique, pour laquelle, les contextes socio-spatiaux passés, présents ou encore à venir, et dès lors anticipés dans la situation présente, participent de la description de l'orientation des pratiques en situation(s). Enfin, le récit de vie spatialisé comporte également une visée multiscale. À travers la demande adressée aux individus interrogés, de recensement des multiples espaces qui ont jalonné un parcours de vie, il n'a pas été spécifiquement demandé de s'en tenir à une échelle spatiale de référence, le logement par exemple, ou à échelle temporelle d'occupation de ces espaces, la résidence principale, ni même à une activité ou un mode d'occupation particulier de l'espace. Ainsi, tous les types d'espaces, tous les modes d'occupation, toutes les échelles spatiales et temporelles, pouvaient potentiellement se retrouver dans le récit des individus. Qu'il s'agisse d'échelles spatiales aussi variées que le logement, le quartier, la commune, la ville, la région, le pays, etc., qu'il s'agisse d'espaces privés, publics ou encore semi-publics, appartements, maisons, places, rues, centres commerciaux, aéroports, gares, etc., qu'il s'agisse d'espaces voués majoritairement aux occupations familiales, au travail, au loisir, au commerce, etc., qu'il s'agisse d'espaces occupés ponctuellement ou de façon récurrente, d'espaces familiers ou plus inhabituels, ou qu'il s'agisse encore d'espaces liés à la mobilité de l'individu, tous ces types, tous ces modes, toutes les formes d'occupation de l'espace, ainsi que toutes les échelles spatiales et temporelles ont pu être prises en compte dans un récit de fait éminemment multiscale. Cette volonté d'intégrer dans le récit de vie la dimension multiscale, ainsi que les dimensions à la fois diachronique et synchronique, a répondu de la sorte à la nécessité que supposait la problématique de la connaissance du rapport affectif à l'espace. Ce faisant, nous avons laissé la possibilité à l'individu de nous communiquer ses propres valeurs spatiales, ses propres échelles spatiales et temporelles de référence. En outre, si l'approche multiscale répondait à l'exigence de ne pas définir *a priori* les conditions de réalisation, à une échelle donnée, selon une certaine intentionnalité ou selon une perspective temporelle spécifique, du rapport affectif à l'espace, les dimensions diachroniques et synchroniques ont également permis, d'intégrer dans la connaissance du rapport affectif à l'espace, respectivement, les conditions sociales, culturelles et historiques de son

développement et de son évolution, ainsi que les conditions présentes de son actualisation dans les pratiques spatiales de l'individu à un instant donné. Concrètement, en focalisant le récit de vie sur l'intrication des dimensions spatiales et sociales, il a été demandé aux personnes interrogées non pas de parler exclusivement de soi, mais des espaces, des conditions spatiales, lieux, liens, activités, occupations, espaces privés, espaces publics, déplacements, trajets, lieux de résidence, de travail, de loisir, de vacances, logements, immeubles, maisons, rues, quartiers, places, villes, régions, etc., où le « soi » s'est construit, où l'individu a construit son expérience du monde, et où la relation de l'homme à son environnement, son attachement, son ancrage, son enracinement, ou inversement, son détachement, son rejet, devient manifeste. La contrainte du récit de vie a donc été pour l'individu interrogé que son parcours de vie nous soit délivré sous l'angle privilégié de ses modalités spatiales, conduisant de la sorte à la production d'un matériau discursif où l'identité individuelle et sociale de la personne interrogée était engagée dans la (re)construction narrative de son espace de vie. Ces informations spatialisées, à l'échelle de l'individu, nous ont été rendues accessibles par l'énonciation, venant de l'interrogé lui-même, des pratiques spatiales passées, présentes et projetées. Cette configuration d'enquête a donc répondu à l'exigence propre à notre hypothèse de recherche et à la nécessité de tester celle-ci : à savoir que la constitution du rapport affectif à l'espace est une construction individuelle et sociale, qui dépend donc de la construction signifiante que l'individu fait de lui-même, et qui a une certaine influence sur la qualification et la pratique des espaces.

2.3. La logique conceptuelle du récit de vie spatialisé

Nous l'avons souligné précédemment, une des spécificités de la méthode biographique, et en particulier de son approche *via* le récit de vie est que sa forme même, narrative par définition, doit amener le chercheur à « distinguer clairement l'*histoire réelle* d'une vie, du *récit* qui en est fait » (Bertaux, [1997] 2005). Le récit d'une vie, y compris les dimensions spatiales de sa réalisation, ne saurait donc être confondu avec l'expérience directe d'un individu sur le monde ou sur la situation. Le sociologue Pierre Bourdieu, participant ainsi de l'objectivation d'une méthode qu'il avait lui-même employée dans ses recherches, a d'ailleurs souligné les risques pour l'analyse sociologique d'une conception strictement réaliste du récit de vie. Rejoint sur ces aspects par d'autres théoriciens de la méthode du récit de vie, et en particulier par Daniel Bertaux, Pierre Bourdieu a notamment insisté sur le fait – nous mettant ainsi en garde – que « parler d'histoire de vie, c'est présupposer au moins, et ce n'est pas rien, que la vie est une histoire et que [...] la vie est inséparablement l'ensemble des événements d'une existence individuelle conçue comme une histoire et le récit de cette histoire » (Bourdieu, 1986 : 69). Partant, Pierre Bourdieu a su dégager quelques-uns des présupposés, parfois implicites, d'une théorie à laquelle l'enquêteur et l'enquêté qui se livrent à cette méthode du récit de vie adhèrent – et que ce faisant tout chercheur s'appuyant sur une production narrative de ce type pour son analyse doit être à même d'objectiver. Nous reprendrons donc ici quelques-unes des analyses que nous livre Pierre Bourdieu sur les conditions et les implications de la pratique des récits de vie. En particulier, nous insisterons, au regard de notre objectif, atteindre cette part de l'intime qui constitue pour chaque individu son rapport affectif à l'espace, sur la difficulté liée à la rationalisation et au masquage des dimensions intimes de l'existence, inhérents aux récits de vie. Ce faisant, nous serons amenés à voir l'intérêt d'essayer de dépasser certaines de ces limites, en nous livrant, dans un second temps de l'enquête que nous avons mise en œuvre, à ce que nous avons identifié comme une épreuve de réflexivité de la part de l'interrogé : une épreuve que dès lors nous avons qualifié d'« herméneutique cartographique ». Mais avant d'en venir aux conditions même, y compris l'appareillage technique que la mise en place de cette épreuve de réflexivité a nécessité, nous souhaitons, à l'instar de la démarche d'objectivation à laquelle s'est

livré Pierre Bourdieu, mettre en lumière la logique conceptuelle qui a sous-tendue la réalisation de cette forme de récit que nous avons appelé « récit de vie spatialisé ». En outre, nous serons amenés à constater que si le récit de vie spatialisé ne peut en effet être confondu avec l'histoire réelle de la spatialité de l'individu, au demeurant il nous informe sur les processus de spatialisation de cet individu – autrement dit, sur les processus sous-jacents à la réalisation de sa spatialité. Pour s'en convaincre, il suffit d'ailleurs de noter que nécessairement le récit de vie spatialisé participe de la construction de sens des situations spatiales dans lesquelles les individus se trouvent immergés, et que ce faisant il participe à orienter l'action des individus dans ces situations, de sorte à rendre leur action adéquate avec le récit qu'ils s'en font, et ce, inévitablement, au détriment d'autres actions possibles. Comme le soulignent d'ailleurs les politistes ayant recours à cette technique, « l'action à mener est implicitement contrainte à l'intérieur de la construction narrative d'une situation, de la même façon que le dénouement heureux d'un film est reconnaissable un peu avant la fin » (Radaelli, 2000 : 258). Si les récits ne sont définitivement pas la réalité, ils participent néanmoins de sa construction, et à ce titre ils sont non seulement révélateurs de la construction passée de la spatialité de l'individu, mais en disent certainement plus encore sur son action future et, dès lors, peuvent être ramenés à une certaine forme de réalité – la spatialité à venir. D'ailleurs, il convient de noter que la notion de récit souffre d'une association systématique à la notion d'histoire, alors que précisément le récit ne se borne pas à un argumentaire rétrospectif des actions des individus, mais met véritablement en tension le passé, le présent et le futur de la spatialité de l'individu.

Pour éclairer la logique conceptuelle du « récit de vie spatialisé », nous nous rapporterons tout d'abord aux travaux pionniers des géographes de l'École de Lund et à son principal artisan Törsten Hägerstrand (1970) qui a auguré ce que l'on connaît sous l'appellation « géographie temporelle » (ou *Time-geography*), ainsi qu'aux prolongements que ces travaux ont trouvé dans le champ de la psychosociologie de l'espace avec les réflexions tout aussi novatrices d'Abraham Moles (1998) entre autres. Pour ce qui concerne les travaux de l'École de Lund et de Törsten Hägerstrand, ceux-ci reposaient initialement sur la volonté d'appréhender les dynamiques spatiales par l'entrée individuelle, en offrant les outils conceptuels permettant de resituer les dynamiques en interaction dans le cadre environnemental au sens large, à la fois physique et social. En privilégiant les « trajectoires de vie » des individus (Figure 4), Törsten Hägerstrand introduisait des dimensions temporelles et psychosociales jusque-là absentes de l'approche géographique. Suivant les individus à travers leurs parcours dans l'espace au cours du temps, les recherches de l'École de Lund ont donc porté sur la manière dont chaque individu était amené à réaliser sous contrainte (Figure 5), une certaine trajectoire spatiale, à travers ses déplacements, sa mobilité.

L'appareil conceptuel de la géographie temporelle

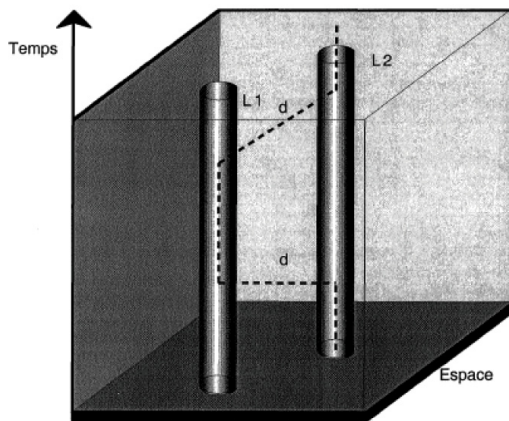


Figure 4. Trajectoires et lieux. À l'horizontale (axes x et y) l'espace, un cylindre grand ou petit représente un territoire, une portion d'espace approprié par l'individu, et à la verticale (axe z), le temps. Un individu décrit une trajectoire qui est constituée de séjours en différents lieux $L1$ et $L2$, inclus dans des territoires, des cylindres, et reliés entre eux par des déplacements d , figurés dans ce cas par des pointillés (Source : Chardonnel, 1999 ; d'après Hägerstrand).

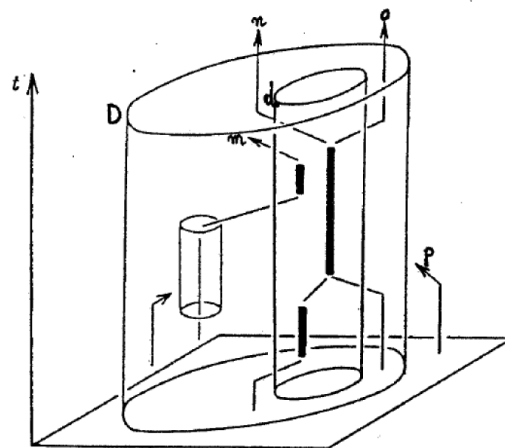


Figure 5. La hiérarchie des contraintes (ou domaines) sur la formation des trajectoires individuelles. Le cylindre principal D représente un domaine supérieur, un espace de contrainte supérieure, d un domaine inférieur, un espace de contrainte inférieure, m , n , o et p , sont différents individus qui se déplacent entre les domaines, leur trajectoire en subissant à chaque instant la contrainte (Source : Chardonnel, 1999 ; d'après Hägerstrand).

La méthode que nous avons développée, visant spécifiquement la reconstruction du sens personnel, et social, de l'espace constitué de ces lieux et de ces liens propres à l'individu, appréhendés à l'échelle temporelle de sa biographie, a donc prolongée les réflexions initiées par l'École géographique de Lund. Nous nous sommes focalisés sur des trajectoires de vie d'habitants, avec pour clé d'entrée leurs aspects temporels, retraçant de la sorte les changements d'états relatifs à la fois à l'individu – des événements ponctuels aux périodes de sa biographie personnelle, qualifiés dès lors de « tranches de vie » – et relatifs au milieu dans lequel il évolue – les mutations de l'environnement social ou spatial, nommées « dynamique situationnelle ». L'ensemble des tranches de vie a donc dessiné la trajectoire socio-spatiale de l'individu, tandis que la dynamique situationnelle a dessiné le réseau dans lequel s'est inscrit l'individu à chaque instant de cette même trajectoire. Ce que nous avons dès lors récolté, dans le cadre de la présente enquête, c'est le produit narratif d'un récit sur les espaces de la vie, expression à un instant donné du sens pour l'individu du composé socio-spatial de sa trajectoire personnelle. Ce composé dépend alors des multiples référents biographiques et situationnels qui jalonnent le parcours spatial d'un individu. Ce faisant, il nous permet d'envisager l'individu à la fois comme l'agent de ce système socio-spatial – son comportement, ses pratiques, répondant dans une certaine mesure aux contraintes et opportunités de la situation – et comme acteur ou force organisante – puisque l'individu produit le sens de la trajectoire et l'adapte au fur et à mesure de son déroulement dans le temps. La méthode du récit de vie spatialisé s'apparente ainsi, au moins théoriquement, à une reconfiguration des principes de la géographie temporelle, partant de la trajectoire de vie des individus, et plus seulement de la combinaison des aspects spatiaux et temporels, mais intégrant aussi leur vécu, leur représentation, la signification

individuelle et sociale, pour interroger leur rapport à l'espace et leurs manières de faire avec l'espace. D'une certaine manière, la conceptualisation du récit de vie spatialisé s'apparente également à ce mouvement qu'initiait Abraham Moles dans le cadre de la psychosociologie de l'espace alors naissante, et qu'il illustrait par le concept emprunté à la physique relativiste de « lignes d'univers d'un individu » (Moles & Rohmer, 1998 ; Figure 6).

La ligne d'univers d'un individu

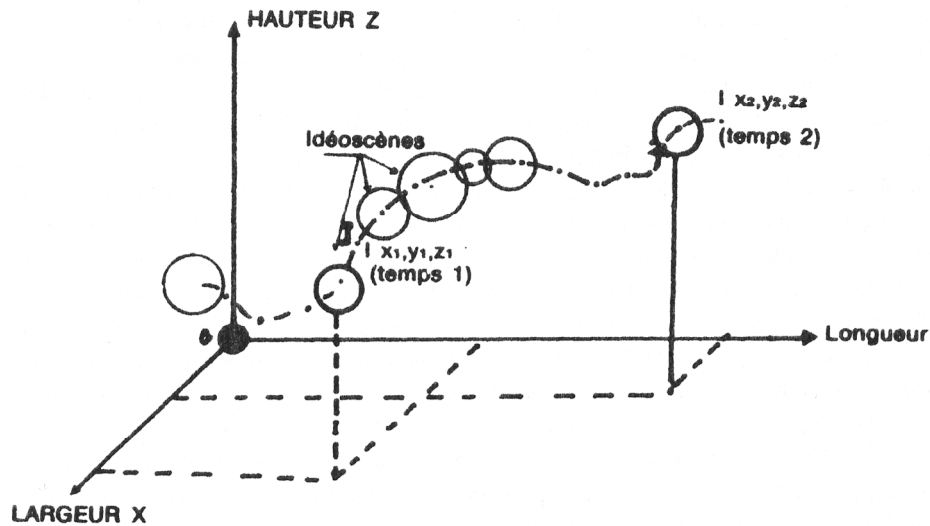


Figure 6. La « ligne d'univers d'un individu » (Source : Moles & Rohmer, 1998 : 35). La psychologie de l'espace, empruntant à la physique, appellera « ligne d'univers d'un individu » la courbe $x, y, z(t)$, exprimant ses déplacements dans l'espace depuis un point de départ de l'époque t_1 jusqu'à un point d'arrivée t_2 . La ligne d'univers est donc la trajectoire en fonction du temps. Elle a une série de propriétés : elle peut être complexe ou simple, directe ou indirecte, longue ou courte, elle peut passer par un certain nombre de lieux ou d'accidents situés en un point du parcours. Aussi deux individus qui partagent un même trajet à un moment donné de leur vie vont avoir des lignes d'univers confondues sur une certaine portion de leur trajectoire.

Pour établir cette conception de la trajectoire spatiale d'un individu, Abraham Moles se fonde sur une philosophie centrée sur l'être individuel, qu'il prend dès lors pour « référence universelle ». Ainsi, il s'oppose à la vision absolutiste de la réalité spatiale, et propose au contraire « une analyse du Monde tel qu'il est vu par un être *mobile* tel que l'ensemble de ses champs de vision se propose à sa mémoire et à son apprentissage » (Moles & Rohmer, 1998 : 36). La vision constructiviste que propose de fonder Abraham Moles est selon ce dernier à ramener à la raison même d'être d'une psychosociologie de l'espace, selon lui capable, en s'appuyant à la fois sur une « philosophie de l'être percevant l'environnement », et en même temps nécessairement sur « une philosophie de l'aménagement de l'espace dans lequel s'inscrit la société » (Moles & Rohmer, 1998 : 36), d'éviter bien des conflits dans la conception de l'aménagement des espaces. Selon Moles le concepteur, « l'architecte, dans son comportement professionnel, œuvrant à une répartition et à une coexistence rationnelle et obéissant à un certain nombre de règles, également rationnelles, va *prêter* tacitement cette *rationalité* à l'être habitant qui lui, nous l'avons vu, vit selon une autre philosophie et une autre raison : sa raison propre, basée sur une image perspective du monde et sur le *sens* de son appropriation » (Moles & Rohmer, 1998 : 36). Ce n'est qu'à la condition, d'après Moles, que l'individu et son inscription dans la société redeviennent centrales dans la conception des espaces que bien des conflits entre concepteur et habitant, entre individu et société, pourront être évités. L'articulation individu/société, que l'on retrouve au centre de la conception molesienne de l'interaction

homme/environnement, à travers notamment ce schéma de la « ligne d'univers d'un individu », l'amène ainsi à proposer, « d'une part, ce que l'on pourrait appeler une *psychologie* de l'espace perçu par l'habitant, d'autre part, une *écologie* des relations ou transactions interindividuelles dont la sociologie n'a jusqu'ici proposé que des aspects particuliers » (Moles & Rohmer, 1998 : 36), bref à fonder la raison d'être d'une psycho-sociologie de l'espace.

C'est donc dans le prolongement des contributions de la géographie temporelle et de la psychologie sociale de l'espace, et en particulier de leurs efforts de modélisation théorique et graphique, que nous en sommes venus à formaliser à travers le schéma suivant (Figure 7) le principe régissant, selon nous, la (re)construction à la fois diachronique, synchronique et multiscalaire d'une trajectoire de vie à travers la récolte auprès d'individus de leurs « récits de vie spatialisés ». En ce sens, l'approche biographique sur laquelle nous proposons de fonder, au moins théoriquement, notre méthode, et par là-même notre compréhension de la relation des individus à leur environnement socio-spatial, enjoint tout d'abord une approche centrée sur l'individu, tel qu'Abraham Moles l'a défendue. Elle enjoint également, à l'instar du recoupement des développements de la géographie temporelle et de la psychologie sociale de l'espace, la prise en compte du système de contraintes et d'opportunités, le réseau de liens et de lieux tant sociaux que spatiaux, dans lequel l'individu nécessairement s'inscrit et qu'en tant qu'acteur, il est amené à interpréter, à s'approprier, pour développer ses propres actions, ses propres manières de faire. Qui plus est, comme une conséquence méthodologique de ces deux dernières propositions, l'approche biographique à travers la mise en œuvre des récits de vie spatialisés, implique, à l'instar de ce que proposait plus particulièrement l'École de Lund et Törtsen Hägerstrand, une étude sur un temps et un espace calqués sur la perspective biographique des individus.

La logique conceptuelle du récit de vie spatialisé

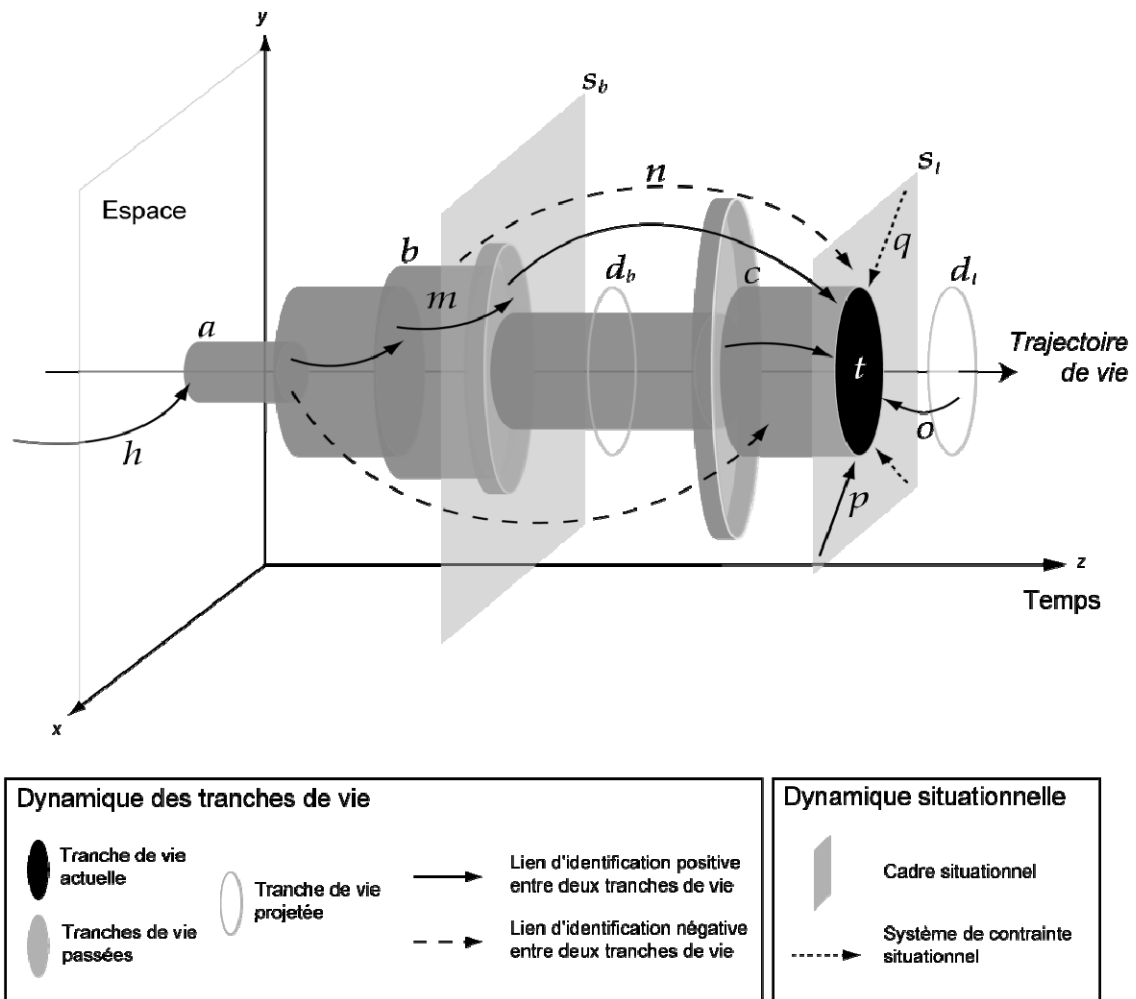


Figure 7. La trajectoire de vie d'un individu entre tranches et situations. Le temps figure désormais en abscisse, à l'horizontale donc. La ligne centrale ou « ligne d'univers de l'individu » (Moles & Rohmer, 1998) symbolise la trajectoire de vie de l'individu. Les cylindres *a*, *b*, et *c*, illustrent la spatialité de l'individu durant une tranche donnée de sa vie, plus ou moins épaisse selon la durée de cette tranche, et de diamètre plus ou moins étendu selon l'emprise socio-spatiale des lieux (ancrages) et des liens (mobilités). Les cadres S_t et S_b renvoient à l'intériorisation par l'acteur du système formant à la fois le cadre des contraintes et des opportunités socio-spatiales. Les tranches spécifiques d_t et d_b reflètent quant à elles l'anticipation d'états futurs. Placée en avant de la position actuelle notée *t*, la tranche d_t renvoie à un état projeté ou anticipé dans le futur ; d_b , quant à elle renvoie à la projection depuis une position passée *b*. Enfin, les flèches pleines ou tiretées, *n* ou *m*, évoquent les liens d'identification positive ou négative entre les tranches de vie. Et les flèches *p* ou *q*, le système contraintes/opportunités du contexte situationnel (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : Feidel & Bailleul, 2010).

Dès lors que nous avons mis en lumière la logique conceptuelle censée régir la méthode mise en œuvre, ou du moins ce qui en est attendu à travers la mise en œuvre des récits de vie spatialisés, il faut désormais observer qu'il ne s'agit là que d'une construction somme toute très théorique, au sens d'un idéal conçu de manière abstraite. Aussi, toujours dans le même effort d'objectivation de ce que concrètement nous avons recueilli dans le cadre la démarche mise en œuvre, d'exploration de la dimension spatiale de la biographie personnelle, il faut bien avoir à l'esprit le risque que comporte en elle-même une production narrative de type « histoire de

vie ». À savoir, le risque de l'« illusion biographique » notamment mis au jour par Pierre Bourdieu (1986). Ce qu'entend Pierre Bourdieu par « illusion biographique » c'est une forme d'illusion subjectiviste, qui s'il n'y prend pas garde, risque de gagner le chercheur se livrant à l'enquête par récit de vie, et analysant ainsi le matériau produit, sans considérer qu'à travers le récit ce qu'il récolte est loin d'être l'« expression unitaire d'une "intention" subjective » (Bourdieu, 1986 : 69). En effet, tout permet de supposer, selon Bourdieu, que ce qui est récolté dans le cadre d'un récit de vie « tend à se rapprocher d'autant plus du modèle officiel de la présentation officielle de soi, carte d'identité, fiche d'état civil, curriculum vitae, biographie officielle, et de la philosophie de l'identité qui la sous-tend, que l'on s'approche davantage des interrogatoires officiels des enquêtes officielles [...], s'éloignant du même coup des échanges intimes entre familiers et de la logique de la *confidence* qui a cours sur ces marchés » (Bourdieu, 1986 : 71). D'après Bourdieu, ce qu'implique inévitablement la situation d'enquête dans laquelle se déroule le récit de vie, c'est une orientation fortement déterministe du discours, s'éloignant de la sorte grandement de ce qui motivait notre intérêt à l'origine pour cette méthode : l'expression de soi, de l'identité intime, des sentiments et des affects. Image lissée, fortement rationalisée, rendue artificiellement cohérente pour répondre aux exigences de la présentation publique, le récit de vie implique d'après Bourdieu « un surcroît de contraintes et de censures spécifiques » (Bourdieu, 1986 : 71 ; Figure 8) ; lesquelles convergent et viennent ainsi s'ajouter aux effets de masquage et de censure précédemment mentionnés par Edmond Lipiansky (1992) et Béatrice Cahour (2006), rendant d'autant plus difficile l'expression des affects.

La contrainte et la censure inhérentes au récit de vie spatialisé

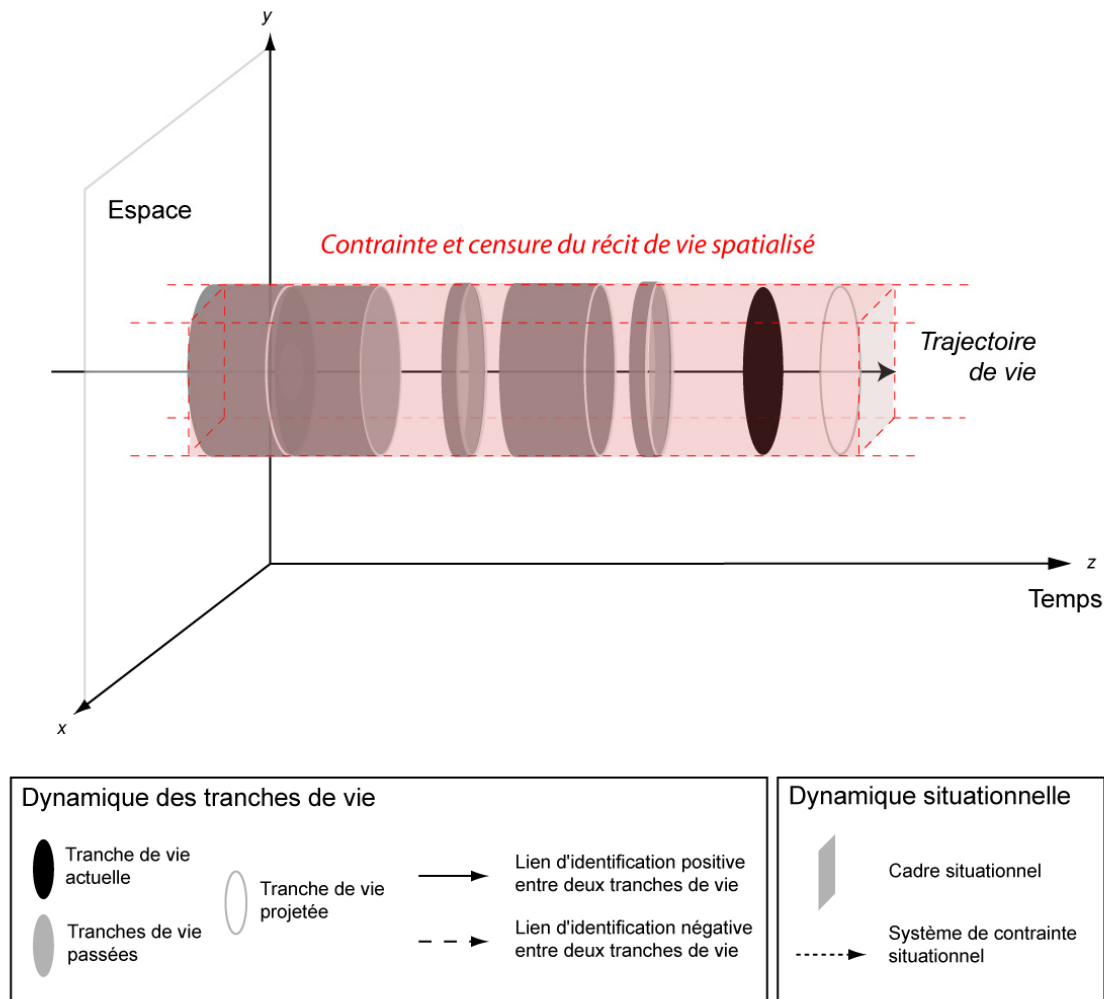


Figure 8. La contrainte et la censure inhérentes au récit de vie spatialisé. À la suite de la logique conceptuelle du récit de vie spatialisé précédemment proposée (Figure 7), cette version du même schéma propose d'illustrer l'effet de contrainte et de censure qu'implique de façon inhérente, selon Pierre Bourdieu (1986), le recours à la technique d'entretien dite du « récit de vie ». La contrainte et la censure sont ici représentées sous la forme schématique d'un parallélépipède de couleur rouge, qui prend la place de la précédente dynamique situationnelle, et dans le volume duquel chaque tranche de vie narrée par l'enquêté est contraint de s'inscrire. Non seulement, les liens d'identification et les systèmes de contrainte situationnels disparaissent, mais de fait, un certain nombre de tranches, passées ou présentes, réelles ou projetées, sont réduites par rapport à leur taille initiale (Figure 7). D'autres sont tout simplement supprimées, marquant ainsi l'absence de la capacité ou de la volonté, consciente ou non-consciente, de l'individu à verbaliser certains éléments de son parcours de vie. D'autres encore ont été gonflées pour répondre à l'exigence « de présentation publique de soi ». Bien sûr l'enquêteur n'a pas accès à la connaissance des multiples trous, oublis volontaires ou non, effets de masquage ou simples oublis qui jalonnent le parcours de vie : l'ensemble se présente de son point de vue comme un tout cohérent et linéaire (Réalisation personnelle, 2010).

En effet, recourir au récit de vie, sous une forme spatialisée ou non, cela suppose, comme le souligne Pierre Bourdieu, que « cette vie organisée comme une histoire se déroule, selon un ordre chronologique qui est aussi un ordre logique, depuis un commencement, une origine, au double sens de point de départ, de début, mais aussi de principe, de raison d'être, de cause

première jusqu'à son terme qui est aussi un but » (Bourdieu, 1986 : 69). La conséquence d'un tel assentiment – sous-tendue par une certaine philosophie du sujet – autour de cette manière particulière de se raconter, c'est selon Pierre Bourdieu, la production d'un matériau pour l'analyse qui ne prend pas en compte, qu'en fait, de récit, il y en a en réalité une multiplicité qui s'enchevêtrent. Pour lui, souligne Yves Clot, « l'illusion biographique se trahit par la méconnaissance sociologique qu'il y a plusieurs agents dans une vie et plusieurs histoires de vie possibles pour chaque agent » (Clot, 2005 : 1). Tout au plus, le récit de vie serait, d'après Bourdieu, une expérience par laquelle les événements racontés font l'objet d'une réinterprétation, d'une rationalisation, souvent artificiellement causaliste, c'est-à-dire sous la forme d'une histoire, avec un début, un milieu et une fin, s'enchaînant pour mener bien souvent, à la toute fin du récit, au dévoilement de sa morale. Paul Ricœur soulignait d'ailleurs la mise en intrigue constitutive du récit. Si l'on ne peut nier, en effet, que le récit implique certaines déformations, certains effets de lissage, ne serait-ce déjà que par le tri mémoriel qui s'effectue incidemment au cours du récit de l'interrogé, et que l'analyse de ce produit discursif implique dès lors la pleine conscience de ses propres limites, ce n'est pas pour autant que nous nous sommes résolus au caractère insurmontable des défis posés par la pratique des récits de vie. Au contraire, il nous a même semblé que ces conditions, la rationalisation, la mise en intrigue, le lissage d'un parcours de vie, inhérentes au récit recélaient un formidable point de départ pour la mise en exergue des dimensions strictement affectives de la relation de l'homme à son environnement socio-spatial. Aussi, nous avons souhaité à l'instar d'autres chercheurs, Daniel Bertaux ([1997] 2005), Yves Clot (2005), prendre, en quelque sorte, le contre-pied de Pierre Bourdieu. Autrement dit, en ayant pleinement conscience des limites inhérentes à la pratique du récit de vie, telles que Pierre Bourdieu les met notamment en lumière, nous avons souhaité mettre l'accent sur ces limites pour à la fois les faire ressortir dans notre analyse, et ce faisant, pour mieux les dépasser et ainsi satisfaire à la connaissance de certaines des dimensions propres à notre objet de recherche : la dimension affective du rapport à l'espace.

En effet, il n'est pas question de revenir sur l'effort d'objectivation auquel se livre Pierre Bourdieu, tant sa démonstration sur l'« illusion biographique » (1986) nous semble en effet pleinement justifiée, et tant elle semble par ailleurs constituer un acquis peu remis en question par les sociologues eux-mêmes⁶⁸. Pour autant, il nous semble possible de dépasser certaines des limites inhérentes à la pratique des récits de vie, autant qu'il nous semble souhaitable de considérer ces limites comme révélatrices des manières de faire de l'individu, et à ce titre de les considérer comme des faits utiles à la connaissance. En ce sens justement, le psychologue Yves Clot se livre à une sorte de prolongement critique de la démonstration de Pierre Bourdieu, mettant ainsi en lumière un oubli de ce dernier, à savoir « l'autre illusion » (Clot, 2005), qu'Yves Clot a qualifiée d'« illusion objectiviste ». « À vrai dire, et pour satisfaire à l'exigence de lucidité conceptuelle qui anime P. Bourdieu, je crois qu'il faut aller jusqu'à lever le voile sur une autre illusion biographique. À l'illusion subjectiviste qu'il critique justement répond l'illusion objectiviste qu'il ne critique pas » (Clot, 2005 : 2), nous dit Yves Clot. Ce que critique Yves Clot, à travers ce concept d'« illusion objectiviste », c'est l'autre extrême auquel risquerait de conduire, si l'on n'y prend pas également garde, l'accusation de l'« illusion subjectiviste » ou « illusion biographique » soulevée par Bourdieu. Concrètement, il ne s'agit pas de tendre à l'effacement à tout prix des filtres par lesquels l'expérience de l'individu nous parvient à travers son récit, mais au contraire de les prendre pour ce qu'ils sont, autrement dit une réinterprétation, une

⁶⁸ Daniel Bertaux souligne dans son ouvrage consacré au récit de vie, que « contrairement à ce que [Pierre Bourdieu] affirme dans son article, les sociologues ayant recours aux récits de vie sont parfaitement conscients de ce phénomène » (Bertaux, [1997] 2005 : 38). Pour autant, ce que ne dit pas Daniel Bertaux, c'est la contribution de l'article de Pierre Bourdieu dans cette prise de conscience, devenue semble-t-il une évidence.

représentation ou encore un schéma pertinent du réel sur lequel potentiellement l'acteur s'appuie, à l'image en quelque sorte des histoires que chacun se raconte et que l'on tient pour vraies, autrement dit des croyances qui nous servent à adosser nos actions, et ce faisant permettent se réaliser soi-même. Ce que propose en ce sens Yves Clot, c'est de réintroduire dans la conception du récit de vie, un peu de subjectivité (et non pas de subjectivisme) pour contrebalancer ce faisant l'objectivisme (et non pas l'objectivité) auquel devrait systématiquement tendre l'analyse sociologique. Pour ce faire, il faut considérer, nous dit Yves Clot, que « l'acte humain – surtout si on ne le rabat pas d'emblée sur une conduite ou un comportement psychologique – ne se produit pas en ligne droite pour ainsi dire, mais aux carrefours, et selon des cercles dont la plus grande partie est socialement excentrée. Il se fait à la rencontre d'une histoire sociale qui place, en permanence, le sujet devant de nombreux problèmes, qui le "provoque" et éprouve ainsi sa consistance, et d'une histoire individuelle au cours de laquelle – en réponse à chaque provocation de son histoire sociale – le même sujet s'est bricolé une pluralité de vies envisageables, un système de valeurs divisé, cause de ses hésitations, de ses délibérations internes et des comparaisons qu'il fait avec autrui. C'est pourquoi la subjectivité n'est pas une simple scène intérieure mais une activité singulière d'appropriation, même si elle opère aussi à l'insu du sujet » (Clot, 2005 : 2). De son côté, Daniel Bertaux semble également adhérer à cette vision de l'individu, et dès lors il en tire la conclusion que le récit de vie ne peut, ni ne doit, être tenu pour l'exact expression d'une trajectoire de vie idéalement continue. Au contraire, selon lui, l'histoire de vie s'articule autour d'évènements, de situations, de projets et d'actions dans lesquels l'individu est pris, et pour lesquelles l'individu développe sa propre perception. La plupart des lignes de vie sont, nous dit-il, des « lignes brisées » : « elles sont certes continues, mais elles font des zig-zags » (Bertaux, [1997] 2005 : 38). Les agents/acteurs sociaux sont porteurs non seulement « d'expériences différentes des rapports sociaux selon leur position structurelle (et leurs cheminements passés) », mais ils sont aussi porteurs « de visions différentes (voire opposées) des *mêmes* réalités sociales » (Bertaux, [1997] 2005 : 28). Ce dernier phénomène, insiste Bertaux, est fondamental pour qui veut appréhender la portée et employer la technique du récit de vie, tant ces multiples perceptions déterminent justement la forme des aléas qui se dessinent à travers le tracé que chaque individu reconstruit de sa propre trajectoire de vie. « La perception qu'un acteur élabore d'une situation donnée constitue pour lui *la* réalité de cette situation ; et c'est en fonction de *cette* perception, et non de la réalité objective que cherche à connaître les sociologues, que l'acteur sera amené à agir » (Bertaux, [1997] 2005 : 28). Dès lors, ce qui importe le plus dans le récit de vie, ce n'est pas de considérer ces lignes de vie comme définitivement imparfaites, car justement trop parfaites, mais plutôt de considérer leur factice perfection pour ce qu'elle nous révèle de la manière dont chacun tend à se représenter le cours de son existence. Même les perceptions les plus éloignées de la réalité nous dit Daniel Bertaux, reprenant les termes de la célèbre formule du sociologue américain William Isaac Thomas, sont « réelles dans leurs conséquences ». De son côté Yves Clot considère que se joue là un enjeu épistémologique majeur, « si l'on veut éviter de cliver *a priori* deux faces de la personnalité que sont la subjectivité et les activités dans lesquelles elle se déploie » (Clot, 2005 : 3). Ainsi il note qu'« à l'épreuve des rapports sociaux qui le constituent, le sujet, renvoyé à lui-même, et le plus souvent à son insu, fait jouer la dialectique des possibilités et des impossibilités subjectives que son histoire a sédimentée » (Clot, 2005 : 3). La conséquence méthodologique, si l'on suit cette perspective, est que seule l'élaboration avec le sujet lui-même des données de son histoire permet de véritablement s'engager dans un travail d'exploration du sens des étapes qui ont formé son parcours de vie.

La représentation totale, ou totalisante, qu'évoque la simple mention du terme récit de vie est en fait une impasse. « Si l'on veut mettre le récit de vie au service de la *recherche*, il faut le concevoir

différemment » (Bertaux, [1997] 2005 : 36). Il faut commencer par concevoir que le récit n'exclut pas d'autres formes de discours, et que son intérêt peut être ailleurs que simplement dans la reconstruction diachronique d'un parcours. Son intérêt peut aussi se trouver dans ce que la (re)construction de ce parcours invoque comme descriptions, explications, évaluations, sans que celles-ci soient au sens strict des formes narratives. Aussi bien la perfection que l'imperfection propre aux défauts d'objectivation de son parcours de vie, par l'individu, peuvent être tenues pour révélatrices de certaines formes d'affectivité. Comme l'affirme par exemple Paul Ricoeur, mis en exergue en ce sens par Marie Carcassonne (2007), le récit permet de renvoyer au temps et ce faisant à l'expérience vécue de l'individu : « le temps devient temps humain dans la mesure où il est articulé sur un mode narratif, et le récit atteint sa signification plénière quand il devient une condition de l'existence temporelle » (Ricoeur, 1983 : 105). En tant que médiation entre temps vécu et temps raconté « le récit n'est pas seulement *mise en intrigue* mais aussi et en même temps *mise en affectivité, nécessairement temporelle, des événements racontés par le temps racontant*. C'est-à-dire que la temporalité narrative ne se caractérise pas seulement par la (re)configuration des événements dans un cadre temporel mais aussi par sa dimension affective » (Carcassonne, 2007 : 1). L'intérêt du récit de vie ne se limite cependant pas uniquement à la forme que prend son discours, dès lors envisagé et analysé à travers ses caractéristiques textuelles – sur le mode d'une pragmatique du discours. En effet, s'il n'est pas exclu de recourir à l'analyse textuelle du discours (points de vue, périodes, fréquences, enchaînements, etc.) pour appréhender, sous certaines conditions, comment se forge le sens d'un événement, d'une situation, d'une action, et plus largement d'un parcours de vie, cela ne signifie pas pour autant que le récit n'a rien à voir avec l'histoire réellement vécue – et l'analyse du récit pour son contenu. Nécessairement, comme le note Daniel Bertaux, entre les expériences vécues par un sujet et leur mise en récit « s'interposent un grand nombre de médiations » ; « entre la mémorisation des situations, événements et actions et leur évocation ultérieure s'interpose la médiation des *significations* que le sujet leur attribue rétrospectivement à travers la *totalisation* plus ou moins réflexive qu'il a de ses expériences » (Bertaux, [1997] 2005 : 40). Le contenu du récit n'en constitue pas moins un effort de la part de l'individu pour raconter son propre parcours. En ce sens, il peut donc être pris pour un certain type de réalité, celle que perçoit l'individu. Selon Daniel Bertaux, « l'intervention des médiations signalées ne touche guère la *structure diachronique des situations, événement et actions* qui ont jalonné ce parcours. Pour employer une métaphore, son "dessin" est bien restitué ; en revanche la remémoration peut en modifier rétrospectivement les *couleurs* » (Bertaux, [1997] 2005 : 41).

Seulement, si l'on tient compte de l'objet spécifique de la présente recherche, le domaine affectif, n'est-ce pas justement cette coloration qui, avant toute chose, constitue notre objectif premier. Dès lors, pour filer la métaphore de Daniel Bertaux, comment redonner aux espaces de vie leur couleur d'origine ? La solution que nous avons proposée pour y parvenir, ou du moins pour tendre à rendre plus vivaces les affects constitutifs de l'expérience vécue des espaces, et possiblement atteindre ce qui constituait dans le cadre de la situation remémorée la source à l'origine de la formation sur un plus long terme du rapport affectif à l'espace, a consisté à intensifier cet effort de réflexivité de la part de l'individu. Ce faisant, il nous a semblé que le couplage entre un récit de vie spatialisé, dont nous venons de présenter la logique conceptuelle, et ce que nous avons appelé une épreuve d'herméneutique cartographique, autrement dit une épreuve supplémentaire de réflexivité prenant pour support la représentation cartographique du récit de vie spatialisé, constituait un moyen efficient d'accès aux deux dimensions qui nous intéressent plus particulièrement : le vécu affectif, les émotions, les sentiments, de l'individu en situation, et l'interprétation subjective de ce vécu qui, constitue, à selon, à proprement parler la face potentiellement objectivable de son rapport affectif à l'espace. Compte-tenu de la

présentation qui vient d'être faite de cet outil, il nous a semblé que la première étape du récit de vie spatialisé était à même d'éclairer au mieux cette seconde dimension : l'interprétation subjective du vécu affectif, autrement dit le rapport affectif à l'espace. Quant à la seconde étape dite « herméneutique cartographique », que nous allons désormais aborder, celle-ci nous a paru permettre d'approfondir l'expérience vécue, dans sa composante spécifiquement affective, et ce faisant d'éclairer plus précisément encore la relation que le vécu affectif entretient avec la constitution d'un certain rapport affectif à l'espace. Ainsi, à travers la combinaison du « récit de vie spatialisé » et de l'« herméneutique cartographique », nous avons souhaité à la fois nous rapprocher des expériences affectives de l'individu et, de par leur intégration dans un récit de vie spatialisé, mettre en lumière le rôle de ces phénomènes dans la construction du parcours spatial de l'individu.

2.4. Approfondissement et réflexivité : l'herméneutique cartographique

Ces récits des lieux pratiqués au cours d'une vie, ces (re)constructions dans le temps synchronique d'une narration des espaces de vie – quand, pour certains, ils sont entachés d'une limite subjectiviste grevant largement leur portée scientifique – ont au contraire, avec leurs inévitables imperfections, constitué pour nous une première étape autorisant par la suite l'approfondissement et le dépassement du discours délivré en première intention. La seconde étape de notre protocole d'enquête a donc visé la mise au jour des multiples médiations qui s'interposent entre le vécu et son expression, phénomènes de rationalisation, tri mémoriel, masquage, censure, etc., et ce faisant, a permis de rendre plus saillants, d'une part, le vécu affectif ou la logique individuelle du rapport affectif à l'espace, à travers notamment l'approfondissement des sensations, des perceptions, des affects en lien avec l'espace, et d'autre part, la logique sociale du rapport affectif, à travers la prise de conscience de sa représentation, ainsi que la prise de conscience de ses influences possibles sur le vécu affectif. Autrement dit, il s'est agi en procédant à une « herméneutique cartographique » d'approfondir le récit de vie spatialisé, afin de dépasser sa nature essentiellement lissée, de désamorcer certains phénomènes de rationalisation, pour atteindre *in fine*, si ce n'est un discours sur le rapport affectif à l'espace, du moins un discours révélateur de ce rapport affectif entre l'individu et l'espace, de ses logiques individuelles, sociales, spatiales et temporelles. En référence notamment aux réflexions de Paul Ricœur sur l'« identité narrative » (Ricœur, 1983, 1990), nous n'avons pas eu la prétention d'atteindre par le biais de l'herméneutique l'identité propre du sujet. Néanmoins, en invitant l'individu à penser la construction de cette identité narrative, nous avons cherché à ce que ce dernier en dégage les phénomènes de rationalisation, de sorte qu'il rende ainsi saillant ses éprouvés affectifs et la contrainte des normes sociales qui s'exercent sur ces derniers.

Poursuivant l'effort de mise en lumière des logiques conceptuelles sous-jacentes à notre méthode d'enquête, nous avons proposé d'illustrer la logique conceptuelle de l'herméneutique cartographique sous la forme d'une troisième version du schéma (Figure 9) précédemment présenté.

La logique conceptuelle de l'herméneutique cartographique

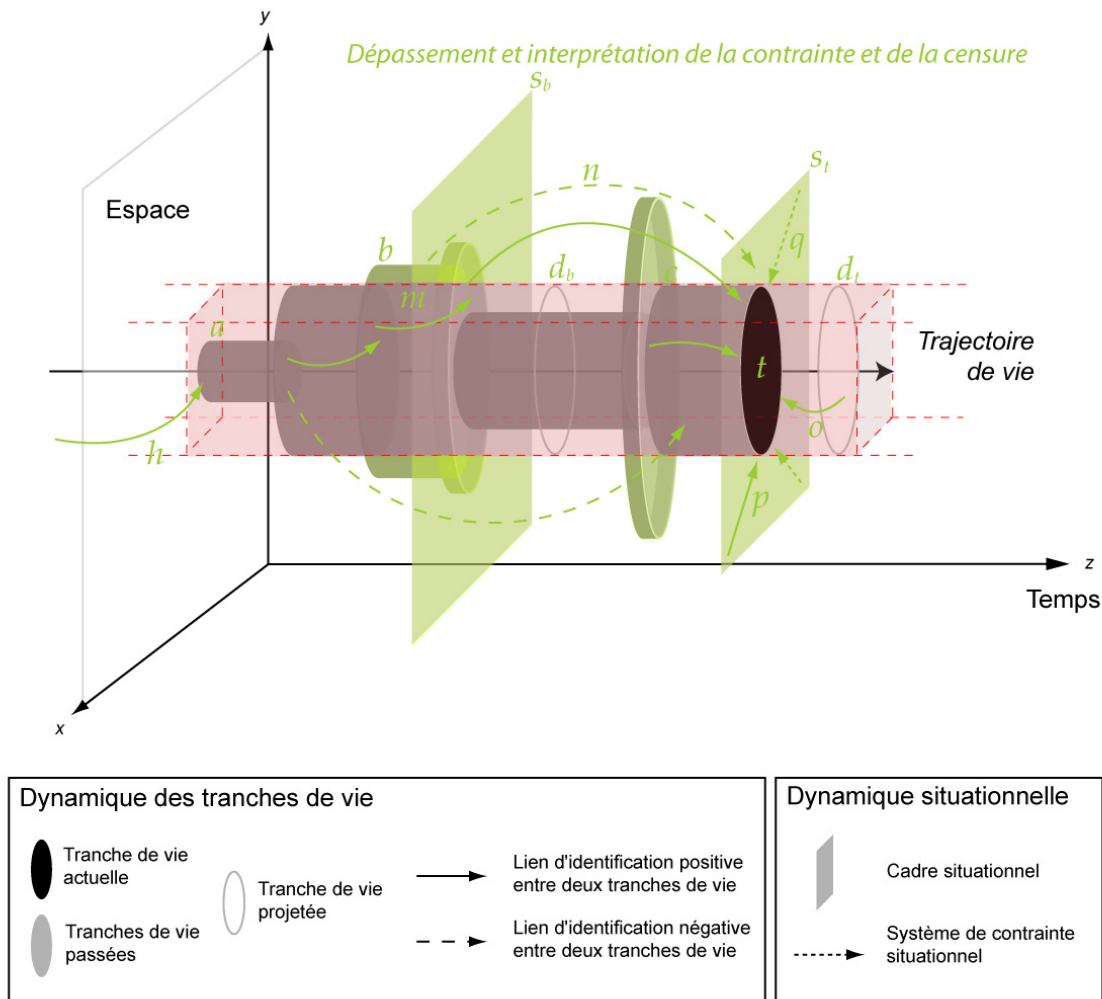


Figure 9. La logique conceptuelle de l'herméneutique cartographique : dépassement et interprétation de la contrainte et de la censure des affects dans le récit de vie. À la suite du schéma (Figure 8) proposant d'illustrer la contrainte et la censure, inhérentes au récit de vie, sur la (re)présentation d'une trajectoire de vie, le présent schéma se veut une illustration conceptuelle des objectifs visés à travers la mise en œuvre de ce que nous avons appelé l'herméneutique cartographique. La contrainte et la censure liées au récit de vie sont toujours présentes sur ce schéma, sous la forme d'un parallélépipède rouge. Seulement, grâce à l'herméneutique, réalisée par l'interviewé lui-même sur la base de la représentation de son récit de vie spatialisé sous forme cartographique, l'interviewé est désormais en mesure de dépasser et d'interpréter les phénomènes de lissage précédemment mentionnés. Ce faisant, les éléments (tranches, situations, liens) qui avaient été, volontairement ou non, passés sous silence pour mieux correspondre à l'image de soi officielle, apparaissent désormais en vert et permettent ainsi d'approcher la logique de la trajectoire de vie de l'individu (Figure 7). En particulier, dans ce que le dessin de cette trajectoire de vie comporte de « logiques affectuelles ». En outre, nous serons amenés à attribuer cette possibilité de dépassement et d'interprétation, nous permettant ainsi d'approcher le rapport affectif à l'espace, non seulement grâce à la logique interne du processus herméneutique, mais aussi grâce à l'intervention d'un phénomène de « transitionnalité », dont une des conséquences, en particulier, est de renforcer à l'instar du double-entretien la relation de confiance entre enquêteur et enquêté propice à l'expression des affects de ce dernier (Réalisation personnelle, 2010).

L'objectif, en mettant en œuvre les conditions de ce que nous avons appelé une herméneutique cartographique, à savoir la présentation, lors d'un second entretien avec chaque individu

interrogé, de la représentation cartographique⁶⁹ de son parcours de vie tel que celui-ci nous l'avait décrit verbalement lors de son récit de vie spatialisé, a donc été tout d'abord de dépasser la critique couramment adressée à l'encontre des récits de vie (Bourdieu, 1986). Une critique que par ailleurs l'on retrouve sous diverses formes adressée, y compris dans le champ des sciences de l'espace, à l'encontre des figures génériques de l'entretien – Yves Chalas parle d'ignorance et d'imagerie (Chalas, 2000), François de Singly parle de démission et de confusion (De Singly, 1992). L'enjeu que nous avons vu dans la nécessité d'un tel dépassement était donc de rendre apparents les processus de rationalisation, d'éventuellement les désamorcer, et ce faisant, de permettre de mieux comprendre, si ce n'est d'atteindre à proprement parler, les logiques affectives dont nous avons supposé qu'elles régissaient, en partie au moins, la construction de sens et donc la détermination des valeurs que les enquêtés accordent aux espaces qu'ils habitent. Pour notre part, cette volonté de dépassement s'est concrétisée à travers diverses modalités, que permettaient de mettre en œuvre l'herméneutique cartographique.

La première de ces modalités est d'appliquer au récit de vie spatialisé l'idée d'une réactivation, dont l'utilité, notamment lorsqu'exercée à l'aide de supports visuels (Chalas & Torgue, 1981) ou de supports sonores (Augoyard, 2001 ; Amphoux, 2001, 2003a, 2003b), a été largement démontrée. En procédant ainsi à un deuxième entretien, il s'agissait déjà de revenir sur le contenu d'un discours précédemment délivré, en l'occurrence le récit de vie spatialisé, et ce faisant de le compléter, de l'étoffer, de l'amender, de le modifier, de le corriger, etc. Plus précisément encore, l'herméneutique cartographique, et sa capacité à fonctionner comme outil de réactivation du discours, nous a intéressée dans le sens où le processus qu'elle a permis de mettre en œuvre a engagé deux modalités spécifiques de ce processus que l'on nomme réactivation. Deux modalités que Pascal Amphoux a pu décrire en ces termes : « à la fois *réactive*, au sens où l'on demande aux gens de réagir [...], et *réactivée*, au sens où l'on réactive le contenu d'un entretien au cours de l'entretien suivant, en remettant en circulation les idées ou les observations qui y avaient été faites » (Amphoux, 2001 : 156). La réactivation a donc permis d'obtenir en premier lieu un avis de l'interrogé sur la représentation cartographique de la globalité de son parcours spatial – une représentation qui n'était jusqu'à l'enquête, au mieux, qu'une image difficilement accessible et donc faiblement conscientisée par l'individu. En ce sens, il a été particulièrement intéressant de recueillir la réaction immédiate des individus enquêtés lorsque nous leur présentions pour la première fois cette image de leur parcours spatial, et de constater que, pour la plupart, ils reconnaissaient et comprenaient, de même qu'ils se reconnaissaient et donc s'identifiaient, relativement facilement à cette représentation de leur spatialité, à ce dessin pourtant loin d'être simple (Figure 10).

⁶⁹ La troisième partie du présent chapitre est consacrée à une présentation détaillée des aspects techniques et méthodologiques de la mise en œuvre de la représentation cartographique du récit de vie spatialisé.

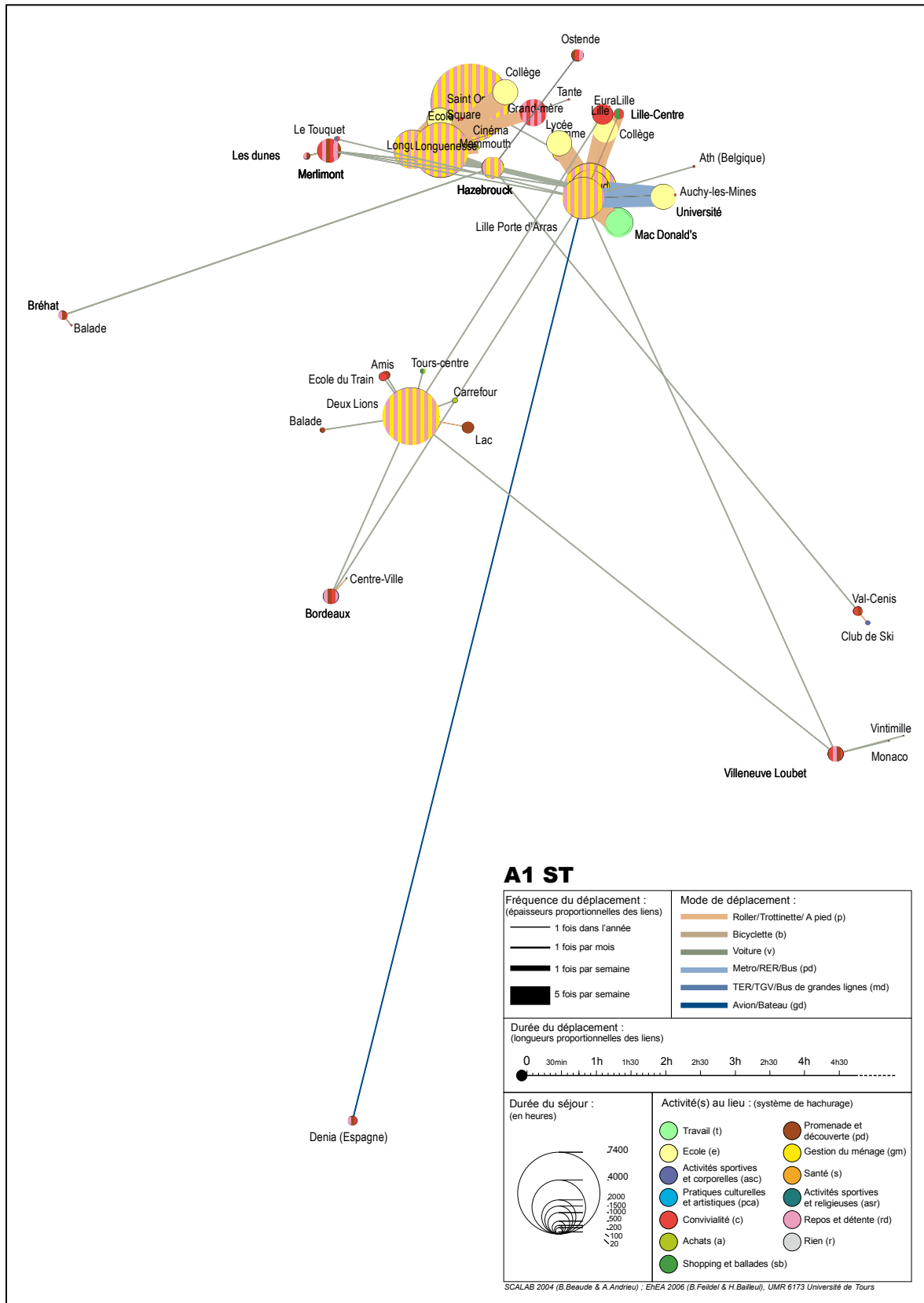


Figure 10. Représentation cartographique du récit de vie spatialisé de A1, support à l'épreuve d'herméneutique cartographique (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

La réception de la carte par l'individu qui y est en quelque sorte représenté par le truchement de sa trajectoire spatiale, que nous avons contribué à décrire par ailleurs (Martouzet *et alii*, 2010), a donc montré plusieurs particularités intéressantes. La première réaction de l'interviewé peut se résumer en une phrase symptomatique du processus d'identification à la carte : « *oui c'est bien moi* » ou, de façon plus précise, « *oui cette carte représente bien ma vie* ». À quoi l'on peut aussi ajouter les réactions et les demandes explicites pour modifier la carte, « *ce n'est pas correct, c'est beaucoup plus...* », témoignant également de ce processus d'identification. Un constat surprenant fut la rapidité avec laquelle les individus interrogés se sont reconnus et se sont appropriés cet objet complexe – nécessitant de toute autre personne extérieure à l'enquêteur et à l'enquêté qu'elle s'y penche longuement pour y trouver un sens. Ces quelques secondes suffisant à l'enquêté pour s'y reconnaître, nous ont permis de déduire que la carte opérait comme un miroir pour celui qui s'y regarde. Comme l'a d'ailleurs précisé un des enquêtés, « *la carte permet de faire surgir une conscience de son espace, qui n'est... enfin qui n'est pas existante peut-être a priori...* ». La carte s'est donc avéré un outil permettant aux individus de prendre conscience de la dimension spatiale de leur parcours de vie, ou du moins d'une certaine représentation géographique de leur parcours de vie. Une prise de conscience qui n'aurait pu être possible sans la médiation de ce support visuel. À ce premier constat d'une reconnaissance et d'une identification quasi instantanée des individus à la carte qui leur était donnée, il faut ajouter simultanément ou dans un délai très bref, un second pôle de la réaction pouvant se résumer à une assertion du type « *non ce n'est pas tout à fait moi, ma vie n'est pas tout à fait celle-là* ». Nous avons attribué ce second type de réaction au caractère nécessairement imparfait de la carte – et ce pour plusieurs raisons. En effet, non seulement la carte produite par l'enquêteur à la suite du récit de vie spatialisé ne peut jamais être l'exacte traduction en termes spatiaux du récit délivré par l'enquêté. Ne serait-ce que déjà les aspects techniques de production de la carte contraignent à certains raccourcis ou certaines approximations inévitables. Mais qui plus est, le récit de vie spatialisé, sur lequel s'appuie la production cartographique, est également lui-même largement imparfait, du fait des effets inhérents à sa production – effets que nous avons précédemment soulignés. Cette représentation nécessairement imparfaite a donc appelé mécaniquement une seconde phase de la réactivation, « répondant à la volonté de l'individu de corriger cette carte, de l'améliorer de façon à ce que ce miroir déformant le soit le moins possible » (Martouzet *et alii*, 2010 : 10). La carte en ce sens a donc été doublement intéressante « puisqu'elle [était] suffisamment juste pour ne pas être rejetée en bloc et pour susciter l'intention de l'améliorer ce qui s'explique par le fait qu'à travers le discours du récit de vie elle a été co-construite et, d'autre part, elle [était] suffisamment fautive pour que cette volonté de correction pour amélioration amène la personne à l'examiner longuement, à la manipuler et finalement à la juger » (Martouzet *et alii*, 2010 : 10). Grâce à la médiation de cet objet cartographique, dont l'une des propriétés a également été de détourner l'attention de l'enquêté d'une situation d'entretien en face-à-face parfois pesante, le discours a finalement pu être réactivé, donnant ainsi plus de précisions que le récit de vie antérieur, notamment sur des aspects du parcours de vie restés indicibles tels que les émotions, les sentiments, les affects. Le second entretien a donc été une étape importante pour réactiver la parole des individus. En ce sens, il a constitué un moment propice à l'approfondissement du récit de vie spatialisé. Il a permis de pénétrer plus avant dans la connaissance du parcours de vie, grâce notamment à la plus grande confiance qui progressivement s'est instaurée entre un enquêteur et un enquêté désormais engagés dans une véritable relation d'échange. En effet, le récit de vie ayant été initialement donné sans condition à l'enquêteur a été l'objet d'un retour, d'une contrepartie, de la part de ce dernier, l'enquêté étant invité à recevoir la carte de sa trajectoire de vie. Ce faisant, le second entretien d'approfondissement a permis, entre autres, de distinguer ce qui auparavant était mêlé, de

mettre en lumière certains aspects jusque-là restés obscurs : notamment la dimension affective de cette trajectoire spatiale.

Dès lors, par effet de comparaison entre l'avant, le récit de vie spatialisé délivré au cours de la première entrevue, et l'après, le récit de vie spatialisé augmenté grâce à la réactivation, le second entretien a donné lieu à la mise au jour d'un certain nombre d'oublis, d'omissions, volontaires ou non de la part de l'individu. Il a permis de dévoiler certaines des dimensions inhérentes au récit de vie spatialisé, à son lissage, à sa mise en cohérence artificielle. Le second entretien a non seulement constitué un moyen permettant de révéler certains des mécanismes responsables de ce lissage, notamment de tri de l'information délivrée, mais il a aussi permis de mettre au jour certaines des causes ou des raisons de ce tri, notamment la nécessité plus ou moins forte selon les individus de masquer, de censurer, une plus ou moins grande partie de la dimension affective de leur vie sociale bien sûr, mais aussi et surtout, une plus ou moins grande partie de la dimension affective qui les lie à l'espace et à leur environnement socio-spatial. Ainsi, grâce à ce second entretien nous avons pu catégoriser les différentes dimensions de ce tri : « mémoriel (on est plus capables de retrouver certains souvenirs en conformité avec les faits passés), rationnel (on cache volontairement certains aspects de sa vie) et psychologique (on cache involontairement les choses indicibles, non élaborées ou encore non congruentes avec la rationalité actuelle du récit) » (Martouzet *et alii*, 2010 : 3). De la sorte, nous avons pu confirmer qu'au-delà de l'empathie inhérente à toute procédure de recueil d'information, la démarche du récit de vie spatialisé n'était pas sans poser problème. En particulier nous avons pu observer « la tentation, souvent présente chez l'enquêté, de donner des éléments qu'il croit que l'enquêteur attend, qu'il croit devoir donner pour plaire et faire plaisir à l'enquêteur, ce qui biaise la réalité du récit et tend à valider artificiellement l'hypothèse sous-jacente à l'enquête ou de la contredire si l'enquêteur montre, volontairement ou non, explicitement ou non, qu'il n'y croit pas » (Martouzet *et alii*, 2010 : 3). Dès lors que nous avons accepté, dans le cadre du récit de vie spatialisé, ces multiples risques, lissage, tri mémoriel, etc., ceux-ci sont devenus par la suite des variables de l'analyse, notamment lorsqu'ils ont pu être mis au jour dans le cadre du second entretien de réactivation. En effet, suite à leur identification, ces effets ont pu être considérés, en creux en quelque sorte, et pris en compte comme mécanismes révélateurs de l'importance, de la signification accordée par l'individu à certains événements, certaines situations, certains espaces.

Plus loin, la réactivation a également participé d'un « effet de saturation » (Amphoux, 2001 : 156). Entendant par là, à l'instar de Pascal Amphoux, un effet par lequel les interprétations « à force de récurrence et de ressaisissements successifs, finissent par trouver leur cohésion propre et permettent alors de dégager une catégorie objectivée, un concept d'analyse » (Amphoux, 2001 : 156). En ce sens, l'enquêté a non seulement été invité dans le cadre de l'entretien de réactivation à reparler des lieux et des liens qui désormais formaient la carte qu'il avait sous les yeux, mais qui plus est, l'outil cartographique utilisé pour cette seconde étape a également facilité l'exercice l'interprétation par l'individu lui-même de cette recherche de cohérence. Puisque ayant sa carte à disposition, il lui était proposé soit verbalement, soit par le biais de l'expression graphique, parfois aidé en cela par l'enquêteur, de rectifier, selon sa projection propre le schéma que dessinait son parcours spatial. Dès lors, il était frappant de constater qu'en procédant de la sorte, les individus souhaitant amender la carte qui leur était proposée, s'immergeaient facilement dans la complexité des interrelations qui tenaient ensemble les différents lieux de leur spatialité, et effectuant des sortes de triangulations entre les différents éléments de la carte en arrivaient d'autant plus aisément à objectiver les raisons de leur mise en relation. Ainsi, la majorité des individus interrogés en sont venus, à la fois pour l'ensemble de

leur parcours spatial et pour chacune des tranches de vie prises indépendamment, à interpréter en un certain sens, ou du moins à chercher à rendre compréhensible pour eux-mêmes et pour l'enquêteur, le dessin de leur spatialité. Ils ont ainsi identifié pour la plupart une « fonction organisante » (Le Moigne, 1994 : 190) à leur trajectoire, et ont pu rendre compte des processus par lesquels le système formé par leur trajectoire avait été amené à se transformer lui-même. Ce faisant, ils intégraient dans les paramètres de cette fonction le plus souvent une multiplicité d'opportunités et de contraintes fonctionnant dès lors comme autant de couplages entre l'organisé – le dessin de la trajectoire – et l'organisant – les raisons, les causes – transformant l'organisé (Le Moigne, 1994). Le second entretien ne s'est donc pas cantonné à la seule volonté de faire réagir les individus interviewés, ou de les amener à approfondir un discours, avec le risque que les effets de censure ou de lissage, de la parole ou du récit, soient amplifiés ou tout simplement qu'ils perdurent. Le second entretien mené auprès des enquêtés a également sollicité la capacité réflexive de l'individu, afin de dépasser ces effets de rationalisation. En outre, nous avons pu constater, dans un sens proche de l'effet de saturation, que la démarche réactivée fonctionnait également comme un moyen de parvenir à une interprétation par l'individu lui-même de son propre parcours de vie. Nous l'avons souligné, bien souvent l'individu confronté au dessin de sa spatialité, telle qu'il l'avait initialement énoncée dans son récit de vie spatialisé, fut amené à porter un jugement rétrospectif sur tout ou partie de son parcours, dégageant de la sorte les conditions personnelles de son objectivation. C'est en ce sens particulier, de par cette fonctionnalité de la réactivation ayant pour support un objet cartographique, que nous avons pu parler d'une herméneutique cartographique. En effet, il nous a semblé que la carte commandait à l'individu la reconnaissance d'un sens caché sous le sens apparent que prenait sa trajectoire spatiale, et ce faisant participait d'une épreuve d'interprétation et de justification de son parcours socio-spatial pouvant dès lors être qualifiée d'herméneutique.

Le géographe André-Frédéric Hoyaux, qui a exploité cette capacité dans le cadre de ses propres recherches (2000, 2003, 2006), l'a bien noté, « pour aborder les intentionnalités des habitants, il est possible d'utiliser des techniques d'entretiens approfondis (*depth interviewing*) développés, notamment en géographie, par les courants humaniste et phénoménologique » (Hoyaux, 2006 : 272). D'après Hoyaux, « l'utilisation de ces méthodes, à la fois pragmatique et herméneutique, et l'utilisation de techniques de doubles entretiens (semi-directifs et exploratoires), permettent de repenser les constructions que les habitants se font du monde et le sens qu'il lui donnent » (Hoyaux, 2003 : 22). Le géographe a ainsi pu constater que « par la répétition compassionnelle, ou par les variations sur un même thème, ces techniques [permettaient] d'éclairer des récurrences praxéologiques – pratiques et pragmatiques – et *in fine* l'auto-analyse de l'interviewé » (Hoyaux, 2006 : 272-273). De la sorte, il a pu noter qu'il était intéressant, si l'on voulait réfléchir plus spécifiquement aux raisons d'être des deux temps que constituent l'attribution d'une signification et la construction de sens de sa relation au monde, de proposer « une systématisation du double entretien comme cadre à la fois productif et réflexif » (Hoyaux, 2006 : 273). Partant, André-Frédéric Hoyaux a été amené à préconiser tout d'abord la récolte d'un premier discours sur les relations au monde. Ce premier discours, que Hoyaux a identifié comme un temps principalement producteur de significations, pour notre part a donc consisté à récolter un récit de vie spatialisé. Puis, ensuite André-Frédéric Hoyaux a insisté sur l'intérêt d'ouvrir, à partir de cette première production discursive, et par le biais d'un second entretien, sur « les raisons d'être de ces relations » (Hoyaux, 2006 : 273). Dès lors, ce second entretien s'apparente à un temps plus réflexif sur la question de la construction du sens que l'individu projette dans sa relation au monde. Précisément, le protocole que nous avons mis en œuvre a visé à l'instauration et à la partition plus nette, ainsi qu'à l'analyse de ces registres particuliers – ce « hiatus herméneutique » (Hoyaux, 2003 : 2) – que constituent ces deux temps de la

construction de sens. D'une part, nous avons voulu éclairer, à travers le récit de vie spatialisé, la construction territoriale des habitants de façon pragmatique. Autrement dit, sans plus d'insistance et sans velléité interprétative de notre part, nous avons souhaité recueillir les significations que l'habitant donne sur le monde. Ensuite, nous avons souhaité, selon l'approche herméneutique cette fois-ci, que l'individu revienne et réfléchisse sur les procédures qui l'ont amené à produire telle ou telle signification, telle ou telle construction territoriale. Qu'en quelque sorte, l'individu participe lui-même à une certaine forme d'objectivation de ses propres catégories conceptuelles, ainsi que des conditions d'émergence, d'acquisition, de constitution, de ces catégories. L'herméneutique doit donc être comprise dans le sens où le second entretien permet de revenir sur « une création d'idées que l'habitant se donne et donne à celui qui l'écoute sur ce qu'il a voulu dire, c'est-à-dire le sens de ses significations données dans un premier temps » (Hoyaux, 2006 : 273). En particulier, nous avons souhaité, lors de ce second entretien dit « herméneutique », participant de l'explicitation des conditions socio-spatiale de la réalisation d'un parcours de vie, que l'individu se focalise sur la dimension spécifique des affects et de leur participation à la construction du sens pour lui, de son espace. Comme nous serons amenés à le voir plus en détails par la suite, pour accentuer cette focalisation et orienter le travail herméneutique en ce sens particulier qui nous intéressait au premier chef, nous avons dû recourir à une technique spécifique facilitant l'expression des valeurs de l'espace et leur interprétation par l'individu lui-même. En l'occurrence, nous avons eu recours à une épreuve de notation selon une échelle d'évaluation volontairement neutre laissant ainsi l'individu enquêté libre d'établir son propre référentiel et nécessitant de sa part qu'il en explicite les fondements. Cependant, pour autant que le second entretien permet, comme le note André-Frédéric Hoyaux, « de clarifier cette compréhension, c'est-à-dire l'interprétation que l'habitant se fait de lui-même et à lui-même selon son ou ses systèmes de valeurs », il faut néanmoins noter que « ces systèmes de valeurs sont le plus souvent clos sur eux-mêmes, ce sont des cercles herméneutiques, en ce sens que toute recension intellectuelle qu'opère l'habitant sur son propre discours est en elle-même une totalité interprétative datée, située, socialisée », et qu'en ce sens, elle ne se peut se dépêtrer de ses croyances, de ses idéologies, « elle ne peut se regarder de l'extérieur en train de se penser » (Hoyaux, 2006 : 275). Aussi, l'herméneutique n'a pas tant visé à dépasser, à proprement parler, le point de vue nécessairement subjectif de l'individu sur sa trajectoire socio-spatiale, qu'à en affirmer et en délimiter de manière plus fine les pourtours ; et ainsi à en retrouver les conditions pertinentes de réalisation du point de vue de l'individu. Conformément à la classique herméneutique qui s'attache de manière privilégiée à l'exégèse des textes, en particulier des récits mythologiques, et même si dans notre cas le principe générateur de l'herméneutique est appliqué à un tout autre contexte – non moins mythologique en un certain sens : le mythe d'un parcours linéaire, rationnel, cohérent, continu, en un mot logique – le second entretien a donc visé à établir, ou plus précisément, à rétablir autour de cette trajectoire de vie les configurations d'ordres à la fois sociales et personnelles, qui ont été, du point de vue de l'individu et de l'interprétation qu'il a pu en faire, les conditions de sa réalisation. En outre, l'image de la spatialité de l'individu, qui était rendue accessible à ce dernier par le biais du support cartographique, a permis que la démarche herméneutique tienne essentiellement à la (re)construction des conditions propres à la réalisation de son parcours spatial. La personne, en participant à ce travail d'auto-analyse et d'explicitation à la fois de son vécu intérieur et des conditions extérieures de son parcours de vie, est donc parvenue à la synthèse intermédiaire (tranche de vie par tranche de vie) et globale (l'ensemble de la carte) de sa construction spatiale et identitaire. Les étapes successives de l'herméneutique cartographique, reprenant la triade herméneutique décrite par Hans Robert Jauss (1978), *compréhension* de l'effet que produit l'image de soi cartographiée, *interprétation* des significations de la trajectoire spatiale, et enfin *reconstruction* historique confrontant le parcours de l'individu à l'altérité des situations sociales,

ont donc participé de la production, par l'individu lui-même, d'un nouveau discours sur sa spatialité. Une production discursive qui a notamment permis d'éclairer les processus de construction de sens, notamment dans leurs dimensions affectives.

Nous avons d'autant plus cherché à provoquer et à faciliter cette réflexivité de l'enquêté vis-à-vis de sa trajectoire que, comme le souligne le sociologue Anthony Giddens, cette activité réflexive est un processus qui, en définitive, participe de la « constitution de la société », à travers ce que Giddens appelle « la structuration du social » (Giddens, [1984] 2005). L'intérêt d'inciter la réflexivité de la part de l'individu a en effet répondu à notre volonté de mettre au jour la double fonction de cette activité. D'abord, la conscience de soi et la capacité de situer l'action par rapport à soi, autrement dit de révéler le sens que l'individu confère à une situation donnée, mais aussi et en même temps, d'observer la capacité de l'individu « à surveiller, à contrôler le flot continu de la vie sociale qui se déroule, ses contextes, et de s'y situer » (Rojot, 2001 : 74). En provoquant cette épreuve réflexive, nous avons donc essayé à la fois de désamorcer la rationalisation inhérente au récit de vie, mais aussi de rendre visible ce contrôle réflexif de l'individu sur la situation, et en particulier la manière dont ce contrôle s'exerce au niveau des affects, la manière dont il participe de son propre vécu affectif⁷⁰. En accord avec ce qu'a pu montrer la sociologue Arlie R. Hochschild, la réflexivité engagée dans le cadre du travail herméneutique, nous a en effet semblé un moyen propice pour atteindre l'intériorisation de ces « règles de sentiments » ; ce « travail émotionnel » que tout un chacun, à travers l'orientation ou l'inhibition de ses sentiments, exerce en vue de rendre ses émotions appropriées à la situation (Hochschild, 2003). Plus généralement, l'attention particulière portée à cette activité réflexive a résulté de la volonté de rendre davantage explicite le système qui permet à l'individu de s'expliquer à soi et aux autres la manière dont il ressent, dont il éprouve le vécu affectif, bref, sa manière de faire avec l'émotion et l'espace, de faire avec son expérience émotionnelle de l'espace, et la façon dont il agit en conséquence. Au final, la réflexivité obtenue a donc été double. À un premier niveau, le regard posé par l'individu sur son parcours de vie a engagé ce dernier dans la reconstruction de la configuration de sa spatialité à une période donnée. Puis, à un second niveau, la situation d'enquête et l'épreuve réflexive que celle-ci impliquait, a conduit l'individu à expliciter les conditions et les manières de qualifier, autrement dit d'attribuer une signification, à l'espace. L'individu enquêté a ainsi pu rapporter des éléments, notamment affectifs, d'ordinaire difficilement accessibles à l'enquêteur. Des éléments qui font de sa trajectoire socio-spatiale, et des situations dans laquelle celle-ci se construit, une construction signifiante, à la fois dans l'instant et sur le long terme. Ce processus réflexif, propre au retour d'une pensée et d'une pratique sur elle-même, difficile à mettre en œuvre car impliquant que l'individu se justifie et se juge soi-même, est cependant parvenu à émerger dans le cadre de l'entretien grâce en particulier à la médiation de l'objet cartographique.

2.5. La carte : objet transitionnel et objet transactionnel

Toujours dans la volonté d'éclairer les logiques conceptuelles sous-jacentes à notre méthode d'enquête, nous avons souhaité revenir sur un intérêt particulier de l'approche herméneutique

⁷⁰ En ce sens, la sociologue Mary Holmes soutient la nécessité d'explorer un processus qu'elle identifie comme l'« émotionnalisation de la réflexivité » (Holmes, 2010). Selon Holmes, « pour autant que les théories de la réflexivité n'ignorent pas totalement les émotions, l'attention portée à ces dernières a cependant été insuffisante » (Holmes, 2010 : 139). Ces théories, selon l'auteure, ont besoin d'être « émotionnalisées », afin de mettre en lumière les mécanismes consistant, chez les individus, à prendre conscience de la connotation affective de leur réflexion, et à modifier le cours de leurs actions, ainsi que leurs manières de ressentir, en conséquence. Pour Holmes, « l'émotionalisation de la réflexivité ne renvoie pas seulement à un effort théorique mais consiste en une expression utilisée ici pour débiter l'exploration de la façon dont les individus font une référence croissante aux émotions dans l'évaluation d'eux-mêmes et de leurs vies » (Holmes, 2010 : 139, traduction personnelle).

dans le cadre de la présente recherche, en insistant plus particulièrement sur une de ses spécificités, à savoir son étayage sur une représentation spatiale de type cartographique. En effet, s'il ne semble guère nécessaire de revenir ici sur les multiples fonctions de la carte, cette « représentation fondée sur un langage, caractérisé par la construction d'une image analogique d'un espace » (Lévy *in* Lévy & Lussault, 2003 : 128), tant celles-ci ont notamment pu être mises en évidence par la géographie, il nous semblait utile néanmoins de revenir sur l'une des dimensions de cet objet encore relativement peu explorée⁷¹, à laquelle nous avons été confrontés dans le cadre de nos enquêtes. À savoir, l'hypothèse selon laquelle l'objet carte constituerait, dans les conditions particulières de sa présente mise œuvre, un « objet transitionnel »⁷² (Winnicott, [1971] 1975 ; Martouzet *et alii*, 2010) au sens que le psychiatre anglais Donald W. Winnicott a pu donner à ce concept. Ainsi qu'en ce sens particulier, d'objet transitionnel, la carte pourrait également être considérée comme un « objet transactionnel » particulièrement puissant – les phénomènes de transitionnalité et de « transactionnalité » étant de ce point de vue étroitement dépendants.

La carte est un « objet transitionnel » d'abord parce qu'elle est une représentation située entre la réalité et l'image mentale. En effet, lorsque comme dans notre cas, la carte de sa spatialité est donnée à l'habitant, et que celui-ci dès lors se trouve libre de l'interpréter et de la modifier, ce qu'il voit dans la carte n'est pas la réalité, ni même la représentation qu'il s'en fait, mais la projection d'un « espace potentiel » (Winnicott, [1971] 1975) dans lequel ce qu'il dessine par voie graphique ou orale est avant tout une transposition de ses désirs, de ses illusions. Les cartographes le savent bien, et leur constat est *a fortiori* valable lorsque, comme dans notre cas, le cartographe et l'habitant tendent à se confondre. La carte est avant tout une composition visuelle. Le cartographe est une interface entre la réalité et sa représentation. De sorte que nécessairement, le cartographe emmène avec lui un certain nombre de filtres qui viennent dès lors s'intercaler entre réalité et représentation. Et puis, la carte est un « objet transactionnel », au sens où le jeu⁷³ qui s'engage autour de l'objet carte « créé-donné », et non plus seulement

⁷¹ À titre illustratif, les réflexions autour de l'usage participatif de la cartographie, et des conditions méthodologiques de sa mise en œuvre, s'intéressent aujourd'hui de plus en plus à ces aspects. Nous pouvons notamment mentionner dans ce domaine les travaux de Federica Burini (2008), lesquels soulignent plusieurs aspects intéressants de la cartographie dans son usage à but participatif : « i) comme produit social qui révèle les pratiques de construction de la connaissance territoriale d'une société, ii) comme moyen de communication capable de conditionner les actions de planification » (Burini, 2008 : 1). Dans un sens plus général, Emanuela Casti a également participé de la mise en lumière d'une nouvelle théorie relative à l'interprétation de la cartographie (Casti, 2005). Ses travaux ont notamment contribué à montrer que « la carte, considérée comme un véritable langage, résultant d'un "faire", est une médiation symbolique puissante, capable de s'interposer d'une façon autonome dans la communication » (Casti *in* Lévy & Lussault, 2003 : 134).

⁷² C'est dans son ouvrage majeur, *Jeu et réalité : L'espace potentiel* ([1971] 1975), que le psychiatre Donald W. Winnicott met en évidence les caractères de l'« objet transitionnel », l'identifiant principalement au doudou de l'enfant. Pour Winnicott, il s'agit là d'une première possession « non-moi », objet créé en même temps que trouvé, qui se distingue des objets extérieurs car l'enfant s'y reconnaît plus qu'il ne s'y confronte (Winnicott, [1971] 1975). Plus généralement, l'intérêt même de la théorie de l'objet transitionnel ne réside pas, selon son auteur, dans la présentation théorique du doudou, mais bien davantage dans le phénomène de transitionnalité qui lui est sous-jacent. De la sorte, le concept d'espace transitionnel constitue, comme le souligne la géographe Anne Volvey (*in* Lévy & Lussault, 2003), la clef de la théorie winnicottienne du développement psychique. Selon Winnicott, l'objet transitionnel, cet objet significatif des attachements de l'enfance, crée en réalité dans l'expérience psychique une zone intermédiaire, un espace transitionnel, entre le moi et les objets externes. Winnicott qualifie également cette zone, d'« espace potentiel », dans le sens où celle-ci reste active tout au long de l'existence, dans le jeu, dans les fantasmes et surtout dans la vie culturelle. Plus généralement, Winnicott montre comment l'espace potentiel est celui de la créativité, de l'appropriation subjective, de la subjectivation, insistant tout particulièrement sur son importance dans la nécessaire part d'illusion qui contribue à la construction du psychisme.

⁷³ La notion de jeu, ou plus exactement de jouer (*playing*) (Winnicott, [1971] 1975), est également un aspect central de la théorie winnicottienne, directement en lien d'ailleurs avec les phénomènes de transitionnalité. Pour Winnicott, jouer s'apparente à un phénomène transitionnel. Selon le psychiatre, c'est le jeu spécifiquement qui permet d'entrer dans cette zone intermédiaire, espace potentiel, où la réalité n'intervient plus comme une contrainte mais se voit

« créé-trouvé »⁷⁴ (Winnicott, [1971] 1975), est révélateur à la fois des tensions personnelles de l'habitant sur sa position socio-spatiale, et de la nécessité de parvenir, grâce aux modifications apportées à la carte, à la fabrique d'une sorte d'accord sur cette position, pour l'individu lui-même, autrement dit en rapport avec sa « réalité psychique interne », mais aussi pour l'enquêteur ou pour le « monde externe tel qu'il est perçu par deux personnes en commun » (Winnicott, [1971] 1975 : 35). Ce qu'offre la situation propre à la démarche de transformation de l'objet carte s'apparente ainsi à un jeu que Winnicott proposait d'appeler « *squiggle* », littéralement « gribouillis », et qu'il envisageait comme un support privilégié de relation avec les enfants dont il était le thérapeute. Dans son ouvrage *De la pédiatrie à la psychanalyse* ([1976] 1989), Winnicott présente ainsi le *squiggle* : « je fais un gribouillis et il le transforme. Il en fait à son tour et c'est à moi de le transformer... Quelquefois je tarde à le transformer pour lui donner l'occasion de déployer son imagination » (Winnicott, [1976] 1989 : 212). Le gribouillis de Winnicott, comme la carte de la spatialité de l'individu, si l'on s'autorise une telle comparaison, engagent les deux individus qui y participent, en l'occurrence l'enquêteur et l'enquêté, dans un travail de construction d'un objet commun, « objet intermédiaire » de leur relation. En ce sens, le début de la figuration par l'enquêteur du parcours de vie de l'individu enquêté constitue une première étape qui devient le support permettant à l'enquêté de donner une signification, et ainsi de mettre du sens pour les deux, l'enquêteur et l'enquêté, aux événements qui ont jalonné ce parcours. Ce jeu cartographique ouvre ainsi à l'échange et au partage des significations – en ce sens il est un véritable outil de transaction. Donald W. Winnicott identifie également ces objets, supports du jeu et donc de la transaction, à de véritables objets transitionnels. En particulier, le psychiatre insiste sur la dimension créative propre à ces objets. Dans ce contexte, l'objet en question a, selon Winnicott, une valeur affective supérieure, assurant non seulement une continuité entre l'enfant et la mère, mais aussi la sécurité et l'apaisement de l'enfant – c'est un mode de défense contre l'angoisse. Soumis aux attaques de l'enfant, l'objet est en fait testé dans sa solidité et sa permanence. Finalement l'objet transitionnel au sens de Winnicott, ce pourquoi nous avons choisi d'en faire une hypothèse explicative du fonctionnement de la carte dans notre processus de réactivation, permet à l'enfant – ou pour nous à l'enquêté – de surpasser le problème de la relation entre ce qui est objectivement perçu et ce qui est subjectivement conçu, par le biais de la manipulation d'un objet créé – en l'occurrence la carte.

Dans les deux versants de cet outil cartographique, transitionnel et transactionnel, l'on retrouve ainsi les deux dimensions clefs du concept winnicottien d'« espace transitionnel », telles que la géographe Anne Volvey a notamment pu les décrire : d'une part « une aire intermédiaire d'expérience entre la réalité somatopsychique interne [...] et la réalité externe », et d'autre part, « une aire de passage (transition) d'un état de dépendance absolue (aire d'expérience narcissique) à un état d'indépendance relative (aire d'expérience partagée) » (Volvey in Lévy & Lussault, 2003 : 1003). Qui plus est, l'on retrouve également à travers l'utilisation de la carte, objet créé-donné, les conditions de la mise en œuvre d'une sorte de jeu propice selon Winnicott à l'émergence de ce phénomène de transitionnalité. Conditions de jeu qu'Anne Volvey a également été amené à décrire en ces termes : « supporté, contenu et stimulé par [un] environnement facilitateur, le nourrisson déploie une activité physique (sensori-motrice) et psychique, décrite comme un "*playing*" : l'"utilisation de l'objet". Il fait passer des objets au statut

remodelée selon les besoins internes de l'enfant. De ce point de vue, le jeu constitue le moyen pour l'enfant d'exister en tant que « soi », malgré les contraintes de la réalité auxquelles il doit s'adapter.

⁷⁴ L'objet carte n'est pas à proprement parlé « trouvé » par l'individu enquêté, tel qu'initialement Donald W. Winnicott formulait son concept d'objet « créé-trouvé » (Winnicott, [1971] 1975), il lui est délivré ou « donné » par l'enquêteur. Cependant, il n'en demeure pas moins que cette carte est un objet « créé » par l'enquêté, indirectement dans un premier temps, puis directement par la possibilité de multiples amendements que cette carte d'un genre particulier offre à l'individu.

paradoxal – ils sont “trouvés” à l’extérieur mais “créés” à l’intérieur – du dehors vers le dedans sur le mode de l’intériorisation somatique de l’introjection psychique, et du dedans vers le dehors sur le mode de l’extériorisation et de la projection. Il effectue ainsi son “voyage” du principe de plaisir au principe de réalité en passant par trois états : “narcissique”, “transitionnel” et “culturel”. La fin du processus transitionnel est caractérisé par l’établissement d’un “(true)-self”, c’est-à-dire d’une unité qui est à la fois physiquement contenue à l’intérieur des limites du corps, psychiquement intégrée et personnalisée, et capable de relation avec le monde objectal » (Volvey, [2004] 2009 : 4). Évidemment, il s’agit là d’une application du concept de Winnicott en un sens métaphorique, tant les principales observations menées par Winnicott, et donc de manière étroitement liée ses conclusions, concernaient un champ d’étude tout à fait étranger à la cartographie et *a fortiori* à la géographie, puisqu’il s’agissait du développement psychique du petit enfant, le nourrisson, et de sa relation à sa mère. Aussi, la référence aux travaux originaux de Winnicott⁷⁵ sur les phénomènes de transitionnalité doit être envisagée comme une hypothèse explicative de mécanismes observés dans le cadre de situations d’entretiens ayant recours à un support de réactivation de type cartographique. À ne pas s’y méprendre, il ne s’agit pas là de développer une théorie psychanalytique de la constitution du savoir géographique, comme par exemple cela pu être proposé par Anne Volvey⁷⁶ (2003, [2004] 2009), même si, par ailleurs, l’analyse que nous proposons, par certains de ses aspects, appelle certainement que de tels croisements et de tels développements soient envisagés par la suite. Quoiqu’il en soit, il s’agit ici plus modestement de rapporter le constat qui a été le nôtre, quant à l’utilisation d’une technique d’enquête spécifique, permettant de produire, par le biais de médiations sous diverses formes, graphiques notamment, un discours différent de ce qui traditionnellement peut être recueilli par un enquêteur. La technique employée s’est en effet révélée permettre certains regards en biais et ainsi une polarisation particulière des déclarations recueillies. Dès lors, nous avons été amenés à proposer une objectivation possible des mécanismes qui semblaient régir ce phénomène, grâce notamment à un emprunt de la théorie winnicottienne de la transitionnalité (Winnicott, [1971] 1975, [1976] 1989) et à la notion de jeu (Winnicott, [1971] 1975). Ces notions empruntées à la

⁷⁵ Donald W. Winnicott, psychiatre, pédiatre et psychanalyste, était principalement reconnu pour son génie clinique (Volvey in Lévy & Lussault, 2003). En outre, comme le note Anne Volvey, Winnicott ne prit pas parti dans les controverses qui opposèrent les courants psychanalytiques freudiens et kleinien. Il a notamment résulté de cette relative indépendance, un intérêt bien moindre de Winnicott pour « l’édification d’un modèle de la structure de l’appareil psychique rendant compte des fonctionnements économiques et dynamiques », au profit de « la compréhension de la vie psychique comme processus de maturation, comme développement psychique » (Volvey in Lévy & Lussault, 2003 : 1002). Cette orientation particulière a eu notamment une conséquence directe sur la production de Winnicott, en ce sens que son œuvre est « une somme de réflexions techniques à but pédagogique qui, de notre point de vue, se prête particulièrement à une utilisation réflexive sur la pratique de terrain » (Martouzet *et alii*, 2010 : 22). À ce titre, la géographe Anne Volvey souligne qu’« en effet, la transitionnalité n’est pas seulement un ensemble de pratiques thérapeutiques humanistes, mais elle constitue à ce jour un corpus théorique large qui prolonge en amont et en aval les premiers textes de D. W. Winnicott » (Volvey, [2004] 2009 : 2).

⁷⁶ Le *Dictionnaire de la géographie et de l’espace des sociétés* (Lévy & Lussault, 2003) dispose en ce sens d’une entrée consacrée au psychanalyste Donald W. Winnicott. Pour cette entrée, rédigée par Anne Volvey (2003), l’auteure en vient à une conclusion qui directement se rapporte à la pertinence et à l’opérabilité des concepts du psychanalyste dans le champ de la science géographique. Ainsi Anne Volvey, qui a par ailleurs développé ce point dans d’autres travaux ([2004] 2009), souligne que « dans la mesure où la théorie de la transitionnalité fonde le développement psychique sur la spatialité et le construit comme une spatiogénèse, le concept d’espace transitionnel pourrait être entendu en dehors de son champ d’origine, en géographie par exemple » (Volvey in Lévy & Lussault, 2003 : 1003). Anne Volvey précise encore cette idée, dans un sens se rapprochant d’ailleurs de la perspective ici esquissée à travers l’objet carte comme objet transitionnel. « Dans une perspective métagéographique d’inspiration psychanalytique [...] l’espace transitionnel – cadre organisateur de l’expérience d’être-au-monde d’un côté et structure formelle élaborée à partir de cette expérience de l’autre –, pourrait être envisagé comme la forme intelligible de la géographicités humaine et comme l’origine structurale et génétique des structures spatiales » (Volvey in Lévy & Lussault, 2003 : 1003). En outre, toujours selon Anne Volvey, la théorie de la transitionnalité permettrait « dans une perspective épistémologique [...] d’interroger séparément et dans leur articulation les pratiques fondatrices et récurrentes de la discipline : la représentation figurative (en particulier, la cartographie) et le terrain, et d’élucider ainsi leurs enjeux psychogénétiques » (Volvey in Lévy & Lussault, 2003 : 1003).

théorie de Donald W. Winnicott nous ont donc semblé sous certaines conditions – propres à leur utilisation dans le cadre spécifique d'une enquête en sciences de l'espace, en ce sens largement différentes des conditions dans lesquelles Winnicott a lui-même pu développer cette théorie – offrir quelques pistes méthodologiques intéressantes.

En ce sens, nous avons pu constater que la carte proposée aux individus constituait pour eux une épreuve de réalité. Face à la représentation de sa trajectoire de vie, et dans le cadre d'un protocole d'enquête qui lui demande explicitement d'en justifier oralement le tracé, d'en approfondir la construction, tant du point de vue des contraintes situationnelles, que des événements personnels, l'individu se trouve dans ce contexte particulier, engagé dans une confrontation entre le monde intérieur et le monde extérieur, obligé d'en faire la synthèse. Paul Ricœur parle en ce sens d'une nécessaire « synthèse de l'hétérogène » (Ricœur, 1983 : 61) sous-jacente à tout récit pour faire face à la concordance-discordance des événements. Dans le même sens, Wilhelm Dilthey nous disait que la « cohésion de la vie » ne nous est pas donnée d'avance, mais qu'au contraire celle-ci doit être comprise et conquise – c'est là la fonction principale du récit – sans qu'elle ne puisse, non plus, jamais véritablement l'être. En effet, cette carte est à la fois l'individu, en ce sens qu'elle est le reflet de son discours et de sa trajectoire spatiale, et en même temps, elle n'est qu'une représentation extrêmement simplifiée de son expérience existentielle, une représentation cartographique de son récit de vie spatialisé. Pour autant, l'objectif de la phase de réactivation ne tient pas tant à la correction des incohérences que l'enquêteur aurait pu relever dans la construction même de l'objet cartographique, ou que l'enquêté peut y déceler à première vue, mais d'élaborer conjointement avec l'enquêté une carte qui le satisfasse dans la vision qu'il a de sa réalité, dans sa conquête d'une cohésion. La carte qui, dans ce contexte, est un créé-donné, objet transitionnel dans le sens où il n'émane ni totalement de l'enquêté ni totalement de l'enquêteur, ouvre ainsi à un espace potentiel, ni complètement intérieur, ni complètement extérieur à l'individu, mais constituant bien « une unité qui est à la fois physiquement contenue à l'intérieur des limites du corps, psychiquement intégrée et personnalisée, et capable de relation objectale avec le monde » (Volvey, [2004] 2009 : 4). La carte représente pour l'enquêté son inscription spatiale dans le monde ; une représentation qui ne lui est jamais vraiment accessible. La carte devient donc un espace de jonction entre la réalité extérieure, qui reste impalpable du point de vue de l'individu, et la réalité intérieure de la personne. L'effort de synthèse inhérent à la carte va dès lors l'aider à verbaliser la part des désirs et des illusions qui contribuent à la construction qu'il fait de son monde. Le fait qu'il puisse manipuler la carte, la modifier, l'amender, la complexifier, la qualifier en attribuant une valeur aux choses, et finalement la fabriquer, lui permet donc de faire coïncider ces deux réalités. La valeur donnée aux lieux et aux liens, l'engage ainsi dans une justification qui permet d'aborder la manière dont il a vécu l'expérience spatiale qui lui est rendue présente par la carte. L'enquêté peut notamment, à travers le biais de la médiation cartographique, projeter certaines de ses contradictions sans que celles-ci, contrairement au récit auto-biographique, constituent une source trop importante de confusion et d'angoisse, nécessitant dès lors qu'elles en soient expurgées. En effet, dans certains cas, l'épreuve d'auto-évaluation qu'implique le récit de vie spatialisé peut constituer une difficulté pour l'enquêté, le renvoyer à des périodes de sa vie plus ou moins douloureuses, ou plus simplement le renvoyer à la discordance entre certaines de ses représentations et la réalité des faits, à l'incapacité de faire coïncider les deux. Se retrouver ainsi, dans un exercice oral, confronter à la nécessité du dévoilement de l'image de soi dans son intégralité peut dès lors provoquer un certain nombre d'effets de masquage ou une censure de certains espaces ou de leur signification dans le récit de vie. Lors du second entretien, la carte devient un outil de médiation, non seulement entre l'enquêteur et l'enquêté, favorisant de la sorte, comme nous l'avons précédemment souligné, l'instauration dans une logique d'échange

d'un rapport de confiance mutuelle, mais aussi un outil de médiation entre l'enquêté et son expérience de vie, l'enquêteur se contentant de relancer la personne, en évoquant les lieux non mentionnés ou non qualifiés. En ce dernier sens, l'objet cartographique devient alors réellement un objet transitionnel, et non plus seulement objet transactionnel, offrant le support d'une médiation permettant de multiples va-et-vient entre le subjectif et l'objectif.

Concrètement, les conditions de co-construction de cette carte, et les conditions de son fonctionnement, propres à la situation d'enquête provoquée par l'herméneutique cartographique, ont permis selon nous d'instaurer un cadre à la fois propice au recueil d'informations laissant une plus large place aux données affectives, et d'une technique de maniement beaucoup plus aisée (Martouzet *et alii*, 2010) que les autres dispositifs – récits de vie en particulier – eux-mêmes plus largement exposés à la censure de ces données. En effet, la carte a contribué à la réalisation de l'herméneutique cartographique, en ce sens qu'elle a permis à l'interprétation de la trajectoire de vie de s'éloigner de la stricte image de soi officielle pour se rapprocher des motivations et des valeurs, notamment affectives, qui ont prévalu à la co-construction des dimensions spatiales et identitaires de la trajectoire de l'individu. Dimensions qui ne transparaissent, la plupart du temps, que lors d'une lecture en creux des traditionnels récits de vie. Certaines interprétations que livrent les enquêtés sur les lieux et les liens de leur vie passée peuvent parfois être teintées de regret. Le jugement sur la spatialité, la remémoration des lieux et des liens, peuvent également impliquer un retour sur des événements que les personnes ne souhaitent pas revivre, et qui pourtant ont été à nouveau ressentis par le simple fait d'y être confronté par la médiation de la carte. L'aire intermédiaire que produit la carte permet justement de s'accommoder de ces situations difficiles, et favorise ainsi l'expression des désirs, du ressenti, liées aux différentes périodes de la vie, et à l'évolution personnelle et identitaire de l'individu. Dans ce contexte spécifique, la diversité des logiques – y compris celles qui ne sont pas socialement valorisées – allant parfois jusqu'à la contradiction d'une période à l'autre, est tout à fait concevable et autorisée. Une explication des conditions sous-jacentes à ce phénomène a pu être donnée, à travers l'idée que la carte fonctionnerait comme un objet transitionnel. En ce qui concerne à proprement parler ce que permet ce phénomène, une interprétation empruntant au vocabulaire et aux concepts psychanalytiques, pourrait être donnée de la manière suivante. « La partie consciente de la *psyché* est mobilisée par la compréhension des détails de la carte, non par la compréhension globale. Celle-ci est plutôt obtenue spontanément, comme nous l'avons vu, à la différence de ce qui ne va pas, des oublis, erreurs, imprécisions qu'elle recèle. La carte est suffisamment complexe pour ne pas dévoiler tout de suite toutes les erreurs, et même pour laisser entendre qu'il y en a d'autres. Cette partie rationnelle de la personne cherche dans les souvenirs, à distance du premier récit qu'elle n'a pas en mémoire, le déroulement précis des lieux de sa vie. Guidée par la mise en cohérence et la recherche d'exactitude des lieux occupés, des commentaires "non-rationalisants" accompagnent la correction des erreurs ou des oublis de la carte. On ne revient pas sur le récit, on corrige une carte. La recherche de cohérence n'est plus celle d'un récit adressé, d'une présentation de soi, mais celle d'une carte pour reproduire un trajet dans l'espace, le temps et la société. [...] La vigilance des instances du *Surmoi* qui maintiennent la cohérence du *Moi* est occupée à ne pas se tromper de succession, de durée, de lieu exact. Les commentaires obtenus sont alors des phrases qui fonctionnent non sur le mode de la logique formelle (pour éclairer, comprendre, expliquer, saisir les relations de cause à effet) mais sur le mode de la pensée associative passant d'un sujet à l'autre par contiguïté. La continuité, elle, est tenue par la durée des trajets, non par des raisonnements » (Martouzet *et alii*, 2010 : 16-17). Quoiqu'il en soit, et bien que cette interprétation dut être confirmée par de plus amples expérimentations, le protocole d'enquête mis en œuvre dans la présente recherche – couplant récit de vie spatialisé et herméneutique

cartographique – a tout compte fait permis d’obtenir des éléments affectifs relatifs à la trajectoire spatiale de l’individu, ainsi qu’une tentative de la part de l’enquêté lui-même de replacer ces éléments affectifs dans les différents contextes, psychologiques, sociologiques et historiques, propres à leur expression. Enfin, sans pouvoir assurer que l’interprétation que nous faisons du produit de ce protocole – par ailleurs sans aucun doute atteignable par d’autres moyens méthodologiques tels l’engagement dans l’entretien (Kaufmann, 1996 ; Matthey, 2008) ou encore le commentaire de la carte mentale (Feildel, 2004) – doive être considérée comme ferme et catégorique, il n’en demeure pas moins indéniable que les conditions originales de passation de l’enquête ont largement contribuées à l’approfondissement des logiques de la spatialité de l’individu et au dévoilement de certaines de ses dimensions affectives. En effet, de manière beaucoup plus simple et prosaïque, le fait qu’une carte soit donnée à l’enquêté comme résultat d’un premier entretien, après que celle-ci ait été créée par l’enquêteur, invite par la connaissance réciproque – bien que toujours déséquilibrée – de la dimension spatiale de la vie de l’un, et du travail de recherche de l’autre, à l’instauration d’un certain climat de confiance – voire même, nécessite par certains aspects cette confiance⁷⁷. L’enquêteur et l’enquêté ne sont désormais plus des étrangers l’un pour l’autre mais sont en vérité tous deux engagés dans un processus de construction/déconstruction d’un parcours de vie spatialisé. Enfin, l’interface qu’offre le dispositif cartographique qui vient s’intercaler entre l’enquêteur et l’enquêté participe également à effacer le poids d’une situation d’entretien parfois problématique, limitant ainsi la tendance naturelle de l’interviewé à rechercher une réponse supposée comme attendue de la part de l’enquêteur.

Aussi, après avoir tenté une interprétation – soumise à caution – de la logique conceptuelle qui fut la nôtre à travers la mise en œuvre de ce protocole d’enquête, il nous semble qu’il faille désormais, pour être tout à fait complet, revenir plus en détails sur les modalités concrètes de réalisation de l’enquête, sur les spécificités de la représentation cartographique, sur la nature des données qu’elle a permis de récolter, et en particulier sur les conditions d’expression du rapport affectif à l’espace.

3. De la spatialité à l’affectivité : les discours sur le rapport affectif à l’espace

3.1. Et si la carte était un territoire... la carte comme embrayeur de territoire

En prenant le contre pied de l’assertion d’Alfred Korzybski, « la carte n’est pas le territoire » (1998), notre volonté n’est pas de revenir sur la différence essentielle de statut entre, d’une part, le langage, et d’autre part, la réalité qu’il est supposé représenter – un mot n’est pas ce qu’il représente, un mot ne représente pas tous les faits, etc. Simplement nous souhaitons souligner, en revenant sur la célèbre formule, et en la considérant d’un strict point de vue géographique – ce qu’elle n’entendait pas initialement – que la carte, en particulier la carte de la spatialité de la vie de l’individu, objet et résultat de son épreuve d’herméneutique cartographique, constitue sinon « le territoire » du moins « un territoire » selon nous significatif d’une construction particulière, celle propre à la gestion par l’individu, autrement dit à « sa manière de faire », avec les multiples dimensions de son environnement socio-spatial. En ce sens, nous posons donc

⁷⁷ En effet, nous avons pu constater que la confiance que nécessitait la réciprocité de l’herméneutique cartographique et le retour réflexif sur le parcours de vie était parfois trop important pour que les individus aient envie de se prêter au jeu. Dans ce cas, la particularité de l’herméneutique cartographique, ouvrant davantage sur l’intimité de l’individu, et l’aspect non engageant ou essentiellement conforme à l’image de soi officielle du récit de vie spatialisé, a été en quelque sorte confirmée par la négative.

l'hypothèse que la carte est bien un territoire, mais pas n'importe lequel, celui des appropriations, des possessions et des identifications de l'individu. Alfred Korzybski ne disait d'ailleurs pas autre chose dans *Une carte n'est pas le territoire* (1998), puisqu'il entendait par territoire avant tout un synonyme d'espace. En effet, une carte, et ce malgré toute l'expertise et la virtuosité du professionnel en charge de sa réalisation, n'est jamais qu'une interprétation du réel spatialisé. Mais maintenant si l'on considère que le territoire ne se limite pas à cette portion congrue qu'est la réalité matérielle de l'organisation spatiale, ou du moins, si l'on considère à l'instar du cybernéticien von Foerster qu'il n'y a pas de séparation radicale de l'observateur et de la chose observée, et que nous construisons la réalité dans le processus même de description de celle-ci, alors il est possible d'envisager la carte dans son processus de construction comme possiblement identique, autrement dit, semblable tout en étant distincte, à un certain territoire, ou plus précisément, à la manière de faire son territoire – le processus de territorialisation. Le géographe André-Frédéric Hoyaux confirme ce point de vue, lorsqu'il souligne pour sa part, la capacité des « énoncés comme embrayeurs de territoire » (Hoyaux, 2000 : 494). Dans notre cas, c'est l'expression graphique, la carte, qui est un embrayeur de territoire. Chaque énoncé de l'habitant, chaque élément cartographié de son récit de vie spatialisé, indexe une situation présente de son territoire. « Que cette indexation soit partielle ou générale, tout énoncé [...] embraye donc sur des dispositions territoriales de cet habitant » (Hoyaux, 2000 : 494). Ainsi, il en découle l'intérêt que nous ferons nôtre à la suite d'André-Frédéric Hoyaux, « de relever dans le discours les éléments qui paraissent anecdotiques et de montrer au contraire leur puissante implication sur la territorialisation du monde et la configuration du territoire qui peut en découler » (Hoyaux, 2000 : 494). Ce que nous considérerons comme la réalité des processus de la construction territoriale sera, à l'instar de ce qu'écrit Mony Elkaïm, « une intersection de cartes, le croisement de différentes et personnelles constructions du réel, qui peut-être ne disent, dans leurs échanges, que la façon dont elles s'articulent entre elles... Non plus un monde pur et dur, où la réalité est rugueusement obvie, mais un univers [...] où les devenirs sont pluriels et les possibles multiples, car l'articulation changeante, toujours momentanée, entre les croyances qui s'y rencontrent peut ouvrir à chaque instant de nouvelles avenues » (Elkaïm, 2002 : 269).

Cette conception rejoint en outre ce qu'aujourd'hui, à travers la multiplication des technologies de l'information et de la communication, l'on constate sur le terrain : la carte tend de plus en plus fortement « à faire le territoire » (Kaplan, 2006). À l'heure de la « réalité virtuelle », autrement dit à l'heure de ces objets techniques qui mettent l'accent sur le virtuel comme expérience réelle et actuelle mais médiatisée par une interface, notamment informatique, les exemples permettant d'illustrer ce rapprochement entre la carte et le territoire sont désormais légions. « Dès lors qu'elle se partage, la carte numérique est *un* territoire. On y localise ses amis, on y punaise nos photos, on y prépare un évènement – et par des liens, interactions, navigations, recherches, ces actions produisent des effets sur le réseau, mais aussi sur le territoire : deux personnes se déplacent pour se retrouver, un rassemblement se forme, un projet de maison germe... » (Kaplan, 2006). Les cartes interagissent sans cesse avec le territoire, ne serait-ce, en ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'urbanisme, parce qu'avant de devenir réalité matérielle ou organisation particulière de l'environnement spatial, le projet se décline sous formes de cartes, y compris en trois dimensions – ce que sont les maquettes virtuelles notamment (Lussault, 1996 ; Bailleul, 2008). Ces simulations de plus en plus complexes tendent, dès lors, à servir de supports aux décisions qui modifieront réellement et durablement le territoire (Bailleul, 2009). C'est en ce sens précis, non pas parce que la carte tendrait à reproduire de manière de plus en plus fidèle ou exhaustive la réalité de la matérialité spatiale, mais parce qu'elle produit un nombre de plus en plus grand d'actions qui participent de la

construction de cette matérialité, et parce qu'elle en devient de fait révélatrice des phénomènes qui possiblement supportent ces actions spatialisées, que nous avons été amenés à considérer que la carte constituait un certain territoire. En outre, ce territoire particulier qu'est la carte – dont nous détaillerons ci-après par le menu les conditions de réalisation et la logique génératrice – concerne, selon nous, au plus haut point les affects et le rapport affectif, dans ce qu'ils impriment à travers leurs modalités temporelles et spatiales, individuelles et sociales, leur marque sur nos manières de faire avec l'espace. Cette conception, comme nous avons déjà pu le voir et comme nous serons amenés à le préciser encore par la suite, est dès lors éminemment liée à une certaine acception du territoire, à savoir qu'il est avant tout constitué – sans pour autant en être exclusif – « de la composante identitaire, voire idéale, de n'importe quel espace » (Lévy & Lussault, 2003 : 908). En effet, pour pouvoir affirmer que la carte que nous produisons et à partir de laquelle nous sommes amenés à travailler est un territoire en partie façonné par les affects et que par là-même la production de cette carte est révélatrice de l'influence des phénomènes affectifs sur le rapport construit à l'espace, nous nous appuyons sur une conception bien particulière du territoire ou de la « territorialisation » tels que les géographes Bernard Debarbieux, Guy Di Méo et Michel Lussault ont notamment pu éclairer ces concepts. D'abord, le territoire en tant qu'« agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité » (Debarbieux *in* Lévy & Lussault, 2003 : 910), nous permet d'insister plus particulièrement sur les dimensions symbolique, individuelle et collective de la réalité territoriale – dimensions qui font directement écho aux différentes réalités du vécu affectif. Ensuite, la territorialité comme « relation au territoire, existence d'une dimension territoriale dans une réalité sociale. Spécialement, identité territoriale d'un individu ou d'un collectif » (Guy Di Méo *in* Lévy & Lussault, 2003 : 919), nous permet d'insister sur le processus dynamique, la multidimensionnalité de ce dernier, et en particulier sur la dimension affective du vécu territorial propre à influencer sur cette construction. Plus qu'un état, l'affectivité se définit à l'instar de la territorialité, comme un processus engageant de multiples registres, valeurs culturelles et sociales, mémorielles et symboliques, lesquels déterminent la manière subjective de vivre les états affectifs, produisant et reproduisant ainsi sans cesse un certain rapport affectif à l'espace et un certain territoire. Enfin, territorial au sens de la « représentation de l'organisation légitime du territoire, sur laquelle s'appuie l'action » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 917), pour insister à l'instar de Michel Lussault sur une dimension déjà contenue dans le concept de territorialité, à savoir l'engagement dans toute pratique spatiale, d'un « modèle territorial », lequel est « à la fois [...] un instrument (cognitif et technologique) du faire et [...] un outil de qualification et de justification de celui-ci » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 918). En ce dernier sens, la dimension affectuelle⁷⁸ de l'action territoriale, pourrait être considérée comme la représentation légitime d'un certain rapport affectif au territoire, sur laquelle s'appuient les individus dans leurs pratiques de l'espace. « Dans ces cas, comme dans celui des acteurs politiques, il convient de retenir que le modèle est intégralement construit, à partir des ressources idéelles dont dispose l'acteur et de son capital spatial qui contribuent à son évaluation de l'état initial de l'espace d'action » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 919) ; processus d'évaluation duquel l'on ne saurait exclure la dimension proprement affective de la relation à l'environnement.

Bien sûr il ne s'agit pas de négliger ce qui fait l'intérêt même de l'étude du rapport affectif à l'espace, à savoir la relation que celui-ci entretient à la matérialité du territoire, autrement dit l'espace, tant celle-ci est capitale du point de vue de la géographie, de la sociologie (en particulier

⁷⁸ Rappelons qu'« affectuel » est utilisé ici au sens de Max Weber, c'est-à-dire au sens de la description des différentes catégories d'explication de l'action.

urbaine), de la psychosociologie de l'environnement, de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, etc. D'ailleurs, chacun des trois concepts, propre à la territorialisation des activités humaines, auxquels nous venons de faire référence s'ancrent dans « une saisie de l'organisation matérielle » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 919) de l'espace. Cependant, pour autant que cette condition matérielle constitue tout à la fois l'origine et le résultat du rapport affectif à l'espace, ce sont les phénomènes propres à s'intercaler entre ces deux bornes de la réception et de l'action qui vont conditionner l'interprétation de l'espace et sa production. Autrement dit, ce qui fonde l'intérêt selon nous de la carte, et qui nous autorise dans la présente recherche à la considérer comme un outil révélateur des processus de territorialisation, et en particulier des dimensions affectives de ces processus, c'est qu'elle nous permet de comprendre comment le rapport à l'espace, s'originant dans la matérialité et participant de sa production, est modulé entre temps par l'expérience individuelle, les conventions sociales, les valeurs, les symboles, etc. Parce que la fonction principale de la carte – bien que généralement peu admise – est d'appliquer des filtres pour rendre intelligible la réalité spatiale, nous avons donc été amenés à faire l'hypothèse que travailler à partir de la carte nous permettrait d'atteindre, de comprendre et d'interpréter ces filtres – en particulier affectifs – et qu'ainsi ce travail cartographique serait propice à saisir, ou du moins à éclairer, la dimension affective de la relation à l'espace dans ses multiples facettes, individuelles, sociales, spatiales, temporelles, et pratiques.

3.2. Un Système d'Information bio-Géographique

Concrètement, l'épreuve d'herméneutique s'est donc appuyée sur la représentation cartographique, et la présentation à l'individu initialement interrogé, de son parcours de vie, tel qu'il l'avait lui-même décrit dans le cadre de son récit de vie spatialisé. Cette représentation a pris la forme d'une carto-thèque (Figure 11 & Figure 13), c'est-à-dire un ensemble de cartes compilées et organisées de manière chronologique selon les tranches de vie identifiées dans le récit de l'individu. Chacune de ces cartes, composant les différentes couches de la carto-thèque, et représentative de l'ensemble des lieux et des liens mentionnés par l'individu au cours de son récit spatialisé sur une période donnée de sa vie, a été dénommée « spatiogramme » (Figure 12 & Figure 14). Un spatiogramme figure donc la spatialité significative du point de vue de l'individu, sur ce qu'il identifie comme une « tranche de sa vie ». Autrement dit, sur un morceau de vie dont l'épaisseur temporelle varie, et dont le début et la fin sont marquées par une rupture d'état soit sociale, soit spatiale, relative aussi bien à l'individu qu'à son environnement. À titre d'exemple, un déménagement, une reconfiguration des réseaux de proximité pour de multiples raisons, par exemple d'ordre social, rencontres, divorces, changement de travail, etc., peuvent potentiellement constituer, si l'individu le juge ainsi à l'aune de son parcours de vie, le début d'une nouvelle tranche de sa vie. L'intervention d'une opération d'aménagement dans son environnement spatial proche peut également marquer la fin d'une tranche et le début d'une nouvelle. Bref, un quelconque changement d'ordre social ou spatial, à partir du moment où il marque une rupture du point de vue de l'individu dans son récit de vie spatialisé, va marquer la fin d'une tranche et le début d'une nouvelle période. Cette nouvelle tranche plus ou moins longue et homogène en termes de spatialité et/ou de sociabilité sera l'objet d'un spatiogramme spécifique dans la carto-thèque représentant l'ensemble de la spatialité de l'individu tel que ce dernier en fait le récit. C'est donc l'individu lui-même, au cours de son récit de vie spatialisé qui, à travers son discours, marque ces changements d'état. Certains peuvent être néanmoins interprétés *a posteriori* par l'enquêteur, ils sont alors confirmés ou infirmés par l'individu au cours de l'entretien de réactivation.

La réalisation, par l'enquêteur, et la visualisation, par l'enquêté, de cette cartotheque regroupant l'ensemble des spatiogrammes de l'individu a été facilitée par la conception d'un logiciel de cartographie interactive, à la fois capable de traiter et d'organiser les données spatialement référencées issues du récit de vie. Ce logiciel s'apparentant à un Système d'Information Géographique (SIG) de type « biographique », nous avons choisi de le dénommer « Système d'Information bio-Géographique » ou « bio-SIG ».

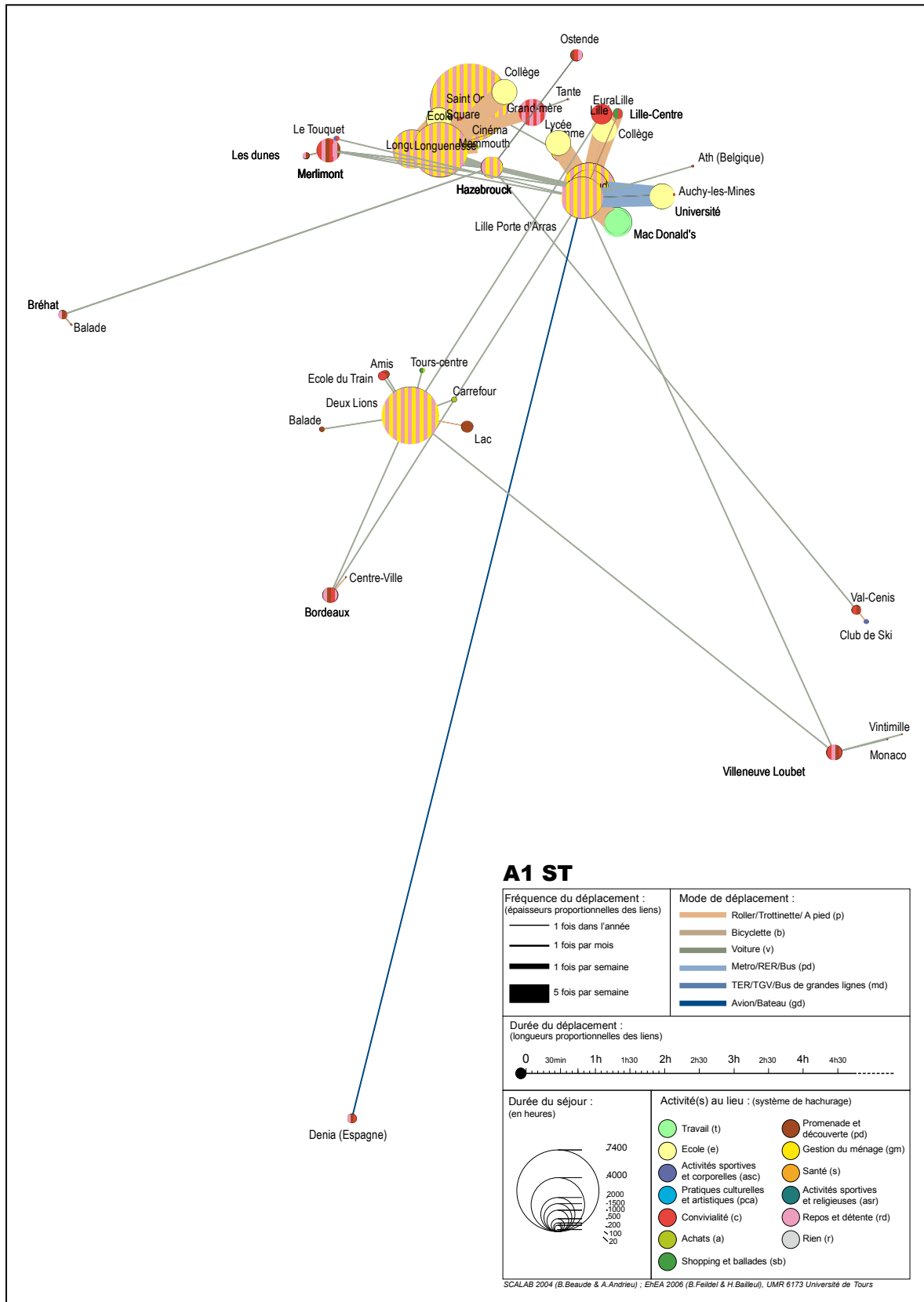


Figure 11. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle 2010 ; Source : EhEA 2008)

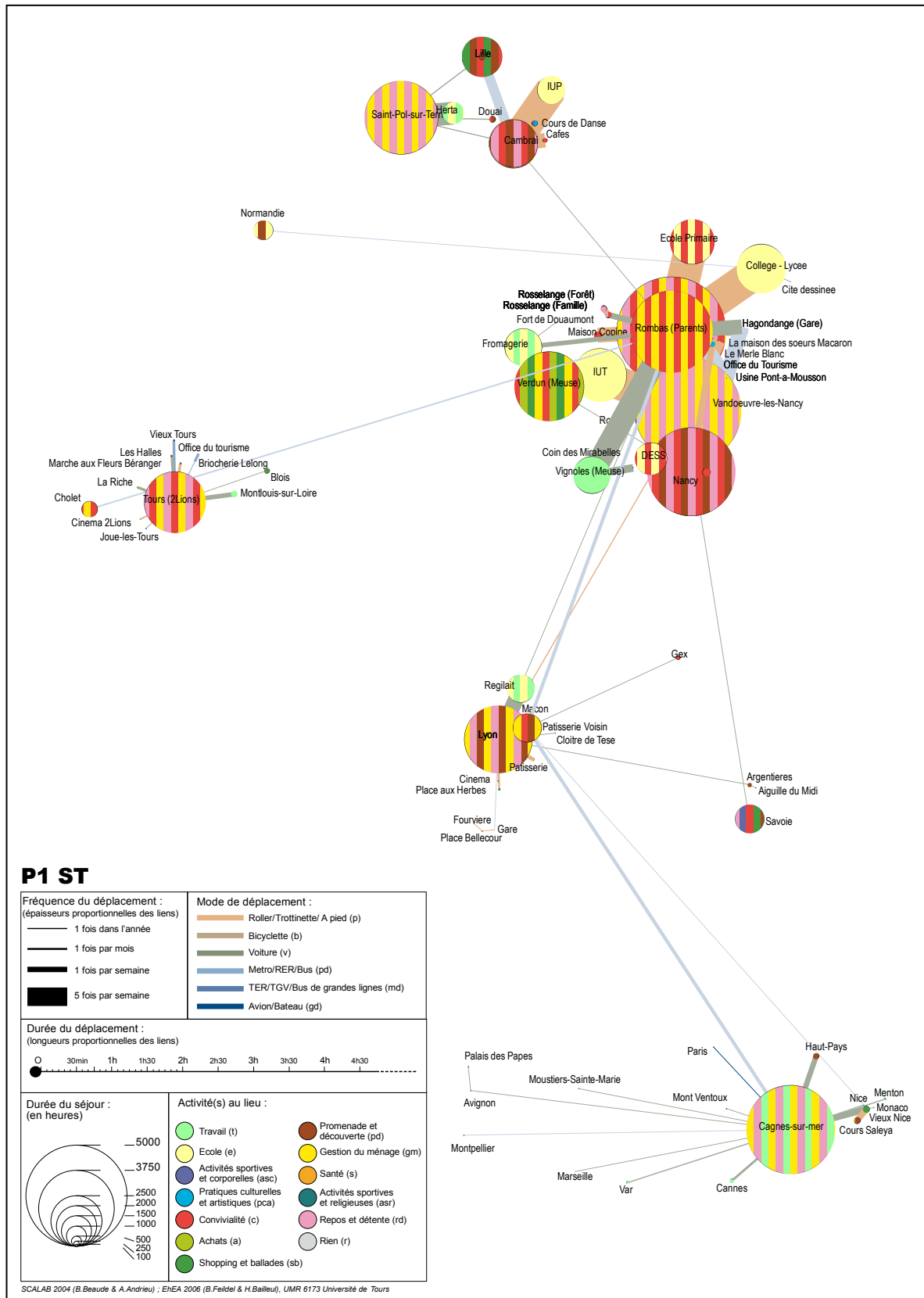


Figure 13. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de P1 (P1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA, 2008)

Afin de construire les cartes de spatialité des individus, supports à l'herméneutique cartographique, nous avons donc dû codifier l'ensemble des dimensions spatiales du récit de vie de chaque individu dans une base de données (Figure 15), et ensuite, cartographier, à l'aide d'un logiciel conçu à cet effet (Figure 16), le parcours de vie de chaque individu rencontré.

Lieux	Départ	XD	YD	Arrivée	Nom	XA	YA	Triangle	Durée	Mode	Angle	Nb. Personnes	Activité	Fréquence	Séjour	Temps	Qualification			
														Mois	Année	Durée	Tranche	Age		
1	Lomme	3,01224947	50,6389695	1	Lomme	3,01224947	50,6389695	0	v		0	0	r	0	0	0	1000 gm-rd	1 0 à 4 ans	0	
1	Lomme	3,01224947	50,6389695	2	Saint Omer	2,261810303	50,7542691	55	v	171	1	1	r	0	0	1	7320 gm-rd	1 0 à 4 ans	2	
2	Saint Omer	2,261810303	50,7542691	3	Ecole	2,25151062	50,7492732	5	p	206		2	pd	5	20	180	1440 e	1 0 à 4 ans	-2	
2	Saint Omer	2,261810303	50,7542691	4	Longuenesse	2,239151001	50,7359119	10	p	219	3	3	r	0	0	1	2674 gm-rd	2 4 à 7 ans	-1	
4	Longuenesse	2,239151001	50,7359119	5	Ecole	2,25151062	50,7492732	3	p	47		1	r	5	20	180	1440 e	2 4 à 7 ans	-2	
4	Longuenesse	2,239151001	50,7359119	6	Grand-mère	2,2651577	50,7439509	60	p	17		3	pd	2	8	104	1600 c-rd	2 4 à 7 ans	0	
6	Grand-mère	2,2651577	50,7439509	7	Tante	2,279405594	50,7490017	15	v	20		4	r	0	0	10	40 c-rd	2 4 à 7 ans	0	
4	Longuenesse	2,239151001	50,7359119	8	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	30	v	359		3	r	0	2	40	1152 rd-gm	2 4 à 7 ans	-1	
8	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	9	Val-Cenis	6,88293457	45,2917958	600	v	309		5	r	0	0	1	360 pd-c	2 4 à 7 ans	0	
9	Val-Cenis	6,88293457	45,2917958	10	Club de Ski	6,888728142	45,2847911	5	p	310		1	r	0	0	1	150 asc	2 4 à 7 ans	0	
8	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	11	Merlimont	1,613960266	50,4594712	90	v	196		4	r	0	0	5	1344 pd-c-rd	2 4 à 7 ans	4	
11	Merlimont	1,613960266	50,4594712	12	Les dunes	1,571044922	50,449416	5	b	193		2	pd	7	0	7	220 rd-gm	2 4 à 7 ans	5	
4	Longuenesse	2,239151001	50,7359119	13	Longuenesse	2,232713699	50,7331414	10	p	203		3	r	0	0	1	4996 gm-rd	3 7 à 14 ans	-5	
13	Longuenesse	2,232713699	50,7331414	14	Collège	2,239751816	50,7395513	30	p	42		1	r	5	20	180	1440 e	3 7 à 14 ans	-5	
13	Longuenesse	2,232713699	50,7331414	15	Square	2,234430313	50,735749	5	p	57		1	r	2	8	104	104 c	3 7 à 14 ans	-2	
13	Longuenesse	2,232713699	50,7331414	16	Cinéma	2,244751091	50,7386833	15	p	18		1	r	0	0	1	4 pca	3 7 à 14 ans	0	
13	Longuenesse	2,232713699	50,7331414	17	Mammouth	2,271208763	50,7358304	5	p	4		1	r	2	8	104	104 a	3 7 à 14 ans	3	
13	Longuenesse	2,232713699	50,7331414	18	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	8	30	v	359		3	r	0	2	40	1152 rd-gm	3 7 à 14 ans	-3
18	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	19	Merlimont	1,613960266	50,4594712	11	90	v	196		4	r	0	0	5	1344 pd-c-rd	3 7 à 14 ans	3
19	Merlimont	1,613960266	50,4594712	20	Les dunes	1,571044922	50,449416	12	5	b	193		2	pd	7	0	7	220 rd-pd	3 7 à 14 ans	3
13	Longuenesse	2,232713699	50,7331414	21	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	60	v	351		3	r	0	0	1	4248 gm-rd	4 14 à 19 ans	-4	
21	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	22	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	8	40	v	167		1	r	0	2	40	1152 rd-gm	4 14 à 19 ans	-5
21	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	23	Collège	3,07050705	50,6215881	30	p	89		1	r	5	20	180	1440 e	4 14 à 19 ans	4	
21	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	24	Centre-Ville	3,062696457	50,6381938	30	p	104		3	sb	2	8	100	300 sb-c	4 14 à 19 ans	0	
21	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	25	Euralille	3,074455261	50,6378127	45	p	82		1	sb	0	1	10	20 sb-c	4 14 à 19 ans	0	
21	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	26	Lycée	3,044757843	50,6322327	30	p	136		1	r	5	20	180	1440 e	4 19 à 21 ans	0	
22	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	27	Ostende	2,914123535	51,2344074	80	v	53		4	r	0	0	3	504 pd-c-rd	4 14 à 19 ans	-4	
22	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	28	Bréhat	-3,00270081	48,8470953	420	v	199		4	r	0	0	1	336 pd-c-rd	4 14 à 19 ans	4	
28	Bréhat	-3,00270081	48,8470953	29	Balade	-2,99810886	48,8418139	5	b	311		3	pd	0	0	1	40 pd-c	4 14 à 19 ans	4	
21	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	30	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	21	10	v	0		1	r	0	0	1	2788 gm-rd	5 19 à 21 ans	-5
30	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	31	Merlimont	1,613960266	50,4594712	11	120	v	186		3	r	0	0	1	720 pd-c-rd	5 19 à 21 ans	3
30	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	32	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	8	40	v	167		1	r	0	2	40	1152 rd-gm	5 19 à 21 ans	4
30	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	33	Mac Donald's	3,087844849	50,5879233	10	v	311		1	r	5	20	240	1820 t	5 19 à 21 ans	-5	
30	Lille Sud	3,070335388	50,6077547	34	Université	3,126554489	50,6290478	30	pd	1		1	r	5	20	180	1440 e	5 21 à 26 ans	5	
32	Hazebrouck	2,537155151	50,7281976	35	Ostende	2,914123535	51,2344074	27	80	v	53		4	r	0	0	3	504 pd-c-rd	5 19 à 21 ans	-4

Figure 15. Extrait de la base de données produite à partir du « récit de vie spatialisé » de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

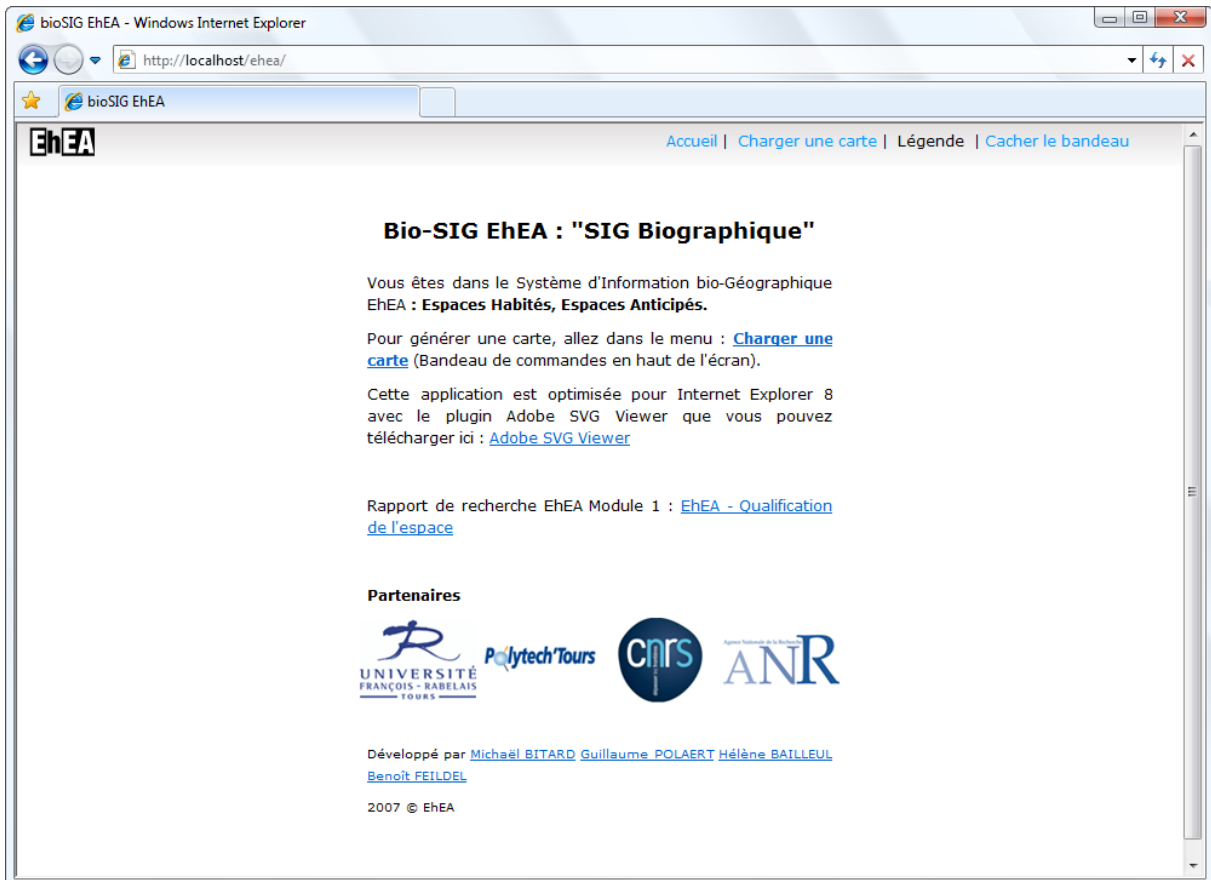


Figure 16. Interface d'accueil du logiciel : « bio-SIG » ou « SIG biographique »

Pour réaliser cette cartographie, ou plus précisément chacun des spatiogrammes qui, articulés ensemble de manière chronologique, constituent la cartotheque représentant la trajectoire de vie de l'individu, et afin que l'interviewé puisse facilement lire et décrypter cette carte, nous avons dû adopter un code sémiologique relativement simple, aisément compréhensible par tout un chacun et donc étroitement lié à la symbolique spatiale : des cercles pour les lieux, et des traits pour les liens ou déplacements, de tailles et de couleurs variables selon respectivement, le temps d'occupation des lieux ou la fréquence des déplacements, et les activités qui y étaient associées. En outre, une première représentation de ce type avait été mise en œuvre dans le cadre du contrat de recherche « Les échelles de l'habiter » (SCALAB, 2004 ; Lévy, 2008). En accord avec les auteurs de cette précédente recherche, nous nous sommes donc librement inspirés de la sémiologie graphique qu'ils avaient pu mettre en œuvre. La symbolique adoptée s'est en outre imprégnée des codes graphiques de la théorie des graphes bien connue, en particulier en géographie et en aménagement (Mathis, 2003), pour être particulièrement adaptée à la représentation des réseaux, de lieux, de villes, de transports, etc., ainsi qu'à la modélisation des problématiques de flux dans ces réseaux. Un graphe est un ensemble d'éléments appelés nœuds ou sommets, figurés par des points, et de relations entre ces éléments, figurées par des lignes, appelées arcs ou arêtes. Cette sémiologie est en particulier tout à fait proche de ce que l'on retrouve dans les Systèmes d'Information Géographique dont la représentation spatiale se base sur des primitives géométriques de type points (coordonnées spatiales), arcs (vecteurs), etc., auxquelles sont associées des données attributaires (un type d'arc, par exemple déplacement à vélo) et des données contextuelles (fréquence de l'utilisation de l'arc). Cependant, lorsque classiquement dans la théorie des graphes seuls les arcs sont valués, en l'occurrence avec une certaine longueur fonction de la distance entre le sommet origine et le sommet destination, nous avons pour notre part opté pour un système de valuations multiples aux sommets ainsi que sur les arcs. Pour ce qui concerne les sommets, leur rayon varie en fonction du temps passé au lieu par l'individu et leur couleur de remplissage dépend d'une palette correspondant aux différentes activités possiblement déployées en un lieu. Pour ce qui concerne les arcs, leur longueur est, selon le choix de l'utilisateur, soit fonction de la distance temps que nécessite le déplacement de l'individu entre ces deux lieux, soit fonction de leur distance géographique. Leur épaisseur est fonction de la fréquence d'utilisation de l'arc, autrement dit du nombre de fois où l'individu effectue ce même déplacement (aller-retour). Et enfin, leur couleur dépend du mode de transport qu'implique le plus fréquemment ce déplacement (Figure 17).

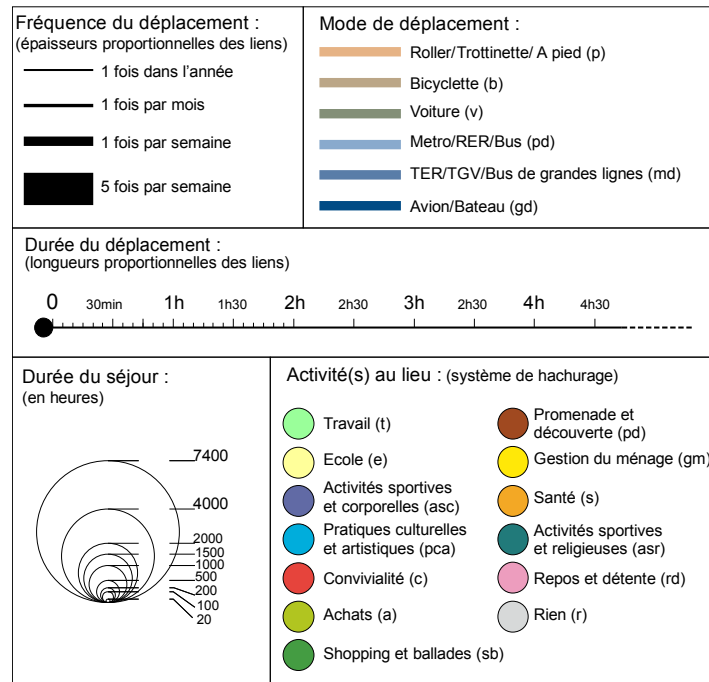


Figure 17. Légende des spatiogrammes
 (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA, 2008 ; SCALAB, 2004)

Le traitement de la cartographie, à partir des données issues des récits de vie spatialisés, a été automatisé grâce au développement d'un programme informatique conçu pour qu'à partir d'une base de données renseignée par l'enquêteur, lieux, trajets, durées, fréquences, activités, mentionnés dans le cadre du récit de vie spatialisé de l'individu, une image soit produite (format SVG, Scalable Vector Graphics), dans laquelle se superposent autant de calques que de tranches de vie identifiées dans le récit, contenant chacun le spatiogramme de la tranche de vie en question (Figure 18) et formant ainsi par accumulation de l'ensemble des spatiogrammes, une image de l'ensemble, ou un spatiogramme global, du récit de vie spatialisé (Figure 19).

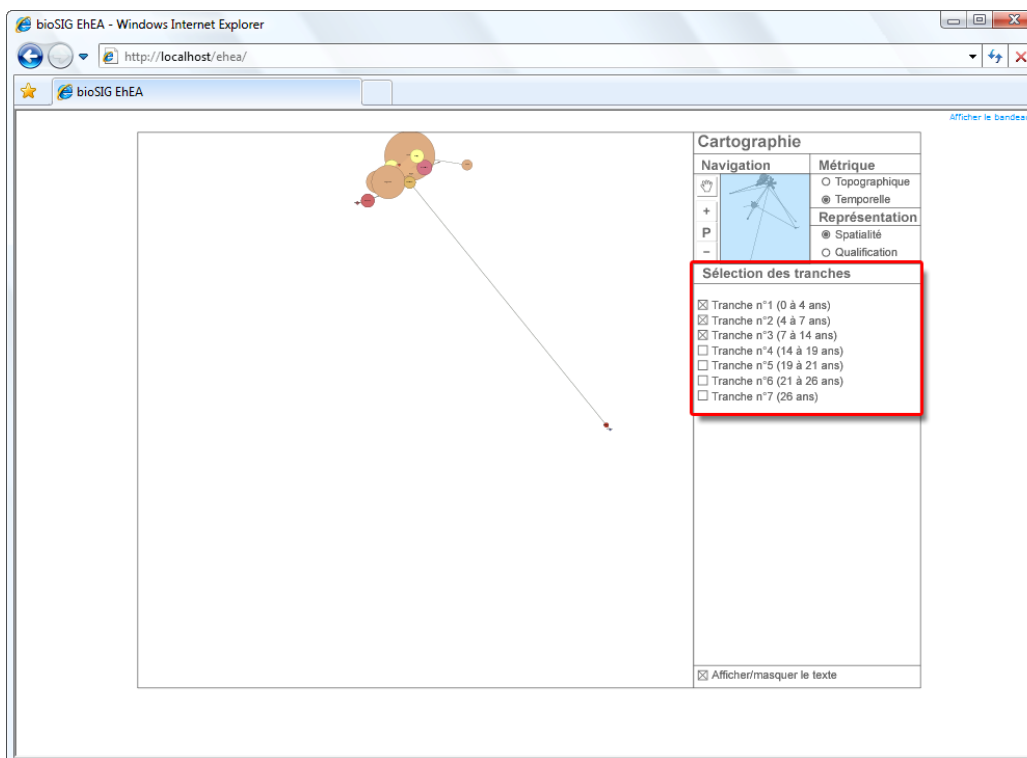


Figure 18. Interface du « bio-SIG » permettant la visualisation de tout ou partie des « spatiogrammes » de l'interrogé (Affichage des 3 premiers spatiogrammes de A1)

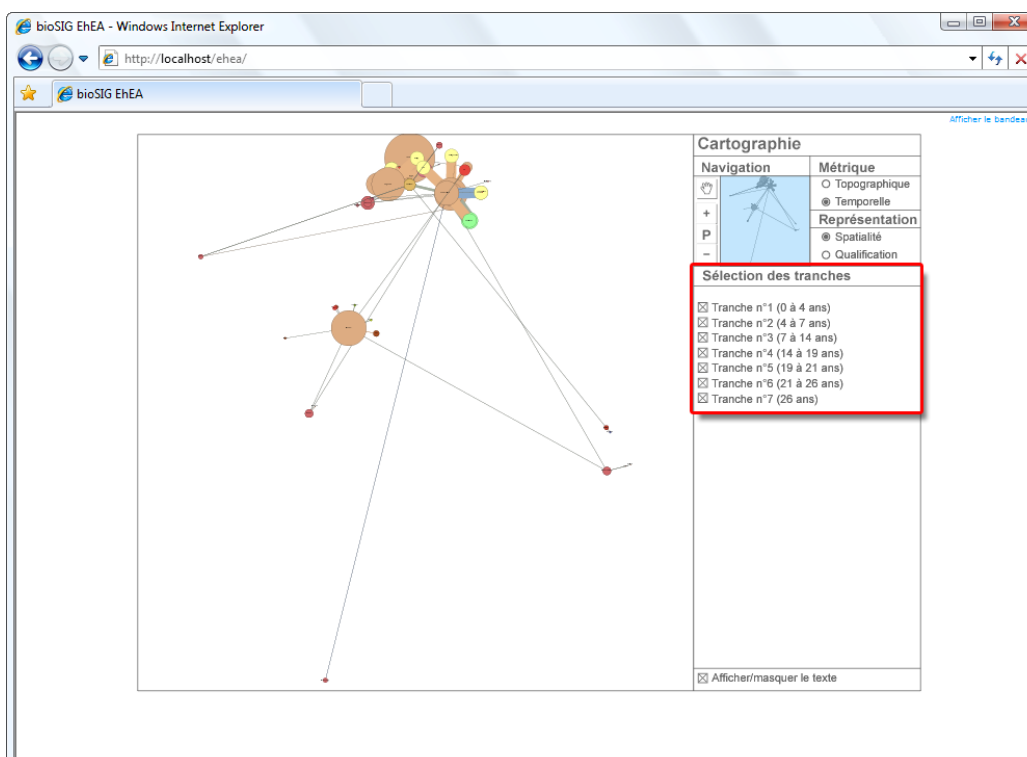


Figure 19. Interface du « bio-SIG » permettant la visualisation de l'ensemble des « spatiogrammes » (Affichage de la totalité des 7 spatiogrammes de A1)

Il est à noter qu'un premier programme de ce type, permettant de produire une carte unique de la spatialité (sur les douze derniers mois avant l'enquête), avait été réalisé en 2004 dans le cadre de la recherche « Les échelles de l'habiter » (SCALAB, 2004 ; Lévy, 2008). Ce programme initialement développé par Boris Beaudé (VilleEurope), en collaboration avec Dominique Andrieu (MSH de Tours), a également inspiré, toujours en accord avec leurs auteurs, le développement d'un nouveau programme dans le cadre de la recherche « Espaces habités, espaces anticipés (EhEA, 2008). Ce programme sur lequel nous nous appuyons dans le cadre du présent travail de thèse a donc été redéveloppé par nos soins, aidé en cela par deux ingénieurs informaticiens Mickaël Bitard et Guillaume Polaërt, et par Hélène Bailleul, doctorante également engagée dans la recherche EhEA (2008). Le programme en question a notamment été implémenté pour intégrer la dimension temporelle des « tranches de vie » et l'interactivité nécessaire pour la réactivation avec l'enquête (affichage/masquage des tranches). Ce redéveloppement a également permis de concevoir un logiciel possiblement accessible sur internet⁷⁹, afin d'offrir la possibilité, lors de futures enquêtes, d'une utilisation à distance par tout individu, disposant d'un ordinateur et d'une connexion internet, invité par un enquêteur à réaliser la cartographie de sa spatialité en vue d'un unique entretien d'herméneutique cartographique. Le développement de ce nouveau logiciel a également été l'opportunité de proposer deux métriques différentes pour la représentation des données spatialisées, permettant à l'utilisateur de choisir entre une métrique dite « temporelle » (Figure 20), pour laquelle la mesure de la distance entre deux lieux est rapportée à la distance temps évaluée par l'interrogé (au cours de son récit de vie spatialisé), et une métrique dite « topographique » (Figure 21) pour laquelle chaque lieu a fait l'objet d'une géolocalisation grâce à ses coordonnées géographiques. Enfin, ce « Système d'Information Bio-Géographique » a également intégré la possibilité de basculer d'un mode dit « spatialité » (Figure 20 & Figure 21) de représentation des informations contextuelles au sens large (activités en un lieu, mode de déplacement), et donc de l'affichage des couleurs afférentes à ce mode, vers un mode dit « qualification » (Figure 22 & Figure 23) dans lequel l'information contextuelle, concernant aussi bien les arcs que les nœuds, a dès lors correspondue à la notation que l'individu avait pu donner aux éléments qualifiés lors de l'herméneutique cartographique.

⁷⁹ Le langage de programmation utilisé à cette fin a été le PHP (PHP : Hypertext Preprocessor). Un langage libre principalement utilisé pour produire des pages internet dynamiques. L'avantage de ce langage réside dans sa capacité à communiquer avec des bases de données (en l'occurrence, la base de données codée à partir du récit de vie spatialisé) et à créer des applications dynamiques pour internet.

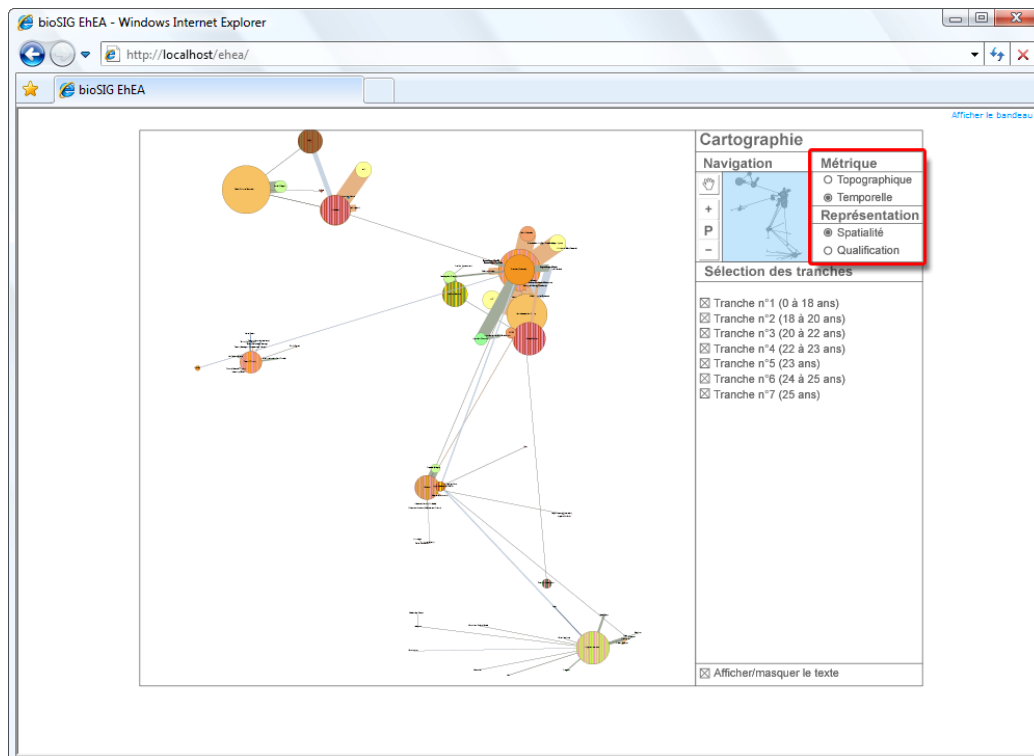


Figure 20. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en métrique « temporelle » (Distance entre deux lieux rapportée à une mesure temporelle) et en mode « spatialité » (Couleurs en fonction des activités et des modes déplacements)

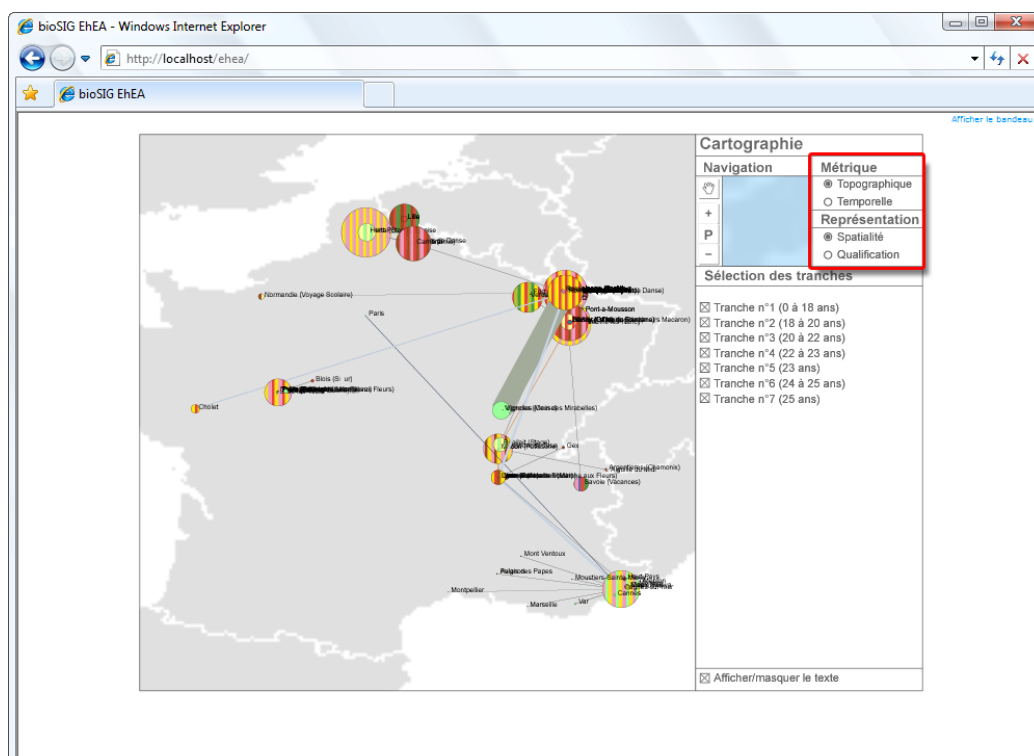


Figure 21. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en métrique « topographique » (Chaque lieu est l'objet d'une géolocalisation) et en mode « spatialité » (Couleurs en fonction des activités et des modes déplacements)

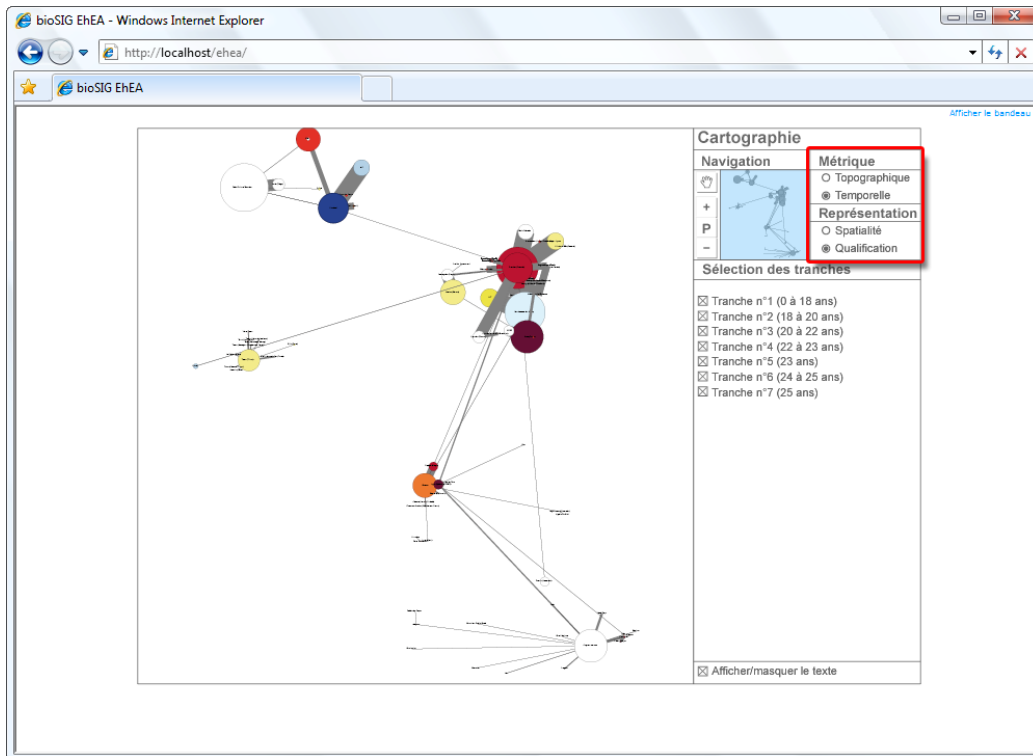


Figure 22. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en mode « qualification » (Couleurs en fonction de la notation de chaque élément) et en métrique « temporelle » (Distance entre deux lieux rapportée à une mesure temporelle)

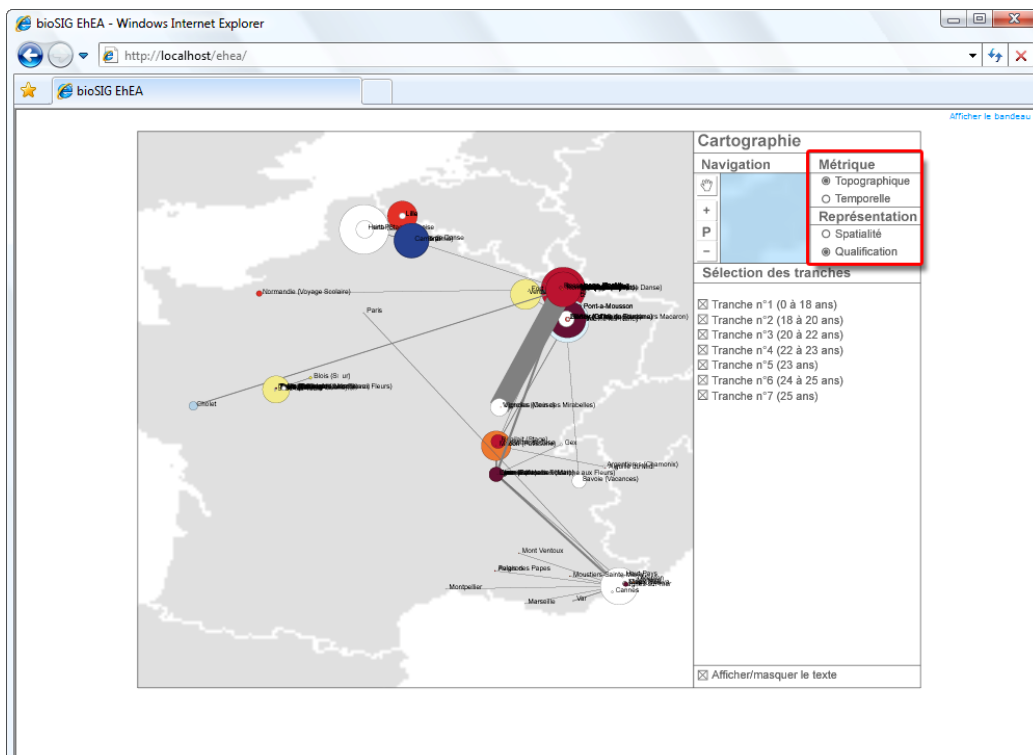


Figure 23. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en mode « qualification » (Couleurs en fonction de la notation de chaque élément) et en métrique « topographique » (Chaque lieu est l'objet d'une géolocalisation)

3.3. La carte pour approfondir les dynamiques de la géographie affective : des spatiogrammes aux passioigrammes

Suite à la présentation des aspects techniques de ce que nous avons appelé « Système d'Information bio-Géographique », et après avoir détaillé la façon de représenter dans un ensemble de spatiogrammes, la spatialité de l'individu telle que celle-ci nous avait été délivrée lors du récit de vie spatialisé, il nous faut maintenant considérer plus attentivement la façon dont ces cartes, et plus précisément leur usage dans le cadre de l'épreuve d'herméneutique cartographique, nous autorise à voir dans ce processus cartographique, un outil pour approfondir les dynamiques de la géographie personnelle des individus, et en particulier les mécanismes affectifs qui sont leurs sont sous-jacents.

Pour commencer, il convient de noter qu'il existe un autre concept ou outil se rapprochant de celui que nous avons appelé « spatiogramme », employé ici au sens de graphique, d'écriture (grec : *gramma*) symbolique de la spatialité. Cette autre utilisation, connue aussi sous l'appellation « spaciogramme », est développée en pédo-psychiatrie par Pierre Benghozi (2006). Dans ce cadre spécifique, le « spaciogramme » désigne « la projection sous la forme d'une représentation picturale ou plastique [...] de l'espace vécu, habité » (Benghozi, 2006 : 7). Pour Benghozi, « le spaciogramme est une médiation thérapeutique [...] c'est en thérapie psychanalytique de couple et de famille, l'ensemble des représentations proposées en séance de psychothérapie pour illustrer l'espace partagé dans le milieu d'habitation familiale » (Benghozi, 2006 : 7). Notons que d'un point de vue strictement géographique, le spatiogramme tel que nous l'entendons, et tel que l'entend Pierre Benghozi, diffèrent principalement du fait de leurs échelles spatiales : l'habitation, les lieux de vie, sont représentés de manière privilégiée dans les spaciogrammes de Pierre Benghozi, quand ce qui est visé à travers les spatiogrammes que nous proposons, c'est une image de la spatialité au sens général (lieux et liens spatiaux) de l'individu. Néanmoins, nous trouvons un certain nombre de points communs dans l'usage, notamment d'un point de vue méthodologique, de ces deux types de représentations de l'espace. Dans les deux cas, ces images d'un genre particulier sont produites (directement par le dessin ou indirectement par la parole) par les individus eux-mêmes, et ils constituent un support d'activation ou de réactivation du discours. À la différence cependant du spaciogramme, « invitation à dessiner comme ça lui vient... » (Benghozi, 2006 : 8) à l'occasion de l'évocation par l'individu d'un lieu ou d'une séquence de la vie familiale, le spatiogramme a quant à lui consisté en une systématisation de ce dessin de la spatialité de l'individu, à travers une codification réglementée et identique pour chaque individu interrogé. Dès lors, l'on a retrouvé lors de la présentation à l'individu du dessin de sa spatialité le même processus de rectification, et ses multiples implications, que celui décrit par Benghozi. Il convient néanmoins de noter une différence importante dans l'utilisation respective des spaciogrammes et des spatiogrammes. Cette différence tient au fait que la tâche de rectification est, dans le cas du spaciogramme de Benghozi, partagée par les autres membres de la famille, lesquels poursuivent, complètent, reprennent, tandis que dans le cas du spatiogramme tel que nous l'envisageons, c'est l'individu lui-même qui revient, poursuit, complète, reprend la représentation du parcours spatial précédemment construite à travers le récit de vie spatialisé. La présentation des spatiogrammes est donc l'occasion d'une nouvelle mise en récit de la spatialité. Bien qu'impliquant des échelles spatiales et temporelles différentes, l'on assiste néanmoins à travers cette nouvelle mise en récit, à l'instar de la description des implications du spaciogramme proposée par Pierre Benghozi, à un ensemble de mécanismes similaires : « ainsi seront visualisés et parlés les frontières, le dehors et le dedans, les enchevêtrements entre les territoires intimes, privés et collectifs, les prolongements intrusifs et persécuteurs, les rondeurs des protections maternantes, les angles, le

morcellement, les ruptures et continuités, le rapport entre le minéral et le végétal. La réalité matérielle des espaces habités est culturellement ritualisée, en résonance avec le monde intérieur fantasmatique. Au-delà des formes, ce sont des couleurs, des odeurs, des images, des souvenirs, des ressentis, des sensations mais aussi des sentiments, des affects, des histoires... » (Benghozi, 2006 : 8). À titre simplement illustratif de cette nouvelle profondeur qu'acquière le discours lors de la présentation à l'individu de son spatiogramme, nous pouvons notamment mettre en parallèle quelques discours extraits des enquêtes réalisées dans le cadre de cette recherche.

Nous pouvons par exemple rapporter l'évolution de la teneur du discours délivré par L2 entre son récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique, et constater, quant à la valeur que cette personne attache à son lieu de naissance, l'approfondissement discursif opéré par le biais du spatiogramme.

« Donc point origine : évidemment toujours la naissance, donc première année de ma vie, en fait je suis né à Pithiviers en pleine Beauce, mais mes parents habitaient à Orléans, où ils ont dû vivre un an... j'ai absolument aucun, normal, aucun souvenir. Alors, ils habitaient à Orléans, et ma mère est allée accoucher à Pithiviers parce que c'était une clinique qui était censée être un petit peu avant-gardiste avec une technique d'accouchement sans la douleur, enfin pour l'enfant, donc on laissait au maximum, ce qui a d'ailleurs totalement échoué pour moi... je suis ressorti assez traumatisé, mais en tout cas un an à Orléans dont je n'ai aucun souvenir. » (L2, Récit de vie spatialisé : RVS)

« Ça m'arrive de repasser à Pithiviers quand je vais grimper à Fontainebleau et effectivement. je trouve que cette ville est à la fois très triste et... mais ça me fait toujours quelque chose de passer dans un endroit où je sais que je suis né. Et... je suis toujours attaché à Pithiviers, ma madeleine de Proust, à savoir que d'une certaine manière... bon on est dans l'ordre de l'affectif, mais ma mère m'a toujours... m'a toujours dit t'es né à Pithiviers, à Pithiviers y'a un super gâteau qui s'appelle le pithiviers, et j'ai toujours adoré les pithiviers. Et quand je passe à pithiviers en général on s'arrête le matin avant d'aller à Fontainebleau acheter un pithiviers dans cette ville qui est plutôt une petite ville. bah c'est pas très gai, c'est plutôt populaire, ça devient de la très très grande, lointaine banlieue parisienne. Et c'est sur que c'est pas une ville qui serait marquante pour moi, si y'avait pas cette mémoire. Mais, mais... on est dans... aujourd'hui... oui, donc effectivement, si je la classe en me référant à la tranche 0-1 an c'est du neutre, si je la classe depuis aujourd'hui c'est pas tout à fait neutre, puisque d'une certaine manière c'est... un lieu neutre ça serait un lieu... par exemple, si je passe à Malesherbes qui est pas très loin, à Malesherbes j'ai aucune attache, je passe c'est neutre. Effectivement c'est quand même un lieu de mémoire puisque c'est le lieu origine. Enfin oui non, mais si on considère que 0 c'est vraiment de la neutralité, ça serait pas 0, ça serait plutôt de l'ordre du... sur une valeur affective... enfin affective... ça serait plutôt de l'ordre du souvenir, la mémoire, ça serait plutôt 2-3. Enfin c'est un lieu, enfin voilà, 2 on va dire. C'est pas un lieu fondamental de mon existence, mais une composante... Alors qu'Orléans... Orléans, je me suis jamais représenté cette ville même quand j'y suis retourné comme... comme une ville dans laquelle j'ai vécu. » (L2, Herméneutique cartographique : HC)

Ou dans un autre cas, citer A1, qui se souvient d'abord dans son récit de vie spatialisé de l'école maternelle et de sa mère qui l'y accompagnait, puis explicite dans le cadre de l'herméneutique cartographique, la signification profonde qui l'amène aujourd'hui à valoriser ce souvenir :

« Ah oui, je me souviens de l'école, l'école Georges Sand qui n'était pas à Saint Omer, mais à Longuenesse... donc l'école Georges Sand à Longuenesse, oui, j'ai fait toute mon école maternelle et primaire là-bas. [...] Ma mère m'emmenait à pieds. Elle laissait le chien accroché à la grille devant. » (A1, RVS)

« L'école... je me souviens des crises que je faisais quand ma mère me déposait le matin. Par contre, le trajet j'en ai un bon souvenir... [...] j'ai des souvenirs, ma mère qui m'emmenait... avec le chien. Je me souviens d'un coup de pied aux fesses que je me suis pris une fois. Parce que j'avais traversé sans regarder... et ma mère m'a dit, viens, viens, mais non je vais rien te faire, je vais rien te faire, et quand je me suis approchée, je me suis pris un coup de pied aux fesses. [...] C'était pas agréable. Et pourtant j'ai un bon souvenir. Mais en fait, quasi à partir du CP. A partir du CP, on a le droit de sortir tout seul. Et comme j'ai toujours été une grande autonome, ma mère a partir de ce moment là, elle n'est plus venue me chercher, elle m'a plus conduit, je me suis débrouillé toute seule. Et en fait... je crois qu'en fait l'école maternelle c'est le seul moment où ma mère... venait me chercher et allait me conduire. » (A1, Herméneutique cartographique : HC)

Au-delà du caractère en apparence anecdotique de certains de ces extraits de vie, l'on remarque néanmoins, de manière plus ou moins flagrante selon les extraits, le passage d'un premier récit essentiellement descriptif, se cantonnant à l'énumération des éléments, liens et lieux, formant la spatialité, avec çà et là quelques débuts de rationalisations, vers une évaluation et une qualification plus ou moins « rationalisante » qui émerge dans le cadre de l'herméneutique cartographique. À ce titre, l'on note la prégnance dans le discours produit au cours de la réactivation à partir du support cartographique du lexique associé aux émotions, aux sentiments et plus largement aux affects. En outre, nous devons préciser qu'à l'instar de ce que prône Pierre Benghozi dans l'usage qu'il fait des spaciogrammes, relativement peu d'indications étaient données à l'enquête quant à l'objectif de la réactivation à l'aide des spaciogrammes. Hormis la thématique générale de la recherche présentée avant même le récit de vie spatialisé, une recherche sur le rapport affectif à l'espace – laquelle a bien évidemment pu influencer sur le recours au vocabulaire affectif –, très peu d'informations (types d'affects, sentiments, émotions, etc. ; processus mémoriels, souvenirs, etc. ; échelles spatiales et temporelles ; échelles individuelles ou sociales ; etc.) étaient délivrées initialement à l'enquête, y compris avant l'herméneutique cartographique. Dès lors, il est tout à fait intéressant et révélateur des effets de la méthode employée, de souligner cette prégnance du vocabulaire affectif ainsi que l'effort fourni par l'individu interrogé pour à la fois qualifier l'effet qu'a produit sur lui un élément de sa spatialité, et tenter de justifier l'origine ou le processus présidant à cet effet : « triste », « ça me fait toujours quelque chose », « je suis toujours attaché », « ma madeleine de Proust », « on est dans l'ordre de l'affectif », « ma mère m'a toujours dit », « j'ai toujours adoré », « c'est pas très gai », « c'est pas une ville qui serait marquante pour moi, si y'avait pas cette mémoire », « aucune attache », « lieu de mémoire », « bon souvenir », « pas agréable ».

D'autres investigations menées dans une logique similaire, associant une technique projective à l'entretien (Cukrowicz, 1996, 2006) par exemple, ont constaté les mêmes effets. Notamment, l'entretien semi-directif associé à un travail pratique (« Encat »⁸⁰) donne à voir également certaines représentations ou options du répondant qui changent des déclarations traditionnellement recueillies. Le sociologue Hubert Cukrowicz note que « l'exposé en geste permet d'exprimer des relations aux êtres et aux choses qui, autrement, ne trouveraient pas facilement une traduction verbale dans le cadre d'un entretien forcément limité dans le temps. En dessinant, par exemple, le plan d'une demeure future, il est possible de figurer, de faire se correspondre, de synthétiser des niveaux d'existence individuels, familiaux, sociaux. Il est

⁸⁰ S'interrogeant sur les limites de la technique de l'entretien, le sociologue Hubert Cukrowicz a proposé d'adopter pour leur dépassement une technique d'un genre particulier, qu'il a nommé « Encat » ou « Entretien Couplé Avec une Tâche » (Cukrowicz, 1996). Il s'agit, selon l'auteur, « d'une démarche qui permet de mettre en rapport les actions et les déclarations des personnes interrogées », cherchant ainsi, « à cerner les raisons des opinions et des représentations des enquêtés, qui tentent de compenser des moyens d'expression situés ou limités par les formes mêmes de l'enquête » (Cukrowicz, 1996).

possible de corréliser l'architecture avec des idées, des valeurs, des souvenirs, des émotions » (Cukrowicz, 2006 : 2). D'ailleurs, Hubert Cukrowicz ne manque pas, à l'instar de ce qui a pu être proposé dans le cadre de la présente recherche, de rapprocher cette fonctionnalité particulière du dessin, lorsqu'employé en association avec l'entretien, des travaux du psychiatre Donald W. Winnicott sur les phénomènes de « transitionnalité » (Winnicott, [1971] 1975 ; Cukrowicz, 2006). Faisant « l'hypothèse que le plan [d'une future demeure par exemple] ainsi établi renvoie à la fois à des modèles acquis dans le cadre familial, à des élaborations soutenues par des expériences personnelles et par l'adoption de paradigmes disponibles, à des décisions, à des inhibitions, à des désirs », Cukrowicz souligne dès lors que « cette construction peut être apparentée à l'objet intermédiaire décrit par Donald Woods Winnicott » (Cukrowicz, 2006 : 3). Pour nous, ajoute Cukrowicz, « cet objet construit est le lieu où la subjectivité de l'enquêté se couple avec une démarche d'objectivation et celui où il inscrit sa relation avec lui-même et avec les autres » (Cukrowicz, 2006 : 3). Précisément, en dessinant⁸¹ avec l'individu son parcours de vie, nous avons souhaité que s'exprime cette double dimension du rapport à l'espace : entre subjectivation et objectivation, entre identité et altérité. Nous avons essayé de réveiller une part de la mémoire associée aux émotions, « [une] mémoire des relations vécues et des lieux investis [...] mise à contribution plus facilement que dans le discours » (Cukrowicz, 2006 : 2-3). De même qu'Hubert Cukrowicz, soutenant dans le cadre de ses investigations que « dessiner sa maison est une entreprise qui convoque l'histoire vécue et tous les affects qui lui sont attachés » (Cukrowicz, 2006 : 3), nous avons pu constater dans le cadre de la présente enquête qu'en amenant l'individu à dessiner son parcours de vie, oralement d'abord puis par le biais des modifications concrètes qu'il pouvait apporter à la carte de sa spatialité, en l'amenant à retracer les multiples (re)configurations de ses réseaux socio-spatiaux, l'histoire vécue et tous les affects qui sont attachés à cette spatialité nous étaient rendus plus facilement accessibles.

Ainsi, progressivement, et d'abord de façon à valoriser les réactions intuitives de l'interrogé, nous avons glissé vers une qualification des éléments composant la trajectoire de vie de l'individu et les réseaux socio-spatiaux qui la compose – autrement dit, vers une qualification de sa spatialité. Cet exercice de qualification, étroitement lié à l'herméneutique cartographique, a avant tout visé à approfondir la dimension affective du rapport à l'espace, cherchant plus précisément à éclairer la manière dont celle-ci contribuait à la réalisation du parcours spatial de l'individu. Sans chercher à orienter l'interprétation de l'individu dans cet unique sens affectif – orientation qui aurait couru le risque d'une surinterprétation de la part de l'individu – nous avons donc accompagné l'enquêté dans cet exercice de qualification en lui fournissant un outillage propice à la formulation, pour chacun des éléments présents sur sa carte, d'un jugement potentiellement en rapport avec ses sensations, sa sensibilité, ses états affectifs, et la facette subjective que ceux-ci dessinent progressivement dans l'institution d'un rapport affectif à l'espace. En parallèle de l'herméneutique cartographique, nous avons donc introduit un exercice de notation des lieux. Cet exercice de notation a constitué un motif supplémentaire pour que l'individu approfondisse son discours dans un sens particulier, celui d'une justification et d'une explicitation du processus amenant l'individu à qualifier les lieux et les liens qui composent sa spatialité. En outre, cet exercice de notation n'a pas visé une justification de la part de l'enquêté

⁸¹ Le protocole d'enquête mis en œuvre dans le cadre de cette recherche ne s'est pas apparenté formellement à du dessin. Ce n'est pas directement l'individu interrogé qui a exécuté la composition de la carte, puisque celle-ci a toujours été le résultat d'une (re)construction par l'enquêteur. Néanmoins, sur le fond la démarche s'est apparentée à du dessin, ou du moins à une représentation sous certaines conditions graphiques, la parole traduite en traits et en points en l'occurrence, des objets de la spatialité de l'individu. À l'appui de cette conception, faisant de l'herméneutique cartographique un exercice proche du dessin, nous devons mentionner l'appropriation des cartes délivrées à l'enquêté, s'accompagnant également d'un engagement physique dans la modification de celles-ci. Autant de dimensions qui nous permettent de rapporter cette seconde étape, assurément sur le fond et au moins partiellement sur la forme, à du dessin.

vis-à-vis de l'enquêteur, mais bien vis-à-vis de lui-même – la carte aidant en ce sens à ce que le dialogue qui s'instaure au cours du second entretien ne concerne plus seulement l'enquêteur et l'enquêté, mais davantage l'enquêté et sa carte, cette dernière opérant comme un miroir renvoyant une image déformée de l'individu. L'échelle de notation proposée à l'individu allant de -5 à +5 en passant par 0 (Figure 24), a constitué, à proprement parler, un prétexte pour que l'individu nous éclaire sur sa manière propre d'évaluer les espaces de sa vie, autrement dit de leur attribuer une valeur. D'ailleurs, volontairement cette échelle n'a pas référé à un critère de jugement précis et préalablement donné ; si ce n'est d'orienter l'individu par l'emploi des termes « valoriser », « dévaloriser », plus ou moins fortement, vers l'établissement d'un jugement de valeur.

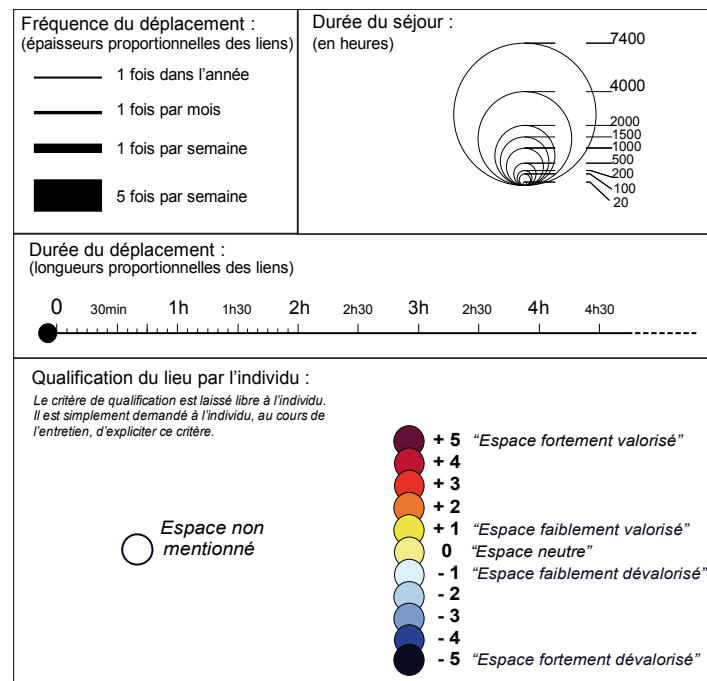


Figure 24. Légende des passigrammes
(Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA, 2008)

L'échelle de notation devait donc rester suffisamment vague, du « plus fortement valorisé » au « plus fortement dévalorisé » en passant par la « neutralité », pour que le ou les critères de jugement et de qualification soient établis et verbalisés par l'interrogé. Non seulement, l'épreuve de qualification, et de justification de cette dernière, a permis, toujours dans la logique de l'herméneutique cartographique, d'apporter davantage de précision quant aux modalités de sa réalisation, sur les plans spatiaux et temporels, mais aussi individuels et sociaux. Mais, qui plus est, comme nous l'avons par ailleurs souligné, « au-delà de ces précisions qui auraient pu être obtenues en passant par un protocole beaucoup moins élaboré, comme, par exemple, quelques questions supplémentaires, les informations nouvellement fournies sont d'un autre ordre : elles sont inédites et inattendues, ne faisant pas que préciser quelques détails mais, au contraire, révélant réellement la personne dans ce qu'elle a de complexe et, plus encore, dans ce qu'elle a d'intime et de non rationnel » (Martouzet *et alii*, 2010 : 16). Ainsi, progressivement, au fil des étapes que comporte l'herméneutique cartographique, compréhension d'abord, interprétation et reconstruction ensuite, puis qualification, l'on arrive à solliciter de la part de l'interrogé un discours portant sur les souvenirs, sur les ambiances. « Le récit de vie devient pour le coup un véritable récit de vie, non lisse, rugueux, non linéaire, ambigu, par lequel les raisons [de la spatialité] apparaissent comme un enchevêtrement des dimensions rationnelles et affectuelles,

des tensions auxquelles l'individu est soumis. Il refait l'exercice de narration de sa vie, changeant le "caractère" du personnage, donnant des raisons, des explications, des reliefs et des couleurs à "l'unité narrative de sa vie" » (Martouzet *et alii*, 2010 : 17-18).

Ce passage d'un discours et d'une carte de la spatialité essentiellement descriptive vers un discours et une carte qualifiée, nous avons pu en donner une représentation, tout d'abord en reportant la notation attribuée aux différents éléments composant les spatiogrammes du parcours de vie de l'individu sur la carte de sa spatialité. Ainsi, nous avons pu produire, à la suite de l'herméneutique cartographique, et en particulier après la réalisation par l'individu de la notation des éléments de sa carte, une nouvelle cartothèque (Figure 25 & Figure 27). Une cartothèque de la spatialité qualifiée de l'individu qui a regroupé l'ensemble de ce que nous avons appelé les « passigrammes »⁸² (Figure 26 & Figure 28), autrement dit, la figuration pour chacune des « tranches de vie » identifiées par l'individu de la qualification/notation des éléments qui forment le dessin spatial de cette tranche. La représentation ainsi produite ne s'attache plus seulement à la description des éléments de la spatialité de l'individu mais permet de faire figurer la qualification des lieux et des liens qui en forment le réseau.

⁸² « Passigramme » ou « passio-gramme » dérive de la contraction de « passion », terme employé au sens métaphorique caractérisant les éprouvés affectifs, sensibilité, affectivité, émotion, sentiment, et du suffixe « gramme » (*gramma* en grec), au sens d'une écriture graphique. Autrement dit, à travers ce néologisme « passigramme », nous avons souhaité accentuer le fait que ces cartes qualifiées constituent potentiellement une première forme d'écriture symbolique des dimensions affectives de la spatialité de l'individu. Il convient toutefois d'insister sur l'usage métaphorique du concept de « passion » pour la construction de ce terme, ainsi qu'il conviendra de préciser plus loin dans quelle mesure exactement il peut être considéré que la notation et la qualification de la spatialité se rapportent potentiellement à la dimension affective.

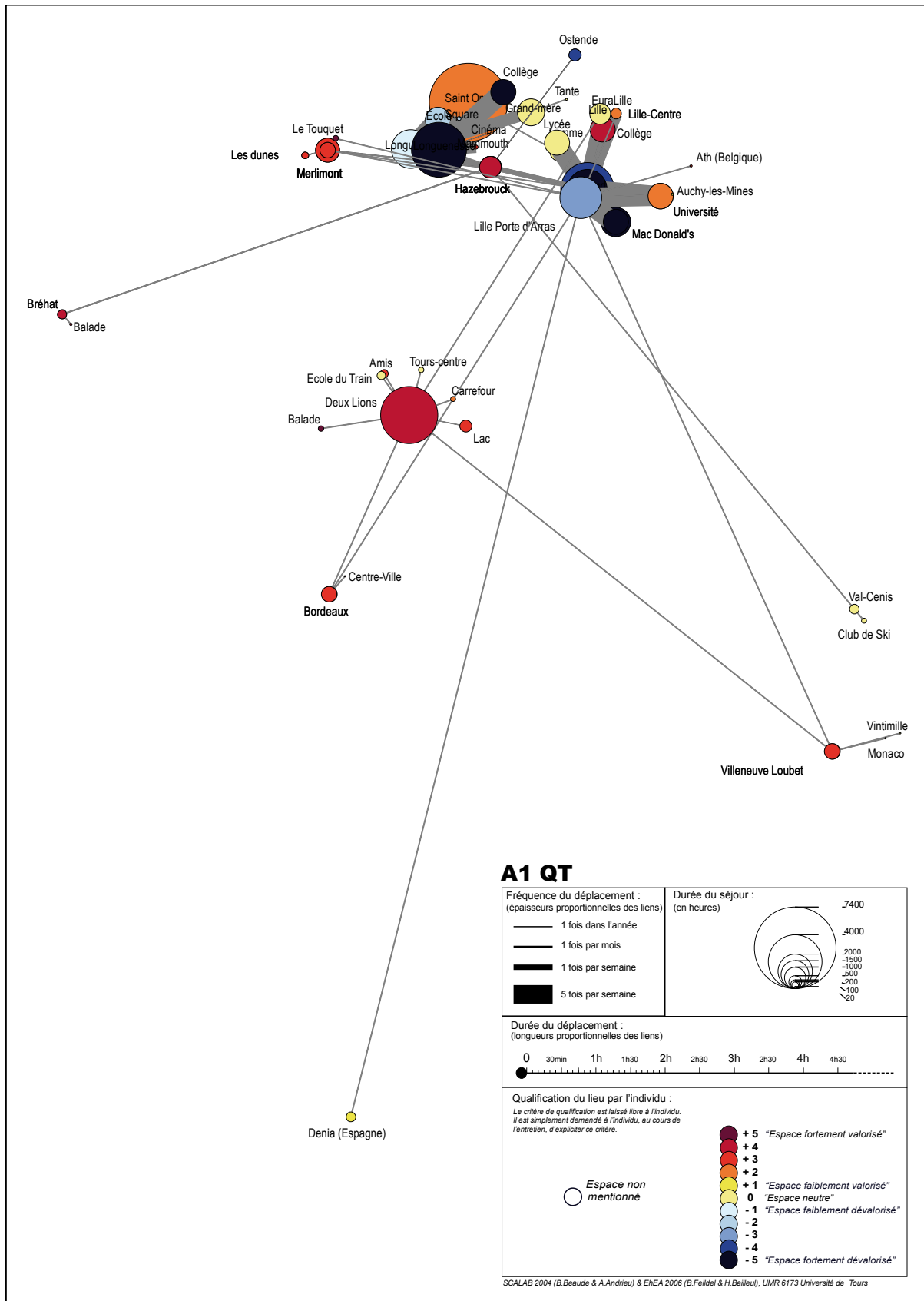


Figure 25. Cartothèque ou ensemble des « passigrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

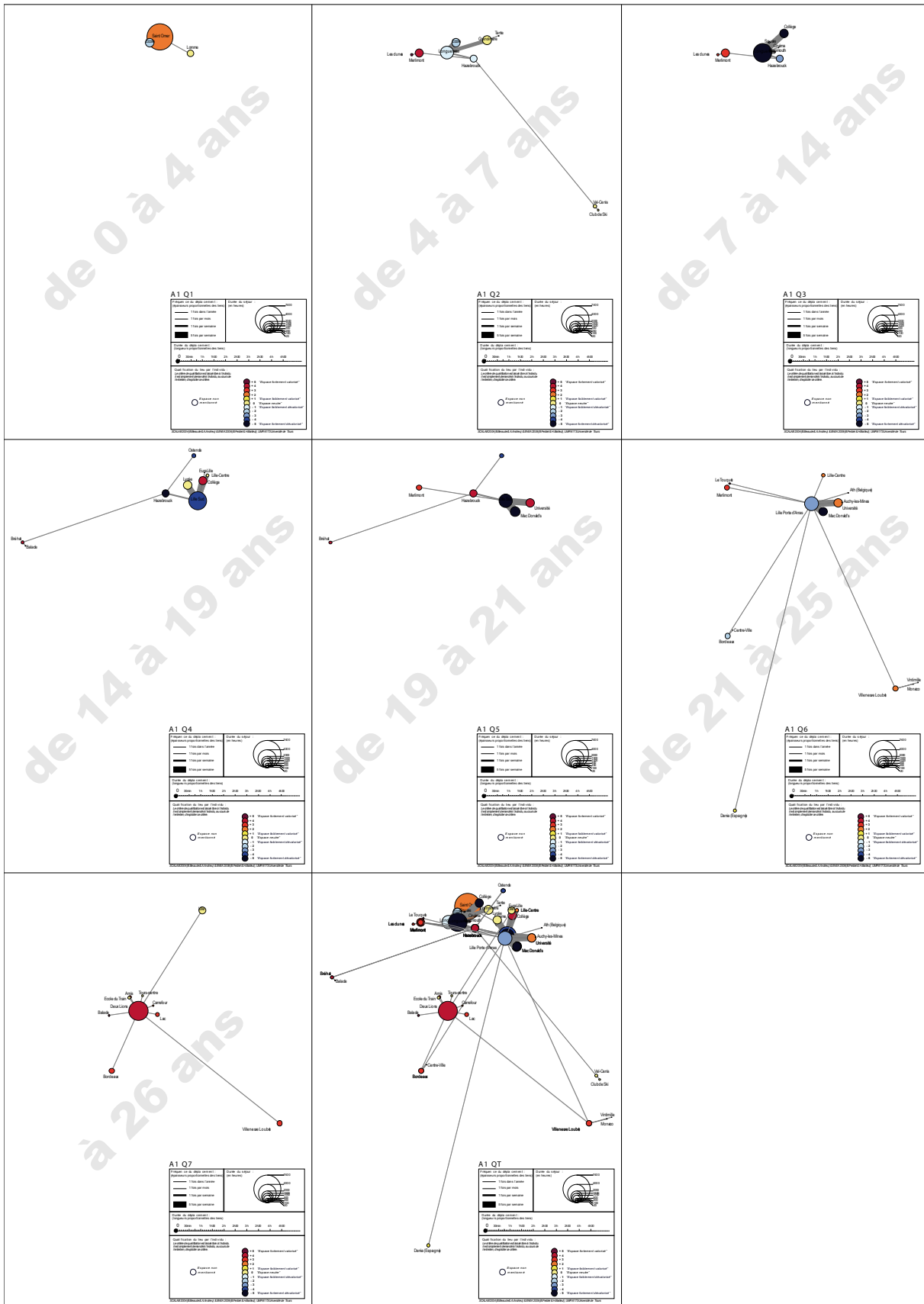


Figure 26. Décomposition de l'ensemble des « passiogrammes » constituant la cartothèque de la qualification de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

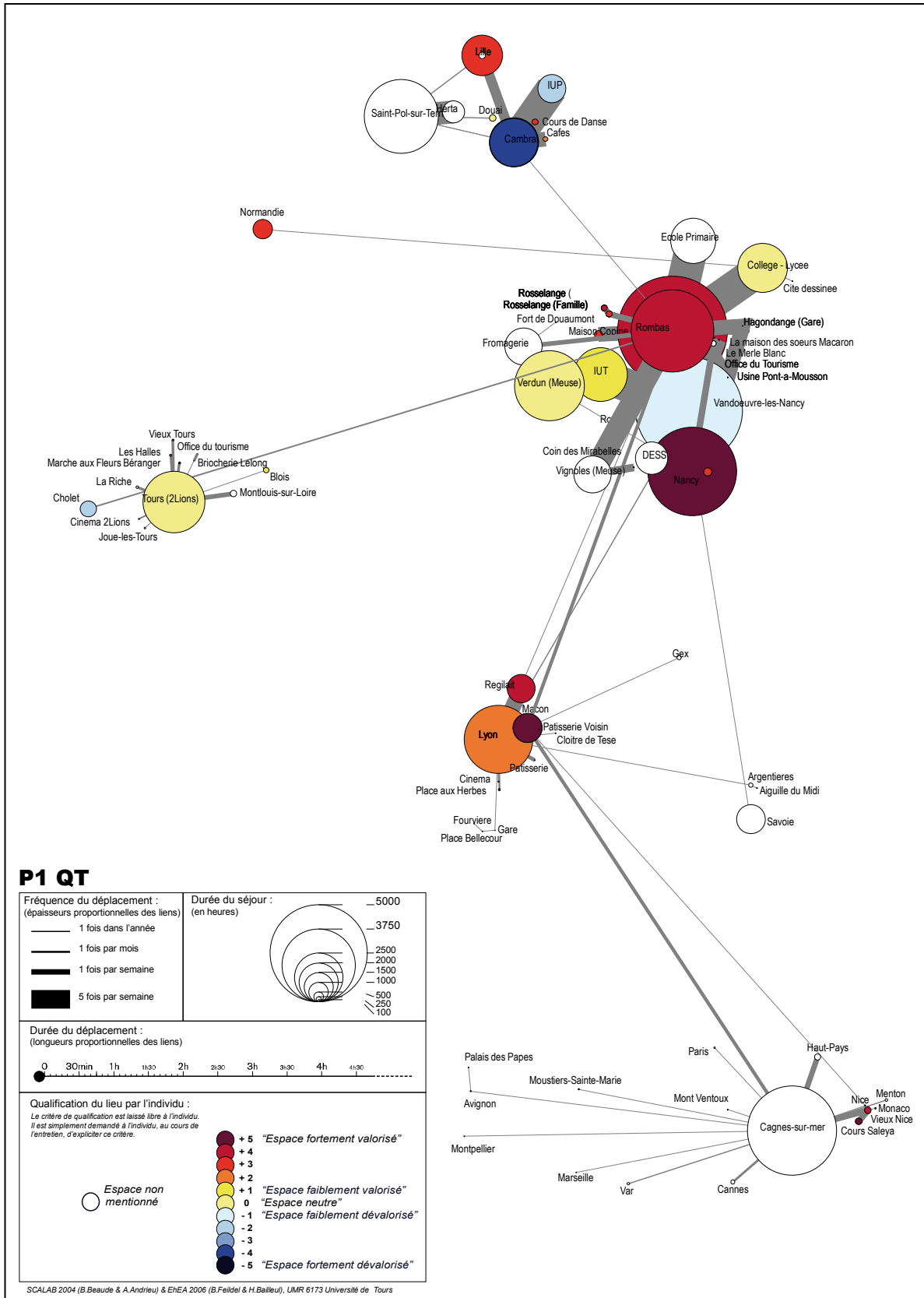


Figure 27. Cartothèque ou ensemble des « passigrammes » superposés de la spatialité de P1 (P1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

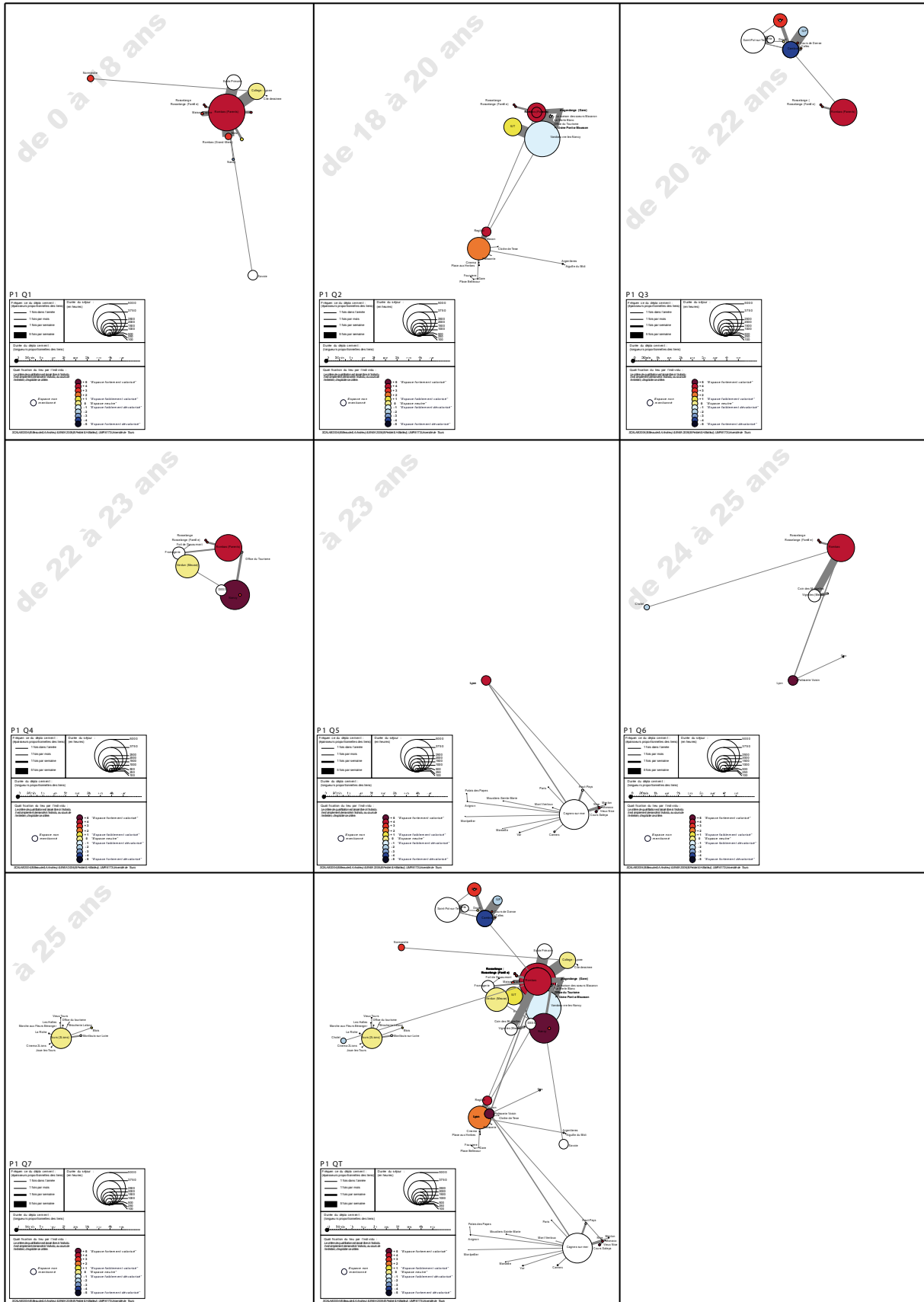


Figure 28. Décomposition de l'ensemble des « passiogrammes » constituant la cartotheque de la qualification de P1 (P1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

3.4. Pourquoi qualifier l'espace ? Émotion, évaluation et justification

L'objectif visé à travers la qualification des espaces de la vie est en fait double. Il s'agit d'obtenir, d'une part, le résultat de la qualification de l'espace, autrement dit l'attribution d'une qualité que l'individu est amené à désigner, l'énonciation individuelle d'abord d'une appréciation, puis d'un jugement, autrement dit d'une évaluation quant aux espaces de vie, et ce faisant, indirectement, d'obtenir d'autre part une épreuve de justification de cette action de qualification qui rende tangible à la fois les dimensions qualitatives de la spatialité et les processus qui président à ces qualifications. Par qualification, nous entendrons donc, dans le cadre de la présente enquête, l'ensemble formé par ces trois étapes capitales que sont tout d'abord l'appréciation, puis l'évaluation, ces deux premières étapes étant indissociablement liées, de même qu'en étroite interaction avec la question des émotions et des valeurs, et enfin la justification, cette dernière renvoyant à l'explicitation des processus, notamment affectifs, qui interviennent dans la réalisation des deux premières étapes. Ainsi, à travers ce triptyque méthodologique, nous serons amenés à lier la qualification des espaces à la thématique des affects, sans pour autant rabattre entièrement, comme nous serons amenés à le voir, la première sous le giron de la seconde (Livet, 2002a ; Dewey, 2008 ; Bidet, 2008).

Trivialement, la qualification est le fait d'attribuer une qualité, une valeur, à quelque chose. Qualifier est donc une opération dont on ne peut disjoindre le processus, la qualification, de son résultat, la qualité. D'ailleurs, on reconnaît là une des tâches les plus quotidiennes, loin cependant d'être anodine. Les individus que nous sommes ne cessons d'évaluer, d'estimer, de juger en vue de déterminer la valeur des objets qui nous entourent. Nous ne cessons ce faisant d'attribuer des qualités, autrement dit de qualifier le monde qui nous entoure et nous englobe. Nous ne saurions cependant en rester à ce niveau d'assertions pour le moins évidentes, quant à ce concept central qu'est la qualification, tant il renvoie à bien d'autres subtilités, en particulier linguistiques, mais aussi et surtout conceptuelles. En effet, comment et pourquoi qualifie-t-on l'espace ? Qu'est-ce que qualifier l'espace ? Qu'implique cet exercice déterminant dans la spatialité des individus ? Quels sont les liens entre qualification et évaluation, entre qualification et émotion ? Nous l'avons dit, deux actants – ou autrement dit deux réalités sociales, humaines ou non-humaines, et chacune dotée d'une capacité d'action (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 38) – sont en présence dans ce processus de qualification. L'un, l'individu, exerce cette faculté de qualification en vue de qualifier l'autre, l'espace, et de lui attribuer ainsi une, voire plusieurs qualités. Il s'agit, dans ce cas précis, de l'exercice auquel les individus interrogés – habitants mais aussi acteurs de l'aménagement – se sont livrés. Pour autant, la notion de qualification est plus complexe que simplement ce rapport direct de qualificateur à qualifié, d'attribution d'une qualité. En effet, vient immédiatement la question de savoir si la qualité est dépendante des objets qualifiés, comme élément de leur nature intrinsèque permettant de les caractériser, ou si, ces qualités ne dépendent que de la projection de sens de l'individu sur ces espaces. Pour Gilles Barbey et Perla Korosec-Serfaty c'est précisément à cet instant que se heurtent deux réalités spatiales : « la réalité matérielle, concrète, celle des données physiques du lieu et les valeurs et projets qui animent l'habitant » (Barbey & Korosec-Serfaty, 1982 : 181). Cette tension entre l'« espace donné », dans sa matérialité, et l'« espace produit », qualifié par l'individu, ne se résume cependant pas au conflit de deux réalités totalement disjointes. Selon Barbey et Korosec-Serfaty les qualités intrinsèques de l'espace constituent au contraire le support de la qualification et de la relation au lieu. « Le simple fait d'envisager le lieu comme appropriable montre que ses caractères environnementaux se sont imposés d'eux-mêmes, avec leurs qualités propres qui vont constituer autant de supports au dynamisme de l'habitant mais aussi autant de résistances à l'appropriation » (Barbey & Korosec-Serfaty, 1982 : 181). Ce principe, non pas

relativiste mais « relationniste », selon lequel les qualités intrinsèques de l'espace sont le support même de la relation entre individu et environnement, fut également compris par le psychosociologue James Gibson qui proposa pour qualifier cette rencontre entre un environnement physique et un individu, le concept d'« affordance » (Gibson, 1986) ; pouvant être traduit par l'expression d'« opportunités environnementales » (Moser & Weiss, 2003). En effet, il s'agissait pour Gibson, à travers ce concept, de souligner que « la manière dont un environnement donné est utilisé dépend des besoins, intérêts, valeurs et aspirations de chacun [et qu'ainsi] l'utilité même d'un environnement se modifie et évolue en fonction des relations et des activités qui y sont déployées » (Moser & Weiss, 2003 : 22). Selon Gibson, la perception de l'environnement dépend autant de l'environnement lui-même, de ses propriétés fonctionnelles ou instrumentales, que de la manière de l'individu d'y projeter sa faculté à agir – une faculté alors largement dépendante de l'individu lui-même. Ainsi, l'individu qualifiant l'espace ne s'appuie pas seulement, pour la réalisation de cette tâche, sur la reconnaissance et la désignation de qualités qui sont contenues dans l'objet, il s'appuie également sur la projection de qualités sur l'espace. Le processus de qualification dépend autant des attributs de l'espace, que de leur signification du point de vue de l'individu. L'individu qualifiant ainsi l'espace nous informe autant, par l'énoncé de cette qualité, sur l'espace que sur la qualité de celui qui l'opère. L'espace qualifie autant l'individu que l'individu qualifie l'espace. Autrement dit, la qualification de l'espace renvoie autant à ses qualités intrinsèques, qu'aux qualités de l'individu, ou plus simplement ce qui constitue son identité – individuelle et sociale. La qualification constitue un acte de jugement par lequel, la sélection effectuée en affirmant ou en niant certains traits caractéristiques de l'objet, non seulement pose le « vrai » pour l'individu, mais nous renseigne également, par la liaison des représentations qu'il assemble, sur les valeurs, les préférences, les désirs de cet individu. En ce sens, le processus de qualification d'un espace interagit avec la qualité physique ou matérielle, mais aussi avec la qualité des événements ou des valeurs de tous ordres qui lui sont associés et donc avec l'identité individuelle et sociale de celui qui qualifie. Les qualités intrinsèques qui sont le support de la relation à l'espace ne sont jamais totalement données *a priori*, elles résultent à proprement parler d'une production tant individuelle que sociale. « L'espace a des caractères physiques qui ne sont jamais exclusivement d'ordre matériel mais aussi social [...]. Le sujet, d'autre part, a des aspirations personnelles, qui ne sont jamais strictement détachées de son implication dans le monde social. En d'autres termes, l'espace *est porteur de sens*, que le sujet appréhende et projette de modifier au cours des processus d'appropriation. Mais il ne peut exercer ce dynamisme qu'en tenant compte de ses propres dépendances. Dépendance à l'égard de son image en tant qu'individu et en tant qu'être social, dépendance à l'égard du sens du lieu » (Barbey & Korosec-Serfaty, 1982 : 181). L'attribution d'une qualité est fonction de plusieurs processus imbriqués, la reconnaissance de qualités en soi et la projection de qualités pour soi. Comme une conséquence, le rapport à l'espace ne peut donc se saisir en dehors de cette perspective dialectique, celle même de l'élaboration du sens et des qualifications de l'espace par l'habitant. En outre, cette dimension dialectique de la qualification, celle qui par là-même fonde le rapport à l'espace, nous amène à souligner à l'instar de Gilles Barbey et Perla Korosec-Serfaty (1982) que les modalités du processus de qualification ne se limitent pas à l'ordre du manifeste. En effet, il faut ajouter à la qualification de l'espace par ses signes visibles, une qualification affective ou appréciation affective, qui correspond au vécu, aux sensations, à l'expérience, aux souvenirs, mais aussi aux aspirations, aux projets imaginaires de l'individu. En ce sens, ajoutent Barbey et Korosec-Serfaty, « on peut dire que les processus de maîtrise de l'espace passent par tout ce qui est *invisible* pour la société (les émotions, le rêve, le souvenir) » (Barbey & Korosec-Serfaty, 1982 : 182). Dès lors, la qualification de l'espace fait aussi intervenir l'histoire personnelle du sujet, « *celle des composantes de son identité dans sa relation à l'espace*, au sens employé par H. Proshansky lorsqu'il parle de "Place identity" »

(Barbey & Korosec-Serfaty, 1982 : 182). Partant, l'exercice de qualification des espaces de la vie a permis de mettre au jour cette dimension dialectique. Il a permis d'éclairer comment l'individu est amené à qualifier un espace, autant pour ses caractéristiques intrinsèques, que pour la projection et/ou l'identification à des valeurs personnelles et/ou socialement partagées. Cette épreuve de qualification a donc permis d'éclairer le sens de la spatialité pour un ensemble donné d'individus, et en particulier, l'implication dans ces processus de construction de sens de la dimension affective de la relation à l'espace.

En outre, il convient de noter que cet exercice de qualification a comporté une dimension formelle essentielle pour l'orientation de notre investigation sur la compréhension du rôle des affects dans le rapport à l'espace. Cette dimension formelle repose sur les conditions d'énonciation des qualités spatiales, leur énoncé en tant que tel, et plus loin leur justification. Par conditions d'énonciation, nous entendons tout ce qui, en dehors du code linguistique, contribue à déterminer le sens de l'énoncé. Il s'agit en l'occurrence des cadres dans lesquels les qualifications sont élaborées. Un cadre de premier ordre peut ainsi être identifié, il s'agit du cadre se rapportant à la situation même de l'éprouvé affectif – ce qui, dans un premier temps, a focalisé l'attention de l'enquêteur. Le cadre de second ordre, relatif quant à lui aux conditions même de l'enquête, ne saurait par ailleurs être négligé. En effet, les conditions dans lesquelles se sont déroulées les entretiens, aussi bien auprès des habitants que des acteurs de l'aménagement, n'ont pas été neutres. Ne serait-ce que la situation de communication entre enquêté et enquêteur, le face-à-face de l'entretien, comporte intrinsèquement l'attente d'un certain assentiment de la part de l'enquêteur quant aux jugements, aux évaluations, aux qualifications émises. Par énoncé, nous entendons l'expression des qualités de l'espace par l'enquêté lui-même, et qui résulte de la demande explicite de notation des éléments qui composent sa spatialité. L'exercice de notation a précisément visé à ce que ces dimensions de la qualification des espaces, comprenant leur énoncé en tant que tel, ainsi que leur contexte d'énonciation, soient discutées par l'enquêté – en ce sens l'exercice de notation a largement participé de ce que nous avons appelé l'herméneutique cartographique. Dès lors, nous avons été amenés à comparer l'ensemble formé par l'énonciation des conditions dans lesquelles l'individu était amené à former son jugement, ainsi que le jugement en lui-même, l'énoncé des qualités de l'espace, à ce que les sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont appelé une « épreuve de justification » (Boltanski, 1990 ; Boltanski & Thévenot, 1991 ; Thévenot, 1995). En empruntant tout d'abord la notion d'« épreuve » à ces deux auteurs, nous avons voulu insister sur le fait que la qualification – y compris lorsque celle-ci ne s'est pas appuyée sur un dispositif méthodologique particulier – a consisté pour l'individu interrogé à établir comme « réelle » la qualité des espaces, et soit par des relances successives de la part de l'enquêteur, soit par nécessité interne de la part de l'enquêté, de donner des « preuves » quant à cet énoncé – arguments qui expliquent ou justifient l'établissement de telle qualification. Selon Boltanski et Thévenot, l'« épreuve de justification » constitue ce moment crucial de l'argumentation où les acteurs revendiquent des principes généraux supposés opposables à l'interlocuteur, où chacun des acteurs cesse de défendre son intérêt propre pour soutenir des arguments à portées générales. Ainsi, l'argumentation devient épreuve de justification lorsque les acteurs s'imposent de produire des arguments publiquement défendables, et que ces arguments sont pris au sérieux par les acteurs. Si de prime abord, le cadre de la justification envisagé à travers la qualification des espaces de vie ne semble pas relever du même type de situations que celles étudiées par les deux sociologues – une dispute, un état de crise, devant déboucher sur un accord ou un désaccord – il n'en reste pas moins que la qualification des espaces s'apparente à un type d'épreuve pour lequel la cohérence des prétentions de l'individu doit être argumentée face à l'enquêteur, et donc faire l'épreuve d'une justification. Si l'on ne peut parler dans le même sens que Boltanski et Thévenot d'un « impératif

naturel de justification », celui-ci a pourtant été induit par la démarche qualificative mise en œuvre. En effet, l'enjeu de la notation a bien été la justification des qualifications de valeurs que l'individu applique aux objets et aux situations, établissant le « juste » du point de vue de l'individu. D'ailleurs, Boltanski et Thévenot (1991) soulignent que des actions qui ne semblent pas affrontées à des contraintes d'accord, ne peuvent pourtant être décrites sans faire intervenir des épreuves de coordination entre différents états d'une personne. Ainsi, ajoutent les deux auteurs, sans que ces situations comportent de la justification au sens où ils l'entendent originairement, la coordination entre les actions d'un même individu suppose cependant un retour sur son action et une épreuve de cohérence. En nous inspirant de la formalisation du concept d'épreuve par Boltanski et Thévenot, en tant que moment où une incertitude quant à la grandeur ou à la qualité des uns et des autres est mise sur le terrain, et où cette incertitude va être résorbée par une confrontation avec des objets, avec des mondes, nous avons donc souhaité que transparaisse à travers l'épreuve de qualification non seulement l'incertitude quant à la qualité des espaces, mais aussi la manière de l'individu de résorber cette incertitude en faisant appel à divers objets, humains ou non-humains, et à divers mondes, social, intime, etc. Autrement dit, nous avons pris la notion d' « épreuve » en son sens étymologique, d'expérience à laquelle on soumet une (ou la) qualité d'une chose ou d'une personne en vue d'établir la valeur positive ou négative de cette qualité, et avons dès lors approfondi les procédures par lesquelles « les émotions doivent être transformées, réélaborées, dirigées, socialisées, pour s'inscrire dans [des] jugements de valeur » (Livet & Thévenot, 1997 : 413).

La qualification des espaces par l'enquêté lui-même a donc été l'occasion, pour l'individu déjà, mais aussi vis-à-vis de l'enquêteur, et plus loin, vis-à-vis des conventions qui régissent nos sociétés, participant nécessairement des situations dans lesquelles sont éprouvés les affects, d'une sorte de mise à l'épreuve de ses jugements de valeur. Pourquoi imposer, à travers la qualification des espaces, cette épreuve de justification aux individus enquêtés, qui plus est, une épreuve de justification se rapportant à des dimensions, nous l'avons souligné précédemment, traditionnellement considérées comme difficilement discutables car échappant en partie à la conscience et à la volonté de l'individu. Notre volonté, se traduisant avant tout dans l'exigence méthodologique de la justification, repose sur l'idée que les affects participent de nos appréciations, de nos jugements, et en particulier de nos jugements de valeurs (Nussbaum, 1995 ; Livet, 2002a). En invitant l'individu à justifier son engagement, à la fois dans son fondement phénoménologique, son ébranlement corporel et son identité personnelle, et dans les conditions sociales de son attribution, les normes qui en régissent l'expression, nous avons visé la reconstruction d'une image plus riche de la relation entre affect et évaluation, entre appréciation et jugement, questionnant par là-même la distinction traditionnellement tranchée entre sentir et penser, et plus loin, entre sentir et agir. Notre objectif ce faisant était donc, à l'instar de la philosophe Martha Nussbaum, d'être « capables d'affirmer la rationalité et la dignité des humanités, en insistant sur l'idée qu'après tout, l'élément si souvent méprisé de leur fonctionnement [l'affectivité] a finalement quelque chose à faire avec le jugement, et avec des jugements ayant de bonnes chances d'être à la fois vrais et importants, tout en étant discutables » (Nussbaum, 1995 : 31). Le postulat de départ, qui a pour nous fondé l'intérêt de cette démarche qualificative – et que par ailleurs nous avons déjà souligné – était que les émotions, les sentiments, les affects sont en étroite relation avec les valeurs, et qu'en grande partie ces affects, à défaut de les fonder, nous révèlent nos valeurs (Livet, 2002a). Un passage a donc été effectué, à l'instar de celui proposé par Pierre Livet et Laurent Thévenot, « de l'affectivité à l'évaluation axiologique qui sert de base à nos jugements éthiques et leur donne leur matière et leur sémantique » (Livet & Thévenot, 1997 : 413). Questionnant la valuation des objets et des situations formant la spatialité d'un individu, nous avons adhéré à ce qui reste

encore aujourd'hui une hypothèse, à savoir que ces évaluations et leurs justifications, nous permettraient d'atteindre non seulement les émotions qui nécessairement sont liées à la qualité que l'individu attribue à ces espaces, ces états par lesquelles nos valeurs nous sont révélées, mais aussi, les processus affectifs par lesquels nous en venons à qualifier, à valoriser ou à dévaloriser, l'espace. Bien que ce point reste discuté par les philosophes s'intéressant à la question des émotions (Livet, 2002a ; Tappolet, 2008), pour notre part nous n'hésiterons pas à établir un lien, que celui-ci soit direct ou indirect, là étant la principale interrogation des philosophes, entre qualifications et émotions, entre qualités attribuées à l'espace et rapport affectif à ce même espace.

Bien sûr, il n'est pas question de réduire l'ensemble des qualifications, et encore moins l'ensemble des valeurs que l'individu projette sur l'espace, à la seule dynamique affective et émotionnelle. Comme l'a souligné le philosophe John Dewey, dans sa *théorie de la valuation* (Dewey, 2008), l'évaluation ne se résume pas au seul « élan émotionnel » (Bidet, 2008 : 212). Contrairement aux conceptions dites « émotivistes », que l'on pourrait aujourd'hui illustrer par la thèse naturaliste de Christine Tappolet (1995), selon laquelle les émotions sont des perceptions directes de valeurs, nous soutiendrons que l'évaluation résulte d'un processus complexe mêlant les dimensions cognitives et affectives, les connaissances, les intérêts, les valeurs, les émotions, ainsi que les conditions culturelles et situationnelles de leur façonnement et de leur expression. Aussi, nous savons que cognition et affection sont loin d'être étrangères l'une pour l'autre. En nous plaçant résolument du côté de l'approche cognitiviste, de celle qui défend l'intérêt rationnel des émotions, ainsi que leur étroite imbrication avec la cognition, nous pouvons affirmer que les émotions comportent des évaluations concernant notre relation avec un environnement autant qu'elles présupposent la possession de concepts évaluatifs. « Les émotions impliquent, quand on les conceptualise, une évaluation [...] et les évaluations conceptuelles impliquent, quand on est humain, une possibilité d'émotion » (Livet, 2002a : 180). Si les valeurs ne peuvent être décentement réduites au seul vécu affectif – nous sommes conscients de certaines de nos valeurs sans nécessairement ressentir une quelconque émotion – et si les émotions ne sauraient être considérées comme l'unique voie d'accès à nos valeurs – il arrive que l'on soit ému sans que l'évènement qui justement nous émeut n'entre en conflit avec nos valeurs – ni plus qu'elles ne sauraient justifier nos croyances et encore moins nos actions – en effet, l'on peut se réjouir du malheur d'autrui, de même que l'on peut s'attrister de son bonheur sans que pour autant ces émotions soient adéquates – il reste que la relation entre émotion et évaluation ne peut être niée. Et même si les différents degrés d'éprouvés affectifs, de l'émotion au sentiment, n'interagissent pas de la même manière avec nos évaluations – l'interaction permanente entre affects et valeurs n'en est pour autant pas moins vraie. Le sentiment par exemple, connu en son sens commun pour mêler étroitement cognition et affection, ne serait qu'une manifestation permanente et stabilisée de la possibilité d'une interaction future entre valeurs et émotions – et en ce sens particulièrement proche, si ce n'est confondu, avec nos valeurs. Le philosophe Pierre Livet nous dit en effet qu'« un sentiment est une disposition affective à l'égard d'une situation, disposition qui reste stable. Dans un sentiment négatif, l'émotion née de la déception de nos attentes est passée, mais l'appréciation négative de l'état du monde est maintenue. Or, l'expérience de valeur se manifeste par le maintien de nos orientations contre l'état du monde. Nous vivons nos valeurs comme un pari sur cette résistance » (Livet, 2002a : 180), et comme un pari sur la possible occurrence d'une émotion. Dès lors, ajoute Pierre Livet, « si le sentiment est durable, les valeurs se distinguent seulement du sentiment, comme un pari sur la durabilité future se distingue de l'expérience actuelle d'une stabilité » (Livet, 2002a : 180). Selon Livet, ce passage et ce lien permanent entre affects et valeurs est clair, y compris en l'absence d'un éprouvé affectif marqué tel que peut l'être

l'émotion – la valeur reposant dans ce cas, comme dans celui par exemple du sentiment, sur la possible occurrence future d'une émotion. Pour autant, comme le souligne Pierre Livet, lorsque nous faisons un jugement de valeur nous n'avons pas systématiquement l'impression d'entrer en relation avec un état du monde, d'y résister ou d'y céder, et de fait d'éprouver un état affectif qui résulterait de cette différenciation ou de cette continuation. Nous saisissons simplement la valeur, nous dit toujours Pierre Livet, « de façon réceptive, sur certains traits de la situation. Il reste qu'évaluer le monde, c'est bien lui distribuer des louanges ou des blâmes, c'est l'étalonner à l'aune de nos préférences les plus enracinées, au lieu qu'être ému par le monde, c'est évaluer l'impact du monde sur ce que nous apprécions » (Livet, 2002a : 181). Autrement dit, évaluer implique toujours une relation affective, que celle-ci soit passive ou bien active, qu'elle réponde à une disposition historiquement ancrée en nous, ou alors qu'elle interagisse directement sous le coup de l'émotion avec ce que nous percevons de la situation.

Dès lors, si nous nous autorisons à rapporter ces quelques considérations sur le lien difficilement contestable entre affects et valeurs, aux conditions spécifiques de l'épreuve d'herméneutique cartographique : une échelle de qualification, la demande systématique et répétée de la part de l'enquêteur d'une notation, en un temps volontairement court se voulant limiter l'exercice de rationalisation, alors nous n'hésiterons pas à considérer que quelque soit le critère que l'individu adopte pour justifier la qualification, celle-ci nous informe directement ou indirectement, explicitement lorsque l'individu s'en réfère à une échelle du vécu émotionnel, ou alors implicitement lorsqu'il s'en réfère à une échelle autre, sur la manière dont la valeur qu'il attribue à l'espace entre en relation avec son rapport affectif à l'espace. Ce parti pris, qui peut sembler excessif au premier abord et par là-même critiquable, ne revient cependant pas, comme nous soulignons en introduction de cette partie, à placer la valeur ou l'évaluation entièrement sous le joug de l'affection et de l'émotion. À ne pas s'y méprendre, il convient au contraire de noter que lorsqu'il est fait explicitement référence au vécu émotionnel dans le cadre de la justification – ce que nous intéresse au premier chef – alors, seulement, il est établi un lien direct entre qualification et affection, et lorsqu'il s'agit d'une justification qui n'implique pas l'émotion, alors nous distinguons la relation indirecte de l'affection à l'évaluation. Nous partons du principe, dans ce dernier cas, que les conditions méthodologiques – temps restreint, échelle de mesure attitudinale – nous permettent d'atteindre une mesure indirecte des processus affectifs nécessairement engagés dans l'évaluation, même si dans ce cas ils n'en sont pas les principaux vecteurs.

En outre, nous entrevoyons à l'instar de Laurent Thévenot et de Pierre Livet (Thévenot, 1995, Livet & Thévenot, 1997), dans la problématique des émotions, et en particulier leur portée évaluative propre notamment à nous révéler nos valeurs (Livet, 2002a), une possible ouverture pour l'étude des régimes pragmatiques liés aux exigences de coordination dans l'espace public – et plus précisément autour des projets d'aménagement et d'urbanisme. En effet, comme le souligne Laurent Thévenot, « que les émotions aient une portée évaluative constitue une hypothèse assez largement partagée » (Thévenot, 1995 : 145). Dès lors, qu'en est-il de cette fonction évaluative de l'émotion dans le cadre des qualifications de l'espace, et plus loin, comment les qualifications qui résultent de cette évaluation affective sont-elles susceptibles d'entrer en balance dans l'épreuve de justification. Dans l'épreuve de justification, de l'individu par rapport à lui-même avant tout, mais aussi, par rapport à l'impératif de justification qu'implique le moment où les acteurs s'affrontent et où chacun revendique un principe ou un bien commun au nom d'une conception appropriée de la situation et de l'action qui en découle. En remontant ainsi le processus de qualification, en explorant l'évaluation affective qui en est le soubassement, jusqu'à la justification de cet éprouvé affectif, nous avons souhaité nous engager

dans le sillon tracé par Laurent Thévenot et par Pierre Livet, à la suite *De la justification* (Boltanski & Thévenot, 1991), pour une prise en compte des « émotions et [des] évaluations dans les coordinations publiques » (Thévenot, 1995 ; Livet & Thévenot, 1997). En empruntant ainsi à Luc Boltanski et Laurent Thévenot le principe de l'épreuve de justification, et en l'appliquant aux mouvements affectifs qui qualifient les espaces de vie de nos enquêtés – habitants et acteurs de l'aménagement – notre souci a été de proposer une articulation qui mette en relief les élaborations des émotions dans le cadre de régimes collectifs de coordination de l'action, et en même temps, qui respecte la spécificité de l'éprouvé affectif – sa dimension personnelle et intime. En effet, à l'instar de ce qu'a pu proposer Laurent Thévenot, « il nous importe [...] de ne pas perdre de vue la spécificité d'un ébranlement affectif corporel fort éloigné d'une connaissance ou d'un ordre général d'évaluation » (Thévenot, 1995 : 147). C'est pourquoi, précisément, il nous a fallu être attentif « aux différents niveaux d'élaboration des affects, selon les régimes pragmatiques d'ajustement dans lesquels ils trouvent place, depuis une adaptation "écologique" à un environnement de proximité jusqu'à des régimes collectifs conventionnalisés [et] développer une approche des jugements de valeur et des régimes de coordination qui ne soit pas dépendante d'hypothèses trop lourdes sur des normes et des êtres collectifs » (Thévenot, 1995 : 147). Dans cette perspective, l'épreuve de qualification de l'espace cherche « à suivre l'intrication entre émotion et évaluation, depuis des valuations positives et négatives d'affects primaires jusqu'à des régimes comportant des exigences pragmatiques de publicité dans l'évaluation » (Thévenot, 1995 : 147). Et en particulier, en ce dernier sens, autour des situations de discussion, de négociation, de conflit, de coordination, bref de construction de l'action collective que constituent les projets d'aménagement de l'espace et d'urbanisme.

À travers l'épreuve de qualification des espaces, aussi bien pour ses acteurs ordinaires – habitants – que pour ses acteurs experts – professionnels et élus en charge de l'aménagement – nous avons donc souhaité mettre en œuvre les conditions d'une analyse à la fois « pragmatique [et] phénoménologique des constructions territoriales et idéologiques dans les discours habitants » (Hoyaux, 2006), et dans les discours des acteurs en charge de la transformation intentionnelle des espaces habités. Ainsi, avec ce double objectif, nous avons visé à faire coïncider les différentes réalités qui concourent à l'aménagement des espaces. D'une part, « comprendre la relativité des relations qu'entretient l'habitant avec le Monde et avec lui-même » (Hoyaux, 2006 : 284), et d'autre part, comprendre la relativité des relations qu'entretient également l'acteur de l'aménagement des espaces avec les Mondes, incluant les « mondes » au sens de Boltanski et Thévenot. C'est-à-dire à la fois le Monde entendu comme l'ensemble des réalités matérielles et idéelles, en particulier géographiques, qui forment l'environnement dans lequel s'inscrit l'individu – le professionnel de l'aménagement étant également un habitant – et les mondes entendus comme systèmes cohérents permettant à chacun de trouver les repères à même de guider ses actions dans une situation donnée – autrement dit les principes communs sur lesquels s'appuie l'action collective d'aménager les espaces. Ce faisant, nous espérons si ce n'est ouvrir une voie, du moins proposer une articulation propice au dépassement des limites soulevées par André-Frédéric Hoyaux quant à l'éclairage de la relativité vécue par l'habitant, qui tend nécessairement à singulariser les territoires de chacun, et sa difficile prise en compte par « la raison aménagiste qui tente au moins pour partie de générer du collectif dans sa production des espaces à habiter » (Hoyaux, 2006 : 284).

Chapitre 4. Deux terrains d'étude dans l'agglomération tourangelle

1. Une unité spatiale de résidence : le quartier des Deux-Lions à Tours

Le choix du terrain d'étude pour cette première partie de l'enquête sur le rapport affectif à l'espace a été guidé par un principe simple : interroger le rapport à l'espace d'un ensemble d'habitants résidant, au moment de l'enquête, dans une même « unité spatiale »⁸³. Avant même de préciser la difficulté de définition inhérente au concept d'unité spatiale, mentionnons que cette idée a été dictée principalement par une hypothèse forte que nous ne cherchions pas véritablement à confirmer, mais plutôt dont nous savions par avance l'imperfection, et qu'en conséquence nous avons cherché, non pas à vérifier, mais à approfondir. L'hypothèse sous-jacente à ce choix d'une unité spatiale pour un moment donné de la vie, en l'occurrence le moment de l'enquête, des individus rencontrés était la suivante : la construction, à travers le temps, et en particulier à l'échelle biographique des individus, de leur rapport affectif à l'espace explique la localisation à un instant donné d'un ensemble d'individus. Autrement dit, à travers le choix de cette unité spatiale, nous cherchions, par la comparaison entre les différents individus rencontrés à tester l'hypothèse selon laquelle il y aurait des facteurs affectifs explicatifs, nécessairement concordants entre les enquêtés, expliquant leur localisation au moment de l'investigation.

1.1. De l'unité spatiale de résidence à l'espace monde potentiel

Partant, nous avons conscience dès le début de l'enquête des limites de notre hypothèse, du moins posée en ces termes. Cependant, il nous a semblé pertinent, pour qui cherche à comprendre le lien entre deux réalités, l'une affective et l'autre spatiale, de partir de cette hypothèse, afin de creuser les différentes dimensions au croisement de ces deux réalités, et ce faisant de préciser non seulement les influences en termes d'organisations spatiales du rapport affectif à l'espace, mais aussi et surtout, les dynamiques propres au fonctionnement de ce rapport particulier. Plus trivialement, l'idée de l'unité spatiale a répondu à la volonté de questionner un ensemble restreint d'individus ayant pour point commun au moment de l'enquête d'habiter, de résider, de s'identifier, ou non, de s'être approprié, ou non, de pratiquer, d'user d'un même espace, ou du moins dans le contexte d'une « société à individus mobiles » (Stock, 2005), d'une portion commune d'espace, autorisant ainsi à comparer les motifs à l'origine de ce choix de localisation, à remonter dans la biographie spatiale de chaque individu pour analyser les conditions d'émergence s'il en est de ces motifs, à questionner le rapport que chaque individu entretient avec cet espace et selon quels fondements, ou encore à questionner l'influence de cet environnement matériel, commun à un instant donné, en l'occurrence le moment de l'enquête, sur le rapport affectif à l'espace de chaque individu. Ainsi, à travers l'unité spatiale nous avons d'abord tendu vers une analyse substantialiste de l'espace. Nous avons donc cherché à mesurer l'effet du lieu pratiqué par l'individu sur son rapport affectif à l'espace. Toutefois, notre volonté heuristique, conformément au protocole d'enquête mis en œuvre, ne se limitait pas à cette seule analyse. En effet, il nous est vite apparu que celle-ci devait être dépassée afin, comme le suggère le sociologue Pierre Bourdieu à de multiples reprises dans *La misère du monde* (1993), de « rompre avec les fausses évidences, et avec les erreurs inscrites

⁸³ Denise Pumain appelle « unité spatiale une portion de la surface terrestre, à laquelle on associe des informations qui résument l'ensemble (ou agrégat) des objets élémentaires qui y sont localisés. [...] Par extension, l'expression "unité spatiale" désignera tout objet localisé (ville, région), ou cellule de base d'une grille, ou maille administrative, auquel on associe une information spatiale et une information sémantique en vue d'effectuer une analyse spatiale » (Pumain, 2004 : 15)

dans la pensée substantialiste des *lieux* » (Bourdieu, 1993 : 159) et de la sorte d'ouvrir sur toute la complexité des représentations fondées sur une même réalité spatiale. En outre, le choix de l'unité spatiale a également correspondu à la volonté de ce dépassement, en ouvrant potentiellement l'étude du rapport affectif à l'espace monde. Par le simple fait, comme le souligne Pierre Bourdieu, de la juxtaposition des points de vue sur un même espace, nous avons pu, en partie, isoler l'effet du lieu sur le rapport affectif à l'espace, nous autorisant dès lors à mettre en lumière le « perspectivisme » – qui « n'a rien d'un relativisme subjectiviste » (Bourdieu, 1993 : 10) – inhérent aux différentes trajectoires et aux évolutions des réseaux socio-spatiaux d'un ensemble d'individus, et ainsi souligner l'importance des constructions sociales dans la constitution du lien affectif envers l'espace.

L'ensemble de ces hypothèses justifiant *a priori* notre option, il nous a fallu dès lors arrêter cette unité spatiale, non sans difficulté puisque la notion même d'unité est éminemment relative, comme chacun le sait, à l'échelle à laquelle l'on envisage l'espace. Il a donc fallu trancher, dans un premier temps, entre les multiples entrées et entités territoriales (quartier, ville, région, etc.) susceptibles de se prêter à l'étude unifiée du rapport affectif à l'espace. Nous savions par ailleurs, avec la pratique du récit de vie spatialisé et son échelle temporelle élargie, que cette première partition de l'espace d'étude, pourrait être dépassée pour ouvrir sur l'espace monde potentiel. C'est donc d'abord pour des raisons pratiques d'accès au terrain que nous avons retenu comme point d'entrée de notre investigation, le quartier⁸⁴ des Deux-Lions à Tours. Plus précisément, nous avons choisi de nous en tenir aux individus habitants cet espace – évacuant de la sorte la catégorie des usagers temporaires (tout habitant n'en demeurant pas moins un usager nécessairement temporaire) ou simples « passagers » de cet espace.

1.2. Le quartier des Deux-Lions à Tours

Afin de pleinement répondre à la nécessité d'une mise en contexte des conditions de notre investigation, nous nous proposons de présenter ici ce qui aura été notre premier terrain d'étude, ou du moins le point d'entrée pour notre investigation du rapport affectif à l'espace, le quartier des Deux-Lions à Tours. Pour autant, il ne saurait s'agir de dresser un panorama exhaustif de ce quartier, encore aujourd'hui en cours d'aménagement, tant notre objectif ici est autre. En revenant sur quelques données choisies, historiques, géographiques, morphologiques, sociologiques, l'enjeu de la présentation de ce quartier, et du projet d'aménagement qui a conduit à sa réalisation, dont les premières réflexions remontent désormais à plus de trois décennies, se veut avant tout permettre une mise en perspective des récits récoltés. À la fois, mise en perspective des récits qui ont été récoltés auprès de certains de ses habitants, et en particulier mise en perspective de leur dernière tranche de vie, puisque toutes ont en commun l'installation, pour une durée plus ou moins longue, dans le quartier des Deux-Lions, mais aussi, mise en perspective des récits récoltés auprès de certains professionnels ayant participé à l'aménagement de ce quartier. C'est bien dans cet objectif spécifique que nous abordons ce travail de contextualisation, principalement descriptif. En outre, il s'agit pour nous de justifier le choix de ce terrain d'étude particulier, et montrer par là-même comment celui-ci pourra être exploité dans le cadre de nos analyses. Nous l'avons dit, le choix du quartier des Deux-Lions répondait avant tout à la nécessité de clairement identifier une unité spatiale de résidence, relativement homogène, notamment du point de vue des temps de résidence, à partir de laquelle

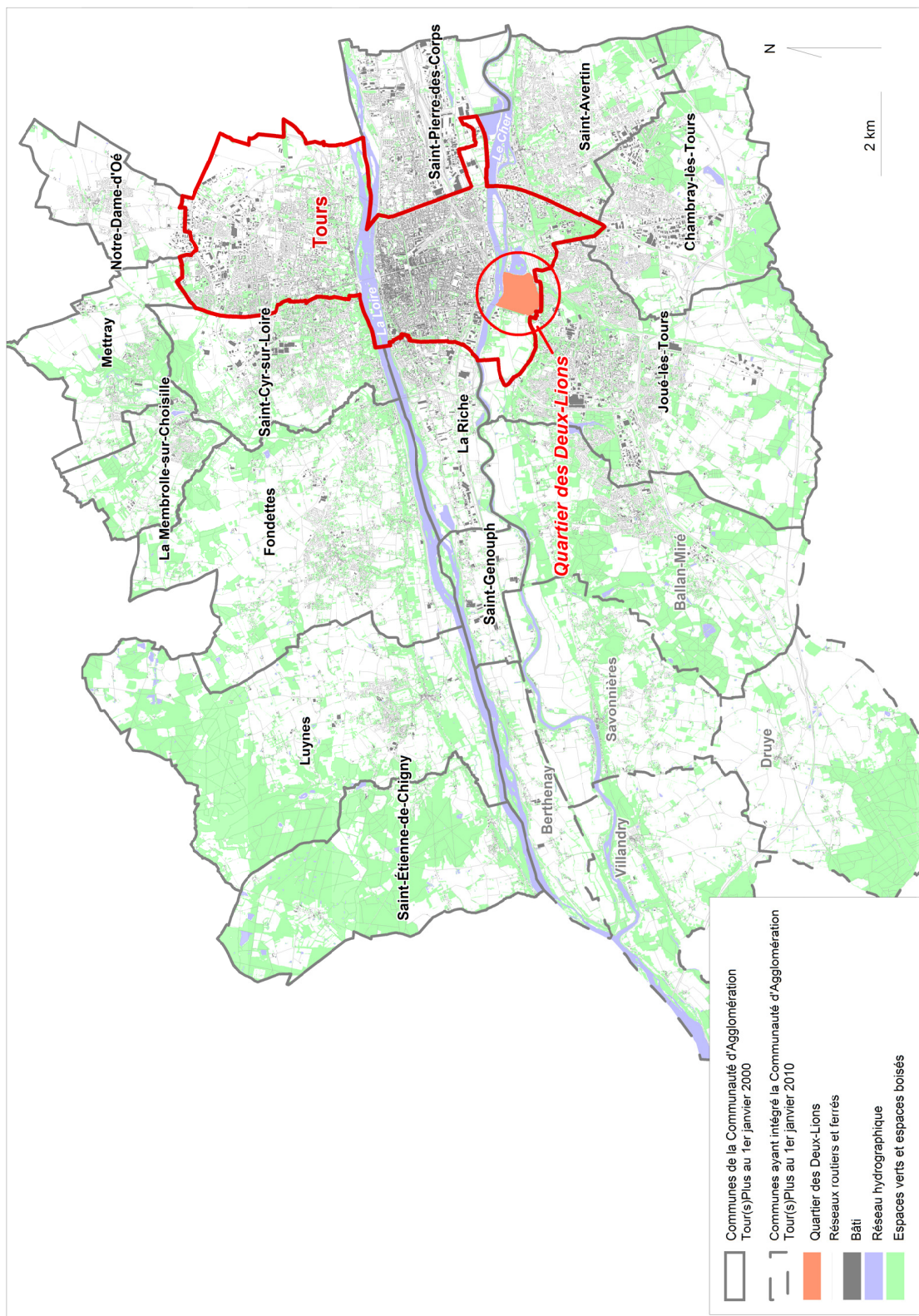
⁸⁴ Il est à noter que cette entrée par l'unité spatiale que constitue le quartier ne sera certainement pas neutre dans l'analyse de l'effet du lieu sur le rapport affectif à l'espace – du moins au moment de l'investigation – tant il a été montré que pour de multiples raisons, enjoignant les aspects à la fois sociaux et spatiaux, le quartier constituait une échelle spatiale propice à un investissement affectif fort (Noschis, 1984 ; Authier *et alii*, 2007).

nous pourrions envisager, dès lors, une diversité de parcours, de trajectoires socio-spatiales, de mobilités, d'histoires de vie, avec néanmoins un point commun, un même point d'aboutissement dans la période la plus récente. Nous devons alors préciser que cette volonté, affirmée dans le cadre de nos investigations, de partir d'un point commun à l'ensemble des personnes interrogées n'a pas tant répondu à un objectif de comparaison systématique de ces trajectoires de vie, dans le but de remonter à d'hypothétiques raisons partagées pour lesquelles chaque individu en serait arrivé là, mais bien plutôt d'illustrer la diversité des parcours, des trajectoires, des situations, et finalement des raisons que chaque individu se donne pour justifier du fait qu'il habite là, dans un quartier « neuf », existant seulement depuis quelques années. Ainsi, l'option méthodologique d'un terrain « en construction », plutôt singulière dans le cadre d'une analyse du rapport affectif des individus à leur environnement, nous a paru une opportunité pour éclairer un moment particulier, commun cependant à ces trajectoires de vie, celui qui correspond à l'installation, à l'appropriation, à l'identification, à l'investissement affectif, dans un espace récemment habité, pour lequel les représentations, les pratiques, les habitudes sont encore à construire. Sans pour autant limiter notre analyse à la seule question de la construction du rapport affectif à cet espace particulier, cette interrogation n'en a pas moins été présente dans notre enquête. En outre, le choix de ce terrain d'étude particulier a répondu à cette exigence en termes de positionnement de l'enquête dans une période spécifique de ces trajectoires, la transition, le changement, et l'appropriation d'un nouvel espace de vie. Ce faisant, nous avons notamment cherché à faciliter le contact avec des personnes fraîchement installées dans le quartier des Deux-Lions (de quelques mois à quelques années), partant de l'hypothèse que l'intérêt de ces individus pour notre démarche d'investigation n'en serait que plus grande, étant eux-mêmes dans une logique de découverte, de questionnement, et plus largement de réflexivité vis-à-vis de leur propre trajectoire et de leur nouvelle localisation. Partant donc de cette unité spatiale de résidence, éclairant potentiellement déjà un certain nombre de phénomènes liés au rapport affectif, nous sommes remontés dans le temps et avons ainsi retracé avec chacun des individus interrogés l'espace de sa vie, interrogeant systématiquement son rapport aux lieux, aux personnes, aux situations, et à lui-même. De ce fait, nous verrons que l'échelle spatiale et temporelle du quartier des Deux-Lions a rapidement été dépassée pour ouvrir sur un ensemble d'espaces, un réseau de lieux et de liens, couvrant la vie entière des individus interrogés, si ce n'est la vie de plusieurs générations d'individus, et couvrant de la sorte, potentiellement, l'espace monde. Aussi, le quartier des Deux-Lions n'aura finalement été qu'une porte d'entrée pour atteindre les histoires socio-spatiales de ces individus. Pour autant il était important, selon nous, de rapporter ces parcours singuliers et divers à un point commun, le quartier des Deux-Lions, et ce faisant, d'envisager la construction du rapport affectif à l'espace à la fois dans sa perspective diachronique, l'ensemble des espaces, des lieux, des territoires, habités par les individus au cours de leur vie, et dans sa perspective synchronique, celle d'un espace de vie aujourd'hui commun, partagé, depuis un temps relativement récent et donc forcément à peu près équivalent à l'ensemble des habitants interrogés. Compte tenu des spécificités même de cette enquête par récits de vie spatialisés, la simple description des qualités matérielles et immatérielles de l'environnement des Deux-Lions ne saurait être tenue pour pleinement satisfaisante du point de vue de la nécessaire contextualisation de ce qui aura été au final un terrain d'étude bien plus vaste que ce simple espace. C'est pourquoi après avoir présenté succinctement le quartier des Deux-Lions à Tours, souligné ses principaux enjeux en termes urbanistiques, rappelé la chronologie des différentes étapes du projet ayant conduit à la réalisation de cet aménagement, il nous faudra également décrire sous quelles conditions, cet espace aujourd'hui commun à l'ensemble des individus interrogés aux Deux-Lions, s'insère dans un réseau largement plus vaste, celui constitué par l'ensemble des lieux mentionnés par les individus au cours des récits de vie spatialisés. Ce n'est donc qu'à cette double condition, que

nous serons pleinement en mesure de répondre à l'impératif de contextualisation de ce premier volet des enquêtes menées dans le cadre de notre travail de recherche.

Au-delà de ces quelques précisions introductives, le choix du quartier des Deux-Lions n'a pas été neutre. En choisissant un projet et un espace au cœur de la politique urbaine de l'agglomération tourangelle, et plus précisément de la ville de Tours, notre souhait était de clairement identifier les référentiels d'une image de la ville en construction, et potentiellement d'identifier leur influence sur la relation de l'individu à son environnement. Le projet des Deux-Lions n'est pas nouveau à proprement parler. L'intention qui a prévalu à son développement remonte désormais à une trentaine d'années. Sa réalisation en revanche, dans les termes que nous lui connaissons en 2010, est le fruit de profondes réorientations, qui, depuis les premières réflexions amorcées par l'ancienne municipalité de Jean Royer, ont conduit, avec un changement de municipalité, à rénover la vision et les intentions portées par le projet, pour aboutir aujourd'hui à la volonté de réaliser en cet espace à fort enjeux, à l'articulation entre la première et la seconde ville du département d'Indre-et-Loire, en termes de populations et d'emplois, Tours et Joué-Lès-Tours, un quartier mixte, un véritable « morceau de ville », mêlant habitat, activités économiques et services publics. Situé en limite sud de la commune de Tours (Figure 29), à la frontière avec la commune de Joué-Lès-Tours, sur un terrain appartenant à l'origine à cette dernière et annexé par Tours dans les années 1960, l'urbanisation de cet espace initialement soumis au risque d'inondation, car localisé à proximité du Cher, aura été possible grâce à la conquête du lit de la rivière dans les années 1960⁸⁵. Cet aménagement d'ampleur, historique à bien des égards, constituera d'ailleurs l'un des principaux projets mené par le maire d'alors, Jean Royer. Ce projet d'extension de Tours en sa partie sud, visant à positionner la ville, alors de taille moyenne, sur l'échiquier des grandes agglomérations françaises, a d'abord consisté à urbaniser les rives du Cher (projet d'urbanisation le plus important d'Europe à l'époque), avec la création d'un premier quartier d'habitat éponyme, « Les Rives du Cher », fait de barres et de tours d'immeubles, s'allongeant sur quatre kilomètres le long de la rivière en sa rive droite (rive nord). Cette première dynamique importante permettra d'envisager une décennie plus tard la poursuite de l'urbanisation du lit de la rivière, avec l'édification d'un nouveau quartier d'habitat, « Les Fontaines », situé désormais en rive gauche (rive sud) de la rivière, dans la partie est de la commune de Tours, puis avec le projet de « Parc technologique de la vallée du Cher », toujours en rive gauche, mais cette fois-ci à l'ouest du territoire communal.

⁸⁵ Pour être tout à fait précis, l'aménagement hydraulique de la rivière qui permettra, par la suite, l'urbanisation de la vallée du Cher, est approuvé par décision ministérielle en 1965.



**Figure 29. Carte de localisation :
le quartier des Deux-Lions dans l'agglomération tourangelle
(Réalisation personnelle 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009)**

Après l'opération des « Rives du Cher », l'urbanisation de la vallée du Cher se poursuit, en rive gauche (rive sud) désormais. Le quartier « Les Fontaines » voit ainsi le jour dans les années 1970, sur un modèle similaire à celui des « Rives du Cher », fait de barres et de tours. La réalisation de cette opération d'envergure s'accompagne également de l'aménagement d'un lac artificiel et d'un complexe de loisirs, le « lac de la Bergeonnerie » (Figure 30).

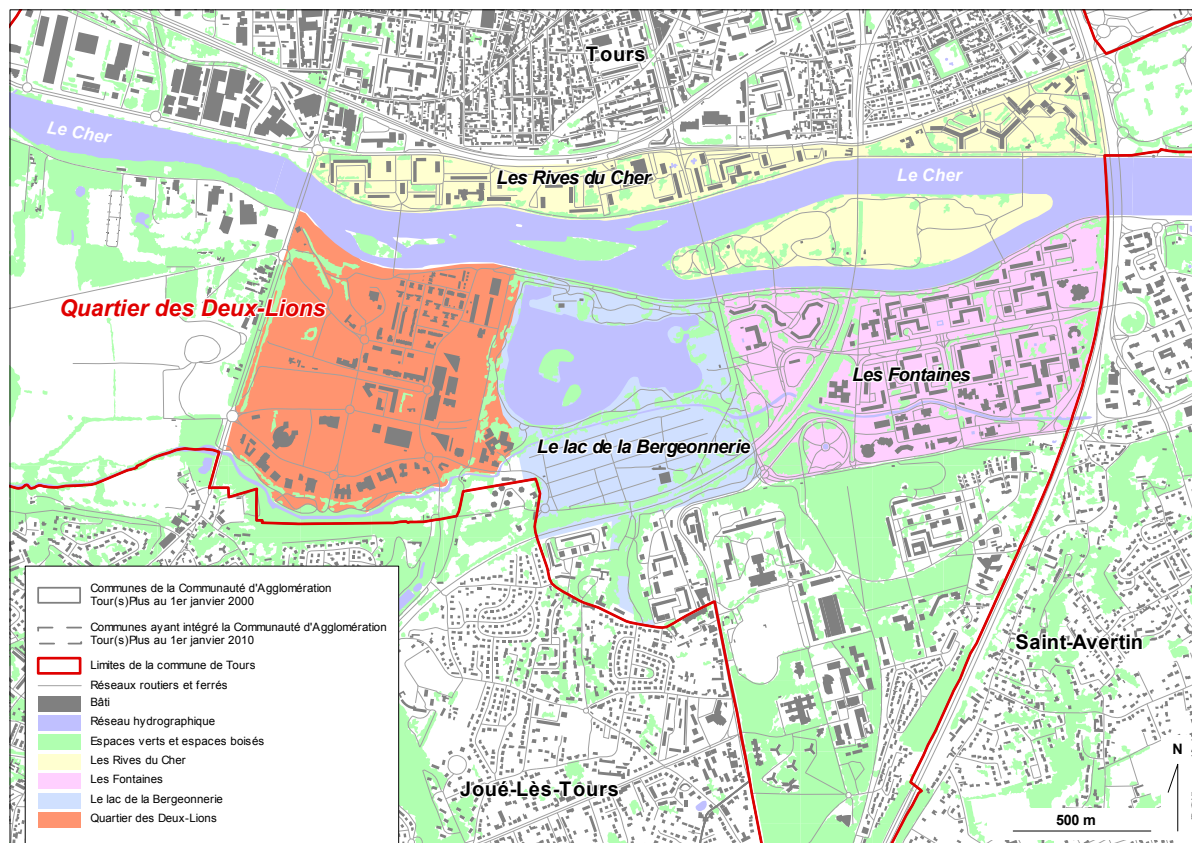


Figure 30. L'urbanisation progressive de la Vallée du Cher à Tours (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009)

Ce qui sera le projet technopolitain de la vallée du Cher s'inscrira donc dans le prolongement de ce processus d'urbanisation du val du Cher initié par Jean Royer. La ville de Tours, manquant toujours cruellement d'espaces à bâtir, commencera par procéder au remblaiement de cet espace inondable. Trois millions de mètres cubes de remblais seront nécessaires et l'opération s'échelonnera sur une dizaine d'années, jusqu'à la fin des années 1980. C'est durant cette période qu'émerge l'ambition d'implanter, sur ce qui désormais représente une zone de 78 hectares constructibles, un technopôle, sur le modèle de ce qui se fait alors dans la plupart des grandes agglomérations françaises, espace mêlant secteur universitaire, activités tertiaires et entreprises de haute technologie. Un concours pour un plan d'ensemble du Parc Technologique est lancé dès 1985 et au tout début des années 1990 commence à être mise en œuvre la Zone d'Aménagement Concerté⁸⁶ (ZAC) du « Parc Technologique de la vallée du Cher », donnant lieu à l'installation d'équipements universitaires (UFR de Droit) et à la création d'une école d'ingénieurs (E3i, Ecole d'Ingénieurs en Informatique).

⁸⁶ Créée par la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est une opération publique d'aménagement au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme. La ZAC permet à une collectivité publique d'engager une opération importante, complète et cohérente d'aménagement de l'espace urbain. Pour une vision synthétique de cet outil d'aménagement, nous renvoyons le lecteur à Traoré (2007).

Cependant, les difficultés que rencontre le projet technopolitain, confronté à la crise conjoncturelle de la décennie 1980, et le changement d'équipe municipale en 1995, vont amorcer un changement radical de cap dans l'aménagement et l'urbanisation de ce qui sera désormais le « quartier des 2 Lions ». La vocation du site est donc revue à la suite de l'élection du nouveau maire Jean Germain. Un nouveau projet de ZAC « quartier des 2 Lions » est déposé en 1996. Il s'agit désormais d'établir sur cet espace un quartier mixte, en ne limitant plus l'accès au site aux seules activités scientifiques et technologiques, mais en y programmant l'implantation de logements et de commerces. De 1995 à nos jours, ce sont donc autant d'opérations, d'implantations de sites universitaires, d'administrations, de créations de logements, d'espaces commerciaux et de loisirs, jusqu'à l'arrivée programmée pour 2013 d'une ligne de tramway (allée Ferdinand de Lesseps), qui voient le jour dans ce quartier désormais multifonctionnel (Figure 31). L'objectif de ce nouveau quartier est de répondre aux besoins de la ville de Tours qui « doit se développer, prévoir d'accueillir de nouveaux habitants, anticiper les futurs besoins et favoriser l'accueil de nouvelles activités » (Rapport de présentation du dossier de ZAC, 2004 : 2). Il participe à l'idéal d'un « Grand Tours » qui s'étend du plateau nord de la Loire au plateau sud du Cher. En outre, il est à noter l'affichage relativement précoce, avec le quartier des Deux-Lions, d'une volonté de réaliser un véritable « morceau de ville », se voulant notamment répondre aux critères du « développement durable ». « L'option majeure du schéma d'aménagement concerne la prise en compte permanente de la qualité du site. [...] Le quartier est constitué de tous les éléments qui font la ville et l'animation urbaine, son schéma garantit le souci permanent de l'environnement » (Rapport de présentation du dossier de ZAC, 2004 : 10). Ainsi, la ville de Tours présente les Deux-Lions comme « un manifeste contre l'étalement urbain et le zonage fonctionnel. La programmation intègre une recherche approfondie sur les rapports espaces publics/domaine privé et sur l'intégration de solutions d'écopréservation en conservant une maille urbaine dense. Une certaine liberté dans la composition architecturale permet d'expérimenter plusieurs modes d'habitats et de trouver des solutions diversifiées de mixité sociale. L'intégration de nombreuses entreprises et d'un pôle universitaire majeur ancre la vocation technopolitaine qui avait été à l'origine du projet » (Urbapresse, 2007).



**Figure 31. Plan du quartier des Deux-Lions
(Réalisation personnelle 2010 ; Source : SET 2008)**

Sans revenir en détail sur l'ensemble des opérations qui composent aujourd'hui le quartier des Deux-Lions, et celles encore en cours, nous pouvons néanmoins noter que la logique d'aménagement de cet espace s'inscrit dans le cadre d'une procédure de type ZAC (Zone d'Aménagement Concertée), menée par la SET⁸⁷ (Société d'Équipement de Touraine), et dont les premiers objectifs furent fixés en 1996 avant de faire l'objet d'une révision importante en 2004. Cette révision du PAZ (Plan d'Aménagement de Zone) constituera un tournant important dans l'aménagement du quartier des Deux-Lions, tant il permettra désormais d'augmenter significativement la densité des constructions (révision des hauteurs et de l'emprise au sol) et autorisera l'implantation d'activités commerciales, en vue notamment d'accueillir dans la partie centrale du quartier (avenue Ferdinand de Lesseps) un centre commercial. Quoiqu'il en soit de

⁸⁷ La Société d'Équipement de Touraine est une société d'économie mixte, entreprise commerciale à capital majoritairement public, qui intervient en tant qu'aménageur sur le département d'Indre-et-Loire. Ses missions sont guidées par l'intérêt général. Alors que la SET s'était vue concéder, dès 1989, par délégation de la ville de Tours, l'aménagement de ce qui était alors le « technopôle de la vallée du Cher », la SET restera, dans le cadre de la réalisation de la ZAC des Deux-Lions, responsable de la maîtrise des enjeux techniques, financiers et urbanistiques de l'opération globale.

cette dernière révision, il convient de noter l'affirmation de la part des nouveaux édiles, dès 1996 et la mise en place de la « ZAC des 2Lions », d'une volonté de rompre avec le caractère monofonctionnel du projet technopolitain en s'appuyant notamment sur le caractère mythique de la notion de « quartier » (Baudry, 2007). « Dès 1995, nous avons souhaité faire évoluer le technopôle vers un quartier mixte, rapprochant les emplois, les équipements et les commerces de leurs usagers » explique l'adjoint au maire chargé des projets urbains, Alain Goudeau, dans une interview qu'il consacre à la revue *Le Moniteur* du 13 juin 2008. Il s'agit bien, selon les termes employés dans les divers bulletins d'informations municipales, de créer sur ces 78 hectares, un « morceau de ville », un « quartier diversifié et vivant ». Le PAZ de 1996 insiste notamment sur l'idée que l'appropriation du quartier, par ses futurs habitants, est avant tout dépendante d'une appréhension sensible de l'espace, laquelle dépendra de la capacité à créer aux Deux-Lions une véritable ambiance citadine (Baudry, 2007). À travers ce premier PAZ, une attention toute particulière est ainsi portée, comme le note le géographe Hughes Baudry, sur « l'esprit des lieux » à créer, lequel doit se fonder sur « des motifs régionaux identitaires », notamment en ce qui concerne le centre urbain dense mais aussi au niveau de l'habitat au nord du quartier (Baudry, 2007). Sur le plan strictement morphologique, le PAZ prévoit l'établissement d'une centralité urbaine le long d'un axe est-ouest, aujourd'hui l'allée Ferdinand de Lesseps. Le bâti est prévu pour se resserrer, se densifier et s'élever autour de cet axe central. Au milieu de cet axe central, conçu comme un jardin paysagé évoquant les paysages de la vallée du Cher, l'on trouve une place qui constitue le cœur du quartier. Dès lors, les différentes opérations d'habitat, de commerce, d'implantation d'entreprises et de sites universitaires, se répartissent de part et d'autre de cet axe central.



Figure 32. L'axe central allée Ferdinand de Lesseps et son jardin paysagé (Réalisation personnelle, 2010)



Figure 33. La place au cœur du quartier et l'entrée du centre commercial « L'Heure tranquille » (Réalisation personnelle, 2010)

En 2004, à la suite de la révision du PAZ, c'est la partie centrale du quartier, le long de l'avenue Ferdinand de Lesseps, qui est confortée. Et désormais, c'est la thématique de la durabilité des espaces qui vient s'ajouter à celles de l'urbanité et de l'identité régionale. Après l'implantation en 2009 d'un centre commercial de 21 000 m² (« L'Heure Tranquille », accompagnée de 12 000 m² de bureaux, « Les Lions d'Azur ») longeant dans sa partie sud-ouest l'allée Ferdinand de Lesseps, où les enseignes s'égrainent le long d'un axe couvert, « une rue dédiée aux commerces et à la restauration, mêlant agrément et proximité », ce sont désormais des opérations telle celle des « maisons blanches », qui constituent l'actualité de l'aménagement des Deux-Lions. Située en vis-à-vis du centre commercial, dans la partie nord-ouest de l'allée Ferdinand de Lesseps, les « maisons blanches », opération en cours d'achèvement en 2010, représentent trois îlots

d'habitat dense (R+6), pour lesquels s'affichent une ambition « écologique ». « Au nord-ouest du site sont programmés trois îlots d'habitat dense, économe en foncier et en réseaux. Des bandes bâties de collectifs et des espaces végétaux y alterneront. La densité bâtie dépassera les 100 logements à l'hectare, soit six fois celle d'un lotissement pavillonnaire. En contrepartie : des commerces et des services qui restent proches, une accessibilité forte à la nature et au centre-ville. L'opération les Maisons-Blanches, portée par ING Real Estate, avec ses deux cents logements en accession privée répartis sur 1,2 ha, vise en plus une conception architecturale de qualité – avec un prolongement extérieur pour chaque logement – et une approche écologique affirmée : orientation est-ouest, isolation par l'extérieur, chaufferie-bois couvrant 70 % des besoins énergétiques inférieurs à 65 kWh/m²/an... Entre les bandes bâties, implantées en plots sur l'avenue, un jardin d'accès public le jour intégrera des noues paysagères. Cet espace tampon stockera les eaux pluviales, utilisées pour l'arrosage des jardins et le nettoyage des parkings, et servira de régulateur en cas de crue du Cher. Il assurera une respiration urbaine entre les plots de logements. La livraison de l'opération est prévue pour 2010 » (Le Moniteur, 2008).



Figure 34. L'opération « Les Maisons-Blanches » (Source : Le Moniteur, 2008)



Figure 35. L'opération « Les Maisons-Blanches » (Réalisation personnelle, 2010)

Au final, ce sont 2 000 logements (1 187 en 2010, pour un total de 2 136 habitants) qui sont prévus à terme dans le quartier des Deux-Lions, selon une gamme se voulant diversifiée, en location ou en accession. Ces logements constituent un premier pôle du quartier des Deux-Lions. Ils sont principalement situés dans la partie nord de la ZAC, au nord de l'allée Ferdinand de Lesseps, et à proximité des sites naturels d'intérêt paysager (le Cher et le lac de la Bergeonnerie). À ce premier pôle, il faut ajouter un pôle universitaire-recherche, regroupant 4 740 étudiants et 500 enseignants-chercheurs, au sein de l'UFR de Droit, de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, et de la Maison des Sciences de l'Homme, principalement localisé dans la partie ouest et centrale de la ZAC. Enfin, le troisième pôle des Deux-Lions concerne le commerce (L'Heure Tranquille, Cinéma CGR, McDonald's, etc.), l'entreprise (Bouygues Télécom, et une quarantaine de PMI-PME) et l'administration (Siège de la communauté d'agglomération Tour(s)Plus, Agence d'Urbanisme ATU37, Trésor Public), avec un total de 2 142 salariés. Ce dernier pôle occupe majoritairement la partie sud de la ZAC. Aujourd'hui, une grande partie de l'aménagement est réalisé dans le quartier des Deux-Lions, à l'exception d'un îlot dans la partie nord-ouest de la ZAC, pour lequel le futur Plan Local d'Urbanisme de la ville de Tours prévoit la construction de deux immeubles de grande hauteur

comme « un belvédère sur la ville »⁸⁸. Il reste également l'implantation du tramway (allée Ferdinand de Lesseps), prévu pour être mis en service en septembre 2013 (Figure 36).

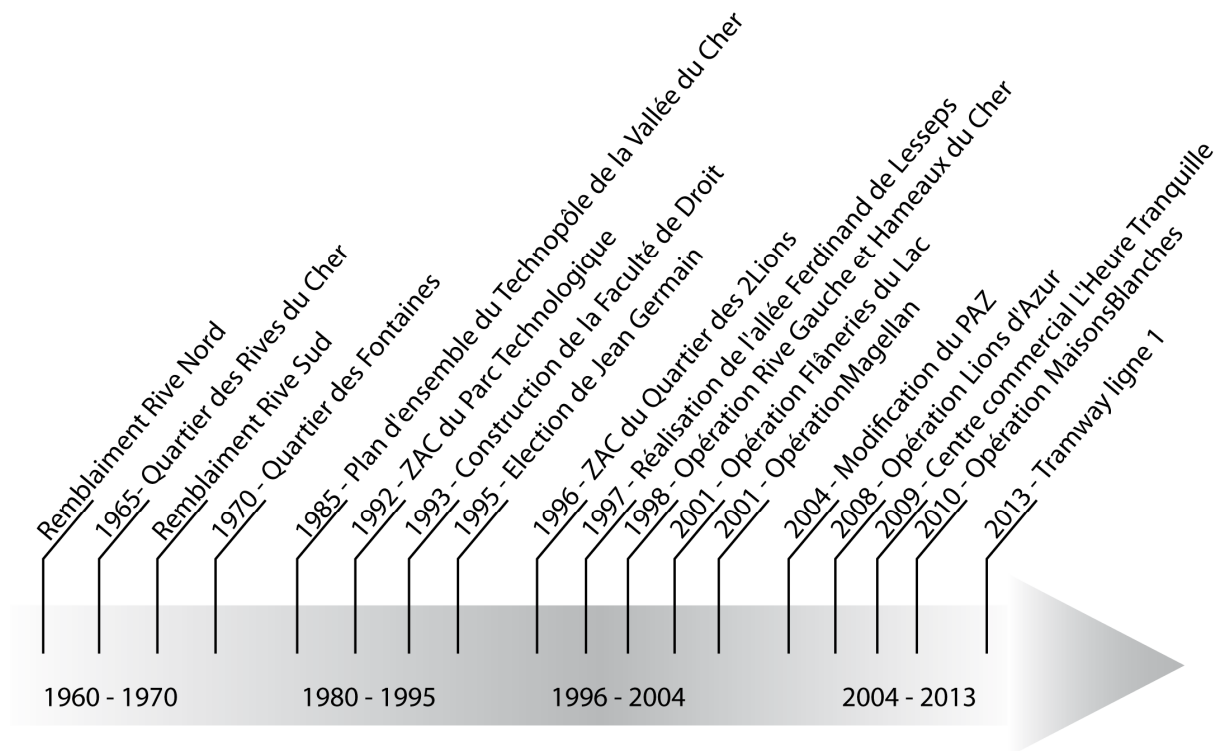


Figure 36. Frise chronologique retraçant l'aménagement des Deux-Lions : depuis le Technopôle de la Vallée du Cher à la ZAC du quartier des Deux-Lions (Réalisation personnelle, 2010).

En ce qui concerne notre enquête à proprement parler, notons que dans le cadre de la réalisation du projet d'aménagement des Deux-Lions, nous avons pu rencontrer deux acteurs clefs de ce projet. Jean-Claude Drouin en tant qu'il fut directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours au démarrage de cette dernière à la fin des années 1960. Aujourd'hui retraité, M. Drouin a participé à l'émergence du projet dans sa version d'abord technopolitaine lorsque M. Royer était encore maire de Tours. Puis, nous avons également interrogé Alain Goudeau, adjoint de M. Germain, actuel maire de Tours, en charge des grands projets urbains. M. Goudeau est, depuis 1995 et encore aujourd'hui, l'élu qui pilote pour le compte de la ville de Tours, en partenariat avec la SET, concessionnaire de la ZAC, et le cabinet d'architecture et d'urbanisme Atelier-T, en charge d'une mission globale de cohérence, les opérations d'aménagement aux Deux-Lions.

⁸⁸ « Le long du Cher, le nouveau projet architectural des 2 Lions mêlerait logements, commerces, bureaux et équipements. "Posée" sur un socle de quatre étages, deux tours seront érigées, l'une de 46 et la seconde de 71 mètres de haut [...]. Clou du projet : des "villas sur le toit" des deux bâtiments qui bénéficieraient des techniques de constructions les plus innovantes. Ce projet d'immeubles de grande hauteur permettrait de répondre en une seule fois aux demandes importantes des particuliers et des entreprises de services qui cherchent à s'implanter en cœur d'agglomération et se heurtent à un manque de disponibilité du foncier. C'est aussi le moyen de conserver la place essentielle occupée par les espaces publics et verts (plus d'1/3 de la surface urbanisée). Par sa hauteur, son architecture ambitieuse et les matériaux utilisés, ce projet viendrait renforcer l'identité de la ville. Il créerait un élément d'appel dans le paysage tout en offrant de son sommet un point de vue unique sur la ville, son paysage, sa géographie. Ce belvédère donnera à voir autrement le quartier des 2 lions, la Gloriette et le Cher urbain. [...] L'hypothèse d'une réintroduction de constructions hautes est donc posée et s'accompagne d'une réflexion sur la qualité architecturale et environnementale de tels projets » (Extrait du PADD du projet de PLU de Tours, 2009).

En ce qui concerne l'enquête menée auprès des habitants du quartier des Deux-Lions, parmi la diversité des opérations d'habitat qui ont été réalisées, nous présenterons brièvement celles pour lesquelles nous avons pu rencontrer des occupants. C'est donc au nord de la ZAC que l'on trouve les espaces dédiés à la fonction d'habitation, avec une dizaine d'opérations, représentant une certaine diversité, depuis la « maison de ville » implantée en front de Cher, jusqu'à la résidence collective enserrant la place centrale du quartier. Dans la partie située la plus en périphérie, à proximité du Cher, ce sont les potentiels acquéreurs d'une résidence principale qui ont été visés avec des maisons accolées, des « villas urbaines », ou des petits collectifs aux abords paysagers, tandis qu'à mesure que l'on se rapproche de l'allée Ferdinand de Lesseps et du centre de la ZAC, ce sont les jeunes actifs qui ont été visés dans le cadre d'opérations de logements collectifs en locatif privé et social.

- L'opération « Rive gauche »⁸⁹ est située en périphérie nord du quartier. Il s'agit là de 18 logements individuels sous la forme de maisons de ville accolées (R+2), avec jardin privatif clos. Cette opération constitue la partie d'habitation la moins dense du quartier. Les logements comportent des balcons et des terrasses, ouvrant ainsi la vue sur le Cher. Adossées à la rivière, ces maisons de ville ouvrent à l'intérieur du quartier sur une placette, le square Monod, avec jardin paysagé et jeux d'enfants.



**Figure 37. L'opération « Rive gauche »
et le square Monod
(Réalisation personnelle, 2010)**



**Figure 38. L'opération « Rive gauche »
sur les bords du Cher
(Réalisation personnelle, 2010)**

Parmi les individus interrogés dans le cadre de nos enquêtes sur le quartier des Deux-Lions, 2 personnes résident dans ces logements et en sont propriétaires : G2 et N1. G2 est une femme active de 45 ans, coiffeuse dans une commune de la banlieue de Tours. Elle vit en couple, est mère d'une fille de 15 ans, et habite depuis 5 ans le quartier des Deux-Lions. Originnaire de Tours, elle habitera dans divers quartiers péricentraux de la ville, la Bergeonnerie, les Rives du Cher, Tours Nord, avant de résider durant une dizaine d'années à Rochecorbon (commune des bords de Loire, à l'est de Tours). Son installation dans le quartier des Deux-Lions fait suite à une première séparation et la nécessité, dès lors, de trouver un nouveau domicile où s'établir avec son nouveau conjoint et sa fille. Son choix se porte alors sur le quartier des Deux-Lions pour les raisons suivantes : *« J'ai eu envie des Deux-Lions, parce que d'abord... j'aime bien ce coin là... j'aime bien... les bords de rivière... j'aime bien habiter au bord d'une rivière... alors la Loire ou le Cher... »*

⁸⁹ Le slogan commercial de l'opération « Rive Gauche », « une maison avec le Cher pour jardin », résume assez bien l'argument en faveur de l'intérêt paysager du site.

Alors la Loire, à part Rochemorbon... à Saint Cyr, les bords de Loire, il y a quand même la route qui gêne et puis bon, ce n'est pas forcément très agréable... donc on a plutôt visé le Cher... et les Deux-Lions parce qu'on est allés... un jour on est venus se balader, je crois qu'on avait du venir au cinéma, enfin bon... et puis on s'est baladés jusqu'au bord du Cher et puis on est tombés sur ces maisons en bois de toute les couleurs qui étaient en construction... et en fait ça a démarré comme ça... et en fait ce coin là parce que j'aime bien le lac... j'aime bien le bord du Cher... je trouve que c'est, enfin que c'était joli... maintenant ça devient moins bien... enfin c'était joli à l'époque... donc je trouvais que c'était sympa... c'était un peu la campagne en ville » (G2, Récit de vie spatialisé). N1 quant à lui habite ces maisons depuis 6 ans. C'est un homme de 61 ans, ingénieur EDF, récemment divorcé, suite à quoi il envisage de déménager et de quitter son logement actuel pour un appartement plus exigü et mieux adapté à sa nouvelle situation, mais toujours localisé dans le quartier des Deux-Lions. Pour sa part, N1 justifie son installation aux Deux-Lions par une opportunité commerciale avant tout, mais aussi par le souhait de s'établir dans un quartier, si ce n'est de ville, du moins à proximité de la ville, pour notamment développer son investissement dans la vie culturelle et politique de la cité qui lui tient à cœur.

- L'opération des « Flâneries du lac » est située au nord du quartier, au cœur du pôle d'habitat des Deux-Lions. Cette opération est constituée de 153 logements dont 43 locatifs sociaux avec, dans la partie sud-ouest, de l'habitat individuel sous forme de maisons accolées (R+1+C) et, dans la partie nord, de l'habitat collectif (R+2). Ces deux typologies d'habitat s'articulent notamment autour d'un espace commun végétalisé, une « coulée verte », à usage piétonnier qui traverse l'opération selon un axe est-ouest parallèle au Cher.



Figure 39. L'opération les « Flâneries du lac »
(Source : ATU37, 2006)



Figure 40. L'opération les « Flâneries du lac »
(Réalisation personnelle, 2010)

Parmi les individus interrogés dans le cadre de nos enquêtes sur le quartier des Deux-Lions, 3 personnes résident les flâneries du lac : S1, P1 et G1. Elles sont toutes deux locataires de leur logement. S1 est une jeune femme de 25 ans vivant en couple et attendant son premier enfant. Elle vit dans le quartier des Deux-Lions depuis 2 ans. Elle est détentricrice d'une agrégation en mathématiques mais n'a pas encore trouvé d'affectation dans l'enseignement. Si S1 s'est installée aux Deux-Lions, c'est d'après ses dires principalement pour la qualité du cadre de vie, mais aussi pour la proximité à sa famille qui réside, quant à elle, dans le quartier Febvotte, en rive droite du Cher. P1, pour sa part, habite le quartier depuis seulement quelques mois. C'est une jeune femme de 25 ans, originaire de l'est de la France, vivant en couple et à la recherche d'un emploi en tant qu'ingénieur. P1 est quant à elle relativement indifférente à sa localisation qui a plutôt correspondu, au moment où son conjoint a été muté sur Tours, à une opportunité sans réelle connaissance des autres quartiers de l'agglomération tourangelle. Néanmoins, il était important

pour elle de vivre à proximité de la ville. G1 habite les Deux-Lions depuis 4 années. C'est une femme de 66 ans, retraitée et divorcée. Originnaire d'Allemagne, G1 est venue s'installer en France en 1994 suite à sa séparation. Toujours attirée par la France, dont elle étudiera la langue et l'enseignera à des adultes en Allemagne, G1 a d'abord habité le quartier Febvotte, dont elle ne conserve pas un souvenir agréable. Son installation aux Deux-Lions a constitué pour elle un véritable bonheur, lui permettant de réaliser un souhait qui lui tenait particulièrement à cœur, se rapprocher de la nature en habitant au bord d'une rivière et ainsi pouvoir observer depuis son logement la faune vivant autour du Cher.

- L'opération les « hameaux du Cher », est située dans cette même périphérie nord du quartier des Deux-Lions sur un axe nord-sud perpendiculaire au Cher. C'est un ensemble locatif social de 25 maisons de ville réalisé par la SEMIVIT (Société d'Économie Mixte Immobilière de la Ville de Tours).



**Figure 41. L'opération « les hameaux du Cher »
vue côté jardins privatifs
(Source : SET, 2008)**



**Figure 42. L'opération « les hameaux du Cher »
vue côté rue du Cher
(Réalisation personnelle, 2010)**

Parmi les individus interrogés dans le cadre de nos enquêtes sur le quartier des Deux-Lions, 2 personnes résident les hameaux du Cher : A1 et J2. A1 est une jeune femme de 26 ans, sans emploi, originaire du nord de la France et ayant suivi son compagnon, militaire de carrière, en formation à l'école de la logistique et du train située à Tours. Ils habitent tous les deux le quartier des Deux-Lions depuis désormais 6 mois. Le choix des Deux-Lions a dépendu avant tout de son compagnon qui a choisi, selon les dires d'A1, ce quartier parce qu'il y a des espaces verts et la proximité du lac de la Bergeonnerie où A1 peut promener leur chien. J2 habite quant à lui sa maison de la rue du Cher depuis 7 ans, depuis la construction même de ces logements. C'est un homme de 54 ans, vivant en couple et occupant un poste dans la fonction publique. Son installation dans le quartier des Deux-Lions a avant tout répondu à un désir d'habiter une maison, l'opportunité du quartier des Deux-Lions s'étant dès lors présentée.

- L'opération « Magellan » se tient quant à elle au cœur de la ZAC des Deux-Lions, puisque sa façade extérieure, « avec un porche monumental », délimite en grande partie la place conçue comme espace public central du quartier des Deux-Lions. Il s'agit là d'une résidence privée haut de gamme (Promoteur Monné Decroix), constituée de trois immeubles (R+4) dont deux reliés en façade, comptant 95 logements locatifs privés, avec jardins privés en rez-de-chaussée. La résidence est entièrement clôturée et dispose en son centre d'un espace paysagé ainsi que d'une piscine ouverte aux résidents.



**Figure 43. L'opération « Magellan »
vue de l'allée Ferdinand de Lesseps
(Réalisation personnelle, 2010)**



**Figure 44. L'opération « Magellan »
vue de l'avenue Edouard Michelin
(Réalisation personnelle, 2010)**

Parmi les individus interrogés dans le cadre de nos enquêtes sur le quartier des Deux-Lions, 2 personnes résident le Magellan : J1 et L1. J1 et L1 sont âgés de 24 ans, ils sont tous deux étudiants à Tours, ils vivent en couple. J1 et L1 sont originaires de Bretagne et ils habitent Tours, le quartier des Deux-Lions, depuis un an. L1 a précédemment résidé à Blois, durant un an, pour ses études (IUFM). Elle habitait alors dans le centre de Blois et a particulièrement apprécié cette localisation, ce qui a orienté son choix au moment de venir s'installer à Tours. Elle ne désirait pas être trop éloignée du centre-ville. J1 quant à lui n'a jamais apprécié résider dans le centre des villes où il était étudiant, aussi bien à Rennes qu'à Angers. Ses critères de choix se portent avant tout sur les questions de confort (ensoleillement, isolation, ancienneté du bâtiment, etc.) liées au logement. Pour cela, ce fut une négociation entre eux deux pour s'établir à proximité mais pas dans le centre ancien de l'agglomération, et donc dans le quartier des Deux-Lions, dans une résidence contemporaine « tout confort », proche d'espaces verts importants.

Au final ce sont douze personnes qui ont été interviewées dans le cadre des enquêtes menées sur le quartier des Deux-Lions. Parmi ces douze personnes, les dix habitants ont fait l'objet de ce protocole d'enquête avec, dans un premier temps, un récit de vie spatialisé et, dans un second temps, une herméneutique cartographique. Au final ce sont vingt entretiens qui ont été réalisés sur les Deux-Lions (cf. Annexe I). La teneur de ces entretiens dépasse alors largement les pratiques spatiales à l'échelle du quartier (Figure 45 ; Figure 46 ; Figure 47 ; Figure 48 ; Figure 49), puisqu'au total 1 268 lieux ont été mentionnés (pour 49 541 liens), cartographiés par nos soins, et qualifiés ensuite par les individus eux-mêmes. En choisissant le quartier des Deux-Lions, un quartier relativement récent, notre objectif était d'atteindre une population résidente jeune, au sens de la durée de vie dans le quartier, en pleine période d'installation, d'appropriation de ses lieux de vie. Ce faisant, nous souhaitions nous assurer d'obtenir des parcours diversifiés, à l'image des individus que nous avons pu interroger : étudiants, retraités, actifs, jeunes, adultes, personnes âgées, hommes, femmes, d'origines tant sociales que spatiales variées, célibataires, concubins, divorcés, propriétaires, locataires, etc. En sus, le choix d'opter pour un développement urbain nouveau, répondait également à l'exigence de tester la construction du rapport à l'espace en train de ce faire, et la façon dont chacun aussi mobilise son rapport affectif à l'espace, à travers son histoire spatiale, son identité, son parcours, pour habiter un espace, se l'approprier, s'y identifier, le faire sien.



Figure 45. L' « espace monde » potentiel : ensemble des lieux (1 268) et des liens (49 541) mentionnés par les individus rencontrés dans le cadre de l'enquête sur le quartier des Deux-Lions

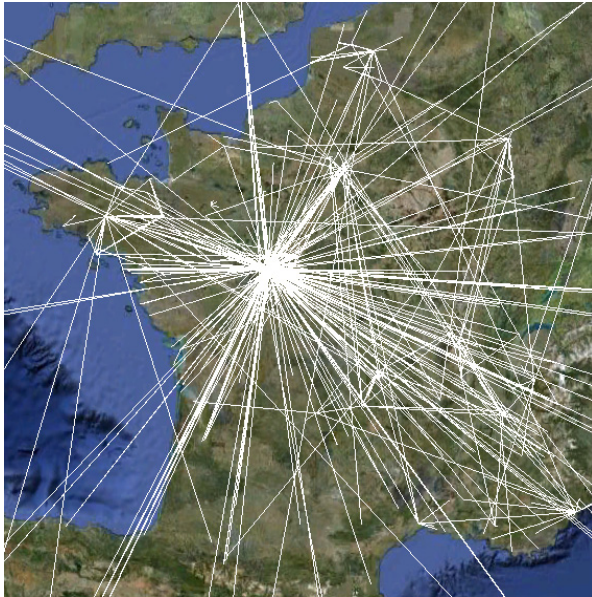


Figure 46. Les liens à l'échelle de la France



Figure 47. Les liens à l'échelle des Deux-Lions



Figure 48. Les lieux à l'échelle de l'Europe

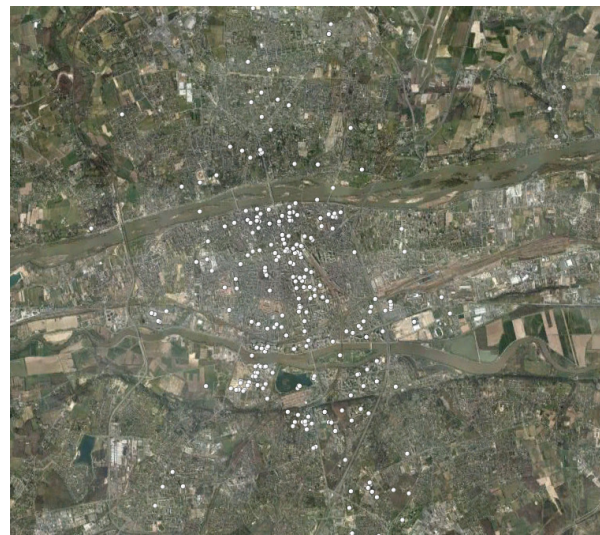


Figure 49. Les lieux à l'échelle de Tours

De fait, le « terrain » délimité par le quartier des Deux-Lions ne constitue qu'une partie des lieux mentionnés dans l'enquête auprès des habitants, parfois très minime par rapport à l'étendue des réseaux de lieux que les gens ont pu pratiquer au cours de leur vie. Il ne s'agit donc pas pour nous d'étudier la spatialité propre au quartier, mais bien d'analyser la construction, au cours de la vie, d'une trajectoire socio-spatiale singulière, s'achevant, à l'instant de l'enquête, dans ce quartier. Aussi, nous nous intéresserons davantage à la manière dont cette localisation au moment de l'enquête entre en résonance avec des expériences passées, avec un réseau de lieux et de liens plus vaste, qu'à l'analyse, à proprement parler, du rapport affectif des individus au quartier des Deux-Lions. Ce faisant, nous nous intéresserons bien plus aux jeux d'échelles, tant spatiales, temporelles que sociales, qui sont au cœur de la construction du rapport affectif, à l'espace, à l'ensemble des espaces de la vie.

1.3. L'enquête : l'association des techniques narratives et projectives

Pour ce qui concerne les entretiens menés auprès des populations habitantes du quartier des Deux-Lions, nous avons décidé de cloisonner les deux temps de l'enquête associant les techniques narratives et projectives : la description grâce à la mise en œuvre de ce que nous avons appelé des récits de vie spatialisés, dans un premier temps, et l'interprétation au moyen de l'herméneutique cartographique, dans un second. Ce cloisonnement répondait pour nous à deux objectifs ou deux nécessités d'ordre à la fois méthodologique et pratique. La première nécessité, très pratique, répondait au besoin d'étaler, et donc de phaser, dans le temps le déroulement de l'enquête. Ce morcellement, à travers l'instauration de ces deux étapes successives, a permis entre autres que les individus consacrent à l'enquêteur un temps globalement plus long, sans que pour autant les personnes interrogées aient le sentiment que la démarche dans laquelle ils s'étaient engagés grève trop fortement leur emploi du temps quotidien, ou que la fatigue et la lassitude de l'enquêté engagé dans un travail de recension parfois fastidieux ne vienne nuire à la qualité du récit ou de son herméneutique. La durée moyenne des entretiens a été de 1 h 35 min, avec un entretien le plus bref de 50 min, et un entretien le plus long de 3 h 03 min. Avec une première limite inhérente à ce découpage temporel, la perte entre les deux étapes de certains enquêtés, en nombre toutefois restreint. Le second objectif visé grâce à ce découpage temporel, était quant à lui directement en lien avec l'objet de la recherche puisqu'il s'agissait de faciliter l'épreuve d'interprétation, d'explicitation et de qualification en basant la réactivation du récit de vie spatialisé sur un outil propre à la mise en œuvre d'une herméneutique cartographique. Cet outil a consisté en la réalisation, par l'enquêteur, d'une cartographie du récit de vie spatialisé de l'individu ; nécessitant dès lors un certain laps de temps. Intervalle entre les deux moments de l'enquête autorisant l'enquêteur à produire cette carte pour que ce dernier soit en mesure de la présenter à l'individu et pour que les deux protagonistes, enquêteur et enquêté, puissent ainsi s'appuyer sur cette représentation cartographique⁹⁰ afin de réaliser le second entretien de réactivation.

Les entretiens menés auprès de la cohorte des individus habitants le quartier des Deux-Lions à Tours, se sont donc scindés en deux étapes successives. La première étape consistait donc en un récit de vie spatialisé. Sans revenir sur la logique conceptuelle de cet outil d'enquête, nous pouvons toutefois préciser les conditions matérielles de la passation de ce premier entretien narratif. Le récit de vie spatialisé a nécessité de la part de l'individu interrogé que celui-ci retrace, autant que faire se peut de manière objective – avec toutes les limites précédemment évoquées que comporte cet exercice – son parcours de vie depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui. Il a été demandé à l'enquêté de recenser suivant un ordre chronologique, l'ensemble des localisations, des déplacements, des activités, relatifs à son parcours spatial à l'échelle biographique, autrement dit depuis la naissance jusqu'au jour de l'entretien, ou plus généralement jusqu'à sa situation spatiale actuelle. Libre à l'individu de déterminer le niveau de détail, et de fait le tri qu'il devait nécessairement effectuer, dans l'information délivrée à

⁹⁰ L'automatisation de la production des cartes n'autorisant pas encore un traitement instantané, c'est-à-dire durant l'entretien avec l'individu, la cartographie du récit de vie spatialisé a dû être réalisée par l'enquêteur, en laboratoire, sans que l'enquêté puisse intervenir dans ce premier processus de génération de la carte. Néanmoins, il pourrait être intéressant de parvenir à une cartographie en « temps réel » du récit de vie spatialisé, au fil du récit de vie de l'interviewé. À cette piste pour de futures investigations, il faut néanmoins opposer ce que nous serons amenés à voir dans cette même partie, à savoir l'« effet d'engagement » (Joule & Beauvois, 2002) inhérent aux deux étapes successives de l'actuel protocole. Un effet capable à la fois d'assurer la continuité de la participation de l'enquêté, et en même temps susceptible d'éviter un refus face à une démarche d'enquête qui pourrait être jugée excessivement coûteuse en termes d'investissement personnel immédiat. Effet d'engagement auquel il faut ajouter également la confiance de l'enquêté envers l'enquêteur qui se tisse au fil des entretiens et susceptible de faciliter l'épreuve parfois délicate d'herméneutique cartographique.

l'enquêteur. Cet entretien s'est déroulé en face à face avec la personne enquêtée, indifféremment en son lieu de résidence ou dans les locaux de notre laboratoire de recherche. Il est à noter que spontanément et majoritairement, lorsque les différentes modalités de passation d'entretien étaient présentées à la personne, notamment la possibilité de réaliser son récit de vie spatialisé dans les locaux du laboratoire ou au domicile de la personne, les individus se sont prononcés en faveur de l'entretien au laboratoire. En revanche, la totalité des individus ayant acceptés de continuer l'enquête au-delà de cette première étape, et donc de participer à l'herméneutique cartographique, ont opté pour lieu de ce second entretien, leur lieu de résidence. Nous avons vu dans ce choix unanime l'expression d'une certaine marque de confiance à l'égard de l'enquêteur, désormais connu de l'enquêté. En outre, nous ne pouvons que noter l'influence positive de cette relation de confiance sur le processus d'herméneutique particulièrement engageant pour l'enquêté – voire même éprouvant. Ces conditions, somme toute strictement matérielles, nous ont néanmoins conduit à analyser la situation d'enquête, en deux temps distincts, comme relevant d'un mécanisme psychosociologique, un phénomène d'engagement, du type de celui que Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois ont documenté, à savoir la technique du « pied-dans-la-porte » (Joule & Beauvois, 2002). Ceci s'est traduit par « un effet de préservation d'une décision antérieure, [pour laquelle] les sujets engagés dans un premier comportement librement décidé [accèdent] plus facilement à une requête ultérieure plus coûteuse » (Joule & Beauvois, 2002 : 103). En effet, nous avons identifié le rôle du premier entretien, le récit de vie spatialisé, à une sorte de comportement préparatoire non problématique, ou du moins relativement peu problématique comparativement à l'herméneutique cartographique, engageant l'individu, alors libre de son choix de participer ou non à l'enquête, de manière beaucoup plus forte dans la réalisation du second entretien. Ce phénomène d'engagement, bien connu des psychosociologues, nous a donc assuré, de manière significative, de la participation continue des enquêtés. Dans le domaine des conditions matérielles facilitant le déroulement de l'enquête, et en particulier de l'herméneutique cartographique, il faut ajouter un autre aspect, que nous avons précédemment mentionné, et qui réside dans l'échange qu'a constitué la remise à l'individu, lors du second entretien, de la carte de son récit de vie spatialisé en contrepartie de son investissement initial. Un échange qui a favorisé, à n'en pas douter, l'instauration d'une relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. À tel point d'ailleurs, que l'investissement des individus dans l'herméneutique cartographique a dans la majorité des cas débouché sur une demande explicite de la part de l'interrogé pour se voir adresser, suite aux modifications de sa première carte, la carte finalisée résultant de son herméneutique cartographique.

Le protocole mis en œuvre lors du second entretien a donc consisté en une présentation et une lecture de la carte de la spatialité de l'individu à l'échelle de sa vie. Une fois de plus, sans revenir sur la logique conceptuelle de ce que nous avons appelé une épreuve d'herméneutique cartographique, nous pouvons néanmoins préciser que cette carte, réalisée par l'enquêteur dans l'intervalle de temps séparant la première de la seconde entrevue, fut systématiquement présentée à l'interviewé sous deux formats différents, l'un papier (carte globale et détail tranche par tranche) et l'autre numérique (« bio-SIG » sur ordinateur). C'est cette seconde version qui fut le principal outil de réactivation. En nous appuyant sur ce que nous avons appelé un « Système d'Information bio-Géographique » ou « bio-SIG », et ses multiples fonctions, l'individu a pu afficher ou masquer tout ou partie des différentes tranches ou spatiogrammes formant la carte de son parcours de vie. La carte au format papier a dès lors essentiellement servi de support aux modifications que l'individu souhaitait, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'enquêteur, opérer sur le tracé de son parcours spatial. Ainsi, il a été réalisé, par l'interviewé lui-même, une herméneutique de sa cartographie de vie, impliquant trois étapes successives – la triade herméneutique de Hans Robert Jauss (1978). Ces trois étapes procédant de

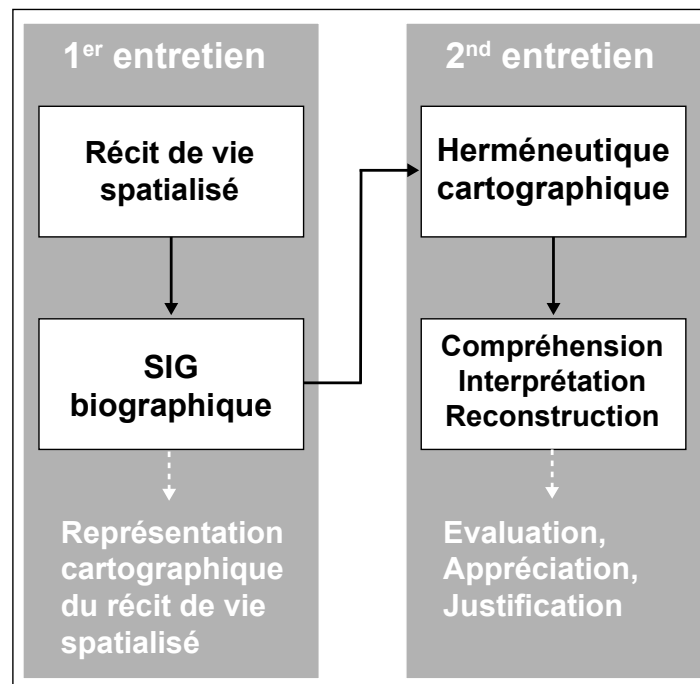
L'herméneutique ont été réalisées naturellement par l'interviewé sans qu'il soit nécessaire de la part de l'enquêteur de formaliser explicitement celles-ci. Tout d'abord, la compréhension : que l'individu a de lui-même, à la première vue de la carte dans son intégralité, c'est-à-dire avec l'ensemble des tranches ou spatiogrammes superposés et visibles dans le bio-SIG, formulé l'effet que produisait l'image de soi cartographiée. À l'image de la réaction de S2 par exemple : *« ça m'évoque que ma vie elle est là... c'est là, et puis c'est là [elle désigne les deux pôles visibles sur la carte globale de sa spatialité, formés d'un part, par son lieu d'appartenance familiale, Montrichard, et d'autre part, par son lieu d'ancrage aujourd'hui, Tours. Puis elle se focalise sur ce dernier]. C'est là où de toute façon je me sens bien. Voilà. Ça parle... la carte parle d'elle-même. Sinon je serais repartie vers... vers mon milieu... mon lieu de naissance... ou un autre endroit. Mais bon c'est là que je me sens bien. Pour le moment » (S2, HC)*. Le même processus de compréhension s'est ensuite reproduit lors de la présentation par ordre chronologique de chacun des spatiogrammes représentant sa spatialité pour chacune des tranches de vie de l'interviewé, depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui. Au fur et à mesure du défilement des différents spatiogrammes, et après le premier exercice de compréhension immédiate, l'individu a systématiquement procédé à l'interprétation des significations de son dessin spatial, formulant ainsi les raisons principales qui, selon lui, avaient contribué à la formation globale de sa trajectoire, revenant notamment de façon plus précise sur les conditions situationnelles de chacun des moments de cette trajectoire. En d'autres termes, l'individu a lui-même interprété la signification du réseau de liens et de lieux de chacune de ses tranches de sa vie. Enfin, de manière toujours aussi spontanée, l'individu en est venu, dans le droit fil de l'interprétation à laquelle il venait de procéder, à la reconstruction historique de son dessin, confrontant ainsi le parcours composé des multiples reconfigurations de son réseau socio-spatial à l'altérité de chacune des situations auxquelles il avait eu à faire face. À l'image de N1, les individus interviewés ont pu revenir sur leur parcours spatial pour en formuler plus globalement un principe générateur, selon eux pertinent : *« Bon, quand j'étais à Aix, après j'ai atterri sur Paris de par ma formation. Et puis quand j'étais à Clermont, j'allais sur Paris parce que je faisais escale à Argenteuil... Argenteuil c'était le siège [social], pour ensuite aller à Rouen. Et puis quand je suis allé à Tours, il y a quand même des petites choses sur Paris... Et quand je suis allé à Cergy, je suis allé sur Paris. Donc on s'aperçoit que Paris, c'est quand même, pour quelqu'un qui professionnellement veut rester "up-to-date", euh... il faut passer par Paris » (N1, HC)*.

L'herméneutique cartographique ne s'est cependant pas limitée au discours spontanément produit par l'individu dans le cadre de cette triade compréhension, interprétation, reconstruction, tant nous souhaitons que soit approfondie, dans cette même logique herméneutique, la qualification des espaces jalonnant la trajectoire et formant pour chacune des tranches le réseau des liens et des lieux de la spatialité de l'individu. Au cours de la lecture de la carte par l'individu lui-même, il a donc été systématiquement proposé un exercice de qualification des différents espaces de la vie – liens et lieux compris. Cet exercice de qualification, poussant l'individu à produire un jugement sur sa spatialité, a notamment été facilité par la mise en œuvre d'une échelle de notation numérique. Cette échelle de notation a notamment été inspirée de la mesure des attitudes à laquelle se livrent les psychosociologues dans leurs études. Grâce à cette échelle de notation attitudinale, nous avons donc été en mesure de recueillir « l'évaluation globale que porte une personne sur un objet » (Joule & Beauvois, 2002 : 86), en l'occurrence sur les différentes dimensions de sa trajectoire spatiale, liens et lieux qui composent celle-ci à travers le temps. En fait, ce qui nous intéressait dans le cadre de cette épreuve de notation, c'était la construction et l'argumentation à laquelle l'individu était obligé de se livrer pour justifier auprès de l'enquêteur de son évaluation finale, c'est-à-dire à l'appréciation de chacun des lieux et des liens notés. Ainsi, par le biais de cette mesure de

l'attitude de l'individu face aux objets formant sa spatialité, ce que nous avons obtenu c'est une verbalisation des processus par lequel l'individu, synthétisant ses savoirs, ses opinions, ses croyances, ses souvenirs, ses impressions, ses sentiments, en venait à positionner, selon ces différentes catégories, les éléments de sa spatialité sur une échelle d'appréciation. Précisément, cette verbalisation a donc été facilitée par la mise à disposition de l'interviewé de ce que les psychosociologues appellent une échelle d'appréciation, « échelle sur laquelle l'individu doit situer sa position entre deux pôles » (Joule & Beauvois, 2002 : 86). Dans notre cas, à la différence peut-être des usages classiques de la mesure attitudinale, les critères de l'échelle d'évaluation proposée à l'individu devaient rester suffisamment larges et vagues pour que ce dernier puisse y projeter ses propres critères d'évaluation, et ainsi être amenés à les justifier face à l'enquêteur. L'échelle d'appréciation adoptée a dès lors consisté en une échelle de notation numérique de type ordinaire en 11 items, nombres entiers relatifs répartis symétriquement de part et d'autre d'une valeur axiale neutre (-5, -4, -3, -2, -1, 0, +1, +2, +3, +4, +5). Les deux pôles de cette échelle, l'un positif, l'autre négatif, ont donc constitué les deux extrêmes de l'évaluation, le premier renvoyant aux « espaces fortement valorisés » et le second aux « espaces fortement dévalorisés ». L'ensemble des autres valeurs s'est ainsi réparti depuis ces deux pôles vers la valeur axiale « espace neutre », suivant une échelle décroissante de valorisation, le +1 renvoyant aux « espaces faiblement valorisés » et le -1 aux « espaces faiblement dévalorisés ». L'avantage premier que nous avons vu dans cet outil, outre son évidente simplicité, c'est qu'il permet de ne pas figer un critère de qualification préalablement établi. Cette échelle autorise à rester suffisamment vague, du plus fortement valorisé au plus fortement dévalorisé en passant par la neutralité, pour que les critères de jugement et de notation soient formulés et définis par l'interrogé lui-même, selon l'objet qu'il se donne pour tâche d'évaluer. De sorte qu'à la question systématiquement formulée en début du second entretien : « *mais selon quels critères dois-je évaluer ?* », la réponse apportée par l'enquêteur fut : « *justement, quels sont les critères qui vous permettent d'évaluer ?* ». Par ailleurs, les psychologues Arielle Syssau et Nöelle Font (2005) ont montré l'intérêt des échelles d'évaluation relatives et symétriques (par opposition aux échelles naturelles, de 1 à 10) pour une mesure combinée de la valence et de l'intensité des états affectifs. Grâce à l'échelle d'appréciation mise en œuvre, à tout nombre positif correspond un symétrique négatif, et à une absence de valence peut être associée le nombre 0, communément utilisé par les individus pour dénoter la neutralité ou l'absence. La structure même de cette échelle de notation correspond donc à la nécessité qu'implique spécifiquement l'étude du rapport affectif à l'espace, à savoir, mesurer à la fois la valence du sentiment, de l'émotion, de l'affect, selon deux grandes catégories, positive ou négative, mais également ajouter à cette première, une mesure de l'intensité plus ou moins grande de l'état affectif. Au-delà de ces aspects purement techniques, l'échelle d'appréciation a visé à faciliter l'engagement de l'individu dans le processus de réflexivité inhérent à l'herméneutique cartographique, et en particulier aux phases d'interprétation et de reconstruction de cette épreuve, nécessitant que l'individu porte un jugement sur les événements, les liens et les lieux, qui ont formé les situations présidant au dessin de sa trajectoire de vie. Par le simple fait de devoir attribuer une note, l'individu était ainsi incité à évaluer les périodes de sa vie, ses pratiques spatiales, mais aussi le contexte social dans lesquelles elles étaient inscrites, et surtout à expliciter les critères qui, à une période donnée, prévalaient dans ses choix et dans le sens donné aux lieux et aux liens qui formaient sa spatialité. Cet exercice de notation ne constituait cependant pas un objectif en soi – bien que celui-ci nous ait permis par la suite de produire une cartographie de la valorisation des espaces habités ou « *passiogramme* », et ainsi illustrer la forte variabilité temporelle des processus de qualification. Plus largement, ce qui était visé avec cette échelle de notation volontairement ouverte, c'était la verbalisation et l'interprétation par l'individu lui-même des processus

qualificatifs relatifs aux espaces, et les différents ordres que ces processus recouvraient : cognitifs et/ou affectifs, individuels et/ou collectifs, spatiaux et/ou sociaux.

Pour résumer, le protocole d'enquête mis en œuvre dans le cadre de la présente recherche, associant une technique narrative, le récit de vie spatialisé, à une technique projective autant que réflexive, l'herméneutique cartographique, peut être décrit par le schéma suivant (Figure 50) :



**Figure 50. Synthèse du protocole d'enquête :
du récit de vie spatialisé à l'herméneutique cartographique
(Réalisation personnelle, 2010 ; Source : Feildel & Bailleul, 2010)**

Enfin, nous devons préciser, pour être tout à fait complet quant aux conditions matérielles de l'enquête, qu'avec l'accord des personnes interrogées, et sous couvert d'anonymat, l'ensemble de la production discursive, récit de vie spatialisé et herméneutique cartographique, a été enregistrée et retranscrite *in extenso*. Le recueil d'entretiens qui en a résulté a dès lors composée le matériau de base à l'analyse. Les données ainsi traitées, comprenant également les entretiens semi-directifs menés auprès des acteurs professionnels (élus, techniciens, aménageurs, urbanistes, architectes, paysagistes, etc.), a représenté un volume total de 765 pages, pour quelques 60 heures d'enregistrement. La réalisation de l'ensemble des entretiens s'est échelonnée sur plus d'un an, de juin 2006 à octobre 2007.

2. Une épreuve de transformation de l'espace : le projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours

2.1. L'épreuve de transformation spatiale

Le choix du terrain d'étude pour cette seconde partie de l'enquête sur le rapport affectif à l'espace a quant à lui été guidé par une double hypothèse. La première de ces hypothèses concernait une fois de plus le rapport affectif à l'espace des acteurs spatiaux ordinaires, autrement dit des habitants, mais cette fois-ci elle répondait à la volonté de questionner un contexte spatial particulier, à savoir les implications de l'action d'aménager en termes de

rapport affectif à l'espace. Afin de préciser cette première hypothèse, commençons par rappeler un fait qui pourra sembler trivial. L'action d'aménager l'espace se distingue – du moins théoriquement – de son résultat, l'espace aménagé proprement dit, en tant que cette action vise par de multiples artefacts (plans, projets, images, discours, etc.) à la réalisation de l'aménagement. Une fois l'aménagement réalisé, l'action d'aménager menée à son terme, il n'y a plus au sens strict d'action d'aménager, seulement un résultat, un espace aménagé. La première hypothèse a donc concerné l'impact de l'action d'aménager l'espace sur le rapport affectif à l'espace. Entendant ici l'action d'aménager moins en termes de résultat, l'espace aménagé en tant que tel et le rapport affectif à ce dernier, que dans les termes des modalités de sa réalisation, c'est-à-dire le projet et ses multiples implications en termes de rapport à l'espace, et en particulier de rapport affectif à l'espace. Ainsi, pour le choix de ce second terrain d'étude, nous sommes partis de l'idée que la transformation d'un espace en vue de le rendre habitable impliquait un certain nombre d'intentions, et dès lors, nous avons supposé que ces intentions étaient susceptibles d'affecter la relation à l'espace des individus touchés, concernés, intéressés par le projet – et en ce sens de susciter des réactions notamment affectives de leur part. Selon nous, cette première hypothèse en appelait une seconde. À savoir que la modification du rapport affectif à l'espace ne serait pas sans conséquences sur le projet lui-même. Cette seconde hypothèse nécessitait dès lors que volontairement l'on élargisse la question du rapport affectif à l'espace à l'ensemble du projet et à l'ensemble de ses acteurs – comprenant les acteurs spatiaux ordinaires, habitants, résidents, ou plus généralement individus concernés par l'aménagement, ainsi que les acteurs de l'aménagement, professionnels, élus, directement impliqués dans l'action d'aménager l'espace. Ainsi, cette seconde hypothèse a consisté à supposer qu'autant du côté des habitants que de celui des acteurs de l'aménagement, la dimension affective de la relation à l'espace, à l'espace en général et à l'espace en projet en particulier, était susceptible d'influer sur la manière de mener l'action d'aménager et *in fine* d'influer sur son résultat proprement dit, l'espace aménagé. Plus précisément, en proposant d'envisager la problématique du rapport affectif à l'espace dans le cadre du projet, nous soulignons par là notre volonté de questionner les dynamiques affectives entre, d'une part, le rapport à un espace existant et, d'autre part, le rapport à un espace non encore advenu ou, du moins, à un espace en cours de conception et/ou de réalisation, et ainsi de sonder les implications de l'action d'aménager en termes de retentissements affectifs. Enfin, toujours dans l'optique d'approfondir les implications affectives dans le cadre de la démarche de projet, nous nous sommes intéressés aux acteurs de l'aménagement, interrogeant à la fois la dimension affective de la relation qu'ils avaient à leurs espaces de vie propres, mais aussi par rapport à l'espace du projet dans lequel ils étaient engagés professionnellement ou politiquement. Ainsi, nous en sommes venus à nous intéresser à la manière des acteurs de l'aménagement de faire avec la dimension affective dans l'activité et la coordination, inhérentes à la construction de l'action, avec les différents acteurs du projet. Approfondissant ainsi le rôle des « émotions et des évaluations dans les coordinations publiques » (Thévenot, 1995 : 1) et dans les « modes d'action collective » (Livet & Thévenot, 1997 : 412), nous avons donc visé une meilleure compréhension de la dimension affective dans ses implications en termes d'action et, par là-même, une meilleure compréhension de l'action d'aménager l'espace.

Pour pouvoir répondre à ces multiples questions, autant du côté des habitants, « des sensibilités territoriales qui sont mises en lumière lors du projet » (Schmitz, 2001 : 322), que du point de vue des acteurs de l'aménagement, « les émotions dans la dynamique de coordination » (Thévenot, 1995 : 150), nous avons souhaité mener nos investigations sur un espace en projet, à proprement parler, c'est-à-dire sur un espace non encore aménagé. Ceci afin de mesurer très précisément l'influence du projet, des intentions, de leur publicité, sur la construction du rapport

affectif à l'espace, et réciproquement, l'influence du rapport affectif à l'espace toujours déjà existant chez les acteurs du projet, sur les activités propres à la conception, à la coordination, à la production d'un espace. Dès lors, nous avons retenu pour terrain d'étude un espace pour lequel les procédures stratégiques de fabrication intentionnelle, autrement dit le projet, étaient encore actives. Plus précisément, nous avons privilégié un terrain d'étude pour lequel ces procédures étaient suffisamment avancées dans le temps, sans que celles-ci soient totalement abouties, afin de balayer le plus largement possible les composantes du projet, ses étapes, ses épisodes, leur déroulement depuis la création jusqu'à l'appropriation, afin d'avoir une image la plus fidèle possible de l'ensemble de la chronologie du projet et ainsi de mieux cerner l'implication de l'affectivité à l'aune de chacune des étapes du projet. Nous avons arrêté notre choix sur un terrain d'étude concernant un espace physique bien délimité. *A contrario* de ce que recouvre le concept de « projets de ville » (Ingallina, 2001), et même si le « projet urbain » ne peut à proprement parler entièrement s'en détacher, du fait même de la dimension nécessairement politique du mode d'action par projet (Avitabile, 2005), nous avons néanmoins tenu à nous focaliser sur un espace en projet à une échelle restreinte. Une échelle spatiale facilement identifiable et praticable par les individus habitants qui devraient être interrogés. En cherchant volontairement à restreindre le périmètre du projet étudié, et à la délimiter clairement, ce faisant nous n'avons pas souhaité nous pencher sur un projet complexe ou de grande envergure. Non pas par désintérêt, mais pour une raison d'abord pratique, qui n'est d'ailleurs pas sans lien avec la problématique temporelle au cœur du projet. Cette raison résidait dans un *a priori*, qu'il nécessiterait sans doute de mettre à l'épreuve des faits, selon lequel un grand projet ou un projet plus complexe impliquerait une échelle temporelle, ainsi qu'un nombre d'acteurs ou de partenaires, trop large ou trop important pour que dans le temps de l'enquête nous puissions interviewer de manière exhaustive l'ensemble de ses acteurs et creuser l'ensemble de sa chronologie. Qui plus est, l'échelle spatiale d'intervention retenue a également correspondu, d'une manière plus générale, aux caractéristiques aujourd'hui dominantes des interventions urbanistiques – lesquelles tendent vers la requalification, la recomposition de tissus urbains plus ou moins anciens, privilégiant ainsi dans la production de nouvelles formes urbaines la densification par rapport à l'étalement, se souciant également des contextes socio-spatiaux. Dans cet esprit, où le projet n'est « pas seulement affaire d'étendue (grands projets ou petits projets), d'ambition ou de conjoncture (une idéologie pour croissance ralentie) » (Roncayolo, 1996 : 61), nous avons donc privilégié une intervention touchant à « la manière de concevoir la relation à la ville héritée, la médiation entre les échelles, le rapport à la fois avec les disciplines et les parties prenantes qui ont quelques compétences dans la définition et éventuellement l'exécution du projet urbain » (Roncayolo, 1996 : 61).

Conformément à ces enjeux, et respectant l'impératif d'une étendue spatiale et temporelle maîtrisable à l'échelle de notre enquête, nous avons donc choisi d'étudier l'action d'aménager sur un projet de développement urbain dans un espace périphérique de l'agglomération tourangelle, en l'occurrence localisé dans une commune de la toute proche périphérie de Tours, Chambray-lès-Tours. Notre choix s'est notamment porté sur une opération ayant pour intention d'intervenir sur la morphologie urbaine de façon à rompre avec les formes traditionnelles de la périphérie. Ce faisant, notre hypothèse sous-jacente était qu'une modification substantielle de l'environnement spatial constituerait un contexte facilitant, au moins dans un premier temps, l'étude de la relation affective des acteurs à l'espace dans le cadre du projet d'aménagement. Ainsi, nous avons volontairement évacué certains types de projets, tout aussi pertinents du point de vue des problématiques organisationnelles et temporelles qui sont au cœur des projets d'aménagement, mais traitant de manière moins directe des questions de formes urbaines. Ainsi les « projets de territoire », tels que l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT),

les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), ou tout autre projet ou intervention spatiale à l'échelle d'un territoire et dont la problématique centrale est plus large que simplement la production de formes urbaines, de par la complexité (thématiques multiples), l'étendue spatiale (commune, agglomération, région, etc.), ont donc été volontairement, pour cette enquête du moins, laissés de côté. De même, en ce qui concerne les projets d'infrastructure, et en particulier, les infrastructures de transport de grande envergure, tels les projets de transports collectifs urbains en sites propres (tramway, tram-train, etc.), et les Plans de Déplacements Urbains (PDU) qu'ils sous-tendent, ceux-ci ont été évacués, afin de ne pas induire une sensibilité dominante de la part des acteurs rencontrés à une thématique trop sectorielle, en l'occurrence la question des transports. Le projet de développement urbain, nous a donc semblé, de par son échelle spatiale relativement restreinte, son échelle temporelle relativement courte, son impact directement perceptible dans l'espace, le nombre des acteurs et la diversité des profils actoriels mobilisés (élus, architectes, aménageurs, urbanistes, paysagistes, techniciens, habitants, etc.), sur des thématiques diversifiées (espace public, habitat, déplacement, économie, services publics, culture, etc.), mais néanmoins intégrées et non sectorisées, nous a donc semblé un choix pertinent pour une première approche de la thématique affective dans le cadre de l'action d'aménager l'espace.

En outre, ce choix avant tout pratique, bien qu'essayant autant que faire se peut de réunir une diversité de critères et de répondre ainsi à certain nombre d'enjeux devenus centraux dans l'action d'aménager, a également été dicté par l'existence de phénomènes de mécontentement publicisés (cf. Annexe IV). Autrement dit, nous avons été attentifs dans le choix du terrain d'étude à l'expression publique, provenant d'un individu ou d'un ensemble d'individus, de sentiments pénibles provoqués par l'impression, justifiée ou non, d'être frustrés dans leurs exigences par la conduite du projet. Et, même si rarement les opérations d'aménagement trouvent l'assentiment généralisé des populations concernées, nous tenions à insister sur cette condition spécifique, qui constitue un parti pris fort dans le cadre de notre recherche. En effet, en ciblant de la sorte notre terrain d'étude, nous avons souhaité mettre à profit une situation incertaine, pour laquelle manifestement l'équilibre dans la coordination entre les différents acteurs (acteurs de l'aménagement et habitants) était sinon rompu, du moins instable. Sans nécessairement parler de crise ou de conflit, nous avons avant tout tenu à choisir un projet connaissant, ou ayant connu avant le moment de l'enquête, un ou plusieurs événements pour lesquels l'évaluation des situations avait pu, entre les différents acteurs, diverger, et nécessiter dès lors la mise en œuvre de modalités d'ajustement, voir de révision, des valeurs, des croyances, des représentations. Cette volonté particulière – conformément à la méthodologie de la justification (Boltanski & Thévenot, 1991) – avait notamment pour but de faciliter l'observation des expressions affectives dans le cadre des coordinations publiques. Non pas qu'il eut été impossible d'observer ces mêmes phénomènes dans des situations non conflictuelles – ce que par ailleurs nous avons pu démontrer en élargissant notre terrain d'étude initial à d'autres opérations, avec cependant un souci d'exhaustivité moindre⁹¹ – néanmoins, notre stratégie de recherche a été de privilégier des situations dans lesquelles la différenciation des modes de

⁹¹ En effet, si le projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours a constitué notre terrain d'étude principal quant à la coordination de l'action en contexte affectif, il nous a cependant été donné de rencontrer et de soumettre au même protocole d'enquête un certain nombre d'autres acteurs de l'aménagement non impliqués dans ce projet particulier. Sans toutefois, concernant ces autres acteurs, viser à une étude exhaustive du ou des projets auxquels ils avaient contribué, ces entretiens nous ont permis de valider et de mettre en perspective certaines observations issues de l'enquête sur le secteur Rolland-Pilain. Ces entretiens complémentaires ont notamment concerné notre premier terrain d'étude, le quartier des Deux-Lions, et le projet qui a contribué à l'aménagement de ce « nouvel » espace urbain de l'agglomération de Tours. D'autres professionnels encore ont été sollicités dans l'agglomération de Tours, pour leur participation à des projets comparables au secteur Rolland-Pilain, notamment sur une autre commune de la banlieue de Tours, Saint-Pierre-des-Corps.

coordination était saillante et donc, plus à même de nous renseigner sur les engagements des individus, le rôle du rapport affectif dans les stratégies d'évaluation, dans la formalisation des jugements de valeur, dans les régimes de justification. À l'instar de Luc Boltanski, Laurent Thévenot, ou encore Pierre Livet (Boltanski & Thévenot, 1991 ; Thévenot, 1995 ; Livet & Thévenot, 1997), nous sommes donc partis du postulat que les situations, ou évènements, nécessitant une justification de la part des acteurs du projet, et *a fortiori* un projet vis-à-vis duquel les individus n'étaient pas indifférents, seraient plus à même de nous informer sur le rôle des émotions dans les coordinations liées aux exigences de construction de l'action collective.

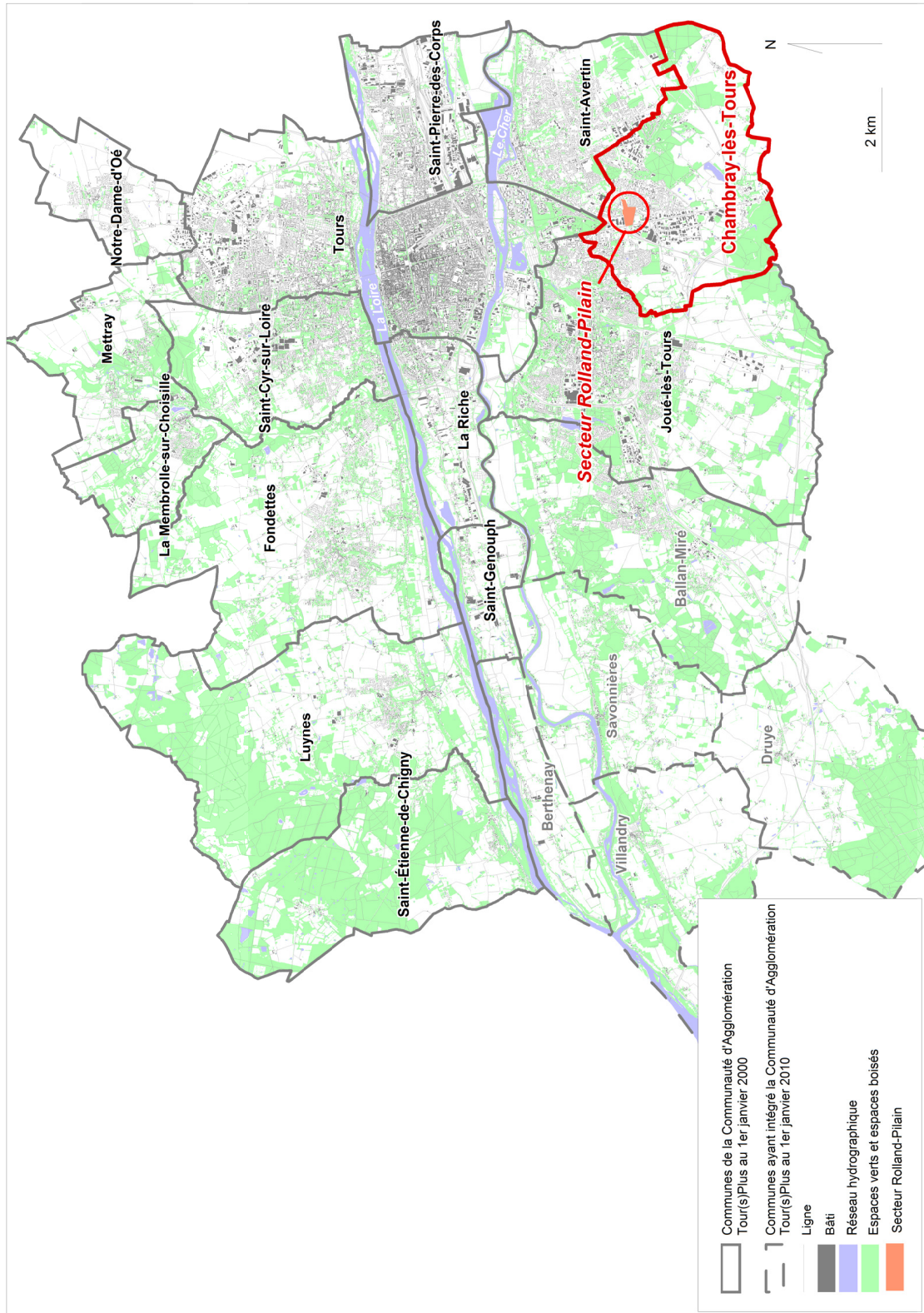
2.2. Le projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours

Le secteur étudié, sur lequel nous nous sommes employés à mettre en œuvre la seconde partie de notre enquête sur le rapport affectif à l'espace, est couramment dénommé « secteur Rolland-Pilain ». Cet espace en projet se situe dans la partie nord de la commune de Chambray-lès-Tours (Figure 51). Il représente une superficie d'environ 12 hectares au croisement de plusieurs grands axes de communication, d'intérêt départemental (la D943 ou avenue de la République dans sa portion chambraisienne, ancienne RN 143, et la D910 ou avenue Grand Sud, ancienne RN 10), et d'intérêt national (Autoroute A10 Paris-Bordeaux), qui irriguent le territoire chambraisien (Figure 58). Pour cela, le secteur Rolland-Pilain, encore vierge de toute urbanisation au début des années 2000, a constitué un espace dont l'aménagement a représenté un certain enjeu pour la commune de Chambray-lès-Tours et plus généralement pour l'organisation et la structuration de son territoire. Sur un plan d'abord général, Chambray-lès-Tours est une commune de 10 719 habitants⁹², membre de la communauté d'agglomération de Tours (Tour(s)Plus), structure intercommunale qu'elle a intégrée dès sa création le 30 décembre 1999. Plus précisément, Chambray-lès-Tours se situe au sud de Tours et fait partie de ces communes du noyau de l'aire urbaine tourangelle⁹³, au sens de l'INSEE, aussi qualifiées de communes de « banlieue »⁹⁴. Bien que localisée en périphérie de l'agglomération, Chambray-lès-Tours n'est pas une commune que l'on peut qualifier de « périurbaine », ou du moins au sens de l'INSEE, tant elle fait pleinement partie de l'unité urbaine, de par la continuité de son bâti avec la ville centre, Tours, et parce qu'elle offre plus de 5 000 emplois (10 959 emplois en 2006 selon l'INSEE) sur son territoire communal. Chambray-lès-Tours fait donc partie de cette catégorie de communes qu'à défaut de mieux, l'on qualifie de « banlieue ». Nonobstant les représentations sociales associées à ce terme, il faut bien reconnaître, à l'instar notamment du géographe Laurent Cailly (2004), que la morphologie et la sociologie chambraisiennes correspondent bien à « ce géotype "banlieue" [qui] recouvre les espaces agglomérés, densément urbanisés et présentant un bon potentiel d'emplois et d'activités, situés à proximité du centre, dans un rayon d'une dizaine de minutes » (Cailly, 2004 : 50).

⁹² Source : données INSEE, populations légales 2007.

⁹³ « Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine » (INSEE, 2001 : 5).

⁹⁴ « Appellation générique pour faire référence à la zone agglomérée à la ville centre. Elle correspond au pôle urbain moins la ville centre » (INSEE, 2001 : 5)



**Figure 51. Carte de localisation :
le projet Rolland-Pilain dans l'agglomération tourangelle
(Réalisation personnelle 2010 ; Source BD TOPO IGN 2009)**

Pour autant, historiquement, Chambray-lès-Tours était un petit village rural à dominante agraire et viticole, et ce jusque dans les années 1970. Durant les « trente glorieuses », la commune verra le quadruplement de sa population, celle-ci passant de 1 195 âmes en 1946 à 5 644 en 1975. Parallèlement à cet important développement démographique, le territoire communal s'urbanise, suivant un processus d'étalement à partir du nord du territoire communal et suivant les grands axes de communication vers le sud (Figure 52).

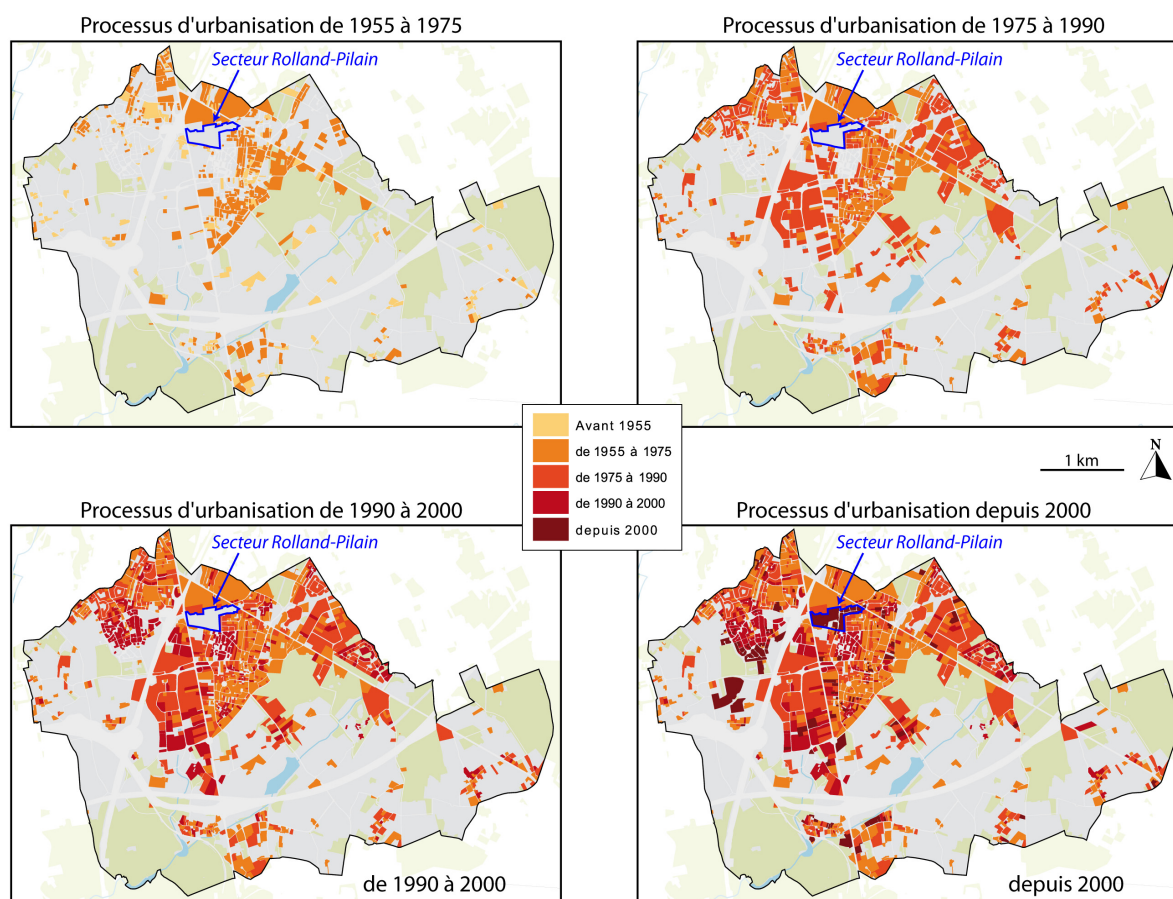


Figure 52. Évolution de l'urbanisation à Chambray-lès-Tours : avant 1955 à nos jours (Réalisation personnelle ; Source : ATU37, Chambray-lès-Tours, 2009)

De 1955 à 1975, c'est donc au nord que se concentre l'urbanisation. En 1965, l'ensemble résidentiel « Gallardon », situé au point de convergence des RN 10 et RN 143, est édifié. Il est constitué de trois tours (R+8) et de trois barres (R+4) et regroupe 216 logements (Figure 53 ; Figure 54). Avec l'ouverture de l'A10, le premier hypermarché d'Indre-et-Loire (Mammoth puis Rallye), ce dernier situé à proximité immédiate de la résidence Gallardon (Figure 55), s'implante dans la partie nord du territoire chambraisien.



Figure 53. L'ensemble résidentiel « Gallardon » vu depuis le secteur Rolland-Pilain et jouxtant immédiatement ce dernier (Réalisation personnelle, 2007).



Figure 54. Le jardin en partie centrale de la résidence Gallardon, vu de puis l'intérieur de l'ensemble résidentiel (Réalisation personnelle, 2007).



Figure 55. La résidence « Gallardon » et la friche « Rallye » (Mammouth) en cours de démolition, vues depuis l'avenue de la République, ancienne RN 143 (Réalisation personnelle, 2007).

Puis de 1975 à 1990, l'urbanisation du territoire communal s'accélère notablement, les grands centres commerciaux sortent de terre, à l'ouest du territoire de Chambray, enserrés entre l'A10 et l'ancienne RN 10. L'urbanisation progresse toujours vers le sud suivant les principaux axes de circulation automobile. Le CHRU Trousseau s'implante à Chambray dans les années 1980 (à cheval sur les communes de Chambray-lès-Tours et de Saint-Avertin). De 1990 à 2000, le territoire de Chambray-lès-Tours, morcelé par ces grandes coupures physiques que sont l'A10 et les deux routes nationales qui convergent vers Tours, se développe ponctuellement, d'abord à l'est, avec le quartier d'habitat individuel la « Papoterie », puis au centre avec « les Pommiers », quartier d'habitat mixte, individuel et collectif, qui jouxte au sud le secteur Rolland-Pilain, et

enfin à l'ouest avec le quartier d'habitation, la « Fontaine Blanche » (Figure 56). En outre, le passage de l'autoroute A10 (Paris-Bordeaux), construite au fil de la décennie 1970, va contribuer à l'important développement économique de la commune. Aujourd'hui, Chambray-lès-Tours est reconnue de sa population – en atteste les interviews menées dans le cadre de nos enquêtes –, mais plus largement aussi de la population tourangelle, pour ses zones d'activités commerciales. « On y trouve de tout », nous disent les chambraisiens, de la grande surface commerciale généraliste (Auchan), aux grandes surfaces commerciales spécialisées dans l'aménagement de la maison (Conforama, But, etc.), le bricolage (Leroy Merlin, Castorama, Lapeyre, etc.), l'ameublement (Fly, Atlas, etc.), les sports (Décathlon, etc.), le petit et le gros électroménager (Darty, Boulanger, etc.), l'habillement (Kiabi, etc.). Très précisément, avec près de 300 enseignes employant plus de 4 100 salariés, Chambray-lès-Tours dispose de la première zone commerciale de l'agglomération et de la première zone régionale spécialisée dans le bricolage et l'équipement de la maison. À l'échelle de l'agglomération, la commune est également un pôle de santé de premier plan, avec le Centre Régional Hospitalier Universitaire Trousseau, mais aussi avec la clinique du Parc, la clinique Fleming, la clinique des Dames Blanches et la clinique Saint-Augustin, ces dernières aujourd'hui regroupées géographiquement dans un pôle unique : le « Pôle Santé Léonard de Vinci » (PSLV).

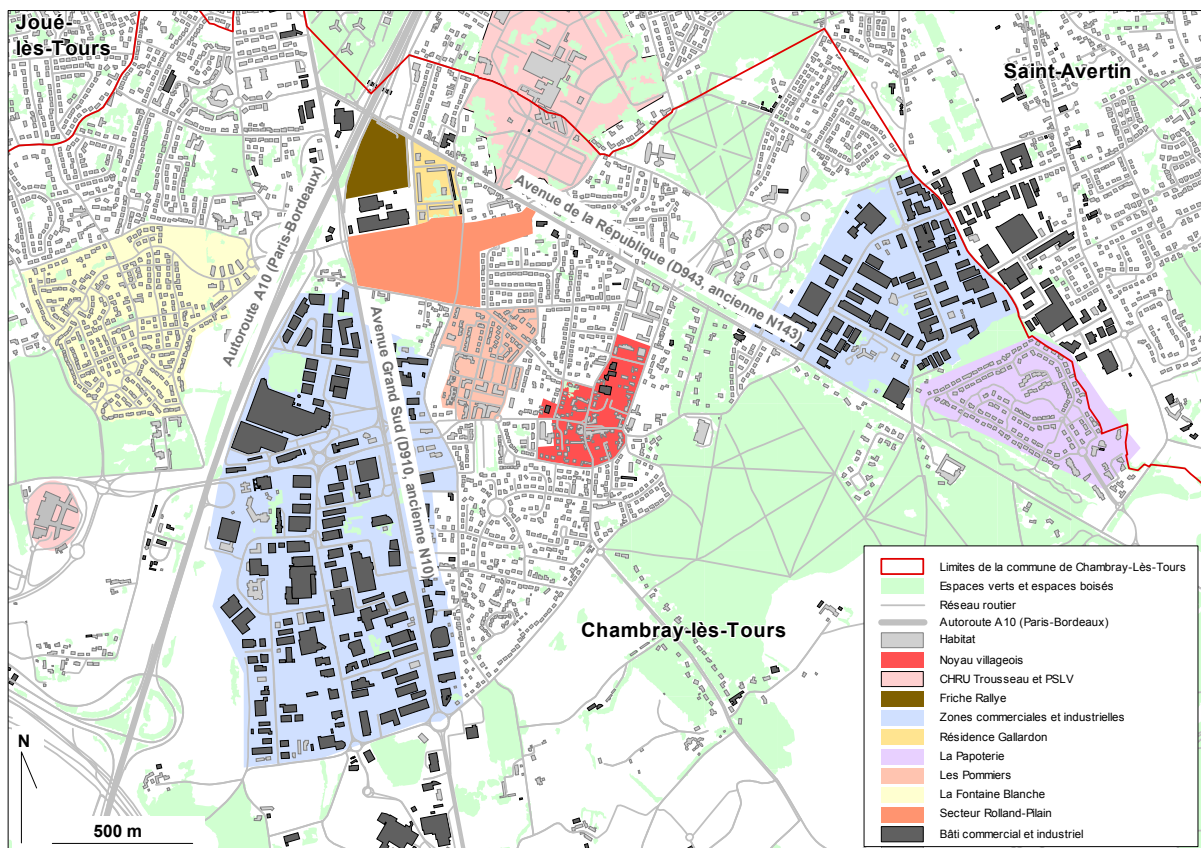


Figure 56. Les différentes opérations d'habitat, ainsi que la principale zone commerciale de Chambray-lès-Tours (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009)

Cependant, à mesure que s'urbanise le territoire chambraisien une zone fait exception. Le secteur Rolland-Pilain reste en effet, jusqu'au début des travaux d'aménagement à l'été 2005, du fait de sa position stratégique autant que difficile, à l'interface entre les grandes zones commerciales et les espaces à dominante résidentielle, un espace libre, vierge de toute urbanisation (Figure 57).



Figure 57. Le secteur « Rolland-Pilain » vu depuis les immeubles de la résidence Gallardon (Réalisation personnelle, 2007)

En outre, l'on se doit de noter que cet état de fait peut en partie s'expliquer par la conjonction de différents facteurs. D'abord, une certaine absence de vision projective de la part des édiles chambraisiens concernant cet espace, un urbanisme au coup par coup, de même qu'une absence de politique en faveur de la création d'une réserve foncière en vue d'un aménagement futur, à quoi vient s'ajouter la rétention des propriétaires fonciers sur cette zone en front de route nationale, dans une zone commerciale particulièrement dynamique, et la réticence des populations riveraines, l'ensemble de ces facteurs expliquent comment au fil de l'urbanisation, cet espace central est devenu un espace à enjeux, mais aussi un espace problématique.

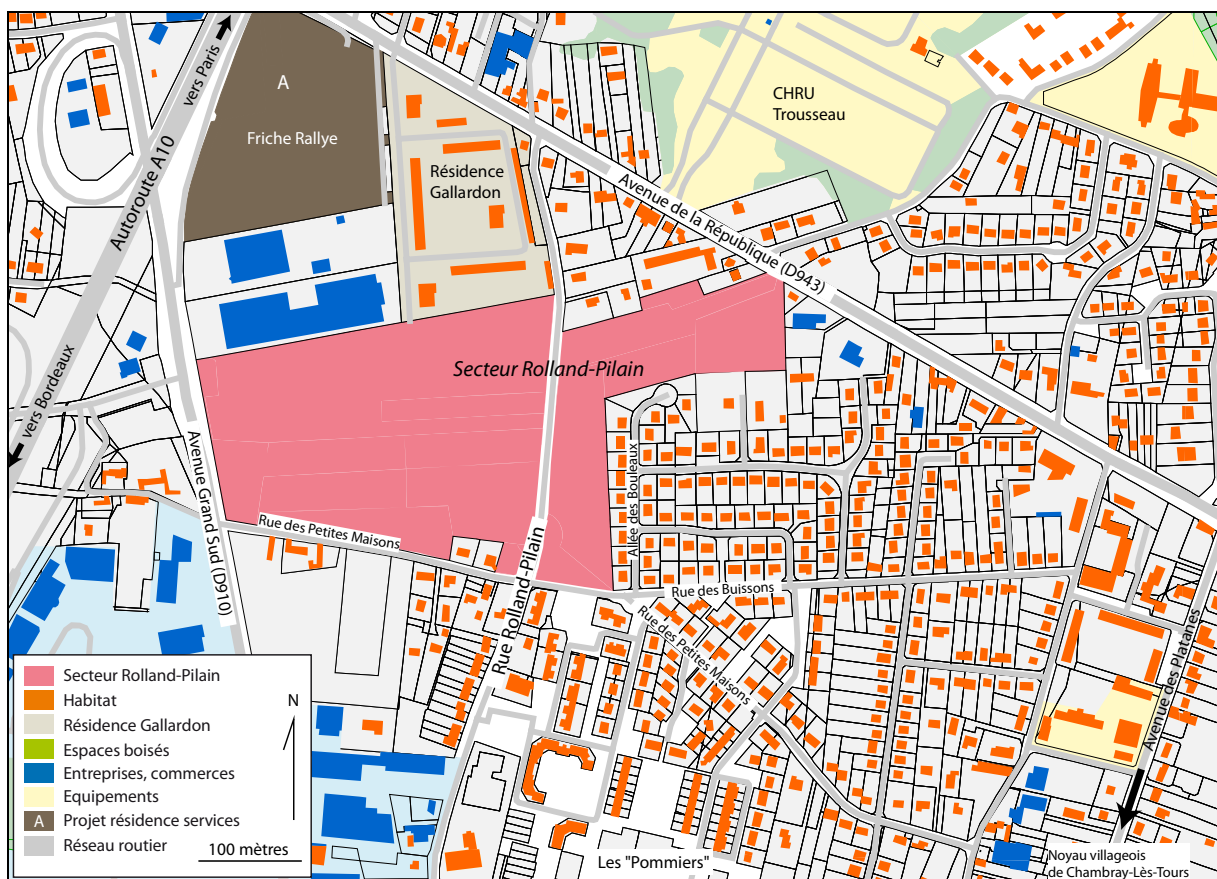


Figure 58. Le secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009)



**Figure 59. Vue aérienne du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours
(Réalisation personnelle, 2010 ; Source : Photo aérienne Géoportail IGN, 2000)**

Au final, Chambray-lès-Tours est à l'image de ces communes périphériques, « suburbaines » comme les qualifie Marc Dumont (2008), c'est-à-dire marquée par certaines composantes majeures, « les *tracés* : les espaces de la ville sectorisés produit par les grandes traversantes, boulevards périphériques de contournement ou grandes rocade qui constituent dans bien des cas les nouvelles frontières morphologiques de la ville ; les *polarités* : celles des centres commerciaux ou "zones d'activités commerciales" dont l'agencement peut être linéaire mais aussi construites par les stratégies publicitaires qui contribuent fortement à spécifier ces polarités et les constituer en "entrée de ville" » (Dumont, 2008 : 3). Mais Chambray-lès-Tours c'est aussi un espace de vie, avec ce qu'il reste de son centre-bourg ancien, noyau villageois aujourd'hui enserré dans un tissu pavillonnaire qui s'étend jusqu'aux limites de l'aire urbaine agglomérée, et qui profite aussi de cette proximité, si ce n'est avec le milieu rural, du moins avec les espaces boisés qui sont caractéristiques de l'intérêt que les habitants manifestent lorsque de plus en plus ils choisissent de s'installer dans l'espace périurbain. Chambray-lès-Tours profite de cette situation périphérique, avec un taux de construction, et surtout une demande en termes de logements, qui ne cessent de croître. Elle en pâtit aussi. La commune constitue la porte d'entrée sud de l'agglomération tourangelle et pour cette raison, son attractivité commerciale, les infrastructures routières, nécessaires au développement de l'agglomération se concentrent sur son territoire. De la sorte, autant les lotissements et les diverses ZAC ont été florissantes ces deux dernières décennies sur le territoire chambraisien, autant les axes de communication à vocation départementale, régionale, voire nationale, ont contribué à créer des coupures physiques importantes, et les zones d'activités commerciales, des espaces d'attractivité

concernant l'agglomération entière, difficiles à concilier avec l'organisation des espaces de vie des populations locales et le développement d'une commune de moyenne importance.

C'est dans ce contexte, partagé par la plupart des communes situées à la périphérie des grandes et des moyennes agglomérations françaises, que le projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain voit le jour à la fin de la décennie 1990. Après plusieurs décennies d'urbanisation intense, synonyme la plupart du temps d'étalement urbain, d'infrastructures et d'équipements lourds, la commune de Chambray-lès-Tours opère en 1997, à la veille de la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS), qui doit être opérant à partir de 1999, un diagnostic approfondi de l'organisation de son territoire sous la forme d'un Plan Global de Développement Urbain (PGDU). Ce document stratégique préfigurerait les grandes orientations du POS à venir. Ce travail de réflexion, mené sur deux années (1997 et 1998), souligne en outre les enjeux liés à la possible urbanisation du secteur Rolland-Pilain, susceptible de répondre à certains constats posés par la PGDU, et entre autres, la nécessité, pour la commune de Chambray-lès-Tours, de se « créer une image de qualité et retrouver une unité urbaine et paysagère », de « concevoir de nouvelles portes de la ville », de « désenclaver les zones résidentielles bordant le secteur Rolland-Pilain », de « créer du lien urbain » entre les quartiers est et les quartiers ouest. Ainsi, le PGDU est l'occasion de révéler certaines grandes problématiques propres au territoire chambraisien, et plus particulièrement de décliner celles-ci à l'échelle de cet espace à fort enjeu, le secteur Rolland-Pilain. Tout d'abord, le constat est posé d'une image globale qui est loin de véhiculer une idée de cohérence urbaine. Chambray-lès-Tours est traversée par des grands axes de communications qui morcellent son territoire. Il est donc nécessaire, selon le PGDU, de recréer une image de qualité pour la ville, susceptible de contribuer plus intensément à l'attractivité de la commune. En outre, l'idée d'une trame verte structurante est évoquée dans le cadre de ce diagnostic, afin de réaliser un lien paysager fort entre les différents quartiers morcelés. Les nœuds routiers, particulièrement structurants sur le territoire chambraisien, sont également évoqués dans le cadre du PGDU. Ils forment les principales portes d'entrées de la commune et de l'agglomération, pour cela il est essentiel de considérer et d'aménager ces nœuds comme autant d'entrées de ville, et de placer ainsi plus clairement la commune de Chambray-lès-Tours comme véritable entrée sud de l'agglomération. Cela étant, le secteur Rolland-Pilain apparaît comme un espace stratégique pour répondre à ces enjeux. Il est une porte d'entrée de l'agglomération. Surtout si on le considère en lien avec ses espaces proches, et notamment la friche « Rallye », sur laquelle un vaste projet résidentiel ne tardera pas à éclore⁹⁵. De par sa localisation, à la croisée des artères qui irriguent le territoire communal, le secteur Rolland-Pilain apparaît comme un secteur stratégique, dont l'aménagement ambitionne de répondre à ces enjeux soulevés par le PGDU : penser le secteur comme une véritable porte d'entrée de l'agglomération, ainsi que comme une nouvelle entrée vers le centre-bourg de Chambray, favoriser les liens entre les quartiers est et ouest, penser la cohérence urbaine en assurant l'intégration du bâti dans son environnement urbain.

L'intention d'aménager le secteur Rolland-Pilain émerge ainsi, parallèlement au Projet Global de Développement Urbain, le document stratégique guidant les principaux objectifs et fixant les

⁹⁵ Sur le site internet de la ville de Chambray, l'on trouve ainsi la description suivante de l'opération qui doit prendre place sur la « friche Rallye » : « le site emblématique de l'ancien hypermarché, situé à un emplacement stratégique au cœur de l'agglomération tourangelle, au carrefour d'un nœud routier de première importance, va connaître une requalification de grande envergure qui se développera sur ses 4 hectares en plusieurs tranches de construction successives. Sur les 44 500 m² bâtis, 75 % seront dédiés à l'immobilier résidentiel, le reste à l'immobilier d'entreprise et aux commerces de proximité. Au total 424 logements seront construits dont 40 % de logements sociaux, répartis en 3 immeubles, auxquels s'ajouteront 4 immeubles de bureaux en bordure de l'autoroute. Les premières livraisons interviendront en 2012. Ce grand projet doit s'achever en 2015 » (Chambray-lès-Tours, 2009).

grandes lignes du projet à venir. Dans la continuité du PGDU, diagnostic préparatoire en vue de la future révision du POS, il est désormais prévu de réserver, dans le document de planification communal, « une zone (1NAf1) destinée à l'urbanisation future à court / ou moyen terme, à vocation d'habitat, correspondant au secteur R. Pilain » (Chambray-lès-Tours, 2000). De la sorte, il s'agit de projeter l'urbanisation de ce secteur de 12 hectares, en tenant compte du fait que celui-ci s'insère dans un tissu complexe (Figure 60), aux multiples fonctions et formes, avec à l'est et au sud de l'habitat principalement pavillonnaire (allée des Bouleaux, rue des Petites Maisons, rue des Buissons, rue Rolland-Pilain), au nord un habitat collectif (résidence Gallardon), et à l'ouest une zone commerciale et industrielle (zone d'activités Grand Sud).

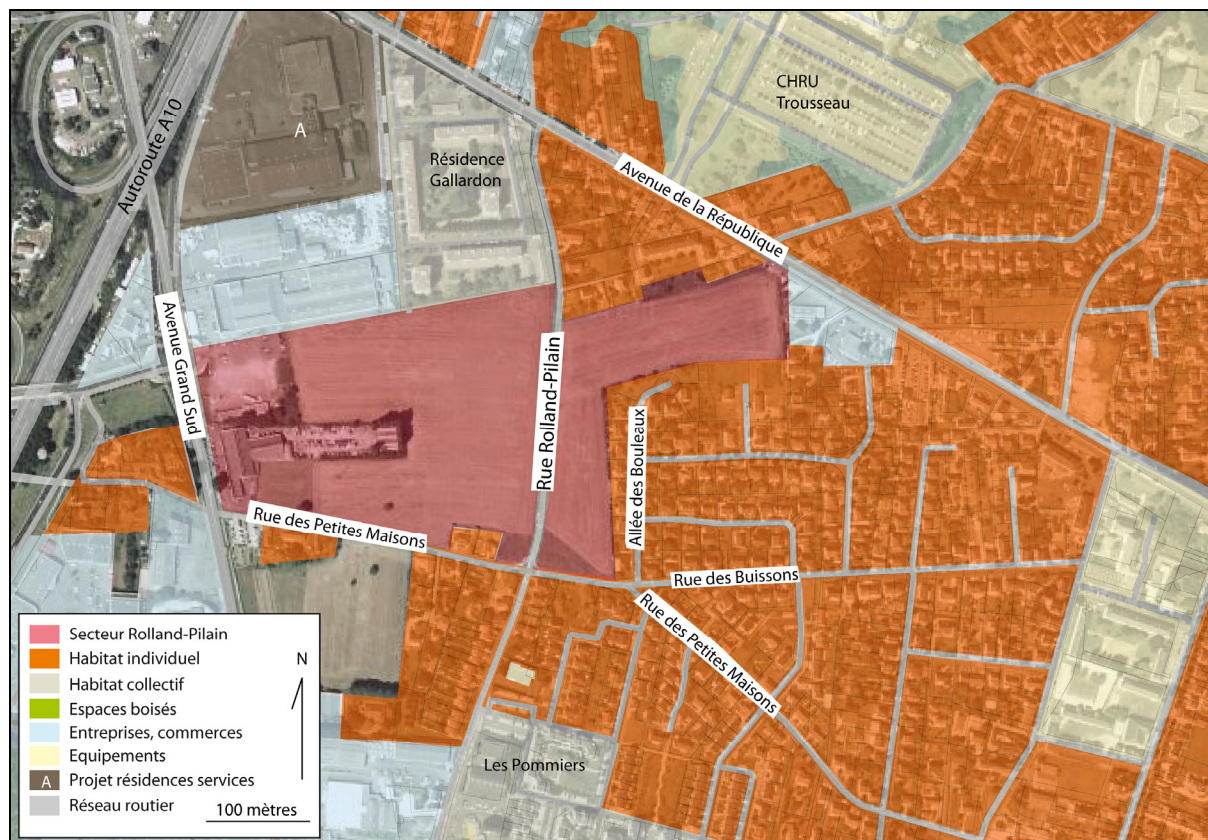


Figure 60. Les abords du secteur Rolland-Pilain
(Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO & Géoportail IGN)



Figure 61. Allée des Bouleaux



Figure 62. Rue des Petites Maisons (partie ouest)



Figure 63. Rue des Petites Maisons (Partie est)



Figure 64. Rue Rolland-Pilain (Partie sud)



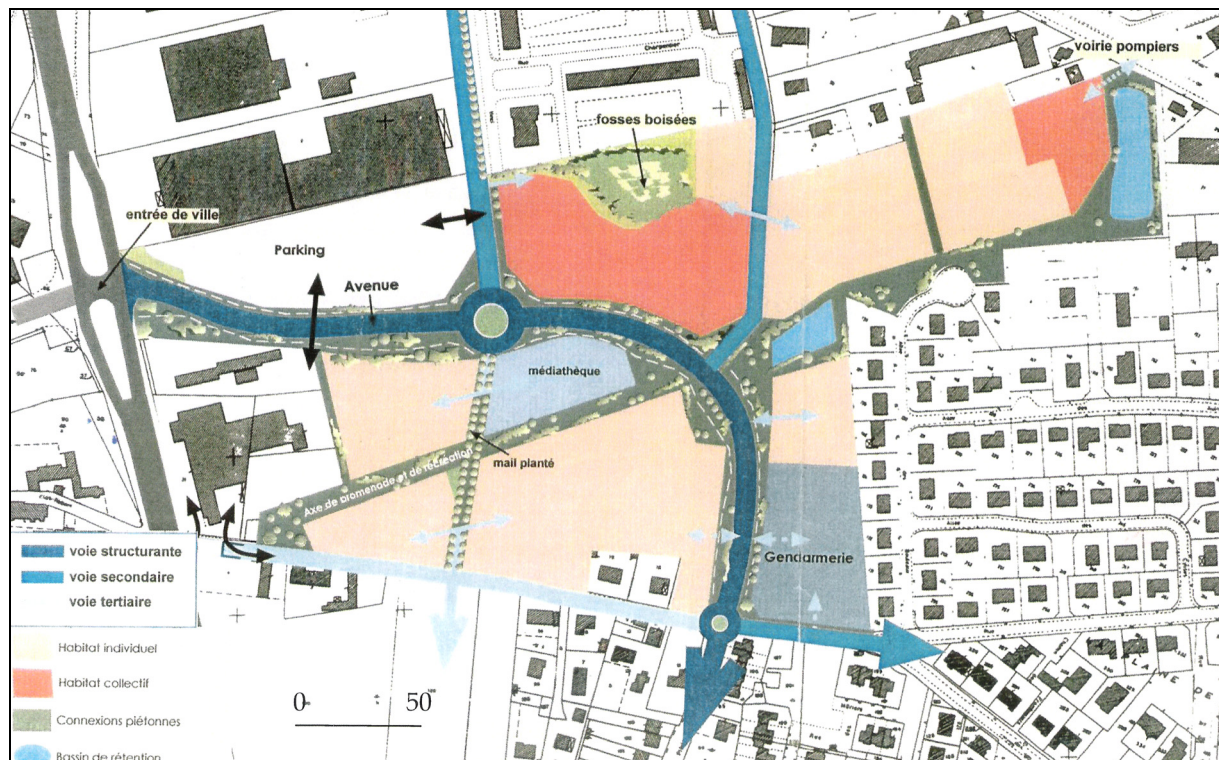
Figure 65. Résidence Gallardon



Figure 66. Avenue Grand Sud

Parallèlement donc aux réflexions stratégiques à l'échelle du territoire communal, un premier projet d'aménagement voit le jour sur le secteur Rolland-Pilain, sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC). Celle-ci est décidée en Conseil Municipal le 17 juillet 1999 et la Société d'Équipement de Touraine⁹⁶ (SET) se voit confier la réalisation de la ZAC par délégation. À ce stade, un premier cabinet d'urbanisme, l'Atelier 8^{1/2} Urbanisme, basé à Angers, est mandaté par la SET pour établir le dossier de création de la ZAC, ainsi que réaliser le Plan d'Aménagement de Zone (PAZ). Le dossier de création de ZAC prévoit alors la réalisation d'un ensemble de logements collectifs (65 logements), dans le prolongement de la résidence Gallardon, ainsi que plusieurs ensembles d'habitations individuelles (100 logements), une médiathèque en partie centrale du secteur, une gendarmerie, et enfin plusieurs espaces boisés ou lacustres (Figure 67). Le plan d'aménagement de la ZAC tient également compte de plusieurs emprises commerciales dans la partie ouest du secteur, dont un parking dévolu à l'usage d'une moyenne surface commerciale spécialisée dans l'ameublement, ainsi que plusieurs bâtiments à vocation commerciale (ancienne concession automobile) existants en front de nationale.

⁹⁶ La Société d'Équipement de Touraine, société d'économie mixte, est intervenue dans ce premier projet concernant le secteur Rolland-Pilain, au titre d'une convention pour la réalisation d'études quant à la faisabilité de l'opération d'aménagement envisagée. Plus précisément, il s'agissait d'une convention de mandat pour les études pré-opérationnelles à l'aménagement du secteur et la réalisation du dossier de ZAC.



**Figure 67. Schéma d'organisation de la ZAC Rolland-Pilain
(Réalisation : Atelier 8^{1/2} Urbanisme, 1999)**

Cependant, le changement de municipalité qui interviendra à la suite des élections municipales 2001, marquera une rupture importante, avec l'abandon pur et simple de ce premier projet de ZAC. En effet, la nouvelle équipe municipale, élue en partie pour ses engagements à ne pas densifier davantage le secteur Rolland-Pilain, ne se satisfera pas d'un bilan de ZAC plusieurs fois revu à la hausse, nécessitant une augmentation substantielle du nombre de logements, de 165 à 186 dans un premier temps, puis de 186 à 241 dans un second temps. Le projet de ZAC reste ainsi lettre morte jusqu'en 2002. Les travaux n'ayant pas été amorcés depuis la création de la ZAC en 2000, suite à cette période de deux années, la procédure de ZAC devient caduque.

Dès lors, la municipalité nouvellement élue opte pour un nouveau parti d'aménagement résolument moins dense en termes de logements, puisque l'objectif consiste désormais à ne pas dépasser un seuil maximal de 150 logements. La municipalité préserve néanmoins le principe de réalisation de plusieurs équipements publics (médiathèque, gendarmerie), mais ceux-ci sont désormais prévus pour être intégrés dans un espace vert paysagé. Cet espace vert devant être créé en continuité de l'ensemble résidentiel Gallardon, les équipements publics sont recentrés sur le secteur, et l'habitat collectif programmé pour venir s'installer autour d'un espace public central, la place ainsi créée devant constituer le cœur d'un secteur désormais conçu comme un « quartier urbain ». C'est le cabinet d'architecte-paysagiste tourangeau Ligne DAU, après consultation de plusieurs urbanistes durant l'année 2002, qui est mandaté par la municipalité en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), pour réaliser les premières esquisses d'un aménagement qui sera désormais mis en œuvre sous la forme d'un Plan d'Aménagement d'Ensemble⁹⁷ (PAE).

⁹⁷ Il convient de préciser que le Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) est un dispositif de participation des constructeurs au financement, en tout ou partie, d'un programme d'équipements publics d'une commune, ou un EPCI, s'engage à réaliser, dans un secteur déterminé, pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier de ce secteur (Goze, 2007). En outre, comme le souligne Maurice Goze, « le PAE, financièrement

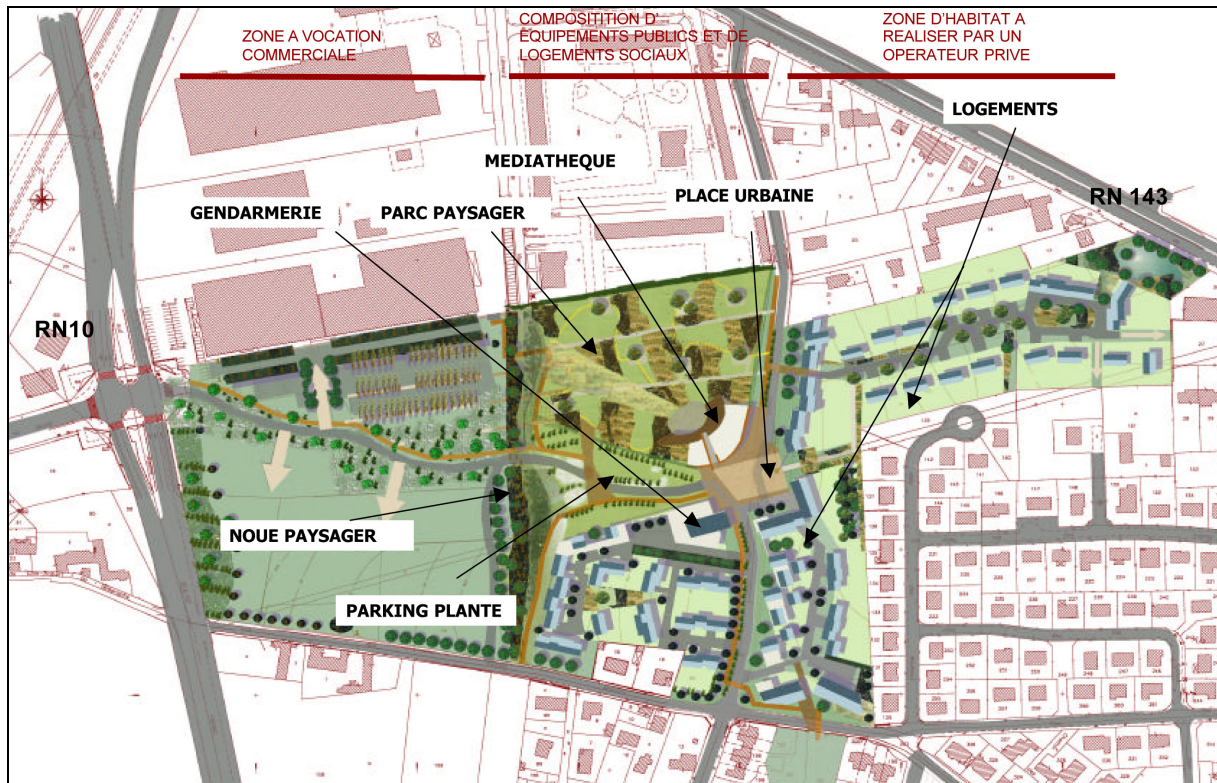


Figure 68. Plan de composition du PAE Rolland-Pilain (Réalisation : Ligne DAU, 2003)



Figure 69. Plan de composition du PAE Rolland-Pilain, vue en perspective (Réalisation : Ligne DAU, 2003)

Le plan de composition porté par le cabinet Ligne DAU établit désormais trois zones bien distinctes sur le secteur Rolland-Pilain. À l'ouest, ce sont les activités commerciales, à l'est l'habitat et au centre les équipements publics. En outre, un promoteur spécialisé en immobilier commercial, GNC Holding, a su saisir l'opportunité de ce que la procédure de ZAC soit frappée de caducité pour investir les terrains les plus à l'ouest du secteur, et ainsi devenir propriétaire foncier des 3,3 ha directement en bordure de l'avenue Grand Sud. Le promoteur en question

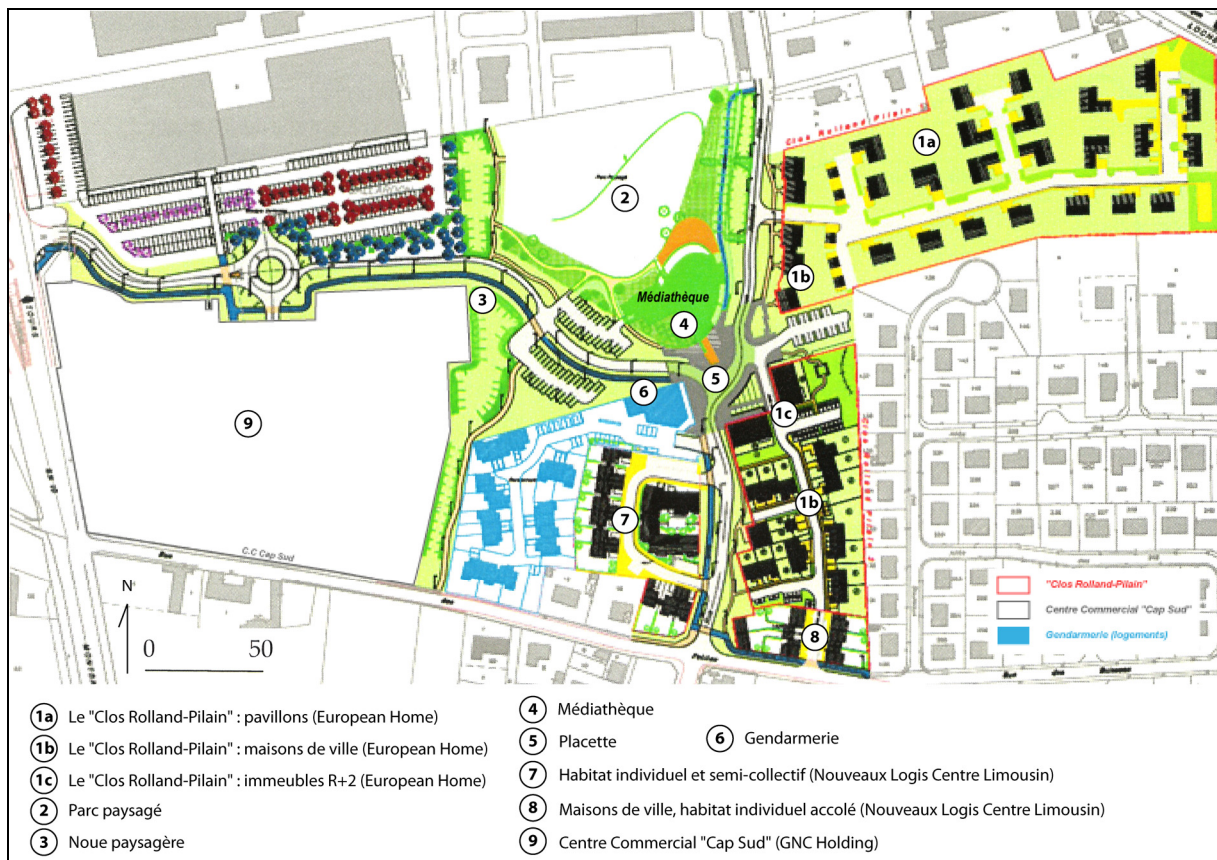
séduisant dans son esprit puisque permettant de couvrir en quasi-totalité le financement d'équipements d'infra et de superstructure, n'est pas dépourvu de risques. Sa participation n'intervient qu'en remboursement d'une avance de trésorerie des collectivités locales et n'est due que d'autant que les constructions qui la génèrent sont menées à terme. Il trouve une de ses limites dans le principe fiscal général du lien direct et proportionné (art. L 311-4 du CU) » (Goze, 2007).

programme sur ces parcelles la réalisation d'un centre commercial de 10 000 m², regroupant dans un bâtiment en « L », plusieurs moyennes surfaces, allant du commerce alimentaire, au commerce culturel, en passant par l'aménagement d'intérieur, pour une surface commerciale totale de 6 000 m². Le centre commercial en « L » viendra notamment encadrer une aire de stationnement, afférente aux commerces, de 253 places. D'un point de vue plus général, c'est la maîtrise foncière du secteur Rolland-Pilain par la municipalité de Chambray-lès-Tours qui est, avant même les premières ébauches, grevée. De même à l'est, dans la zone du secteur désormais vouée à l'habitat, c'est un autre promoteur immobilier, European Homes, qui s'approprie un ensemble de parcelles sur 3,7 ha, dans le but d'y réaliser une opération immobilière : « le Clos Rolland-Pilain »⁹⁸. Celui-ci sera composé d'un ensemble pavillonnaire de 18 maisons individuelles, 34 maisons de ville accolées, et enfin 20 logements dans deux immeubles collectifs (R+2). Le plan de composition porté par l'agence Ligne DAU s'adaptera à ce contexte nouveau, composant avec les souhaits de la municipalité et ceux des promoteurs privés. De fait, GNC Holding et European Homes sont intégrés dans le Plan d'Aménagement d'Ensemble, tandis que la commune n'a plus à sa charge que l'acquisition d'une bande centrale de 3,5 ha. La proposition d'aménagement élaborée par le cabinet Ligne DAU prévoit dès lors la réalisation d'un parc arboré de 1,2 ha dans la partie nord du secteur, la plus proche de la résidence Gallardon, en lieu et place des immeubles collectifs initialement prévus à cet emplacement dans le premier projet de ZAC. Ce parc arboré est délimité à l'ouest par une noue paysagère, laquelle vient marquer la limite en l'espace commercial et les équipements publics. La médiathèque, dont la conception sera confiée au cabinet d'architecture Carré d'Arche (Bourges), est quant à elle implantée de façon à clore le parc et déboucher sur un espace public central. La placette, conçue comme le cœur de ce qui devient un quartier, se voit ainsi encadrée par deux équipements publics (médiathèque et gendarmerie), et les deux immeubles collectifs du « Clos Rolland-Pilain ». La partie centrale du secteur Rolland-Pilain est donc principalement dévolue à l'implantation d'équipements publics. La construction de la gendarmerie s'accompagne de 10 logements de fonction (type maison de ville), tandis qu'un bailleur social, Nouveau Logis Centre Limousin (Entreprise Sociale pour l'Habitat), est appelé à réaliser dans la dernière partie sud-est du secteur un ensemble de 21 logements sociaux, dont 7 maisons de ville en location-accession et 14 logements collectifs en locatif aidé. Au total, ce sont 103 logements qui sont programmés pour être implantés sur le secteur Rolland-Pilain, avec un parc arboré et une noue paysagère, une place publique, une médiathèque et une gendarmerie, ainsi qu'un centre commercial de 10 000 m² (Figure 70).

Notons également que le projet réalisé et présenté par le cabinet Ligne DAU aura fait l'objet, au cours de sa conception, d'une concertation auprès des populations chambraisiennes. C'est ainsi que durant la période de conception, les principales orientations du plan de composition du secteur Rolland-Pilain furent soumises à deux reprises à l'avis des populations riveraines, lors de deux réunions publiques qui se tinrent en janvier et en avril 2003. La première de ces réunions avait pour principal objectif de présenter les principes globaux retenus pour l'aménagement du secteur, ainsi que de recueillir les observations et remarques du public. Suite à cette première réunion, fortement suivie, la seconde réunion publique eut alors pour objectif

⁹⁸ « Constitué de maisons individuelles entourées de leur jardin et de deux petites résidences, le "Clos Rolland Pilain" a bénéficié d'une attention toute particulière pour que son insertion dans ce nouveau quartier de Chambray-lès-Tours soit facilitée par l'unité architecturale et le choix des matériaux, le jeu des volumes associé à la variété des couleurs des constructions. La richesse des aménagements paysagers et la diversité des plantations ont été choisies avec la même sensibilité. Avec une distribution recherchée et optimisée, nos maisons vous font bénéficier d'une utilisation des volumes optimale, vous permettant à chaque instant de concilier confort individuel et vie de famille, esthétique et fonctionnalité. Ce nouveau village European Homes est déjà appelé à devenir une référence en matière de qualité de site et d'habitat au sein de l'agglomération tourangelle... où il fait bon vivre... » (Extrait de la plaquette de présentation du « Clos Rolland-Pilain » par le promoteur European Homes).

de répondre aux observations et problèmes soulevés par les populations riveraines. Le bilan de la concertation est approuvé en Conseil Municipal le 25 mars 2004.



Finalement, le nouveau POS de Chambray-lès-Tours, approuvé en Conseil Municipal le 19 octobre 2000, est amendé le 24 juin 2004, afin de permettre la réalisation du Plan d'Aménagement d'Ensemble. D'une part, le Conseil Municipal retient le principe de trois grandes zones au sein du secteur Rolland-Pilain, et vote la modification du POS en conséquence, en particulier pour l'ancienne zone 1NAf1 : à l'ouest, une zone destinée à accueillir des activités commerciales (Ucb) ; au centre, une zone constituée d'équipements publics (Urp) ; et enfin, à l'est, une zone vouée à accueillir des logements publics et privés (UM). D'autre part, le Conseil Municipal instaure ce même jour le PAE Rolland-Pilain, et fixe les taux de participation des différents constructeurs à la réalisation des équipements (Voirie, aménagements paysagés, place centrale). Dès lors, la municipalité de Chambray-lès-Tours entame les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des équipements publics. Celles-ci se déroulent à l'amiable et s'échelonnent sur deux années, 2004 et 2005. En 2005, les travaux d'aménagement du secteur Rolland-Pilain débutent.

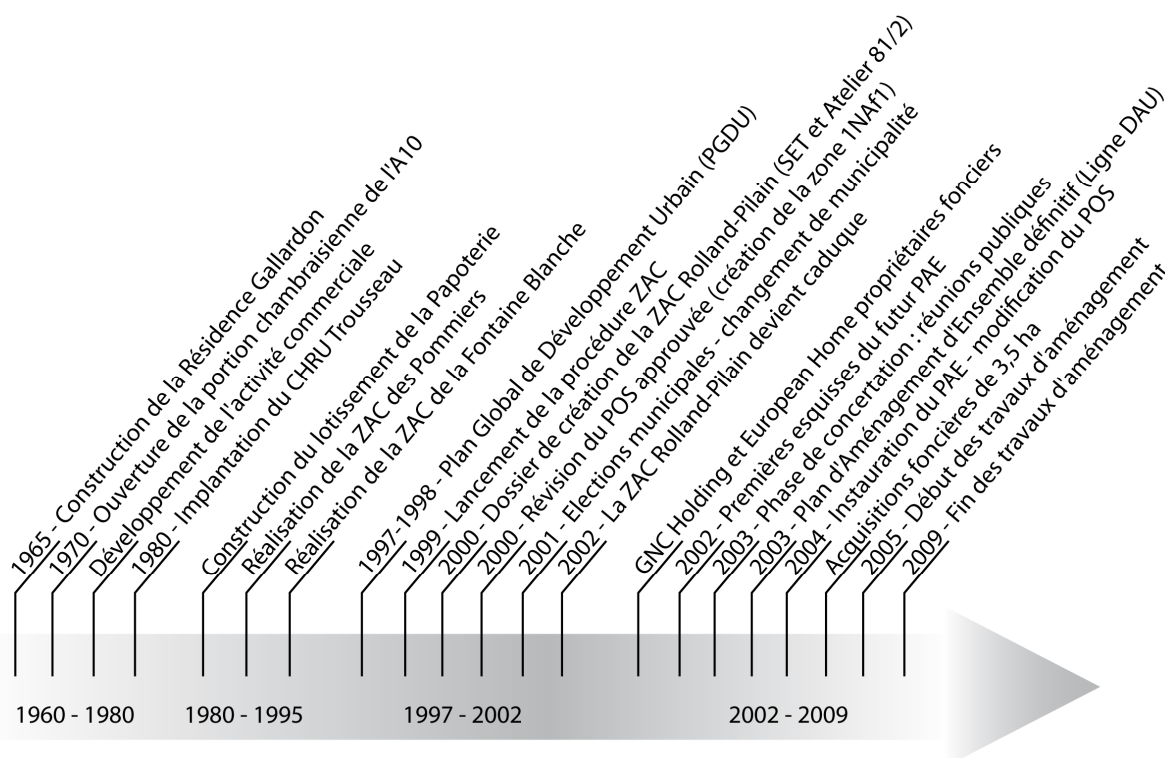


Figure 71. Frise chronologique retraçant l'aménagement du secteur Rolland-Pilain et de ses abords (Réalisation personnelle, 2010).

En 2007, le centre commercial Cap Sud ouvre ses portes. En juin de la même année, c'est la médiathèque qui est officiellement inaugurée. Puis suivront en 2008-2009, le « Clos Rolland-Pilain », la gendarmerie et les logements sociaux, pour qu'au final l'aménagement du secteur s'achève fin 2009, quatre années après le début des travaux.



Figure 72. Les deux immeubles collectifs et la placette



Figure 73. La médiathèque vue de la placette



Figure 74. La gendarmerie vue de la placette



Figure 75. Les maisons de ville du « Clos Rolland-Pilain »



Figure 76. Les pavillons du « Clos Rolland-Pilain »



Figure 77. Les maisons accolées du « Clos Rolland-Pilain »



Figure 78. Les logements sociaux Nouveau Logis Centre Limousin



Figure 79. Les logements de fonction la gendarmerie



Figure 80. La noue paysagère

Après avoir détaillé les conditions dans lesquelles cette épreuve de transformation s'était déroulée, les principaux faits qui avaient guidé l'action d'aménager ce secteur du territoire chambraisien, depuis son intention initiale à la mise en œuvre de l'aménagement à proprement parler, après avoir pointé les modalités techniques du procès de transformation de cet espace, ainsi que brossé succinctement la chronologie des différentes étapes du projet, nous devons maintenant revenir plus précisément sur ce qui a constitué le cœur de notre intérêt et l'objectif de l'enquête menée sur le secteur Rolland-Pilain, à savoir tout d'abord la réception du projet par les habitants : réception de l'espace projeté, mais aussi réception de la démarche de projet. Du point de vue du rapport affectif à l'espace, le fait que nous nous intéressions aux conséquences d'un projet d'aménagement-urbanisme sur les liens affectifs que les individus entretiennent avec leur environnement, et l'influence potentielle que peut avoir une épreuve de transformation de l'espace sur la nature, la force, de ces liens, a donc nécessité que nous interrogeons les habitants du secteur Rolland-Pilain, entendant par là les populations riveraines de l'espace à aménager, avant même que l'aménagement ne soit réalisé, ou du moins complètement achevé et d'ores-et-déjà habité par de nouvelles populations et approprié par les populations riveraines enquêtées. De la sorte, un échantillon de 15 individus, parmi les populations riveraines du secteur Rolland-Pilain, vivant directement à proximité ou encore pratiquant plus ou moins régulièrement l'espace devant faire l'objet de l'aménagement, a été sondé à l'occasion d'une série de 11 entretiens individuels et 4 entretiens en couple. Ces entretiens se sont échelonnés sur une année (de juin 2006 à juin 2007), durant la phase des travaux d'aménagement du secteur Rolland-Pilain, avant son achèvement. Ce choix de la période durant laquelle mener nos entretiens n'a pas été anodin. Il a été guidé par la volonté de mesurer les conséquences de l'action d'aménager l'espace, ou du moins la projection, l'anticipation, de ces conséquences par les habitants, sur le rapport affectif à l'espace d'une population confrontée à une épreuve de transformation de son environnement spatial. En choisissant cette période charnière, pour laquelle le projet est déjà approuvé, mais pas encore réalisé, nous avons donc souhaité faciliter l'expression du rapport

affectif, à l'espace tel qu'il se présente encore au moment de l'entretien avec l'habitant, et avant qu'il ne fasse l'objet d'une transformation importante, mais aussi, à l'espace tel qu'il se présentera à l'issue de l'aménagement, ou du moins, tel que l'habitant anticipe cet espace. Ce faisant, nous souhaitons mesurer le rapport affectif à l'espace à l'aune de sa transformation programmée, et ainsi mettre en évidence d'une part, le rapport affectif à l'espace présent tel qu'il s'est constitué et, d'autre part, tel qu'il peut être révélé par la mise en œuvre du projet d'aménagement. Enfin, en questionnant les habitants sur le déroulement du projet, sur leur connaissance des différentes étapes qui ont mené à la concrétisation de l'action d'aménager l'espace, en leur demandant de nous narrer leur parcours et leur vie, avant, pendant et tel qu'ils les projettent après l'aménagement, autrement dit en leur demandant de procéder à un récit de vie spatialisé et à un récit de projet, nous souhaitons également mesurer, sous quelles conditions, dans quelles mesures, le rapport affectif, à l'espace présent et à venir, était susceptible de participer de la réception du projet. En d'autres termes, nous souhaitons ainsi évaluer dans quelle mesure le rapport affectif à l'espace, dans sa dimension actuelle, ou encore virtuelle, était un élément de structuration de l'action d'aménager à travers notamment la réception du projet par les habitants et ce que, dès lors, cette réception entraînait comme mécanismes d'ordre affectif susceptibles d'influer sur l'action elle-même, par le biais notamment des phases de concertation avec la population, mais aussi lors de phases plus ouvertement conflictuelles entre les populations riveraines du secteur Rolland-Pilain et les élus, techniciens, aménageurs, urbanistes, architectes, ayant à leur charge la conduite des différentes activités guidant l'aménagement depuis son intention jusqu'à sa réalisation.

Pour mener à bien cette enquête, notre choix des populations riveraines à interroger a donc été guidé par la diversité des situations et des attitudes, tant spatiales, sociales, que temporelles, face à l'espace et à son aménagement. Depuis certains individus habitant à proximité immédiate, si ce n'est pour certains individus dans de petits îlots à la périphérie du secteur Rolland-Pilain au sein même de l'espace en projet, jusqu'à d'autres, plus éloignés, n'ayant pas de contact visuel direct depuis leur logement avec l'espace en cours d'aménagement, mais participant de par leurs pratiques, ou plus simplement encore, de par leurs représentations de l'espace, à la vie du secteur Rolland-Pilain ; depuis certains individus ayant habité toute leur vie durant ce secteur de Chambray-lès-Tours, l'ayant vu évoluer, s'urbaniser, se transformer, jusqu'à d'autres arrivés beaucoup plus récemment dans le secteur et s'y étant implantés pour des raisons précises, dans la suite logique d'un parcours de vie en construction ; depuis certains individus qui ont développé dans leur quartier des réseaux de sociabilité intenses, familiaux, amicaux, associatifs, politiques, jusqu'à d'autres que leur travail, leur vie de famille, leur âge, leur situation sociale, ou plus simplement leurs envies, n'ont pas permis ou amenés à développer ces réseaux au sein du secteur Rolland-Pilain, le choix des populations a avant tout été guidé par la diversité des profils enquêtés.

Cela étant, nous avons pu interroger M1. M1 habite depuis 43 ans rue des Petites Maisons, dans un pavillon qu'il a « *construit de ses propres mains* ». Aujourd'hui âgé de 67 ans, né à Chambray-lès-Tours, M1 a d'abord habité avec ses parents Côte de la Madeleine, dans un hameau à l'époque isolé et excentré de la commune de Chambray-lès-Tours. Puis, à l'âge de 3 ans, ses parents ont investi un corps de ferme dans le secteur Rolland-Pilain : la ferme des Pommiers, qui a depuis lors brûlé et été remplacée par un terrain de loisirs se situant à proximité immédiate de l'espace aménagé, dans le prolongement d'une précédente opération : la ZAC des Pommiers. C'est à l'âge de 24 ans que M1 investit son actuel pavillon. Celui-ci se situe au nord de la rue des Petites Maisons, dans sa partie longeant le secteur Rolland-Pilain. Il a donc été directement concerné par le projet d'aménagement puisqu'aujourd'hui son propre pavillon, bien que se situant à la

périphérie de l'espace aménagé, se noie dans la masse des habitations en cours de construction. Nous avons également pu rencontrer C1, C2, C3, A7 et S2, tous habitants de la résidence Gallardon, depuis des durées très variées. C1 et C2 sont tous deux retraités célibataires, veufs ou divorcés. Sexagénaires tous deux également, ils habitent respectivement depuis 39 ans et 36 ans la résidence Gallardon, autant dire qu'ils en sont parmi les premiers et les plus longs occupants, puisque celle-ci fut inaugurée en 1965. Propriétaires occupants, leurs appartements, situés allée Charpentier, offrent un panorama saisissant sur l'espace en projet, dont d'ailleurs certaines de nos photos des travaux ont été prises. A7 forment pour leur part un couple de retraités septuagénaires, ayant une grande partie de leur vie habité un quartier central de la ville de Tours, puis récemment implantés (depuis 7 années) pour plus de tranquillité et de commodité, notamment au niveau de leur logement, dans la résidence Gallardon. Enfin, C3 et S2 sont parmi les habitants de la résidence Gallardon interrogés les moins âgés, puisqu'ils comptabilisent respectivement 36 et 38 ans. Ils soulignent de ce dernier fait une caractéristique sociologique de la résidence Gallardon, à savoir une certaine diversité, notamment au niveau des âges, mais aussi des statuts d'occupation, locataires ou propriétaires, des habitants de la résidence Gallardon. Également propriétaire, C3, commercial de son état, occupe depuis une dizaine d'années, avec son épouse et leurs deux enfants en bas âges, un appartement dont le champ visuel ne couvre pas, à proprement parler, la partie en cours d'aménagement du secteur Rolland-Pilain. Son logement, situé dans les immeubles de la partie la plus à l'ouest de l'ensemble résidentiel (allée Léonard de Vinci), ne permet pas de scruter le projet en cours. Cependant, son engagement actif au sein de l'assemblée des copropriétaires de la résidence Gallardon l'a amené à s'intéresser de près au projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain. De son côté, l'appartement qu'occupe S2, avec son compagnon et leurs trois jeunes enfants, lui permet de suivre au jour le jour l'avancement des travaux d'aménagement, puisqu'à l'instar de C1, C2 et A7, celui-ci est situé allée Charpentier. S2 est une femme active, agent immobilier. Elle est, quant à elle, locataire de son logement depuis bientôt 5 années. Elle s'y est installée, selon ses propres dires, pour s'éloigner un peu de la ville, « *mettre ses enfants au vert* », tout en continuant d'entretenir un nombre important de connaissances amicales ou professionnelles au centre de Tours. Enfin, nous avons pu interviewer 4 autres couples, B1, A6, G1 et O1, habitant tous, sans exception, des pavillons dans les rues directement attenantes au projet Rolland-Pilain. B1 habite rue Rolland-Pilain depuis 47 ans avec son époux, engagé dans la vie politique locale. Femme au foyer, élevant ses deux enfants aujourd'hui adolescents, B1 est elle-même présidente de l'association des riverains de la rue Rolland-Pilain, et n'a de cesse de défendre la nécessité d'aménager la voirie pour que les automobilistes y ralentissent. Cela étant, B1 habite un pavillon accolé à d'autres, formant ainsi un petit ensemble d'une dizaine de maisons longeant la rue Rolland-Pilain, dans sa partie sud. La particularité de ces habitations tient au fait qu'elles disposent d'un espace vert collectif, un jardin partagé par l'ensemble des propriétaires et des locataires de ces petites maisons, lesquels ont pris l'habitude de se retrouver, les beaux jours venus, sur cet espace commun et de partager là des moments de sociabilité entre voisins, des moments qui sont importants aux yeux de B1. A6 et G1, deux couples retraités, habitent pour leur part dans l'allée des Bouleaux, à l'est du secteur Rolland-Pilain. A6 y résident depuis 31 ans et G1 depuis 17 ans. A6 sont quant à eux directement partis prenant du projet Rolland-Pilain, puisqu'ils ont récemment investi dans un pavillon du « Clos Rolland-Pilain », construit par le promoteur European Homes. Situé à quelques encablures, tout juste une centaine de mètres de leur pavillon actuel, cette nouvelle localisation à venir, et le déménagement que celle-ci occasionnera, est le résultat du souhait de ces deux retraités de disposer d'un logement, moins grand (leurs deux enfants aujourd'hui adultes ayant quitté le domicile familial) et plus adapté aux nécessités qui se feront jour le grand âge venu. Le couple G1, quant à lui, s'est installé allée des Bouleaux, il y a 17 ans de cela, afin principalement de se rapprocher de ses enfants, ils n'envisagent pas, pour leur

part, d'investir sur le secteur Rolland-Pilain. Au contraire, ils feront même partie de ces riverains les plus fermement opposés au projet, leur pavillon, à l'image de ceux de M1, situé rue des Petites maisons, ou encore de A6, situé également allée des Bouleaux, faisant partie des habitations les plus proches du secteur à aménager. Le couple G1 se sera montré particulièrement vindicatif vis-à-vis du projet, soutenu en cela par ses propres enfants, le couple O1 qui habite pour sa part également à proximité, moins immédiate cependant, du secteur Rolland-Pilain. Le couple O1, que nous avons également interrogé, habite rue des Petites Maisons, dans la portion de cette rue située la plus à l'est et donc sans vis-à-vis direct sur le projet. Ce couple d'actifs y habite un pavillon, depuis 22 ans, avec leur enfant unique. Au cours du projet, ce couple défendra activement ce qu'il jugera comme un droit, pour leurs parents, de prétendre à certaine tranquillité et donc de ne pas voir s'implanter au pied de leur jardin deux immeubles collectifs (R+2), ceux du « Clos Rolland-Pilain » prévus pour encadrer la placette au cœur du projet. Plus loin, ils défendront également une certaine qualité du cadre de vie, à l'encontre de laquelle, selon eux, va le projet Rolland-Pilain. Dès lors, ils n'hésiteront pas à s'investir dans une association, à mobiliser la presse, à organiser des tractations, bref à publiciser leur engagement pour mobiliser les autres riverains contre ce projet.

Ainsi, l'enquête menée sur le projet Rolland-Pilain ne s'est pas limitée à la question de savoir de quelle façon une transformation matérielle, concrète, physique, ou bien encore virtuelle, projective, à venir, de l'espace était en mesure d'interférer avec le lien affectif unissant l'individu à son environnement, de le révéler, de profondément le transformer, le bouleverser, bref d'en exacerber ou d'en renouveler les modalités. Nous avons également souhaité sonder cette hypothèse, d'une étroite intrication des dimensions affectives et de l'action, quand le rapport affectif à l'espace devient, si ce n'est une raison pour l'action, en tout état de cause une de ses profondes motivations. Et à l'image de cette interrogation qui guidait également notre enquête auprès des populations riveraines, à savoir comment, par l'intermédiaire notamment de la concertation avec les populations riveraines du projet, le rapport affectif à l'espace pouvait peser sur l'action, participer de sa structuration, nous avons souhaité prolonger cette interrogation auprès des acteurs de l'aménagement, en interrogeant sur cette thématique les professionnels, mais aussi les politiques, qui avaient en charge la conception, la décision, la coordination de l'action visant à la production, ou plus exactement la « co-production » (Arab, 2004), de l'espace aménagé. C'est ainsi que nous avons étendu le champ de notre investigation sur le secteur Rolland-Pilain aux professionnels et aux politiques ayant à leur charge son aménagement. Cet élargissement a tout d'abord permis, par le biais des interviews menées, de retracer le déroulement du projet, et ainsi de mettre en perspective les dires des habitants, de confronter leurs récits du projet, et leurs jugements, avec les aspects à la fois techniques et conceptuels qui avaient guidé l'action d'aménager cet espace. Cet élargissement s'est également révélé, pour nous, une opportunité pour tenter de mesurer la part de cette dimension affective, du rapport à l'espace mais pas seulement, dans la construction, la conception, et plus généralement, la conduite de l'action. Pour ce faire, nous avons donc interrogé les principaux acteurs du projet Rolland-Pilain. Qu'il s'agisse de professionnels mandatés par la collectivité pour concevoir les modalités formelles de l'aménagement, la morphologie de l'espace à aménager, son organisation, qu'il s'agisse de techniciens œuvrant au sein même de la collectivité, pour coordonner l'ensemble des activités nécessaires à la conduite du projet, ou qu'il s'agisse encore d'élus, porteurs d'un projet politique, mais aussi responsables devant les populations locales, garants de l'intérêt général, ainsi que de la bonne marche des politiques publiques, notamment d'aménagement du territoire, nous avons pu rencontrer six personnes parmi les principaux acteurs impliqués de près ou de loin dans le projet d'aménagement Rolland-Pilain. Le premier, Jean-Robert Gauze (J3), gérant et fondateur de la société Ligne DAU, sarl d'architecture basée à

Tours, est l'architecte mandaté par la commune de Chambray-lès-Tours en 2002 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre auprès de cette dernière dans la conception du Plan d'Aménagement d'Ensemble du secteur Rolland-Pilain. Architecte de formation, associé au sein de son agence à une paysagiste, le rôle de M. Gauze et de son agence a donc été central dans le projet d'aménagement, puisque de l'esquisse initiale (Figure 68), de la formalisation de l'intention portée par les élus, à la réalisation du Plan d'Aménagement d'Ensemble définitif (Figure 70), le cabinet Ligne DAU a eu en charge l'étude préalable et la conception de la proposition d'aménagement sur le plan formel, ainsi que la maîtrise d'œuvre de l'espace public⁹⁹. En outre, le cabinet Ligne DAU, par la voix de M. Gauze, a dû composer, pour la réalisation du Plan d'Aménagement d'Ensemble, avec les autres maîtres d'œuvres amenés à intervenir sur le secteur Rolland-Pilain : Cabinet Carré d'Arche pour la médiathèque, Cabinet paysagiste Barbier pour le parc, European Homes pour le « Clos Rolland-Pilain », le Bureau d'Études Géoplus pour les aspects techniques liés à la voirie et aux réseaux divers, etc. Ensuite, parmi les techniciens ayant œuvré, au sein des différents services de la collectivité de Chambray-lès-Tours, sur le projet d'aménagement Rolland-Pilain, il nous a été donné de rencontrer trois autres acteurs, Agnès Andrzejewski (A5), Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours (et ancienne Directrice des Services Techniques), Bettina Philipps (B2), Directrice du Service Urbanisme, et enfin, Nicolas Mercuzot (N2), Responsable du Service Voiries. Tous trois ont participé, selon leurs champs de compétences, à la réalisation du projet. Pour sa part, Mme Andrzejewski a été particulièrement présente aux côtés des élus et du cabinet Ligne DAU tout au long de la conception du PAE Rolland-Pilain. Issue d'une formation initiale en aménagement du territoire, ayant eu à exercer ses compétences techniques en aménagement et en urbanisme dans le cadre d'un précédent poste occupé à Chambray en tant que Directrice des Services Techniques, Mme Andrzejewski a donc participé activement à la traduction opérationnelle des intentions portées par les élus de la municipalité chambraisienne. En ce qui concerne, Mme Philipps et M. Mercuzot, ils sont intervenus, pour leur part, de façon plus spécifique dans les activités de coordination nécessaires à la mise en œuvre du projet Rolland-Pilain, essentiellement, pour Mme Philipps, afin de mettre en cohérence les différents documents de planification (POS), de veiller au respect des différentes législations et obligations légales, notamment en termes de Permis de Construire, afin que puisse se réaliser le projet, et de façon encore plus précise pour M. Mercuzot, sur le volet strictement technique de la réalisation opérationnelle des différents partis pris d'aménagement, notamment en termes d'espaces publics. Enfin, il nous a été donné de rencontrer deux élus de l'équipe municipale de Chambray-lès-Tours (élue en 2001), Murielle Riollot (M2), en tant qu'adjointe au maire chargée des questions d'urbanisme et de développement économique, et Michel Archambault (M1), en tant qu'adjoint au maire chargé des questions de logement, mais aussi en tant qu'habitant riverain du projet Rolland-Pilain.

2.3. L'enquête : les récits de projet

Deux dimensions ont été sondées à travers la mise en œuvre de cette série d'entretiens individuels semi-directifs¹⁰⁰ auprès des acteurs du projet – acteurs de l'aménagement et habitants concernés par l'aménagement. La première partie de l'entretien renvoie principalement à la question : comment l'acteur qualifie son propre rapport affectif à l'espace ? Cette recherche de sens par le professionnel, le politique ou encore l'habitant, a donc d'abord fait

⁹⁹ Nous renvoyons le lecteur à l'Annexe II pour le détail de la mission opérée par le cabinet Ligne DAU dans le cadre de la réalisation du PAE Rolland-Pilain.

¹⁰⁰ Nous renvoyons le lecteur à l'Annexe III pour le détail des questions et relances qui forment la trame et le guide de cet entretien semi-directif.

appel à un retour réflexif de l'interrogé sur les modes, selon lui pertinents, de constitution de ce rapport affectif à l'espace. Non seulement, il a été demandé à l'acteur de caractériser ce qu'est, ou ce qu'a été, son rapport affectif à l'espace, mais aussi d'en retracer selon lui les éléments clefs, les périodes, les évènements, les espaces, les contextes sociaux, à l'origine de la constitution et des multiples évolutions de ce lien singulier. Ensuite, dans la seconde partie de l'entretien s'est engagé avec l'interrogé un effort à la fois descriptif quant à son engagement dans le projet étudié, et réflexif quant à la dimension affective de cet engagement dans l'action. Ainsi, du côté des habitants concernés par le projet, cette seconde étape a essentiellement consisté à caractériser d'une part leurs relations avec les acteurs professionnels ou politiques et leur conception du « juste » en matière d'aménagement du secteur Rolland-Pilain. Du côté des acteurs de l'aménagement, cette seconde phase a fait l'objet d'un effort supplémentaire de mise en regard de leur rapport affectif à l'espace vis-à-vis de leur pratique, de leur participation à l'activité de conception, de leur rôle dans l'organisation, la coordination, bref de leur rôle dans la construction de l'action collective. Comment les valeurs, les idéologies, que le professionnel ou le politique s'est forgé au cours de son expérience, et qui s'expriment de manière privilégiée à travers son rapport affectif à l'espace, peuvent-elles influencer sur sa pratique, sur sa conception et son investissement dans le projet ? La seconde partie de l'entretien correspond à ce second versant du questionnement de la pratique de production de l'espace à travers son mode de réalisation prépondérant : le projet d'aménagement. Parce que le projet d'aménagement ne saurait résulter de manière univoque de la sphère individuelle, parce qu'il engage une somme d'individus en train de coordination, de confrontation, d'ajustement, il implique que soient clarifiés, connus, compris, les régimes d'engagement de chaque partie prenante, et en particulier le rôle de la dimension affective dans le processus de projet : comment chacun s'investit, s'engage dans le projet ? Comment chacun investit, engage son rapport affectif à l'espace au sein de l'espace du projet ? Quels peuvent être la part des anticipations, des relations interpersonnelles dans la médiatisation du rapport affectif à l'espace, au sein de l'espace de projet ? Ainsi, l'entretien nous a permis d'avoir un premier aperçu de la place de ces dynamiques affectives au sein de l'espace de coordination. Enfin, cet entretien semi-directif auprès des acteurs de l'aménagement, axé sur leur rapport affectif à l'espace et l'investissement de cette relation affective dans le projet d'aménagement, a également servi de support à la collecte de représentations plus générales à l'égard du projet.

En ce qui concerne l'enquête menée dans le cadre du projet d'aménagement, nous devons mentionner, que ce que nous avons qualifié initialement d'entretien semi-directif a davantage correspondu à une forme hybride, combinant ce que nous avons précédemment présenté sous la forme du récit de vie spatialisé et ce que d'autres chercheurs, en science politique notamment mais aussi en géographie urbaine, ont identifié soit comme « récit de politique publique » (Roe, 1994 ; Radaelli, 2000), ou bien encore comme « récit d'action » (Lussault, 1997a, 1997b). En effet, plus qu'un simple exercice semi-directif de questions/réponses, sollicitation/avis sur une thématique donnée – le rapport affectif à l'espace et son implication dans le projet – les entretiens menés principalement auprès des aménageurs ont nécessité que ces derniers rapportent leurs pratiques à la fois à une certaine construction narrative de leur parcours de vie, ce qui a constitué une première partie de l'entretien, et à une construction narrative du projet dans lequel ils étaient engagés, et pour lequel nous les sollicitons. En ce sens, la première phase de l'entretien s'est donc apparentée à une forme de récit de vie spatialisé¹⁰¹, du reste moins

¹⁰¹ Ces « récits de vie spatialisés », moins approfondis que dans l'enquête sur le quartier des Deux-Lions, pourraient être rapportés à ce qu'Alain Faure, dans une enquête menée sur la vie politique à Naples (2009), a appelé « récits de premières émotions politiques » (Faure, 2009 : 12). Si dans notre cas il s'agissait davantage de « récits de premières émotions spatiales », l'objectif était bien le même que celui d'Alain Faure, c'est-à-dire remonter dans le passé de

fouillée que l'utilisation que nous avons faite initialement, tandis que la seconde partie de l'entretien s'est quant à elle apparentée à un récit d'un genre particulier, ce que nous avons identifié comme un « récit de projet ». Le concept de récit de projet proposé ici est à la fois proche de ce que les politistes Roe (1994) et Radaelli (200) ont nommé « récit de politique publique » en tant que le récit intervient avant que l'action ne soit totalement finalisée, ouvrant le discours sur l'anticipation des conséquences futures de l'action, et la prise en compte même dans l'action de ces anticipations. Le récit de projet est également proche de ce que Michel Lussault a appelé « récit d'action » (Lussault, 1997a, 1997b), en tant qu'il s'intéresse aux « énoncés mis en forme par les individus agissant » (Lussault, 1997b : 67). À la différence principale cependant, que si le récit d'action convient aux acteurs du projet qui ont en charge la construction de l'action et sa mise en œuvre, le récit de projet intègre quant à lui la possibilité d'envisager l'autre versant de l'action, sa réception, par ceux, les habitants notamment, qui n'agissent pas directement sur le projet, mais n'en participent pas moins indirectement à la structuration de l'action, par divers biais (information, consultation, concertation, participation, controverse, conflit, etc.).

En effet, chacun à leur manière, aménageurs, mais aussi habitants, ont été amenés à nous narrer le déroulement du projet. En ce qui concerne les habitants, ce récit de projet fut dans certains cas relativement limité, puisqu'en grande partie extérieur à la conception même du projet et à la construction de l'action collective. Toutefois, la sollicitation des habitants dans le cadre de l'obligation légale de concertation, et dans diverses réunions d'information concernant le projet, a permis qu'un certain nombre d'habitants enquêtés nous fassent part de leur perception de l'action et donc d'un récit à ce titre éminemment personnel des différentes étapes de sa construction. Le récit de projet, bien que peu informé pour certains de ces habitants, car n'ayant eu accès que de façon indirecte à la construction *in itinere* de l'action, fut néanmoins extrêmement riche en termes de représentations et d'évaluations, liées entre autres aux vécus affectifs. Du côté des aménageurs, directement impliqués dans le projet, ce récit a tendu vers la forme d'un récit de politique publique, au sens où les politistes envisagent ce dernier, bien que s'en démarquant notamment quant à la finalité du récit. « Les récits de politique publique sont des histoires (scénarios et arguments) qui certifient et stabilisent les hypothèses pour la prise de décision en matière de politique publique dans des situations où subsistent plusieurs inconnues, un fort degré d'interdépendance et une faible entente, quand elle existe. [Ils] ont un début, un milieu et une fin (ou des prémisses et des conclusions si on les présente comme un argument) et s'organisent autour d'une séquence d'évènements ou de positions dans lesquels il est dit ce qui arrivera ou à partir desquels quelque chose suivra. Moins mobilisateurs et normatifs que l'idéologie, les récits de politiques publiques décrivent des scénarios non pas annonçant ce qui devrait mais en expliquant ce qui va arriver – selon leurs narrateurs – si les évènements surviennent comme on les a décrits » (Roe, 1994 : 34-37). Ainsi, le récit de projet a été l'occasion pour les acteurs de l'aménagement, qu'ils soient professionnels ou politiques, de verbaliser les éléments cognitifs attachés au projet, et ainsi de rendre visible leur propre construction de l'action. En outre, les récits de projet se sont révélés particulièrement appropriés pour l'analyse

l'acteur, retracer les modalités de l'éveil à la sensibilité spatiale, qualifier les données initiales qui ont orienté ces acteurs dans leur intérêt pour l'espace, et pour certains pour la politique. À l'instar de ce que rapporte Alain Faure, ces récits d'un genre particulier ont, également dans notre cas, « eu pour effet d'orienter les entretiens vers des témoignages personnalisés, [donnant] aux échanges une amplitude particulière, entraînant pour nos interlocuteurs un travail d'introspection à la fois déstabilisant et stimulant », orientant assurément les entretiens « sur une double texture confidentielle et existentielle » (Faure, 2009 : 5). « Confidentielle dans la mesure où nous avons recueilli des récits [...] qui dévoilaient les facettes intimes des acteurs interrogés [et] existentielle aussi dans la mesure où cette entrée en matière a visiblement favorisé des confessions très personnalisées » (Faure, 2009 : 5) sur les contraintes et vicissitudes à la fois liées à la dimension politique attachée au projet, et liées au travail sur la dimension spatiale de nos sociétés.

des systèmes de croyances et de valeurs relatifs à l'aménagement des espaces. En ce dernier sens, se démarquant quelque peu de l'usage des récits en politiques publiques, le récit a moins été utilisé pour ses capacités au cours de l'action à réorienter cette dernière, en contraignant les hypothèses nécessaires à la prise de décision, que comme un révélateur *a posteriori* de cet effet contraignant. Le récit de l'action que les individus font *a priori*, récit composé à partir de leurs référentiels, de leurs croyances, de leurs valeurs, participe de la construction des situations en un sens précis, comme le souligne Claudio Radaelli, « qui conduit à rendre une action plus adéquate à la construction qu'ils s'en seront préalablement fait, au détriment d'autres évolutions possibles » (Radaelli, 2000 : 258). Il découle de ces aspects particuliers, de multiples usages des récits dans le cadre des politiques publiques : un instrument pour intervenir dans une politique publique, une épistémologie ou encore un objet d'étude empirique. C'est dans ce dernier sens que, pour notre part, nous avons envisagé le récit de projet, et qu'ainsi nous avons pu l'identifier à une forme particulière de récit de politique publique. En outre, le récit de projet peut aussi en ce sens particulier être assimilé à une sorte de « récit d'expérience » (Riessman, 1993), mais une expérience particulière, se rapportant aux dimensions collectives de l'action, et donc formulée non seulement à la première personne du singulier, mais également à la première personne du pluriel. De la sorte, le récit de projet s'apparente également à ce que, pour sa part, Michel Lussault a nommé « récit d'action » (Lussault, 1997a, 1997b), entendant par là « les énoncés mis en forme par les individus agissant, en général structuré par une véritable mise en intrigue de l'agir, et qui constituent à la fois des traces de ce qui est entrepris – caractère constatatif des récits – et des outils de réalisation de l'action – caractère performatif » (Lussault, 1997b : 67). En outre, Michel Lussault a pu montrer la pertinence de ces approches par les récits, en particulier dans « un champ où abondent les récits d'action » (Lussault, 1997b : 67), celui des politiques urbaines. Michel Lussault a notamment souligné et illustré leur intérêt pour comprendre « comment et pourquoi les différents protagonistes d'une opération de projet urbanistique se mobilisent-ils, quelles procédures de qualification de l'ordre des choses et de justification de leurs agissements mettent-ils en œuvre, à quels schémas idéels, à quels *substrata* mythiques les récits d'actions que tous les opérateurs énoncent et médiatisent ressortent-ils ? » (Lussault, 1997b : 67).

Enfin, à travers l'emploi privilégié de la forme narrative, et ses multiples déclinaisons, récit de vie spatialisé, récit de projet, nous ne nous sommes pas tant intéressés à la validité du discours, celle-ci étant d'ailleurs difficile à constater dans des situations marquées par une grande incertitude et une complexité importante. Ce pourquoi nous avons privilégié la forme narrative tient avant toute chose à la manière de ces récits, qui leur est propre, de se rapporter à des systèmes de croyances et de valeurs plus larges, aux contraintes et aux ressources organisationnelles, à la perception du problème, ainsi qu'aux instruments de l'action publique privilégiés et aux préférences en termes d'action publique. En outre, nous savons, grâce notamment aux travaux du philosophe Paul Ricœur (1983, 1985), que les récits prennent – artificiellement le plus souvent – la forme de constructions linéaires et causales, suivant une chronologie et une séquentialité pour lesquelles l'exactitude ou la fausseté ne sont pas principalement les critères pertinents d'évaluation. Quand bien même, ce n'est pas cette séquentialité, et son rapport à la réalité des événements, qui a de prime abord retenu notre attention, mais davantage l'indexation du récit sur des « référentiels » (Jobert, 1992 ; Muller *in* Faure *et alii*, 1995). L'attention a donc été portée principalement sur la référence à des systèmes d'idées, de valeurs, de croyances partagés qui donnent du sens, et constituent un ensemble de recettes éprouvées censées permettre de répondre aux difficultés et ainsi servir de guide pour l'action. Dès lors, ce que nous avons cherché à évaluer à travers ces récits, c'est la manière dont les référentiels mobilisés contraignent la structure du récit, et *in fine*, la structuration de l'action. Comment le récit des expériences, le récit de l'action, est indexé sur les référentiels ? Mais aussi,

comment potentiellement le récit s'ouvre à la discordance, à la créativité, à l'appréciation et aux préférences propres aux différents protagonistes de l'action ? En particulier, nous avons cherché à travers ces récits à sonder la contribution, si ce n'est des phénomènes émotionnels en eux-mêmes, du moins de leur facette subjective, à travers le pouvoir à la fois contraignant et habilitant des règles sociales qui leur sont imposées, à la coordination de l'action collective et à la structuration de l'action.

Plus généralement, il s'agit, en ayant recours à la technique du récit de projet, d'ancrer le versant actoriel de notre étude sur le rapport affectif à l'espace dans les problématiques de gestion et d'organisation de l'action publique. En effet, les analyses des politiques publiques en termes de mise en récit de l'action, d'instruments de gestion et de management des organisations, d'énonciation de référentiels, nous apparaissent être un cadre théorique susceptible d'être questionné par la prise en compte du rapport affectif à l'espace dans l'action d'aménager. Notamment, la décomposition de la notion de « référentiel », proposée par Pierre Muller, en valeurs ou « représentations les plus fondamentales sur ce qui est bien ou mal, désirable ou à rejeter », en normes ou « écarts entre le réel perçu et le réel souhaité », en algorithmes ou « relations causales [qui] expriment une théorie de l'action », et enfin en images ou « vecteurs implicites de valeurs, de normes ou même d'algorithmes [et donc en] raccourcis cognitifs qui *font sens* immédiatement (Muller, [1990] 2009 : 61-62), ainsi que l'analyse de la constitution de ces référentiels, « à un premier niveau [comme] un ensemble de croyances, de valeurs et de techniques qui structurent la scène des politiques publiques [et à un] second niveau [...] comme un ensemble de recettes éprouvées qui sont censées permettre de répondre aux problèmes jusqu'ici irrésolus » (Jobert, 1992 : 221), nous paraissent former un cadre théorique susceptible d'être confronté à l'analyse de la dimension affective dans la structuration de l'action individuelle et collective. Cette confrontation consistant dès lors, à élargir l'approche strictement cognitive des politiques publiques, à la prise en compte des éléments et des processus affectifs de type individuel ou collectif susceptibles de participer de cette « vision du monde [qu'] est le *référentiel* d'une politique » (Muller, [1990] 2009 : 60), de cette « construction d'un rapport au monde » (Muller, [1990] 2009 : 57) que sont les politiques publiques. En effet, nous saurons amenés à voir comment les émotions, les sentiments, les affects participent de l'élaboration de cette « image cognitive » (Muller, [1990] 2009 : 60) de la réalité sur laquelle les acteurs s'appuient pour mener leurs interventions. Comment le rapport affectif à l'espace intervient dans « la définition d'*objectifs* [...] qui vont eux-mêmes être définis à partir d'une *représentation* du *problème*, de ses *conséquences* et des *solutions* envisageables pour le résoudre » (Muller, [1990] 2009 : 58). Comment la sensibilité, comment l'affectivité, participent-elles d'une représentation collective du problème ? Comment les émotions, les sentiments, les affects, participent-ils en condition de coordination, de collaboration ou de défection, de la structuration de l'action collective ? Autrement dit, qu'en est-il de la gestion des émotions, des sentiments, des affects, dans le projet ? Comment l'affectivité en général, et plus précisément le rapport affectif à l'espace, participent-ils de la prise de décision en matière d'aménagement des espaces et d'urbanisme ? L'enquête par récits de projet menée auprès des habitants et des acteurs de l'aménagement ambitionne d'apporter quelques éclairages sur ces multiples interrogations, et ainsi de réintroduire une certaine « épaisseur » humaine dans l'approche cognitive des politiques publiques ; d'intégrer, à l'instar de ce que Erhard Friedberg (1993) et Michel Crozier ([1963] 1971 ; [1977] 1981) ont défendu, « la nature "affective" des comportements des membres d'une organisation à la réflexion rationnelle sur les organisations » (Friedberg, 1993 : 37) ; de réhabiliter, à l'instar de ce que suggèrent Laurence De Carlo (2004) ou Delphine Van Hoorebeke (2005, 2008) en sciences de gestion, « les émotions et l'expérience physique à la fois dans les organisations et dans la théorie des organisations » (De Carlo, 2004 : 52).

Troisième partie

**L'analyse des discours
sur le rapport affectif à l'espace**

Chapitre 5. Le rapport affectif à l'espace : figures du lien affectif entre l'individu et l'espace

L'enquête menée auprès des habitants du quartier nouvellement construit des Deux-Lions à Tours a tout d'abord permis d'éclairer la diversité des processus de qualification des espaces. C'est donc sans véritable surprise que chaque histoire de vie spatialisée a fait montre de modalités de qualification propres à la singularité de chaque trajectoire spatiale et donc propres à chaque individu. Pour autant, l'analyse des différents corpus, et notamment l'analyse conjointe et croisée des récits de vie spatialisés et des épreuves d'herméneutique cartographique, a permis de tirer plusieurs enseignements généraux quant à la connaissance du rapport affectif à l'espace. De l'analyse approfondie du matériau discursif produit dans le cadre de l'enquête sur le terrain des Deux-Lions, nous avons donc pu dégager un certain nombre de régularités, et ce à différents niveaux. La première de ces constantes tient à un aspect que nous soulignons quelques phrases plus haut, à savoir la nature avant tout individuelle du rapport affectif à l'espace. En effet, nous serons amenés à voir que le lien affectif s'exprime de manière diversifiée selon les individus interrogés. Cependant, nous ne pourrions nous satisfaire de ce premier constat, tant celui-ci a déjà été montré et souligné par d'autres chercheurs – en particulier par le psychologue environnementaliste Harold Proshansky (1978) et son concept de « place-identity » se référant « à l'identité individuelle, au concept de soi » (Ramadier, 2007a : 130). Nous ne pourrions nous satisfaire de ce premier résultat tant il est également sous-tendu par la nature même de l'objet questionné, la dimension affective, ainsi que par la méthode mise en œuvre pour sonder cette dimension. Qui plus est, nous ne saurions nous satisfaire de ce résultat parce que l'enquête menée a tout simplement permis de dépasser cette première caractéristique, d'analyser et d'approfondir les divers aspects sous-jacents de cette construction individuelle. Le propos de cette partie sera donc de donner une image plus réaliste des conditions de la constitution individuelle du rapport affectif à l'espace. Partant, nous serons amenés à retracer en premier lieu, à travers la présentation de quelques parcours de vie choisis dans la réserve de récits que nous a permis de constituer l'enquête menée sur le quartier des Deux-Lions, la construction et les spécificités individuelles du rapport affectif à l'espace propres à chaque parcours spatial. Ce faisant, nous serons en mesure, dans un second temps, de revenir sur plusieurs distinctions que les données récoltées permettent de mettre au jour concernant la constitution de ce lien affectif envers l'espace. D'une part, la nature individuelle de son incarnation, au sens plein et entier du terme, autrement dit le fait que le rapport affectif à l'espace ne peut jamais s'exprimer, et donc revêtir une forme concrète, que par l'individu, et d'autre part, le fait que la représentation que s'en fait l'individu, la face subjective de cet éprouvé affectif, n'est jamais qu'une interprétation de la part de l'individu, renvoyant ainsi à la dimension sociale, comme vecteur à la fois contraignant et habilitant, comme ressource déterminante pour la construction de ce lien affectif. Aussi, à travers ces courts extraits présentés de manière à donner une vision synoptique du récit d'un parcours singulier, nous ne nous cantonnerons pas à la simple démonstration de la caractéristique fondamentalement individuelle du rapport affectif à l'espace, mais engagerons notre réflexion sur la voie d'une modélisation des dynamiques qui participent de la constitution de ce lien singulier, et de l'articulation complexe de ses dimensions individuelles et sociales, de ses dimensions idéelles et matérielles, de ses dimensions historiques et situationnelles.

Basculant dans un second temps, grâce à l'analyse quantitative¹⁰² des données produites au cours de notre enquête, vers une étude plus approfondie de ces dimensions prises indépendamment, nous serons en mesure d'éclairer plus finement le rôle de chacune d'entre elles, et ainsi d'envisager successivement la dimension spatiale, dans ses multiples composantes (échelle spatiale du lieu qualifié, distances à ce même lieu, activités, personnes, relations sociales y étant associées, qualités matérielles du lieu qualifié, etc.), la dimension temporelle (la durée et la fréquence des séjours en lien avec la qualification du lieu, la variabilité à l'échelle biographique de la qualification d'un même lieu, la valorisation ou la dévalorisation de certains lieux selon les périodes de la vie, etc.) et, à chaque fois, pour chacune de ces dimensions, nous tâcherons de mettre en évidence l'articulation entre les niveaux individuels et sociaux dans la constitution du rapport affectif à l'espace. Comment l'éprouvé affectif varie selon les positions occupées par l'individu dans l'espace et dans la société ? Sous quelles conditions, les règles de sentiment, les normes et les cadres sociaux, les représentations sociales, la culture, les héritages, les apprentissages, constituent-ils un ensemble de contraintes, ou à l'inverse, un réservoir de ressources, pour soit reproduire, soit affirmer une relation affective à l'espace ? Comment ces configurations relationnelles et situationnelles deviennent-elles plus ou moins consistantes dans le temps ? Comment, dès lors, le rapport affectif à l'espace en arrive-t-il à se figer dans certaines formes et certaines manières d'organiser son espace ? Nous tâcherons d'apporter quelques éléments de réponses à ces multiples questionnements, et au final, nous serons amenés à souligner le caractère composite du lien affectif de l'individu envers l'espace ; non pas son caractère purement subjectiviste et relativiste, mais les conditions fondamentalement « relationnelles » (Laflamme, 1995) de sa concrétisation. Dès lors, nous serons amenés à proposer une articulation possible, autrement dit un « modèle dynamique et relationnel » du rapport affectif à l'espace, un modèle susceptible d'expliquer la diversité des manifestations spatiales du rapport affectif : de l'attachement qui induit le besoin ou le désir de maintenir une certaine proximité idéale et matérielle avec les espaces affectionnés, à l'aversion qui induit l'éloignement et l'évitement de certains espaces, et le poids de ces caractères sur l'organisation des espaces. Enfin, comme nous le programmions précédemment, nous terminerons cette partie en envisageant, dans un troisième et dernier temps, le rapport affectif à l'épreuve du projet d'aménagement, soulignant par là-même la nature « émorationnelle » (Laflamme, 1995) de l'action d'aménager l'espace.

1. Le rapport affectif à l'espace à la lumière des récits

Pour une première approche des données récoltées sur le rapport affectif à l'espace, nous avons choisi de présenter ici quelques reconstructions de ce qui a constitué le matériau brut de

¹⁰² Nous tenons à rappeler, avant de revenir plus en détails sur ces aspects dans les parties qui suivent, que l'objectif de l'enquête menée ne visait pas, conformément à la méthode mise en œuvre, à dessiner une image représentative d'une quelconque population dans son rapport affectif à l'espace. Aussi, nous prendrons les éléments d'analyse statistique qui seront présentés par la suite, pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire tout au plus comme un ensemble de données révélatrices du rapport affectif à l'espace des individus interrogés dans le cadre de notre enquête. En outre, nous serons amenés à préciser le pourquoi de notre volonté de différencier autant que faire se peut les profils enquêtés, en soulignant notamment l'envergure spatiale de l'enquête ; représentant pour l'ensemble des individus interrogés dans le cadre de l'enquête menée sur le quartier des Deux-Lions quelques 1 268 lieux mentionnés. Partant, si l'enquête ne peut décentement pas être jugée représentative du point de vue de l'échantillon des individus interrogés, quantitativement modeste au demeurant, la diversité des profils de ces individus, nous autorise néanmoins à envisager une certaine représentativité de l'échantillon des lieux mentionnés plus conséquent quant à lui. Bien évidemment, ces échantillons, autant en termes d'individus interrogés que de lieux mentionnés par ces derniers, ne pouvant être envisagés de manière séparée, nous mettrons un point d'honneur à souligner que chaque analyse produite ne constitue pas un résultat en soi, mais une première approche étroitement dépendante des conditions d'enquête, un travail de défrichage d'une dimension encore relativement peu connue et, à ce titre, une ouverture possible vers l'élargissement des questionnements sur le rapport affectif à l'espace.

l'analyse du rapport affectif à l'espace. Comme nous l'avons précédemment souligné, l'objectif de cette présentation, sous la forme d'un synopsis retraçant la construction significative du point de vue de l'individu de son parcours spatial, est de souligner la singularité des phénomènes affectifs. En choisissant d'opérer de la sorte, et en exemplifiant quatre parcours de vie spatialisés, nous souhaitons avant tout rendre tangible le dynamisme des ressorts affectifs, mettre en lumière son pouvoir explicatif dans la structuration des trajectoires socio-spatiales, ainsi que le replacer dans le contexte plus général d'une histoire de vie. Nous nous sommes donc appuyés sur le matériau discursif récolté, depuis le récit de vie spatialisé jusqu'à l'herméneutique cartographique, pour reconstruire *a posteriori* ce que dès lors nous avons considéré comme un synopsis de la trajectoire de vie de l'individu.

Le synopsis, empruntant sa brièveté formelle et son style direct à la technique cinématographique, a par ailleurs constitué une méthode permettant de broser une vue générale des événements narrés dans un premier temps par l'individu et interprétés par lui-même dans un second. Ainsi, le synopsis est non seulement un résumé succinct reconstruit par l'enquêteur sur la base du premier récit de vie spatialisé délivré par l'individu, mais il intègre aussi l'interprétation produite par l'individu lui-même au cours de son herméneutique cartographique – l'intrigue qui, selon lui, guide son action. Le synopsis ne se cantonne pas à la simple description des faits, il s'appuie aussi sur les éléments mis au jour au cours du second entretien avec l'individu, la compréhension et l'interprétation de soi précédemment décrites, en particulier l'approfondissement de la relation affective entre l'individu et l'espace. Il permet ainsi de dégager ces traits saillants qui ont constitué du point de vue de l'individu une explication pertinente des phénomènes organisationnels qui ont contribué au dessin de sa trajectoire – lecture historiographique autant que fictionnelle de la combinaison des circonstances, des incidences, des enchaînements d'événements qui forment les raisons de son action. Pour le dire autrement, le synopsis s'autorise à insister sur certaines dimensions spécifiques du scénario, et en particulier sur la trame affective, le nœud affectif de l'intrigue, participant de l'organisation de ce parcours de vie – loin cependant d'en expliquer la totalité. Enfin, ce synopsis intègre également ce qui a constitué au cours de l'entretien de réactivation, le support de l'herméneutique cartographique, autrement dit l'image de la spatialité – l'ensemble des spatiogrammes de sa vie – construite par l'enquêteur sur la base du récit de vie spatialisé et délivrée à l'enquêté lors du second entretien de réactivation. Cette première carte permet notamment de se faire une idée de la complexité, de l'étendue des réseaux socio-spatiaux, de la configuration générale du parcours de vie de l'individu. Mais il permet surtout d'introduire une seconde image, le résultat cartographique de l'herméneutique et son épreuve de qualification des espaces habités – l'ensemble des passigrammes ou spatiogrammes qualifiés de la vie de l'individu. Cette seconde carte permet de figurer l'ensemble des qualifications opérées par l'individu, elle permet de se rendre compte en un coup d'œil – par les dégradés de couleurs – de la diversité de ces qualifications, de leur variabilité dans le temps et dans l'espace. En outre, comme nous l'avons souligné précédemment nous n'hésitons pas à établir un lien entre ces qualifications, ces valeurs attribuées à l'espace, et les émotions, le rapport affectif à l'espace. Ce passage de l'axiologique à l'affectif a d'ailleurs constitué, comme nous le soulignons précédemment, l'intérêt méthodologique de la mise en œuvre de l'épreuve de qualification des espaces. Bien sûr, il n'est pas question de réduire l'ensemble des qualifications attribuées à l'espace, et encore moins l'ensemble des valeurs que l'individu projette sur ces espaces, à la dynamique affective et émotionnelle. Néanmoins, nous avons fait l'hypothèse que ces qualifications, leur valence, ainsi que leur intensité, et la demande de leur formalisation répétée dans le cadre de l'enquête, étaient significatives – si ce n'est équivalentes – de l'évaluation affective des espaces habités et donc du rapport affectif à l'espace de l'individu. Aussi, cette

seconde carte ou passigramme, les valeurs qui y sont liées, et l'appréciation, les jugements, que par là-même elle nous révèle, constituent dès lors la base d'une schématisation de la trame affective du parcours de vie de l'individu.

En effet, nous proposons en dernière partie de ces synopsis, pour chaque individu interrogé, une schématisation donnant à voir en une image condensée et synchronique, l'articulation des dimensions visibles et invisibles, matérielles et idéelles, du rapport affectif à l'espace et de ses implications sur le plan spatial. Cette schématisation emprunte notamment à la chorématique des géographes (Brunet, 1980, 1987), sa logique conceptuelle, de représentation et d'analyse des structures spatiales. Elle vise donc, à travers l'élaboration de formes simples, fondées sur l'identification des manifestations visibles du rapport affectif à l'espace, pouvant être combinées à plusieurs échelles et formant dès lors des structures de structures, la représentation des récurrences, mais aussi des arrangements spatiaux uniques, que produit à l'échelle de la vie le rapport affectif à l'espace. En ce dernier sens, la chorématique ici mise en œuvre s'éloigne de la stricte représentation spatiale, pour approcher ce que le géographe André-Frédérique Hoyaux, dans un travail proche de celui que nous effectuons, a pour sa part identifié comme une « schématisation des configurations territoriales habitantes » (Hoyaux, 2000 : 495). Ce faisant, nous empruntons également à André-Frédéric Hoyaux la visée particulière de sa chorématique – et bien qu'il ne la désigne pas comme telle – à savoir, la volonté de représenter, sous un angle particulier, en l'occurrence celui de l'habitant, de son intentionnalité et du sens qu'il donne à l'espace, les processus de configuration de ses territoires. D'ailleurs, certains figurés que nous employons ne seront pas sans rappeler la représentation schématique qu'a pu donner André-Frédéric Hoyaux de ces configurations territoriales. Et conformément à l'approche que développe ce géographe, nous n'hésiterons pas, dans certains cas à faire figurer sur ces schémas des domaines qui traditionnellement – du moins en cartographie – se recouvrent difficilement. En effet, « l'habitant se [projetant] par ses pensées [...] il ne peut y avoir recouvrement entre [...] le territoire (au sens commun du géographe) dans lequel l'habitant *vit* au quotidien (lieu de travail, lieu de course, lieu de sport, etc.) et le territoire dans lequel il *ek-siste* »¹⁰³ (Hoyaux, 2000 : 495). Autrement dit, quand dans la réalité les territoires vécus et imaginaires ne peuvent totalement coïncider, la chorématique sera pour nous l'outil propice à la figuration de cette co-existence du visible et de l'invisible, du matériel et de l'affectif, et le moyen d'illustrer ainsi les conditions dans lesquelles chacune de ces dimensions contribue à la structuration de l'autre. Aussi, nous devons insister et prévenir le lecteur que les schémas proposés, ou chorèmes, en dernière partie de ces synopsis correspondent à une vision syncrétique des configurations territoriales habitantes et une tentative de mise en forme de leurs soubassements affectifs. Il en découle qu'ils « n'ont pas pour vocation de situer de façon cartographique, avec les distances et les orientations réelles, les différents lieux et territoires mis à proximité par l'habitant(e) » (Hoyaux, 2000 : 495), mais bien de restituer la dynamique idéale qui augure de ces rapprochements, de ces éloignements, bref de ces espacements matériels. Les chorèmes n'ont guère plus vocation à respecter la chronologie des événements, ils s'en détachent pour produire une image synchronique balayant l'ensemble de la territorialité habitante, à l'échelle de sa vie. Les chorèmes, à l'image des discours qui les ont produits, figent et juxtaposent des dynamiques parfois inscrites dans des périodes fort éloignées. À leur manière, ils permettent d'appréhender, à travers la persistance des dynamiques, cette profondeur temporelle propre à la configuration de la territorialité. Enfin, suivant en cela la logique de notre démarche heuristique, nous

¹⁰³ Il est à noter qu'André-Frédérique Hoyaux (2000) emploie le terme « ek-sistence » en référence à la formulation et à la conceptualisation de l'« être-là de l'étant humain » par le philosophe phénoménologue Martin Heidegger ([1946] 1964 : 57), pour lequel l'homme est jeté – ce que signifie le « ek », « jeter en avant » – par l'être lui-même dans la vérité de l'être – ce que signifie « sistance », « se tenir debout ».

choisissons de présenter ces visions schématiques directement à la suite de la restitution synoptique des parcours habitants. Ce choix de présentation correspond à la volonté de restituer la démarche qui fut la nôtre dans le cadre de la construction de ces chorèmes, à savoir partir d'un récit, d'une intrigue, pour en donner une image globale, et ensuite seulement, décomposer cette image en autant de figures typiques et élémentaires capables, dès lors, de signifier l'entrelacement, le chevauchement, la co-occurrence des dynamiques socio-spatiales et affectives. Ainsi, les multiples signes que nous avons utilisés pour construire ces visions schématiques, bien qu'empruntant pour partie à la classique chorématique (Brunet, 1987), ne disent d'abord rien pris isolément, c'est pourquoi nous avons privilégié leur articulation globale. Seule cette image globale, retraçant un parcours de vie, a d'abord compté, et c'est pourquoi nous avons tenu à les présenter de la sorte. La construction de ces images globales, schémas propres à un individu, a donc correspondu à la première étape du travail d'analyse ; la création de nouveaux signes ponctuels ou figures répondant, selon les besoins, à la nécessité d'exprimer dans le cadre d'une configuration territoriale donnée, une nouvelle dynamique. Ce n'est que par la suite, en relevant non seulement les régularités, mais aussi les singularités, à travers l'ensemble des schémas individuels, que nous avons été en mesure de dresser une table de figures élémentaires, une « chorématique affective », pour la construction de laquelle chaque signe ou chaque figure s'est alors vue associée à une signification idéale-typique, en lien avec son utilisation dans les différentes visions schématiques individuelles.

C'est donc à l'issue de la présentation de ces synopsis que nous reviendrons en détail sur la façon dont les croisements opérés entre les différents parcours de vie, leur représentation schématique, ont permis de faire émerger une compréhension générale des dynamiques, des mécanismes, affectifs intervenant dans la relation à l'espace et dans la structuration des territorialités habitantes.

1.1. Le synopsis d'A1¹⁰⁴

A1 est une jeune femme de 26 ans, originaire du nord de la France, sans emploi. La situation actuelle d'A1 est celle d'une jeune femme au foyer vivant en couple sans enfants. Cette situation est fortement liée à l'activité de son fiancé. Embrassant la carrière militaire depuis peu, son compagnon a connu sa première affectation en août 2006 à l'École de la Logistique et du Train à Tours. Ils ont donc récemment migré depuis leur région natale, le Nord-Pas-de-Calais, et plus précisément l'agglomération lilloise où ils résidaient jusqu'alors, pour venir s'installer à Tours, dans le quartier des Deux-Lions, il y a de cela à peine 6 mois. Cette localisation actuelle reste cependant temporaire, puisque les impératifs professionnels de son concubin incitent déjà A1 à se projeter dans un espace futur, vers une nouvelle affectation encore inconnue au jour de notre premier entretien, mais qui interviendra à n'en pas douter dans un laps de temps relativement court, à l'horizon nous dit-elle des 6 prochains mois. Elle occupe avec son ami un appartement de 3 pièces, qu'ils louent dans un petit collectif composé de 4 autres appartements

Le premier aspect frappant dans le déroulement des deux entretiens réalisés avec A1 est l'aisance avec laquelle la jeune femme aborde l'exercice. De manière assez naturelle, et sans pudeur particulière, elle nous détaillera son parcours de vie, n'hésitant pas à faire référence çà et là à des anecdotes très personnelles. Aussi, les deux entretiens réalisés auprès de A1 se sont caractérisés par une immersion, intime et subjective, dans les évènements spatiaux et sociaux qui ont jalonné jusqu'ici son parcours de vie. Cet état de fait s'explique sans doute en partie par

¹⁰⁴ A1, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours depuis 6 mois ; récit de vie spatialisé réalisé le 15.01.2007 ; herméneutique cartographique réalisée le 20.02.2007.

la personnalité d'A1, jeune femme dynamique, extravertie autant que spontanée. Il ne serait pas tout à fait juste d'oublier de mentionner un autre facteur possiblement responsable de cette attitude franche et sincère, relatif au contexte de l'entretien. En l'espèce, il s'agit de la proximité d'âge avec l'enquêteur. Une proximité susceptible d'engager un effet d'identification par lequel un climat de confiance s'instaure dans la relation entre l'interviewer et l'interviewé, et bien que l'enquêteur et l'enquêtée ne se connaissent pas préalablement à l'enquête, propice à l'expression libérée de tout sentiment de jugement de valeur de la part de l'interviewer. A1 nous livre ainsi de manière brute son histoire personnelle, les lieux et les situations dans lesquels elle a pris place, ainsi que les liens qu'elle a produits, s'en détachant ou l'objectivant relativement peu. A1 donne dans un premier temps le sentiment de rester à la surface vécue de son parcours spatial, ce qui contribue à ce que celui-ci paraisse à première vue davantage subi que choisi, s'inscrivant dans un schéma plutôt déterministe avec relativement peu de choix affirmés de sa part. Cependant, ce schéma ne semble convenir qu'en partie, car si les motifs n'apparaissent pas explicitement dans le premier discours d'A1, ceux-ci n'en sont pas moins présents, mais peu conscientisés. Ce que montrera d'ailleurs le second entretien de réactivation, par le biais duquel le parcours spatial d'A1 prendra tout son relief. Aussi, ce qui ressort au final de l'analyse du matériau discursif récolté au cours des deux entretiens avec A1, au-delà de la relative absence d'emprise en matière de choix spatiaux, c'est l'interpénétration étroite, plus ou moins conscientisées (ou révélées), des dimensions familiales du parcours de vie en lien avec les dimensions spatiales. D'ailleurs, A1 terminera son herméneutique cartographique par cette mention, d'un lien étroit entre l'histoire familiale, ses liens, ses lieux, une histoire nécessairement emprunte d'affectivité aussi, et la majorité de ses ancrages, de ses valeurs, de ses émotions spatiales, aussi bien à travers la nécessité de se rapprocher ou à l'inverse de maintenir à une certaine distance, d'éviter, certains lieux attachés à cette même histoire familiale.

Le parcours résidentiel d'A1 trouve son origine dans le nord de la France. Jusqu'à l'âge de 4 ans A1 habite une maison à Saint-Omer, avec ses deux parents et un frère de 9 années son aîné. À cet âge ses parents divorcent. Cet événement familial engendre un premier déménagement, et marque la transition vers une deuxième tranche de sa vie. Dès cet instant, et ce durant une grande partie de son enfance et de son adolescence, la spatialité d'A1 va se partager de manière inégale tant au niveau temporel que spatial, entre le nouveau lieu de résidence de son père, Hazebrouck, et celui de sa mère, Longuenesse – séparés d'à peine une vingtaine de kilomètres. C'est dans ce dernier qu'A1 passe la majorité de son temps entre 4 et 7 ans. La spatialité d'A1 va dès lors se déployer autour de la « cité HLM » de Longuenesse où elle habite avec sa mère, et son frère, non loin d'ailleurs du premier lieu de résidence, puisque les deux communes Saint-Omer et Longuenesse sont limitrophes. À 7 ans, A1 quitte ce logement pour une « résidence neuve » dans un petit collectif tout proche, « de l'autre côté du parking ». Durant ces deux périodes elle continue, en parallèle, de se rendre chez son père. Les week-ends et les périodes de vacances scolaires sont des moments qu'elle passe dans les lieux qui sont ceux de sa belle-famille, Hazebrouck, Merlimont. Cette partition bipolaire contribue à ce qu'A1 développe deux formes de spatialités parallèles et indépendantes. Cette bipartition adhère d'ailleurs à la description qu'A1 donne de son environnement familial : « *j'ai bien séparé ma mère et mon père, c'est deux choses... bien différentes et complètement incompatibles* ». Du côté maternel, se trouvent les lieux de résidence principale et les activités liées au quotidien d'une adolescente, apprentissage, repos, gestion du ménage, amis, et de l'autre côté les lieux paternels sont associés à la détente, aux vacances, à la découverte. Ensuite à l'âge de 14 ans, A1 suit sa mère qui déménage à Lille pour des raisons personnelles et professionnelles. Elles y habiteront toutes les deux jusqu'au départ de la mère d'A1 pour la périphérie bordelaise en 2001, A1 est alors âgée de 21 ans. Le départ de sa mère pour Bordeaux coïncide également avec le déménagement de son père sur la Côte

d'Azur, à Villeneuve-Loubet, à mi-chemin entre Antibes et Nice. A1, quant à elle, reste vivre à Lille pendant encore 5 années, le temps de mener en parallèle des études de droit et un travail en restauration rapide. Puis finalement A1 se consacre entièrement à ce travail, dans un fast-food de Wattignies. Ses deux parents étant désormais installés à une grande distance de son lieu de vie, Lille, la spatialité d'A1 se resserre sur l'agglomération lilloise. Durant ces cinq années A1 continue de partager sa spatialité entre les deux lieux de résidence de ses parents, Bordeaux et Villeneuve-Loubet, mais avec une fréquence moins élevée et des séjours qui se concentrent surtout en période de vacances scolaires. Puis en 2006, A1 ayant déjà arrêté ses études depuis un certain temps, quitte son emploi dans un fast-food de Wattignies, dans des conditions, nous dit-elle, assez douloureuses, et suit son compagnon militaire dans sa première affectation. Ils déménagent tous deux sur Tours.

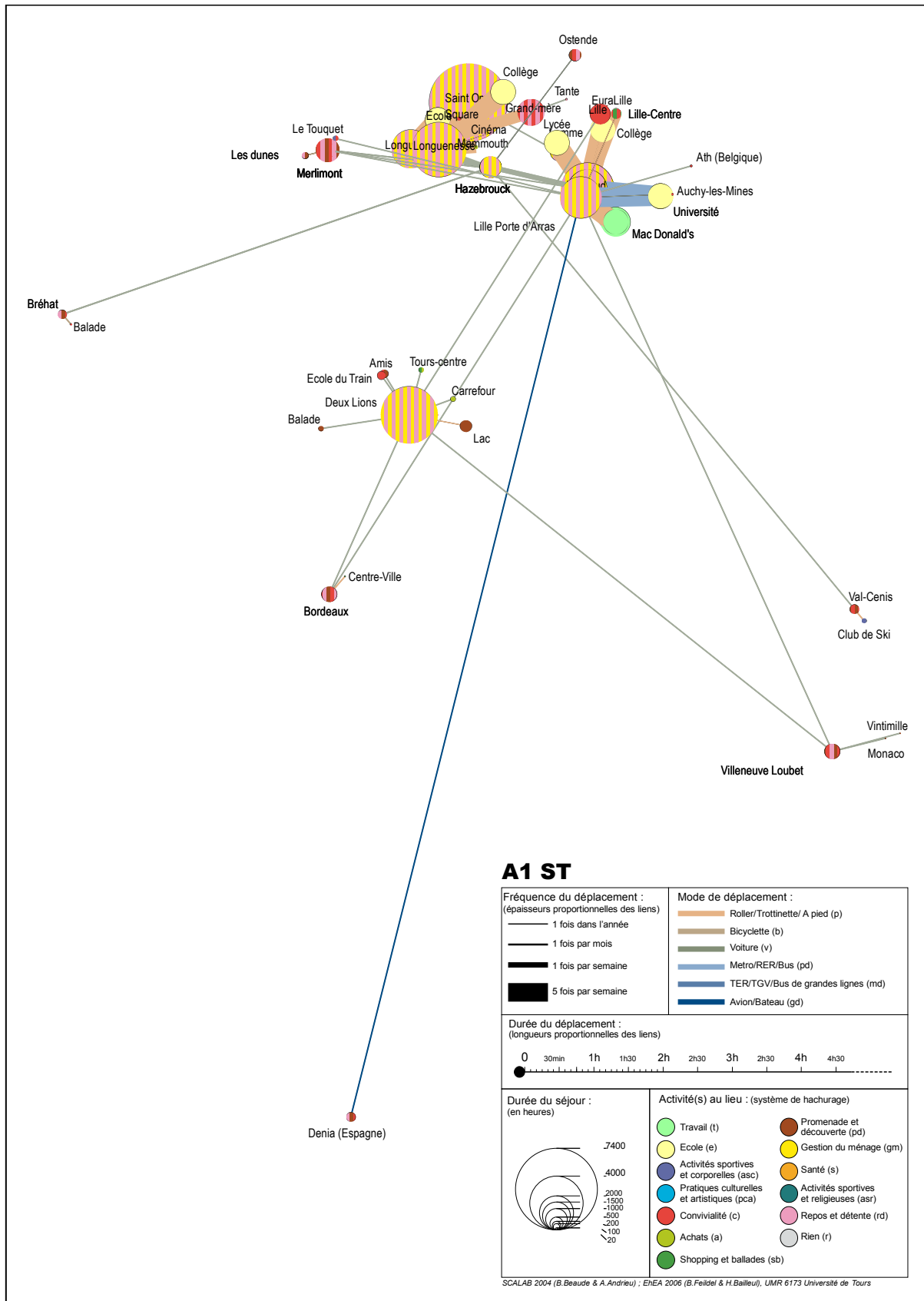


Figure 81. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

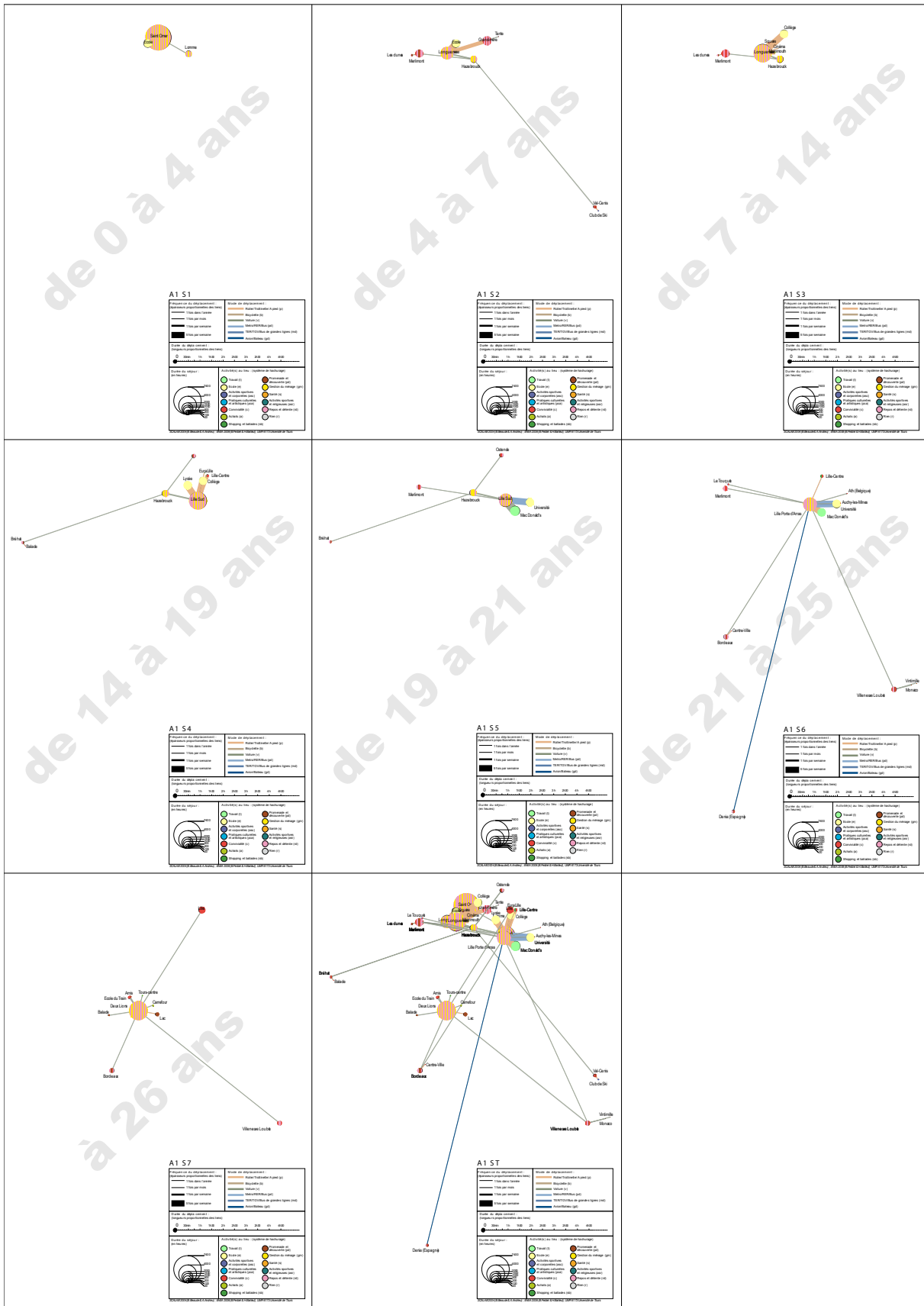


Figure 82. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartothèque de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

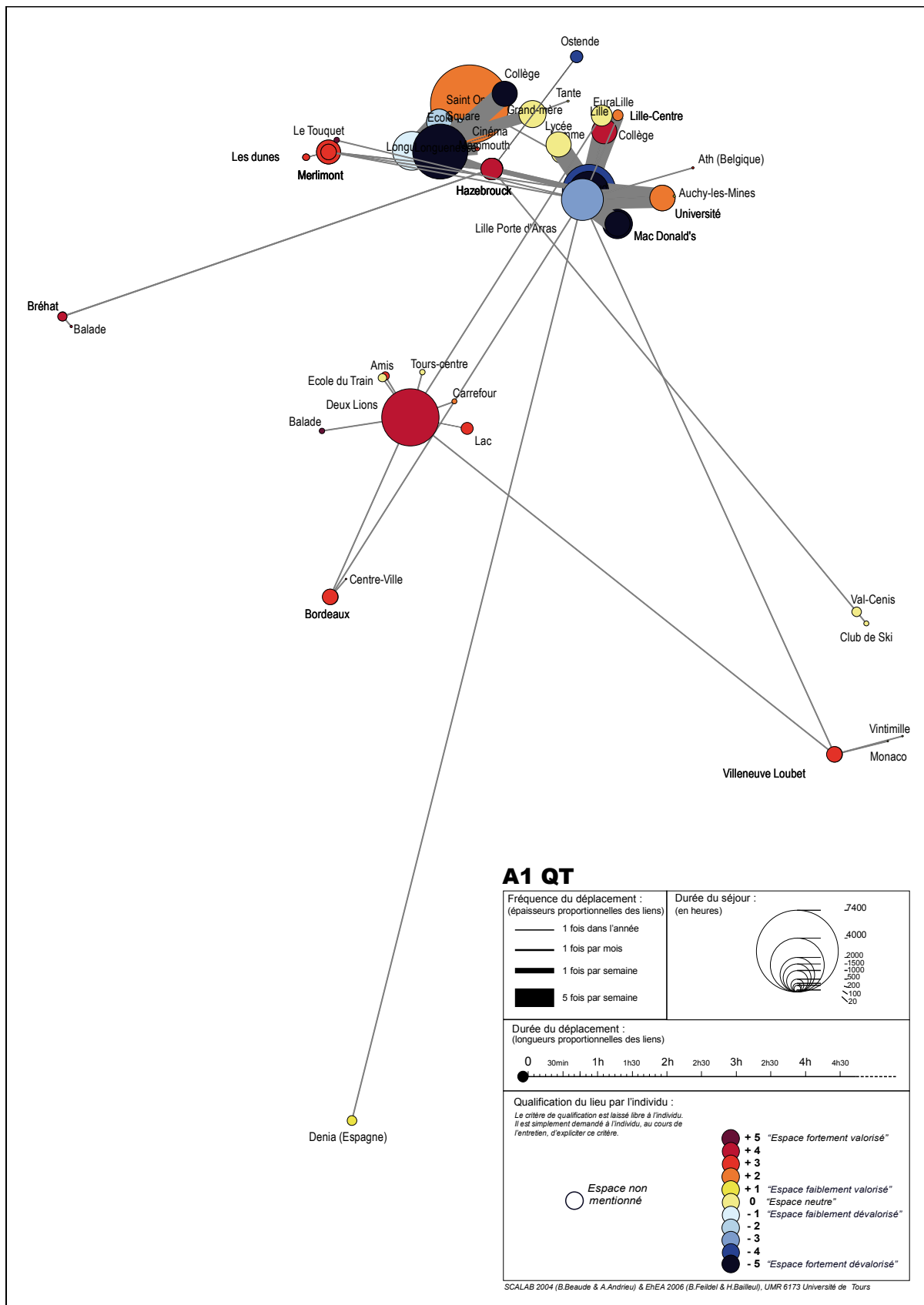


Figure 83. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

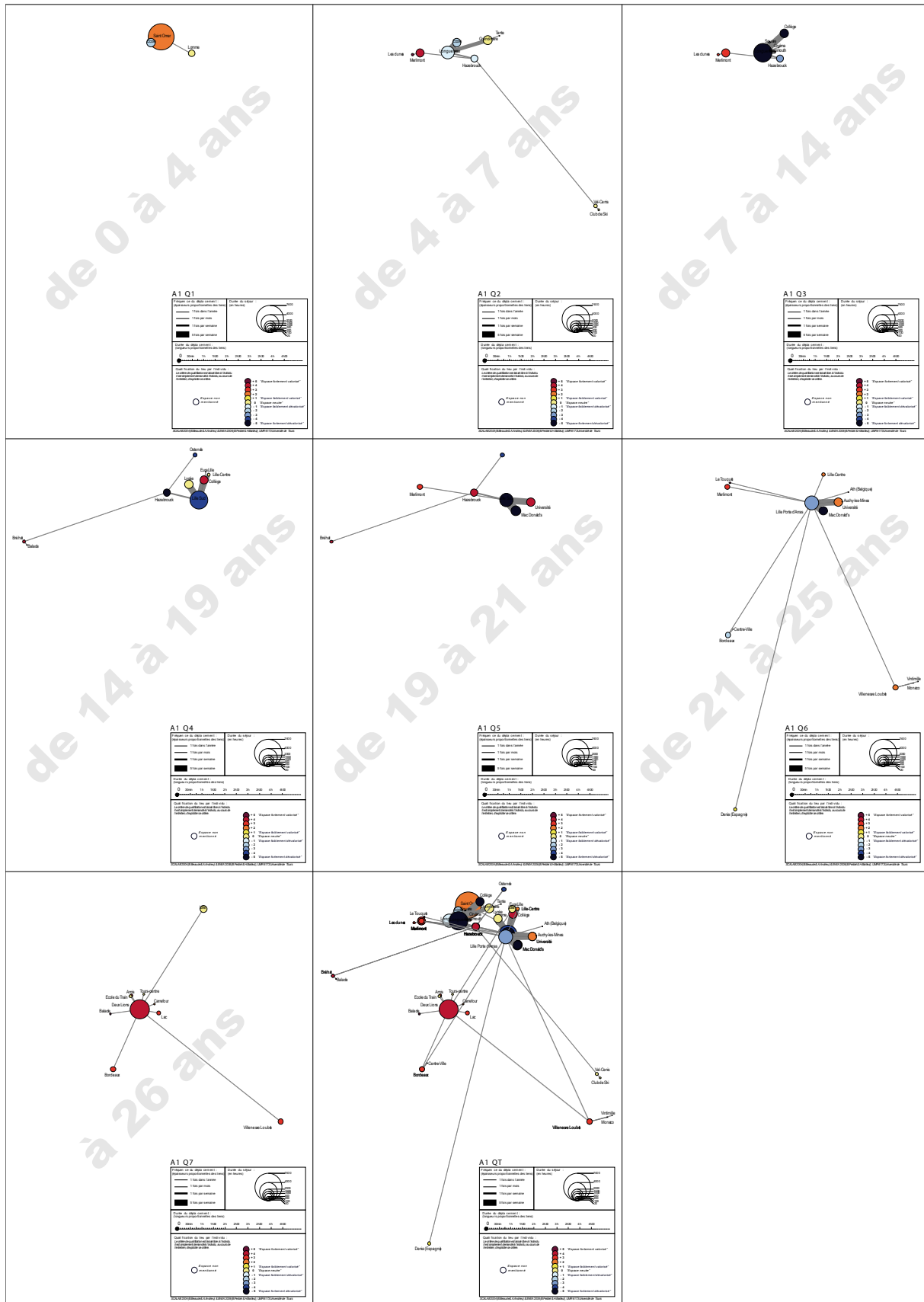


Figure 84. Décomposition de l'ensemble des « passiogrammes » constituant la cartothèque de la qualification de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

Partant de ces deux cartes (Figure 81 & Figure 83), reconstructions imagées du récit et de l'herméneutique d'A1, nous avons donc été amenés à proposer une vision schématique (Figure 85), un chorème composé de formes géométriques simples¹⁰⁵, retraçant les dynamiques spatiales, ainsi que leur médiation sociale, à l'échelle de la vie d'A1.

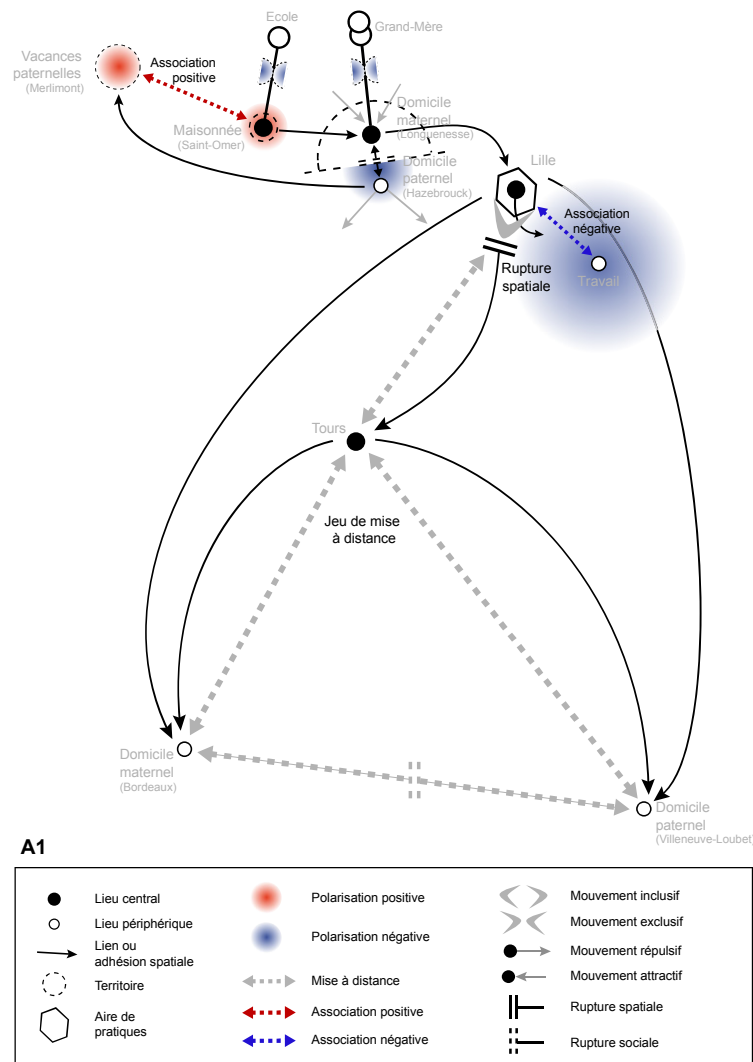


Figure 85. Chorème de A1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)¹⁰⁶ (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008, Feildel & Bailleul, 2010)

De cette vision synthétique (Figure 85) l'on tire un enseignement principal quant à l'organisation, et la signification, des espaces pour A1 : ceux-ci sont finalement peu, voire quasiment pas, envisagés pour leurs composantes matérielles (aménités) mais essentiellement à travers la signification sociale, et familiale, qu'A1 leur porte (ceci de manière explicite ou non). Ainsi le lieu principal de l'enfance (la maison de Saint-Omer), premier lieu de séjour d'A1, est essentiellement qualifié au regard des souvenirs, sans doute idéalisés, d'une vie de

¹⁰⁵ Le répertoire de l'ensemble des figures ou chorèmes (Figure 103) est présenté à la suite des synopsis. Chaque figure, ainsi que sa signification, y est ainsi détaillée, notamment pour ce qu'elle implique en termes d'organisation socio-spatiale et de dynamique affective. Ce répertoire de chorèmes, ainsi que la présentation de la signification précise de chacune des figures qu'il contient, constitue dès lors une légende détaillée permettant une lecture complète des visions schématiques qui sont présentées dans chacun des synopsis.

¹⁰⁶ Légende : cf. supra ou Figure 103. Répertoire des chorèmes ou « chorématique affective »

maisonnée¹⁰⁷. Dans la remémoration des souvenirs liés à cet espace, A1 s'attache essentiellement à décrire des situations de la vie quotidienne, alors riche en moments de complicité. L'énumération de ces moments émotionnellement chargés contribue à rendre manifeste l'attachement d'A1 à ce lieu. D'ailleurs, pour toutes ces raisons A1 le qualifiera de manière positive (+2), ce qui contrastera fortement avec ses autres lieux de résidence (en moyenne -2). A1 souligne également que la dimension temporelle s'efface, sans doute en partie du fait de son jeune âge, au profit de l'intensité des souvenirs que renferme cet espace. Ce n'est pas tant la durée du séjour et l'apprentissage spatial qui compte pour la qualification de cet espace (celle-ci est pourtant de 4 années mais A1 la juge courte), que le sens reconstruit à l'aune des tranches qui vont suivre dans son parcours de vie. L'événement familial déterminant dans la reconstruction-projection de sens sur cet espace est à n'en pas douter la séparation de ses parents. On comprend alors le processus d'identification projective à l'œuvre pour la qualification de cet espace : A1 attribue à cet espace les états affectifs et émotionnels qu'elle projette sur l'époque à laquelle il correspond, lui conférant par là-même son identité de maisonnée. Quant à l'ensemble des souvenirs fortement ancrés en ce lieu, premier bain de socialisation, ils dessinent sur le plan spatial une territorialité resserrée sur la maison et son environnement proche, là encore prenant appui sur la valence des relations familiales. Les espaces audomarois connexes au lieu de résidence familiale sont donc très peu mentionnés. Quelques liens forment, cependant, de véritables territoires imaginaires pour la petite fille qu'est A1 à cette époque, le plus souvent « horribles », « effrayants », « sales », « morts ». La qualification de ces quelques déplacements, lieux et liens périphériques attachés à l'espace de la maisonnée, vient accentuer l'idée d'une dialectique forte entre espaces du dedans et du dehors, ainsi que souligner le pouvoir d'identification des espaces aux individus qui les habitent. Les déplacements, les lieux, ainsi que les individus qui les caractérisent, illustrent les processus de structuration à l'œuvre, entre éloignement et rapprochement, identité et altérité, dans la construction de la spatialité d'A1. À partir du moment où les parents d'A1 divorcent, l'ensemble de la spatialité de la jeune fille prend une nouvelle dimension largement dictée par cet événement familial, dont les effets sont encore particulièrement saillants aujourd'hui dans sa localisation tourangelle. Le divorce et ses multiples effets sont omniprésents dans le discours d'A1, de manière cependant plus ou moins explicite. Ils se manifestent essentiellement à travers le « jeu de places », entre mise à distance et mise à proximité, qu'il induit. La thématique même de « la place occupée » est en effet très présente dans le discours d'A1. Toujours « recherchée », parfois « diminuée », et depuis peu véritablement « occupée », le jeu de place que met en branle A1 s'inscrit dans une dynamique qui influe plus ou moins consciemment sur sa spatialité. Longtemps « partagée » entre ses deux parents, lorsqu'elle était adolescente, la territorialité d'A1, à l'échelle de sa vie, est également marquée par cette dissymétrie, entre un espace maternel où elle vit au quotidien, et un espace paternel associé aux périodes de vacances. La place qu'occupe A1, au regard de ses deux parents divorcés, mais également vis-à-vis de son grand frère, ou dans les moments de sociabilités scolaires est alors systématiquement le fruit d'une intense négociation, mettant en jeu les dimensions de son identité et de son rapport aux autres. A1 ne fait pas explicitement le lien avec l'occupation spatiale qui résulte de cette tension, mais lorsque par la réactivation cartographique elle est confrontée à son parcours de vie spatial, elle note qu'en effet elle occupe aujourd'hui une position à mi-chemin entre ses deux parents, synonyme depuis son autonomisation vis-à-vis de la figure maternelle, de « bonne place ». Finalement, A1 déclare ne conserver que peu d'attaches dans le nord de la France, hormis

¹⁰⁷ Pour Yveline Rey, « si la maison est l'enveloppe matérielle – les murs, le sol, les cloisons, les portes et fenêtres et bien sûr le toit – la maisonnée, elle, comprend tous ceux qui vivent sous ce toit, y compris chien, chat et autres animaux domestiques, alors que la famille désigne le lien de parenté qui unit les personnes habitant dans ce même lieu » (Rey, 2006 : 57).

quelques amies à Lille, qu'elle ne retrouve qu'en de rares occasions par le biais de son compagnon qui conserve quant à lui de la famille dans le nord. Elle ne souhaiterait pas retourner vivre dans cette région d'origine, et pourtant, les paysages de ce nord natal, tant urbains que côtiers, conservent pour elle un charme qu'elle ne retrouve nulle part ailleurs, et qui est toujours à l'origine chez A1 d'un sentiment d'« étrangeté » envers les espaces parcourus par la suite, conséquence d'une appartenance semi-détachée.

1.2. Le synopsis de G1¹⁰⁸

Les deux entretiens qui ont été réalisés auprès de G1 sont sans doute ceux qui auront été les plus emblématiques de l'investigation dans le quartier des Deux-Lions. En effet, première personne enquêtée, cette femme a montré toutes les potentialités de la méthode d'enquête, cartographie interactive et épreuve de qualification, en se laissant prendre au jeu et en livrant beaucoup d'aspects très personnels de son parcours spatial qui ont enrichi notre réflexion tant sur le plan méthodologique que théorique. G1 est une Allemande de 66 ans à la retraite, elle vit seule, en France depuis 1994, année de son divorce et de son départ d'Allemagne. Après une première localisation tourangelles dans le quartier Febvotte, elle habite depuis 3 ans dans le quartier des Deux-Lions à Tours, un appartement de trois pièces dont elle est propriétaire, situé dans un petit collectif de trois étages et profitant d'une grande terrasse. G1 est mère de deux enfants, deux filles, dont l'une vit également en France, dans une région du sud-est.

Elle naît en 1940 à Braunschweig (Brunswick) dans une ville de la Basse-Saxe, au nord de l'Allemagne, et elle nous confie, assez rapidement mais non sans mauvaise conscience, que son père, professeur de Mathématiques de son état, a été « *nazi convaincu* » durant la seconde guerre mondiale. Cette dimension de l'histoire familiale de G1 est évidemment problématique, puisqu'elle « héritera » de sa relation avec son père, qui s'est pourtant battu contre les français un sentiment francophile exacerbé, qui l'amènera plus tard à émigrer vers la France. L'enfance de G1 est évidemment marquée par les événements tragiques de la seconde guerre mondiale, et à peine un an après sa naissance G1 doit suivre son père, et sa mère, dans une ville polonaise, Lodz, « *pour occuper le pays des polonais* ». À la fin de la guerre, l'ensemble de la famille doit fuir la Pologne pour rentrer en Allemagne et s'installer à Helmstedt (à 30 km de Braunschweig), chez les grands-parents de G1. Son père y sera arrêté par les alliés, avant de retrouver sa famille une année plus tard. G1 passera alors son enfance et son adolescence dans cette ville de Helmstedt, partageant le récit de sa spatialité entre les cours de violon, l'école ou le souvenir des soldats anglais et américains. G1 héritera à l'adolescence de la francophilie de son père « *une personne cultivée ne peut pas exister sans apprendre le français* », le goût de la langue française ce qui la poussera à entamer des études romanistiques à Göttingen, une ville située à 300 km de Helmstedt. Elle réalisera également, incitée par ses parents, deux séjours en tant que jeune fille au pair à Paris. Séjours durant lesquels elle s'imprègnera de la « *grande culture française* », opéras, musées, etc. G1 poursuit ses études de français à Göttingen, puis à Fribourg et elle effectuera également un séjour universitaire à Caen. C'est durant ses études à Fribourg que G1 rencontre son futur époux, lui aussi deviendra professeur (d'Histoire et d'Allemand). Ils habitent et enseignent dans le même lycée lorsque G1 donne le jour à sa première fille. Après leurs deux années de stages obligatoires et leur diplôme validé, G1 et son mari déménagent pour s'installer à Wolfsburg (en Basse Saxe) à 80 km de Hanovre. G1 « *comme une jeune femme très obéissante,*

¹⁰⁸ G1, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours depuis 3 ans ; récit de vie spatialisé réalisé le 07.07.2006 ; herméneutique cartographique réalisée le 19.02.2007. Nous tenons à mentionner que la construction du synopsis de G1 a bénéficié des contributions de Denis Martouzet et de Lise Gaignard dans le cadre de leur participation respective au contrat de recherche « Espaces habités, espaces anticipés » (EhEA, 2008).

très conventionnelle, abandonne son travail et devient maîtresse de maison ». Ils ont alors une deuxième enfant, mais G1 s'ennuie visiblement et recommence à donner des cours du soir. G1 habitera durant 26 années à Wolfsburg, « *une ville formidable* », « *moderne* », « *où ils ont fait beaucoup de choses pour la culture* », « *on étaient gâtés pour les pistes cyclables, pour les transports en commun* ». Durant cette grande période, G1 entretient ses attaches envers la France, elle accompagnera notamment plusieurs échanges dans le cadre d'un jumelage franco-allemand avec la ville de Marignane dans le sud de la France. Cette passion pour la France n'est visiblement pas partagée par son mari qui se heurte à la barrière de la langue. Ce qui va déclencher le départ définitif de G1 pour la France c'est l'infidélité de son mari, « *après 30 ans de mariage* », « *j'ai dit alors : ça suffit, toi tu veux rajeunir avec une femme jeune, tu veux me mettre sur une voie de garage, mais pas moi ! Je suis partie à 54 ans comme une jeune étudiante, j'ai demandé la moitié de la maison, le prix des meubles, et la moitié du salaire de mon mari. Il a accepté. J'ai acheté des meubles en kit, et ma copine et ma voisine m'ont aidé à déménager* ». Bien que très attirée par les pays nordiques, et la Suède en particulier, G1 préfère venir s'installer en France – selon elle pour des raisons financières. « *Alors avant de partir à Tours, j'ai pris une carte de France... j'étais toute seule, mon mari était déjà parti avec l'autre et mes filles étaient parties aussi. Le Nord, la Normandie, c'est joli, mais pas en hiver... La Bretagne non plus. Le sud-ouest, c'est trop loin de ma famille. Le sud, c'est trop chaud. L'Est, les gens ne sont pas gentils, autour de Lyon. Alsace, trop proche de l'Allemagne, Lorraine non plus, Belgique non plus. Paris, jamais* ». Et après avoir éliminé la plupart des régions françaises, il reste le Centre, « *alors j'en étais là, Tours ou Orléans. Où est-ce que j'allais aller ? J'ai décidé en 5 minutes* ». G1 se souvient alors être déjà venu à Tours, visiter les châteaux, avoir lu un livre en allemand sur le « *charme discret de la bourgeoisie tourangelle* », ce qui la décide finalement à venir s'installer seule à Tours, G1 a alors 54 ans. Commence un véritable périple, « *en camionnette* », pour traverser l'Allemagne et la France, et puis pour trouver où se loger à Tours. La vie de G1 à Tours sera spatialement composée de deux phases. La première correspond au logement qu'elle occupe au quartier Febvotte de 1994 à 2003. Cette première phase ne semble pas très heureuse, au moins sur le plan de la localisation et également pour des raisons de santé et, finalement, bien que cette période soit longue (près de 10 ans), elle ne fait pas l'objet de nombreux commentaires, alors que la phase suivante, plus courte, où elle déménage pour investir le quartier des Deux-Lions, est beaucoup plus développée. Le premier aspect du récit de cette relocalisation tient à l'enthousiasme que G1 manifeste lorsqu'un agent immobilier lui présente le projet des Deux-Lions et elle se décide « *à acheter sur plan* ». Cet enthousiasme contrebalance l'aversion et la répugnance pour son précédent logement, considéré comme trop petit (et cher) et surtout sans ouverture visuelle sur un espace extérieur jugé étriqué : « *J'avais tellement souffert dans le petit appartement à Febvotte, il n'y avait pas de jardin, que des murs, une cour en béton, pas d'arbres, pas d'oiseaux, rien du tout... En face, il y avait les murs arrières d'autres petites maisons* ».

G1 semble retrouver dans le quartier des Deux-Lions un aspect moderne, de la ville allemande de Wolfsburg, au moins pour ce qui est des formes architecturales, et le côté environnemental. La nature est très importante dans le choix de cette localisation. G1 recherche la proximité du Cher où elle se baladait souvent sur les rives quand elle habitait quartier Febvotte, en observant la dernière « *niche écologique* » avant que le Cher ne soit endigué et que la plaine des Deux-Lions soit remblayée. Les évocations du Cher sont alors très nombreuses, tant sur le plan paysager que sur le plan de la faune et de la flore. Quant aux autres activités de G1 sur l'agglomération tourangelle, celles-ci sont avant tout l'occasion de recréer ou d'entretenir des relations sociales, à travers la chorale, les cours de langue, ses activités religieuses et associatives. Le vélo est alors son moyen de déplacement privilégié pour se rendre depuis son domicile des Deux-Lions à chacune de ces activités. G1 évalue ainsi chaque portion, chaque zone, chaque route, rue, et aussi

chaque quartier de la ville à l'aune de sa pratique cycliste – évaluations dont par ailleurs elle fait régulièrement part aux services compétents de la municipalité par courrier. Ainsi, elle décerne louanges ou blâmes, affectionnant tel circuit et évitant tel autre, jugeant globalement la ville de Tours, ainsi que la majorité des grandes villes françaises, bien en retard vis-à-vis des équipements cyclistes allemands. G1 continue d'ailleurs de rentrer régulièrement en Allemagne, au moins deux fois par an, pour voir sa famille, sa mère et ses sœurs à Braunschweig. Ces rapides incursions, sous la forme de brefs retours au pays, aux origines familiales, sont également pour G1 l'occasion de pratiques spatiales très sélectives, l'occasion de retrouver certains grands magasins qu'elle affectionne tout particulièrement, d'y retourner sous forme de pèlerinages. Par ailleurs, une de ses filles habite elle aussi en France, dans le sud-est à Draguignan, G1 va également lui rendre quelques visites dans l'année. Mais globalement G1 décrit aujourd'hui une spatialité beaucoup plus resserrée autour de l'environnement proche de son logement, ceci du fait selon elle de son âge, même si cela n'a pas toujours été ainsi. En effet, comme une sorte de « *revanche* » sur la vie « *subie* » avec son mari, le divorce prononcé et son emménagement en France réalisé, G1 en a profité pour voyager, seule la plupart du temps, une fois aux Etats-Unis, et sinon à travers l'Europe, en Espagne plus particulièrement. Seule la plupart du temps ou dans le cadre de voyages organisés, G1 en profite alors pour s'adonner à ses passions, le camping, la vie dans la nature, le cyclotourisme.

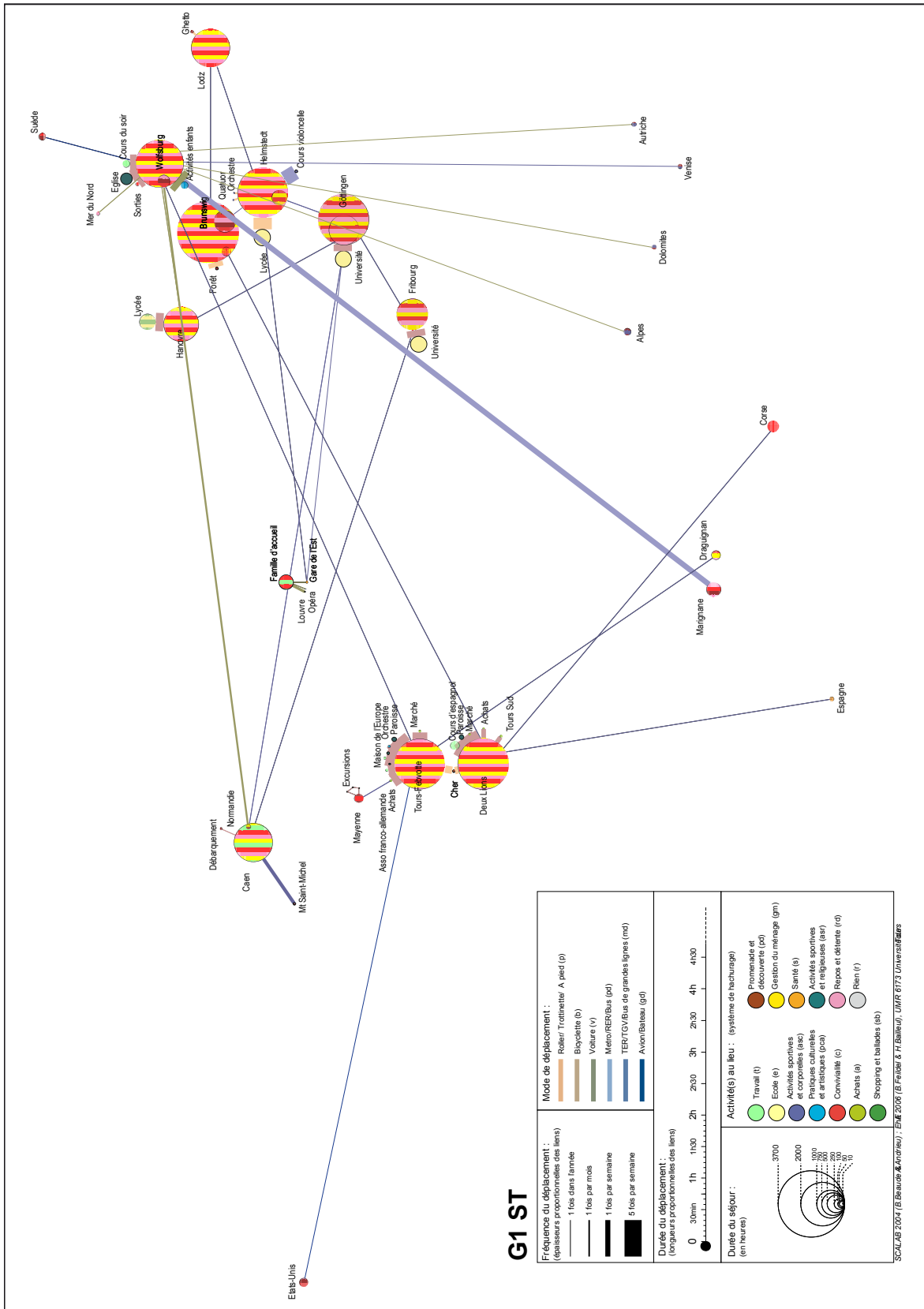


Figure 86. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

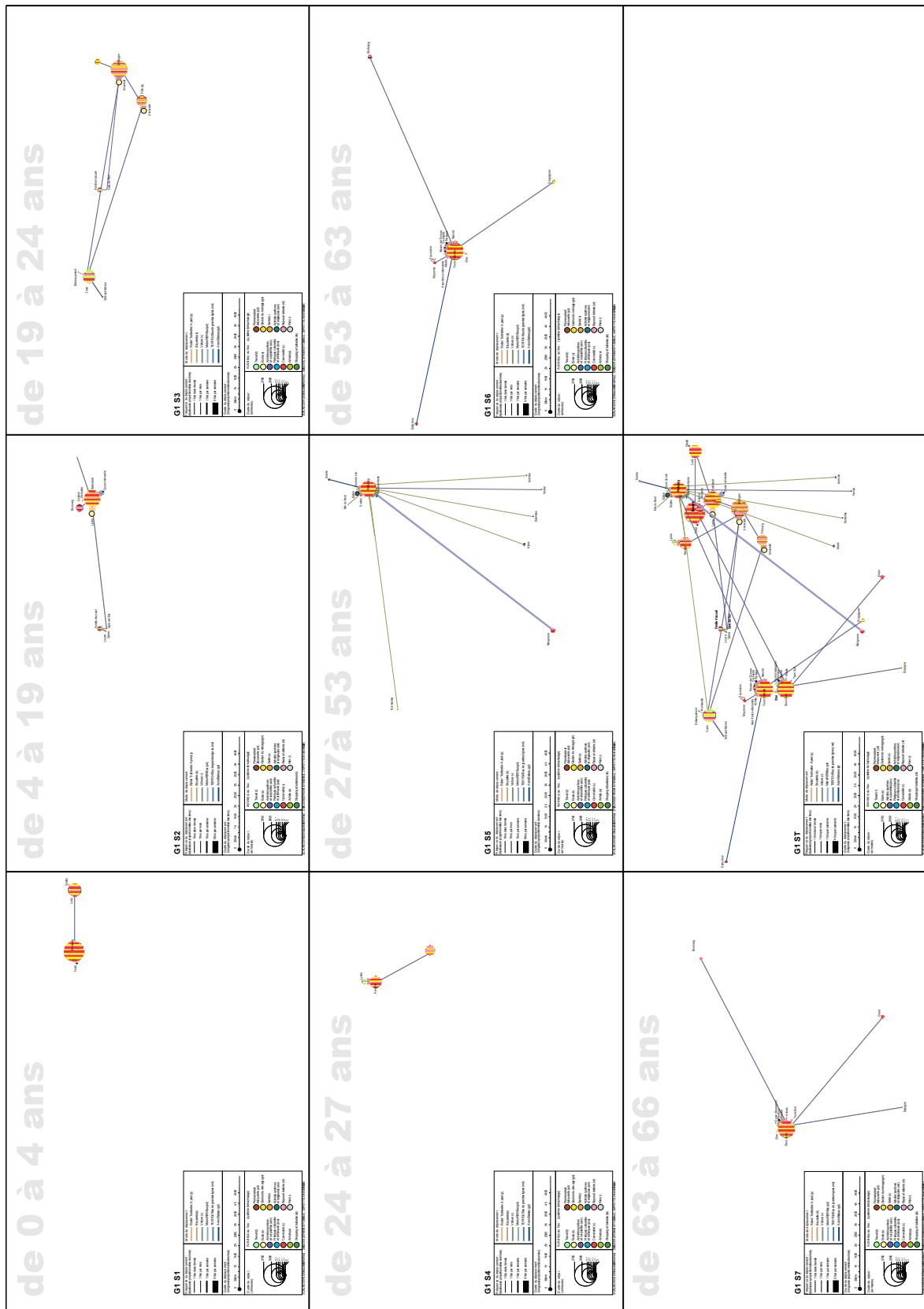


Figure 87. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

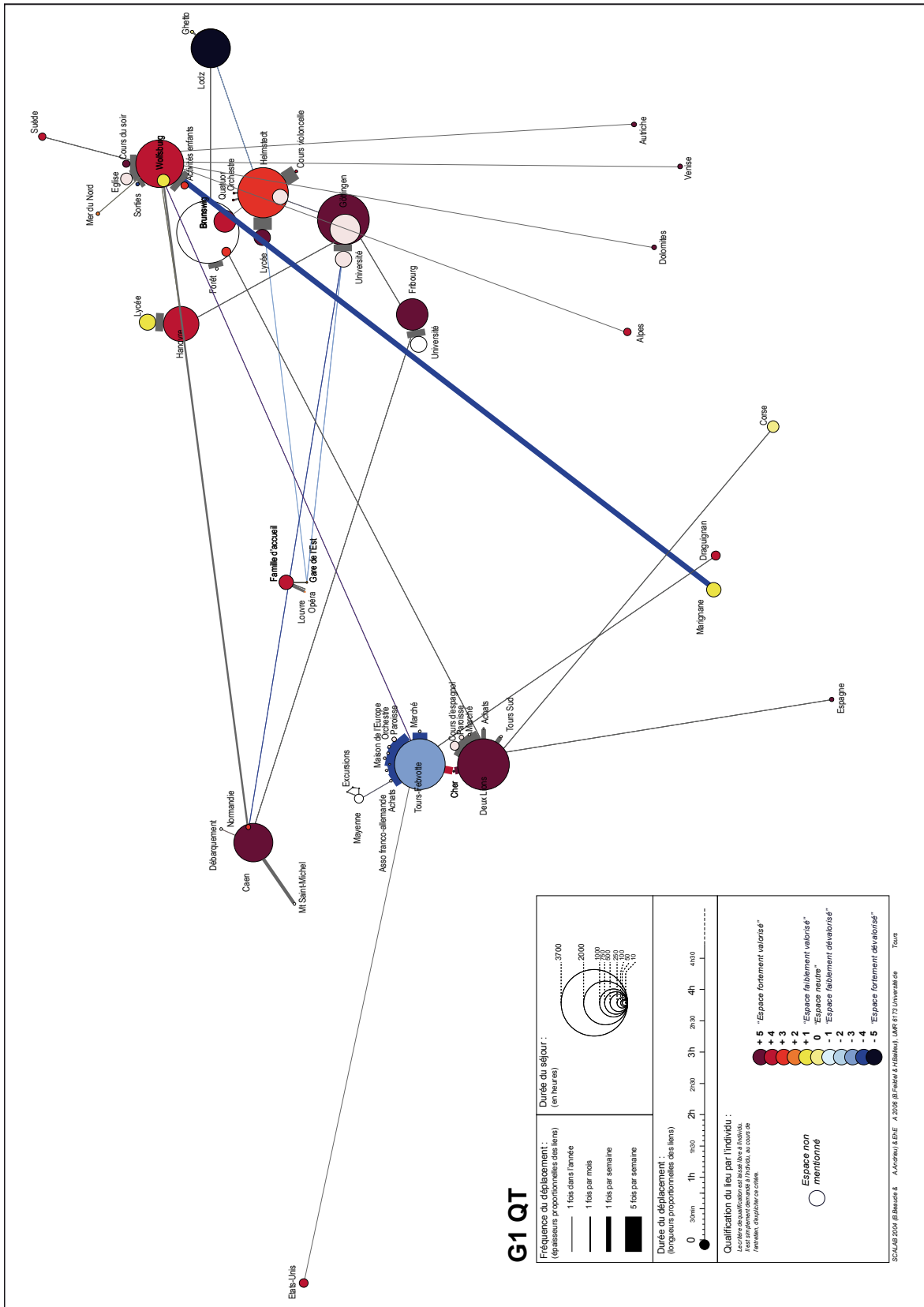


Figure 88. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

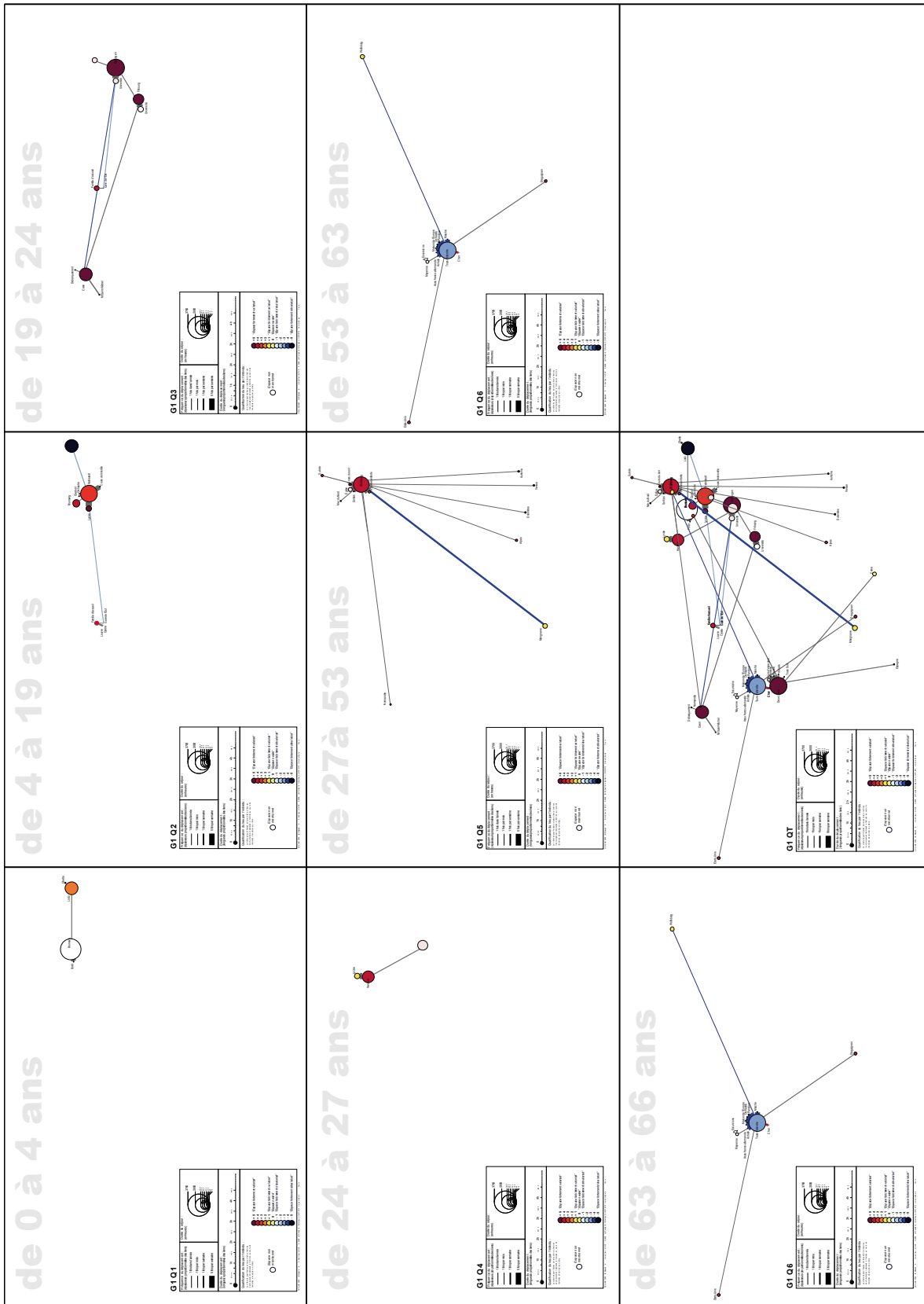


Figure 89. Décomposition de l'ensemble des « passigrammes » constituant la cartoθήque de la qualification de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

La France constitue le fil rouge de la vie de l'allemande G1, contribuant à organiser sa spatialité entre les deux pôles que sont l'Allemagne et la France. Cette dynamique figure donc l'aspect central de la vision schématique que nous avons produit de la spatialité de G1 (Figure 90).

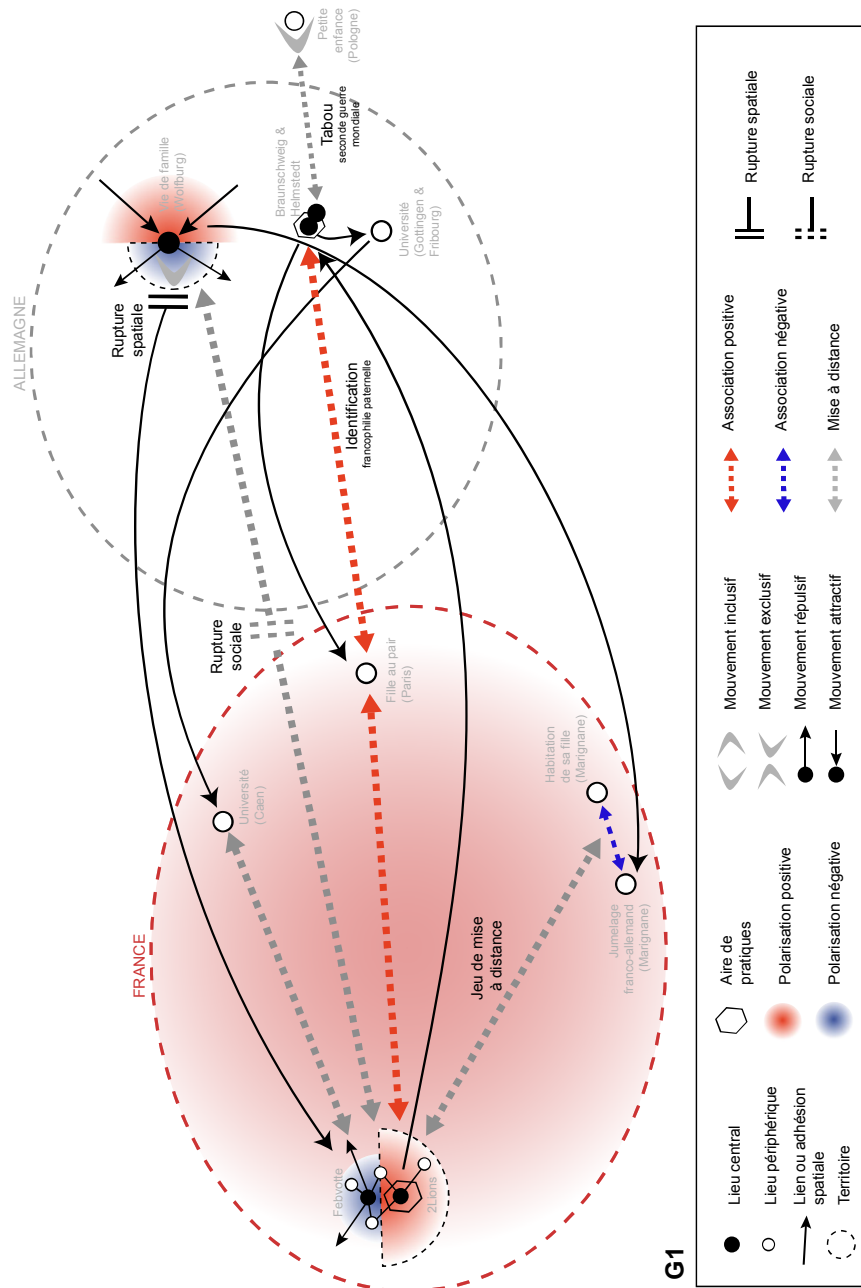


Figure 90. Chorème de G1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

La francophilie de G1 est partagée avec son père, depuis le « *une personne cultivée ne peut pas exister sans apprendre le français* », jusqu'aux séjours de jeune fille au pair, en passant par l'université de Caen jumelée à celle de Fribourg dans le cadre de la réconciliation, et enfin la seule échappée qu'elle se soit « *permise durant [son] mariage* », à Marignane, dès que son « *travail de mère* » le lui a autorisé. G1 n'a cependant pas pu avoir d'explication de ce sentiment francophile hérité car en même temps son père (« *nazi convaincu* ») a combattu contre la France, et la période 1939-1945, soit les cinq premières années de sa vie, est entourée de mystère du fait

du tabou qui s'est instauré dans la famille suite à cette période : « *je n'avais pas la possibilité de lui dire mais pourtant tu étais en guerre contre les français, tu avais des préjugés, une mauvaise opinion d'eux. Et plus tard on en a plus parlé, c'est aussi un problème de ma génération. Comment est-ce qu'on a vécu la rupture entre les parents convaincus nazis et les enfants pour qui toutes ces choses étaient tabou* ». L'évènement déclencheur pour la réalisation de ce « *désir de France* » est l'infortune de son mariage et le divorce qui s'ensuit. G1 veut alors « *prendre de la distance* », mais « *aller dans une autre ville d'Allemagne, non* ». On constate alors qu'il n'y a pas véritablement de raisons au sens utilitaire du terme, pour son déménagement d'Allemagne vers la France. Il n'y a pas d'emploi qui l'attend, ni de familles, ni d'amis. Au contraire, elle veut rompre avec un passé encore très proche et s'éloigne de ce qu'elle a connu auparavant, ce passé expliquant son départ mais non son point de chute. En revanche, elle recherche un mode de vie dont la représentation qu'elle se fait lui plaît. Finalement, l'éloignement vis-à-vis de sa famille et la rupture avec son mari ont été l'occasion d'une vie ailleurs et, surtout, d'une vie différente, très tournée vers les autres et qui, semble-t-il, correspond mieux à la nature de G1. Communiquer lui est important. G1 parle cinq langues, ce que son mari n'appréciait pas car « *il se sentait rabaissé intellectuellement* ». Les relations avec les autres reprennent beaucoup d'ampleur dès sa rupture. Elle est aidée pour le déménagement par des amis, encouragée par des voisins, elle rencontre des touristes sur le chemin... La période post-rupture, rupture sociale qui se réalise à travers la rupture spatiale, apparaît donc comme une revanche ou au moins un rattrapage. D'ailleurs G1 résume elle-même, au cours de son herméneutique cartographique, cette nouvelle situation spatiale par cette assertion particulièrement significative : « *vous n'avez qu'à regrouper toutes ces activités et mettre femme libérée qui découvre en elle tous les intérêts qu'elle a dû supprimer pour faire plaisir à son mari et aussi pour s'accommoder à une vie bourgeoise. Car j'étais seule, au début c'était très difficile, je n'avais plus à me justifier... Pourquoi je pars en voyage ? Pourquoi je choisis cette personne en tant qu'amie ? Plus de justifications du tout... Et pour fermer un cercle qui était une fin sans issue* ».

1.3. Le synopsis de N1¹⁰⁹

N1 est un homme de 61 ans, récemment divorcé, il est père de deux grands enfants. N1 habite le quartier des Deux-Lions depuis 7 ans. Il y est propriétaire d'une maison de ville, accolée à d'autres maisons du même type, en front de Cher et disposant d'un petit jardin. Occupant cette vaste habitation désormais seul, il envisage de la revendre et de déménager. Depuis peu à la retraite, il a réalisé presque toute sa carrière chez EDF, ce qui l'a amené à avoir une mobilité professionnelle assez régulière au cours de sa vie. L'aspect le plus frappant lors de notre premier entretien avec N1, au cours duquel il lui était demandé de produire son récit de vie spatialisé, a été l'application avec laquelle l'interrogé a cherché à objectiver, autant que faire se peut, son récit, catégorisant de manière systématique les lieux dans lesquels il a pu habiter (commune rurale, grande ville, lieux de culture) ou les différentes périodes de sa vie (l'après-guerre, l'école Jules Ferry, mai 68, l'expansion urbaine). Le récit de vie spatialisé de N1 a donc été jalonné de ces références collectives, et a finalement fait montre de peu de références réellement personnelles (souvenirs, sensations, valeurs et vécus affectifs propres). Là encore, le récit de vie spatialisé prend véritablement chair lors de l'entretien de réactivation, suite à l'herméneutique et à son épreuve de qualification.

L'enfance de N1 est marquée par deux déménagements qui l'ont conduit du Cantal natal à la région grenobloise, d'abord à Noyarey, puis à Seyssinet-Pariset, dans la banlieue toute proche de

¹⁰⁹ N1, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours depuis 7 ans ; récit de vie spatialisé réalisé le 24.01.2007 ; herméneutique cartographique réalisée le 18.04.2007.

Grenoble. Il juge relativement durement ces époques de sa vie, peut être même plus durement l'époque en général, que ses propres souvenirs : « *C'était surtout l'après-guerre, l'après-guerre... donc c'était un peu la manière... comme mon père était épicier... c'était la manière d'arriver à faire des victuailles supplémentaires pour les habitants...* ». Parlant de Noyarey, il décrit « *une commune très modeste...* ». Cette insistance sur les aspects sociaux de l'époque d'après-guerre, jugés négativement, traduit relativement bien la représentation qu'il se fait du parcours spatial comme moyen d'ascension sociale, d'accès à la culture, d'affirmation d'une certaine position sociale. L'arrivée à Seyssinet-Pariset est donc l'occasion pour lui de décrire avec plus de détails l'investissement de ses parents dans une maison, fait marquant une étape socio-spatiale importante à ses yeux. De la même façon, à partir de son adolescence, qu'il passe à proximité de Grenoble, il va décrire presque systématiquement, et de manière positive, les qualités culturelles des villes qu'il va traverser. Si Grenoble n'est pas associée à un souvenir particulièrement agréable, en raison des années difficiles au lycée et en école préparatoire, la ville sera cependant décrite comme un moyen d'accéder un peu à la culture, au théâtre, aux activités extrascolaires, aux voyages en France ou à l'étranger, etc. Autant d'évènements qui seront considérés comme des éléments positifs contribuant à rehausser les couleurs d'un tableau grenoblois globalement terne. Ce n'est pas nécessairement la distance au foyer familial qui est ici le vecteur de valorisation ou de dévalorisation des espaces, mais plutôt la distance avec la « *vie ordinaire* », l'habitude, la routine. Aussi, dans le parcours spatial de N1 tous les lieux attachés à la notion de changement, d'innovation, de rupture, avec des habitudes sociales et spatiales seront valorisés. Les lieux de l'enfance sont en ce sens associés à une qualification moyenne, alors qu'à partir de 18 ans, et le départ du foyer parental, les lieux d'habitation seront désormais synonymes d'ouverture, de confrontation à l'altérité, en termes sociaux et en termes spatiaux. La notion de découverte est particulièrement valorisée par N1, et l'association de la mobilité spatiale à la mobilité sociale est particulièrement significative de ce point de vue. À partir de 18 ans, N1 va habiter à Aix-en-Provence pendant 2 ans, puis il poursuivra ses études à Paris dans une école d'ingénieurs. La première période de sa vie (de la naissance à 18 ans) et la période des études (de 18 ans à 21 ans) sont fortement contrastées, presque opposées sur le plan des pratiques spatiales. La première est marquée par des mobilités relativement resserrées qui sont liées à la période de l'enfance et de l'adolescence. La seconde est beaucoup plus éclatée avec des voyages à l'étranger, des retours dans la famille, des mobilités étudiantes et professionnelles. Pour autant, au fil de ces années d'études, et même après, le retour dans la région d'origine reste un déplacement incontournable, synonyme d'un ancrage fort.

À partir des premières expériences professionnelles, un peu difficiles aux dires de l'enquêté, à Saint-Etienne puis à Nevers, le récit de vie spatialisé de N1 continue en suivant la logique de ses mutations professionnelles successives. Le premier emploi est situé à Riom dans le Puy-de-Dôme, pendant 3 ans, puis s'ensuit une carrière à EDF qui débute à Tulle (durant 4 ans) puis à Cergy-Pontoise (durant 3 ans), puis à La Défense (durant 3 ans) et enfin à Tours (depuis 1982 jusqu'à 2007). La description de ces différentes périodes, par N1, met l'accent sur les aspects professionnels, sur les aspects sociaux de sa vie d'alors. N1 nous narre son parcours professionnel et son parcours spatial dans les termes d'une « *ascension sociale* », s'appesantissant finalement peu sur ses aspects plus personnels et intimes. Il parle très peu de sa femme et de ses enfants, sauf pour donner quelques détails. Une période professionnelle ressort cependant dans son récit, période qu'il juge très positivement, toujours pour son caractère extraordinaire. Il s'agit de Cergy-Pontoise, mise en valeur pour son aspect « *innovant* » de « *ville nouvelle* », et pour l'ambiance de travail au sein d'un département d'EDF également tournée vers l'innovation. Dans la période parisienne, l'acquisition d'une maison est un

événement important du récit de N1, d'ailleurs il y attache une valeur très positive, synonyme de « *bonheur* ».

La période de vie à Tours, depuis 1982 jusqu'à aujourd'hui correspond à une réelle installation de N1, dans un emploi, avec une mobilité d'abord marquée par la « *découverte* » de la région (excursions, châteaux, visites de sites dans le cadre du travail, etc.) et puis, avec le temps, une pratique de plus en plus « *locale* » se fait jour, se limitant dès lors à l'agglomération tourangelle. Durant ses 25 années tourangelles, N1 habitera successivement 3 logements, dans des quartiers relativement différents. Ainsi, il passera 10 ans dans un quartier d'habitat collectif typique de l'urbanisme des années 1960 (Les Fontaines), 7 ans dans un quartier de centre ancien (quartier Blanqui), pour arriver en 2000 dans le quartier nouvellement construit des Deux-Lions. Cette dernière étape est jugée positivement, notamment parce que N1 s'est investi dans de nouvelles activités, et d'une manière générale, dans son quartier et dans sa ville (vie associative, vie culturelle). Cependant, son divorce récent, l'arrêt de son activité professionnelle (retraite), l'incitent à envisager un nouveau déménagement, bien qu'il ne situe pas encore précisément sa future localisation. Dans cet effort de projection, N1 insiste néanmoins sur l'importance de rester « *connecté à la ville* », de pouvoir assister et participer à la vie sociale. D'une manière plus générale, N1 s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de création ou d'enrichissement d'un réseau social et amical qui semble ancré sur la ville de Tours et qui se traduit par des déplacements et des expériences spatiales multiples à une échelle locale.

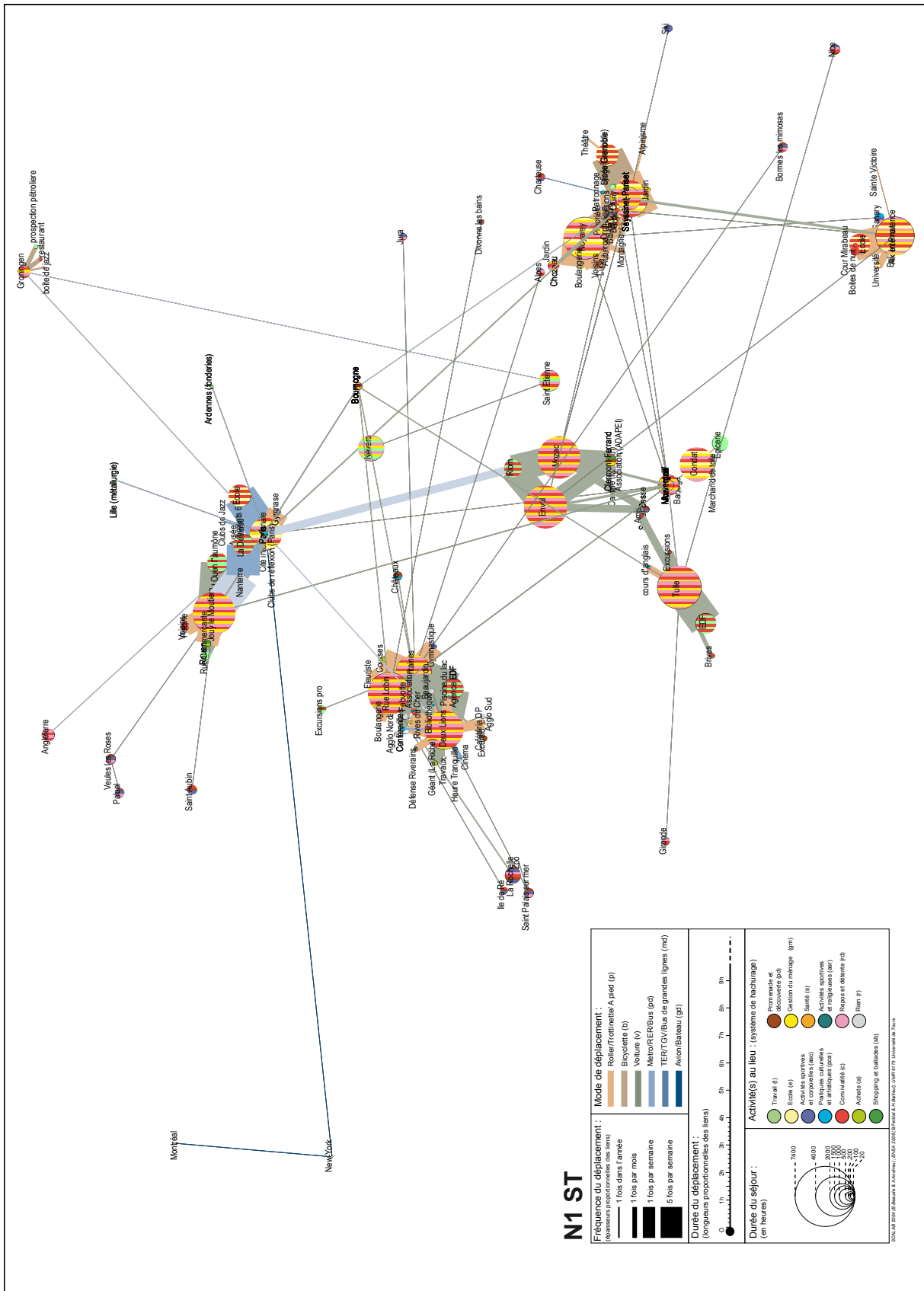


Figure 91. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

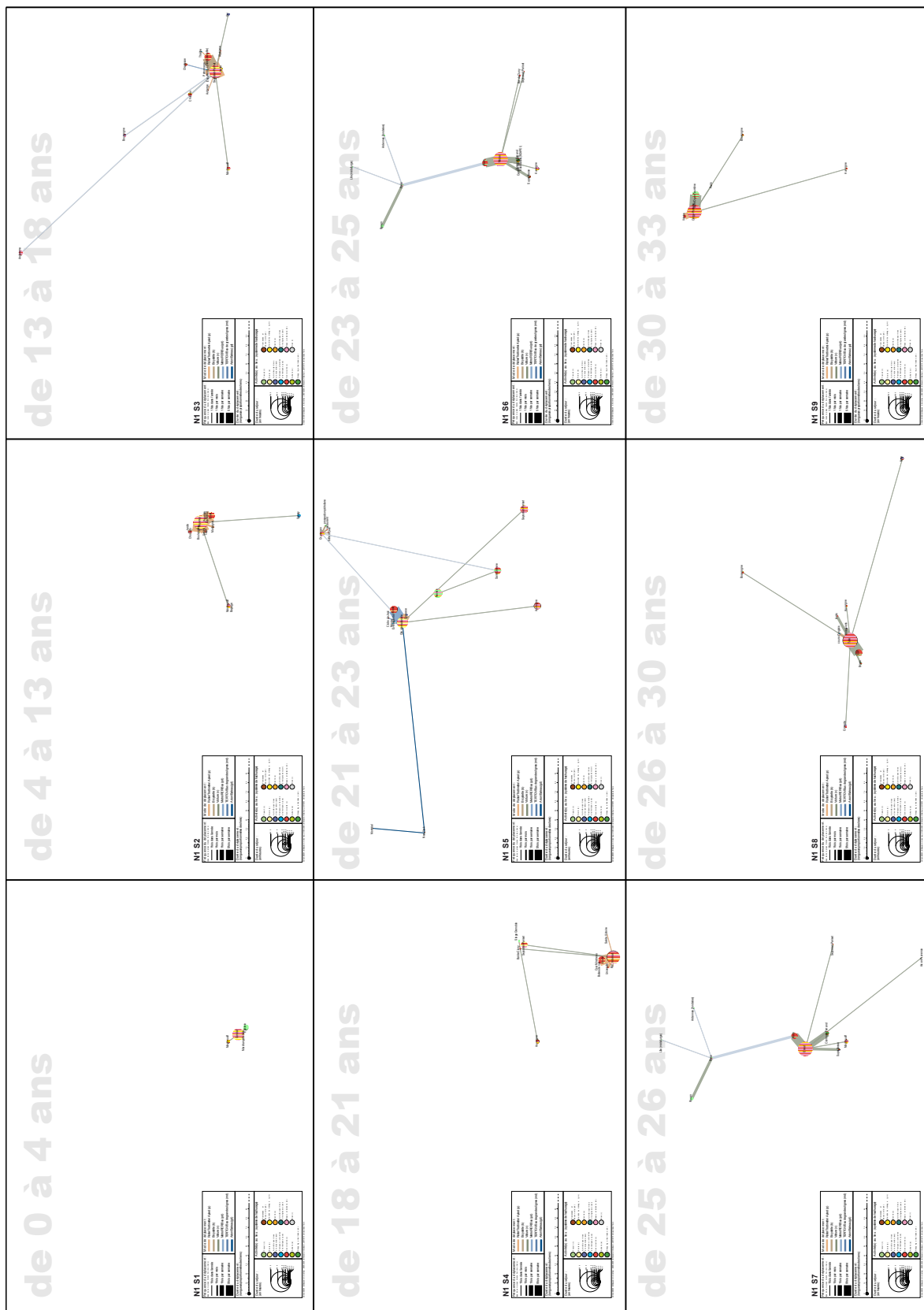


Figure 92. Décomposition des 9 premiers « spatio-grammes » constituant la carto-thèque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)

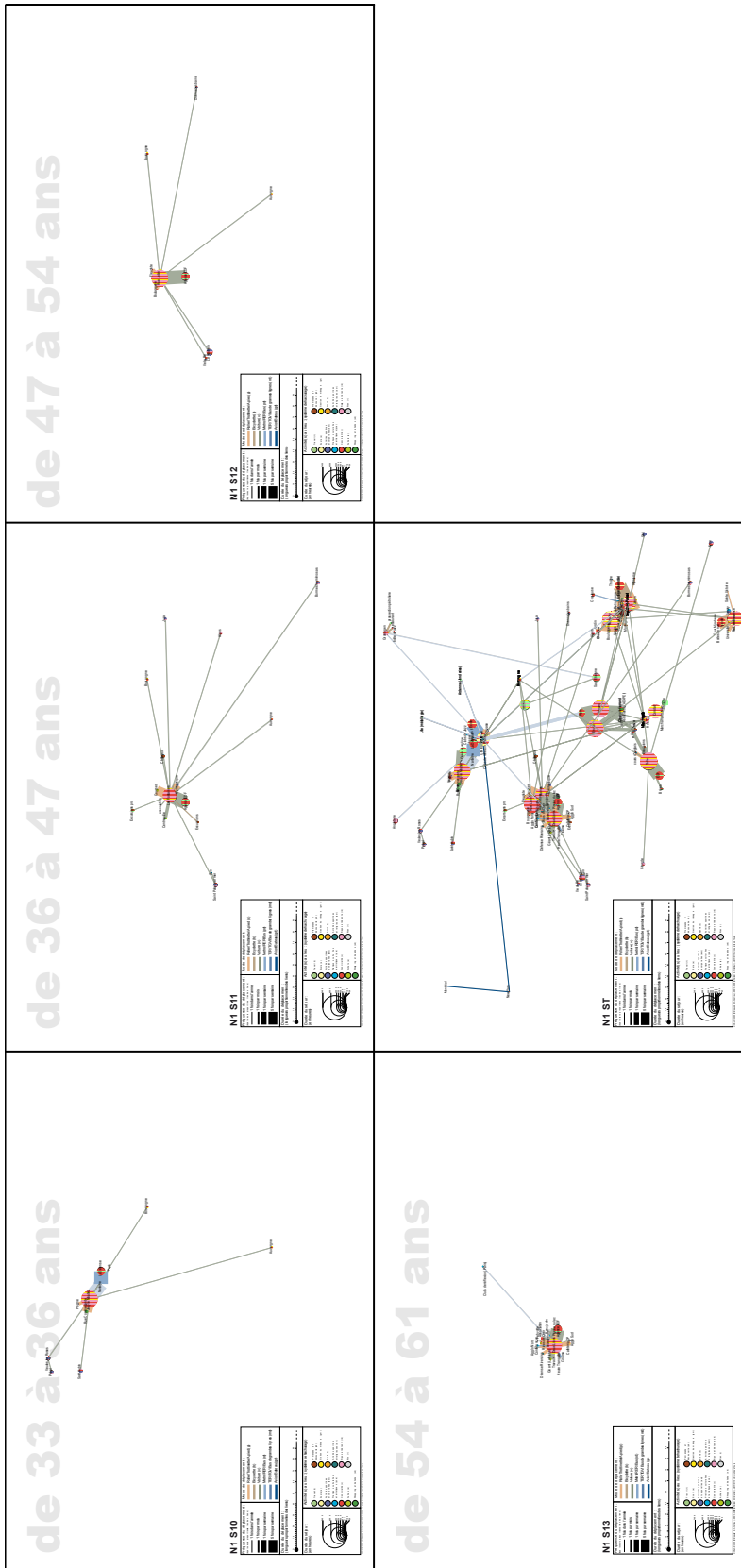


Figure 93. Décomposition des 4 derniers « spatiogrammes » constituant la carto-thèque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)

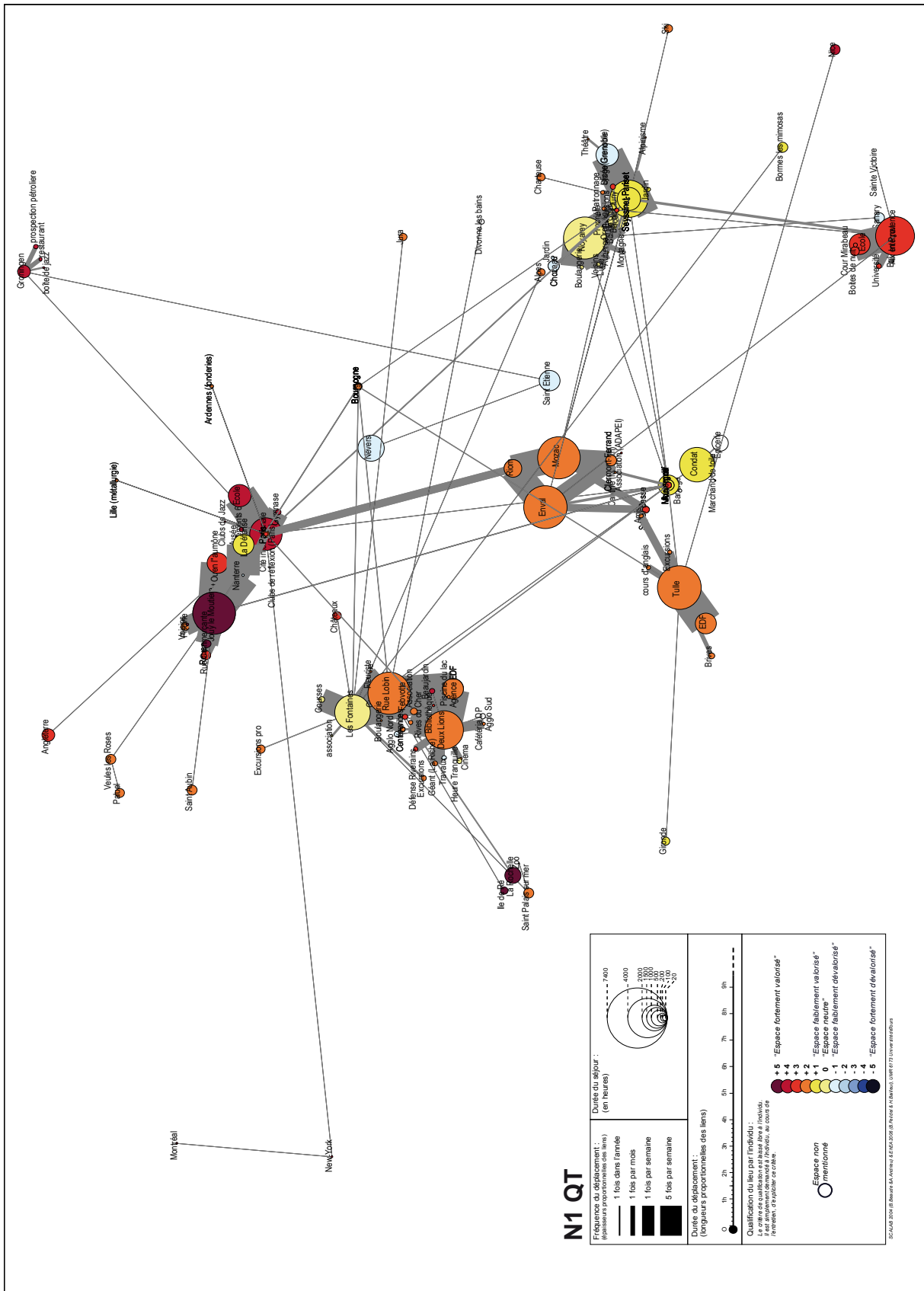


Figure 94. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

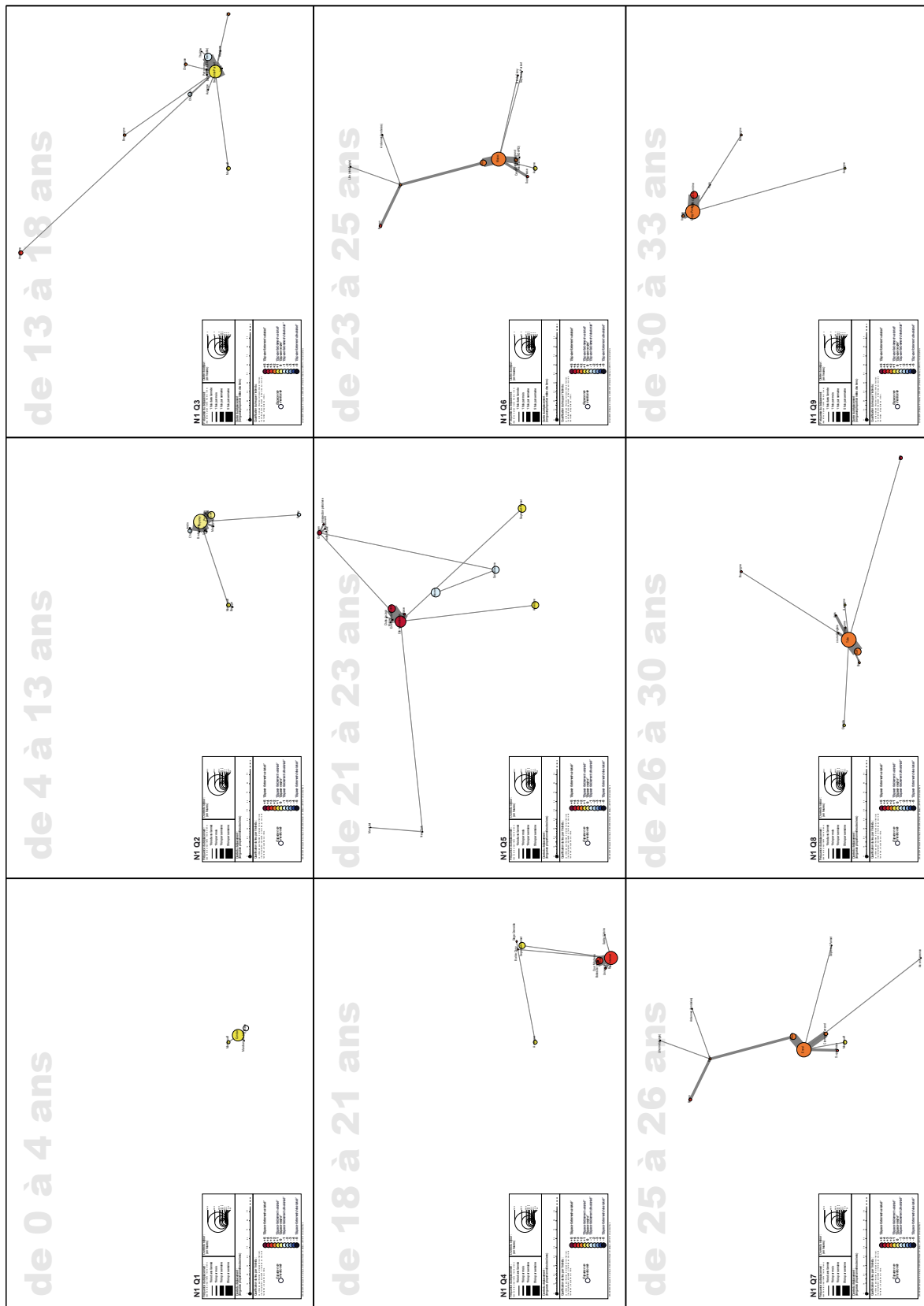


Figure 95. Décomposition des 9 premiers « passiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)

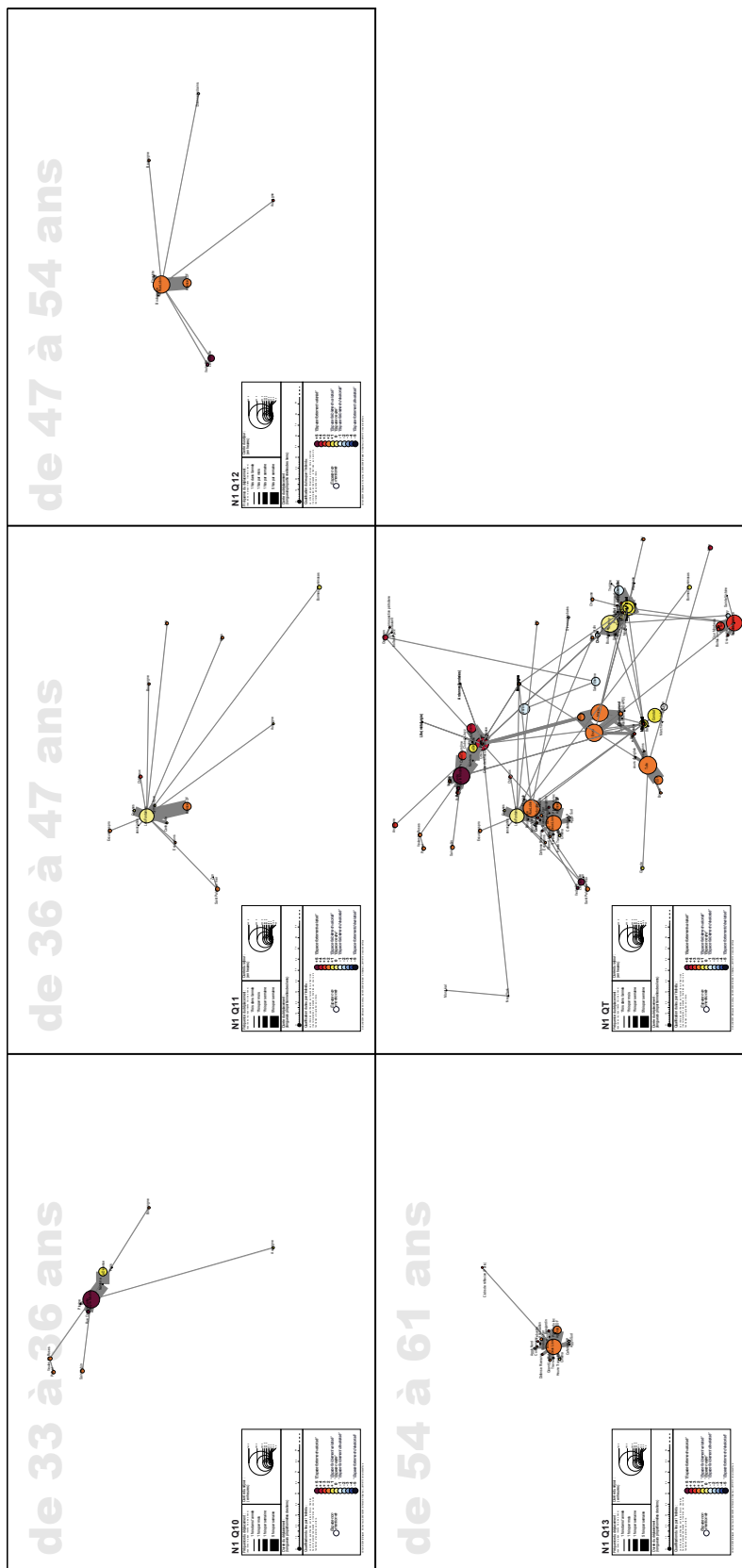


Figure 96. Décomposition des 4 derniers « passiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)

Le chorème de N1 (Figure 97) illustre l'aspect dynamique de la représentation que N1 a donnée de son parcours spatial, à savoir un parcours principalement conditionné par la problématique

de l'accès à la « Grande Ville » qu'est la capitale, où par ailleurs il a été amené à séjourner durant deux périodes de sa vie.

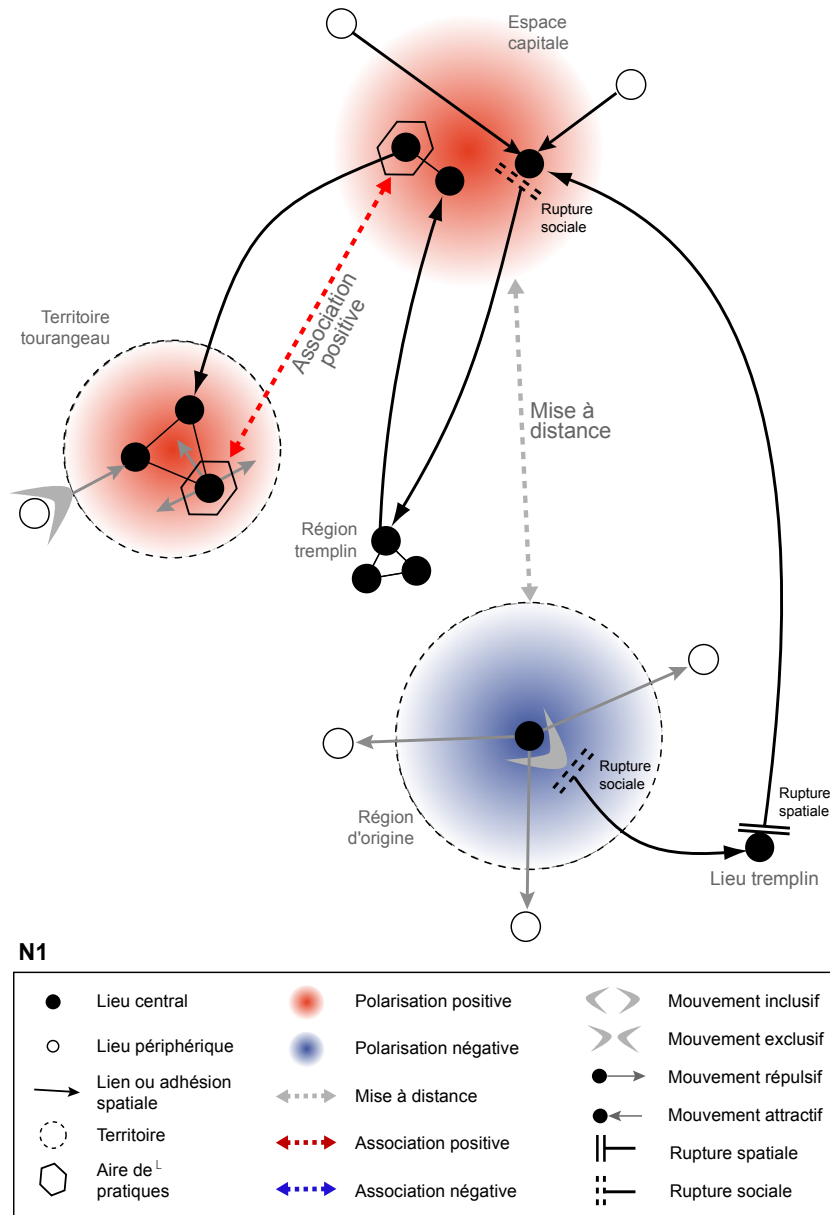


Figure 97. Chorème de N1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

La région d'origine associe le Cantal et la région grenobloise où N1 a vécu durant son enfance et son adolescence. Cette région d'origine est dévalorisée et constitue un contre-modèle : N1 y décrit le manque de développement, l'ennui, etc. Lorsqu'il quitte sa région natale, il opère donc un mouvement d'exclusion par rapport à ce type d'espaces, et part d'abord pour Aix-en-Provence, puis pour Paris. Des pratiques de plus en plus nombreuses à l'extérieur du territoire familial, que N1 n'a cessé de valoriser lors de son entretien, laissent augurer ce départ. Dès lors, le départ à Aix-en-Provence constitue une rupture sociale dans le sens où N1 adopte un autre mode de vie, un autre statut, celui de l'étudiant en sciences dans une ville comme Aix-en-Provence et celui de l'élève ingénieur en mai 68 à Paris. Il ne cache pas sa fascination pour ces événements, mais encore plus pour la culture, l'animation et les rencontres qu'il a pu faire dans

la capitale. À ce titre, la ville d'Aix-en-Provence constitue un espace tremplin vers la capitale, aussi bien en termes de découverte de la « *grande ville* », mais aussi de formation, de stages, et d'intégration dans le milieu professionnel. L'espace capitale est valorisé mais ne fait pas territoire pour N1. La période étudiante à Paris ne met pas en évidence d'aires de pratiques et d'espaces appropriés. À ce lieu d'études sont cependant associés un certain nombre de lieux périphériques. Ce sont les voyages de N1 à New York et en Hollande, qu'il associe dans le même mouvement positif de « *découverte* ». À son départ de Paris, N1 marque une seconde rupture socio-spatiale, avec son entrée dans la vie active. Il revient alors à proximité de sa région d'origine, habitant différents départements (Puy-de-Dôme, Corrèze) et débutant une carrière chez EDF. Là encore, ces différentes étapes, plus professionnelles que spatiales, ne font pas territoire pour N1, elles constituent un ensemble d'espaces qualifiés par N1 comme un espace tremplin pour sa carrière professionnelle, un passage obligé et susceptible de lui permettre d'évoluer professionnellement. Dès lors, le second épisode de vie en région parisienne est vécu comme un retour fortement valorisé pour l'accessibilité à un statut, notamment le passage par un service innovant chez EDF et l'accès ensuite à un poste aux services centraux, mais aussi, au niveau plus personnel, l'accomplissement d'une ascension sociale par l'acquisition d'une maison à Jouy-le-Moutier. Se forme dès lors autour de Jouy-le-Moutier, une aire de pratiques que N1 valorise fortement. Pour autant, l'« espace capitale » ne constitue toujours pas un territoire pour N1. Il demeure un centre d'intérêt attractif, un idéal socio-spatial, mais n'est pas approprié spatialement en tant que tel. En revanche, l'espace tourangeau apparaîtra, quelques années plus tard, comme constituant un véritable territoire. N1 y développera un ensemble important de pratiques aussi bien sociales que spatiales, à l'échelle d'un territoire assez vaste, favorable dès lors au développement d'un certain attachement. Lors des trois dernières tranches de son récit N1 va donc développer au départ une spatialité assez large, lui permettant de découvrir l'agglomération tourangelle et la région ; puis une spatialité plutôt bipolaire, avec l'intégration d'un lieu de vacances en cohérence avec son territoire tourangeau ; et enfin l'installation dans un quartier innovant, l'acquisition d'une maison et l'appropriation d'un quartier dont l'image de marque est associée à son ancienne période de vie cergy-pontaine particulièrement valorisée. Le territoire tourangeau fait donc sens du point de vue de N1, car il lui offre la possibilité de rayonner sur l'agglomération en participant à sa vie culturelle, en contribuant de manière active à sa vie publique, et ce faisant en renforçant un réseau social diversifié.

1.4. Le synopsis de S1¹¹⁰

S1 est une jeune femme de 25 ans, mariée et attendant son premier enfant. Elle habite le quartier des Deux-Lions depuis 2 ans avec son époux, dans une maison de ville, accolée à d'autres du même type et disposant d'un petit jardin, une maison qu'ils occupent en location. S1 est originaire de Tours et a passé la grande majorité de son enfance dans le quartier Febvotte, là où résident encore aujourd'hui ses parents. Elle se dit très attachée à cette ville, bien qu'ayant vécu dans diverses autres agglomérations françaises, et parcouru de nombreuses régions lors de déplacements importants dans le cadre d'activités sportives, avec ses parents, ses amis, ou son mari. Elle décrit son parcours spatial en insistant tout particulièrement sur les déplacements qui sont, pour elle, un facteur important de sa spatialité. Elle donnera en ce sens beaucoup de détails quant à la signification de cette mobilité, tantôt valorisée sur le plan social, tantôt dévalorisée pour la pénibilité associée à ces trajets, pour aller voir la famille, pour les vacances, pour les loisirs ou pour le travail.

¹¹⁰ S1, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours depuis 2 ans ; récit de vie spatialisé réalisé le 23.01.2007 ; herméneutique cartographique réalisée le 10.05.2007.

Les deux premières tranches de S1 sont composées de deux logements, le premier, dans la rue Dorgelès dans le nord de l'agglomération tourangelle, dont elle dit n'avoir aucun souvenir. Le second où ses parents s'installent quand elle a 1 an, et où ils habitent encore aujourd'hui, a le statut de maison familiale. Cette maison a en ce sens une signification particulière, au regard notamment de son parcours spatial, et comme elle le dira elle-même : « *c'est là que j'ai vécu la plus grande partie de ma vie* ». Cette période de l'enfance et de l'adolescence, habitant cette maison jusqu'à l'âge de 20 ans, est très positive et qualifiée de manière globale, composant une unité de sens, autour des lieux de la famille, des activités sportives et artistiques, des lieux scolaires : « *ça allait bien... tout allait bien à cette époque là...* ». Elle évoque la liberté qui consistait à tout faire à pieds ou à vélo et insiste sur l'idée que l'échelle de la ville de Tours est particulièrement adaptée à son idéal de vie : « *moi j'aime beaucoup cette ville de toute manière, je l'ai beaucoup vendue partout où je suis allée. Non, mais c'est vrai que je trouve qu'elle est agréable parce qu'elle n'est pas trop grande, et pas trop petite...* ». L'idée de tout faire à vélo renvoie le discours de S1 à une échelle de proximité, des activités accessibles, et une liberté de mouvement et de déplacements qu'elle considère comme une grande qualité de la ville. Cette idée de l'accessibilité demeure cependant largement idéalisée, car quand on lui demande plus de précisions sur le quartier où elle vivait, l'accès au centre-ville, aux lieux de convivialité, elle dépeint un portrait plus nuancé, empli de frustrations : « *quand j'étais au collège surtout, il y avait ceux des Rives du Cher qui venaient au même collège que nous, donc ils étaient tous, tous ensemble, dans les tours ou dans les immeubles, et nous, c'est vrai qu'on était dans la maison en face, il fallait faire tout le tour, donc quand on est petit, que l'on a 12 ans, ben ça fait super loin et les parents ne veulent pas, donc c'est vrai que je me sentais loin des copains...* ». Pour la période du lycée, S1 décrira dans les mêmes termes cette distance par rapport au quartier des Prébendes où elle va en cours et à la place Plumereau où elle sort avec ses amis. Cette distance par rapport aux centres d'intérêts constitue un indice de la manière de S1 d'envisager la mobilité, et la notion de distance dans sa représentation de l'espace. Cette distance, bien que subie, ne constitue pas pour S1 une contrainte majeure puisqu'elle l'associe presque automatiquement à l'idée d'un cadre de vie préservé, agréable, qui donne une valeur au fait d'habiter en périphérie.

Dans les tranches de vie suivantes, S1 part s'installer dans la commune de Pierrefitte-sur-Seine en région parisienne pour étudier à l'école d'ingénieur de Villetaneuse. Ce nouvel environnement, la « *banlieue nord* », va être une étape difficile dans son parcours spatial, car il induira pour elle de nouvelles formes de mobilités (RER, métro), un autre mode de vie, qu'elle juge en l'occurrence « *contraignant* ». Ces espaces pratiqués durant ses études sont jugés négativement, notamment du fait de l'éloignement de ses centres d'intérêts de l'époque – Paris et les sorties nocturnes. L'environnement peu sécurisé de Pierrefitte-sur-Seine et Villetaneuse est décrit comme un facteur limitant son sentiment de bien-être, l'obligeant à adopter une attitude vestimentaire « *jean basket* » qui l'empêche d'être « *elle-même* ». La dévalorisation des lieux de la banlieue nord accentue le report de sa spatialité vers Paris, le centre devenant une sorte d'échappatoire, lui permettant de se sentir plus sereine, de partager des moments avec ses amis. Son départ pour un appartement dans Paris intra-muros l'année suivante constitue dès lors un moyen d'échapper aux inconvénients de la banlieue nord. Elle y vit une année, qu'elle qualifie très positivement, au cours de laquelle elle fait la rencontre de son futur mari, termine ses études et commence à se projeter dans l'avenir. Elle développe également une nouvelle branche de son réseau spatial, composée de déplacements très réguliers chez sa belle-famille dans le sud de la France, à Montpellier, tandis que la maison familiale à Tours demeure une composante majeure de sa spatialité. Cette double distance va rapidement, à partir de la rencontre avec son futur époux, dans son discours, devenir un facteur important dans le choix de localisation de résidence et de travail. Voulant tous les deux quitter Paris, au motif selon S1, de

temps de déplacements domicile-travail « *invivables* », ils saisissent une opportunité professionnelle de son compagnon pour s'installer sur Clermont-Ferrand et ainsi être « *à mi-chemin* » entre les deux familles. À partir de cette tranche de vie clermontoise, leur mobilité, leur spatialité, vont être essentiellement guidées par cette dernière logique : celle de la famille. S1 explique qu'elle et son mari sentent un changement dans leurs centres d'intérêt, ils modifient leur mode de vie, moins polarisé sur les sorties, et plus tourné vers le travail, les activités de loisirs et les visites dans la famille. La dernière tranche de vie et l'installation aux Deux-Lions coïncide une nouvelle fois avec la mobilité professionnelle de son mari, lequel refuse un premier poste en Moselle, afin de choisir un second à Tours. Cette nouvelle localisation s'opère également à travers le choix d'un quartier et d'un mode d'habitat correspondant à leurs nouvelles aspirations : une maison. Ainsi, l'installation dans le quartier des Deux-Lions répond à la mise en cohérence d'un ensemble d'attentes, de contraintes et de possibilités. Parmi les raisons qui ont conduit S1 à déménager à Tours, et qu'elle nous livre au cours de son entretien, le fait de se rapprocher de chez ses parents pour revenir dans sa ville natale, ne compte, selon elle, que relativement peu. La localisation tourangelle est davantage vécue comme un moindre mal et une réponse à la menace d'un trop grand éloignement familial, notamment en comparaison avec l'Est de la France. Ainsi, l'on voit l'importance manifeste pour S1 d'organiser au mieux les contraintes de distance aux centres d'intérêt actuels que sont les lieux familiaux auxquels elle et son mari sont très attachés. Dans un futur proche, S1 et son mari envisagent de retourner dans l'agglomération de Clermont-Ferrand, et de s'y installer dans une commune plutôt en périphérie de cette agglomération, pour y louer ou y acheter une maison. À ce stade, la perspective d'une mobilité régulière induite par la profession de son mari n'est pas vécue comme une contrainte. Au contraire, S1 apprécie et valorise le fait de devoir « *reconstruire et réinventer* » ses espaces, ses liens sociaux et son quotidien. Elle associe la mobilité à l'idée d'éviter de tomber dans une routine ennuyeuse, et de construire et se construire : « *c'est aussi super intéressant de bouger parce que tu te recrée... enfin, tu ne t'installes pas dans une routine quoi... tu es obligée de te recréer un monde, tu es obligé de te forcer à faire des choses que tu ne ferais pas normalement* ». Ainsi, lorsqu'elle se projette dans l'avenir, S1 anticipe positivement une vie de « *baroudeurs* » qui trouvera son ancrage dans des lieux familiaux qu'elle cherche à garder néanmoins à bonne distance.

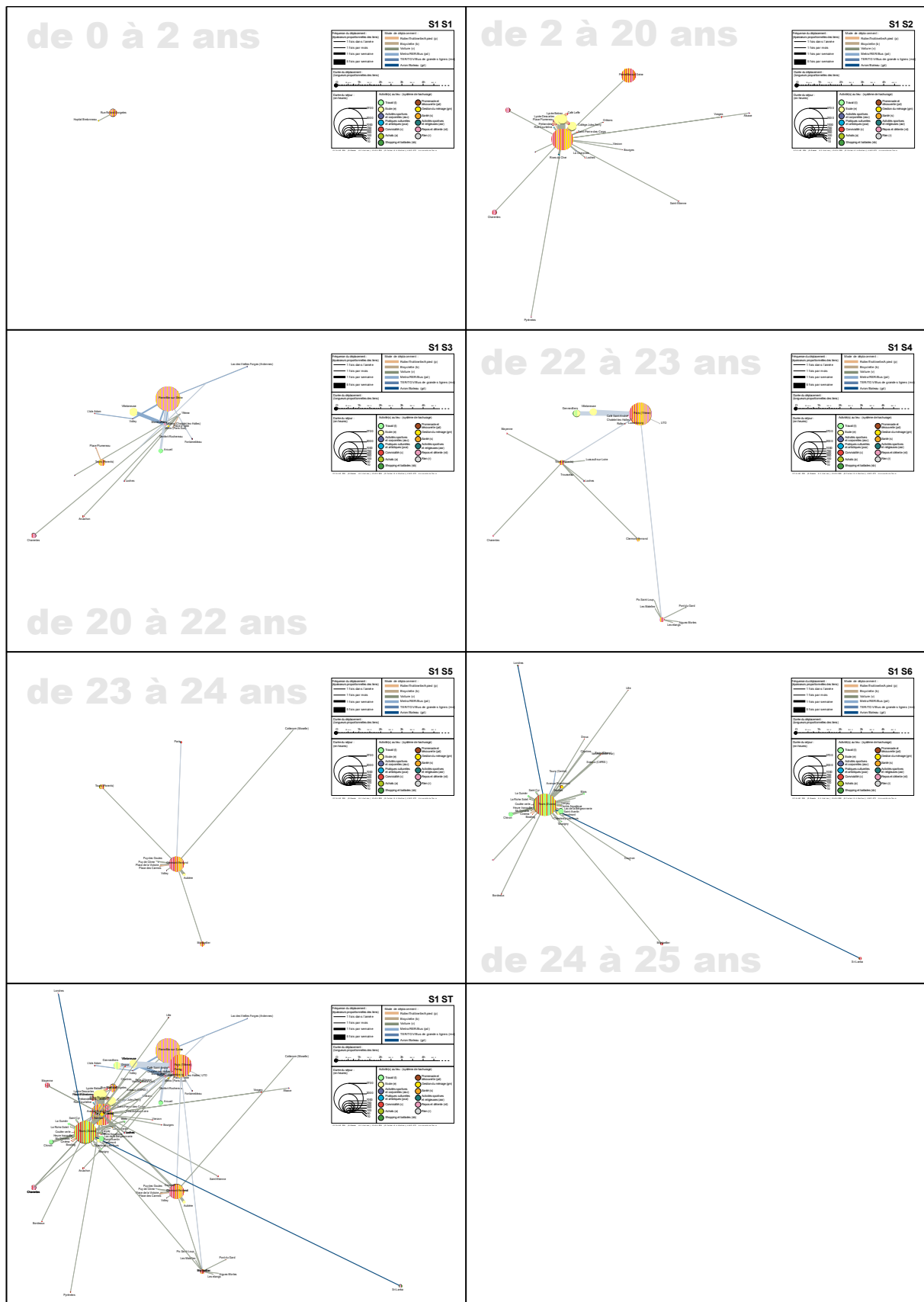


Figure 99. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de S1 (S1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

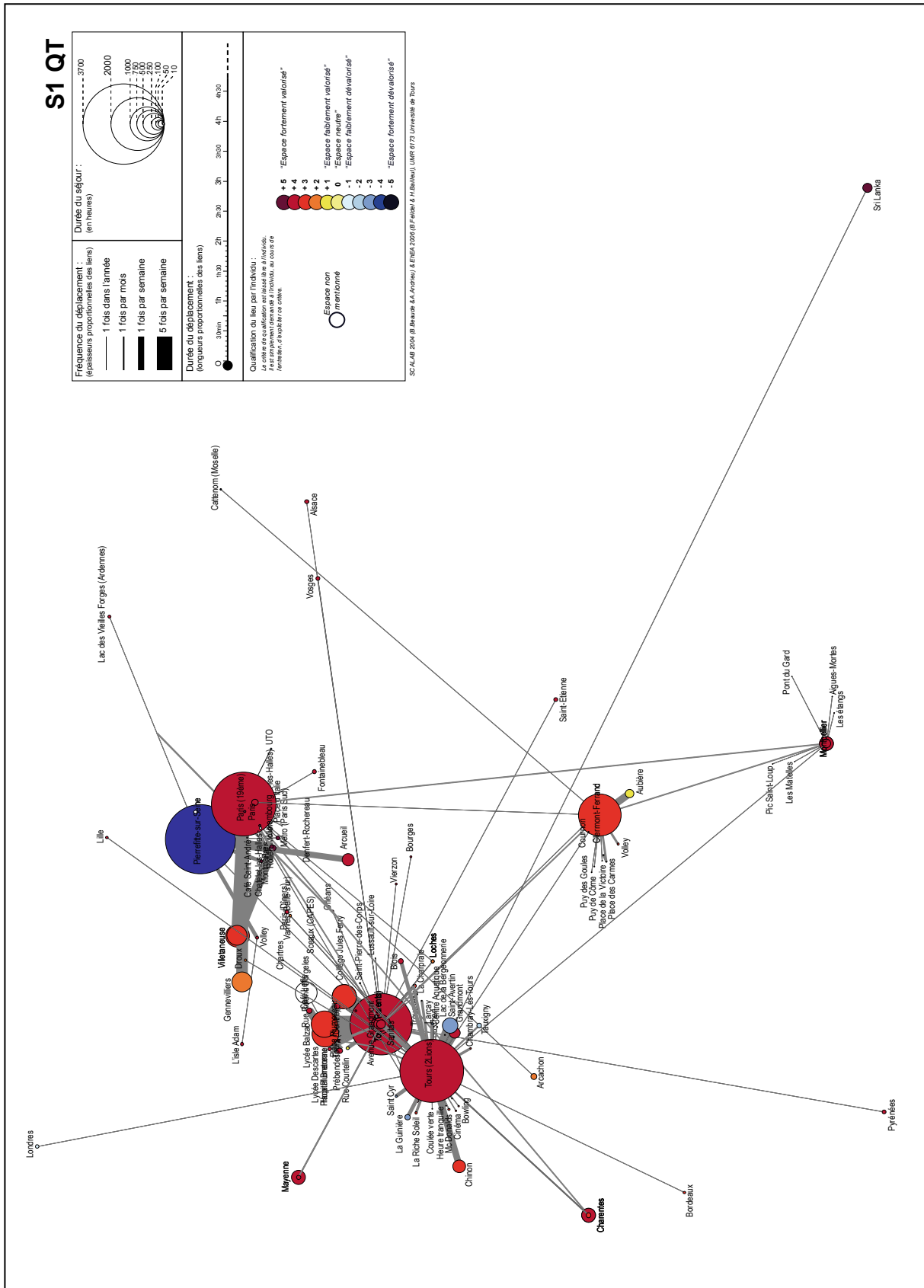


Figure 100. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de S1 (S1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

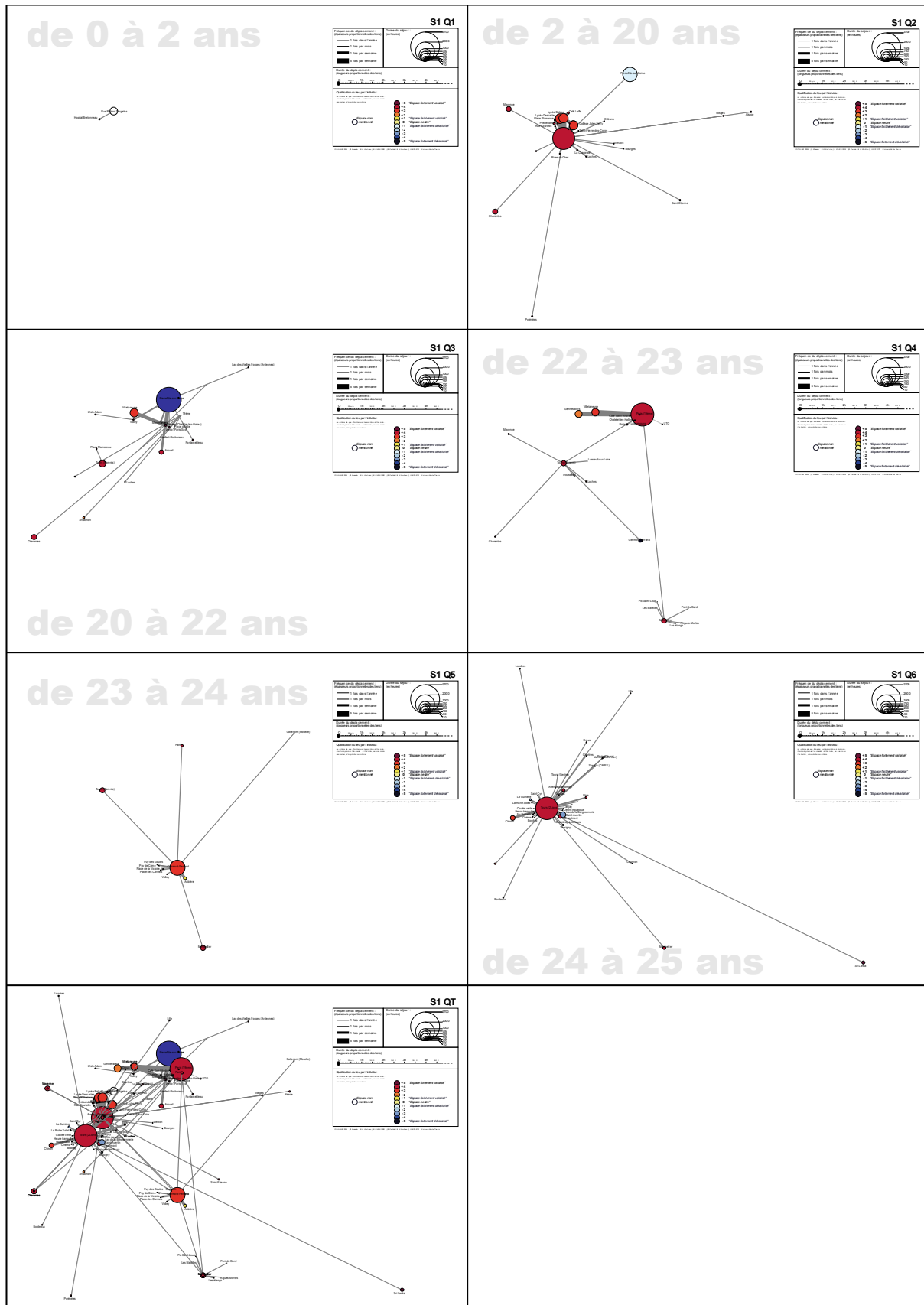


Figure 101. Décomposition de l'ensemble des « passiogrammes » constituant la cartoθήque de la qualification de S1 (S1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)

Dans l'énonciation de ses lieux habités, S1 a particulièrement mis l'accent sur les distances, sur la contrainte des déplacements. Dans sa perception et sa représentation de l'espace la distance n'est pas neutre. Le chorème retraçant la logique de structuration de la spatialité de S1 se veut donc principalement une figure de la dynamique de mise à distance, d'association, de gestion de la distance.

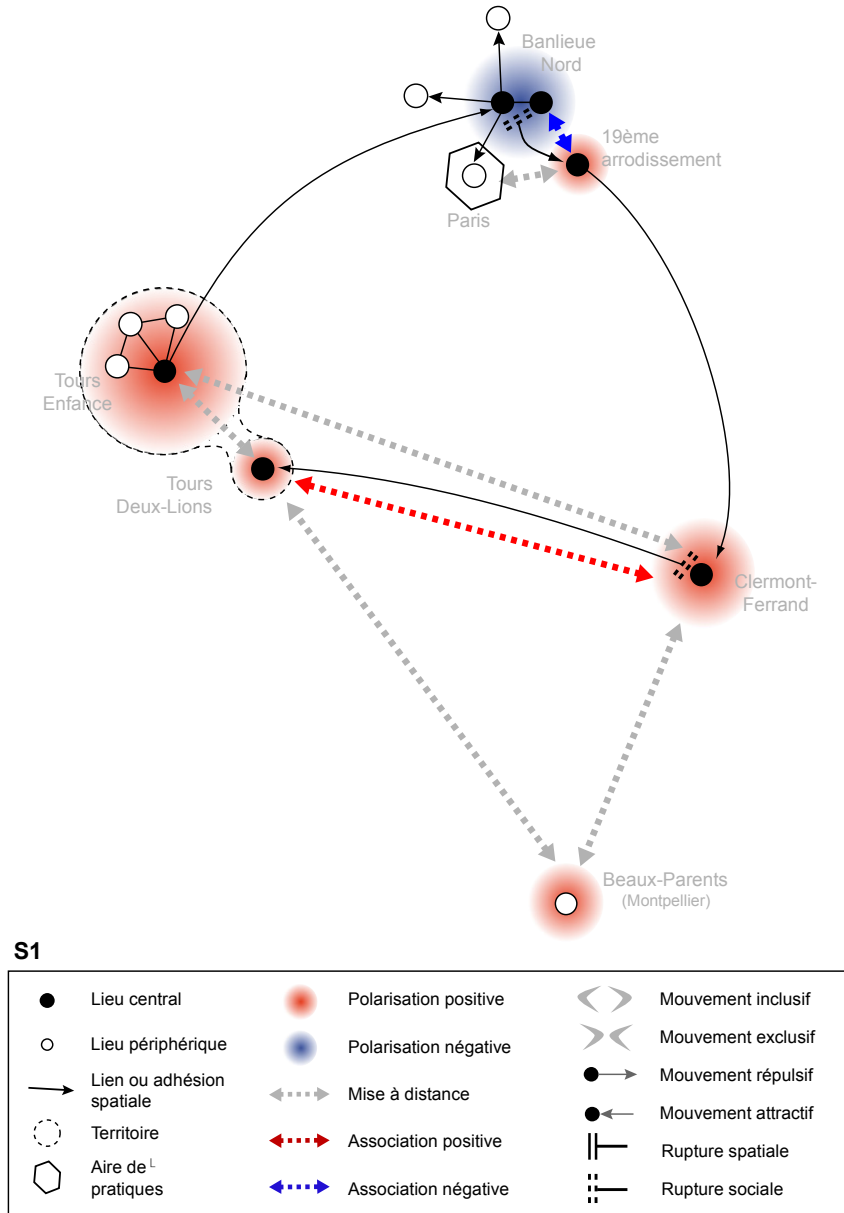


Figure 102. Chorème de S1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de S1 (S1, 25 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

Le territoire tourangeau de S1 s'organise dans son enfance autour de la maison familiale avec un assez grand nombre de déplacements vers le centre-ville, pour des motifs scolaires ou de sorties. Déjà, S1 qualifie ces mobilités de contraignantes du fait qu'elle habite un quartier péricentral de Tours. Cependant, elle qualifie dans leur ensemble Tours et l'agglomération, qu'elle pratique très tôt dans son enfance pour de multiples activités, de manière très positive et n'hésite pas à souligner l'attachement qu'elle y porte déjà à cette époque : « moi j'aime beaucoup cette ville [...] à l'époque du lycée, vous m'auriez demandé, je voulais passer toute ma vie à Tours... ». Cet

attachement n'empêche pas S1 de valoriser son départ en banlieue parisienne comme une expérience d'indépendance par rapport à sa famille. Cependant, l'environnement de la « *banlieue nord* », la « *grande ville* » et ses « *difficultés de transports* », font que S1 cherche plutôt à y passer le moins de temps possible. Elle développe des pratiques de loisirs en dehors de cet environnement peu accueillant et rentre très régulièrement à Tours. La relocalisation sur Paris, dans le 19^{ème} arrondissement, la pratique nocturne de la ville et l'attrait que celle-ci représente aux yeux de S1, constituent dès lors un bon compromis entre la distance à l'université, à sa famille et son aversion pour la banlieue. L'installation sur Paris constitue une rupture importante avec la période précédente, une rupture qui procure à S1 le moyen de se sentir libre, dans un environnement lui correspondant mieux, notamment parce qu'elle s'y sent plus en sécurité. Paris ne constitue pas pour S1 une étape où elle s'approprie un territoire, elle avouera d'ailleurs très franchement, dès qu'il fut question de trouver un emploi, qu'elle cherchait à tout prix à quitter la région parisienne. Paradoxalement, Paris aura été valorisé en comparaison de la banlieue nord, mais ne correspond pas à un mode de vie auquel elle aspire. La gestion des distances sur Paris, et plus particulièrement le problème des mobilités quotidiennes, est alors un souci majeur pour S1. L'installation opportuniste et très brève sur Clermont-Ferrand a finalement permis de découvrir un bon compromis, et ce pour plusieurs raisons : la taille de la ville, qu'elle compare à Tours, l'ambiance de la Province, qu'elle retrouve, et surtout une ville qui se trouve à bonne distance de deux pôles d'intérêts primordiaux dans ses choix spatiaux : sa famille et sa belle-famille. Le retour à Tours, initialement « *provisoire* », est alors l'occasion pour S1 de renouer avec son territoire d'origine, une situation qui la gêne du point de vue du déséquilibre que cela implique en termes de distances en faveur de sa famille et vis-à-vis de sa belle-famille. Dès lors, S1 fait remarquer son attachement pour Tours, modèle de ville idéale, mais n'envisage pas d'y rester. Elle fera part du changement de perspective qui s'est opéré depuis qu'elle est entrée dans la vie active, elle n'a plus les mêmes intérêts, les mêmes envies et quand elle se projette dans l'avenir elle explique qu'elle aimerait avec son mari retourner dans la région clermontoise. Leur bref séjour leur ayant laissé un souvenir, certainement idéalisé, très positif. Ainsi, S1 explique également qu'elle souhaiterait y développer le même mode de vie qu'à Tours, en s'installant dans une maison en périphérie, et déclare que contrairement à la première fois où elle a quitté Tours, elle juge aujourd'hui très positif le fait d'avoir une mobilité résidentielle régulière, tout en veillant à garder les personnes et les lieux qu'elle aime à bonne distance.

2. Des récits personnels aux dynamiques du rapport affectif à l'espace

Ces quelques exemples de reconstructions auxquelles nous venons de procéder, ces synopses, ainsi que l'esquisse des processus à l'œuvre dans les configurations territoriales que nous avons pu en donner, nous montrent qu'au-delà de l'apparente diversité des situations, des trajectoires et des récits, plusieurs formes, plusieurs processus, faisant notamment une large part aux vécus affectifs, interviennent dans la composition et les multiples arrangements que dessinent chacun de ces parcours de vie. En effet, ces enquêtes menées au sein du quartier des Deux-Lions nous ont d'abord permis d'éclairer la diversité des processus de qualification, la singularité des configurations territoriales et, finalement, la différenciation des rapports affectifs aux espaces de vie selon les individus. C'est donc sans surprise que l'on constate que chaque récit de vie expose, à sa manière, sa propre configuration territoriale, et l'articulation singulière des modalités propres à sa réalisation. Les différentes histoires de vie récoltées, les parcours spatiaux cartographiés montrent ainsi la diversité de ces expériences spatiales, des processus sociaux, spatiaux et temporels, qui sont à la fois à l'origine du rapport affectif à l'espace, et qui en sont en même temps le résultat. En ce sens, nous pouvons d'emblée constater, à la lumière de ces

quelques synopsis, que parler d'espace, et qui plus est de son rapport affectif à l'espace, autrement dit ce que nous avons visé à travers la qualification de l'ensemble des espaces de la vie, c'est parler de soi. Raconter les espaces de sa vie s'apparente en effet à un exercice réflexif pour lequel la construction de la spatialité se rapporte de manière systématique à la construction d'un « soi », faisant par là-même de l'identité sociale et personnelle de l'individu un dénominateur commun de l'ensemble des parcours de vie. De l'importance de cette dimension identitaire, ressortant de manière privilégiée à travers les processus de qualification, et par là-même dans la dynamique du rapport affectif à l'espace, nous serons amenés à souligner les conséquences et les implications en termes de construction personnelle et de sécurité ontologique (Heidegger, [1927] 1960, 1958 ; Giddens, [1984] 2005 ; Hoyaux, 2000 ; Guérin-Pace & Filippova, 2008a). Mais pour le moment, nous souhaitons nous en tenir à cette première idée, l'idée que l'individu est, ou fait, la cohérence du récit et, ce faisant, la cohérence de son parcours spatial. Cette idée ne veut pas dire que l'individu est toujours cohérent, mais plutôt, qu'il l'est vis-à-vis de l'image qu'il se fait de lui-même. Cette idée ne veut pas dire que l'identité individuelle et sociale est toujours fixée et figée, suivant une logique implacable, l'individu poursuivant mécaniquement ses objectifs. Au contraire, cette idée se veut d'abord mettre l'accent sur la dimension individuelle de la construction de sens par laquelle se fait jour, sous de multiples formes, un ensemble articulé de contraintes et de libertés, de situations déterminées et de potentialités. Cette idée ne revient pas davantage à nier la dimension sociale qui nécessairement s'exprime dans cette construction à travers l'individu. Ne serait-ce que parce qu'évidemment tout un chacun est à la fois composant et composé de ce social, tout individu s'inscrit dans une histoire, collective, sociale, familiale, locale. Tout au plus, l'idée selon laquelle l'individu est opérateur de son rapport affectif à l'espace revient à placer au premier plan de cette construction territoriale, et affective, la personne, celle qui lui donne « corps », celle qui en est la substance, elle seule capable de l'exprimer et de la qualifier. À travers la cohérence d'une mise en récit, il nous a donc été donné de voir et de constater que la configuration territoriale, le sens de la spatialité, s'opérait en premier chef au niveau individuel, que les dynamiques du rapport affectif, s'articulaient avant tout au niveau personnel. C'est par son récit que l'individu nous donne à voir l'enchaînement de son parcours, ses ancrages, ses habitudes, ses attaches, ses dépendances et ses aversions. C'est par ce récit que sont rendues accessibles les logiques articulant les différents espaces de vie, ainsi que le sens que ces articulations, mouvantes dans le temps et dans l'espace, réseau proxémique sans cesse reconfiguré, augmenté ou diminué, englobé ou dissocié, revêtent pour lui. L'idée de dynamique que nous souhaitons dès lors mettre en lumière, s'appuie sur le constat de la prégnance de la dimension temporelle dans l'organisation des parcours spatiaux individuels. Ce facteur temps permet en effet de redonner toute leur profondeur aux choix des lieux et des liens de la vie, et aux motifs sous-jacents de leur réalisation. L'entrée par la dimension temporelle permet ainsi de constater, à défaut d'expliquer, une continuité, ou une discontinuité, entre l'avant et l'après, entre le passé et le présent. Ce que montre la décomposition des figures de la spatialité que sont les spatiogrammes, puis les passigrammes, et enfin leur synthèse chorématique, c'est cette dynamique de reconfiguration des organisations territoriales, à travers laquelle s'exprime de manière privilégiée la dynamique propre au rapport affectif à l'espace, sa construction, ses révisions, ses permanences, sa consistance ; le rapport affectif à l'espace n'étant finalement jamais donné ou figé, mais se construisant et s'actualisant au fil du temps. Autant, la saillance du rapport affectif à l'espace est rendue visible à travers les événements, les épreuves, qui jalonnent le parcours de vie de l'individu, et à partir desquels se dessinent des liaisons multiples, à partir desquels s'opère la mise en réseau des espaces, conférant à chaque élément sa localisation, sa position relative dans l'espace, autant c'est par une mise en perspective temporelle, par l'établissement de leur position dans le temps, mais aussi et surtout, par la relation qui se dessine avec les autres

événements de la vie, que l'on approche les arrangements récurrents, les modes de faire et la dynamique du rapport affectif à l'espace.

Nous avons donné pour chaque parcours de vie une illustration, à travers les chorèmes, de ces processus à l'œuvre dans la configuration des territoires de l'habitant, exemplifiant par là-même en une figure synchronique les récurrences affectives et praxéologiques à l'œuvre dans le dessin de ces arrangements spatiaux uniques. Pour autant, la démarche heuristique mise en œuvre ne s'est pas limitée à cette seule étape. Les chorèmes nous ont également permis d'extraire un certain nombre de figures idéales-typiques, de la dynamique du rapport affectif et de son implication, notamment en termes d'organisation territoriale et de configurations spatiales. Nous avons aussi été en mesure de constater qu'il demeurerait une difficulté dans cette tentative pour objectiver les dynamiques du rapport affectif à l'espace. Une difficulté que le géographe Yi-Fu Tuan (1973) a bien noté, et qu'à sa suite André-Frédéric Hoyaux reprend, insistant notamment sur l'impasse dans laquelle cette difficulté, propre à l'exégèse de l'intentionnalité et du sens des constructions territoriales, avait mené le géographe phénoménologue. Ainsi, Tuan écrit : « l'attitude vis-à-vis de l'environnement et de l'espace est inséparable de l'attitude vis-à-vis des gens ainsi que du but et du sens de la vie. Au cœur de la vie nous découvrons que les sentiments, même ceux auxquels nous tenons fortement, ne sont pas sans ambiguïtés » (Tuan, 1973 : 422, traduit par Hoyaux, 2000 : 126). À quoi, ajoute Tuan, « les raisons de ces ambiguïtés sont multiples », autant que « difficile[s] à prouver puisque les fonctionnements de l'esprit ne peuvent être directement observés et que les gens tendent à nier leurs ambivalences » (Tuan, 1973 : 422, traduit par Hoyaux, 2000 : 126). Non seulement, les constructions de sens sont inséparables de l'intentionnalité dans laquelle elles s'inscrivent, mais qui plus est, il est un fait de l'ambivalence et l'ambiguïté des sentiments et des attitudes envers l'espace. Et quoi de plus parlant pour illustrer cette commune ambiguïté, que de relever à l'instar de ce que nous propose Yi-Fu Tuan (1973), mais aussi Jean-Louis Revardel (2008), et ce qu'en permanence nous avons constaté sur nos propres terrains d'étude, l'ambiguïté des termes qui s'attachent à la fois à la description des espaces, et aux rapports humains, l'ensemble, comme le note Tuan, se chevauchant de manière manifeste. « Dans l'usage ordinaire, "place" signifie d'abord deux choses : la position de quelqu'un dans la société et la localisation spatiale. [...] Cependant, les deux significations se chevauchent manifestement en grande partie : l'un semble la métaphore de l'autre. Nous pouvons nous demander, laquelle de ces significations est littérale, et laquelle est une extension métaphorique ? Considérons un problème analogue avec le mot "close" [proche]. Est-ce d'abord une mesure de rapport humain, dans le sens où "John et Joe sont des amis intimes" [John and Joe are close friends], ou est-ce d'abord une expression de la distance relative comme lorsque nous disons "la chaise est proche de la fenêtre" [the chair is close to the window] ? » (Tuan, [1974] 1996 : 445, traduit par Hoyaux, 2000 : 124). Ainsi en est-il de l'ambiguïté des sentiments et de l'espace. La centralité et la périphérie, l'ancrage et l'errance, l'attachement et le détachement, l'appartenance et la différence, le proche et le lointain ont en effet du mal à se départir de leurs ambiguïtés.

Comme le note Jean-Louis Revardel (2008), en passant du rationnel à l'affectif, la distinction entre proximité et éloignement au sens géographique, et par là-même entre centre et périphérie, n'a plus guère de sens. « On s'ouvre à une *supralocalité de perception affective*. C'est-à-dire que l'être aimé, qu'il soit à notre contact ou loin, est vécu dans la même sensibilité, comme si l'un et l'autre étaient dans un même espace affectif. Comme si le vécu affectif [...], n'avait plus rien à faire de la distance physique. La réalité de distance physique est abolie. Est vécue une spatialité émotionnelle de senti et sentiment, qui transcende l'espace et le temps » (Revardel, 2008 : 62). En effet, dans le monde rationnel, il y a une dissociation des facultés de perception dans la

distance. Le toucher n'est possible qu'à travers le contact tactile et la proximité immédiate, tandis que la vue nous permet de percevoir au loin dans l'espace, sans contact nécessaire. En revanche, dans le monde affectif, le sentiment, la perception affective, l'affection transcendent les distances spatiales. Il n'y a plus de sens à dissocier le toucher de la vue, l'état émotionnel interne de la perception de la distance. Cette difficulté, Yi-Fu Tuan l'a bien notée, en en tirant les conséquences méthodologiques. Ainsi, les lois qui, selon Yi-Fu Tuan, régissent le rapport de l'individu à son espace ne peuvent être simplement décrites « en dressant la carte des effets visibles de l'action naturelle et humaine » (Tuan, 1973 : 411, traduit par Hoyaux, 2000 : 124). « La confiance que nous avons eue en dressant la carte des effets visibles de l'action naturelle et humaine n'est plus de mise lorsque nous examinons le domaine psychologique des sentiments et des valeurs » (Tuan, 1973 : 411, traduit par Hoyaux, 2000 : 124), nous dit Tuan. Une assertion que rejoint ce qu'écrit pour sa part Jean-Louis Revardel, traduisant en ses propres termes la difficulté posée par l'analyse des phénomènes affectifs : « si nos raisonnements, nos actions rationnelles, voire nos relations sociales codifiées, peuvent se satisfaire peu ou prou d'une analyse par notre pensée classique, il en va différemment de certains phénomènes affectifs dont la compréhension serait radicalement réduite, distordue par une telle approche » (Revardel, 2008 : 54). Les méthodes quantitatives, les questionnaires, nous dit pour sa part Yi-Fu Tuan, « sont un outil indispensable pour l'étude des grands groupes humains, mais ils peuvent donner une représentation trompeuse de la psychologie humaine puisque leurs résultats disposés en tableaux n'enregistrent pas les hésitations et l'indécision qui tourmentent les êtres humains qui doivent décider et agir au milieu de la complexité et des demandes changeantes du monde réel » (Tuan, 1973 : 411, traduit par Hoyaux, 2000 : 124).

Sommes-nous pour autant définitivement dans une impasse ? S'il n'est en effet pas possible de remonter à l'essence même de ces ambiguïtés, de ces ambivalences, est-ce à dire, ce que sous-entend par exemple Yi-Fu Tuan et comme le souligne André-Frédéric Hoyaux, « que l'on ne peut expliquer objectivement les distances inter-personnelles, voire les distances entre l'homme et les choses (notamment des lieux affectivement emplis de significations personnelles) de la même manière que ferait la science » (Hoyaux, 2000 : 125). S'il est en effet pleinement justifié de s'interroger quant à la surdétermination du chercheur, lorsque celui-ci, dans son travail d'interprétation, polarise les sentiments de l'habitant en structures sémantiques, et plus loin leur donne valeur spatiale. Précisément, c'est pour palier toutes ces difficultés que posent l'ambiguïté des sentiments envers l'espace, que nous avons procédé à l'herméneutique habitante. Aussi, les figures présentées ci-après, extraites des divers recoupements issus de la comparaison de l'ensemble des synopsis habitants, doivent être envisagées comme le résultat de ce travail, l'expression du travail herméneutique produit par l'habitant. Bien que ces figures n'aient pas elles-mêmes fait l'objet d'un travail herméneutique¹¹¹, nous les envisageons néanmoins comme la reproduction schématique du sens, et par là-même de l'ambivalence et de l'ambiguïté affectivo-spatiale que celui-ci contient, que l'individu donne à ses espaces, et la signification que ceux-ci revêtent pour lui. Bien sûr, ces figures n'ont de sens, comme nous

¹¹¹ Ce nouveau travail herméneutique, appliqué à la schématisation chorématique, pourrait être envisagé dans le cadre d'une « double herméneutique » au sens qu'Anthony Giddens ([1984] 2005) donne à cette démarche. À savoir, la référence au double procès de traduction, ou d'interprétation, que met en jeu l'analyse sociologique. « D'une part, les descriptions des sociologues doivent véhiculer les cadres de signification qu'utilisent les acteurs pour orienter ; d'autre part, ces descriptions sont des catégories interprétatives qui exigent à leur tour un effort de traduction et de retraduction pour entrer et sortir des cadres de signification des théories sociologiques » (Giddens, [1984] 2005 : 346-347). Cette double herméneutique permettrait dès lors l'approfondissement par les habitants eux-mêmes des conditions non reconnues, car non conscientisées, ainsi que des conséquences inintentionnelles de leurs actions, non pas dans un sens interventionniste et nécessairement politique, comme le suggère en partie Anthony Giddens, mais dans la perspective d'un étayage des règles de l'interprétation sociologique et de mise en lumière de l'orientation des ressources et des règles engagées par les acteurs (Hamel, 1997).

l'avons souligné précédemment, que prises dans une articulation globale, dans un chorème, arrangement unique des dimensions socio-spatiales de sa vie ; bien sûr, leur construction par le chercheur est prise dans un mouvement permanent de va-et-vient comparatif, inhérent à l'analyse conjointe des différents synopsis ; cependant, ces figures n'en demeurent pas moins révélatrices des explications de l'habitant, « explications qu'il donne et se donne sur ses intentionnalités » (Hoyaux, 2006 : 272), et non pas révélatrices seulement des explications du chercheur.

C'est en partant de ce travail herméneutique que nous avons pu identifier et construire un ensemble de figures idéales-typiques, composant dès lors une grammaire, « grammaire des chorèmes » (Brunet *et alii*, [1992] 1993), grammaire du rapport affectif à l'espace, « chorématique affective ». De la décomposition de ces structures que sont les chorèmes, visions schématiques des modes et des processus idéels et matériels impliqués dans la configuration des territorialités habitantes, et dans la structuration de la spatialité d'un individu, nous avons donc pu proposer un répertoire – à n'en pas douter incomplet – composé de figures types ou modèles élémentaires, auxquelles nous avons pu attribuer une signification élémentaire, englobant un ensemble homogène de significations individuelles. Dans ce tableau (Figure 103), l'on retrouvera un ensemble de figures associées à des dynamiques affectives, elles-mêmes étroitement liées à des dynamiques socio-spatiales. À l'instar, des figures classiques de la chorématique (Brunet, 1987 : 191) – d'ailleurs en partie reprises – ces figures permettent non seulement de résoudre la contradiction entre le particulier et le général, entre l'individu et la loi, entre l'idiographique et le nomothétique, mais elles permettent également de lever une partie de l'ambiguïté autour de l'articulation entre sentiments et espaces, cette ambiguïté caractéristique de l'attitude envers l'espace. En ce dernier sens, ces figures peuvent donc être qualifiées de figures idéales-typiques, dans la mesure où dans la réalité, les logiques structurantes qui leur sont associées ne font que traverser des dynamiques affectives et socio-spatiales éminemment complexes. En réalité, les logiques que nous associons à ces figures se combinent et forment dès lors autant de déclinaisons possibles que de subtilités propres à la singularité et à la complexité d'une configuration territoriale donnée.

Figures	Dynamiques socio-spatiales	Dynamiques affectives
●	Lieu central	Lieu structurant ou lieu d'ancrage (enracinement)
○	Lieu périphérique	Lieu secondaire et relatif ou lieu d'étayage
→	Lien	Attache ou héritage socio-spatial
○	Territoire	Espace approprié ou aire d'appartenance
⬡	Aire de pratiques	Espace non-approprié
⊥	Rupture spatiale	Détachement spatial
⋮	Rupture sociale	Détachement social
●	Polarisation positive	Valorisation, sur-estimation
●	Polarisation négative	Dévalorisation, sous-estimation
⟷	Mouvement inclusif	Confrontation, intégration
⟷	Mouvement exclusif	Evitement, éviction
●→	Mouvement répulsif	Rejet, distanciation
●←	Mouvement attractif	Adhésion, affiliation
↔	Association positive	Assimilation et identification
↔	Association négative	Assimilation et différenciation
↔	Mise à distance/Mise à proximité	Gestion des attaches, ancrages, appartenances

Figure 103. Répertoire des chorèmes ou « chorématique affective »
(Réalisation personnelle, 2010)

En premier, nous plaçons dans ce tableau la figure du **lieu central**, **lieu structurant** ou **lieu d'ancrage**. Sur le plan socio-spatial, le lieu central peut être en relation avec d'autres lieux, également centraux (polycentralité) ou périphériques. À ce titre, il se trouve être le lieu générateur, à partir duquel s'organise un territoire, ou s'inscrire dans un réseau de liens et de lieux formant une aire de pratiques. Ce lieu structure en grande partie l'espace de vie de l'individu. Sur le plan affectif le lieu central renvoie à l'idée d'ancrage, dans la double acception de ce terme, c'est-à-dire d'une part, lieu ressource, lieu assurant la sécurité ontologique de l'individu d'une part, mais aussi, d'autre part, lieu dont on ne peut dans certains cas que difficilement se départir – même si comme le souligne Yannick Sencébé « on lève l'ancre plus facilement que l'on ne coupe des attaches » (Sencébé, 2007 : 63). Cette difficulté, assumée ou refusée, à se détacher d'un lieu caractérise dès lors en partie la figure de l'ancrage – dans un système liant de manière étroite les ancrages et les attachements. En outre, la notion d'ancrage ne peut être comprise dans l'unique sens de l'affectivité. L'on parle d'ailleurs d'un ancrage plus spécifiquement affectif, pour caractériser cette relation particulière. Cependant, si la compréhension du phénomène d'ancrage ne se limite pas à la seule dimension affective de la relation de l'individu à l'espace – les pratiques, les représentations, les identités sont également parties prenantes de ce phénomène – il nous semble – et nous le démontrerons plus loin – qu'y compris lorsque l'on envisage l'ancrage spatial sous un angle essentiellement cognitif, individuel, culturel ou social, l'affectivité demeure une dimension toujours déterminante – la cause ou la conséquence – de ce phénomène. Pour ainsi dire, si l'ancrage ne résulte pas exclusivement d'un processus affectif, si l'on ne saurait nier l'étroite interaction des valeurs, des habitudes, des

représentations, des pratiques, des identités, et des affects, si l'on ne peut pour toute forme d'ancrage parler d'un « ancrage affectif », il n'en demeure pas moins que l'« ancrage cognitif », l'« ancrage culturel », l'« ancrage social », etc., et plus généralement toute forme de ce phénomène, selon nous, implique un arrière-plan affectif, au sens où l'expérience de l'ancrage, qui plus est lorsque l'individu la décrit comme telle, ne peut se départir de l'expérience du corps, de cette expérience sensible de se sentir ancré, de se sentir attaché, de se sentir retenu. Dit autrement, si l'on ne peut parler d'un phénomène exclusivement d'ordre affectif, il n'en demeure pas moins qu'en matière d'ancrage, le sentiment prévaut, et avec lui, l'entremêlement des dimensions cognitives et affectives. En ce dernier sens, la dimension affective – le sentiment d'être ancré – résulterait plutôt du phénomène d'ancrage plus qu'il n'en serait véritablement l'origine. Quoiqu'il en soit, les modalités de l'ancrage, ou en d'autres termes les registres selon lesquels celui-ci se décline, sont éminemment protéiformes : perceptif, cognitif, culturel, social, mémoriel, identitaire, affectif. Néanmoins, l'on reconnaît parmi les représentations individuelles et sociales, parmi les pratiques, les habitudes, les souvenirs, les perceptions qui se forment autour d'un lieu, un même vecteur affectif qui participe de la réalisation de l'ancrage spatial. Il ne s'agit pas là de faire du phénomène spécifique d'« ancrage affectif » la seule et unique forme dont, dès lors, dépendraient tous les autres registres, mais plutôt de reconnaître qu'en matière d'ancrage, l'affectivité et ses mécanismes, et en particulier comme nous l'avons précédemment souligné, leur rôle dans la capacité ou non à nous amener à réviser nos croyances, nos valeurs, et donc à camper dans certaines de nos habitudes mentales et comportementales, jouent dans tous les registres de l'ancrage un rôle déterminant. L'ancrage spatial s'appuie bien évidemment sur toutes formes de cognitions, à la fois individuelles et sociales, mais ce qui rend l'ancrage possible c'est bien l'affect. Les conditions même de la rupture de l'ancrage sont en partie affectives, et le renforcement de chaque forme d'ancrage dépend de mécanismes affectifs. Le lieu central ou lieu d'ancrage régit non seulement la territorialité habitante, il est étroitement lié à la formation d'un sentiment d'appartenance au territoire. C'est à partir de lui que s'organise le réseau socio-spatial. Il est le point d'accroche de ce que l'on nommera par la suite attaches, mais il détermine aussi l'évaluation affective de l'ensemble des lieux et des liens entrant dans la configuration territoriale. À ce(s) lieu(x) l'on constate dès lors un effet d'ancrage. Autrement dit, une attraction des jugements socio-spatiaux, vers les valeurs références ou « ancres » associées à ce(s) lieu(x). Les lieux périphériques directement en lien avec le lieu central, mais aussi les autres lieux centraux au cours de la vie plus ou moins directement en lien avec l'ensemble formé par les lieux centraux, suivent en ce sens un processus par lequel les représentations, les qualifications, mais aussi les pratiques, de ces lieux s'insèrent, par la négative ou la positive, dans des schémas hérités du fait d'associations antérieures, et du fait de la préexistence de catégories attachées à ces lieux centraux. L'on parle aussi de lieu principal, en ce sens que l'ancrage en ces lieux implique un effet de primauté de ces derniers dans la configuration territoriale. En d'autres termes, leur prééminence, leur facilité de remémoration, les souvenirs, les émotions et les schémas qui leurs sont associés sont plus facilement mobilisés que d'autres références spatiales, dès lors considérées comme secondaires. À l'extrême, l'ancrage peut également être synonyme d'enracinement, avec toutes les difficultés¹¹² conceptuelles inhérentes à ce terme (Imbert, 2005). Dans ce dernier cas, l'enracinement découle d'une forme d'héritage, de transmission, d'un espace initialement extérieur à l'individu, lieu familial par excellence, dont la signification au-delà de la stricte individualité le rattache à l'existence d'une collectivité formée autour de l'espace en question. Le mythe de l'authenticité, qui à peine se voile derrière la notion

¹¹² La difficulté du concept d'enracinement tient, comme le souligne Christophe Imbert (2005), à sa dimension mythique. « Si, comme tout mythe, le mythe des *racines* est par sa structuration porteur d'une vérité », le problème de l'enracinement, comme figure mythique, tient dès lors « au finalisme du mythe voyant dans tout habitant un *enraciné* en puissance, excluant par là-même la possibilité de lui associer d'autres lieux » (Imbert, 2005 : 5).

d'enracinement, constituant comme le note Christophe Imbert « une métaphore pleine d'épines » (Imbert, 2005 : 53-57), ne doit cependant pas amener à nier la pertinence du phénomène affectif qui se cache derrière la métaphore. Elle doit en revanche contester l'opposition doctrinale entre déracinement et enracinement, érigeant cette dernière en vertu d'authenticité « selon laquelle l'existence communautaire au sein d'un lieu, l'expérience partagée du lieu est la seule voie de réalisation de l'homme (*l'Être*, le *Dasein*) » (Imbert, 2005 : 56). Pour résumer, le lieu central ou lieu d'ancrage est l'unité fondamentale de l'expression du rapport affectif à l'espace. Loin de se limiter à la seule dimension affective du rapport de l'individu à l'espace, il engage cependant un ensemble de représentations, de valeurs, de pratiques, d'habitudes, qui rendent initialement possible le phénomène affectif. Pour autant que ce lieu central constitue un espace privilégié de l'expression du rapport affectif entre l'individu et l'espace, il n'en demeure pas moins, comme nous le verrons plus loin, en étroite relation avec d'autres formes idéales-typiques, tel le rapport affectif au territoire. Il peut d'ailleurs aussi bien en être à l'origine qu'en être le résultat. À l'échelle d'un territoire, l'investissement affectif peut s'ancrer avant tout dans un lieu central, à partir duquel il va ensuite rayonner, comme l'engagement affectif territorial peut aussi bien être un facteur premier se traduisant par la suite par diverses formes d'ancrage local. En outre, l'investissement affectif, et l'ancrage qui en découle, dans des formes spatiales localisées, implique une forme d'identification individuelle à l'espace et, à ce titre, dépend aussi nécessairement d'une identification sociale, même s'il se distingue de cette dernière à proprement parler. L'on comprend dès lors qu'en fait d'ancrage localisé, celui-ci n'est jamais indépendant d'autres formes d'ancrage spatial, y compris d'ancrages sociaux se rapportant, dès lors, plus volontiers à la notion de territorialité.

Le **lieu périphérique**, **lieu secondaire** et **relatif** ou aussi d'**étayage**, est quant à lui un élément socio-spatial pratiqué en relation avec d'autres lieux, centraux ou périphériques. Un ensemble de plusieurs lieux périphériques peut former une aire de pratiques. Un ensemble de lieux périphériques articulés autour d'un ou de plusieurs lieux centraux peut former un territoire. Le lieu périphérique est en ce dernier sens secondaire et relatif. Son évaluation affective dépend alors de l'évaluation affective du lieu central, ou plus largement de son rapport aux autres éléments de la spatialité ou du système socio-spatial. À l'inverse des lieux centraux, les lieux périphériques ne produisent pas à eux-seuls l'ancrage, ils en subissent cependant les effets, les biais d'estimation, et entrent nécessairement dans une relation dialectique formée autour du modèle dissymétrique centre/périphérie. À l'image de la vulgate « c'est dans le centre que les choses se passent », sur le plan affectif, les lieux centraux sont là où l'affectivité se passe, néanmoins, l'on retrouve cette logique dialectique centre/périphérie, pour l'établissement de laquelle les lieux périphériques revêtent une valeur déterminante. L'on parle dès lors d'étayage, signifiant par là, la faculté de ces lieux concrets, lieux dans lesquels se réalisent les comportements spatiaux manifestes, à renforcer par les habitudes qu'ils génèrent l'ancrage en un lieu principal. Par là-même, ils contribuent à renforcer la valeur positive ou négative des ancrages associés aux lieux centraux. Typiquement, les lieux périphériques sont les lieux dans lesquels se manifestent les exigences ou les contraintes de la vie – sans que celles-ci soient nécessairement vécues comme telles –, exigences sociales ou spatiales, attachées ou non à une forme de quotidienneté, d'habitude, de proximité spatiale, ou renvoyant à des lieux plus distants, tant sur une échelle spatiale, sociale, temporelle, que sur une échelle de l'affectivité. Les lieux périphériques sont principalement les lieux du dehors, les lieux de l'extériorité, s'opposant par là-même à l'intimité et l'intériorité caractéristique des lieux d'ancrage, des lieux centraux.

Le **lien**, **attache** ou **héritage socio-spatial**, marque l'ensemble des relations socio-spatiales d'un lieu à un autre. Typiquement, en matière spatiale, le lien est un déplacement, plus ou moins

fréquent, plus ou moins récurrent. Il est de l'ordre de la mobilité, spatiale ou sociale, quotidienne ou résidentielle. Du reste, il matérialise aussi l'ensemble des relations sociales entre des individus ou des groupes d'individus ; ces deux dimensions, sociales et spatiales, se recouvrant plus ou moins fortement. Le lien peut aussi ne référer qu'à la seule dimension de l'idéalité, à la représentation d'éléments futurs, aspirations, ou d'éléments passés, héritages. L'ensemble des liens unissant des lieux, que ceux-ci soient d'ordre matériels ou idéels, forme une configuration socio-spatiale de l'ordre du réseau, pouvant lui-même être approprié, ou non, et ainsi faire territoire. Dans l'ordre de l'affectivité, le lien renvoie à la notion d'attache, ce par quoi plusieurs éléments sont affectivement liés, la relation entre des individus et des lieux fondée principalement sur des ressorts affectifs. Les attaches ne se limitent cependant pas à cette unique caractérisation affective, même si cette dernière accompagne de manière systématique aussi bien l'aspiration, la volonté, la tension appétitive, et la tendance à vouloir se rapprocher physiquement ou mentalement d'un espace, qu'à l'inverse la contrainte, la dépendance, l'assujettissement, et la tendance à ne pas pouvoir se libérer physiquement ou mentalement d'un espace. À l'image du lieu central, ou lieu d'ancrage, et en lien avec celui-ci, l'attache est également ambivalente, c'est-à-dire manifestation de la nécessité de maintenir une relation, et de pourvoir de la sorte à la sécurité ontologique de l'individu, mais aussi dépendance, frein, entrave, à la réalisation de sa spatialité, symptomatique d'une perte d'autonomie, et dans le domaine de l'affectif synonyme d'une impossibilité à élaborer des défenses constructives contre l'angoisse, et de fait source de cette dernière. Plus généralement, la distinction entre lieux et liens perd de sa substance dans le domaine de l'affectivité, à l'image notamment de la dialectique ancrage/attache. En effet, dans nombre de cas l'ensemble des liens, notamment sociaux mais aussi affectifs, est ce qui fait lieu, ce qui contribue à donner sa signification à une portion de l'espace habité. Dans d'autres encore, c'est le lien lui-même, la manière de gérer mentalement ou spatialement la distance, qui est le lieu de l'affectivité. Dit d'une autre manière, la gestion des distances, l'équilibre entre de multiples attachements et détachements, un mode de vie sur tous les plans mobile, peut être l'objet d'une valorisation pour lui-même, et ainsi devenir le lieu du rapport affectif à l'espace.

Le **territoire** est un **espace approprié** qui fait sens d'unité socio-spatiale dans la vie d'une personne. Le territoire est un espace de vie. Il peut être composé d'un ou de plusieurs lieux centraux ou périphériques, et d'un ensemble de liens unissant ces lieux en un système d'attaches, déterminant de la sorte une **aire d'appartenance** socio-spatiale. Plus précisément, par aire d'appartenance nous entendons le sentiment pour l'individu d'appartenir à un espace formé par un ensemble de lieux et/ou de liens socio-spatiaux, autrement dit un territoire, et plus simplement le fait d'être ancré ponctuellement en de multiples lieux et, dès lors, d'y être attaché de multiples façons. L'appartenance désigne le fait pour l'individu de se définir comme appartenant à cet espace, à cette aire socio-spatiale, du fait de ces ancrages et de ces attaches multiples. L'appartenance à un territoire implique donc l'ancrage et l'attachement, et en même temps dépasse ces derniers, du fait de la nécessaire définition de l'individu comme membre, ou non, de l'ensemble formé par ces lieux, ces multiples ancrages, et ces liens, ces multiples attaches. La dimension identificatoire et identitaire constitue en ce sens un aspect fondamental de la dynamique territoriale, et de son expression affective sous la forme particulière de l'appartenance. La dimension duale, matérielle et idéelle, du concept de territoire, son existence même soumise à la capacité d'appropriation, implique en effet en premier lieu un mouvement de reconnaissance individuelle et sociale, d'identification de la même ou de l'autrui, propre à susciter le mouvement affectif, sous les formes particulières que sont, d'un côté, le sentiment d'appartenance, ou à l'inverse, le sentiment d'étrangeté. Le territoire s'inscrit en ce sens dans un mouvement d'« auto-référencement » (Debarbieux *in* Lévy & Lussault, 2003 : 912) individuel et

social, il nous informe sur notre identité à travers, entre autres, l'identité sociale – dont il est le dépositaire sur le plan spatial – dans laquelle nous nous reconnaissons et à laquelle nous nous sentons appartenir. Le territoire nous informe sur notre identité par le fait, étroitement lié aux affects, que nous nous sentons y appartenir ou non. En effet, l'identification territoriale ne repose pas uniquement sur des spéculations intellectuelles mais inclut également un noyau émotionnel, ne serait-ce que du fait de la fonction des phénomènes affectifs de nous révéler nos valeurs et parce que, ce faisant, les émotions participent à ce qu'individuellement ou collectivement les individus investissent un certain nombre de valeurs faisant leur identité. À l'instar de l'ancrage et de l'attache, l'appartenance en particulier et plus généralement le rapport affectif au territoire, se décline selon des modalités différenciées et ambivalentes. L'on peut, par exemple, éprouver le sentiment d'appartenance à une aire socio-spatiale sans nécessairement le vouloir, sans nécessairement que cette appartenance soit désirée. L'on peut aussi désirer appartenir à une aire, en espérant s'y faire une place. Au mieux l'on assiste à la naissance d'appartenances multiples, et au pire, à la concurrence des appartenances, voire à la désappartenance – absence totale d'appartenance. Ce sentiment d'appartenance peut donc être jugé, en particulier par l'individu, positivement ou négativement. Il peut être source d'adhésion, de renforcement des attaches et de rapprochement ou, à l'inverse, susciter un besoin de désaffiliation et de distanciation. Plus ou moins resserré ou étendu, cette aire indique l'intensité à la fois sur les plans sociaux et spatiaux de l'identification territoriale et affective d'un ensemble jugé homogène. En outre, la formation d'un territoire, et le sentiment d'appartenance qui lui est lié, peuvent s'appuyer de façon différenciée davantage sur les lieux ou sur les liens qui en sont le fondement. Le territoire peut être centré sur un ensemble formé de plusieurs lieux, dès lors ce sont les ancrages en ces lieux, et le système qu'ils forment, qui vont déterminer le sentiment d'appartenance – dans ces cas, ce sont les lieux qui, de manière privilégiée, fondent l'appartenance. Dans d'autres cas, le sentiment d'appartenance et le territoire se forment autour d'un ensemble de liens, d'un réseau constitué entre différents lieux. C'est la totalité de ces liens et le système des attaches qu'ils décrivent qui, dès lors, est à l'origine du sentiment d'appartenance – dans ce cas, ce sont les liens qui, de manière privilégiée, fondent l'appartenance.

L'aire de pratiques désigne quant à elle un réseau plus ou moins précis de lieux, principalement des lieux périphériques, mais aussi des lieux centraux, sans que ceux-ci forment un territoire approprié, et sans que se manifeste un sentiment d'appartenance. Elle donne notamment à voir l'échelle des pratiques spatiales. En ce sens, l'aire de pratiques qui se dessine autour notamment des lieux centraux permet d'établir une distinction entre les catégories socio-spatiales que sont les lieux et les territoires, et les catégories affectives qui leurs sont associées, à savoir respectivement, l'ancrage et l'appartenance. Pour les premiers – lieux et ancrages – il est question sur le plan spatial d'espaces entièrement définissables par eux-mêmes. En d'autres termes, d'espaces qui peuvent se définir en dehors des choses auxquelles ils se rattachent. Et sur le plan de l'affectivité, il est question de la capacité d'embrasser en une expérience localisable l'ensemble des éléments affectifs vécus qui déterminent ces espaces ; cette capacité caractérisant l'ancrage, la fixité de l'attache en un lieu donné à un moment donné. Pour les seconds – territoires et appartenances – il est question sur le plan spatial d'un ensemble d'espaces, et *a fortiori* de lieux, toujours déjà en relation les uns avec les autres, le territoire se définissant dès lors par la totalité des relations qui s'instaurent entre ces différents lieux ; voire par la totalité que forment les relations entre ces lieux à l'exclusion de ces derniers. Et sur le plan de l'affectivité, il est question du processus de mise en relation systématique avec l'ensemble que forment ces lieux et avec les relations qui les déterminent, voire avec ces relations à l'exclusion des lieux eux-mêmes. C'est la dimension essentiellement symbolique et sociale de

l'unité territoriale. Le rapport affectif à l'une des composantes particulières formant le territoire, un lieu par exemple, engage en ce sens la signification globale du territoire, et réciproquement, le rapport affectif au territoire, implique de manière automatique dans la relation affective une référence à l'ensemble des lieux qui forment ce territoire. Du fait de la multiplicité des ancrages qu'implique le rapport affectif au territoire, nous privilégions dès lors sur le plan de l'affectivité le concept d'appartenance. Nous privilégions le concept d'appartenance pour qualifier la dynamique affective du rapport au territoire, dans la mesure où, comme nous l'avons souligné précédemment, ce dernier suggère que la relation aux éléments particuliers formant un ensemble se rapporte avant tout au fait que ces éléments appartiennent à un tout. Pour résumer, l'appartenance serait le produit d'une multiplicité d'ancrages et d'attaches, lesquels se définiraient non pas pour eux-mêmes mais par le fait de former un tout et d'y appartenir. Loin de s'opposer en réalité, l'ancrage et l'appartenance, de même que le rapport affectif au lieu et le rapport affectif au territoire, ne seraient en vérité que dérivés idéals-typiques d'un même concept, celui de rapport affectif à l'espace, marquant pour le premier une forme d'affectivité se démarquant, seulement théoriquement, de la signification sociale et identitaire de l'espace, et de fait se concentrant davantage sur la matérialité des espaces, quand le rapport affectif au territoire, impliquerait quant à lui, que l'affectivité soit essentiellement liée à cette signification sociale de l'espace, à l'exclusion, toute théorique encore une fois, de sa dimension matérielle. Aussi, il n'est pas à proprement parler question d'échelles, et de leurs rapports, dans cette distinction entre lieu et territoire, mais bien de nature, sachant qu'en ce qui concerne l'espace celle-là ne peut jamais être véritablement tranchée. En outre, nous serons amenés à constater qu'en matière de rapport affectif à l'espace, le lieu investi, approprié, se transforme inévitablement en territoire. De même que le territoire n'a pas d'existence en soi, il ne peut exister sans cet investissement affectif. Dès lors, qu'il y a investissement affectif de l'espace, il n'y a guère plus de raisons d'être à la distinction entre lieu et territoire tant, au plus, il y a un certain type de rapport affectif à l'espace qui s'appuie de manière privilégiée sur les lieux du territoire, faisant par là-même du territoire un ensemble localisé et localisable, tandis qu'un autre type de rapport affectif à l'espace se rapporte de manière privilégiée, quant à lui, aux liens du territoire, à la dimension symbolique et collective, d'autant moins facilement localisable et délimitable.

Alors que le lien implique de fait une forme d'héritage socio-spatial, la **rupture** s'y oppose, et marque quant à elle une discontinuité **socio-spatiale** dans le temps, ainsi qu'un changement de référent, autrement dit un changement de lieu central ou de lieu d'ancrage. La rupture, telle que l'indique la figure schématique à laquelle nous l'associons, implique nécessairement la réalisation d'un nouveau lien. Ce lien se construit cependant en opposition, il ne prend pas son origine directement dans un lieu d'ancrage, mais au contraire s'en démarque. La rupture n'en demeure pas moins refléter une forme de lien et d'ancrage, mais par la négative – aussi paradoxalement que cela puisse paraître, comme nous serons amenés à le voir plus loin, une nouvelle forme d'ancrage naît de l'affirmation d'un non-ancrage. Pour sa part, la rupture spatiale caractérise une discontinuité d'ordre principalement spatiale. Cela peut être un déménagement, un changement de travail, ou plus prosaïquement, un changement dans les habitudes spatiales. À l'origine de cette forme de lien particulier que constitue la rupture spatiale, l'on retrouve pour ainsi dire des motifs déclarés principalement d'ordre spatiaux, tandis qu'à l'origine de la rupture sociale, l'on retrouve principalement des motifs d'ordre sociaux. Et bien que les dimensions sociales et spatiales se recouvrent largement en ce domaine, il demeure néanmoins possible d'identifier et ainsi de distinguer de multiples combinaisons : une rupture sociale à l'origine d'un lien spatial, une rupture spatiale à l'origine d'un nouveau lien social, etc. Dans l'ordre de l'affectivité, la rupture résulte d'un rejet de l'espace, aussi bien pour ses qualités physiques, que

pour ses qualités sociales, d'une aversion envers ces dernières, marquant un changement souvent radical dans son expression spatiale et dans les investissements affectifs.

La **polarisation positive** concerne aussi bien les lieux centraux, périphériques que les territoires ou les aires de pratiques, mais aussi les liens, et donc les réseaux, qui sont évalués positivement par l'individu. Le phénomène de polarisation positive marque le basculement vers l'évaluation globalement positive d'un espace (ensemble de lieux ou de liens). Cette polarisation manifeste le passage dans l'ordre de l'affectivité, émotions, sentiments, souvenirs, vers une attitude positive à l'égard de l'environnement socio-spatial. Elle implique généralement une attraction, une concentration ou une inclusion autour d'un ou de plusieurs pôles (lieux, liens, et les ensembles qu'ils forment, territoires ou aires de pratiques), avec pour effet une orientation et une coloration positive des opinions et des jugements les concernant directement, ou leur étant indirectement attachés. À l'inverse, le phénomène de **polarisation négative** marque le basculement vers l'évaluation affective globalement négative d'un espace (ensemble de lieux et de liens). Cette polarisation manifeste le passage dans l'ordre de l'affectivité, émotions, sentiments, souvenirs, vers une attitude négative à l'égard de l'environnement socio-spatial. Elle implique généralement une répulsion, une dispersion ou une exclusion autour d'un ou de plusieurs pôles (lieu, lien, et les ensembles qu'ils forment), avec pour effet une orientation et une coloration négative des opinions et des jugements les concernant directement, ou leur étant indirectement attachés. En ce dernier sens, la polarisation marque la valence, aussi bien négative que positive, des phénomènes affectifs observés par rapport aux lieux, aux liens et aux territoires : ancrages, attaches et appartenances. Elle désigne la qualité intrinsèquement agréable ou désagréable attachée à l'évocation d'un lieu, d'un lien, d'un territoire, etc., et par là-même, elle dénote la force d'attraction ou de répulsion qu'exerce un individu sur les différents espaces de sa vie. Plus spécifiquement encore, elle renvoie dans le domaine de l'affectivité à l'évaluation des dimensions affectives, ancrages, attaches, appartenances, qui peuvent être plaisantes ou déplaisantes, désirées ou refulées, et en conséquence, donner une indication sur la détermination de la conduite des individus : rapprochement, éloignement, confrontation, évitement, etc. La polarisation d'un espace inclut en outre l'évaluation des différentes dimensions associées à cet espace, valeurs, motivations, besoins, rôles, statuts, etc., et en réfère ainsi à la valorisation ou à la dévalorisation des dimensions individuelles de cet espace, les valeurs pour soi, mais aussi à la valorisation ou à la dévalorisation de ses dimensions sociales, son utilité sociale. Enfin, la polarisation introduit une forme de réponse adaptative, selon l'évaluation positive ou négative des espaces, dessinant une orientation générale à la conduite de l'individu, responsable dès lors de comportements de confrontation ou d'évitement, de mouvements inclusifs ou exclusifs, de mouvements attractifs ou répulsifs. Ces orientations pouvant donner lieu dans la réalité, selon des degrés divers, et de manière plus ou moins récurrente, à certaines pratiques spatiales. En outre, il convient de noter que les phénomènes de polarisation, et la valence qui leur est associée, peuvent varier selon les contextes individuels et sociaux, et donc selon les situations spatiales ; ils ne sont jamais totalement donnés, ils sont construits.

Dans le prolongement des phénomènes de polarisation, le **mouvement inclusif** s'applique à des lieux périphériques principalement, mais aussi à des aires de pratiques, et manifeste la volonté d'inclusion dans le réseau des espaces appropriés. Avant le résultat de son action, l'inclusion, sa possibilité ou son impossibilité physique ou mentale, le mouvement inclusif marque la tendance à vouloir faire entrer, intégrer, dans un ensemble homogène un élément qui a priori ne lui appartient pas. Le rapport inclusif exprime donc l'ouverture d'un ensemble à un nouvel élément, et plus encore, il permet de marquer les dynamiques liées à la formation de l'appartenance

territoriale. Le **mouvement exclusif** manifeste la volonté d'exclusion du réseau des espaces appropriés. Avant le résultat de son action, l'exclusion, sa possibilité ou son impossibilité physique ou mentale, le rapport exclusif marque la tendance à vouloir faire sortir, exclure, d'un ensemble homogène un élément qui a priori ne devrait pas lui appartenir. Le mouvement exclusif exprime ainsi la fermeture d'un ensemble à un nouvel élément, et plus encore, il permet également, mais par la négative cette fois-ci, de marquer les mouvements liés à l'appartenance territoriale. Le **mouvement attractif**, comme pendant au mouvement inclusif, indique au niveau des lieux d'ancrage notamment, le mouvement d'ouverture et la tendance à rapporter aux qualités du lieu d'ancrage, l'évaluation des lieux périphériques. Le **mouvement répulsif**, comme pendant du mouvement exclusif au niveau des lieux d'ancrage, indique au contraire la fermeture et une tendance qui pousse l'individu à s'en éloigner matériellement et/ou idéellement. L'ensemble de ces mouvements, qu'ils réfèrent à deux lieux, des aires, *a priori* plutôt distants spatialement ou socialement, comme dans le cas des mouvements inclusifs et attractifs, tendant à rattacher, à rapprocher ces derniers, ou qu'ils réfèrent à des lieux, des aires, *a priori* plutôt proches, comme dans le cas des mouvements exclusifs et répulsifs, tendant à s'en détacher, à s'en éloigner, s'inscrivent plus généralement dans la catégorie des influences qu'exercent certains espaces sur les réalités sociales, et réciproquement. Par ailleurs bien connues en géographie et en aménagement (avec le « modèle gravitaire » par exemple), ces effets d'attraction, sont ici mesurés sur le plan de l'affectivité, permettant ainsi d'en évaluer les raisons (spatiales/sociales, individuelles/collectives) et les logiques (effets des distances sociales/spatiales, poids des investissements affectifs positifs/négatifs).

L'association positive ou assimilation exprime, en l'absence ou non de liens directs, la liaison positive entre deux éléments par un processus d'association idéal. Dans sa version positive, l'association tend vers l'assimilation de plusieurs éléments en un tout polarisé. Ce mouvement d'association implique entre autres la reconnaissance d'un rapport d'identité dans lequel s'inscrivent plusieurs éléments. Ainsi, l'association positive nous informe sur le processus d'identification socio-spatiale de l'individu et plus généralement sur la formation des liens d'appartenance territoriale. L'association négative ou différenciation exprime, en présence ou non de liens directs, la liaison entre deux éléments par un processus d'association idéal. Dans sa version négative, l'association tend vers la différenciation à l'égard d'un tout polarisé. Ce mouvement d'association implique également la reconnaissance d'un rapport d'identité dans lequel s'inscrivent plusieurs éléments. En ce sens, il nous informe par la négative sur le processus d'identification socio-spatiale de l'individu et plus généralement sur la désagrégation des liens d'appartenance territoriale. Enfin, l'ensemble des mouvements idéels ou matériels formés par la dynamique du rapport affectif à l'espace engendre un jeu proxémique, entre mise à distance et mise à proximité.

Ces figures sont une tentative de synthèse de l'ensemble des opérations de gestion des attaches, des ancrages, des appartenances, et par là-même des dynamiques, en particulier affectives, à l'origine de la détermination des places et des positionnements. Il s'agit donc d'une tentative de formalisation, et de matérialisation sur le plan spatial, du jeu de proxémique engagé dans la mise à bonne distance.

3. Manifestations du rapport affectif à l'espace : entre ancrage, attachement et appartenance

Après avoir présenté succinctement et schématiquement ce que pourraient être les dynamiques associées aux différentes figures idéales-typiques issues de l'analyse chorématique, il nous faut

désormais approfondir la signification de chacune d'entre elles. Ramener ces figures aux cas concrets que nous avons pu rencontrer au cours de nos entretiens nous permettra de surpasser la nécessaire, mais néanmoins parfois excessive, simplification inhérente à la démarche modélisatrice. Nous privilégierons donc, dans cette partie, la vision incarnée de l'ensemble des dynamiques socio-spatiales et affectives, afin d'éclairer comment celles-ci concrètement s'articulent, selon les situations, selon les contextes, selon les périodes de la vie. Là encore, ce choix répond à la difficulté que nous avons pu constater au cours de notre effort de modélisation, due en partie aux effets d'une présentation impersonnelle des phénomènes affectifs. Afin de dépasser ces difficultés et ainsi compléter l'effort de modélisation, il nous a donc semblé utile, autant que nécessaire, de revenir sur ces phénomènes pour en donner ici une illustration au plus proche des dire des acteurs. En effet, face à la difficulté de figer dans un schéma type et une signification unifiée des phénomènes dont l'ambivalence et l'ambiguïté sont la nature même, nous avons tiré la nécessité, dans un premier temps inévitablement réductrice, que le rapport affectif à l'espace ne pouvait être observé qu'à l'échelle de l'individu, dans la relation que ce dernier entretient avec ses espaces de vie. Loin de prétendre, à travers l'exposé qui suit, et la présentation de quelques cas concrets, à un recensement exhaustif des processus et des phénomènes affectifs mettant en relation individus et espaces, nous tâchons néanmoins de dégager certaines régularités, et en ce sens, nous n'hésitons pas à comparer, et ainsi à mettre en perspective, nos résultats avec un certain nombre d'autres travaux, par ailleurs déjà mentionnés, mettant en lumière les dynamiques affectives du rapport à l'espace, ou du moins éclairant ce dernier par le biais de ses figures expressives, de ses manifestations concrètes. En outre, nous précisons que les extraits qui seront rapportés ici pour étayer notre propos, ne se cantonnent pas seulement aux quelques individus, aux quelques synopsis qui nous ont servi plus généralement à illustrer la démarche heuristique qui fut la nôtre, mais mobilise l'ensemble de la production discursive, entre récit de vie spatialisé et herméneutique cartographique. Dans cette partie nous serons donc amenés à illustrer de façon concrète, en nous appuyant pour cela sur quelques exemples issus de l'analyse croisée des discours récoltés dans le cadre de nos investigations, ce que nous avons pu identifier comme un ensemble de manifestations socio-spatiales du rapport affectif à l'espace : l'ancrage, l'enracinement, l'appartenance, ainsi que les mécanismes qui leur sont sous-jacents : identification, confrontation et évitement.

3.1. L'ancrage entre lieux et liens

L'exemple typique du lieu central, principal ou lieu d'ancrage, est la figure de la maisonnée décrite précédemment dans le cadre du synopsis d'A1. Plus généralement, l'on constate que les logements, les lieux de résidence, maisons, appartements, quel qu'en soit le statut d'occupation, constituent, depuis la naissance et la signification particulière que revêt la maison d'enfance, jusqu'au moment où nous les avons interrogé et l'habitation actuelle, des lieux d'ancrage importants pour les individus. Dans la continuité de ce qui fait la maisonnée, autrement dit l'ensemble des relations significatives attachées à un espace de vie familial, ces lieux ne doivent pas être pris pour ce qu'ils sont, mais plutôt pour ce à quoi ils renvoient – y compris les aspirations, l'imaginaire et la rêverie. Comme le notait Gaston Bachelard, la maison, premier lieu de l'analyse systématique des sites de notre vie intime, est « une des plus grandes puissances d'intégration pour les pensées, les souvenirs et les rêves de l'homme » (Bachelard, [[1957] 2007 : 26). « La maison maintient l'homme à travers les orages de la vie. Elle est corps et âme », à quoi il ajoutait, « elle est le premier monde de l'être humain » (Bachelard, [1957] 2007 : 26). La maison ne se limite pas à sa stricte fonction d'habitation. Elle n'est pas seulement un toit. Elle est le syncrétisme de tout ce qui l'abrite. La maison ne se vit pas seulement au jour le jour, notait Bachelard. Elle n'est pas une maison en particulier. « Par les songes les diverses demeures de

notre vie se compénètrent et gardent les trésors des jours anciens. Quand, dans la nouvelle maison, reviennent les souvenirs des anciennes demeures, nous allons au pays de l'Enfance Immobile, immobile comme l'Immémorial. Nous vivons des fixations, des fixations de bonheur. Nous nous réconfortons en revivant des souvenirs de protection » (Bachelard, [1957] 2007 : 25). Évoquer sa maison, son appartement, son logement, ce n'est jamais parler de l'objet en tant que tel. Certes, la description que nous en faisons, et la description que nous en ont fait les individus interrogés, s'attache à des détails de confort, à des détails fonctionnels ou à des détails pittoresques, mais plus loin, « en évoquant les souvenirs de la maison nous additionnons des valeurs de songe ; nous ne sommes jamais de vrais historiens, nous sommes toujours un peu poètes et notre émotion traduit peut-être de la poésie » (Bachelard, [1957] 2007 : 25). C'est finalement à travers la qualité de l'ensemble des liens qui prennent place en ces lieux, que l'on mesure l'identité affective de ce lieu d'ancrage particulier. Quoi de plus étonnant dès lors, lorsque « la famille est l'un des systèmes humains où les liens sont les plus prégnants et chargés » (Goldbeter-Merinfeld, 2006 : 5), à ce que l'on retrouve au premier plan de l'affectivité, ces lieux porteurs de valeurs éminemment symboliques. Maisons, appartements, studios, chambres, ces lieux garantissent, comme le souligne Edith Golberter-Merinfeld (2002, 2006), la sauvegarde physique de leurs occupants, et à ce titre leur offrent un certain degré de sécurité. Perdre son logement, pour toutes sortes de raisons, n'est-il pas synonyme la plupart du temps, si ce n'est systématiquement, d'un sentiment de dépossession de soi-même, de perte d'identité. Perdre ce lieu, c'est perdre tous les liens qui en font la nature profondément affective, ce qui nous rattache à notre histoire, à notre identité. En effet, la maison apparaît dans notre enquête comme le premier lieu d'investissement affectif, qu'il s'agisse à proprement parler d'une maison, mais aussi d'un appartement, ou de toute autre forme de logement. En outre, l'identité affective entre le lieu et les liens qui caractérisent ce premier point d'ancrage, ne doit pas laisser croire à une valorisation systématiquement positive de cet espace fondateur. Selon les cas, se détacher de ce lieu d'ancrage vécu négativement peut également constituer un puissant vecteur d'émotion – en ce sens la dépossession de soi-même peut être recherchée afin de réaliser pleinement une aspiration identitaire. La qualité de maisonnée n'augure en rien la valence du rapport affectif à cet espace, des liens qui y rattachent, ou au contraire, des ruptures qui en séparent. En ce dernier sens, l'identité affective du lieu prend aussi la qualification que l'individu projette sur la nature des liens qui y sont attachés. Plus généralement, c'est l'ensemble des souvenirs et des émotions logés dans ces espaces qui contribuent à dessiner leur signification particulière :

« [Il n'y a aucun espace qui vous a marqué dans la première période, avant 1984 ?] Dans la maison ? Si... mais des trucs de gamins. Quand je dévalais les escaliers sur la tête et que je ne me faisais pas mal, ça faisait hurler ma mère ! Quand ma mère me disputait et que mon chien me vengeait plus tard. Quand sur ma petite locomotive en plastique, il y avait une grande pente devant la maison, et mon grand frère, qui a 9 ans de plus que moi, qui était quand même plus grand que moi, me lâchait dans la pente. Et le but c'était de me rattraper avant que je traverse la route en bas (rires). [Vos souvenirs sont plutôt positifs ?] Oui et non, comme partout... Je n'ai pas gardé de souvenirs des disputes de mes parents. [...] Bizarrement, je ne suis pas restée très, très longtemps dans cette maison et j'ai pourtant pas mal de souvenirs... avec mon grand-frère, c'était l'âge où on avait une très forte complicité » (A1, RVS)

« En fait pendant ces vacances là, mes parents m'ont annoncé qu'ils divorçaient, qu'ils se séparaient. Donc cet été là, on a préparé le déménagement. Avec ma mère on est revenus s'installer dans l'appartement [de mon enfance]. Là, par contre j'avais vraiment hâte de partir. Heureusement pour moi, ma copine habite dans la même ville et je m'entends super bien avec sa mère, ce qui fait que j'ai passé la moitié du temps chez eux... et pourtant eux aussi habitent en appartement. Moi j'ai connu que leur appartement, donc j'étais bien dans leur appartement, j'y avais mes habitudes, alors que chez ma mère je me sentais mal, parce

que je passais de la maison à l'appartement, j'étais vraiment oppressé... et pourtant l'appartement de ma copine c'est la même taille. Même si je retourne dans cet appartement aujourd'hui en vacances, je suis la moitié du temps au moins chez ma copine. Non, je me sens pas à l'aise, là-bas, je ne m'y suis jamais senti à l'aise. Et puis, j'ai jamais trop discuté avec ma mère, il y a un contexte tendu. » (J1, RVS)

Malgré leur caractère éminemment anecdotique, ces extraits nous semblent néanmoins lourds de significations, en particulier pour ce qui concerne l'affectivité dans ce qui caractérise la relation des individus à leur espace. C'est donc volontairement que nous les avons choisis pour leurs aspects banals, afin de souligner tout d'abord qu'il n'est pas question d'un logement ici, mais bien d'un espace de vie, au sens plein et entier, d'un territoire approprié, familial en l'occurrence, aussi condensé et restreint soit-il. La matérialité du lieu ne concède rien à sa signification individuelle et sociale. On est d'ailleurs souvent frappé par la charge émotionnelle de l'habitat dans la vie de famille. Pour ses habitants, la maison est chargée d'un poids affectif non négligeable et condense bien souvent en son sein l'ensemble des valeurs, des forces et des vulnérabilités familiales (Goldbeter-Merinfeld, 2006). Ce qui compte alors ce sont les événements, les souvenirs, la complicité d'une parenté, d'une fratrie. Ce sont tous ces éléments qui déterminent la valeur symbolique et la charge affective du lieu. Dans d'autres cas, la matérialité du lieu, et son importance dans la qualification affective de l'espace, se fait plus prégnante. Pour autant, là encore la signification sociale n'y est jamais totalement étrangère.

« [À Merlimont, lieu de villégiature familiale] on n'était pas du côté plage, on était du côté village et donc... un grand jardin. C'est là-bas que j'ai appris à faire du vélo... avec mon grand-frère. Et au bout de la rue il y avait 3 kilomètres de dunes jusqu'à la plage... donc on y allait beaucoup avec mon frère. [...] On a perdu, surtout mon frère, des milliers et des milliers de soldats en plomb. On se créait des aventures dans les dunes, ça c'était excitant. [...] On avait vraiment un monde mon frère et moi... et puis on avait fait notre quartier général sur la plus grande dune. C'était l'aventure, il y avait plein de blockhaus. C'était un terrain de jeu plein de mystères. » (A1, RVS)

Loin d'être anodins pour l'individu, ces lieux, leurs qualités intrinsèques, mais aussi et surtout les dynamiques sociales qui participent de leur signification, les chargeant d'histoires et d'émotions, constituent au contraire de puissants ancrages affectifs :

« Mon frère et moi sommes restés très attachés à Merlimont, donc quand on passe dans le Nord, on essaye d'y aller. On loue une maison dans notre rue, et puis on se balade dans les dunes. » (A1, HC)

Ainsi se profile la dynamique du rapport affectif à l'espace, principalement à travers le sens du lieu, pour l'individu mais pas seulement, à travers l'expérience qu'il en a dans le temps, mais aussi à travers les relations qui y prennent place. L'ensemble participe bien de la détermination de la valeur du lieu pour l'individu, et par là-même de la détermination du système des liens qui l'y attache. La sociologue Elsa Ramos ne constate pas autre chose en ce qui concerne le phénomène d'ancrage au lieu. Tout d'abord, nous dit-elle, « ces lieux apparaissent comme significatifs, comme faisant sens pour l'enquêté dans son histoire », leur expérience ajoute-t-elle, « se fait dans des dimensions spatiale, temporelle mais aussi relationnelle » (Ramos, 2005 : 2), mais ce qui caractérise avant tout le processus affectif, c'est la manière dont celui-ci dessine entre ces lieux et les individus, un ensemble de relations et d'interactions. Ce qui compte pour le rapport affectif à l'espace c'est de comprendre les liens qui existent entre les lieux et les individus, comment ils s'articulent, et comment ils « forment un réseau de sens » (Ramos, 2005 : 2).

Les lieux précédemment mentionnés, concernant la spatialité d'A1, continuent encore aujourd'hui de constituer des points de référence, vis-à-vis desquels A1 n'a de cesse, au cours de son récit, de se positionner : positionnement concret, autrement dit dans l'espace que forme l'ensemble de ses lieux d'ancrage, ou positionnement plus abstrait, voire complètement métaphorique, par association de divers lieux entre eux pour leurs qualités approchantes. A1 manifesterait ainsi son attachement à ces espaces, faisant ressortir la nature affective de ces ancrages spatiaux. En outre, l'évaluation que produit A1 des lieux qui suivront ces espaces fondateurs, s'inscrit dans une dynamique relationnelle fortement dépendante de l'évaluation de la relation à ces lieux d'ancrage. La spatialité d'A1 se développe à partir de ces lieux principaux vers d'autres lieux périphériques, l'école, la grand-mère, la grand-tante, les dunes, etc. Cependant, le couple lieu central/lieu périphérique ne forme pas systématiquement un territoire. Il ne se caractérise pas de manière systématique par l'émergence d'un sentiment d'appartenance. L'évaluation des liens qui unissent ces différents lieux pâtit aussi du phénomène d'ancrage. Ainsi, les chemins vers l'école, vers les lieux de la famille, sont généralement évalués à l'aune de la qualité des relations familiales – se dégradant au fil des ans chez A1. Ces attaches déteignent sur l'évaluation des lieux périphériques, introduisant un biais d'estimation de ces derniers. Pour preuve, lors de son herméneutique cartographique, A1 explicitera clairement le principe générateur sur lequel s'appuie son évaluation des liens et des lieux périphériques attachés à ce lieu principal. Ainsi insistera-t-elle sur l'importance, et le sentiment de sécurité, que revêtait pour elle le chemin accompagné de sa mère et de son chien, vers l'école, complicité maternelle qui pour ainsi dire se limitera à cette période de vie associée à la maisonnée.

« L'école à Saint-Omer je l'ai assez mal vécue, j'étais la seule enfant de divorcés quasiment dans la classe. Donc, c'est pas forcément... [...] donc, oui, non, l'école... non, je me souviens des crises que je faisais quand ma mère me déposait le matin [...]. Par contre le trajet j'en ai un bon souvenir. Pourtant... si j'ai des souvenirs, ma mère qui m'emmenait... avec le chien. Je me souviens d'un coup de pied aux fesses que je me suis pris une fois [...] et pourtant c'est un bon souvenir. [Était-ce par rapport à l'ambiance, c'était joli ce que vous observiez sur le trajet ?] Absolument pas. Bah non, je vous avais parlé d'un escalier affreux en béton, plein de bouts de verres. Donc, non [...] c'était pas agréable. Mais en fait quasi à partir du CP, ma mère à partir de ce moment là, elle n'est plus venue me chercher, elle ne m'a plus conduit, je me suis débrouillée toute seule. Et en fait... je crois qu'en fait l'école maternelle, c'est le seul moment où ma mère venait me chercher et allait me conduire. » (A1, HC)

Revenant à l'idée de maisonnée, le chien évoqué par A1, revient de manière récurrente comme objet qualifiant, fortement attaché à l'image de la maisonnée. De même que l'insistance d'A1 sur le rôle de ce chien, et son départ soudain dans le cadre du divorce de ses parents (son père viendra le chercher dans le garage de la maison familiale en pleine nuit, nous dira-t-elle), nous informe sur la signification affective de ce lieu central qui ne se limite pas à sa simple fonction d'habitation, mais englobe plus largement tous les symboles d'un lieu de vie idéalisé. D'ailleurs l'absence de chien, y compris encore aujourd'hui (elle et son ami possèdent un chien dans leur appartement des Deux-Lions), est pour A1 symptomatique de la difficulté à investir affectivement un autre lieu, et par là-même à y développer des attaches, d'en faire un lieu d'ancrage. En ce sens, l'on constate à travers les différents discours récoltés que les animaux domestiques constituent la première condition vers la reconstitution de ce mythe familial en un lieu que l'individu dès lors tend à faire devenir un lieu principal, investi affectivement. Par exemple, toujours chez A1, la question canine redevient centrale lors du déménagement et de l'installation sur Tours, dans le quartier des Deux-Lions. Tandis que pour S1, c'est le chat et le piano qui constituent des critères discriminants dans le choix du logement. De manière plus

générale, la catégorie des animaux domestiques, chiens, chats et autres, de même que la catégorie des objets familiers, vieux bibelots, jouets en plastique, ou meubles chargés d'histoire, en lien étroit avec la notion de maisonnée, constituent un indicateur récurrent de ces lieux fondamentaux, sorte de matérialisation plus ou moins vivante des attaches et reflet du mythe familial. L'on constate ainsi que les lieux principaux sont souvent peuplés d'évènements familiers. Ils incluent des scènes de la vie évoquant les jeux d'enfants, les cris, les pleurs, les joies, les grandes tablées, les odeurs, les souvenirs, souvent nostalgiques, manifestations concrètes des liens d'attachement à ces espaces. Plus que la maison, que l'habitat, ces lieux principaux font souvent office de territoires clos et resserrés, tournés vers l'intérieur, le dedans, avec une délimitation spatiale assez précise, marquant une certaine fixité de l'ancrage, et des attaches qui en découlent.

Aussi anecdotiques semblent-ils, tous ces éléments n'en constituent pas moins un premier indicateur permettant de différencier, à travers les mécanismes affectifs qui leurs sont sous-jacents, les différents types d'ancrage aux lieux. Rejoignant ici la catégorisation mise en œuvre par Elsa Ramos (2005) pour décrire ces différents types d'ancrage, l'on identifie également pour notre part différentes modalités du rapport affectif à l'espace, auxquelles l'on rattacherait non pas deux, conformément à ce qu'avance Elsa Ramos, mais plutôt trois manières de gérer les ancrages ainsi que les attaches qui, de fait, s'y rapportent : ancrage « en dur », ancrage « à disposition », et enfin, ancrage « en dur et à disposition ». La première forme d'ancrage que nous identifions, à l'image de la dépendance spatiale d'A1 vis-à-vis de Merlimont, est un ancrage spatial dépendant principalement du lieu en lui-même, ou autrement qualifié par Elsa Ramos, d'ancrage « *en dur* » (Ramos, 2005 : 2). La modalité du rapport affectif à l'espace caractéristique de cette première forme d'ancrage serait donc l'attachement à l'espace en lui-même, au lieu, pour tout ce qu'il représente. L'ensemble de ces représentations étant condensé en un seul lieu restreint et, *a priori*, non interchangeable. Cette première forme d'ancrage expliquerait notamment la nécessité de retourner, en quelque sorte, sous forme de pèlerinage, et de matérialiser ainsi concrètement les attaches aux lieux de ces ancrages.

« Saulges, en Mayenne... c'est à l'image de mon enfance et de mon adolescence, j'ai plutôt l'impression de m'être éclaté, donc effectivement du coup, ces lieux là sont des lieux... ouais, forts, pour lesquels j'ai de la nostalgie, enfin... des époques et des endroits qui sont chargés. C'est vrai que quand je repasse dans ces espaces... c'est vrai qu'il y a une remémoration. Si je passe à Baugé... par exemple, si je vais à Angers [...] je passe par Baugé alors que ça me rallonge de 20 minutes, mais... parce que j'aime bien passer par là. » (L2, HC)

En outre, comme le note Elsa Ramos, « l'attachement à des espaces en dur, quand ces espaces sont distants du lieu de vie actuel, peut être à l'origine de tiraillements et dans ce cas l'attachement à une maison de famille peut apparaître comme un poids » (Ramos, 2005 : 2). Dans ce cas, la mobilité peut être un obstacle à l'ancrage, révélateur et en même temps symptomatique d'une modalité du rapport affectif essentiellement centrée sur les lieux, les attaches devenant dès lors problématiques. « Les attachements à des espaces en dur peuvent donc faire que l'individu est tiraillé entre son lieu de vie et un autre lieu qui compte et ça peut générer le sentiment de "ne pas être complet" » (Ramos, 2005 : 2). Le processus inverse n'en est pas moins vrai en ce qui concerne certains lieux d'ancrage. Le contexte sociétal d'une mobilité généralisée (Urry, 2005 ; Stock, 2005) favorise aussi bien l'éloignement, le détachement, vis-à-vis de lieux pour lesquels l'ancrage est refusé, rejeté, par l'individu, que le maintien et l'expression d'un enracinement fort. Comme le montre de façon particulièrement éclairante Vincent Kaufmann, « l'ample utilisation des potentiels de vitesse sert d'abord à préserver la sédentarité » (Kaufmann, 2008 : 19). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les nouveaux

moyens de déplacement ne sont pas tant, comme le souligne Vincent Kaufmann, le signe d'une « hypermobilité » croissante, qu'un moyen pour tout un chacun de préserver son environnement familial et ses ancrages.

Les lieux d'ancrage, y compris ce lieu idéal-typique que constitue la maisonnée, ne sont pas pour autant toujours synonymes d'une qualification positive. Au contraire leur idéalisation peut également jouer en faveur d'un mouvement de rejet et la nécessité d'une certaine distanciation. En l'occurrence, ce que permettent de constater les enquêtes menées, c'est l'insuffisance de tous les éléments typiques précédemment mentionnés (souvenirs, objets, animaux, etc.) à former par leur simple présence dans le discours un lieu qualifié positivement, ou plus simplement dit un lieu aimé, et *a fortiori*, à dénoter d'une appropriation territoriale. Ces phénomènes illustrent l'ambivalence affective des phénomènes d'ancrage. C'est cette ambivalence précisément, que nous avons voulu signifier à travers les catégories de polarisation positive et de polarisation négative. En employant ce terme emprunté au vocabulaire de la psychologie, et en soulignant par là la tendance à la focalisation du jugement dans un sens extrême, ce sur quoi nous avons souhaité mettre l'accent, dans un premier temps, c'est la possible qualification d'un espace dans les termes de lieu central, et en même temps la volonté manifeste de se détacher de ces espaces, l'ancrage y étant dès lors vécu comme un frein à la construction de soi. Ainsi, alors que S2 nous décrit dans son discours tous les aspects d'une vie enfantine et adolescente épanouie, celle-ci ne manque pour autant de souligner sa profonde aversion pour son lieu et, surtout, son milieu d'origine, « *cette idée de campagne* ». D'une manière tout à fait claire – qui n'est pas propre au récit de S2, mais que l'on retrouve sous une forme particulièrement proche chez N1 par exemple – les logiques spatiales et les logiques d'interactions sociales s'entrecroisent pour exclure de la construction territoriale l'espace enfantin et adolescent. On ne distingue plus les lieux des individus qui les peuplent. L'un et l'autre s'étaient dans l'éviction territoriale. En ce sens, l'exemple de S2 nous informe non seulement sur la logique affective, sous-jacente à la mise à distance d'un espace, pour sa signification avant tout sociale, mais il nous renseigne également sur la logique intentionnelle du rapport affectif à l'espace.

En raison de cela, il nous faut donc distinguer l'ancrage du rapport affectif à l'espace, ou du moins, il faut distinguer pour un même phénomène, l'ancrage en l'occurrence, différentes valences ou différentes polarisations du rapport affectif à l'espace, ainsi que différents types de réponses cognitives et/ou comportementales. Ainsi, il faut bien voir que selon la valence ou la polarisation positive ou négative du rapport affectif à l'espace, autrement dit selon que l'ancrage est recherché ou refusé, mais aussi selon les conditions matérielles de réalisation de l'ancrage, certaines réponses de la part de l'individu se manifesteront sous la forme d'adaptations cognitives, consistant principalement à mettre à bonne distance mentale, autrement dit à valoriser ou à dévaloriser, à adopter une attitude pro ou anti envers ces espaces, tandis que d'autres réponses prendront, quant à elles, la forme d'adaptations comportementales, consistant à mettre à bonne distance spatiale les lieux d'ancrage.

Entre les exigences de la mobilité et la nécessité, autant que le rejet, de l'ancrage se dessine dès lors une seconde manière d'être attaché aux lieux. Plus généralement, c'est une seconde modalité du rapport affectif qui se fait jour à travers la gestion plus ou moins distanciée des multiples ancrages de l'individu. Comme le note Elsa Ramos, les ancrages ne sont pas toujours « à porter de main » pour les individus, ce qui ne les empêche pas, par ailleurs, de « se maintenir dans une sorte d'entre deux, entre sa vie présente et le fait que son point d'ancrage soit à distance » (Ramos, 2005 : 2). Ainsi, se profile une modalité de gestion des ancrages pour laquelle les éléments significatifs attachés à ces lieux peuvent aussi se retrouver, sous forme

d'associations plus ou moins permanentes, mais aussi, sous forme de différenciations plus ou moins permanentes, dans les lieux de vie actuels. En ce sens, les ancrages peuvent être toujours là, ou aussi toujours rejetés. Quoiqu'il en soit ils n'en demeurent pas moins toujours bien présents. Ils ne le sont plus à proprement parler « en dur », mais néanmoins ils demeurent « à disposition ». En ce sens, Elsa Ramos les reconnaît comme « *ancrages à disposition* » (Ramos, 2005 : 2). Il s'agit notamment « des ancrages matériels que l'individu peut emmener avec lui dans ses déplacements, des objets familiaux ou personnels » (Ramos, 2005 : 2). Il s'agit de tous ces artefacts qu'emène avec lui le rapport affectif à l'espace, et qui permettent que ce dernier se développe aussi sur un mode particulier, celui de la désynchronisation de l'espace et du temps, de la non-contemporanéité du rapport affectif à l'espace, assurant néanmoins sa continuité.

« Enfin, il y a ce côté matérialiste qui est dangereux parce que tu t'attaches tellement aux choses que tu finis par voire la personne dans les choses. Donc moi, maintenant, c'est "oh, ça ne me plaît plus, on change". Enfin, je sais pas... il y a que mon piano, le piano que j'avais chez mes parents, j'avoue que ça, il ne faut pas y toucher » (S1, HC)

Typiquement, les photos, les albums photos constitués dans les anciens lieux de vie sont de cette nature, permettant de maintenir à jour l'attachement et, par là-même, la force de l'ancrage, y compris dans un lieu qui aujourd'hui n'existerait plus.

« Moi je suis énormément comme ça. [...] Je vois quand je retourne à Paris, quand je passe à côté du café Saint-André, je prends une photo pour me rappeler qu'il y a eu des moments là. [...] Ça dépend des personnes, mais moi j'aime bien, j'aime bien regarder les photos, les vieilles photos et me remémorer des trucs, des endroits, des moments... je suis assez sentimentale de ce côté-là... » (S1, HC)

En outre, la catégorie des ancrages à disposition ne recouvre pas seulement la grande famille de tous ces objets, ces bibelots, ces animaux, ces photos, ces divers souvenirs, que l'on emporte avec soi, comme autant d'ancrages embarqués. L'ancrage en un lieu, et en particulier, l'ancrage dans la maison, l'appartement, les lieux familiaux, c'est aussi, nous disent les individus interrogés, les paysages, les ambiances, les relations, les promenades dominicales, les jeux d'enfants dans les bois, dans les dunes, etc. La maison, pour autant qu'elle demeure sur le plan matériel un espace fermé, tourné vers l'intérieur, n'en exclut pas pour autant l'ensemble des lieux et des liens qui l'y rattachent, et qui, bien qu'extérieurs, font partie intégrante de la vie, des espaces de vie, de la maisonnée, la qualifiant, contribuant à son identité affective. Dès lors, il n'est pas rare de retrouver dans la catégorie des ancrages embarqués, toujours à disposition, les paysages, les forêts, les rivières, mais aussi les commerces, les marchés, les cinémas, les édifices patrimoniaux, etc. Autant d'éléments « en dur » se rapportant directement à un premier ancrage fort, souvent associé aux habitudes de vie familiale, et que l'on déploie à nouveau dans les lieux de vie présents, que l'on recherche de manière quasi-systématique, afin de maintenir bien vivante la relation d'attachement et l'ancrage.

« Il y a aussi la forêt. La forêt, alors là c'est du côté de la famille de mon père, le village natal de mon père. Donc la forêt de Rosselange, c'est très très important et ça le reste. Un lieu de ressourcement... parce que c'est lié à ma famille. Parce que ça a toujours été [...] la plus jolie, et parce que mon grand-père y faisait du bois, voilà c'est lié à tout ça. Et comme je n'ai pas connu mon grand-père, c'est peut-être aussi une manière d'aller dans les lieux où il a passé beaucoup de temps. [...] On y allait le dimanche, avec les parents, courir, regarder les arbres, les animaux qui passent... [...] ça fait pas très longtemps que l'on est à Tours, mais dans les autres lieux que j'ai habités, la forêt c'est quelque chose que j'ai recherché. Et quand c'était

pas là, et bien cela m'a manqué. Un sentiment de manque. Alors là je ne peux pas déterminer si c'est vraiment un besoin ou si c'était simplement une envie. En tout cas, quand il n'y avait pas de forêt, il manquait quelque chose. » (P1, RVS)

Cette dernière catégorie, que nous pourrions qualifier d'ancrages « à disposition, mais en dur », à mi-chemin entre les deux catégories initialement proposées par Elsa Ramos (2005) ou hybridation de ces dernières, pour nous n'en forme pas moins une catégorie à part entière. Celle-ci est d'ailleurs, selon nous, typique d'une analyse nécessairement conjointe des dimensions sociales et spatiales du rapport affectif à l'espace. Elle permet notamment de constater qu'en matière de lieux et de liens, le passage du rationnel à l'affectif, brouille les pistes. Les lieux, leur signification, résultent en grande partie de la puissance des liens sociaux qui y prennent places, et inversement, les liens contribuent à travers le temps à renforcer l'identité affective de ces lieux. En particulier, l'attachement qui naît au lieu d'ancrage, qui s'y développe, et qui finalement, sous diverses formes, contribue à travers le temps à donner sa consistance au rapport affectif à l'espace, apparaît comme une manière de prolonger, de donner une continuité, si ce n'est géographique, du moins affective et temporelle, au lieu. Distinguer ancrage et attachement, de même que, dans l'ordre de l'affectivité, distinguer le lieu et le lien paraît de la sorte difficile, si ce n'est impossible. D'un côté, l'ancrage donne lieu à la nécessité d'un lien, de l'autre, le lien invite à la reproduction des ancrages. Dit autrement, le lien peut faire lieu, et réciproquement, le lieu peut faire lien. Et pourtant, « loin des yeux, loin du cœur » dit le proverbe. Sous-entendu, le lieu serait à l'origine du lien. Ou plus exactement, l'absence du lieu serait symptomatique de la déliquescence des liens, de leur détente, voire à l'extrême de leur rupture. Les exemples précédemment cités montrent qu'en réalité le rapport affectif au lieu est plus complexe et, notamment, que le lien contribue en grande part à la qualité du lieu, qu'y compris l'absence de lien matériel tend à la nécessaire reproduction du lieu. L'exemple le plus flagrant de cette intrication des lieux et des liens, en référence notamment aux travaux d'Abraham Moles déjà mentionnés par ailleurs, est à n'en pas douter la figure de l'errance que ce dernier rattache au nomadisme. Cependant, quand pour Moles, l'errance¹¹³ est le fait d'une absence totale d'appropriation et d'ancrage, il s'avère qu'en réalité, il existe une forme d'ancrage possiblement mobile, pour lequel l'investissement affectif se réalise à travers l'investissement de ces lieux particuliers que sont les liens. Comme l'a très bien souligné Jean Rémy, « l'ancrage, conçu comme l'attachement à un lieu, et la mobilité, vue comme la capacité de substituer un lieu à un autre, sont deux termes antithétiques qui peuvent s'articuler de diverses manières. [...] L'ancrage peut être pour certaines personnes le point de référence à partir duquel des explorations extérieures se font. Pour d'autres, au contraire, le fait d'être de plusieurs lieux, de se sentir devenir soi-même changeant d'espace peut constituer l'élément fondateur qui leur permet de s'investir en un lieu » (Rémy, 1996 : 135).

Ainsi, d'une manière générale, il se dégage de ces différentes formes d'ancrage, à travers les lieux ou les liens, des modes de gestion du rapport affectif à l'espace différenciés. L'on remarque ainsi que la mobilité géographique, la mobilité sociale, étroitement liées aux évolutions de la vie humaine, aux grandes périodes de la biographie des individus, impliquent que tout un chacun développe des outils et des modes de gestion de son rapport affectif à l'espace. En lien avec la séparation, subie ou choisie, de ces lieux d'ancrage, comme le souligne Elsa Ramos, se font jour des phénomènes de « disjonction des lieux de sens et des lieux de vie », ainsi que s'instaurent des « mécanismes de gestion de la séparation des lieux significatifs » (Ramos, 2005 : 3). Qui plus

¹¹³ Pour être tout à fait précis, il est à rappeler que, dans sa façon de traiter du concept d'errance, Abraham Moles envisage celui-ci comme une forme idéale-typique qui ne saurait en ce sens recouvrir entièrement le concept de mobilité.

est, il existe un versant mobile au phénomène de l'ancrage. « L'ancrage n'apparaît pas nécessairement attaché à un territoire géographique, il peut être territorialisé dans des espaces définis de façon plus large : des objets, des sensations, des goûts... » (Ramos, 2005 : 3). En outre, l'importance des liens dans la gestion des ancrages, et la forme particulière que ceux-ci revêtent du point de vue du rapport affectif à l'espace, nous informe sur la possible distinction entre, d'une part, le concept d'ancrage, et d'autre part, le concept d'enracinement. De même que l'investissement des liens, ces attaches, en relation étroite avec la notion d'ancrage, et de sédentarité, nous informent également sur la distinction entre, d'une part, l'investissement d'un lieu pour lui-même, et d'autre part, l'investissement de ce lieu à travers un réseau de liens, le territoire et le sentiment d'appartenance que progressivement l'ensemble vient à dessiner.

3.2. L'enracinement ou l'ancrage assigné

L'on doit tout de même reconnaître que certains lieux d'ancrage, et en particulier le lieu de naissance, revêtent pour les individus une signification particulière. D'ailleurs Raymond Ledrut l'avait bien noté, soulignant la primauté affective de ces espaces à travers le symbolisme de la naissance : « La naissance "n'est pas un évènement quelconque et le "natal" un phénomène secondaire » (Ledrut, 1973 : 63). À tel point d'ailleurs que ces espaces, dont l'échelle est variable selon les individus, pouvant aller de la maison à la région, en passant par le quartier, la ville, qui nous ont vu naître conservent une signification affective particulière à travers le temps. Référence première à l'« enracinement », selon Raymond Ledrut (1973), cet ancrage peut se matérialiser, ou non, par des retours, des reviviscences plus ou moins fréquentes, qui constituent autant d'indicateurs de l'élasticité des liens d'attachement, entre tensions et relâchements successifs. Quoiqu'il en soit, nous notons en effet que systématiquement cet ancrage particulier qu'est le lieu de naissance ne laisse pas indifférent. Ce lieu n'est jamais, comme le faisait remarquer Ledrut un espace abstrait, il nous entoure, il nous enveloppe ; parfois même il nous étouffe et provoque des réactions de rejet, parfois violentes. Comme dans le cas de S2 :

« Alors, je suis née à Blois. Pas à mon plus grand désespoir, mais bon... je suis née à Blois... [Pourquoi dites-vous cela ?] Bah, parce que c'est pas une ville... c'est pas là que j'aurais aimé naître, mais bon, on ne choisit pas (rires). Je me serais bien vue naître dans le sud, mais bon... c'est comme ça. Je suis née à Blois et j'ai vécu à Montrichard jusqu'à l'âge de 17 ans. » (S2, RVS)

Si le rejet du lieu de naissance de S2 est particulièrement marqué au début de sa vie, du moins à ce qu'aujourd'hui elle en dit, ce type de mouvement est loin d'être constant dans le temps. Ainsi, globalement, l'on constate que la logique temporelle constitue une variable prépondérante en ce domaine de l'ancrage. À travers les cas de N1 et de S2, l'on observe des mouvements de balancier au cours de la vie, de va-et-vient permanent, dans le discours principalement, entre éloignement matériel et rapprochement idéal vis-à-vis de ces lieux d'ancrage. Ces phénomènes tendent notamment à confirmer l'hypothèse selon laquelle ces lieux conservent une permanence dans le temps, mais que les liens qui les y relient, les attaches, tendent à plus ou moins de lâcheté ou de vigueur selon les situations socio-spatiales dans lesquelles se trouvent les individus. Globalement le lien affectif à ces lieux est dévalorisé au moment de la recherche d'autonomie de l'individu, c'est-à-dire assez généralement au moment de l'adolescence, tandis qu'ils retrouvent une certaine force lorsque, l'avancée dans l'âge aidant, l'individu est lui-même ancré. À titre d'illustration de ce phénomène, au premier abord paradoxal, nous pouvons mentionner le cas de S2 qui aujourd'hui, du fait de sa situation socio-spatiale (elle vit en famille dans la périphérie urbaine de l'agglomération tourangelle), et de ses aspirations (elle aspire, notamment parce

qu'elle est mère d'enfants en bas âge, à un « retour à la campagne »), mais aussi du fait de l'apaisement de sa propre situation familiale (difficile depuis son départ de chez ses parents à un jeune âge), à un rapprochement de ses lieux d'origines. Le cas de N1 est encore plus parlant sur ce point. Après nous avoir dépeint son lieu et son milieu d'origine, les deux étant indissociables, en « un milieu un peu fermé », synonyme pour lui de « manque de liberté », appelant à une forme de mise à distance volontaire ou non, qu'il réalise dans le cadre de ses études d'abord, puis ensuite à travers les multiples localisations que lui imposent ses activités professionnelles, et qui sont synonymes pour lui d'épanouissement personnel, N1 revient au cours de l'herméneutique de son parcours de vie sur son lieu/milieu d'origine en ces termes :

« [J'ai noté aussi dans cette tranche des retours à Seyssinet, et aussi en Auvergne...] oui c'était constant. [C'est un peu vos points d'accroche...] Oui, familial, les racines. Il y a la notion de racine un peu. » (N1, HC)

Au cours de l'herméneutique cartographique principalement, la logique de l'enracinement revient dans le discours des personnes interrogées, et ce toujours en lien avec le lieu de naissance et, par extension, au milieu familial qui lui est attaché :

« J'ai oublié quelque chose [Dans la notation ? À quel endroit ?] Braunschweig. Parce que je suis née à Braunschweig. Et là à Braunschweig, et un an plus tard après ma naissance, on est allés en Pologne. Et ensuite on est retournés chez mes grands-parents maternels. Mais j'avais toujours, toute ma parenté paternelle et maternelle à Braunschweig. C'est pourquoi après la guerre, dès que les trains fonctionnaient... [Vous y êtes retourné ? Il y a un lien là ?] Voilà, on a pris le train pour voir les cousins, tout le monde, du côté paternel et maternel [...]. Toujours j'étais petite fille, dès qu'on pouvait prendre le train avec ma mère, et plus tard quand mon père était de retour de captivité. Aussi, toujours les oncles, les tantes, la grand-mère de mon père, mon arrière grand-mère, à Braunschweig, alors c'est un attachement fort... et en plus c'est ma ville natale, c'est comme des racines. Oui parce qu'on était toujours là. Quand j'étais plus grande au lycée [à Helmstedt] on avait un abonnement au théâtre de Braunschweig. Parce qu'Helmstedt c'est une petite ville, y'avait pas assez de culture. Les grands magasins qui commençaient à se développer, toujours Braunschweig. Et mes parents sont partis avec nous, [visiter] le premier grand magasin, il y avait une foule, plusieurs étages, et un escalier roulant, oh la la... On a fait des découvertes incroyables. Mais tout ça c'est imprégné par la richesse culturelle, commerciale et parentale de Braunschweig. Oui c'était beaucoup plus que Helmstedt, c'était la province... [...] J'avais oublié de vous dire que j'ai un grand attachement à Braunschweig. Et même aujourd'hui, quand je vais voir ma mère, je dis : "un jour c'est réservé pour faire des courses à Braunschweig, ah oui !" » (G1, HC)

De même L2, individu quant à lui âgé d'une trentaine d'années, mentionne également ce phénomène d'enracinement :

« [L'interrogé visualise la cartothèque représentant l'ensemble de son parcours de vie] Qu'est-ce que ça m'inspire ? C'est vrai que c'est très dense, c'est très touffu, mais dans un espace relativement limité, enfin... [...] ces lieux sont quand même globalement relativement proches. Peut-être que c'est plus facile en décomposant, parce que... la configuration d'ensemble... ouais, non mais effectivement ça correspond tout à fait à l'aire très fondamentale de mon identité, qui fait que je suis quand même quelqu'un qui, d'une certaine manière, est relativement enraciné dans un environnement géographique, et c'est... c'est celui de l'aire métropolitaine de Tours. On peut dire ça comme ça. Avec effectivement des périphéries, Baugé, où j'avais ma résidence secondaire... enfin où mes parents avaient leur résidence secondaire, avec d'autres périphéries de vacances, les alpes, etc. Mais globalement tout se tient là. Et c'est vrai que... d'une certaine manière, ça définit un certain rapport qui n'est pas celui de quelqu'un dont les parents ont voyagé à l'étranger ou ont bougé

« systématiquement tous les 3-4 ans... en France, et qui du coup ont pu tisser des réseaux de sociabilité plus élargis, etc. Donc... » (L2, HC)

Ces références à l'enracinement sont intéressantes pour plusieurs aspects. Tout d'abord le fait que celles-ci interviennent de manière privilégiée dans le cadre d'un second discours, herméneutique, visant l'explication par les habitants eux-mêmes des conditions de leur existence, notamment sur le plan spatial. Bien que ce constat ne puisse être généralisé sur la base des quelques entretiens menés, il semble néanmoins orienter l'analyse du phénomène d'enracinement, le fait de se sentir profondément attaché à quelqu'un ou quelque chose, et d'entretenir des liens étroits avec ce quelqu'un ou ce quelque chose, vers un phénomène de « second ordre », à l'image de son indexation discursive. L'enracinement n'émergerait que dans le cadre de la prise de conscience du lien étroit avec un espace. Ce lien ne dépendant pas de l'individu lui-même, il résulterait davantage, pour sa qualification spécifique de « racine », de la prise de conscience d'une certaine forme de détermination socio-spatiale et affective – un héritage. Le renvoi systématique des lieux d'enracinement à la famille confirme que ce type particulier d'ancrage nous est d'abord assigné, d'autant plus facilement rejeté de ce fait, et ensuite construit, et véritablement investi, à l'aune d'un parcours de vie. L'enracinement se distingue en ce sens de l'ancrage, du moins dans la façon dont ce dernier est référencé dans le discours des individus. En effet, en ce qui concerne l'ancrage, la référence se retrouve indistinctement dans les discours délivrés en première intention, ou dans le cadre de l'herméneutique. Ce fait, même s'il est toujours possible de discuter de sa significativité dans le cadre d'un nombre d'enquêtes restreint, semble pourtant nous indiquer que l'ancrage ne dépendrait pas, ou dépendrait moins, de catégories sociales, familiales, spatiales, préétablies. À la différence de l'enracinement donc, l'ancrage semblerait résulter du rapport affectif que l'individu construit lui-même dans les lieux de sa vie ; en lien également étroit avec la double dimension cognitive et affective de l'ancrage, fait d'habitudes, de routines, qui tendent à influencer durablement sur nos références, nos valeurs, et ce faisant sur nos sensibilités, nos affections.

« Après la 5^{ème}... là si tu veux l'année de la 5^{ème} j'ai vécu un peu en enclave, comme certains d'ailleurs et je les plains, alors là pour le coup je les plains. Enfin je plains les enfants périurbains qui vivent comme ça. C'est-à-dire que ma mère était toujours documentaliste au collège Grandmont pendant ma 5^{ème}, et donc du coup par commodité elle m'avait pas scolarisé à Saint-Etienne-de-Chigny [lieu de la résidence familiale], donc tous les jours... il fallait faire Saint-Etienne-de-Chigny – Grandmont [...] donc là j'ai des souvenirs de journées un peu longues et fastidieuses. Et puis c'est vrai d'être un petit peu dans... ben voilà, pas ancré localement. » (S2, RVS)

« Tu vois Quiberon, c'est quelque chose qui m'a marqué et pourtant je l'avais oublié. [Et alors comment tu expliquerais que tu aies oublié ce passage là ?] Je pense que c'est parce que j'ai plus le contact, parce que maintenant je suis ancré dans ma routine à Tours. Je ne pense pas à ma famille, je ne pense pas à la Bretagne tous les jours. » (J1, RVS)

À ce compte, l'enracinement, comme nous le soulignons précédemment, serait une expression et une dimension du rapport affectif à l'espace plus souvent problématique, alors que l'ancrage serait quant à lui plus facilement accepté, car toujours construit et donc possiblement déconstruit. Même si ces observations ne demeurent à ce stade qu'hypothèses, la dépendance vis-à-vis de l'enracinement semble en effet susciter des réactions affectives à la fois plus violentes, dans les premiers temps de la vie, comme dans le cas de S2, tandis que la volonté de retour aux lieux originels dans les périodes avancées de la vie se fait d'autant plus forte. L'extrême ancrage qui se dessine à travers la figure de l'enracinement semble tout d'abord constituer une entrave, du moins pour certains individus, au développement de nouveaux

ancrages, et de fait entraîner une dévalorisation affective de l'espace des racines. L'enracinement semble ainsi revêtir, du moins dans un premier temps, la figure d'un ancrage exclusif, en ce sens parfois encombrant. La réalisation de nouveaux ancrages, ceux-ci propres à l'individu, semble dès lors une condition nécessaire, mais sans doute non suffisante, pour qu'à nouveau, dans certains cas, le lieu d'enracinement, le lieu natal, puisse être réinvesti positivement. Ces quelques remarques, nous conduisent également à souligner l'intensité des conséquences socio-spatiales de l'enracinement, en termes à la fois de ruptures et de liens tant sociaux que spatiaux. Tandis que l'ancrage, son refus ou son acceptation, sa possibilité ou son impossibilité, semblent plus facilement s'accommoder des situations socio-spatiales concrètes, l'enracinement quant à lui semble plus ou moins systématiquement appeler une réaction de la part de l'individu. Dans la continuité de ce qui a précédemment été extrait du discours de S2, l'on peut ainsi rapporter la volonté, qui se traduira spatialement, de se dégager de l'enracinement du lieu/milieu d'origine :

« Avec des parents... avec un papa qui travaillait beaucoup et une maman qui n'avait pas son permis, des grands-parents issus de la terre... nous, notre sortie c'était le centre-bourg, je ne connaissais rien d'autre ! [...] ça se limitait à Montrichard, je ne connaissais rien d'autre, mis à part les petites bourgades autour de Montrichard où il y avait de la famille proche... les tantes... à Chissay... à Saint-Julien-de-Chedon, Faverolles, enfin c'était vraiment limitrophe. Donc quand je suis partie à Blois c'était le vrai bonheur. Et... donc là, je me suis dit jamais je ne resterai à Montrichard, jamais de la vie, il faut que je parte. Donc à 17 ans j'ai décidé de partir. » (S2, RVS)

En outre, mais cela n'est pas typique de l'enracinement, l'on constate de manière manifeste que la signification sociale, et en particulier familiale, est prépondérante aussi bien dans l'expression de l'ancrage, de l'attachement, de l'appartenance, que plus généralement pour le rapport affectif à l'espace. En effet, aussi bien au niveau de l'ancrage, qu'à l'extrême enracinement, les lieux auxquels s'attachent ces phénomènes mêlent de manière étroite la signification sociale de l'espace et sa dimension matérielle. En atteste l'extrait tout juste cité, auquel l'on peut rajouter de manière encore plus explicite les propos de N1, par exemple :

« Vous savez la manière dont on regarde un pays, c'est un petit peu fonction... enfin tout ça c'est lié aux gens avec qui l'on est. » (N1, HC)

De même que ceux de A2 :

« Ce quartier c'est vachement bien, mais ça tient aux gens aussi. Il y a des gens que je trouve sympa ici... [...] on est vraiment surpris. Par exemple, chez mes coiffeurs, ça fait des années que j'y vais. Bon, à un moment ça n'allait pas... et puis je me suis aperçue qu'ils étaient là, alors que ce n'était pas des gens que je côtoyais... d'amitié... mais pareil la doreuse sur bois que je ne connaissais pas beaucoup, on a pris le temps pour discuter, tout ça... » (A2, RVS)

Ou encore L1 :

« J'étais dans un quartier très animé, avec les gens autour. [...] J'ai bien aimé le côté animé du quartier, malgré le fait que parfois le bruit énerve quand on a envie de dormir. C'était sympa parce que les commerçants me reconnaissaient, me disaient bonjour, les voisins aussi. Il y avait vraiment une vie de quartier que je n'avais pas forcément connue avant, et ça j'ai bien aimé. » (L1, RVS)

Et puis L2 :

« Pour la Chapelle-Montligeon je mettrais +3 parce que... mais là, on qualifie des rapports... c'est-à-dire que la manière dont tu es dans... dans un lieu, est d'une certaine manière aussi surdéterminée par la qualité... enfin la qualité de la relation que tu as avec les personnes. Et avec les grands-parents... enfin avec les parents de mon père, si tu veux, c'était sympathique, ils étaient adorables. Mais affectivement, ils me donnaient moins peut-être que... que les grands-parents du côté de ma mère. Et puis c'est peut-être une manière de se structurer normale, enfin je sais pas. Et donc, effectivement, j'étais peut-être moins bien dans cet espace. » (L2, HC)

L'on pourrait ainsi multiplier les exemples, mentionner chaque récit de vie spatialisé, de même que chaque épreuve d'herméneutique, le lien affectif à l'espace qui s'y tisse, de manière positive ou négative, est toujours dépendant d'une signification sociale, de relations humaines, familiales, amicales, professionnelles. Les deux aspects, social et spatial, apparaissent ainsi proprement indissociables, bien qu'il soit toujours possible dans chaque cas, dans chaque situation d'ancrage ou d'attachement rapporté par l'interrogé, de constater le primat de l'une ou l'autre dimension. Dans certains cas la signification sociale prime en effet sur la qualité matérielle des espaces, cependant cette qualification sociale rejaillit inévitablement sur la qualification spatiale.

« C'était un lieu sympa, parce que ça a toujours été des bons moments, parce que déjà on partait à plusieurs du club [équestre], etc. avec l'ambiance, avec l'envie de gagner, d'être voilà. Enfin bon, c'était des vraies épreuves... et voilà la compétition un peu, mais aussi toutes les sociabilités qu'il y a autour, contact avec l'animal, bon bref... et dans ce club, on y a passé une éternité de temps quoi... et puis aussi... à sortir, parce que là c'est la 3^{ème}, j'ai du commencer à sortir [...] voilà, donc... donc là pareil des ambiances assez différentes quoi, vraiment... entre les copains que j'avais au collège, assez diversifiés et puis ce club qui était vraiment un ancrage relationnel, et puis existentiel vraiment fort. » (L2, RVS)

« [et puis là pareil, centre équestre, l'étang de Beaucé] bah c'est-à-dire qu'en fait... effectivement, enfin tout dépend si on le reprend dans une perspective diachronique, on pourrait dire que, là j'aurais pu noter +5, et +4 pour Baugé dans la période précédente. [Parce que c'était encore mieux ?] bah oui, c'est-à-dire qu'à mesure que l'on a grandi, et que les marges d'autonomie... Et puis c'est vrai qu'à cette période là j'ai commencé à monter à cheval, donc ça a redoublé l'ancrage, c'est-à-dire que j'avais d'une part un ancrage fort avec mes copains qui venaient de Paris régulièrement mais quand même pas tous les week-ends, et un ancrage très fort lié à la pratique de l'équitation dans le club. Et d'autant plus fort, que là pour le coup, on était chez nous, c'est-à-dire qu'en plus mes parents avaient une résidence secondaire qui était à côté du centre. Donc tu vois... y'a eu densification de... des lieux, des liens, ouais toutes les vacances. Donc c'est peut-être +4 avant et... donc voilà. [Le parc des expositions qui apparaît toujours... je ne sais pas tu ne l'as pas noté tout à l'heure] ouais non, là... non, c'était, non. J'étais... Vraiment pas un bon souvenir de cet espace, un peu no man's land. » (L2, HC)

Dans d'autres cas, la qualité physique de l'environnement semble première, voire au premier abord, du moins dans certains cas, se dessiner en dehors de toute signification individuelle ou sociale, mais invariablement – comme nous serons amenés à le voir de manière plus détaillée par la suite – la qualité des espaces, et de l'éprouvé affectif qui s'y rapporte, ne semble pouvoir se détacher des dynamiques individuelles, relationnelles et sociales, de construction de sens.

« La mer... je ne peux pas rester un an sans aller au bord de la mer, alors j'y vais. Je vais à Pénestin, je vais à Piriac-sur-Mer... je suis allée à Pornic, enfin ça... toute la côte, Le Croisic, tout ça je l'ai fait. J'y vais... si je peux y aller deux fois par an, j'y vais... c'est mon coin. Et puis l'Espagne... [...] Et puis j'aime Paris. Ah par contre, ah oui, j'adore ! [et vous y allez souvent ?] Oui, j'y vais... mon fils habite à Paris donc j'y vais de temps en temps. J'aime Paris, dès que

j'arrive à Paris, j'aime cette ville, tout ce qui se dégage... [et comment vous l'expliquez ?] C'est pareil, c'est un souvenir avec mon père, on allait souvent à Paris... souvent à Paris tous les deux, et je me souviens qu'en dernier, j'avais 18 ans, je m'en souviens très bien... ce dernier souvenir que j'ai avec mon père. [...] C'est marrant c'est vieux ! Et c'est sans doute pour ça, parce qu'il m'a fait découvrir Paris, je ne sais pas... sans doute, sûrement... j'adorais mon père donc sans doute que c'est ça... et puis tout ce qui est lié à la Bretagne c'est ma grand-mère... enfin que des gens qui finalement se rattachent à l'affectif. » (A2, HC)

Y compris lorsque la référence sociale ou familiale n'est pas explicitement présente dans le discours de l'interrogé, du moins dans le discours qu'il nous a délivré en première intention, celle-ci rejaillit avec d'autant plus d'éclat lors de son herméneutique cartographique.

3.3. La régulation affective de l'identité spatiale

Nous avons déjà cité sur ce point deux exemples, tirés des entretiens réalisés auprès de L2 et A1, particulièrement éclairant, l'un concernant le lieu de naissance de L2, et l'autre concernant le chemin vers l'école de A1. Après avoir ainsi mis en lumière le passage du récit de vie spatialisé à l'herméneutique cartographique, nous pouvons étoffer ces premières constatations, en rapportant notamment la diversité et la spécificité des façons qu'ont manifesté les individus, à travers leur herméneutique, de se rapporter à cette signification sociale. Par exemple, l'on constate à partir de plusieurs extraits du discours de S2 que la signification sociale associée à l'espace ne résulte pas à proprement parler d'une stricte imposition émanant de l'extérieur, à laquelle l'individu serait en droit ou en devoir d'adhérer ou non, mais qu'elle se rapporte plus directement à l'individu, et en ce sens, à sa construction identitaire.

« Donc après, j'ai déménagé rue du Cluzel, donc vers [le jardin des] Prébendes, dans un tout petit appartement cosu que j'adorais. » (S2, RVS)

« Donc rue du Cluzel, je noterais -2, un peu comme la rue Avisseau, je me sentais pas à ma place... [pourtant dans votre premier entretien, il me semblait que rue du Cluzel, vous m'aviez dit adorer l'appartement] oui, oui, mais l'endroit... l'environnement... j'étais pas... je veux dire j'étais pas chez moi. J'étais là parce que presque on m'y avait posé. [...] c'est ça qui compte aussi pour moi. C'est que l'appartement a beau être sympa, si j'ouvre mes fenêtres et que c'est triste... voilà. En face de chez moi j'avais une boucherie ! Je n'étais pas à ma place. Un appartement comme ça, centre de Tours, aujourd'hui oui, mais à l'époque... » (S2, HC)

« Alors là c'est pas un super souvenir. Là c'est le... c'est un des seuls endroits où je me sens... je me sentais pas bien dans cet appartement, dans cet environnement, je me sentais... c'était au bout du boulevard Heurteloup cette rue, et elle dormait. Elle donne d'ailleurs sur les quais de la Loire, vers le vieux Saint-Pierre-des-Corps, mais... au moment où j'y ai vécu, à cette période, c'était pas un endroit qui me reflétait. Si j'y vivais maintenant oui... voilà. Mais à cette époque là... J'étais pas à côté du... qui bouge. Ça bougeait pas... C'était pas mon truc. L'appartement... un vieil appartement, escalier en colimaçon... non. Ça ne me correspondait pas. Même si maintenant je trouve... voilà, maintenant. » (S2, HC)

Dans ces différents extraits, l'identité et plus largement le processus d'identification à l'espace, ce à travers quoi finalement se dégage le sens de l'espace pour et par l'individu, ne sont plus seulement réduits aux termes figés et opposés de la mêmeté et de l'altérité, c'est-à-dire à la reconnaissance, par une attribution externe, de traits de caractères relativement similaires, ou non. Ici, la reconnaissance est interne et revient à cette interprétation que proposait le philosophe Paul Ricœur quant à l'identité comme « ipsité » : la reconnaissance de soi par soi, réinvention permanente de soi dans la relation au monde et à autrui. L'on constate ainsi, à

travers le discours délivré par S2, que l'environnement n'est pas seulement qualifié en lien avec sa signification sociale, certes il l'est toujours nécessairement, comme dans le cas du quartier des Prébendes – quartier socialement valorisé dans l'agglomération tourangelle – mais il l'est avant tout pour soi, et notamment dans la manière – toute narrative – de se le raconter à soi-même, et ainsi de se positionner socialement à travers la gestion de son espace. Ici l'on retrouve l'une des dimensions du concept géographique d'« identité spatiale ». Lequel, au-delà de sa tendance première à naturaliser l'espace en lui attribuant une identité et ainsi « à en faire une essence immuable » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 480), propose également de considérer que la dimension spatiale entre dans la formation de l'identité de l'individu, et que par là-même « elle contribue à définir la face d'acteur social de celui-ci » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 481). En outre, l'on constate que pour ce processus, permettant d'assurer une régulation permanente de la représentation de soi, les affects participent au premier plan de la construction de sens de sa propre unité, de l'« invention de soi » (Kaufmann, 2004). Les éprouvés affectifs constituent, dans ce cadre, un moyen d'accès au sentiment de soi, à l'identité subjective. Plus précisément, l'émotion semble jouer par sa faculté à apporter une mesure de l'écart et de la tension entre les composantes les plus stables de l'identité et ses composantes les plus dynamiques. Rejoignant sur ce point le philosophe Pierre Livet (2002a), et sa conception des émotions comme révélateurs de valeurs, les émotions nous indiquent l'écart entre, d'une part, des valeurs reconnues, intériorisées et affirmées, et, d'autre part, des valeurs projetées, extériorisées et dissociées. Comme le suggèrent les références émotionnelles bien présentes dans le discours de S2, adoration, tristesse, endormissement, ces vécus affectifs participent d'une mesure de la capacité à s'approprier l'espace, mentalement d'abord – d'ailleurs explicitement mentionnée comme telle par S2, à travers la difficulté de se sentir chez-soi – et physiquement ensuite – S2 fuit véritablement l'espace de son domicile et son environnement proche, le quartier. En outre, ce que montre le récit de S2, c'est la tension provoquée par la situation que constitue cette localisation problématique, les affects que celle-ci engendre, et l'incitation qui en découle de se mettre en mouvement afin de reconstituer une forme d'unité identitaire et affective, à travers l'espace et plus précisément la gestion de la place de l'individu dans cet espace – nécessité individuelle de se positionner spatialement et par là-même socialement. Chez S2, cette mise en mouvement se traduit par un investissement important du centre ville – investissement qui est à l'origine même de cette forme de déséquilibre – redoublé par le développement accentué d'une sociabilité amicale et festive, à l'opposé de l'image vieillissante, endormie, associée alors à l'appartement et à son environnement. L'on retrouve ici un schéma que met en lumière d'une manière particulièrement fine Jean-Claude Kaufmann, soulignant l'importance des sensations et des émotions dans la production d'images valorisantes essentielles au maintien de l'estime de soi (Kaufmann, 2004). Les émotions, et en particulier les émotions en lien avec l'environnement spatial, n'y échappent pas, celles-ci constituent à la fois un des ferments de la construction identitaire et, par là-même, un puissant moteur pour l'action. Dans ce dernier cas, souligne Jean-Claude Kaufmann, il est en effet une fonction de l'émotion – particulièrement visible dans le cas précédemment mentionné concernant S2 – qui se rapporte directement à l'identité. L'identité est « une condition de l'action, un déterminant de l'énergie corporelle. Or ce sont ici les émotions qui jouent un rôle central, notamment sous leur forme la plus courante de simples tonalités affectives » (Kaufmann, 2004 : 117). Ainsi, note Kaufmann, les émotions et les tonalités affectives œuvrent pour la continuelle reconstitution de l'estime de soi. Elles contribuent au « maintien d'un haut niveau d'estime de soi, grâce à l'utilisation judicieuse d'images valorisantes », et à ce titre, elles constituent un vaste réservoir d'« énergie émotionnelle » (Kaufmann, 2004 : 118). Tout d'abord, « les identités sont des "structures affectives-cognitives" qui, si elles posent des grilles de définition de la réalité, ne les mettent réellement en œuvre qu'à travers des perceptions émotionnelles », et plus loin, « les identités, instituées en systèmes de valeurs

conditionnant l'action, ne concrétisent ce pouvoir qu'en développant une énergie émotionnelle » (Kaufmann, 2004 : 118). Plus largement, comme le souligne Jean-Claude Kaufmann, « l'identité est une fermeture et une fixation du sens de la vie » pour lesquelles, les émotions jouent un rôle central, notamment à travers leur faculté à produire ce que l'auteur nomme le « sentiment d'enveloppement », caractéristique d'« une toute simple et indéfinissable sensation d'exister », parvenant bien souvent, ajoute le sociologue, « [en faisant] l'économie de tout contenu cognitif », à réunir les conditions et à réaliser ces expériences identitaires aussi triviales que le fait tout simplement de se « sentir bien » (Kaufmann, 2004 : 112).

Toujours en lien avec la question de l'identité, le protocole d'enquête en deux temps, récit de vie spatialisé et herméneutique cartographique, a également contribué à révéler l'importance du récit de soi et, ce faisant, de la dimension temporelle dans le rapport affectif à l'espace – particulièrement saillante dans l'extrait de S2 précité. Conformément à ce qu'a d'ailleurs pu en dire Paul Ricœur (1985), le récit – entre fiction et historiographie – s'est ainsi avéré être une manière privilégiée par l'individu d'unir les différentes significations de soi et par là-même les différentes significations de l'espace. En outre, ce phénomène, pour lequel les émotions sont apparues comme une dimension non négligeable, ne saurait être reconnu uniquement comme phénomène entièrement conditionné par la méthode mise en œuvre. Rejoignant sur ce point Ricœur, le concept d'« identité narrative » (Ricœur, 1985) est apparu comme un outil personnel et social à travers lequel l'individu se racontant à lui-même son rapport affectif à l'espace, ce faisant, en construisait l'unicité. De même, l'herméneutique en revenant de manière approfondie sur le récit a permis de révéler, et ainsi d'éclairer, l'incessante mise en perspective temporelle du rapport affectif à l'espace : entre synchronie et diachronie. La forme typique de ce mouvement, par ailleurs déjà illustrée à travers les extraits de L2 et de S2, entre le « à l'époque », le « avant », et le « maintenant », le « aujourd'hui », est sur ce point révélatrice d'une certaine permanence narrative, ou du moins de la recherche d'unicité, du rapport affectif à l'espace, et en même temps, de ce que ce lien affectif comporte de dynamismes, d'ouvertures, de réécritures. Sur ce point l'on constate en effet certaines invariances, à l'image du récit délivré par S2 et de son attachement à un pays, l'Espagne, qui constitue pour elle, par l'intermédiaire de racines familiales éloignées dans le temps, et en ce sens davantage imaginées et mythiques que véritablement vécues, un lien affectif permanent à travers son parcours de vie. Rappelons-nous et retraçons tout d'abord ce que nous évoquions précédemment, S2 débute son récit de vie spatialisé en jugeant sévèrement son lieu/milieu de naissance, la campagne. Le rapport affectif à cet espace, fortement imprégné de significations sociales que S2 fait siennes, est alors largement dévalorisé. Du moins, il apparaît au cours de l'herméneutique cartographique que ce rapport affectif négatif concerne plus spécifiquement le territoire, au sens de sa réalité sociale, et pas à proprement parler l'ensemble des lieux qui le compose, certains se démarquant de cette signification sociale. De même, il apparaît toujours au cours de l'herméneutique cartographique que le rapport affectif négatif à cet espace concerne une période bien spécifique de la vie de S2, son adolescence, celle même qui explique sa localisation d'aujourd'hui, dans l'agglomération tourangelle, une localisation qu'elle aura réalisée très tôt dans son adolescence. Puis l'on constate que cette valence négative du lieu origine, pour autant qu'elle demeure une donnée du rapport affectif à l'espace caractérisant la période adolescente, n'en évolue pas moins dans le temps, suivant certainement une revalorisation autant individuelle que sociale, jusqu'à ce qu'aujourd'hui S2 parle d'une envie réelle de retour à la campagne et adhère, ce faisant, à l'image d'un espace qu'elle avait, durant une bonne part de sa vie, rejetée. Maintenant, en parallèle à cela, l'on peut mentionner la permanence du discours sur le Sud, et sur l'Espagne plus particulièrement. Sur cet ailleurs qui déjà entrait dans l'évaluation affective du lieu/milieu de naissance.

« Je me serais bien vue vivre et naître dans le Sud, mais bon... c'est comme ça. Je suis née à Blois et j'ai vécu à Montrichard jusqu'à l'âge de 17 ans. » (S2, RVS)

« [Vous aimeriez vivre dans le Sud ?] Oui, parce que moi j'avais mes grands-parents qui étaient espagnols... donc voilà, je me sens attirée par le Sud... [Et vous êtes déjà allée en Espagne ? Où est-ce que c'est juste un sentiment ?] J'y suis allée avant de connaître mon époux. Je suis allée en Espagne avec des amis qui sont espagnols et donc c'est comme ça que j'ai pu découvrir l'Espagne. Et donc on y retournés avec mon époux plusieurs fois. » (S2, RVS)

« [Alors là, on a l'Espagne qui revient] L'Espagne pour moi, c'est +5. Surtout que cette région là... moi je suis issue d'Espagne, donc bon... » (S2, HC)

À l'instar de France Guérin-Pace et Elena Filippova (2008b) qui, elles-mêmes, dans le cadre des analyses qu'elles tirent de l'enquête *Histoire de vie*¹¹⁴, notent cet aspect spécifique de l'attachement à l'espace, nous constatons en effet que les « racines » renvoient parfois plus loin qu'à la propre enfance de l'individu. « On peut éprouver le besoin de remonter, en quête d'authenticité, vers ses origines familiales, voire vers les origines d'un peuple, ou même des origines imaginaires ou mythiques » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 20). Ces racines, comme les nomment France Guérin-Pace et Elena Filippova, constituent dès lors une constante spatiale, affective et identitaire, à laquelle se réfère l'individu tout au long de sa vie. Par définition, celles-ci ne renvoient pas à des lieux présents, à des liens tangibles, mais correspondent « à un investissement, au sens de développement d'un lien affectif et identitaire, dans un lieu décalé du présent » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 20). En effet, nous le notions précédemment, « il s'agit bien souvent de lieux de l'enfance qui, une fois quittés, "disparaissent pour mieux réapparaître ensuite dans toute leur force, désormais comme souvenir, comme nostalgie". Si humbles et simples qu'ils soient, ces endroits "accrochent le cœur, le tiennent pour toujours captif alors même qu'on les a quittés librement au risque de n'y plus revenir" » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 20). L'on constate aussi qu'en certains lieux, l'ancrage peut varier d'intensité dans le temps, « redoubler » selon l'expression de l'interrogé L2, mais aussi dans d'autres cas décroître. Et bien que par définition ce dernier cas de figure, regroupant des espaces volontairement ou non oblitérés, soit inévitablement moins présent dans le discours des interviewés, l'on en trouve néanmoins quelques traces, à travers notamment la mention du « détachement ».

« Maintenant je suis ancré dans ma routine à Tours. Je ne pense pas à ma famille, je ne pense pas à la Bretagne tous les jours. Il faut savoir se détacher aussi. Par exemple, je n'ai pas vu la mer depuis Noël, et mine de rien j'ai l'impression de commencer à l'oublier » (J1, RVS)

Ainsi, certaines attaches, en lien étroit avec l'identité, sa construction, sa révision permanente, demeurent plus ou moins stables à travers le temps. Certaines, à l'image des lieux d'enracinement, du fait de leur caractère mythique, persistent malgré les fluctuations d'intensité et les différentes modalités, selon les situations du parcours de vie, de réalisation de l'investissement affectif. D'autres, en revanche, ne bénéficient pas de cette permanence. Lieux concrets, lieux quotidiens, lieux périphériques, ceux-ci contribuent, à travers ce que nous avons

¹¹⁴ Les analyses que développent France Guérin-Pace et Elena Filippova dans le cadre de leur contribution « *Les territoires qui nous appartiennent, les territoires auxquels nous appartenons* » à l'ouvrage collectif, sous leur direction notamment, « Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités » (Guérin-Pace & Filippova, 2008a), s'appuient sur les données issues de l'enquête *Histoire de vie* menée de concert par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et l'INED (Institut National d'Études Démographiques). Ces données sur la construction des identités ont été recueillies par questionnaire durant l'année 2003, comme le précisent les auteurs, et ont été complétées par une série d'entretiens dans différentes régions, réalisés d'août 2004 à juin 2006 (cf. Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 35).

identifié comme leur fonction d'étagage, ou plus simplement de soutien, de support et de renforcement, au mécanisme de l'ancrage. Ils y sont d'ailleurs étroitement liés, bénéficiant ou faisant bénéficier au lieu d'ancrage – que ce soit par association ou par différenciation d'ailleurs – de leur qualité ; jusqu'à former, comme nous serons amenés à le constater par la suite, un ensemble indissociable, propre au processus de territorialisation. Pour autant, ces lieux, relatifs par nature, n'ont de ce fait pas la permanence affective des lieux principaux auxquels ils se rattachent. Ou du moins, comme le suggèrent France Guérin-Pace et Elena Filippova, s'ils contribuent à un sentiment de permanence, et de fait, à la permanence de ce sentiment, ce n'est que par nécessité. Ici et maintenant, l'on reproduit, selon des circonstances pouvant varier, un sentiment d'appartenance étroitement lié à un besoin de sécurité. Cependant, « les contours et l'étendue du "chez-soi" varient d'une personne à l'autre, fluctuent au cours de la vie et selon les circonstances » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b :18). L2 ne cache pas que l'environnement physique de son habitat d'aujourd'hui ne constitue pas, de son point de vue, un idéal, et pourtant il s'y plaît bien, il s'y sent bien, il y est attaché. Comme il le décrit par le menu, ce sentiment de bien-être, et son origine, ne se rapporte pas au cadre matériel, il résulte d'une configuration territoriale donnée, d'un ensemble de lieux, dont l'agencement dépend de circonstances précises. Et dont d'ailleurs l'importance, et l'ancrage qu'ils finissent par produire, réside en grande part dans la force de l'habitude ; n'augurant en cela en rien de la permanence du lien à cet espace en particulier, mais faisant plutôt la démonstration d'un attachement circonstanciel aux lieux. Un attachement ici et maintenant qui pourrait dans l'avenir se développer en d'autres lieux, d'autres contextes socio-spatiaux, pour peu que le changement autorise, à travers notamment le réseau des lieux périphériques, la permanence du sentiment de bien-être.

« Je me plais bien, oui... ouais, ouais. Je me plais bien dans cette nouvelle maison. Là encore effectivement c'est... je pense qu'on peut dire qu'on est relativement... enfin on est attachés à Chambray-lès-Tours. Bon, c'est-à-dire qu'on a notre vie quotidienne autour de Chambray. [C'est le temps long qui joue ?] Le temps long joue ouais, mais bon... pas du tout au niveau de la perception du cadre physique. [Pourquoi tu y es resté alors ?] Pourquoi on y est restés... parce que globalement, on a eu aussi, enfin... on y restés d'abord parce que [ma compagne] a travaillé, enfin... elle était à la maison de retraite, après elle était à l'hôpital, après moi mon boulot était là. Bon, [notre fille] on a commencé à la mettre à la crèche. Bon, on est à côté de la salle d'escalade. [C'est plutôt lié à un ensemble de contraintes ?] Oui, mais aussi... la possibilité que j'aime à Chambray, si on peut parler du cadre géographique, c'est la possibilité quand même d'aller faire des footings en campagne assez rapidement. [Dans Tours, ça ne serait pas possible ?] Tu peux aller sur les bords de Loire, mais c'est pas terrible. Non, c'est quand même bien de pouvoir rejoindre des espaces boisés ou champêtres à partir de chez toi en très peu de temps. Ça c'est un des avantages de Chambray, maintenant... boh, et puis c'est vrai qu'il y a une certaine habitude après quand tu habites toujours dans un espace, ça favorise l'inertie un peu quoi... mais bon, au niveau du cadre, effectivement, par exemple, là où habitent mes parents c'est un endroit que je préfère. » (L2, HC)

Aussi bien, ce sentiment de bien-être s'exprime dans des contextes variés, liés par exemple à la mobilité :

« Je traversais la ville tout seul à 5-6 ans, sans aucun problème... sans aucun problème, et... aucune inquiétude, une parfait quiétude. Parce que j'avais... un sentiment que j'ai toujours eu dans les transports en commun, c'est-à-dire finalement une espèce de... une espèce de bien-être [...]. Je forcerais pas, parce qu'après je n'ai pas un souvenir très consistant en fait. Mais, mais c'est vrai que c'est peut-être une des premières expériences de la ville, tout seul, en autonomie, et plutôt positif, plutôt une appréhension assez positive de l'espace urbain. » (L2, RVS)

« Après je suis allée à Amboise, en travaillant à Parçay-Meslay toujours. Alors là j'adorais... là, j'avais passé un cap où il fallait que je me ressource un peu. Donc le fait de faire la route, Tours-Amboise... oh la... je me sentais bien, voilà. Ouais, je quittais la ville, et quand j'arrivais à Amboise, j'avais l'impression d'être en vacances, c'était la petite campagne, c'était sympa. » (S2, RVS)

Rappelons-nous, pour ce qui concerne ce dernier extrait, le cas de S2 plus en détail, rejetant le lieu et le milieu familial, « la campagne profonde » qui la rebutait tant, et le sentiment de libération, d'épanouissement et de bien-être, que son départ pour la ville avait suscité en elle au moment de l'adolescence, et affirmant encore aujourd'hui son rapport affectif à l'espace urbain ; un rapport affectif exacerbé par le rejet du milieu rural initialement et aujourd'hui pleinement assumé donc, lui permettant d'ailleurs semble-t-il d'envisager à nouveau un resserrement des liens avec son lieu/milieu d'origine. Ce dernier extrait en devient d'autant plus intéressant, nous montrant qu'au-delà d'une première forme consistante du rapport affectif à l'espace, se dessine, en second plan, un attachement labile, contextuel, davantage lié aux situations singulières d'un parcours de vie ; preuve d'une certaine manière, s'il en était besoin, de la permanence de l'être-au-monde, et en même temps, de sa capacité d'adaptation. S2 résume d'ailleurs parfaitement, en introduction de l'exercice herméneutique, ce qu'il en est :

« [Tours] c'est là où de toute façon je me sens bien. Voilà. [...] Sinon je serais repartie par... par mon milieu... mon lieu de naissance... ou un autre endroit, mais bon c'est là que je me sens bien. Pour le moment. [...] De toute façon quand je suis dans un endroit, c'est ça qui m'importe, c'est le ressenti... de savoir ce que je peux y faire... [...] c'est se sentir... bien. Dans un endroit. » (S2, HC)

D'ailleurs, le bien-être revient comme un leitmotiv. Il apparaît de la sorte comme un sentiment à la fois dépassant les strictes dimensions et qualités physiques ou esthétiques et sociales ou relationnelles de l'environnement, tout en étant étroitement lié et dépendant de ces dernières, opérant leur synthèse subjective, et se posant en finalité d'une gestion heureuse, autant que circonstancielle, du rapport affectif à l'espace. Le bien-être constitue un argument récurrent, comme le remarquaient déjà France Guérin-Pace et Elena Filippova, « pour expliquer l'appropriation d'un lieu à un moment donné de sa trajectoire » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 17).

« Tours Nord, +5. Parce que là je... là l'environnement de Tours Nord par contre... une superbe maison mancelle. Enfin les maisons dans lesquelles je me sens bien. Une maison avec des grosses lucarnes rectangulaires, un œil-de-bœuf, des grosses pierres blanches. » (S2, HC)

« Je me suis toujours plus senti chez moi dans les Alpes que dans les Pyrénées, peut-être parce que je suis allé moins souvent dans les Pyrénées. Donc... je suis retourné dans les Alpes dans toutes les tranches d'âge, j'y suis allé tout le temps, tous les étés. Enfin, sauf les années où j'allais dans les Pyrénées mais... on retournait comme... à certains endroits et tous ces lieux sont chargés... sont chargés assez fortement quand même. » (L2, HC)

« Alors ce que j'apprécie ici... je me sens bien ici. Je sais que je vais être là encore quelques années et ça ne me dérange pas. Ce que j'apprécie, c'est le côté un peu campagne, un peu nature que l'on retrouve facilement. Il n'y a pas besoin de faire beaucoup de kilomètres pour le retrouver, c'est rapide. C'est le confort de la ville, tout en associant le rural pas loin. Ce que j'avais adoré à Blois, c'était l'accueil des gens, que je n'ai pas retrouvé à Tours, mais en même temps je suis beaucoup moins sortie. Ça ne veut pas dire que les tourangeaux sont moins accueillant, mais je l'ai moins perçu. » (L1, RVS)

Pour autant, cette sensation d'être qui nous enveloppe, typique de cet accord identitaire au présent, ne se décline pas uniquement sur le mode heureux :

« Quand on se sent pas bien dans un endroit, même si les murs sont supers beaux, c'est un endroit où on n'est pas heureux. Enfin, vous voyez ce que je veux dire... c'était pas... oui, non, c'était l'horreur, c'était l'horreur complète » (A1, HC)

Dans certains cas, notamment décrits par le psychiatre Roland Kuhn (1973), le changement d'espace, dans sa forme la plus concrète qu'est le déménagement, par exemple, peut aussi être l'origine d'une rupture trop violente de cet accord identitaire, risquant la dépossession totale de la sensation d'être, jusqu'à ce phénomène trop souvent observé pour être méconnu, *« la dépression de déménagement (Umzugsdepression) »* (Kuhn, 1973 : 112). Après avoir déménagé une première fois depuis l'Allemagne vers la France, pour s'installer à Tours dans le quartier Febvotte, G1 s'apprête à nouveau à déménager. Depuis toujours attirée par la nature, et en particulier la nature en ville, vantant d'ailleurs en la matière l'avancée des villes allemandes sur les villes françaises, elle s'enthousiasme pour une habitation dans le nouveau quartier des Deux-Lions, du fait de sa proximité du Cher. Clairement cette nouvelle localisation entre fortement en résonance avec l'identité de G1 :

« [En arrivant à Tours] j'ai trouvé un appartement au bout de cinq jours. Le temps de signer le bail, ça a duré dix jours. C'était dans le quartier après le chemin de fer, le quartier Febvotte. Mais c'était un immeuble neuf déjà. Et pendant mes promenades, surtout en hiver, je me suis promenée seule, et plus tard avec des amis, le long du Cher. Et je peux vous dire... ça vous pouvez bien l'enregistrer, quand je suis arrivée en 1994 [...] avant les constructions pour canaliser le Cher, j'ai vu sur le bord du Cher, avant le pont Saint-Sauveur, encore une vraie niche écologique. Il y avait deux îles dans le Cher et une rive toute plate, toujours inondée, où il y avait des pêcheurs et des oiseaux rares. Le Cher faisait un tournant. J'ai été scandalisée quand les pelleteuses sont arrivées et qu'ils ont mis du remblai. J'ai écrit à ma famille en Allemagne qu'ils étaient en train d'endiguer le Cher, de faire disparaître la dernière niche écologique de Tours. J'étais scandalisée. Et puis quand ma sœur est venue sur Tours, je lui ai dit que le quartier des Deux-Lions, en tout cas le début du quartier, me plaisait bien. Il y avait de belles maisons j'avais envie d'habiter près du Cher. Si j'avais su qu'un jour j'habiterais de ce côté-là du Cher, je n'aurais jamais rouspété quand j'ai vu les pelleteuses arriver. » (G1, RVS)

Seulement, certaines difficultés financières liées à cette acquisition vont progressivement se faire jour et affecter G1. Dès lors, l'idée même de l'impossibilité d'un tel changement d'environnement, synonyme d'un rapprochement de la nature, va finir par la rendre malade de son propre aveu. Ne supportant plus un appartement devenu trop petit, et en complet décalage, avec ce besoin de nature, cette aspiration identitaire, G1 se renferme sur elle-même, son environnement et son logement, lui donnant l'impression qu'elle va *« craquer de l'intérieur »*.

« J'avais tellement souffert dans le petit appartement de Febvotte. Il n'y avait pas de jardin, que des murs, une cour en béton, pas d'arbres, pas d'oiseaux, rien du tout... En face, il y avait les murs arrière d'autres petites maisons. Il n'y avait que des niches pour les chauves-souris en été. Il n'y avait que ça, et des pies bien sûr. J'ai essayé de mettre quelques fleurs sur mon balcon, mais comme il était exposé au sud... il n'y avait jamais de vent... tout avait desséché. » (G1, RVS)

« J'ai acheté et j'ai fait un déménagement qui m'a rendu malade, et c'est terminé. Je veux rester ici jusqu'au dernier souffle. Plus jamais, plus jamais... ça m'a coûté trop cher pour ma santé. J'étais malade, une maladie psychique, parce que je suis devenue folle... [Vous pensez

que c'était lié au déménagement ?] Ah oui, oui. [...] J'avais perdu les pédales comme disent les français, je me suis sentie poursuivie par toutes ces choses qui m'ont dépassées, j'ai pas compris le vocabulaire, il fallait payer l'appartement, et toujours penser à la banque, et comment faire... c'est pourquoi je suis restée trop longtemps dans un tout petit appartement parce que j'ai ressenti dans mon intérieur que je craquerais. » (G1, HC)

La dépression accompagnant les multiples relocalisations de G1, depuis l'Allemagne, jusqu'au quartier des Deux-Lions, en passant par le quartier Febvotte, nous montre, dans un cas de figure extrême ici, que passer d'une habitation à une autre, changer de domicile et d'environnement n'est jamais neutre pour l'individu. D'une manière plus anodine, qui n'a jamais éprouvé cette sensation, plongé dans un nouvel environnement pas encore familier, qui plus est lorsqu'il s'agit d'aller à l'étranger pour un certain temps, que l'on appelle le « mal du pays » – ce mal s'estompant lorsque, la familiarité aidant, il est possible de jeter de nouvelles ancrs, de développer à nouveau un sentiment d'être-au-monde, en lien étroit avec le rapport affectif à l'espace donc. Qu'il s'agisse d'un déménagement, voire aussi dans notre cas son impossibilité, quoiqu'il en soit, ce que nous montre le parcours de G1, et ce que nous apprend sa réaction psychique – outre le fait que de tels phénomènes, leur violence, dépendent certainement d'un terrain personnel – c'est que l'espace, et en particulier l'inadéquation de l'image que l'on s'en fait avec l'image de soi, autrement dit l'identité, peut participer d'un profond sentiment de mal-être.

3.4. L'appartenance : être bien ici ou ailleurs

Plus généralement, et grâce à ces observations, l'on constate au final que le rapport affectif à l'espace se réalise au moins à deux niveaux, lesquels d'ailleurs ne sont pas étrangers l'un pour l'autre, entendant par-là la possibilité de leur co-existence, et dans certains cas leur complémentarité. Il semble ainsi que l'on puisse en partie rapporter ces deux formes typiques du rapport affectif à l'espace, entre permanence et changement, au modèle proposé par France Guérin-Pace et Elena Filippova, partageant les divers degrés d'investissement affectif entre deux pôles ou « deux rapports opposés à la spatialité et à la temporalité » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 15). D'une part, un rapport affectif « *ici et maintenant* », étroitement lié à une forme de « *synchronisme identitaire* », et d'autre part, un rapport affectif à un « *ailleurs significatif* », s'apparentant à une forme d'« *anachronisme identitaire* » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 15). Le premier s'appliquerait, comme le suggèrent Guérin-Pace et Filippova, à un investissement affectif de l'individu dans les lieux où il vit. Il s'agirait d'un investissement affectif au présent donc, susceptible par là-même d'évoluer selon les circonstances, bien qu'étroitement dépendant de la force des habitudes. De par ses caractéristiques, ce type d'investissement entrerait fortement en résonance avec l'identité, cristallisation à un moment donné du processus perpétuel d'identification, et principalement visible à travers l'expression d'un sentiment d'être – dans le sens de bien-être ou de mal-être. Nous avons, pour notre part, proposé d'associer ce premier niveau à la forme caractéristique du rapport affectif au lieu, l'ancrage, et sa déclinaison principalement à travers l'expérience émotionnelle et circonstancielle, autant que versatile, de l'espace. Quant au second, le rapport affectif à « *un ailleurs significatif* », celui-ci renverrait, toujours selon les mêmes auteurs, aux représentations personnelles, tant individuelles que sociales, de l'espace. Il serait, principalement, la source d'un sentiment de nostalgie, manifestation par excellence d'un rapport affectif à l'espace se conjuguant principalement au passé, « point de référence identitaire ou lieu fort de mémoire personnelle » (Guérin-Pace & Filippova, 2008b : 15). Sa dimension anachronique résulterait donc d'un mouvement identitaire consistant à fonder le rapport affectif à un espace, dans un temps qui ne lui appartiendrait pas, un temps non concordant avec le temps présent, et qui ne serait pas le sien – aussi bien au passé qu'au futur d'ailleurs. Pour notre part, nous privilégions l'association de ce second niveau du

rapport affectif à l'espace à la forme caractéristique du rapport affectif au territoire, l'appartenance, et sa déclinaison principalement à travers le sentiment d'appartenir de manière plus ou moins permanente à un espace. De telle sorte que, quelques soient les circonstances, l'on se définisse comme participant d'un ensemble. Bien sûr, ces niveaux ou ces modalités du rapport affectif à l'espace ne sont pas indifférents l'un à l'autre. Ils connaissent, comme nous l'avons montré, de nombreux points de passage. Il est d'ailleurs relativement simple d'en mesurer l'intrication, ne serait-ce qu'en évoquant le sentiment d'appartenance qui se fait jour lorsque l'individu, pour une raison ou pour une autre, se trouve arraché à ses ancrages, ou à l'inverse, lorsque l'ancrage débouche *in fine* sur un sentiment d'appartenance.

Plus particulièrement, en ce qui concerne la question de l'ancrage et, par là-même, la dynamique affective qui lui est sous-jacente, nous constatons que cette dernière imprègne en quelque sorte les lieux périphériques, et les liens, jusqu'au point où certains lieux périphériques, étroitement associés dans leur qualification à un lieu d'ancrage, peuvent à leur tour devenir lieux d'ancrages, et susciter l'effet de biais sur les lieux qui leurs sont eux-mêmes associés. En particulier, l'on remarque que l'ancrage en différents lieux est le premier pas vers la formalisation d'un territoire. L'ancrage d'abord spatial appelle l'élargissement du réseau et des liens sociaux attachés dans un premier temps à un lieu donné. Puis, se dessine progressivement une logique de territorialisation, pour laquelle l'ensemble constitué de la diversité des lieux et des liens, auxquels sont associés de multiples ancrages et de multiples attaches, tend à effacer les singularités affectives des lieux et des liens. D'une manière plus générale se dessine progressivement un rapport affectif au territoire, dans lequel chaque ancrage et chaque attache spécifique ne semble plus se définir par rapport à un lieu ou à un lien donné, mais davantage par le fait d'appartenir à cet ensemble. Sur ce point plusieurs extraits sont éclairants, à l'instar de celui de A2 qui nous raconte avec moult détails et anecdotes, les souvenirs, les lieux, les personnages, les repas, et en soulignant à diverses reprises leur appartenance, ainsi que la sienne par là-même, à un territoire plus large « *ça c'était Nantes* » :

« Ce dont je me souviens à l'époque, c'est quand j'allais en vacances chez ma grand-mère à Nantes, et qu'on allait manger... alors ça j'en ai des souvenirs... des cuisses de grenouilles à la Basse-Goulaine. Des cuisses de grenouilles et puis du beurre blanc. Alors ça j'en ai des souvenirs de Nantes et de Pornic. Parce que c'était ma grand-mère... il y avait ma grand-mère, mon oncle, et ma tante, des gens adorables. Et puis ma grand-mère que j'adorais... ça c'était Nantes. [...] C'était surtout quand j'étais à Nantes, les ballades, les restaurants. On allait tous les dimanches au restaurant, et puis aux halles... Les halles de Nantes, quand on allait acheter... ça n'existe plus, tiens j'y ai pensé il n'y a pas longtemps, on allait acheter des civelles. Ça n'existe plus... c'est hors de prix ça ! Alors j'allais aux halles avec ma grand-mère. Et puis alors Nantes c'était le prisunic, les premières grandes surfaces... Le prisunic, en haut, ce n'était pas loin du boulevard de Rennes, rond point de Rennes, ce n'était pas loin. » (A2, RVS)

De même lorsque la qualification d'un territoire se polarise autour d'une valence affective négative, il n'est pas question du rejet d'un lieu ou d'un lien donné, mais d'un ensemble qui est plus que la somme de ses composantes singulières. Chaque élément n'est en ce sens pas directement pris pour lui-même, mais pour l'image qu'il renvoie de l'ensemble en tant qu'il y appartient.

« alors, les souvenirs... c'est pas génial la campagne quand on y est enfant, on a envie que de ville, parce qu'on voyaient pas beaucoup de copains, ni de copines donc... [...] pas exceptionnel, non. Pas exceptionnel, parce que j'avais un papa qui était artisan, qui travaillait du lundi au samedi, voire le dimanche, donc... on était de sortie, comme on dit, le

dimanche après-midi pour aller voir nos grands-parents qui habitaient Pontlevoy, à 15 km, en plein milieu des bois, avec un grand-père bûcheron, donc voilà... c'était la campagne profonde... on allait dehors et on jouait avec des bouts de bois, voilà. C'était vraiment... de la pêche à la grenouille, des choses comme ça, des choses basiques. Il n'y avait pas d'activités. C'était du vélo, des jeux de sable, des jeux de bois. Il y avait des vignes aussi, il y avait un pressoir, on jouait avec le pressoir. Il y avait une étable, on était dans l'étable, enfin voilà. C'était vraiment un rapport... primaire, avec les grands-parents. C'était des grands-parents d'un côté ouvrier et de l'autre... bûcherons, donc bon, c'était pas... il n'y avait pas un relationnel intellectuel, rien du tout. » (S2, RVS)

Ainsi, bien que l'on remarque la manifestation de sentiments d'ancrage plutôt valorisés en certains lieux, il est toujours possible que le jugement global d'un territoire se polarise autour de valeurs négatives. Chez S2, le discours de l'enfance fait clairement ressortir cette ambiguïté et ce hiatus entre, d'une part, un rapport affectif à certains lieux, plutôt valorisés – la référence paysagère est permanente chez S2, dans la description qu'elle donne des lieux d'enfance. D'ailleurs elle mentionne dans le cadre de son herméneutique, les bons souvenirs qui sont localement attachés à ces espaces :

« À 6-7 ans, je dirais que ce sont des... des bons souvenirs avec cette maison, on était pas très loin d'une... d'un ensemble d'immeubles dans la campagne. Les nouveaux immeubles qui arrivaient, donc j'y allais toujours, par là, en vélo, dans le chemin, c'était que des vignes, donc... je dirais que ça j'adorais même. » (S2, HC)

Et, d'autre part, ce rapport affectif au territoire, plutôt dévalorisé, car il implique un sentiment d'appartenance, étroitement lié à la signification sociale du territoire « *campagnard* », rejeté par S2. D'ailleurs S2, au cours de son herméneutique, ne tardera pas à illustrer cette étroite intrication de la qualification sociale et matérielle du territoire. Si le mécanisme n'est pas explicitement reconnu comme tel par l'interrogée, il n'en demeure pas moins que cette association ressort à travers son discours, mêlant étroitement qualification sociale, perception spatiale, et affects négatifs :

« Et ce qui me gêne dans mon enfance c'est cette idée de campagne un peu... et... rien que pour aller à l'école... c'était une route avec de grands arbres où j'avais très peur... » (S2, HC)

Mais plus généralement ce que permettent de mettre en lumière ces différents extraits c'est à la fois la distinction possible entre, d'une part, le rapport affectif à des lieux, et les mécanismes impliquant plutôt la perception, le vécu, les sens, les affects immédiats, les émotions, et, d'autre part, le rapport affectif au territoire, impliquant l'identité, les identités sociales et individuelles, l'histoire personnelle, amicale, et familiale, l'appartenance et les affects « plus réfléchis », autrement dit les affects en lien avec la cognition, les sentiments par exemple, ainsi qu'au final la frontière toujours perméable entre ces niveaux du rapport affectif à l'espace. Les deux formes de mise en relation affective entre l'individu et l'espace semblent en effet loin d'être hermétiques l'une pour l'autre.

« Donc j'avais tout un réseau et on circulait pas mal dans [le quartier] Montjoyeux. On occupait l'espace, l'espace du quartier... que tu commences à construire à cet âge là. Tu rentres de l'école, tu prends ton goûter, tu commences un peu à bricoler tes devoirs en un quart d'heure et puis après tu sors sur le terrain de jeu. Tu vas circuler dans les bois. Tu fais les quatre cents coups : jouer dans les caves, etc. Donc effectivement c'est un espace... chaud... enfin chaud... de mémoire quoi. Et dans lequel je suis repassé d'ailleurs en footing, il y a une dizaine de jours, et où j'ai rencontré trois petits garçons qui m'ont rappelé fortement... qui étaient en train de faire des conneries comme on faisait à cette époque là quand on était

autonome. [et dans cet espace tu inclus l'école ? Le parc des expositions ? Le CMP ? Tout ça tu l'inclus ?] Non, CMP ça ne l'inclut pas. Là c'est l'espace du quartier c'est-à-dire que... en fait si tu veux... à un moment donné on pourrait regrouper... passer du lieu au territoire. C'est-à-dire le lieu c'était ma maison, l'école... les appartements de mes copains... mais tout ça au bout d'un moment fait territoire. C'est-à-dire que c'est l'espace de proximité... Ah et puis je l'ai pas dit, mais il y a le tabac de Montjoyeux où... le tabac de Montjoyeux qui était l'endroit où j'allais acheter les cigarettes pour ma mère et où, de temps en temps, je m'achetais... je sais pas... des petits bonbons ou alors des cartes à collectionner à l'époque. » (L2, HC)

Pour autant les mécanismes qui permettraient, à partir d'un certain rapport affectif aux lieux, d'en déduire un rapport affectif au territoire, et inversement, ne semblent pas dénués de toute forme d'ambiguïté. En effet, l'appartenance et l'ancrage, de même que l'enracinement, ne sont pas sans produire, comme il a été en partie montré précédemment, et comme il sera développé par la suite, différentes modalités de liaison, de mise en relation, d'attaches. Il convient néanmoins, à la lumière de ces premières observations, de noter plusieurs éléments qui nous semblent fondamentaux pour ce que nous avons identifié comme mécanismes participant ou se rapportant, selon des modalités particulières, au rapport affectif à l'espace. Pour ce qui concerne plus spécifiquement les lieux d'ancrage, nous constatons en outre que ceux-ci conservent à travers le parcours de vie une importance particulière, parce qu'ils font office, comme le souligne Yveline Rey, « de vecteurs analogiques dans l'espace réel et symbolique où se forge notre identité avec la double exigence de l'identique et du singulier » (Rey, 2006 : 71). L'on comprend mieux l'effet d'ancrage qui leur est associé. Autrement dit, l'effet d'attraction des jugements vers les valeurs de référence, que l'on pourrait dès lors qualifier d'« ancrés », en raison des associations antérieures liées à ces lieux. L'effet d'ancrage qui accompagne ces lieux centraux, ne se limite cependant pas simplement à la volonté et à la nécessité de maintenir des liens matériels, à un mouvement attractif. L'importance en termes d'ancrage affectif de ces lieux centraux est également particulièrement saillante chez S1, mais en creux cette fois-ci. En effet, celle-ci, évoque explicitement la difficulté qu'il y a parfois à se détacher matériellement de ces espaces. En l'occurrence, la proximité spatiale qu'aujourd'hui elle juge trop importante entre sa famille, ses parents, et son lieu de vie, eu égard à l'évaluation relative de la distance avec sa belle-famille, ainsi qu'une expérience douloureuse liée à son père, selon elle, trop fortement ancré du fait d'attaches fortes à son propre héritage familial, la pousse à vouloir se détacher de tout espace d'ancrage jugé encombrant.

« Voilà... ensuite [mes parents] sont arrivés à Tours... ils ont quand même eu... parce qu'avec mon frère, j'ai 7 ans d'écart, donc ils se sont mariés mes parents en 73, je suis arrivée en 82, ils ont eu 9 ans où ils n'ont pas arrêté de bouger quand même... nous si ça se trouve on se posera et puis ce sera fini... ils ont quand même eu une dizaine d'années où ils n'ont pas arrêté de bouger, donc... bon ils ont eu leur temps de déplacement... maman aimerait beaucoup bouger, mon père non... et puis il devient très matérialiste... il y a ce côté, la maison... comme il était maçon, c'est lui qui a construit le reste de la maison enfin... il est très attaché à ça... mais je sais que sur ça, il m'a tellement choquée avec ça que j'essaye de ne pas l'être... c'est rigolo, mais je l'ai tellement vu s'accrocher sur des objets à des moments, que... [...] enfin il y a ce côté matérialiste qui est dangereux parce que tu t'attaches tellement aux choses que tu finis par voir la personne dans les choses. Donc, moi maintenant, c'est "oh, ça ne me plaît plus, on change" » (S1, HC)

Cette attitude rétive à l'égard de toute forme d'ancrage trouve alors un écho dans la valorisation de la mobilité chez S1, la mobilité comme façon d'être-au-monde, renvoyant à l'image d'une sociabilité valorisée. La mobilité est, pour toutes ces raisons, l'expression de la cristallisation, au moment de l'entretien avec cette jeune femme, de son identité spatiale. Pour autant, ce rejet

apparent de toute forme d'ancrage n'est pas, comme le laisse entendre le sens métaphorique du terme « ancrage »¹¹⁵, synonyme d'un déracinement et d'une errance permanente. Elle s'inscrit au contraire dans une gestion d'attaches multiples et de fait de gestion des distances relatives aux lieux principaux. L'ancrage apparaît ainsi compatible avec une gestion distanciée des éloignements et des proximités qu'appellent certaines formes du rapport affectif à l'espace. L'ancrage est, comme le remarquent France Guérin-Pace et Elena Filippova (2008b) à la suite d'Elsa Ramos notamment, ce qui permet de gérer « l'éloignement géographique [et] les séparations liées à des périodes biographiques » (Ramos, 2006 : 51). La mobilité comme vecteur privilégié de la construction et de la réalisation de soi, outil premier de l'identité spatiale des individus, n'est pas synonyme d'absence d'ancrages, au contraire, elle s'impose, elle marque la nécessité même d'en gérer la multiplicité. La mobilité sous sa forme géographique, mais pas seulement, sous sa forme sociale également, ces deux versants d'un même phénomène étant étroitement liées dans le processus identitaire, apparaît dès lors face à cette nécessité, comme une manière parmi d'autres, entre l'ancrage et le détachement absolu, pour réaliser selon les périodes de la vie, la multiplicité de leurs attachements et détachements.

Le couple ancrages et mobilités, loin d'être anecdotique, a fait l'objet d'un important travail analytique qu'il convient de noter, et dont on trouve une synthèse à travers l'ouvrage collectif dirigé par les sociologues Monique Hirschhorn et Jean-Michel Berthelot (1996). Consubstantielle de nos sociétés contemporaines, soulignent ces auteurs, la mobilité a profondément bouleversé et remanié le rapport des hommes à l'espace, à tel point que « l'opposition anthropologique entre le sédentaire attaché à la glèbe et le nomade libre de ses déplacements ne suffit plus à rendre compte des pratiques » (Hirschhorn, 1996 : 9). D'un côté, « on voit en effet se multiplier des comportements de mobilité irréductibles au nomadisme », et d'un autre, « la mobilité n'exclut pas nécessairement la sédentarité » (Hirschhorn, 1996 : 9). C'est ainsi, dans un sens proche de celui que nous révèle l'étude du rapport affectif à l'espace, que Monique Hirschhorn remarque que l'individu contemporain, pour le moins mobile, s'ancre pour autant le plus souvent dans un lieu de résidence fixe, à partir duquel il va rayonner. Ces pratiques modifient profondément notre rapport à l'espace, selon Hirschhorn. La mobilité rend des lieux éloignés dans l'espace potentiellement complémentaires, voir même substituables, créant ainsi les conditions d'un nouveau mode de spatialisation « différent, plus souple, plus flexible » (Hirschhorn, 1996 : 9). Cette nouvelle donne mobilitaire, loin d'être anodine, semble au contraire décisive pour comprendre le rôle qu'aujourd'hui revêt pour l'organisation des territoires, la compréhension des mécanismes affectifs. Non pas dans le sens où ces derniers s'imposeraient à toute autre forme de choix, de décision, de délibération, de la part des individus. Mais, dans la mesure où, comme le souligne par exemple Alain Bourdin, dans sa contribution à l'ouvrage collectif précité, la relation au lieu n'implique plus nécessairement un enracinement préalable, l'ancrage peut devenir un choix (Bourdin *in* Hirschhorn & Berthelot, 1996). Dès lors, c'est peut-être le sociologue Jean Rémy qui décrit avec le plus de netteté le poids, notamment politique, de ces enjeux affectifs à la croisée des thématiques mobilitaires et identitaires. Lorsque la mobilité devient un phénomène plus ample, nous dit Jean Rémy « l'architectonique spatiale promue par la sédentarisation ne peut plus servir de point de repère unique. La spatialisation de la vie sociale devient plus complexe et compose divers modes de perception et d'organisation de l'espace » (Rémy *in* Hirschhorn & Berthelot, 1996 : 140). Qu'en est-il dès lors de cette dimension affective dans la dynamique des appartenances, des enracinements, des ancrages ?

Ce rapport aux ancrages spatiaux, et par là-même la question des distances aux lieux – preuve que les liens, au-delà de leur unique signification spatiale jouent un rôle non négligeable dans la

¹¹⁵ « Action, manière d'ancrer, d'attacher à un point fixe » (Le Petit Robert, 2001).

gestion des attaches – se retrouve chez un ensemble significatif d'individus à des degrés variés, selon notamment les périodes de la vie. Ainsi, se dessine chez S1 en particulier, mais aussi chez G1 ou encore chez J1, un rapport à l'espace en creux, construit, comme le souligne Helluy-des Robert, dans la valorisation d'une forme de « *détachement territorial* » (Helluy-des Robert, 2008 : 64). Il convient de noter que cette relation au territoire, valorisant une forme de détachement, s'articule et s'exprime en réalité de différentes manières, selon des modalités différenciées du rapport affectif à l'espace. Chez S1, il est plutôt question d'une forme de « *labilité territoriale* », au sens que Marie-Laetitia Helluy-des Robert attribue dans un premier temps à ce concept, c'est-à-dire une certaine fluidité territoriale, une relation au territoire non figée. Cependant, cette labilité n'est pas pour autant sans ancrages, elle semble plutôt s'accommoder de la multiplicité de ces derniers, que ceux-ci soient familiaux, personnels ou relationnels. Pour ainsi dire, aucune des personnes interrogées n'a manifesté un détachement total à l'égard des espaces de sa vie. L'importance de la dimension proprement spatiale, au sens de sa matérialité, du rapport affectif à l'espace varie d'un individu, d'une situation, d'une période de vie, à l'autre. Pour certains, en effet, « l'espace et l'habitat sont [...] considérés comme de simples "repères contextuels", cadres de vie agréables, mais qui ne colorent, en référence à un lieu ou une région, ni les pratiques ordinaires, ni le récit qu'ils font d'eux-mêmes » (Helluy-des Robert, 2008 : 64). D'autres vont, quant à eux (J1, G1, N1), valoriser la capacité de circulation et d'adaptation comme mode de construction de soi, dans un souci d'articuler de manière positive ou négative leurs multiples attachements territoriaux. « Il n'y a pas de détachement complet des individus », selon Yannick Sencébé, « quand bien même les idéaux de liberté, d'épanouissement personnel ou de mobilité façonnent une partie de l'agir et de l'être au monde, il reste encore un besoin d'attache, de stabilité ou d'identification » (Sencébé, 2008 : 48). Cette recherche d'une certaine forme de stabilité à travers la relation à l'espace, laquelle fait le bien-être et la satisfaction de l'habitant, peut aussi résider, bien au-delà du simple accommodement, dans une mobilité importante. Comme le souligne Per Gustafson, l'attachement et la mobilité ne sont pas nécessairement opposés, et l'un comme l'autre ne doivent pas être jugés *a priori* comme meilleur ou plus important, mais plutôt appréhendés dans ce que chacun à sa manière nous dit de la société contemporaine (Gustafson, 2001). Cette constatation, pour notre part à une échelle restreinte, celle de l'échantillon interrogé dans le cadre de la présente enquête, mais néanmoins confirmée par d'autres auteurs (Hirschhorn & Berthelot, 1996 ; Gustafson, 2001 ; Ramadier, 2002b, 2007a ; Sencébé, 2008), ne fait que confirmer l'idée selon laquelle il conviendrait de distinguer différentes formes de détachement territorial, d'une part « la *labilité territoriale* affichant un rapport souple à l'espace », et d'autre part, « la *mise à distance de toute référence territoriale* » (Helluy-des Robert, 2008 : 64). Elle suggère aussi, à la condition d'une validation plus large, d'insister sur un facteur discriminant entre ces différentes attitudes, comme le sous-entend d'ailleurs l'auteure précédemment citée, à savoir l'importance de la gestion des modes relationnels affinitaires ou affectifs dans la construction de soi. De notre point de vue, cette question concerne directement l'affectivité, et plus particulièrement les manières de « faire avec » les émotions et avec l'espace, entre « confrontation et évitement » (Luminet, 2002). Par confrontation et évitement, nous faisons directement référence aux types de réponses face à l'émotion, à leur identification et à leur description par la psychologie des émotions.

4. Le rapport affectif à l'espace entre confrontation et évitement

Finalement, ce qu'il nous semble important de retenir à la suite de cet effort de mise en contexte des manifestations du rapport affectif à l'espace, plus que les termes en eux-mêmes, ancrage, attachement, appartenance, d'ailleurs susceptibles d'interprétations différentes (Sencébé, 2001 ; Imbert, 2005), et bien souvent synonymes du point de vue des habitants, employés dès lors sans

réelle distinction dans leurs discours, c'est la dynamique affective qui leur est sous-jacente. Celle-ci, très clairement, implique la dimension spatiale pour de multiples raisons, aussi bien matérielles qu'idéelles, physiques que sociales. Ainsi, à chacune des situations spatiales l'on peut associer une combinaison particulière de ces différentes formes de réalisation du rapport affectif à l'espace, ancré ici et maintenant, appartenant à un ailleurs significatif, ailleurs tantôt imaginaire, projeté, fantasmé, tantôt bien réel et concret. Loin d'être opposées les unes aux autres, ces différentes formes au contraire se complètent, s'enchaînent, se suivent, et s'alimentent. Aussi bien, le sentiment d'appartenance peut se muer en ancrage, que l'ancrage susciter un réel sentiment d'appartenance ; le sentiment d'appartenance autoriser un certain détachement, et ainsi permettre l'éloignement ; dans certains cas, nécessiter au contraire la mise à distance volontaire lorsque l'ancrage, l'appartenance, la référence, devient pesante ; susciter dans d'autres cas le besoin de rapprochement, lorsque l'ancrage est assumé et qu'il devient un véritable enracinement. Bref, l'ensemble des déclinaisons et des arrangements locaux du rapport affectif à l'espace est possiblement multiple. À la fois communs selon les conditions spatiales et sociales, et en même temps propres à chaque individu et à sa manière de synthétiser, d'actualiser, d'utiliser, et finalement de « faire avec » ses émotions. En outre, avant d'en venir à la description plus fine de l'hypothèse que nous posons, quant aux mécanismes qui permettent de comprendre plus finement le processus aboutissant à la cristallisation de ces formes particulières du rapport affectif à l'espace, nous tenions à souligner cet aspect central, qui nous semble constituer la condition même de la dynamique affective, à savoir la dimension temporelle. En effet, comment ne pas voir à travers la question du rapport affectif à l'espace, les problématiques de la permanence et du changement, du point de vue – comme nous venons de le voir – de l'individu, de ses mobilités et de la distance spatiale, de son histoire et de la distance temporelle, mais aussi, du point de vue des espaces, soumis eux aussi à des processus de transformation, à la problématique de la permanence et du changement, lesquelles – comme nous ne serons amenés à le voir par la suite – questionnent directement la dimension affective du rapport de l'individu à l'espace. Dès lors, il nous semble qu'une voie possible pour la compréhension de ce qui se joue d'une manière générale autour de la dynamique du rapport affectif à l'espace, se trouve précisément dans l'attitude, et la réponse, que chacun va mobiliser face au changement, de soi et des espaces. Cette réponse à l'émotion que suscite le changement, réponse à l'éprouvé affectif, et par là-même, constitutive de la manière subjective de vivre cet éprouvé, en d'autres termes, constitutive de la dynamique du rapport affectif à l'espace, nous l'analysons en recourant aux catégories que la psychologie des émotions a pu mettre au jour, à savoir les réponses en termes de confrontation ou d'évitement de l'émotion, et par extension, de confrontation ou d'évitement à l'objet intentionnel de l'émotion, à savoir l'espace.

Confrontation ou évitement, sont deux stratégies cognitives et comportementales d'ajustement face aux émotions, elles permettent littéralement de « faire face à » ou de « faire avec » (Luminet, 2002). Il s'agit de deux attitudes différentes ou de deux types de réponses possibles que la psychologie des émotions a mis en évidence pour caractériser le traitement mental, et/ou comportemental, des individus face aux événements émotionnels. Principalement observées, dans le cadre de situations où l'éprouvé affectif est particulièrement intense, et en particulier dans le cadre d'événements stressants (Moser, 1992), la distinction entre ces deux types d'attitudes permet dans notre cas d'expliquer d'une part, les déclarations du type de celles soutenant une forme de détachement territorial, renvoyant dès lors à une forme d'évitement de la relation affective à l'espace, et d'autre part, un rapport plus souple à l'espace, comme le qualifie Marie-Laetitia Helluy-des Robert, assumant de fait une multi-appartenance, et autant d'ancrages que d'attaches territoriales. D'ailleurs, Helluy-des Robert ne manque à ce titre de souligner l'originalité et le paradoxe des individus de la première catégorie, ceux qu'elle qualifie

« d'individus de *la mise à distance* », dont l'« absence de mobilisation de la dimension spatiale dans la construction identitaire [...] intervient dans un contexte d'appropriation spatiale de la contrée d'origine » (Helluy-des Robert, 2008 : 65). Comme nous le soulignons, la rupture et la mise à distance ne sont pas, pour autant qu'ils résultent de mouvements exclusifs, de mouvements de répulsion et de rejets, synonymes d'une absence totale d'ancrage. La construction de soi peut s'expurger de références spatiales, et pour autant le lien au territoire peut s'ancrer dans les pratiques ; ce mode de faire renvoyant dès lors, à « un traitement, en négatif, de la composante spatiale sous la figure commune du *détachement spatial* » (Helluy-des Robert, 2008 : 65). Ce que supposerait en outre l'hypothèse explicative du « faire avec », se partageant entre les attitudes de confrontation et d'évitement, si celle-ci tendait à se confirmer, c'est la nécessité d'une clarification de l'adhésion plus ou moins forte, ou à l'inverse d'une distinction plus ou moins forte, entre modes « de faire avec » le rapport affectif à l'espace, et réalité des pratiques spatiales. Mais quoiqu'il en soit, il semble bien qu'il faille distinguer deux niveaux concernant le rapport affectif à l'espace – par ailleurs étroitement liés aux deux niveaux précédemment mis en exergue, le rapport affectif à l'espace dans sa forme présente et circonstancielle, et le rapport affectif à l'espace dans sa forme permanente et anachronique. D'une part, le rapport affectif à l'espace en tant que tel, l'éprouvé, la sensation en elle-même, et d'autre part, la manière de « faire avec » ce rapport affectif à l'espace. En outre, cette conclusion n'est pas déconnectée de la définition même que nous avons pu donner du rapport affectif à l'espace, distinguant l'éprouvé affectif en lui-même, de son interprétation, de sa représentation par l'individu. La catégorisation même du rapport affectif comme réalité, en quelque sorte, de nature seconde vis-à-vis du vécu émotionnel, comme médiation cognitive de ce dernier, semble en effet impliquer la distinction de styles, de modes, ou d'attitudes, à l'égard même de l'éprouvé affectif – sans parler encore d'une typologie des différents rapports affectifs à l'espace. Ce que nous entrevoyons par là, c'est l'importance de considérer ces manières de « faire avec » les émotions, ces attitudes entre confrontation et évitement, pour leur adéquation, leur adhérence aux modes concrets de réalisation de la spatialité. Il semble, en effet, que les manières de « faire avec » l'émotion, et en particulier avec l'émotion que suscite en nous notre relation à l'environnement socio-spatial, soient ce qui directement ou indirectement permet, à partir d'une attitude de confrontation ou d'évitement vis-à-vis de son propre rapport affectif à l'espace, d'en inférer une pratique spatiale concrète, de mise à proximité ou de mise à distance. L'approche en termes de confrontation ou d'évitement permet également, notamment grâce à la connaissance qu'en ont développé les psychologues de l'émotion, d'éclairer certaines observations quant au caractère également labile de ces manières de « faire avec » l'espace, et de confirmer ainsi la forte variabilité que nous avons pu observer, à travers le temps, et notamment en fonction des grandes périodes de la vie (enfance, adolescence, âge adulte) de l'importance des lieux d'ancrage. En effet, comme le souligne Olivier Luminet, « malgré la distinction habituelle entre confrontation et évitement en termes de préférences stables, la plupart des auteurs insistent sur le caractère relatif d'une telle différenciation » (Luminet, 2002 : 63). Dans le domaine de la psychologie il est donc admis que ces attitudes à l'égard de l'émotion ne sont pas figées, que ces manières de « faire avec » résultent de l'interaction de facteurs dispositionnels et situationnels. Ce que montrent en outre les approches en termes de « faire avec », c'est la nature différenciée des stratégies d'adaptation face à la stimulation émotionnelle. En effet, les stratégies de « faire avec » peuvent être de nature cognitives ou comportementales, voire les deux à la fois. D'un côté, la stimulation émotionnelle peut donner lieu à une adaptation de l'évaluation – une réévaluation donc. Le faire avec, dans ce cas, consiste à ce que l'individu, ses valeurs, ses croyances, ses représentations, sa relation à l'espace et à ses différentes composantes matérielles et symboliques, bref l'ensemble de ce qui fonde la possibilité même d'un éprouvé affectif, soit réévalué afin de parvenir à modifier l'interprétation de la situation. Dans ce premier cas, c'est le

rapport affectif à l'espace qui s'en trouve changé. Les valeurs, les représentations de l'individu s'en trouvent révisées, afin de s'accorder avec la nature du ressenti. D'un autre côté, l'éprouvé affectif peut aussi donner lieu à une adaptation en termes comportementaux. Très concrètement, la stratégie d'adaptation à la stimulation émotionnelle se traduit, dans ce cas, par un ensemble de pratiques, d'actions, visant à atténuer, lorsqu'une émotion est jugée négative, ou à adhérer, lorsque l'émotion est jugée positive, à l'éprouvé affectif. En ce dernier sens, le rapport affectif à l'espace s'en trouve directement corrélé aux pratiques spatiales.

Y compris dans la mise en œuvre des pratiques spatiales en apparence les plus purement fonctionnelles, instrumentales et utilitaristes, la dimension affective est engagée. Ne serait-ce qu'en ce qui concerne les lieux de commerce, choisis par les individus pour réaliser leurs achats, leurs courses quotidiennes, les discours récoltés illustrent l'importance des affects dans la construction identitaire, le maintien des habitudes, voire dans certains cas leur nécessaire révision :

« [Pour les courses] je vais tout autour. C'est rare que j'aille à La Riche, à Géant, ça ne me plaît pas. Quand j'habitais à Febvotte, j'allais au Atac, celui de la place Rabelais, ou bien celui du quartier Sanitas, ou bien en ville. Ici, je vais à Leclerc, à Joué-Lès-Tours, mais il faut monter la côte avec mon vélo... Quand j'achète trop, je remplis mes deux sacoches et je mets en plus un sac à dos. Quand je reviens de Leclerc, ça descend fort et je risque de tomber avec mon sac à dos par-dessus le guidon. Alors, je ne dois pas acheter trop de choses en même temps. Ou bien, je vais à Carrefour à Saint-Pierre-des-Corps, et là j'en profite pour longer le Cher en évitant le Boulevard Richard Wagner. [...] Je vais une fois par semaine au Sanitas, car c'est mon ancien marché et j'y reste fidèle. » (G1, RVS)

« Habiter et puis voir les voitures, ça non, je ne peux pas. La circulation je ne peux pas... On est tranquilles pour ça aux Deux-Lions. Mes critères de logement moi, c'est isolation et tout ça... Le gardien, ça non, ce n'est pas du tout un critère le gardien. Le fait que ce soit tranquille. Le fait qu'il y ait des magasins juste à côté, pas forcément. Par exemple, là je sais qu'il y a un Géant à côté, mais ce n'est pas pour autant que je vais à Géant, je vais plutôt à Carrefour. Pourquoi Carrefour, parce que j'ai l'habitude. J'avais l'habitude d'aller à Carrefour dans les autres villes où j'habitais avant. » (J1, RVS)

« Je vais à Auchan, je vais au plus près. Le plus agréable c'est pas celui-ci, mais... Pour moi, le plus agréable c'est le Géant La Riche. Il est... il est très éclairé, c'est vrai qu'il y a peu de monde, mais... ça je regrette, parce que j'aime bien qu'il y ait du monde quand même dans les grandes surfaces, dans les allées. Mais celui-ci, je trouve qu'il est agréable, tout vitré, il est éclairé. On a l'impression qu'il y a une serre, enfin, je le trouve joli. Celui de Chambray-lès-Tours fait un peu vieux, mais bon... c'est le plus près. » (S2, RVS)

L'on pourrait ainsi multiplier les exemples du même type, mêlant étroitement rationalité et émotion, rapport affectif à l'espace et habitudes, mais ce qui nous importe ici, c'est de souligner à travers ces quelques extraits l'étroite imbrication de ces dimensions, laissant ainsi apparaître la façon dont le rapport affectif à l'espace, sous toutes ses formes, participe de la structuration des pratiques, y compris les plus rationnelles en apparence.

Plus généralement, ces stratégies entre confrontation et évitement, liant le rapport affectif à l'espace et son traitement par l'individu, aux pratiques spatiales en elles-mêmes, font également largement écho à une forme de régulation exercée par les affects, telle que l'a précisément décrite Jean-Claude Kaufmann (2004), et qui touche directement à l'identité. Pour notre cas, cette régulation affective s'applique en particulier, comme nous l'avons précédemment souligné, à cette dimension de l'identité individuelle et sociale qui renvoie à l'espace. En effet, nous avons

montré que l'émotion, et en particulier l'émotion spatiale, participait de la construction, du maintien à travers le temps, voire de la nécessaire révision dans certains cas, de l'identité, et en particulier de l'identité spatiale de l'individu – cette dimension de « la relation d'un individu à l'espace [qui] contribue à définir la face d'acteur social de celui-ci » (Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003 : 481). Dans le cadre de ces processus de régulation affective de l'identité spatiale, impliquant à la fois les identités individuelles et sociales, nous remarquons que les attitudes de confrontation ou d'évitement, volontaires ou non, sont également engagées, et que pour ainsi dire, comme le suggère Jean-Claude Kaufmann (2004), elles sont mêmes centrales. La régulation de l'identité spatiale est principalement régie par des mécanismes d'intégration, parmi lesquels les mécanismes de confrontation, ou d'éviction, et donc d'évitement, mécanismes qui sont eux-mêmes étroitement liés, dans leur mise œuvre plus ou moins consciente, à la question des affects. En effet, c'est ce que montre Jean-Claude Kaufmann, lorsque ce dernier souligne tout d'abord qu'historiquement, le processus identitaire naît du reflet, du suivi mental de la socialisation par les rôles, et qu'à ce titre : « il est un suivi, un double mentalisé des actions en cours et à venir [...] avec des séquences d'effacement quand l'action va de soi et se déroule dans la perfection des automatismes incorporés [ou] avec au contraire des moments forts et décisifs [...] quand l'indécision met le corps à l'arrêt, et implique en conséquence une réorientation du sens [...] ou, plus fort encore, quand le processus identitaire s'impose par lui-même, enrayant l'effet des schèmes incorporés » (Kaufmann, 2004 : 178). Ce que nous dit ici Jean-Claude Kaufmann, à travers la figure du « double mentalisé », c'est que l'identité est avant tout un processus réflexif. « Le mouvement identitaire est assez souvent une mise en questions visant à reformuler les évidences constitutives de l'action » (Kaufmann, 2004 : 179). Et que ce mouvement réflexif implique des formes plus ou moins souples, plus ou moins conscientes, plus ou moins automatiques et incorporées, de confrontation, au sens faible et large du terme, et non pas strictement antagonique. C'est-à-dire une action par laquelle deux choses sont comparées afin de mettre en évidence leur dissemblance, mais aussi leur ressemblance, leur possible exclusion ou alors leur possible intégration. Dès lors, ajoute Jean-Claude Kaufmann, cette décision, ce processus plus ou moins intuitif, qui mène à l'inclusion ou à l'exclusion, « ne parvient à opérer que dans la mesure où elle s'insère dans une régulation affective » (Kaufmann, 2004 : 179). « Sans les affects associés, les images seules ne peuvent rien » (Kaufmann, 2004 : 179). Très précisément sans les affects, pas de confrontation, pas d'évitement, et pas d'identité spatiale. C'est pourquoi, comme le souligne Kaufmann, l'univers des affects, des sensations et des émotions est central dans le procès identitaire, dans la définition de l'appartenance, et plus largement dans le processus d'identification individuelle et sociale à l'espace. Si les affects sont centraux dans le processus d'identification à l'espace, dans le procès d'identité spatiale, alors ils sont également centraux, comme nous l'avons précédemment souligné, dans la gestion des places, des positions, des localisations, et plus généralement dans la pratique des espaces. Refuser de faire du rapport affectif à l'espace un aspect central des pratiques spatiales, y compris pour ce qui concerne les pratiques qui *a priori* en semblent les plus dépourvues, c'est du même coup nier l'importance de la dimension spatiale dans l'invention de soi.

Enfin, pour conclure provisoirement sur les manifestations du rapport affectif à l'espace, et les dynamiques socio-spatiales et affectives qui leurs sont sous-jacentes, il nous semble que grâce à l'approche entre confrontation et évitement – ce que nous avons essayé de traduire schématiquement à travers les chorèmes exclusifs et inclusifs, mais aussi les chorèmes répulsifs et attractifs, les chorèmes associatifs – l'on éclaire plus précisément ce qui, dans le domaine des émotions et du rapport à l'espace, ne débouchait le plus souvent que sur le constat difficilement surmontable de l'ambiguïté et de l'ambivalence des phénomènes. Si l'ambiguïté et l'ambivalence demeurent la nature même du rapport affectif à l'espace, la lecture proposée en termes de

mécanismes de confrontation ou d'évitement de l'émotion elle-même, et plus ou moins directement des espaces auxquels celle-ci se rapporte, permet néanmoins d'éclairer et d'expliquer pourquoi et comment le rapport affectif à l'espace participe de la représentation et de la pratique des espaces. Nous noterons, en outre, que cette partition entre confrontation et évitement, de l'émotion elle-même, et des espaces auxquels elle se rapporte, mise en lumière – en particulier pour ce qui concerne la question des émotions – par les psychologues et psychosociologues, n'est pas éloignée d'une autre forme de partage que mettait au jour le sociologue Norbert Elias, entre « engagement et distanciation » (Elias, 1993). Entre autres, la sociologue Yannick Sencébé a été amenée à souligner à travers un nombre important de travaux menés sur la problématique des appartenances multiples (Sencébé, 2001, 2007, 2008), en lien étroit avec les questions de mobilité et d'ancrage spatial, cette particularité qu'impose nos sociétés contemporaines, caractérisées par une mobilité socio-spatiale accrue, dont on sait par ailleurs les effets de réciprocité qu'elle entretient avec l'organisation des espaces, desserrement des villes, périurbanisation, investissement des espaces ruraux, etc., et gestion distanciée par rapport aux espaces de vie. Yannick Sencébé met notamment en lumière, le fait que chaque individu s'insère dans une « configuration d'appartenance », reprenant ici le concept de « configurations »¹¹⁶ proposé par Norbert Elias (1993), mêlant de manière étroite lieux et liens, ou autrement dit, dimensions géographiques et sociales de l'environnement au centre duquel se trouve l'individu. À ce titre, et suivant en cela les réflexions de Norbert Elias, Yannick Sencébé souligne que l'important n'est pas véritablement de connaître l'ampleur des mobilités concrètes que dessinent les réseaux socio-spatiaux – tant celles-ci finalement ne reflètent que l'écume de formes plus profondes de gestion de l'attachement et de l'ancrage – mais bien de comprendre le sens des relations, la manière dont se cristallisent dans une relation particulière à l'espace, les facteurs liés à l'individu et à la société : « l'individu est-il dans une relation de dépendance non réciproque ou au contraire d'interdépendance avec les lieux et les liens de sa configuration d'appartenance ? » (Sencébé, 2007 : 61). Sans parler directement de rapport affectif à l'espace, Yannick Sencébé n'en arrive pas moins, en privilégiant un point de vue principalement sociologique, au constat que la « maîtrise des lieux et des liens n'implique ni la mobilité ni la sédentarité mais plutôt celle de distanciation » (Sencébé, 2007 : 61). À l'appui de ce constat, Yannick Sencébé remarque que l'« on peut être attaché à une mobilité non maîtrisée – l'errance est une forme d'attachement – ou faire le choix de l'ancrage, forme maîtrisée de sédentarité » (Sencébé, 2007 : 61). Quoiqu'il en soit, il convient dans ces situations particulières de considérer la question des mobilités moins pour ce qu'elles sont, leur étendue, leur fréquence, que pour la façon de gérer les liens et les lieux dont elles se font le révélateur et dont elles sont une des conséquences. Derrière cela, c'est la question de la distanciation, et avec elle, la question de l'engagement (Elias, 1993), au croisement des logiques individuelles et sociales, ainsi que les configurations particulières qui en émergent, qui sont au cœur de la compréhension des manières de faire avec l'espace. Une problématique que soulevait Norbert Elias – en lien étroit d'ailleurs avec la question des émotions et la problématique de leur maîtrise à travers le processus de civilisation (Elias, [1973] 2002) – et que nous n'hésitons pas pour notre part, à ramener à la problématique plus large, relative aux manières des individus de « faire avec », entre confrontation et évitement, aux lieux et aux liens, à leur signification, et finalement aux émotions, à l'affectivité se rapportant aux espaces de la vie des individus.

¹¹⁶ Pour le sociologue allemand Norbert Elias, il fallait rompre l'opposition systématique entre individu et société, et pour cela il proposait de parler, et ainsi d'envisager les phénomènes sociaux, en termes de configurations. Lesquelles constitueraient des faisceaux de relations entre individus. En outre, Elias a pu montrer qu'une configuration sociale est le produit de trajectoires individuelles singulières structurées par des dynamiques sociales qui, pour autant, bien qu'elles interviennent dans le dessin de ces trajectoires, ne les déterminent pas.

Prolongeant la thématique du « faire avec », ses implications, ses dimensions, ses enjeux, nous ne pouvons que noter, à l'instar de Yannick Sencébé (2001), les diverses formes de rapports au temps que celle-ci implique, et de fait, la dimension capitale que constitue la donnée temporelle dans la mise en œuvre de ces manières du « faire avec » les émotions. Mettant à jour les formes d'appartenance aux lieux, entre ancrage, enracinement et attachement, la sociologue Yannick Sencébé (2001) a également été amenée à souligner ces logiques particulières relatives au temps. Pour sa part, Sencébé souligne qu'à travers la représentation du temps, elle-même liée au degré de maîtrise de l'espace – à travers la mobilité, mais pas seulement – c'est plus largement une manière pour les individus et la société à laquelle ils appartiennent de se prémunir des incertitudes liées à l'existence humaine qui est en jeu (Sencébé, 2001). Ce faisant, Sencébé souligne qu'en matière d'appartenance aux lieux trois modes temporels, ou trois temporalités différenciées, sont engagées. Tout d'abord, elle souligne l'occurrence d'une « temporalité circulaire » pour laquelle, « la reproduction du passé constitue une manière de se prémunir contre les incertitudes, portant principalement sur le présent » (Sencébé, 2001 : 131). À travers ce premier ordre temporel, ce qui est engagé c'est principalement la référence au passé. Celle-ci constitue la mesure étalon de l'organisation des lieux, des liens, dans un espace-temps dès lors circulaire et condensé. Cette modalité temporelle du rapport à l'espace délimite ainsi un ensemble de formes spécifiques de l'attachement, de l'ancrage, de l'appartenance : liens sociaux resserrés, reproduction intergénérationnelle des lieux d'ancrage, appartenance communautaire, etc., et finalement dessine une manière de faire avec les émotions à travers le temps et l'espace, particulière, idéale-typique. La seconde modalité temporelle de l'appartenance qu'identifie Yannick Sencébé, caractéristique selon elle de la Modernité, est la « temporalité linéaire ». Celle-ci fait référence à l'avenir, comme cadre permettant de « régler les conduites présentes, selon l'idée d'un progrès » (Sencébé, 2001 : 132). Il s'agit bien, à travers cette manière temporelle de faire avec les émotions et l'espace, de dessiner les conditions de multiples ancrages et attachements, afin de faire fructifier un ensemble de relations affectives s'organisant autour de quelques « noyaux durs (la famille notamment mais pas exclusivement) à partir desquels se tissent des réseaux plus ou moins étendus dans l'espace social et géographique » (Sencébé, 2001 : 132). Pour ce qui concerne cette seconde temporalité, l'appartenance n'est plus figée à proprement parler, elle est le fait d'un « collectif » prenant des atours et des configurations variées selon les circonstances de la vie. À ce titre l'attachement suit les formes d'une contractualisation, autrement dit, d'un accord de volonté librement consenti, à mi-chemin entre engagement et distanciation, typique d'une forme d'investissement libéré à l'égard des émotions et du rapport affectif à l'espace. Enfin, Sencébé identifie une dernière temporalité en matière d'appartenance, qualifiée par la sociologue de « digitale » (Sencébé, 2001 : 132). Celle-ci serait marquée par la double incertitude vis-à-vis, à la fois, du présent et du futur. Pour cette modalité, le présent ne « [s'inscrirait] plus dans la continuité, comme l'affichage analogique d'une horloge où le déroulement du temps est symbolisé par la trotteuse, qui suit sa course selon un ordre où le présent devient le passé, et l'avenir, le présent » (Sencébé, 2001 : 132). L'appartenance dans ce cas se réaliserait dans une sorte de présent permanent, typique de ces étapes que sont les bifurcations, les ruptures, les exils, de mise en balance des ancrages, des attachements, des appartenances, bref le moment du choix de la confrontation ou de l'évitement. Une ouverture du présent, comme le souligne Sencébé, qui peut être selon les personnes source d'incertitudes ou d'opportunités.

Quoiqu'il en soit, circulaire, linéaire ou digitale, nous voyons pour notre part, dans ces idéaux-types qui possiblement se retrouvent chez chacune des personnes que nous avons pu interroger, dans des formes plus ou moins pures, idéales, ou au contraire mélangées, hybridées, une marque plus générale des manières de faire avec le rapport affectif à l'espace et leur déclinaison selon

des modalités temporelles particulières. À ce titre, nous notons que la question du rapport affectif à l'espace enjoint plus largement à considérer différents modes de rapports ou de représentations du temps, constitutifs autant que symptomatiques du rapport affectif à l'espace.

Chapitre 6. Exploration des dimensions de la relation affective entre un individu et son environnement

Poursuivant notre effort pour faire ressortir les figures idéales-typiques du rapport affectif à l'espace, nous avons souhaité prolonger en quelque sorte la démarche modélisatrice initiée à travers la construction chorématique. À la suite du travail de mise en exergue des processus impliqués dans le rapport affectif à l'espace, et des liens que ceux-ci ont permis de mettre au jour notamment avec les identités et les pratiques spatiales, nous avons donc souhaité nous livrer dans la partie présente à une analyse transversale des dynamiques du rapport affectif à l'espace, en essayant ainsi de mesurer, pour une population donnée, en l'occurrence les individus interrogés dans le cadre de nos enquêtes dans le quartier des Deux-Lions à Tours, les dimensions du rapport affectif à l'espace. À ce stade, et avant de présenter les résultats auxquels ces analyses ont permis d'aboutir, quelques précisions méthodologiques semblent nécessaires. Tout d'abord, nous tenons à préciser que dans cette partie nous livrons à un exercice de quantification, et qu'à ce titre le recours à l'analyse statistique, essentiellement descriptive, ne doit pas, sous couvert de donner plus de scientificité au discours sur le rapport affectif à l'espace, masquer le poids des conditions dans lesquelles les données utilisées ont été récoltées, et la manière dont ces données ont été par la suite codifiées afin d'en permettre le traitement. En effet, nous l'avons précédemment souligné, la caractéristique première des informations récoltées dans le cadre du protocole juxtaposant récit de vie spatialisé et herméneutique cartographique est que chaque espace, chaque émotion mentionnée, se rapporte à une expérience, à un parcours, à une biographie singulière. Les différentes histoires de vie récoltées, les parcours spatiaux cartographiés, ont montré la diversité des expériences spatiales et toute la difficulté, ainsi que la complexité qu'implique de remonter aux mécanismes du rapport affectif à l'espace. L'idée que l'individu est, ou fait, la cohérence du récit, des lieux racontés, ne veut cependant pas dire que cet « individu en société », selon l'expression consacrée par le sociologue Norbert Elias (1991), n'est pas lui-même inscrit dans un tissu d'interdépendances et de relations – la société en l'occurrence – et qu'à ce titre un certain nombre de régularités sociales sont dès lors observables, à travers l'expression singulière de son rapport affectif à l'espace.

Pour autant que nous ayons pu souligner la dimension éminemment intime de ce rapport affectif à l'espace, nous n'avons pas omis de mentionner que celle-ci pouvait également dépendre, dans la manière dont les règles, les normes, y compris en ce qui concerne les sentiments (Hochschild, 2003), sont intériorisées par les individus, de certaines dimensions inhérentes à la vie en société. La portée de cette partie est donc bien sociologique. Cependant, il ne s'agit pas là d'affirmer *a priori* que le rapport affectif à l'espace est avant toute chose le fait de phénomènes sociaux, se rapportant à la société en tant qu'ensemble organisé, déterminant la relation affective que les individus entretiennent avec leurs espaces de vie. La démarche proposée ici se veut largement plus inductive. Il s'agit d'une première tentative pour déjà mesurer la possible appréhension des dimensions sociales du rapport affectif à l'espace, pour appréhender plus finement la logique de ce rapport et son articulation dans le système que forment individus et sociétés. Cette démarche particulière justifiera que systématiquement les deux dimensions, individuelles et sociales, de l'analyse du rapport affectif à l'espace soient présentées de concert. En outre, il convient de souligner qu'il ne s'agit pas ici à proprement parler de mener une analyse du rapport affectif à l'espace telle que certainement l'envisageraient la sociologie et les sociologues. Tout d'abord parce que, comme il a été souligné précédemment, l'étroitesse de l'échantillon enquêté ne peut prétendre refléter autre chose que la logique d'un petit groupes d'habitants, tout au plus, du moins nous l'espérons, représentatifs des résidents (excluant les

usagers au sens strict) du quartier des Deux-Lions. Qui plus est, il ne s'agit pas en premier lieu d'étudier le rapport affectif à un espace donné, celui du quartier des Deux-Lions, même si les résultats obtenus peuvent et même doivent être rapportés à la toute fin des parcours biographiques, à cet espace commun, mais bien d'appréhender à une échelle spatiale et temporelle plus large, certaines régularités du rapport affectif à l'espace. Cet objectif spécifique justifie, entre autres, que l'on ne s'attache pas davantage au problème de la représentativité sociale des individus interrogés. Ce qui comptera avant tout pour justifier que nous puissions, avec encore une fois toutes les limites que comporte cet exercice, tirer quelques conclusions d'ordre général concernant le rapport affectif à l'espace, tient avant tout au nombre relativement important d'espaces mentionnés par les individus (1 268), ainsi qu'à une certaine représentativité sur le plan spatial de ces derniers. Bien sûr, nous ne pourrions faire fi du fait que, pour un ensemble d'espaces donnés, ceux-ci sont mentionnés et qualifiés par un même individu. Cependant la focale principale n'étant pas l'espace pour lui-même, et son éventuel pouvoir de susciter, de provoquer, d'appeler à un certain type de rapport affectif, mais bien plus l'évaluation des processus qui nous amènent à sentir ou à ressentir un espace de telle façon ou de telle autre, cet aspect en sera d'autant moins problématique. Et d'autant plus intéressant, serions-nous tentés d'ajouter, dans la mesure où ce qui sera évalué à travers le traitement statistique de cet ensemble d'informations c'est la manière dont, à l'échelle de la vie des individus interrogés, interviennent toutes les dimensions liées à la vie en société, ses contraintes, ses opportunités, nous permettant de décrire, pour un ensemble d'individus, l'évolution de leur rapport affectif à l'espace et ainsi d'en comprendre les mécanismes.

1. Des dimensions du rapport à l'espace aux conditions du rapport affectif à l'espace

On l'aura compris, la démarche entreprise dans cette partie se gardera de toute tentation, de toute tendance, à la naturalisation du rapport affectif à l'espace. L'ambition ne sera pas, comme cela a pu être le cas dans diverses enquêtes, de déterminer l'hypothétique lieu pour lequel le rapport affectif à l'espace serait le plus important, le plus accentué, positivement ou négativement. D'ailleurs, les tentatives en ce sens ont montré elles-mêmes les limites d'un tel exercice, laissant ainsi paraître, bien qu'oubliant de la traiter, la complexité du rapport affectif à l'espace (Manzo, 2003, 2005). Carmen Hidalgo et Bernardo Hernandez (2001) se sont par exemple attelés à déterminer pour une population donnée, 177 habitants de la ville de Santa Cruz de Tenerife (Île de Tenerife, Espagne), représentatifs de cette ville moyenne de 220 000 habitants, l'échelle de référence de l'attachement au lieu – entendant par-là l'échelle à laquelle le lien affectif entre l'individu et son environnement est le plus important. En proposant aux individus interrogés trois échelles spatiales, le logement, le quartier, la ville, et deux échelles de mesure de la qualité physique et sociale des espaces, ils ont évalué l'attachement de ces individus à ces différentes dimensions du lieu. Les résultats qu'ils ont obtenus ont mis en évidence, contre l'idée traditionnellement admise, soulignent-ils, selon laquelle le quartier serait l'échelle spatiale pour laquelle les liens d'attachement seraient les plus forts (Hidalgo & Hernandez, 2001), que le quartier était en fait l'échelle spatiale pour laquelle l'attachement était le plus faible. Tandis que systématiquement la dimension la plus significative en termes d'attachement à l'espace était la dimension sociale. Leur échantillon leur permettant de distinguer différentes classes d'âges, de sexes, ils ont également obtenu des différences importantes liées à ces variables. Les femmes manifestent à toutes les échelles spatiales un attachement plus important. À toutes les échelles, l'attachement va grandissant avec l'âge. Pour la ville, l'attachement est le plus fort durant la jeunesse, tandis que celui-ci s'affaiblit avec l'âge au profit de la maison. Pour intéressants qu'ils soient – d'ailleurs nous serons amenés à en

confirmer, en infirmer, ou nuancer un certain nombre – ces résultats n’en demeurent pas moins poser un certain nombre de problèmes – à l’image des débats qu’ils ont pu susciter – pour la compréhension du rapport affectif à l’espace. Lynne C. Manzo, par exemple, critique ces approches qui, selon elle, « limitent notre compréhension d’un phénomène complexe, aux multiples facettes » (Manzo, 2003 : 47, traduction personnelle), et ajoute la nécessité d’intégrer la pleine portée de l’expérience humaine dans les débats sur les relations entre individus et environnements. D’ailleurs, les résultats obtenus par Hidalgo et Hernandez ont, dans d’autres contextes, à la fois été confirmés et en même temps nuancés par divers critères, comme par exemple la familiarité spatiale (Hernandez *et alii*, 2007). Les auteurs ont d’ailleurs eux-mêmes souligné la difficulté à analyser certains résultats statistiques – être relativement plus attaché à sa ville et à son logement, comme le soulignent Carmen Hidalgo et Bernardo Hernandez, ou comme le remarque également Thierry Ramadier (2007a), ne signifie pas que l’on ne soit pas attaché à son quartier, tout au plus cela peut signifier qu’on l’est relativement moins, ou encore, qu’on l’est mais d’une autre manière, pour d’autres raisons.

Quoiqu’il soit, les mesures que nous tâcherons d’effectuer dans cette partie, des dimensions, au sens le plus trivial du terme, du rapport affectif à l’espace : à quelle échelle spatiale le rapport affectif à l’espace est-il le plus saillant, selon quelle valence ? Quelles sont les qualités de l’espace, les types d’espaces, pour lesquels le rapport affectif est le plus marqué ? À quel âge, selon quelle temporalité ces phénomènes affectifs s’expriment-ils ? Les conditions sociales, les conditions matérielles, sont-elles déterminantes dans l’expression de ce rapport affectif à l’espace ? Toutes ces mesures, la connaissance de toutes ces dimensions, n’auront pas pour enjeu la détermination d’une hypothétique forme idéale de l’espace affectonné, car de toute évidence une telle entreprise serait vouée à l’échec, mais bien d’éclairer à l’échelle de la vie d’un ensemble d’individus, les mécanismes individuels et sociaux qui amènent à apprécier, à affectionner, à aimer, ou à l’inverse, à rejeter, à détester – avec toutes les conséquences pratiques que ces différentes attitudes incluent – certains espaces. Les enquêtes que nous avons menées, les informations que nous avons amassées, leur nature éminemment qualitative, nous autorisent à un type spécifique d’analyse, jusque-là peu investi, du moins pour ce qui concerne la question du rapport affectif à l’espace, c’est la compréhension de ce phénomène dans ce qu’il comporte de dynamismes, de logiques changeantes, fluctuantes. Cette possibilité tient avant tout au fait que nous avons interrogé un nombre restreint d’individus, que nous les ayons suivis à travers un parcours de vie. Aussi, nous tâcherons de garder à l’esprit cette spécificité et de profiter de cet avantage pour éclairer sous un nouveau jour la connaissance du rapport affectif à l’espace. Les analyses en termes de catégories, de types d’espaces, d’échelles et de qualités spatiales, temporelles et sociales, seront ici employées dans le but de comprendre et d’analyser de manière plus approfondie la nature même des phénomènes affectifs, et ce faisant d’éclairer les mécanismes, en particulier sociaux, mais aussi la manière dont ceux-ci individuellement participent de la structuration du rapport affectif à l’espace.

Enfin, un dernier aspect méthodologique d’importance doit être précisé. Au risque de perdre ce qui fait l’essence même du rapport affectif à l’espace, c’est-à-dire l’intentionnalité de l’individu, le processus par lequel l’individu confère un sens à son espace, le traitement statistique des données récoltées a nécessité que pour l’ensemble des individus interrogés plusieurs classifications soient construites et appliquées. À ce stade, le chercheur a donc dû nécessairement prendre la main pour catégoriser¹¹⁷ de manière objective, autant que faire se peut, les différents espaces mentionnés par les interrogés. Sachant qu’en la matière la seule

¹¹⁷ Pour une vue exhaustive des principes qui ont guidé la catégorisation des différents espaces mentionnés par les individus enquêtés, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à l’Annexe V.

objectivité réside dans la subjectivité de l'interrogé, nous avons tâché de coller au plus près de la description initialement produite par l'enquêté. En outre, lorsque certaines données, par exemple à titre illustratif, le temps passé en un lieu évoqué par l'interrogé, la fréquence de certains déplacements, ont manqué à la suite du premier entretien, l'herméneutique cartographique a permis de combler ces manques d'information. Qui plus est, lorsque l'information partielle a nécessité une interprétation de la part du chercheur, l'herméneutique cartographique, son principe de validation par l'individu lui-même, la possibilité d'effectuer sur la carte autant de modifications que souhaitées – ce dont il ne s'est pas privé – a permis de confirmer ou d'infirmer l'interprétation du chercheur. Ainsi, les activités au lieu par exemple, le temps que l'individu y passait, la fréquence de ses déplacements, et plus largement la complétude de l'information – avec les limites mémorielles, personnelles, rationnelles que l'exercice comporte et que nous avons évoquées auparavant – ont pu être validées par l'interrogé lui-même.

1.1. La dimension affective du rapport à l'espace

Pour commencer, rappelons les postulats théoriques et les principes méthodologiques qui nous ont permis d'obtenir une évaluation du rapport affectif à l'espace. Ceux-ci se distinguent des principes et des méthodes traditionnellement employées, notamment par la psychologie environnementale, pour étudier ce que cette discipline identifie comme spécifiquement le phénomène d'« attachement au lieu » (Altman & Low, 1992). En ce sens, la démarche mise en œuvre fait preuve d'une certaine originalité, pour autant elle n'en est pas moins, à l'image d'autres méthodes plus usitées et de leurs limites connues, également critiquable. Sans revenir en détail sur les considérations théoriques – présentées par ailleurs – qui nous ont conduit à privilégier cette approche, nous pouvons tout de même rappeler qu'en lien étroit avec la notion de valeur, nous avons souhaité évaluer la dimension affective du rapport à l'espace, à l'aune de la valorisation ou de la dévalorisation, par l'individu, des espaces de sa vie. Il est entendu que la valeur attribuée à un objet, une situation, n'est pas l'émotion elle-même. Les émotions ne sont pas à proprement parler des perceptions de valeurs (Livet, 2002a), et *a priori* la valeur ne saurait être tenue pour l'émotion elle-même. Néanmoins, l'étroite relation qui se fait jour entre valeurs et émotions – quoiqu'il en soit de la nature de cette relation – nous permet à travers les processus de valorisation et/ou de dévalorisation des espaces d'obtenir une indication sur la force de l'émotion, son intensité, sa valence. Ce faisant, nous sommes partis du principe qu'évaluer l'espace, c'est comparer ses qualités, en les formalisant et en les énumérant, à l'aune des valeurs qui sont celles de l'évaluateur, en l'occurrence l'individu interrogé. Nécessairement la qualification des espaces entre en relation avec les valeurs de l'individu, et l'émotion que cette mise en relation engendre, nous la prenons pour significative – le signe, la preuve de quelque chose, et non la chose elle-même – du rapport affectif à l'espace de l'individu. Il en a découlé le protocole de qualification des espaces que nous avons précédemment présenté : une échelle attitudinale de qualification des espaces (de -5 à +5, en passant par 0, avec la possibilité aussi pour l'individu de ne pas qualifier certains espaces) selon des critères laissés à la libre interprétation de l'interrogé, mais que ce dernier devait expliciter.

Ceci étant dit, ce principe fort qui a guidé la mise en œuvre de notre enquête dispose à la fois d'avantages, notamment sur les méthodes de mesure de l'attachement plus classiques et mieux connues, mais il est aussi critiquable. D'un côté, il nous a semblé que les méthodes plus classiques de mesure de l'attachement (« *Place attachment scale* » ; Hidalgo & Hernandez, 2001), consistant à demander à l'interrogé dans quelle mesure, si ses liens avec l'espace en arrivaient à être contre sa volonté rompus, il en serait affecté, et pour quelles raisons (matérielles ou

sociales), ne permettaient justement de ne mesurer que l'attachement, autrement dit une expression particulière du rapport affectif à l'espace, visible principalement dans le contexte des mobilités spatiales. En outre, Thierry Ramadier a souligné les obstacles que posent ce type d'enquêtes à l'investigation des liens entre attachement et mobilité (Ramadier, 2007a). Le problème majeur, selon nous, de la méthode basée sur la « *place attachment scale* » est qu'elle part du principe que la distance matérielle au lieu, la séparation, est significative des liens affectifs de l'individu à son environnement. En effet, si l'attachement, concept qui se rapporte selon John Bowlby à la volonté de maintenir une certaine proximité vis-à-vis de l'objet affectionné (Bowlby, [1969] 2002), peut se mesurer en creux à l'effet que produit sur l'individu la séparation notamment spatiale, l'attachement n'en demeure pas moins une facette particulière d'un phénomène plus complexe, le rapport affectif à l'espace. Comme nous l'avons montré, l'adage bien connu « loin des yeux, loin du cœur », maxime censée refléter le fonctionnement de l'attachement, ne s'applique pas sans subtilités et nuances à la question de la relation affective de l'individu à l'espace. Aussi, si comme le soulignent Carmen Hidalgo et Bernardo Hernandez (2001), l'échelle de mesure de l'attachement à l'espace ne permet pas de distinguer la valence à proprement parler du rapport affectif à l'espace, l'attachement du détachement, l'attraction de la répulsion – être davantage attaché à sa ville ou à sa maison, tel que le mettent en lumière les résultats de ces deux chercheurs, ne permet d'évaluer que d'une manière toute relative l'attachement au quartier – il ne dit rien sur les mécanismes, le fonctionnement, les conditions, bref la dynamique du rapport affectif à l'espace. D'un autre côté, la méthode que nous proposons et adoptons, basée sur une épreuve relativement souple de qualification de l'espace, si elle permet de mettre au jour – comme nous l'avons précédemment souligné – les dynamiques imbriquées de l'identité, des pratiques et du rapport affectif à l'espace, si elle permet de distinguer les valences du rapport affectif à l'espace, et de ne pas s'attacher à un certain nombre *d'a priori* concernant la distance, la mobilité, la distance, le détachement et l'attachement, il n'en demeure pas moins une certaine difficulté, ou du moins une certaine réticence à associer de manière aussi étroite et directe les processus de valorisation/dévalorisation et le rapport affectif à l'espace.

En effet, que dire de l'évaluation d'un espace d'une manière plutôt positive, imaginons +5 sur l'échelle de qualification, et d'une justification qui accompagnerait cette notation, du type « *j'attribue une telle note à cet espace, parce qu'il est de mon point de vue très pratique* ». Il s'agit là d'une justification que nous inventons pour les besoins de la démonstration, néanmoins comme nous avons pu le constater dans la précédente partie, un certain nombre de qualifications se rapportent à de telles valorisations, utilitaristes et purement fonctionnelles. Que pourrait-on dire, face à ce type de justification, d'un premier abord totalement déconnectée du rapport affectif à l'espace ? Nous en avons précédemment fait la démonstration concernant les lieux de commerce. Ce type de justification, ainsi que la notation qui l'accompagne, nous renseigne sur le fait que potentiellement un tel individu valoriserait ce type d'espace pour des raisons instrumentales. De là à dire qu'il serait attaché à cet espace, c'est une autre question, à laquelle nous pourrions répondre grâce à une échelle de mesure de l'attachement au lieu, mais là n'est pas le cœur de notre sujet. Cette qualification nous renseigne néanmoins sur les mécanismes du rapport affectif à l'espace, le fait que ce qui compte, ce qui a de la valeur, pour ce type d'espace, dans un contexte et pour un individu donné, c'est son côté fonctionnel : une forme de valorisation positive et par là-même de sensibilité à l'aspect fonctionnel des choses. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il a été montré que le rapport affectif à la ville (Martouzet, 2007c), par exemple, mais aussi la préférence pour le quartier (Pan Ké Shon, 2005), pouvait résulter d'une représentation de la ville ou du quartier privilégiant principalement leurs aspects utilitaires. Le risque de surinterprétation de ce type de résultat est pourtant bien réel. Rapporter

ainsi toute forme de notation, d'évaluation, notamment du fait de l'intérêt du chercheur, à la question des émotions, des affects, n'est pas sans danger. Un danger contre lequel il nous faudra nous prémunir. L'on sait aussi que toute forme d'évaluation, de notation, y compris celles se réclamant des plus objectives, recèlent une part incompressible de subjectivité et d'affectivité. C'est justement cette part incompressible d'affectivité que nous cherchons à déceler. Cependant celle-ci ne peut jamais être totalement isolée. L'on sait que l'affectif et le cognitif forment un découpage précaire et peu satisfaisant. Quoiqu'il en soit, nous tâcherons de présenter les résultats que nous avons obtenus en tenant compte de tous ces aspects. Notamment, nous serons amenés à apporter une attention particulière aux notations extrêmes, que celles-ci soient positives ou négatives, mais aussi aux notations neutres, voire carrément indifférentes, parce que celles-ci à n'en pas douter nous informent avec plus de certitude sur la relation entre valeurs et qualifications, et l'émotion, le rapport affectif qui en découle.

Le premier résultat (Figure 104) que nous présentons ci-dessous, nous permet tout d'abord de constater que sur un échantillon de 1 268 lieux, mentionnés et notés par 12 individus, la répartition des notations suit une distribution de type gaussienne, excentrée sur les valeurs positives, avec un sommet, une valeur dominante à +3, tandis que la moyenne se trouve quant à elle à +2,2. Les notes positives à elles seules représentent 60,17 % du total des notations, quand les notes négatives ne représentent que 8,36 %¹¹⁸. Les notations ont donc tendance à se regrouper autour d'une valeur moyenne positive, au détriment des valeurs extrêmes, et en particulier des extrêmes négatifs. Cette répartition qui ne semble pas dire grand chose en elle-même, nous révèle tout de même que les individus ont tendance à bien noter les espaces de leurs vies – et par extension, à les apprécier, voire à les aimer. Ce premier aspect est déjà un résultat en soi, dont il conviendra de mesurer plus finement toutes les conséquences, mais qui déjà semble corroborer certains mécanismes précédemment mis au jour.

¹¹⁸ Il est à noter qu'un pourcentage non négligeable de lieux mentionnés par les individus au cours de leur récit de vie spatialisé n'a pas fait l'objet d'une qualification et d'une notation lors de l'herméneutique cartographique. En effet, 25,8 %, soit 327 lieux sur 1 268 au total ont ainsi été passés sous silence. Ces lieux ont dès lors été classés dans une catégorie spécifique que l'on retrouvera sur chacun de nos graphiques, la catégorie « r » pour « rien ». Ce qui répondait à une volonté méthodologique de notre part, laisser la possibilité à l'individu d'ignorer certains des lieux de son parcours de vie, peut dès lors être analysé comme un résultat en soi, une analyse que nous tâcherons de mener un peu plus loin.

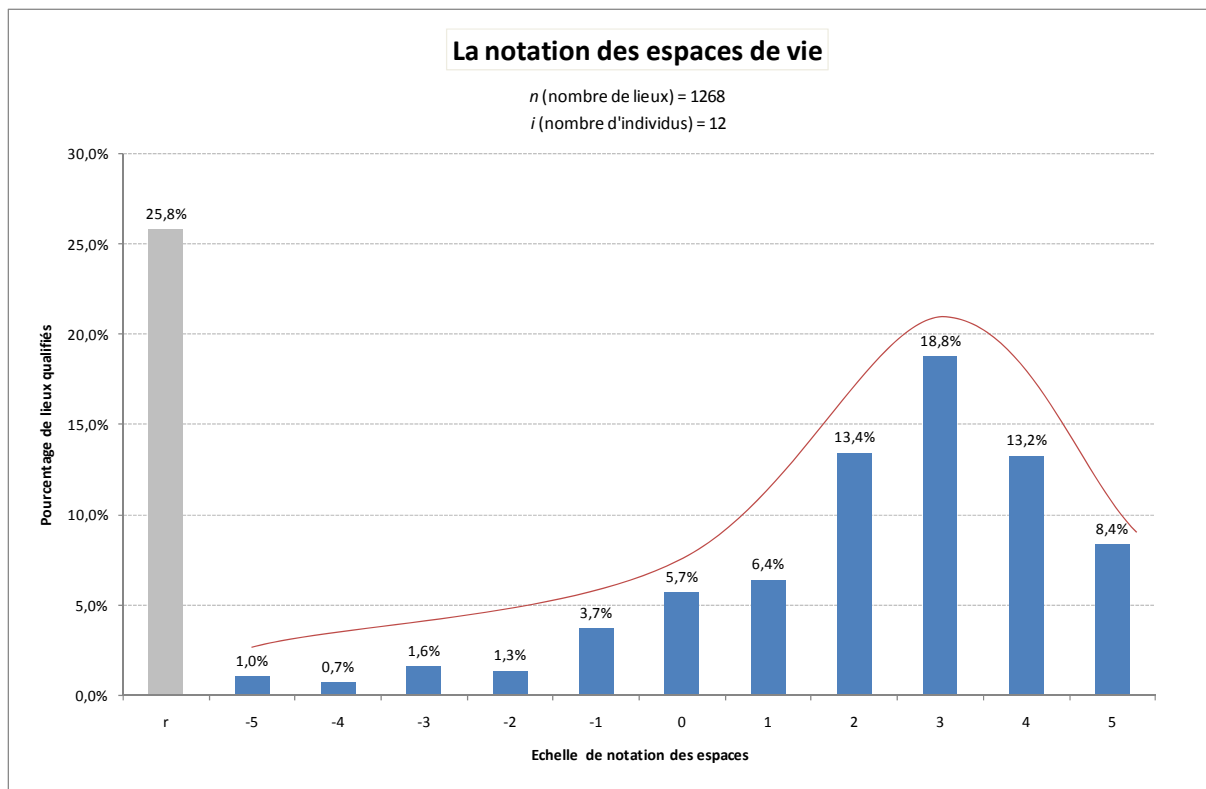


Figure 104. La notation des espaces de vie

Cette répartition ne permet cependant pas, à elle seule, de dresser des conclusions tranchées. En revanche, si on la compare à d'autres résultats obtenus dans diverses études, alors les tendances semblent se confirmer. Ainsi, Denis Martouzet (2007d) et Joëlle Le Borgne (2006) ont pu observer le même type de répartition (Figure 105) pour un échantillon relativement plus important : 191 personnes sélectionnées de façon aléatoire. Dans l'enquête menée par Martouzet et Le Borgne, la question posée aux individus, « Aimez-vous la ville ? Donnez une note entre 0 et 10 », était destinée à mesurer le rapport affectif à la ville – la ville en général et non pas à une ville en particulier. L'échelle de notation retenue par Martouzet et Le Borgne ne présentait pas d'items négatifs. Autrement dit, la méthode employée ne permettait pas d'évaluer si les individus détestaient la ville. Il eut fallu pour le savoir poser également la question « Détestez-vous la ville ? Donnez une note entre 0 et 10 », mais là n'était pas l'objet de l'étude exploratoire menée par les deux chercheurs. L'échelle employée n'en était pas moins susceptible d'introduire un biais entre les évaluateurs, certains individus pouvant associer le 5 à la neutralité et par conséquent considérer que les notes inférieures étaient plutôt négatives. D'ailleurs la note 5 était associée, dans le questionnaire distribué par Le Borgne (2006), à la qualification j'aime « moyennement » la ville, tandis que la note 0 correspondait au fait de n'aimer « pas du tout » la ville, et la note 10, au fait d'aimer « beaucoup » la ville. D'autres individus pouvaient aussi considérer assez logiquement la note 0 comme la neutralité, sans véritablement tenir compte des qualificatifs associés aux notations, et de fait n'évaluer que positivement la ville. Si ce n'est l'échelle de notation qui n'était pas strictement identique à la nôtre, et la question qui portait spécifiquement sur le milieu urbain, l'enquête a néanmoins abouti au même profil de résultats. Dès lors, la chose intéressante, y compris en tenant compte de ces différences d'ordre méthodologique, demeure la relative similitude des profils de notation obtenus dans les deux études.

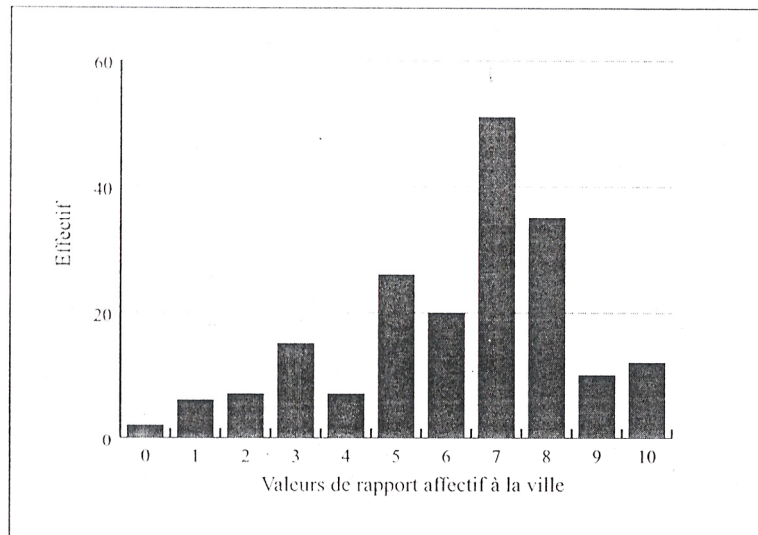
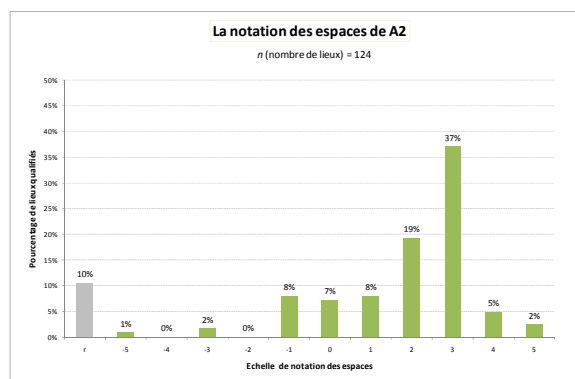
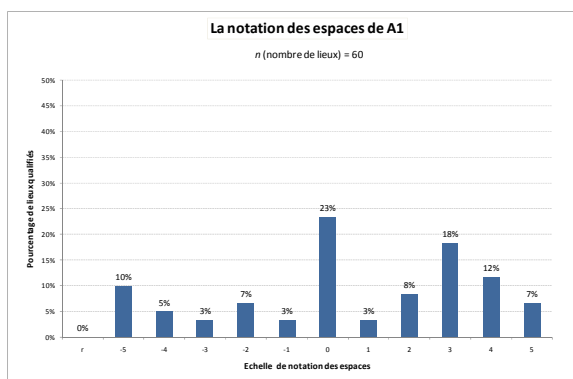
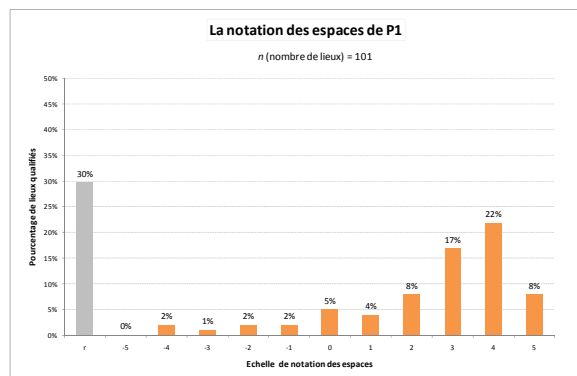
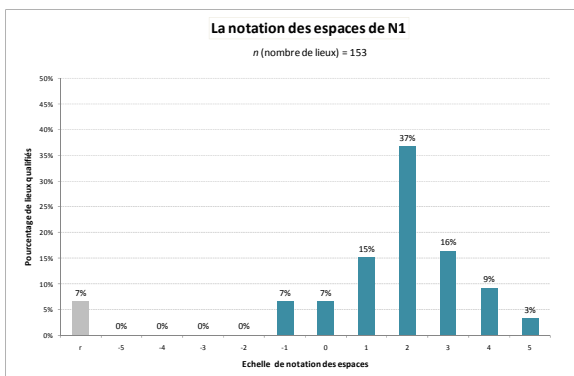
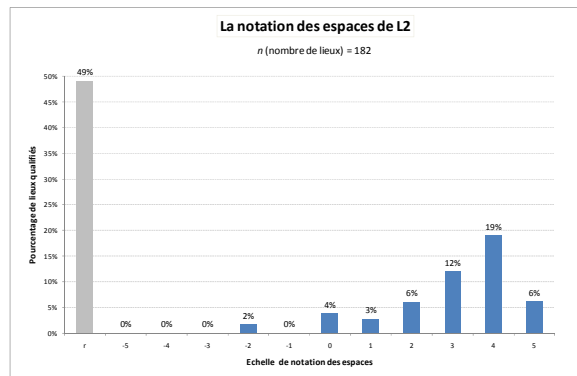
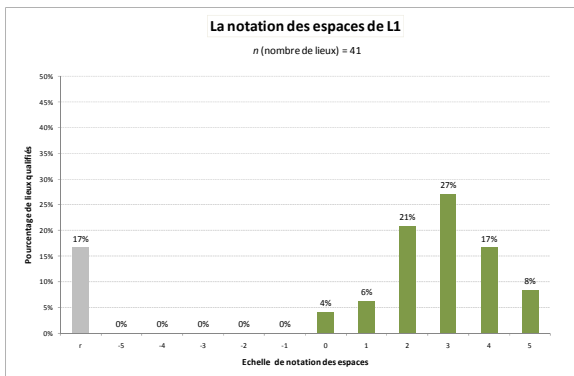
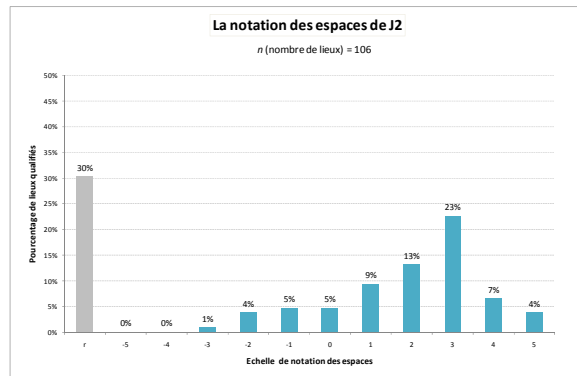
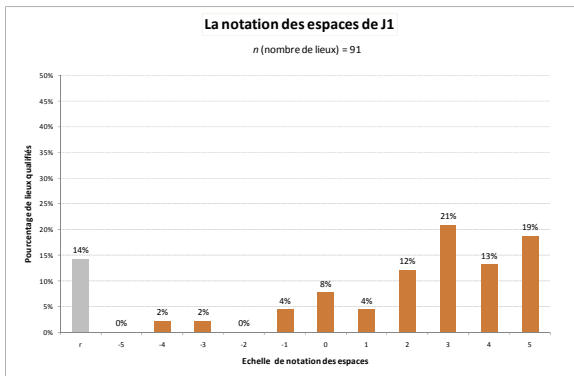
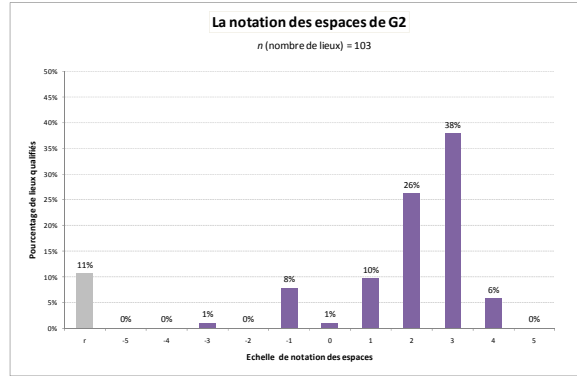
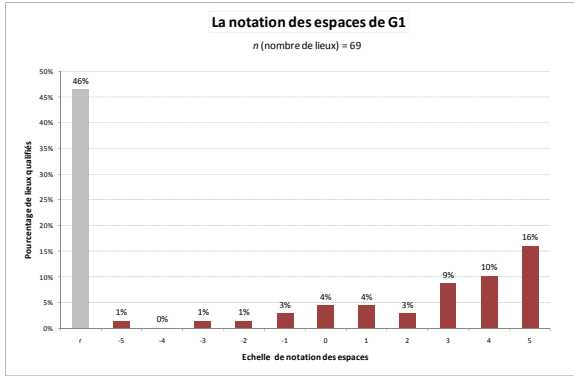


Figure 105. Répartition des personnes interrogées suivant leur rapport affectif à la ville (Martouzet, 2007c : 177)

Ce constat, révélateur d'une tendance d'ordre générale, n'enlève cependant rien à la difficulté d'expliquer pourquoi les individus ont tendance à qualifier positivement leurs espaces de vie. Une hypothèse pour expliquer cette répartition inégale est toutefois envisageable. Et bien que celle-ci mériterait d'être encore approfondie, les analyses précédemment menées sur la base du dépouillement du corpus discursif permettent d'entrevoir une explication possible, selon laquelle, le rapport affectif à l'espace participant, à travers l'identité spatiale de l'individu, au maintien de l'estime de soi, ce phénomène expliquerait que globalement, les individus aient tendance à qualifier positivement leurs espaces de vie. Cette hypothèse, si elle se confirmait, viendrait ainsi corroborer le fait que le rapport affectif à l'espace est une dimension primordiale de l'identité individuelle et du sentiment de sécurité ontologique. D'ailleurs, les résultats observés au niveau des individus (Figure 106) ne semblent pas dire autre chose.





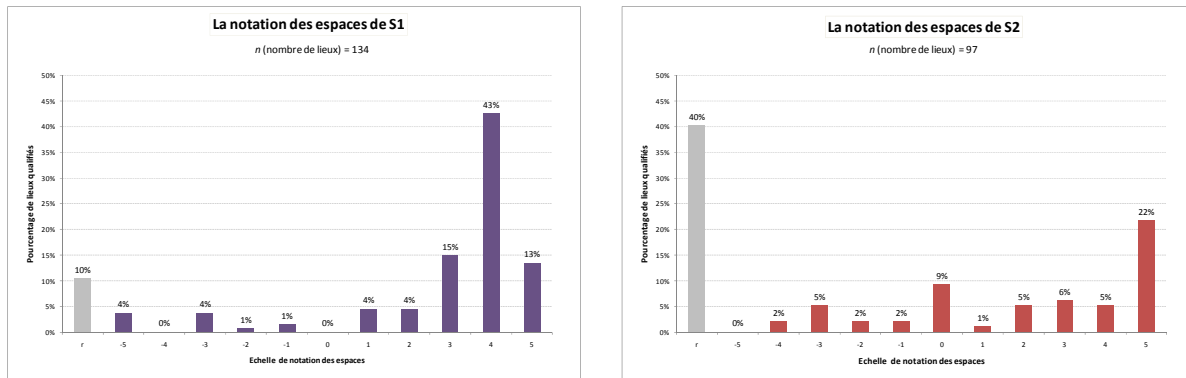


Figure 106. La notation des espaces de vie pour chaque individu

Sur une majorité de distributions gaussiennes, plus ou moins prononcées, plus ou moins excentrées et accentuées, l'on remarque tout de même plusieurs individus, A1 et S2 notamment, pour lesquels les profils de notation semblent diverger plus fortement du modèle général. Rapporté aux histoires de vie de ces deux individus, un tel résultat n'est pas étonnant. Si l'on se souvient, chez A1, l'évaluation des espaces est essentiellement marquée par l'évènement social que constitue le divorce de ses parents, et la difficulté qui en découle sur le plan spatial de « trouver sa place ». Chez S2, nous avons noté à plusieurs reprises concernant son parcours de vie, que celui-ci était marqué par cet aspect fondateur, le rejet de son lieu/milieu de naissance, la difficulté de s'identifier à un espace, avec à la fois cette partition et ce balancement incessant entre l'espace de naissance et l'espace à soi. Le modèle général, ainsi que ces deux contre-exemples, viendraient donc, si ce n'est confirmer, du moins étayer l'hypothèse explicative selon laquelle le rapport affectif à l'espace serait une dimension centrale de l'identité spatiale, et de l'identité tout court, de l'individu, et que, par là-même, la dimension identificatoire tendrait à être une dimension primordiale de la possibilité d'établir un lien positif avec son environnement, notamment spatial. Ce qui n'explique pas encore les conditions propices à l'établissement d'un tel lien.

Enfin, l'on remarque également en ce qui concerne ces premiers résultats, l'importance relative des espaces non-qualifiés, notés *r*. En effet, ceux-ci représentent globalement 26 %, soit le quart des espaces mentionnés. Sans véritablement pouvoir trancher la question, cette tendance intéressante, pourrait être significative de la difficulté, que nous notions précédemment, à dévoiler l'aspect affectif et intime du rapport à l'espace. En effet, l'importance des espaces non qualifiés, nous indique que la non-notation d'un espace serait davantage liée à la difficulté pour certains individus, et pas pour d'autres, de dévoiler des aspects forcément intimes de la vie. Une autre hypothèse explicative pourrait être que la non-notation relève de l'absence d'un quelconque rapport affectif à l'espace. Cependant, comment expliquer dès lors, comme nous serons amenés à le constater par la suite, que ces lieux non qualifiés regroupent en réalité une diversité d'espaces notamment du point de vue de la signification du lieu. Et qu'en est-il du temps passé au lieu ? Ou de la distance géographique vis-à-vis du lieu ? Ces critères permettent-ils d'expliquer ce que sont ces lieux non qualifiés, ce qu'ils représentent du point de vue du rapport affectif à l'espace ? L'ensemble de ces questions, que nous approfondirons par la suite, et que soulève d'emblée la catégorie des espaces non qualifiés fait, par là-même, de cette dernière un aspect particulièrement intéressant de nos résultats : révélateur « en creux » du rapport affectif à l'espace.

1.2. La dimension temporelle du rapport affectif à l'espace

Poursuivant notre effort d'analyse transversale, et de mise en lumière des dynamiques du rapport affectif à l'espace, nous avons souhaité approfondir une dimension – celle du temps – qui, dans l'étude de l'attachement au lieu, fait non seulement débat, mais constitue également, de ce fait, une variable au centre des investigations et des questionnements (Altman & Low, 1992 ; Sencébé, 2001 ; Feildel, 2004 ; Bigando, 2006 ; Ramadier, 2007a ; Hernandez *et alii*, 2007 ; Martouzet, 2007a).

Le graphique ci-après (Figure 107) permet de visualiser les résultats de cette mise en relation de la qualification et du rapport affectif à l'espace, avec le temps passé au lieu¹¹⁹. Ici, l'ensemble des lieux de vie mentionnés par les enquêtés (soit 1 268 lieux) sont représentés, classés en abscisse selon le temps passé au lieu (en heures, à l'échelle de la vie de l'individu), et classés en ordonnée selon la notation opérée par l'individu concernant ce lieu. L'ensemble des lieux d'un même individu sont reconnaissables à la couleur attribuée à cet individu. Aucune distinction n'est pour l'instant faite en ce qui concerne la signification ou l'intentionnalité (lieux de résidence principale, lieux de vacances, lieux de travail, lieux de loisir, etc.) du lieu pour l'individu, cet aspect étant envisagé plus loin.

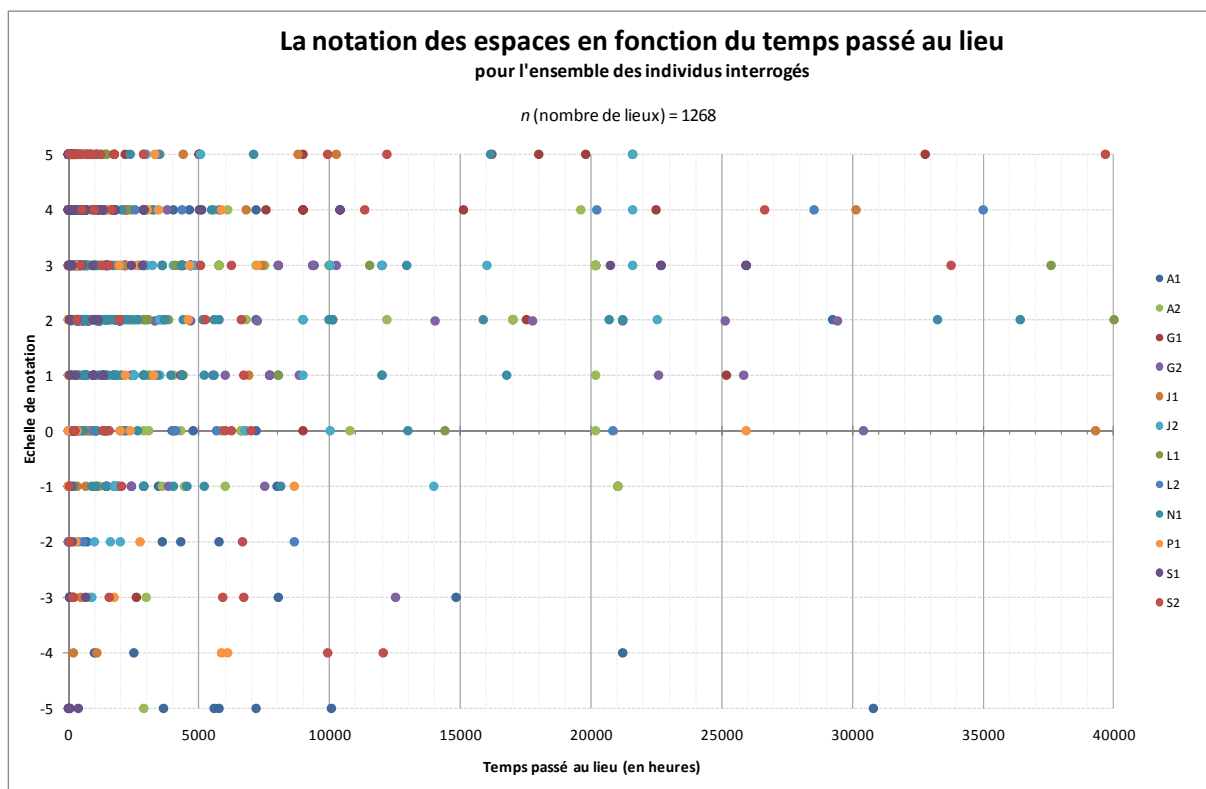


Figure 107. La notation des espaces en fonction du temps passé au lieu

Sans toutefois observer une tendance lourde, l'on constate néanmoins l'existence d'une relation, ou plus exactement d'une corrélation, entre, d'une part, le temps passé au lieu et, d'autre part, l'intensité et la valence du rapport à ce dernier. C'est du moins ce que laisse entendre la surreprésentation des lieux qualifiés positivement parmi les lieux où les individus passent le

¹¹⁹ Il est à noter que l'épaisseur temporelle du lieu est ici évaluée à l'aune de l'investissement individuel. Concrètement, ce sont les enquêtés eux-mêmes qui nous ont renseigné sur le temps qu'ils avaient passé dans leurs différents lieux de vie.

plus de temps. À l'appui de cette constatation, l'on peut également rapidement mentionner le pourcentage de lieux qualifiés positivement parmi les lieux auxquels l'on passe le plus de temps. Une fois ce temps passé au lieu ramené à l'échelle d'une année type, pour permettre la comparaison entre des individus d'âges différents, si l'on prend tous les lieux mentionnés par les individus fortement investis temporellement¹²⁰, l'on remarque que 60,1 % de ces lieux sont notés positivement (positivement au sens strict, à l'exclusion de la valeur 0), tandis que seulement 13,5 % sont notés négativement (négativement au sens strict, à l'exclusion de la valeur 0), 10,8 % de ces lieux sont neutres (valeur de notation 0), et enfin 15,6 % ne sont pas qualifiés.

Pour être plus précis encore, l'on peut également comparer les lieux fortement investis temporellement et leurs notations, à la notation des lieux moyennement et faiblement investis du point de vue temporel. C'est ce qui est proposé à travers le graphique suivant (Figure 108), représentant la qualification globalement positive, négative, neutre, ou indifférente des lieux, selon leur niveau d'investissement temporel, élevé, faible, ou moyen¹²¹.

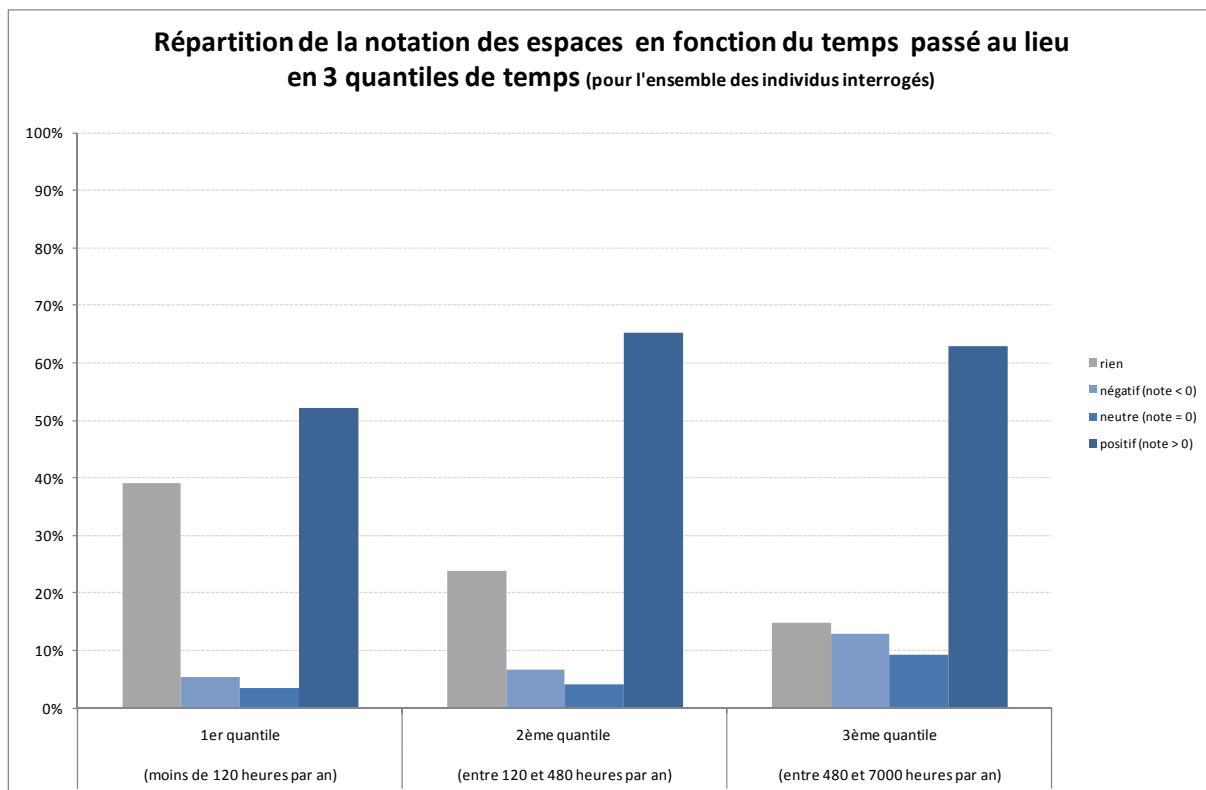


Figure 108. Répartition de la notation des espaces en fonction du temps passé au lieu en 3 quantiles de temps

Ce graphique nous permet tout d'abord de relativiser la notation globalement positive des espaces fortement investis temporellement. Les espaces moyennement et faiblement investis

¹²⁰ La moyenne de temps passé en un lieu étant de 835 heures par an, soit 34 jours, l'on entend dès lors par lieux fortement investis temporellement, tous les lieux mentionnés par les individus où ils ont passé plus du double de temps que cette simple moyenne, soit 1 670 heures, ou 69 jours. L'ensemble de ces lieux fortement investis temporellement représente 333 lieux sur 1 268 au total.

¹²¹ Concrètement, pour réaliser ce graphique, les temps passés aux lieux ont été répartis en trois quantiles de temps (élevé, moyen et faible). Chaque quantile regroupe le même nombre de lieux. Les seuils de passage entre les différents niveaux d'investissement (élevé : entre 480 et 7 000 heures, moyen : entre 120 et 480 heures, et faible : moins de 120 heures) ont donc été déterminés par la méthode des quantiles permettant de diviser et de délimiter des ensembles de données pour obtenir des sous-ensembles consécutifs égaux.

temporellement présentent également une notation positive globalement forte. Le critère temps passé au lieu ne semble donc pas s'imposer comme critère déterminant de la valuation et du rapport affectif aux espaces de vie. Néanmoins, l'on constate à travers ce graphique un phénomène intéressant, concernant les proportions d'espaces neutres, négatifs et non-qualifiés. Tandis que les deux premières catégories accusent une tendance modérée mais bien réelle à la hausse, la tendance qui concerne les espaces non-qualifiés est, quant à elle, largement décroissante à mesure que les individus déclarent investir un temps important dans leurs espaces de vie. À défaut de pouvoir conclure de manière tranchée que le temps passé au lieu est un facteur discriminant du rapport affectif à l'espace, l'on peut néanmoins affirmer que plus le temps passé en un lieu est important, moins celui-ci laisse indifférent, ou encore, plus celui-ci acquière de la valeur aux yeux des individus – en un sens largement positif, mais aussi plus affirmé quant aux valeurs négatives et neutres.

Continuant notre analyse, l'on s'intéresse désormais spécifiquement, comme nous le suggérons dans la partie précédente, aux valeurs extrêmes, partant du principe que celles-ci sont des indicateurs privilégiés pour nous révéler le rapport affectif à l'espace. L'on regroupe dans la classe des valeurs extrêmement positives, toutes les notations égales ou supérieures à +3, de même toutes les valeurs égales ou inférieures à -3 dans la classe extrêmement négative, le neutre étant élargi aux valeurs comprises entre +2 et -2, le *r* pour la non-notation restant inchangé (Figure 109).

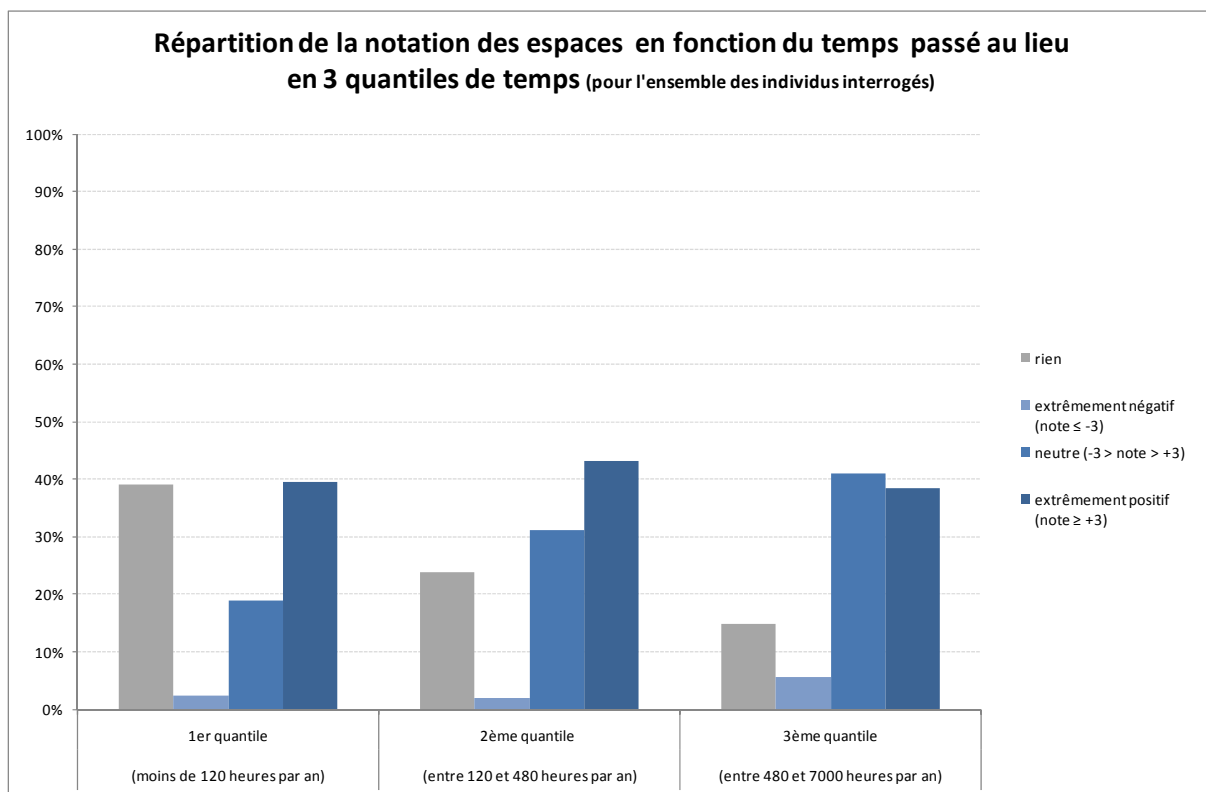


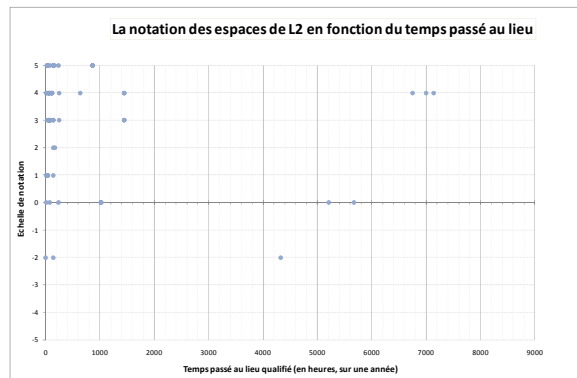
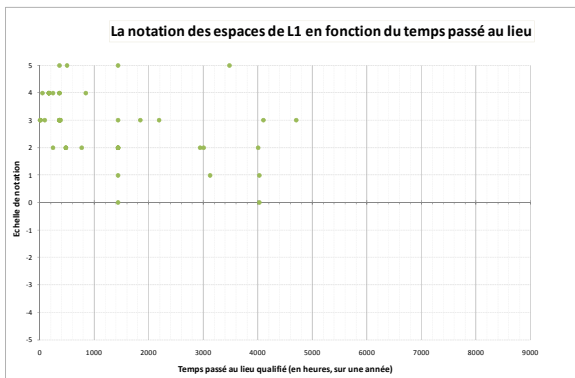
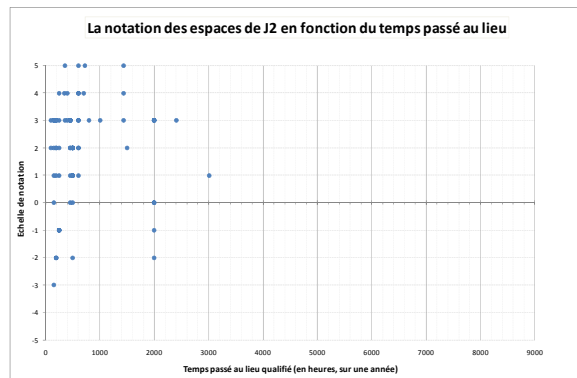
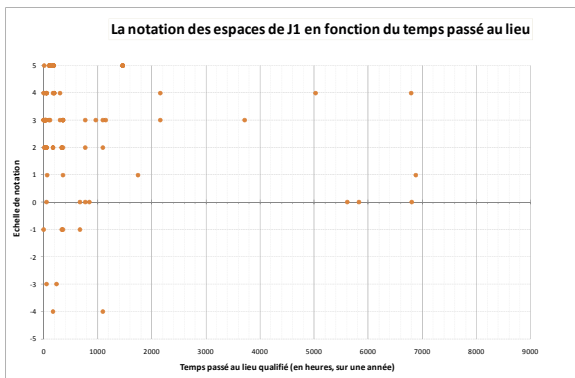
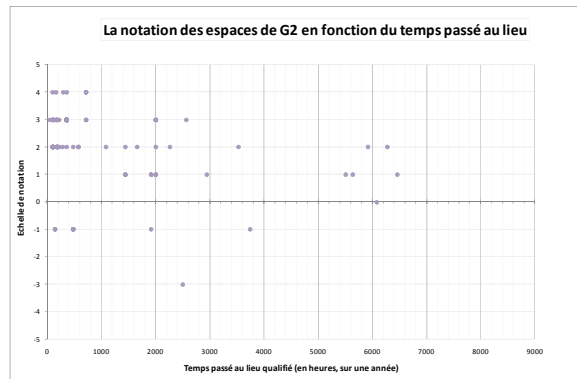
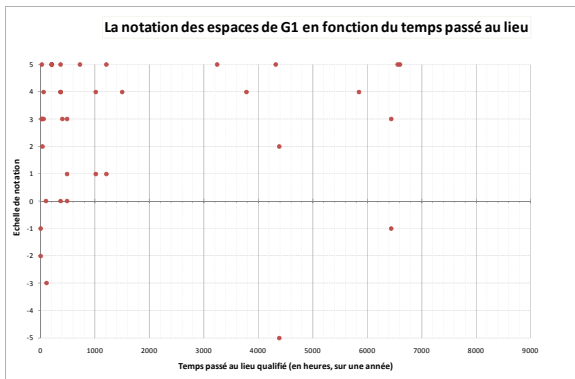
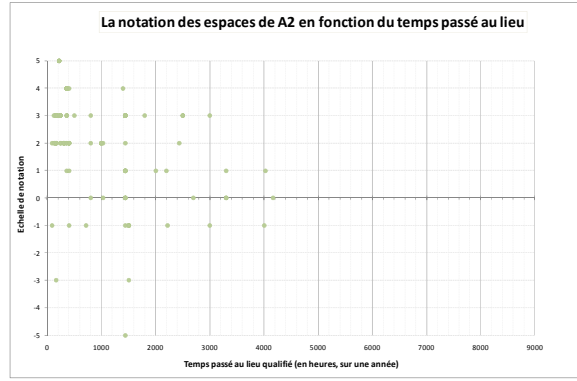
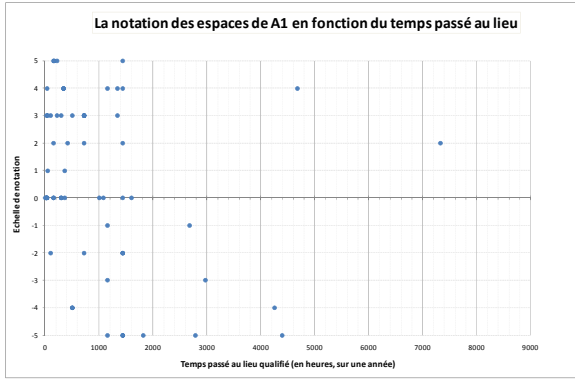
Figure 109. Répartition de la notation (selon les valeurs extrêmes) des espaces en fonction du temps passé au lieu en 3 quantiles de temps

On observe le même phénomène, avec une précision supplémentaire néanmoins. La différenciation des lieux plus ou moins neutres (de -3 à +3) apparaît logiquement plus saillante, et l'on constate que celle-ci va croissante, à mesure que le temps passé au lieu est important. Distinguant ainsi les lieux neutres, des lieux non qualifiés, la première catégorie, ainsi que son

évolution bien visible dans ce dernier graphique, laisserait supposer qu'à mesure que l'on est de moins en moins indifférent au lieu, sa qualification est d'autant plus difficile à trancher. Ainsi, comme nous avons pu le constater, le rapport affectif à l'espace des lieux plus fortement investis apparaît de plus en plus complexe, avec des justifications de la part de l'enquêté du type, « *j'aime ce lieu pour telle raison, et en même temps, pour telle autre je ne l'aime pas* ». Dans ce cas, la valeur neutre, ou une valeur plus mitigée, serait le reflet d'un effet de « moyennement » de l'espace par l'individu, ce dernier ne sachant plus trancher entre les différentes valeurs qu'il attribue au lieu.

Ce type d'analyse, portant sur la relation entre le temps passé au lieu et de la qualification de l'espace, demeure délicat quoiqu'il en soit. En effet, il reste difficile d'évaluer quel est le sens d'une éventuelle corrélation entre temps passé au lieu et rapport affectif au lieu. Est-ce le lieu valorisé qui est recherché, et donc plus longuement pratiqué ? Ou bien, le lieu plus longuement pratiqué fait-il l'objet d'un apprentissage par lequel ses qualités s'en trouvent valorisées ? L'analyse statistique menée dans le cadre de ce travail ne permet pas de répondre précisément à cette question. Néanmoins, d'autres recherches, notamment celles réalisées par Bernardo Hernandez (Hernandez *et alii*, 2007), ont permis d'apporter quelques éléments de réflexion, en soulignant que la formation d'un sentiment d'attachement au lieu était prépondérante sur la formation d'une identité spatiale individuelle. Analysant ces deux dimensions chez des populations natives et non-natives d'un espace donné, en l'occurrence la ville de Santa Cruz de Tenerife, sur l'île de Tenerife en Espagne, ils ont montré que le sentiment d'attachement et l'identité spatiale étaient équivalents chez les populations natives et ayant toujours vécu sur l'île, tandis que le sentiment d'attachement était prépondérant sur l'identité spatiale chez les populations natives, n'ayant pas résidées aussi longtemps sur l'île. Malgré certaines difficultés, déjà évoquées, relatives à la méthode d'enquête que ces chercheurs ont mise en œuvre, malgré un terrain d'expérimentation particulier, la condition spatiale d'insularité a certainement des conséquences spécifiques sur la formation de l'identité spatiale, il n'en demeure pas moins intéressant de constater que l'attachement pour certaines populations se développe sans que pour autant l'identité spatiale ne soit affirmée. Si tant est, toutefois, que l'identité spatiale se rapporte uniquement au lieu de naissance et au temps de résidence – ce que nous avons largement nuancé dans l'analyse de notre matériau discursif. Ces résultats viennent tout de même en partie corroborer les conclusions précédemment dressées. Le rapport affectif à l'espace se développe en dehors du temps passé au lieu, mais lorsque ce dernier prend de l'importance, il est plus ou moins systématiquement associé à un sentiment d'attachement fort. Sans véritablement trancher, ces études, ainsi que nos propres résultats, permettent néanmoins de clarifier la question initiale quant au sens et à la présence du temps, de la pratique ou des affects. Le rapport affectif à l'espace émerge en dehors du temps passé en un lieu, cependant la pratique et le temps passé en un lieu ont une influence indéniable sur la nature du rapport affectif à l'espace.

L'étude des profils individuels de la relation entre temps passé au lieu et qualification de ce dernier, permet aussi de préciser ces conclusions d'ordre assez générales. Ainsi, nous pouvons constater que le rapport affectif se trouve fortement modulé par l'expérience spatiale propre à chaque individu.



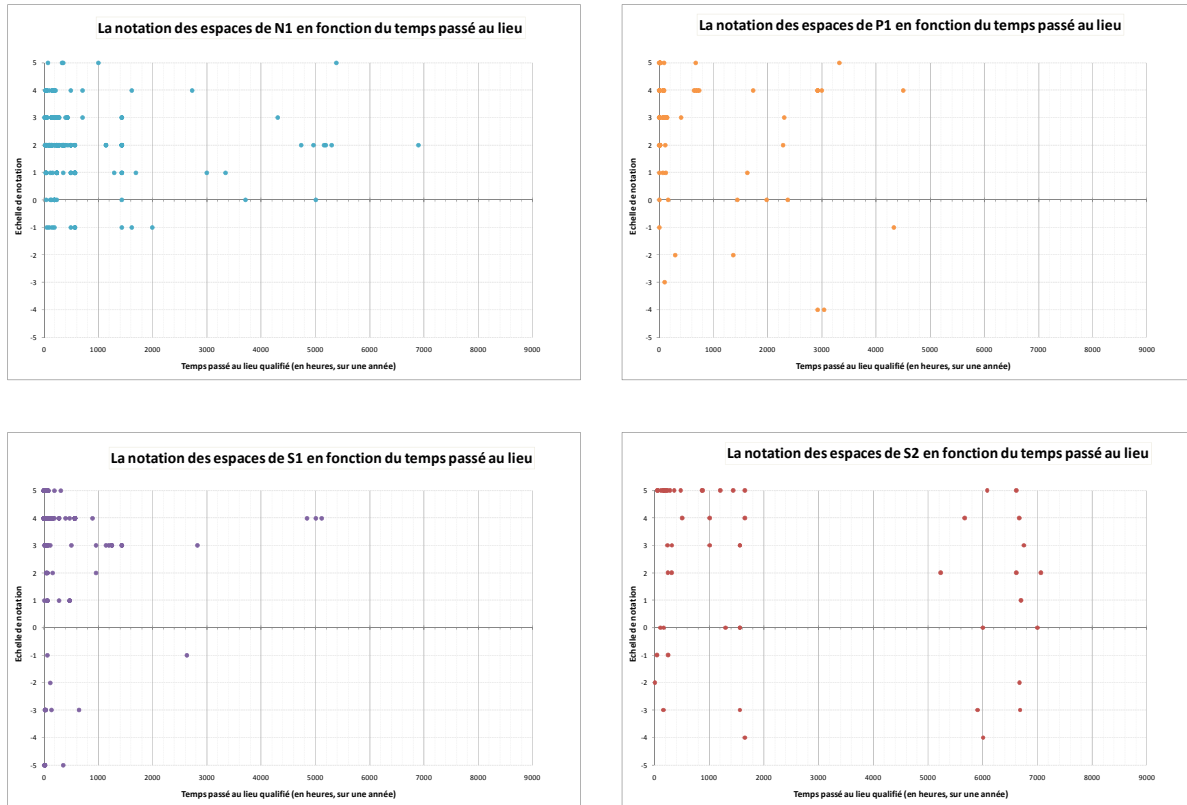


Figure 110. La notation des espaces en fonction du temps passé au lieu pour chaque individu

De la comparaison des différents profils individuels (Figure 110), l'on voit possiblement s'esquisser des idéaux-types, des manières typiques selon les individus, d'associer, de gérer, leur rapport affectif à l'espace et le temps passé dans les lieux. Ces esquisses, au nombre de quatre, pour être pleinement validées mériteraient toutefois d'être confirmées ou infirmées par de plus amples investigations.

La première de ces figures (Figure 111), correspondant typiquement à la qualification des lieux opérée par A1, vient nuancer la première assertion concernant la corrélation entre temps passé au lieu et valorisation du lieu, puisque pour sa part, il nous donne à voir l'ébauche d'un mécanisme de dévalorisation croissante des lieux à mesure que le temps qui y est passé grandit, à l'exception peut-être de deux lieux qui constituent des repères spatiaux et temporels dans la manière d'habiter d'A1. Les raisons de cette configuration sont à rechercher dans l'histoire propre à la construction du parcours de vie de cette enquêtée. Le peu d'emprise que manifeste la jeune femme sur les lieux de sa spatialité participe à ce que les lieux où elle a passé le plus de temps soient marqués du sceau de la contrainte, notamment familiale, et emportent avec eux une qualification négative. Dans ce cas A1, la corrélation entre temps passé au lieu et qualification, prend le sens de la relation suivante : *plus le temps passé en un lieu contraint est important, plus la disqualification de ce lieu est grande.*

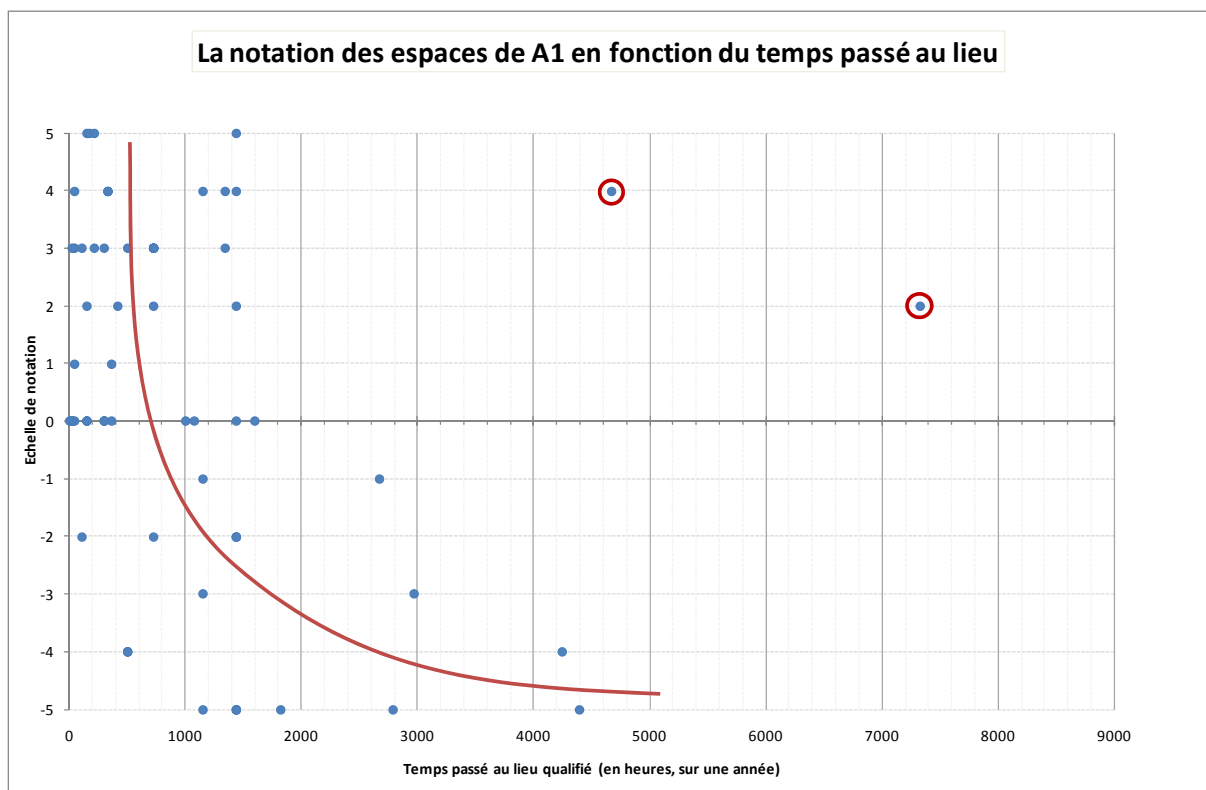
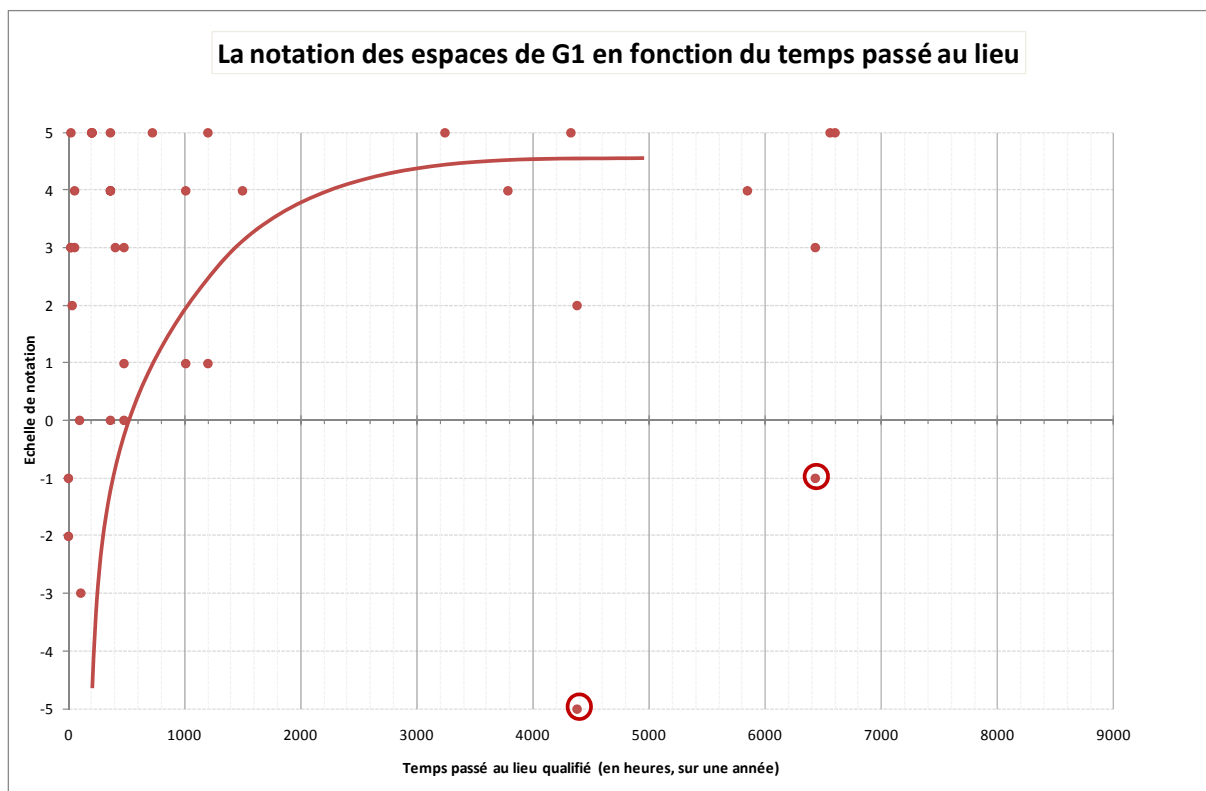


Figure 111. La notation des espaces de A1 en fonction du temps passé au lieu

La seconde figure (Figure 112) revient, quant à elle, à une image en négatif du premier modèle. Ce graphique correspond à la qualification des lieux opérée par G1. Non seulement, il confirme de manière tout à fait claire le mouvement synchronique qui associe temps long passé au lieu et qualification positive du lieu, mais il nous informe également sur la valence de la corrélation entre les deux variables, avec dans le cas de G1 un véritable lien de causalité entre une qualification et temps passé au lieu. En effet, G1 est sans nul doute l'élément de notre échantillon d'individus qui a effectué les déplacements les plus grands et les plus longs, puisque sa spatialité est transnationale, avec un ensemble de choix affirmés et voulus qui marquent fortement les dynamiques de son mode d'habiter. À l'exception d'un lieu, qui dans la biographie de G1 prend un sens très particulier, pour lequel la qualification est négative parce que justement elle juge *a posteriori* y avoir passé trop de temps, si un lieu n'est pas valorisé celui-ci ne peut être approprié. Ainsi chaque lieu dévalorisé, pour quelques raisons que ce soit, est un lieu rapidement délaissé par G1. La valorisation des espaces, et l'émergence quasi instantanée du rapport affectif à l'espace dicte alors la conduite de G1, ce qui laisse entrevoir un mode d'habiter relativement *libre et intransigeant*, et un rapport affectif à l'espace *fortement imprégné par la première impression et la première émotion*.



La troisième figure (Figure 113), émerge à travers la qualification des lieux de sa spatialité qu'opère A2. Bien que le graphique concernant A2 présente une certaine dispersion des lieux relativement homogène et sans grande amplitude entre les deux versants, positif et négatif, de la qualification, ce modèle est régi par une relative homogénéité du temps passé aux lieux et une bipolarisation importante. Ainsi, à chaque élément négatif de la spatialité semble correspondre un symétrique positif. Entre autonomie et dépendance, le mode d'habiter d'A2 est essentiellement contraint par un ensemble d'attaches fortes, que celles-ci soient positives ou négatives. Ce qui marque dans le rapport à l'espace d'A2 c'est une forme d'aliénation, qui, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, des raisons qu'elle juge de son point de vue positives ou négatives, la lie aux espaces, et produit *un rapport affectif à l'espace toujours fortement marqué*.

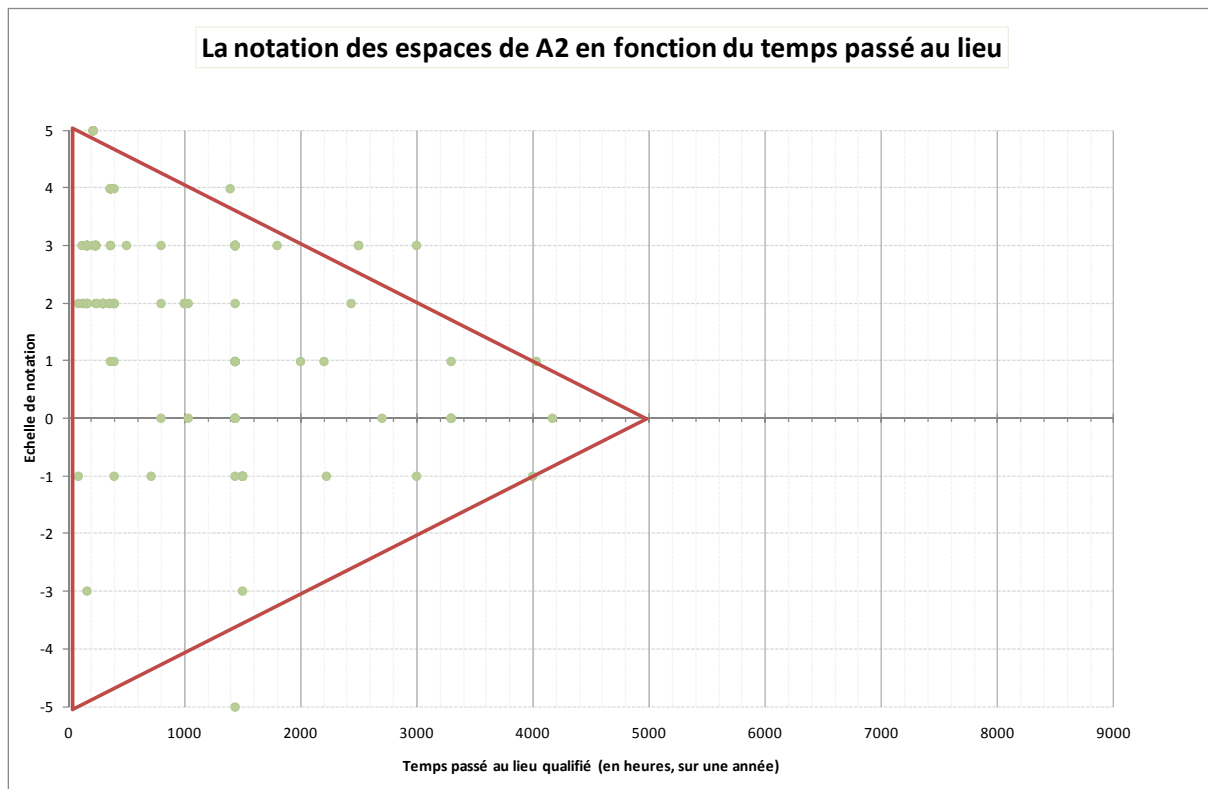


Figure 113. La notation des espaces de A2 en fonction du temps passé au lieu

Enfin, la quatrième et dernière figure (Figure 114) s'illustre à travers les modalités qu'a S2 de qualifier les espaces de sa vie. Ce modèle, à l'instar du précédent, est également marqué par une bipartition des lieux. Mais dans ce cas, la partition ne s'opère pas tant en fonction de la qualification (positive ou négative), mais davantage en lien avec le temps passé, soit relativement court, ou largement plus long. Dans les deux cas la valence des lieux peut aussi bien être négative que positive. Tandis que le temps passé dans chaque lieu de résidence est un facteur de différenciation déterminant dans l'organisation de la spatialité de S2, ce facteur temps semble posséder peu de prise sur la qualification des espaces. En effet, S2 valorise aussi bien des lieux dans lesquels elle passe très peu de temps que des lieux largement plus investis. Elle consent aussi bien à passer un temps assez long dans des lieux parfois inadaptés à l'image qu'elle se fait d'elle-même, tout comme elle rejette des lieux explicitement « mal vécus ». Les raisons de la qualification, dans le cas de S2, sont bien à chercher ailleurs que dans une certaine fonction liée au temps, ce qui vient fortement nuancer un éventuel lien de causalité systématique entre temps passé au lieu et rapport affectif à ce dernier.

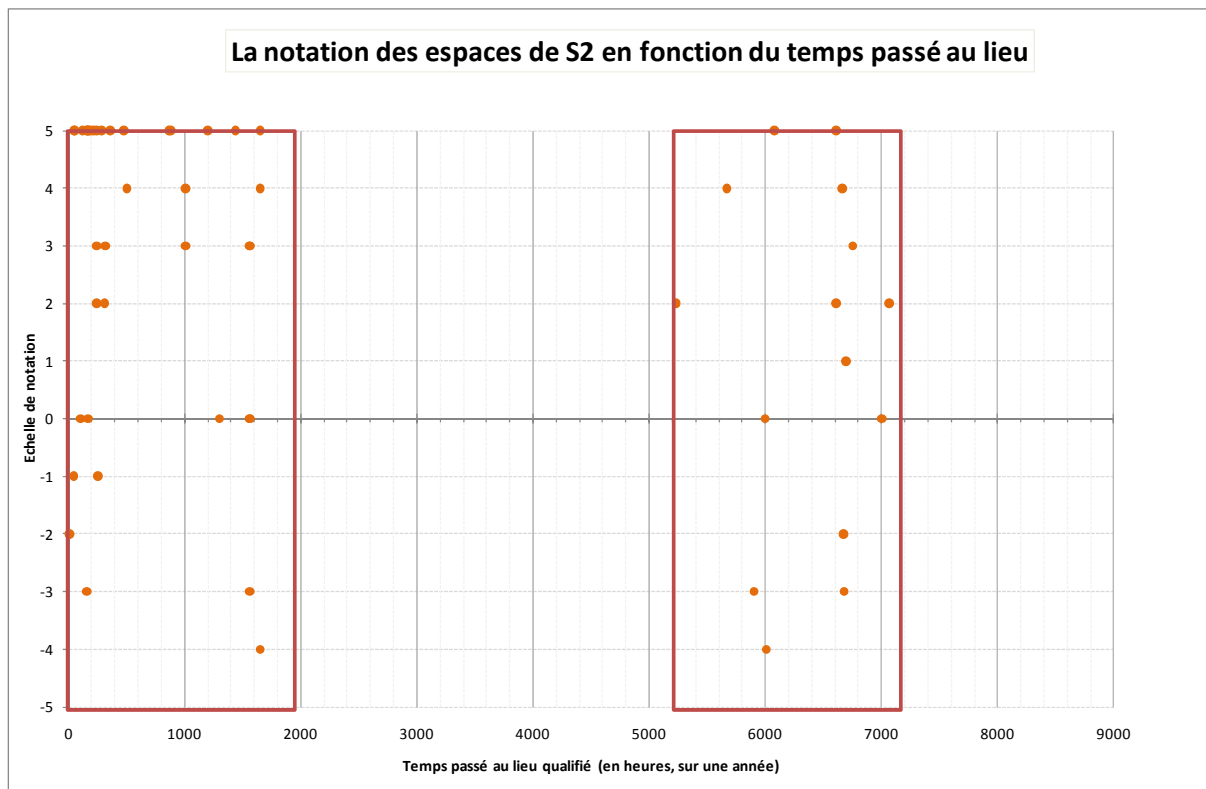


Figure 114. La notation des espaces de S2 en fonction du temps passé au lieu

Enfin, l'étude de la dimension temporelle du rapport affectif à l'espace peut également s'enrichir de l'analyse des qualifications produites par les individus enquêtés, à la lumière des âges auxquels ces qualifications se rapportent. Cette analyse est proposée dans le graphique suivant (Figure 115).

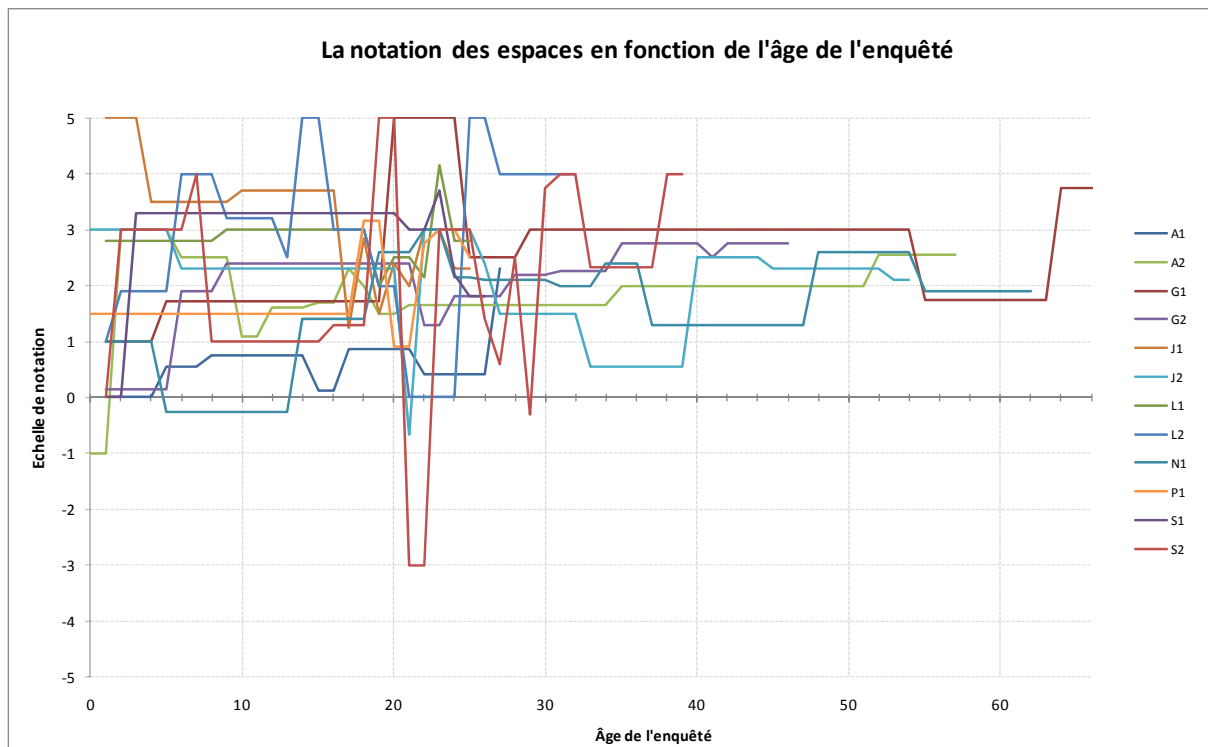


Figure 115. La notation des espaces en fonction de l'âge de l'enquêté

Ce graphique permet de visualiser pour une tranche de vie donnée (dont la longueur varie d'un individu à l'autre) la notation moyenne des espaces de vie. Ce graphique montre ainsi l'évolution de la qualification des espaces de vie en fonction de l'âge des enquêtés. Les variations de la courbe indiquent donc un changement de tranche de vie, exprimant ainsi les différentes variations au sein de la qualification. Les parties planes sont donc, quant à elles, représentatives de la durée d'une tranche de vie, à laquelle l'on applique pour valeur la notation moyenne des espaces qu'englobe cette tranche. Rappelons simplement que la définition des tranches de vie est laissée libre à l'enquêté, lorsque celui-ci juge qu'un changement d'ordre spatial (un déménagement par exemple) mais tout aussi bien d'ordre social (changement de travail par exemple) implique une rupture, socio-spatiale donc, suffisamment conséquente pour que celle-ci mette fin à une période homogène et, de ce fait, cède sa place à une nouvelle. Par conséquent, la dernière période représentée sur le graphique est la période de vie actuelle de l'individu, expliquant que les tracés soient de longueurs différentes, compte-tenu des différences d'âge entre les enquêtés. Cette représentation permet finalement d'évaluer la tendance globale, pour l'ensemble des périodes de la vie de chaque individu, de la qualification des espaces appartenant à chaque tranche.

Cette information gagne également à être complétée par une donnée d'ordre plus général, ne concernant plus à proprement parler la qualification, mais le nombre de lieux cités par individu selon leur âge, et plus généralement le nombre de lieux cités par individu au cours des deux entretiens réalisés (récit de vie spatialisé et herméneutique cartographique). Ces deux informations sont présentées dans les deux graphiques qui suivent (Figure 116 & Figure 117) :

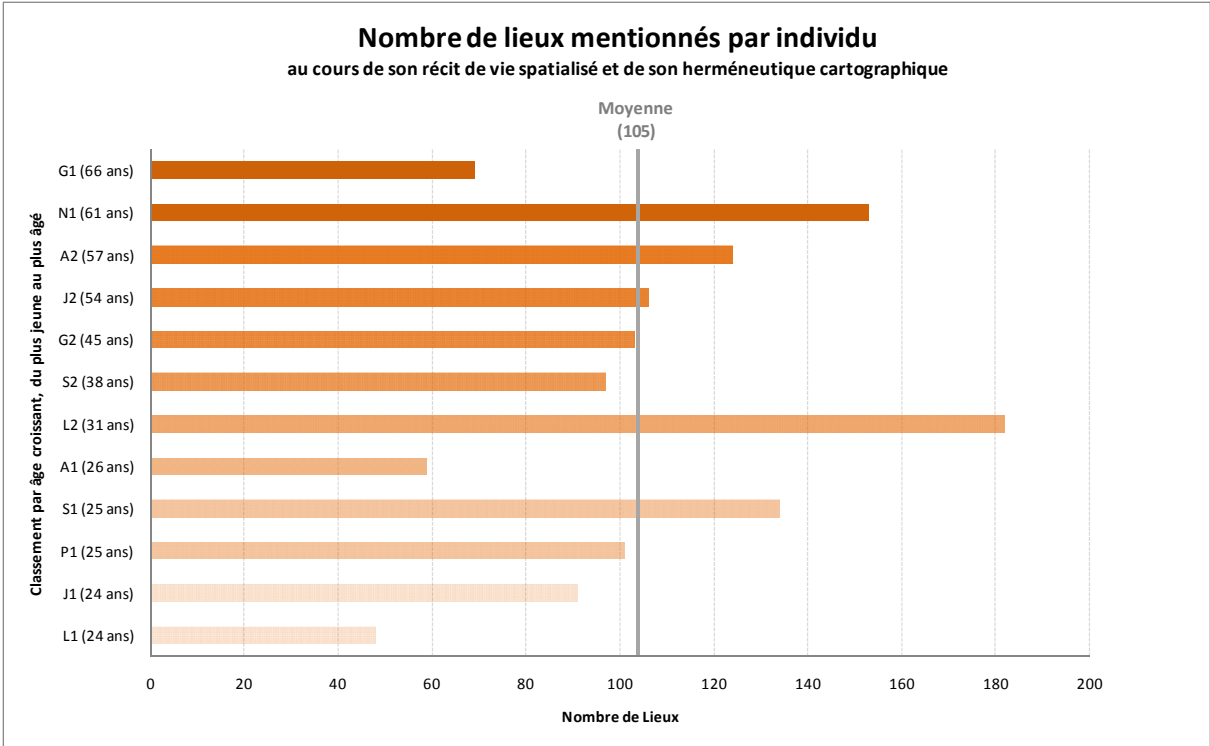


Figure 116. Nombre de lieux mentionnés par individu

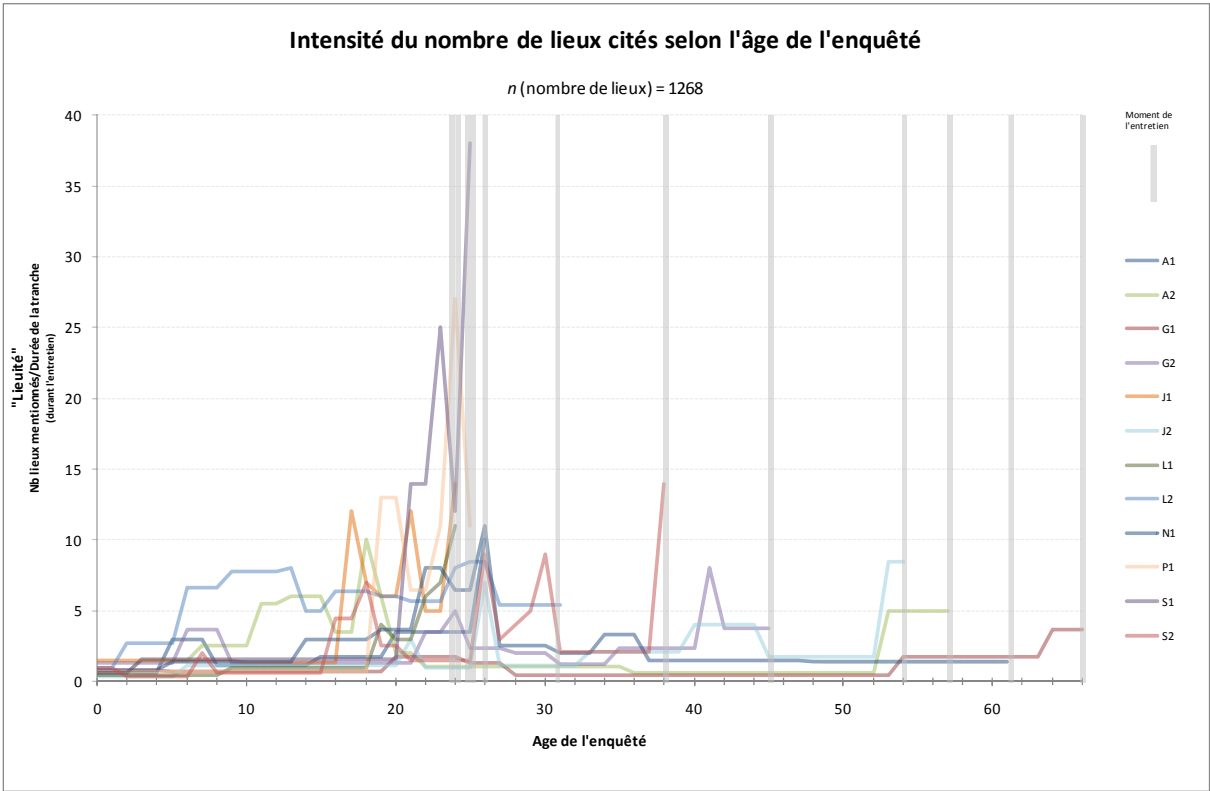


Figure 117. Intensité (ou densité) du nombre de lieux cités selon l'âge de l'enquêté

À travers le premier graphique (Figure 116), l'on constate tout d'abord une forte variabilité du nombre lieux mentionnés par individu au cours des deux entretiens. À quoi l'on peut ajouter que cette variabilité ne semble pas principalement, contrairement à ce qu'intuitivement l'on aurait pu penser, à l'âge de l'individu au moment de l'enquête. Le nombre de lieux mentionnés dépend en vérité beaucoup plus du parcours social des individus interrogés, du moins, c'est ce que laisse entrevoir ce résultat, conjointement au dépouillement et à l'analyse du matériau discursif. À cela, il faut ajouter cette autre information (Figure 117), l'intensité ou la densité du nombre de lieux mentionnés dépend fortement des grandes périodes de vie. Autrement dit, en plus du facteur social qui détermine l'étendue du réseau spatial de l'individu, le nombre de lieu qu'il va mentionner pour chaque période de sa vie, dépend également fortement des conditions particulières (enfance et vie familiale, adolescence et études, âge adulte et vie active, âge avancé et cessation d'activité professionnelle) de ces différentes périodes. Partant de ces informations générales, il se dégage du graphique (Figure 115) mettant en relation l'âge de l'individu, les périodes de la vie, et la notation des espaces, une plus ou moins forte variabilité, selon les âges de la vie, dans la qualification des espaces. Cet aspect du graphique nous renseigne donc sur le caractère relatif de la notation des espaces selon les grandes périodes de la vie, enfance, adolescence, âge adulte, vie active, retraite et cessation d'activité professionnelle. Chaque période se trouve non seulement marquée par ces grandes étapes, mais il est également intéressant de constater que selon ces étapes, la tendance moyenne pour la qualification des espaces varie. Ce fait pourrait être interprété dans le sens d'une étroite relation, entre la qualification des espaces, le rapport affectif à l'espace, et le statut social de l'individu, son identité sociale.

En ce sens, nous observons d'abord que l'écart à la valeur moyenne, la neutralité représentée dans l'échelle de notation par le 0, est relativement importante au niveau des espaces se rapportant à la période de la petite enfance. Ce résultat confirme ce que l'analyse du corpus discursif avait déjà permis de mettre en lumière, à savoir la tendance majoritaire à valoriser, à idéaliser les espaces de l'enfance. À ce titre, les espaces de l'enfance apparaissent comme des lieux pour lesquelles le rapport affectif, s'exprimant à divers degrés et selon diverses modalités, enracinement, ancrage, appartenance, est fortement accentué, avec des divergences de polarisation (positives ou négatives) importantes selon les individus (A1 et S2 notamment). Au contraire, l'enfance et l'adolescence, périodes souvent plus longues, accompagnant l'installation dans un lieu et la construction d'une spatialité plus riche (un nombre de lieux fréquentés qui augmente, la découverte d'espaces nouveaux, les lieux de vacances, etc.) présente une plus grande homogénéité du point de vue de la qualification des espaces de vie, avec une tendance également affirmée à la valorisation, à l'idéalisation et à l'attachement vis-à-vis de ces espaces. Si cette période n'est pas pour toutes les personnes interrogées, nécessairement « heureuse », l'enfance apparaît néanmoins comme une période dans le cadre de laquelle le rapport affectif à l'espace s'affirme et se stabilise, majoritairement autour de valeurs positives. Il serait cependant trop rapide d'en conclure que les lieux de l'enfance sont les lieux de « référence » pour tous les individus, puisque certaines évolutions montrent une rupture importante entre l'enfance et d'autres périodes de la vie, s'exprimant à travers de franches variations des valeurs attribuées aux espaces. En lien avec ce qui vient d'être souligné, l'adolescence et l'entrée dans la vie adulte, marquant souvent le début des études supérieures et l'entrée dans la vie active, correspond à une zone de perturbation intense du rapport affectif à l'espace : faible durée des tranches et grande variabilité dans la qualification des espaces. Le départ de la maison familiale, les études ou la recherche d'emploi conduisent les individus à changer de lieu de résidence régulièrement, et ainsi à expérimenter des spatialités qui sont qualifiées de manière très différenciées. Les situations et les facteurs retenus pour la qualification de ces périodes de changement sont

particulièrement variés et expliquent ces alternances entre qualification très positives et très négatives. Ces périodes de vie sont également des périodes de « construction » où les individus peuvent accepter les situations d'échec, les lieux inadaptés, et surtout accepter de constater ces aspects négatifs face à l'enquêteur. Après cette période marquante du point de vue du rapport affectif à l'espace, les qualifications deviennent plus linéaires en même temps que les périodes de vie s'allongent. Les individus interrogés qui ont, au moment de l'enquête, dépassé cette période (6 individus) illustrent à travers leurs qualifications, la tendance à la stabilisation, à l'affirmation du rapport affectif à l'espace. En outre, plus l'on se situe dans une période de vie avancée en âge, plus l'on s'approche d'une qualification moyenne. Est-ce à dire que l'installation désormais définitive, du moins du point de vue de l'individu au moment de la réalisation de l'enquête, dans un lieu produit l'effet d'une certaine injonction à l'optimisme et à la satisfaction par rapport aux espaces de vie ? Ou s'installe-t-on en définitive dans les endroits affectionnés ? De plus amples investigations ciblées sur cette question de l'âge permettraient sans doute de répondre à ces interrogations. La tendance que nous observons a néanmoins été en partie corroborée. Carmen Hidalgo et Bernardo Hernandez (2001) notent qu'en ce qui concerne les échelles spatiales et sociales de l'attachement à l'espace, un phénomène similaire d'homogénéisation autour des âges avancés, sans pouvoir véritablement l'expliquer.

Quoiqu'il en soit nous retenons de ces dernières analyses un aspect saillant du rapport affectif à l'espace, celui-ci est aussi fonction de l'âge de l'individu, de la période de la vie, et donc aussi du statut qu'impliquent ces différentes périodes de la vie. Ce constat ne doit cependant pas masquer la grande variabilité inter-individuelle des qualifications selon les tranches de vie. Cette forte variabilité, y compris durant l'enfance, démontre s'il en était encore besoin que les facteurs d'évaluation des espaces sont étroitement liés à l'expérience de chaque individu, à sa biographie, à sa trajectoire, aux lieux dans lesquels ils se situent et ils se projettent. À titre d'exemple, dans l'ensemble des qualifications données par les habitants du quartier des Deux-Lions, la tranche de vie actuelle pour l'ensemble des personnes enquêtées, les valeurs moyennes de la tranche de vie qui correspond à l'installation dans ce quartier s'étalent de +1,8 à +3,8. Mais plus encore, l'écart de cette tranche avec la qualification moyenne à l'échelle de la vie de chaque individu varie de -3 à +4, ce qui fait de cette tranche de vie, centrée sur le quartier des Deux-Lions un idéal spatial pour certains et une condition spatiale plutôt difficile pour d'autres. Cette brève illustration montre bien toute la complexité de la qualification des lieux habités, des espaces de vie, et de leur évolution dans le temps, en fonction des situations que les individus traversent, de leur âge et de ce qu'ils projettent pour l'avenir.

L'analyse temporelle du rapport affectif à l'espace, et en particulier sa forte variabilité à certaines étapes clés de la vie, comme l'enfance ou l'adolescence, a également permis de tirer une hypothèse majeure quant à la possibilité d'« aimer », ou pas, certains espaces en particuliers, ou autrement dit, de voir se développer un rapport affectif positif ou négatif à certains espaces. Ainsi, Denis Martouzet a montré que la possibilité d'aimer la ville, en un sens général, était sinon réductible, du moins pouvait s'appuyer sur quatre figures idéales-typiques, que le chercheur a identifiées comme les « quatre chances pour la ville de se faire aimer ou détester » (Martouzet, 2007a). Ces chances¹²² ou opportunités¹²³ permettent d'explicitier la

¹²² Selon l'auteur le terme de « chance » se révèle imparfait bien qu'il dispose de cette acception laissant « entendre que cela peut survenir ou non, de façon quasi-aléatoire et, en tout cas, ne dépendant pas forcément de la ville mais plutôt de l'individu qui va aimer ou détester une ville, dans une relation dialectique ville-individu » (Martouzet, 2007a : 9).

¹²³ Nous proposons le terme d'« opportunités » pour notre part, faisant ainsi référence au concept d'« opportunités environnementales » (Moser & Weiss, 2003 : 22, 262) propre à la perspective transactionnelle en psychologie environnementale. « Cette notion d'opportunité peut être rapprochée de celle d'affordances qui

logique selon laquelle le lien affectif peut émerger entre un individu et un espace. Partant du constat, que nous avons nous-mêmes pu dresser, que la pratique d'un lieu, que le temps qu'on passe dans un lieu, n'étaient pas des facteurs discriminants dans la formation du rapport affectif à l'espace – et dans le cas de l'étude menée par Denis Martouzet, de la formation du rapport affectif à la ville – alors l'auteur en tire l'hypothèse suivante : que selon toute vraisemblance la possibilité du rapport affectif à l'espace dépendrait de quatre éléments d'ordre temporel, « la première impression », l'« évènement marquant », « le moment de la découverte », « l'apprentissage » (Martouzet, 2007a : 11). Pour la première chance, la première impression rejaillirait nécessairement sur l'évaluation affective de l'espace, y compris bien plus tard, contribuant à ce que l'espace évalué une première fois positivement ou négativement, ait une influence ponctuelle mais néanmoins persistante dans le temps. Comme le note Martouzet, il est toujours possible de « positionner temporellement cette première impression dans un parcours personnel mais elle ne survient pas de façon systématique et il va de soi qu'elle émane de la ville mais n'est réceptionnée qu'en fonction de l'état perceptif et émotif de l'individu à ce moment-là et, partant de là, interprétée et évaluée dans un sens et avec une intensité spécifiques » (Martouzet, 2007a). La deuxième chance reviendrait, quant à elle, à l'association entre évènements marquants de la vie de l'individu et espaces dans lesquels ceux-ci se déroulent. Dans ce cas, l'évènement tend à être masqué, et ne subsiste pour la qualification de l'espace que les émotions associées. C'est notamment le cas avec les enquêtés A1 et S2 qui associent à leurs lieux de naissance de manière tout à fait claire, mais de manière non moins différenciées, des émotions liées à leurs histoires de vie. Cette évaluation, comme le montrent nos enquêtes, avec un retour, ou inversement, un éloignement, vis-à-vis de ces lieux fortement marqués affectivement, positivement ou négativement d'ailleurs, n'est pour autant définitive et irréversible. En ce qui concerne la troisième chance, Denis Martouzet note l'importance de la première découverte, ce qui revient bien souvent aux périodes de jeunesse, et donc à une forme combinée de première impression mêlée à un ensemble d'évènements qui, avec le temps, participent à formaliser un sentiment vis-à-vis d'une période. Dans le cas des espaces urbains, cela peut être le sentiment de liberté et les sociabilités intenses – comme ce fut précisément le cas dans notre enquête pour S2. Mais on imagine tout à fait d'autres combinaisons, relatives à d'autres types d'espaces, tout aussi déterminantes pour le rapport affectif. Enfin, il convient de noter, avec Denis Martouzet, un dernier cas, relatif à la logique temporelle et au rapport affectif à l'espace. Celui-ci part finalement d'une ou de plusieurs chances, parmi les trois premières, qui n'auraient pas été positives, ou alors de la relative indifférence vis-à-vis d'un espace de vie, et il note que le rapport affectif peut aussi être concomitant d'un apprentissage sur le long terme de l'espace. Ces quatre chances, outre le fait comme le note Martouzet qu'elles ne sont pas exclusives les unes des autres, autant que certainement il en existe d'autres, permettent cependant de comprendre d'une manière plus fine les logiques nécessairement complexes de l'émergence du rapport affectif à l'espace, ses moments, ses durées, bref sa temporalité. En outre, l'hypothèse d'un fonctionnement du rapport affectif à l'espace sous forme d'opportunités ou de chances, illustre bien les résultats initialement obtenus (Figure 108 & Figure 109) quant à la logique temporelle du phénomène affectif, entre qualification forte indépendamment du

correspondent aux ressources écologiques d'un lieu et facilitent l'expression de certains comportements » (Weiss, 2003 : 262). Ce concept d'opportunité envisagé du côté du lieu serait ici à mettre en parallèle avec le concept d'opportunités ou de dispositions au niveau des individus. Ce qu'en un certain sens proposent les théories dispositionnalistes de l'action (Bourdieu, 1998). De manière à éclairer le concept d'opportunités tel qu'ici, dans la perspective de la transaction individu/environnement, il pourrait être envisagé, nous proposons de renvoyer ce qui serait l'opportunité du côté de l'individu au mode d'existence de certaines dispositions, lesquelles rencontreraient les opportunités offertes par l'environnement, « non dans le sens mécaniste qu'implique le schéma behavioriste stimulus/réponse, mais dans le sens "normatif" d'une loi non stricte dont l'actualisation est fonction, d'une part, de la "normalité" ou de la "typicité" des circonstances et, d'autre part, de l'interprétation, consciente ou non, de la situation par l'individu » (Kaufmann, 1999 : 434).

temps passé au lieu, et baisse systématique de l'indifférence avec l'augmentation de ce temps. Ce à quoi, l'on doit ajouter l'influence non négligeable – démontrée dans ce chapitre – du facteur social sur la logique de qualification des espaces habités.

1.3. La dimension spatiale du rapport affectif à l'espace

Sans doute la dimension du rapport affectif à l'espace la plus discutée jusqu'à présent, l'échelle de l'attachement au lieu ou, dit autrement, la dimension spatiale du rapport affectif à l'espace a en effet été l'objet de nombreux travaux, aussi bien dans le champ de la géographie, notamment d'inspiration phénoménologique (Sansot, 1989 ; Tuan, [1974] 1990 ; Frémont, 1973), que par des sociologues (Ledrut, 1973), des psychologues (Noschis, 1984) ou encore par des psychosociologues de l'environnement (Altman & Low, 1992 ; Hidalgo & Hernandez, 2001 ; Manzo, 2003, 2005 ; Hernandez *et alii*, 2007 ; Lewicka, 2008, 2010). Aujourd'hui, les travaux les plus récents dans le domaine, et en particulier ceux réalisés par les psychologues environnementalistes, tendent à se focaliser principalement sur cette question de l'échelle spatiale de référence pour ce lien affectif qu'est l'attachement. Ces travaux revisitent ainsi ce qu'avait pu être dit par certains, géographes ou sociologues, concernant par exemple, l'importance du quartier comme entité territoriale la plus fortement imprégnée par l'affectivité, eu égard notamment à sa dimension sociale prépondérante (Noschis, 1984).

Cependant, restreindre la dimension affective de la relation entre l'individu et son environnement, comme le souligne d'ailleurs Lynne C. Manzo (2003, 2005), à la seule mesure de l'attachement n'est pas sans conséquences. Ainsi, il ne semble pas suffisant de démontrer que la ville ou le logement sont, pour un ensemble d'individus donnés, les dimensions spatiales de référence du point de vue de l'attachement, pour en conclure à l'invalidité des recherches et des constats précédemment dressés, qu'il s'agisse des travaux menés par Kaj Noschis sur « la signification affective du quartier » (1984), de Raymond Ledrut sur « l'image de la ville » (1973), ou de Gaston Bachelard ([1957] 2007) et Pierre Sansot ([1973] 2004) sur la poétique des espaces, de la maison à la ville. Tout au plus, ces résultats montrent la prégnance des postulats épistémologiques et des principes méthodologiques dans la formation des connaissances sur le rapport affectif à l'espace. Aussi, les observations présentées dans ce chapitre ne doivent pas tendre à masquer ce qui a été précédemment souligné, à savoir l'inévitable influence de l'expérience et du vécu personnel sur la formation du rapport affectif à l'espace, mais aussi et surtout son ambiguïté et son ambivalence, bref sa complexité, imposant que toute démarche particulière visant la formation de connaissances sur la nature et la fonction du rapport affectif à l'espace soit nécessairement mise en perspective. Comprendre le rapport affectif à l'espace nécessite d'adopter une approche pluridisciplinaire, implique que les regards portés sur l'objet soient incessamment croisés. Partant, l'objectif de cette partie n'est pas de nier cette complexité, ni même de la relativiser, mais bien d'illustrer celle-ci et, si possible, tenant compte de la nécessaire pluralité des approches, d'en tirer quelques enseignements d'ordre général quant à la connaissance du rapport affectif à l'espace, la manière dont celui-ci se rapporte à la dimension matérielle des espaces, à ses différentes échelles, à ses différentes qualités, à ses différentes significations. Qui plus est, nous n'avons pas la prétention, compte tenu de la méthode mise en œuvre dans le cadre de notre enquête, compte tenu aussi de l'échantillon investigué, d'en tirer des conclusions définitives du point de vue de la matérialité même des espaces, de leur capacité à susciter un quelconque rapport affectif ; de telles conclusions seraient nulles et non avenues. Les résultats présentés dans ce chapitre doivent au contraire nous permettre de mieux comprendre, si ce n'est la relativité de la dimension spatiale du rapport affectif à l'espace, du moins sa « relationnalité » (Donati, 2004), c'est-à-dire le fait que le phénomène affectif

n'apparaît qu'au niveau de la relation entre l'individu, l'espace et la société, et que précisément c'est la nature de cette relation, contingente mais aussi libérée, déterminée par l'histoire, la situation, et les aspirations de l'individu, qui détermine la qualité du rapport affectif à l'espace.

Avant d'en venir à ce qui nous intéresse directement, à savoir la qualification des espaces de vie, prise ici pour significative du rapport affectif de l'individu à son environnement, il nous a toutefois semblé nécessaire dans un premier temps de décrire ce qu'était, ou du moins ce que laissait entrevoir les entretiens réalisés auprès des personnes enquêtées habitant le quartier des Deux-Lions à Tours, la spatialité typique d'un ensemble d'acteurs individuels – ce que Jacques Lévy et Michel Lussault reconnaissent comme « l'habiter » (Lévy & Lussault, 2003 : 441). À ce stade, il faut donc souligner, à l'instar de ces deux géographes, que la spatialité décrite dans le cadre des récits de vie a laissé « la part belle au rôle de l'individu, du langage, des réalités idéelles » (Lévy & Lussault, 2003 : 442), et qu'à ce titre l'on s'est approché davantage de la description de l'« habiter » que véritablement l'ensemble des actions spatiales réalisées par les individus. Le récit a en ce sens autorisé – contrairement à ce qu'est la réalité d'un individu occupant une portion déterminée d'espace en un instant donné – la formation de liens idéels, l'expression d'attaches, de significations multiples concernant un même lieu, la formation de territorialités englobant un ensemble de lieux n'étant, dès lors, plus signifiants en eux-mêmes mais pour la totalité qu'ils formaient et l'image que celle-ci leur renvoyait. Les descriptions qui suivent sont donc à prendre comme le reflet, non pas simplement de l'espace des individus, mais déjà de leurs « modes d'habiter » (Stock, 2004). Cela est d'autant plus intéressant que ces modes d'habiter sont « indexables dans la spatialité » (Lévy & Lussault, 2003 : 867) des individus, autrement dit, relatifs à la dimension spatiale de la réalité sociale. Espaces et spatialité, spatialité et habiter, entretiennent des relations étroites, sur un mode dialectique. L'espace que nous décrivons ci-après est, en ce sens, déjà autre chose : expression de l'habiter, de la spatialité, de quelques individus, et à ce titre, d'autant plus intéressant à questionner sous l'angle particulier de ses qualifications, des valeurs, et des affects.

Les espaces concernés par l'enquête ici menée, à l'échelle de la vie d'un ensemble d'individus, sont potentiellement l'« espace Monde » (Figure 118). Ils dépendent de parcours spatiaux individuels, de la toile que chacun tisse au fur et à mesure de ses placements et déplacements, du plus quotidien au plus exceptionnel.

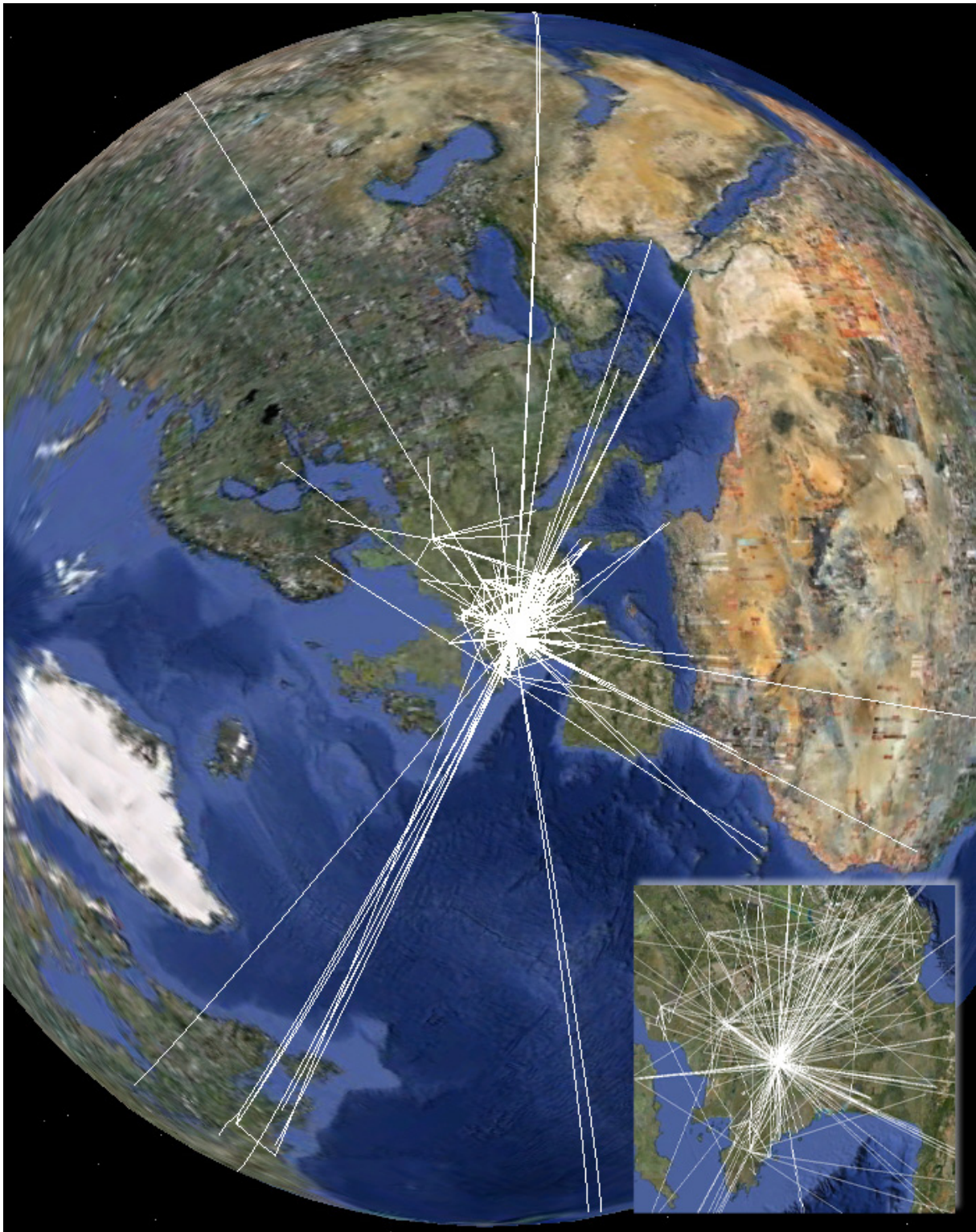


Figure 118. L' « espace Monde potentiel » (et zoom à l'échelle de la France) ensemble des espaces (lieux et liens) mentionnés par les individus interrogés (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008, Google Earth 2009)

Cet espace Monde est régi, du point de vue de sa stricte spatialité, par un jeu d'échelles imbriquées, faisant intervenir de concert deux variables que sont : la distance et la connectivité. Ainsi à l'échelle du Monde, le réseau de la spatialité des individus, figuré à partir de la quantification des données issues de leurs récits de vie, se présente classiquement comme un modèle fortement polarisé – voire unipolaire pour certains – et faiblement connexe. Dont les

longues arêtes se déploient en étoile et ne produisent que très rarement de nouvelles ramifications à leurs extrémités. À l'échelle continentale et nationale, le réseau conserve une polarisation forte autour d'unités spatiales de résidence, avec néanmoins l'apparition de pôles secondaires, qui constituent désormais de nouveaux sommets pour le développement du réseau. Enfin, la complexité spatiale jaillit à partir des échelons locaux, la région ou le département, si l'on reprend les découpages administratifs, pour atteindre son apogée à l'échelle de l'aire urbaine. Le réseau que formes les espaces de la vie d'un individu, suit en ce sens un gradient croissant vers le polycentré, à mesure que l'échelle spatiale se rapproche du niveau local. La connexité, et la variabilité de la longueur des arêtes du réseau spatial, diminue à mesure que l'on s'éloigne de l'échelle locale. Ce phénomène est traduit schématiquement à travers les trois illustrations suivantes (Figure 119) :

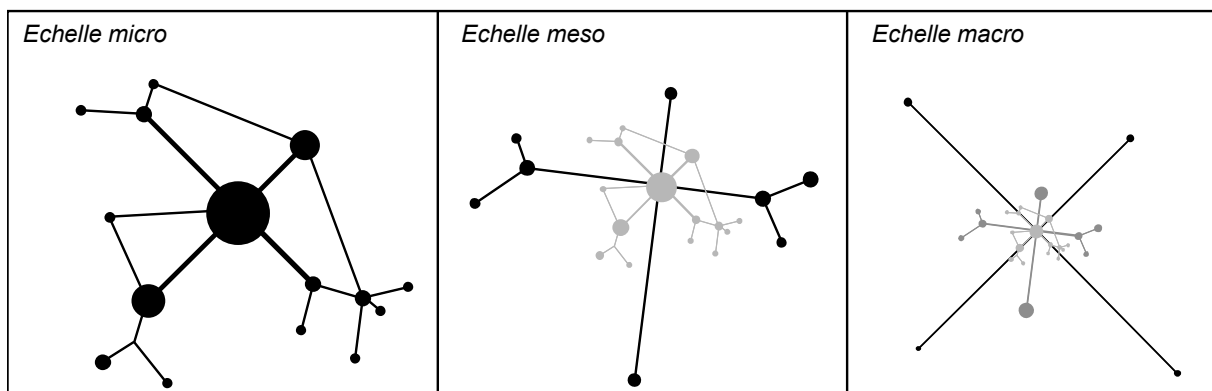


Figure 119. Echelles imbriquées de l'organisation des espaces de vie (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)

À n'en pas douter, d'autres configurations organisationnelles des espaces de la vie sont observables, l'émergence d'un « mode d'habiter mobile » ou « poly-topique » (Stock, 2005, 2006) participant largement de la contestation et de la reconfiguration de cette organisation typique. Néanmoins, de telles configurations (bi-résidence, multi-appartenance) n'ont pas été observées au cours de notre enquête. Est-ce à dire qu'il y aurait un hiatus entre la configuration organisationnelle des espaces de la vie et leur représentation ? Cette dernière tendrait-elle vers la forme typique de l'habiter qui vient d'être décrite ?

Illustrant ce gradient de connexité décroissant, le graphique suivant (Figure 120) propose, pour l'ensemble des individus interrogés, une vision quantifiée de leurs déplacements (fréquence des liens entre les lieux) et catégorisée selon leur échelle spatiale, communale, départementale, régionale, nationale ou internationale.

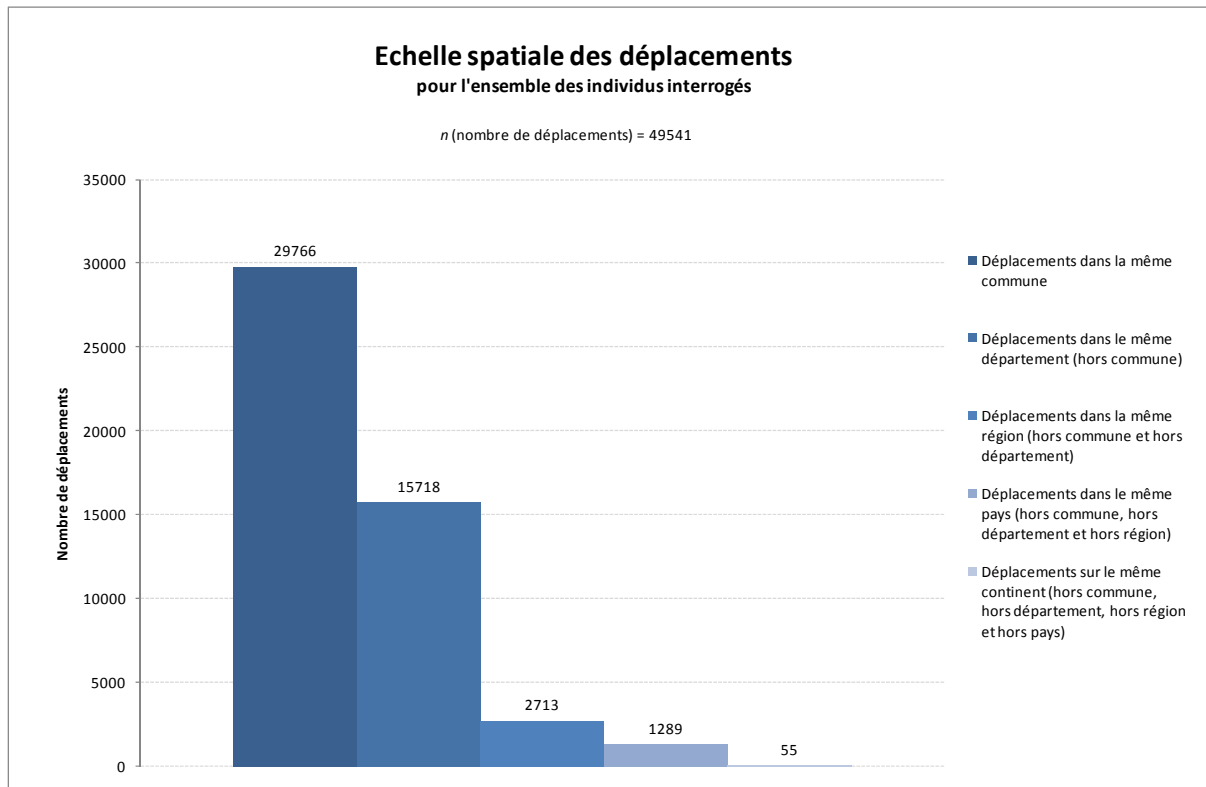


Figure 120. Echelle spatiale des déplacements pour l'ensemble des individus interrogés

Dans la foulée de ces quelques observations, nous ne pouvons que souligner toute les limites de cette analyse en termes quantitatifs. Cependant, il nous semble que cette ébauche analytique permet d'illustrer toute la relativité d'une approche quantitative *stricto sensu* sur la fonction – le sens – de la mobilité dans la construction de l'habiter. Reprenant une des hypothèses de l'« habiter poly-topique » énoncée par Mathis Stock, « les individus géographiquement pluriels » sont non seulement des « habitants temporaires de plusieurs lieux », mais surtout, ils ont « la capacité de transformer les lieux étrangers en lieux familiers » (Stock, 2006 : 7), et ce sans véritable rapport de causalité avec la fréquence des déplacements vers ce lieu, ou même la distance au lieu en question. La signification du lieu dépend alors des « intentionnalités » d'un individu « [capable] de gérer plusieurs référents géographiques de l'identité individuelle, [capable] de s'affranchir des conditions locales, ce qui rejoint l'aspect de la distanciation au lieu de domicile : “désancrage” par rapport à des conditions locales signifie aussi de gérer d'autres échelles, d'habiter non seulement un lieu à l'échelle locale, mais aussi régionale, nationale, etc. » (Stock, 2006 : 7).

Dans ce sens, le réseau mondial que nous avons reconstruit, constitué de l'ensemble des lieux fréquentés pour divers motifs et à diverses périodes de la vie d'un individu, est moins un réseau de mobilités à proprement parler, qu'une figure de l'habiter, réseau d'attachements symboliques, référents spatiaux de l'identité, figure de la relation d'un ensemble d'individus à l'espace. Déjà la schématisation des lieux pratiqués à l'échelle Monde n'est pas sans évoquer la réduction d'une réalité certainement plus complexe. Ainsi les mobilités touristiques, auxquelles correspondent dans la plupart des cas (pour notre enquête) les déplacements les plus lointains (ceux à l'échelle internationale), devraient impliquer à de rares exceptions près des mobilités accrues, tant sur le plan spatial que temporel, depuis le lieu de villégiature. Pour autant les lieux visités lors de ces mobilités à grandes distances n'apparaissent que très rarement remémorés-représentés par les individus, au profit d'un lieu englobant (un territoire, une région, un pays, un

continent). Cette absence quantitative n'évacue pas l'existence d'un réseau complexe de mobilités à partir de ces points d'ancrage, seulement les individus retiennent de ces mobilités davantage la modalité d'un rapport à l'espace (découverte, altérité, etc.), que la diversité des images de ces espaces brièvement parcourus. Non seulement, le faible temps passé en ces lieux fait que les individus ne sont pas en capacité de stocker en mémoire de manière exhaustive l'ensemble des dimensions de la spatialité – l'apprentissage spatial dans ces cas est limité – mais plus encore il semble qu'ils n'éprouvent pas le besoin de détailler davantage leurs pratiques spatiales en ces lieux, au-delà du simple « *ce fut un moment de découverte, d'ouverture, etc.* ». La simple évocation d'un lieu suffit alors comme élément de contextualisation d'un ensemble d'événements sociaux-spatiaux essentiellement caractérisés par la modalité du rapport à ces espaces. L'existence de cette simplification n'invalide pas pour autant l'approche développée dans le cadre de cette recherche, au contraire, elle renforce l'idée qu'il ne s'agit pas, concernant ces lieux, d'espaces géographiques précis, mais de points d'entrée pour l'explicitation des « modes d'habiter ».

Poursuivant cet effort descriptif visant, à partir de l'observation d'un ensemble d'individus interrogés dans le quartier des Deux-Lions, à caractériser le (ou les) mode(s) d'habiter, nous présentons ci-après quelques éléments d'analyse nous permettant de distinguer plusieurs grandes tendances. Tout d'abord, nous interrogeons la connectivité des lieux, autrement dit le nombre de connexions (une connexion regroupe potentiellement un ensemble plus ou moins important de déplacements) qu'offre un lieu pour relier les autres lieux de son environnement, et la mise en perspective de cette donnée avec le temps passé en ce même lieu. Ce faisant, l'on obtient une représentation de l'intensité de la pratique des espaces, une image de la densité des mailles du réseau spatial, relative à l'investissement temporel par l'individu dans chacun des lieux de sa vie (Figure 121). Cette analyse concerne l'ensemble des lieux mentionnés par les individus interrogés. De fait, l'information concernant l'investissement temporel en chaque lieu, ici représenté en abscisse, est une mesure cumulée à l'échelle de la vie de chaque individu.

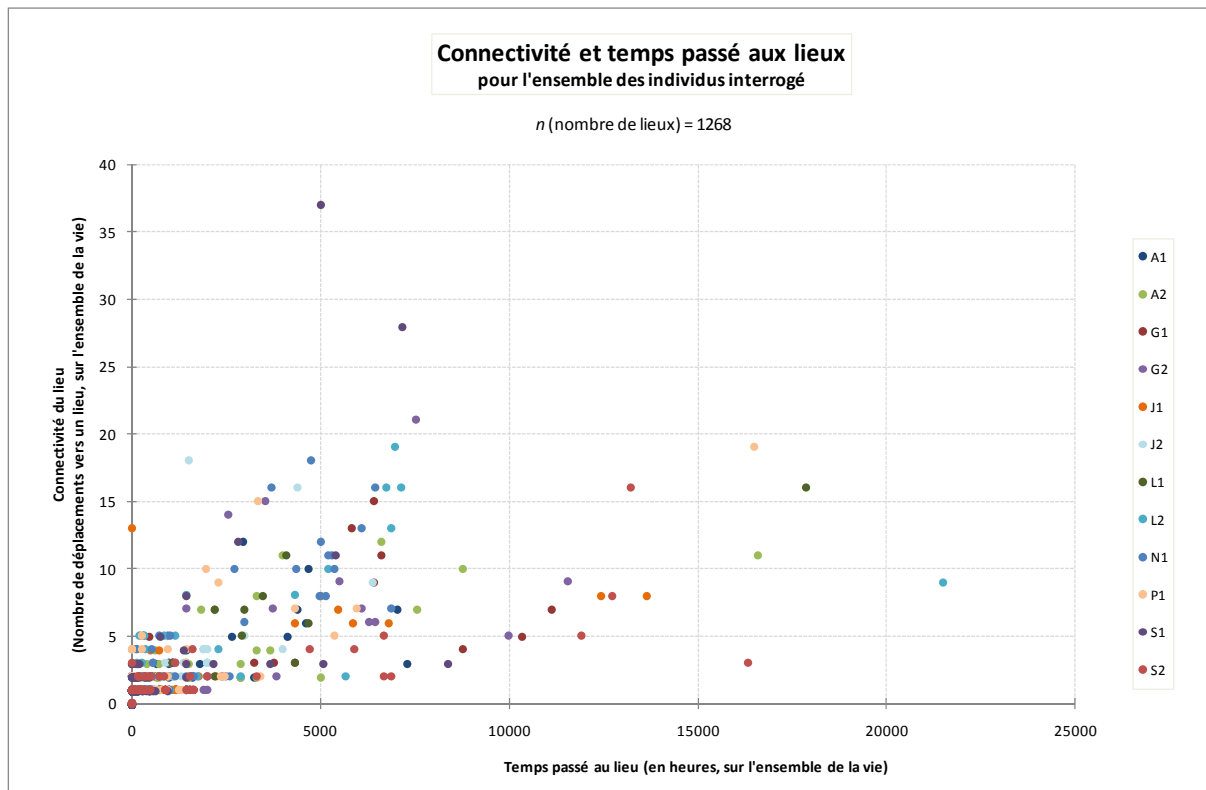


Figure 121. Connectivité et temps passé aux lieux pour l'ensemble des individus interrogés

Ce graphique (Figure 121) nous montre que les lieux où les individus passent le moins de temps (investissement temporel inférieur à 2 000 heures) sont faiblement connectés aux autres lieux, et que les lieux plus fortement connectés (plus de 5 liaisons avec d'autres lieux) sont ceux où les individus investissent un temps plus important. Ce graphique illustre ainsi la tendance générale à l'organisation « mono-centrée » des réseaux personnels (lieu de résidence) à partir duquel s'organisent les déplacements, avec peu de déplacements entre les lieux pouvant être considérés comme « secondaires ». Les cas de « multi-résidentialités », et de réseaux polycentriques, restent rares, du moins dans le cadre de l'échantillon interrogé. Le graphique suivant (Figure 122) nous donne à voir, quant à lui, l'intensité des déplacements vers un lieu, autrement dit, le nombre absolu de déplacements (contrairement à la connectivité qui regroupe un ensemble de déplacements) effectués par un individu pour se rendre dans un lieu donné, pour l'ensemble des lieux mentionnés par les individus enquêtés. À l'instar de la précédente analyse, cette donnée est confrontée à l'investissement temporel au lieu visé par le déplacement.

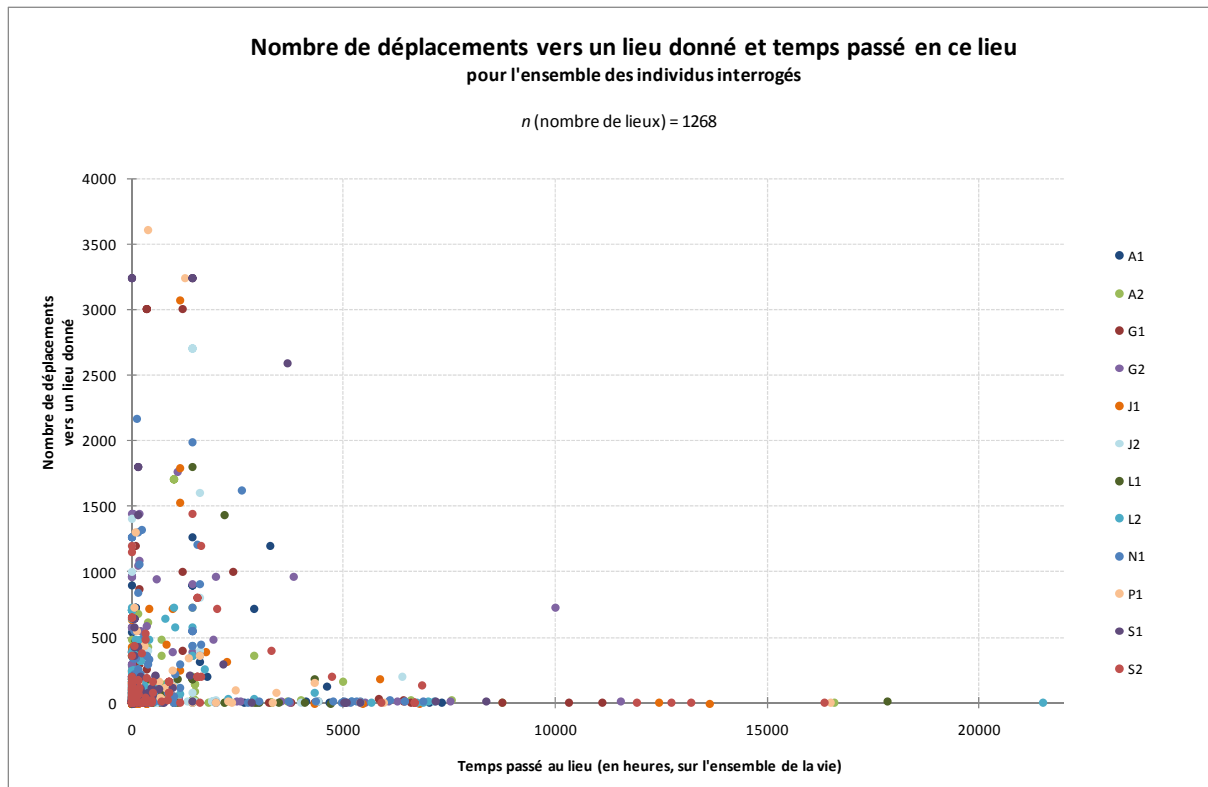


Figure 122. Nombre de déplacements vers un lieu donné et temps passé en ce lieu pour l'ensemble des individus interrogés

Un nombre important de lieux, et notamment les lieux où les individus passent la majorité de leur temps (typiquement, les lieux de domicile) ont une fréquence nulle, puisqu'ils sont le plus souvent le point de départ des déplacements. Au-delà d'un certain nombre de déplacements, l'on constate que le temps passé au lieu est plus important. Ce mouvement illustre le nombre important de déplacements vers les lieux d'activités quotidiennes (le travail, les études) auxquels l'on consacre, au cours de sa vie, un temps important. Ce graphique illustre également, en creux, la diversité des destinations à l'échelle d'une vie, et la multiplication des mobilités occasionnelles. Les lieux pratiqués occasionnellement sont beaucoup plus nombreux que ceux que l'on pratique avec une fréquence importante. Pour le graphique suivant (Figure 123), nous avons souhaité approfondir ces premiers résultats en mesurant le temps passé au lieu et la distance temps à ce même lieu, telle que celle-ci fut évaluée par l'individu au cours de ses deux entretiens. L'on obtient ainsi une mesure du « poids » des lieux de vie, relative à la longueur des liens formant le réseau des espaces pratiqués par les individus.

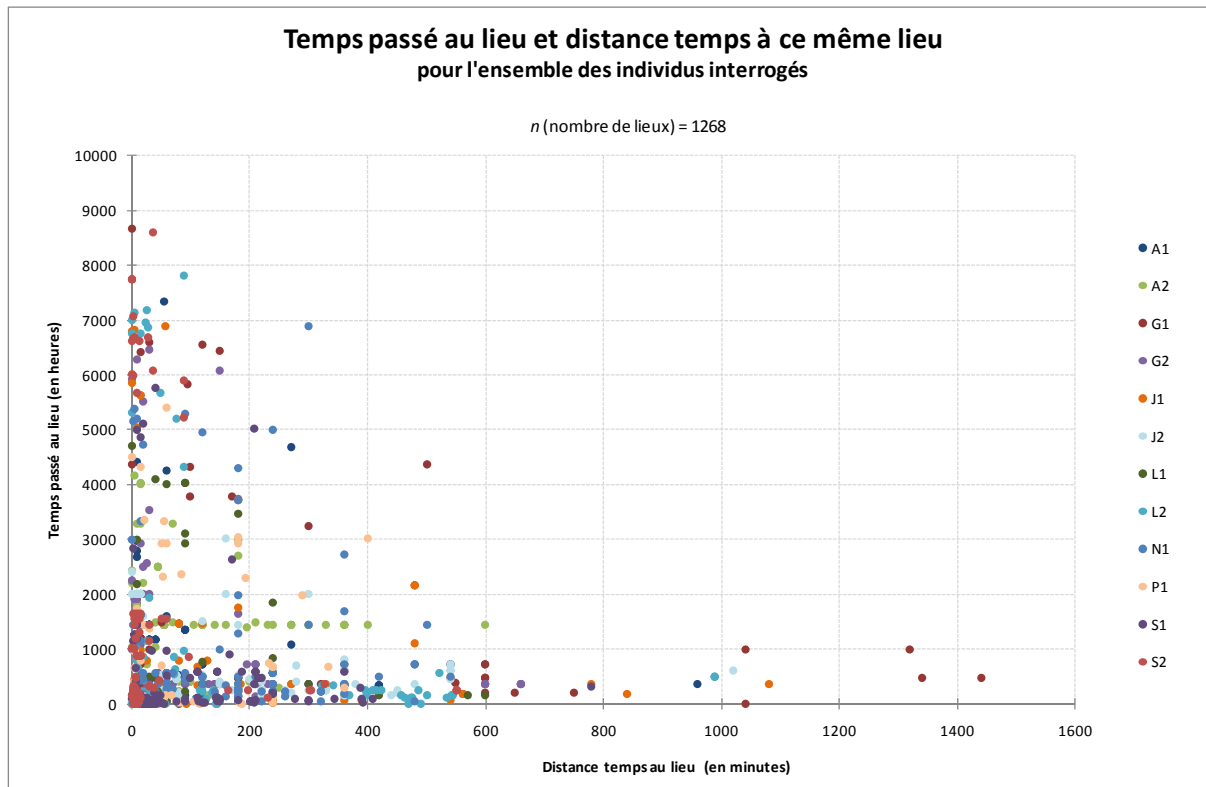


Figure 123. Temps passé au lieu et distance temps à ce même lieu pour l'ensemble des individus interrogés

Ce graphique (Figure 123), et sa forme asymptotique, illustre de manière claire le fait que les individus interrogés, à l'échelle de leur vie, investissent davantage de temps dans les lieux situés à proximité. En effet, la majorité des lieux mentionnés par les enquêtés se situent à une distance temps inférieure à 3 heures (180 minutes). L'on note cependant un nombre significatif de lieux fréquentés sur de faibles durées, et placés vis-à-vis de l'individu, et de sa localisation, à des distances relativement importantes (10 heures, 600 minutes). Ces lieux sont rendus accessibles grâce à la démocratisation des moyens de transport sur de longues distances. Venant compléter cette dernière analyse, l'on remarque également que les lieux de grande mobilité (à plus de 10 heures du domicile) sont représentés chez tous les individus interrogés. Cette mobilité reste guidée par les motifs touristiques, du moins pour l'échantillon enquêté, et se constitue donc essentiellement de courts séjours.

Maintenant que nous avons quelque peu clarifié ce que reflétaient plus exactement les données spatiales récoltées dans le cadre de notre enquête, ainsi que d'une manière assez générale leur échelle et leur organisation, le rapport entre l'investissement temporel et leur distance aux lieux, nous pouvons désormais croiser ces diverses observations avec la qualification des espaces opérée par les individus au cours de l'herméneutique cartographique. Cet exercice nous donnera ainsi l'occasion de mesurer la participation possible du rapport affectif dans la pratique des espaces géographiques, et ce faisant, d'apprécier son rôle dans la structuration des modes d'habiter. Pour première observation, nous proposerons donc une mesure comparée de la distance, géographique tout d'abord, puis temporelle au lieu en fonction de la notation attribuée à ce dernier par l'enquêté. Ainsi, l'on retrouve présenté dans un premier graphique (Figure 124), la notation des espaces en fonction de leur distance géographique à l'individu, puis dans un second graphique (Figure 125), cette même notation en fonction de la distance temps.

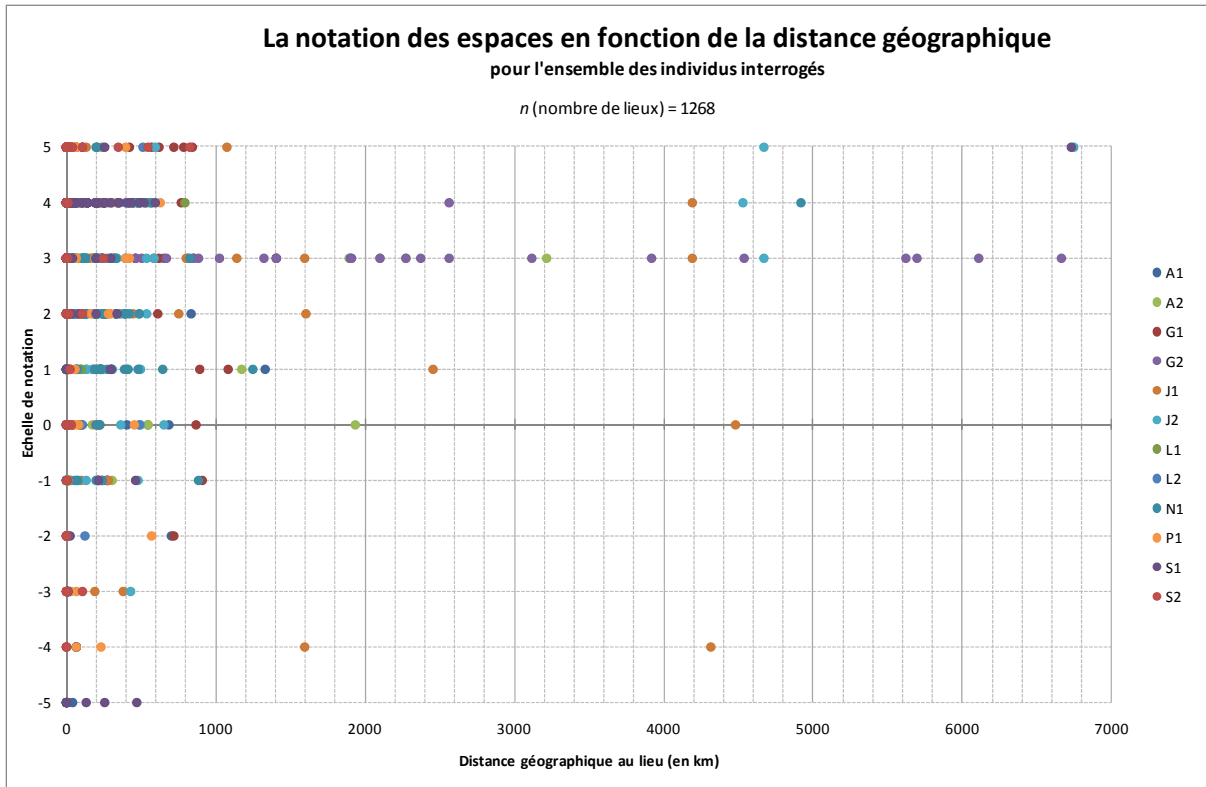


Figure 124. La notation des espaces en fonction de la distance géographique pour l'ensemble des individus interrogés

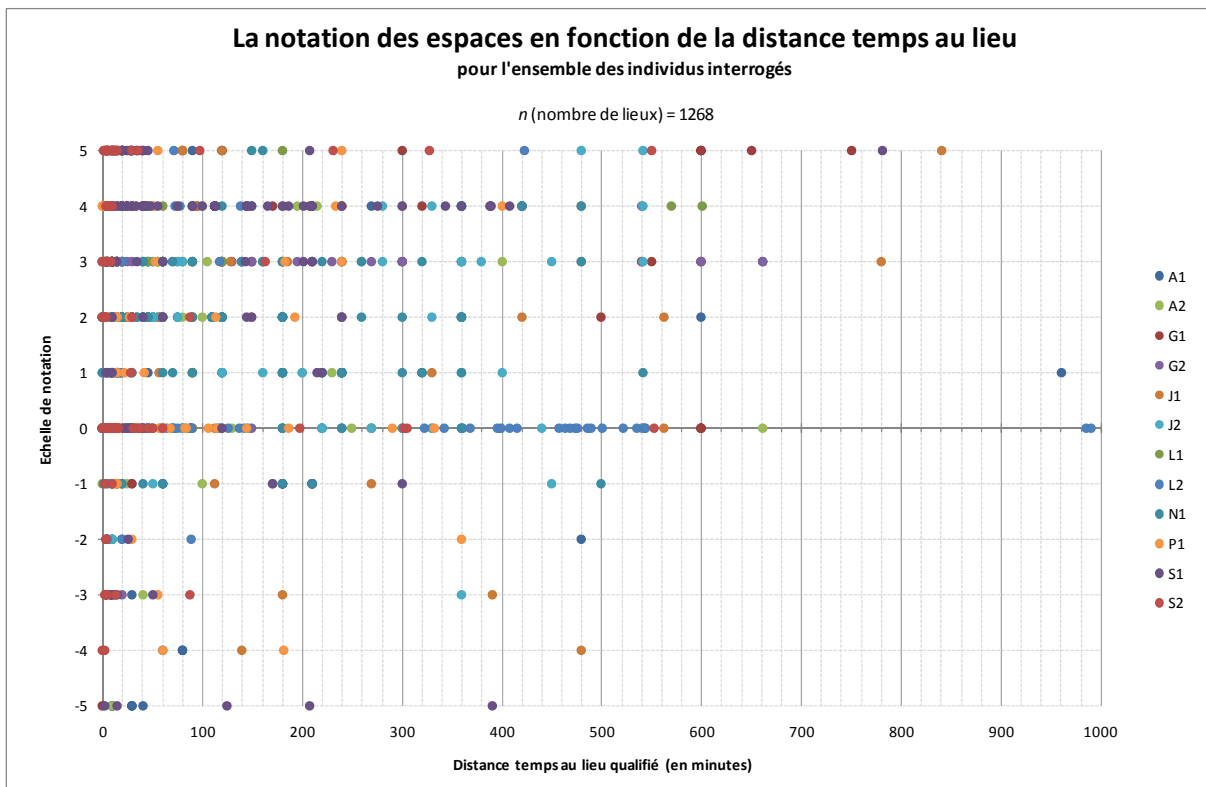


Figure 125. La notation des espaces en fonction de la distance temps au lieu pour l'ensemble des individus interrogés

Assez logiquement les deux graphiques présentés accusent une même tendance, à savoir un possible rapport de corrélation entre d'une part la distance, aussi bien géographique que temporelle, et d'autre part, la qualification, l'importance du point de vue de l'individu, des lieux de sa spatialité. Autrement dit, cette première évaluation directe de la dimension spatiale du rapport affectif à l'espace, nous informe sur l'intensité croissante du rapport affectif à mesure que le lieu est éloigné de l'individu, ou plutôt, pour être tout à fait précis, sur l'absence remarquée de valeurs négatives lorsque les lieux qualifiés sont éloignés. Loin cependant de nous offrir une vue complète de l'échelle spatiale du rapport affectif à l'espace, ces deux derniers graphiques nous renseignent plus spécifiquement sur la valorisation des lieux éloignés, principalement d'ailleurs, pour ce qui concerne l'échantillon enquêté, les lieux de vacances, ou encore les lieux imaginaires ou bien réels de la famille éloignée. L'on retrouve en ce sens, une mesure plus générale des observations particulières relevées par exemple dans les cas spécifiques d'A1 et de S2, à savoir la valorisation, sous la forme d'un sentiment d'appartenance essentiellement idéal en des lieux éloignés, dans d'autres pays, d'autres cultures. Enfin, l'on voit également à travers ces deux graphiques, et la répartition relativement uniforme des lieux en fonction de la distance temporelle et géographique, un effet de la valorisation de la mobilité comme composante de notre société et de nos modes d'habiter contemporains. En ce sens, il se dégage possiblement des deux graphiques présentés une illustration de la tendance à la gestion distanciée par les individus de multiples ancrages, pour certains forts éloignés.

Nous nuancerons aussitôt cette dernière assertion, en rappelant la prépondérance précédemment illustrée (Figure 122 & Figure 123) des mobilités réduites, ainsi que des lieux quotidiens, également visible à travers la densité de points au niveau des valeurs représentant des distances géographiques et temporelles faibles (Figure 124 & Figure 125). Nous remarquerons notamment la plus grande variabilité en termes d'intensité et de valence dans la notation de ces espaces caractéristiques de la quotidienneté. Ce qui nous conduit, dès lors, à nuancer le phénomène de valorisation de la mobilité, en soulignant que ce dernier ne s'applique pas indistinctement à toutes les formes et les mesures de la mobilité. La mobilité induit une valorisation des espaces du lointain, mais n'induit pas un désinvestissement des espaces du proche. En ce sens, les grandes mobilités semblent constituer une exception. Leur survalorisation s'expliquerait notamment par l'intentionnalité qui s'applique aux lieux que ces mobilités visent, à savoir principalement, du moins pour l'échantillon observé, les lieux du tourisme, des vacances, de la découverte, etc. Tandis qu'en ce qui concerne les mobilités quotidiennes, et les lieux que ces dernières visent, la plus grande variabilité des notations illustrerait la diversité des intentions liées à ces espaces. Ces mesures constituent en ce sens une confirmation de ce que par ailleurs nous avons pu noter, à savoir la relativité du rôle de la distance, et en particulier de l'éloignement, dans la valorisation des espaces. En effet, la tendance observée permet possiblement de relativiser le rôle de la distance, et en particulier de la proximité, lorsque celle-ci est mesurée à l'aune du rapport affectif à l'espace, et en ce sens tenue pour révélatrice d'un lien affectif fort entre l'individu et son environnement.

Suite à ces quelques remarques, l'on ne peut au final que constater la difficulté d'une analyse en termes généraux du rapport affectif à l'espace. Toutefois, avant d'en venir à un approfondissement de ce qui, progressivement, se dégage comme la dimension centrale et déterminante du rapport affectif à l'espace, à savoir l'intentionnalité du lieu, ou la rencontre – avec tout ce que cela implique sur les plans individuels et sociaux – d'une conscience et d'un espace, il demeure néanmoins possible d'approfondir la question de la dimension spatiale du rapport affectif à l'espace. Ainsi, l'on présente à travers le graphique suivant (Figure 126), pour

l'ensemble des lieux mentionnés par les enquêtés, la notation des espaces selon leur échelle d'appartenance territoriale.

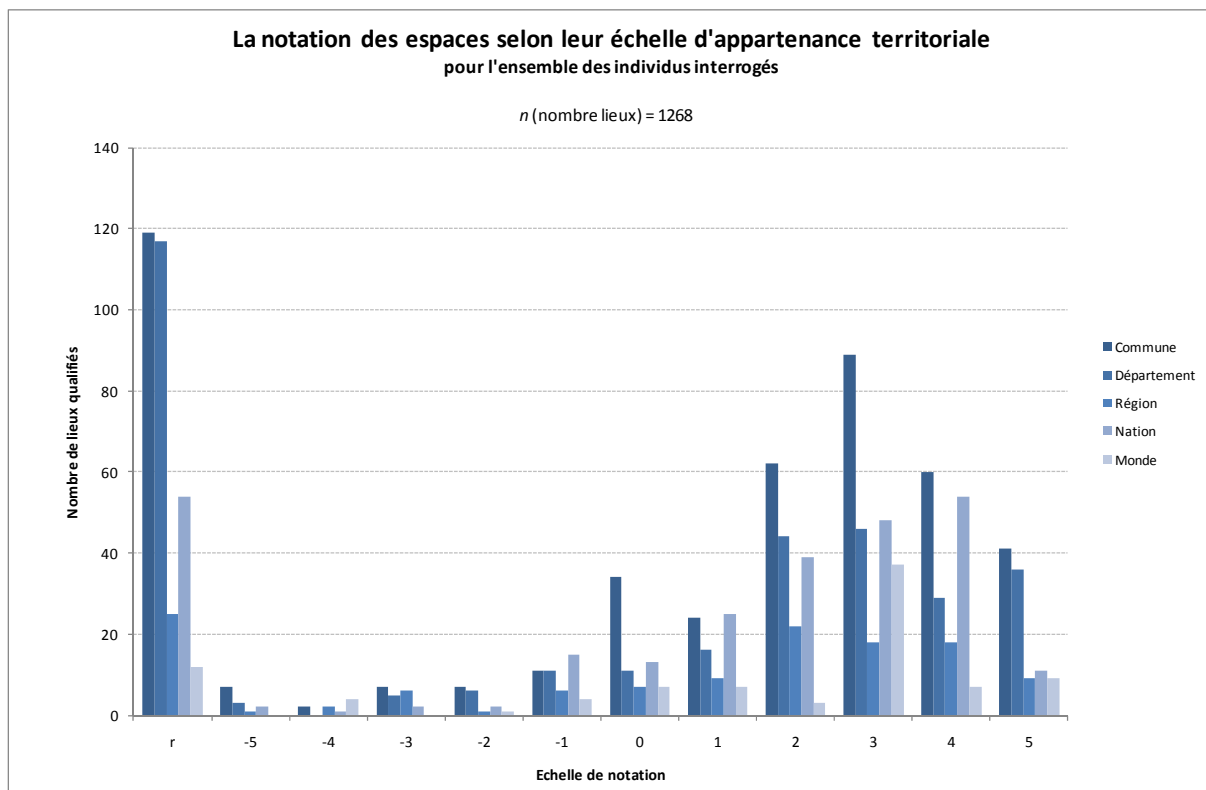


Figure 126. La notation des espaces selon leur échelle d'appartenance territoriale pour l'ensemble des individus interrogés

Ici, l'appartenance du lieu est mesurée à l'aune de l'échelle territoriale (commune, département, région, nation, monde) à laquelle se rapporte l'espace qualifié par l'individu au cours de son herméneutique cartographique. Autrement dit, nous avons évalué la relation au lieu qualifié, à partir du lieu de référence (selon l'âge et la tranche de vie de l'individu), et catégorisé cette dernière selon son échelle territoriale. Très concrètement, pour un lieu qualifié appartenant à la même commune que le lieu de référence (résidence principale, logement) de la tranche de vie de l'individu, la dimension affective du rapport à l'espace a pu être catégorisée comme se rapportant à une relation à l'échelle territoriale communale. La même logique a ainsi été appliquée à l'ensemble des espaces mentionnés par les individus. À noter qu'en ce qui concerne les échelles supérieures, celles-ci ne prennent pas en compte les relations déjà catégorisées à une échelle inférieure. Autrement dit, un espace appartenant à la même commune que le lieu de résidence au moment de sa qualification, n'est pas comptabilisé comme lieu appartenant également aux échelles supérieures, du département, de la région, de la nation ou du monde. Nous obtenons ainsi, sur la base des principaux découpages territoriaux français, un aperçu du dimensionnement du rapport affectif à l'espace. Dès lors, ce qui ressort de l'analyse de ce graphique, c'est notamment la prépondérance de l'échelle communale – échelle territoriale de la proximité géographique – pour ce qui est des espaces qualifiés positivement. Mais aussi, l'intensité croissante de la valorisation de l'échelle territoriale nationale, tandis que les échelles départementales et régionales demeurent relativement constantes. De même que l'on constate, dans la catégorie des lieux non-qualifiés (*r*), un nombre important de lieux d'échelles locales (communale et départementale) et une relative absence des lieux d'échelles territoriales supérieures (région, nation et monde).

Bien évidemment l'ensemble de ces mesures doit être relativisé par la prépondérance même de l'échelle territoriale communale, ainsi que la surreprésentation de l'échelle nationale, dans le discours des individus interrogés. Le graphique (Figure 127) présenté ci-après permet de mieux apprécier ces effets de surreprésentation – intéressants à constater en soi – de certaines des échelles territoriales à travers l'ensemble des lieux mentionnés par les individus interrogés. Plus loin, la pondération que nous effectuons des données absolues de la notation des espaces de vie (Figure 128), sur la base des données présentées ci-dessous, permet de relativiser l'importance de l'échelle territoriale communale, et de préciser le partage qui s'instaure à travers la dialectique proche/lointain dans la qualification des espaces habités.

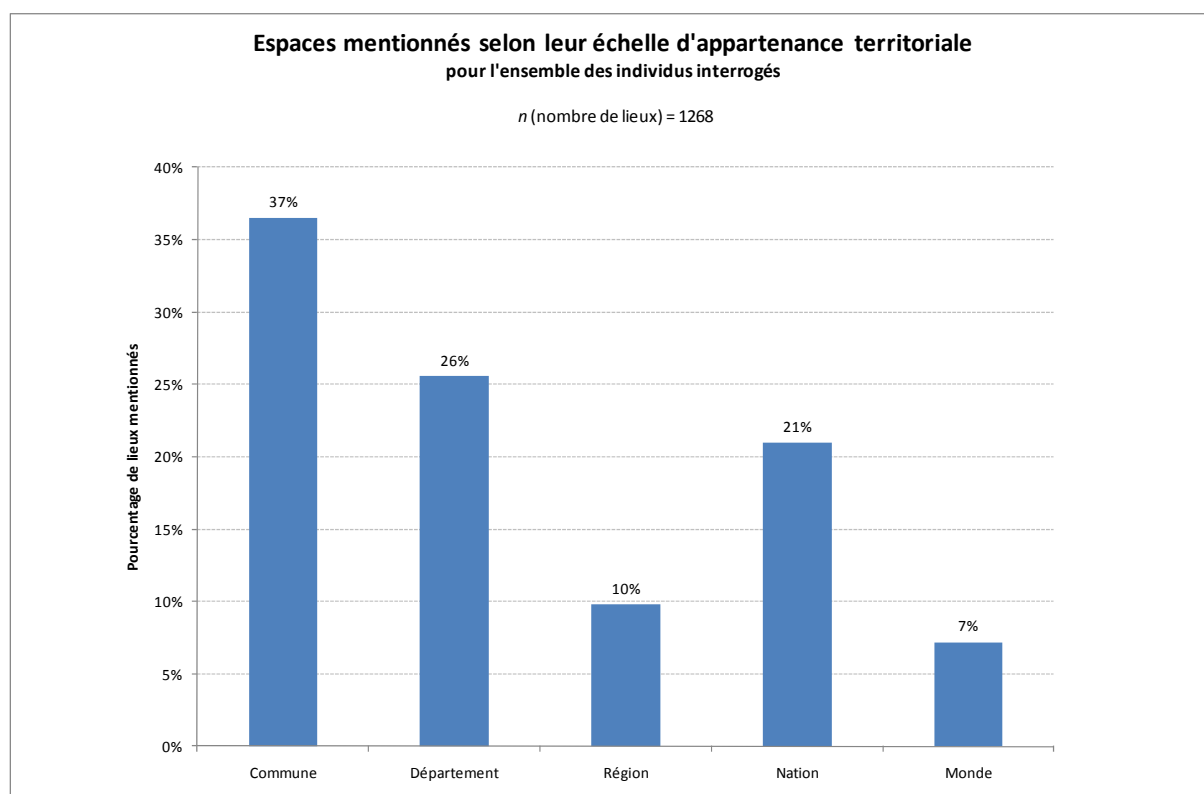


Figure 127. Espaces mentionnés selon leur échelle d'appartenance spatiale pour l'ensemble des individus interrogés

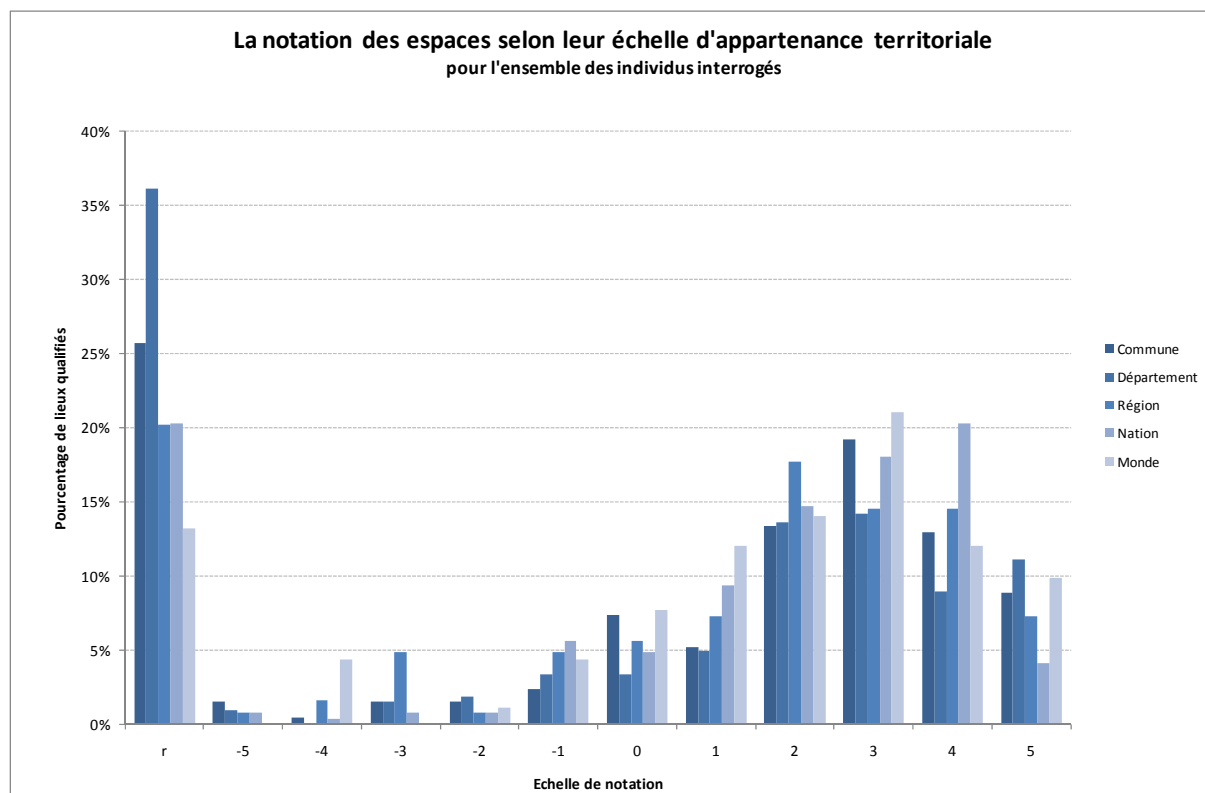


Figure 128. La notation des espaces selon leur échelle d'appartenance territoriale pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage d'échelles territoriales mentionnées)

Ce dernier graphique (Figure 128) reprend donc les données initialement présentées en valeurs absolues (Figure 126) auxquelles ont été appliquées une pondération selon le nombre total d'espaces mentionnés pour chaque échelle d'appartenance territoriale (Figure 127). Dès lors, l'on constate un très net aplatissement du dessin général formé par l'ensemble des valeurs. Ce qui n'enlève cependant rien à la réelle importance des lieux appartenant à la commune, l'échelle spatiale la plus proche de l'individu. Cependant, cet échelon se voit largement disputer sa domination sur le plan de la qualification, notamment lorsque celle-ci atteint des valeurs positives plus élevées, par les échelles régionale, nationale ou mondiale – justifiant assez logiquement l'importance des lieux appartenant à ces catégories, l'on retrouve le facteur explicatif propre à l'échantillon enquêté, à savoir que les lieux à l'échelle mondiale sont essentiellement des lieux de vacances. À défaut de pouvoir établir un profil tranché quant au dimensionnement spatial du rapport affectif à l'espace, ce dernier graphique nous permet néanmoins d'affirmer la diversité des référents spatiaux du rapport affectif à l'espace. En outre, si aucune échelle spatiale ne semble véritablement devoir se dégager comme échelle la plus fortement investie pas les affects, une analyse géographique plus approfondie, selon une typologie des espaces mentionnés, non plus en termes d'échelles spatiales mais pour les qualités physiques et sociales que les individus leurs prêtent, nous permettra de dresser un profil plus précis des espaces investis affectivement. Mais avant d'en venir à la présentation des qualifications selon cette typologie des espaces, notons tout de même que le graphique présenté ci-dessus (Figure 128), de par sa non significativité, nous renseigne sur le fait que le rapport affectif aux espaces de la vie n'est pas déterminé, à proprement parler, par l'échelle d'appartenance spatiale du lieu qualifié. Si l'on observe bien quelques régularités, précédemment décrites, il ne semble pas pour autant que l'on puisse déduire de l'échelle d'appartenance d'un espace, que celui-ci appartienne au territoire de la commune, du département, de la région, de la nation, voir plus loin, une qualification, une valence ou une

intensité, un quelconque rapport affectif à l'espace. Cette observation vient de fait corroborer ce que nous laissons en suspend en début de ce chapitre, à savoir que le rapport affectif à l'espace n'est pas fonction de l'échelle spatiale d'appartenance du lieu, ou du moins il ne l'est pas seulement. Plus précisément encore, il ne l'est certainement plus, sans doute du fait relativement récent du développement des multiples technologies de l'information et de la communication, participant à une gestion différenciée et distanciée des multiples attaches que les individus peuvent ancrés en un ensemble de lieux, dont le rapport affectif détermine certainement de moins en moins la distance géographique à ces espaces. En outre, l'on pourrait, de manière arbitraire, mais néanmoins toute aussi pertinente, choisir d'autres référents territoriaux, d'autres échelles spatiales, non pas déterminées par les découpages territoriaux administratifs, mais par exemple, par un ensemble de sphères concentriques, dont le rayon serait déterminé par un gradient tout simplement métrique, l'on obtiendrait, selon toute vraisemblance, le même type de résultat. Ce travail a été réalisé, et il est présenté à travers les deux graphiques qui suivent (Figure 129 & Figure 130).

Le premier graphique (Figure 129) présente les résultats obtenus en valeurs absolues : l'ensemble des lieux mentionnés et qualifiés par les individus sont classés selon un gradient d'échelles spatiales continu (logarithme binaire) de 1 kilomètre à plus de 5 000 kilomètres.

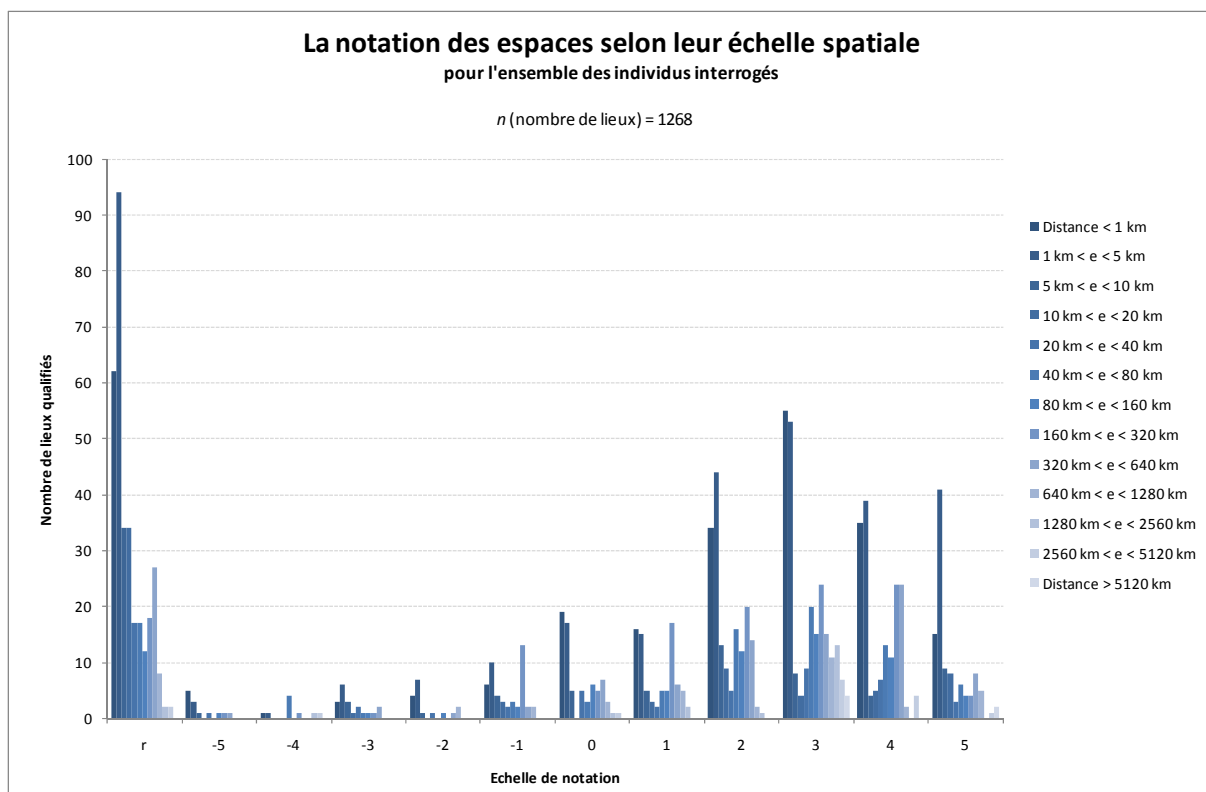


Figure 129. La notation des espaces selon leur échelle spatiale (de 1 km à plus de 5000 km) pour l'ensemble des individus interrogés

L'on constate, en effet, l'importance des lieux proches (distance < 5 km). La faible qualification des lieux immédiatement au-delà de cette distance (5 km < e < 10 km). Et puis, la croissance progressive au-delà des 10 km de la qualification des espaces distants, avec une accentuation dans les valeurs élevées (+4) de l'importance des lieux beaucoup plus distants spatialement (320 km < e < 1 280 km). Le second graphique (Figure 130) représente quant à lui la même information mais en valeurs relatives. Le nombre d'espaces mentionnés et qualifiés par les

individus interrogés est ainsi ramené, à l'image de la pondération précédemment effectuée pour les échelles territoriales, au nombre total de lieux qualifiés appartenant à chacune des classes du gradient d'échelles spatiales.

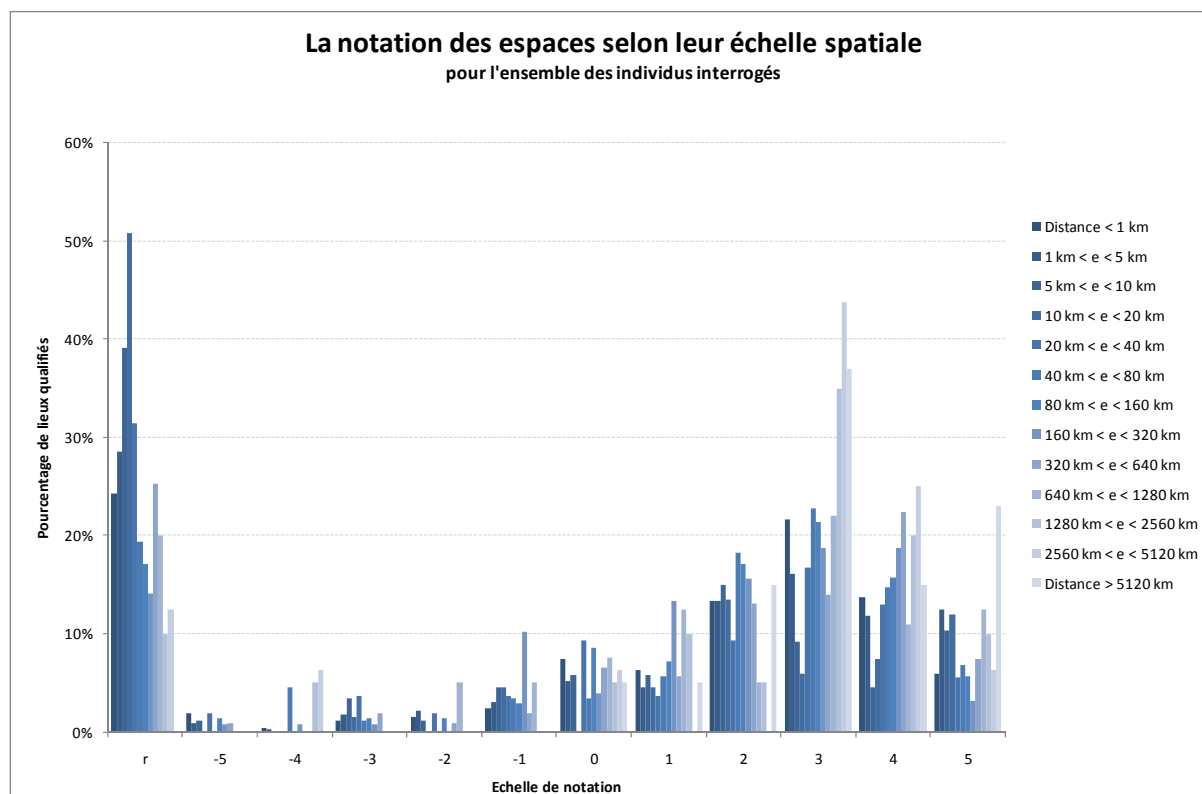


Figure 130. La notation des espaces selon leur échelle spatiale (de 1 km à plus de 5000 km) pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage d'échelles spatiales mentionnées)

Un résultat proche de ce qui était observé concernant les échelles d'appartenance territoriale (Figure 128) du lieu est obtenu, avec cependant une démarcation plus nette des espaces fortement distants quant à leur importance (qualifications élevées : +3, +4 et +5) du point de vue de l'ensemble des individus interrogés.

Est-ce à dire pour autant que les modèles proxémiques, tels qu'Abraham Moles (1995, 1998) ou Edward Hall ([1966] 1971) en faisaient la démonstration, n'auraient plus court ? Au contraire, tout laisse à croire comme nous serons amenés à le voir par la suite, que l'importance de ceux-ci se trouve renforcée par un certain nombre de facteurs propres à nos sociétés contemporaines, et en particulier par le développement sans précédent des techniques de gestion de la distance qui s'offrent à chaque individu avec les moyens modernes de télécommunications. Ainsi, quand Abraham Moles s'interrogeait : « *La télécommunication brisera-t-elle la loi proxémique ?* » (Moles, 1995 : 165), il semble qu'il faille, pour esquisser une réponse plausible à cette question, distinguer plus nettement encore que le faisait Moles dans sa proposition « *Vers une psychogéographie* » (1995), la dimension absolue et rationnelle de l'espace, de celle essentiellement dictée par les valeurs et les affects. Ainsi, la loi proxémique, le proche et le lointain, aurait de moins en moins à voir avec une mesure rationnelle de la distance géographique, et de plus en plus avec ce qui nous attache aux espaces – entendant par là la dimension affective, mais pas seulement, de la relation de l'individu à l'espace. En outre, ce n'est pas simplement en mesurant, comme nous l'avons initialement proposé (Figure 126 & Figure 127), le rapport affectif à l'espace à l'aune de découpages institutionnels – dont par ailleurs l'on sait depuis déjà un certain

temps qu'ils ne correspondent plus à la réalité des pratiques socio-spatiales – que l'on est en mesure d'évaluer ce que peut être au regard de cette nouvelle donnée socio-spatiale, l'importance grandissante du rapport affectif à l'espace dans la gestion des distances. Les données présentées à la suite de cette première analyse, sur le dimensionnement spatial du rapport affectif à l'espace, non plus en termes de découpages institutionnels, mais de territoires personnels (Figure 129 & Figure 130), ainsi que les analyses que nous présenterons ci-après (Figure 131), semblent tracer un tel chemin, vers une compréhension plus fine de la mise en question des distances géographiques, et de l'effet qu'en contrepartie celles-ci peuvent avoir sur la prise d'importance des dimensions affectives dans la relation à l'espace, sa représentation et sa pratique. Aussi, fort du dernier constat opéré à la suite de la présentation des données de la notation relatives (Figure 130), celui d'une démarcation plus nette des espaces fortement distants, quant à leur importance du point de vue de l'ensemble des individus interrogés, nous avons souhaité une fois de plus affiner le gradient spatial. Celui-ci a donc fait l'objet d'un nouveau découpage, privilégiant notamment les échelles du proche (distance < 1 km). Le résultat de ce nouveau découpage plus fin est présenté (en données relatives) à travers le graphique (Figure 131) suivant :

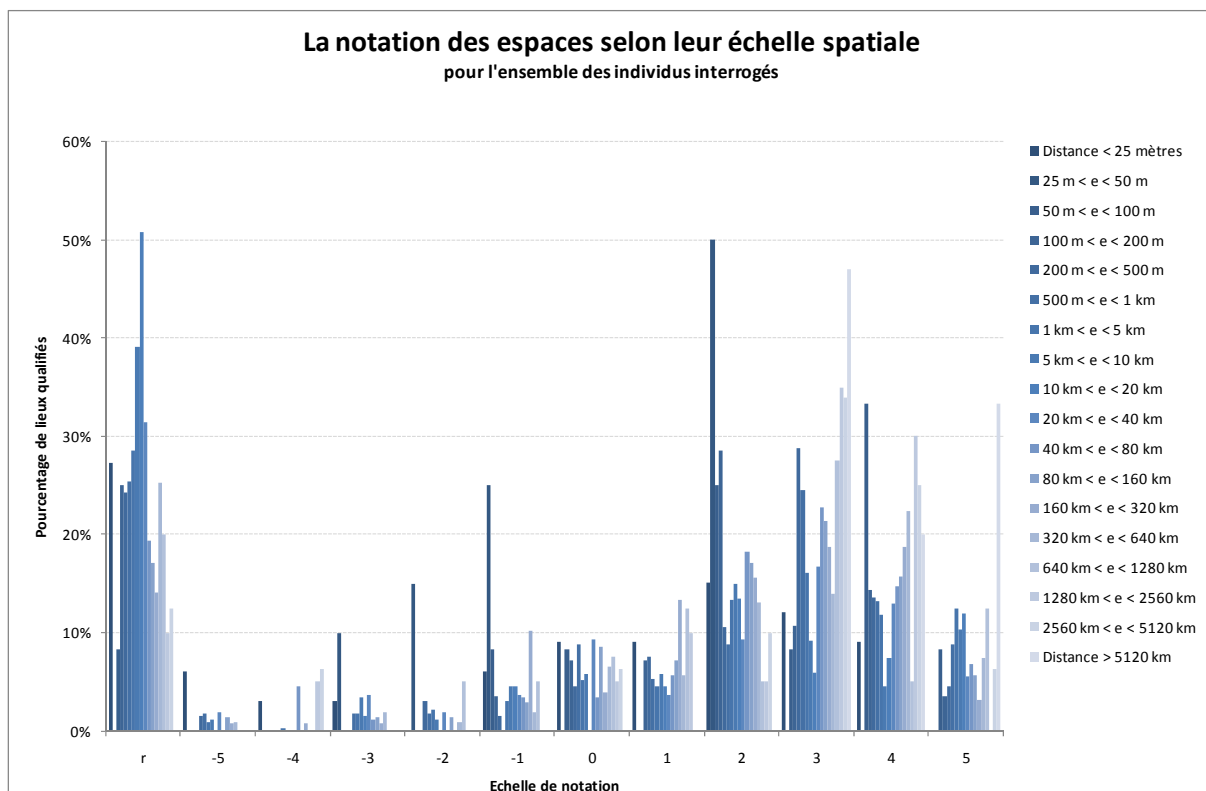


Figure 131. La notation des espaces selon leur échelle spatiale (de 25 m à plus de 5000 km) pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage d'échelles spatiales mentionnées)

Le résultat ainsi obtenu illustre la forte différenciation en termes d'échelles spatiales, de la qualification opérées par les individus sur l'ensemble des espaces de leur vie, et le partage de plus en plus net à mesure que l'on distingue, et que l'on précise, les catégories du proche et du lointain. Les espaces dont l'échelle spatiale se rapporte à une distance inférieure à 500 mètres apparaissent ainsi comme déterminants dans la qualification des espaces, et de fait dans le rapport affectif à l'espace. Avec une très nette progression à mesure que l'on se rapproche des sphères de l'intimité. L'on observe le même mécanisme, avec un effet miroir plus ou moins accentué, pour ce qui concerne les espaces dont l'échelle spatiale se rapporte à une distance

supérieure à 320 kilomètres. La qualification, et l'importance par là-même que les individus vouent à ces espaces de plus en plus éloignés, ne cesse en effet de croître à mesure que l'on s'éloigne des lieux plus ou moins médians en termes spatiaux (compris entre 5 et 80 km). Plus généralement, un ensemble de lieux médians semble se faire jour, pour lesquels les individus dans leur grande majorité ne donnent pas de qualification, manifestant de la sorte une forme d'indifférence à l'égard de ces lieux de l'entre-deux.

Du point de vue de l'affectivité l'on tire de ces diverses observations une conclusion importante, et complémentaire à ce qui a été précédemment souligné concernant la loi proxémique. En effet, les résultats rapportés au cours de cette enquête, bien que modestes, n'en demeurent pas moins significatifs de la manière des affects de moduler la loi proxémique. Ainsi l'on observe l'importance sur le plan affectif des catégories du proche et du lointain. Ce qui, mis en perspective avec les résultats obtenus à travers l'analyse générale de l'organisation des espaces de vie, invite à concevoir – ce qui devrait être confirmé par de plus amples investigations – une relation différenciée entre d'une part, les pratiques concrètes et, d'autre part, le rapport affectif à l'espace : plus ou moins déconnectés aux niveaux intermédiaires, ceux-ci tendraient néanmoins à se rapprocher, pour ce qui concerne les valeurs situées aux extrémités de ces deux échelles.

1.4. La dimension intentionnelle du rapport affectif à l'espace

Prolongeant ces premiers efforts pour caractériser de manière plus précise les dimensions du rapport affectif à l'espace, nous avons introduit, pour cette nouvelle étape, un ensemble de catégories¹²⁴ nous permettant d'approfondir le rôle même de la qualité des espaces mentionnés. Dès lors, nous devons préciser, par souci de transparence méthodologique, que les catégories employées pour caractériser les espaces de vie mentionnés par les individus interrogés, sont le fait de la construction du chercheur, et qu'à ce titre ils ne seraient être tenus pour le reflet exact des intentions des individus. En effet, au-delà de la stricte quantification du récit de vie spatialisé, permettant d'opérer sa traduction cartographique d'une manière aussi fidèle que possible au discours de l'enquêté, nous nous sommes livrés à l'issue du second entretien à une catégorisation de chaque espace de vie. Suivant une grille de critères précis, nous avons ainsi été en mesure de catégoriser l'ensemble des lieux mentionnés au cours des récits de vie spatialisés et ceux ensuite rapportés au cours de l'herméneutique cartographique. Ce faisant, nous avons pourvu à la mise en œuvre, en restant le plus fidèle possible à chacun des discours, des conditions d'une comparaison systématique des espaces. Les résultats qui suivent sont le fruit de ce travail de codage de l'information. Nous précisons encore une fois qu'il risque à chaque instant de perdre ce qui, de manière de plus en plus incontestable, se dégage comme une condition majeure du rapport affectif à l'espace, à savoir l'intentionnalité de la relation qui s'instaure entre l'individu et l'espace.

Le premier résultat de ce travail de catégorisation et de quantification a trait à la notation et, ce faisant, à la qualification des espaces, selon qu'il s'agit du point de vue de l'individu de qualifier un espace pour ses caractéristiques principalement matérielles et/ou sociales. Le résultat de ce traitement est représenté par les deux graphiques (Figure 132 & Figure 133) qui suivent :

¹²⁴ Pour une présentation détaillée des catégories retenues, et une présentation des critères ayant permis de caractériser selon cette nouvelle grille l'ensemble des espaces mentionnés par les individus interrogés, nous renvoyons le lecteur à l'Annexe V.

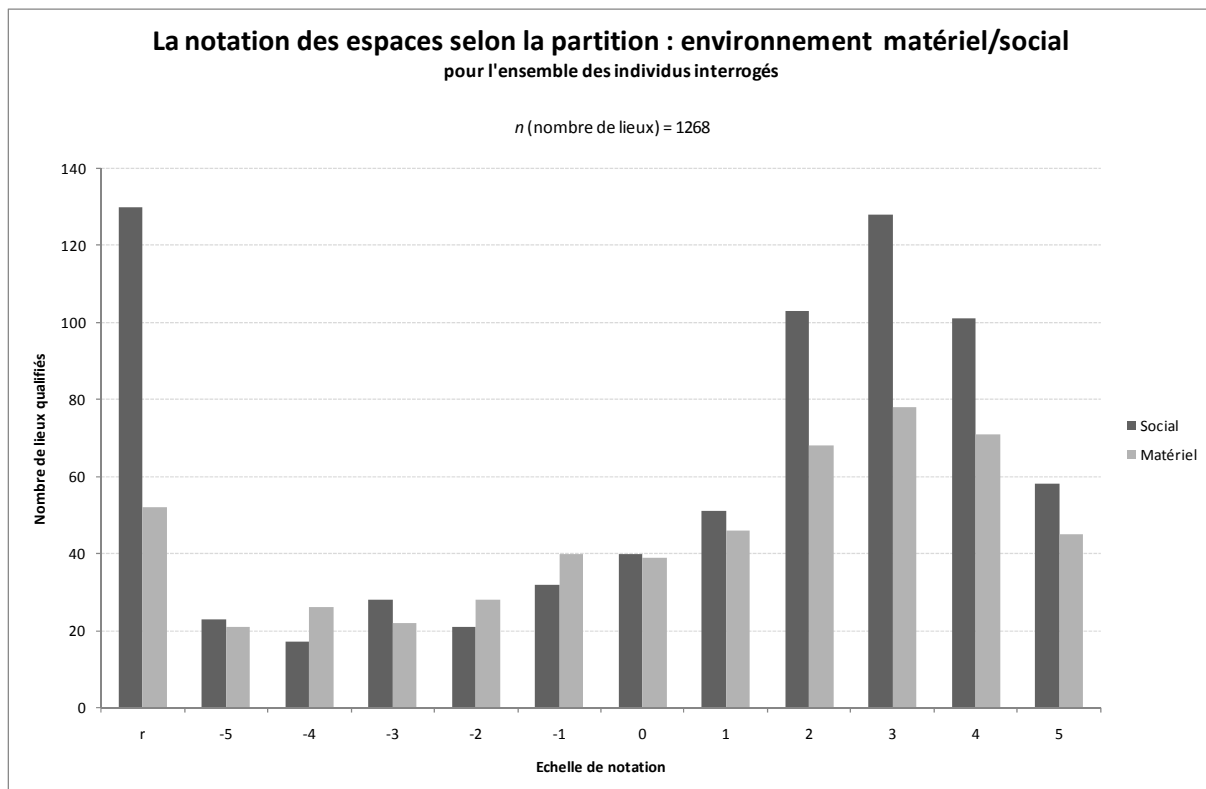


Figure 132. La notation des espaces selon la partition : environnement matériel/social pour l'ensemble des individus interrogés

Ce premier graphique (Figure 132) présente en valeurs absolues le nombre de lieux qualifiés selon la notation produite par les personnes enquêtées, et selon que la qualification du lieu se rapporte à l'environnement matériel et/ou social de ce dernier. En outre, nous devons préciser que, pour certains lieux mentionnés, face à la difficulté de clairement trancher entre une caractérisation exclusivement matérielle ou sociale, due au fait même de l'ambiguïté et de l'absence de partition nette dans le discours de l'individu, nous avons alors systématiquement inscrit ces lieux dans les deux catégories, à la fois matérielle et sociale. Là où la partition était claire, et que le discours de l'interviewé était tout à fait explicite sur ce point, la question ne s'est de fait pas posée. Ainsi, avant même d'en venir à l'analyse du précédent graphique, cette première précision nous informe sur un fait général, à savoir l'évidente difficulté à séparer, extraire, partitionner, artificiellement ou non, les espaces et leurs significations, à disjoindre les qualités d'un environnement matériel de celles des activités sociales, familiales, etc., qui contribuent inévitablement à la qualification des espaces. Quoiqu'il en soit, le résultat proposé à travers le graphique précédent illustre la domination même du sens social des espaces sur leurs qualités strictement matérielles, pour ce qui concerne du moins l'évaluation du rapport affectif à l'espace. Cette domination de la qualification sociale est tout à fait claire, en particulier du côté des espaces valorisés, affectionnés. Les valeurs enregistrées pour les notations +2, +3 et +4 sont tout à fait explicites sur ce point. En outre, l'on remarque que si l'on affectionne, l'on apprécie, l'on préfère les espaces pour les qualités sociales qui leurs sont attachées, la dépréciation, la dévalorisation, voire l'aversion envers les espaces fonctionne selon un schéma exactement contraire. À savoir que l'on rejette les espaces principalement pour leurs qualités matérielles. Ce fait est encore plus saillant lorsque des valeurs absolues, l'on bascule vers des valeurs relatives, ou autrement dit, lorsque le nombre de lieux qualifiés est rapporté au nombre total de lieux mentionnés dans chaque catégorie (matériel/social). Ce qu'illustre le graphique suivant (Figure 133) :

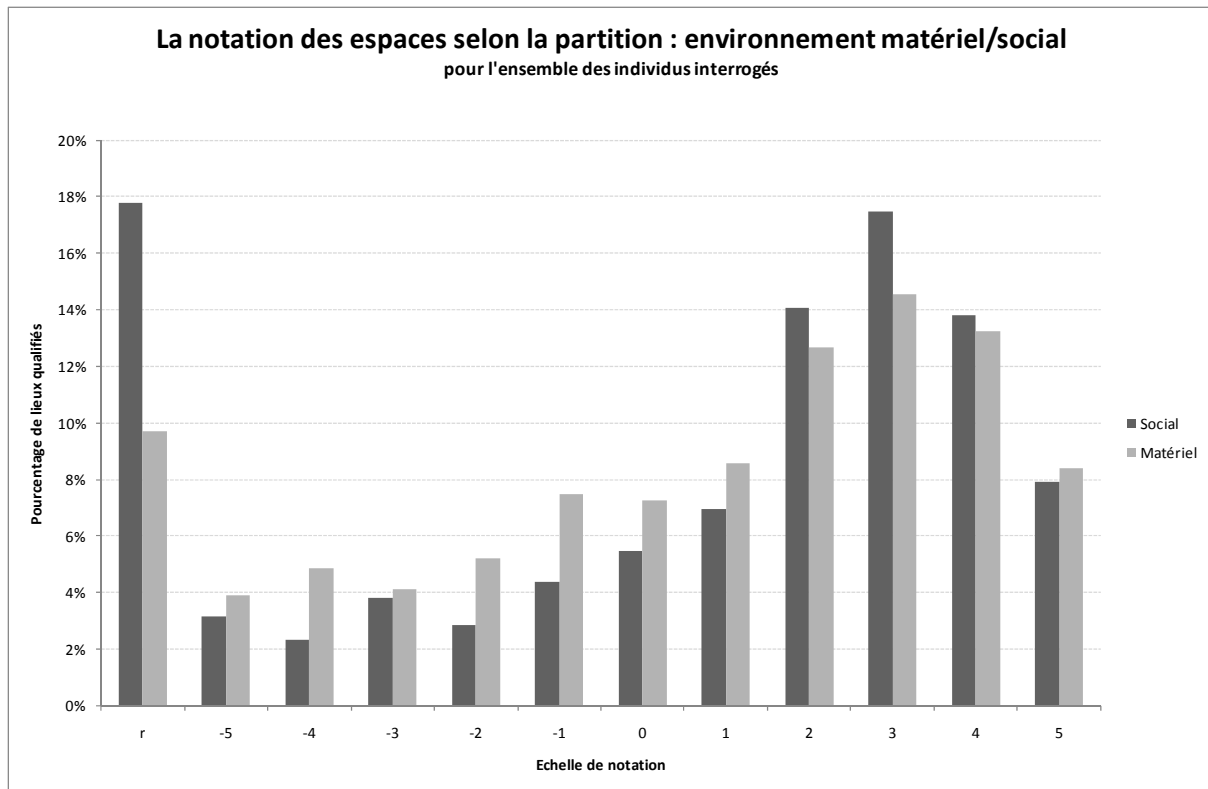


Figure 133. La notation des espaces selon la partition : environnement matériel/social pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage de lieux qualifiés)

La dépréciation des espaces de vie et la corrélation de ce fait avec la majoration de l'importance des qualités principalement matérielles des espaces est, en effet, encore plus visible sur ce graphique (Figure 133). Cependant, ce résultat ne doit pas tromper le chercheur, il n'augure en rien du sens de la relation entre rejet spatial et qualification matérielle et/ou sociale. Pour le dire plus simplement, il n'est pas possible, partant d'une analyse statistique de ce type, de trancher en ce qui concerne les raisons d'une dépréciation des espaces. Aussi, il faut se garder en ce domaine d'une analyse trop affirmative, trop catégorique, comme le démontre par ailleurs l'ambiguïté et l'ambivalence qui ressortent de l'analyse de contenu des entretiens. En effet, le phénomène observé d'une surreprésentation des espaces principalement qualifiés pour leurs attributs, leurs qualités, matérielles, au niveau des notations négatives (-1, -2 et -3) ne permet pas de dire si ces espaces sont qualifiés de la sorte seulement pour leurs qualités matérielles, ou ce qui semble au regard de la partie droite du graphique (logiques de notations positives précédemment décrites) le plus plausible, pour un défaut de qualités sociales. En d'autres termes, les espaces dévalorisés ne le sont-ils pas essentiellement parce que leur signification est plus pauvre que celle des espaces qui, pour la raison inverse, sont affectionnés ? En ce sens, il est d'ailleurs possible autant que nécessaire d'effectuer un retour sur le premier aspect saillant de ce graphique, décrit précédemment et concernant la valorisation des aspects sociaux attachés aux espaces de vie. Comment affirmer que ces espaces sont qualifiés de la sorte uniquement pour cet aspect précis, leurs qualités sociales, et non parce que généralement les espaces valorisés, affectionnés, le sont aussi du point de vue de leurs aspects matériels ? En ce domaine, l'analyse statistique montre certaines de ses limites, et la nécessité de privilégier pour la compréhension des dynamiques qui régissent le rapport affectif à l'espace, l'approche idiographique, celle qui privilégie les études de cas – à l'instar de ce qui a été mené dans une précédente partie de ce travail. À l'appui pourtant de ce que montrent les deux précédents graphiques (Figure 132 & Figure 133), l'on peut mentionner les recherches en psychologie de

l'environnement menées entre autres par Carmen Hidalgo et Bernardo Hernandez (2001, 2007), ou encore par Maria Lewicka (2008, 2010), qui elles aussi, dans le cadre d'échantillons d'individus plus larges par ailleurs, montrent la présence des aspects immatériels, sociaux et symboliques des espaces en matière d'attachement, de lien affectif de l'individu envers son environnement. Pour autant, compte tenu des limites qui viennent d'être soulevées, et que suggère également Lynne Manzo (2003, 2005), peut-on réellement se satisfaire de ce type d'analyses quantitatives pour une compréhension fine et clairvoyante des logiques sous-jacentes à ce lien d'ordre affectif unissant l'individu et son environnement.

L'on peut tout de même espérer, y compris à travers l'analyse quantitative, approfondir et, ce faisant, mieux cerner certaines des dimensions particulières du rapport affectif à l'espace. Directement en lien avec ce qui vient d'être montré concernant la partition matérielle/sociale en matière de qualification des espaces, nous présentons ci-après le résultat obtenu par la mise en relation sous forme graphique des notations produites par les individus interrogés, avec un ensemble plus détaillés de critères, tant sur les aspects sociaux que matériels. Le premier de ces critères concerne la partition entre espace strictement individuel et espace socialement partagé, ou autrement dit collectif. Plus précisément, et au-delà de la difficulté théorique de procéder à une telle partition, ce que nous avons essayé de mesurer en procédant de la sorte c'est l'importance relative des espaces pour le soi – ceux participant de l'identité individuelle – au regard de l'importance des espaces contraints socialement – ceux participant de l'identité sociale – sans d'ailleurs porter de jugement, autre que celui propre à l'évaluation produite par l'interrogé, sur la nature du vécu individuel de cette contrainte.

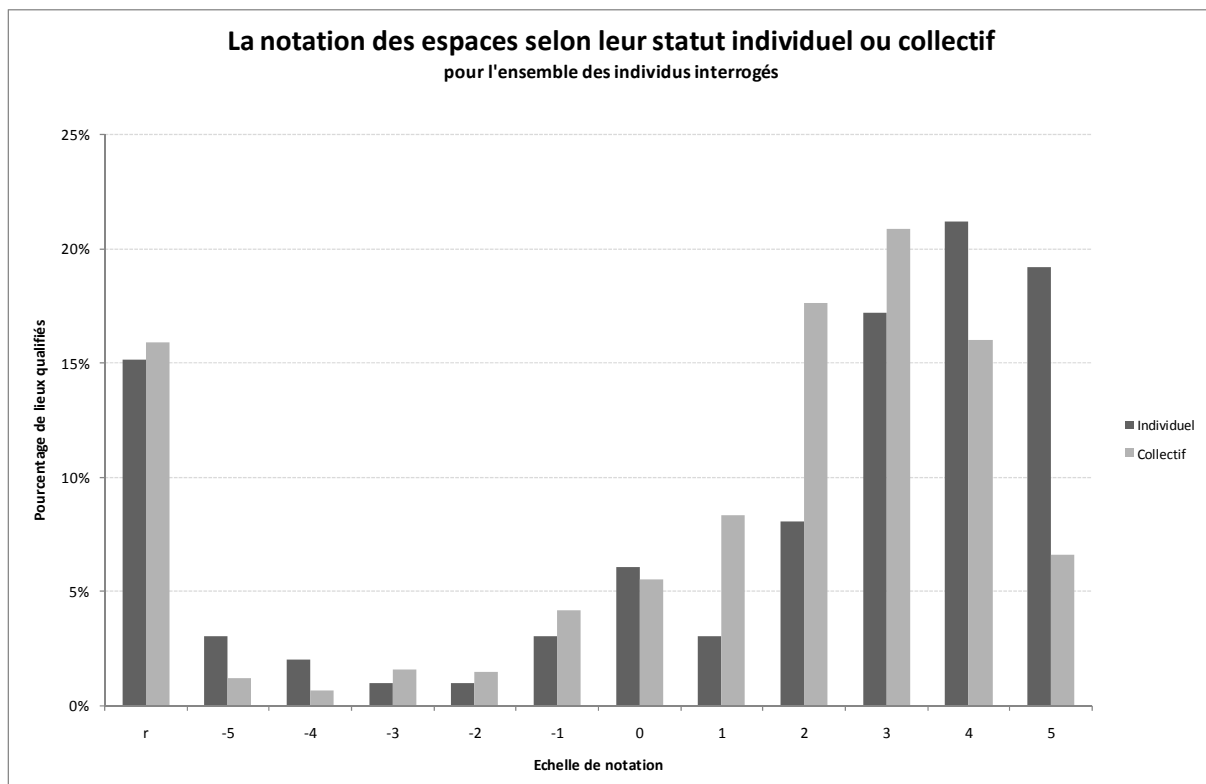


Figure 134. La notation des espaces selon leur statut individuel ou collectif pour l'ensemble des individus interrogés (en pourcentage de lieux qualifiés)

Le graphique ci-dessus (Figure 134) illustre en partie le fait que les espaces pour le soi, ceux qui contribuent plus ou moins directement à l'identité individuelle, et en particulier à sa dimension spatiale, prédominent si l'on considère que les valeurs extrêmes, aussi bien positives que

négligentes, sont particulièrement représentatives du rapport affectif à l'espace. Aussi, l'on ne peut que noter cet aspect surprenant, et quelque peu contre-intuitif, en ce qui concerne les espaces fortement dévalorisés, ces derniers se rapportant avant tout à la dimension individuelle, les espaces à soi ou pour soi, alors que l'on se serait attendus à ce que la contrainte, notamment sociale, soit directement reliée aux mécanismes de dévalorisation des espaces. Cependant, tel n'est pas le cas. En outre, ce résultat vient en partie étayer l'importance déjà suggérée des espaces en termes individuels, et la nature foncièrement intime et personnelle du rapport affectif à l'espace. Ces observations ne doivent cependant pas oblitérer un autre fait majeur, soulignant encore une fois la dimension avant tout sociale du rapport affectif à l'espace, avec une large représentation des espaces partagés autour des valeurs moyennes et faiblement positives. De plus, il faut être tout à fait conscient de la difficulté – et pour cela nuancer largement nos propos – de précisément déterminer les espaces et leur appartenance individuelle ou sociale, aussi bien que la nature de leur contribution identitaire.

Enfin, nous présentons une dernière série de résultats qui illustrent, quant à eux, la qualité matérielle des espaces mentionnés et qualifiés par les individus. Ces résultats nous permettent de préciser encore un peu plus certains aspects du rapport affectif à l'espace, à l'instar de ce qui a été précédemment souligné, en particulier sur la domination de la signification sociale des espaces en matière de rapport affectif. Le premier de ces résultats concerne la catégorisation des espaces selon que ces derniers sont principalement décrits par les individus pour leurs qualités extérieures ou intérieures (dedans/dehors), se rapportant aussi bien aux aspects matériels que sociaux de ces environnements. L'on reprend ainsi une partition classique entre le dedans et le dehors (Bachelard, [1957] 2007), et l'on constate en procédant à l'analyse de la qualification des espaces sous cet angle particulier, la valorisation positive accentuée des espaces du dehors.

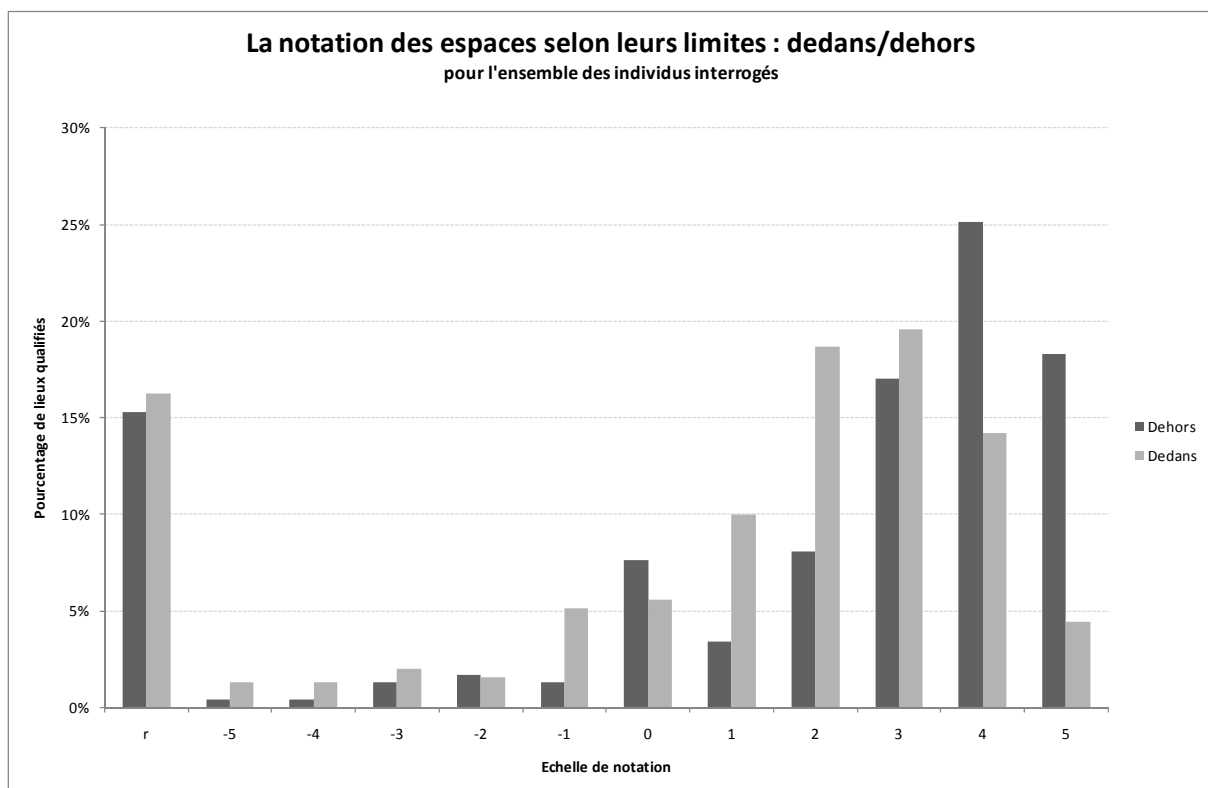


Figure 135. La notation des espaces selon leurs limites : dedans/dehors pour l'ensemble des individus interrogés (en pourcentage de lieux qualifiés)

Malgré l'apparente contradiction de ce résultat (Figure 135) avec ce que, par exemple, Gaston Bachelard soulignait quant à l'importance des espaces intérieurs, et en particulier celui de la maison, et contre l'idée bien ancrée que les espaces du dedans seraient de manière privilégiée le reflet des valeurs de l'intimité, et de fait l'espace premier de l'affectivité, ce graphique nous montre au contraire un aspect que déjà suggérait Bachelard, à savoir que l'intériorité, l'intimité et l'affectivité, ne se bornent pas sur le plan spatial aux frontières du dedans. Pour une étude phénoménologique des valeurs de l'intimité de l'espace intérieur, nous disait Bachelard, la maison est de toute évidence un être privilégié, à condition soulignait-il, de prendre la maison dans son unité et sa complexité (Bachelard, [1957] 2007), autrement dit de ne pas se limiter à la seule question de l'habitat et de sa matérialité. La maison, comme il a par ailleurs déjà été souligné, inclut toute une collection d'espaces, y compris ceux qui directement, de par leur proximité immédiate, s'y rapportent, bien que pourtant n'étant pas surplombés par un toit – le jardin en est une figure archétypale. La figure phénoménale de la maison est plus large que simplement l'habitat, elle regroupe pour ainsi dire tous les espaces autour d'une valeur centrale, le sentiment d'être « chez-soi » caractéristique d'une appropriation intime de l'espace. Et à ce titre, les espaces extérieurs ne sont pas exclus de ce sentiment, bien au contraire. D'ailleurs, un interviewé l'a très bien souligné « *Dans les autres villes, j'ai trouvé pas un refuge... parce que je n'ai pas peur, mais un territoire qui m'appartient. Je vais toujours à la même place. Alors je m'étale, à Paris je vais toujours à la même place des puces. J'ai besoin de m'approprier un territoire, de me reconnaître* ». Sans pouvoir toutefois apporter d'explication plus précise quant à la survalorisation des espaces extérieurs, tant il semble qu'il faille sur ce point se reporter à chaque cas particulier, à chaque discours de vie, à l'image de ce qui a été présenté précédemment, il n'en demeure pas moins un constat intéressant que celui de l'importance, dans le cadre de l'échantillon interrogé du moins, des espaces extérieurs du point de vue de la valence et de l'intensité du rapport affectif à l'espace. Cependant, l'on est tout de même en droit d'observer que les espaces extérieurs, les espaces du dehors, ne sont pas nécessairement exclus du territoire approprié par l'individu, et qu'à ce titre, ils peuvent, comme nous le soulignons précédemment, bénéficier d'une qualification globalement positive. Qui plus est, ces espaces du dehors sont aussi ceux qui sont associés majoritairement aux activités de l'ordre du social, ce qui explique, comme nous l'avons montré, que ceux-ci soient, par la force des associations, fortement valorisés. En outre, ce constat ouvre de fait sur la nécessité, et l'importance, des pratiques intentionnelles de transformation des espaces, autrement dit l'aménagement et l'urbanisme. Ainsi, lorsque par exemple Raymond Ledrut, observait à propos de la ville natale : « Quand un lieu est ainsi attaché à de telles réactions affectives il n'est pas un objet d'utilisation mais un objet de passion. Il ne peut être conçu comme un espace qu'on aménage ! » (Ledrut, 1973 : 65), il semble, non pas de manière contradictoire, mais plutôt de manière complémentaire, que la qualité des espaces qui nous environnent, espaces publics, espaces extérieurs, joue un rôle indéniable, non pas de manière directe et univoque mais davantage comme facteur habilitant ou à l'opposé comme facteur grevant, l'opportunité de la constitution d'un certain rapport affectif à l'espace. Comme le soulignent Nicole Mathieu *et alii*, « le besoin d'étendre l'espace familial (domestique) constitue une aspiration lourde qui se traduit par l'appropriation du dehors (ensemble d'espaces extérieurs choisis et pratiqués), qu'il s'agisse de quartier, de nature ou de café » (Mathieu, *et alii*, 2004 : 11). Alors que l'on ne saurait indexer la question du « chez-soi », ce « territoire premier », aux couples d'oppositions dehors/dedans, public/privé, la capacité même d'exercer, selon ces mêmes auteurs, la faculté d'habiter, tiendrait davantage à l'opportunité offerte à l'individu « d'aménager, de s'approprier le dedans, et surtout le dehors, par des stratégies et des pratiques qui garantissent le prolongement de soi et de sa famille au-delà de l'habitat » (Mathieu, *et alii*, 2004 : 11).

En lien étroit avec ce qui vient d'être souligné, nous présentons ci-après le résultat de la mise en relation des notations produites par les individus avec le type de construction que vise la qualification (Figure 136). Ainsi l'on obtient une mesure du rapport affectif à l'espace, pour l'ensemble des personnes interrogées, selon que la qualification de l'espace met en jeu une maison ou un appartement. Ces données sont présentées de manière relative, autrement dit le nombre d'espaces pour chaque valeur de l'échelle de notation est rapporté au nombre total d'espaces mentionnés du même type.



Figure 136. La notation des espaces selon le type de construction pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage de lieux qualifiés)

Le plus intéressant sur ce graphique est de constater, non pas directement l'attachement des individus interrogés à la maison, mais plus largement le rapport affectif positif des espaces de la vie se rapportant aux constructions du type de celle de la maison. Évidemment cette première observation, pour être tout à fait juste, se doit d'être rapportée à la part importante qu'occupe d'une manière générale l'habitat individuel dans le mode de vie des français¹²⁵. L'on peut néanmoins voir dans ce score relativement élevé, la prolongation de ce qu'observaient, déjà en 1968, Henri Raymond et Nicole Haumont, à savoir la persistance et l'amplification, en réaction à l'époque aux problèmes soulevés par l'habitat collectif (« le mal des grands ensembles »), de l'idéologie pavillonnaire (Raymond *et alii*, [1968] 2001). Ce premier élément est également à mettre en parallèle avec la faiblesse des scores obtenus par la maison dans la catégorie des lieux dévalorisés (notes négatives). La maison apparaît bien comme l'archétype de l'espace investi affectivement. De fait, ce statut archétypal ne doit pas tromper. La vie de la maisonnée

¹²⁵ L'INSEE dénombrait au début de l'année 2002, 24,5 millions de résidences principales en France métropolitaine, et notait également la progression continue de l'habitat individuel, avec 62,2 % des logements construits entre 1997 et 2002 appartenant à cette catégorie de construction (Source : INSEE Première n°885, février 2003). Tous types d'espaces confondus, la construction de maisons individuelles a progressé nettement plus fortement que la construction d'immeubles collectifs, avec +23 % de logements individuels entre 1992 et 2003, contre seulement +13 % pour les immeubles collectifs (Source : INSEE Première n°1240, juin 2009).

s'accommode aussi bien d'autres formes d'habitat, comme en atteste par ailleurs les scores également élevés obtenus par l'appartement. Cependant, ces derniers plus conformes à la courbe générale des qualifications – courbe de Gauss légèrement excentrée sur la valeur +3 – laissent entrevoir pour la maison un investissement, notamment affectif, plus accentué.

En contrepoint à cette dernière assertion, ou du moins pour en préciser les enjeux notamment spatiaux, l'on présente ci-après le résultat plus général de la qualification, selon le géotype (ville/urbain, périphérie/périurbain, campagne/rural) auquel se rapporte le lieu qualifié (Figure 137).

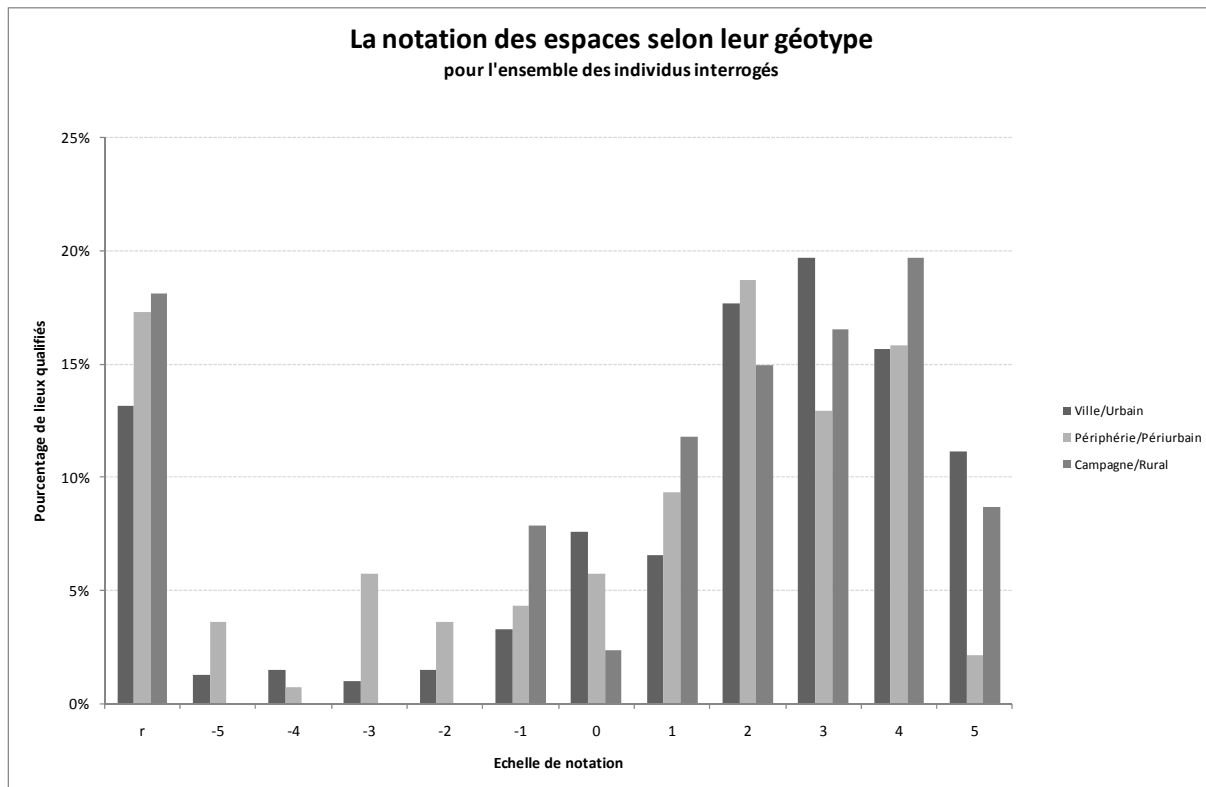


Figure 137. La notation des espaces selon leur localisation pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage de lieux qualifiés)

À partir de ce résultat, l'on ne peut que constater la relative indétermination du rapport affectif à l'espace du point de vue des principaux géotypes spatiaux. En effet, si l'habitat individuel ressort comme forme d'habitat prédominante à laquelle les individus interrogés sont attachés, la localisation de ce dernier, en ville, dans le périurbain, ou encore à la campagne, ne semble pour autant s'attacher de manière tranchée les faveurs de ces mêmes individus. Outre le fait, confirmé par cette observation, que la forme d'habitat peut être détachée des principaux géotypes auxquels traditionnellement elle se rattache¹²⁶, ce résultat n'en est pas moins intéressant,

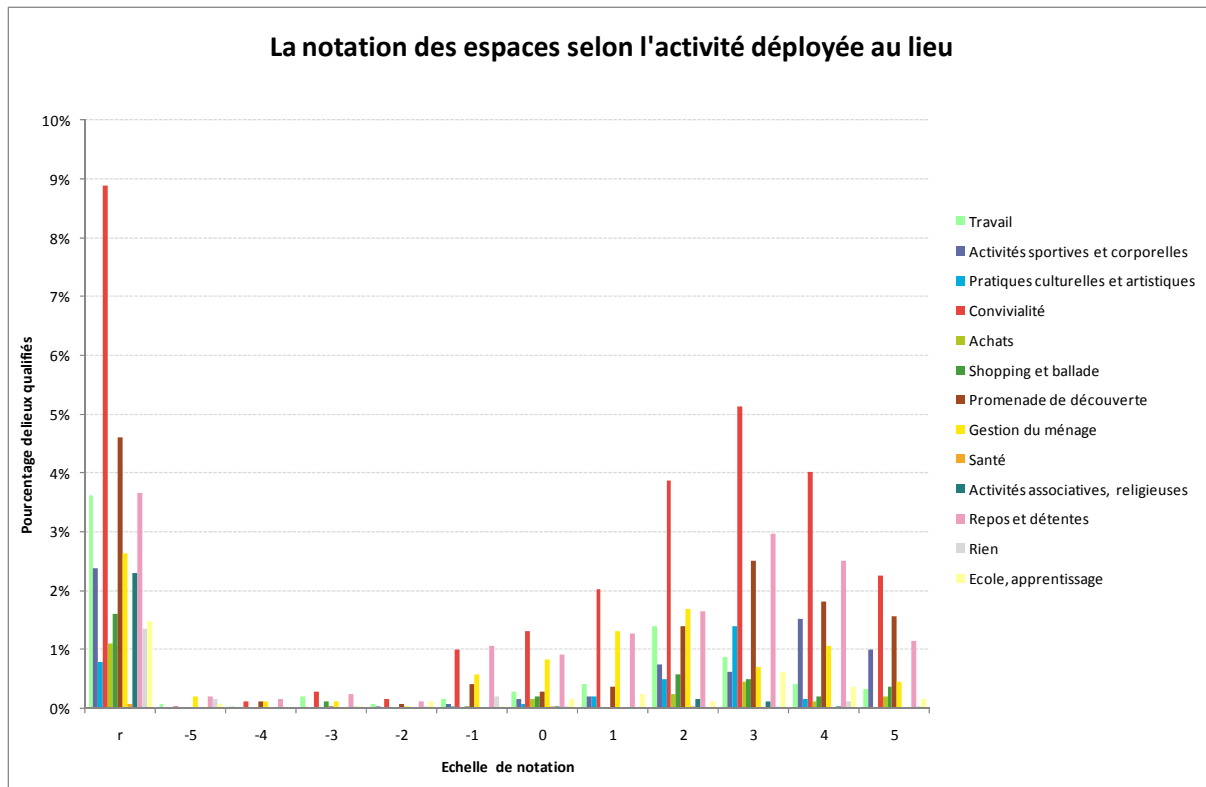
¹²⁶ En réalité, l'on sait que la préférence française pour l'habitat individuel est le principal moteur de l'extension des aires périurbaines, ou du moins l'a été depuis les années 1970 jusqu'à une période récente. La place de l'habitat individuel dans les espaces périurbains et ruraux ne cesse en effet de croître, comme l'observe l'INSEE (Source : INSEE Première n°1240, juin 1999), avec toutefois un infléchissement récent de cette tendance. En effet, depuis la fin des années 1990, la limite des aires urbaines n'évolue plus que faiblement, au profit de la densification des espaces périurbains. Ainsi, le résultat mentionné plus haut semble confirmé dans les faits. Si l'habitat individuel demeure un idéal du point de vue de la majorité des français, celui-ci ne semble pour autant, du moins si l'on ne tient compte que des préférences des individus, condamner le périurbain à s'étaler indéfiniment. D'ailleurs, les politiques d'aménagement des espaces l'ont depuis déjà une décennie bien compris, qui privilégient désormais les actions

notamment du point de vue des principales valeurs négatives attribuées aux différents géotypes. L'on constate ainsi qu'en ce qui concerne les tendances négatives du rapport affectif à l'espace, mais aussi les valeurs positives extrêmes (+5), les espaces périurbains se détachent notablement des autres géotypes identifiés. Si la maison semble marquer durablement les esprits, et par là-même constituer une dimension importante, si ce n'est archétypale, du rapport affectif, celle-ci n'en demeure pas moins, sur le plan de la qualification des espaces, devoir être dissociée du géotype périurbain, majoritairement disqualifié quant à lui. L'on note également un autre aspect de ce graphique tout à fait manifeste, en l'occurrence, l'absence du géotype campagne/rural pour ce qui concerne les qualifications globalement négatives des espaces de vie.

Cette dernière observation doit néanmoins être considérée avec beaucoup de prudence, ne serait-ce que compte-tenu du profil de l'échantillon enquêté – il s'agit là d'une population plutôt urbaine de par son lieu de résidence actuelle. Il n'est d'ailleurs pas contesté le fait de voir aussi, à travers l'ensemble des résultats présentés, un « effet de lieu » (Bourdieu, 1993). Malgré l'apparente diversité des espaces mentionnés par les individus au cours de leur récit de vie spatialisé, et de leur herméneutique cartographique, nous ne pouvons néanmoins que souligner l'effet du lieu de résidence actuelle, comme caractéristique de la situation spatiale des individus au moment où ils sont interrogés, sur la qualification rétrospective à l'échelle de la vie opérée par les individus. De toute évidence, comme nous l'avons déjà souligné, la double perspective temporelle à la fois synchronique et diachronique qu'implique l'exercice de qualification, ne saurait permettre de déconnecter ce dernier des conditions, notamment spatiales, le quartier des Deux-Lions à Tours, dans lesquelles les individus interrogés se trouvent au moment même de la qualification de l'ensemble de leur parcours de vie. En outre, nous ne voyons pas seulement ce fait, comme traditionnellement il peut être considéré dans le cadre des analyses statistiques, comme un biais nécessairement invalidant pour notre étude. Au contraire, la possibilité d'un tel biais, même s'il reste difficile à mesurer concrètement, si ce n'est tel que nous nous sommes efforcés de le faire en menant la comparaison des résultats obtenus avec d'autres enquêtes plus larges, nous informe sur un élément nous semble-t-il majeur en matière de compréhension des dynamiques du rapport affectif à l'espace. Ainsi au-delà des quelques régularités possiblement observées à travers l'analyse quantitative des dimensions du rapport affectif à l'espace, l'on doit se rendre à l'évidence, plutôt engageante d'ailleurs, que le rapport affectif à l'espace n'est pas un phénomène figé dans le temps. Mais qu'il résulte aussi d'un effet de structuration, au sens éminemment réflexif que confère à ce concept le sociologue Anthony Giddens ([1984] 2005), pour lequel la dynamique des affects ne saurait être envisagée sans prendre en compte, aussi bien les effets de la mémoire et de la durée, les habitudes et les aspirations, l'effet des schèmes intégrés mais néanmoins adaptables, que les contraintes situationnelles et événementielles, en particulier socio-spatiales, dans lesquelles s'exprime et se forge le rapport affectif à l'espace.

L'action elle-même participe de la structuration du rapport affectif à l'espace, ce que nous suggère le graphique suivant (Figure 138). En reprenant les catégories d'activités établies pour la réalisation de la cartographie des parcours de vie, et en rapportant la notation attribuée par l'individu à chacun des espaces de sa vie aux activités qu'alors il nous avait déclaré déployer dans ces espaces, nous arrivons ainsi à une mesure et à une représentation relative de la qualification des espaces selon les activités déployées aux lieux.

favorables à la maîtrise des aspects fonciers et financiers, afin de pouvoir offrir les conditions de réalisation d'un idéal sans que celui-ci soit systématiquement lié à l'étalement des espaces périurbains.



S'il parle de lui-même, l'on peut toutefois noter, à partir de ce graphique, l'importance des activités liées à une forme de convivialité, familiale, sociale, et le fait que celle-ci, pour toutes les valeurs positives de l'échelle de notation, ressort comme un critère déterminant de l'évaluation des espaces de vie. Au-delà de l'aspect trivial de ce résultat, que l'on pourrait par ailleurs conforter avec l'analyse plus détaillée d'autres domaines d'activités, tels repos et détente, activités associatives, etc., ce que l'on retiendra de manière plus générale c'est la confirmation, pour certaines activités du moins, du lien de corrélation tout à fait patent entre activités, actions, déployées en un lieu et rapport affectif à l'espace.

Ce faisant, il semble que l'on ne puisse s'en tenir, pour ce qui concerne les affects, seulement aux invariances des effets de sens stables – ce que nous avons souligné en de multiples occasions dans ce chapitre – sans étendre leur analyse au monde dynamique, et de fait plus instable, du symbolique – ce que nous avons proposé dans le chapitre précédent. Ce n'est qu'à cette condition semble-t-il, de ne pas opposer psychologie et sociologie, individu et société, cognition et interprétation, représentation et émotion, mais plutôt d'en faire des conditions réciproques, que l'on est en mesure d'apprécier la façon dont les affects interviennent dans les multiples formes que prend notre relation à l'espace. Telle est précisément la dynamique que nous avons souhaitée mettre en lumière, en soulignant dans un dernier effort de modélisation, l'importance de la donnée intentionnelle, et avec elle, les logiques temporelle et relationnelle qui en découlent sur le plan du rapport affectif à l'espace. Ainsi, il semble qu'il se dégage, à la lumière des données qui viennent d'être présentées, une possible généralisation sous la forme d'un modèle essentiellement structuré autour de cette logique temporelle et relationnelle.

2. Vers un modèle dynamique et relationnel du rapport affectif à l'espace

Ce modèle que nous tentons ainsi d'esquisser, nous proposons d'en donner une illustration schématique sous la forme d'une structure censée refléter à la fois l'ensemble des dimensions du rapport affectif à l'espace, mais aussi et surtout, les enjeux centraux de sa constitution, à savoir son aspect relationnel, et la dynamique temporelle des différentes dimensions impliquées dans cette constitution.

Le fait est qu'il existe un certain nombre de tentatives pour modéliser les conditions de réalisation et de structuration du rapport affectif à l'espace. Nous en voulons notamment pour preuve les travaux des géographes et urbanistes Béatrice Bochet et Jean-Bernard Racine (Bochet, 2001a, 2001b ; Bochet & Racine, 2002), lesquels ont été amenés, pour exprimer les conditions de réalisation du rapport affectif à la ville, à proposer un premier modèle tridimensionnel, liant ce qu'ils reconnaissent comme trois grands déterminants du rapport affectif à la ville : à commencer par les aménités de la ville, c'est-à-dire « le contexte matériel et physique/spatial local, les facilités offertes par la ville et ce qu'elles permettent, l'ensemble des aspects concrets et matériels de la ville et l'offre urbaine qui en résulte, les avantages/désavantages du lieu et les conséquences qui en découlent » (Bochet & Racine, 2002 : 126), et puis, dans un second temps, l'urbanité comme la « [mise] en relation [de] l'homme et [de] la ville à travers une culture et le génie du lieu, devenant tout à la fois l'ensemble des liens sociaux qui existent ou se créent dans la ville et les valeurs qui leur sont liées » (Bochet & Racine, 2002 : 126), et enfin, la civilité, entendue comme « la place occupée par un individu dans le groupe et par un ensemble de pratiques collectives et de codes de conduites partagées servant de support aux liens sociaux et permettant à chacun de trouver une place dans la société et de restaurer un sentiment d'appartenance à une même communauté citadine » (Bochet & Racine, 2002 : 126). Ce tryptique, constituerait donc, selon les auteurs, un modèle explicatif des dynamiques et une illustration concrète des déterminants qui nous amènent à aimer la ville.

Les tentatives de modélisation ne se limitent cependant pas à ce seul essai ciblé sur l'espace urbain. Qui plus est, l'on note différents types d'effort modélisateur, selon que, comme Bochet et Racine, ils concernent spécifiquement les déterminants du rapport affectif à la ville, ou selon qu'ils concernent les mécanismes généraux de sa construction. Ainsi, récemment, les psychologues de l'environnement Leila Scannell et Robert Gifford (2010), sur la base d'un travail de synthèse de l'ensemble des recherches menées dans le domaine de la psychologie environnementale sur la thématique de l'attachement au lieu, ont eux aussi été amenés à proposer un modèle tridimensionnel (Figure 139) :

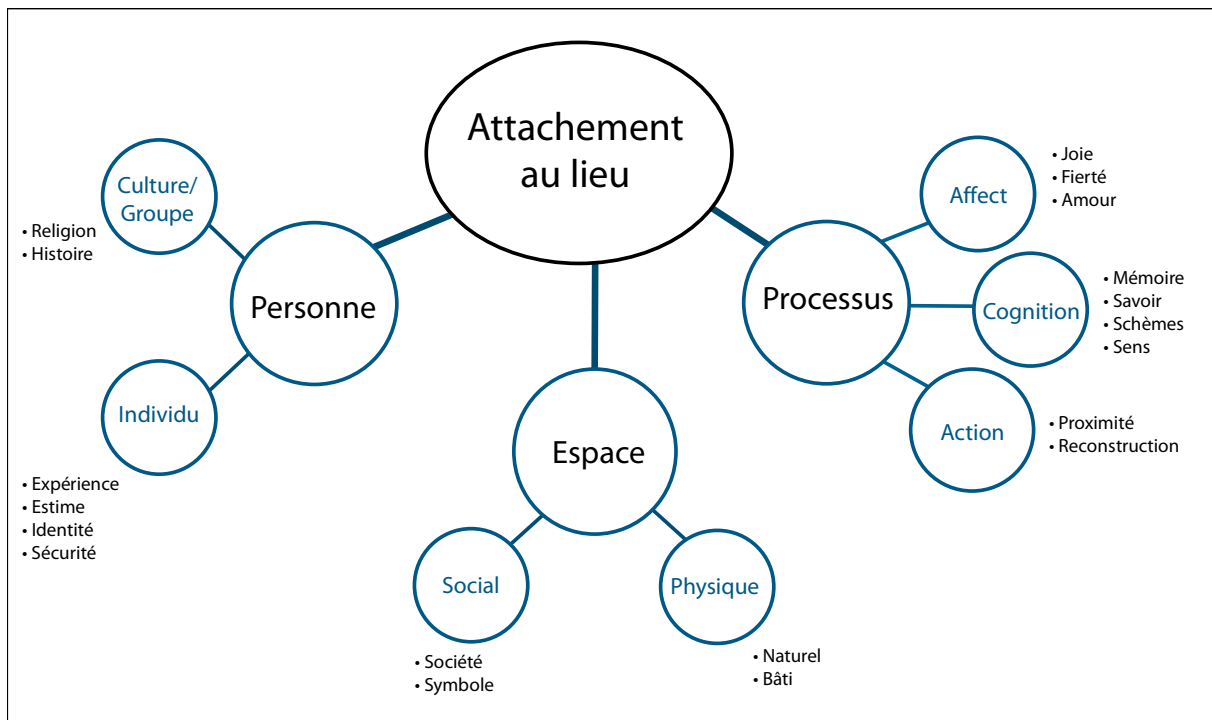
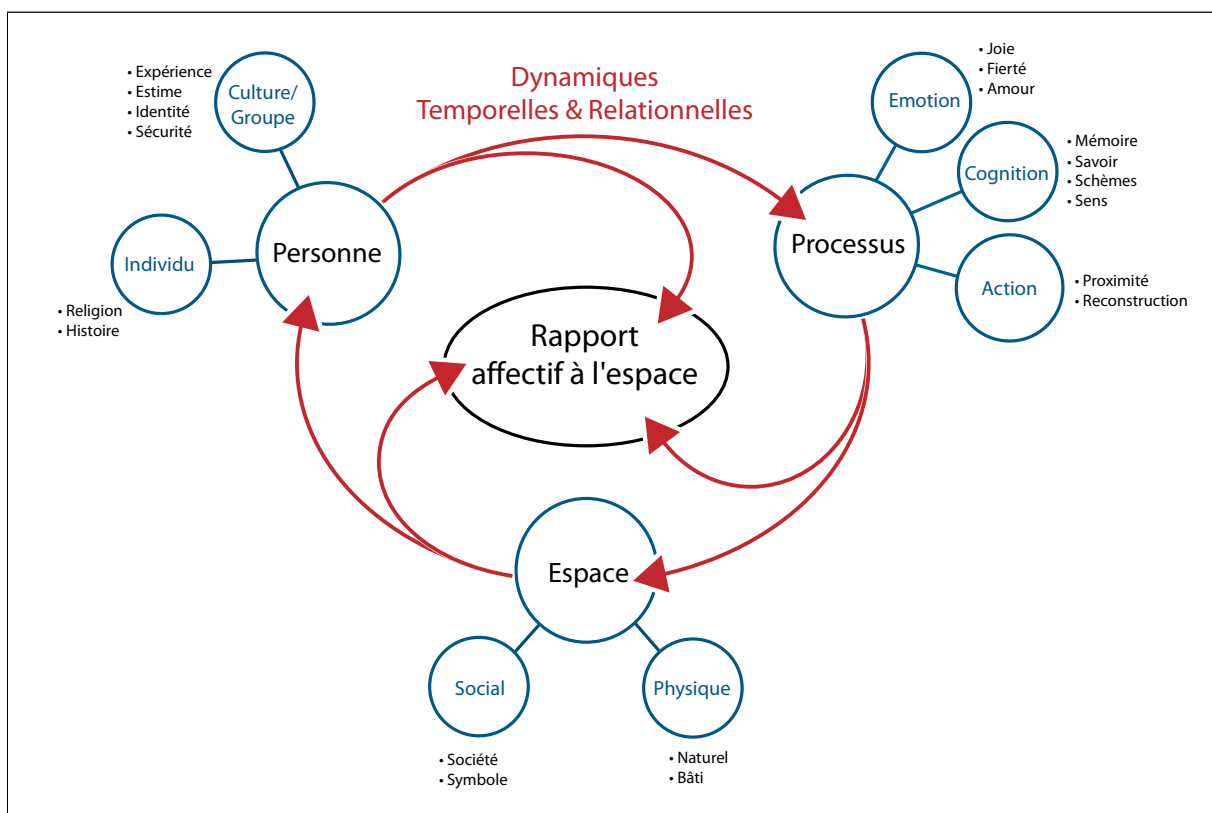


Figure 139. Le modèle tridimensionnel de l'attachement à l'espace ou modèle PPP « Person-Process-Place » (d'après Scannell & Gifford, 2010 : 2 ; traduction personnelle)

Pour ce modèle, dépassant la simple question de la détermination du rapport affectif à l'espace urbain, les psychologues de l'environnement introduisent quant à eux une nouvelle dimension, qui jusqu'à présent n'apparaissait pas explicitement dans la modélisation de l'attachement au lieu, à savoir le versant des processus liant les dimensions affectives, cognitives, et celles relatives à la pratique des espaces. Aussi, si l'on s'autorise une comparaison entre les propositions de Bochet et Racine, et celle de Scannell et Gifford, ces derniers retranchent les dimensions sociales, ce que Bochet et Racine identifient comme l'urbanité et la civilité, sous deux facteurs principaux, l'individu et l'espace, à travers l'identité sociale et la dimension symbolique. Quoiqu'il en soit, ces deux types de modélisations, s'ils ne présentent pas des visées en tout point comparables, ils ne dénotent pas pour autant de points de vue complètement antagonistes, au contraire, selon nous, ils se complètent. Partant, pour Béatrice Bochet et Jean-Bernard Racine, d'un cas particulier du rapport affectif à l'espace, le rapport affectif à la ville, et de la déclinaison de chacun de ses aspects particuliers, se rapportant pour les uns à la dimension individuelle, pour les autres à la dimension matérielle, et enfin, pour les derniers à la dimension sociale, la modélisation de Scannell et Gifford ne constitue qu'une généralisation, un exercice d'abstraction des conditions particulières du rapport affectif à l'espace – mettant notamment l'accent sur les divers processus à l'œuvre entre émotion, cognition et action. En outre, si cette dernière modélisation présente un niveau supérieur d'abstraction, de compréhension et de connaissance en matière de processus participant de l'attachement au lieu, celle-ci pose encore selon nous quelques difficultés, notamment sur deux aspects précis, que nous avons déjà évoqués.

Le premier de ces aspects concerne la difficulté définitionnelle du concept d'attachement au lieu, et l'absence de distinction claire entre le phénomène affectif lui-même et ses diverses manifestations, attachement, ancrage, appartenance. Pour notre part, nous avons au cours de ce travail tendu à privilégier le concept englobant – c'est-à-dire ne se limitant pas *a priori* à un

certain type de valence, positive ou négative, d'amour ou de haine – de rapport affectif à l'espace, soulignant par-là ses possibles déclinaisons et ses multiples conséquences tant sur les plans spatiaux que sociaux d'ailleurs. En outre, nous avons tenu à distinguer le rapport affectif, du phénomène affectif en lui-même, sous-entendant, et démontrant par là-même, que le phénomène affectif est une chose, impliquant l'ensemble des composants de la sphère de l'affectivité, affects, émotions, sentiments, humeurs, etc., et que le rapport affectif à l'espace en est une autre, la facette subjective de ce dernier, impliquant dès lors l'ensemble des représentations, des croyances, socialement construites. Le rapport affectif à l'espace englobe non seulement les phénomènes affectifs, mais il fait également intervenir les dimensions propres à la cognition spatiale, à l'action, à l'intention, aux caractéristiques socio-spatiales de l'environnement, à la manière des individus de se représenter leurs espaces, de leur attribuer une signification, et ce en lien direct avec les processus identificatoires. Le second aspect concerne la dimension temporelle du rapport affectif à l'espace. Bien que présente indirectement dans le modèle de Scannell et Gifford (2010), avec la notion de processus, celle-ci n'en demeure pas moins largement implicite, alors que comme nous avons pu le voir, elle constitue un aspect central de la réalisation du rapport affectif à l'espace. Aussi, ces insatisfactions, nous conduisent à envisager, sur la base de ce qu'ont pu proposer Leila Scannell et Robert Gifford (2010), une nouvelle schématisation pour illustrer ce que pourrait être un modèle permettant d'expliquer d'une manière plus large le fonctionnement du rapport affectif à l'espace (Figure 140), ce que nous avons précédemment défini comme la facette subjective des éprouvés affectifs faisant partie de la relation entre l'individu et ses espaces de vie.



**Figure 140. Modélisation du rapport affectif à l'espace
l'importance des « Dynamiques Temporelles & Relationnelles »**

Dans ce schéma inspiré du modèle de Scannell et Gifford (2010), nous faisons figurer l'ensemble des dimensions, que nous nous sommes efforcés de mettre en lumière, propres à la détermination du rapport affectif à l'espace, c'est-à-dire :

- la dimension personnelle, intime, à la fois individuelle, mais aussi sociale du rapport affectif à l'espace
- la dimension spatiale, incluant les déclinaisons matérielles et symboliques de l'environnement
- et enfin, la dimension des processus, affectifs, émotionnels, sentimentaux, mais aussi, cognitifs, axiologiques, et actionnels, dont dépend le rapport affectif à l'espace.

À ces éléments, considérés de manière séparés par les psychologues, nous avons souhaité ajouter la dimension dynamique, à la fois temporelle et relationnelle. Bien que difficilement représentable sous forme schématique, nous avons néanmoins souligné l'importance de ces dynamiques dans notre étude sur les conditions et les dimensions générales du rapport affectif à l'espace. De sorte que l'ensemble des observations que nous avons pu rapporter nous permet de conclure que :

- le rapport affectif à l'espace implique non seulement un versant affectif, mais il est également régi par d'étroites relations avec les représentations individuelles et sociales ;
- qu'à ce titre il est un phénomène avant tout intime, propre à chaque individu, impliquant son identité spatiale, mais qu'il est aussi dépendant des groupes, des cultures, et de fait de l'identité sociale de l'individu ;
- le phénomène affectif varie selon l'échelle spatiale envisagée, les spécificités socio-spatiales propres à chacune de ces échelles ;
- la nature même de la relation affective entre un individu et son espace dépend de la signification pour l'individu de cet espace, autrement dit, le rapport affectif à l'espace dépend de l'intentionnalité de l'individu vis-à-vis du lieu, avec une nette prédominance dans l'établissement de ces significations pour l'aspect social sur les aspects proprement matériels du lieu – ces deux dimensions étant cependant étroitement liées et interagissant ;
- et enfin que l'ensemble de ces caractéristiques propres à faire du lieu un espace aimé ou rejeté répond à des logiques temporelles à la fois, synchroniques et diachroniques, événementielles et historiques ;
- avec pour conséquence principale, la reconnaissance du fait que la logique affective entre un individu et un espace est de nature complexe, inscrite dans différentes temporalités et avant tout relationnelle.

Le fait est que le rapport affectif à l'espace est un phénomène qui intègre différents facteurs spatiaux, variables en termes d'échelles, de qualités et de matérialités, différents facteurs sociaux, liés aux groupes, aux cultures, aux identités, et enfin différents processus, affectifs, cognitifs, non seulement étroitement liés entre eux – et véritablement indissociables – mais se rapportant en dernière instance au niveau individuel et à la subjectivité du sujet. Ce que l'on sait

moins en revanche, parce que ces dimensions demeurent relativement peu explorées, c'est que le rapport affectif à l'espace est un phénomène dynamique et essentiellement relationnel.

Tout d'abord, du point de vue temporel, sans revenir en détail sur les exemples qui ont été donnés, il a été montré que le temps, et le changement qui en est l'aspect corollaire, étaient déterminants dans la dynamique du rapport affectif à l'espace. Envisagée sous l'angle de l'évènement ou de la durée, la dynamique temporelle dessine un ensemble d'opportunités pour le rapport affectif à l'espace de se réaliser avec des valences et des intensités variées. Cette dynamique temporelle – aspect jusqu'à présent négligé des approches du rapport affectif à l'espace – a non seulement à voir avec la nature même des phénomènes affectifs. L'on sait, et l'on a montré, que les phénomènes affectifs, émotions, sentiments, passions, etc., pouvaient être distingués selon une perspective temporelle. Entre l'instantanéité d'une émotion et la permanence d'un sentiment, les conséquences en termes de rapport affectif à l'espace, d'attachement, d'ancrage, d'enracinement, varient sensiblement. Mais, plus généralement encore, ce sont tous les aspects individuels, sociaux et spatiaux, qui, par le fait des processus mémoriels, situationnels, des schèmes intégrés et adaptés, s'en trouvent dépendre largement de cette perspective temporelle se partageant et alternant entre synchronie et diachronie. Évènement et durée, synchronie et diachronie, figurent en ce sens les quatre dimensions principales de la dynamique temporelle régissant la qualité en un instant t du rapport affectif à l'espace – ainsi que sa nature évolutive. En outre, c'est notamment parce que le rapport affectif à l'espace s'inscrit dans une dynamique temporelle que l'on observe alternativement ou plus durablement, des phénomènes d'ancrages, de rejets, d'appartenances, de désaffiliations, et plus généralement c'est le temps, dans son instantanéité ou dans sa durée, dans son approche synchronique ou diachronique, qui permet l'existence du rapport affectif à l'espace.

Ensuite du point de vue relationnel, bien que suggérée par l'ensemble des modèles qui s'attachent à décrire le fonctionnement du rapport affectif à l'espace, cette dimension ne semble cependant pleinement prise en compte, notamment pour les conséquences qu'elle implique lorsque l'on s'intéresse à la formation et à la dynamique du rapport affectif à l'espace. De son côté, le sociologue Simon Laflamme remarque que l'émotion est un phénomène essentiellement relationnel (Laflamme, 1995). Les déterminants du rapport affectif à l'espace, les causes affectives en partie responsables de l'attachement, de l'ancrage ou de l'appartenance, ne seraient donc pas à chercher du côté des individus ou des espaces, mais bien dans la relation qui s'instaure entre les deux. En réalité, nous dit Laflamme, « il n'y a ni pensée ni émotion dans le simple champ du sujet puisque le sujet est toujours un être déjà relationnel, puisque sa pensée et ses émotions ne peuvent se manifester en dehors du champ des communications. Au niveau le plus élémentaire, le sujet est toujours déjà social et la société est intrinsèquement communicationnelle. Les émotions ou les pensées sont toujours des produits de communications (passées ou immédiates, voire futures) et ne peuvent donc jamais être comprises que dans des situations de communication » (Laflamme, 1995 : 31). Ces situations de médiation, entre un individu et un espace, nous avons pu en apporter la preuve – ne serait-ce qu'en soulignant la signification sociale que revêt l'espace pour l'individu. L'individu interprète ce langage-objet qu'est l'espace aménagé, lui prête des intentions, et y projette les siennes propres. L'objet spatial incarne lui-même la relation sociale, il est un phénomène social. Donné, produit, construit, transformé, l'espace est avant tout inclus dans un monde social. Par là-même les individus et l'espace entrent en relation – l'espace participe de l'identité de l'individu, son identité spatiale. Ils communiquent, si l'on veut bien prendre le concept de communication en un sens large. Comme l'a souligné Kaj Noschis, « l'environnement est aussi un partenaire – objet et médiateur – de notre affectivité » (Noschis, 1984 : 10). En cela, il n'est pas de doute sur la nature

relationnelle du rapport affectif entre l'individu et l'espace. L'individu n'est pas de nature amoureux, ancré, attaché, ou enraciné, il l'est par construction relationnelle. Lorsqu'il est question d'émotions, nous dit Kaj Noschis, « qu'il y ait des moments où l'amour ou la haine entre deux personnes leur font oublier tout espace et tout temps, ne saurait infirmer une étude qui cherche les conditions de tels sentiments aussi dans le rapport qui s'établit entre l'homme et l'environnement où il se trouve » (Noschis, 1984 : 10). Le rapport affectif à l'espace se découvre dans la relation que l'individu a à l'espace, et ses multiples dimensions, d'ordre à la fois individuelles, familiales, sociales, spatiales, et bien sûr, temporelles. C'est bien parce que le rapport affectif porte en lui les marques de la relation que l'individu a entretenue avec ses espaces par le passé, les souvenirs, la mémoire du lieu, des relations que l'individu entretient dans le présent, l'éprouvé affectif propre à la situation présente telle que celle-ci oriente le vécu spatial, ou encore, des relations que l'individu projette sur ou dans d'autres espaces, qu'à ce titre le rapport affectif à l'espace peut être qualifié d'essentiellement relationnel. Ce n'est pas l'individu, ni même l'espace, qui sont affectés, c'est la relation entre les deux. Dès lors, à l'image de la relation entre deux humains, le rapport affectif entre un individu et un espace n'est jamais programmé, mais toujours le fait d'un concours de circonstances. La rencontre, l'émotion, et le rapport affectif qui possiblement en découle, entre un individu et un espace, « suppose forcément un concours de circonstances, concours qui est d'autant plus intriqué que la société est complexe » (Laflamme, 1995 : 153). Le mode relationnel sur lequel se réalise le rapport affectif à l'espace dessine ainsi un certain nombre de conditions, de chances, d'opportunités, pour un ensemble de facteurs déterminés de se rencontrer – sans pour autant pouvoir présager de cette rencontre. Pour autant, l'individu, et *a fortiori* l'espace, ne sont jamais totalement indéterminés non plus. De fait, la relation dépend aussi de l'historicité de chacun, de la dynamique relationnelle, et de la place que celle-ci prend dans l'ensemble des relations de l'individu. En outre, cette composante relationnelle explique pourquoi lorsque l'on est en relation avec un espace, se créent, selon différentes modalités affectives, des formes de dépendance ou encore des effets de réciprocité – l'espace nous définit et nous définissons notre espace.

Chapitre 7. Le rapport affectif à l'espace à l'épreuve du projet : représentations, coordinations et actions en contexte affectif

Le rapport affectif à l'espace apparaît bien comme un entremêlement, à l'image de ces cas exemplaires de complexité que sont les trajectoires résidentielles, et les trajectoires de vie plus largement, à la fois déterminées, construites et fluctuantes. Les parcours et les pratiques apparaissent comme des itinéraires, successions de bifurcations spatiales et sociales, pour lesquelles l'ensemble des événements affectifs, rencontres, espaces, vont conforter l'individu sur un chemin, parce qu'il lui semble difficile d'en choisir un autre, soit à l'inverse le conduire à changer d'itinéraire. Cette longue série de continuités et de ruptures, entre confrontation et évitement, trouve notamment sa raison d'être dans le différentiel, source d'émotion, entre une posture passée, une attitude présente ou une aspiration future. Les mécanismes de « coping »¹²⁷ (littéralement du « faire avec ») liés aux affects permettent ainsi d'expliquer un certain nombre de dynamiques spatiales concrètes. Dérivées des processus d'évitement et de confrontation aux émotions, ces stratégies conscientes, ou non, vont par exemple pousser l'individu à éviter une situation dont il sait qu'elle sera, pour lui, associée à un sentiment déplaisant, ou inversement. Dans le cas du rapport affectif à l'espace, ce type de stratégie entre confrontation et évitement nous intéresse tout particulièrement car elle s'attache principalement à l'objet intentionnel des émotions, en l'occurrence un espace réel ou projeté. Pour autant, il s'agit de ne pas se méprendre. Si l'émotion porte sur une propriété de l'espace, et qu'à ce titre l'individu y est sensible, en est affecté, l'affection ne porte pas tant sur l'espace, ni à proprement parler sur l'émotion, mais plutôt sur l'existence d'une émotion dans cet espace, autrement dit sur l'accord entre, d'une part, l'espace et sa signification, et d'autre part, la structure qui définit la signification de l'espace. Cela étant, il convient, autant qu'il est potentiellement de ce fait possible, compréhensible, d'explorer, d'analyser, de mettre au jour, la structure qui donne sa signification à l'espace, et ainsi d'expliquer comment cette structure définit les modalités de la relation affective entre l'individu et son environnement.

Affects et représentations, émotions et actions, entrent effectivement en relation, et rejaillissent spatialement à travers un jeu de mise à distance *versus* mise à proximité. De ce jeu, de cette capacité d'être affecté, vont découler certaines attitudes spatiales. Les lieux teintés de la couleur des émotions sont en effet agencés pour dessiner le pourtour d'attitudes envers certains espaces. Ce contour complexe, sans cesse actualisé, participe alors plus ou moins explicitement de l'anticipation et de la structuration de l'action. Histoire personnelle et identité spatiale de l'individu sont ainsi mises en jeu dans l'engagement d'une certaine attitude envers l'espace – et *a priori* envers l'espace en projet. Les attitudes « pro- ou anti-urbaines »¹²⁸, que décrivent Florence Haegel et Jacques Lévy (1997), les attitudes « urbanophiles » ou « urbanophobes »¹²⁹, que décrit

¹²⁷ Il s'agit de stratégies pour faire face ou affronter une situation émotionnelle. Elles font référence à l'ensemble des comportements et cognitions qu'un individu interpose entre lui et un événement perçu comme menaçant en vue de maîtriser, tolérer ou diminuer l'impact de celui-ci sur son bien-être physique ou psychologique (Luminet, 2002).

¹²⁸ Dans leur contribution « Urbanités. Identité spatiale et représentation de la société », à l'ouvrage collectif « Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et leurs représentations » (Callenge *et alii*, 1997), Florence Haegel et Jacques Lévy décrivent, examinent, à travers la production discursive d'habitants de l'agglomération parisienne, les jeux d'opposition attitudeles pro- ou anti-urbaines qui s'y font jour, leur ancrage spatial et identitaire. En outre, ils notent que les représentations de l'espace urbain, et les attitudes qui possiblement en découlent, ne se réduisent pas un schéma explicatif simple, pour lequel le lieu d'habitat, les conditions monétaire, relationnelle ou symbolique, constitueraient des facteurs déterminants univoques et omnipotents. Pour autant, ils observent que le caractère urbain de l'environnement semble offrir une plus grande marge de liberté dans l'autodéfinition de l'être social et dans l'auto-positionnement sur un ensemble d'axes et de plans qui vont déterminer ces attitudes pro- ou anti-urbaines.

¹²⁹ Dans un article publié dans le *Journal of Environmental Psychology* en 2004, intitulé « Love and loathing of the city : Urbanophilia and urbanophobia, topological identity and perceived incivilities », Marie-Line Félonneau, montre que

Marie-Line Félonneau (2004), envisagées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des formes épurées et stylisées de ces possibles attitudes spatiales, expriment cette condensation du rapport affectif à l'espace, et de la représentation spatiale, en une orientation de l'action. Mais plus que les styles d'attachement aux lieux ou les figures idéal-typiques des individus en fonction de leur représentation de l'espace, c'est la capacité des individus à réviser ces modèles, ces attitudes, et les mécanismes qui rendent possible cette révision, qui apparaissent comme problématiques dans la conduite du projet en aménagement-urbanisme. Le différentiel, source d'émotions, qui peut naître entre la représentation que se forge l'habitant de lui-même et de son espace, son « identité spatiale » (Proshansky, 1978 ; Lussault *in* Lévy & Lussault, 2003), l'image qu'il projette en conséquence sur son environnement et les valeurs qui sont mises en avant pour la réalisation d'un aménagement futur, ce différentiel émotionnel est déterminant dans la conduite de l'action, aussi bien pour sa concrétisation que pour l'éventualité d'un changement d'attitude. Le plus intéressant est donc de savoir si cette émotion peut permettre à l'individu, habitant ou acteur de l'aménagement, d'effectuer une révision de ses valeurs, ou si au contraire la nécessité de cohérence propre à chaque individu l'entraîne vers une radicalisation et un rejet du projet. Les stratégies qui vont conditionner la réception de l'action, entre résistance au changement et possibilité de coopération, contribuent de manière importante à structurer à la fois, les pratiques spatiales, mais également l'opérationnalité des actions d'aménagement et autres interventions publiques sur l'espace habité. Enfin plus généralement, c'est la question du rapport affectif à l'espace, et celle des attitudes environnementales dans lesquelles ce rapport se cristallise selon les situations, ou autrement dit, la question du rapport affectif à l'espace pour ses implications dans les conduites individuelles et collectives, qui sera posée dans cette partie.

Pour ce faire, nous avons étudié un projet d'aménagement, celui du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours – dont nous avons précédemment décrit les modalités stratégiques, techniques et politiques, de mise en œuvre. L'ambition était, en questionnant un espace en projet, de s'intéresser à l'implication et aux formes de médiatisation du rapport affectif au cours d'une épreuve de transformation de l'espace – aussi bien pour ses implications en termes de représentations et de pratiques de l'espace, donc du côté des habitants, qu'en termes de représentations et de pratiques du projet, et donc du côté cette fois-ci des acteurs de l'aménagement. Nous sommes donc partis de l'hypothèse précédemment décrite que les intentions projetées sur un espace, par les acteurs de l'aménagement, mais pas seulement, étaient en mesure d'affecter la relation des habitants directement touchés, concernés, intéressés par le projet. Cette hypothèse explique que nous nous soyons intéressés dans cette partie de notre travail de recherche, au rapport affectif à l'espace d'un certain nombre d'habitants du secteur Rolland-Pilain, ou des secteurs du territoire de Chambray-lès-Tours en relation étroite avec la problématique d'aménagement relative à cet espace particulier. En outre, nous ne nous sommes pas seulement cantonnés à la question de l'influence d'une épreuve de transformation de l'espace sur la relation affective entre les habitants et leur environnement, sur leurs attaches, sur leurs ancrages, sur leurs appartenances, nous avons aussi souhaité élargir la compréhension du rapport affectif dans le cadre du projet, débordant la simple question de la dimension spatiale de ce dernier, aux autres formes d'implication de l'affectivité dans la structuration même de l'action, depuis l'intention d'aménager, à la conception et à la préfiguration de l'aménagement, à la nécessaire coordination des acteurs, à l'organisation du processus de projet, jusqu'à la

les attitudes générales d'attraction ou de répulsion vis-à-vis de la ville, ces idéologies favorables ou défavorables à la ville, qu'elle qualifie d'« urbanophilie » et d'« urbanophobie », sont en partie reliées à la pratique des espaces, à une « identité topologique » plus ou moins forte, mais aussi et surtout que ces attitudes « pro » ou « anti » révèlent certains biais de sous-estimation et de surestimation dans la perception et l'évaluation des nuisances liées aux différents types d'environnements.

concertation avec les habitants. Bref, à toutes les dimensions qui participent de la démarche de projet en aménagement et en urbanisme, et plus largement de la co-construction d'une action collective sur l'espace. Toutefois, nous n'aurons pas la prétention d'approfondir de manière égale l'ensemble de ces dimensions, compte tenu notamment de la nature particulière du terrain et du projet étudié, son échelle, sa temporalité, son contenu, ses enjeux spécifiques. En ce sens, les résultats qui seront exposés dans cette partie ne constituent pour nous qu'un premier pas vers la prise en compte de la dimension affective au sein de l'espace du projet. Néanmoins, nous avons souhaité esquisser ici quelques pistes pour un début de prise en compte de la dimension affective dans l'action d'aménager l'espace.

Nous serons donc amenés à envisager en premier lieu un aspect directement lié à l'enquête que nous avons menée sur le quartier des Deux-Lions, et à la connaissance des dimensions du rapport affectif à l'espace qui en est ressorti, à savoir : dans quelle mesure l'épreuve de transformation d'un espace que constitue un projet, intervenant sur la matérialité du lieu, mais aussi sur ses représentations, ses significations, et par voie de conséquences sur ses pratiques, est susceptible d'entrer en résonance avec le rapport affectif à l'espace d'un certain nombre d'usagers plus ou moins coutumiers du lieu ? Comment la modification d'une portion de l'environnement que l'individu naturellement s'approprie est-elle en mesure de susciter une modification du rapport à l'espace ? Dans quelles proportions, et sous quelles conditions, l'investissement affectif de tout un chacun dans cet environnement s'en trouve-t-il impacté ? Plus loin, nous envisagerons également les conséquences que ces modifications de l'espace et du rapport affectif à l'espace peuvent avoir sur le projet lui-même, par la voie notamment – mais pas uniquement – des controverses, des mouvements de contestation, et des conflits autour du projet. Nous essaierons ainsi de mesurer et de comprendre certains ressorts affectifs qui participent, sinon directement à la structuration de l'action sur l'espace, du moins indirectement. Dès lors, nous serons amenés à élargir la prise en compte de l'affectivité, à l'ensemble des dimensions propres à la conduite de l'action collective. Partant du rapport affectif à l'espace des habitants concernés par le projet, nous en viendrons progressivement à la question plus générale du rôle des émotions dans la coordination nécessaire à l'action collective, depuis l'intention, la décision, la conception, et jusqu'à la réalisation et la réception par les habitants de l'aménagement. Pour ce faire, nous envisagerons aussi la dimension affective du rapport à l'espace des acteurs de l'aménagement, leur sensibilité, la manière dont celle-ci se structure et, *a priori*, répond à certaines règles (Hochschild, 2003), pour au final participer de la conception même de l'aménagement. Puis, nous serons également amenés à considérer la manière de ces acteurs de « faire avec » non seulement leurs propres émotions, mais aussi avec les émotions des autres acteurs du projet, et évidemment avec les émotions des premiers concernés par l'aménagement, celles des habitants qui *a priori*, sans en être directement les destinataires, ou du moins les destinataires uniques, n'en seront pas moins pour partie usagers de ce nouvel aménagement.

À ce stade nous devons préciser – au risque de nous répéter – que le regard porté sur le rapport affectif à l'espace, dans le cadre de ce second volet de notre investigation, ne l'est plus sous l'angle privilégié de l'ensemble des espaces vécus par un individu au cours de sa vie. Le type d'approche ici mobilisée bascule de l'enquête centrée sur l'individu, et l'approfondissement des modalités du rapport affectif à l'espace rendues saillantes par l'opération de mise en cohérence de l'habiter à l'échelle d'un parcours de vie, vers une compréhension centrée sur l'espace, la modification de ce dernier à travers le projet, et l'influence que cet évènement, cette action, réelle ou encore virtuelle, peut avoir sur la réalisation d'un investissement affectif, et en retour, l'influence que peut avoir la prise en compte des émotions, de ces données affectives, dans le

cadre de la mise en œuvre de l'action d'aménager – et en particulier dans l'ensemble des activités de co-construction de l'action. Ainsi, après être partis des individus pour explorer le rapport affectif à l'espace, nous privilégions dans cette seconde partie, le lieu et l'action sur un lieu, le projet d'aménagement, pour interroger successivement : dans un premier temps, la potentialité du lieu, pour les conditions de vie qui lui sont en partie propres, de structurer le rapport affectif à l'espace, dans un second temps, la manière des habitants de s'adapter, de réagir face à des modifications bien réelles ou encore potentielles, et en particulier le rôle des émotions dans « la réception sociale de l'urbanisme »¹³⁰ (Semmoud, 2007), tant au niveau de la réception de l'espace aménagé en lui-même, autrement dit des conditions matérielles de son appropriation par les usagers, qu'au niveau de « la réception de l'espace en projet » (Bailleul, 2009), c'est-à-dire de la réception par les habitants de la communication autour d'un projet encore en devenir, mais n'en faisant pas moins l'objet d'une mise en récit par les acteurs de l'aménagement. Ensuite, nous interrogeons la prise en compte par les principaux acteurs du projet de la donnée affective, nous éloignant pour cela d'une acception stricte du concept de rapport affectif à l'espace, envisagé sous l'angle privilégié du rôle des affects dans la relation à la dimension spatiale de l'environnement, pour questionner plus largement l'intrication des domaines de l'action et de celui des émotions.

1. Les affects et la structuration de l'action dans et sur l'espace

Tandis que dans la première partie de l'analyse des discours sur le rapport affectif à l'espace, nous avons privilégié une approche diachronique, nous permettant par le biais des récits de vie spatialisés et des épreuves d'herméneutique cartographique d'identifier à un niveau général les mécanismes, les dimensions, et les dynamiques du rapport affectif à l'espace, cette seconde partie de l'analyse adopte, quant à elle, une perspective synchronique pour questionner plus précisément les « effets de lieu » (Bourdieu, 1993) sur le rapport affectif à l'espace. Dans une version moins déterministe que celle de Bourdieu, ce qui nous intéresse dans cette partie, à l'instar de ce qu'a pu par exemple proposer Laurent Cailly, revient à comprendre « les relations complexes et protéiformes entre l'identité résidentielle et les autres dimensions de l'identité spatiale » (Cailly, 2004 :16), et plus particulièrement la façon dont ces identités – les multiples facettes de l'identité spatiale des individus, au premier rang desquelles l'identité résidentielle ou l'identité liée au lieu de résidence – participent de la structuration du rapport affectif à l'espace, et comment, en retour, la dimension affective de la relation à l'espace, susceptible de prendre forme en un lieu de vie donné, imprime à sa manière le jeu des identités spatiales.

Après avoir illustré la manière des individus de faire avec les espaces de leur vie, et en particulier, après avoir esquissé les conditions affectives de la réalisation de ce « faire avec », après avoir éclairé ses dimensions individuelles, sociales, spatiales, ainsi que ses processus, affectifs et cognitifs, relationnels et temporels, nous nous attachons désormais à la question du rapport affectif à l'espace en nous focalisant volontairement sur un lieu, interrogeant dans un

¹³⁰ Nora Semmoud (2007) conçoit le questionnement sur la « réception sociale de l'urbanisme » comme le pendant urbanistique aux réflexions de Hans Robert Jauss (1978) sur la théorie de la réception, impliquant, comme nous avons pu le voir précédemment, la perspective herméneutique. En reprenant à son compte la démarche de Jauss, Nora Semmoud propose de penser le processus de conception urbanistique sous l'angle particulier et problématique de sa réception. À l'instar de l'aspect dialectique du rapport entre la production littéraire et sa réception par le public, nécessairement mouvant et ouvert comme le souligne Nora Semmoud, il s'agit plus généralement d'une invitation à un changement de posture du côté des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, pour la prise en compte dans la production des espaces du point de vue des usages, et de fait d'intégrer, afin de mieux l'anticiper, cet irréductible phénomène d'interprétation inhérent à toute forme d'appropriation des espaces aménagés.

premier temps l'influence de ce lieu, ou plus exactement de ce « milieu »¹³¹, dans ce qu'il a de complexe, et ce qu'il engage de relations de dépendance avec la structuration des représentations, des pratiques et des identités des individus l'habitant. Pour ainsi dire, ce que nous avons souligné et mis en exergue, sans toutefois l'approfondir dans la précédente partie, à savoir la dimension de la situation, du contexte, ou les éléments de la représentation et de la pratique des espaces pour ce qu'ils contribuent potentiellement à la détermination du rapport affectif à l'espace de vie actuel, en dehors de la prise en compte des évolutions plus générales de la dynamique affective, devient dans cette partie l'aspect sur lequel nous essaierons de focaliser l'analyse. Ayant choisi volontairement un premier terrain d'étude pour lequel les habitants ne pouvaient être, quant à leur tranche de vie contemporaine, autrement dit le moment où nous les interrogeons, que des individus ayant une connaissance relativement faible de leur environnement, et privilégiant de la sorte l'analyse d'un parcours de vie à celle de sa reconfiguration dans la situation actuelle, désormais en nous intéressant à un terrain pour lequel l'investissement temporel est possiblement plus important, depuis l'installation relativement récente – à l'échelle d'une vie – datant d'à peine quelques années (S2, depuis 5 ans), jusqu'à quasiment l'ensemble de la vie passé dans ce secteur de la proche banlieue de Tours (M1, depuis 64 ans), nous sommes en mesure de mieux comprendre une autre facette de la dynamique du rapport affectif à l'espace.

Lorsque nous avons tâché d'évaluer les dimensions du rapport affectif à l'espace, nécessairement nous avons envisagé chacune des variables, et la part qu'elles prenaient dans l'évolution du rapport affectif à l'espace, de façon isolée. Nous avons questionné successivement le rôle du temps, de l'espace, du contexte, de la qualité des relations sociales, de la qualité des dimensions matérielles de l'environnement, pour mesurer ces différentes dimensions à l'aune des représentations que les individus s'en faisaient, dans une perspective essentiellement diachronique. Ce faisant, dans un premier temps, nous avons volontairement laissé de côté un aspect, dont l'importance nous a par ailleurs été révélée par ce premier effort analytique, à savoir la nécessité d'également comprendre le rapport affectif à l'espace dans une perspective synchronique, c'est-à-dire selon les états du phénomène affectif. Comprendre ces états nécessite que l'on s'attache désormais aux situations, et que l'on ne se centre plus exclusivement sur l'individu, mais que l'on envisage ce dernier, son identité, ses représentations, ses pratiques spatiales, comme des états à un instant donné dont les causes, et plus largement l'explication, seraient potentiellement à rechercher dans l'effet d'un contexte, autrement dit, dans l'effet non déterministe d'un ensemble de facteurs structurants en partie liés aux conditions de vie en un lieu. Nous avons en effet pu constater cet aspect dual et non moins primordial de la dynamique affective. Le fait que la détermination du rapport affectif à l'espace engageait, d'un côté, l'historicité de l'individu, sa biographie, débordant cette dernière pour intégrer aussi l'histoire familiale, et plus généralement l'histoire socio-culturelle¹³² de la société dans laquelle il s'inscrit,

¹³¹ Privilégiant le terme de « milieu » à celui de « lieu », nous entendons souligner – nous éloignant ainsi d'une vision substantialiste du lieu (Bourdieu, 1993) – la dimension relative de la qualité strictement spatiale du lieu de vie. À vrai dire, le concept de « milieu » est ici central pour comprendre la démarche envisagée. Il s'agit bien, à travers l'ensemble des dimensions, historiques, sociales, matérielles, spécifiques à un milieu de vie, de comprendre dans quelle mesure le lieu, en tant qu'il en est la condition spatiale, participe à la structuration des modes de vie, et hypothétiquement à la structuration des manières d'éprouver affectivement l'espace. Rejoignant ici l'approche du sociologue Pierre Bourdieu, ce que nous retenons du concept d'« effet de lieu » tient avant tout à la capacité de l'espace à refléter, voire dans certains cas à amplifier, les effets d'un milieu et les structures de l'ordre social. Sans présager de la force, ni même de la consistance, de ces effets de lieu, de ces effets de structuration, notre ambition est de questionner dans quelle mesure le couple ainsi formé milieu-lieu impliquerait potentiellement certaines formes ou certaines modalités, dès lors particulières à un lieu, du rapport affectif à l'espace.

¹³² Par histoire socio-culturelle nous entendons ce qui lie les représentations sociales et les conduites personnelles à l'état historique d'une société, étant attentifs autant aux modèles sociaux et culturels historiquement dominants qu'aux réactions et aux attitudes individuelles qui en découlent.

mais aussi, d'un autre côté, le fait que la détermination du rapport affectif à l'espace se faisait en réaction à la situation elle-même, aux conditions situationnelles et relationnelles, dans l'instantanéité – plus ou moins stable – du moment synchronique. Loin d'opposer les approches synchroniques et diachroniques – tant elles représentent, comme nous l'avons suggéré, deux points de vue certes différents mais néanmoins complémentaires, pour la compréhension du rapport affectif à l'espace – il s'avère cependant nécessaire, à ce stade, de changer de focale et de séparer ces deux axes d'approche. Ainsi, après avoir étudié les conditions et les dimensions de la formation du rapport affectif à l'espace, nous tâchons dans la présente partie d'en saisir les formes spécifiques – ou du moins, la forme spécifique attachée à l'effet d'un lieu de vie à un instant donné, en l'occurrence le secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours. De cette façon, nous questionnons également, de manière directe, le rapport affectif à l'espace comme objet de l'aménagement, en explorant plus particulièrement sous quelles conditions il est pour partie lié à la configuration de l'environnement spatial. Interroger la dimension synchronique du rapport affectif à l'espace est dès lors une manière pour nous de considérer ce phénomène comme faisant pleinement partie des enjeux propres à l'aménagement des espaces habités.

Enfin, avant d'en venir à l'exposé à proprement parler de l'analyse de l'effet du lieu sur le rapport affectif à l'espace, et avant d'envisager les effets de la transformation programmée de ce lieu et les réponses affectives que celle-ci peut être amenée à susciter, nous devons apporter une dernière précision quant au partage synchronie/diachronie. Cette précision consiste à noter que la distinction entre ces catégories, bien utile à notre analyse, correspond à un enjeu spécifique si l'on envisage la compréhension du rapport affectif à l'espace dans un sens pragmatique – autrement dit, lorsque l'on envisage la compréhension du rapport affectif à l'espace dans le cadre de la mise en œuvre de l'action d'aménager et que, ce faisant, l'on accorde une certaine place à la prise en compte d'une dimension de l'action jusqu'ici peu traitée, l'affectivité. À ne pas s'y méprendre, il ne s'agit pas là d'affirmer que la connaissance jusqu'ici produite n'est d'aucune utilité, bien au contraire. Cependant, la volonté heuristique propre au présent chapitre, qui est de répondre aux enjeux de l'action sur l'espace, implique que ce qui est passé, ce qui est advenu, d'une part, et ce qui est futur, à venir, d'autre part, ce qui sur le plan de l'affectivité renvoie alternativement, au souvenir et à la nostalgie, ou, à l'utopie et aux aspirations, soit envisagé pour ses conséquences dans l'instant présent : le tout qui à l'instant se loge dans la partie, l'histoire ou la durée qui se condense dans l'évènement, dans le moment. Avec cependant, comme nous l'a appris la systémique, une boucle de rétroaction ou *feedback*, de la partie sur le tout. D'où l'intérêt que nous avons manifesté, dans un premier temps, à la compréhension plus large de la dynamique du rapport affectif à l'espace, avant d'en venir à ce qui intéressera certainement plus directement le domaine de l'action, et par là-même le domaine spécifique de l'intervention intentionnelle sur les espaces habités, à savoir la compréhension de l'effet du lieu en un instant donné, et de sa transformation programmée, sur le rapport affectif à l'espace. De fait, nous ne voyons pas d'opposition fondamentale entre les deux approches diachronique/synchronique développées dans cette recherche, comme le suggère par ailleurs Bernard Dantier. « Malgré les démarcations tracées, la distinction méthodologique entre diachronie et synchronie n'implique pas, tant s'en faut, un ostracisme de l'une par l'autre. Il n'est question que de délimiter les champs d'étude qui peuvent cependant servir de complément l'un à l'autre. L'étude diachronique complète l'appréhension synchronique en permettant de mieux comprendre (par l'enchaînement des successions) la construction du système ainsi que son fonctionnement (en montrant par exemple la permanence de ses relations internes fondamentales et les réadaptations opérées pour rendre plus efficaces ces relations) » (Dantier, 2008 : 7). Simplement, nous voyons à ce stade la nécessité d'étudier le rapport affectif à l'espace dans le cadre de relations qui ne sont jamais à proprement parler séparables les unes des autres. Et bien

que par exemple nous ayons montré ci-avant la prédominance générale, pour l'établissement du rapport affectif à l'espace, de la signification sociale du lieu sur ses qualités matérielles, ce constat ne s'oppose en rien, au contraire, à un autre constat, que nous serons amenés à poser, à savoir l'existence d'un effet du lieu de vie, en tant qu'il est un vecteur de la structuration des pratiques, des représentations, des identités, sur le rapport affectif à l'espace. En outre, l'on voit ici se dessiner plus nettement la distinction, encore théorique à cet instant, que nous avons déjà soulignée par ailleurs, et l'articulation possible entre, d'une part, le rapport affectif à l'espace en un sens général – entendant par là, provisoirement, les mécanismes de l'affectivité à l'échelle de la vie – et d'autre part, le rapport affectif au lieu, au territoire, en tant que l'ensemble de ce qu'un lieu ou un territoire implique en termes de pratiques, de représentations, d'identités, et la forme particulière du rapport affectif à l'espace qui potentiellement en découle. Nous allons voir comment le fait d'habiter un lieu – lorsque cette notion d'habiter est prise dans un sens large ne se limitant pas à la question de l'habitat – participe non seulement de la structuration des pratiques, des représentations et des identités spatiales, mais aussi comment émerge de ces mécanismes de structuration, en lien avec la nature du lieu, et les dynamiques sociales locales (Authier, 2007) qui s'y rapportent, une certaine forme de rapport affectif à l'espace.

Enfin, nous tenons dans un dernier effort de clarification des conditions de l'analyse, à préciser que l'ambition de la présente partie n'est certainement pas d'épuiser la question des formes particulières du rapport affectif à l'espace qui découleraient des mécanismes de structuration par l'effet du lieu. Il s'agit, dans un premier temps, déjà de valider ou d'invalider une telle hypothèse, et d'illustrer à travers les exemples qui en sont peut-être les plus saillants, ou les plus représentatifs, les conditions ou les modalités de ces effets de structuration. Contrairement à ce qui pourrait être la finalité d'une approche strictement géographique, notre objectif consiste ici à apporter quelques clefs de compréhension quant à l'articulation des phénomènes affectifs avec la question spatiale, davantage dans le sens d'un questionnement des pratiques intentionnelles de transformation et d'organisation des espaces habités – autrement dit, d'un questionnement des pratiques d'aménagement et d'urbanisme.

1.1. L'effet de lieu et la structuration du rapport affectif à l'espace

Partant de l'observation d'une banlieue principalement pavillonnaire de l'agglomération tourangelle, le secteur Rolland-Pilain, où précisément se pose l'intention d'aménager, de produire les conditions nouvelles et favorables à l'habiter, il nous faut d'emblée mentionner un certain nombre d'images, liées aux modes de vie dans ces espaces périphériques¹³³ : lieu d'une urbanité non citadine, milieu de l'entre-soi et de la déliquescence des relations sociales, espace de repli sécuritaire, etc. En effet, il existe un certain nombre d'idéaux, propres à caractériser un mode de vie, un mode d'habiter et de cohabiter, spécifique aux espaces périphériques, qu'ils soient suburbains, banlieusards ou encore périurbains. Tendant par là-même à les démarquer d'autres modes observés dans d'autres contextes habités – caractéristiques de géotypes bien

¹³³ Conformément à la description précédemment menée de l'espace aujourd'hui dénommé Rolland-Pilain, et face autant au foisonnement de significations, qu'à une sémantique très marquée par les contextes socio-culturels et politiques, du mot « banlieue » (Grésillon *in* Lévy & Lussault, 2003), à tel point d'ailleurs que son emploi dans les entretiens menés auprès des habitants est systématiquement réservé aux espaces stigmatisés de la grande banlieue parisienne, les « grands ensembles », nous adopterons plus volontiers le terme générique de « périphérie » ou d'« espaces périphériques ». Non pas que nous rejetions par là l'analyse des représentations de la banlieue, au contraire. Cependant, nous constatons dans les représentations qu'ont pu nous livrer les habitants du secteur Rolland-Pilain que le terme de « périphérie », à la fois comme lieu de résidence, et comme mode d'habiter – renvoyant dès lors à la « périphéricité » des pratiques et de l'inscription spatiale –, prédomine au détriment du terme « banlieue ». Nous reviendrons plus loin sur cet aspect des représentations spatiales, néanmoins il nous semblait utile d'y référer d'ores et déjà pour justifier de l'emploi du terme « périphérie ».

identifiés, parmi lesquels en premier lieu, la ville, le quartier, mais aussi à l'autre bout du spectre, le village, la campagne. Les observateurs de « la ville émergente » (Chalas & Dubois-Taine, 1997) ont d'ailleurs bien montré dans quelle mesure le développement de ces espaces périphériques, depuis la banlieue jusqu'aux couronnes périurbaines les plus éloignées, était non seulement synonyme mais aussi symptomatique de nouveaux modes de vie. Lesquels, loin de se limiter à ces espaces périphériques, plus ou moins proches ou lointains de la ville centre, affectaient en réalité, du fait de la mobilité généralisée (Urry, 2005), et par là-même entretenant cette dernière si ce n'est l'accentuant, tous les territoires depuis le rural jusqu'au centre-ville ancien. À cela il ne faut pas non plus oublier d'ajouter qu'avec l'émergence de cette nouvelle ville, diffuse, proliférante, éclatée, à la fois partout et nulle part, se découvre un imaginaire politique catastrophiste¹³⁴ de la fin de la ville, de la multiplication des non-lieux, du confinement au foyer, etc. Les écrits sur le périurbain, notamment, sont sur ce point révélateurs des oppositions qu'a suscité l'émergence et la diffusion des espaces et des modes de vie périphériques. Laurent Cailly souligne par exemple combien « l'opposition entre citadins et périurbains a parfois été portée à la caricature, non d'ailleurs sans arrière-plan moral : d'un côté, les habitants des quartiers centraux, vivant en appartement, se déplaçant à pied ou en bus, sensibles aux espaces publics, ouverts aux "frottements", progressistes, humanistes et écologiquement corrects ; de l'autre, les pavillonnaires, repliés sur l'espace privé du logement, dépendants de l'automobile, producteurs de lieux "génériques", porteurs d'idéologies défensives et sécuritaires, et immanquablement pollueurs » (Cailly, 2008 : 2). Pour autant qu'il ne soit contesté, ni même contestable, le fait que ces images ont une certaine prise sur la réalité, il n'en demeure pas moins que la question de ces espaces périphériques, « banlieues », espaces « suburbains », espaces « périurbains », et des modes de vie qui leurs sont attachés, mérite d'être approfondie afin de proposer, une vision moins uniforme et plus précise des pratiques, des identités, des représentations, et par là-même approfondir les dynamiques affectives qui les sous-tendent, des individus investissant ces espaces.

Ainsi, non content d'approcher dans cette partie, dans un mouvement analogue à ces chercheurs, ce qu'il en est aujourd'hui à proprement parler des modes d'habiter, des pratiques et des identités spatiales dans ces espaces à la périphérie des villes – même s'ils ne s'y cantonnent pas de manière stricte – notre ambition dans la présente partie est plus précisément d'interroger l'articulation entre représentations, pour les unes ancrées spatialement, pour les autres se référant à un système de valeurs idéal, et leur poids relatif dans l'identité des individus, le rapport affectif à l'espace qu'à la fois elles enclenchent et qui les déclenchent, la capacité des représentations, mais aussi des pratiques spatiales, de déterminer la forme du rapport affectif à l'espace et la capacité de ce dernier de structurer en retour ces pratiques et ces représentations. Nous essaierons de comprendre comment le rapport affectif à l'espace, ancré dans la réalité des pratiques spatiales, mais aussi les débordant largement, est non seulement un révélateur de l'« effet du lieu » sur la représentation et la pratique des habitants, mais aussi, comment il en est potentiellement un déterminant – et sur la connaissance duquel l'action d'aménager pourra s'appuyer. En d'autres termes, nous interrogerons successivement, le rôle du lieu-milieu dans

¹³⁴ Pour une analyse détaillée de la manière dont cette vision catastrophiste se développe au niveau politique, et comment elle traverse dès lors le champ urbanistique, nous renvoyons à l'article de Philippe Genestier (2007), « La question du pavillonnaire dans la société des individus. Aspirations habitantes et doctrines techniques ». L'on notera à partir du propos développé par l'auteur, l'intérêt de porter une attention toute particulière à la question du *hiatus* entre, d'une part, l'idéologie « anti-pavillonnaire », et par là-même « anti-périurbaine », de certaines politiques, et d'autre part, les aspirations habitantes, décrites par le sociologue Jean Rémy dans les termes d'une « culture de la demeure », « s'exprimant souvent par une préférence pour une maison individuelle », en ce sens, réductible à certains « besoins fondamentaux d'autonomie, de calme, de sécurité et d'appropriation, revendiqués par les individus et les ménages » (Genestier, 2007 : 25), et qu'il conviendrait plutôt que d'opposer de manière trop systématique, notamment à « l'expérience de la ville » idéalisée, penser à mieux articuler.

l'émergence d'une certaine forme de rapport affectif à l'espace, et la manière de ce rapport affectif à l'espace d'abonder, ou non, dans le sens de la structuration des représentations et des pratiques spatiales. Pour résoudre et démêler cette problématique, le choix d'un terrain d'étude dans une banlieue en périphérie – entendant par là un milieu ni strictement urbain, ni strictement rural, si l'on s'en tient à cette opposition classique urbain/rural – relativement proche du centre urbain dense mais s'en distinguant nettement, nous a semblé particulièrement intéressant. Non pas qu'il le soit plus que d'autres – le psychologue Kaj Noschis (1984) a par exemple montré tout l'intérêt d'étudier l'échelle du quartier, dans son acception urbaine, pour sa « signification affective », de même que l'anthropologue Jean-Didier (2002) a montré de son côté la réalité et les effets du « désir de campagne » – mais du fait même qu'il concentre aujourd'hui un certain nombre d'enjeux sociétaux, et autant de représentations, il nous a semblé constituer un terrain pertinent pour l'approfondissement de ce qui, au premier abord, pourrait passer pour un questionnement pour le moins incongru : quelle est la nature du rapport affectif à l'espace lorsque l'on habite, l'on réside ce type d'espace, si difficile à catégoriser et à définir, si stigmatisé serions-nous tentés d'ajouter ? L'espace périphérique nous questionne en effet, et en particulier sur le plan de l'affectivité, tant il cristallise autour de lui, certainement du fait de son évolution rapide et, par conséquent, de l'évolution récente des idéologies et des connaissances le concernant, un certain nombre d'enjeux cognitifs : comment comprendre l'articulation entre la contrainte, financière notamment, qui pèse sur les individus, sur les ménages, et bien souvent les oriente, les amène, à y élire domicile, et le désir – socialement dicté avant tout, mais s'incarnant aussi au niveau individuel – qui s'y exprime clairement à travers l'idéal pavillonnaire décrit par les sociologues (Raymond & Haumont, [1968] 2001) ? Dans un milieu aux confins des espaces urbains et à la lisière des espaces ruraux, un milieu si souvent décrit et décrié à travers ses aspects, ses formes, ses développements, ses paysages, ses sociabilités, sans qualité(s). Un milieu banal, inintéressant, qui plus est, considéré comme éminemment problématique¹³⁵ dans le cadre du développement de nos sociétés contemporaines, pour de multiples raisons, générateur d'étalement urbain, consommateur de terres agricoles, responsable de l'artificialisation croissante des sols, intrinsèquement lié aux transports motorisés individuels fortement émetteurs de gaz à effet de serre. Comment comprendre les formes qu'y prennent l'attachement, l'ancrage, le sentiment d'appartenance ? Toutes ces manifestations du rapport affectif à l'espace, qui à la fois s'y développent et y sont éminemment contraintes. Et surtout quelles en sont les conséquences pour la conception et l'aménagement de ces espaces ? Pour toutes ces raisons, les interrogations qu'ils suscitent, les enjeux sociétaux qu'ils véhiculent, la difficulté d'y concevoir les formes du rapport affectif à l'espace, parce qu'ils cristallisent en quelque sorte les enjeux de cet impensé affectif, nous avons choisi d'étudier un espace à la périphérie, à la fois proche de la ville et de la campagne, mais s'en distinguant notablement, et d'envisager ce faisant la structuration du phénomène affectif à partir du mode de vie qui s'y exprime, des formes spatiales qui s'y développent.

¹³⁵ Ces « arguments massues » comme les nomme Philippe Genestier (2007), écologiques en particulier, doivent être considérés avec parcimonie comme le suggère l'auteur. Car rien ne laisse supposer – si ce n'est le point de vue moral –, dans une société où la mobilité est généralisée, et où « [les individus aussi bien que les entreprises] sont pris dans des relations multiples qui produisent une même quantité de déplacements quelque soit le type d'urbanisation » (Genestier, 2007 : 29), que l'urbanisation pavillonnaire, dont la périphérie se fait une spécialité, soit responsable de tous ces maux. En outre, comme le souligne Michel Grésillon, « avec "banlieue" on est au cœur de la problématique contemporaine des enjeux que pose à l'échelle mondiale cet espace majeur qu'est devenu l'espace polarisé par les grandes villes. Que la banlieue, espace "mineur" (au sens conjoint de périphérique et de dépendant), ait au cours des dernières décennies détourné sur elle une part de cette problématique (au moins en France), dit l'importance du choix de la focale, de l'échelle autant que du concept d'analyse qu'impose la question sociale et urbaine » (Grésillon *in* Lévy & Lussault, 2003 : 102).

Pour commencer, nous rapporterons un constat semble-t-il partagé, du moins dans le cas spécifiquement tourangeau. L'existence d'un mode d'habiter spécifique à ces espaces de la périphérie plus ou moins proche des villes serait à relativiser, selon le géographe Laurent Cailly, et la société dans ces espaces de la proche banlieue aux espaces périurbains les plus lointains serait plus fragmentée qu'il n'y paraît (Cailly, 2004, 2008). Certes, « la forte division sociale de l'espace, observée au plan résidentiel se retrouve, et d'une certaine manière est redoublée, par une forte différenciation sociale des modes d'habiter » (Cailly, 2008 : 20). De même, « il est certain qu'il existe une certaine homologie entre ces deux formes de fragmentation, les secteurs les plus proches, les mieux équipés et les plus aisés [à l'image du secteur Rolland-Pilain] étant aussi ceux dans lesquels la mobilité hors travail et le rapport à l'urbain sont les plus forts, tandis que le périurbain lointain, plus modeste, est davantage marqué par le repli domestique et/ou l'ancrage local et un rapport à la ville plus distant » (Cailly, 2008 : 20). Le géographe sous-entend ainsi que le rapport à l'espace, notamment urbain, ne serait pas le même selon la distance géographique à la ville centre. Cependant, Laurent Cailly d'ajouter que ces deux logiques sont loin de systématiquement se recouper, et le géographe de noter qu'il existe toujours à l'intérieur d'un même territoire, voire à l'intérieur d'un même ensemble résidentiel, des individus que le rapport à l'espace distingue sensiblement. C'est également ce qu'à travers notre enquête nous avons pu vérifier. En interrogeant des individus, à l'intérieur d'un même secteur, au sein duquel se juxtaposent un ensemble résidentiel collectif, proche de ce que l'architecture fonctionnaliste a traditionnellement produit en matière de formes architecturales, les résidus d'un ancien hameau villageois gagné par l'urbanisation dans les années 1960, et enfin, de l'habitat individuel de type pavillonnaire en lotissement, nous avons pu constater qu'aussi bien le modèle résidentiel, que le capital économique et culturel des habitants, ne suffisaient pas à eux seuls, pris indépendamment, comme variables explicatives de la représentation et de l'identité spatiale. Aussi bien l'on retrouve dans le logement collectif que dans le logement individuel, qu'ils soient propriétaires ou locataires, des habitants dont les pratiques et les représentations de l'espace de résidence, mais aussi des espaces de référence que sont la ville et la campagne à l'interface desquels ils se trouvent résider, varient grandement. Finalement les modèles d'habiter qui peuplent les espaces périphériques, semblent très divers – du moins, pour ce qui concerne l'espace étudié et ses caractéristiques spécifiques. Les habitants de ce secteur périphérique n'habitent pas et ne cohabitent pas de la même manière.

En effet, lorsque l'on se penche sur les modes d'habiter de chacun, l'on constate que l'on a affaire à des profils variés. Qu'il s'agisse de la famille S2, locataire d'un 4 pièces dans la résidence Gallardon depuis bientôt 5 ans, composée de deux parents actifs, tous deux âgés de 38 ans, et de deux jeunes enfants. Famille qui s'est installée dans la résidence Gallardon principalement « pour les enfants », pour assouvir « le désir d'un peu de verdure ». Initialement aussi pour se rapprocher des lieux de travail, lesquels ont depuis lors changés et impliquent à nouveau un investissement quotidien du centre de l'agglomération tourangelles. Qu'il s'agisse de la famille A6, résidente depuis 31 ans dans un pavillon qu'elle a fait construire sur un terrain de 550 m². Lui, ingénieur à la retraite, qui réinvestit depuis peu son environnement local après de fréquentes mobilités professionnelles à travers toute la France, et elle, femme au foyer ayant élevé ses deux filles, ces dernières parties depuis quelques années maintenant du domicile familial. Ou qu'il s'agisse encore de M. M1, qui a toujours vécu et habité la commune de Chambray-lès-Tours. Issu d'une famille qui cultivait les terres où aujourd'hui se construit le projet, et dont l'ensemble des activités, y compris l'ancienne activité professionnelle, à moins d'un kilomètre de son logement actuel, a toujours pris place dans un secteur réduit autour du logement familial, de ses parents d'abord, puis de son propre foyer. L'on constate que les formes d'investissement de l'espace, les pratiques que les habitants y développent, mais également leur rapport à la ville, et l'identité

spatiale qu'en conséquence ils se forment, sont avant tout liés à la conjonction d'un ensemble de facteurs et de conditions, tant personnelles que sociales. Bien sûr, il y a l'âge, la situation sociale et familiale. Avec l'âge, il y a l'expérience spatiale, l'identité à la fois propre à chaque individu, et l'expérience commune à certains, selon les schémas liés aux grandes étapes de la vie. Mais il y a aussi l'héritage, les lieux de l'enfance, l'ancrage assigné, les racines, les origines, les appartenances plus ou moins multiples, et ce que chacun en a fait selon ses propres désirs, ses propres aspirations, entre continuité et changement, entre confrontation et évitement. Finalement, chacune de ces conditions, chacun de ces facteurs, pris indépendamment n'explique à lui seul, ni le choix de s'implanter pour un temps, ni le choix de demeurer dans ces espaces périphériques. Pris conjointement, ils ne sauraient davantage déterminer, de façon absolue, les manières d'habiter et de cohabiter. Cependant, ils n'en constituent pas moins un faisceau de contraintes et d'opportunités, dans lesquelles les aspirations, le rapport à l'espace s'exprime, sur des bases à la fois sociales et individuelles, et pour la réalisation desquelles, il nous semble important, et c'est là l'une de nos hypothèses, de considérer la question de l'affectivité.

Si l'on élargit l'observation et que l'on ne se limite plus seulement aux quelques cas décrits très succinctement, l'on retrouve diversement aussi bien dans les ensembles de logements collectifs, principalement la résidence Gallardon, que dans les ensembles de logements individuels, des familles actives avec enfants, ou des personnes plus âgées et à la retraite. Ces situations particulières impliquent de fait un investissement différent dans la vie locale, de même qu'un rayonnement plus ou moins grand des mobilités de chacun. En outre, la position du secteur Rolland-Pilain, relativement bien desservi par les systèmes de transport en commun de l'agglomération, permet à certains d'éviter le recours systématique à la voiture individuelle. L'automobilité demeure pour autant le mode de transport dominant¹³⁶ dans cet espace périphérique enserré par les voies de circulation d'importance départementale et nationale irriguant l'ensemble de l'agglomération tourangelle. Pourtant, à l'instar de ce que note Laurent Cailly pour certains des cas qu'il a pu lui-même étudier, la voiture n'est pas systématiquement l'objet d'une fétichisation, et certains des habitants rencontrés, reconnaissent la fatigue, le stress, le coût, principalement en termes de temps, des déplacements automobiles liés à leur condition périphérique. En particulier, lorsque ceux-ci ont pour destination le centre-ville de Tours. Ainsi l'on note qu'un certain nombre d'habitants, parmi les plus âgés mais aussi certaines familles, privilégient l'usage des transports en commun pour leurs déplacements vers la ville centre – arguant notamment de la politique restrictive en matière de stationnement dans le centre urbain. Cependant, lorsque l'automobile individuelle reste le moyen de transport privilégié, ces difficultés d'accès au centre urbain, semblent entraîner quelques conséquences, aussi bien sur le plan des représentations que sur celui des pratiques, observables par exemple à travers l'évitement du cœur de ville et le dénigrement de l'espace urbain qui accompagne bien souvent ces pratiques. Ces représentations ont aussi un effet direct sur l'ancrage au lieu, sur les comportements et le resserrement des mobilités sur le territoire local. Notamment sur le plan commercial, il n'est pas rare de constater à travers les discours récoltés, la valorisation fonctionnelle des grands espaces commerciaux situés à proximité immédiate de ces espaces, et en même temps la logique quotidienne, villageoise, tournée vers les quelques petits commerces du « *village* » (artisans, marché, supérette) de Chambray-lès-Tours. « *Les grandes surfaces sont là, à côté de la nationale. Il y a tout, que ce soit pour le bricolage, que ce soit pour l'alimentation, mais*

¹³⁶ Le recensement de la population 2006 réalisé par l'INSEE a révélé, pour les populations habitant le territoire communal de Chambray-lès-Tours, un usage prépondérant du véhicule particulier, avec 79,3 % de la part des déplacements domicile-travail effectués en voiture (ou camion, etc.), tandis que la part de l'usage des transports en commun ne représente pour ces mêmes déplacements que 9,3 %. La domination de ce mode de transport est d'autant plus saillante lorsque l'on compare ces mêmes données à celles révélées par le recensement 2006 à Tours : 59,7 % pour les véhicules particuliers et 16,2 % pour les transports en commun.

on y va pas beaucoup». Loin cependant de s'imposer comme normes dans ces espaces périphériques de l'agglomération, ces comportements varient de manière importante selon les âges, les habitudes et les activités des personnes interrogées et, de fait, aussi selon les moments de la semaine. Ainsi, deux familles rencontrées dans la résidence Gallardon, et deux autres dans les pavillons plus proches de l'ancien centre villageois de Chambray-lès-Tours, composées toutes quatre de couples actifs avec enfants, ont souligné quant à elles le partage qu'elles effectuaient entre le rythme quotidien des jours travaillés durant la semaine et celui des repos de fin de semaine. Dans ces familles, si les mobilités quotidiennes sont principalement dictées par le mode automobile, et l'évitement du centre de l'agglomération, il en est tout autrement la fin de semaine venue. Les pratiques s'axant dès lors autour des enfants, l'usage des transports en commun et la pratique du centre ville, ses équipements culturels et sportifs, ou encore des espaces naturels situés à proximité du logement, deviennent le prétexte à l'éducation, l'ouverture, l'enrichissement et aux loisirs des enfants. La relation qui de fait s'instaure avec le centre de l'agglomération, d'un côté, et la campagne environnante, de l'autre, chez ces individus particulièrement mobiles devient révélatrice de la multiplicité des attaches, de leur reconfiguration permanente, de leur labilité ; ce qu'Yves Chalas et Geneviève Dubois-Taine ont identifié et traduit comme « la ville au choix » (Chalas & Dubois-Taine, 1997) ou comme « la ville à la carte » (Chalas, 2000). Mise à distance pour certains de ses aspects inadaptés, en particulier du point de vue de l'éducation des enfants, la ville n'en demeure pas moins recherchée pour son offre culturelle, commerciale et son animation. Parmi les raisons évoquées pour l'installation dans ce secteur particulier de Chambray-lès-Tours, l'on note notamment l'importance de la possibilité pour les enfants de ces familles, si ce n'est pour les plus jeunes du moins pour les enfants les plus âgés, de se rendre de manière autonome en transport collectif dans leurs différents lieux d'apprentissage et d'activités extrascolaires. Ce qui, d'une certaine façon, libère les parents de la contrainte de multiples allées et venues, le plus souvent en voiture individuelle.

Finalement, ce que l'on observe à l'échelle de notre échantillon restreint – ne pouvant être considéré de ce fait comme représentatif de la diversité des espaces périphériques – c'est tout de même une certaine diversité dans les pratiques quotidiennes, y compris d'une semaine sur l'autre, d'une période de vie à l'autre, et la faculté de ces habitants, selon les contraintes du moment, d'adapter leurs pratiques aussi bien locales qu'à l'échelle plus large de l'agglomération. Ce qui nous fait dire qu'aussi bien les conditions sociales que les conditions spatiales de la vie en société sont, de la part des habitants de ces espaces périphériques – certainement plus qu'ailleurs, mais cela resterait à confirmer ou à infirmer – soumises à une synthèse originale, actualisées et utilisées dans le cadre quotidien des représentations et des pratiques de l'espace. Par-delà ce qui pourrait être perçu et vécu comme une relative uniformité des conditions de vie, à travers l'homogénéité des conditions de logement, ou plus généralement l'homogénéité du contexte spatial, il apparaît en réalité une grande variété de façons d'habiter ces espaces – du moins pour les espaces les plus proches du centre de l'agglomération, du même type que le secteur Rolland-Pilain. Ces questions ont d'ailleurs fait l'objet dans les années récentes de nombreux travaux de recherche. Depuis « la ville émergente » (Chalas & Dubois-Taine, 1997), l'on a en effet assisté à un questionnement systématique et à une description de plus en plus fine de ces dynamiques. La « ville au choix » (Chalas & Dubois-Taine, 1997) est sans aucun doute l'image qui caractérise le mieux sur le plan spatial, cette conjonction de conditions sociétales qui, à la fois, se réalise dans les espaces périphériques et en même temps, n'en est que l'expression sous une forme matérielle particulière – en cela structurante mais non déterminante.

En ce sens, l'ensemble des facteurs tributaires de notre condition socio-spatiale, à la fois mobilitaire et, de ce fait, de plus en plus affinitaire, et la manière dont ceux-ci s'agencent

individuellement, n'est pas non plus totalement indifférente à la nature du contexte spatial dans lesquels ils s'ancrent et à partir desquels ils se réalisent. Bien que de plus en plus individualisés, les modes de vie et les manières d'habiter et de cohabiter, les représentations et les pratiques, ne s'en inscrivent pas moins dans un espace toujours nécessairement contraignant. Ne serait-ce que dans la mesure où à défaut de déterminer l'étendue du champ des possibles – notamment sur le plan spatial – il contribue cependant fortement à le structurer. Le sociologue Jean Rémy a particulièrement bien résumé cet état de fait, soulignant par là-même le rôle de l'espace dans l'explication sociologique : « l'espace apparaît comme étant une médiation indispensable à partir de quoi se forment les concrétisations particulières et s'expriment de façons différentes les structures sociales et culturelles » (Rémy, 1975 : 282). C'est en ce sens précisément que nous entendons montrer dans quelle mesure, et malgré le constat de la diversité croissante des modes d'habiter, le lieu a un effet sur la structuration du rapport affectif à l'espace. En outre, nous ne chercherons pas à isoler chacun des facteurs, sociaux ou spatiaux, afin de préciser quel pourrait être son poids dans le mécanisme de structuration – ce travail a déjà été pour partie mené. Notre démarche demeure dans cette partie avant tout exploratoire, en ce sens qu'elle envisage l'ensemble de ces facteurs, non pas pour eux-mêmes, mais pour l'arrangement original que chaque habitant en retire, comme justement une des caractéristiques procédurales au fondement du mode d'habiter, et possiblement un effet du lieu sur ce dernier. Nous serons donc amenés à considérer, comme un préalable à notre investigation, ce que souligne pour sa part Jean-Yves Authier (2007) à propos du quartier. À savoir que si le lieu/milieu a des propriétés propres, susceptibles d'exercer tout d'abord un effet de sélection préalable des populations qui les habitent, mais aussi des effets à plus long terme sur les manières d'habiter et de cohabiter des individus, ces effets liés aux propriétés socio-spatiales des lieux/milieus ne s'exerçant pas indépendamment des propriétés des individus qui les habitent et de leur histoire. Ce constat de base n'invalide pas pour autant toute prétention nomologique en matière d'effet du lieu sur les modes d'habiter. Il implique cependant, comme nous serons amenés à le voir, de considérer qu'aussi bien en matière de représentations spatiales, qu'en ce qui concerne le rapport affectif à l'espace, la relation de structuration entre espace et modes d'habiter, espace et formes d'affectivité, est toujours médiatisée conjointement par les caractéristiques des contextes sociaux, dans la mesure où les individus s'en accommodent d'une façon originale et qui leur est propre.

Aussi, s'il existe un mode d'habiter à la périphérie des villes, celui-ci semble, pour le moins, plus complexe que simplement les images caricaturales que l'on veut bien en donner, comme le suggèrent un nombre croissant de travaux (Morel-Brochet, 2007 ; Cailly, 2008 ; Dodier, 2009 ; Rougé, 2009). C'est ce qu'également remarque Yannick Sencébé, soulignant que ces populations qui partagent à première vue un mode et un niveau de vie moyen, et s'en trouvent classées de fait dans une catégorie suffisamment vaste pour y contenir tous ceux qui ne sont ni aux extrêmes de l'échelle sociale, ni dans les hauts ou les bas lieux, masquent en réalité – derrière une moyenne relevant inévitablement d'un effet statistique – une diversité de modes d'habiter (Sencébé, 2001). Pour autant que cette diversité ne puisse être niée, une certaine homologie demeurerait tout de même entre effet de lieu et mode d'habiter. C'est du moins, ce que montre Laurent Cailly (2004, 2008). Pour être tout à fait précis, cette homologie répondrait selon le géographe à un gradient de structuration croissant à mesure que l'on s'éloigne des espaces périphériques proches, de la banlieue proche, ce qui caractérise notre terrain d'étude, vers le périurbain lointain. En ce sens, les contextes et les positions, mêlant de manière étroite les dimensions géographiques et sociales, seraient davantage structurants à mesure que l'on se rapproche des extrémités d'un gradient d'urbanité. Ce qui implique par là-même de distinguer à l'intérieur de cette vaste catégorie des espaces périphériques, un ensemble plus précis de

géotypes. Pour notre part, l'enquête que nous avons menée n'a pas été spécifiquement construite dans le but de confirmer ou d'infirmer de telles hypothèses, ni de préciser les limites potentielles de ces géotypes. D'ailleurs elle n'inclut pas, y compris pour ce qui concerne le rapport affectif à l'espace, de perspective à proprement parler comparative¹³⁷, du moins en termes d'effet du lieu sur le rapport affectif à l'espace – ce qui constituerait, de manière évidente, une piste de recherche à approfondir. En nous interrogeant plus précisément, dans le cas du secteur Rolland-Pilain, sur l'effet d'un lieu situé en banlieue ou, plus génériquement en périphérie urbaine, et la forme du rapport affectif à l'espace, la possible articulation de ces dimensions, nous sommes bien obligés de constater que l'investissement affectif des habitants de cet espace fait montre de certaines caractéristiques spécifiques, si ce n'est différentes d'autres espaces, du moins hypothétiquement spécifiques à la conjonction de conditions de vie pour une large part liées au contexte socio-spatial. Cette conjonction pouvant être, alternativement ou simultanément, la cause ou la raison d'élection de ce type d'espace pour résidence. Et en même temps, nous devons noter la diversité des modalités d'actualisation de ces conditions de vie selon des caractéristiques propres à chaque individu ou groupe d'individus. Aussi, parallèlement au constat d'une certaine tendance à l'hétérogénéisation des espaces à la périphérie des villes, tant sur le plan socio-économique, que sur celui des modes de vie, nous n'en dénotons pas moins la constance sur un plan cette fois-ci identitaire de certains traits, tels que : l'importance de l'espace résidentiel et le rapport affectif au logement qui s'en dégage, la sensibilité à une certaine qualité du cadre de vie, que ce soit pour des raisons esthétiques, la vue que celui-ci offre sur le paysage environnant, ou pour des raisons familiales, principalement liées aux enfants, les éloigner, et s'éloigner par là-même, pour un temps, de la ville et se mettre au vert. La permanence de certains de ces traits, et le mode particulier de leur actualisation à l'échelle individuelle, selon la diversité des parcours de vie de chacun, nous pousse dès lors à poser l'hypothèse de l'existence, et de la pertinence, à côté d'un « effet de lieu », tel que notamment le sociologue Pierre Bourdieu était amené à le souligner, la prépondérance aujourd'hui, face à la diversification des modes de faire avec l'espace, d'un « effet de lien », entendant par là le pouvoir de structuration, susceptible en ce sens d'influer sur la représentation et la pratique des espaces, du lien qu'entretient l'individu avec son environnement, lui-même dépendant d'une inscription dans un ensemble de liens plus vaste, à la fois passés et projetés. Un « effet de lien » pour lequel nous ne saurions sous-estimer la force de la relation affective unissant les individus à leurs espaces de vie, et qui, par là-même, nous est révélé par la nature du rapport affectif que les individus entretiennent avec l'ensemble des espaces qui ont constitué leur parcours de vie.

1.2. Observations à partir d'un espace périphérique : le cas Rolland-Pilain

Pour les familles et les individus que nous avons interrogés, nous devons tout d'abord noter que dans la manière qu'ont ces habitants de se définir, d'établir leur identité spatiale, même si la référence au lieu d'habitat, à l'espace résidentiel actuel est toujours présente, celle-ci apparaît largement plus dynamique que simplement cet aspect figé, limité spatialement et temporellement. De fait, le rapport affectif à l'espace – se définissant notamment en regard de ce que peut être l'identité spatiale de ces individus – apparaît déjà clairement comme quelque

¹³⁷ Sur ce point nous ne pouvons qu'être en accord avec Rodolphe Dodier, lorsque ce dernier souligne que « les discours sur le périurbain et notamment la thèse assez courante d'une sociabilité de l'entre-soi dominante dans ce type d'espace, se base trop souvent sur une analyse sans base comparative » (Dodier, 2007 : 36). Et bien qu'il nous semble falloir quelque peu nuancer l'idée selon laquelle la seule base de comparaison serait « le propre vécu de chercheurs habitant dans l'espace central des villes et ayant une lecture positive des interactions sociales en ville » (Dodier, 2007 : 36), nous ne pouvons qu'accuser de fait l'évidente incomplétude de notre approche, et partant, tâcher autant que faire se peut, sinon d'en éviter, du moins d'en atténuer les éventuels biais.

chose de plus complexe, que simplement un ancrage local fort et une attitude générale d'hostilité à l'égard de la ville, ou d'attraction de la campagne, de repli sur l'espace domestique et de faiblesse du réseau d'interconnaissances locales, qui seraient le résultat de la position et de la localisation dans l'instant des habitants de ces espaces à la proche périphérie urbaine de Tours. Aussi banal qu'il paraisse, il s'agit là pourtant d'un premier constat, sans doute le plus général, mais aussi le plus important. Non pas qu'il nous permette de comprendre, en particulier, ce qu'il en est aujourd'hui de l'effet du lieu sur la structuration du rapport affectif à l'espace, mais d'une manière plus générale, il nous informe sur une dimension, étroitement liée au phénomène d'étalement urbain, et potentiellement structurante du rapport affectif à l'espace, à savoir la « mobilité généralisée » (Urry, 2005), tant d'ailleurs au niveau spatial qu'au niveau social, tant également à l'échelle quotidienne qu'à celle de la vie. Pour autant qu'elle se soit généralisée et démocratisée, notamment avec l'explosion des moyens de transport individualisés, l'évaluation des conséquences de cette nouvelle donne socio-spatiale ne peut ignorer les fortes disparités qui l'accompagnent. Sociales tout d'abord, aussi bien en termes d'accessibilité à la mobilité elle-même, le véhicule, que celui-ci soit individuel ou collectif, organique ou mécanique. Spatiales ensuite, en termes d'accessibilité aux différents espaces – et l'on sait à quel point cet enjeu est aujourd'hui central en matière d'aménagement des espaces et d'urbanisme. Cela étant, nous ne pouvons nier l'influence de la mobilité, si ce n'est d'une façon directe sur la réalité de nos différentes pratiques, du moins indirectement sur la représentation et la conception que chacun se fait des espaces de sa vie. Le sociologue Jean Rémy a d'ailleurs particulièrement bien décrit cet état de fait, parlant de la mobilité comme d'« un fait culturel » (Rémy, 2004 : 15). Comprendre cette nouvelle culture nécessite dès lors d'envisager, selon Jean Rémy, « les transactions entre une pluralité de rationalités », de « saisir les motivations et les effets sociaux qui rendent la mobilité attractive pour les acteurs » (Rémy, 2004 : 15), ceci notamment pour être mieux à même d'expliquer pourquoi, depuis plusieurs décennies désormais, la mobilité s'accompagne majoritairement de stratégies résidentielles qui trouvent à s'exprimer de manière privilégiée dans toutes sortes d'espaces périphériques, notamment autour des grandes et moyennes agglomérations urbaines.

Tout d'abord, l'urbanisation croissante des espaces périphériques concomitante à l'avènement de cette nouvelle condition spatiale mobilitaire, nous dit la géographe Annabelle Morel-Brochet, a eu pour conséquence de faire émerger « des regards discordant avec les imageries traditionnelles : celles laudatrices de l'ordre éternel des champs et de la ville siège de la modernité et du progrès, celles négatives de l'arriération des campagnes et de leurs habitants, de la ville porteuse de maux et de désordres sociaux » (Morel-Brochet, 2007 : 27). Il faut donc se rendre à l'évidence, et se ranger derrière un constat d'ailleurs partagé par les nombreux scrutateurs des phénomènes de périurbanisation, ou plus généralement de « périphérisation » (Grésillon *in* Lévy & Lussault, 2003 : 103). La généralisation des mobilités, leur multiplication, leur démocratisation, a profondément changé notre rapport à l'espace. Le développement sans précédent des espaces périphériques en est, en quelque sorte, l'éclatante illustration – aussi bien, choisir de vivre à l'écart de la ville, dans cet entre-deux, reflète certains changements d'attitudes de la part des individus, que se voir si ce n'est relégué purement et simplement, du moins contraint à s'installer dans certains de ces espaces, pour des raisons économiques par exemple, entraîne d'inévitables modifications au niveau des représentations spatiales. Que la mobilité soit principalement choisie ou qu'elle soit largement subie – « le champ des possibles [devant] toujours être confronté aux contraintes contextuelles » (Rémy, 2004 : 18) – elle n'en demeure pas moins un vecteur important de la transformation de nos comportements, de nos représentations, bref de tout ce qui participe de notre relation à l'environnement. Dès lors, la compréhension des effets des conditions de vie, mobiles, dispersées, éclatées, ne saurait se

résigner à une vision homogène et univoque de l'effet du lieu sur les identités, les représentations et les pratiques de ces espaces. Enjoindre à une culture du lieu, une culture du lien, semble désormais un impératif pour comprendre plus généralement la structuration des cultures habitantes. Plus loin cela implique, compte tenu de la diversification des logiques socio-spatiales, de l'individualisation croissante des modes d'habiter, du creusement des disparités socio-spatiales, que pour envisager le rapport, et en particulier le rapport affectif, que les individus entretiennent avec leurs espaces de vie, l'on tienne compte à la fois de la diversité des parcours, des situations, et des expériences de chacun, et en même temps, que l'on considère ces expériences, ces parcours, ces situations pour ce qu'elles recèlent de mécanismes, de dynamiques, de processus possiblement communs.

Le premier constat en ce sens est d'abord d'ordre général, il consiste à noter le phénomène d'emboîtement tant spatial que temporel des échelles de l'habiter et, avec lui, celui des identités spatiales. La condition mobilière contemporaine a, comme le suggère Annabelle Morel-Brochet, largement repoussé l'horizon des ancrages. « Il n'est pas rare au cours d'une vie d'avoir habité plusieurs milieux, plusieurs régions, et encore plus de logements. Par information ou par expérience, on connaît davantage de lieux, ceux de notre passé, ceux dont on rêve, où l'on travaille, que l'on traverse, où l'on se récrée » (Morel-Brochet, 2007 : 24). L'ensemble de ces représentations, de ces souvenirs, de ces images, forme dès lors un stock de matériau idéal important dans lequel chacun va puiser pour habiter. Chacun habite avec sa propre histoire, souligne Morel-Brochet, reprenant une réflexion de Michel De Certeau, avec l'histoire de ses séjours dans les lieux, et cela imprègne incontestablement ses désirs comme ses rejets, ses manières de faire (Morel-Brochet, 2007).

« Orléans, c'était à La Source, c'était un appartement, non c'était... on savait que l'on y resterait pas, c'était vraiment limité à 3 ans [...] comme je dis toujours 3 ans de pénitence... c'était une horreur [...] ville morte, ville... non vraiment pas... je ne m'y suis pas intégrée du tout [...] il ne s'est rien passé. En 3 ans, il ne s'est rien passé. Je crois que la ville... oui je crois que les gens ne sont pas très accueillants. Alors, je ne sais pas si à Tours, on est plus accueillants qu'ailleurs... non, et puis mes racines sont ici, moi je suis née à Tours, je suis une turone (rires). Née à Tours, et c'est vrai que la famille, les amis, tout le monde était là. Et puis, à l'époque, on était jeunes, alors se retrouver là-bas en appartement, non c'était pas... » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain)

De façon à illustrer les conclusions de notre précédente approche biographique, nous noterons d'abord le poids du vécu de chacun, de son histoire et de sa trajectoire, à la fois originale, et en même temps à bien des égards commune à d'autres individus. En effet, si la trajectoire de chacun l'amène à porter sur son espace de vie un regard qui lui est propre, il n'en demeure pas moins possible d'identifier dans un lieu donné le recoupement de certaines logiques : au premier rang desquelles les raisons ou les causes d'élection d'un type d'espace pour résidence. Bien que prenant des chemins variés, l'installation dans les espaces périphériques d'une agglomération, et l'ensemble des facteurs historiques, personnels, et socio-économiques qui y concourent, présentent un certain nombre de traits communs, auxquels il semble que l'on puisse rattacher l'émergence, ou du moins, le renforcement d'une certaine sensibilité et d'un rapport affectif à l'espace. À la croisée des approches biographiques et spatiales, nous serons donc amenés à constater que les conditions propres aux espaces de la périphérie urbaine, à leur fonctionnement, à leur organisation, et aux modes de vie qu'ils contribuent à structurer, ne sont pas étrangères à la formation de rapports particuliers à l'espace de résidence lui-même, mais aussi, aux espaces de référence que sont la ville et la campagne, à travers lesquels l'« entre-deux » périphérique est bien souvent défini.

« [Et vous vous considérez plutôt comme des gens de la ville... ou de la campagne... ?] Les deux. On a habité la grande ville [...] et puis on est très bien ici. À mon avis c'est la campagne dans la ville. Après tout pourquoi pas, nous avons tout à notre disposition. [...] On a quand même toutes les commodités, aussi bien l'hôpital qui est là, et bientôt un pôle santé... on a un petit centre commercial où on a tout à portée de la main. Là on reste dans la ruralité, c'est-à-dire le boucher, le boulanger, [...] il y a un marché deux fois par semaine, il y a le bureau de tabac, il y a un bar. [...] Non mais quand on veut réfléchir à ce qu'est une ville, le centre, le cœur de ville, c'est affreux, c'est affolant. Alors que là, nous sommes entre les deux. Les grandes surfaces sont là, à côté de la route nationale – même si on y va pas beaucoup. Toutes les grandes surfaces sont là. Que ce soit pour le bricolage, que ce soit pour l'alimentation, tout est là. Et en compensation, il y a le centre [de Chambray-lès-Tours] bon... qui rappelle la campagne entre guillemets. » (G3, habitant de l'allée des Bouleaux)

Dans un premier temps, les conditions du rapport affectif à l'espace des individus rencontrés apparaissent devoir être considérées au regard, notamment, des circonvolutions du parcours de chacun. La conséquence sur le plan des identités étant que les individus rencontrés, habitants d'un espace en proche banlieue de l'agglomération de Tours, se définissent aussi bien comme chambraisiens que comme tourangeaux, comme ruraux que comme urbains.

« C'est la ville, avec à quelques mètres la campagne » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain)

« Chambray, c'est une ville à la campagne, c'est pas une ville, c'est un gros bourg, c'est... bon on peut appeler ça comme on veut, mais pour moi c'est un gros bourg. » (C1, habitant de la résidence Gallardon)

« [Quand on est arrivés] en 1984, c'était plus la campagne... il y avait déjà pas mal de constructions déjà, mais là devant c'était un champ de maïs. On a connu ça nous. Et il y avait beaucoup moins de lotissements. C'était pas vraiment la campagne, mais entre les deux. On s'éloignait de la ville quoi... ça faisait campagne et ville... il y a aussi les magasins [Zone commerciale de Chambray], c'était un peu les deux, et ça nous a bien plu. C'est pour ça, on continue de descendre quelques fois à Tours mais on a tout ce qu'il faut ici. » (A7, habitant de la résidence Gallardon)

« Je trouve que Chambray reste une ville à la campagne. » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

« Chambraisiens en premier, et puis tourangeaux ensuite. » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

Si ces habitants se définissent volontiers comme habitants de « la ville à la campagne », d'une « campagne dans la ville », ou comme habitants d' « une ville proche de la campagne », certaines nuances peuvent cependant être décelées. Tout d'abord, en ce qui concerne la commune comme premier échelon territorial de l'identification spatiale. Présente dans l'ensemble des discours, cette échelle de l'identité territoriale n'en revêt pas moins un ensemble de significations diversifiées du point de vue des individus. Cela est nettement le cas lorsque l'on prend en compte l'ancienneté de résidence des individus, leur origine géographique, et l'étendue du parcours spatial de chacun. Chez les populations autochtones ou endogènes par exemple, et bien que celles-ci soient minoritaires dans notre échantillon, comme cela est semble-t-il de plus en plus le cas dans ces espaces, la commune est un référent de l'identité spatiale si ce n'est unique, du moins exclusif. Autrement dit, un échelon de l'identification qui a la force d'exclure les autres composantes de l'identité spatiale.

« [Et finalement, vous définiriez comment Chambray... comme type de commune ?] Disons... c'est la périphérie de Tours... la galerie marchande de Tours. [Et ça a toujours été la vision que vous avez eue de Chambray ?] Ah non, pas du tout. On a vu ça venir... parce que bon... bon, on savait que les gens de Tours un jour viendraient. [Et jamais vous avez eu envie de...] De me barrer d'ici ? [...] Vous savez j'ai dépensé ma sueur et tout là-dedans ! » (M1, habitant de la rue des Petites Maisons)

Chez ces personnes l'ancrage est manifeste, médiatisé bien souvent par une histoire familiale inscrite elle-même dans le lieu de résidence, et tendant de ce fait à s'imposer sur tout autre sentiment d'appartenance. Cela ne signifie pas pour autant que les pratiques de ces individus se réduisent à l'espace environnant leur domicile, ou à l'échelle du territoire communal. Au même titre que les autres habitants de ces espaces, les pratiques de ces individus se déploient à travers l'ensemble de l'espace urbain, et il n'est pas rare dans leur propre parcours qu'ils aient eu à pratiquer quotidiennement le cœur de l'agglomération, voire d'autres agglomérations. Pour autant l'origine géographique semble l'emporter, et l'ensemble des facteurs socio-spatiaux concourir au renforcement de l'ancrage local. Comme l'a décrit et analysé la sociologue Yannick Sencébé (2007), l'itinéraire résidentiel de ces personnes autochtones, nées dans la commune de résidence et dont les parents, s'ils n'y sont pas eux-mêmes nés, y ont résidé pour un temps relativement long, au moins depuis la naissance de leurs enfants, se construit en boucle principalement pour des raisons socio-économiques, avec un retour fréquent au lieu origine. En outre, certaines opportunités s'offrant à ces individus, telles que l'héritage d'une maison, d'un terrain à bâtir, ou plus trivialement encore, l'exploitation d'un réseau d'interconnaissances familiales et/ou professionnelles, lorsque l'importance de ces opportunités s'en trouvent également renforcées par le fait qu'elles demeurent bien souvent les principales ressources sociales et économiques à disposition des individus, l'ensemble de ces conditions concourent à un ancrage local.

« [Et vous, est-ce que vous êtes attaché à cette commune de Chambray ? Vous qui y avez toujours vécu] Ouais... attaché... Bon, on aime bien son... disons son environnement, on est habitué... » (M1, habitant de la rue des Petites Maisons)

« Malgré les détours résidentiels et professionnels empruntés, malgré les hasards du choix résidentiel, tout semble ramener au point d'origine » (Sencébé, 2007 : 60). Le lieu origine, et ce qui s'y situe à proximité, constitue pour ces individus une de leurs principales ressources, ils s'y trouvent irrémédiablement ramenés et attachés.

« Moi je suis arrivé à Chambray... dans les années 40. [...] Étant gamin, j'ai pas habité là, au départ j'habitais la Madeleine. [...] Donc on est arrivé, à l'époque il y avait aux environs 1000 habitants. À quelque chose près, je ne les ai pas comptés. Et après on est venu habiter ici avec mes parents là. À côté-là, on a déjà été exproprié une fois d'ailleurs. Enfin ça c'est autre chose. C'était là... là où il y a un gros sapin. Ce qu'ils appelaient... c'était la ferme des Pommiers. [Une ancienne maison...traditionnelle...] Avec des murs d'un mètre de large. Voilà, bon enfin. Alors... mes parents ne pouvaient plus vivre là, quoi. Donc, ils ont décidé, ils ont racheté une petite maison un peu plus loin dans le bourg, et puis ils habitent là maintenant, enfin ma mère habite là maintenant... [Donc là, ils se rapprochent... au fur et à mesure, ils se sont rapprochés du centre de Chambray, du bourg ?] Oh ben oui, ils sont dans le bourg. Et moi j'habite ici depuis 43. [Et comment vous avez choisi...cet emplacement ?] Par connaissance. Nous connaissions l'ancien propriétaire. Je connaissais plus ou moins l'ancien propriétaire du terrain qui avait plus ou moins besoin de sous à l'époque, bon. On a acheté le terrain, voilà. Et après on a construit. Moi je travaillais à cette époque là à Tours. Je travaillais à Tours, rue d'Entraigues, dans les capots, l'automobile. Bon... on venait de se marier, j'avais une fille... euh... on habitait à l'époque dans un meublé plutôt moins bien, enfin bon... Plutôt mal que

bien... Et puis, on a fait construire, donc... ici parce que nous quand on a construit, on n'avait pas de sous ou très peu. Bon on a fait avec les moyens du bord... on a... en trois fois. À mesure qu'on a eu un petit peu de sous, on a évolué un peu la situation et puis voilà. Et j'étais tout seul dans la campagne. » (M1, habitant de la rue des Petites Maisons)

Tel est par exemple le cas de cet habitant, rencontré au cours de nos investigations. M1 habite depuis l'âge de 3 ans dans la commune de Chambray-lès-Tours, il a aujourd'hui 64 ans. Depuis que ses propres parents se sont installés dans un secteur proche de celui que nous étudions, il n'a jamais perdu cet ancrage. M1 a étudié dans d'autres communes de l'agglomération de Tours, et il a travaillé durant une grande partie de sa carrière de mécanicien, dans les quartiers péricentraux de cette dernière, et pourtant à chaque étape importante de sa vie, mariage, construction d'une maison, arrivée des enfants, départ à la retraite, l'attachement qui lui était en quelque sorte assigné depuis sa naissance à Chambray-lès-Tours l'a ramené à ce point d'ancrage local, pour des raisons socio-économiques mais pas seulement. Si, sur le ton de la plaisanterie, M1 se dit prêt à vendre sa maison, larguer complètement les amarres ne semble pour lui guère envisageable. Cette logique particulière de l'ancrage, spécifique à ces populations autochtones, n'est pas sans influencer sur la relation que ces individus entretiennent à l'espace. Sur le plan de l'affectivité, cet ancrage est, dans les cas que nous avons pu observer, et en particulier chez M1, synonyme d'un investissement important de l'espace domestique, entendu au sens large, comprenant notamment le terrain environnant le logement à proprement parler – largement investi pour les pratiques de jardinage. Pour comprendre cet état de fait, il faut en outre avoir à l'esprit que ces individus ont connu une urbanisation importante de l'environnement dans lequel depuis des années ils évoluent. Sans être nécessairement nostalgiques, ils constatent néanmoins la dilution des repères spatiaux que cette urbanisation a engendrée. Les repères sociaux quant à eux continuent bon an, mal an de perdurer en un ensemble d'archipels disséminés sur le territoire communal, comme autant de rappels et de souvenirs attachés à une désormais ancienne sociabilité villageoise. En outre, la dilution progressive des repères spatiaux a contribué, suivant un mouvement centripète, à resserrer l'investissement affectif sur la portion congrue de l'espace délimitée par la propriété. En ce sens, ces individus sont relativement peu soucieux – comparativement aux habitants plus récemment installés dans le secteur – de l'évolution d'un paysage qu'ils ont maintenant pris l'habitude de considérer comme une variable sur laquelle ils n'avaient finalement que peu de prises, ces individus campent en contrepartie dans un rapport affectif particulièrement marqué vis-à-vis de leur environnement immédiat. Sans être nécessairement synonyme de repli social ou sécuritaire, ce resserrement affectif n'en demeure pas moins significatif de l'aspect central que revêt, pour ces individus, le lieu de résidence, en réaction notamment aux transformations de l'espace environnant. C'est désormais sur la base de cet espace réduit que s'ancre la relation à l'espace. « C'est à partir de celui-ci que s'entretient l'essentiel sinon l'exclusivité des relations. C'est également en référence à celui-ci que se construisent le parcours et la projection dans l'avenir » (Sencébé, 2007 : 61). Plus que tout autre lieu, le lieu de résidence incarne dans ce contexte changeant, le lieu de la stabilité, de la sécurité ontologique, ce qui explique qu'il soit pour ces individus en particulier l'objet d'un profond attachement, d'un investissement affectif qui, plus que pour d'autres, focalise leurs attentions, leurs désirs, mais aussi leurs anxiétés, leurs peurs.

En ce qui concerne, les populations allochtones ou exogènes, la logique de l'attachement est différente, et le rapport à l'environnement, notamment sur le plan de l'affectivité, se démarque pour plusieurs raisons. Pour ces individus, installés plus récemment dans notre espace d'étude, la commune n'est qu'une référence parmi d'autres de leur identité spatiale. L'on constate ici, à l'instar de ce qu'a pu noter de son côté Annabelle Morel-Brochet (2008a), que le rapport de ces habitants à leurs lieux de vie, loin de se résumer à la seule résidence actuelle – ce qui n'exclut

pas un investissement affectif important de cette dernière – mobilise aussi les logements passés et bien d'autres lieux. En outre, l'on reconnaît là l'un des effets rendu possible par la mobilité, à travers notamment la dissociation des divers lieux où se déroule la vie sociale, tant à l'échelle quotidienne qu'à l'échelle de la vie. Bien que l'identité résidentielle soit particulièrement marquée chez ces populations, l'identité communale est en revanche loin de représenter un poids aussi important, et la logique de l'attachement s'en trouve d'autant affectée. La commune est faiblement investie affectivement. L'identité spatiale de chacun des individus habitants ces espaces, et ayant des origines géographiques diverses, mobilise un système complexe d'appartenances territoriales. Lesquelles se traduisent en autant d'attaches qui trouvent non pas directement dans le lieu, mais plus précisément, à partir de lui, à partir de l'espace de résidence, et du fait de la mobilité quotidienne caractéristique du mode d'habiter de ces individus, la possibilité de se réaliser par dissociation et substitution (Rémy, 2004). Plus qu'une identité spatiale, l'on assiste ici à la formation d'une véritable « identité habitante » (Bigando, 2008 ; Morel-Brochet, 2008), qui mêle des temporalités et des références à la fois personnelles, familiales et sociales, mais qui prend toujours appui, comme le soulignent Annabelle Morel-Brochet ou Eva Bigando, sur l'espace concret, c'est-à-dire la matérialité des lieux et des milieux géographiques.

Chez ces individus en particulier, l'on constate à quel point le sentiment d'appartenance à l'espace de résidence est susceptible d'interprétations et de projections diverses. Toujours synonyme d'une hybridation entre ville et campagne, ces espaces à la marge, ou encore de l'entre-deux, pour autant qu'ils soient considérés comme simultanément urbains et ruraux, chacun, selon ses intérêts, son parcours, porte l'accent sur l'une ou l'autre de ces dimensions.

« [Vous êtes plutôt... est-ce que vous vous définiriez plutôt comme quelqu'un d'urbain, on va dire, ou plutôt comme quelqu'un qui a une préférence pour la campagne ?] Non, non, les origines sont rurales... comme beaucoup de gens de ma génération et puis... mais moi j'ai toujours, j'ai pratiquement vécu en urbain. Urbain... petite ville... 4 000 habitants et puis après j'ai été dans des villes plus importantes, etc., etc., et puis Chambray [...] d'abord parce que l'opportunité d'achat d'un pavillon s'est présentée [...] et en plus de ça, c'était pas loin [du travail, au centre-ville de Tours]. Il y avait... je trouvais qu'on avait tous les avantages en étant à Chambray-lès-Tours. [Et habiter à Tours ?] Non [Mais pourtant vous vous définissez comme urbain ?] Oui [...] parce que je considère que... la première couronne de Tours maintenant, c'est urbain, même si à l'époque [de l'installation à Chambray en 1960] c'était moins urbanisé [...] mais moi j'ai toujours essayé d'extrapoler un peu les choses, et je savais qu'on allait vers une... une densification. » (C2, habitant de la résidence Gallardon)

« Ah oui, on est en ville ! C'est sûr, c'est pas Tours. Comparé à Villandry c'est la ville [Villandry est une commune située au bord du Cher, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de l'agglomération de Tours, comptant un millier d'habitants]. Mais je vous dis c'est la ville, avec à quelques mètres la campagne. C'est les avantages de la ville avec les avantages de la campagne. Non, mais c'est vrai, on a les commerces. Quand on était à Villandry, je faisais mes courses à Auchan à Chambray. Il nous manquait une baguette, c'était galère... là c'est vrai que l'on a les commerces à proximité, les filles ont leurs activités sportives ou autres, c'est pareil, c'est à portée de main. Enfin, c'est un sacré plus. Ah oui, pour avoir des copains qui vivent à Villandry ou ailleurs, c'est clair qu'ils passent leur temps à faire le chauffeur ou à se ronger les ongles parce que les gamins sont sur les mobylettes, enfin bon c'est une autre vie. C'est vrai qu'on a privilégié ce que l'on appelle une qualité de vie, pour nous c'est une qualité de vie, à une qualité de maison, enfin au choix de maison que l'on aurait pu avoir autrement. C'est sur que notre plaisir à nous, c'était plutôt de retaper une maison tourangelle à Nouzilly. [Nouzilly est une commune située au nord du département de l'Indre-et-Loire, à une

vingtaine de kilomètres de Tours, comptant également un millier d'habitants] » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain)

Loin d'être anodine, cette question de l'emboîtement des échelles d'appartenance, de l'agencement des points d'ancrage, de la gestion des attaches induite par la question des mobilités aussi bien quotidiennes que résidentielles, nous renseigne sur ce qui caractérise sinon un effet particulier du lieu sur la structuration des identités spatiales, et du rapport affectif à l'espace, du moins une caractéristique générale de l'interpénétration de ce qui fonde la particularité de ces espaces périphériques – dimension qui leur est cependant, selon Laurent Cailly (2008), de moins en moins propre et de plus en plus partagée dans l'urbain généralisé. Dans ces cas, la configuration socio-spatiale est vécue comme une ressource au service d'un processus d'individuation, lui-même associé à « un souhait d'avoir une certaine maîtrise d'un projet à travers lequel se fait la réalisation de soi » (Rémy, 2004 : 20). L'association entre mobilité et individuation, comme le souligne Jean Rémy, permet dès lors l'expression d'une « diversité d'attitudes vis-à-vis des opportunités offertes par l'espace » (Rémy, 2004 : 21). Bien sûr, cette diversité, et les différences qu'elle fait naître entre les différentes populations, selon leurs plus ou moins grandes ressources, s'exprime quantitativement (nombre de lieu fréquentés, nombre de déplacements), mais elle est aussi qualitative, et l'on en ressent les effets sur les sensibilités habitantes – que celles-ci se rapportent à la représentation du logement, du voisinage, ou encore aux espaces de référence que sont la ville et/ou la campagne.

L'on constate tout d'abord que le fait d'habiter un espace périphérique, que celui soit plus ou moins proche ou lointain du centre urbain, est loin d'atténuer l'opposition traditionnelle entre ville et campagne, au contraire. Pour être plus précis l'on peut remarquer que les particularités de chacun de ces espaces de référence, loin de s'effacer, au contraire sont systématiquement convoquées, contrebalancées et, de la sorte, sans cesse mises en relation dans la qualification qu'opèrent les habitants. Ainsi, il se dégage un mode de pensée dans ces espaces non seulement « binaire et dichotomique des milieux de vie » (Morel-Brochet, 2007 : 31), mais aussi, associatif et dialectique, couplant les logiques de circulation et d'ancrage. En insistant sur la relation d'opposition entre ville et campagne, les individus finissent par mettre l'accent, sur ce qui permet de les réunir, et éclairent ainsi ce qui fonde le sens de leur ancrage spatial. En ce sens, la manifestation de l'attachement et le sentiment d'appartenance propre à l'espace de résidence, se veut le résultat d'un savant dosage de pratiques et de représentations, en référence à des critères d'utilité et de désirabilité à la fois sociales et individuelles : entre aménités et fonctionnalités des espaces urbains, qualité du cadre de vie et sociabilités rurales. Chacun de ces ingrédients étant pris moins pour ce qu'il est – « le caractère désirable ou répulsif des milieux de vie et les représentations qu'ils suscitent se fondent à la fois sur des souvenirs d'expériences vécues et sur des fantasmes culturellement constitués » remarque Annabelle Morel-Brochet (2008a : 4) – que pour ce qu'il signifie du point de vue de l'individu, par rapport à ses aspirations, mais aussi en référence à la manière de chacun de vivre sa propre trajectoire, de se projeter dans un avenir plus ou moins lointain, d'envisager sa propre évolution spatiale, et d'imaginer concomitamment l'évolution des espaces dans lesquels il se projette. Au final, s'il se dégage des discours sur l'espace résidentiel et son environnement immédiat, une interpénétration étroite des catégories de ville et de campagne, celles-ci sont également étroitement liées à l'intentionnalité des individus, et nécessairement dès lors, à leur condition socio-spatiale.

D'un côté, la ville, entendant par là la ville réduite à son centre et à ses quartiers péricentraux les plus denses, fait partie si ce n'est du quotidien de ces habitants, du moins de leurs représentations. D'ailleurs, la quasi-totalité y a vécu pour une période plus ou moins longue,

durant ses études, au gré de ses diverses activités professionnelles. Cependant, bien qu'ils y entretiennent un rapport aujourd'hui commun, celui d'une mise à distance si ce n'est choisie, du moins assumée, chacun n'en conserve pas moins un souvenir, une représentation, une relation à la ville qui lui est propre. Un rapport qui n'est d'ailleurs ni étranger à ses origines, ses racines, ni exempt de conséquences sur les pratiques actuelles ; illustration concrète, s'il en était besoin, de l'inertie des émotions, des sentiments, et de leur influence sur nos pratiques. Loin des schémas simplistes, diverses figures de la ville se font jour et se juxtaposent dans le discours des habitants. Tour à tour, lieu riche sur les plans relationnels, culturels et commerciaux, et lieu insécure, stressant, apeurant. Pour les uns, l'attachement à la ville est avant tout lié aux sociabilités intenses propres à un mode de vie singulier que l'on y projette. Pour les autres, au contraire, s'en est le perpétuel rejet. Pour cela, chacun mobilise ses racines, son histoire, sans oublier les contraintes et les opportunités propres à sa situation sociale et familiale. Mais, dans les deux cas, le résultat est le même, et la périphérie urbaine une réponse soit à la volonté de maintenir une certaine proximité à la ville dense, et en même temps de se ménager pour soi et pour sa famille un certain désengagement, une certaine autonomie, soit au contraire la volonté d'une mise à distance, tout en permettant un engagement si ce n'est *a minima*, du moins choisi. Dans les deux cas, l'on assiste à l'expression d'un même idéal à travers la maîtrise des distances, un « idéal d'autonomie » (Rougé, 2007 : 3) tant sur les plans sociaux que spatiaux d'ailleurs. En l'occurrence, les types d'habitats peuvent être diversifiés, pour autant l'image de la maison, et *a fortiori* de la maisonnée, fortement attachée à ces espaces périphériques constitue, y compris pour les habitants résidant dans un ensemble de logements collectifs, l'expression d'une certaine normalité sociale à laquelle chacun, s'identifiant au modèle périphérique, aspire. Ainsi, malgré la diversification réelle des modèles d'habitat, ce que semble offrir avant tout la représentation des espaces périphériques, « c'est un certain nombre de garanties devenues nécessaires, [semble-t-il], à l'aune de la société contemporaine » (Rougé, 2007 : 3). Des garanties que l'on retrouve dès lors aussi bien dans le logement individuel, celui isolé sur sa parcelle, celui groupé dans un lotissement, ou encore celui accolé à d'autres logements semblables, que dans le résidentiel collectif, et qui semblent assurer l'aspiration de se tenir à distance de toute contrainte sociale, pour soi et pour les siens, sa famille.

À cela s'ajoute – plus que ne s'oppose – d'un autre côté, le « *rêve campagnard* », le « *besoin d'espace* », « *son petit coin de verdure* », celui que la totalité des individus interrogés revendique comme figure idéale de l'habiter – les « paradis verts », tel qu'a notamment pu le décrire Jean-Didier Urbain (2002). En ce sens, la campagne n'est ni réelle ni vécue, mais bien l'idéalisation de ce qui serait un vecteur de la réalisation de soi. Elle est la figure dialectique d'un ailleurs familier, réconfortant, lieu important de ressourcement dans l'imaginaire collectif.

« Ah ! Le calme ! La campagne ! C'est formidable ! Y'avait rien ! Quand on est arrivés ici, on avait... ? 6 000 habitants, quelque chose comme ça. Entre Tours et Chambray c'était comme si on allait à la campagne ! » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

De fait, lorsque l'on approfondit ces images de campagne, les difficultés quotidiennes liées à ce que pourrait induire une localisation véritablement éloignée du centre urbain, nécessairement déconnectée d'un mode de vie centré sur cet espace, ne tardent pas à remonter, venant renforcer la pertinence, du point de vue de l'habitant, de son choix de vie et de sa localisation.

« J'ai une fille qui habite à Saint-Antoine-du-Rocher, et là c'est la pleine campagne, alors non je n'y habiterais pas. J'aime bien y aller, mais j'y passerais pas mes journées. J'y passerais pas ma vie, parce que c'est... là c'est vraiment la campagne. Là où elle habite, les gens s'en vont le

matin, et ils rentrent le soir... (souffle)... y'a les vaches dans les champs et puis c'est fini, hein... » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

Une dimension cependant, étroitement liée à ce que représente pour ces habitants la campagne idéale, subsiste et s'impose avec acuité dans la description de l'espace résidentiel. Il s'agit de l'intérêt paysager qui revient de manière systématique dans les discours récoltés. Comme le note Annabelle Morel-Brochet à propos des espaces périurbains, « la campagne est prise dans son sens premier, celui de plaine, d'étendue » (Morel-Brochet, 2007 : 31). C'est donc d'abord en termes paysagers, et en référence à une campagne idéalisée, que l'espace de la périphérie se distingue de la ville. Tout d'abord, la densité y est vécue comme moindre, tandis que priment la présence végétale, les espaces ouverts et les perspectives visuelles. En lien étroit avec la notion de campagne, mais tendant aussi progressivement à s'en dissocier, au fur et à mesure de l'évolution et de l'urbanisation croissante des espaces périphériques, le paysage quotidien de ces habitants constitue de fait un point d'ancrage important dans la relation entre l'individu et son environnement. La sensibilité paysagère focalise en ce sens un certain nombre de valeurs que l'on pourrait qualifier de naturelles : « espace », « ouverture », « jardin », « verdure », « végétal », « respiration », « aération », « tranquillité », « calme », auxquelles les habitants manifestent un attachement tout particulier.

« Avant, quand on est arrivés, tout le quartier des pommiers c'était des vignes... des vergers... c'était vraiment la campagne. L'allée des buissons par exemple, elle ne débouchait pas. Ça arrivait sur un champ. Ah c'était calme ! » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

C'est donc d'abord en termes paysagers que leur espace de résidence se rapproche, pour ces individus, de la notion de campagne. Et c'est principalement à ce titre, chez ces habitants du moins, que peut être compris l'investissement affectif dans ce type d'espaces – et plus particulièrement encore lorsqu'il est question de leur transformation.

« Moi je suis venue m'installer ici parce qu'il y avait le champ... mais bon avec le projet Rolland-Pilain... encore là c'est pas trop ennuyant, on a les arbres et bientôt on aura un square... mais bon je voudrais voir la tête du square... si c'est... je sais pas pour que tout le monde s'y promène, pour qu'il y ait des mobylettes... là, là, j'imagine le pire. Si c'est maintenant un square avec plein de belles fleurs avec de jolis arbres, et qui me cache la vue sur le béton, voilà... » (S2, habitante de la résidence Gallardon)

« Moi j'ai voté en fonction de la vue... de la qualité de la vue. Avoir un beau panorama c'est essentiel ! Tenez on y passe notre vie, surtout quand on est en retraite. Mais même quand on est pas en retraite, si on vient le week-end pour... pour voir des choses horribles et tout... non. » (C1, habitant de la résidence Gallardon)

D'autres auteurs, ont d'ailleurs été amenés à souligner cette dimension affective de la relation au paysage ordinaire. Le paysage ordinaire, autant que banal, celui de la quotidienneté de l'habitant, son environnement familier et immédiat, peut aussi être la source d'affects importants. C'est ce que nous avons pu constater à travers nos enquêtes. Pour Eva Bigando, cette relation paysagère quotidienne est non seulement « davantage "éprouvée" qu'intellectualisée [...] elle est avant tout sensibilité, c'est-à-dire sentis et ressentis » (Bigando, 2006 : 451), mais surtout « elle produit une expérience à la fois corporelle, sensorielle de par son appel aux sens, peut-être même parfois sensuelle, et surtout affective » (Bigando, 2006 : 451). Le constat que rapporte Eva Bigando vient ainsi confirmer ce que nous avons pu noter quant à l'importance de l'éprouvé affectif dans la relation, y compris ordinaire, quotidienne, des habitants à leurs espaces de vie, et sa déclinaison paysagère.

« Dans le choix ça a compté, parce que la qualité paysagère de ton appartement [...] ça compte beaucoup, justement. C'était un appartement très lumineux qui ouvrait quand même sur une perspective paysagée. Enfin paysagée... végétalisée. Remarques, ça a toujours été une constante, même quand mon amie faisait ses études, elle avait une chambre qui était excellente, parce que c'était la plus grande, elle était dans le pignon, et elle ouvrait sur le bois. Alors c'était plein nord, mais ça ouvrait sur le bois de Saint-Avertin. Le petit bois de Saint-Avertin, c'est très bien, donc c'est quelque chose auquel on est attachés. » (L2, habitant de la rue des Bruyères)

« Quand on rentre dans un quartier, la plupart des quartiers... chaque maison a son identité, y'en a une qui a un fronton... enfin chaque maison a quelque chose. C'est-à-dire que quand on se balade. Bah... l'œil a de l'attrait. » (O1, habitant de la rue des Petites Maisons)

En outre, les observations liées aux caractéristiques et aux conditions de cet éprouvé affectif, sont congruentes avec les constatations dressées dans la première partie de notre analyse. À savoir que la sensibilité des habitants aux paysages ordinaires, et plus généralement le rapport affectif aux espaces de la quotidienneté, est avant tout le fait d'individus entretenant une relation personnelle et intime, à leur environnement immédiat. Pour autant, comme nous avons pu le constater, selon les individus, selon la façon dont le lieu de résidence s'inscrit dans la trajectoire socio-spatiale de chacun, la relation au paysage et son intensité, en particulier sur le plan de l'affectivité, est susceptible de largement varier. Cette inscription de l'appréciation paysagère, dans un parcours de vie, et dans un ensemble de conditions, socio-économiques notamment, est particulièrement saillante dans les différents discours que nous a par exemple délivrés S2, se prêtant au jeu du double entretien, récit de vie spatialisé et herméneutique cartographique :

« Moi, le projet de médiathèque me va tout à fait. Parce que... parce que c'est un projet culturel, on va pouvoir y aller, c'est super sympa... mais moi, c'est ce... ce bloc de... pas les maisons, les maisons ne me gênent pas. C'est quand on arrive, dans les virages, et que dans les deux virages là, y'a les immeubles, et là je ne respire pas, parce que quand on se met sur la route, en plein milieu de la route, on voit même plus les virages d'ailleurs, on est coincés par les immeubles. On voit plus le devant. C'est vraiment, on est coincés je trouve, on respire pas là. [Mais finalement, vous aussi vous habitez dans un immeuble] Mais pour moi l'identité de Chambray... Gallardon fait partie de l'identité de Chambray, parce que c'est des appartements qui ont presque 40 ans... alors l'Horizon vert j'en parle pas, parce que j'y vais tellement peu que... mon grand est allé à l'école près de l'horizon vert pendant un an, et c'est vrai que... j'en suis partie de cette école... enfin il en est parti de cette école parce qu'effectivement j'avais une ambiance de cité, et je voulais pas rester là, alors que Gallardon ça ne fait pas du tout cette impression, et pour moi, Chambray c'est pas des immeubles, Chambray c'est des petites maisons... individuelles, voilà. Comme la rue des Buissons. A la rigueur comme les... l'aménagement des Pommiers. [Et est-ce que vous pensez que vous allez vous adapter finalement à ça ?] Oui, oui, je vais m'adapter parce qu'il y a le parc. Parce qu'il n'y a pas une proximité encore... là, juste derrière la haie, si ça avait été des immeubles... Financièrement, si on ne peut pas partir, on reste... on serait resté là... même avec des immeubles, mais bon moi je me pose quand même la question de... de partir. Parce que moi là, ça me laisse pas cette sensation de respirer. Moi j'ai besoin d'avoir cette couleur verte, quoi... jolie... » (S2, habitante de la résidence Gallardon)

« Alors là, ce que je peux dire au niveau de la résidence... j'avais noté +5. Mais là... parce que 31 ans c'est à peu près quand je suis arrivée à Gallardon, donc j'avais mis +5, maintenant, je mettrais peut-être +2. Là je commence à avoir envie de partir. [D'accord, et c'est lié à quoi ?] C'est lié au fait que j'aimerais bien avoir une maison. Et avec un peu de verdure. Ouvrir mes volets ça me suffit pas. Et j'ai pas envie d'être en appartement. [Donc c'est pas tellement lié à l'environnement véritablement ici, c'est surtout lié au fait que vous avez d'autres aspirations

maintenant] Non, non. Absolument pas. Voilà, j'ai rien à reprocher à ce... à ici. Moi je me suis installée ici par ce qu'il y avait le champ. Mais maintenant on a envie d'autre chose.» (S2, habitante de la résidence Gallardon)

À la logique d'emboîtement des échelles spatiales de l'habiter, et son importance dans les processus affectifs, une logique d'emboîtement temporel vient ainsi faire le pendant. En effet, il apparaît difficile d'envisager la construction identitaire, y compris ses ressorts affectifs, sans considérer plus largement le parcours de vie des individus. Ce facteur, lié à l'épaisseur temporelle et à la pluralité des identités, sa mise en balance systématique dans la définition de soi, a d'ailleurs été largement souligné et illustré. Cependant, dans le cas spécifique des espaces périphériques – et bien que selon certains chercheurs celui-ci tende à devenir de plus en plus la norme en matière de modes d'habiter (Cailly, 2008) – il semble que le parcours spatial des individus prend, si ce n'est plus d'importance, du moins une importance particulière dans la définition de ce qu'est « être habitant de ces périphéries urbaines ». Ainsi, l'identité spatiale, et le rapport affectif à ces espaces, s'en trouvent médiatisés par la plus ou moins longue et complexe expérience de chaque individu. Selon justement la qualité de cette expérience spatiale, principalement urbaine, pour les habitants des périphéries urbaines issus d'un milieu urbain, principalement rurale, pour les habitants des périphéries urbaines issus d'un milieu rural, ou même pour les habitants issus de ces milieux périphériques, l'on a ainsi pu observer des relations à l'espace différenciées. En ce sens, l'on ne peut nier l'effet du temps de résidence, le poids de l'habitude, sa force d'inertie, pour expliquer la formation et l'évolution des attitudes vis-à-vis de l'espace. C'est ce qu'a très précisément pu observer Thierry Ramadier, dans une étude sur le rapport au quartier dans la banlieue de Québec-Ville, dressant ainsi un constat qui ne semble dès lors pas uniquement valable outre-Atlantique, mais aussi pouvoir s'appliquer au cas français, à condition certainement de quelques nuances contextuelles. « La dimension affective et identitaire est fortement présente dans la représentation du quartier des pionniers [résidents installés depuis plus de 20 ans] alors qu'elle est rarement mentionnée chez la seconde génération [résidents installés depuis moins de 15 ans]. [...] Les pionniers distinguent leur quartier de la banlieue générique sur une base affective alors que la seconde génération distingue ces deux objets sur la base d'attributs géographiques et fonctionnels » (Ramadier, 2002b : 121).

Le temps de résidence semble en effet fortement corrélé aux diverses formes d'investissement affectif que l'on constate sur notre terrain d'enquête. Par exemple, plus le temps de résidence dans le secteur Rolland-Pilain est important, et plus l'attachement à l'espace semble prendre une forme spécifique, celle de l'ancrage. Un ancrage « en dur », pour reprendre une distinction préalablement établie, se forme progressivement, particulièrement visible chez les personnes les plus âgées, à travers notamment la mémoire des lieux. Entre les habitants les plus récemment implantés dans le secteur Rolland-Pilain, et les personnes déjà anciennement installées, le lieu ne présente pas la même épaisseur et la même richesse temporelle. Tandis que les premiers mobilisent plus volontiers leur histoire personnelle dans la relation affective qu'ils entretiennent avec l'espace, les seconds semblent, quant à eux, inexorablement attachés à un lieu où le temps semble s'être accumulé au point, semble-t-il, de rendre leur histoire personnelle secondaire. L'on voit ici comment l'émotion, et tout le monde des affects, a partie liée avec la mémoire, comment l'espace joue un rôle dans la structuration de la mémoire collective et comment les affects participent du sentiment d'appartenance.

« [Est-ce que le projet d'aménagement a remis en question le fait que vous habitiez là ?] Non, non. On reste attachés. Et puis une fois que l'on a fermé la porte, on a fermé la porte. Et puis je vous dis on vit vraiment de ce côté-là, mais n'empêche que c'est pas beau, c'est pas joli...

franchement c'est moche, c'est moche. Et puis bon, l'affectif il y avait des choses, bon dans les pommiers, là où il y a encore l'espace vert... oui donc en face dans les pommiers, il y avait... ce qui reste encore en espace vert, d'ailleurs il y a un petit jardin... bon bah là il y avait une vieille maison, qui appartenait à M. Figaro, une vieille maison avec une cave voûtée, enfin bon c'était... c'est des choses, bon le monsieur est mort, c'est vrai que tout ça... mais on y était attachés à ce petit coin. Bon c'est pas quelqu'un que l'on connaissait particulièrement, enfin [mon mari] le connaissait sûrement mieux que moi, mais c'était des gens qui étaient là depuis longtemps, depuis très longtemps, c'était vraiment une maison... je dirais de Chambray. Je ne sais pas depuis combien d'années elle était là, et puis le monsieur avait toujours été là aussi, enfin bon il y avait une histoire, et puis ça on l'a perdu, et puis de façon assez moche, je crois la maison a été vandalisée, il y a eu le feu, ils ont jamais su pourquoi, enfin bref... Et puis ça a été tout un enchaînement, la maison a brûlé, les pommiers sont sortis, parce que justement cette maison était un peu embarrassante, on ne savait pas quoi en faire, et puis paf! On a vu pousser tout ça et puis c'est moche. Et puis c'est vrai qu'à partir du moment où les gens ont commencés à s'installer, il y a eu des jeunes bien sûr, des jeunes avec des scooters, des scooters qui font du bruit (rires) et puis voilà. » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain)

Différentes temporalités semblent ainsi s'enchaîner dans les lieux. Depuis le temps instantané des uns, principalement centré sur le parcours de l'individu, et la signification du lieu à l'aune de cette trajectoire singulière, au temps de plus en plus long des autres, se tournant davantage vers le lieu, au point que finissent par se confondre l'histoire personnelle et l'histoire du lieu, se dessinent finalement un ensemble de conditions différenciées, bien qu'irrémédiablement liées, qui vont déterminer la nature et l'intensité du rapport affectif à l'espace. De fait, les modalités de l'engagement affectif, ainsi que son expression, de la simple attache au véritable ancrage, varient selon justement l'expérience personnelle de chacun. En ce sens, il semble aussi qu'il faille évaluer le temps de résidence relativement à l'ensemble des autres temps de la vie, le temps individuel et social, l'étape particulière du parcours de vie dans laquelle se situe chaque individu, l'ensemble des étapes plus ou moins longues qu'il a eu à connaître. C'est ainsi que l'on explique au-delà d'une certaine homogénéité des identités spatiales, « la ville proche de la campagne », la diversité des positionnements vis-à-vis notamment de l'espace résidentiel, entre ancrage résidentiel et attachement aux aspects paysagers, ou la diversité des attitudes face aux espaces de référence que sont la ville et la campagne, bref la diversité des modalités du rapport affectif à l'espace des individus rencontrés.

Par ailleurs l'on sait également que l'installation dans ces espaces à la périphérie des villes, et par là-même l'adoption de certaines pratiques, certains modes de vie, répond à des attentes sociales fortes, qui s'inscrivent elles-mêmes dans un champ de possibilités plus ou moins ouvert ou contraignant. En outre, le degré de liberté et d'autonomisation que confère la mobilité n'est pas étrangère à certaines stratégies résidentielles liées aux espaces périphériques, notamment lorsque ceux-ci demeurent, comme notre terrain d'étude, relativement proches des centres urbains. « Lorsqu'un ménage accède à un certain degré de liberté, il peut avoir des souhaits de localisation résidentielle », souligne Jean Rémy (2004 : 16). « Un jeune couple peut souhaiter être immergé dans l'ambiance centre ville. Lorsqu'il a des enfants, le choix peut être différent. Disposer de plus d'espace ou se rapprocher de la famille peut être souhaité. Avec l'âge des enfants, des proximités différentes peuvent être recherchées : accessibilité à des activités sportives ou culturelles, par exemple » (Rémy, 2004 : 16). En outre, l'utilité sociale dans ces cas, entendant par-là les principes fondamentaux d'évaluation au regard des normes dominantes véhiculées par les sociétés, ne peut être déconnectée de l'émergence d'une certaine désirabilité sociale qui informe quant à elle la valence affective des types d'espaces, et constitue une source de motivation importante dans les stratégies résidentielles des ménages. À cela il faut ajouter cet effet paradoxal de la mobilité qui rejaillit directement sur les espaces périphériques – souvent

les plus éloignés des centres urbains – lorsque la contrainte, financière principalement, l'emporte sur la liberté, et oriente plus fortement encore les individus dans leurs choix, ou plus exactement dans leurs non-choix. Lorsque l'espace résidentiel est désiré, mais que la mobilité qu'il engendre est subie, ou lorsque l'espace et la mobilité sont tous deux subis, cela n'est pas sans influencer en retour sur une forme de ressentiment qui possiblement va découler de ces contraintes, et dès lors s'exprimer notamment vis-à-vis de l'espace de résidence, mais aussi vis-à-vis des espaces de référence. Un ressentiment qui a notamment pu être décrit et analysé dans le cadre d'enquêtes sur les « captifs » du périurbain (Rougé, 2005), synonyme chez ces populations d'une véritable frustration, et responsable dès lors des comportements de retranchement sur l'intérieur du domicile, sans pour autant y trouver une satisfaction ou une forme d'apaisement. Bien que désirée, car fortement valorisée socialement, l'accession à la propriété, lorsque celle-ci n'est réalisable pour des foyers modestes qu'à une grande distance des centres urbains et qu'elle se double de difficultés en termes d'accessibilité, peut aussi devenir comme l'a montré Lionel Rougé décevante, voire même « douloureuse » (Rougé, 2005). Le décalage, dans ces cas, entre la désirabilité sociale, le niveau d'aspirations que celle-ci suscite chez des populations les moins bien dotées, et la difficulté de ces populations à réaliser ces aspirations socialement édictées, peut s'avérer lourd de conséquences, tant au niveau des représentations que des pratiques, et tant négativement que positivement d'ailleurs (Rougé, 2009), repli, retranchement, rejet, ou à l'inverse, émergence de solidarités, investissements dans la vie locale et phénomènes d'ancrage.

Quoiqu'il en soit, les stratégies résidentielles, en lien notamment avec les phénomènes de valorisation sociale, évoluent en fonction de divers paramètres, parmi lesquels le temps, l'âge, les étapes de la vie, et bien sûr la situation sociale, en lien étroit avec ces divers paramètres individuels. Aussi, le désir de s'installer dans les espaces à la périphérie des villes correspond bien souvent à une étape clef du cycle de vie. Comme le soulignent Mohamed Hilal et Yannick Sencébé, l'arrivée des enfants, la stabilisation professionnelle, l'accès à la propriété, sont des aspects décisifs, car non seulement ils engendrent un certain nombre de recompositions dans la vie sociale des ménages, mais plus largement, ils redéfinissent le rapport à la ville, et dans une majorité des cas constituent un élément déclencheur du choix résidentiel. « Les cycles de vie constituent [...] des temporalités au cours desquelles la valeur du lieu change. Chacun des passages d'un statut social et familial à un autre (entrée en formation, entrée dans la vie active, entrée en couple, entrée dans la vie de famille, départ des enfants, arrivée à la retraite, ...) s'accompagne d'un changement des lieux fréquentés et habités, avec parfois un changement de statut résidentiel. Au temps de la migration vers les pôles urbains, à l'entrée dans la vie étudiante ou active, succède le temps de la migration vers le périurbain, lorsque la famille s'installe ou s'agrandit, que lui-même laisse place au temps du doute lorsque, les enfants étant partis, la maison paraît trop grande et la ville trop éloignée » (Hilal & Sencébé, 2002 : 137).

« Moi avant j'étais donc... je résidais aux Fontaines [quartier péricentral de la ville de Tours constitué, sur le modèle des grands ensembles, de barres et de tours construites à la fin des années 60 et au début des années 70]. Quartier très cosmopolite, on va dire, avec brassage à la fois de gens, je veux dire assez démunis, et de gens assez munis. Séparés malheureusement par une avenue... donc... donc une belle frontière bien physique, quoi ! ça me gênait pas tant que je n'avais pas d'enfant, et ensuite... donc, au moment où j'ai eu des enfants... qu'on a commencé à fréquenter un peu la maternelle, tout ça... On s'est dit effectivement... c'est chaud, quoi ! Bon, on avait à l'époque un... T3, donc avec deux chambres, donc un enfant. Tout allait bien. Et puis après quand le deuxième est arrivé, ben l'espace était un peu petit. Donc on avait un loyer qui était assez cher puisqu'on habitait du côté résidentiel. [Vous étiez du

côté du Cher ?] Oui, donc... très agréable, très lumineux, très bien insonorisé... on va dire un très très bel appartement. » (C3, habitant de la résidence Gallardon)

En effet, pour une part non négligeable des individus interrogés, l'arrivée, ou la présence plus ou moins récente, d'enfants au sein de la cellule familiale est ce qui a pour une large part motivé l'installation dans le secteur Rolland-Pilain. La périphérie urbaine comme milieu des familles par excellence n'est dès lors pas sans effets sur la représentation, sur la pratique, et sur le rapport affectif à l'espace. L'agrandissement de la famille, non seulement nécessite de la part des individus une profonde remise en question des modes de vie, et en particulier, sur le plan strictement matériel, nécessite bien souvent l'investissement dans un logement plus grand, capable d'accueillir l'ensemble de la famille. Mais qui plus est, il est aussi un vecteur du changement du rapport à l'espace. Ainsi, des individus qui avaient manifesté, quelques années auparavant, un profond désir de ville, une profonde attraction pour les aménités, les sociabilités, et le mode de vie urbain, à l'image de S2 par exemple, se trouvent lors de l'arrivée des enfants se découvrir une nouvelle « *passion campagnarde* ». Le cas de S2 est particulièrement intéressant en ce sens. Cette femme, dont nous avons déjà mentionné certains aspects du parcours spatial, a rejeté clairement dès son plus jeune âge son milieu d'origine rural – ou du moins l'expose ainsi *a posteriori* – et par là-même a été amenée à quitter le domicile parental relativement tôt pour réaliser ce qu'il qualifie comme son « *désir de ville* ». Aujourd'hui que sa situation sociale, professionnelle, familiale, est stabilisée, S2 se retrouve éprouver le besoin de mettre de la distance vis-à-vis de cette ville, qu'elle a pourtant tant désirée, et dont elle dit avoir grandement tiré profit pour s'enrichir sur le plan des relations sociales. Plus exactement, S2 établit aujourd'hui un partage du temps tout à fait clair :

« La semaine c'est Chambray [...] Tours c'est le week-end, pour aller voir mes amis, alors qu'à une époque de ma vie j'habitais Tours pour me faire des relations... Mais maintenant, avec mes deux enfants, je n'ai pas besoin de ça. [...] Comme je disais tout à l'heure, aujourd'hui on privilégie les enfants. » (S2, habitante de la résidence Gallardon)

Tandis qu'elle décrivait le milieu de son enfance, comme une « *campagne profonde* », un milieu arriéré, « *il n'y avait pas un relationnel [...] intellectuel, rien du tout* », dont tous les aspects, y compris paysagers, la rebutaient, aujourd'hui la position de S2 est toute autre, avec un renversement de son « *idéologie anti-rurale* » :

« Et puis... les enfants sont chez une nourrice, dans une maison à Chambray, j'y tenais, je voulais pas qu'ils soient dans un immeuble, ça a toujours été aussi ça, je voulais... Étant donné que nous on est déjà dans un immeuble, je voulais qu'ils puissent prendre l'air, et dès qu'il fait beau... Il a fallu que j'aille en dehors de Chambray, enfin c'est toujours Chambray, mais près du nouveau cimetière sur la route d'Esvres. Il y a 5-6 km, donc j'y vais en voiture le matin... mais c'est en pleine campagne, il y a les chevaux, il y a... voilà. Pour moi c'est là... c'était primordial. Et même moi, quand je débauche et que je vais chercher mes enfants, ça y est je me sens bien... enfin du moment où j'ouvre le portail et que c'est vert. » (S2, habitante de la résidence Gallardon)

Clairement, l'arrivée des enfants, et le renversement de l'ordre des priorités qui l'accompagne, entraîne chez S2 un changement d'abord de l'ordre des pratiques, puis de son attitude à l'égard de la ville, autrement dit de sa représentation de l'espace urbain, contribuant ainsi à redéfinir les modalités de son rapport affectif à ces divers espaces. L'on constate que le rapport à la ville de S2, bascule de l'attraction, du désir, d'une sorte d'amour fusionnel et exclusif, à la mise à distance progressive, au compartimentage de plus en plus net des espaces de vie, en lien étroit avec le cycle de vie, le projet personnel et familial. Ce constat confirme en partie ce que par ailleurs nous

notions, à savoir que les pratiques et les représentations de l'espace, l'identité spatiale, et par là-même les valeurs projetées sur le lieu et le rapport affectif à l'espace, sont étroitement dépendants de l'intentionnalité de l'individu, de ses projets, de ses aspirations, notamment sociales et familiales. La valeur notamment affective des espaces change au cours du temps, selon les situations, et leur relation à l'ensemble des situations d'un parcours de vie advenu et à venir. Les formes de l'investissement affectif dans les espaces varient significativement avec le temps, la situation et l'historicité de l'individu. En outre, nous pouvons souligner, dans ce cas particulier entre autres, la dynamique à l'œuvre entre intention, représentation et pratique des espaces. La mise en cohérence de ces dimensions, imputable potentiellement aux effets de la désirabilité sociale – l'accession à la propriété – et aux mécanismes de réduction de ce qui pourrait être, dans certains cas, que nous serons amenés à évoquer plus loin, assimilé à une forme de dissonance entre les représentations et les aspirations, les pratiques et les désirs des individus, s'exprimant de manière privilégiée à travers le vécu affectif.

Pour autant, la mise à distance de l'espace urbain, qui s'exprime notamment à travers le discours de S2, n'est pas synonyme d'évitement. Au contraire, de façon beaucoup plus subtile, S2 partitionne son temps et son investissement du milieu urbain, ménageant de la sorte la relation privilégiée qu'elle s'est construite au fil des ans avec l'espace ville, et la modelant selon son (ou ses) aspiration(s) du moment. Si les pratiques de S2, notamment en termes d'achats, ont largement changé, l'amenant désormais à privilégier les espaces commerciaux plus proches de son domicile, au détriment des rues commerçantes du centre-ville, qui avaient pourtant fait son « *bonheur* » au cours de sa vie citadine, S2 conserve néanmoins un réseau de sociabilités particulièrement actif dans le centre urbain dense de l'agglomération, lequel contribue à maintenir une forme d'attachement à l'espace urbain. Ce phénomène particulier a notamment été décrit par Thierry Ramadier (2002b) à travers l'opposition entre mobilité de consommation et mobilité de sociabilité. Une opposition qui s'observe de manière privilégiée dans les espaces périphériques, et qui peut se résumer au fait que la mobilité de consommation se dirige vers des lieux plus facilement interchangeables, quand la mobilité de sociabilité s'ancre quant à elle dans des réseaux établis de plus ou moins longue date, et en ce sens largement plus durables. De fait, cette mobilité de sociabilité contribue plus fortement à l'émergence progressive d'un sentiment d'attachement. De même que ce sentiment, en particulier chez les populations mobiles, s'exprime à une échelle territoriale de plus en plus diffuse, qui peut être selon la configuration changeante et cumulative des réseaux de sociabilité l'ensemble de l'agglomération, comme le suggère le sociologue Jean Rémy. « Lorsque prédomine une mobilité de sociabilité, se développe progressivement un attachement à un territoire diffus qui peut être l'ensemble de l'agglomération » (Rémy, 2004 : 22). L'on voit ici à quel point les motivations sous-jacentes aux mobilités sont importantes, et comment elles induisent, pérennisent certaines formes d'attachement qui, dès lors, se juxtaposent aux effets plutôt changeants que nous soulignons précédemment.

Prolongeant la réflexion sur les raisons d'élection et l'organisation des modes de vie dans ces banlieues, ces espaces à la périphérie des villes, nous distinguons plusieurs conséquences imputables directement ou indirectement à la présence d'enfants au sein de la famille, aussi bien en prévision de leur arrivée, que lorsqu'ils demeurent au domicile familial, voire qu'ils en sont déjà depuis un moment partis. Lorsque nous soulignons, avec d'autres (Hilal & Sencébé, 2002 ; Rémy, 2004 ; Dodier, 2009), cette caractéristique importante – et principalement du point de vue des parents – le milieu le plus propice à l'établissement de la famille, cet idéal familial pavillonnaire, nous ajouterons que la médiation des enfants renvoie pour beaucoup d'individus à l'origine d'un investissement affectif dans l'espace – bien au-delà de la présence même des

enfants au sein du domicile familial, lorsque ceux-ci sont amenés à le quitter. Nombreux sont les observateurs qui ont, en effet, noté cet aspect des modes de vie à la périphérie des agglomérations, et cette condition spécifique et structurante du rapport à l'espace, médiatisée par la présence des enfants au sein de la cellule familiale. En revanche peu d'entre eux ont souligné les conséquences que ce vecteur – lui-même éminemment affectif – pouvait avoir sur l'ancrage dans les espaces périphériques. Sur ce point, les entretiens menés dans le cadre de l'enquête sur le secteur Rolland-Pilain ont permis de confirmer dans un premier temps, l'importance des enfants pour le développement des modes de vie, et ainsi d'en analyser les conditions de structuration.

Aussi, nous avons pu constater à quel point la question des enfants était centrale non seulement chez les personnes interrogées ayant aujourd'hui des enfants à leurs domiciles, mais aussi à quel point elle le restait, y compris pour les personnes plus âgées qui n'ont plus, depuis un certain temps déjà, leurs enfants à domicile. En bien des cas, cette question enfantine fonde, à travers l'imaginaire enfantin, les souvenirs qui s'y rattachent, et les enfants eux-mêmes qui y sont attachés, un profond lien d'ordre affectif à l'espace.

« [Et qu'est-ce que vous aimez dans cette commune, à part l'aspect fonctionnel ?] La tranquillité. Nous sommes dans un coin... jusqu'à ce jour, qui est calme. Je pense que c'est parce qu'on est dans un quartier pavillonnaire. Je pense que la tranquillité c'est ça. Bon, le quartier a vieilli, il a plus de 30 ans, mais bon, au départ il était vivant, y'avait des enfants. Y'avait beaucoup d'enfants... maintenant y'en a plus ! Bien sûr, avec l'âge, les enfants sont partis... [C'est une tranquillité supplémentaire ?] Ah... moi je préfère quand il y avait des enfants. Quand il y avait de l'animation. D'ailleurs, entendre le cri des enfants, c'est pas désagréable non plus ! [...] Nous on sait [avec le projet d'aménagement] que, près de nous, il y aura un jeune couple, juste devant, avec... deux petits enfants. Bon, tout de suite, ça... c'est... c'est bien quoi. Nous on a une petite fille qui vient chez nous assez souvent, qui a huit ans. On sait qu'il y aura une petite copine de sept ans à côté, bon... ça peut... je veux dire, ça peut créer des liens. On rajunit » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

Les enfants constituent à n'en pas douter un facteur premier pour l'installation dans ces espaces résidentiels, ou du moins, compte tenu des contraintes socio-économiques qui pèsent sur les ménages, orientent la majorité des classes moyennes avec enfants vers le choix d'une localisation s'éloignant par définition du centre urbain dense. L'argumentaire des habitants est en ce sens riche du poids de l'enfant, à la fois dans la décision de s'installer, « *se mettre au vert pour les enfants* », « *la qualité du cadre de vie pour les enfants* », mais aussi de s'ancrer véritablement dans ces espaces. L'argumentaire sur le cadre de vie se centre donc majoritairement sur l'enfant et la volonté de lui donner des conditions de vie agréables. De faire en sorte aussi que les déplacements vers les lieux d'apprentissage, vers les activités extrascolaires, soient sinon limités du moins facilités pour l'ensemble de la famille – organisant son agenda quotidien en conséquence. Cependant, au-delà des raisons d'ordre principalement pratiques, l'on note plus généralement l'entremêlement de la question enfantine avec le vécu des parents, leurs propres souvenirs d'enfance : la campagne des parents et des grands-parents, l'esprit villageois, et les jeux d'enfants.

« Moi je vois dans toutes les communes où j'ai des amis qui habitent, des communes d'ici, enfin de la région ou d'ailleurs, la notion de cul-de-sac dans les lotissements, elle est quand même très développée... et c'est pas plus mal parce que si on veut que ses enfants puissent jouer sur le petit espace, éventuellement la place, l'espace commun qu'il peut y avoir, qu'il y a parfois... comme il y a allée des Bouleaux, il y a au fond, on peut retourner... c'est vrai que... bah, on est quand même plus en sécurité quand on sait, voilà, quelque part c'est... on se

recrée un petit bout de campagne. Parce que c'est vrai que bon moi j'habitais vraiment en pleine campagne dans un hameau où on était deux maisons donc c'était vraiment la campagne, mais les gens qui habitaient le bourg, les gamins ils jouaient dehors... je veux dire, ils jouaient sur place, ils jouaient, ils faisaient du vélo sur place, et quelque part on pensait même pas que les enfants pourraient aller jouer ailleurs... donc là on recrée ça en fin de compte... on se recrée son petit village. » (M3, habitant de la rue Rolland-Pilain)

Le rôle des enfants ne se limite donc pas au choix de l'installation, et à l'organisation quotidienne de la famille, car comme nous avons pu le constater, y compris chez les personnes plus âgées, la présence de petits enfants, les incursions récurrentes de la famille, maintient l'attachement à l'espace bien vivant, et constitue de ce fait une source importante d'ancrage. Ainsi, contrairement à ce que certains commentateurs (Hilal & Sencébé, 2002) ont pu certainement trop rapidement affirmer, lorsque le grand âge venant, la remise en question de la localisation dans ces espaces périphériques, est loin d'être systématique. En effet, comme ont pu le noter Claire Aragau et Annabelle Morel-Brochet, à tout âge, et encore plus pour les personnes les plus âgées, déménager constitue non seulement une épreuve, « une épreuve physique et matérielle, une épreuve du point de vue des émotions également » (Aragau & Morel-Brochet, 2009 : 7), mais quitter sa maison, c'est aussi quitter les souvenirs qui y sont attachés, rompre avec une histoire familiale, et les attaches des uns et des autres qui se rapportent à ce territoire partagé. C'est aussi potentiellement voir disparaître un réseau social, des habitudes, une certaine routine, et potentiellement rompre une familiarité sécurisante. L'on voit ici de manière indirecte, à quel point les liens affectifs qui unissent les individus et leurs espaces de vie, dépendent d'une certaine répétitivité et, avec elle, d'un état de familiarité croissant avec l'âge, qu'il est dès lors de plus en plus difficile de remettre en question. L'âge, l'ancrage et les émotions, sont étroitement liées. Si la valeur attribuée aux espaces change au cours du temps, et si le milieu exerce un pouvoir structurant sur la valeur des espaces, à travers notamment la mise en cohérence socio-spatiale des aspirations individuelles, il ne faut pas non plus négliger le poids de l'inertie, d'une période de vie à l'autre, d'un statut social et résidentiel à un autre, dans la constitution et le renforcement de ces valeurs. En effet, certaines observations, comme nous avons pu le constater, viennent nuancer la radicalité des effets de structuration liés au milieu de vie, illustrant par là-même l'emboîtement des échelles spatiales et temporelles de l'habiter et, de fait, l'intrication des dimensions identitaires et affectives sur le long terme dans la relation individuelle aux espaces de la vie.

« Notre parcours, c'est un peu le parcours de beaucoup de gens, ça a été les appartements. Bon Orléans, parce que professionnellement parlant mon mari a dû passer trois ans là-bas [...] à partir de là je dirais envie d'espace, envie de maison [...] parce que jeunes, mon mari, comme moi, on avait vécu avec des maisons et des jardins, donc là on retrouvait ça. Et puis bon, les filles [les enfants] sont arrivées les unes après les autres... On a vécu trois ans à Villandry. Première année bien, deuxième année ça commençait à devenir difficile, parce que c'est quand même excentré de tout, c'était un peu compliqué. Troisième année, là on a commencé à vouloir... oui, concrétiser un projet, d'avoir quelque chose à nous. Donc, ayant eu l'expérience de Villandry, ayant eu l'expérience de l'appartement en ville, là on avait vraiment les deux [...] donc on a fait un compromis [...] ça nous paraissait être un bon compromis entre la ville et la campagne. Avec les inconvénients de la ville, dans le sens où la maison, c'est pas la maison rêvée, c'est pas celle dont on rêvait, mais d'un autre côté avec tous les avantages que cela pouvait avoir pour les filles, c'est-à-dire le bus, les activités... [...] Villandry c'était bien et j'avoue que j'aurais... si on a fini ici, c'est parce que justement soit l'appartement, soit... trop loin et ça n'allait pas. Et vraiment je dirais... qu'on a trouvé notre bonheur ça serait beaucoup dire, mais c'est vrai qu'on est bien ici. Et pour les filles je crois que c'est important » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain)

En outre, la contrainte financière qui pèse sur les ménages est loin d'être neutre, en particulier pour ce qui concerne les conditions de l'investissement affectif. Dans le dernier cas cité l'on voit ainsi clairement le « compromis socio-spatial et affectif » à l'œuvre, l'effet de l'arbitrage entre le désir des individus et les contraintes qui s'imposent à eux. Ce compromis avant tout économique est aussi un compromis sur le plan de l'affectivité. Dit autrement, le choix résidentiel s'apparente à une forme de transigeance, si ce n'est de souplesse, de l'habitant avec ses principes, ses valeurs, ses ressentis. L'on reconnaît ainsi potentiellement l'un des effets du contexte spatial sur les conditions de réalisation et de structuration de l'investissement affectif. Celui-ci, principalement pour des raisons financières et sociales, mais aussi du fait de la diversification des modes d'habiter de chacun, y compris à l'échelle du ménage, implique une remise en question des ancrages, des attaches, des appartenances, et de fait une forme de gestion aussi du rapport affectif à l'espace. En raison de cela, il n'est pas possible de réduire la stratégie résidentielle, et l'organisation des manières de vivre, ni à point de vue strictement utilitariste et rationnel, ni à la seule question des sensibilités et de l'affectivité habitante. Le choix de s'installer et de résider dans ces espaces périphériques relève d'enjeux aussi bien économiques et sociaux, que d'enjeux affectifs et identitaires, l'opportunité de réalisation des uns s'alimentant en partie de la contrainte qui s'exerce sur les autres.

Encore une fois, l'émotion ne semble pas étrangère aux processus qui mettent en relation ces contraintes d'ordre socio-économiques et ces aspirations, ces désirs, d'ordre individuels. Ainsi, les entretiens nous révèlent qu'une certaine forme de dissonance cognitive (Festinger, 1957) peut naître de la localisation dans ce type d'espaces, et avec elle susciter un certain nombre de phénomènes d'ordre affectifs, cognitifs et/ou comportementaux. En effet, cela est particulièrement manifeste à travers les termes et le ton résigné qu'emploie B1 pour décrire l'expérience vécue de la localisation spatiale, « *on a fini ici* », « *on a atterri ici* ». La localisation qu'occupe B1 à l'heure actuelle, le jugement qu'elle porte sur celle-ci, serait, selon nous, à l'origine d'un état affectif, lui-même lié à une forme de dissonance cognitive. Un inconfort psychologique qui se traduirait essentiellement en termes de ressentis affectifs, et qui résulterait du désaccord entre ses idées, ses aspirations, ses désirs – eux-mêmes liés à l'intériorisation d'une désirabilité sociale – et la réalité de ce que sont aujourd'hui les conditions de vie de B1. Il en résulte chez B1 un état émotionnel se rapportant essentiellement à l'esthétique de son environnement plus ou moins proche, et en particulier de son habitation, « *pas vraiment la maison que l'on avait rêvée* », alors que son aspiration l'inclinait à « *retaper une vieille maison* ». Bien que cet état d'inconfort soit manifeste chez B1, il n'est pas pour autant synonyme d'une désaffection vis-à-vis de son logement. Au contraire, le rapport affectif au logement, même s'il n'est pas ici investi au sens strict, celui de la forme, n'en est pas moins révélateur, d'une part, de l'importance que revêt socialement le logement pour les individus, et d'autre part, de la diversité des formes d'investissement affectif. Le logement peut être investi pour d'autres valeurs, de convivialité, d'hospitalité, d'ouverture, et la nécessité d'un investissement affectif, susceptible, notamment selon les différentes prises qu'offrira pour cela la matérialité du lieu, de se traduire autant par un repli sur l'espace domestique que par une « ouverture affinitaire » (Sencébé, 2007) sur l'espace environnant, prenant pour ce faire appui sur un développement plus intense des sociabilités.

L'émotion liée à l'appréciation de la résidence ne fait que refléter l'état d'inconfort psychologique lié à la dissonance, et constitue de ce point de vue un état de motivation propice à la réduction de celui-ci par le biais d'investissements autres. La dissonance cognitive, et les états affectifs qui en sont à la fois symptomatiques mais aussi moteurs, nous montrent ainsi à quel point les préférences des individus ne commandent pas toujours les comportements, mais que

bien d'autres facteurs jouent aussi. De même, les préférences ne sont pas nécessairement antérieures aux comportements (Friedberg, 1993, 1997). Celles-ci en grande part résultent de la situation, de la contrainte qui s'exerce sur l'individu, et de ses capacités d'adaptation. Le processus émotionnel qui se met en place a pour vocation à rendre nos attentes, nos actions, et *in fine*, nos préférences, plus conformes à la réalité de notre environnement. Dans ce cadre, l'émotion s'avère à la fois forte et utile, car elle est la source de notre motivation pour changer l'ordre de nos préférences, et en même temps, elle peut constituer, comme nous serons amenés à le voir par la suite, un redoutable obstacle au changement. Ici, l'on voit possiblement comment, dans un sens non pas déterministe mais plutôt adaptatif et motivationnel, l'effet du lieu et la dynamique émotionnelle peuvent ainsi jouer sur l'orientation des préférences et des pratiques, sur le rapport affectif à l'espace et les modes d'habiter. En ce sens, l'inconfort psychologique dans lequel nous met la dissonance n'est pas réductible à une tension insoutenable, et n'appelle pas de manière automatique et linéaire une compensation trait pour trait, mais peut prendre selon les individus des formes variées. Chez B1, cet état de motivation, partagé par son mari d'ailleurs, se traduit au moins dans leurs discours, par l'investissement affectif des espaces environnants leur logement, et plus largement, par le développement d'une sociabilité de proximité, essentiellement dans le cadre du voisinage proche.

« À l'époque, à Chambray, quand on est arrivés, il y a 20 ans, en face le lotissement des Pommiers n'existait pas, c'était vraiment ce qu'on appelle des pommiers, c'était des champs de pommiers, de cerisiers. À la place de nos maisons c'était des vignes. C'était vraiment pas loin de la ville. Et puis il y avait ce côté espace... Alors c'est vrai que ce qui nous a plu ici, parce que des lotissements on en a quand même vu à Joué-Lès-Tours ou ailleurs... ici on a vraiment craqué par rapport à cet espace commun. Parce que vous avez vu, on a 13 maisons en façade, mais on a un espace en arrière, on a 2 500 m² qui sont privés, clos, on a clos d'un bout à l'autre pour les enfants. C'est vrai que cet espace commun nous a vraiment attiré. Tous les jardins ont une sortie qui donne sur ce terrain. [Je me trompe peut-être, mais quand on vient en périphérie de la ville, c'est aussi pour être chez soi... être tranquille... protégé derrière une haie...] Bah, nous pas trop... c'est pas ça que l'on recherchait, c'est justement l'espace collectif qui nous a fait nous décider. Parce qu'on a vécu... bon moins maintenant que les enfants ont grandi... et puis les gens ont vieilli, en plus il y a eu des déménagements, il s'en passe des choses en 20 ans... Mais c'est vrai que les 10-15 premières années, on est tous arrivés avec des bébés, des enfants en bas âge, et puis des frères et sœurs qui sont arrivés. Mais cet espace, tous les ans... d'ailleurs on continue, mais tous les ans ont fait un repas tous sur ce terrain, et puis les enfants y ont leurs souvenirs... c'est vrai que c'était sympa. C'était bien... ça s'est très bien fait. » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain)

Loin de susciter systématiquement un repli sur l'espace domestique, l'on voit avec B1, que les mécanismes d'adaptation et de compensation peuvent aussi donner lieu, comme l'a également montré Yannick Sencébé, à des logiques « d'ouverture affinitaire » (Sencébé, 2007). En outre, chez certaines personnes « les expériences passées n'ont pas, loin s'en faut, limité leur ouverture aux opportunités. [...] Elles ont été socialisées dans un univers fait de changement (divorce, décès d'un parent, migration régionale, déménagement) et dans un milieu social hétérogène, ce qui a pu développer leur capacité d'adaptation » (Sencébé, 2007 : 63). Ce constat est particulièrement valable pour B1 ou S2 qui ont chacune, dans des directions pourtant opposées, connu au cours de leur vie de multiples contextes spatiaux, leur permettant de développer certaines facilités à l'adaptation, comme le souligne d'ailleurs B1 :

« C'est plus les pommiers du début, mais je crois que l'on s'acclimate aussi, on finit par s'y faire, on s'adapte, et ce n'est pas si dur que ça non plus. » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain).

De ce fait, les attitudes que ces individus manifestent par exemple à l'égard de la ville – ou à l'inverse de la campagne – sont beaucoup moins tranchées que d'autres individus, C1 ou A6 par exemple, qui ont connu quant à eux une trajectoire socio-spatiale ancrée dans les espaces périphériques.

« Il voulait me vendre Place Thiers. Je lui dis mais jamais de la vie, j'ai jamais habité en ville, je veux pas habiter en ville... à proximité de la ville parce que c'est pratique mais pas dans la ville, ou alors il faut y être né pour être intoxiqué. » (C1, habitant de la résidence Gallardon)

« On a toujours habité en périphérie. [Vous ne vouliez pas habiter en ville ?] Ah non, ça on a jamais recherché. Après avoir fait un peu la région parisienne, c'était terminé ! On a toujours cherché à habiter une maison individuelle. » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

Les individus qui nous ont confié, dans le récit de leur trajectoire de vie, avoir été confrontés à des changements de contextes socio-spatiaux plus ou moins importants, ont également manifesté une plus grande souplesse notamment vis-à-vis des univers urbains. À l'instar de ce que constate pour sa part Yannick Sencébé, on retrouve moins, dans le discours de ces personnes (S2 et B1), l'idéologie anti-urbaine censée caractériser l'adhésion au milieu de vie dans les espaces périphériques. Le choix de s'installer dans ces espaces ne semble pas tant répondre pour ces habitants à une forme d'aversion, qu'à une certaine adéquation ou un juste compromis spatial de leur point de vue, compte tenu de la situation dans laquelle ils se trouvaient au moment où ils ont effectué ce choix. En revanche, le discours des personnes ayant été confrontées en de plus rares occasions si ce n'est au mouvement, du moins au changement – certaines familles ont en effet pour des raisons notamment professionnelles été amenées à déménager régulièrement, cependant elles n'en ont pas moins reproduit de manière quasi-systématique le même schéma résidentiel au fil de leurs multiples localisations – fait montre d'attitudes assurément plus tranchées. Si ce n'est directement à l'égard de la ville, du moins pour justifier *a posteriori* de leur installation dans un espace périphérique. Dans ce dernier cas, l'effet du lieu est remarquable, en ce sens que les manières d'habiter et de cohabiter dans la périphérie urbaine deviennent, avec le temps, génératrices d'« effets identitaires » (Authier, 2007 : 208) tendant à créer et/ou à renforcer l'attitude anti-urbaine. Pour expliquer cet effet identitaire, et le renforcement de l'évaluation qui l'accompagne, l'on peut notamment envisager le rôle des processus affectifs, et leur poids, dans la structuration des connaissances. L'anxiété que génère la représentation de l'espace urbain, « *affolant* », « *apeurant* », « *stressant* », que se font certains individus habitants des espaces périphériques, pour de multiples raisons, en lien direct avec leur vécu personnel, ou alors en lien avec les représentations sociales, tend ainsi à renforcer le processus de structuration des informations concernant l'espace urbain dans un sens qualitativement plus négatif. C'est du moins un processus émotionnel que certains chercheurs, et notamment Monique De Bonis (1996), soulignent. Rappelant à ce propos que plusieurs travaux ont montré que des sujets anxieux avaient tendance à éliminer dans une tâche de catégorisation les éléments les moins prototypiques. Autrement dit, pour les individus que la représentation de la ville rendrait anxieux – une partie non négligeable des personnes parmi les plus âgées que nous avons pu rencontrer a, par exemple, développé de tels discours – les éléments les moins représentatifs d'une classe d'objets, en l'occurrence ici l'espace urbain, et en particulier ce qui pourrait demeurer y compris pour ces individus ses « bons côtés », auraient tendance à être systématiquement éliminés de la représentation, entraînant une radicalisation de cette dernière. Nous voyons ici comment par le biais des mécanismes émotionnels, le processus dynamique entre pratiques et représentations spatiales dans les espaces périphériques, peut potentiellement participer d'un effet du lieu sur la structuration du rapport affectif à l'espace et des attitudes environnementales.

Dès lors, pour comprendre comment ces logiques prennent place dans l'espace, il semble qu'il faille non seulement remonter dans le vécu propre à chacun, dans son parcours biographique – la sensibilité aux valeurs de l'espace étant, pour partie, liée à la manière dont nos dispositions affectives évoluent avec le temps – mais aussi prêter une attention particulière à la manière dont les émotions, en lien évidemment avec les souvenirs, les aspirations et les désirs de l'individu, mais aussi et surtout, en lien avec les opportunités et les contraintes que lui réserve l'espace, incitent et permettent potentiellement de réviser un ensemble de valeurs plus ou moins enracinées. De la sorte, il ne suffit pas seulement de comprendre comment les dispositions affectives obéissent à certaines formes d'habitation, d'apprentissage, comment elles forment un ensemble cohérent de dispositions et d'habitudes – au risque d'ailleurs de renvoyer à la clôture de la notion de caractère – il faut aussi voir que l'affectivité est contextuelle, puisqu'elle dépend d'un ensemble de pratiques et de représentations – que l'on peut d'ailleurs expliciter l'une et l'autre de manière indépendante. Pour comprendre ces mécanismes de révision et d'adaptation, il faut donc s'intéresser plus largement à la construction du rapport affectif à l'espace à l'échelle de la vie, mais aussi à la manière des individus de « faire avec » leurs émotions, et certainement envisager d'une manière plus attentive, les conditions historiques et situationnelles de ce « faire avec », de son ménagement à son aménagement. Les attitudes envers l'espace ne peuvent simplement être considérées au regard de la diversité des contextes socio-spatiaux que chacun des individus rencontrés aurait eu à connaître au cours de sa vie. L'âge et la situation sociale de l'individu comptent aussi pour beaucoup dans l'intentionnalité du lieu, sa désirabilité, son utilité sociale, et l'établissement des jugements envers l'espace ; l'espace dans lequel il réside, mais aussi en rapport avec l'ensemble des espaces qu'il pratique, qu'il aura pratiqué ou qu'il espère pratiquer, et qu'il se représente. Les attitudes de repli ou d'ouverture sont aussi à rapprocher des pratiques et des modes de sociabilité que chacun de ces habitants développe dans ou à partir de ces espaces. Si assurément, dans ces espaces périphériques, l'adhésion au modèle résidentiel du propriétaire de pavillon, en lien étroit avec la question familiale, entraîne un investissement affectif important au niveau du logement, cet investissement n'en empêche pas moins, selon les individus, ses opportunités et ses contraintes, un élargissement de l'échelle du rapport affectif à l'espace, particulièrement visible notamment à travers le développement des réseaux de sociabilité – encore une fois, par la médiation des enfants. En ce sens, il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance des conditions socio-spatiales de résidence dans l'orientation du développement de ces réseaux.

À travers ces quelques observations, à partir d'un secteur de la proche banlieue de l'agglomération de Tours, nous avons voulu esquisser quelques conditions d'intelligibilité de la structuration du rapport affectif à l'espace. Les modalités de sa réalisation selon les conditions sociales et spatiales propres aux environnements dans lesquels les individus évoluent, et la manière dont les modes d'habiter, ancrés en un milieu donné, et en même temps de plus en plus diversifiés, orientent notre manière d'éprouver l'espace. Ces quelques observations sont loin d'épuiser la question, tant du point de vue de l'observation des conditions de vie, que du point de vue des effets de structuration du lieu sur le rapport affectif à l'espace. De fait, pour pouvoir prétendre à une quelconque exhaustivité en la matière – ce qui n'était pas, rappelons-le, la visée de notre démarche – il eût fallu élargir notre champ d'investigation à bien d'autres contextes, notamment ceux des espaces périphériques plus éloignés, et porter une attention plus fine à un ensemble d'indicateurs, tels que : l'échelle, les modes, la fréquence des mobilités pendulaires ou quotidiennes ; l'échelle, la qualité, la fréquence, des sociabilités, etc. Autant d'évaluations quantitatives, qui nous auraient certainement permis, grâce à leur croisement avec les données qualitatives que nous avons pu recueillir, d'éclairer plus systématiquement l'effet du lieu sur les modes d'habiter, et leur influence conjointe, autant que réciproque, sur la structuration du

rapport affectif à l'espace. Cela étant, ces quelques observations nous ont tout de même permis, dans une certaine mesure, d'entrevoir la dynamique des effets du lieu sur la structuration du rapport affectif à l'espace.

Tout d'abord, nous avons pu montrer le rôle déterminant de la condition mobilitaire, tant sociale que spatiale, tant quotidienne que résidentielle, et pour partie liée aux contextes et aux modes d'habiter, dans la construction de l'identité spatiale et la gestion des ancrages, des attaches. Sans contester, les conditions contemporaines de l'habiter, et en particulier l'accroissement des mobilités socio-spatiales contribuent à réinterroger en profondeur notre rapport à l'espace. Mobilités et ancrages, mobilités et attachements, comme en atteste l'intérêt scientifique (Hirschhorn & Berthelot, 1996 ; Ramadier, 2002b, 2007a ; Morel-Brochet, 2008 ; Guérin-Pace & Filippova, 2008a, Feildel & Bailleul, 2010) porté à ces couples conceptuels, contribuent à faire du rapport affectif à l'espace une question qui ne peut plus être négligée. En ce sens, les propos d'Annabelle Morel-Brochet, que nous rapportons ci-après, illustrent les enjeux affectifs sous-tendus par des dynamiques aussi importantes que l'individuation des comportements, l'autonomisation des choix, rendues elles-mêmes possibles par ce « phénomène social total » (Rémy, 1996 : 144) qu'est la mobilité. « L'identité habitante est un produit dynamique, sous l'effet des expériences géographiques, toujours remises en jeu, de l'habitant. Toutefois, la mémoire de certains lieux où nous avons séjourné et qui font notre histoire, de même que le rôle de marqueur de certaines aménités, érigées en symbole de l'indispensable et de l'inivable, fixent plus fortement nos représentations spatiales. Plus concrètement, cette part de son identité est active dans les stratégies que l'habitant met en œuvre (et qui usent à plein des mobilités) pour habiter tel type d'espace, fuir tel autre ou encore multiplier ses lieux de vie » (Morel-Brochet, 2008 : 7). L'identification spatiale est désormais multi-territoriale et, en ce sens, le rapport affectif à l'espace de plus en plus dépendant de multiples référents à la fois géographiques et sociaux. Ainsi, lorsqu'Abraham Moles (1998) opposait à la figure de l'enracinement, forme « idéale » de l'appropriation et de l'identification spatiale, celle de l'errance, comme le fait de ne pas s'approprier l'espace et de ne pas s'y identifier, il semble au contraire qu'il faille aujourd'hui reconsidérer l'appropriation, l'ancrage, l'attachement, l'appartenance, dans le sens de modalités d'un rapport d'identification au territoire revu et complexifié par le fait même d'un accroissement des mobilités. Comme a pu le souligner Mathis Stock, « l'identité des individus ne se réfère pas à un seul lieu, mais à plusieurs lieux, [...] plusieurs modalités en sont possibles, allant de l'accumulation des lieux identitaires dans le temps au transfert de l'ancrage de l'un à l'autre, en passant par l'actualisation de plusieurs lieux d'ancrage identitaire » (Stock, 2006 : 9). La condition « poly-topique » (Stock, 2006) de notre habiter, nous impose de considérer l'importance, le poids, des phénomènes affectifs dans ce qui apparaît désormais non plus uniquement comme une construction identitaire fondée sur le lieu, mais comme une véritable « identité habitante » (Bigando, 2008 ; Morel-Brochet, 2008), construite autour de la multiplicité des lieux de vie, de résidence, prenant davantage en compte les liens qui les unissent, et en particulier la nature, la force affective de ces derniers.

Pour autant, comme nous avons pu le voir, l'avènement de la condition mobilitaire, et ses conséquences en termes identitaires et affectifs, ne doit pas masquer la réalité de situations socio-spatiales variées. Si l'autonomie des choix et l'individuation des comportements a été facilitée par la mobilité, si l'on retrouve les effets de cette autonomisation en particulier dans l'espace étudié, si ces conditions renforcent l'intérêt de la prise en compte des dimensions affectives dans la relation qu'entretient l'individu avec l'ensemble de ses lieux de vie, l'on ne peut pour autant nier le poids des contraintes socio-spatiales qui continuent, à des degrés divers mais bien réels, de peser sur la condition habitante. C'est ainsi que nous avons pu identifier

différentes figures contrastées de l'inscription spatiale des individus, de la forme la plus contrainte et déterminée économiquement et socialement, à la forme la plus labile, choisie et de ce fait pleinement assumée par l'individu. En outre, nous avons vu que les conditions exogènes – liées notamment au(x) milieu(x) de vie – tant économiques que sociales, qui pesaient sur les individus, n'étaient pas étrangères à la nature de l'investissement affectif propre à chacun, entre un ancrage local fort, presque une assignation, et de fait le resserrement sur l'espace résidentiel, et un attachement plus souple, labile, valorisant quant à lui la qualité notamment du cadre de vie, des paysages, en lien étroit avec les aspirations et les désirs des individus. En outre, nous voyons à travers ces diverses figures, plus ou moins contraintes, plus ou moins habilitantes, se dessiner plus généralement une partition dans les formes que potentiellement peut prendre le rapport affectif à l'espace. Une partition qu'a notamment pu décrire le sociologue John Urry (2005). Une partition éminemment en lien avec la question des mobilités – de la mobilité à l'immobilité. Ainsi, John Urry distingue de manière concomitante au développement de la mobilité généralisée ce qu'il a identifié comme deux formes différentes du sentiment d'« appartenir à » : « terre et paysage, en tant que deux formes différentes du sentiment local d'appartenance » (Urry, 2005 : 141). Appartenir à la terre, serait selon Urry cette sorte d'habiter, pour lequel l'espace est pensé comme une ressource tangible, physique, conçue fonctionnellement plutôt qu'esthétiquement, et où il n'y a guère de distance entre les gens et les choses (Urry, 2005) ; renvoyant sur le plan de l'affectivité à la figure de l'ancrage. Appartenir au paysage renverrait, quant à lui, à l'attachement, comme une sorte d'habiter s'appuyant sur une ressource spatiale intangible, dont le trait principal est l'apparence ou l'aspect, et les pratiques principalement de l'ordre des loisirs, de la détente et de la consommation visuelle par des individus qui ne restent jamais – en un sens élargi – que des visiteurs (Urry, 2005), autrement dit habitants mobiles et temporaires, soucieux principalement de la conformité des espaces à leurs attentes. Bien que nous ayons affaire ici à la présentation de figures archétypales, nous avons pu relever à travers nos enquêtes la pertinence de ces figures pour expliquer les différentes formes que peut possiblement prendre le rapport affectif à l'espace, entre ancrage et attachement. En outre, nous avons vu que les conditions de vie dans les espaces périphériques offraient un ensemble d'opportunités et de contraintes propices à structurer le rapport affectif à l'espace. Nous avons pu voir, en ce sens, les effets qu'habiter un espace de l'entre-deux pouvait avoir sur la représentation des espaces de référence, que sont la ville ou la campagne. Et constater en la matière, selon les parcours de chacun, des logiques d'investissement contrastées. Nous avons pu observer les phénomènes de mise à distance spatiale, sans que pour autant ceux-ci soient nécessairement synonymes de repli social. Au contraire, nous avons pu voir que selon les cas la nécessité de l'investissement affectif pouvait aussi se traduire en autant d'« ouvertures affinitaires » (Sencébé, 2007). Nous avons vu, comme l'explique Jean Rémy, que « l'attachement à un lieu se compose avec la substitution entre des lieux », la mobilité constituant d'une part, « une ressource [...] décisive au service d'une individuation du projet de vie », et le lieu de résidence concrétisant d'autre part, la mise à distance, et autorisant « une maîtrise qui permet de s'impliquer dans le social sans s'y laisser piéger » (Rémy, 1996 : 142). À quoi, nous pouvons ajouter cette remarque de Jean Rémy, lorsque ce dernier traitant des effets variés, et parfois paradoxaux, de la mobilité, note qu'à côté des opportunités de confrontation à l'altérité que cette ressource offre, il existe un risque que nous avons également souligné, « d'entraîner la séparation, voire la ségrégation spatiale, entre des milieux sociaux qui progressivement ont toutes chances de ne plus se connaître qu'à travers des stéréotypes » (Rémy, 1996 : 142). Enfin, en tant que ces périphéries, leur formation, leur fonctionnement, sont historiquement liées à l'émergence de la condition mobilitaire, nous avons pu constater que les formes que prend le rapport affectif à ces espaces en particulier, mais pas seulement, puisqu'ils informent aussi en grande partie la représentation des espaces de référence que sont la ville et de la campagne,

s'articulent de manière étroite avec cette question des mobilités. Ainsi, nous avons notamment pu observer dans ces milieux une variation importante, selon les individus, selon les âges, selon les moments de la vie, selon les statuts sociaux, des cultures habitantes, entendant par là des manières de faire avec les lieux et les liens, qui ne sont dès lors pas sans influencer, comme le suggère notamment le sociologue Jean Rémy (2004), sur les rapports symboliques à l'espace, entre ancrage, attachement et enracinement. En outre, nous avons pu suggérer pour expliquer la variété des formes du rapport affectif à l'espace et l'ambiguïté apparente de certains résultats, nous avons notamment pu constater le rôle des émotions, en deçà même de leur facette subjective, autrement dit, en deçà du rapport affectif à l'espace, au niveau des mécanismes émotionnels impliqués, par exemple, dans la dissonance cognitive, mais aussi dans la structuration des connaissances. Il nous semble que là aussi, au niveau des mécanismes émotionnels, en lien étroit avec le rapport affectif à l'espace – qui n'en est finalement qu'une image stabilisée et opératoire, se cristallisant dans des attitudes contrastées vis-à-vis des espaces – se trouve une des clefs de compréhension de ce qui structure, oriente, dirige, nos manières d'habiter, de résider et de nous déplacer. Une clef de compréhension qui permettrait potentiellement de faire le lien entre l'histoire de l'individu, ses représentations, ses croyances, son parcours, son vécu spatial propre, et le lieu, ses qualités, son organisation, tant sociales que spatiales. Au final, nous soulignerons dans ces lieux particuliers – et sans pouvoir présager des logiques afférentes à d'autres types d'espaces, ce qui nécessiterait de plus amples investigations – l'importance des liens, et par là-même des mobilités, ainsi que la variété de formes et de supports, fonctionnels et/ou émotionnels, que ceux-ci peuvent prendre.

Quant à notre question principale, la structuration du rapport affectif à l'espace et l'effet du lieu, nous avons pu constater à travers l'ensemble de nos observations, que loin d'être l'unique déterminant, le lieu, les conditions de vie, le milieu, les modes d'habiter qui s'y développent, en tant qu'à la fois ils en sont le résultat et en même temps un facteur organisationnel important, contribuent davantage à permettre ou à empêcher, à renforcer ou à inhiber, un ensemble de facteurs d'ordre à la fois collectifs et individuels. En ce sens, il a été démontré que l'environnement dans lequel évoluent les individus était susceptible d'orienter, d'incliner, voire de façonner, certaines formes du rapport affectif à l'espace. Il a aussi été noté que l'effet du lieu sur la structuration du rapport affectif à l'espace ne pouvait être considéré sans tenir compte d'un ensemble de facteurs plus ou moins liés, conditionnés et renforcés par le lieu lui-même. La relation affective de l'individu à l'espace se trouve ainsi déterminée conjointement par un ensemble de caractéristiques individuelles et collectives, telles que l'âge, la position dans le parcours de vie, la situation sociale, pouvant elles-mêmes être liées à un lieu de résidence, dans la mesure où ce dernier, de manière non déterministe, contribue lui-même à structurer, à organiser, à renforcer les effets de contexte, et par là-même à orienter les choix résidentiels. Autrement dit, le rapport affectif à l'espace est lié au lieu en tant que celui-ci enclenche lui-même un certain nombre d'effets d'ordre social. Pour autant, l'investigation menée dans le cadre des espaces de la proche banlieue, a montré que les effets du lieu sur le rapport affectif à l'espace ne sont ni mécaniques, ni uniformes, dans la mesure où, ce qui apparaît désormais plus spécifiquement comme le rapport affectif au lieu – entendant par là le rapport affectif à l'espace ancré en un lieu donné, et en partie déterminé par ce dernier – s'inscrit dans un rapport affectif à l'espace dépendant plus largement des individus, de leur parcours, de leur histoire, et des liens qui les y rattachent. Si l'on peut raisonnablement penser que les idéologies ou les préférences résultent en partie de la justification d'une situation actuelle, et qu'à ce titre, « une partie des personnes qui ont un discours de rejet de la ville, aurait un discours de rejet de la campagne si elles habitaient en ville et auront un tel discours si elles sont amenées à retourner en ville » (Dodier, 2009 : 126), il ne s'agit pas de nier d'un autre côté, comme le souligne d'ailleurs

Rodolphe Dodier, le poids de l'histoire personnelle dans la formation d'attitudes qui ne sont dès lors plus seulement liées à un lieu de résidence en particulier, mais véritablement ancrées dans l'individu. De ce fait, les phénomènes d'aversion de la ville, et en parallèle, le désir de campagne qui s'expriment notamment chez les populations, tel que nous avons pu le constater à travers nos enquêtes, ne peuvent être considérés comme la résultante mécanique du fait de leur lieu de résidence.

Si l'on devait résumer, il semble qu'à partir de notre terrain d'étude, un espace périphérique proche, et grâce au travail de mise en perspective que nous permettent les nombreuses recherches sur les espaces périurbains plus éloignés, mais aussi grâce à des réflexions plus générales sur la transversalité qu'apporte le point de vue des mobilités, l'on puisse identifier un ensemble de cas pour lesquels les mécanismes affectifs semblent jouer – sans que pour autant ils fussent être considérés comme les seuls facteurs explicatifs – dessinant ainsi les conditions de l'intervention de l'affectivité dans l'orientation des choix spatiaux, des pratiques et des représentations des individus. D'abord, au niveau individuel, le rapport affectif à l'espace peut être l'objet d'une construction dont les tenants sont à rechercher dans le parcours personnel, l'histoire singulière, et en même temps commune, des individus. Dès lors, l'on reconnaît que l'âge, l'origine sociale et géographique, urbaine, périurbaine, rurale, des individus sont en mesure de participer à la constitution du rapport affectif à l'espace, pour ce qu'ils orientent le parcours de chacun, dictent d'une certaine manière ses expériences spatiales. L'attraction que suscite l'espace urbain au moment de l'autonomisation des populations les plus jeunes, ou plus encore la désirabilité sociale pavillonnaire, périphérique, périurbaine, campagnarde, qui s'exprime au niveau des ménages, en sont des illustrations parfaites, dans la mesure où le besoin exprimé par les individus renvoie à la fois à un parcours propre, à une situation sociale, un âge, un capital économique, et la rencontre de ces divers facteurs en un espace dont l'utilité sociale devient dès lors l'objet d'un désir exprimé au niveau individuel. Dans le cadre de ces premiers aspects, qui tout à la fois dessinent, orientent, les désirs des individus et participent de la relation affective entre l'individu et l'environnement, autant que cette dernière les informe en retour, l'on doit dès lors reconnaître au moins trois niveaux distincts – en lien direct avec l'avènement d'une culture de la mobilité. Tout d'abord, le contenu, la qualité de l'expérience de chacun, selon les espaces qu'il a parcourus, à partir notamment d'une origine spatiale. Ensuite, les conditions dans lesquelles il y a vécu, se rapportant dès lors à la manière de certaines étapes de la vie de laisser une empreinte significative sur la représentation des espaces. Et enfin, l'intensité et la variété des expériences que dessinent ces parcours. L'ensemble de ces facteurs pris conjointement trace pour chaque individu les conditions de la structuration de son rapport affectif à l'espace. Il faut reconnaître, pour ces aspects conditionnels du rapport affectif à l'espace, que le dessin formé par l'ensemble des lieux, leur plus ou moins grande diversité, est lui-même dépendant du renforcement que les effets de lieux, selon justement leur nature, sont eux-mêmes susceptibles de produire, lorsque selon les origines, les situations sociales, l'adhérence lieu/milieu se fait plus forte. Enfin, il semble qu'il ne faille dans chacun des cas sous-estimer la force des mécanismes identitaires et affectifs, qui peuvent eux-mêmes influencer sur la manière d'éprouver les espaces de vie. Nous les qualifierons de facteurs inconditionnels du rapport affectif à l'espace, dans la mesure où ils ne dépendent pas à proprement parler des espaces de vie, mais plutôt de la manière de chacun, selon son propre parcours, de faire avec son identité, ses affects, et l'espace. En ce dernier sens, le qualificatif inconditionnel n'est pas complètement satisfaisant car l'on doit reconnaître, comme l'ont montré nos investigations, que pour la réalisation de ces manières de faire avec les affects, l'espace constitue aussi une ressource importante, dont l'exploitation reste néanmoins dépendante de chacun. Ainsi, parmi ces mécanismes affectifs, l'on reconnaît par exemple un principe de base du processus

identitaire – particulièrement saillant chez les individus rencontrés – l'estime de soi, la fierté, la nécessité quoiqu'il en soit d'investir affectivement son lieu de vie, ou du moins de l'affirmer et d'en faire la démonstration. Un mécanisme qui dès lors est susceptible d'orienter, selon les conditions de vie actuelles, dans une certaine mesure le rapport affectif à l'espace. Les éprouvés affectifs liés à certaines formes de dissonance cognitive, ou encore, l'effet des émotions sur la structuration des connaissances et le renforcement que cela peut induire en termes de rapport affectif à l'espace, sont d'autres exemples de la façon dont les affects interviennent de manière inconditionnelle, et ce au niveau individuel. En outre, si l'on ne peut nier les effets de ces mécanismes, et pour autant qu'il semble délicat d'intervenir sur ceux-ci dans la mesure où leurs conditions d'apparition ne semblent pas tant liées à la matérialité du lieu qu'aux individus, il semble néanmoins que les espaces en eux-mêmes, leur qualité, leur organisation, offrent un certain nombre de prises à ces phénomènes, à la fois à l'échelle du lieu de résidence, mais aussi plus largement, à l'échelle de l'ensemble des lieux de vie, qu'il est utile à la fois de connaître, de comprendre, pour être, si ce n'est en mesure de gouverner le rapport affectif à l'espace, du moins d'amorcer ou de désamorcer certains de ses effets.

Nous verrons dans la prochaine partie que ces mécanismes d'origine affective, mêlant étroitement émotion et cognition, sont déjà une dimension importante de la compréhension des activités qui président à l'action même d'aménager l'espace. Et qu'à ce titre, parce que ces mécanismes émotionnels, que l'on retrouve dans les divers régimes de qualification et de justification, aussi bien dans les discours des professionnels, opérateurs, concepteurs, de l'aménagement, que dans les discours des habitants sur l'évaluation, le jugement, et la mobilisation autour des politiques urbaines, sont susceptibles de structurer l'action sur l'espace, il convient certainement d'y porter une plus grande attention.

2. Les affects au cœur de la gouvernance des projets d'aménagement

Il n'est nul besoin d'insister ici sur ce qui a été précédemment souligné, à savoir que l'émotion a depuis fort longtemps mauvaise presse. C'est ainsi que dans le champ politique, comme dans celui de l'action, l'on a condamné son expression : opposant à la raison argumentée, l'émotion immédiate et irréfléchie, condamnant dès lors la superficialité et l'illégitimité de cette dernière. Pour autant qu'il conviendrait d'être réfléchi et de réagir de façon cohérente et rigoureuse en toutes circonstances, nous ne pouvons nier que nos manières d'être, nos réactions, nos justifications, nos critiques, nos jugements et, partant, nos motivations, nos actions sont, que nous le voulions ou non, nécessairement empruntées d'affectivité. L'action d'aménager l'espace ne saurait guère y échapper. Nous l'avons vu, les pratiques, les représentations de l'espace ne sont pas étrangères aux phénomènes affectifs, ces premières participant de la constitution de ce que nous avons appelé un rapport affectif à l'espace qui, lui-même, en retour, contribue à les structurer, à les orienter, à les façonner. De même, l'action d'aménager l'espace n'est pas non plus, comme nous serons amenés à le voir dans la présente partie, sans mobiliser, sans impliquer certains phénomènes affectifs, qui dès lors participent, de différentes façons, de la structuration même de l'action d'aménager l'espace. À l'heure où de multiples champs de la société, l'économie, la politique, les médias, l'histoire, s'emparent de la question affective, tantôt pour souligner sa nature manipulatrice et tyrannique, tantôt pour souligner son empire sur nos manières d'être, les superlatifs ne manquent pas, frénésie d'émotions, nouvel âge compassionnel, de même que les odes côtoient les plus sévères condamnations, pour notre part, nous ne souhaitons pas ici – ni plus que nous l'avons fait auparavant – entrer dans la controverse. Nous avons simplement pour ambition, nous tenant pour cela à la nécessaire « neutralité axiologique » défendue par le sociologue Max Weber ([1919] 1963), d'apporter

quelques éclairages sur ce qui, selon un nombre de plus en plus important d'observateurs, est un fait : l'émotion fait partie de nos manières d'être, bien sûr, mais aussi de nos manières d'agir, au point d'en être même une activité indispensable selon les récentes découvertes en la matière (Damasio, 1995, 2005). Pour autant, nous nous garderons bien de dire ou même de conclure si plus ou moins d'émotions, d'affects, seraient louables. D'ailleurs, on aura compris que là n'est certainement pas la question, ni l'enjeu porté par la connaissance du rapport affectif à l'espace et la prise en compte de la dynamique émotionnelle dans la gouvernance des projets d'aménagement. Pour ces mêmes raisons, il nous semblera néanmoins tout aussi nécessaire de refuser un partage qui serait par trop inégal entre raison et émotion, toujours en faveur de la première et, de fait, dans la dévalorisation systématique de la seconde.

Cela étant, pour comprendre comment l'émotion participe de l'action d'aménager l'espace, nous nous attarderons sur deux moments privilégiés de l'action. Dans un premier temps, sa réception par les habitants, lesquels en sont *a priori* les destinataires, sa possible délibération ou co-construction, voire dans certains cas – comme cela le fut sur notre terrain d'étude à Chambray-lès-Tours – la contestation que suscite cette action. Dans un second temps, et non sans lien avec ce qui vient d'être suggéré, nous focaliserons notre attention sur l'activité même qui préside à la mise en œuvre de cette action, celle qui guide le projet depuis une intention jusqu'à sa réalisation, pour constater que lorsque les opérateurs de l'aménagement conçoivent leur(s) action(s), faisant par là-même œuvre de distanciation, mobilisant pour ce faire un ensemble de concepts, de jugements, de principes, de justifications, de raisons, ils n'en engagent pas moins un ensemble de processus émotionnels ou affectifs, dont ils sont d'ailleurs conscients, mais qui néanmoins reste trop souvent ignoré des entreprises analytiques dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. En effet, l'aménagement et l'urbanisme, comme d'ailleurs la majorité des sciences qui concernent la délibération, la décision, l'action, s'empressent – sans doute trop rapidement, en vertu de principes moraux notamment – de rejeter les aspects émotionnels du jugement, au risque de se priver par là-même d'un ensemble de connaissances utiles à l'organisation de l'action collective qui a pour visée la transformation intentionnelle des espaces dans le but de rendre ces derniers habitables. Du moins telle sera notre hypothèse dans la présente partie. Ainsi, nous tendrons à l'approfondissement de deux aspects – nous semble-t-il convergents – quant à la prise en compte de la dimension affective en aménagement-urbanisme.

L'un consistant à souligner l'importance de la « reconnaissance », et avec elle, de la dynamique émotionnelle à l'origine de la réception de l'action d'aménager l'espace, soulignant notamment les facteurs de blocage qui en résultent et, par là-même, la possibilité de les dépasser et donc de s'appuyer – plutôt que de la contester – si ce n'est directement sur l'émotion, du moins sur la connaissance et la reconnaissance de la dynamique émotionnelle. Il est à noter que nous usons, pour ce premier point, du terme reconnaissance à dessein, non pas dans le sens strict tel que traditionnellement il est reconnu par le fait de connaître à nouveau ce qui antérieurement était déjà connu, perçu, représenté, identifié, et bien que cette première acception ne soit pas étrangère à celle que nous privilégions, mais plutôt nous empruntons au philosophe Axel Honneth (2000, 2004, 2006) sa conception de la reconnaissance comme connaissance préreflexive – la reconnaissance primant dès lors sur la connaissance en elle-même – attentive aux nuances émotionnelles de toute situation préreflexive. En reprenant cette conception du phénomène de reconnaissance, il s'agit pour nous principalement de souligner une ouverture possible de la réflexion sur la prise en compte des émotions, dont on trouvera les fondements philosophiques et sociologiques dans les travaux notamment d'Axel Honneth sur la « théorie de la reconnaissance » (2004), et sa traduction dans une éthique éponyme. Ces travaux, dont on

trouvera le prolongement dans les réflexions du philosophe français Emmanuel Renault (2004, 2009), s'appuie à la fois sur une critique, en même temps qu'ils prolongent ce qui constitue pour Honneth la relance la plus sérieuse de la tradition de Francfort, et de la théorie critique, à savoir la « théorie de l'agir communicationnel » de Jürgen Habermas ([1981] 1987). Selon Honneth, et bien qu'il adhère au paradigme habermassien, la théorie de l'agir communicationnel, et avant elle, certainement encore plus la « théorie de la justice » de John Rawls ([1971], 1997) et son rabattement du concept de justice sociale sur celui de justice distributive, achoppent à prendre en compte ce qui semble pour Honneth déterminer la possibilité même de la mise en œuvre de la rationalité communicationnelle, à savoir, les expériences de l'injustice. « Axel Honneth montre que la théorie habermassienne, en se focalisant exclusivement sur les règles formelles de la communication réussie, reste aveugle aux expériences morales de l'injustice. Pour Habermas, c'est la violation des procédures de l'entente au moyen du langage qui incite les sujets dotés de compétences communicationnelles à réaffirmer les conditions normatives de la discussion publique. [...] Honneth montre au contraire que les dynamiques de protestation trouvent moins leur origine dans la violation des règles de l'entente langagière que dans l'offense liée à la violation de principes intuitifs de la justice » (Voirol *in* Honneth, 2006 : 17). Partant du même constat qu'Olivier Voirol, Emmanuel Renault nous dit pour sa part, qu'« en cherchant le cœur de ces attentes normatives dans l'exigence d'entente propre à l'agir communicationnel, Habermas soumet le droit, et par son intermédiaire, les institutions, à un principe d'universalisation très éloigné des modalités de l'existence ordinaire dans et par les institutions » (Renault, 2004 : 192). Dès lors, il importe pour Axel Honneth – et c'est là l'enjeu de la théorie de la reconnaissance – de se distinguer en matière de justice des approches par le consensus ou par l'universalisation, et de redonner au concept du juste sa dimension politique, définir un point de vue critique sur les définitions usuelles de la justice, les reformuler et les élargir à partir de l'expérience de l'injustice. Pour cela, souligne Magali Bessone, « il faut donc cesser de cantonner la justice au domaine de la rationalité, en opposant raison et affects, confondant l'exigence d'impartialité propre à la justice avec la neutralité envers les affects. Les émotions, les sentiments, les affections, loin d'être disqualifiés, sont à réhabiliter dans une théorie de la justice qui refuse la "vue de côté", le caractère biaisé, d'une orientation strictement rationaliste de la justice. La perspective de l'expérience de l'injustice, dans ce que celle-ci a de qualitatif (elle revendique l'abolition de l'injustice), de référentiel (elle renvoie à une situation particulière) et d'affectif (le sentiment dans sa double dynamique pratique et normative), peut seule redonner sa dimension proprement politique à la théorie de la justice » (Bessone, 2006 : 3). Enfin, nous devons préciser qu'il ne s'agit, à travers la référence à la théorie de reconnaissance, que d'une ouverture possible qui comporte en elle-même un certain nombre de limites, et s'ouvre ainsi à autant de critiques et de nuances (Fraser, 2004). Nous ne rapporterons pas ici les débats autour d'une « éthique de la reconnaissance », ni même le traitement qu'il est réservé à l'émotion dans la théorie de l'agir communicationnel, néanmoins nous tenions à souligner un élargissement possible à la question de l'intégration des données affectives – et la difficulté propre à cette question, auxquels nombre de philosophes se sont d'ailleurs essayés – dans les théories de l'agir et de la justice.

L'autre aspect de la prise en compte de la dimension affective en aménagement-urbanisme, concerne quant à lui l'utilisation – le plus souvent de façon tacite – par les aménageurs, les concepteurs de l'aménagement, de la donnée émotionnelle, dans la formation de leurs jugements, dans la sélection, l'évaluation, la représentation de leur(s) action(s), mais aussi dans les activités de coordination nécessaires à la mise en œuvre de cette action. Ce second aspect nous permettra donc de souligner l'intérêt de la prise en compte de l'émotion dans l'étude des activités de conception et d'organisation de l'action en matière d'aménagement des espaces.

Ainsi, nous tâcherons d'illustrer à travers les récits que nous ont délivrés les habitants et les professionnels, intervenant notamment sur le secteur Rolland-Pilain, comment les émotions participent à la structuration de l'action sur l'espace, et comment dès lors il est possible d'en tenir compte dans la gouvernance des projets. Par « gouvernance » nous entendons, conformément à la définition qu'en donne Patrick Le Galès, l'« ensemble des processus et des institutions qui participent de la gestion politique d'une société » (Le Galès *in* Lévy & Lussault, 2003 : 418). Nous voyons à travers ce concept, comme le propose d'ailleurs l'auteur, non seulement le « gouvernement proprement dit », c'est-à-dire au sens politique l'« ensemble des institutions assurant les fonctions d'exécutif » à l'échelle du territoire considéré, mais aussi « la contribution d'autres acteurs pour autant qu'ils jouent un rôle dans les orientations politiques stratégiques et les options de politique publique » (Le Galès *in* Lévy & Lussault, 2003 : 418). Les acteurs individuels, habitants, riverains, font donc partie de cette gouvernance de l'action publique, autant que les acteurs politiques non-gouvernementaux, et que les autres composantes de la société civile, parmi lesquelles les entreprises, les syndicats, les associations... Volontairement large et non close, cette définition sous-entend, en outre, que la question de la gouvernance informe directement celle de la conduite des projets, et plus généralement de la conduite de l'action publique territoriale. Elle suppose également que la gouvernance soit envisagée d'abord comme « un chantier de recherche tentant de faire le lien entre des transformations de l'État, de l'économie, de la société, qui bousculent le modèle classique du gouvernement » (Le Galès *in* Lévy & Lussault, 2003 : 418), ainsi qu'elles bousculent le modèle classique de conduite des projets d'aménagement.

2.1. Jugements et conflits : comment les émotions peuvent bloquer ou aider ?

Les théories politiques ont « peu à peu introduit le débat comme une des sources de la légitimation d'une décision politique, voire, chez Habermas, comme seule habilité, sous le nom de discussion, à faire émerger les principes d'une décision réellement justifiée démocratiquement » (Livet, 2007b : 339), cependant, comme le note le philosophe Pierre Livet, « chez les auteurs qui sont attachés à ce qu'une décision passe par la procédure d'un débat, d'une discussion, d'une concertation, fort peu s'intéressent aux émotions qui sont mises en jeu » (Livet, 2007b : 339). Aussi, faut-il commencer par souligner un premier effort notable dans le sens de la prise en compte des phénomènes affectifs dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. Celui-ci ressortit principalement des études de sciences politiques sur les conflits et les controverses autour de l'action publique, appliquées en particulier à l'aménagement des espaces (Lolive, 1997, 1999, 2006), et avec elles, les réflexions de géographes sur la « territorialisation des conflits » ou, autrement dit, sur « le rôle des conflits comme processus de territorialisation » (Faburel, 2003 ; Lecourt, 2003 ; Melé *et alii*, 2003 ; Melé, 2004). Notre travail s'appuiera ici sur les résultats et les différents concepts que ces recherches ont pu produire, pour souligner, à la lumière d'un terrain d'étude particulier, le secteur Rolland-Pilain et l'épreuve de transformation dont il est l'objet, l'implication des émotions dans la réception et la discussion de l'action publique par les habitants. Ainsi, nous serons amenés à évoquer successivement les différentes approches que mobilise l'analyse des conflits, du simple antagonisme à la véritable contestation, l'analyse de leurs causes et de leurs conséquences, à la lumière notamment de l'implication des émotions : comment la dynamique émotionnelle intervient-elle dans le processus de projet ? Quels sont les mécanismes que l'on peut identifier pour comprendre la manière dont les émotions font réagir les habitants, orientent, ou plus généralement participent de la formation de leurs jugements, et constituent dès lors un facteur motivant de leurs actions ? Comment les émotions interviennent dans la représentation, la pratique des territoires ? Comment elles sont susceptibles de changer ces représentations et ces pratiques, d'en produire de nouvelles ? Mais

aussi, et avant tout, comment potentiellement l'existence d'un certain rapport affectif à l'espace peut-il constituer un facteur susceptible d'orienter la sensibilité, le niveau de concernement, engendrer une certaine méfiance, voire une certaine défiance, ou à l'inverse comment se forme l'assentiment, l'adhésion, la coopération dans le cadre du projet ? Quels sont alors les ressorts principaux de ces mécanismes émotionnels ?

À la suite de notre exploration des différentes façons du lieu de participer à la structuration de la relation affective à l'environnement, révélant par là-même la nature de cette dernière, ses temporalités, ses échelles, ses mécanismes, et sa possible articulation à l'échelle du lieu en tant que l'affectivité se trouve informée par les conditions socio-spatiales à l'échelle de la quotidienneté et contribue par là-même à déterminer un rapport affectif à l'espace d'ordre plus général, nous serons donc amenés à envisager désormais l'intervention de l'action publique sur un territoire et comment celle-ci éclaire, sous un nouveau jour, les phénomènes d'attachement, d'ancrage, de sentiment d'appartenance, à l'échelle du lieu de fait affecté par la réalisation d'un nouvel aménagement. Nous verrons alors que les émotions interviennent à plusieurs niveaux, selon des registres variés, et que leurs influences peuvent, en ce sens, être multiples. Enfin, nous serons amenés sur la base de ces constatations – loin d'épuiser un sujet qui demeure vaste – à souligner que les affects, les sentiments, les émotions, constituent non seulement une donnée utile à l'organisation de l'action collective qui a pour finalité la transformation des espaces habités, mais aussi et surtout une donnée nécessaire à prendre compte dans le processus de construction de cette action. Dans la mesure où :

- les affects peuvent aider ou bloquer la délibération, entendant par délibération en un sens large, toute forme de mise en commun, de publicisation, de discussion, d'expression, autour de l'action collective et dont le but final est la prise de décision ;
- les affects contribuent de la sorte à structurer l'action collective ;
- les affects ont un retentissement sur les représentations et les pratiques de l'espace ;
- les affects informent et nous informent sur les représentations et les pratiques de l'espace.

Au risque, si les données affectives n'étaient pas prises en compte, ou du moins si tel n'était pas davantage le cas, de se priver de la connaissance des conditions qui, en partie, expliquent les échecs, les revers, mais aussi les réussites, de l'action publique – et ainsi apportent une solution à des problèmes jusqu'alors encore insolubles dans le cadre d'une théorie des choix en interaction ne tenant compte que d'une rationalité froide, sans émotion. En ce sens, nous rejoindrons certaines des conclusions du philosophe Pierre Livet (2007a, 2007b), mais aussi celles des chercheurs qui, dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme (Schmitz, 1998 ; Hoch, 2006), et plus généralement en ce qui concerne la conduite de l'action publique (Friedberg, 1993 ; Lolive, 1997, 2006), soulignent l'intérêt d'essayer de relever le défi de la prise en compte des affects, des sensibilités, aussi bien au niveau de la conception, de la délibération, de la décision, que plus généralement au niveau de l'organisation de l'action collective. Nous verrons qu'ouvrir le champ de la réflexion au domaine affectif, cependant, ne doit pas résumer l'action à cette seule dimension – ce qui reviendrait à une vision nécessairement naïve – ni même considérer que l'émotion serait nécessairement toujours favorable, alors que l'on sait que celle-ci s'élève aussi bien souvent comme un rempart à l'action, ni même considérer que l'émotion favorable, agoniste, soit un objectif de l'action, ou avant cela de la délibération qui prévaut à la mise en œuvre de l'action. Envisager la prise en compte de l'émotion dans l'action

sur l'espace ne veut pas dire que les activités propres à cette action, la conception, la délibération, la décision, ne doivent jamais risquer des émotions antagonistes – aucune action ne serait envisageable s'il en était ainsi. La construction de l'action doit tenir compte des émotions qu'elle enclenche, qu'elle suscite, de celles qui lui préexistent, et de la façon dont elle contribue à les structurer, si ce n'est pour tenter de les contrebalancer, par autant de mesures, de procédures, d'ajustements, au moins parce que l'émotion est susceptible de considérablement modifier l'action, et que sachant ce fait – que nous tâcherons de démontrer – il serait tout simplement irrationnel de ne pas tenir compte de l'émotion dans la mesure où elle intervient, où elle informe, de multiples façons l'action. L'hypothèse ici est que tenir compte des dimensions affectives est nécessaire pour comprendre comment se structure l'action. Il est nécessaire de ne plus seulement traiter l'émotion comme un phénomène s'opposant à la raison, mais la considérer à sa juste valeur, comme un phénomène participant pleinement de l'exercice de cette dernière, pour comprendre ensuite, comment l'action participe également de la structuration des manières d'éprouver, comment elle participe de la structuration du rapport affectif à l'espace.

En outre, il ne nous semble pas inutile pour commencer notre exploration de rappeler brièvement le contenu, ainsi que la chronologie du projet qui, lors de notre enquête, était l'objet de la discussion, dans un premier temps, avec les populations habitantes. Tout d'abord, nous nous devons de souligner que le projet Rolland-Pilain se démarque des thématiques traitées traditionnellement dans la littérature sur les conflits d'aménagement, celle qui aujourd'hui certainement souligne le plus clairement la part des processus émotionnels et leur influence dans la conduite des projets – en particulier dans le cadre de la concertation avec les habitants (Lolive, 1997, 1999, 2006). L'action projetée ne concerne pas ici la création d'une infrastructure d'importance, comme peuvent l'être les infrastructures de transport, autoroutières ou ferrées, ni l'implantation d'un équipement qui serait dans la représentation des populations particulièrement générateur de nuisances : station d'épuration, incinérateur, etc., ni même une nuisance, qui serait bien réelle pour le coup, induite par la spécialisation fonctionnelle d'un espace intentionnelle ou non, par exemple, un espace urbain central majoritairement dévolu aux activités festives. Le projet Rolland-Pilain consiste en la volonté d'urbaniser ce que dans le milieu urbain dense l'on qualifierait de « dent creuse », et qui, dans notre cas d'étude, un espace périphérique, une banlieue sur les franges de l'espace urbain de l'agglomération tourangelle, s'apparente à une zone agricole, exploitée jusqu'à il y a peu – pour être précis jusqu'à ce que la municipalité porteuse du projet n'entame les procédures propres à l'acquisition des terrains en 2003. Il s'agit donc d'un espace d'environ 12 hectares, vierge de toute construction qui s'est ainsi progressivement retrouvé, du fait des jeux combinés de l'urbanisation, à la fois, du noyau villageois de Chambray-Lès Tours, et des axes de circulation structurants le territoire communal, isolé dans un espace alentour entièrement urbanisé. Le projet Rolland-Pilain se résume donc à la volonté d'urbaniser un espace non-construit et enclavé dans un ensemble déjà pour une grande part bâti, avec une zone d'habitat collectif au nord (résidence Gallardon), une zone d'habitat individuel à l'est (allée des Bouleaux), individuel accolé et petit collectif au sud (Les pommiers et rue Rolland-Pilain), et une zone d'activité commerciale à l'ouest.

« En fait, quand on reprend les vieux plans d'occupation des sols, il y a toujours eu un trou là. Et c'est pas compliqué, il y avait un propriétaire qui ne voulait pas vendre. En gros, ils sont deux propriétaires et ils ne voulaient pas vendre, et ils dormaient sur un matelas d'oseille. Ils ne voulaient pas vendre, en plus, eux ils sont très attachés à la terre. Donc c'est pour cela en fait que c'est resté comme ça très longtemps, et pendant très longtemps, on s'est dit : toute la ville tout autour et puis ce trou quoi ! C'est quand même assez surprenant, parce qu'enfin, je veux dire Chambray c'est convoité et pas depuis 5 ans, cela fait un certain nombre d'années.

Et puis voilà, et là on a eu donc un projet global de développement urbain, mais il y avait eu des études préalables à tout cela, enfin quand on reprend les vieux POS [Plan d'Occupation des Sols], il y avait même un collège qui était prévu à cet endroit, enfin bon il y avait déjà des souhaits, et cela devait être fait sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concerté, depuis toujours. Donc sous l'ancienne municipalité, révision du POS, juste avant on fait faire un Projet Global de Développement Urbain, pour voir un petit peu comment la ville doit évoluer, voilà... Et là Rolland-Pilain émerge comme, c'est le lieu qui va recoudre, qui va permettre le lien entre les quartiers ouest et le centre par une voie transversale, c'est l'entrée de ville, parce que Rallye était déjà en friche etc., enfin il y avait encore Casino, mais la galerie était déjà bien amochée, donc en cohérence avec Rallye, c'est l'entrée de la commune, c'est le lien avec le centre bourg, c'est la porte d'entrée et c'est l'image du Chambray futur, donc ça je veux dire c'est l'image émergente. » (B2, Directrice des Services Techniques de Chambray-lès-Tours)

Un premier projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) avait donc été pensé sur cet espace dès la fin des années 1990 par la municipalité d'alors, assistée pour cela des techniciens de la SET (Société d'Équipement de Touraine) et d'un cabinet d'urbanisme (Atelier 8^{1/2} Urbanisme). Ce premier projet prévoyait notamment la construction d'habitat collectif dans le prolongement de ce qui est reconnu comme la résidence Gallardon, et déjà la densification annoncée du secteur Rolland-Pilain avait suscité de vives réactions chez les habitants de la résidence Gallardon. Les premières estimations concernant l'urbanisation de la zone ayant fait apparaître, quelques temps après le lancement de la réflexion, une participation financière de la ville jugée trop élevée pour un total de 165 logements (65 collectifs et 100 individuels). Pour équilibrer le budget de la ZAC, la municipalité d'alors avait convenu d'augmenter le nombre de logements, passant d'abord à 186 logements, puis à 241, et de densifier ainsi la zone. Au point que le bien fondé même de l'action fut rapidement contesté par les habitants, notamment ceux de la résidence Gallardon, le projet de ZAC abandonné, en même temps que la municipalité, en partie pour cela, congédiée aux élections qui suivirent (élections municipales de 2001). En effet, pour une part, le renouvellement de l'équipe municipale prit corps autour de cet enjeu et la nouvelle équipe pour projet d'assurer une densification limitée de la zone Rolland-Pilain. Ainsi, le maire nouvellement élu défendait-il son projet pour Rolland-Pilain : *« notre projet prévoit derrière Gallardon une médiathèque dans un parc, un emplacement ultérieur pour l'école de musique, la gendarmerie et une voie de délestage qui ne soit pas un axe structurant de transit supplémentaire. Pour l'autre côté de la RN 143, nous ne sommes pas opposés à la construction de logements, autour de 50 à 60. Des logements diffus pourront se construire et nous avons pour objectif de créer un nombre de logements sociaux qui nous permettent de rattraper notre retard légal qui se montre à 116 logements. Nous souhaitons faire une pause dans la construction de logements sur la commune qui est passée de 8.000 à plus de 10.000 habitants en un mandat. Nous voulons rattraper notre retard en matière d'équipement public et pour le patrimoine »* (La Nouvelle République du Centre Ouest, 27.12.2001).

Ainsi, l'on trouve trace dans les entretiens menés auprès des habitants des réactions suscitées par ce premier projet de ZAC, notamment dans le discours des habitants de Gallardon qui déjà habitaient la résidence, projet jugé trop dense par ces derniers, et qui, toujours selon ces derniers, aurait précipité, du fait d'une mobilisation électorale, en particulier au sein de la résidence, la sortie de l'ancien maire de Chambray-lès-Tours.

« [Si on revient un petit peu en arrière sur la chronologie du projet. Le premier projet donc par l'ancien maire...] Pour qui j'avais beaucoup voté, mais que j'ai viré... Non seulement, j'ai pas voté pour lui, mais j'ai fait tout ce que j'ai pu pour qu'il ne soit pas réélu. Enfin, tout ce que j'ai pu, pas grand-chose, simplement j'ai conseillé au maire actuel que... je lui ai dit : mais

vous avez vu tout le monde là dans les deux immeubles... qui sont vraiment concernés directement. Il m'a dit : ben, j'en ai vu mais ils sont pas toujours là. Et j'ai dit : mais vous revenez, puis vous revenez, puis vous revenez encore... (rires) Parce que j'ai dit, c'est là que vous allez gagner votre élection. Enfin, vous avez une chance dans tous les cas de la gagner. Et c'est là qu'il a gagné ses élections, je sais plus à combien de voix... je sais plus combien, à quelques voix près. [Et quelle analyse vous faites du premier projet ?] Attendez, c'était dense... Non, parce que l'ancien maire... je suis désolé, j'ai voté pour lui pendant des années [...] mais là ça allait bien, non, ça allait bien, et puis le projet était toujours... non seulement j'ai assisté à toutes les réunions préélectorales mais non... il a pas voulu rogner. Je disais, cet immeuble qu'il voulait me fiche en face... mais attendez, mais faites un deux étages, mais me faites pas un quatre étages plus toit tourangeau ! Ah ben moi j'ai voté vraiment en fonction de la vue, de la qualité de la vue. C'est quand même important d'avoir un beau panorama. » (C1, habitant de la résidence Gallardon)

Comme le souligne, la Directrice Générale des Services de la ville de Chambray-lès-Tours qui suivait alors la mise en œuvre de la ZAC Rolland-Pilain :

« Moi, je suis arrivée sous l'ancienne municipalité en tant que directrice des services techniques, donc j'ai suivi le premier projet. Je suis arrivée juste avant qu'il ne se densifie, parce que la raison de la densification du projet, ça a été une absence de projet, j'ai envie de dire. C'est-à-dire qu'on avait... on était dans une logique technocratique de bilan de ZAC et à un moment un paramètre de cette mécanique s'est un peu grippé, puisque l'avis des domaines n'avait pas été demandé à temps, et qu'on avait un bilan de ZAC avec un montant d'enveloppe de dépenses pour le foncier, et que quand les domaines ont donné leur avis, le montant du foncier avait considérablement augmenté, et donc effectivement le rapport technocratique, c'est "j'ai une dépense qui augmente donc il me faut une recette supplémentaire", donc c'est soit la ville qui subventionne plus, mais comme on subventionnait déjà beaucoup la ZAC, c'était pas compatible, et donc on est passés de 100 et quelques logements à 200, sans qu'il y ait un vraiment un geste sur l'espace, c'était une conséquence pour moi, d'une absence de projet parce que s'il y avait eu un projet, si on avait construit quelque chose, à un moment ou à un autre on aurait débattu, et c'est arrivé un peu comme ça, on est passés à 200 logements, et ça a coûté, au moins en partie je pense, sa place à l'ancienne municipalité. Puisque le nouveau maire qui s'est présenté en disant je ne veux plus urbaniser Chambray, c'était son credo, très fortement affirmé pendant sa campagne, je ne ferai que 100 logements à Rolland-Pilain, a été élu à 82 voix, ce qui est quand même très peu, ces 80 voix étant des voix essentiellement du bureau de vote concerné par le projet. Il faut savoir que juste à côté de Rolland-Pilain vous avez la résidence Gallardon, résidence Gallardon qui s'est très fortement mobilisée contre ce projet. Leur raison est intéressante parce qu'on mettait des collectifs derrière leur résidence. Il y a quelque chose de très intéressant dans cette logique, c'est quand je disais l'image péjorative que les chambraisiens ont... C'est vrai que la résidence Gallardon, c'est une résidence qui est très appréciée, résidence des années 60 où il y a un gardien, c'est vraiment une communauté, il y a une salle des fêtes, cela fonctionne très très bien, les gens se... quand il y a un logement à vendre dans la résidence Gallardon, c'est rare qu'il soit dans une agence immobilière, parce que de bouche à oreille cela se revend et c'est assez étonnant, parce que... donc ces gens habitent un espace dense, haut, avec des espaces verts, et ont eu peur, c'est quelque chose de très petit les premières esquisses, vraiment transitoires entre de l'habitat individuel et la résidence, et ils ont dit non, et j'ai trouvé ça très étonnant, très très étonnant. » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours)

C'est dans ce contexte, déjà fortement marqué par l'échec d'une première action, suite à la mobilisation des habitants de la résidence Gallardon, et du fait du libre jeu démocratique, qu'émerge un second projet sur le secteur Rolland-Pilain. C'est ce projet qui est aujourd'hui en voie d'achèvement, et qui constituait l'objet central de nos investigations. Pour sa part, ce second

projet Rolland-Pilain prit forme dès la fin de l'année 2001, et l'arrivée de la nouvelle municipalité. Après l'échec de la procédure de ZAC, et les surcoûts que celle-ci aurait engendrés, nécessitant de densifier notablement la zone en doublant le nombre potentiel de logements, les intentions de la nouvelle équipe municipale s'inscrivent en rupture avec l'ancien projet. *« Il y a une rupture avec l'ancien projet en particulier du fait que le nouveau projet ne prévoit que 100 logements au maximum, au lieu des 241 logements initiaux, dont une grosse partie derrière Gallardon. Tandis qu'il n'y en aura aucun derrière la résidence Gallardon, et même vers la Nationale 10. Il y a effectivement des points communs avec la médiathèque et la gendarmerie. Pour les 100 logements prévus, il y aura un équilibre entre le logement social et les habitations privées »* (La Nouvelle République du Centre Ouest, 06.12.2002). La démarche qu'adopte la municipalité pour mener à bien son projet est également sensiblement différente. Celle-ci ne vise plus, comme cela était le cas dans le cadre de la procédure de ZAC, la maîtrise de l'ensemble du foncier sur la zone (12 ha). C'est sous la forme d'un PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble), dispositif purement financier, et ne constituant pas à ce titre une procédure d'urbanisme, que la collectivité acquiert les 3,5 hectares désormais nécessaires à la seule réalisation des équipements publics, tandis que la maîtrise du foncier restant revient à la charge des promoteurs privés. L'objectif ce faisant est pour la municipalité d'alléger le montant de sa participation financière au budget général du projet, s'autorisant ainsi à une densification moindre de la zone. Aussi, lorsqu'en Conseil Municipal, les élus d'opposition s'inquiètent que la nouvelle municipalité n'ait pas les moyens de son ambition avec un programme de seulement 100 logements sur le secteur, le maire nouvellement élu de répondre : *« nous n'allons pas acheter la totalité des 10 à 12 ha. Nous achèterons 3,5 ha, c'est-à-dire trois fois moins. Nous aurons aussi une subvention de 30 à 40 % de l'agglomération. Pour la médiathèque, nous aurons aussi une aide de Tour(s)Plus »* (La Nouvelle République du Centre Ouest, 06.12.2002). À ce stade, c'est un cabinet d'architecte-paysagiste tourangeau (Ligne DAU) qui est mandaté par la municipalité pour réaliser le plan d'aménagement d'ensemble de la zone, à l'intérieur de laquelle interviendront de manière ponctuelle, et dans le respect de cette composition d'ensemble, les architectes des divers maîtres d'ouvrage, publics pour la réalisation de la médiathèque, de la gendarmerie (10 logements de fonction de type maison de ville), des logements sociaux (21 dont 7 maisons de ville en location-accession et 14 logements en collectif en location), mais aussi privés, le groupe European Homes, pour la réalisation d'un ensemble résidentiel pavillonnaire composé de 18 maisons individuelles, 34 maisons de ville et 20 logements en collectif (72 logements privés au total). Le parti pris d'aménagement, pour ce second projet mené par la nouvelle équipe municipale, s'inscrit en effet en rupture avec les intentions de la précédente équipe, puisque, comme le souligne le maire nouvellement élu, le montage financier de l'opération autorise – non sans risques pour la collectivité par ailleurs – une moindre densité, avec une révision largement à la baisse du nombre de logements. De même, l'organisation spatiale que traduit le plan de composition d'ensemble, est largement revue, et la parcelle, directement en vis-à-vis de la résidence Gallardon, qui avait été précédemment le point de focalisation de la contestation du projet, désormais vouée à la réalisation d'un parc public et d'une noue paysagère (1,2 ha). Les ensembles de logements collectifs, constitués de deux immeubles (R+2) sont implantés autour d'une place publique, et donc reportés à la fois vers le centre du secteur Rolland-Pilain, et en même temps rapprochés des ensembles pavillonnaires localisés en bordures est (allée des Bouleaux) et sud (rue des Buissons) de la zone. Comme le soulignent alors les élus, le secteur Rolland-Pilain constitue *« une zone stratégique dans le cadre de la recomposition et de la consolidation du centre-ville, dans la perspective de création de liaisons entre les quartiers ouest et centre. Ce secteur est en lien avec d'une part un secteur d'activités et d'autre part des quartiers résidentiels. Le projet dans son ensemble s'étale sur une superficie de plus de 9 hectares. Les parcelles concernées par les équipements publics représentent environ 3,5*

hectares utiles pour la réalisation d'un parc paysager, une médiathèque communautaire, une gendarmerie nationale et un programme de 20 à 30 logements sociaux. Le parti d'aménagement propose la création d'une place urbaine au milieu du site, lieu de rencontre et de stationnement. Autour de cette place sont organisées une entrée de parc jouxtant la résidence Gallardon, une médiathèque associée au parc, une gendarmerie et l'entrée du lotissement d'habitat. La rue Rolland-Pilain est très peu modifiée et une bande inconstructible sous la ligne haute tension est neutralisée. La partie ouest, le long de la RN 10, est destinée à accueillir des établissements commerciaux accessibles par une voie perpendiculaire à la RN 10, à partir du carrefour du Télégraphe. Cette voie, conçue comme une avenue plantée avec des contre-allées, a aussi pour vocation de relier les quartiers ouest et le centre. Elle se raccorde sur un axe vert qui ondule sous la ligne haute tension reliant la rue Rolland-Pilain » (La Nouvelle République du Centre Ouest, 22.12.2004). Le parti général de l'aménagement du secteur s'affirme notamment, comme résolument « urbain », structuré autour d'une place publique se voulant « urbaine », entourée à la fois d'équipements publics (médiathèque) et de bâtiments plus élevés en cet espace central, rompant ainsi, selon les dires des acteurs du projet, avec l'urbanisme pavillonnaire caractéristique de Chambray-lès-Tours.

« Moi, je suis pour une affirmation forte de l'espace public, pour moi le lotissement c'est l'inverse, c'est-à-dire que l'espace public dans le lotissement n'a qu'une fonction de desserte du lotissement, il est d'ailleurs très connoté, pratiquement semi privatif, les gens n'admettent pas que leurs, on l'a bien vu sur Chambray, n'admettent pas que d'autres véhicules, des véhicules qui n'ont pas à faire dans la rue, circulent sur le lotissement. Donc pour moi, faire de l'aménagement, c'est d'abord s'occuper de ce dont on a à s'occuper, c'est-à-dire de faire de l'espace public avec ce souci effectivement de se dire que l'espace public va induire des comportements, c'est la sécurité, l'insécurité, lieu de rencontre, lieu d'anonymat... Je pense que la ville c'est l'anonymat d'abord. Voilà à Chambray, il n'y a pas d'espaces publics hormis cette place, après ce qui va se passer... à Rolland-Pilain les espaces sont clos de murs. L'idée c'était que visuellement on ne voit pas la partie privative. Il y avait aussi une très forte volonté chez les techniciens, je ne pense pas chez les élus, de prendre un contre-pied total de ce qu'était Chambray. » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours)

Du côté de l'architecte en charge de la réalisation du plan d'aménagement d'ensemble, le geste se veut plus artistique, davantage centré sur la qualité architecturale et la logique d'implantation des différents bâtiments. Cependant, cette attention particulière à la forme véhicule également une conception de l'espace, et en particulier de l'espace urbain qui doit être « aéré », « poreux », « perméable aux circulations », trouvant sa concrétisation à l'échelle du projet Rolland-Pilain, dans une « culture mixte de la ville », à la fois minérale et végétale.

« Pour moi la ville doit être empruntée par n'importe qui. Elle doit être fluide, elle doit être poreuse, elle doit être aérée. C'est tout voilà, aérée... Mais c'est une philosophie qui est la mienne, c'est tout... mais je pense que tout urbaniste un peu normalement constitué aura à peu près cette réaction ou alors il est malade. Donc c'est tout, le geste est assez simple à faire en théorie, n'empêche qu'en pratique, c'est vachement compliqué. [...] Rolland Pilain, ça été un projet plastique fait pour répondre à une stratégie finalement financière. [Qu'est-ce que le projet urbain pour vous ?] Le projet pour moi, c'est un magnifique compromis entre, il faut que ce soit magnifique... c'est un magnifique compromis entre un concept initial, de base, qui est une toute petite idée de temps en temps, qui peut être démultipliée en faisant mousser les mots pour d'un petit concept en faire quelque chose de très fort. Là dans notre projet c'était simplement couder la voie Rolland-Pilain et la transformer en voie un peu sinueuse de telle manière à ce qu'il y ait un parcours, qu'il y ait une lecture des véhicules quand on l'emprunte plutôt que cette espèce de voie rectiligne qui était en fait un by-pass et puis cette sinuosité permettre d'implanter un espace public avec cet équipement majeur. Et cet équipement

majeur, on a voulu qu'il soit relativement rond [...]. Une grande façade qui se retourne sur la perspective de la rue Rolland-Pilain au sud, qui soit déjà très amorcée sur la partie qui longe au nord. Et une deuxième façade, qui est une façade jardin. Il me fallait un bâtiment avec deux façades, on l'a fait, ça s'est très bien fait. [...] Toujours est-il que le concept initial c'était ça, donc tout simple, et puis après il a fallu que l'on essaye d'ajuster tout de telle manière à ce que le programme se fasse, on s'adapte à des compromis à faire avec la mairie. On a mis un petit bâtiment, on a demandé à European Homes de nous faire un petit bâtiment d'angle pour nous coincer cette place, autrement elle allait butter contre des petits pavillons, ça manquait de poids. On a obtenu à peu près satisfaction. Et puis ensuite, on a réglé des problèmes de circulation. [...] Mais voilà, et puis il faut toujours ajuster. [...] Après c'est difficile... ce sont des projets qui sont petits, c'est petit 8 ha d'urbanisation, c'est vraiment pas de l'urbanisme, c'est un gros lotissement. Donc Rolland-Pilain, n'est pas un gros projet urbain, c'est un projet où on a quand même réussi, la seule performance qu'on a réussi à la fin, on le saura que dans 5-6 ans, c'est la quantité de plantations que l'on aura mis dedans. C'est un projet où il y en a énormément... Parce que moi j'ai une mixité. J'ai cette culture mixte de la ville. C'est le contraste des deux qui est ici. Mais il n'y a pas un caractère de ville qui m'a plu particulièrement. Paris est fascinant, mais pas reposant, une banlieue bien foutue c'est certainement beaucoup plus agréable à vivre. » (J3, Architecte-paysagiste sur le projet Rolland-Pilain)

Pour autant, ce second projet, largement remodelé par la nouvelle municipalité ne tarde pas, lui aussi, à susciter la contestation d'un certain nombre de riverains, principalement les habitants des ensembles pavillonnaires des deux rues les plus proches désormais des ensembles de logements collectifs, et l'impact de celle-ci se fait sentir notamment par une nouvelle révision à la baisse du nombre de logements initialement programmés. « Une nouvelle réunion de concertation a été proposée par la municipalité de Chambray-lès-Tours aux riverains du quartier concerné par le projet Rolland-Pilain. Le nouveau projet comporte quelques modifications. Les équipements publics n'ont pas beaucoup bougé : il y aura bien une médiathèque, une gendarmerie, ses logements, une place urbaine et un espace paysager. Les grands principes du projet consistent à créer une forme urbaine qui puisse accueillir la médiathèque, la gendarmerie et des habitations très variées, pour organiser un quartier mixte. Il s'agit aussi de ralentir et sécuriser la circulation sur la rue Rolland-Pilain, donc créer une vraie rue avec ses façades et ses bâtiments particuliers. Il est souhaité en plus de donner une ambiance de parc à tout ce nouveau quartier, grâce à l'élargissement de la rue Rolland-Pilain, au parc de la médiathèque, aux traitements des limites » (La Nouvelle République du Centre Ouest, 14.04.2003). C'est principalement au niveau du nombre de logements que des changements sont apportés suite à cette première réunion de concertation avec la population riveraine. « Le nombre de logements prévus est passé de 90 à 66, tenant ainsi compte des remarques exprimées précédemment par la population. Bien présenté à l'aide de moyens audio-visuels, le projet a suscité un long et parfois passionné débat. C'est surtout la venue de logements qui pose problème, en particulier les deux petits immeubles du projet. "On n'a pas le sentiment d'une nette évolution entre les deux projets", "Ce ne sera pas les Champs-Élysées la rue Rolland-Pilain ? Ni le goulot d'une bouteille ?" Après avoir écouté les différents avis, le maire, Christian Gatard, a rappelé que le projet de l'ancienne municipalité prévoyait 250 logements, alors que le projet actuel est descendu à 66 logements. "66 logements est le nombre le plus bas que nous pouvons demander aux propriétaires des terrains. Le plus grand éloignement possible des habitations de la rue des Bouleaux est prévu. De 30 à 35 mètres au moins" » (La Nouvelle République du Centre Ouest, 14.04.2003). Cependant, le choix de l'implantation de deux immeubles collectifs continue de susciter la défiance des riverains. « Quant aux collectifs, faut-il les supprimer ou pas ? Le maire signale que beaucoup de personnes, souvent modestes, cherchent des appartements. Et il y a obligation légale de construire des logements sociaux. Il doit y avoir 20 % de logements sociaux dans tout projet d'urbanisme. "Prévoir la mixité sociale, c'est aussi une

obligation à Chambray.» » (La Nouvelle République du Centre Ouest, 14.04.2003). De plus, le maire de souligner, se voulant ainsi rassurer les riverains, que le nouveau projet comporte un aspect économique, insistant en cela sur l'attractivité que généreront ces activités et l'impact que celle-ci pourra avoir sur la valeur des terrains environnant la zone : « *Cet ensemble ne va pas dévaloriser les logements actuels. La commune où la valeur des terrains augmente le plus dans l'agglomération est celle de Chambray. Actuellement, les logements à Chambray enregistrent une hausse de 15 à 20 % de leur valeur. C'est un projet attractif que nous proposons* » (La Nouvelle République du Centre Ouest, 14.04.2003). La contestation ne cesse pas pour autant. Au contraire, elle monte encore d'un cran lorsqu'en avril 2004, les riverains de l'allée des Bouleaux, secteur pavillonnaire le plus proche de la zone d'implantation des deux collectifs, mobilisent la presse locale, et étendent en bordure de leurs propriétés une banderole, manifestant ainsi leur mécontentement, principalement focalisé sur les deux ensembles collectifs, en raison notamment de leur trop faible éloignement des propriétés de ces mêmes riverains. La Nouvelle République du Centre Ouest se fait alors l'écho de cette protestation en titrant « *inquiétude allée des Bouleaux* » (La nouvelle République du Centre Ouest, 30.04.2004). « *Le quartier situé autour de la rue Rolland-Pilain à Chambray va connaître de profonds changements avec des aménagements importants à venir. Le projet va accueillir une médiathèque, une gendarmerie, un parc paysager et un ensemble d'habitats comprenant des pavillons et de petits immeubles. Certains des habitants de la rue des Bouleaux sont inquiets du projet car la partie comprenant les constructions de logements les concernent directement. Ils estiment que c'est sur la bande la plus étroite du secteur que vont être construits, entre autres, deux collectifs. Ces collectifs atteindront 12 mètres de haut. Les habitants de la rue des Bouleaux ont été reçus à trois reprises par le maire de Chambray auquel ils ont fait plusieurs propositions, dont l'implantation des collectifs dans la zone beaucoup plus dégagée située entre la rue Roland-Pilain et la RN 143. Ils ont également proposé que la rue Rolland-Pilain, au niveau de la placette, soit infléchie vers la médiathèque. Cela permettrait alors d'augmenter le recul entre les bâtiments et la zone pavillonnaire concernée* » (La nouvelle République du Centre Ouest, 30.04.2004). La presse locale rapporte ainsi les dire de ces habitants, et les principaux griefs de ces derniers à l'encontre du projet de la municipalité : « *À ce jour et malgré les engagements du maire de revoir la situation, aucune de ces propositions n'a été prise en considération* », signalent M. et Mme Guyon qui voient deux collectifs implantés à seulement 20 m de leur clôture alors que le terrain fait 70 m de large. Le maire lui-même a déclaré en réunion publique : « *Le plus grand éloignement possible des habitations de la rue des Bouleaux est prévu, de 30 à 35 m au moins. D'après les plans proposés au public, ces collectifs étaient beaucoup plus éloignés du pavillon que les 20 m dévoilés dernièrement* ». M. et Mme Guyon ont le sentiment que cet espace n'est pas étudié et traité avec sérieux. Ils estiment être sacrifiés afin de permettre aux autres pôles de cette zone d'avoir un cadre de vie agréable et très peu densifié d'un « *parc* » ou au « *cœur d'un îlot très calme* », pour reprendre les expressions utilisées par les élus lors d'une réunion publique. Ils souhaitent que tous les partenaires de ce projet, élus, promoteur, se rendent sur le terrain afin de constater les nuisances occasionnées, selon eux, par les futures constructions » (La nouvelle République du Centre Ouest, 30.04.2004). La levée de bouclier ne se limite pas à ces seuls habitants et a tôt fait de se propager à l'ensemble des habitants de l'allée des Bouleaux, et à certains autres habitant la rue des Buissons. Certains habitants justifieront par la suite les motifs de leur adhésion au mouvement de contestation qui ainsi se dessine, en se rapportant à l'« *esprit de voisinage* » et à la solidarité que par là-même ils se sentaient devoir exprimer à l'encontre du projet. Ceux-là se désolidariseront cependant assez rapidement du noyau dur des habitants contestataires. En outre, comme nous serons amenés à le voir par la suite, l'enquête menée auprès de ces habitants, rencontrés dans le cadre des entretiens réalisés autour du projet d'aménagement Rolland-Pilain, nous permettra d'identifier les ressorts de la contestation, et les motifs de la mobilisation. C'est ainsi que nous verrons que la mobilisation se

structure autour de quelques personnes, un couple en particulier, celui qui portera la contestation dans l'espace public. Ce couple ayant lui-même été fortement appuyé et entraîné dans cette voie par des membres de sa famille proche, eux-mêmes riverains du secteur Rolland-Pilain, et quelque peu échaudés lors d'un précédent projet d'aménagement, porté par l'ancienne municipalité, ne concernant pas directement le secteur mais leur propre propriété. Quoiqu'il en soit, la contestation portera en partie ses fruits, puisque l'enquête publique et les entrevues particulières avec les élus représentants de la municipalité permettront, à défaut de remettre en question l'implantation des deux collectifs, d'obtenir néanmoins leur éloignement de quelques mètres vis-à-vis des pavillons de l'allée des Bouleaux formant la limite est du projet Rolland-Pilain. *« Une procédure de modification du plan d'occupation de la commune de Chambray-lès-Tours a débuté en décembre 2003. La mise en œuvre de cette modification a pour objet de faire démarrer le projet municipal de création du nouveau quartier Rolland-Pilain. Une enquête publique a eu lieu. Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable avec quelques observations. Il signale que les remarques de particuliers ont principalement porté sur l'édification future d'immeubles collectifs à l'angle de la placette qui est créée au milieu de la rue Rolland-Pilain. Elles ont été émises par des propriétaires de pavillons qui habitent allée des Bouleaux. Les remarques du cabinet European Homes, mandataire des principaux propriétaires fonciers, portent principalement sur la densité de l'habitat individuel et aussi sur l'emprise des futurs immeubles collectifs. Pour le commissaire-enquêteur, "il doit être possible de maintenir la construction des immeubles collectifs destinés à matérialiser la place créée au milieu de la rue Rolland-Pilain, tout en plaçant leur façade est à la distance maximale des limites des propriétés voisines" » (La Nouvelle République du Centre Ouest, 16.07.2004).* Si le parti pris initial du projet d'aménagement, à savoir son articulation autour d'un espace public, une placette délimitée par un ensemble d'immeubles collectifs, et la volonté affirmée de la part des acteurs du projet de créer ce faisant une centralité urbaine dans le quartier, n'est pas fondamentalement remis en question, les contestataires obtiennent cependant gain de cause en limitant la hauteur de ces constructions ainsi qu'en emportant leur retrait vis-à-vis des limites de leurs propriétés. *« De nombreuses remarques ont été exprimées lors de l'enquête publique. Le nouveau projet proposé par le conseil municipal tient largement compte de ces désirs. À propos de la demande de réduire au minimum les terrains à 180 m², il a été décidé que la superficie minimale de terrain est maintenue à 250 m². En cas de groupement d'habitations, la superficie minimale est portée à 180 m² par unité logement. Le recul compté de la façade du bâtiment à la clôture des pavillons existants a été portée à 26 m. De plus, la hauteur des collectifs est limitée à 12 m de faîtage, 8 m à l'égout de toiture. Les toitures terrasses ne sont pas admises pour les collectifs. Il est retiré l'obligation de se clore. Il est cependant demandé de mettre en œuvre une continuité du bâti avec la réalisation d'un mur d'une hauteur de 2 m le long de la rue Rolland-Pilain. Le recul des limites séparatives et entre deux bâtiments sur un même terrain, la distance minimale sera de 3 mètres » (La Nouvelle République du Centre Ouest, 16.07.2004).* Nonobstant ces quelques concessions à l'aménagement final – dont la réalisation débuta à l'été 2005 – et même si celles-ci n'ont pas amené de modifications propres à remettre en cause l'action d'aménager en elle-même, comme cela avait été précédemment le cas dans le cadre du premier projet pour le secteur Rolland-Pilain, il n'en demeure pas moins, comme nous serons amenés à le voir, que le projet aura laissé des traces chez les populations riveraines, tant au niveau de la représentation de l'espace que de sa pratique, susceptibles dès lors d'influer sur la réception et l'appropriation de l'espace nouvellement aménagé. Nous verrons également, depuis l'esquisse d'un premier projet, sa présentation aux habitants, les réactions que celle-ci aura suscitées, jusqu'à l'abandon de cette première action, puis la conception d'un nouveau projet, l'assentiment que celui-ci recueille chez certaines populations, celles qui justement se sentaient lésées par le précédent projet, les réactions que suscite en contrepartie ce nouveau projet chez les habitants se sentant désormais directement concernés, la mobilisation qui en

découle, et l'impact que celle-ci aura eu sur le projet final, que la dynamique émotionnelle traverse les différentes étapes de la mise en œuvre de l'action publique, qu'elle s'exprime à différents niveaux, et contribue ainsi, au même titre que d'autres logiques – économiques, sociologiques, politiques – apparaissant elles-mêmes indissociablement liées à la dimension affective qui sera ici mise en avant, à la structuration de l'action.

Enfin, nous nous sentons devoir préciser à ce stade, et avant d'exposer les résultats de nos observations, la difficulté que nous avons ressentie de mettre à l'épreuve l'émotion. Cette remarque, sous forme de précision méthodologique, fait notamment écho aux difficultés concernant l'observation des dynamiques affectives que nous avons précédemment souligné – et que nous avons tâché de dépasser dans un précédent volet de la recherche. Tout d'abord nous noterons la difficulté qu'il y a à retranscrire noir sur blanc l'émotion qui sourd du discours des personnes interviewées. Là, en effet, réside une des premières difficultés du travail sur l'affectivité comme nous l'avons déjà dit. L'émotion s'enracine avant tout dans un vécu corporel s'exprimant de manière privilégiée à travers la communication non-verbale. La prosodie d'un discours – ce pourquoi nous avons tenu à reproduire le plus fidèlement possible les dires des habitants – est elle-même révélatrice de l'émotion dans l'instant, mais aussi de l'émotion telle qu'elle a été vécue, et telle qu'elle est rappelée et ramenée à l'expérience de l'individu au moment de l'entretien. De la sorte, il est plus que difficile ici d'en rendre compte de manière fine, d'autant que nous avons fait le choix pour des raisons pratiques de ne pas reproduire le couplage systématique, récit et herméneutique, ce qui aurait alourdi le protocole d'enquête, mais qui certainement aurait permis de faire ressortir avec plus d'acuité ce vécu émotionnel. Conscient de cette première limite, et en lien avec celle-ci, il convient également de ne pas négliger un autre facteur qui n'a manqué de jouer dans nos enquêtes et qui, en même temps, peut être considéré comme un résultat à part entière de la recherche. Celui-ci concerne l'expression des émotions dont on sait qu'elle est subordonnée, dans le cadre de la participation à la contestation, plus encore que dans d'autres formes plus anodines d'interaction sociale, à des exigences de maîtrise de soi et de contrôle des formes qui sont en principe peu compatibles avec la soudaineté et l'imprévisibilité des réactions affectives. L'on ne peut donc pas négliger cet effet social et normatif qui tend à marquer du sceau de l'illégitimité, qui tend à disqualifier et à rabattre ainsi l'expression des affects, dans l'espace public, mais aussi dans les justifications d'ordre privées qui les soutiennent, sous une catégorie du *pathos* essentiellement dépréciatif, et son influence sur le discours que nous ont délivré les habitants. À cela, l'on opposera une tendance inverse qui, comme nous serons amenés à le constater plus loin, nuance la précédente observation, et de ce fait constitue également un résultat à porter au crédit de nos enquêtes. S'il y a bien un vécu émotionnel propre à chacun, que l'expression de celui-ci n'est pas traditionnellement le bienvenu sur l'avant-scène des débats publics, ce vécu émotionnel n'a pas, au sens propre, constitué le cœur de nos investigations. Lorsque précédemment nous avons mis l'accent non pas sur l'éprouvé affectif en lui-même mais sur sa facette subjective, de la même manière, notre attention ici portera moins sur l'expérience émotionnelle en tant que telle, en partie inaccessible à l'enquêteur, que sur la manière des individus, des habitants – ce que plus loin nous questionnerons sous l'angle des acteurs du projet – de mettre en scène leur vécu affectif, d'en faire une catégorie de l'argumentation légitime de leur point de vue face à l'action publique, de s'en servir plus ou moins consciemment – sans nécessairement tomber par là-même dans certains raccourcis de la psychologie des foules et de la manipulation – au profit de la mobilisation et de la contestation, ou autrement dit de la controverse publique. Ce faisant, l'une de nos premières constatations concernera la pertinence de cette catégorie que nous proposons Laurent Thévenot (1995) et Pierre Livet (1997), à savoir « les émotions publiques », autrement dit, les émotions comme régime d'engagement et de justification. Nous tâcherons

ainsi de souligner le rôle des émotions, de leur vécu, de leur expression, autrement dit des différentes formes de leur manifestation, dans les processus qui sous-tendent à la fois la contestation de l'action publique, son approbation aussi, mais encore dans les processus qui sous-tendent la mise en œuvre, l'organisation, la construction de l'action collective. Cela étant dit, il reste que prendre l'émotion au sérieux n'est pas sans interroger la position du chercheur, car hormis quelques passages où l'émotion est explicite – interrogeant dès lors la raison de cette explicitation, son utilité – la majorité du temps l'émotion est sous-jacente, présumée, contenue dans la prosodie d'un discours, visible dans l'attitude, les gestes, les intonations, à la fois propres aux récits et aux rappels à la conscience de l'éprouvé affectif. Dès lors, nonobstant la difficulté à rendre visibles et lisibles ces éprouvés, nonobstant la nécessité de supposer, lorsqu'ils sont exprimés, leur sincérité, sans déroger à l'impératif d'objectivation, il faut aussi avoir à l'esprit que retranscrire l'émotion des individus interrogés engage inévitablement la sensibilité du chercheur, ce à quoi nous ne pourrions que difficilement nous soustraire. C'est donc conscient de cette limite, conscient du caractère parfois supposé de certains effets émouvants de l'action, mais aussi conscient que l'on touche là certainement une des limites inhérentes à l'ambiguïté de la démarche qu'impose l'étude scientifique des émotions, que nous nous proposons de livrer ci-après quelques résultats de nos investigations.

Dans le cas étudié, si l'on ne peut pour les deux étapes ou les deux projets différents, de manière équivalente, parler de conflit ou de controverse au sens fort, comme le souligne Patrice Melé, « pour garder tout son intérêt à une approche par les conflits, il faut, me semble-t-il, réserver le mot conflit pour des situations qui constituent une manifestation de protestation ou de contestation » (Melé, 2003 : 4), les diverses réactions suscitées par ces deux projets successifs, et en particulier la manifestation des émotions à laquelle ils donnèrent lieu, n'en révèlent pas moins les valeurs qui sont assignées par les habitants à l'espace. En un sens faible donc, du moins dans un premier temps, pour le projet d'aménagement qui concerna la réalisation d'une ZAC sur le secteur Rolland-Pilain, l'on a pu constater comment le jugement sur l'action publique, s'ancrait dans le décalage entre une dynamique perçue par l'habitant, et ses attentes, les valeurs qu'il projette sur l'espace. Ces dernières ne se limitant dès lors pas seulement à quelques critères esthétiques, mais incluant plus généralement tous les ressorts, précédemment mis en exergue, quant à la formation du rapport affectif à l'espace. Ainsi ce décalage peut être ramené à la cause de nos éprouvés affectifs, de nos émotions. L'émotion émerge, si l'on s'en tient au niveau individuel, du décalage pouvant exister entre un état du monde, ou sa projection, et les attentes de l'individu. Les émotions sont en ce sens des révélateurs de valeurs, et les valeurs projetées sur l'espace – celles que les émotions nous révèlent – à l'origine de nos émotions. Certes, il est toujours possible que certaines valeurs ne suscitent pas d'émotions. L'on peut très bien énoncer des jugements de valeurs sans éprouver d'émotions. En cela les émotions et les valeurs sont différentes, et il ne serait guère envisageable de les confondre. Mais si nos valeurs, et par là-même nos attentes, ne sont pas satisfaites, ou qu'exceptionnellement satisfaites, voire ne sont plus satisfaites du fait de la transformation du monde qui nous entoure, à ce moment là, il est impossible de ne pas éprouver d'émotion – soit quand notre attente est à nouveau satisfaite, soit quand notre attente n'est plus satisfaite. À ce propos le philosophe Pierre Livet remarque qu'« un être qui peut maintenir des attentes de valeurs même quand elles restent insatisfaites doit donc être capable d'émotions. Et c'est l'honneur de l'humanité, peut-on dire, de continuer à soutenir des valeurs même quand elles ne sont pas encore inscrites dans les faits » (Livet, 2008). Si les émotions participent à révéler à l'individu ses valeurs, et notamment les valeurs qu'il projette sur l'espace, les valeurs que l'individu projette sur l'espace constituent également autant de possibilités pour l'émotion de marquer ce décalage, lorsque les valeurs sont insatisfaites, ou lorsque satisfaites dans le passé ou dans le présent, elles ne le seront plus à ses

yeux dans le futur, aussi bien du fait de la transformation des espaces, que de l'évolution d'un horizon d'attente propre à un individu. Un horizon d'attente qui engage également nécessairement la société dans laquelle il est immergé. En outre, le rôle des émotions, en nous révélant nos valeurs, peut-être double, soit de conforter, de renforcer ces dernières, soit de nous amener à les réviser (Livet, 2002a), par le biais notamment de stratégies cognitives ou comportementales de confrontation ou d'évitement. L'extrait ci-dessous, tiré du discours d'habitants résidant dans l'allée des Bouleaux, réagissant ici au nouvel aménagement porté par la nouvelle municipalité, celui réalisé dans le cadre du PAE Rolland-Pilain, illustre en partie cette capacité de l'individu à réviser ses valeurs. De même qu'il nous permet d'entrevoir le rôle des émotions dans ce processus de révision, il nous suggère également l'importance d'une dimension que nous aborderons plus loin dans notre analyse, à savoir la dynamique de partage des émotions et l'accord qui peut en découler quant aux valeurs de l'espace ainsi que la résonance que ces dernières trouveront dans l'affirmation commune d'un rapport affectif à l'espace.

« [Et comment vous avez vécu en fait l'évolution de tous ces projets ? Est-ce que vous avez toujours été pour ?] Alors, pour... complètement indifférents. Nous... nous deux. Personnellement indifférents. Par esprit de voisinage, au départ on a... on a été en discussion quand il y avait des réunions à la Mairie. Contre à 100%, non, jamais. Mais oui, on a essayé d'avoir des améliorations, tel l'immeuble qui est en face. L'immeuble qui est assez éloigné. On a... avec l'ensemble des voisins, des propositions de mon mari, parce que il a quelques... quelques connaissances [J'ai fait quinze ans de chantier précise le mari] Oui, pour parler technique ! (Rires) Bon, y a eu un immeuble qui a été repoussé. Donc, pour que ce soit un peu plus convivial avec tout l'ensemble. [Et vous avez toujours été investi dans les différentes phases du projet ?] Pratiquement. Oui, mais mollement. Mollement. On a assisté mais... on a suivi... on a donné nos idées. [Par contre, quand il y a eu cette proposition d'immeuble, qui était assez proche des maisons, là, il y a eu... une levée de bouclier ? Peut être pas que de vous non plus, mais... à laquelle vous avez participé ?] Ah ben c'était tous... tous les pavillons, là... tous les riverains. Tout le monde a assisté aux réunions en donnant des suggestions. Certaines ont été suivies, mais qui ne satisferont pas, quand même, certaines personnes. [Et puis peut-être plus en terme d'environnement, d'espace de vie... comment vous décririez le fait que ça vous gênait ? ou... que ça gênait les habitants de la rue ?] La tranquillité. Ça allait nuire à la tranquillité, parce qu'il y avait un grand champ. C'est pas difficile. Un grand champ... et d'un seul coup un bâtiment. Mais nous, finalement, ce champ nous gênait beaucoup. Enfin après, y avait beaucoup de place... de gens du voyage, qui venaient, qui repartaient... qui s'installaient quelques fois... Bon. Tandis que maintenant, on est dans une zone urbaine, c'est normal. Oui, ça, ça va être très important. Pour nous, c'est important... plus vous vieillissez, plus vous voyez les choses différemment. Par exemple, moi je suis une habituée de la bibliothèque de Chambray, je sais pas si vous savez où elle est ? Alors il faut se mettre à quatre pattes pour chercher des livres en bas ... [Ça c'est important pour vous, le fait qu'il y ait la médiathèque ?] Ah oui ! Ah oui, c'est très important. Très très important. Pour moi c'est très positif. Je l'attendais cette médiathèque ! La médiathèque, c'est un côté positif. La gendarmerie, c'est un côté positif aussi. Et puis, une animation de quartier qui va changer. Qui va amener un peu de sang neuf, de jeunesse. Quelque chose comme ça. Bon évidemment, on va avoir de la circulation, on va avoir des côtés négatifs. Mais, on n'a rien sans rien. » (A6, habitant de l'allée des Bouleaux)

Cette citation illustre le caractère non figé, changeant, des valeurs assignées à l'espace. Elle suggère également la dynamique émotionnelle qui peut prendre place dans le cadre de la mobilisation des individus contre un projet, par solidarité avec le voisinage. L'on voit ici que ces différents registres se mélangent pour éclairer la complexité inhérente à la formation des jugements de valeur de l'habitant. En outre, l'on constate que le jugement porté sur le projet, et

par là-même les valeurs de l'espace, ne s'appuient pas uniquement sur les dimensions matérielles de ce dernier, mais qu'elles s'accordent aussi plus largement à un mode d'habiter, lui-même plus ou moins ancré localement, à des habitudes qui ne dépendent plus seulement du lieu.

En outre, l'on remarque que l'émotion provoquée par la projection d'une action – l'anticipation de cette action et les intentions en termes d'usages que celle-ci suscite, plus que les usages effectifs – et sa comparaison avec la situation actuelle, ou la situation telle que celle-ci était projetée avant que la projection d'une action publique n'intervienne, ne se cantonne pas seulement à des réponses, des réactions, de type négatives. L'annonce du projet n'est pas vécue de la même manière par tous les individus. Selon justement les modalités du rapport affectif à l'espace, plutôt ancré, plutôt attaché, selon la pratique effective du lieu, sa représentation, le réseau d'interconnaissances développé autour du lieu, l'on constatera une sensibilité différenciée aux valeurs projetées à travers l'action publique. C'est ainsi que l'on retrouve, dans le cas particulier de la figure de l'attachement notamment, à travers l'expression d'une sensibilité principalement aux aspects paysagers, un intérêt premier quant à la visibilité potentielle d'une modification apportée dans l'espace – et, de manière complémentaire, une relative indifférence lorsque le champ visuel, à partir de ce point d'ancrage que constitue le logement, n'est pas directement affecté par l'action projetée. Reprenant ici les cas de C3 et S2 que nous avons précédemment identifiés comme principalement sensibles aux aspects paysagers, l'on constate en effet que la visibilité constitue le critère premier de leur jugement, et ce en lien étroit avec la valeur avant tout paysagère, d'« ouverture », de « verdure », attachée à leur espace de résidence.

« Par rapport au premier projet, les gens ils ont eu peur en fait de voir des bâtiments. En fait, c'est le vis-à-vis qui les gênait [...] [Et vous, vous sentiez concerné par le projet ?] Non, franchement, non. Je pense qu'on est dans une société qui évolue, et le fait de pas se remettre en question régulièrement... c'est-à-dire même tous les jours... ben... vous êtes amené à vous... comment dire... à vous mettre de côté quoi ! Non, ça me gênait pas plus, parce que moi, en fait, j'ai même pas de vis-à-vis par rapport à ça, donc... qu'ils me mettent une tour de seize étages, ou rien du tout, ça changeait pas grand-chose pour moi. En fait, ça n'a engagé que les gens qui étaient dans le petit bâtiment, directement en face. Et quand ils ont fait le projet final, quand les gens ont vu que c'était des espaces verts, qu'il y aurait là une médiathèque et tout... Alors, là, c'est passé tout seul ! Y'en a même un [habitant] qui a remercié le maire. Qui lui a dit : "oh, c'est super !" » (C3, habitant de la résidence Gallardon)

« Mais moi, le projet médiathèque me va tout à fait. Parce que... parce que c'est un projet culturel, on va pouvoir y aller, c'est super sympa... mais moi, c'est ce... ce bloc de... pas les maisons, les maisons ne me gênent pas. C'est quand on arrive, dans les virages, et que dans les deux virages là, y'a les immeubles, et là je ne respire pas, parce que quand on se met sur la route, en plein milieu de la route, on voit même plus les virages d'ailleurs, on est coincés par les immeubles. On voit plus le devant. C'est vraiment, on est coincés je trouve, on respire pas là. » (S2, habitante de la résidence Gallardon)

Dans des conditions proches à C3 et S2, notamment en termes de champ visuel et d'ouverture sur le projet, le processus d'évaluation opéré par A7, plus âgé, locataire de son logement contrairement à C3 et S2, et ayant une grande partie de sa vie habité dans les quartiers péricentraux de Tours, ne s'appuie pas sur les mêmes critères.

« C'est dense ce que l'on voit ... ça commence à être dense ...ça fait une rupture par rapport à ce que l'on voit. Là c'est en construction là... mais effectivement on va perdre un peu d'espace parce que bon, on avait un espace quand même assez grand... on avait l'impression d'habiter

en ville, et en même temps... un peu à la campagne. [Et pour parler du projet, comment vous avez vécu l'arrivée de ce projet... est-ce que l'on vous en a parlé ?] On en a entendu parler. On l'a lu dans la presse. On est arrivés l'année d'après c'était les élections, donc bon, disons que nous on était assez content du changement de municipalité... parce qu'avant c'était prévu en étage maintenant c'est... [Est-ce que quand vous êtes arrivés dans cet appartement vous saviez qu'il y aurait peut-être un immeuble en face ?] Oui, on savait mais justement c'était en étage. [Et ça ne vous a pas gêné ?] Non non... on s'est dit, bon ben, il y aura quelque chose en hauteur. [Vous n'étiez pas forcément contre le bâtiment juste en face ?] Non non, là on se disait que un champ comme ça... c'est bizarre, ça ne peut pas rester... on savait, ça n'est pas possible. Et puis que certainement il y a un manque de logements, les promoteurs sont à la recherche d'espaces comme ça. Mais enfin là on se dit, c'est assez dense mais ça n'est pas en hauteur, ça reste assez au sol et ça c'était inespéré. » (A7, habitant de l'allée des Bouleaux)

L'on constate à travers ces trois derniers extraits, tous trois délivrés par de personnes occupant un logement dans la résidence Gallardon, que les réactions au projet, le sentiment de concernement, l'émotion ou son absence, le jugement, la contestation, le niveau d'engagement, sont loin d'être identiques pour des habitants dans des situations spatiales pourtant proches, mais néanmoins différentes notamment en raison d'un statut d'occupation (propriétaire ou locataire), de l'âge aussi, mais surtout de l'expérience spatiale propre à chacun. De la sorte, il se dégage de ces discours un ensemble de conditions, ainsi que les modalités de leur combinaison, propres à éclairer la sensibilité de chacun aux transformations spatiales. L'on retrouve en outre ce que nous notions dans le précédent chapitre, à savoir l'effet déterminant, avant toute chose, de l'intentionnalité du lieu, s'inscrivant elle-même dans un parcours de vie, une situation sociale, et trouvant notamment une modalité de sa traduction, parmi d'autres, dans le statut d'occupation de l'individu. De même que nous notions précédemment des variations significatives de l'attachement, du rapport affectif à l'espace, en fonction de la relativité du temps de résidence à l'aune des temps et de la qualité des résidences passées, mais aussi projetées, l'on retrouve d'une manière significative ces données dans la réception de l'espace en projet, et la qualité des éprouvés affectifs qui les accompagne. De la sorte, il ne semble pas que la sensibilité aux transformations de l'espace dut être considérée de manière absolue, figée, mais bien de manière relative, selon les perspectives qui s'offrent à chacun. Pour les uns, attachés principalement aux aspects paysagers de leur environnement, et venus s'implanter dans cet espace, précisément, parce qu'en quête de ces qualités, pour ce que socialement elles leur sont utiles et de fait désirées, les émotions, l'évaluation et le jugement du projet qui en découleront, et plus généralement la sensibilité aux transformations spatiales, seront différentes de personnes véritablement ancrées dans l'espace. Pour ces dernières, ce qui primera, c'est moins la persistance d'un paysage, déjà soumis de longue date à des modifications substantielles, que la manière du projet, ses modalités procédurales de réalisation, à travers notamment la relation aux élus porteurs de l'action publique, d'informer la nature des relations sociales inscrites dans la durée et profondément liées aux représentations et aux pratiques spatiales.

« Moi je suis pas spécialement contre. Je suis contre ce qui s'est passé, je vous parle pas du contact... aucun contact. [La manière de le faire ?] Voilà. Aucun contact avec les riverains alors qu'on l'écrit partout... Je peux vous sortir le journal de Chambray. » (M1, habitant de la rue des Petites Maisons)

« D'abord, moi, me concernant personnellement, moi j'ai dit que...le... contact y en a pas eu. Rien du tout. Rien eu, rien de rien... » (M1, habitant de la rue des Petites Maisons)

« Ça aurait pu se passer autrement. C'est vrai que moi j'avais un peu le sentiment qu'ils font des réunions pour dire on l'a fait. Et je pense que c'est partout pareil. Bon ceci dit, comme

disait ma fille ce midi, "mais maman tu ne te rends pas compte ils ne peuvent pas écouter tous les gens, à ce moment là ils ne feraient jamais rien..." C'est vrai, mais bon, il y a toujours un élan, un mouvement, une idée, on peut alors en discuter et puis on peut voir s'il y a moyen de... là on ne le sent pas... non. [Et est-ce que l'on a essayé de recueillir votre avis en tant que représentante de l'association de quartier Rolland-Pilain ?] Ça on l'a fait, mais ça reste toujours limité à la rue Rolland-Pilain, c'est-à-dire à notre portion de la rue. [Et ce que vous avez pu dire sur la rue Rolland-Pilain, comment cela a-t-il pu être perçu selon vous, par les élus, les techniciens ?] Par les élus ? Je crois que je les dérange, je crois que je les ennuie, ils ont d'autres choses à faire... » (B1, habitante de la rue Rolland-Pilain)

Ainsi, l'on constate que selon les individus, la sensibilité, de même que son objet, que celui-ci concerne directement l'espace, sa matérialité, ou qu'il y réfère de manière indirecte, à travers la médiation du projet, et ses aspects procéduraux, varie de manière importante. La diversité des réponses apportées par les individus à cette épreuve de transformation spatiale que constitue le projet, explique en grande partie pourquoi nous n'avons pu observer d'effets de causalité étroite entre l'émotion ressentie et l'attitude face au projet. Renvoyant ici le lecteur à notre précédente partie, il ne semble pas possible d'établir un lien direct entre l'émotion suscitée par le projet – y compris en l'absence d'émotion, lorsque l'indifférence à l'égard du projet est manifeste –, les valeurs que les habitants projettent sur l'espace, et la manière des individus de faire avec leurs émotions. Tout au plus, comme l'a montré notre approfondissement des phénomènes de structuration du rapport affectif à l'espace, l'on observera parfois une certaine adéquation entre les attentes de l'habitant, expliquant en partie sa stratégie résidentielle, le fait que dès lors il réside en ce lieu, et les valeurs qu'il projette sur l'espace. Parfois, l'on ne pourra nier que l'effet d'habiter en un lieu, l'effet de lieu, influe plus fortement sur les attentes de l'habitant, participant en cela de la structuration des valeurs projetées sur l'espace. Cependant, la manière de faire avec les émotions, et l'espace, n'en serait être pour autant conçue comme une réponse mécanique et uniforme à la perception de ces valeurs. En ce sens, la manière de faire avec les émotions, comme nous l'avons précédemment suggéré, s'inscrirait à un niveau plus général, compréhensible à l'échelle du parcours de vie, de la multiplicité des expériences de chacun. En l'occurrence, les horizons d'attente, et en lien avec ces derniers, la diversité, de même que la nature de l'expérience de chaque individu, semblent pouvoir plus exactement expliquer, si ce n'est les émotions que suscite la projection d'un changement de l'état du monde, du moins les manières de « faire avec » les émotions que suscite la projection de ces changements, et les réponses que chacun y apportera. L'on observe ainsi que selon les âges des individus interrogés, leur situation sociale, leur ancienneté de résidence, la nature des jugements portés sur l'action publique tend à varier lorsque le parcours, les valeurs, les attentes elles-mêmes sont différentes. Ces jugements tendent néanmoins à s'accorder lorsque, l'âge, le statut social, l'ancienneté de résidence, tendent eux-mêmes à se rapprocher – dans ce dernier cas l'on ne peut nier l'effet du lieu, dans la mesure où l'homogénéité socio-spatiale contribue si ce n'est à déterminer, du moins contribue à renforcer l'effet de résonance des conditions socio-spatiales sur le mode d'habiter et le rapport affectif à l'espace.

En outre, l'on remarque de manière concordante à ce que souligne pour sa part le géographe Serge Schmitz (2001), que d'un côté, les facteurs liés à l'espace, la visibilité potentielle, la localisation par rapport aux espaces de vie, l'impact pressenti sur la vie quotidienne, ou d'un autre côté, les facteurs liés à l'individu, son âge, sa provenance, sa situation, n'ont pas tous le même poids. Ce qui dès lors semble primer, et que nous rend accessible la compréhension du rapport affectif à l'espace, de même qu'ils nous permettent potentiellement d'en mesurer les effets sur la pratique des espaces mais aussi dans le cadre de la réception des modifications réelles ou encore projetées de cet espace, c'est davantage les facteurs liés à la relation entre ces

deux ordres, « les facteurs liés aux relations entre les habitants et les lieux » (Schmitz, 2001 : 330). En effet, selon la manière des habitants de vivre leur relation à l'espace, par le biais d'une fréquentation bien réelle du lieu, ou alors à travers seulement la médiation des personnes que l'on fréquente, la signification de l'espace non seulement varie significativement, le rapport affectif à l'espace, l'attachement, l'ancrage, le sentiment d'appartenance, n'y sont dès lors pas de même nature, de même intensité, mais c'est la sensibilité aux transformations spatiales qui s'en trouve de la sorte directement impactée. C'est ce qu'observe également Serge Schmitz, lorsque s'intéressant à la sensibilité des habitants aux modifications de leur environnement, il note l'importance de prendre en compte la signification d'un lieu, dans toute sa complexité, « des rapports charnels aux rapports plus platoniques mais non sans effets, le lieu peut être tour à tour habité, mis en valeur, approprié, fréquenté, parcouru, perçu, représenté, imaginé » (Schmitz, 2001 : 330). En outre, note Serge Schmitz, « la *signification* d'un lieu varie d'une personne à l'autre et pour une même personne selon le moment contextuel. La matérialité du lieu, la fonction qu'il remplit pour la personne et pour la société, les individus qui y vivent, le passé du lieu mais également les relations antérieures avec le lieu forgent sa signification » (Schmitz, 2001 : 330). Dès lors, cette signification influe sur la valeur que l'on attribue au lieu, et la sensibilité aux transformations, aux modifications, d'autant plus varie. Ainsi, les résultats qu'obtient Serge Schmitz, notamment lorsqu'il envisage la question de l'attachement à l'espace dans le cadre des modifications de l'environnement, viennent également corroborer ce que nous même avons pu observer, à savoir que « l'attachement passif à un lieu [...] ne s'accompagnerait pas d'une sensibilité aux modifications de l'environnement accrue par rapport à la simple prise de conscience de l'interdépendance entre le devenir du lieu et celui de la personne ; au contraire, elle serait plus faible » (Schmitz, 2001 : 330). En d'autres termes, quelqu'un d'attaché, mais sans investissement réel de l'espace, serait moins sensible aux transformations de son environnement que quelqu'un qui y serait attaché avec un réel investissement pratique et affectif de l'espace. Tout se passant comme si le rapport à l'espace sans investissement affectif, sans investissement réel, était stérile, ou du moins n'engageait aucune sensibilité aux transformations de l'espace. « Par contre, quand cet attachement se traduit par un investissement concret dans l'espace, la sensibilité aux modifications de l'environnement est spécialement accrue » (Schmitz, 2001 : 330). Résultats qui illustrent d'autant l'intérêt pour la prise en compte du rapport affectif à l'espace dans le cadre du projet d'aménagement, et de manière sous-jacente, un intérêt premier à la diversité des significations de l'espace. Ce qui implique que les praticiens de l'aménagement et l'urbanisme soient d'autant conscients de ces faits, et veillent à travers la cohabitation de ces divers environnements, habités, valorisés, appropriés, fréquentés, parcourus, perçus, représentés, imaginés, au ménagement des rapports aussi bien fonctionnels qu'affectifs qui fondent la relation de l'individu à ses lieux, à ses territoires.

À cela il faut ajouter que la sensibilité aux transformations spatiales ne doit pas être envisagée et comprise dans le sens unique des réactions de mécontentement que celle-ci serait susceptible d'engendrer. Comme nous le suggérions précédemment, lorsque la situation résultant de l'action publique envisagée est jugée meilleure que la situation actuelle, l'on est aussi amené à constater l'expression d'émotions positives. C'est ainsi que nous avons pu observer des jugements positifs à l'égard du projet proposé par la nouvelle municipalité – moins dense, programmant la réalisation d'équipements publics, et surtout préservant la qualité de la vue des habitants qui, selon les dires des acteurs, étaient en partie responsables, à travers la contestation du premier projet, de l'éviction et du remplacement de la précédente équipe municipale.

« La résidence Gallardon qui était un peu excentrée par rapport au centre de Chambray, aujourd'hui on s'aperçoit que... ça devient... tout devient positif parce que... par rapport à Rolland-Pilain, d'abord, donc ils ont construit, ils ont fait du mobilier – euh... de l'immobilier, pardon – et ils ont fait... comment ça s'appelle... ? Une médiathèque, donc un centre d'intérêt où tout le monde à la limite va pouvoir aller. Donc... nous, comme on a une ouverture derrière, on va pouvoir y aller à pied, et entre toutes ces constructions qui se sont faites et notre résidence, ils mettent un jardin public. Ben, pas un jardin public. On va dire, un espace vert. Donc, pour nous, c'est que du bonheur ! Je veux dire, tous les gens sont heureux parce que ils maîtrisent un peu ce qui se passe... en fait de ce côté-là. Côté Gallardon. » (C3, habitant de la résidence Gallardon)

L'on ne saurait dans ce dernier cas, lorsque s'agissant des réactions face au second projet, attribuer les émotions liées à ce projet porté par une nouvelle municipalité au seul jugement porté sur la qualité intrinsèque du projet. Si incontestablement, ce second projet convient mieux aux habitants de la résidence Gallardon, et qu'à cet égard certains manifestent leur assentiment vis-à-vis du projet, il s'avère aussi que l'émotion positive – de même qu'il en sera de l'émotion négative – doit être dans ce cas, comme le suggèrent d'ailleurs les dires des habitants, évaluées à l'aune de la dimension temporelle de l'action, de ses différents rebondissements, de ses différents renversements ; à l'aune de son historicité. Ainsi, non seulement il convient de replacer la réaction émotionnelle dans l'optique des valeurs assignées à l'espace par l'individu, dans l'optique d'un horizon d'attentes propre à cet individu, propre à son parcours de vie, plus ou moins fortement structuré, selon l'âge, la situation, l'ancienneté, par le lieu lui-même, mais il convient aussi de relier les émotions à leur origine temporelle, et à la temporalité de l'action elle-même.

« Je crois qu'il faut tenir compte d'abord de notre propre parcours. Quand on est arrivés à Chambray, on est arrivés [en 1985] nous dans une zone des « Pommiers », avec des pommiers. Donc effectivement, on arrive dans une zone des « Pommiers » avec des arbres. Des arbres qui fleurissent au printemps. Avec à côté de nous un champ. Là [montre le jardin en arrière de la maison]. Qui va d'une rue à l'autre. De la rue des petites maisons jusqu'à la rue... de Joué. D'accord. Et puis, eh bien, nous même nous avons... nous avons... eu à connaître un projet qui concernait cette parcelle là [montre la parcelle attenante au jardin en arrière de la maison]. C'est-à-dire que il s'est passé donc... peu de temps avant que l'urbanisme de la zone des pommiers se mette en place et bon donc ça s'est construit... donc on a vu toute cette transformation d'une plaine et d'un chemin, puisque là c'était finalement un chemin, goudronné, mais c'était un chemin cette rue. Et à un moment l'urbanisation de cette parcelle... s'est posée comme question. Et là effectivement on nous a imposé... on nous a... la municipalité qui était de droite à ce moment là... a... bon avait pris contact avec des promoteurs, mais un promoteur se proposait de bâtir deux immeubles, un à chaque extrémité, alors que quand on a acheté on nous avait dit que c'était pas constructible parce que pas assez large... Bon bah non cette parcelle elle est pas large, vous pensez bien. Mais bon on sait bien que les promesses n'engagent que ceux qui y croient et c'est vrai que quand on s'est tournés vers les services techniques, mais si c'est tout à fait constructible et c'est constructible comme le promoteur le voulait. 1992-1996, quatre années de bataille pour justement... faire entendre notre voix et faire comprendre que le projet ne correspondait pas avec l'idée que l'on avait de l'unité de cet habitat, qui est un habitat individuel et ça a été un parcours difficile... on a été sur les marchés, on s'est fait très mal voir parce que il a fallu... on passe sur un certain nombre de détails... Oui, mais ça explique pourquoi on s'est engagés fortement. C'est cette histoire qui explique le reste aussi. Donc on a fait les marchés, on a distribué des tracts, montré des photos, fait des panneaux d'affichage, enfin bon... les conseils municipaux... On a fait beaucoup de tracts. On a rédigé des lettres quand on revenait du conseil municipal, on donnait le lundi... enfin le jour qui suivait. On travaillait la nuit et redonnait cela pour expliquer les points qui nous avaient pas plu dans le traitement que l'on

avait fait... de nos réactions ou de l'évolution du projet au final. Avec des élus qui nous ont beaucoup insultés, même en public... des insultes ! Donc c'est vrai que l'on a subi un petit peu tout cela pour qu'au final en ce qui concerne ce projet là [ZAC des Pommiers]. Il n'ait été question que de construire ce bâtiment là. Celui-là [montre le bâtiment sur la parcelle attenante au fond du jardin derrière la maison]. Ici à côté. Là, l'urbanisme s'est contenté de deux habitations individuelles. Et encore un collectif rabaissé d'un étage. Là-bas ce que l'on voit c'est un collectif. Donc nous avons fait rabaïsser d'un étage. Puisqu'il faisait R+3... enfin c'est R+2 + combles... euh, ce projet là nous a... bon, c'est vrai qu'on a beaucoup travaillé et surtout nous avons connu... hein... on a passé des mauvais moments parce que c'est vrai que... on avait l'impression de se heurter à une volonté de ne pas prendre en compte notre positionnement et surtout parce qu'il y avait des intérêts en jeu derrière. Il faut savoir que... avec un certain nombre de voisins, nous avons fait une offre financière pour acquérir ce terrain. Mais que cette offre financière était bien en deçà de ce que le promoteur pouvait lui apporter compte tenu du retour sur investissement qu'il avait en faisant du collectif, d'accord. Donc nous, ce que l'on avait fait, c'était une offre au prix du mètre carré de la zone des « Pommiers ». C'était pas au prix du mètre carré du champ, quand même hein. Voilà hein. On voulait acheter cette parcelle au prix du mètre carré constructible de la zone des « Pommiers », mais qui était de toute façon inférieur... On a aussi compris une chose. C'est que nos élus se foutaient entièrement de nous. Et qu'à partir du moment où ils avaient nos voix ou pas, on était méprisables. On a aussi compris qu'en s'associant et en se mettant avec une association qui s'appelle l'AQUAVIT [Association pour la Qualité de la Vie dans l'Agglomération Tourangelle], on pouvait leur dire ce qu'on voulait. Que quand on était dans un cadre légal. On pouvait être très fort et on pouvait bouger. Donc on a appris, alors qu'on était jeunes, on a appris à être... forts, pugnaces, et vraiment leur dire ce que l'on pensait réellement d'eux. Donc ça nous a... appris à grandir finalement. On a pas, on a plus peur des politiques. » (O1, habitant de la rue des Petites Maisons)

Ce long extrait nous apprend, entre autres, qu'il est fondamental de relier les émotions à leur origine temporelle. L'on voit clairement ici, qu'avant de comprendre la réaction émotionnelle, en termes de valeurs spatiales, et le jugement qui en découle sur l'action publique, il convient de considérer que les émotions s'inscrivent dans une perspective qui n'est pas seulement celle de l'instant, et du décalage suscité entre les attentes et les valeurs portées par l'action publique à venir. Dans ce cas précis, c'est la référence à une première situation conflictuelle, remontant à un projet d'aménagement passé d'une quinzaine d'années au moment de la réalisation du présent projet, qui sert d'embrayeur à la contestation du projet actuel. Ainsi, l'on ne saurait sous-estimer, pour comprendre la dynamique émotionnelle, la dimension historique du conflit, avec ses pics conflictuels et ses périodes d'apaisement, la recherche de la confrontation ou alors son évitement. Cela nous conduit notamment à reconnaître le poids des situations passées et leur influence sur les situations présentes, et explique aussi en partie comment et pourquoi, sur la base du ressentiment, de la rivalité ou encore de la rancœur, naissent certaines attitudes anti-coopératives. Nous avons là, comme le souligne Pierre Livet, « des émotions qui peuvent amener d'abord l'échec d'une coopération, quand un sous-groupe se met à soupçonner un deuxième sous-groupe de n'en faire pas assez et de se réjouir de bénéficier des efforts du premier sans avoir apporté sa propre contribution. Mais elles peuvent aussi aller jusqu'à susciter une sorte d'anti-coopération : les membres du sous-groupe vont faire certains efforts, qui vont parfois contre leurs intérêts, pour briser la coopération, et ils vont ressentir dans cette affaire des émotions collectives, et constituer un acteur collectif anti-coopératif » (Livet, 2007a : 123). Si l'on tente une interprétation du récit qui nous est délivré par les habitants à l'origine de la contestation du second projet, l'on se rend compte que le ressentiment éprouvé tient à ce que ces individus se sont aperçus après coup qu'ils avaient coopéré avec des acteurs qui, de leur point de vue, n'avaient fait que les exploiter. L'on comprend dès lors que tant que cette

exploitation demeurera non reconnue, le groupe de ceux qui se seront sentis lésés ne pourra réellement participer à l'action. « La constitution d'un acteur anti-coopératif part en fait d'émotions négatives qui sont d'abord subies – puisqu'elles tiennent à une dégradation de la situation de notre propre groupe. Si nous pouvons attribuer au moins partiellement cette dégradation à un autre groupe, notre opposition à ce groupe et à la réussite des coopérations qu'il organise sera le moyen de passer d'émotions subies à des émotions agies. Nous coopérons alors entre nous, mais seulement pour nous opposer à la réussite des coopérations de l'autre groupe. Nous constituons un acteur collectif, mais anti-coopératif. Nous voulons punir autrui, donc nous allons au-delà de la défection mutuelle. Nous acceptons de nous priver pour punir » (Livet, 2007a : 124).

L'on voit de la sorte que le conflit n'émerge pas seulement dans l'incompatibilité tangible du projet avec les attentes de certains habitants. Cette situation nous révèle que les conflits liés à l'aménagement peuvent aussi n'avoir qu'une assise spatiale faible, ou du moins, leur assise spatiale s'inscrire dans un conflit dont la dynamique n'est compréhensible que dans une perspective temporelle et émotionnelle élargie. À ce compte, la contestation prend bien souvent les atours de conflits plus personnels ou politiques. Ici, il est donc intéressant de constater que le conflit s'ancre dans et émerge suite à des émotions passées et, qu'à ce compte, il est impératif de considérer dans une perspective procédurale et stratégique de l'action sur l'espace, la dimension temporelle des émotions. Les émotions peuvent ainsi se diviser, s'analyser et se comprendre selon une perspective temporelle. Elles peuvent tout aussi bien être reliées à des situations passées, à des situations présentes, qu'à des situations futures comme le souligne Pierre Livet (2007a). Mais il est également intéressant d'observer que les émotions peuvent aussi, à défaut de porter sur des attentes liées à la matérialité du lieu, ses qualités, viser la dimension procédurale de l'action et les valeurs propres à cette dernière. En ce sens, l'absence de reconnaissance, le non respect de la sensibilité habitante, dans le processus de projet, suscitent un certain nombre de sentiments récurrents dans les dires des acteurs, et dès lors des arguments de poids pour la contestation. Ce qui est visé, et qui provoque l'émoi des populations, c'est moins le contenu du projet en lui-même, sa dimension substantielle, que la manière de faire, sa dimension procédurale – et en particulier, la non prise en compte, ou du moins le sentiment que tel est le cas, des sensibilités habitantes. Dans ce cas, la matérialité du lieu ne semble servir que de prétexte à la reconnaissance d'une sensibilité habitante. Serge Schmitz a en ce sens pu observer qu'un conflit d'aménagement pouvait sourdre « d'un sentiment de perte de puissance sur un espace » (Schmitz, 2001 : 322). Nous l'avons vu précédemment, illustré par certains dires d'habitants, « *tous les gens sont heureux parce que ils maîtrisent un peu ce qu'il se passe* ». L'assentiment face à l'action publique provient bien en partie de ce sentiment de maîtrise sur l'espace. Que celui-ci soit obtenu, comme cela fut le cas sur notre terrain d'étude, de manière indirecte mais pour le moins radicale, par l'abandon du projet, ne doit cependant pas conduire à sous-estimer l'importance d'un tel sentiment dans la conduite de l'action publique. De même qu'*a contrario* l'assentiment obtenu par le rétablissement du sentiment de maîtrise sur l'espace implique de ne pas sous-estimer son usage instrumental par les acteurs publics. Il semble en effet que cette hypothèse doive être considérée avec intérêt, comme l'ont d'ailleurs suggéré d'autres chercheurs.

Sans en référer explicitement au registre affectif, Michel Lussault (1997b) a néanmoins souligné une hypothèse que l'on pourrait considérer comme congruente, en montrant, dans le cadre d'une expérimentation urbanistique d'abord vivement contestée par les populations riveraines, qu'un changement de municipalité, et l'existence de certaines accointances des nouveaux édiles avec les porteurs de la contestation, susceptible en ce sens de jouer sur le sentiment de maîtrise

de l'action, n'était pas nécessairement synonyme d'abandon pur et simple de l'action, mais qu'au contraire celle-ci pouvait dès lors se « transformer en action "vertueuse" – c'est-à-dire doté de positivité et politiquement exploitable » (Lussault, 1997b : 76). Prolongeant l'hypothèse que nous livre ce faisant Michel Lussault, l'on doit néanmoins reconnaître la nature parfois ambiguë de telles exploitations, et dès lors souligner l'intérêt qu'il y a à mieux comprendre les différents usages – notamment politiques – de l'émotion, des sentiments, et plus généralement des affects, dans la conception, dans la délibération, dans la décision ; bref, mieux comprendre le rôle des affects de manière transversale à l'ensemble des activités propres à la conduite et à l'organisation de l'action publique territoriale. Plusieurs pistes intéressantes en ce sens nous ont d'ailleurs été proposées récemment par des chercheurs anglo-saxons, géographes ou urbanistes, dont Nigel Thrift (2004, 2007) ou bien encore Ben Anderson et Adam Holden (2008). Bien que s'éloignant de la thématique spécifique des mécanismes affectifs en lien avec la contestation des projets d'aménagement, et de la demande sociale de reconnaissance qui leur est sous-jacente, Ben Anderson et Adam Holden ont récemment proposé l'exploration, dans le cadre de l'attribution en 2003 à la ville de Liverpool du titre de « Capitale Européenne de la Culture », de ce qu'ils ont identifié et dès lors dénommé « affective urbanism » (Anderson & Holden, 2008). Dans le cas de Liverpool, cet « urbanisme affectif », comme ils proposent de le nommer, s'appuie principalement sur l'espoir attaché à l'évènement que constitue l'attribution du titre de capitale européenne de la culture. Comme l'ont remarqué et analysé les deux chercheurs, cet évènement et l'espoir – ce sentiment qui incline l'homme à espérer – qu'il a suscité tant au niveau des populations habitantes, des promoteurs, des urbanistes, que des décideurs politiques, a été capable d'impulser une véritable dynamique infrastructurelle de renouvellement urbain. Dès lors, Ben Anderson et Adam Holden ont suggéré à partir de ce cas précis, que l'on pourrait certainement étendre à d'autres processus urbanistiques, l'opportunité de cerner plus précisément les enjeux d'« un urbanisme animé par un vocabulaire conceptuel spécifique à la logique des affects et des émotions » (Anderson & Holden, 2008 : 143, traduction personnelle). De son côté, Nigel Thrift a suggéré dans un article publié dans *Geografiska Annaler* en 2004, intitulé « Intensities of feeling : Towards a spatial politics of affect », l'intérêt qu'il pourrait y avoir, à l'instar de ce que soulignent Anderson et Holden, à « considérer la dimension politique des affects non pas de manière accessoire mais de manière centrale dans l'étude des dynamiques urbaines » (Thrift, 2004 : 57, traduction personnelle).

L'étude de la contestation dans le cadre du second projet d'aménagement portant sur le secteur Rolland-Pilain vient alimenter ce point de vue quant à l'importance des sentiments dans la structuration de l'action sur et dans l'espace. Elle montre comment l'absence de reconnaissance nourrit la contestation, et l'oriente dans un sens particulier, celui notamment du conflit personnel et relationnel – propice, certainement plus que d'autres encore, au blocage d'une éventuelle révision des valeurs. D'ailleurs, Serge Schmitz souligne là une autre forme de conflit possible liée à la transformation des espaces, celle d'un conflit de personnes : « avant toute utilisation, on rejette le projet pour ce que son auteur représente » (Schmitz, 2001 : 322). C'est ainsi que partant du sentiment de mépris enraciné dans une situation passée, l'on voit comment l'émotion, en l'occurrence l'indignation que suscite l'action publique, vécue chez certains habitants comme la répétition perpétuelle des mêmes errements, est progressivement rationalisée sous forme de jugement sur la matérialité de l'espace.

« Après l'alternance [politique] on a vécu cela, mais alors... avec un sentiment de consternation extrême. On aurait pu se dire, ben tiens quand même, on va peut-être un peu plus écouter les gens puisque c'était pas le cas avant... puis finalement non. On s'est aperçus que non. Et la première réunion publique, puisqu'il y a eu une première réunion publique concernant ce projet... où nous assistions avec beaucoup d'autres personnes... nous avons

compris à ce moment là que, bis repetita placent... les choses qui plaisent... bah là qui déplaisent... vont se répéter deux fois. Et qu'on nous mentait. Parce que Mme R., il faut citer aussi les noms. Mme R. a eu le courage de nous dire que ça serait un bâtiment qui ferait douze mètres de haut avec un rez-de-chaussée et un étage. Et on est pas très urbanistes, mais on sait que douze ça fait pas... ça fait pas un rez-de-chaussée. Ça fait pas le compte. Ça fait pas le compte. Et quand on a insisté... pour dire c'est pas vrai, c'est pas vrai. "Si si je vous assure". C'est-à-dire qu'on a été dans le mensonge. Elle nous a même sorti : "vous comprenez ces pauvres gens on va quand même pas leur mettre un collectif derrière leur pavillon". C'est ça. Le premier entretien qu'on a eu avec elle c'est ça. Or c'est exactement ce qui s'est passé. Donc bon. Sans vergogne. Comment voulez-vous que l'on ne réagisse pas émotionnellement. En disant, y'en a... et je vais être clair : y'en a qui votent à droite à qui la municipalité de gauche... donne raison. Il y en a d'autres qui ont voté à gauche... et on nous méprise. C'était cette notion de mépris qui était totalement insupportable. C'est vrai que là ça a démarré, ça a démarré... ça a démarré sec, oui. C'était le combat.» (O1, habitant de la rue des Petites Maisons)

Comme a pu le suggérer Jacques Lolive, « l'émotion suscitée par l'impact facilite l'engagement des riverains [...]. Elle joue un rôle important dans la territorialisation. L'action [...] devient l'expression pathétique d'une identité territoriale menacée [et un] secteur "qui n'avait aucune identité", se met à exister tout d'un coup avec le combat [...] » (Lolive, 1999 : 117). Par-delà le jugement porté sur le contenu de l'action, qui semble dans certains cas n'être qu'une conséquence de l'émotion suscitée par l'action elle-même, ce qui retient avant tout notre attention quant à la dynamique émotionnelle de la contestation, c'est l'importance de l'expérience négative, celle du mépris, de la colère, de la consternation, autour de laquelle s'organise l'opposition¹³⁸, et à partir de laquelle émerge la revendication spatiale et territoriale : et ses effets dans ce qui devient dès lors un processus de « territorialisation réactive » (Lolive, 1999). Les recherches traitant de la construction des causes collectives ont en effet particulièrement insisté sur le rôle de cet ancrage émotionnel dans la contestation de l'action publique (Guillaud & Widmer, 2009 ; Traïni, 2009 ; Voirol, 2009). Pour Olivier Voirol « les revendications prennent [...] leurs assises dans un vécu négatif lié à des formes de stigmatisation, de mépris, d'injustices, d'humiliations. Bref, elles émanent de l'impossibilité, pour les sujets sociaux concernés, de développer un rapport non mutilé à eux-mêmes, aux autres et au monde social dans lequel ils vivent et agissent » (Voirol, 2009 : 111). Cependant, ajoute Olivier Voirol, ces revendications ne prennent pas seulement sens à partir d'une expérience négative, elles sont aussi liées, selon l'auteur, à un horizon normatif de la reconnaissance qui serait constitutif de nos sociétés modernes. « Elles supposent, en effet, que les conditions de la reconnaissance sociale des membres d'une collectivité ne soient pas définies de manière "substantielle" et immuable – et donc non modifiables –, mais qu'elles soient comme ouvertes, liées à des processus normatifs potentiellement transformables par l'action. Autrement dit, pour être en mesure d'élever des exigences accrues de reconnaissance, il faut avoir la certitude que les structures de non-reconnaissance sont suffisamment souples pour prendre en compte ces exigences et transformer leurs contenus en conséquence » (Voirol, 2009 : 112). C'est cette possibilité même de reconnaissance, conjuguée à l'expérience négative, celle qui ne répond pas aux attentes, qui ne les satisfait ou ne les satisfera plus, qui va être à l'origine de la contestation.

¹³⁸ Reprenant ici une gradation proposée par Jacques Lolive – plus qu'une chronologie à proprement parler, puisque possiblement l'ordre de ces différents termes semble pouvoir dans une certaine mesure s'inverser, de même que leurs frontières ne semblent pouvoir être définies de manière strictes et complètement étanches – nous distinguerons l'« opposition » qui regroupe la contestation des riverains au projet d'aménagement, en contraste avec la « mobilisation » qui regroupe quant à elle des formes plus « construites » (Lolive, 1999 : 133), notamment, comme cela fut le cas sur notre terrain d'étude, tout d'abord par le biais du voisinage et la formation d'un groupe contestataire, puis par l'engagement, dès lors militant et plus seulement contestataire, dans une association pour la protection du cadre de vie.

Ainsi, le premier moment de la contestation peut être rapporté à cette expérience émotionnelle qualifiée de négation, une expérience de rupture avec le monde environnant dans ce qu'il a d'évidence et « d'allant de soi ». À ce stade, la situation problématique reste dépourvue d'intelligibilité, « elle a un caractère énigmatique et relève non pas d'un ordonnancement sensé, mais du domaine des émotions qui précède l'articulation langagière » (Voirol, 2009 : 115). Souvent, ajoute Olivier Voirol, « cette expérience négative demeure sans langage et est vécue sur un mode émotif immédiat, sans être organisée de manière sémantique. Elle peut se prolonger, s'effacer progressivement ou au contraire laisser des séquelles [...]. Mais sans une opération qui lui confère du sens et l'articule dans un langage, elle demeure au stade d'une expérience immédiate et singulière » (Voirol, 2009 : 116). Pour sa part, Christophe Traïni propose d'analyser la place de cette expérience, aussi bien dans l'adhésion à la contestation que dans les dynamiques à son origine, en termes de « choc moral » (Traïni, 2010 : 343), désignant par là un type d'expérience sociale s'inscrivant en amont de l'engagement et caractérisée par un certain nombre de traits émotionnels : « elle résulte d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus ; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois [...] ; elle conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère ; enfin cette expérience sociale suscite un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l'action, et ce, en l'absence même des facteurs favorables généralement soulignés par les théories de l'action collective » (Traïni, 2010 : 343). Quoiqu'il en soit, en particulier de l'intensité de l'expérience émotionnelle finalement propre à chacun, déterminée en grande part comme nous l'avons précédemment vu par l'horizon de ses attentes, et non pas tellement en fonction du jugement porté sur l'espace tel qu'il est ou tel qu'il était, mais plutôt tel qu'il pourrait être ou tel qu'il aurait pu être, ce n'est qu'ensuite, à travers un processus d'identification, que l'émotion va pouvoir être ramenée véritablement à un contenu. « L'expérience de la négation nécessite un processus *d'identification* qui repose sur un travail élémentaire de mise en intelligibilité et de constitution de cette expérience en entité sémantique repérable et partageable » (Voirol, 2009 : 116). C'est ce processus d'identification des causes de l'émotion, autrement dit le passage à une représentation, à une forme de médiatisation de l'émotion, et ensuite possiblement à un partage de la version subjective de cet éprouvé affectif, qui semble dès lors déterminant dans l'organisation de la contestation et son devenir. Avec d'un côté, sa possible clôture, quand justement l'impossibilité se fait jour de dépasser en quelque sorte ce stade émotionnel, ou à l'inverse, son ouverture, lorsque l'étiquetage cognitif dès lors rend possible la structuration de la contestation, et entraîne ainsi une reformulation de l'intérêt particulier en intérêt général, permettant « la montée en généralité » (Lolive, 1997, 1999). En effet, ce processus d'identification suppose « un ensemble d'opérations de transformation d'une émotion passagère en entité signifiante susceptible d'être décrite » (Voirol, 2009 : 116). Plus précisément, ces opérations reviennent à nommer, à qualifier, à justifier, de telle sorte que partant d'une expérience diffuse l'on en vienne à conférer à l'émotion une certaine intelligibilité. Pour Voirol, on « retrouve ce qu'Erving Goffman, dans sa théorie des cadres, concevait comme de l'ordre des opérations de cadrage qui sont des opérations d'identification de "ce qui se passe", de définition de situations, de repérage des émergences singulières comme relevant d'un certain type » (Voirol, 2009 : 116). Le cadrage consistant à « reconnaître un air de famille avec d'autres situations connues, à engager une attention perceptive, à focaliser l'attention sur certains thèmes, à "mettre en œuvre des schèmes d'interprétation pour localiser, percevoir, identifier et étiqueter des événements et des situations" » (Voirol, 2009 : 116). De telles opérations de cadrage, sont d'ailleurs visibles dans les discours délivrés par les habitants.

« Chambray est beaucoup moins gérée... au niveau... je trouve beaucoup moins bien gérée que Saint-Avertin, au niveau des habitations. Nous le mitage, on a rien contre, à une seule condition, c'est que ça se fasse sur des surfaces acceptables. Construire à 10 mètres d'une maison, là je deviens contre, mais construire sur un grand terrain ça me dérange pas du tout. C'est en fait le concept plutôt de cohérence qui... retient notre attention.... moi je retiens plus la cohérence. [Et selon vous, Saint-Avertin, gère mieux... la question du logement ?] Oui. Oui. Parce que y'a pas cet espèce de mitage constant. Oui, c'est surtout ça. Dès qu'il y a une parcelle, y'a pas un collectif qui se monte au milieu des pavillons. Y'a un respect des différents quartiers. Y'a un respect. [Il y a peut-être plus de logements individuels ?] Non, y'a des collectifs aussi, il y'a des collectifs, mais qui sont implantés à des endroits... à des endroits plus stratégiques, qui leur sont propres. Donc effectivement c'est un espace qui est géré d'une autre façon. Et... on a un sentiment de plus grande maîtrise de la part des décideurs locaux. Alors que là, on a l'impression que la maîtrise... très peu. Y'a trop d'intérêts. Y'a trop de pression pour qu'ils en assurent vraiment la maîtrise. En plus ce qui se construit, enfin bon maintenant je rentre encore dans les affaires qui nous concernent. Je trouve que ce qui est en train de se faire au point de vue habitat à Rolland-Pilain c'est minable. Je suis désolé, quand on fait soi-disant des parcelles où on nous a montré que ça serait superbe. Quand on voit qu'en réalité y'a sur un champ relativement grand puisque ça part de la rue Rolland-Pilain et ça va jusqu'à la rue de Loches, la route de Loches... sur cette travée là. Quand on voit finalement qu'on a reproduit copier-coller trois pavillons. Enfin trois modèles de pavillons. Qu'on a mis les uns à côté des autres. Je pense que quand on veut faire quelque chose qui a une âme. On fait pas copier-coller. Qui a une âme et dont on revendique quand même... un certain positionnement. Et puis le coût, attention c'est pas de l'habitat social là. Et puis c'est pas beau. Un lotissement de standing ! Enfin non, parce que l'utilisation du terme copier-coller, c'est tout à fait ça. Je veux dire, quelle est l'innovation en terme architectural qui est mise en œuvre. Quelle est l'originalité... (souffle) on a été voir. Ça n'a pas d'âme. Ça n'a pas d'âme ! Désolé mais... Bon là c'est notre parti pris hein... mais... désolé mais là non. Je veux dire ce que l'on nous a dit à l'époque non, ça ne se vérifie pas. Et puis on est allés voir dedans aussi (rires). [...] Quand on rentre dans un quartier à Saint-Avertin, la plupart des quartiers... chaque maison a son identité, y'en a une qui a un fronton... enfin chaque maison a quelque chose. C'est-à-dire que quand on se balade. Bah... l'œil a de l'attrait. Il y'a de la variété, on va dire. Voilà, quand on se promène... là, quand on va se promener. Et ben on va avoir émeraude, rubis, je sais pas trop quoi et... à côté ça va recommencer. Je pense là aussi que par rapport aux gens qui vivent, on ne leur offre pas... une... une identité. C'est un petit poulailler quand on est côte-à-côte avec des maisons de fortune... enfin de fortune... de construction qui n'est pas belle, et puis de fortune également parce que ça coûte cher, mais... qu'est-ce qu'on donne comme âme à ce quartier là. Moi, je me pose la question. Alors on va être contents parce qu'il va y avoir une placette qui a été inaugurée à la va-vite parce que c'est pas une belle réussite. Il va y avoir une belle médiathèque. Et puis tout à côté, on a... bah je sais, c'est un Monopoly. »
(O1, habitant de la rue des Petites Maisons)

Ces effets de cadrage sont importants pour comprendre comment de l'émotion, l'on passe à la contestation puis à la revendication, d'une conception de l'action publique, d'une identité spatiale. Inévitablement, ces processus sémantiques vont se rattacher à une dimension normative. Le processus d'identification s'inscrit dans un univers sémantique, avec un arrière-plan normatif qui s'appuie sur une conception, même implicite, de l'action, du projet, de l'espace, du territoire et de son fonctionnement. En conséquence de quoi, l'absence ou le déni dans certains cas de l'existence d'un tel arrière-plan rend tout simplement impossible l'identification, et est donc de nature à bloquer, ou du moins à orienter inévitablement, le cadrage de l'expérience négative. Là se trouve très certainement, comme a pu le souligner par ailleurs Michel Lussault, un des ressorts parmi d'autres de la conduite du projet, et plus généralement de l'action publique, lorsque celle-ci se heurte aux blocages des riverains – non moins légitimes de leur point de vue. Car, comme a pu le constater Lussault, les habitants méconnaissent à la fois les

potentialités de leur territoire ainsi que les enjeux portés par l'action publique. « Pour la plupart d'entre eux, l'urbanisme apparaît intrinsèquement porteur de nuisances » (Lussault, 1997b : 79). En particulier, comme nous avons pu le constater sur notre terrain d'étude, sur cette base commune à la majorité des habitants, celle d'une « relative indifférence teintée de méfiance » (Lussault, 1997b : 79), l'arrière-plan normatif qui dicte le processus d'identification de l'émotion, semble déterminant pour expliquer la crainte que l'opération d'aménagement n'aboutisse à une excessive densification, avec cette focalisation de l'attention sur l'implantation d'immeubles collectifs – « mot et forme d'habitat repoussoirs en ce qu'ils évoquent en termes de contenu social » comme le soulignait Lussault (1997b : 79). C'est donc bien à partir de cette capacité d'identification des expériences négatives, et avant tout des émotions, que prennent naissance les mouvements de contestation, et plus largement les processus critiques. En outre, il convient d'ajouter, comme le fait remarquer Olivier Voirol, que « ces modes d'identification, sans lesquels des expériences négatives n'accèderaient pas au statut d'expériences intelligibles, n'ont rien de définitif » (Voirol, 2009 : 118). Reprenant l'expression d'Erving Goffman, l'identification d'une situation peut toujours faire l'objet d'une « remodelisation de cadre » (Goffman, [1974] 1991). Autant, les modes d'identification peuvent occasionner des déplacements dans les cadres, menant à des reformulations susceptibles d'aboutir, comme le suggérait précédemment Jacques Lolive, à la création de catégories jusque-là inaperçues, lorsqu'une identité territoriale menacée se met soudainement à exister, mais il est également toujours possible que le déplacement se produise dans un sens où l'expérience négative, identifiée d'une certaine manière, « [les] évidences empiriques obligent à la redéfinition des schèmes d'identification et à la constitution de nouvelles catégories sémantiques appropriées à cette expérience » (Voirol, 2009 : 118). En d'autres termes, pour qu'un déplacement possible s'opère, la nécessaire modification des schèmes d'identification de l'émotion implique avant tout une réelle reconnaissance à la fois des représentations et des jugements de valeur des habitants, sans aucun doute, comme le souligne Lussault, grâce à « une réelle association de ceux-ci à l'élaboration des objectifs principaux de l'aménagement » se traduisant par « une véritable, ambitieuse et longue pédagogie du projet » (Lussault, 1997b : 79). À cela, il faut ajouter que l'identification n'est pas le seul processus engagé dans la qualification des expériences négatives, et plus généralement des émotions. Comme le suggère d'ailleurs les dires des habitants précédemment rapportés, « si le processus d'identification permet de qualifier des expériences auparavant tacites pour les ramener à des référents normatifs, il n'acquiert une stabilité sémantique que s'il se prolonge en un système d'interprétation où s'emboîtent les causalités, où les situations identifiées s'entrecroisent avec d'autres et prennent une signification qui dépasse leur manifestation singulière » (Voirol, 2009 : 118). L'interprétation se concrétise en outre à travers cette mise en récit de l'action que l'on observe d'une manière particulièrement claire dans les discours rapportés. Qui, quoi, quand, où, comment, et surtout pourquoi, la mise en récit permet d'apporter un certain nombre de réponses, en faisant ressortir les traits saillants du contexte. Mais surtout, il serait faux de croire que cette mise en récit n'émane que de l'observation, de la récolte, et de la description des faits. Comme toute mise en récit, elle opère une mise en intrigue, empruntant de la sorte « à des répertoires sémantiques disponibles qui sont le produit de l'histoire et sont façonnés par un langage socialement constitué. Le processus d'interprétation n'est donc pas exempt de contraintes, il reste imbriqué dans des registres disponibles de formulation des causes » (Voirol, 2009 : 118). Aussi, cette mise en récit, selon une structure donnée, déploie une critique de l'action, du projet producteur d'expériences négatives. Ce faisant, elle offre des justifications à l'engagement en livrant des raisons d'agir, mais permet aussi par une mise en commun des expériences, la confrontation et possiblement le partage de l'émotion, de l'indignation, du mépris, du sentiment d'injustice. Ce n'est donc qu'après identification et interprétation de l'émotion qu'il devient possible d'envisager une action visant à transformer la situation. C'est

alors que s'engage le processus de revendication, celui par lequel de la simple opposition, de la simple contestation, l'on passe véritablement au conflit, à sa médiatisation, sa publicisation.

Passer à ce stade revient dès lors à sortir de l'expérience individuelle, pour déplacer l'émotion ressentie à une échelle individuelle, vers une préoccupation commune susceptible de se manifester en public. Un tel passage suppose en outre un processus de généralisation, c'est-à-dire l'adoption de registres d'interprétation opérant une traduction de l'individuel au collectif. Pour autant, ce passage ne saurait être résumé à ce seul processus cognitif, là encore la mobilisation n'est pas étrangère au domaine de l'émotionnel. La mobilisation s'appuie sur l'émotion, sur son mode impératif, sur la garantie qu'elle assure quant à l'« authenticité de l'engagement » (Livet & Thévenot, 1997 : 415). Bien souvent, ne pas ressentir, ne pas partager, ne pas comprendre, l'émotion d'autrui est considéré comme une offense (Paperman, 1995). La mobilisation sollicite donc pleinement l'émotion, au risque d'ailleurs d'une certaine forme d'instrumentalisation de cette dernière, ou plus exactement, reprenant ici l'expression proposée par Christophe Traïni, d'une « expression stratégique des émotions » (Traïni, 2010 : 350). Ainsi, Christophe Traïni a pu montrer comment justement « les manifestations d'émotions concourent effectivement à l'édification des causes collectives » (Traïni, 2009 : 13), comment les individus s'appliquent à « manifester des états affectifs tout en mettant à l'épreuve celles d'autrui » (Traïni, 2009 : 13), comment les dispositifs de sensibilisation, entendant par là les supports matériels, les agencements d'objets, les mises en scènes, jouant sur la sensibilité, visent à « susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager et à soutenir la cause défendue » (Traïni, 2009 : 13). Le partage des émotions, les effets de la sensibilisation qui vise à susciter des réactions affectives, ne sont cependant pas sans être équivoques. Ils permettent aussi, comme le suggère Pierre Livet, « aux membres d'un groupe de se conforter réciproquement dans leur résistance à la réalité du monde » (Livet, 2002a : 265). La résistance au projet, à l'action publique, peut certes participer à révéler des valeurs fondamentales, mais elle peut aussi « couper ce groupe de la réalité, en lui laissant croire que, puisque ces attentes sont partagées, la communauté leur donnera satisfaction dans la réalité » (Livet, 2002a : 265). Le partage des émotions, comme le remarque Pierre Livet, « est très probablement le ressort fondamental de la plupart des émotions collectives », dont on peut supposer par ailleurs qu'« elles ne peuvent pas toutes prétendre manifester des valeurs qui soient admissibles » (Livet, 2002a : 265). Cependant, « si le partage dans sa positivité est équivoque, l'impossibilité conceptuelle de partager des émotions avec d'autres hommes, parce qu'elle les exclut de ce partage, est, dans le débat sur la valeur des valeurs » et, dans le débat quant au rôle des émotions dans la formation des jugements de valeur, « un argument négatif décisif, qui disqualifie une valeur » (Livet, 2002a : 265), et disqualifie par là-même l'émotion, et le partage, qui l'a révélée, l'obligeant ainsi à une forme de révision. Sans entrer davantage dans les détails de l'argumentation que développe à ce sujet Pierre Livet (2002a : 267-268), il semble néanmoins que se trouve là, le fondement rationnel de la prise en compte des émotions dans nos manières d'agir, d'être, autrement dit, le fondement éthique de la prise en compte des émotions dans la pratique de l'aménagement des espaces. Les émotions étant toujours le principal moteur de nos explorations morales, elles contribuent à maintenir bien vivant l'exigence d'une attention permanente aux valeurs, leur maintien, leur révision, leur discussion, et fondent donc de manière rationnelle l'impératif de les prendre en compte – ce qui n'exclut pas, bien évidemment, de juger de leur caractère légitime mais néanmoins inapproprié, comme nous venons de l'appuyer.

Cela étant, l'on se doit également de contrevenir à l'idée que toute expérience sociale ou toute émotion, en particulier suscitée par l'action publique, serait sujette à identification, à

interprétation ou encore à partage. Le conflit, si conflit il y a, peut en partie venir de cette absence – la plupart du temps cette relative indifférence teintée de méfiance prévaut à l'égard de l'action publique territoriale est problématique. Le conflit peut aussi venir du déni de reconnaissance. Si comme le soutiennent certains chercheurs, et en particulier Axel Honneth¹³⁹, la demande sociale de reconnaissance, cette demande de confirmation orientée vers autrui, en partie fondée sur la dynamique émotionnelle, s'avère aujourd'hui grandissante, parce que notamment elle serait consubstantielle du processus d'individuation, et que de la sorte elle tendrait à s'imposer comme une norme de nos sociétés modernes, cela implique entre autres considérations, comme le suggère l'analyse des processus d'opposition à l'action publique qui vient d'être menée, de ne plus laisser de côté cette thématique centrale de l'action, celle des émotions, dont la prise en compte dans le cadre de l'action publique commence certainement par un effort de reconnaissance, lequel n'est pas antinomique d'une exigence forte vis-à-vis de l'évaluation de ces vécus affectifs. En ce sens, il semble que le débat public, la concertation autour des projets d'aménagement, constitue une solution au blocage que peuvent constituer certaines émotions, et la difficulté qui leur est plus ou moins directement liée, la révision des valeurs. À condition, contrairement à ce que prônerait une morale d'inspiration kantienne, de ne pas éliminer *a priori* les émotions, de ne pas redouter que celles-ci contaminent la décision et introduisent des impuretés dans la rationalité démocratique. Car, bien souvent, « on fait comme si on pouvait faire abstraction dans un débat réel de ces impuretés » (Livet, 2007b : 339). Or, comme le souligne Pierre Livet, « d'une part on ne peut faire abstraction des émotions dans un débat réel, si bien qu'une théorie de la discussion démocratique qui n'en tient pas compte ne peut prétendre traiter de la démocratie politique effective [et] d'autre part les émotions ne sont pas essentiellement des polluants de la discussion – elles peuvent le devenir, on ne peut le nier – mais elles sont surtout des révélateurs des positions des participants et des relations effectives entre les interlocuteurs, si bien qu'il est nécessaire de tenir compte de la dynamique des émotions pour pouvoir mener à bien un débat jusqu'à son terme » (Livet, 2007b : 339). L'enjeu délibératif qu'impose la dynamique émotionnelle est bien celui de « la prise en compte des personnes et de leurs préférences et valeurs, et la capacité de terminer le débat pour arriver à une décision sans que les rancœurs liées aux déceptions que suscite inmanquablement un choix ne provoquent des effets pervers quand on appliquera la décision » (Livet, 2007b : 340). L'important est bien de reconnaître la valeur des émotions, de « reconnaître que cette résistance d'autrui à une révision est tenue pour l'attachement à une valeur et non pour un entêtement irrationnel. Dans les termes de la représentativité démocratique, c'est reconnaître que l'on prend une résistance comme le signe d'une valeur publique et non pas d'un simple groupe d'intérêt » (Livet, 2007b : 348). Cela ne veut pas dire qu'il faille pour autant s'en remettre à un

¹³⁹ Conformément à ce qui a été précisé dès l'introduction de cette partie, nous ne pensons pas qu'il soit le lieu ici d'entrer dans une présentation détaillée de la théorie de la reconnaissance selon A. Honneth, tant il s'agit pour nous avant tout dans cette partie de montrer, et ainsi d'éclairer, la manière des émotions de participer à la structuration de l'action dans et sur l'espace. Dès lors, en ce qui concerne aussi bien la présentation de la diversité des acceptions théoriques du concept de reconnaissance, la plurivocité de ses acceptions courantes, souligné notamment par Paul Ricœur, que l'interprétation et la conceptualisation qu'en propose Axel Honneth, notamment dans le domaine de la philosophie normative, les débats que suscite cette approche autour des questions de « politique de l'identité » posées notamment par le philosophe Charles Taylor, ou encore dans le domaine de la justice sociale, et l'opposition qu'il est parfois faite entre « justice distributive » et « reconnaissance égalitaire », nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la présentation de ces questions par Emmanuel Renault (2009). Encore une fois, nous tenons à préciser que ces débats tendent à s'éloigner de notre objectif ici qui est de montrer comment il est possible d'envisager la topique de l'émotion dans le cadre de l'action sur et dans l'espace. Pour autant, nous ne saurions bien évidemment sous-estimer le fait qu'une telle question informe, au moins de manière indirecte, ces questions relatives à l'action politique et à la justice sociale, cependant nous reconnaissons aussi que l'attention spécifique portée ici à la question des émotions, et la nature des conclusions que cette orientation nous amène dès lors à mettre en exergue, ne nous semble guère suffisante, même si par la force des choses elle y tend, pour affirmer la portée normative des théories de la reconnaissance.

fondement uniquement émotionnel de la morale et dès lors de la décision, comme le voudrait par exemple une morale strictement empiriste. La prise en compte des émotions dans le cadre de la concertation doit avant tout participer d'une reconnaissance mutuelle, d'une co-reconnaissance, la reconnaissance des valeurs de l'un impliquant en contrepartie la reconnaissance des valeurs de l'autre, et donc un processus de co-révision des valeurs susceptible de dépasser le stade du simple compromis pour aller vers des valeurs partagées. Pour cela, la concertation doit être suffisamment longue et avoir un rythme soutenu, « il faut avoir le temps de noter l'évolution des émotions devant des situations soit conformes aux valeurs, soit contraires aux valeurs » (Livet, 2007b : 342). Cela exige de tenir compte de la dimension temporelle de la dynamique émotionnelle. De tenir compte, ainsi que nous l'avons montré, « de toute une histoire émotionnelle, au lieu de pouvoir se fier à une communication dans l'instant » (Livet, 2007b : 342). Par ailleurs, certains principes de la concertation doivent être mis en œuvre qui correspondent aux exigences de co-reconnaissance. « Tenter de ne pas laisser les émotions de révolte et d'indignation s'exprimer, en proposant dès le début de la concertation des mesures destinées à saper les justifications de ces émotions qui en sont le noyau rationnel, est de mauvaise tactique. Cela revient à refuser aux citoyens l'expression de la difficulté des révisions que leur impose le projet » (Livet, 2007b : 345). À l'inverse, « arriver avec un projet tout fait et dont on a l'impression qu'il est à prendre ou à laisser, tout en étant prêt à supporter le conflit, et à imposer ses vues *in fine* par usure, c'est là une stratégie qui reconnaît la difficulté de la révision, mais qui prétend l'imposer sans proposer de révision réciproque. On peut réussir à le faire, mais alors on n'évite pas une rancœur qui se cristallisera tôt ou tard soit en refus de participation, soit en révolte » (Livet, 2007b : 346). La concertation implique un travail réciproque sur les valeurs et les émotions qui en sont à la fois le symptôme et l'outil de la révision. Si « le concepteur du projet demande des révisions aux citoyens concernés, il doit aussi leur offrir la possibilité de réviser son projet, et d'exprimer par les émotions la difficulté des révisions qu'il demande. Il faut donc que les révisions deviennent des co-révisions entre les principaux acteurs » (Livet, 2007b : 346).

Pour autant, la concertation ne peut se réduire, et c'est là que réside toute sa difficulté, à de simples processus de co-révisions par le biais principal de l'expression des émotions. La concertation doit aussi manifester un certain attachement aux valeurs, afin tout simplement de rendre explicites les valeurs portées par le projet. Comme l'analyse particulièrement finement, le philosophe Pierre Livet, « au départ, le concepteur du projet ouvre une phase de co-révision, puisqu'il ouvre la concertation. Inversement, les citoyens de leur côté sont au départ dans une phase de manifestation de leur résistance. Si le concepteur leur propose immédiatement un compromis qui serait celui dont il anticipe qu'il devrait constituer l'aboutissement de la concertation, ce compromis ne sera donc pas accepté, et il sera difficile d'y revenir. La deuxième phase, pour le concepteur, n'est donc pas de proposer un compromis, mais de manifester qu'il tient compte des résistances, et d'exhiber des révisions qu'il a lui-même envisagées. Mais il doit aussi montrer, par d'autres arguments, ses propres résistances, et donc les valeurs qu'il défend. Il doit montrer ce que coûte tel ou tel compromis, et quelles résistances il rencontre de son côté. Celui qui propose le projet doit donc montrer son dédoublement, entre celui qui résiste et celui qui révisé. Cela est nécessaire pour que s'établisse une forme de réciprocité qui montre alors que le concepteur a bien reconnu chez ses adversaires une semblable dualité entre révision et résistance, et donc qu'il ne leur demande pas une révision unilatérale sans se soucier de leur résistance » (Livet, 2007b : 346-347). Ce n'est qu'à ce prix, celui du nécessaire maintien de la tension entre révisions et émotions qu'il semble possible d'atteindre un réel accord autour du projet, et que l'on a des chances de voir déboucher la concertation sur une prise de décision, autour de valeurs partagées, de valeurs soutenues par le projet et par les habitants ; valeurs

auxquelles ils se seront opposés dans un premier temps, puis qui auront permis par le biais des émotions la mise en œuvre de révisions, qui elles-mêmes auront été rendues possibles par la reconnaissance des émotions. L'on voit ici que la condition *sine qua none* à la mise en œuvre d'un tel processus ouvert à la reconnaissance, aux révisions, et en ce sens favorable à un possible partage des valeurs, n'est certainement pas, contrairement à l'esprit dans lequel les démarches de concertation sont aujourd'hui majoritairement menées, de tendre à dépassionner le débat, de viser à désamorcer les émotions populaires. Ce qui pourtant, comme le souligne Pierre Livet, est assurément une extension de la politique et de son souci de créer un espace public sans passions. « C'est évidemment, sur ce point précis, une illusion. Il vaudrait mieux reconnaître la présence des émotions, et savoir aussi que, inscrites dans un certain type de durée, elles nous révèlent des valeurs partagées par les citoyens » (Livet, 2007b : 345).

Ces différents enjeux autour des émotions, et en particulier ceux liés à la dimension territoriale de l'action publique, ont également été montrés, à une autre échelle, par Jacques Lolive, lorsque celui-ci s'est notamment intéressé aux contestations du projet TGV Méditerranée (Lolive, 1997, 1999). Dans ses divers travaux, Jacques Lolive souligne l'importance de la dynamique émotionnelle, dans laquelle il voit un axe de recherche possible pour étudier les modalités de la constitution de certains espaces publics, notamment ceux de la concertation, mais il insiste aussi sur plusieurs points. Il faut se garder d'une conception intellectualisée, nous dit Jacques Lolive, « qui gommerait le rôle des émotions dans la constitution d'un espace public et, au-delà, durant tout son fonctionnement » (Lolive, 1997 : 129). Cette réévaluation du rôle de l'émotion dans l'action territoriale, s'appuie d'abord, selon Lolive, sur « le constat que les émotions constituent souvent le ciment de la mobilisation » (Lolive, 1997 : 129). Dans ce sens, nous avons pu observer que la contestation du projet Rolland-Pilain, la mobilisation d'une partie des habitants contre ce dernier, s'alimentait principalement de l'émotion suscitée par la conduite de l'action, un « *sentiment de consternation extrême* », un « *sentiment d'injustice* », un « *sentiment de mépris* », et que ces divers sentiments étaient propices à une mise en récit de l'expérience négative susceptible dès lors de contribuer à l'adhésion d'un plus grand nombre d'habitants. Nous avons vu le rôle que tenaient les émotions dans la formation d'un « sentiment d'injustice politique » (Lolive, 1999 : 142-143) et sa capacité à fédérer les acteurs contestataires ainsi que leurs actions. L'émotion, comme nous avons pu le décrire, accompagne le moment de basculement dans l'épreuve critique, et participe largement à amplifier et à orienter l'action contestataire. Ensuite, souligne Jacques Lolive, il semble que « les émotions ne s'opposent pas toujours à l'usage public de la raison et l'expression d'émotions en public est parfois liée à une évaluation morale » (Lolive, 1997 : 129). C'est pourquoi, et il s'agit là du second point selon Jacques Lolive plaidant en faveur d'une réévaluation du rôle des émotions, « les émotions ont toutes leurs place dans un espace public défini par des exigences de justification » (Lolive, 1997 : 129). Ce qu'il faut bien admettre, à l'instar de ce que suggère Patricia Paperman, est rarement le cas, compte-tenu de la conception dominante de l'« espace public », l'espace public en tant qu'il est caractérisé par l'institution de codes et de conventions. « L'émotion [y] est prise comme un phénomène intérieur dont les manifestations ont des effets disruptifs ; elles sont de ce fait sanctionnées et réprimées [et] des processus de socialisation sont à l'œuvre pour domestiquer, civiliser ou au contraire exclure l'irruption de ces mouvements sauvages » (Paperman, 1992 : 94). Cela étant, Patricia Paperman souligne que d'autres conceptions de l'espace public sont possibles et qui laissent, à l'instar de ce que suggère également Pierre Livet, une place à part entière à la dynamique émotionnelle, sans envisager l'expression des émotions d'emblée comme des phénomènes disruptifs, irrationnels et donc à évacuer autant que faire se peut. Sans entrer ici dans le détail de l'argumentation en la faveur de ces différentes conceptions, lesquelles tendent néanmoins à ouvrir le champ pour un renouvellement de la question des relations entre les

sphères publique et privée, l'on peut tout de même noter que, d'une part, il est également possible d'envisager l'espace public – ce que par ailleurs viennent étayer les analyses précédemment menées – comme étant « caractérisé par l'ajustement réciproque des conduites » (Paperman, 1992 : 94). Dans le cadre circonscrit par la coprésence et la coordination de l'action, nous dit Paperman, « nous sommes amenés à anticiper les comportements des autres, nous élaborons en permanence des hypothèses sur leurs lignes de conduite ; nous leur imputons alors des intentions, des dispositions, des sentiments » (Paperman, 1992 : 94). Dès lors, les sentiments peuvent aussi être vus comme des outils, « sorte de catégorie opératoire dans une orientation pragmatique » (Paperman, 1992 : 94), et à ce titre, envisagés comme « des phénomènes publics, observables, rationnels » (Paperman, 1992 : 94) dont l'analyse vise à éclairer les conditions de leur imputation et de leur identification. Mais la conception de l'espace public qui selon Paperman permet pleinement de réintégrer la question des émotions est celle qui se caractérise par la dimension d'évaluation morale des conduites d'autrui. En d'autres termes, cette conception que nous avons pu largement illustrer, selon laquelle les émotions constituent des révélateurs de nos valeurs et en ce sens participent de nos jugements. C'est cette dernière conception qui, d'après Paperman, mérite le plus que l'on s'attarde à comprendre et ainsi à réévaluer le rôle des émotions dans l'espace public. Pour cette conception, les émotions jouent un rôle central, en tant qu' « elles rappellent, incarnent ou figurent une dimension morale de la réalité commune à laquelle celle-ci doit une part au moins de son caractère sensé » (Paperman, 1992 : 106). Bien que distinctes et pourtant indissociables de la parole et de l'action, les émotions constitueraient, selon cette dernière conception de l'espace public, « une façon d'apparaître aux autres qui n'est pas simplement celle d'autres objets vivants ou inanimés », mais comme le souligne Patricia Paperman, empruntant ces termes à la philosophe Hannah Arendt, « une manifestation spécifique d'humanité » (Paperman, 1992 : 106). Bref, l'on voit ici que les émotions peuvent être appréhendées de différentes façons dans le cadre de l'espace public, celui notamment qui se forme autour des enjeux portés par l'aménagement des espaces.

Ces pistes encourageant par ailleurs à une prise en compte d'une dimension de la réalité jusque-là marquée du sceau irrationaliste, et à ce compte largement délaissée – ce que nous avons tâché de faire dans la présente partie, sans pour autant prétendre avoir épuisé la question, en montrant les différents processus qui régissent cette dynamique émotionnelle. Cela étant, l'on voit aussi que la prise en compte, relativement nouvelle, de cette réalité participe, ou du moins, devrait participer, d'un profond renouvellement des conceptions de l'action publique territoriale et des modalités du débat qui prend forme autour de celle-ci. Le premier pas en ce sens, revient certainement à reconnaître que la description traditionnellement opérée des phénomènes qualifiés de NIMBY¹⁴⁰ n'est guère suffisante et, de fait, satisfaisante, pour rendre compte de la

¹⁴⁰ « NIMBY », acronyme formé à partir de l'expression américaine, « Not In My Backyard », « Pas dans mon jardin », qualifié de « syndrome », dès lors que systématiquement les riverains s'opposent à la réalisation, à l'implantation d'un équipement, ou s'élèvent contre certaines nuisances générées par ces équipements. Le succès de cet acronyme, ainsi que son apparence de diagnostic, comme le souligne Patrice Melé (2004), masquent en réalité la complexité des phénomènes de contestation et d'action collective. « Ceux-ci non seulement mettent en jeu les relations entre habitants et l'espace proche de leur logement mais aussi leurs rapports aux objectifs et procédures des actions publiques », souligne Patrice Melé (2004 : 1). Dans un sens concourant, Jacques Lolive souligne quant à lui – et bien que l'auteur use lui-même de façon discutable de l'acronyme – qu' « il est difficile de définir le NIMBY sans évoquer la stigmatisation opérée par l'usage du terme qui est destiné à illustrer "l'égoïsme" des mouvements revendicatifs » (Lolive, 1999 : 132), et qu'un nombre croissant de recherches, comprenant les travaux de l'auteur, tendent à nuancer cette appréciation du phénomène NIMBY. Pour notre part, nous ajouterons à ces divers constats, conformément à l'éclairage porté sur le rôle des émotions dans la contestation et dans la formation des espaces publics, que l'appréhension des phénomènes d'opposition dans le cadre de l'action publique dans les termes simplificateurs du syndrome NIMBY, et la disqualification en tant que telle opérée par les élus, les aménageurs, et plus généralement les acteurs de l'aménagement, des revendications portées par les habitants, n'est certainement pas favorable à

complexité des modalités de la contestation, en particulier pour ce qui concerne sa dimension affective, et la manière dont celle-ci éclaire les processus de contestation de l'action publique sous un nouveau jour. Comme certains auteurs (Lolive, 1999 ; Lecourt, 2003) suggèrent ainsi que l'on puisse considérer le conflit, l'engagement et la mobilisation qui l'accompagnent, comme « un mouvement inhérent au bon fonctionnement des sociétés démocratiques. [...] Comme tout mouvement social, il est source d'une amélioration ou d'un changement induit dans l'évolution des sociétés » (Lecourt, 2003 : 293). Le conflit est « un moment positif qui tisse avec son caractère de négation une unité conceptuelle » (Simmel, [1908] 1992 : 20). Comme le soulignait déjà Georg Simmel ([1908] 1992), il faut aller à l'encontre de cette vision dominante, celle du conflit uniquement destructeur, pour se rendre à l'évidence que le conflit est aussi constructeur, de liens, de groupes, de valeurs, il est une forme et un facteur de socialisation. Il n'est pas qu'une cause de dysfonctionnement, il est aussi l'expression d'une nécessaire régulation. Plus loin, il semble également important de ne pas négliger, en particulier dans le cadre du conflit, le rôle des émotions dans ce qu'elles peuvent nous amener à réviser nos attentes, nos valeurs, nos préférences, et que par là-même elles contribuent à les former, à les faire évoluer. S'il n'est toutefois possible de négliger le caractère bloquant et anti-coopératif de certaines dynamiques émotionnelles, « certaines émotions ne nous amènent pas à changer nos préférences, elles nous donnent au contraire une partie de l'énergie nécessaire pour résister à un tel changement [...] il en va ainsi des émotions du type de la colère, comme la révolte, l'indignation, voire du dégoût » (Livet, 2002a : 79), il semble pour autant que ces attitudes dépendent moins du processus émotionnel en lui-même, que de la manière dont celui-ci reçoit audience dans le cadre de la conduite de l'action publique ou, plus généralement, de la façon dont la conduite de l'action est susceptible de participer de l'émergence de telles émotions. Plus largement, ces constats plaident en faveur d'une attention qui ne serait pas systématiquement teintée du jugement moral à l'égard des dynamiques émotionnelles. En ce sens, il nous semble que la capacité des émotions de nous révéler nos valeurs, de nous permettre de les conforter ou de les réviser, et de fait de participer de la formation, de l'affirmation, de la révision, des préférences est de nature à aider dans le cadre de l'élaboration des projets.

L'on sait aujourd'hui, comme le souligne Gilles Novarina (1998), qu'une des dimensions centrale et non moins problématique quant à l'élaboration et à la conduite de l'action urbanistique, tient au fait qu'il n'est pas possible de considérer que les préférences des acteurs soient données *a priori* et qu'elles soient dotées de stabilité. Le constat, que semblent partager aujourd'hui de nombreux urbanistes, rapporte ainsi Gilles Novarina, « est que les demandes sociales ne peuvent être recensées ou écoutées dans le cadre par exemple, d'études préalables, car elles sont construites au cours même du processus d'élaboration des plans et des projets » (Novarina, 1998 : 174). Dès lors, il s'agit de considérer que la participation dans le cadre de la conduite des projets urbains, loin de devoir être envisagée comme une fin en soi – toute implication n'étant pas forcément un gage d'efficacité, souligne Novarina – doit être à la fois pleinement consciente et tenir compte des rapports de pouvoir, des inégalités d'accès aux ressources, afin d'ouvrir la réflexion sur les dispositifs à même de contribuer à la réussite des projets. Une telle volonté a, pour Gilles Novarina, des incidences importantes sur les modalités de conduite des projets, « elle suppose en effet à la fois un renouvellement des méthodes d'analyses et d'études préalables et une remise en cause des rapports de type hiérarchique qui unissent décideurs politiques, experts et habitants » (Novarina, 1998 : 178). Elle suppose, selon nous, une attention particulière aux dynamiques émotionnelles, et la façon dont celles-ci, qu'elles soient provoquées ou encouragées, qu'elles soient subies ou agies, participent de l'affirmation ou de l'infirmité,

l'identification et à l'interprétation des émotions, à la montée en généralité, et au déplacement des schèmes d'interprétation susceptible de permettre la révision des valeurs, et ainsi de déverrouiller les conflits.

des préférences et des possibles en lien avec la transformation des territoires. Comme le souligne alors Gilles Novarina, « la nécessité d'identifier toutes les demandes amène à inventer de nouvelles stratégies d'«écoute du territoire» [...]. Elles sont l'occasion de confrontations avec des acteurs qui se tiennent à l'écart des scènes officielles de concertation et visent à croiser différents regards et à faire interagir différentes expériences afin de mettre sur pied une base d'informations et de développer une connaissance commune au milieu intéressé au projet. Le consensus se construit progressivement par recoupements successifs des points de vue et par confrontation des compétences que celles-ci soient liées à des savoirs professionnels, à des pratiques habitantes ou des savoir-faire politiques. L'objectif des urbanistes est, à l'occasion de cette phase d'écoute du territoire, d'identifier des problèmes et de construire les représentations sociales qui donnent sens à une réalité qui apparaissait jusque-là comme un ensemble d'éléments épars sans liens les uns avec les autres. Il est aussi d'intéresser les autres acteurs à cette analyse en vue des les "enrôler" dans le processus de conception des projets » (Novarina, 1998 : 178).

Plus loin, il faut également noter que l'émotion à travers cette capacité à cimenter, fédérer, la communauté territoriale, ouvre à ce que Jacques Lolive identifie dès lors comme un processus de « territorialisation réactive » (Lolive, 1999 : 135). Le phénomène de territorialisation, dans ce processus réactif, ne serait donc pas préexistant à l'action publique, comme l'explique Lolive, mais découlerait de cette dernière, et donc indirectement de l'émotion qu'elle serait en mesure de susciter, de provoquer, d'enclencher. Dans ce cas, l'action publique participerait d'un phénomène réactif, sur le mode principalement émotif du jugement de valeur, susceptible de produire un ensemble de territorialités nouvelles, et de structurer ainsi le rapport affectif des habitants à l'espace. À travers le projet, se révèle aussi une logique territoriale et affective, « l'attachement au territoire des riverains » (Lolive, 1999 : 112), qui à défaut de préexister à l'action – ou du moins qui resterait avant son occurrence en quelque sorte à l'état de latence – s'en trouve directement activée par cette dernière, et ainsi rendue opératoire. C'est ainsi que l'on a pu observer, chez les habitants rencontrés, à partir de l'expérience négative suscitée par l'action publique, l'affirmation d'un véritable ancrage, d'une adhésion aux valeurs projetées sur l'espace, et la revendication ce faisant d'une identité spatiale forte. Dans ce cas, le rapport affectif à l'espace nous est apparu avec plus de force encore, en réaction à l'émotion qu'avait entraînée la perspective de l'action publique. Pour cela, un acteur public qui prendrait une décision, comme le note Pierre Livet, en ne se souciant que de ses conséquences utilitaires, sans se soucier de la résonance émotionnelle des actions engagées, s'exposerait « à des retours de flamme violents » (Livet, 2007a : 122), ou plus simplement, négligerait une part importante des mécanismes qui contribuent à la structuration de l'action elle-même. À la fois l'action sur l'espace, celle des acteurs du projet, qui doivent en partie, s'ils veulent que le projet débouche sur une réalisation concrète, reconnaître dans une certaine mesure les revendications portées par les mouvements de contestation, mais aussi l'action dans l'espace, dans la mesure où le projet enclenche des phénomènes de territorialisation. L'émotion suscitée par l'action publique constitue en effet, chez les habitants, un motif à la fois pour leur propre action ; l'attachement à la qualité du cadre de vie, à la tranquillité, au calme, à la qualité des paysages, à leur harmonie, à leur cohérence, sont des vecteurs importants de la mobilisation¹⁴¹ ; mais aussi un motif

¹⁴¹ Conformément à ce que note Jacques Lolive, il semble qu'il s'ébauche à travers ces différents thèmes, harmonie, affects, sensibilité, attachement, etc., une nouvelle problématique qui n'est pas sans interroger la conduite de l'action dans le domaine de l'aménagement de l'espace, à s'avoir « l'esthétisation de l'espace public » (Lolive, 2006). En particulier, souligne Jacques Lolive, cette nouvelle stratégie qui se fait jour notamment dans les mouvements de contestation de l'action publique territoriale, résulterait du refus des « modalités usuelles de fabrication de l'intérêt général qui réduisent les singularités en sacrifiant les attaches constitutives du sujet pour en faire un citoyen désintéressé, abstrait, sans racines, un pur esprit. Elles se font au nom de l'habitant, voire du riverain. Parés d'une

susceptible de générer ses propres effets identitaires et affectifs. C'est ainsi que nous avons pu observer l'effet des émotions suscitées par le projet, sur la production, le renforcement, de l'attachement au territoire. Ces phénomènes, nous ne sommes pas les seuls à avoir pu les observer, ils ont d'ailleurs été largement illustrés par les chercheurs s'intéressant à la dynamique des conflits autour de l'action publique territoriale (Lafaye & Thévenot, 1993 ; Lolive, 1997 ; Faburel, 2003). Cependant ceux-ci ont été principalement envisagés sous l'angle de l'instrumentalisation du rapport affectif à l'espace dans le cadre de la contestation, et peu d'entre eux ont souligné les impacts que ces phénomènes d'affirmation d'une identité spatiale, en réaction à la projection de l'action publique territoriale, pouvaient avoir sur la représentation et la pratique des espaces. Pour notre part, nous avons non seulement pu constater que le projet d'aménagement était de nature à mobiliser à son encontre toutes sortes de références affectives, attachement à l'espace, attachement à la qualité du cadre de vie, attachement à la valeur esthétique des paysages, sentiment d'appartenance à une communauté locale, mais plus loin, il nous a également été donné de constater que ces phénomènes de territorialisation réactive ne servaient pas seulement à alimenter un régime de justification, constituant autant d'arguments susceptibles de peser dans la contestation de l'action publique, mais qu'ils étaient également susceptibles de contribuer à la structuration des représentations spatiales, lesquelles n'étaient dès lors pas sans informer d'une manière plus ou moins directe la pratique des espaces. « En ces temps où le moindre projet public, qu'il s'agisse d'infrastructures lourdes ou d'aménagements plus modestes, suscite réactions et oppositions » (Lafaye, 2000 : 215), les sociologues Claudette Lafaye et Laurent Thévenot ont de leur côté souligné le recours systématique, à un moment ou à un autre de l'élaboration des projets d'aménagement, à ce type d'arguments : « le respect des lieux, l'attachement au territoire, l'attention portée au passé » (Lafaye & Thévenot, 1993 : 505). Ils y voient d'ailleurs l'actualité, dont attestent également nos investigations, « d'un principe de justification fondé sur le respect de la tradition et la grandeur d'un lien de confiance de nature domestique » (Lafaye & Thévenot, 1993 : 505). Par là-même, ils soulignent ce que Laurent Thévenot et Pierre Livet ont depuis lors plus précisément documenté, à savoir les différentes modalités de l'engagement émotif dans les régimes de justification (Thévenot, 1995 ; Livet & Thévenot, 1997). Et la nécessité de ne pas opposer mais d'intégrer les ordres et les échelles de la justification. Différents ordres de grandeur sont convoqués pour tenter d'entrer dans un régime d'action justifié, comme a pu le souligner Arnaud Lecourt, « mais la tension idéale est celle qui assure à la fois l'ancrage territorial, la *cité domestique*, et celle qui permet de reformuler l'intérêt général, la *cité civique*. Cette tension entre les deux cités est idéale à deux égards : elle permet d'une part de dépasser le cadre du *nimby* en obtenant reconnaissance de l'extérieur et, d'autre part, elle assure l'unité du mouvement entre les adhérents de base agissant pour des revendications territoriales et des responsables associatifs en quête de reconnaissance vis-à-vis des institutions, des élus ou de la presse » (Lecourt, 2003 : 293). Lorsque l'évaluation s'élabore publiquement et se transforme en une remise en cause, critiques et justifications ne s'affrontent pas sans une émotion, comme le soulignent Livet et Thévenot, qui sourd aux confins du jugement et qui s'exprime notamment dans un « sentiment d'injustice » (Livet & Thévenot, 1997 : 415). Repousser l'expression qui accompagne ce sentiment n'est dès lors pas sans déclencher une émotion liée à l'évaluation. En outre, « cette transformation, qui passe par l'évaluation par d'autres, constitue un premier lien à explorer entre jugement de valeur public et émotion privée » (Livet & Thévenot, 1997 : 415).

légitimité nouvelle, ceux-ci dessinent une nouvelle figure du sujet politique : un sujet situé, attaché et affecté » (Lolive, 2006 : 162). Pour Jacques Lolive, qui s'en réfère ici à la théorie politique d'Hannah Arendt, et notamment ses réflexions sur l'espace public, il conviendrait d'ailleurs d'accorder, dans l'espace public, une place centrale au jugement esthétique. « L'usage de celui-ci permettrait de respecter la pluralité des mondes singuliers sur lesquels se fonde l'intervention des nouveaux sujets politiques que sont l'habitant riverain et l'amateur de paysage » (Lolive, 2006 : 165).

Pour notre part, nous insisterons ici sur une conséquence particulière de cet engagement émotif dans l'épreuve de justification, celle qui implique une modification des représentations et des pratiques de l'espace. Tandis que certains travaux soulignent « comment le conflit est susceptible de nourrir le sentiment d'appartenance à un territoire » (Lecourt, 2003 : 48), comment « le sentiment d'appartenance étant contesté par les choix politiques, seule la distinction par l'identité collective pouvait être érigée en rempart d'autres symboles tendant à effriter l'unité sociospatiale » (Faburel, 2003 : 217), comment les conflits environnementaux participent au façonnement de nouvelles territorialités, à la « construction territoriale » (Charlier, 1999), il nous semble important – quoiqu'il en soit du jugement que l'on porte quant à l'intérêt et au bien fondé de telles réactions – de souligner que la dynamique émotionnelle dans le cadre de la conduite des projets urbains peut aussi mener à une forme de déréalisation des liens territoriaux, autant sur le plan des pratiques spatiales que sociales.

« [Dans le futur, vous pourriez déménager ?] Tout à fait, on cherche à déménager. On nous a pris notre espace. [Donc ça a quand même des répercussions assez importantes.] On ne consomme pas Chambray. C'est-à-dire... je ne vais plus dans le bourg. Je faisais les marchés quand... avant ces histoires là. Tous les dimanches matin j'étais au marché. Je faisais travailler Chambray. [Et maintenant ?] Plus du tout... j'achète plus du tout ici. Du tout. Ni la viande, ni le pain... plus rien. Ça a détruit nos relations. Ça a eu un impact sur notre gestion... on va dire de l'espace, de notre rapport avec le centre, avec Chambray. On a mis une certaine distance. Même le coiffeur n'est plus à Chambray. Et pourtant c'est rien hein. Mais plus rien n'est à Chambray. Plus rien. [...] On s'est déconnectés. Oui c'est sûr. » (O1, habitant de la rue des Petites Maisons)

Que ces intentions trouvent une traduction concrète, qu'elles portent réellement à conséquence, ou bien qu'elles participent à leur façon de la mise en scène du rapport affectif à l'espace, prolongeant ainsi la désapprobation quant à la conduite de l'action publique, et continuant de nourrir la contestation, l'on ne peut cependant ignorer de tels phénomènes qui s'enracinent dans la dynamique émotionnelle du ressentiment, des phénomènes jusqu'ici peu documentés et, de fait, peu pris en compte, dans le champ de l'aménagement-urbanisme. Le constat de telles réactions, nous permet de noter que les effets de l'action publique ne peuvent seulement être mesurés à l'aune de la construction, de l'affirmation, d'un certain attachement au territoire – et des limites en termes de clôtures identitaires que susciteraient de telles réactions – mais qu'ils doivent aussi être envisagés pour ce qu'ils participent à certaines formes de rejet, de détachement, et nous informent ce faisant sur le caractère systémique et complexe de l'action d'aménager l'espace. En ce sens, nous ne pouvons nier que les affects participent de la structuration de l'action sur et dans l'espace, et dès lors il s'impose à la gouvernance et à ses acteurs d'en mesurer toutes les conséquences en termes de conduite des projets d'aménagement. Comme nous avons pu le suggérer, l'émotion n'est pas l'ennemi de la réflexion politique, au contraire. Ce n'est évidemment pas sans émotions que l'incertitude inhérente à la marche du monde est vécue. L'émotion accompagne inévitablement ce trouble de nos repères et de nos certitudes que le projet d'aménagement suscite.

2.2. Vers une conception « émorationnelle » de l'action d'aménager l'espace

L'hypothèse a été démontrée, notamment par les chercheurs en neurosciences (Damasio, 1995), l'émotion participe de la prise de décision. Ainsi, quand traditionnellement il semble acquis, ou du moins préférable, en matière d'aménagement et d'urbanisme de tendre vers une décision rationnelle, il semble que dans les faits prescrire aux acteurs, décideurs, techniciens, concepteurs, dans leurs prises de décisions, d'utiliser une logique purement rationnelle, écartée

de toute considération affective, soit peine perdue. En réalité, il faut nuancer un tel propos, car comme nous l'avons déjà souligné l'émotion, ou l'affectivité plus généralement, intervient de multiples façons dans la prise de décision, et opposer de la sorte jugement rationnel et émotion, autrement dit, ce qui ne relèverait pas strictement de la rationalité, reviendrait à rétablir un schéma conceptuel, qui, comme nous l'avons suggéré, n'a dans les faits certainement plus lieu d'être. Cependant, il n'aura pas suffi affirmer que l'affectivité est partie intégrante de l'action, que les affects contribuent à orienter cette dernière, qu'en un certain sens donc, l'émotion ne s'oppose pas à la raison et, qu'en retour, l'action modifie elle-même nos manières de ressentir, d'éprouver, pour établir qu'en matière d'aménagement des espaces les mécanismes affectifs participent de la structuration de l'action, encore nous aura-t-il fallu éclairer dans quelle mesure, à travers quels mécanismes, selon quels ressorts, et pour quelles conséquences, cette influence réciproque de la raison et de l'émotion est en mesure d'opérer. C'est en effet une des tâches à laquelle nous avons déjà pu consacrer quelques précédentes parties : montrer à quelles étapes, sous quelles conditions, et avec quelles conséquences pour l'action, interviennent les émotions. Nous avons ainsi pu voir que les émotions traversaient de multiples façons à la fois le rapport à l'espace, ce que nous avons vu à travers notre tentative pour déterminer les dimensions et les mécanismes du rapport affectif à l'espace, et la réception de l'action d'aménager, ce que nous avons vu en soulignant la dynamique émotionnelle à la base de nos jugements de valeur et de leur révision dans le cadre de la contestation de l'action publique territoriale. Poursuivant cet effort, nous aurons à cœur dans la présente partie d'approfondir ces questions : quelle est la place des émotions, et comment peut-on concevoir celle-ci, cette fois de façon encore plus précise, en interrogeant la place des émotions dans le cadre des techniques de l'aménagement des espaces, ces médiations entre intention et action, que sont les activités de représentation, décision, conception, communication, organisation, réalisation, évaluation, etc. La visée principale sera bien ici de souligner l'intérêt, pour les pratiques intentionnelles de transformation des espaces habités, de considérer une dimension de leur connaissance jusqu'ici, nous semble-t-il, négligée : la façon dont les émotions participent de ces activités, y compris techniques, qu'implique la pratique d'aménager l'espace.

Parler de technique ici n'est pas neutre, et sans revenir en détail sur les différents courants théoriques qui se partagent la pensée de la technique (Lévy in Lévy & Lussault, 2003 : 893), nous noterons simplement qu'en ce qui nous concerne la technique ne se résume pas à la technologie. Elle s'en démarque même, dans la mesure où la technologie est davantage un discours sur les techniques – pouvant en ce sens faire l'objet de différentes formes d'instrumentalisation, en particulier politiques – tandis que la technique elle-même ne vise pas une fin propre, elle est un faire, inscrite dans une pratique plus générale. La technique relève avant tout d'un artisanat, d'un bricolage, d'un assemblage de réalités qui ne sont pas toujours maîtrisées. « La technique est partout, nous sommes tous et en permanence des *techniciens* ; elle appartient au domaine de l'action, donc à l'acteur ; elle ne se réduit nullement aux applications des "sciences dures" : il y a de nombreuses techniques que permet une bonne connaissance – scientifique ou plus intuitive – des phénomènes de société » (Lévy in Lévy & Lussault, 2003 : 893). C'est donc en ce sens, celui qui impose le dépassement des antagonismes entre « technicisme » et « antitechnicisme », entre « technique » et « usage », contre une technique qui ne se voudrait que pur exercice de rationalité que nous envisageons de pouvoir concevoir l'hypothèse selon laquelle il est possible d'envisager la place des émotions dans les manières de faire ouvertes et créatives des acteurs de l'aménagement. Par là-même, notre ambition première n'est pas de revenir sur les discours propres à la technique, œuvres de la technologie, même si nous verrons que ceux-ci conditionnent la manière dont chacun conçoit et déploie sa ou ses propres techniques, et qu'analyser la technique des acteurs de l'aménagement n'est pas sans informer en retour le

discours technologique, mais de nous intéresser plus directement à ce faire et ce qu'il mobilise comme objets aussi bien matériels (plans, schémas, photos, maquettes, etc.) qu'idéels (méthodes, conceptions, convictions, croyances) et la place qu'occupent les émotions dans ces arts de faire, ces savoir-faire, leur exercice et leur conception. Il sera donc proposé dans la présente partie de contribuer, grâce à l'éclairage particulier ainsi apporté sur le rôle joué par les émotions dans les pratiques relevant de l'aménagement des espaces, à ce que d'aucuns ont identifié comme la mutation à l'œuvre de l'imaginaire aménageur (Chalas, 2004a) ; entendant par là accorder, (re)donner, une place à l'émotion dans « l'ensemble nouveau et ouvert des représentations, des significations, des idées prégnantes ou récurrentes, des référents et des référenciations, des orientations, etc., implicites ou explicites, contradictoires mais aussi complémentaires, qui paraissent désormais structurer les pratiques urbanistiques » (Chalas, 2004a : 15).

Pour ce faire, nous avons choisi de nous appuyer sur un ensemble de récits, ceux qui nous ont été délivrés par les praticiens de l'aménagement auxquels nous avons notamment eu accès et que nous avons ainsi pu rencontrer dans le cadre du projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain. Dans un souci d'élargissement et de mise en perspective, nous aurons également recours à des récits captés auprès d'acteurs d'institutions qui ont, à l'échelle de l'agglomération tourangelle, pour mission d'intervenir sur différents secteurs, dans différentes communes, sur des thématiques diverses, selon des montages opérationnels également variés. Ce faisant, il s'agissait pour nous, à travers cette enquête exploratoire, de déjà mieux baliser un domaine encore largement insondé. À ce titre, nous avons jugé utile d'élargir notre réflexion à un panel plus large d'acteurs¹⁴², susceptible de nous offrir une vision plus complète des multiples façons de « faire avec » les émotions dans le cadre de l'action. Cette volonté de comprendre comment se construit l'action explique également pourquoi, nous avons privilégié le récit centré sur l'expérience individuelle. À l'appui de ce choix méthodologique nous pouvons notamment citer la perspective développée par certains chercheurs américains dans le domaine du « Town Planning », et en particulier James A. Throgmorton (1992, 2003), selon lequel les activités propres à l'aménagement des espaces gagneraient à être envisagées, et de la sorte étudiées, sous l'angle principalement de l'argumentation, de la rhétorique, notamment à propos des visions que chacun est amené à développer quant à l'état futur que le projet vise à mettre en œuvre. L'auteur soutient en ce sens que la place que ces récits – Throgmorton parle de « storytelling » – tiennent dans le projet, et plus généralement dans l'action, est centrale. Cette perspective rejoint également l'approche « pragmatiste » de la fabrique urbaine mise en œuvre dans le cadre de l'analyse du projet urbain de Nantes par Laurent Devisme (2009) et les chercheurs du LAUA (laboratoire de recherche Langages Actions Urbaines Altérités de l'ENSA de Nantes). Approche pour laquelle les chercheurs manifestent à la fois « une attention aux choses, aux effets, aux conséquences des discours comme des politiques publiques, des dispositifs comme des visuels » (Devisme, 2009 : 15), et s'attellent ainsi à la mise au jour de l'articulation produite par les acteurs de l'aménagement entre « plusieurs grandeurs dans une fabrique qui est dominée aujourd'hui par un *storytelling* quelque peu saturé » (Devisme, 2009 : 14). Pour notre part, nous voyons à travers les récits de projet, et plus largement les récits d'action (Lussault, 1997a, 1997b), recueillis auprès des acteurs de l'aménagement interrogés dans le cadre de la présente enquête, un moyen d'atteindre cette part ou cette dimension de la fabrique des espaces, et de la pratique de l'aménagement, qui passe avant tout par le langage (Ratouis, 2003), et à travers elle, le moyen d'accéder aussi aux conceptions que chacun se fait de la place des affects dans le projet.

¹⁴² Pour une vision synthétique de l'ensemble des personnes interrogées dans le cadre de ces enquêtes, nous renvoyons le lecteur à l'Annexe I.

Deux dimensions ont donc été sondées à travers la mise en œuvre de l'enquête menée auprès des praticiens. La première, comment l'aménageur qualifie son propre rapport affectif à l'espace ? Cette recherche de sens par le professionnel faisant appel à un retour de la part du praticien sur les modes, selon lui pertinents, de constitution de ce rapport affectif à l'espace. La seconde, un effort réflexif quant à son activité dans le cadre des différents projets sur lesquels il a été amené à s'investir, engager ses savoirs, et une mise en regard de sa pratique professionnelle avec son rapport affectif à l'espace. Comment les connaissances, les valeurs, que l'acteur s'est forgé au cours de son expérience, participent-elles de sa pratique professionnelle, et comment ces connaissances, ces valeurs, entrent-elles concrètement en rapport avec la dimension affective de la relation à l'environnement ? En tant que le projet d'aménagement procède d'une action collective et organisée, cette enquête a également visé la clarification des régimes d'engagement de chaque partie prenante, et en particulier le rôle des émotions dans le processus de projet : comment chacun médiatise son rapport affectif à l'espace au sein du projet ? Quelle peut être la part des anticipations, des relations interpersonnelles dans la dynamique qui se fait ainsi jour au sein de l'espace de projet ? Comment chacun, dans sa relation à autrui, autre professionnel, élu, ou encore habitant, perçoit cette dynamique émotionnelle ? Comment dès lors il fait avec, et plus précisément encore que fait-il avec ? Il s'agit là d'autant de questions qui, pour une bonne part, ont trouvé des éléments de réponse dans les récits délivrés par les praticiens de l'aménagement et de l'urbanisme. Il convient cependant de noter que les extraits présentés ci-après, ainsi que les analyses qu'ils nous ont inspirées, ne peuvent en aucun cas se revendiquer d'une quelconque représentativité. À ce titre, ils doivent être envisagés pour ce qu'ils sont, autant de figures révélatrices de l'expérience singulière de différents praticiens, avec leurs parcours, leurs expériences propres, dans le domaine strict de l'urbanisme pour les uns, pour les autres, à une échelle plus large, dans le vaste champ du développement territorial et de ses multiples thématiques d'actions, pour les uns, en prise directe avec les questions de conception, de composition, des formes urbaines, pour les autres au niveau de la gestion quotidienne des procédures, notamment juridiques et financières, qui ont trait à la conduite du projet, pour les uns, directement en lien avec le monde politique, pour les autres plus éloignés de ce dernier. Cette diversité ne doit cependant pas rebuter car elle correspond bien, dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, à la réalité des pratiques actuelles, celle qui accompagne comme le souligne Yves Chalas, depuis plusieurs décennies déjà, la décentralisation et le moindre rôle directeur et volontariste des pouvoirs publics, la perte des modèles de référence et le déclin de la planification, avec en contrepartie, « l'essor de la démarche de projet indissociable de l'idée de programmation ouverte ; la multiplication des acteurs et des instances présentes dans le champ urbain et corrélativement l'émergence dans ce même champ de capacités d'expertises nouvelles ; la notion de gouvernance prégnante, si ce n'est déjà dans les pratiques à proprement parler, du moins dans les têtes et dans les visées ; le décloisonnement des compétences et, accompagnant ce mouvement, la construction là aussi de savoir-faire nouveaux, transversaux, qui entrecroisent ou intègrent des approches différentes et partant des secteurs ou des domaines auparavant bien hermétiques les uns par rapport aux autres, tels le social et l'environnement, l'emploi et la ville, la concertation et la sécurité » (Chalas, 2004a : 13-14).

Dès lors, dans un souci de clarté et de compréhension évident, nous tâcherons de replacer chacun des dires des acteurs dans leur contexte d'énonciation. Nous ne reviendrons pas sur l'intégralité d'un parcours, lequel serait susceptible d'offrir, si ce n'est un certain nombre d'explications, du moins quelques pistes d'approfondissement, notre approche sera plus pragmatique. Nous tâcherons de rappeler plus simplement les premiers éléments nécessaires à tout effort de contextualisation, le projet dont il aura été question, la ou (les) mission(s) et

prérogative(s) de l'acteur dans le cadre de ce dernier, sa situation actuelle ; bref tout élément utile à une telle démarche exploratoire, mais néanmoins insuffisant pour expliquer, trancher et affirmer. En outre, il ne s'agit pas en pointant délibérément ces phénomènes, en les extrayant de manière artificielle du contexte de la pratique professionnelle, de porter de la sorte, sur ces manières de faire, qui font partie intégrante de la technicité déployée dans le cadre du projet, un jugement de valeur. Il s'agit avant tout de porter à connaissance, de mettre au jour des dynamiques, et ainsi de mieux comprendre le rôle de la dimension affective dans le cadre de l'action. Pour cela, les discours qui seront ici rapportés ne viseront pas tant à éclairer la logique d'un projet particulier – bien que celle-ci soit, à n'en pas douter, indissociable de l'étude du phénomène affectif – mais plus généralement à contribuer à la mise en lumière des dynamiques émotionnelles au sein des démarches de projet, et l'intérêt qu'il convient dès lors d'y porter. L'on pourra donc opposer à cette entreprise cognitive que chaque projet est singulier, la singularité de la structuration des modalités de l'action étant, par définition, l'un des principes de la démarche projective, tel qu'ont pu le suggérer Jean-Pierre Boutinet ([1990] 1996, 1993), mais aussi les auteurs plus directement intéressés à l'émergence de ce mode d'action dans le cadre des pratiques urbanistiques et d'aménagement (Toussaint & Zimmermann, 1998), et que ce faisant la nature, l'intensité, la qualité des phénomènes émotionnels, leurs temporalités, les moments de leurs occurrences, leurs usages, les conditions dans lesquelles l'émotion s'avère être un réel ressort de l'action, de son organisation, est propre à chaque contexte d'action. Cependant, conformément à notre objectif, qui est ici de baliser un champ encore inexploré, d'interroger la question de l'affectivité en action, il s'agira dans un premier temps d'éclairer par l'entremise de quelques cas particuliers les façons de l'émotion de se manifester dans le cadre du projet, ainsi que les manières des principaux protagonistes du projet de faire avec ces données affectives. Aussi, la première observation en ce sens est d'abord d'ordre général et concerne de manière quelque peu attendue la place, l'attention, que chacun manifeste, attribue, ou du moins estime devoir attribuer, dans le cadre de sa pratique, selon ses expériences, sa sensibilité propre, aux émotions, reproduisant ainsi selon des degrés différents l'exigence de rationalité propre à son rôle dans le cadre du projet. En effet, l'exigence de rationalité sera d'autant plus forte lorsqu'il s'agira pour l'aménageur de veiller avant tout aux aspects techniques, juridiques, financiers, afférents à la mise en œuvre du projet. L'action n'en sera pas moins attentive aux aspects émotionnels, lorsqu'il s'agira des aspects organisationnels, de la coordination de l'ensemble des partenaires du projet, bref de la co-construction et de la conduite de l'action collective. L'émotion pourra être valorisée dans les domaines de la conception, entendant par là toute activité susceptible de contribuer, en coordonnant les apports de chacun, à la projection de l'action future – et en ce dernier sens non exclusive d'un acteur particulier, d'une profession particulière, architecte, urbaniste, paysagiste, etc. Enfin, l'émotion pourra aussi être instrumentalisée dans le domaine de la communication, faisant ainsi œuvre de persuasion, en vue de l'adhésion au projet.

D'une manière générale, l'on constate tout d'abord que les aménageurs sont amenés à juger de leurs actes en fonction des conséquences que ceux-ci auront sur le projet. Ils mettent leurs savoirs, leur technicité au service d'une intention et évaluent leurs actions au regard de l'anticipation des conséquences futures que celles-ci auront, et de leur capacité dès lors à participer de la réalisation pratique de cette intention. Ainsi, les praticiens se donnent les moyens en vue de la réalisation d'intentions, et anticipent pour ce faire les conséquences attendues de leurs actions. Ces praticiens portent dès lors une attention toute particulière à la mise en œuvre de ces moyens, s'en remettant pour une large part à la dimension rationnelle de telles anticipations, nécessitant aussi bien une connaissance approfondie du territoire, qu'une connaissance fine du système d'acteurs, du cadre légal, ainsi que des enjeux techniques et

financiers engagés dans le projet. Cependant, les praticiens reconnaissent eux-mêmes que leur sensibilité, leurs émotions, participent de la façon dont ils jugent de leurs actions et des actions d'autrui, bref dont ils usent de leurs savoirs dans le cadre du projet. En effet, certains d'entre eux, en particulier ceux qui sont les plus fortement engagés dans cette phase du projet qu'est la conception, ceux qui accompagnent l'émergence, la structuration de l'intention, pour ensuite opérer sa traduction en un concept spatial, reconnaîtront que leurs activités pratiques dans le cadre du projet impliquent certaines formes de croyances, de jugement de valeurs à propos de ces croyances, lesquels semblent ne pas reposer uniquement sur la dimension cognitive du jugement mais également engager les expériences personnelles de chacun, ses valeurs, ses goûts, ses convictions, et ses propres émotions.

C'est ainsi que l'on reproduit ci-après le discours que l'architecte-paysagiste (J3) ayant été retenu par la municipalité de Chambray-lès-Tours pour la conception du plan d'ensemble du PAE Rolland-Pilain, nous délivra en début d'entretien, lorsqu'il fut question de son propre rapport affectif à l'espace.

« En ce qui concerne mon rapport affectif... Moi, je suis un citoyen d'origine, je suis parisien. Mais j'ai pas mal séjourné... dans mon enfance... tous les rapports, tout ce qui est affectif, revient à l'enfance ! Donc on va parler un peu de mon enfance, par ce que c'est un peu là que cela se situe. Il se trouve que dans mon enfance, il y a eu toute une période où j'étais parisien dans le 14^e arrondissement. C'était un quartier extrêmement minéral. J'étais dans un quartier qui était très très chouette. Mais il y avait une dichotomie très nette entre les espaces. [...] J'aimais beaucoup le quartier, et je l'aime toujours d'ailleurs ce quartier, le 14^e, d'ailleurs tous les parisiens aiment le 14^e. Il se trouve, que j'avais la chance d'être dans un appartement où il y avait des oriel, et donc toute une partie de mon enfance, j'étais dans le bow-window, c'est-à-dire que je pouvais voir la rue. J'avais ces petites fenêtres à droite et à gauche pour me permettre de voir le carrefour d'un côté et le grand boulevard d'Alésia, et puis d'un autre côté aller voir le square. Et en fait, dans ce quartier du 14^e, comme dans beaucoup d'autres quartiers à Paris, il y a une nette distinction entre les espaces verts, publiques, et les espaces de ville. Et cela, c'est de la ville pure. Et puis après, il se trouve que mes parents ont émigré en banlieue. Et là, je me suis retrouvé dans un habitat beaucoup plus petit, constitué de pavillon avec un espace vert beaucoup plus important. C'était à côté de Versailles, dans une banlieue qui s'appelle la Celles-Saint-Cloud, et dans laquelle mes parents avaient pris une copropriété. C'était un urbanisme qui baignait dans une grande grande végétation. En fait, ils avaient carrément un peu massacré un espace boisé, ce que l'on ferait difficilement maintenant. Mais des promoteurs avaient un peu... ils avaient fait attention, ils ont gardé tous les végétaux, c'est un procédé d'ailleurs commercial. Tous les grands sujets étaient conservés avec soin. C'était fortement paysagé. Je me suis retrouvé dans un univers complètement différent de l'univers de Paris. Et aussi, il y avait une ancienne base américaine, qui était positionnée autour de Paris, pour garder une implantation militaire disons des années 60, jusqu'à 70 peut-être. Pendant cinq à 10 ans. Il y avait des Canadiens, et des Américains, ils étaient logés, ils s'étaient eux-mêmes logés, et ils avaient fait des grands grands domaines à l'américaine avec des grands espaces verts communs et des petits pavillons relativement petits, mais assez bien foutus, à quatre pends, et donc mes copains étaient là-dedans. Et tout se faisait en vélo. [Ce changement entre la vie à Paris, et la vie en banlieue, est-ce que vous l'avez vécu d'une certaine manière plutôt positive ou plutôt négative ?] C'est-à-dire que la ville parisienne est un facteur de bruit, c'est un moteur. Quand on est dans Paris, il y a une énergie qui se dégage dans une ville, comme une grande ville, qui fait que quand tout d'un coup on est transposé en banlieue dans un espace complètement vert, à part les petits oiseaux, ça devient un grand silence, c'est un petit peu angoissant. Le silence est un peu angoissant. Voilà, en très ramassé, mais en gros c'est ça. Ensuite j'avais un autre aspect de la ville, qui était chez ma grand-mère dans les Ardennes. C'était une ville, avec un coteau, qui était moins structuré que la grande ville parisienne, et j'avais accès à

travers ma grand-mère à des tas de ruines d'hôpitaux militaires, des tas d'endroits où on pouvait aller jouer, et qui était un espace disons où se mélangeait la ruine, la végétation, le recouvrement de la ruine par la végétation, et puis des espaces où la pierre, la couleur de la pierre, la dureté des lieux, puisque c'était quasiment que des vestiges militaires, donnait un aspect assez fantasmagique et même un petit peu inquiétant à l'environnement dans lequel j'étais obligé de vivre. Mais la ville de province, était de ce côté-là assez intéressante. [...] Donc voilà, en gros, je suis un composite. Donc mon rapport affectif est lié à cette diversité. » (J3, Architecte-paysagiste, projet Rolland-Pilain)

Pour J3, architecte-paysagiste, aujourd'hui responsable d'un cabinet d'urbanisme à Tours investit dans un certain nombre de projets en Indre-et-Loire, le rapport affectif à l'espace s'ancre dans l'enfance, il est le produit des multiples expériences spatiales de l'individu, de la trace que celles-ci auront laissé dans la mémoire de l'individu. En outre, comme le souligne par la suite, J3, ces expériences ne sont pas sans participer de la conception de l'espace par l'individu et donc de son action sur l'espace.

« D'ailleurs je viens de travailler avec un "parigot" dur de chez dur pour un projet à la Riche et je me suis retrouvé, ce que j'aurais pu être comme urbaniste si j'étais resté à Paris, c'est-à-dire qu'il a une vision : rue, espace vert, rue, espace vert. On ne mélange pas les genres, pour lui on ne mélange pas les genres. Alors c'est peut-être intéressant, je ne sais pas... et ce qui est très marrant, c'est qu'il m'a pris pour un provincial, je ne lui ai pas dit que je connaissais Paris comme ma poche, donc je l'ai laissé croire que j'étais un peu de province et il a eu une réaction de parigot, c'est-à-dire qu'il m'a créé une ville avec des routes bien droites, qui se croisent à angle droit et il m'a mis, il fallait un square, on a fait un square, il fallait un espèce de mini parc, donc on a mis un mini parc, et puis il m'a dit : une ville c'est vraiment agréable quand il y a des alignements d'arbres. Un espace vert pour lui c'est un alignement d'arbres. Nous, on est beaucoup plus souples. C'est-à-dire que moi j'ai un mot que j'utilise pas mal, c'est l'opportunité. J'aime bien dire que je suis opportuniste. Par rapport à l'espace, par rapport aux gens aussi... C'est-à-dire, pour moi le projet urbain peut être intéressant si c'est entrechoquer plusieurs choses, c'est-à-dire l'opportunisme d'utiliser des éléments qui existent sur le site pour s'en servir : topologie, machins... Et puis aussi même des réflexions de gens en réunion qui peuvent ramener des choses dans le projet. Donc le niveau de l'opportunisme au niveau des mots qui sont sortis en réunion est très important. Moi j'aime bien le projet comme cela. Et Roland-Pilain, au départ c'est bien fait comme ça. On a fait, avec A5 [Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours] on a géré pas mal de réunions et on a entrechoqué des choses qui étaient dites en réunion et chaque fois je suis revenu : j'ai redessiné des trucs en fonction de ce qui s'était dit. » (J3, Architecte-paysagiste, projet Rolland-Pilain)

L'on voit dans ce dernier extrait comment du rapport affectif à l'espace, l'on passe, chez ce concepteur, à une certaine vision de l'action sur l'espace et par là-même à une certaine conception de sa pratique. Dans ce cas, le vécu, l'expérience, les valeurs et les émotions, ne semblent pouvoir s'envisager de façon séparée. Cette même idée de la construction des valeurs du praticien à travers son histoire, et une certaine perméabilité de ses valeurs aux manières de ressentir, d'éprouver, son rapport à l'espace et ainsi d'en être affecté, se retrouve également chez A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, déjà mentionnée pour son implication dans le projet Rolland-Pilain par J3. A5 fut en effet une technicienne de Chambray-lès-Tours, directement au contact des décideurs politiques, particulièrement engagée dans la conception et la mise en œuvre du projet d'aménagement Rolland-Pilain. De même que pour J3, cette technicienne, diplômée d'une formation initiale en aménagement du territoire et en urbanisme, nous explique comment au fil des ans, de manière étroitement liée avec son histoire, son ressenti personnel, se sont formées ses valeurs de praticiennes, et la façon dont il en découle

chez elle une certaine conception de l'aménagement des espaces en général, et du secteur Rolland-Pilain en particulier.

« C'est vrai qu'aujourd'hui j'habite en ville, que je préfère être anonyme, et que c'est quand même quelque chose qui me plaît, alors voilà. [...] Culturellement, je pense aussi que c'est un lieu de lien social fort au-delà de la famille, c'est-à-dire que l'on peut lier des liens d'amitié, des liens de voisinage très forts et historiquement c'était plus vrai qu'aujourd'hui. Moi ma famille est originaire du nord de la France, cité minière, donc là les communautés même étrangères, il y avait des liens très forts, donc pour moi, c'est quand même très positif. [...] Pour moi, ce qui est important, c'est ce que je vais ressentir le plus, c'est ce que par exemple, puisque Rolland-Pilain c'est aussi une réaction par rapport à mon premier contact avec cette ville... Pour moi, c'est quand même quelque chose qui me manque d'abord, c'est-à-dire pour moi ça se sent d'abord dans l'aspect humain, à travers les gens, pour moi quand je suis arrivé à Chambray, je me suis dit je ne suis pas dans une ville, je suis dans un village, je suis dans un milieu rural, formellement vous allez me dire c'est du lotissement, mais le lien à la collectivité, le lien institutionnel c'était un lien de village, on avait un problème, on allait réclamer : le candélabre marche pas, en ville votre candélabre ne marche pas vous pensez pas à appeler la mairie pour dire mon candélabre ne marche pas : ici oui. À une époque je passais mon temps à demander à ce qu'on répare les candélabres, ou la poubelle, ou... Donc oui, c'est d'abord ça, c'est d'abord le lien social, alors après sur la forme... La forme, elle découle du lien social, c'est-à-dire que pour moi, ou plus exactement c'est pas tout à fait ça, c'est que le lien social il va découler de la forme, c'est-à-dire qu'entre le lotissement, un centre ville, une place, ça va entraîner ou ça va empêcher des formes de relations sociales, ou les encourager. Le lotissement c'est quelque chose qui ne permet pas beaucoup de lien social. Une place publique, à Rolland-Pilain, on a fait une place publique, pour moi c'était très important qu'il y ait une place publique. » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, projet Rolland-Pilain)

Dans ce cas, l'attention, la perception de l'espace, sa représentation et la réflexion quant aux modalités de son aménagement, semblent essentiellement guidées par les valeurs, la sensibilité et les émotions des acteurs. Aussi, l'on ne saurait désormais nier la part que jouent les dynamiques affectives dans l'action d'aménager l'espace. En outre, ce qui transparait plus nettement à mesure que l'on entre plus précisément dans l'analyse de ces dires d'acteurs, c'est l'importance de la qualité des relations que chacun aura développé dans ses espaces de vie personnels et l'intrication permanente de ces circonstances particulières dans la co-construction de ses valeurs et de son rapport affectif à l'espace. En outre, l'on voit de plus en plus nettement transparaitre la dynamique avant tout relationnelle du phénomène émotionnel. Ainsi, à mesure que l'on s'éloigne de ces histoires singulières pour approcher la construction de l'action sur le secteur Rolland-Pilain l'on s'aperçoit que celle-ci dépend en partie de ces données affectives mais que celles-ci ne seraient être envisagées comme des données strictement détenues en propre par les acteurs. L'analyse du jeu d'acteurs dans le cadre du projet Rolland-Pilain, et les entretiens successivement menés auprès des concepteurs, des techniciens, des élus, nous apprend que la conception de l'action est le fruit de l'interaction permanente des acteurs entre eux, et notamment au niveau affectif, le rapport que chacun entretient avec l'espace, chambraisien tout d'abord, puis avec ce secteur Rolland-Pilain en particulier, l'un et l'autre ne pouvant être réellement dissociés, s'affirme à mesure que se construisent les valeurs portées par le projet. De la sorte, l'on ne saurait sous-estimer le rôle de la dynamique affective dans l'organisation de l'action collective, et réciproquement. Chacun possède ses intérêts, ses sensibilités propres, mais celles-ci s'affirment au fur et à mesure de l'avancement du projet, à tel point qu'elles n'en deviennent réellement consistantes, opératoires et motivantes, que dans les circonstances particulières qu'implique la co-construction de l'action. Aussi, l'on ne peut sous-

estimer l'importance de certaines de ces dynamiques affectives, la confiance entre les acteurs du projet notamment, ou à l'inverse la défiance de certains, et les conséquences anti-coopératives que cela peut avoir, qui tout à la fois en sont le produit, et qui en même temps participent nécessairement de la structuration du projet.

« Nous on leur fait plein de dessins, plein de croquis, on essaye de leur faire comprendre. Il y a des gens qui comprennent bien, et il y a des gens qui ne comprennent pas. Il y a des élus, forts nombreux, qui ont de véritables difficultés avec les plans... [Est-ce que vous sentez l'implication de l'affectif dans le projet ?] C'est difficile en réunion de percevoir tout ça, en même temps... La meilleure façon de faire, c'est de vraiment faire pas mal de dessins et puis ensuite de pouvoir modifier ce dessin en fonction de ce qui a été dit en réunion. Bon, et c'est ce que j'ai fait. À ce moment là l'élu voit la fois suivante que l'on a pris en compte sa demande, mais qu'elle ne s'est pas exprimée par une déformation plastique ignoble, c'est tout le travail, tout le talent. [...] C'est une façon de concevoir, c'est assez fatiguant, mais par contre... c'est aussi ma personnalité, je ne suis pas une stature pour m'amuser à prendre une position et dire les gars ça sera comme ça ! Ça veut pas dire non plus, qu'à un moment donné je suis amené à faire tous les compromis. Par exemple, si le maire de Chambray avait tenu compte de la lettre du programmiste, il m'aurait dit M., je ne peux pas vous laisser faire, vous me mettez un rectangle, un beau rectangle à la place de votre courbe et on part sur le concours avec ça. J'aurais été très embêté. J'aurais été très embêté parce que j'aurais refusé et que ça aurait été difficile. Dernièrement j'ai refusé quelque chose. Mais la personne m'a dit tout de suite : vous savez c'est moi le maître d'ouvrage, c'est moi qui paye... Sauf que j'ai dit d'accord, c'est vous qui payez, mais moi il n'en est pas question, et je n'en bougerai pas, parce que c'est moi qui dessine ! Donc là il me rend le plan, un peu dur... parce que j'étais arrivé à la limite de ce que je pouvais faire de prise en compte de ses données nouvelles et déformation formelle de mon projet. [...] Là, si le maire de Chambray m'avait dit je ne veux pas de votre courbe, je serais parti sur complètement autre chose, j'aurais refondu complètement le projet. J'étais amené à refondre le projet de A jusqu'à Z. C'est-à-dire il n'y avait plus la même organisation, je faisais un bâtiment qui était plutôt aigu avec des angles et trouver une rotation d'angle de telle manière à ce que je me retrouve pas avec une seule façade visuelle, mais un mouvement d'angles de façades, de telle manière là encore à avoir de l'envergure sur le bâtiment, j'aurais peut être changé aussi la disposition de l'immeuble... Il y aurait eu des angles et j'aurais dû refondre pratiquement tout le projet. Je n'aurais pas pu mettre le rectangle. J'aurais changé tout et j'aurais imposé une limite de façade au concepteur différente, mais j'aurais sûrement changé pas mal de choses au projet... oui ça c'est sûr. Mais il se trouve que il m'a fait confiance, et là ça s'est bien passé. » (J3, Architecte-paysagiste, projet Rolland-Pilain)

« Aujourd'hui on a pas fini, mais évidemment il s'est passé des choses très fortes au sein de l'équipe, mais au départ non, enfin je veux dire... c'est le projet qui a construit une relation... » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, projet Rolland-Pilain)

« Ce n'est pas une question de vision parce que c'est ça la ville, je veux dire... C'est pas une question de vision, alors évidemment, nous on va le décoder, c'est-à-dire que nous on sait pourquoi faire une place à tel endroit... il y a eu un débat, je sais pas si J3 vous l'a dit, mais il y a eu un débat à un moment, le promoteur ne voulait pas faire les deux collectifs, et il y a eu une réunion, c'était là à un moment charnière où on a eu le poids, c'est-à-dire que J3 et moi on a fait peser notre poids et le maire nous a donné raison contre tous les élus qui disaient mais on a qu'à mettre des pavillons. Et on leur a dit, mais une place, ce qui fait la place c'est pas sa dimension, c'est le lien, la relation entre de la verticalité et de l'horizontalité, du vide et du plein, de l'anonymat, c'était hors de question d'avoir des maisons, ce n'est pas possible. Et en fait je pense par exemple, cette histoire du pavillon, c'est pas parce que... il y avait ce côté, on est plus sur du pavillon, on va gêner personne, les voisins seront tous contents, les riverains seront contents, et puis nous on ne veut pas du dense donc tant mieux, sauf qu'ils ne voyaient pas la conséquence, nous on l'a anticipé, nous on savait très bien que l'on ratait la

place, qu'on ratait le projet, mais à un moment je crois que quand on a dit au maire, c'est pas simplement... je crois que l'on a vraiment eu une réunion, un entretien avec le maire en lui disant, c'est pas un débat entre collectif / pas collectif, place / pas place, d'ailleurs, c'est ou on rate le projet, ou on ne le rate pas. Et là le maire nous a fait confiance, mais c'était de la confiance, parce que je pense qu'il ne savait pas... Je pense que là aussi on a vraiment un rôle en tant que technicien vis-à-vis des élus. C'est vrai que les élus sont là pour dire oui... c'est un a priori... et c'est vrai que la construction d'un projet politique de la ville, c'est quelque chose qui se construit sur la durée, c'est rarement avant d'être aux affaires qu'on se construit, donc c'est quelque chose qui se fait sur la durée où on a un rôle.» (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, projet Rolland-Pilain)

Pour autant, la recherche dans le domaine de l'aménagement n'accorde que peu d'importances à ces données affectives. Rarement l'on s'intéresse à ces émotions comme une ressource permettant de comprendre les attentes, les besoins, les jugements, leur construction, ainsi que la réponse qu'y apporteront les professionnels de l'aménagement. Alors que celles-ci, pour une part non négligeable, comme nous avons pu le voir, vont participer de l'évaluation de l'action, et donc directement de sa structuration et de sa mise en œuvre. D'ailleurs, les aménageurs vont pour la plupart apprendre à traiter des émotions comme une source de distorsion, celle responsable de toutes les erreurs de jugement. Comme le souligne le chercheur Charles Hoch (2006), l'on trouve un argument principal qui justifie cette conception de l'aménagement-urbanisme impliquant une forme de condamnation des affects. Celle-ci tient à l'influence d'une conception rationaliste de l'action qui relègue les émotions et les sentiments à un rôle inférieur en matière de jugement. Du point de vue de ces conceptions, souvent dites « dures » ou « froides », les émotions et les sentiments amoindrissent la qualité et la production des facultés intellectuelles. D'ailleurs, une part des professionnels, experts de l'aménagement, vont véhiculer, refléter, cette conception, cette position, cette image à travers l'affirmation d'une posture scientifique, experte, fondée en raison et ne laissant de fait aucune place à des données considérées « floues », « molles », « chaudes », telle que l'émotion. La conception principale de l'aménagement-urbanisme qui en ressort – même si cela n'est pas sans être remis en cause (Novarina, 2004 ; Hoch, 2006) – notamment chez les principaux partenaires de l'action, élus, habitants, est celle d'une pratique purement rationnelle, qui n'aurait que peu à voir avec le domaine des émotions. Avant tout, il s'agirait d'extraire la donnée émotionnelle de l'observation, et de la représentation qui en découle, d'en limiter les potentiels biais, et ainsi de focaliser la technique exclusivement sur la qualité des jugements considérés comme étant dès lors pleinement scientifiques. À cela Charles Hoch oppose un constat issu de l'observation de quelques cas particuliers et qui l'amène à énoncer une hypothèse plus générale : l'aménageur userait en réalité « du principe de rationalité, et du modèle scientifique qui lui est sous-jacent, davantage comme d'une excuse, d'une rhétorique qui légitimerait son statut de professionnel expert, que comme d'un réel guide pour l'action » (Hoch, 1994 : 52, traduction personnelle). Dans les faits, l'aménageur ne serait pas différent de tous les autres acteurs, et sa pratique, y compris lorsque celle-ci s'insère dans une pratique collective, voire à plus forte raison puisqu'il n'en maîtrisera et qu'il n'en anticipera que moins facilement la complexité des multiples interactions, ne répondrait pas seulement à des exigences purement rationnelles, mais serait la conséquence du fait qu'il est un acteur « émotionnel » (Laflamme, 1995 ; Bouchard, 2000, 2006). C'est-à-dire un acteur social fait de raisons et d'émotions, dont les intentions ne se dessinent pas seulement dans le préalable à l'action, mais aussi dans l'interaction, en fonction notamment de la capacité de l'émotion à orienter, à intervenir, à qualifier la relation, à émerger de celle-ci, et de fait à structurer en retour la construction de l'action. Pour cela, nous dit le sociologue Pierre Bouchard, l'on ne peut donc échapper à une « compréhension de l'action comme minimalement émotionnelle » (Bouchard, 2006 : 74). En effet, « l'acteur éprouve des

émotions dans chacune de ses actions : plaisir, satisfaction, amour, stimulation, déception, peur, défi, attentes, obligation ou responsabilité. En même temps, l'action est rationnelle puisque l'individu communique, ce qui suppose une rationalité, grâce à laquelle il peut intelliger son environnement et son comportement et avec laquelle il peut produire des arguments ou y accéder » (Bouchard, 2006 : 74). De même qu'il ne saurait y avoir de sens au plan strictement émotif, souligne Pierre Bouchard, il ne saurait non plus y avoir de sens au plan strictement rationnel, ce pourquoi tout acteur et toute action est au final, à un niveau au moins minimal, émorationnel. « L'acteur est toujours en situation émorationnelle. Toute action comporte une part d'émotion et une part de raison » (Bouchard, 2006 : 74). Qui plus est, cette émorationalité n'est possible et compréhensible que parce que « l'acteur est un être relationnel. L'acteur est toujours en relation. Il n'existe que dans la relation » (Bouchard, 2006 : 74).

L'aménageur est pourtant depuis fort longtemps censé disposer de la capacité à produire un ensemble de données scientifiques, objectives, pour décrire le fonctionnement des territoires, en diagnostiquer les insuffisances et, dès lors, répondre de manière intentionnelle et rationnelle à ces problèmes ; de même qu'il est en retour censé attendre de son audience, élus, décideurs, habitants, usagers, que celle-ci adhère à ses analyses, ses arguments, qu'elle décide, qu'elle agisse en connaissance de cause, sur la base de la preuve scientifique et logique. Cette conception de l'action publique territoriale, bousculée déjà depuis une bonne décennie, trouve néanmoins de profondes racines notamment dans cette démarche, pour qui veut comprendre et se représenter le territoire sur lequel il projette d'intervenir, procédant d'une analyse urbaine, se voulant un état initial, un diagnostic du territoire, de son fonctionnement, de ses ressources, de son organisation. Une analyse qui se veut rationnelle et dont on ne sait que trop bien combien déjà elle dépend d'une vision. Il ne sera pas nécessaire de remonter au fondement de l'urbanisme scientifique, et aux origines de la planification française, pour trouver là les pratiques de découpage, de quantification, de zonage, de mesure, de catégorisation, et savoir que derrière ces chiffres, ces cartes, ces graphiques, ces données, se dessine en réalité une certaine conception de la société : « une société composée d'usagers qui se comporteraient comme de simples destinataires des politiques et des mesures qui les concernent » (Novarina, 2004 : 65). Dans cette conception rationnelle au sens strict, « rationaliste », de l'urbanisme, « il n'y a donc pas d'acteurs sociaux qui ont la capacité de construire des conduites ou des stratégies, qui aboutissent à valoriser des "points" particuliers des territoires dans lesquels ils habitent, travaillent et se déplacent. Ou mieux encore si ces acteurs existent, il convient de les combattre au nom de la préservation de l'intérêt collectif contre les égoïsmes individuels » (Novarina, 2004 : 66). Cette analyse perdure dans une pratique de l'urbanisme campée sur ses bases rationalistes. Et pourtant, nous dit Gilles Novarina, ce type d'analyse urbaine, se présentant sous l'aspect d'une étude préalable objective, car fondée sur la mesure et la quantification, possède déjà un caractère profondément prescriptif. « Dès le moment où l'on cherche à mesurer des écarts par rapport à des équipements en termes de rapports entre nombre de logements et dotations d'équipements, en termes de relations entre les différentes catégories d'habitants, en termes de rapports entre les espaces construits et non construits, l'on est déjà dans une perspective de recherche des moyens de rétablir ces équilibres. Et dans ce dessein, l'on fait référence à des représentations de la ville, de la société, de la puissance publique. L'on passe ainsi insensiblement d'une position de description scientifique à une attitude fondée sur le "il faut", attitude qui renvoie à des paradigmes et à des modèles que l'on se garde bien d'explicitier et de justifier » (Novarina, 2004 : 66).

Il ne faut pas pour autant sous-estimer, comme le souligne d'ailleurs Gilles Novarina, ou encore Yves Chalas (2004a), le renouvellement aujourd'hui à l'œuvre de l'imaginaire aménageur.

Comme en attestent les dires des acteurs, ceux-ci déjà mobilisent la dimension affective dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes pour anticiper et orienter certaines réponses émotionnelles. Pour cela, se cantonner à une conception de l'aménagement et de l'urbanisme « rationaliste » semble problématique, en ce sens qu'elle ne rendrait compte que de manière partielle de la réalité de ce que sont aujourd'hui, de ce que sont devenus depuis le déclin de la planification et l'essor de la démarche de projet, les pratiques des aménageurs. Les récits d'action que nous délivrent les aménageurs sont, sur ce point, éloquentes. L'on y voit progressivement s'affirmer une forme de reconnaissance et, par là-même, l'attribution d'un rôle spécifique aux émotions, selon notamment les différentes étapes, selon les modalités et les temporalités de l'action, mais aussi une prise de conscience accrue de ce rôle. Ainsi, il semble que se côtoient à côté d'une approche « *pseudo-rationnelle* », telle que la qualifie un acteur interrogé dans le cadre de notre enquête, une approche émorationnelle dans laquelle l'émotion retrouve pour ainsi dire toute sa place, non seulement pour juger de la proposition formelle, en un sens esthétique donc, mais aussi dans le domaine de la conduite de l'action, des relations entre acteurs, aménageurs, opérateurs, élus, habitants, ou encore dans la construction d'une représentation partagée – non moins débattue – de l'espace, de son fonctionnement, des enjeux de son aménagement, et donc de la co-construction de l'intention qui va guider l'action ; bref dans l'ensemble des dimensions caractéristiques de la pratique qui vise l'aménagement d'un espace.

« Moi quand on m'a appris l'urbanisme, il y avait l'analyse du site, l'analyse de la population, l'analyse physique, l'analyse... mais il y a une espèce d'articulation qui est ce truc artistique, ce qui fait qu'aujourd'hui je ne ferai jamais de projet, c'est-à-dire que ce que fait J3 ce n'est pas mon métier, c'est pour ça que l'on met dans urbanisme plein de choses. Moi je suis à l'interface, mais je ne sais pas faire ce que fait J3, et c'est l'articulation qui fera... notre approche pseudo-rationnelle parce que je ne crois pas du tout... je crois qu'on est guidés... par tout un substrat... le travail éthique, le souci d'objectivité, c'est important, ou la revendication d'une non objectivité. J'aime bien moi quand J3 dit... voilà parce qu'on est là pour un peu respecter les équilibres des uns et des autres, mais autant moi je préfère quelqu'un qui me dise : moi je ne suis pas là pour faire une réponse objective à une problématique objective puisque ça n'existe pas l'objectivité, je préfère ça, enfin je préfère quelqu'un qui le dit. » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, projet Rolland-Pilain)

« En fait, il y a eu plein d'étapes dans le projet... Il y a des étapes qui étaient très rationnelles, et il y a eu des étapes qui étaient très subjectives, très artistiques. » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, projet Rolland-Pilain)

« J3 a été très intéressant puisqu'il est parti sur quelque chose qui n'était pas du tout rationnel, c'était un tableau de Kandinsky (rires). C'est très bien parce que le discours technocratique... enfin on est là nous, moi je suis technicienne, je peux porter le discours technicien et faire de la procédure, du bilan, etc... moi je trouve que la place de l'urbaniste c'est d'être le créateur, donc il a vraiment été complètement bien dans ce rôle là. Il l'a affiché, c'est le cas de le dire puisqu'il avait fait un panneau. » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, projet Rolland-Pilain)

Ces extraits illustrent la manière dont se dessinent, selon les étapes du projet, représentation, intention, conception, les différentes façons d'envisager la place qu'y serait censée tenir la donnée affective. Ils suggèrent ainsi que l'exigence de rationalité ne sera pas la même, lorsqu'il s'agira, d'une part, d'évaluer l'existant, d'en établir une représentation sur la base d'un certain nombre de tendances, de diagnostics, d'études préalables, sur les questions démographiques, économiques, etc., ou alors, d'autre part, lorsqu'il s'agira d'y apporter une réponse globale, de

traduire ces données en une intention, d'une intention en concept, puis d'un concept en une forme, ce qui sera finalement le fondement de l'action, à savoir une conception de l'espace futur. L'affectivité vient également au premier plan de l'action quand il s'agit notamment pour l'aménageur d'anticiper certaines réponses émotionnelles susceptibles d'entraver l'analyse et l'identification des problématiques territoriales, ainsi que la mise en œuvre des solutions pour contrecarrer les jugements de valeur qui découlent de l'ancrage affectif de certains des acteurs du projet.

« Donc pour moi, faire de l'aménagement, c'est d'abord s'occuper de ce dont on a à s'occuper, c'est-à-dire de faire de l'espace public avec ce souci effectivement de se dire que l'espace public va induire des comportements, c'est la sécurité, l'insécurité, lieu de rencontre, lieu d'anonymat... Je pense que la ville c'est l'anonymat d'abord. Voilà à Chambray, il n'y a pas d'espaces publics hormis cette place, après ce qui va se passer... à Rolland-Pilain les espaces sont clos de mur. L'idée c'était que visuellement on ne voit pas la partie privative. Il y avait aussi une très forte volonté chez les techniciens, je ne pense pas chez les élus, de prendre un contre-pied total de ce qu'était Chambray. [...] Parce que c'est très attachant aussi d'avoir ce côté. Chambray c'est une espèce d'ovni parce qu'on est en commune de première couronne, 10 000 habitants, et on a une forme urbaine qui n'est pas claire. [...] Moi, je crois beaucoup à la pédagogie de l'exemple. C'est-à-dire que je me dis que quand Rolland-Pilain sera fait les gens verront ce que peut être la qualité de la ville. Moi ce qui me surprend beaucoup, c'est dans l'équipe municipale, l'idée vraiment, une idée très tenace, très péjorative de la ville, la ville ce n'est pas bien. Alors que pourtant ils habitent en ville, mais je pense qu'ils s'excluent de ce concept de ville, et que ça leur fait très peur. Pour eux la ville, c'est synonyme de bruits, de nuisances, de densité, de hauteur de construction. » (A5, Directrice Générale des Services de Chambray-lès-Tours, projet Rolland-Pilain)

L'aménageur, dans le cadre de la conduite du projet, anticipe ces manifestations de type affectif, prévoit ces réactions d'ordre émotionnel, et en conséquence envisage déjà un certain nombre d'ajustements, développe des stratégies censées minimiser l'impact des sentiments et des émotions sur l'action. L'usage des ressorts émotionnels de l'action s'avère dès lors complexe, et parfois ambivalent. L'aménageur use aussi du pouvoir des émotions, construit un récit du projet qu'il argumente en le parant de tous les atours rationnels, mais déjà il anticipe les réactions émotionnelles, afin de les contenir, de les orienter, et donc de mieux prescrire. Ces stratégies émotionnelles sont particulièrement visibles à travers le recours aux images, et d'ailleurs les praticiens ne s'en cachent pas, ils sont pleinement conscients de ces ressorts émotionnels, bien qu'ils n'en maîtrisent pas toujours les effets.

« Là je m'y suis bien pris, et puis alors j'avais eu une astuce terrible. Là par contre, il y a parfois des approches marketing (rires). C'est que, il y a un panneau que l'on a fait et qui était le panneau de conception de synthèse où on a carrément, alors là je pense que j'ai été, là j'ai un peu triché, mais il fallait remporter définitivement le truc... et j'avais l'Agence d'Urbanisme de Tours qui me titillait parce qu'ils auraient aussi voulu s'en occuper de ce Rolland-Pilain. Et donc j'ai fait une présentation où j'ai fait un parallèle entre notre plan masse et les dessins de Kandinsky. Alors j'ai travaillé, parce que Kandinsky a théorisé sa peinture avec un bouquin qui s'appelle "Point Ligne Plan". C'est vrai que son discours était assez intéressant. Il recherche un peu des sensations à travers toute une alchimie d'utilisation de formes géométriques. Et donc on avait fait un petit extrait d'un tableau entièrement graphique, noir et blanc, de Kandinsky et puis nos formes où on mélangeait des éléments d'équerre, des éléments droits... [Le projet prenait alors valeur d'œuvre d'art ?] Voilà, ça affirmait le truc. Les gens ont dit "Oh, vachement, c'est un Kandinsky". Donc là j'y avais été un petit peu fort, je le referais pas trop souvent. Mais bon, des fois... des fois, il faut peut-être faire ça pour porter un projet. C'est peut-être un peu limite... Ce qui est intéressant en

utilisant la peinture, c'est que justement je me démarque de tous les référents urbains, de formes urbaines connues. Il se trouve que l'on aurait pu faire un projet extrêmement près. Il y a une multitude de projets, d'ailleurs il y avait d'autres projets que le projet que j'ai proposé. Mais il se trouve que celui-là a été le plus facilement compris par tout le monde et donc j'en ai déduit que c'était le meilleur, de ce fait. À partir du moment où tout le monde comprend à peu près le plan que vous proposez, c'est que... bah, c'est qu'il est bon, c'est tout simplement qu'il est bon. Moi, de ce côté-là je n'y vais pas aux forceps. Moi j'aime pas. Quand il y a un truc, que l'on sent que ça va pas, je change. Alors je change pas tout de suite parce que ça fait type qui n'a pas de volonté, mais cela prouve qu'il y a un truc qui colle pas dans ce que l'on a conçu. Donc moi j'aime beaucoup la discussion avec les élus quand ils sont intéressants, après quand ils sont compliqués, c'est plus la peine.» (J3, Architecte-paysagiste, projet Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours)

En ce qui concerne l'image, le succès du marketing urbain ne nous démentira pas. Les images nous renseignent sur les représentations intégrées au projet, éclairent sur les rationalités des acteurs (Lussault, 1996, 1998), mais surtout, comme le soulignent Marc Dumont et Laurent Devisme (2006), parce que ce sont des objets langagiers mobilisés dans des pratiques, en l'occurrence ici des pratiques urbanistiques, l'interprétation de leurs usages, plus d'ailleurs que de leurs contenus, est révélatrice de la façon dont l'action sur l'espace se produit, des intervenants engagés dans cette co-production, et plus encore de la manière dont ces intervenants s'y prennent. L'on ne serait dès lors sous-estimer l'usage qu'il est ainsi fait de l'émotion, en tant notamment que celle-ci est véhiculée de manière implicite par le matériel visuel, mais aussi par le matériel verbal. L'on sait en particulier les spécificités du visuel. « La principale caractéristique du matériel visuel [en contraste avec le matériel verbal/écrit] est sa faculté à susciter des émotions [...]. On considère que les images sont capables d'entraîner les gens dans une voie émotive, tandis que le matériel textuel ou verbal les maintient dans une voie de pensée plus rationnelle, plus logique et plus linéaire » (Joffe, 2006 : 103). Du point de vue de la rhétorique du projet, il n'est donc pas de doute quant à l'importance des dynamiques émotionnelles – en particulier quand ce matériel visuel, maquettes virtuelles en trois dimensions notamment, est de plus en plus couramment utilisé par les aménageurs eux-mêmes pour ce qu'il serait censément permettre de se rapprocher de la réalité d'un état de l'espace à venir (Bailleul, 2008, 2009). Par ailleurs, l'on voit à travers les précédents extraits que ces stratégies ne sont pas sans poser question – notamment éthique – à ceux qui sciemment ou non, les emploient – et en premier lieu les praticiens eux-mêmes. La sensibilité et les émotions sont également présentes dans ces récits qui font le projet, le *storytelling*. Y compris, comme nous avons pu le constater dans le cas de l'aménagement du quartier des Deux-Lions, dans le discours qui a vocation à attirer les opérateurs privés, et ainsi rendre possible la concrétisation du projet. C'est ainsi que lorsqu'il nous a été donné d'interroger le principal élu de la ville de Tours en charge de l'aménagement du quartier des Deux-Lions, celui-ci nous a décrit la façon dont implicitement les émotions jouaient, et dont lui-même en jouait, dans un domaine traditionnellement considéré comme l'un des plus rationnel au sens strict, l'économie – en l'occurrence ici la décision d'implantation d'entreprises au sein du quartier des Deux-Lions.

« Les Deux-Lions c'est une mise en scène absolument extraordinaire. Donc moi j'ai vu une mise en scène. C'est vrai je me suis dit : là... j'ai regardé vers la ville, je me suis mis dos aux Deux-Lions et regardé la ville. Et la première idée que j'ai eue, c'est... ce bout là qu'on me confie... ce terrain vague là, il faut que je fasse comprendre assez vite que c'est un élément de ce que j'ai en face. Hein... Et ce que je vous racontais tout à l'heure, le sentiment d'appartenance à un collectif, on l'ancre dans le territoire. Alors j'ai presque envie de dire, on lui a donné un nom, on lui a donné un nom, on l'a appelé quartier... pour des raisons stratégiques. Pour des raisons opérationnelles, opérationnelles, c'est tout. Je n'écris plus

quartier maintenant. Je n'écris plus jamais quartier. Les Deux-Lions. Parce que c'est ce que disent les gens, les Deux-Lions à Tours. Je n'écris plus quartier. Ça a été... c'est... ça a vraiment été cyniquement utilitaire d'une certaine manière parce que... parce que c'était une manière de me détacher du technopole qui était un terme vague. Donc appeler ça quartier, c'est affirmer haut et fort son identité. [C'était pour vous un outil de rupture avec le technopole qui avait une image très connoté négative ou... ?] Oui, non... pas négative à Tours, mais une image finalement assez inhumaine ailleurs. Sans diversité. C'est pas la ville. C'était une manière, dans ma carte de visite, d'entamer les discussions... Et c'est incroyable comme ça... c'est incroyable comme cette émotion là qu'on fait naître chez les interlocuteurs, dans les rapports professionnels, promoteurs immobiliers... Énormes ! Ils sont pas hyper rationnels, ils sont comme vous et moi. Ils sont très sensitifs, ils sont très sensitifs. Euh... on va parler des promoteurs de l'entreprise, ceux qui construisent l'entreprise. Donc on avait un terrain vague, il a fallu les rencontrer, donc on a fait une journée Deux-Lions. J'ai mis des petits drapeaux sur tous les bus et... les gens sont venus voir l'ouverture en quelque sorte au monde de 80 hectares, où il y avait rien ! Où il a fallu, on a mis un barnum [...] Et puis je leur ai dit : voilà nous on aimerait bien avoir des entreprises, on aimerait bien vous avoir et ce qu'on vous offre c'est un environnement qu'est l'environnement d'une ville, d'une ville dense. On vous offre ici comme si vous habitiez en plein cœur de la ville... Et incroyable ! Incroyable, je m'attendais à ce... Oh non ! Et puis non, ils adhèrent à l'idée... Bien sûr, le bassin d'emploi est important. Bien sûr. Mais il y a un mot un peu niais, pignon sur rue... Euh... Avoir pignon sur rue... Donner à voir. Voilà et... c'était très valorisant pour eux que je leur dise : vous allez être dans un quartier dense, dans un élément dense de la ville, dans une pièce dense du puzzle qui compose la ville. Vous n'allez pas être dans une zone d'activités comme les Granges Galand. » (A4, Adjoint au maire de Tours en charge des grands projets urbains, projet des Deux-Lions à Tours)

Bien qu'affleurant discrètement dans ce précédent extrait, le rôle de l'émotion n'en est pas moins palpable dans le discours sur l'espace. L'usage rhétorique de l'émotion est ici prépondérant, à la manière que décrivait Aristote, celle de l'orateur politique cherchant à utiliser et à provoquer des émotions à l'avantage de sa thèse. L'on y voit entre autres la confirmation d'un fait que soulignait déjà Marie-Christine Fourny (1997), à savoir l'importance de l'image d'un site dans la localisation des entreprises, ainsi que les ressorts immatériels, subjectifs, bien présents dans la manière toute performative de raconter le projet et l'espace, de jouer sur les émotions, les sentiments, les impressions, les ambiances, apportant ainsi une plus-value symbolique à une implantation, et participant plus généralement de l'attractivité d'un espace. L'irrationalité, souligne ainsi la géographe M.-C. Fourny, le qualitatif, le subjectif, au sens des rationalités anciennes, font désormais partis des critères de localisation, à côté des indicateurs statistiques plus stricts. Cette « irrationalité » témoigne non seulement « de la complexité des choix de décision » (Fourny, 1997 : 27), mais aussi de la façon dont les émotions véhiculées notamment par les images et les discours, notamment portés par les acteurs publics, participent de cette inflexion de la raison économique « par une perception subjective et une interprétation idéologique de la valeur d'un espace » (Fourny, 1997 : 27). D'ailleurs certaines villes ont très bien su saisir cette demande, y répondant « par une production de signes symboliques [...] promouvant des traits tels que la performance, le dynamisme, l'innovation ou la modernité » (Fourny, 1997 : 27), conférant de la sorte aux espaces une identité susceptible de renvoyer aux opérateurs, notamment économiques, leur propre système de valeurs. Dès lors, l'on ne saurait négliger le poids de l'affectivité, comme le suggèrent également Ben Anderson et Adam Holden (2008), dans cette manière d'ancrer le projet, à travers principalement le récit qui en est fait, sa mise en intrigue, usant à la fois du vocabulaire spécifique à la logique des affects, et en même temps, accordant une place non négligeable, dans cet art de la séduction, aux ressorts motivationnels portés par l'émotion.

Pour autant, il serait incomplet de ne rapporter ici qu'une vision utilitariste, tendant vers certaines formes d'instrumentalisation de l'émotion. Car nombre d'acteurs, dans leurs relations aux autres, autres acteurs du projet, décideurs politiques, mais également dans leurs relations aux destinataires de l'action, habitants, riverains, usagers, manifestent explicitement un souci de prise en compte de l'émotion. Ainsi, il semble qu'il se dessine ici une seconde figure du praticien, intégrant de manière explicite dans sa pratique la question des émotions, sans manifester par là le désir de limiter, de contrevenir, ou d'orienter cette dynamique, mais usant davantage de la référence au sensible, à l'émotion, dans le sens où celle-ci constituerait une ressource pour l'action, à travers notamment la connaissance particulière qu'elle permet d'avoir du contexte tant spatial que social de l'action. Évidemment, cette posture attentive aux phénomènes émotionnels est en grande partie déterminée par le rôle – sachant que celui-ci, selon les temporalités du projet, et selon les projets, est amené à évoluer – que chacun endosse selon les différentes étapes du projet. C'est ainsi que l'on observe au cœur du processus de projet cette demande explicite en termes d'expression des émotions, faisant par là-même du sensible une référence première, un préalable, qui va guider la conception, le parti de l'aménagement. Ici, à l'appui de cette seconde facette de l'usage des émotions dans le cadre de la construction de l'action sur l'espace, l'on rapportera les propos recueillis principalement auprès de deux acteurs de l'aménagement, tous deux engagés selon des modalités différentes dans divers projets dans une commune qui n'a pas à proprement parler constitué un terrain d'étude aussi approfondi que le secteur Rolland-Pilain mais plutôt une ouverture, une mise en perspective, l'un en tant qu'architecte conseil à l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours, intervenant auprès d'une collectivité territoriale (A3), l'autre en tant que Responsable du Service Urbanisme de cette même commune (B3), en l'occurrence la commune de Saint-Pierre-des-Corps.

« Quand on a une ZAC... enfin une ZAC... un lotissement, un machin, un territoire sur lequel on... on a formulé des enjeux que l'on donne à des concepteurs, promoteurs concepteurs, on leur demande de... moi ce que je dis toujours c'est le boulot c'est 80% de terrain quoi. Euh... d'analyser, de se balader, de regarder, d'écouter... d'entendre les gens qui y vivent et puis de décrypter l'histoire des lieux, car quel que soit le lieu, qui soit bâti, non bâti, etc., il y a toujours une histoire. Et c'est le respect de cette histoire là auquel moi je tiens énormément... Et on dit aux gars de revenir avec des photos, nous dire, nous raconter... S'ils interviennent sur Saint-Pierre-des-Corps, et bien qu'il nous raconte ce qu'il a ressenti sur Saint-Pierre. Parlez-nous de la ville. Nous, on lui parle de la ville. On lui décrypte les grands enjeux urbains, les fonctionnements, l'histoire un peu... et puis qu'il revienne une première fois sans rien, sans dessin, sans plan, sans machin... simplement nous parler du lieu sur lequel il doit intervenir... Comment il ressent, voilà. Qu'est-ce qu'il sent ? Qu'est-ce qu'il a senti ? Mais il y en a que ça désarçonne complètement ! » (A3, Architecte-urbaniste à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune de Saint-Pierre-des-Corps)

L'on retrouve ici un intérêt aujourd'hui grandissant chez les chercheurs et les praticiens selon Gilles Novarina, lesquels « appellent de leurs vœux l'invention de nouvelles façons d'appréhender les réalités urbaines sans cesse plus complexes qui se développent sous nos yeux » (Novarina, 2004 : 67). Pour Gilles Novarina, il s'agit là d'une « invitation à la description », affirmant de la sorte la nécessité de se détacher d'un urbanisme essentiellement prescripteur, au profit d'une approche plus pragmatique et, en ce sens, soucieuse de la reconnaissance des modalités sensibles dans la formation des savoirs, en particulier spatiaux. Pour Alain Avitabile, il s'agit là d'une « approche nouvelle du territoire » (Avitabile, 2005 : 17), un nouveau courant de pensée, une nouvelle culture du territoire plus attentive au contexte, qui se concrétise dans la rupture opérée par le passage d'un courant planificateur à un urbanisme de projet. Ce souci se traduit dès lors principalement en termes méthodologiques, comme l'illustrent les propos

d'acteurs dont nous nous faisons ici l'écho. Déambulations, dérives urbaines, parcours commentés, reportages photographiques, enregistrements sonores, cartographies sensibles, constituent autant de nouvelles modalités de l'analyse urbaine qui rompent ainsi avec l'approche analytique essentiellement stratigraphique qui sélectionne, simplifie, sectorise. « L'urbaniste doit donc se faire promeneur et, au gré de ses errances, nous rapporter les éléments les plus significatifs, qui constituent autant de récits ou de descriptions particulières » (Novarina, 2004 : 68). Le principal enjeu de telles méthodes réside alors dans leur capacité à réintroduire la question du sensible dans la démarche qui vise à la connaissance des espaces. « L'on retrouve dans les méthodes préconisées par une partie des urbanistes contemporains [...] la volonté exprimée par les situationnistes des années 1970 de restituer une approche sensible de la ville à travers des pratiques dites de "dérives urbaines". Cette métaphore qui assimile la description à une promenade, met l'accent sur le caractère sensible de toute description et ce préalablement à toute tentative d'analyse » (Novarina, 2004 : 68). Il s'agit là de reconnaître que la connaissance, la compréhension des phénomènes spatiaux, ne peut se réduire à cette apparence objective, purement logique, mais qu'elle engage avant toute chose une connaissance intuitive, reconnaissance au sens préréflexif ; et que ces modalités différentes de compréhension des phénomènes, entre connaissance intuitive et connaissance logique, ne sont ni contradictoires ni totalement séparées mais apparaissent, à l'image de l'Art et de la philosophie « comme des "degrés" d'un même processus de connaissance, c'est-à-dire comme des modalités d'appréhension du réel qui, bien que distinctes, entretiennent entre elles des relations parce qu'elles poursuivent le même objectif de recherche d'une vérité » (Novarina, 2004 : 69). Quelles que soient, comme le souligne Gilles Novarina, « les tentatives pour le nier, l'analyse scientifique apparaît donc entachée de sensibilité et donc de subjectivité : tout processus de connaissance est fondé, non pas sur une séparation entre le sujet qui observe et l'objet qui est analysé, mais sur l'existence de relations entre ces deux termes » (Novarina, 2004 : 69).

En effet, il est bien question de cela, à travers ces divers ressorts méthodologiques. Il s'agit pour les acteurs du projet de percer à jour la sensibilité qui guide la conception, depuis la représentation de l'espace à l'interprétation qui en est proposée, de remonter par le biais de l'affectivité, des émotions, aux valeurs portées par le lieu et par l'action, de susciter l'expression d'une telle sensibilité, voire de l'engendrer, de l'accompagner, et ainsi d'en faire un des fondements pour l'action. Pour ces professionnels, il est donc avant tout question d'un nécessaire engagement affectif dans l'action.

« [Comment ça se passe quand vous faites appel à un architecte, qu'est-ce que vous attendez de lui ?] Ah moi rien. Moi j'aime bien, enfin si ça me permet de le connaître, c'est-à-dire de voir ses référents, qu'est-ce qui le touche. On regarde son book, mais ça, ça n'a pas tellement d'importance, ce qui est intéressant c'est d'être plus dans le sensible... c'est-à-dire... dans le sensible et quels sont ses référents, c'est-à-dire... il a quel vocabulaire. Si on ne va pas avec lui sur le terrain, on lui demande de prendre un appareil photo par exemple, et... on a fait ça comme méthode avec un architecte parce qu'on avait du mal. Donc on lui a dit... et avec deux d'ailleurs, un autre c'est pareil, on arrivait pas à comprendre pourquoi ses toitures étaient comme ça, pourquoi l'architecture était aussi rigide. Et donc on lui a demandé de faire des photos de ce qu'il aimait (rires)... Mais justement, ça permet de dire – c'est pas lui qui a dessiné la chose – mais quelles sont ses références, et c'est beaucoup plus simple après de rentrer dans son mécanisme à lui pour lui dire tiens là il y a une marche... hein, on vous demande pas... enfin... de manière autoritaire ou je sais pas quoi parce que l'on a raison, on a pas raison. Mais simplement tiens y'a ça aussi, et ça c'est une discussion, alors qui prend beaucoup de temps, ça il faut le savoir, ça prend beaucoup de temps, mais c'est essentiel. C'est-à-dire qu'à la fin, je crois qu'on est content quand on est tous sur la photo à

l'inauguration avec un grand sourire quoi... non mais ça arrive (rires). » (B3, Responsable urbanisme à Saint-Pierre-des-Corps)

À l'opposé de la conception planificatrice de l'aménagement des espaces, celle d'une pratique purement rationnelle, codifiée en schémas, plans et zonages, et en réaction au caractère radical d'un mode d'intervention sur l'espace, suivant une logique descendante, l'attention manifeste aujourd'hui à l'égard de la sensibilité au contexte, et la demande grandissante en ce sens des professionnels de l'aménagement, principalement du côté de la maîtrise d'ouvrage et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, s'avère non seulement révélatrice de l'ampleur du renouvellement culturel qui accompagne le passage à une logique d'action par projet, celui de la réintégration du sujet dans l'observation, mais aussi le rôle dévolu dans cette transformation des modalités de l'action, au domaine du sensible, et avec lui l'intérêt croissant porté à la sphère de l'affectivité. Avec la montée en puissance du concept de projet, l'on assiste en effet au développement d'une approche plus fine, pour laquelle l'attention portée aux dimensions culturelles, historiques, identitaires, n'est désormais plus étrangère au domaine de l'action sur l'espace. Cette lecture, plus fine et plus attentive au caractère des tissus urbains et à leur génération, remarque Alain Avitabile, contribue ainsi à orienter le travail de conception vers la recherche de leur réinterprétation. « C'est une approche plus "contextuelle" qui se développe, avec une prise en compte des différentes composantes du territoire ou du lieu qui façonnent le paysage urbain : trame parcellaire, structure viaire, espaces libres, composition végétale,..., et pas seulement l'organisation bâtie » (Avitabile, 2005 : 22).

« J'étais en réunion ce matin à Tour(s)Plus [Communauté d'Agglomération de Tours] et... c'est bizarre, en face de moi il y avait des institutionnels, il y avait l'État, la DDE, ces gens là avec leur formation... École des ponts, machin... en face il y avait des architectes, et puis on avait des élus... pour valider un cahier des charges pour l'aménagement d'un cœur d'îlot sur lequel il y avait deux OPAH [Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat]. Deux opérateurs, à Saint-Pierre-des-Corps. Mais ça aurait pu être ailleurs. Et dans notre cahier des charges, il y avait un arbre. Il y avait un arbre et... il y avait un certain nombre de personnes qui ne comprenaient pas pourquoi on tenait à conserver l'arbre. Parce que l'arbre c'est un saule pleureur qu'était pas forcément... on sait même pas dans quel état sanitaire il était... et... j'expliquais que... c'était un arbre qui faisait signe dans le quartier, sur cet îlot là. Il faisait non seulement signe sur cet îlot mais il faisait signe aussi dans le quartier. Dans le quartier, on n'avait pas d'arbres, de rues avec des arbres d'alignement, quelque chose comme ça. On avait ponctuellement, comme ça, le long de cette rue là en particulier, au-delà de l'îlot un arbre de temps en temps, puis des beaux sujets, quoi, même si j'en sais rien si ils étaient en bonne santé... ou pas en bonne santé, peu importe. Mais je leur dis : moi je m'en fous de l'arbre. Ça aurait été un bouquet d'orties, un machin... une primevère. C'est ça, c'est tout le symbole, enfin... non seulement le symbole mais aussi les gens. [...] Moi je tiens beaucoup à ce que depuis l'espace public, l'espace qui appartient à tout le monde, à la communauté, à la collectivité, on puisse comprendre le territoire sur lequel on est. On parle tous français aujourd'hui, on a tous des jeans, on est tous habillés pareil, mais on est entre la Loire et le Cher, on est pas... au bord de la mer. Et quand on est à Tours, on n'est pas à Chambray et quand on est à Chambray on n'est pas à Veigné, et voilà, qu'est-ce qui va faire que... sur cet espace là ou sur ce territoire là, on va reconnaître l'appartenance à... Bon alors il y a tous les rapports humains... mais il y a aussi le rapport à l'espace, voilà. Et... c'est pour ça que quand on décrypte les enjeux, on décrypte des perspectives depuis l'espace public, quand on voit les coteaux de la Loire, quand on voit les coteaux du Cher... etc. Quand on a cette spécificité d'un arbre au milieu de la rue et quand on en retrouve pas ailleurs... Y a que là qu'on retrouve cette... cette composition urbaine là et que il faut y faire gaffe parce que ça plus ça plus ça... et ben fait que, effectivement je suis à Saint-Pierre-des-Corps, je suis pas à la Ville-aux-Dames, c'est-à-dire à 200 mètres plus loin... etc. Qu'est ce qui fait l'identité de... du lieu sur lequel on

va intervenir quoi. Et qu'on respecte ça. Et l'identité c'est d'abord l'histoire des hommes qui ont fabriqué ce qui existe, que ce soit de qualité ou pas de qualité. La qualité... c'est purement subjectif... ben voilà, parce que on... voilà il y a des gens qui y habitent, qui y sont attachés, nous on trouve ça beau, on trouve ça moche, on trouve ça joli, peu importe, on s'en fout... c'est pas... c'est pas de ça dont on doit tenir compte quand on intervient sur le territoire, on doit respecter, voilà, c'est le respect.» (A3, Architecte-urbaniste à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune de Saint-Pierre-des-Corps)

L'on voit ici que la sensibilité au contexte et aux valeurs du lieu, ne sont pas sans interroger la pratique des acteurs de l'aménagement, et que dans ce mode de faire, caractéristique du passage de la logique planificatrice à la logique projective, l'attachement, le ressenti des habitants ne sont pas dès lors sans constituer un intérêt pour les acteurs de l'aménagement, en tant qu'ils constituent des révélateurs de la valeur des espaces, qu'ils contribuent à la fois à de potentielles révisions ou à la résistance et à l'affirmation de certaines identités, ainsi qu'à leur partage.

« Il y a un projet dont je suis assez contente c'est le lotissement Bel air. Bel air, alors en même temps contente et puis au niveau des habitants ça a été extrêmement dur et dans la méthode on était pas tout à fait calé, donc moi je m'en suis pris plein la figure... En fait la question c'est que les habitants ils étaient dans une sorte de bulle. C'est-à-dire qu'ils étaient au fond de leur impasse. L'impasse débouchait sur une rotte [ancien sentier]. Eux ils étaient là depuis trente ans. Nous on était des petits... on n'habitait pas là... donc on était en train de tout chambouler, il y avait des jardins. Donc on mettait table rase sur les jardins, et on allait faire venir plein de gens, qui avaient beaucoup de voitures, et que eux ils ne pourraient pas garer leurs voitures. Donc là, le cadre environnemental, il fallait vraiment le travailler, donc on est reparti sur l'îlot en se disant, tiens, là il y a un petit bois, on va le garder, on va l'intégrer dans le projet, on va faire une place, avec un noyer, qui fait jonction entre les deux, parce que cet arbre là ils l'ont toujours connu. Les jardins ils s'en vont, mais les jardiniers ils sont là aussi. Pour moi les jardiniers... c'est pas des gens de passage, c'est des gens à prendre complètement, à intégrer complètement, c'est eux qui ont cultivé la terre, qui ont donné ce paysage, qui ont donné cette ambiance pendant des années. Qui s'en sont nourris. Donc pour moi il faut les remettre dans la ville, c'est-à-dire que... on les a tous vus, on leur a proposé d'autres jardins, on les a accompagnés dans les autres jardins, donc ça va aussi jusque-là, c'est-à-dire que ces gens là c'est pas parce qu'il n'y avait rien que... c'est pas possible, parce qu'ils ont tissés des liens avec ceux qui étaient là aussi. Donc voilà, c'est accompagner complètement le changement que l'on propose, alors ça fait des états d'âme parce que... personnellement je veux dire parce que moi les jardins, c'était une grande nostalgie pendant un temps... les jardins à l'abandon, les cabanes brûlées. Moi-même j'avais des états d'âme, bien sûr, pour qui, pour quoi... ? Pour faire des maisons neuves qui vont être vendues, voilà, on se pose toutes ces questions là bien sûr. [...]Et puis c'est marrant parce que l'on a fait des photos de ce changement, donc on a le temps du chantier, puis des maisons, puis des chaussures devant la porte d'entrée, donc, voilà, et puis des jouets d'enfants dans les jardins, voilà... mais il y a un temps, c'est-à-dire le temps du projet, moi je l'avais pas connu, c'est-à-dire que je ne m'étais pas rendu compte de ça, et... voilà c'est peut être pour cela que ça m'a projeté aussi dans mon histoire personnelle. Dans mon quartier de Creil. Parce qu'avec ma famille on était dans une vieille maison et la maison n'a pas bougé mais tout autour ça a été transformé. Et c'est traumatisant quand vous voyez tout autour dans le jardin, des immeubles (rires) de quatre ou cinq étages... ça fait un bouleversement donc voilà je me sentais proche aussi sûrement d'eux, dans la transformation qu'on leur faisait subir, donc peut-être que moi je me suis mis... peut-être que c'est moi-même qui me suis mise du coup très en avant et qui ai pris tout dans la figure quoi, en gros. Donc ça a été... oui ça a été quand même assez costaud... ! » (B3, Responsable urbanisme à Saint-Pierre-des-Corps, projet Bel Air)

Les sentiments et les émotions ne sont pas toujours considérés comme des ennemis de la réflexion, au contraire. Dans ce cas, ils sont envisagés comme de véritables ressources cognitives et morales pouvant être utilisés comme de solides guides tout au long de la conduite du projet. Ici, la place de l'identité, de l'histoire, des valeurs et des émotions, s'inscrit « dans une certaine mesure comme une suite logique et un approfondissement des politiques d'images, sa mise en acte dans l'organisation de l'espace faisant suite à sa mise en scène » (Fourny, 1997 : 23). L'on passe de la sorte de diverses formes d'instrumentalisation des émotions véhiculées notamment par l'image et le discours, si ce n'est à une véritable instrumentation des émotions dans le cadre de l'action, du moins à tendre vers une prise en compte intégrée et opératoire de la dynamique affective. Autrement dit, à un appareillage de l'émotion, cette dernière étant utilisée dès lors non pas uniquement comme moyen de séduction, de persuasion, en vue de l'adhésion au projet, mais comme un mode d'action à part entière. En ce sens, la différence que nous proposons entre « instrumentalisation » et « instrumentation » tient avant tout aux différents usages constatés, dans le cadre de l'action sur l'espace, de la topique de l'émotion. De ce point de vue, l'instrumentalisation de l'émotion renvoie bien à la personnalisation et à l'usage purement instrumental, et parfois même subversif, de la topique émotionnelle dans le cadre de la conduite de l'action. Tandis que l'instrumentation de l'émotion renverrait, pour sa part, à la façon de se doter d'un ensemble d'instruments pour une pratique déterminée, en l'occurrence ici l'aménagement des espaces, un ensemble d'instruments susceptible de permettre de travailler dans le cadre des interventions sur l'espace la question des émotions, de faire de l'affectivité un véritable sujet de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme.

Déclinée sous diverses formes, et à travers divers moyens selon les étapes du projet, la dynamique émotionnelle devient par son instrumentation une matrice susceptible de contribuer au fondement même du projet, entendu comme la construction d'une vision partagée d'un état du monde à venir. De simple outil au service de l'action sur l'espace, support au faire-valoir de cette dernière, l'émotion devient un sujet de l'action à proprement parler. Dès lors, les acteurs du projet s'intéressent moins aux objets spatiaux en tant que tels, à leur dimension matérielle, mais les considèrent de manière privilégiée pour ce qu'ils informent la relation entre les individus et leur relation à l'environnement. L'on note en particulier, lorsqu'il est dans ce cadre question d'émotions, l'insistance sur le concept d' « *identité spatiale* », et la prime qui est ainsi accordée à la dimension temporelle, sociale et symbolique de l'action sur l'espace, à l'histoire, à l' « *archéologie* » du territoire, ses « *couches successives* », ses occupations multiples, et ce au détriment de la dimension strictement fonctionnelle de l'action sur l'espace.

« Moi je mets beaucoup... enfin c'est drôle parce que au fur et à mesure de la manière dont j'avance, la géographie est moins importante que l'histoire. C'est-à-dire que je trouve que l'histoire des lieux... elle est inscrite et ça oriente le comportement des gens. Et je trouve que c'est super important de refaire comprendre, de refaire resurgir à la mémoire cette histoire là. Le territoire, comment il est fait, comment il existe ? C'est-à-dire les couches successives aussi, la chronologie de ceux qui sont venus, qui ont constitué cette histoire là. Voilà, eux, ils se situent où du coup là dedans. C'est dans la mémoire, et bien évidemment les lieux on les redonne en disant voilà, il y a l'ancien canal, c'est l'autoroute aujourd'hui, voilà aller refaire de l'archéologie de la ville quoi. Et j'ai l'impression que dans ma pratique... dans la pratique de mon travail, je suis de plus en plus à faire de l'archéologie... c'est-à-dire (rires), non mais ouais c'est étonnant mais oui, d'aller rechercher... d'aller rechercher les couches, les couches successives, et je ne m'en lasse pas quoi, c'est-à-dire que... enfin je l'apprécie toujours, j'aime travailler à Saint-Pierre. [...] Enfin, l'histoire ce n'est pas faire du passéisme et reproduire ce qui avait été fait avant. C'est simplement prendre conscience de où on est. Voilà. Pour bien dire que là où on est, on va construire quelque chose de spécifique, qui n'est pas à Noisy-le-Sec (rires). Non mais ça a l'air très très bête, mais ça aussi... je veux dire les approches par

exemple de J.R., qui est l'architecte qui est intervenu sur la charte architecturale et colorée, c'était l'œil extérieur. Il avait fait un montage photo fabuleux. L'étranger qui photographie, sous les angles (rires) qui décoiffent, bon... Ça a remis tout le monde, les élus qui pensent que Saint-Pierre-des-Corps c'est la plus belle ville du monde (rires) euh, gloups ! C'est-à-dire et bien, regardez vous... tu vois... là y'a... [...] Et l'intérêt du travail là c'est que, en fait c'est se faire une culture commune, on a toujours parlé de ça, moi je suis toujours très pédagogue, même vocabulaire, on essaye de trouver un vocabulaire commun, qu'on puisse se parler... et puis de quoi on parle ensemble, voilà chacun peut amener ses idées, et puis c'est une construction, et les habitants, c'est une construction là dedans. Hein, je veux dire tous les ans, pendant trois semaines, que des réunions habitants. Et bien pendant toutes ces réunions là habitants, on y participe, c'est obligatoire... je veux dire, c'est évident, c'est là où on va aller chercher... ce qui va nous porter en gros, c'est-à-dire quelles sont les préoccupations des habitants, alors il faut passer dans un filtre, bon, mais... je veux dire voilà, c'est ça qui nous nourrit, et ça c'est extrêmement important. » (B3, Responsable urbanisme à Saint-Pierre-des-Corps)

Cette conception de l'action sur le territoire qui place au centre de la réflexion, la notion d'identité, et avec elle la dynamique émotionnelle, impliquant notamment sa déclinaison dans des termes socio-historiques et symboliques, et non plus strictement géographiques et fonctionnels, nous semble dès lors symptomatique d'un renouvellement plus profond des modes de faire et de penser l'aménagement. Un renouvellement que, pour sa part, la géographe Marie-Christine Fourny n'hésite pas à qualifier de transformation paradigmatique, étroitement associée, selon l'auteure, au retournement de la logique d'action sur l'espace et à l'émergence de la démarche de projet comme nouvelle norme de l'action urbanistique. Selon M.-C. Fourny, « l'évolution des modes d'aménagement montre des prises en compte diverses des dimensions identitaires des espaces. Des années cinquante où il se structure en tant que politique et discipline autonomes, au début des années quatre-vingt, l'aménagement se situe dans la logique dominante du mode de production fordiste. Si sa transformation s'effectue progressivement, la décentralisation en étant l'une des conséquences, il s'inscrit ainsi pour l'ensemble de cette période dans un paradigme technique. Ses principaux outils relèvent alors de la planification et de l'ordonnancement : schémas d'urbanisme, plans d'occupation des sols, zonages, rendent significativement compte d'un raisonnement en deux dimensions privilégiant les caractéristiques géométriques de l'espace » (Fourny, 1997 : 25). Dans cette logique d'action, l'espace ne constitue qu'un support, « que l'on peut instrumentaliser par des procédés techniques » (Fourny, 1997 : 26). Du point de vue de la prise en compte de l'identité, l'aménagement du territoire dans cette période a principalement contribué à imposer ses critères de valeurs, « l'expression d'une identité locale quant à elle a été négligée, sinon empêchée, pour le moins ignorée, n'offrant, dans cette logique, ni objet, ni enjeu » (Fourny, 1997 : 26). Cependant, depuis désormais deux décennies maintenant, l'évolution des contextes économiques, sociaux et politiques faisant, les principes de cet aménagement ont été profondément bousculés, si ce n'est totalement remis en question. Dès lors, la prise en compte de l'identité est revenue en quelque sorte sur l'avant-scène des pratiques d'aménagement. Plus qu'un changement de politique, la restructuration des principes de l'action sur l'espace, avec pour fer de lance l'avènement des démarches de projet, a conduit à réviser la façon d'envisager les valeurs attachées au territoire, et de manière réciproque, la réévaluation du rôle de ces dernières a contribué à cette restructuration profonde du système d'intervention. Finalement, à travers la concordance de ces transformations s'est progressivement dessinée une démarche qui, directement ou indirectement, a contribué à conférer à la production des espaces de nouveaux principes ainsi que de nouvelles fonctions. Les principes du fonctionnalisme se dissolvent ainsi pour faire place à un nouveau paradigme, « un paradigme de la relation ou de

l'interaction » (Fourny, 1997 : 28). La nature même des structurations territoriales, désormais fondées sur les logiques d'échanges et de flux, et non plus principalement sur des logiques d'ordre matériel et physique, contribue à ce que les modalités de l'action sur l'espace soient désormais guidées par l'interaction et par l'organisation des relations. « Dans cet objectif, il s'agit moins d'intervenir sur l'institué que sur l'instituant, c'est-à-dire sur les conditions d'une structuration. Le pouvoir de gestion en ce cas implique un pouvoir sur les acteurs et leurs comportements, une capacité à fixer des cadres et à orienter des choix » (Fourny, 1997 : 32). Autrement dit, la logique d'action suppose désormais de travailler sur l'identité et d'entrer pour cela « dans "le monde des valeurs", d'agir par le culturel et le symbolique, qui ont force instituante » (Fourny, 1997 : 32). Dans cette perspective, le territoire n'est plus envisagé uniquement comme un espace-support, comme l'illustrent les quelques récits d'actions précédemment cités, mais davantage recherché et travaillé, à travers notamment la topique des identités, et sa dynamique émotionnelle, comme potentiellement un moteur de l'action, une condition même de son effectuation. La règle et le modèle ne pouvant plus à eux seuls constituer des principes opératoires satisfaisants pour l'action sur l'espace, la logique d'action projective vise désormais à articuler un processus de production, avec ses outils, ses acteurs, ses normes, ses règles, ses temporalités, ses contraintes, et une démarche de construction et d'interrogation du contenu, de l'intention, et de la nature de l'état futur recherché. Dans cette recherche, l'identité constitue un ressort principal de l'action « opérant cette "synthèse intégrative" des qualités et des valeurs du lieu, elle représente ce qu'il s'agit de construire : un espace d'action propre, né de la dynamique relationnelle. Elle constitue également ce sur quoi il est possible d'agir » (Fourny, 1997 : 29). L'identité représente dans ce cas un levier d'action, et la logique de projet, sa mise en œuvre collective, condition organisationnelle d'un accord sur l'image du territoire à venir, condition de mise en cohérence donc des modes de production et de la production en elle-même, de structuration de la dynamique identitaire et d'actualisation des identités. En ce sens, il faut préciser que la dynamique identitaire en question, celle susceptible de fonder la dimension projective de l'action, d'en être le principe même d'effectuation, ne saurait être réduite à l'identité figée et figeante, comme le soulignent d'ailleurs les acteurs rencontrés, cette identité recroquevillée sur les traces élimées d'un passé éternel gisement de nostalgie. Bien sûr, le risque n'en est pas moins absent.

« Sur le lotissement des Randonnières, on s'est fait... le premier projet on avait dit, il faut cinq architectes, il faut cinq plans masse. On discute, alors on avait un cahier des charges déjà quand même bien. Vous entrez par là, c'est les prolongements des rottes [anciens sentiers], c'était déjà bien balisé, et puis... ben un concours, soi-disant ! Il y en avait trois qui n'avaient pas répondu, donc on prenait l'architecte du promoteur. Et bon ben voilà... déjà après il y avait trois maisons modèles, donc on a plus qu'à maîtriser le plan masse, c'est-à-dire que la maison s'implante comme ça. On avait des idées aussi peut-être... aujourd'hui un peu rigides, c'est-à-dire que par rapport à l'espace c'était des alignements de voirie. Comme toutes les rues, alors que là on est dans des cœurs d'îlots donc on aurait pu trouver beaucoup plus de souplesse. C'est facile de le dire après, c'est très facile. On était quand même partis avec un projet urbain qui était quand même très... sur l'identité, ce qui nous a joué bien des tours parce que quand on a commencé à annoncer l'identité du vieux Saint-Pierre... l'identité du vieux Saint-Pierre elle était réglée comme ça ! Voilà (rires)... non mais, on peut se prendre à son propre piège, c'est-à-dire à force de dire l'identité des lieux blablabla... et ben on finit par être figé dans un... d'être dans des formes très figées. Il faut créer, poursuivre... Il ne faut pas trahir. Je pense qu'il y a quand même quelque chose qui est important, c'est dans le sol, c'est inscrit, c'est le parcellaire. Là aussi on peut déroger au parcellaire. C'est ce parcellaire qui parle d'une histoire, nord-sud, d'un ensoleillement... voilà il y'a des choses comme ça qu'on a envie... qu'on a envie, enfin pas simplement envie de garder, mais qui avaient une intelligence. Il y a l'histoire des zones inondables, de la surélévation, l'eau. Il y a des intelligences du

territoire, c'est-à-dire que l'on se dit aujourd'hui il y a des constructions très vulnérables qui ont été faites à une époque... qui avaient leur importance, donc ça il faut le décrypter, et du coup ça on peut le faire passer. Mais ça peut prendre une forme totalement moderne.» (B3, Responsable urbanisme à Saint-Pierre-des-Corps)

Quoiqu'il en soit, l'identité, et plus particulièrement sa dynamique, nous intéresse ici non pas en raison de ses possibles instrumentalisation, mais parce qu'elle se révèle, à travers les discours des professionnels, une manière d'employer l'émotion au service de l'action. Autrement dit, de faire de l'émotion, cette dynamique révélatrice de l'imbrication entre imaginaire et réalité, un instrument de l'action collective, susceptible de redonner du sens à cette dernière. De même que l'identité intervient comme médiateur des rapports entre acteurs et de leurs rapports à l'espace, la donnée émotionnelle caractéristique du dynamisme de ces identités spatiales, de leur transformation, de leur actualisation, devient indirectement un moyen et une forme de l'aménagement. L'on a en effet pu montrer, dans quelles circonstances, dans quelles mesures, les affects participaient de la dynamique des identités, de leur régulation, dès lors il n'est pas étonnant lorsque l'aménagement est en prise avec l'identité, tant au niveau de la construction, de la détermination, du contenu de l'action, qu'au niveau de l'organisation des relations au sein du processus de projet, de constater que l'affectivité constitue une ressource première dans la mise en acte de l'intention projective qui guide l'aménagement des espaces. Cependant, c'est moins l'identité, sa version figée, qui semble intéresser l'action, que l'émotion et sa dynamique, qui met en jeu un ensemble de processus propres à son actualisation, à sa révision, à son affirmation, à son partage, avec toutes les difficultés que cela comporte. Par là-même le souci que montrent les récits d'action quant à ces phénomènes émotionnels, aussi bien dans le cadre de la relation entre acteurs de l'aménagement, techniciens, acteurs urbains, opérateurs, élus, mais aussi habitants, nous semble révélatrice de la manière des émotions, en tant que phénomènes à la fois psychologique et social, individuel et collectif, de participer à la co-construction de l'action. Il nous semble alors, et bien que cela reste un champ à documenter plus amplement, qu'avec ce renouvellement des modes de faire et de penser l'aménagement, porté notamment par la logique d'action projective, une description opérationnelle du phénomène de l'implication émotionnelle dans le cadre du projet s'avère plus que jamais nécessaire comme outil d'analyse des démarches d'aménagement de l'espace et d'urbanisme. En ce sens, considérer positivement le rôle des affects comme une dimension centrale de l'identité et de l'action humaines implique que l'on cesse de confondre systématiquement l'émotion avec l'idée de perturbation, de vulnérabilité, et que l'on envisage l'affectivité pour ce qu'elle est, une donnée fondamentale de la relation de l'individu à son environnement, et que dès lors, sur cette base, l'on considère l'émotion, le sentiment, l'affect, comme autant d'outils, d'instruments, nous autorisant à construire ce qui plus que jamais est au centre de la question d'aménager, la valeur et le sens que l'on confère à nos espaces de vie.

Nous avons voulu, dans cette partie, poser la question des implications du rapport affectif à l'espace et plus largement des mécanismes émotionnels dans l'action collective de transformation des espaces habités, et en particulier, nous avons souhaité envisager cette implication dans le cadre d'un modèle d'action désormais paradigmatique en aménagement et en urbanisme : le projet. Cette analyse du projet urbain Rolland-Pilain nous a ainsi conduits à considérer la participation du rapport affectif à l'espace selon différents points de vue. Nous sommes ainsi revenus, dans un premier temps, sur l'hypothèse d'un « effet de lieu » structurant, en menant une investigation approfondie des conditions d'influence du lieu et de sa configuration socio-spatiale sur le type de relation affective que les habitants y nouent. Nous avons ainsi pu relever deux types ou deux styles affectifs principaux, telles des figures idéaltypiques du rapport affectif à l'espace, émergeant de la comparaison et de l'analyse des

différents récits délivrés par les habitants interrogés. Le premier renvoyant à la figure de l'ancrage, significatif d'un fort attachement à l'espace, à sa dynamique et à sa structure sociale, révélateur d'une correspondance importante entre l'identité personnelle et l'identité spatiale, et d'un lien ancien et fort aux différentes dimensions, morphologique, environnementale, sociale, symbolique, de l'espace du quartier ; alors que le second serait plutôt signe d'une relation plus distante par rapport à l'espace particulier qu'est le quartier, mais qui se fonderait sur un attachement à l'échelle de l'agglomération ou de la région, mettant en évidence que les personnes sont dans une logique de mobilité plus que d'ancrage, dans une logique permanente d'anticipation et de changement. Ces deux styles affectifs, résumant de manière un peu rapide la diversité des logiques individuelles, nous ont cependant permis de montrer que pour un espace donné, le rapport affectif n'est pas tellement dépendant de la matérialité du lieu, de son identité sociale, ou encore des aménités qu'il propose, mais bien plus du vécu des individus, de leur histoire socio-spatiale, et de leur façon d'actualiser en un instant présent l'ensemble de ces données. C'est fort de ces résultats, renforçant l'idée que le rapport affectif à l'espace est un processus dynamique, mouvant, fluctuant, plus qu'un état figé et généralisable à un ensemble d'individus, que nous avons abordé dans un second temps la manière dont il pouvait intervenir dans l'action spatiale et tout particulièrement dans le cadre des démarches projectives. À l'image de la complexité avérée de la relation des individus à l'espace, et des résultats que nous avons mis en évidence sur l'intrication des dimensions sociales et spatiales dans ces mécanismes affectifs, le rôle particulier du rapport affectif dans la structuration de l'action collective a été évalué dans toute sa complexité. L'affectivité a ainsi été analysée comme mécanisme impliqué dans le jugement des individus, ce jugement participant lui-même de la logique du projet. Le projet par la situation de transformation de l'espace qu'il met en place, et dont il se veut le moteur, est un révélateur des valeurs que les acteurs projettent sur l'espace. À travers le jugement que les habitants opèrent, ils expriment leur attachement et leur rapport affectif à l'espace. Cependant, les émotions ne sont pas uniquement relatives à la transformation spatiale en elle-même et aux choix urbanistiques. Nous avons également vu que la conflictualité dans le projet et le jugement opéré par les destinataires pouvait également résulter d'émotions relatives à l'interaction elle-même, aux relations entre les acteurs, au partage des émotions, à leur contagion. Dès lors, nous avons vu que les émotions ne devaient pas être uniquement envisagées comme des facteurs de blocage, mais qu'elles étaient susceptibles, sous certaines conditions matérielles et temporelles, de participer efficacement à la délibération et à la prise de décision en matière d'action collective sur l'espace. En ce sens, nous avons ainsi pu souligner la dimension « émorationnelle » de l'action dans et sur l'espace, et la nécessité dès lors de prendre en compte, dans la conception même de l'action collective sur l'espace, le fait que les acteurs sont des êtres doués de raisons et d'émotions. À travers cette conception émorationnelle de l'action, nous soutenons principalement qu'il n'est plus pertinent aujourd'hui d'opposer le versant affectif au versant rationnel, mais bien de considérer, à l'instar des acteurs eux-mêmes, qu'il est possible de faire du rapport affectif à l'espace un moteur de l'action collective, un instrument du projet au même titre que d'autres dimensions, plus techniques ou politiques. La figure du projet comme action co-construite se prête particulièrement bien à l'exercice d'une émorationalité, autorisant, permettant, une construction de sens, chemin faisant, principalement grâce à la coordination des acteurs et à la co-construction de valeurs communes. C'est donc à condition d'envisager l'action sur et dans l'espace dans sa dimension émorationnelle que le défi de l'intégration du phénomène affectif dans l'aménagement pourra ainsi être pleinement relevé. Cela implique de considérer l'émotion à la fois comme un instrument de la coordination entre les acteurs, favorisant la reconnaissance, la mise en débat des valeurs de chacun et leur révision collective, le projet visant dès lors tout autant à aménager l'espace qu'à ménager le rapport affectif à l'espace des habitants.

Conclusion

Nous avons souhaité, pour achever et clore ce travail de thèse, revenir sur quelques points de la recherche qui nous ont semblé conséquents, au regard de ce qui aura été notre interrogation centrale, notre hypothèse fondatrice, celle qui nous poussait au commencement de cette recherche à questionner l'utilité de la connaissance de la dimension affective de la relation de l'homme à son environnement.

Reprenant ici nos hypothèses principales, nous sommes d'abord amené à revenir sur le rôle des affects et l'éclairage que nous avons pu apporter quant à la façon dont ceux-ci participaient de la relation entre l'individu et son environnement. Suivant cette volonté qui était la nôtre, d'ouvrir la « boîte noire » du rapport affectif à l'espace, nous avons insisté plus particulièrement sur les mécanismes émotionnels qui contribuent au dessin de nos spatialités et, plus généralement, à l'organisation de l'espace des sociétés. En effet, une part importante de la recherche a été consacrée à cette hypothèse, et les enquêtes menées, grâce notamment à un processus de réactivation facilitant la prise de conscience et la réflexivité des interviewés, ont permis de mettre au jour certaines des dimensions de ce système des affects, d'en expliciter les mécanismes, d'en montrer les effets, d'en illustrer les conséquences en termes d'organisation des espaces. De ce point de vue, le protocole d'enquête, avec son épreuve de qualification des espaces de vie, a permis d'obtenir un ensemble non négligeable de résultats sur lesquels nous reviendrons. Le nombre relativement important d'espaces mentionnés, et dès lors qualifiés par les individus interrogés, nous a permis de proposer une mesure des dimensions du rapport affectif à l'espace, tâchant ainsi d'en évaluer les échelles, à la fois spatiales et temporelles. L'approche empirique, ne se limitant pas uniquement à l'obtention d'une mesure du phénomène, a plus généralement participé d'un travail de conceptualisation de la notion même de rapport affectif à l'espace. L'ensemble des analyses ainsi menées nous a conduit, en outre, à proposer une modélisation possible du phénomène, en soulignant tout particulièrement son caractère dynamique et relationnel. En ce sens, nous tâchons, dans la présente partie conclusive, de pointer les avancées théoriques acquises, en particulier, la différence que nous avons établie entre, d'une part, le phénomène sensible, et, d'autre part, son expression, sa manifestation, comme facette subjective, potentiellement objectivable, constitutive à proprement parler du rapport affectif de l'individu à l'espace. Cette distinction, qui aura été au fondement de notre appréhension de la logique affective, nous a ainsi autorisé à envisager la façon dont le rapport affectif qui s'établit entre l'individu et son environnement dépend autant de la capacité de l'individu à ressentir, de sa capacité à faire avec les émotions, entre confrontation et évitement, que de processus sociohistoriques de fond, imprimant leur marque sur la façon des sociétés, et des individus s'y inscrivant nécessairement, d'éprouver, de ressentir, et d'agir en conséquence.

Opérant toujours ce retour sur nos hypothèses de départ, nous en profitons également pour insister sur la façon dont les affects, à travers le rapport affectif à l'espace, à l'espace en projet, mais aussi à l'espace du projet, entendant par cette dernière expression, l'ensemble des activités de coordination nécessaires à la formalisation et à la mise en œuvre de l'action, participent de la structuration de l'action collective sur l'espace. Pour cela, nous avons successivement envisagé les deux facettes de ce processus de structuration. En lien avec la question de l'agencement de l'espace des sociétés et la problématique des affects, nous avons souligné cette dimension transversale à l'ensemble de nos terrains d'étude, la façon dont l'environnement, son organisation physique et sociale participent de la formation du rapport affectif à l'espace. Après avoir traité de la construction du rapport affectif à l'espace selon une perspective essentiellement diachronique, suivant l'évolution du phénomène, ses mécanismes, à l'échelle des parcours de vie d'un ensemble d'individus, nous nous sommes donc focalisé sur la dimension synchronique du phénomène, envisageant ainsi l'influence d'une situation spatiale donnée, les

effets d'un ensemble de facteurs structurants en partie liés aux conditions de vie en un lieu, sur la relation affective qu'entretiennent les individus avec leur environnement. Dès lors, nous avons souhaité comprendre l'évolution de cette relation lorsque l'environnement fait l'objet de transformations importantes, comme cela était le cas dans le cadre du projet d'aménagement étudié. De fait, la recherche sur le rapport affectif à l'espace ne s'est pas limitée à la connaissance du phénomène affectif en lui-même, mais a également permis de questionner sa place, son rôle, dans le cadre des pratiques intentionnelles de transformation des espaces habités. Suivant cette seconde grande orientation, ce moment conclusif permet donc de souligner ce que nos investigations nous ont permis d'analyser et de montrer, quant à la nécessité de reconnaître, et de prendre en compte ce faisant, la dimension affective de la relation à l'espace et de ses diverses modalités, dans le cadre des pratiques d'aménagement et d'urbanisme. En tant que le rapport affectif à l'espace est une condition de la structuration de l'action collective dans et sur l'espace, son influence sur la pratique intentionnelle qui vise à la transformation des espaces habités, implique que cette dimension, constitutive de l'action, soit à la fois mieux comprise, que sa participation soit reconnue dans le cadre des multiples activités qui composent la démarche aménagiste, et non pas systématiquement rejetée, refoulée et que, en ce sens, cette réalité soit réellement appareillée afin de devenir un instrument à part entière de la délibération, de la décision, de la co-construction d'une vision partagée du territoire et de la co-production des actions en matière d'aménagement des espaces et d'urbanisme.

Une fois les principaux résultats empiriques ainsi brossés et synthétisés, nous profitons également de cette partie conclusive pour effectuer un retour critique sur les enjeux épistémologiques et méthodologiques, soulevés par la question du rapport affectif à l'espace et sa prise en compte dans le cadre de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme. Cet effort réflexif constitue pour nous l'occasion de revenir sur un parcours de recherche, envisageant sous un angle neuf, rétrospectivement, les partis pris qui ont guidé à la fois la démarche empirique et analytique, la compréhension et la conceptualisation des phénomènes observés, soulignant la portée de l'approche engagée, mais aussi ses limites, ainsi que les opportunités, les pistes qu'elle a permis de mettre au jour, voire d'engager, dans un domaine et pour un objet de recherche encore largement ouvert, et restant à ce compte à approfondir, à explorer. Ce moment conclusif est donc celui où nous insistons sur la nécessaire combinaison des approches individualistes et holistes, micro et macro, actionnistes et systémiques, sur leur nécessaire association pour l'étude d'un phénomène, l'affectivité, qui bien que s'incarnant au niveau individuel, ouvre plus largement sur la problématique sociohistorique de la formation d'une véritable culture de l'affectivité. Ce moment est aussi celui où nous insistons plus particulièrement sur le travail de conceptualisation d'une thématique, l'affectivité, encore relativement peu explorée dans le domaine de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme, et sur les avancées méthodologiques proposées dans le cadre de ce travail de recherche.

Retour sur les raisons d'un tournant affectif

En premier lieu, il nous faut certainement rappeler cet ancrage historique, celui de la tradition philosophique héritée des grecs qui reconnaît classiquement dans le pouvoir de l'intellect une activité supérieure de l'homme, impliquant pour l'affectivité un statut, au mieux annexe, dans la majorité des cas, parasitaire. Il est peu de dire en effet que la science a longtemps colporté une image négative à son sujet, lui déniait quelque rôle et prônant le clivage entre raison et passion. Et même s'il n'est tout à fait juste de condamner cette tradition pour avoir délibérément laissé de côté les émotions, tant René Descartes lui-même s'est intéressé au sujet, il faut pour autant se rendre à l'évidence que les penseurs, chercheurs, et autres scientifiques, sont loin d'avoir aussi

abondamment traité de l'affectivité qu'ils ne l'ont fait pour la rationalité. De récentes découvertes, notamment en neurosciences, tendent cependant à accentuer cette idée d'une nécessaire réhabilitation des émotions, des sentiments, des affects et un nombre grandissant de travaux, dont nous avons fait état, soulignent avec raison, leur rôle dans l'action, dans la prise de décision et, plus largement, dans toutes formes d'activités sociales, y compris celles à référence spatiale. En essayant de dépasser les traditionnels poncifs sur la nécessité de prendre en compte l'affectivité, nous avons tâché dans une première partie de montrer que l'étude de l'action en général, et de l'action spatiale en particulier, impliquait, en l'état des connaissances actuelles, d'intégrer la dimension affective. Bien qu'étant la plupart du temps considérée comme une source d'irrationalité, nous avons pu, au contraire, souligner que l'affectivité, la capacité à éprouver, à ressentir, à être affecté, était une faculté nécessaire, et même primordiale, dans le domaine de la prise de décision et de l'action. En ce sens, nous avons pu constater que les neurosciences, mais avant elles, certains philosophes, sociologues, psychologues, ou encore certains économistes, empruntant pour la plupart la voie empiriste, avaient souligné le mode particulier de la rationalité des émotions. Ainsi, nous avons rappelé qu'Herbert Simon, en même temps qu'il soulignait les limites de la théorie du choix rationnel, liait de façon étroite son concept de rationalité limitée à la capacité des émotions d'orienter les processus de sélection des informations pertinentes en vue d'obtenir un choix qui satisfasse aux préférences du décideur. Suivant ce point de vue, nous avons pu montrer que, loin de toujours desservir le principe de rationalité, l'affectivité était plus largement une condition nécessaire de la prise de décision et de l'action. Nous avons également pu souligner que, plus récemment, le sociologue Jon Elster s'était attaché à montrer, au-delà des questions proprement psychologiques de la genèse et du contrôle des émotions, leur rôle social, comme systèmes de réponse socialement codifiés, susceptibles en ce sens d'influer sur les préférences des acteurs.

Faisant ainsi se rejoindre les pensées de philosophes, tels David Hume, Pierre Livet, les analyses d'économistes, comme John Maynard Keynes, Herbert Simon, les enquêtes de sociologues, de Max Weber à Jon Elster, les expérimentations de psychologues, Amos Tversky et Daniel Kahneman, les découvertes de neurologues, Antonio Damasio ou Joseph LeDoux, nous avons pu illustrer la nécessité de s'attacher à comprendre le pouvoir de motivation de l'émotion, son rôle dans nos prises de décisions, pour le meilleur comme pour le pire, ses effets sur l'évaluation de la probabilité qu'une situation se produise, ou pas, son poids pour orienter, guider notre choix dans le vaste champ des possibles, pour nous ancrer dans une situation, dans un système social, fait de normes, de valeurs, auxquelles les émotions nous obligent en partie à répondre, à adhérer, ou que tout simplement elles nous révèlent. Cet état de fait nous a dès lors conduit, entre autres, à souligner la pluralité des acceptions du concept de rationalité, idéal, attitude, ou encore méthode, et à reconnaître dans les affects, contrairement au sociologue Vilfredo Pareto, qui les considéraient comme des éléments secondaires, seulement responsables de la part résiduelle de nos conduites, un composant ni rationnel, ni irrationnel, mais plutôt a-rationnel, et néanmoins capital dans l'exercice de notre rationalité pratique. Plutôt que d'opposer raison et passion, nous nous sommes donc appuyé sur un ensemble de constats, relevant d'un côté le rôle de l'émotion dans la cognition et de l'autre la justification cognitive des phénomènes affectifs, au point que l'imbrication de l'affectif et du cognitif, catégories traditionnellement jugées exclusives l'une de l'autre, ne saurait encore faire l'objet de doutes, pour asseoir, dans un domaine à visée théorique et pratique, la nécessaire prise en compte des affects et ainsi renouveler la conception de l'action et du principe de rationalité en aménagement et en urbanisme. Rappelant le contexte incertain, ainsi que la complexité des phénomènes sociaux et spatiaux, auxquels l'aménagement et l'urbanisme étaient confrontés, nous avons souligné que le paradigme du projet, succédant à l'approche planificatrice et tendant aujourd'hui à s'imposer, se devait, afin de parvenir à mettre

en œuvre les conditions du faire advenir, de la co-construction et de la co-production des espaces habités, de répondre à cet enjeu impérieux d'intégration de la donnée affective, dans toute sa complexité. Cette première partie a donc été pour nous l'occasion de justifier, au moins théoriquement, et de délimiter la portée pratique d'une recherche sur l'affectivité en aménagement et urbanisme. En outre, nous nous sommes attaché à montrer dans cette première partie que, loin de se limiter à un exercice purement théorique, la réflexion sur la prise en compte du rapport affectif à l'espace dans le cadre des pratiques de transformation des espaces habités, et la recherche dans cette voie, portaient en elles les germes de solutions opérationnelles susceptibles de contribuer à la compréhension et à l'amélioration des conditions d'exercice de la praxis aménagiste et urbanistique.

Le rapport affectif à l'espace et l'organisation spatiale des sociétés

Entamant dès lors le travail de conceptualisation de cet objet de recherche, le rapport affectif à l'espace, nous avons pu rapporter la diversité des façons de traiter de l'affectivité et insister plus particulièrement sur son importance et son rôle dans l'organisation de l'espace des sociétés. Pour cela, l'état de l'art qui fut mené, nous a permis de constater que de nombreux auteurs avaient été amenés à considérer l'affectivité, sous ses diverses facettes, comme un phénomène social et psychologique influencé par la dimension spatiale de l'organisation des sociétés et influençant cette dernière en retour.

Tel était le cas, comme nous l'avons noté, de la célèbre théorie simmelienne, celle de l'attitude blasée du citadin, comme réponse aux stimulations affectives auxquelles les conditions de vie dans la métropole industrielle exposent l'individu. Nous avons également pu noter de la part du sociologue allemand Ferdinand Tönnies, le même type de constat, mettant en lumière l'interdépendance des formes d'organisation de l'espace et la vie affective des individus, des groupes, des communautés. Ces manières d'appréhender de façon indissociable les dynamiques psychologiques, sociales et spatiales, de l'évolution des sociétés, au moment où le processus d'urbanisation était le plus intense, ont donc été des références importantes sur la voie d'une compréhension sociologique du rapport affectif à l'espace. Les apports de ces auteurs, au même titre d'ailleurs, que les réflexions d'autres sociologues, tels Maurice Halbwachs et Marcel Mauss, ou plus récemment Arlie R. Hochschild, insistant pour leur part, sur les modalités d'imposition de l'émotion, ou du moins l'action indirecte de la société sur l'expression des sentiments, ont en effet souligné l'intérêt de ne pas omettre cette dimension fondamentale du phénomène affectif, toujours déjà dépendant de notre insertion dans une situation, dans un contexte, dans une histoire. À cette compréhension sociologique, nous avons, non pas opposé, mais proposé d'envisager de manière complémentaire une compréhension phénoménologique de l'affectivité, et nous avons souligné sur ce point, l'importance d'auteurs, tels Éric Dardel, Gaston Bachelard, Pierre Sansot, Yi-Fu Tuan, qui ont largement contribué, en particulier dans le domaine de la géographie, à souligner l'étoffe émotionnelle de notre manière d'être au monde et de notre expérience spatiale. Approfondissant la perspective phénoménologique, nous en sommes venu, avec le philosophe Pierre Kaufmann, à constater que cette incarnation première, corporelle, intime, personnelle, de l'expérience émotionnelle, spatialisée et « spatialisante », était nécessairement reliée à cette autre condition du vécu affectif, l'altérité. L'autre étant la condition initiale de la réflexivité qui nous permet de prendre conscience de notre expérience émotionnelle ici et maintenant, expérience émotionnelle qui est toujours déjà, par le truchement de l'altérité, un ailleurs historique. Au final, nous avons tiré de l'ensemble de ces travaux, de ces recherches, la nécessité de ne pas exclure ces différentes approches, de les faire tenir ensemble

afin d'éclairer la complexité du rapport affectif à l'espace, à la fois phénomène individuel, social, temporel et spatial.

Aussi, nous avons retenu de cet état de l'art – illustrant par là-même la diversité des approches possibles et la complexité du phénomène – un ensemble de caractéristiques qui nous semblaient dès lors devoir guider l'investigation sur le rapport affectif à l'espace, à savoir que celui-ci est un phénomène subjectif. Bien que vécu, perçu, par l'individu, le rapport affectif à l'espace est toujours dépendant d'une dimension construite socialement à la fois inscrite dans une culture, mais aussi et surtout dans un contexte d'interaction sociale. Le rapport affectif à l'espace ne se limite donc pas au strict rapport affectif *avec* l'espace, il est indissociable du rapport affectif *dans* l'espace, et des dimensions à la fois spatiales et sociales de l'environnement ; ces deux dimensions individuelle et sociale, intime et partagée, étant étroitement liées ne serait-ce que dans la construction de sens, la signification, que chacun attribue aux espaces de sa vie. Le rapport affectif dépend donc de nombreuses variables à la fois individuelles et sociales, temporelles et spatiales, il s'incarne dans le corps, mais il dépend aussi des représentations, des valeurs, des croyances, des normes sociales. Cette compréhension singulière nous a notamment amené à distinguer le phénomène sensible du phénomène affectif, exposant ainsi une des facettes spécifique du lien affectif qui unit l'homme à son environnement, se détachant du phénomène sensible à proprement parler, influencé nécessairement par ce dernier, mais l'influençant aussi en retour, le conditionnant sans jamais le déterminer, et en cela pouvant être objectivé par l'individu qui le ressent. L'expression de cette face subjective des éprouvés affectifs a dès lors constitué la principale voie vers une compréhension du rapport affectif à l'espace, et de sa participation à l'organisation de l'espace des sociétés.

Nous avons donc tenu à distinguer l'expérience affective, l'éprouvé en lui-même, et sa manifestation, tâchant dès lors d'évaluer les conséquences du rapport affectif à l'espace sur le plan spatial. L'attachement, l'ancrage, l'enracinement, l'appartenance, et leurs contraires, ont été reconnus comme ces manifestations concrètes, ces expressions du rapport affectif à l'espace, ayant une forte connotation spatiale, et qui nous ont permis d'analyser, de comprendre la géographie affective d'un parcours de vie. Ces données perceptibles, accessibles principalement par la modalité verbale, ont donc été appréhendées comme des signes manifestant, trahissant, les sentiments, les émotions spatiales, et plus largement le rapport affectif à l'espace. Bien que différentes du phénomène affectif en lui-même, ces multiples figures expressives nous ont néanmoins permis d'observer, de donner une mesure, de questionner les mécanismes de cette relation à l'espace d'ordre affectif et, plus précisément, d'évaluer sa participation à l'agencement de parcours spatiaux singuliers. Partant de ce qu'avaient pu montrer l'anthropologue Edward T. Hall, le psychosociologue Abraham Moles, ou encore le sociologue Erving Goffman, il nous est apparu tout à fait évident que la dimension affective était une composante de la construction spatiale des parcours de vie des individus, relative à la fois aux dimensions matérielle et idéale des sociétés, et que l'étude de la dimension affective de la relation de l'homme à l'espace impliquait d'interroger les règles et les mécanismes du phénomène affectif, au niveau tant individuel que social, sous l'angle privilégié de ses effets spatiaux, de ses conséquences sur l'agencement des espaces, mais aussi des conséquences qu'une organisation spatiale donnée, et donc plus généralement l'action sur l'espace, avaient sur le rapport affectif à l'espace. Reprenant le concept de proxémie développé par ces auteurs, nous nous sommes dès lors attaché dans notre analyse empirique à évaluer dans un premier temps la construction du rapport affectif à l'espace.

Cette étude, menée sur la base de cas singuliers, et appréhendée à l'échelle de la vie, nous a permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle, le rapport affectif à l'espace était un facteur de l'agencement des espaces, une dimension explicative de l'organisation socio-spatiale. Nous avons ainsi pu mettre en évidence la manière dont les individus gèrent la distance, s'inscrivent dans un ensemble de liens et de lieux, formant ainsi un réseau investi affectivement, et comment cette construction signifiante à l'échelle de la vie, ambivalente en certains cas, participe elle-même de l'actualisation d'un certain rapport affectif à l'espace. De la sorte, nous avons pu donner, pour chaque parcours de vie, une illustration de ces processus à l'œuvre dans la configuration des territoires de l'habitant, exemplifiant par là-même, en un ensemble de figures synchroniques, sous la forme d'une chorématique, les récurrences affectives et praxéologiques à l'œuvre dans le dessin de ces arrangements spatiaux uniques. L'analyse des différents corpus, issus de la première phase d'enquête, nous a également permis de dégager certains éléments transversaux, identifiables au niveau des processus qui régissent la qualification et l'organisation des espaces de la vie. Le processus d'identification à l'espace en est ainsi ressorti comme élément central, et sa possibilité même, comme étroitement dépendante des mécanismes de régulation affective. Nous avons pu montrer que les émotions constituaient non seulement un des ferments de la construction identitaire, mais que, par là-même, les émotions, dans la mesure où elles participaient de l'évaluation des situations socio-spatiales, constituaient un puissant moteur de l'action spatiale de l'individu, de l'arrangement des spatialités. En effet, nous avons montré que l'expérience émotionnelle de l'espace participait de la construction, du maintien à travers le temps, ou à l'inverse, de la nécessaire révision dans certains cas, des valeurs de l'individu et de ce qui fonde son identité spatiale. En outre, nous avons pu montrer que le lien affectif entre un individu et son environnement socio-spatial n'est pas indifférent à la configuration matérielle et spatiale de l'environnement, celle-ci déterminant en partie le type de relations sociales qui vont pouvoir s'y déployer. Plus précisément, c'est la dimension signifiante de l'espace, dépendante à la fois des représentations individuelles et sociales, qui s'impose en dernier ressort dans la constitution et l'évolution du rapport affectif à l'espace. Cette particularité nous est apparue à la lumière du discours des individus. Ainsi, comme nous l'avons vu et souligné, ces lieux qui jalonnent, produisent et sont produits par l'histoire personnelle, revêtent une signification, non pas pour des raisons univoques, d'ordre matériel, fonctionnel, utilitariste, et donc strictement rationnel, mais parce qu'avant tout ils constituent de puissants vecteurs symboliques, et non pas simplement parce qu'ils sont des réceptacles de la spatialité.

Par la production d'une image cartographique des dynamiques de ce rapport affectif à l'espace, nous avons voulu signifier l'incarnation d'une spatialité répondant aux objectifs et stratégies de chacun s'insérant à différents moments, à différentes étapes dans des logiques variées. Le principal apport de cette enquête aura donc été, au niveau de l'individu, la compréhension et l'illustration des mécanismes sous-jacents à la constitution et à l'évolution du rapport affectif aux espaces de sa vie. Sans présumer de l'interaction potentielle de ces mécanismes avec la représentation sociale des espaces, du fait qu'ils soient socialement aimés ou mal-aimés – puisque là n'était pas la visée première de notre investigation – nous avons pu néanmoins souligner que la représentation sociale de l'espace est une des composantes, loin cependant d'être la seule et loin de toujours s'exprimer dans un sens préconçu et univoque, qui participe d'une forme de détermination du rapport affectif à l'espace. Conséquence de cette construction de sens, nous avons reconnu les dynamiques proxémiques induites par les processus d'identification positive, attraction, rapprochement, ou à l'inverse par les processus d'identification négative, répulsion, mise à distance. Et nous avons fini par reconnaître à travers l'explicitation de ces différentes dynamiques, les effets spatiaux non négligeables de ces processus affectifs, nous éloignant ainsi d'une conception purement instrumentale, calculatrice,

froide de la rationalité des pratiques spatiales. Ces dynamiques affectives n'en excluent pas, pour autant, toute dimension utilitariste, de la spatialité et de l'action spatiale, mais viennent plutôt se superposer à ces dernières, comme nouvelle grille de lecture, de production de sens. Il nous a cependant semblé que la dimension organisationnelle de la trajectoire socio-spatiale, de moins en moins contrainte matériellement, répondait d'une manière de plus en plus affirmée à la logique ambivalente de cette dynamique affective. Cela étant, l'un des constats issus de nos investigations a aussi été que, plus que l'établissement et la fixation dans l'espace et dans le temps d'un certain type de rapport affectif, ce dernier répondait davantage à des styles évolutifs mais néanmoins identifiables. Il a été établi que ces styles affectifs renvoyaient à un certain nombre d'attitudes vis-à-vis de l'environnement socio-spatial, pour lesquelles il est apparu que rien n'était figé, ces attitudes faisant l'objet d'ajustements et d'adaptations selon les contextes situationnels et interactionnels. Nous avons pu par exemple constater que, dans le cadre du développement croissant des mobilités à la fois sociales et spatiales, le rapport affectif ne se concrétisait pas nécessairement par le fait de rester en un lieu, ou d'en changer, mais plutôt à travers des attitudes générales face à la mobilité. Les objets de référence généralement étudiés pour mesurer ces phénomènes d'attachement, tels que le quartier ou le réseau familial, ont bien été observés, mais plus que tel quartier, ou tel ancrage familial, il est apparu que les individus cherchaient davantage, au cours de leurs déplacements, à actualiser en un nouveau lieu les modalités historiques d'un attachement à l'espace.

De ce constat important, a découlé notre ambition d'aboutir à une compréhension dynamique du rapport affectif à l'espace et la nécessaire appréhension de cette dimension qui unit l'homme à son environnement dans une perspective temporelle élargie. De la difficulté à évaluer une échelle spatiale ou temporelle univoque du rapport affectif à l'espace, nous avons pu montrer et comprendre que le lien affectif entre l'individu et l'espace dépend de l'actualisation circonstanciée, située de l'ensemble des liens qui l'unissent à son parcours, à sa trajectoire passée, mais aussi à la projection d'une trajectoire à venir. En effet, l'évaluation des critères de qualification des espaces, a permis de révéler l'importance de l'intentionnalité dans l'affirmation d'une certaine attitude face à l'espace et, ainsi, permis de comprendre que de cette attitude découlait les conditions de l'investissement affectif dans l'espace. Au final, il nous a semblé important de retenir, plus que les termes en eux-mêmes, ancrage, attachement, appartenance, etc., renvoyant au résultat manifeste du rapport affectif, le caractère dynamique du phénomène. Celui-ci, très clairement, implique la dimension spatiale pour de multiples raisons, aussi bien matérielles qu'idéelles, physiques que sociales, comme condition de sa réalisation, de son actualisation. Cependant, à chacune des situations spatiales l'on a pu associer une combinaison particulière de ces différentes formes de réalisation du rapport affectif à l'espace, ancré ici et maintenant, appartenant à un ailleurs significatif, ailleurs tantôt imaginaire, projeté, fantasmé, tantôt bien réel et concret. Loin d'être opposées les unes aux autres, nous avons souligné que ces différentes formes au contraire se complétaient, s'enchaînaient, se suivaient et s'alimentaient. En ce sens, nous avons pu montrer que la compréhension du rapport affectif à l'espace ne pouvait se limiter au simple constat d'une attitude figée vis-à-vis des espaces de la vie. La compréhension que nous avons ainsi tracée aura avant tout insisté sur le caractère dynamique, fluctuant, dépendant non seulement des caractéristiques de l'espace, mais avant tout de leur signification, en un instant donné, elle-même étroitement dépendante de la façon de l'individu de vivre son inscription spatiale, mais aussi son inscription temporelle, dans un ensemble de relations, à l'espace, aux individus qui le peuplent, et à soi-même. Pour illustrer ces différentes manières de faire avec l'espace et avec l'émotion, nous avons notamment eu recours à une explication par les mécanismes propres à la psychologie des émotions, entre confrontation et évitement. Nous avons dès lors conclu que le rapport affectif à l'espace était essentiellement le

fruit d'une dynamique relationnelle, de l'individu à ses différents espaces de vie, et temporelle, de l'individu aux différents temps de sa vie. Ce faisant, nous avons souhaité illustrer la complexité du phénomène affectif, en esquissant une proposition de modélisation conceptuelle, censée refléter à la fois l'ensemble des dimensions du rapport affectif à l'espace, sa dimension individuelle et sociale, sa dimension spatiale et les processus affectivo-cognitifs impliqués dans sa construction, mais aussi, et surtout, cette tentative de modélisation a été l'occasion d'insister plus particulièrement sur les enjeux centraux de la constitution du rapport affectif à l'espace, de son actualisation dans une situation socio-spatiale donnée, à savoir les aspects relationnels et temporels qui lui confèrent sa dynamique.

Le rapport affectif à l'épreuve du projet : représentations, coordinations et actions

Comme une illustration concrète de ces processus dynamiques impliqués dans le rapport affectif à l'espace, la seconde enquête, menée dans le cadre du présent travail de thèse, a permis d'établir, dans un premier temps, que l'effet du lieu n'était pas suffisant pour expliquer la constitution d'un certain type de rapport affectif à l'espace. Bien plus que le lieu en lui-même, c'est tout le parcours de vie qui semble engagé dans la relation affective entre un individu et son environnement. Nous avons pu constater que, selon les espaces de vie, nécessairement les critères matériels (appartement/maison, ville/nature, etc.) permettant de qualifier la nature de la relation affective de l'individu à son environnement, conservaient une certaine saillance, une certaine prégnance, à travers notamment l'existence d'une désirabilité sociale des espaces. Mais nous avons aussi pu observer la diversité des modes d'actualisation de ces critères, selon les situations propres aux individus. Aussi, nous avons pu constater, d'un côté, l'effet de conditions de vie communes, en partie dépendantes d'un contexte spatial donné, sur la structuration des pratiques, des représentations et du rapport affectif à l'espace, tendant vers une certaine homologie entre l'effet de lieu, les modes de vie et le rapport affectif à l'espace. Pour autant, d'un autre côté, nous avons également pu noter l'effet de la diversification des parcours de vie, l'effet d'une mobilité socio-spatiale croissante, sur le rapport affectif à l'espace. Dès lors, nous avons suggéré l'hypothèse de la prépondérance, pour l'explication du rapport affectif à l'espace, d'un « effet de lien », structurant, répondant ainsi à la nécessité de comprendre la construction du rapport affectif à l'espace, dans une perspective temporelle élargie à l'ensemble des espaces de la vie, dans un ensemble de liens affectifs tissés au fil d'un parcours de vie. Nous intéressant spécifiquement, dans un second temps, à l'épreuve que constituait la transformation intentionnelle de l'espace de vie des individus interrogés, nous avons pu observer l'importance de ces différentes modalités du rapport affectif à l'espace dans la réception de l'espace en projet. C'est ainsi que nous avons pu constater, selon les différents styles affectifs, des sensibilités différentes aux modifications de l'environnement, pour les uns, plutôt enracinés, privilégiant les facteurs liés à la dimension sociale de l'environnement spatial, pour les autres, plutôt attachés, privilégiant les facteurs liés à sa dimension matérielle. De fait, le type de rapport affectif que l'individu entretient avec son espace de vie, les conditions de réalisation de l'investissement affectif, nous sont apparues comme des facteurs explicatifs de la réception de l'espace en projet. Cela étant, l'épreuve de transformation de l'espace, s'est aussi avérée être un puissant révélateur du rapport affectif à l'espace, exigeant que la dimension affective de la relation des individus à leur environnement soit pleinement intégrée dans la conduite de l'action collective en aménagement de l'espace et en urbanisme. Nous avons pu montrer, en outre, que loin d'entièrement préexister à l'épreuve de transformation spatiale, de déterminer *a priori* les préférences, les attitudes, les jugements des populations à l'égard du projet, le rapport affectif à l'espace se structurait, se cristallisait, dans l'épreuve même du projet et que, à ce titre, l'émotion était elle-même susceptible de générer de nouveaux processus de territorialisation.

Ces divers constats sont ainsi venus renforcer l'idée de la nécessaire intégration de la dimension affective dans la conception même de l'action et souligner dès lors l'intérêt de relever le défi de la prise en compte des affects, des sensibilités, avec toute la rigueur et la prudence qu'impose le traitement de tels objets, de tels processus, aussi bien au niveau de la conception, de la délibération, de la décision, que plus généralement dans toutes les activités qui participent de l'organisation et de la structuration de l'action collective sur l'espace. L'étude du projet d'aménagement aura, en ce sens, permis de mieux comprendre le rôle des affects, des sentiments, des émotions dans la structuration de l'action collective, comment ils pouvaient bloquer ou aider l'action, et sous quelles conditions. L'un des points les plus importants de cette exploration aura été, à n'en pas douter, la démonstration qu'il était tout simplement irrationnel de ne pas prendre en compte la dimension affective dans le cadre de la production des espaces habités, et par là-même de se priver d'un ensemble de connaissances utiles à la compréhension des conditions de mise en œuvre et d'efficience de l'action. En tant qu'il a été montré que le rapport affectif à l'espace était un support des processus de valorisation et de dévalorisation des espaces, que l'émotion était un révélateur des valeurs des acteurs, qu'elle était une condition de la possibilité même d'affirmer ces valeurs, ou au contraire de les réviser, que l'émotion était susceptible de faire l'objet d'un partage et que, en ce sens, elle participait des conditions de perception, de représentation, d'évaluation, de jugement, d'un ou de plusieurs individus sur la conduite de l'action et sur l'espace projeté, nous en avons conclu qu'il n'était plus possible d'ignorer son rôle central dans l'action, que sa prise en compte nécessitait, de ce point de vue, un effort de reconnaissance, un appareillage et un outillage spécifique, sans qu'il soit pour autant question d'abandonner la légitimation de l'action au seul fait émotionnel et à sa prétendue authenticité. En ce sens, nous avons suggéré que l'exigence de reconnaissance des vécus affectifs, n'était pas antinomique d'une exigence forte vis-à-vis de leur évaluation et de leur justification, mais qu'au contraire le travail sur les émotions, notamment dans le cadre de la concertation autour des projets d'aménagement, sous réserve de la mise en œuvre des conditions matérielles et temporelles d'un réel débat autour des émotions, pouvait amener des solutions aux phénomènes de résistance et à la difficulté qui leur est plus ou moins directement liée de révision des valeurs. L'enjeu délibératif qu'impose la dynamique émotionnelle est bien celui de la prise en compte des préférences et des valeurs, ainsi que la capacité à arriver à une décision sans que les rancœurs liées aux déceptions que suscite inmanquablement un choix ne provoquent des effets pervers grevant d'emblée tous les bénéfices escomptés de l'action. L'important est bien de reconnaître la portée des émotions, de reconnaître que la résistance à une révision est le fruit de l'attachement à une valeur et non un entêtement purement irrationnel. Cela ne veut pas dire qu'il faille pour autant s'en remettre à un fondement uniquement émotionnel de la morale et, dès lors, de la décision. La prise en compte des émotions dans le cadre de la concertation doit avant tout participer d'une reconnaissance mutuelle, d'une co-reconnaissance, la reconnaissance des valeurs de l'un impliquant en contrepartie la reconnaissance des valeurs de l'autre, et donc un processus de co-révision des valeurs susceptible de dépasser le stade du simple compromis pour tendre vers un réel partage des valeurs. Cet enjeu important que soulève ainsi la prise en compte, l'intégration, de la donnée affective en matière d'action collective dans et sur l'espace peut et même doit être porté, selon nous, dans le cadre des pratiques de transformation des espaces habités, par le paradigme du projet. Enfin, en ce dernier sens, les enquêtes menées auprès des acteurs de l'aménagement auront suggéré toute la richesse, mais aussi les difficultés, d'une possible instrumentation, et non pas d'une simple instrumentalisation, de l'affectivité au sein des démarches de projet.

Les principales avancées et les prolongements de la recherche

Sans revenir à nouveau en détails sur les résultats et les analyses soutenus par notre démarche empirique, nous souhaitons néanmoins insister sur quelques points particuliers et souligner ainsi brièvement les principales avancées de la thèse. En outre, nous tenons à rappeler ici un aspect fondateur de notre démarche. Nous avons tenu, à travers cette recherche, à éclairer la portée opérationnelle de la prise en compte de la dimension affective de la relation de l'homme à son environnement. Cet objectif fondateur n'en aura pas moins nécessité, dans un premier temps, de clarifier la notion même de rapport affectif à l'espace, apportant ainsi à la compréhension du phénomène une distinction essentielle, susceptible de participer à son assise définitionnelle. En lien avec ce travail et cette avancée conceptuels, la démarche empirique mise en œuvre a également nécessité de se confronter à la difficulté d'atteindre et de mesurer la part affective de la relation de l'homme à son environnement. Pour cela, dans un second temps, nous aurons dû relever le défi méthodologique en développant les outils et le protocole les mieux adaptés. Au final, cela n'aura été qu'à la condition de ces deux étapes que nous avons pu dès lors proposer d'envisager les modalités et les outils de la prise en compte du rapport affectif à l'espace dans le cadre des pratiques d'aménagement et d'urbanisme.

La première avancée du travail de thèse a donc été d'ordre conceptuel. La recherche ici menée, sur le rapport affectif à l'espace et sa prise en compte dans le cadre des pratiques d'aménagement et d'urbanisme, a avant toute chose permis de clarifier une notion encore relativement peu explorée dans le domaine des sciences de l'espace. Ainsi, la réflexion sur le rapport affectif à l'espace, nous a permis d'identifier deux dimensions qui, bien qu'étroitement liées, n'en demeurent pas moins devoir être distinguées afin de pleinement mesurer la portée des investigations en matière d'affectivité. Cette distinction, qui par ailleurs, comme nous avons pu le constater, est rarement explicite, n'en demeure pas moins, selon nous primordiale, pour pouvoir envisager les multiples dimensions et implications du rapport affectif à l'espace. Cette distinction tient au fait que le rapport affectif à l'espace n'est pas l'éprouvé, la sensation, ou l'état affecté. Il ne concerne pas tant l'activité en cours lors de ce ressenti particulier, la sensation à proprement parler. Il est sa manifestation externe et, de fait, il s'en distingue. Mais en même temps cette manifestation externe, sous forme de communication verbale ou non, expression de l'émotion, ne peut qu'influer sur le phénomène interne. L'implication d'une telle partition entre activité expressive et affectivité, et les effets de rétroaction que chacune entraîne sur l'autre, semble donc majeure pour l'étude du rapport affectif. Elle suppose en outre, comme nous l'avons défendu, que l'on s'intéresse, si ce n'est moins, en tout cas pas de manière directe, à ces activités strictement sensibles, autrement dit à l'éprouvé affectif en lui-même, mais plutôt à la manière des individus de les manifester, de les exprimer aux autres et à eux-mêmes et à la capacité de ces manifestations – c'est-à-dire le versant subjectif de l'éprouvé affectif – d'influer en retour sur l'éprouvé lui-même. En ce sens, le phénomène sensible, comprenant l'ensemble des épiphénomènes qui ont la capacité de nous affecter, serait donc de l'ordre de l'éprouvé pur, tandis que le phénomène affectif, autrement dit, la manière dont nous en sommes affectés, serait quant à lui la facette potentiellement objectivable de cet éprouvé. Cette distinction a été, pour nous, importante et, de fait, s'en est trouvée au fondement même de notre définition de l'affectivité, en tant que facette subjective de l'éprouvé affectif. D'aucuns, spécialistes de la psychologie des émotions, jugeront peut-être cette distinction commune, ou encore largement admise, cependant, nous avons pu constater, à travers le travail de recension autour de cette thématique affective, qui fut mené aussi bien en géographie, en aménagement et en urbanisme, en sociologie urbaine, ou en psychologie environnementale, qu'une telle conception était loin d'être toujours explicite et partagée. En la matière, les définitions les plus couramment utilisées,

défendues notamment par les géographes phénoménologues, mais aussi par les psychologues environnementalistes spécialistes de la question de l'attachement, sont loin, comme nous avons pu le constater, de souligner cette distinction, dont découle pourtant, selon nous, la possibilité même d'envisager le rapport affectif à l'espace dans toute sa complexité, ses liens étroits à la cognition, sa dimension individuelle mais aussi sa dimension sociale, son instantanéité comme son historicité.

Le deuxième point sur lequel nous souhaitons revenir, constituant lui aussi une des avancées du travail de thèse, est, quant à lui, d'ordre méthodologique. Nous n'avons guère insisté jusqu'à présent, dans cette conclusion, sur cette dimension de la recherche. Néanmoins, il nous semble, et cela est en grande partie lié à la compréhension du phénomène affectif qui vient d'être rappelée, que le protocole d'enquête mis en œuvre, couplant un récit de vie spatialisé et une herméneutique cartographique, a constitué une avancée méthodologique importante en matière de mesure du rapport affectif à l'espace. En effet, lorsque l'on a souligné toute la difficulté qu'il y avait à atteindre ces dynamiques affectives, lorsque l'on a souligné l'ambiguïté inhérente à certaines méthodes, il nous a semblé que la méthode développée, s'appuyant sur une conception de l'émotion en lien étroit avec les dynamiques de valorisation et de dévalorisation des espaces, constituait une proposition originale et surtout efficiente, avec certainement des perfectionnements encore possibles. Le protocole d'enquête mis en œuvre dans la présente recherche a tout compte fait permis d'obtenir des éléments affectifs relatifs à la trajectoire spatiale de l'individu, ainsi qu'une tentative de la part de l'enquêté lui-même de replacer ces éléments affectifs dans les différents contextes, psychologiques, sociologiques et historiques, propres à leur expression. Sans pouvoir, toutefois, affirmer la validité de l'interprétation que nous avons proposée du produit de ce protocole – la carte comme objet transitionnel et transactionnel –, il n'en demeure pas moins indéniable que les conditions originales de passation de l'enquête auront largement contribué à l'approfondissement des logiques de la spatialité de l'individu et au dévoilement de certaines de ses dimensions affectives. En effet, de manière simple et prosaïque, le fait qu'une carte soit donnée à l'enquêté comme résultat d'un premier entretien, après que celle-ci a été créée par l'enquêteur, invite à l'instauration d'un certain climat de confiance – voire nécessite par certains aspects cette confiance. L'enquêteur et l'enquêté ne sont désormais plus des étrangers l'un pour l'autre mais sont en vérité tous deux engagés dans un processus de construction/déconstruction/reconstruction d'un parcours de vie spatialisé. De plus, l'interface qu'offre le dispositif cartographique qui vient s'intercaler entre l'enquêteur et l'enquêté a non seulement participé à effacer le poids d'une situation d'entretien parfois problématique, mais encore, nous avons montré qu'il autorisait, plus que d'autres méthodes, l'instauration d'une épreuve de justification et de qualification, une auto-analyse accompagnée. Qui plus est, cette méthode aura permis *in fine* de donner une image de ce que pourrait être une première tentative sur la voie de la représentation cartographique du rapport affectif à l'espace. L'épreuve de qualification de l'espace réalisée par l'interviewé lui-même nous a non seulement permis de constater à travers le discours, l'importance des dimensions affectives dans la représentation individuelle et sociale de l'espace, mais elle nous a également permis de proposer une illustration de ce réseau d'attachements, d'ancrages, de rejets et de ruptures, qui produit le besoin idéal et/ou matériel de se rapprocher de certains espaces ou qui en induit l'éloignement. Plus loin, cette association des techniques narratives et projectives, envisagée à l'échelle biographique, a également été la condition de la mise à jour des deux dimensions essentielles du rapport affectif à l'espace, à savoir sa dynamique temporelle et sa dynamique relationnelle ; rejoignant sur ce dernier point d'autres travaux sur la problématique des émotions et ouvrant ainsi une perspective d'étude prometteuse en matière de rapport affectif à l'espace.

Enfin, le dernier point, parmi les principales avancées de la recherche, a tenu au souci constant de mesurer, d'analyser et de comprendre la portée pratique de l'investigation sur le rapport affectif à l'espace. Ne souhaitant pas cantonner la recherche à la connaissance fondamentale du rapport affectif à l'espace, à l'identification de ses mécanismes, nous avons pu souligner la portée opérationnelle de la prise en compte de l'affectivité en matière d'aménagement des espaces et d'urbanisme, les solutions que celle-ci permettait d'envisager, en même temps que les difficultés soulevées par la nécessaire, autant que délicate, intégration de la donnée affective. En suggérant la pertinence d'ouvertures théoriques, telle que l'éthique de la reconnaissance, nous n'avons certainement pas résolu l'épineux problème du débat sur les valeurs en aménagement de l'espace et en urbanisme, nous n'en avons pas moins souligné une voie possible pour une nouvelle conception de l'action. Alors que l'imaginaire aménageur contemporain est en pleine mutation et que, à ce titre, il se cherche, s'expérimente, se renouvelle, nous avons posé les conditions d'une action consciente des défis soulevés par l'enjeu émotionnel, et nous avons tâché, plutôt que de prôner leur ignorance et leur exclusion systématique en vertu du dogme rationaliste, de proposer un outillage, conceptuel, méthodologique, opérationnel, pour une prise en compte du rapport affectif à l'espace dans les procédures d'aménagement et d'urbanisme. Cette vision renouvelée de l'interaction entre émotion et action, nous a, entre autres, permis de suggérer et de soutenir la nécessité d'appréhender l'action, aussi bien l'action spatiale des acteurs ordinaires, habitants, usagers d'un espace, que l'action des acteurs professionnels de l'aménagement, selon la perspective émotionnelle, autrement dit, en tenant compte du fait que l'acteur est doué de raisons et d'émotions, que ses intentions ne se dessinent pas seulement dans le préalable à l'action, mais aussi dans l'interaction, en fonction notamment de la capacité de l'émotion à orienter, à intervenir, à qualifier la relation, à émerger de celle-ci, et en tenant compte du fait que les émotions tendent ainsi à structurer la construction de l'action. Partant, si nous avons à la fois montré la nécessité, au fondement des théories de l'action, d'hypothèses telle que celle de rationalité, ainsi que la fécondité des approches individualistes et cognitivistes, principalement au sens méthodologique, nous n'en avons pas moins souligné les limites de telles conceptions, lorsque celles-ci s'enferment dans un schéma dogmatique. Cela étant, l'ouverture qu'augure, grâce à la prise en compte de la dimension affective des phénomènes socio-spatiaux, la compréhension du rôle des émotions, à côté de la raison, et non pas systématiquement opposée à cette dernière, dans le cadre d'une conception renouvelée de l'action, demeure encore partielle, et nécessitera afin d'être complétée, d'envisager, ce que d'autres auteurs ici convoqués, ont pour leur part souligné, à savoir la nécessaire prise en compte de la dimension sociale, historique et politique, de ce qui tend de plus en plus à s'affirmer comme une dimension culturelle de nos sociétés contemporaines, l'affectivité.

L'enjeu d'une telle conception de l'action, articulant désormais émotion et raison, est bien celui, plus généralement, d'une conception renouvelée de notre modernité, comme le suggère à sa façon le sociologue Bruno Latour, pour laquelle il n'est plus tant question de savoir si l'on est libre ou attaché, mais surtout si l'on est bien ou mal attaché. « L'ancienne question faisait de la liberté et de l'autonomie du sujet le souverain bien [...]. La nouvelle question ne renvoie pas au sujet, à son autonomie, à son idéal d'émancipation, elle ne renvoie pas non plus à l'objectivation ou à la réification qui nous ferait perdre notre autonomie : elle nous oblige à considérer la nature précise de ce qui nous fait être. S'il ne s'agit plus d'opposer attachement et détachement, mais les bons et les mauvais attachements, il n'y a qu'un seul moyen pour décider de la qualité de ces liaisons : s'enquérir de ce qu'ils sont, de ce qu'ils font, apprendre à être affecté par eux » (Latour, 2000 : 193). Une conception renouvelée de l'action se doit, de ce point de vue, de reconnaître les attachements, ce qui relie les individus entre eux et ce qui les relie à l'espace, et dès lors, l'ambition en aménagement-urbanisme ne consiste plus simplement à aménager les lieux, mais

aussi à ménager les liens que chacun tisse avec et dans son environnement. Parmi les valeurs contemporaines auxquelles l'aménagement et l'urbanisme sont confrontés, et avec lesquelles ils ont à composer, la question de la qualité du rapport affectif à l'espace ne peut plus être aujourd'hui laissée de côté.

Bibliographie

A-B-C

- Alexander Ernst R. (2000), "Rationality Revisited: Planning Paradigms in a Postmodernist Perspective", *Journal of Planning Education and Research*, Vol. 19, n°3, pp. 242-256
- Alquié Ferdinand (1979), *La conscience affective*, Paris, Vrin, 283 p.
- Altman Irwin, Low Setha M. (1992), *Place attachment*, New York, Plenum Press, 314 p.
- Amphoux Pascal (2001), "L'observation récurrente", in Grosjean Michèle, Thibaud Jean-Paul, *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Editions Parenthèses, pp. 153-170
- Amphoux Pascal (2003a), "L'identité sonore urbaine, une approche méthodologique croisée", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 201-220
- Amphoux Pascal (2003b), "L'observation récurrente : une approche reconstructive de l'environnement construit", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 227-245
- Anderson Ben, Holden Adam (2008), "Affective Urbanism and the Event of Hope", *Space and Culture*, Vol. 11, n°2, pp. 142-159
- Andler Daniel, Livet Pierre, Anspach Mark, Cummins Robert ([1992] 2004), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, 740 p.
- Arab Nadia (2004), *L'activité de projet dans l'aménagement urbain, processus d'élaboration et modes de pilotage : le cas de la ligne B du tramway strasbourgeois et d'Odysseum à Montpellier*, Thèse de doctorat, Aménagement et Urbanisme, Paris, Ecole Nationale de Ponts et Chaussées, 508 p.
- Aragau Claire, Morel-Brochet Annabelle (2009), "Rester ou quitter sa maison : l'ancrage résidentiel périurbain à l'épreuve du vieillissement", *Vivre le vieillir : des lieux, des mots, des actes*, Toulouse, 11-13 mars 2009, 10 p.
- Aristote (1992), *Ethique de Nicomaque*, Paris, Flammarion, 346 p.
- Ascher François (2000), *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 300 p.
- Ascher François (2001), "La nouvelle révolution urbaine : de la planification au management stratégique", in Club Ville-Aménagement (Sous la dir.), *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménageurs proposent*, Paris, La Documentation Française, pp. 21-32
- ATU37 (2006), *Formes urbaines et typologies architecturales dans l'agglomération de Tours. Première approche*, Tours, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, 33 p.
- ATU37 (2009), *Plan Local d'Urbanisme de Chambray-lès-Tours : Diagnostic*, Chambray-lès-Tours, 13 p.
- Audas Nathalie (2007), *Le rapport affectif : comparaison de méthodologies en vue de comprendre la dimension affective des représentations de la gare*, Mémoire de Master Recherche, Polytech'Tours - Département Aménagement, Tours, Université F. Rabelais, 137 p.
- Audas Nathalie, Martouzet Denis (2009), "Saisir l'affectif urbain. Proposition originale par la cartographie de réactivation des discours", *Penser la ville - Approches comparatives*, Khenchela : Algérie, 15 p.

- Augoyard Jean-François (2001), "L'entretien sur écoute réactivée", in Grosjean Michèle, Thibaud Jean-Paul, *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Editions Parenthèses, pp. 127-152
- Authier Jean-Yves (2007), "La question des "effets de quartier" en France. Variations contextuelles et processus de socialisation", in Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène, Guérin-Pace France (Sous la dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, Editions de La Découverte, pp. 206-216
- Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène, Guérin-Pace France (Sous la dir.) (2007), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, Editions La Découverte, 293 p.
- Avitabile Alain (2005), *La mise en scène du projet urbain. Pour une structuration des démarches*, Paris, L'Harmattan, 329 p.
- Bachelard Gaston ([1957] 2007), *La poétique de l'espace*, Bibliothèque de philosophie contemporaine, Paris, Presses Universitaires Françaises, 214 p.
- Bailleul Hélène (2008), "Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif", *Métropoles*, Varia, n°3, <http://metropoles.revues.org/document2202.html>
- Bailleul Hélène (2009), *Communication et projets urbains. Enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*, Thèse de Doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, Tours, Université François Rabelais, 589 p.
- Bailly Antoine, Ferras Robert, Pumain Denise (Sous la dir.) (1995), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, 1167 p.
- Bailly Antoine (1995), "Les représentations en géographie", in Bailly Antoine, Ferras Robert, Pumain Denise (Sous la dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, pp. 369-381
- Bailly Antoine (Sous la dir.) (2004), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 333 p.
- Bailly Antoine S. (1977), *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 264 p.
- Barbey Gilles, Korosec-Serfaty Perla (1982), "Une chambre", *Architecture & Comportement*, Vol. 86, n°2, pp. 171-182
- Barker Roger G. (1968), *Ecological Psychology : Concepts and methods for studying the environment of human behavior*, Stanford, Stanford University Press, 242 p.
- Baudry Hugues (2007), *Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces. Pour une contribution à la Géographie comme science de l'habiter*, Thèse de Doctorat en Géographie, Tours, Université François Rabelais, 889 p.
- Baum Howell S. (1996), "Why the Rationnal Paradigm Persists: Tales from the Field", *Journal of Planning Education and Research*, Vol. 15, n°2, pp. 127-135
- Beauvois Jean-Léon (1995), "La connaissance des utilités sociales", *Psychologie française*, Vol. 40, n°4, pp. 317-391
- Beck Ulrich ([1986] 2001), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 521 p.
- Becker Gary, Stigler George Joseph (1977), "De Gustibus non est Disputandum", *American Economic Review*, Vol. 67, n°2, pp. 76-90
- Benghozi Pierre (2006), "Le spaciogramme en thérapie psychanalytique de couple et de famille", *Dialogue - Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, Vol. 2, n°172, pp. 5-24
- Berger Peter, Luckmann Thomas ([1986] 1996), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 288 p.

- Bernus Edmond (1981), *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 508 p.
- Bertaux Daniel ([1997] 2005), *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Collection 128, Paris, Armand Colin, 126 p.
- Besnier Jean-Michel (2005), *Les théories de la connaissance, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 125 p.
- Besse Jean-Marc (1990), "Géographie et existence, d'après l'œuvre d'Eric Dardel", in *L'homme et la terre. Nature de la réalité géographique*, Paris, Editions du CTHS (Comité des Travaux Historiques et Scientifiques), pp. 135-175
- Bessone Magali (2006), "Emmanuel Renault, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*", *Astérior*, n°4, <http://asterion.revues.org/document612.html>
- Bidet Alexandra (2008), "La genèse des valeurs : une affaire d'enquête", *Tracés. Revue de Sciences humaines*, Vol. Pragmatismes, n°15, pp. 211-216
- Bigando Eva (2006), *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*, Thèse de Doctorat, UFR de Géographie et Aménagement (ADES-UMR 5185), Bordeaux, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 490 p.
- Bigando Eva (2008), "Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante. Pour penser autrement la relation des habitants au paysage", *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, Vol. Enquêtes et débats, 27/12/2008, 13 p.
- Binet Alfred (1910), "Qu'est-ce qu'une émotion ? Qu'est-ce qu'un acte intellectuel ?", *L'Année psychologique*, Vol. 17, n°1, pp. 1-47
- Binswanger Ludwig ([1932] 1998), *Le problème de l'espace en psychopathologie*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 130 p.
- Bochet Béatrice (2001a), *Le rapport affectif à la ville : essai de méthodologie en vue de rechercher les déterminants du rapport affectif à la ville*, Diplôme d'études approfondies, Centre d'Etudes Supérieures en Aménagement, Tours, Université François Rabelais de Tours, 100 p.
- Bochet Béatrice (2001b), "Liens affectifs et proximité urbaine : réflexion sur l'existence et la constitution des liens affectifs entre l'individu et la ville", *The Third Congress on Proximity "New Growth and Territories"*, University of Paris South & Institut National de la Recherche Agronomique, 28 p.
- Bochet Béatrice, Racine Jean-Bernard (2002), "Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse", *Géocarrefour*, Vol. 77, n°2, pp. 117-132
- Bochet Béatrice (2007), "Suisse, le mal de ville", *Espace géographique*, Vol. 4, n°36, pp. 376-380
- Bollnow Otto Friedrich ([1963] 1984), *L'homme et l'espace*, Stuttgart, Kohlhammer Verlag, 310 p.
- Boltanski Luc (1990), *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Collection Leçons de choses, Paris, Métailié, 381 p.
- Boltanski Luc, Thévenot Laurent (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.
- Bouchard Pierre (2000), *Contribution à la critique de la rationalité utilitaire. Pour un modèle de remplacement des théories de l'action humaine*, Thèse de doctorat, Sociologie, Sudbury, Ontario, Ecole des études supérieures, Université Laurentienne, 132 p.
- Bouchard Pierre (2006), "Théorie de l'action et parcours de vie", *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol. 1, n°2, pp. 67-114

- Boudon Raymond ([1979] 1983), *La logique du social : introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette, 333 p.
- Boudon Raymond (1990), *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 458 p.
- Boudon Raymond (1995), "Sens et raison : théorie de l'argumentation et sciences humaines", *Hermès*, Vol. II, n°16, pp. 29-43
- Boudon Raymond (2002), "Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ?", *Sociologie et société*, Vol. 39, n°1, pp. 281-309
- Boudon Raymond (2003), *Raison, bonnes raisons*, Paris, Presses Universitaires de France, 183 p.
- Boudon Raymond (2005), "Le "vernissage" logique" : à manipuler avec précaution", *Revue française de sociologie*, Vol. 46, n°3, pp. 573-581
- Boudon Raymond ([1999] 2007), *Le sens des valeurs*, Quadrige, Paris, Presses universitaires de France, 397 p.
- Bourdieu Emmanuel (1998), *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris, Editions du Seuil, 279 p.
- Bourdieu Pierre (1980a), *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 475 p.
- Bourdieu Pierre (1980b), "Le Nord et le Midi : Contribution à une analyse de l'effet Montesquieu", *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, n°1, pp. 21-25
- Bourdieu Pierre (1986), "L'illusion biographique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, pp. 69-72
- Bourdieu Pierre (Sous la dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1460 p.
- Bourdieu Pierre (2003), "L'objectivation participante", *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, Vol. 9, n°2, pp. 281-294
- Bourdin Alain (1996), "L'ancrage comme choix", in Hirschhorn Monique, Berthelot Jean-Michel (Sous la dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 37-56
- Bourricaud François (1975), "Contre le sociologisme : une critique et des propositions", *Revue française de sociologie*, Vol. XVI, n°1, pp. 583-603
- Boutinet Jean-Pierre (1993), *Psychologie des conduites à projet, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 125 p.
- Boutinet Jean-Pierre ([1990] 1996), *Anthropologie du projet, Psychologie d'aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 301 p.
- Bowlby John ([1969] 2002), *Attachement et perte : l'attachement (Vol.1)*, Paris, Presses universitaires de France, 539 p.
- Breuvart Jean-Marie (2003), "L'expérience émotionnelle de l'espace", *Les Nouvelles d'Archimède*, Vol. Oct-nov-déc, n°34, pp. 8-9
- Breuvart Jean-Marie (Sous la dir.) (2007), *Que cachent nos émotions ?*, Paris, L'Harmattan, 230 p.
- Bronner Gérald (1997), *L'incertitude*, Paris, Presses Universitaires de France, 126 p.
- Brunet Roger (1980), "La composition des modèles dans l'analyse spatiale", *L'Espace géographique*, n°4, pp. 253-265
- Brunet Roger (1987), *La carte, mode d'emploi*, Paris, Fayard/Reclus, 270 p.

- Brunet Roger, Ferras Robert, Théry Hervé ([1992] 1993), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Collection Dynamiques des territoires, Montpellier, Reclus - La documentation française, 518 p.
- Buttimer Anne (1980), "Home, reach, and a sense of place", in Seamon David, Buttimer Anne (Sous la dir.), *The Human experience of space and place*, London, Croom Helm, pp. 166-187
- Cahour Béatrice (2006), "Les affects en situation d'interaction coopérative : proposition méthodologique", *Le travail humain*, Vol. 69, n°4, pp. 379-400
- Cailly Laurent (2004), *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Etude sur la constitution des identités spatiales au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*, Thèse de Doctorat en Géographie, Tours, Université François Rabelais, 459 p.
- Cailly Laurent (2008), "Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ?", *EspacesTemps.net*, Vol. Textuel, n°13.05.2008, 23 p.
- Callenge Christian, Lussault Michel, Pagand Bernard (Sous la dir.) (1997), *Figures de l'urbain, des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Collection Sciences de la ville - n°14, Tours, Maison des Sciences de la Ville, Université François Rabelais, 213 p.
- Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick (2001), *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, La couleur des idées, Paris, Editions du Seuil, 537 p.
- Calvino Italo ([1972] 1996), *Les villes invisibles*, Paris, Editions du Seuil, 188 p.
- Campbell Scott, Fainstein Susan S. (2003), *Readings in planning theory*, Oxford, Wiley-Blackwell, 475 p.
- Carcassonne Marie (2007), "Sens, temps, et affects dans des récits de vie recueillis en interaction", *Vox Poetica*, 29 p.
- Casti Emanuela (2005), "Towards a Theory of Interpretation : Cartographic Semiosis", *Cartographica: The International Journal for Geographic Information and Geovisualization*, Vol. 40, n°3, pp. 1-16
- Castoriadis Cornelius (1999), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Editions du Seuil, 538 p.
- Cauvin Colette (1999), "Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine", *Cybergeo*, n°72, 11 p.
- Cerda Ildefonso ([1867] 2005), *La théorie générale de l'urbanisation*, collection Tranches de Villes, Paris, Les Editions de l'Imprimeur, 234 p.
- Chalas Yves, Torgue Henry (1981), *La ville latente : espaces et pratiques imaginaires d'Echirolles*, Grenoble, Université de Grenoble, 183 p.
- Chalas Yves, Dubois-Taine Geneviève (Sous la dir.) (1997), *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, Editions de L'Aube, 285 p.
- Chalas Yves (2000), *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos, 199 p.
- Chalas Yves (Sous la dir.) (2004a), *L'imaginaire aménageur en mutation*, La librairie des humanités, Paris, L'Harmattan, 340 p.
- Chalas Yves (2004b), "L'urbanisme dans la société d'incertitude", in Chalas Yves (Sous la dir.), *L'imaginaire aménageur en mutation*, Paris, L'Harmattan, pp. 231 - 269
- Chalas Yves (2007), "L'urbanisme à pensée faible", *lrdb.fr*, <http://www.lrdb.fr/articles.php?lng=fr&pg=356>
- Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine (1970), "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue française de sociologie*, Vol. XI, pp. 3-33

- Chambray-lès-Tours (1997), *Plan Global de Développement Urbain*, Chambray-lès-Tours.
- Chambray-lès-Tours (2000), *Plan d'Occupation des Sols : projet de révision*, Chambray-lès-Tours, Cartographie.
- Chambray-lès-Tours (2009), "Ex-Rallye : la première tranche de logements est lancée", *Chambray-lès-Tours : ville vivante et solidaire. Site internet de la ville de Chambray-lès-Tours*, <http://www.ville-chambray-les-tours.fr/Acces-directs/Toute-l-actualite/Ex-rallye-la-premiere-tranche-de-logements-est-lancee>
- Channouf Ahmed, Rouan Georges (Sous la dir.) (2002), *Emotions et cognitions*, Neurosciences & Cognition, Bruxelles, De Boeck Université, 319 p.
- Channouf Ahmed (2006), *Les émotions : une mémoire individuelle et collective*, Bruxelles, Mardaga, 173 p.
- Chardonnel Sonia (1999), *Emplois du temps et de l'espace. Pratiques des populations d'une station touristique de montagne*, Thèse de doctorat, Géographie, Grenoble, Université Joseph Fourier, 205 p.
- Charlier Bruno (1999), *La défense de l'Environnement : entre espace et territoire. Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974*, Thèse de doctorat, Géographie, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 753 p.
- Choay Françoise (1965), *Urbanisme : utopies et réalités, une anthologie*, Points Essais, Paris, Editions du Seuil, 445 p.
- Choay Françoise, Merlin Pierre ([1988] 1996), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses Universitaires de France, 723 p.
- Chow Kenny, Healey Mick (2008), "Place attachment and place identity : First-year undergraduates making the transition from home to university", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 28, n°4, pp. 362-372
- Claval Paul (1985), "Le thème humaniste dans la géographie anglo-saxonne : trois ouvrages récents de Anne Buttimer et David Seamon, Edward Relph, Leonard Guelke", *Annales de Géographie*, Vol. 94, n°523, pp. 355-357
- Clément Fabrice (1999), "La sociologie cognitive : une bien étrange croyance", *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 107, pp. 89-104
- Clot Yves (2005), "L'autre illusion biographique", *Enquête*, Vol. Biographie et cycle de vie, mis en ligne le 30 décembre 2005, 4 p.
- Cohen Michael D., March James G., Olsen Johan P. (1972), "A Garbage Can Model of Organizational Choice", *Administrative Science Quarterly*, Vol. 17, n°1, pp. 1-25
- Corbin Alain (2008), "Histoire des sensibilités", *Encyclopaedia Universalis*
- Cornillet Alban (2005), *Discours de l'émotion, du contrôle au management. Contribution à une sociolinguistique de l'efficace*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage, Université de Rennes 2 Haute-Bretagne et de Louvain-la-Neuve, 574 p.
- Cosnier Jacques (1994), *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz, 175 p.
- Cosnier Jacques (2006), *Emotions et sentiments (Version actualisée de Psychologie des émotions et des sentiments, Paris, Retz, 1994)*, http://icar.univ-lyon2.fr/membres/jcosnier/Emotions_et_sentiments.pdf, 169 p.
- Courgeau Daniel (1999), "L'enquête "Triple biographie : familiale, professionnelle et migratoire"", in GRAB (Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique), *Biographies d'enquêtes. Bilans de 14 collectes biographiques*, Paris, Réseau Socio-Economie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs n°3, INED-IRD, pp. 59-73

Crozier Michel ([1963] 1971), *Le phénomène bureaucratique : essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Editions du Seuil, 382 p.

Crozier Michel, Friedberg Erhard ([1977] 1981), *L'acteur et le système*, Points Essais, Paris, Editions du Seuil, 500 p.

Cuin Charles-Henry (2005), "Le paradigme "cognitif" : quelques observations et une suggestion", *Revue française de sociologie*, Vol. 46, n°3, pp. 559-572

Cukrowicz Hubert (1996), "Le dire et le faire", *Cahiers de linguistique sociale*, Vol. Le questionnement social, n°28-29, pp. 141-146

Cukrowicz Hubert (2006), "Associer une technique projective à l'entretien : l'exemple d'une enquête sur la transmission des modèles éducationnels", *Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques*, CNRS UMR 8019, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00339524/fr/>, 12 p.

Cusinato Augusto (2003), "Le métier du planificateur : un travail de tissage entre les différentes dimensions de la connaissance et de la praxis", *Les Ateliers MCX, Modélisation de la Complexité*, pp. 1-18

D-E-F

Dalton Linda C. (1986), "Why the rational paradigm persists - The resistance of Professional Education and Practice to Alternative Forms of Planning", *Journal of Planning Education and Research*, Vol. 5, n°3, pp. 147-153

Damasio Antonio R. (1995), *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, Sciences, Paris, éd. Odile Jacob, 368 p.

Damasio Antonio R. (2005), *Spinoza avait raison : joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, éd. Odile Jacob, 369 p.

Dantier Bernard (2008), *Synchronie, diachronie, structuralisme et histoire autour de la langue : Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale*, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, 32 p.

Dardel Eric ([1952] 1990), *L'homme et la terre. Nature de la réalité géographique*, Paris, Editions du CTHS (Comité des Travaux Historiques et Scientifiques), 199 p.

Darwin Charles ([1890] 1980), *L'expression des émotions*, Paris, C. Reinwald, libraire-éditeur, 400 p.

Davidson Donald ([1982] 1991), *Paradoxes de l'irrationalité*, Collection tiré à part, Combas, Editions de l'éclat, 79 p.

De Bonis Monique (1996), *Connaître les émotions humaines*, Sciences humaines, Liège, Belgique, Mardaga, 240 p.

De Bonis Monique (2002), "Emotion, psychologie cognitive et cognitivisme", in Channouf Ahmed, Rouan Georges (Sous la dir.), *Emotions et cognitions*, Bruxelles, De Boeck Université, pp. 105-122

De Carlo Laurence (2004), "Vers une théorie élargie de la négociation. Rationalité, cadres cognitifs et émotions", *Revue française de gestion*, Vol. 6, n°154, pp. 45-59

De Singly François (1992), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 126 p.

Debord Guy (1956), *Guide psychogéographique de Paris. Discours sur les passions de l'amour*, Copenhague, Bauhaus Imaginiste.

Déchaux Jean-Hugues (2002), "L'action rationnelle en débat. Sur quelques contributions et réflexions récentes", *Revue de sociologie française*, Vol. 43, n°3, pp. 557-581

Déchaux Jean-Hughes (2009), "Qu'est-ce qu'une situation d'action ? Eléments pour un individualisme cognitif et structurel", *En cours, Mondes et dynamiques des sociétés (modys, UMR 5264 CNRS)*, Vol. n°10, 36 p.

Descartes René ([1637] 2002), *Discours de la Méthode, pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, Les classiques en sciences sociales, 42 p.

Descartes René (1649), *Les passions de l'âme*, Paris, 87 p.

Devisme Laurent (Sous la dir.) (2009), *Nantes. Petite et grande fabrique urbaine*, Nantes, Parenthèses, 263 p.

Dewey John (2008), "La théorie de la valuation", *Tracés. Revue de Sciences humaines*, Vol. Pragmatismes, n°15, pp. 217-228

DGALN, Masbouni Ariella (DGALN), Audouin Jean, Dries Willems (Département de l'Urbanisme à Anvers) (2009), "Anvers, Faire aimer la ville", *Atelier Projet urbain*, n°37, 1 p.

Di Méo Guy (1996), "A la recherche des territoires du quotidien", in Di Méo Guy, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, pp. 35-48

- Di Méo Guy (Sous la dir.) (1996), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- Di Méo Guy (2004), "Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités", *Annales de géographie*, n°638-639, pp. 339-362
- Dodier Rodolphe (2007), "Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages "périurbains" ?", *Noroi*, Vol. 1, n°202, pp. 36-45
- Dodier Rodolphe (2009), *Individus et groupes sociaux dans l'espace. Apports à partir de l'exemple des espaces périurbains (Volume 3 : inédit)*, Habilitation à diriger des recherches, Géographie, Le Mans, Université du Maine, 244 p.
- Donati Pierpaolo (2004), "La relation comme objet spécifique de la sociologie", *Revue du MAUSS*, Vol. 2, n°24, pp. 233-254
- Donzelot Jacques (1999), "La nouvelle question urbaine", *Esprit*, Quand la ville se refait, 10 p.
- Doron Roland, Parot Françoise (Sous la dir.) (2003), *Dictionnaire de psychologie*, Quadrige, Paris, Presses Universitaires de France, 756 p.
- Dubet François (1994), *Sociologie de l'expérience*, La couleur des idées, Paris, Editions du Seuil, 272 p.
- Dubois Nicole, Beauvois Jean-Léon (2001), "Désirabilité et utilité : Deux composantes de la valeur des personnes dans l'évaluation sociale", *L'Orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 30, n°3, pp. 391-405
- Dumont Marc, Devisme Laurent (2006), "Les métamorphoses du marketing urbain", *EspacesTemps.net*, Mensuelles, n°04.02.2006, <http://espacetemps.net/document1831.html>
- Dumont Marc (2008), "Lorsque l'urbaphobie secrète son propre monde urbaphobe : l'ombre révélatrice du suburbain français", *Ville mal aimée, Ville à aimer*, Colloque au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle, 5-12 juin 2007, 4 p.
- Durkheim Emile ([1912] 1968), *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Bibliothèque de philosophie contemporaine, Paris, Presses Universitaires de France, 647 p.
- Durkheim Emile ([1897] 2002), *Le suicide : étude de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 463 p.
- EhEA (2008), *Espaces habités et espaces anticipés : qualification de l'espace*, Rapport de recherche ANR, 141 p.
- Ekman Paul (1980), "L'expression des émotions", *La recherche*, n°11, pp. 1408-1415
- Ekman Paul, De Bonis Monique (2000), "L'expression des émotions. Relu 20 ans après", *La Recherche*, Vol. 12, n°337, 2 p.
- Elias Norbert (1991), *La société des individus*, Paris, Pocket, 301 p.
- Elias Norbert (1993), *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 258 p.
- Elias Norbert ([1973] 2002), *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, 509 p.
- Elkaïm Mony (2002), "Et si le territoire était une carte ?", *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, Vol. 2, n°29, pp. 267-269
- Elster Jon (1995a), "Rationalité et normes sociales : un modèle pluridisciplinaire", in Passeron Jean-Claude, Gérard-Varet Louis-André (Sous la dir.), *Le modèle et l'enquête : les usages du principe de rationalité en sciences sociales*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 139-149

- Elster Jon (1995b), "Rationalité, émotions et normes sociales", in Paperman Patricia, Ogien Ruwen, *La couleur des pensées : sentiments, émotions, intentions*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 33-64
- Elster Jon (1998), "Emotions and Economic Theory", *Journal of Economic Literature*, Vol. 36, n°2, pp. 47-74
- Elster Jon (2003), *Proverbes, maximes et émotions*, Philosoper en Sciences sociales, Paris, Presses Universitaires de France, 182 p.
- Elster Jon (2006), *Raison et raisons*, Leçons inaugurales au Collège de France, Paris, Collège de France, Fayard, 65 p.
- Engel Pascal (1991), "Avant-propos", in Davidson Donald, *Paradoxes de l'irrationalité*, Paris, Editions de l'éclat, pp. 9-18
- Engel Pascal (2003), "Est-il rationnel d'être rationnel ?", in Blay Michel (Sous la dir.), *Grand dictionnaire de philosophie*, Paris, Larousse, CNRS Editions, pp. 898-900
- Engel Pascal, Rorty Richard (2005), *A quoi bon la vérité ?*, Nouveau collège de philosophie, Paris, Grasset, 91 p.
- Engel Pascal (2008), "Expérience", *Encyclopaedia Universalis*
- Faburel Guillaume (2003), "Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction de territoires", *L'Espace géographique*, Vol. 32, n°3, pp. 205-223
- Fainstein Susan S. (2005), "Planning Theory and the City", *Journal of Planning Education and Research*, Vol. 25, n°2, pp. 121-130
- Faucher Luc (1999), "Emotions fortes et constructionnisme faible", *Philosophiques*, Vol. 26, n°1, pp. 1-33
- Faucher Luc (1999), "Emotions fortes, constructionnisme faible et éliminativisme", *Cahiers d'épistémologie, Groupe de Recherche en Epistémologie Comparée de l'Université du Québec à Montréal*, Vol. 9903, n°254, pp. 1-49
- Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (1995), *La construction de sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 191 p.
- Faure Alain (2009), "La société contre les politiques publiques ? Le cas de Naples, théâtre paradoxal du désenchantement politique", *XXIII Convegno SISP (Società Italiana di Scienza Politica)*, Roma, Facoltà di Scienze Politiche, 36 p.
- Febvre Lucien (1941), "Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? La sensibilité et l'Histoire", *Annales de l'Histoire Sociale*, n°III, pp. 5-20
- Febvre Lucien ([1952] 1992), *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 456 p.
- Feildel Benoît (2004), *Le rapport affectif à la ville : Construction cognitive du rapport affectif entre l'individu et la ville*, Diplôme d'études appliquées, Centre d'Etudes Supérieures en Aménagement, Tours, Université François Rabelais, 112 p.
- Feildel Benoît (2007), "Le rapport affectif à l'espace dans le projet d'aménagement-urbanisme : représentations, coordinations et actions en contexte affectif", *XLIII^e colloque de l'ASRDLF - Les dynamiques territoriales : débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires*, Grenoble et Chambéry, 15 p.
- Feildel Benoît, Bailleul Hélène (2007), "Planning toward representation and complexity : highlighting the involvement of affectivity and identity in individual space valuation", *New concepts and approaches for urban and regional policy and planning?*, Université Catholique de Louvain (Belgique), 15 p.

- Feildel Benoît, Bailleul Hélène ([à paraître] 2010), "Le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales : un éclairage par le récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique", in Ramadier Thierry, Depeau Sandrine (Sous la dir.), *La mobilité quotidienne en classes : les identités sociales au regard des pratiques spatiales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 25 p.
- Félonneau Marie-Line (1997), *L'étudiant dans la ville : temporalités étudiantes et symbolique urbaine*, Paris, L'Harmattan, 309 p.
- Félonneau Marie-Line (2003), "Les représentations sociales dans le champ de l'environnement", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 145-176
- Félonneau Marie-Line (2004), "Love and loathing of the city : Urbanophobia and urbanophilia, topological identity and perceived incivilities", *Journal of environmental psychology*, Vol. 24, pp. 43-52
- Festinger Leon (1957), *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 291 p.
- Finucane Melissa L., Alhakami Ali, Slovic Paul, Johnson Stephen M. (2000), "The affect heuristic in judgments of risks and benefits", *Journal of Behavioral Decision Making*, Vol. 13, n°1, pp. 1-17
- Fleury Laurent (2007), "Maurice Halbwachs, précurseur d'une sociologie des émotions", in Péquignot Bruno (Sous la dir.), *Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-98
- Florival Ghislaine (1990), "Phénoménologie de l'affectivité", in Hottois Gilbert (Sous la dir.), *L'affect philosophe*, Paris, Vrin, pp. 87-110
- Flyvbjerg Bent (1998), *Rationality and Power : Democracy in Practice*, Chicago, University of Chicago Press, 304 p.
- Flyvbjerg Bent, Bruzelius, Nils, Rothengatter, Werner (2003), *Megaprojects and risk : an anatomy of ambition*, Cambridge, Cambridge University Press, 207 p.
- Forester John (1989), *Planning in the Face of Power*, Berkeley, University of California Press, 283 p.
- Fourier Charles ([1808] 1998), *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales. Suivi du nouveau monde amoureux*, L'écart absolu, Dijon, les Presses du réel, 686 p.
- Fourny Marie-Christine (1997), "Identité et aménagement urbain", in Callenge Christian, Lussault Michel, Pagand Bernard (Sous la dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, pp. 23-33
- Frac Centre (2009), "Guide psychogéographique de Paris, 1956", *Notice bibliographique de Guy Ernest Debord*, <http://www.frac-centre.fr/public/collecti/ftcl01fr.htm>
- Fraisse Paul (2003), "Emotion", *Encyclopaedia Universalis*
- Fraser Nancy (2004), "Justice sociale, redistribution et reconnaissance", *Revue du MAUSS*, Vol. 1, n°23, pp. 152-164
- Frémont Armand ([1976] 1999), *La région, espace vécu*, Champs, Paris, Flammarion, 288 p.
- Friedberg Erhard (1993), *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Sociologie, Paris, Editions du Seuil, 404 p.
- Friedberg Erhard (1997), "La théorie des organisations et la question de l'anarchie organisée", in Chevallier Jacques (Sous la dir.), *Désordres*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 271-290
- Frijda Nico (1986), *The emotions*, Studies in emotion & social interaction, Cambridge, Cambridge University Press, 544 p.

G-H-I

- Gaboreau Méлина (2009), *Rapport subjectif au territoire et professionnels de l'aménagement : quelles implications pour la pratique du projet ?*, Projet de fin d'études, Polytech'Tours - Département Aménagement, Tours, Université François Rabelais, 68 p.
- Gaspérini Célia (2008), *Etude sur les interactions entre le rapport affectif à l'espace et la concertation autour des projets d'aménagement et d'urbanisme*, Projet de fin d'études, Polytech'Tours - Département Aménagement, Tours, Université François Rabelais, 100 p.
- Geismar Anne-Claire (2009), *Le rapport affectif au logement et aux espaces environnants*, Projet de fin d'études, Polytech'Tours - Département Aménagement, Tours, Université François Rabelais, 84 p.
- Genestier Philippe (2004), "Les conséquences urbanistiques du post-progressisme : quelles actions publiques urbaines peut-on concevoir dans l'univers actuel du pensable et du faisable", in Chalas Yves (Sous la dir.), *L'imaginaire aménageur en mutation*, Paris, L'Harmattan, pp. 157-209
- Genestier Philippe (2007), "La question du pavillonnaire dans la société des individus. Aspirations habitantes et doctrines techniques", *Annales de la recherche urbaine*, Vol. Individualisme et production de l'urbain, n°102, pp. 18-30
- Gérard-Varet Louis-André, Passeron Jean-Claude (1995), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité en sciences sociales*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 580 p.
- Germain Annick (1997), "L'étranger et la ville", *Revue canadienne des sciences régionales*, Vol. XX, n°1, 2, pp. 237-254
- Geslin Stéphanie (2005), *Peut-on rationaliser la décision dans les grands projets ? L'exemple du pont de Normandie. Le regard d'une économiste...* Ecole de Management de Normandie, Caen, Octobre 2005, 11 p.
- Gibson James J. (1986), *The ecological approach to visual perception*, New York, Psychology Press, 332 p.
- Giddens Anthony ([1984] 2005), *La constitution de la société*, Quadrige, Paris, Presses Universitaires de France, 474 p.
- Giddens Anthony ([1991] 2008), *Les conséquences de la modernité*, Théorie sociale contemporaine, Paris, L'Harmattan, 192 p.
- Giffard Bénédicte, Lechevalier Bernard (2006), "Neurosciences et affects", *Champ psychosomatique*, *L'esprit du temps*, Vol. 1, n°41, pp. 11-27
- Goffman Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit, 251 p.
- Goffman Erving ([1967] 1974), *Les rites d'interaction*, Le sens commun, Paris, Editions de Minuit, 230 p.
- Goffman Erving ([1974] 1991), *Les cadres de l'expérience*, Le sens commun, Paris, Editions de Minuit, 571 p.
- Goldbeter-Merinfeld Edith, *Et Alii.* (2002), *Autour de l'émotion*, 2, Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, Vol. 2, n°29, De Boeck Université, 272 p.
- Goldbeter-Merinfeld Edith (2006), "Lieux et liens familiaux. Introduction", *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, Vol. 2, n°37, pp. 5-8

- Gottman Jean (1966), *Essais sur l'aménagement de l'espace habité*, Paris, Mouton, 347 p.
- Goze Maurice (2007), "Programme d'aménagement d'ensemble", http://www.outils2amenagement.certu.fr/rubrique.php?id_rubrique=38
- GRAB (Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique, 1999), *Biographies d'enquêtes. Bilans de 14 collectes biographiques*, Réseau Socio-Economie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs n°3, Paris, INED, IRD, 340 p.
- Gracq Julien (1985), *La forme d'une ville*, Rien de Commun, Paris, José Corti, 213 p.
- Grafmeyer Yves, Isaac Joseph (1990), *L'Ecole de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Champs, Paris, Flammarion, 377 p.
- Granger Gilles-Gaston ([1955] 1989), *La raison, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 126 p.
- Granger Gilles-Gaston (1995), "Les trois aspects de la rationalité économique", in Gérard-Varet Louis-André, Passeron Jean-Claude (Sous la dir.), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 567-580
- Granger Gilles-Gaston (2000), "Rationalité et raisonnement", *17ème conférence de l'Université de Tous les Savoirs*, http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs/dossier_programmes/les_conferences_de_l_annee_2000/premiere_etape_de_reflexion_et_de_critique_le_savoir_la_technique_et_l_ethique/rationalite_et_raisonnement
- Granger Gilles-Gaston (2003), "Rationalisme", *Encyclopaedia Universalis*
- Grosjean Michèle, Thibaud Jean-Paul (Sous la dir.) (2001), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Editions Parenthèses, 217 p.
- Guérin-Pace France (2006a), "Sentiment d'appartenance et territoires identitaires", *L'Espace Géographique*, Vol. 4, n°35, pp. 298-308
- Guérin-Pace France (2006b), "Le quartier entre appartenance et attachement : une échelle identitaire ?", in Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène, Guérin-Pace France, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, Editions La Découverte, pp. 151-162
- Guérin-Pace France, Filippova Elena (Sous la dir.) (2008a), *Ces lieux qui nous habitent : identités des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues, INED - Editions de l'Aube, 275 p.
- Guérin-Pace France, Filippova Elena (2008b), "Les territoires qui nous appartiennent, les territoires auxquels nous appartenons", in Guérin-Pace France, Filippova Elena (Sous la dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues, INED - Editions de l'Aube, pp. 13-36
- Guillaud Yann, Widmer Jean (Sous la dir.) (2009), *Le juste et l'injuste. Emotions, reconnaissance et actions collectives*, Paris, L'Harmattan, 298 p.
- Gumuchian Hervé, Grasset Eric, Lajarge Romain, Roux Emmanuel (2003), *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos, 185 p.
- Gustafson Per (2001), "Roots and Routes : Exploring the Relationship between Place Attachment and Mobility", *Environment and Behavior*, Vol. 33, n°5, pp. 667-686
- Habermas Jürgen ([1981] 1987), *Théorie de l'agir communicationnel. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Vol. 1, Paris, Fayard, 448 p.
- Habermas Jürgen ([1981] 1987), *Théorie de l'agir communicationnel. Critique de la raison fonctionnaliste*, Vol. 2, Paris, Fayard, 480 p.

- Haegel Florence, Lévy Jacques (1997), "Urbanités. Identité spatiale et représentation de la société", in Callenge Christian, Lussault Michel, Pagand Bernard (Sous la dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, pp. 35-65
- Hägerstrand Torsten (1970), "What about people in Regional Science", *Papers of Regional Science Association*, Vol. 24, pp. 7-21
- Halbwachs Maurice (1947), "L'expression des émotions et la société", *Echanges sociologiques*, 9 p.
- Halbwachs Maurice ([1925] 1952), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Bibliothèque de philosophie contemporaine, Paris, Presses Universitaires de France, 299 p.
- Halbwachs Maurice ([1950] 1997), *La mémoire collective*, Bibliothèque de l'évolution humaine, Paris, Albin Michel, 295 p.
- Hall Edward T. ([1966] 1971), *La dimension cachée*, Points Essais, Paris, Editions du Seuil, 254 p.
- Hall Edward T. ([1983] 1984), *La danse de la vie. Temps culturel, temps vécu*, Paris, Editions du Seuil, 282 p.
- Hall Edward T. ([1959] 1984), *Le langage silencieux*, Paris, Editions du Seuil, 237 p.
- Hamel Jacques (1997), *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan, 286 p.
- Hanoch Yaniv (2002), "Neither an angel nor an ant : Emotion as an aid to bounded rationality", *Journal of economic psychology*, Vol. 23, n°1, pp. 1-25
- Hansson Sven Ove (2002), "Les incertitudes de la société du savoir", *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 1, n°171, pp. 43-51
- Healey Patsy (1997), *Collaborative Planning*, New York, Palgrave, 338 p.
- Heidegger Martin (1958), *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 349 p.
- Heidegger Martin ([1927] 1960), *Etre et temps*, Paris, Editions Ledru, Authentica, 323 p.
- Heidegger Martin ([1946] 1964), *Lettre sur l'humanisme*, Paris, Aubier-Montaigne, 189 p.
- Heidegger Martin ([1927] 1985), *Les problèmes fondamentaux de la phénoménologie*, Bibliothèque de philosophie, Paris Gallimard, 410 p.
- Helluy-Des Robert Marie-Laetitia (2008), "Les dynamiques individuelles d'appartenance territoriale", in Guérin-Pace France, Filippova Elena (Sous la dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues, INED - Editions de l'Aube, pp. 51-67
- Hernandez Bernardo, Hidalgo Carmen, Salazar-Laplace Esther, Hess Stephany (2007), "Place attachment and place identity in natives and non-natives", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 27, n°4, pp. 310-319
- Hidalgo Carmen, Hernandez Bernardo (2001), "Place attachment : conceptual and empirical questions", *Journal of environmental psychology*, Vol. 21, n°3, pp. 273-281
- Hilal Mohamed, Sencébé Yannick (2002), "Mobilité quotidienne et urbanité suburbaine", *Espaces et société*, Vol. Le rapport à l'espace dans le vécu des populations, n°108-109, pp. 133-153
- Hirschhorn Monique, Berthelot Jean-Michel (Sous la dir.) (1996), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 157 p.
- Hobbes Thomas ([1651] 2004), *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, London, Printed for Andrew Crooke, p.
- Hoch Charles (1994), *What planners do: Power, politics, and persuasion*, Chicago, Planners Press, American Planning Association, 364 p.

- Hoch Charles (2006), "Emotions and Planning", *Planning Theory and Practice*, Vol. 7, n°4, pp. 367-382
- Hochschild Arlie R. (1979), "Emotion work, feeling rules, and social structure", *American Journal of Sociology*, Vol. n°85, pp. 551-575
- Hochschild Arlie R. (2003), "Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale", *Travailler, Revue internationale de Psychopathologie et de Psychodynamique du travail*, Vol. "Les émotions dans le travail", n°9, pp. 19-50
- Holmes Mary (2010), "The emotionalization of reflexivity", *Sociology*, Vol. 44, n°1, pp. 139-154
- Honneth Axel (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du Cerf, 232 p.
- Honneth Axel (2004), "La théorie de la reconnaissance : une esquisse", *Revue du MAUSS*, Vol. 1, n°23, pp. 133-136
- Honneth Axel (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, 349 p.
- Hottois Gilbert (Sous la dir.) (1990), *L'affect philosophe*, Annales de l'Institut de Philosophie de l'Université de Bruxelles, Paris, Vrin, 175 p.
- Hoyaux André-Frédéric (2000), *Habiter la ville et la montagne : Essai de Géographie Phénoménologique sur les relations des habitants au Lieu, à L'Espace et au Territoire*, Thèse de Doctorat en Géographie, Grenoble, Université Grenoble 1 - Joseph Fourier, 695 p.
- Hoyaux André-Frédéric (2002), "Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter", *Cybergeo : European Journal of Geography*, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, n°216, <http://www.cybergeo.eu/index1824.html>
- Hoyaux André-Frédéric (2003), "Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique", *Cybergeo : European Journal of Geography*, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, n°232, <http://www.cybergeo.eu/index3401.html>
- Hoyaux André-Frédéric (2006), "Pragmatique phénoménologique des constructions territoriales et idéologiques dans les discours habitants", *L'Espace géographique*, n°3, pp. 271-285
- Hume David ([1739] 2006), *Traité de la nature humaine. Livre II : Des passions*, Les classiques en sciences sociales, 185 p.
- Hummon David M. (1992), "Community attachment : local sentiment and sense of place", in Altman Irwin, Low Setha M. (Sous la dir.), *Place attachment*, New York, Plenum Press, pp. 253-277
- Husserl Edmund ([1913] 1950), *Idées directrices pour une phénoménologie*, Paris, Gallimard, 567 p.
- Husserl Edmund (1955), *La philosophie comme science rigoureuse*, Paris, Presses Universitaires de France, 199 p.
- Husserl Edmund ([1929] 1966), *Méditations cartésiennes*, Paris, Vrin, 136 p.
- Illouz Eva (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Editions du Seuil, 201 p.
- Imbert Christophe (2005), *Les ancrages des habitants des villes nouvelles franciliennes : des bassins de vie en construction*, Thèse de doctorat, Géographie, Paris, Université Paris I, 389 p.
- Ingallina Patrizia (2001), *Le projet urbain*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- Insee Centre, Direction Régionale De L'équipement Centre, Agence D'urbanisme De L'agglomération De Tours (2001), *Référentiel territorial urbain : Portrait de l'aire urbaine de Tours*, INSEE, 70 p.

J-K-L

- Jacob Pierre (2002), "Normes, communauté et intentionnalité", *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 40, n°124, pp. 27-38
- James William (1884), "What is an emotion ?", *Mind*, Vol. 9, n°34, pp. 188-205
- James William (1890), *The Principles of Psychology*, Toronto, Ontario, An internet resource developed by Christopher D. Green, York University, 689 p.
- Jauss Hans Robert (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 305 p.
- Jobert Bruno (1992), "Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques", *Revue française de science politique*, Vol. 42, n°2, pp. 219-234
- Jodelet Denise ([1984] 1997), "Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie", in Moscovici Serge (Sous la dir.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 357-378
- Jodelet Denise (2008), "Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales", *Connexions*, Vol. 1, n°89, pp. 25-46
- Joffe Hélène (2007), "Le pouvoir de l'image : persuasion, émotion et identification", *Diogène*, Vol. 1, n°217, pp. 102-115
- Joule Robert-Vincent (1987), "La dissonance cognitive : un état de motivation ?", *L'Année psychologique*, Vol. 87, n°2, pp. 273-290
- Joule Robert-Vincent, Beauvois Jean-Léon (2002), *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 286 p.
- Kahneman Daniel, Slovic Paul, Tversky Amos (Sous la dir.) (1982), *Judgment under uncertainty : Heuristics and Biases*, New York, Cambridge University Press, 555 p.
- Kant Emmanuel ([1788] 1848), *Critique de la raison pratique. Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Librairie philosophique de Ladrangé, 400 p.
- Kant Emmanuel ([1793] 1996), *Théorie et pratique. Sur l'expression courante c'est bon en théorie mais non en pratique*, Profil, Paris, Hatier, 78 p.
- Kaplan Daniel (2006), "La carte fait le territoire", *InternetActu.net*, <http://www.internetactu.net/2006/09/01/la-carte-fait-le-territoire/>,
- Kasarda John D., Janowitz Morris (1974), "Community attachment in mass society", *American Sociological Review*, Vol. 39, n°3, pp. 328-339
- Kaufmann Jean-Claude (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 127 p.
- Kaufmann Jean-Claude (2004), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 351 p.
- Kaufmann Laurence (1999), "Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action d'Emmanuel Bourdieu", *Réseaux*, Vol. 17, n°92, pp. 433-439
- Kaufmann Pierre ([1969] 1987), *L'expérience émotionnelle de l'espace*, Paris, Vrin, 349 p.
- Kaufmann Pierre (2008), "Imaginaire et imagination", *Encyclopaedia Universalis*
- Kaufmann Vincent (2001), "La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain ?", in Bassand Michel, Kaufmann Vincent, Joye Dominique (Sous la dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 87-102

- Kaufmann Vincent (2008), *Les paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 115 p.
- Keynes John Maynard (1937), "The general theory of employment", *The Collected Writings of John Maynard Keynes (Publication originale : The Quarterly Journal of Economics)*, Vol. XIV, pp. 109-123
- Keynes John Maynard ([1921] 2006), *Treatise on probability*, Classics, New York, Cosimo, 466 p.
- Korzybski Alfred (1998), *Une carte n'est pas le territoire : prolégomènes aux systèmes non-aristotéliens et à la sémantique générale*, Paris, Editions de l'Eclat, 187 p.
- Kuhn Roland (1973), "L'errance comme problème psychopathologique ou déménager", in Bazaine Jean, Binswanger Ludwig, Maldiney Henri, Tal Coat Pierre (Sous la dir.), *Présent à Henri Maldiney. Hommage pour le 60e anniversaire*, Lausanne, Editions l'Age d'homme, pp. 111-131
- Kuhn Thomas ([1962] 1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 284 p.
- Lacaze Jean-Paul ([1990] 2007), *Les méthodes de l'urbanisme*, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- Lacour Claude, Delamarre Aliette (2003), *40 ans d'aménagement du territoire*, Paris, La Documentation française, 153 p.
- Lafaye Claudette, Thévenot Laurent (1993), "Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature", *Revue française de sociologie*, Vol. 34, n°4, pp. 495-524
- Lafaye Claudette (2000), "Les contestations du TGV-Méditerranée par Jacques Lolive", *Politix*, Vol. 13, n°51, pp. 215-221
- Laflamme Simon (1995), *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*, Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 191 p.
- Laflamme Simon (2002), "Science de la communication et approche communicationnelle. Note critique", *Langage & société*, Vol. 1, n°99, pp. 99-110
- Lagueux Maurice (2005), "L'agent économique : rationalité maximale ou minimale", *Cahiers d'économie politique*, Vol. 2, n°49, pp. 143-158
- Lalande André (1999a), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Volume I : A-M, Quadrige, Paris, Presses Universitaires de France, 665 p.
- Lalande André (1999b), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Volume II : N-Z, Quadrige, Paris, Presses Universitaires de France, 658 p.
- Lapidus André (2000), "La rationalité du choix passionnel : En quête de l'héritage de David Hume", *L'année sociologique*, Vol. 50, n°1, pp. 9-84
- Latour Bruno (2000), "Factures/fractures. De la notion de réseau à celle d'attachement", in Micoud André, Peroni Michel (Sous la dir.), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, pp. 189-208
- Lavigne Jacques (1953), *L'inquiétude humaine*, Paris, Aubier, 230 p.
- Lazarus Richard S. (1982), "Thoughts on the Relations Between Emotion and Cognition", *American Psychologist*, Vol. 37, n°9, pp. 1019-1024
- Le Barbenchon Emmanuel, Cambon Laurent, Lavigne Frédéric (2005), "Désirabilité et utilité sociale de 308 adjectifs de personnalité et 297 professions", *L'Année psychologique*, Vol. 105, n°12, pp. 301-322
- Le Bon Gustave ([1895] 1905), *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 192 p.

- Le Borgne Joëlle (2006), *Evolution du rapport affectif à la ville de l'individu, à travers son parcours de vie*, Mémoire de master recherche, Polytech'Tours - Département Aménagement, Tours, Université François Rabelais, 109 p.
- Le Breton David (2004), "La construction sociale de l'émotion", *Les nouvelles d'Archimède*, n°35, pp. 4-5
- Le Moigne Jean-Louis (1994), *La théorie du système général : Théorie de la modélisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 338 p.
- Le Moigne Jean-Louis (1998), "Modéliser et comprendre les comportements socio-économiques : une question pragmatique (ou représenter et raisonner les comportements socio-économiques)", in Roland-Lévy Christine, Adair Philippe (Sous la dir.), *Psychologie économique, théorie et applications*, Paris, Economica, pp. 317-337
- Le Moniteur (2008), *Une zone d'activité évolue en quartier durable*, Le Moniteur, 72-75 p.
- Lecourt Arnaud (2003), *Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton*, Thèse de doctorat, Géographie, Rennes, Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne, 361 p.
- Ledoux Joseph (1994), "Emotion, mémoire et cerveau", *Pour la science*, n°202, pp. 50-57
- Ledoux Joseph (2005), *Le cerveau des émotions. Les mystérieux fondements de notre vie émotionnelle*, Paris, Editions Odile Jacob, 374 p.
- Ledrut Raymond (1969), *L'espace social de la ville, problèmes de sociologie appliquée à l'aménagement urbain*, Paris, Anthropos, 371 p.
- Ledrut Raymond (1973), *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 386 p.
- Lefebvre Henri (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 174 p.
- Lefebvre Henri (1986), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.
- Legendre Alain, Depeau Sandrine (2003), "La cartographie comportementale : une approche spatiale du comportement", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 267-299
- Lévy Jacques (1998), "Nous habitons des lieux multiples", in Knafou Rémy (Sous la dir.), *La planète "nomade" : les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin, pp.
- Lévy Jacques, Lussault Michel (Sous la dir.) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.
- Lévy Jacques (2008), *Echelles de l'habiter*, Paris, PUCA : Plan Urbanisme Construction Architecture, 368 p.
- Lewicka Maria (2008), "Place attachment, place identity, and place memory : Restoring the forgotten city past", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 28, n°3, pp. 209-231
- Lewicka Maria (2010), "What makes neighborhood different from home and city ? Effects of place scale on place attachment", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 30, n°1, pp. 35-51
- Lipiansky Edmond Marc (1983), "Une quête de l'identité", *Revue des Sciences Humaines Lille*, n°191, pp. 61-69
- Lipiansky Edmond Marc (1992), *Identité et communication : l'expérience groupale*, Psychologie sociale, Paris, Presses universitaires de France, 262 p.
- Lipiansky Edmond Marc (2008), "Critique des postulats cognitivistes", *Connexions*, Vol. 1, n°89, pp. 47-61
- Livet Pierre (1995), "La prudence des modernes et la révision des plans d'action", in Tosel André (Sous la dir.), *Formes de rationalité et phronétique moderne*, Paris, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Diffusion Les Belles lettres, pp. 187-206

- Livet Pierre, Thévenot Laurent (1997), "Modes d'action collective et construction éthique : les émotions dans l'évaluation", in Dupuy Jean-Pierre, Livet Pierre (Sous la dir.), *Les limites de la rationalité et la constitution du collectif : rationalité, éthique et cognition*, Paris, La Découverte, pp. 412-439
- Livet Pierre (1998), "Des actions et des émotions aux phénomènes sociaux : cognition et interprétation", *Intellectica*, Vol. 1-2, n°26-27, pp. 57-77
- Livet Pierre (Sous la dir.) (2000), *L'argumentation : droit, philosophie et sciences sociales*, Presses de l'Université de Laval, Paris, L'Harmattan, 214 p.
- Livet Pierre (2002a), *Emotions et rationalité morale*, Sociologies, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- Livet Pierre (2002b), "Actualité philosophique des émotions", in Channouf Ahmed, Rouan Georges (Sous la dir.), *Emotions et cognitions*, Bruxelles, De Boeck Université, pp. 41-72
- Livet Pierre (2007a), "Dans quelles conditions les émotions collectives peuvent-elles bloquer ou aider la délibération démocratique ?", *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. XLV "Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative", n°136, pp. 11-128
- Livet Pierre (2007b), "Emotions et révision : la dynamique des débats", in Revel Martin, Blatrix Cécile, Blondiaux Loïc, Fourniau Jean-Michel, Hérard Dubrueil Bertrand, Lefebvre Rémi (Sous la dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, Editions La Découverte, pp. 339-352
- Livet Pierre (2008), "Valeurs (Philosophie)", *Encyclopaedia Universalis*
- Lolive Jacques (1997), "La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée", *Politix*, Vol. 10, n°39, pp. 109-130
- Lolive Jacques (1999), *Les contestations du TGV Méditerranée. Projet, controverse et espace public*, Paris, L'Harmattan, 314 p.
- Lolive Jacques (2006), "Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics", *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 50, n°140, pp. 151-171
- Löwy Michael (2004), "Le concept d'affinité élective chez Max Weber", *Archives de Sciences sociales des Religions*, n°127, pp. 93-103
- Luminet Olivier (2002), *Psychologie des émotions : confrontation et évitement*, Bruxelles, De Boeck Université, 254 p.
- Lussault Michel (1996), "Fabrique de l'image et projet urbain", in Charié Jean-Paul (Sous la dir.), *Villes en projet(s)*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 115-127
- Lussault Michel (1997a), "Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine", *Annales de géographie*, Vol. 106, n°597, pp. 522-530
- Lussault Michel (1997b), "De l'engagement à la distanciation. Regards sur une action d'expérimentation urbanistique", in Callenge Christian, Lussault Michel, Pagand Bernard (Sous la dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, pp. 67-86
- Lussault Michel (1998), "Images (de la ville) et politique territoriale", *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 73, n°1, pp. 45-53
- Lynch Kevin (1982), *Voir et planifier*, Aspects de l'Urbanisme, Paris, Dunod, 222 p.
- Lynch Kevin ([1960] 1998), *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 222 p.

M-N-O

- Mabille Anne (2008), *Le rapport affectif au projet chez les professionnels de l'urbanisme. Conséquences du rapport affectif au projet sur la pratique du professionnel de l'urbanisme*, Projet de fin d'études, Polytech'Tours - Département Aménagement, Tours, Université François Rabelais, 52 p.
- Maldiney Henri ([1991] 1997), *Penser l'homme et la folie*, Collection Krisis, Grenoble, Jérôme Millon, 425 p.
- Manzo Lynne C. (2003), "Beyond house and haven : toward a revisioning of emotional relationships with places", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 23, n°1, pp. 47-61
- Manzo Lynne C. (2005), "For better or worse : Exploring multiple dimensions of place meaning", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 25, n°1, pp. 67-86
- Marchand Bernard (2001), "La haine de la ville : "Paris et le désert français" de Jean-François Gravier", *L'information géographique*, Vol. 65, n°3, pp. 234-253
- Marchand Bernard (2005), "Démontage d'un désamour", *EspacesTemps.net*, <http://espacestemps.net/document1730.html>
- Marchand Bernard, Salomon Cavin Joëlle (2007), "Anti-urban ideologies and planning in France and Switzerland: Jean-François Gravier and Armin Meili", *Planning Perspectives*, Vol. 22, n°1, pp. 29-53
- Marchand Bernard (2007), "L'urbaphobie en France depuis 200 ans : très bref résumé", *Ville mal aimée, Ville à aimer*, Colloque au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle, 5-12 juin 2007, 8 p.
- Marchand Bernard (2009), *Les ennemis de Paris. La haine de la grande ville des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 387 p.
- Marin Louis (2008), "La sémiotique du corps", *Encyclopaedia Universalis*
- Martin Jean-Claude (2000), "L'espace sensible", *Chimères*, Vol. "Le bruit des temps", n°40, pp. 1-22
- Martouzet Denis (2002a), *Normes et valeurs en aménagement-urbanisme : limites de la rationalité et nécessité de prise en compte du multi-niveaux*, Habilitation à Diriger les Recherches, Aménagement de l'espace et Urbanisme, Bordeaux, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 515 p.
- Martouzet Denis (2002b), "Le rapport affectif à la ville : conséquences urbaines et spatiales, le cas de Fort-de-France", *Annales de Géographie*, n°623, pp. 73-85
- Martouzet Denis (2007a), "Le rapport affectif à la ville : analyse temporelle ou les quatre "chances" pour la ville de se faire aimer ou détester", *Ville Mal Aimée, Ville à Aimer*, Colloque de Cerisy-la-Salle, Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle, 13 p.
- Martouzet Denis (2007b), "Le rapport affectif à la ville : positionnement théorique et épistémologique", *Praxis, Revue électronique d'Aménagement*, <http://www.revue-praxis.fr/document.php?id=117>
- Martouzet Denis (2007c), "Le rapport affectif à la ville : premiers résultats", in Paquot Thierry, Lussault Michel, Younès Chris (Sous la dir.), *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp. 171-192

- Martouzet Denis (2008), "Territoires de l'action publique spatiale et espaces réticulaires individuels : imbrication problématique", *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, Vol. 4, n°1, pp. 107-139
- Martouzet Denis, Bailleul Hélène, Feidel Benoît, Gaignard Lise ([à paraître] 2010), "La carte : fonctionnalité transitionnelle et dépassement du récit de vie", *Nature, Sciences, Sociétés*
- Masboungi Ariella (2001), "De l'intention à la réalisation", in Club Ville-Aménagement (Sous la dir.), *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménageurs proposent*, Paris, La Documentation Française, pp. 43-49
- Mathieu Nicole, Morel-Brochet Annabelle, Blanc Nathalie, Gajewski Philippe, Grésillon Lucille, Hebert Florent, Wandrille Lucy, Raymond Richard (2004), "Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'éden rêvé et recréé", *Strates*, Vol. Jeune recherche, la vitalité d'un laboratoire, n°11, pp. 13
- Mathis Philippe (Sous la dir.) (2003), *Graphes et réseaux, modélisation multiniveaux*, Paris, Lavoisier, Hermès, 358 p.
- Mauss Marcel (1921), "L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens)", *Journal de psychologie*, n°18, pp. 425-434
- Mazis Glen A. (1999), "Merleau-Ponty : l'habiter et les émotions", *Alter : revue de phénoménologie*, n°7, pp. 285 - 305
- Melé Patrice, Larrue Corinne, Rosemberg Muriel (Sous la dir.) (2003), *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, Maison des sciences de l'homme "Villes et territoires", 224 p.
- Melé Patrice (2003), "Conflits, territoires et action publique", in Melé Patrice, Larrue Corinne, Rosemberg Muriel (Sous la dir.), *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, Maison des sciences de l'homme "Villes et territoires", pp. 13-32
- Melé Patrice (2004), "Conflits et controverses : de nouvelles scènes de production territoriale ?", *Colloque Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action*, UMR ESO 6590, Rennes, 21-22 octobre 2004, 12 p.
- Merlin Pierre (1991), *L'urbanisme, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- Merlin Pierre, Choay Françoise (Sous la dir.) ([1988] 1996), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses Universitaires de France, 863 p.
- Merlin Pierre (2002), *L'aménagement du territoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 448 p.
- Merton Robert K. (1936), "The Unanticipated Consequences of Purposive Social Action", *American Sociological Review*, Vol. 1, n°6, pp. 894-904
- Meyor Catherine (2002), *L'affectivité en éducation*, Laval, Les presses de l'Université de Laval, 263 p.
- Mill John Stuart ([1843] 1866), *Système de logique déductive et inductive. Exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique*, Paris, Librairie philosophique de Ladrangé, 1115 p.
- Misrahi Robert (2001), *Désir et besoin*, Philo, Paris, Ellipses, 77 p.
- Moles Abraham, Rohmer Elisabeth (1972), *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, 162 p.
- Moles Abraham (1995), "Vers une psycho-géographie", in Bailly Antoine, Ferras Robert, Pumain Denise (Sous la dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 159-187
- Moles Abraham, Rohmer Elisabeth (1998), *Psychosociologie de l'espace*, Villes et entreprises, Paris, L'Harmattan, 158 p.

- Mongin Philippe (2002), "Le principe de rationalité et l'unité des sciences sociales", *Revue économique*, Vol. 53, n°2, pp. 301-323
- Morel-Brochet Annabelle (2006), *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*, Thèse de doctorat, Géographie, Paris, Université Paris 1, 570 p.
- Morel-Brochet Annabelle (2007), "A la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes", *Norois*, Vol. 4, n°205, pp. 23-36
- Morel-Brochet Annabelle (2008), "Ancrages et mobilités : un couple révélateur des identités habitantes. Une approche biographique par les sensibilités", *Colloque MSFS*, Rennes, 14-15 mars 2008, 8 p.
- Morin Edgar (2008), "Rationalité et rationalités", *Quaderns de la Mediterrania*, Vol. Ramon Llull and Islam, the Beginning of Dialogue, n°9, pp. 59-62
- Moser Gabriel (1992), *Les stress urbains*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.) (2003), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Sociétales, Paris, Armand Colin, 396 p.
- Moser Gabriel (2003), "Questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 11-42
- Muller Pierre ([1990] 2009), *Les politiques publiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- Neuberg Marc (1995), *Théorie de l'action. Textes majeurs de la philosophie analytique de l'action*, Philosophie et langage, Bruxelles, Mardaga, 318 p.
- Neufville De Judith Innes (1983), "Planning theory and practice : bridging the gap", *Journal of Planning Education and Research*, Vol. 3, n°1, pp. 35-45
- Nold Christian (Sous la dir.) (2009), *Emotional cartography. Technologies of the self*, www.emotionalcartography.net, 96 p.
- Noschis Kaj (1984), *Signification affective du quartier*, Paris, Librairie des Méridiens, 170 p.
- Novarina Gilles (1998), "La construction des demandes sociales par le projet d'urbanisme", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Vol. 1, n°80-81, pp. 173-179
- Novarina Gilles (2004), "Les nouvelles modalités de l'analyse urbaine : décrire plutôt que prescrire", in Chalas Yves (Sous la dir.), *L'imaginaire aménageur en mutation*, Paris, L'Harmattan, pp. 59-77
- Nussbaum Martha (1995), "Les émotions comme jugements de valeur", in Paperman Patricia, Ogien Ruwen (Sous la dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 19-32
- Okin Moller Susan (1979), *Women in western political thought*, Princeton, Princeton University Press, 371 p.

P-Q-R

- Pan Ké Shon Jean-Louis (2005), "La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli", *Economie et Statistique*, Vol. 1, n°386, pp. 3-35
- Paperman Patricia (1992), "Les émotions et l'espace public", *Quaderni*, Vol. Automne, n°18, pp. 93-107
- Paperman Patricia, Ogien Ruwen (Sous la dir.) (1995), *La couleur des pensées : Sentiments, émotions, intentions*, "Raisons pratiques" 6, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 280 p.
- Pareto Vilfredo ([1917] 1968), *Traité de sociologie générale*, Travaux de droit, d'économie, de sociologie et de sciences politiques, Paris, Librairie Droz, 1818 p.
- Pascal Blaise ([1670] 1852), *Pensées*, Paris, Dezobry et Magdeleine, 547 p.
- Perec Georges (1975), *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Editions Christian Bourgeois, 49 p.
- Perelman Chaïm (1990), "Nouvelle rhétorique", in Lempereur Alain (Sous la dir.), *L'homme et la rhétorique : l'école de Bruxelles*, Paris, Méridiens-Klincksieck, pp. 55-75
- Piaget Jean (1958), *Les relations entre l'intelligence et l'affectivité dans le développement mental de l'enfant*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 195 p.
- Piaget Jean, Inhelder Bärbel ([1966] 1992), *La psychologie de l'enfant*, Paris, Presses universitaires de France, 126 p.
- Polleau Solène (2008), *Rapport affectif aux lieux et complexité des lieux : quelle corrélation ?*, Projet de fin d'études, Polytech'Tours - Département Aménagement, Tours, Université François Rabelais, 139 p.
- Popper Karl R. (1956), *Misère de l'historicisme*, Recherches en sciences humaines, Paris, Plon, 196 p.
- Popper Karl R. (1967), "La rationalité et le statut du principe de rationalité", in Claassen Emil Maria (Sous la dir.), *Les fondements philosophiques des systèmes économiques*, Paris, Payot, pp. 142-150
- Popper Karl R. ([1979] 1991), *La connaissance objective*, Champs, Paris, Flammarion, 578 p.
- Postel Nicolas (2008), "Incertitude, rationalité et institution. Une lecture croisée de Keynes et Simon", *Revue économique*, Presses de Sciences Po, Vol. 59, n°2, pp. 265-289
- Proshansky Harold M. (1978), "The city and self-identity", *Environment and behavior*, Vol. 10, pp. 57-83
- Proshansky Harold M., Fabian Abbe K., Kaminoff Robert (1983), "Place-identity : Physical world socialization of the self", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 3, n°1, pp. 57-83
- Proust Marcel ([1913] 1987), *A la recherche du temps perdu 1. Du côté de chez Swann*, Paris, Gallimard, 527 p.
- Proust Marcel ([1918] 1987), *A la recherche du temps perdu 2. A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Gallimard, 568 p.
- Pumain Denise (2004), *L'analyse spatiale : localisations dans l'espace*, Paris, Armand Colin, 167 p.
- Quinet Catherine (1994), "Herbert Simon et la rationalité", *Revue française d'économie*, Vol. 9, n°1, pp. 133-181

- Radaelli Claudio M. (2000), "Logiques de pouvoir et récits dans les politiques publiques de l'union européenne", *Revue française de science politique*, Vol. 50, n°2, pp. 255-276
- Ramadier Thierry (2002a), "Centralité et banlieue dans le quartier Duberger", in Fortin Andrée, Despres Carole, Vachon Geneviève (Sous la dir.), *La banlieue revisitée*, Montréal, Nota Bene, pp. 213-232
- Ramadier Thierry (2002b), "Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-ville", *Espaces et sociétés*, Vol. Espaces modes d'emploi, n°108-109, pp. 111-131
- Ramadier Thierry (2003), "Les représentations cognitives de l'espace : modèles, méthodes et utilité", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 177-200
- Ramadier Thierry (2007a), "Mobilité quotidienne et attachement au quartier", in Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène, Guérin-Pace France (Sous la dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, pp. 127-138
- Ramos Elsa (2005), "La place du logement dans un contexte de mobilité résidentielle : entre ancrage et transition", *Mobilités et ancrages*, Journée d'étude organisée par le Groupement d'intérêt scientifique Socio-économie de l'habitat (Université Paris I - INED - CNRS) et le CRETEIL (Institut d'Urbanisme de Paris - Université Paris XII - Val de marne), 5 p.
- Ramos Elsa (2006), *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, 220 p.
- Ratiu Eugénia (2003), "L'évaluation de l'environnement", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 85-112
- Ratouis Olivier (2003), "Présentation", *Mots. Les langages du politique*, La ville entre dire et faire, n°72, pp. 3-9
- Raulet Gérard (2004), "Rationalisation et pluralité des rationalités", *Archives des Sciences sociales des Religions*, n°127, pp. 79-91
- Rawls John ([1971] 1997), *Théorie de la justice*, Paris, Editions du Seuil, 665 p.
- Raymond Henri, Haumont Nicole, Raymond Marie-Geneviève, Haumont Antoine ([1968] 2001), *L'habitat pavillonnaire (Préface d'Henri Lefebvre)*, Habitat et Sociétés, Paris, L'Harmattan, 114 p.
- Relph Edward (1976), *Place and placelessness*, London, Pion, 156 p.
- Relph Edward (1981), *Rational landscapes and humanistic geography*, London, Croom Helm, 231 p.
- Rémy Jean (1975), "Espace et théorie sociologique. Problématique de recherche", *Recherches sociologiques*, Vol. VI, n°3, pp. 279-293
- Rémy Jean (1996), "Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville", in Hirschhorn Monique, Berthelot Jean-Michel (Sous la dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 135-154
- Rémy Jean (2004), "Culture de la mobilité et nouvelles formes de la territorialité", in Vodoz Luc, Pfister Giauque Barbara, Jemelin Christophe (Sous la dir.), *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 13-42
- Renault Emmanuel (2004), *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, 412 p.

- Renault Emmanuel (2009), "Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injuste", in Guillaud Yann, Widmer Jean (Sous la dir.), *Le juste et l'injuste. Emotions, reconnaissance et actions collectives*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-75
- Revardel Jean-Louis (2008), "Pensée complexe et compréhension de l'univers affectif", *Bulletin du Centre International de Recherches et d'Etudes Transdisciplinaires*, n°20, pp. 54-66
- Rey Yveline (2006), "Maison, maisonnée et famille : trouver sa place", *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, Vol. 2, n°37, pp. 55-72
- Ribot Théodule (1903), *La logique des sentiments*, Paris, Félix Alcan, 200 p.
- Richir Marc (2003), "Affectivité", *Encyclopaedia Universalis*
- Ricœur Paul (1983), *Temps et récit. L'intrigue et le récit historique*, Tome I, Paris, Editions du Seuil, 319 p.
- Ricœur Paul (1985), *Temps et récit. Le temps raconté*, Tome III, Paris, Editions du Seuil, 426 p.
- Ricœur Paul (1986), *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Editions du Seuil, 448 p.
- Ricœur Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Editions du Seuil, 424 p.
- Roe Emery (1994), *Narrative policy analysis : theory and practice*, Durham, Duke University Press, 199 p.
- Rojot Jacques (2001), "La théorie de la structuration chez Anthony Giddens", in Autissier David, Wacheux Frédéric (Sous la dir.), *Structuration et management des organisations. Gestion de l'action et du changement dans les entreprises*, Paris, L'Harmattan, pp. 69-87
- Roncayolo Marcel (1996), "Conceptions, structures matérielles, pratiques. Réflexions autour du "projet urbain"", *Enquête*, Vol. La ville des sciences sociales, n°4, pp. 59-68
- Roncayolo Marcel (2000), "Mémoires, représentations, pratiques - Réflexions autour du projet urbain", in Hayot Alain, Sauvage André (Sous la dir.), *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions*, Paris, Editions de la Villette, pp. 25-41
- Rougé Lionel (2005), *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les "captifs" du périurbain ?*, Thèse de doctorat, Géographie, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 381 p.
- Rougé Lionel (2007), "Inégalité mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains", *EspacesTemps.net*, Vol. Textuel, n°25.04.2007, <http://www.espacestemp.net/document2237.html>
- Rougé Lionel (2009), "L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunités d'autonomisation", *Articulo - revue de sciences humaines*, Vol. En ligne, n°5, <http://articulo.revues.org/1440>, 14 p.

S-T-U

- Saint-Exupéry Antoine de (1931), *Vol de nuit*, Paris, Gallimard, 103 p.
- Salomon Cavin Joëlle (2002), *Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire suisse. La ville : perpétuelle mal-aimée ?*, Thèse de Doctorat, Lausanne, EPFL, 259 p.
- Salomon Cavin Joëlle (2004), "La Suisse urbaine : entre ubiquité et absence", *EspacesTemps.net*, Vol. Textuel, 13.09.2004, 15 p., <http://www.espacestemp.net/document708.html>
- Salomon Cavin Joëlle (2005), *La ville, mal-aimée. Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaisons, évolution*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes : Logiques territoriales, 237 p.
- Salomon Cavin Joëlle (2007a), "La ville mal-aimée : esquisse du profil helvétique", *Ville mal aimée, Ville à aimer*, Colloque au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle, 5-12 juin 2007, 10 p.
- Salomon Cavin Joëlle (2007b), "Les cités-jardins de Ebenezer Howard : une oeuvre contre la ville ?", *Ville mal aimée, Ville à aimer*, Colloque au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle, 5-12 juin 2007, p.
- Sanguin André-Louis (1981), "La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces", *Annales de Géographie*, Vol. 90, n°501, pp. 560-587
- Sansot Pierre (1989), "Pour une esthétique des paysages ordinaires", *Ethnologie française*, Vol. Crise du paysage ?, n°3, pp. 239-244
- Sansot Pierre (1996), "L'invité (Propos recueillis par Th. Paquot)", *Revue Urbanisme*, Vol. Juillet/août, n°289, pp.
- Sansot Pierre ([1973] 2004), *Poétique de la ville*, Références sociologiques, Paris, Armand Colin, 422 p.
- Sapir Jacques (2003), *Les nouvelles approches des préférences individuelles et leurs implications : la révolution qui vient ?*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - CEMI, 44 p.
- Sarason Seymour B. (1974), *The psychological sense of community : Prospects for a community psychology*, San Francisco, Jossey-Bass, 290 p.
- Sartre Jean-Paul (1943), *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 675 p.
- Sartre Jean-Paul ([1940] 1986), *L'imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard, 380 p.
- Sartre Jean-Paul ([1938] 1995), *Esquisse d'une théorie des émotions*, Références Philosophie, Paris, Hermann, 123 p.
- Scalab (2004), *Les échelles de l'habiter*, Rapport de recherche PUCA, 338 p.
- Scannell Leila, Gifford Robert (2010), "Defining place attachment : A tripartite organizing framework", *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 30, n°1, pp. 1-10
- Schelling Thomas ([1960] 1986), *Stratégie du conflit*, Paris, Presses Universitaires de France, 312 p.
- Schmitz Serge (1998), "Participation et aménagement empathique. Réflexions à partir du cas Wallon", *Bulletin de la Société géographique de Liège*, Vol. 34, n°1, pp. 77-84
- Schmitz Serge (2001), "La recherche de l'environnement pertinent. Contribution à une géographie du sensible", *L'Espace géographique*, n°4, pp. 321-332

- Schütz Alfred (1998), *Eléments de sociologie phénoménologique*, Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 156 p.
- Schütz Alfred (2007), *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, le Félin-Kiron, 202 p.
- Schwach Victor (1993), "Phénoménologie et proxémique. La méthode d'Abraham Moles", *Bulletin de micropsychologie*, n°24, pp. 1-7
- Seamon David, Buttner Anne (Sous la dir.) (1980), *The Human experience of space and place*, London, Croom Helm, 199 p.
- Seamon David (1984), "Emotional Experience of the Environment", *American Behavioral Scientist*, Vol. 27, n°6, pp. 757-770
- Semoud Nora (2007), *La réception sociale de l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 251 p.
- Sencébé Yannick (2001), *Les lieux et les temps de l'appartenance. Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois*, Thèse de doctorat, Faculté d'anthropologie et de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon II, 535 p.
- Sencébé Yannick (2007), "Individualisme de repli sécuritaire ou d'ouverture affinitaire. La pluralité des ressorts du périurbain", *Les annales de la recherche urbaine*, n°102, pp. 58-67
- Sencébé Yannick (2008), "Déclin(aisons) de l'appartenance dans les territoires de l'individualisme et de la mobilité", in Guérin-Pace France, Filippova Elena (Sous la dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues, INED - Editions de l'Aube, pp. 37-50
- Serfaty-Garzon Perla (2003), "Habiter", in Segaud Marion, Brun Jacques, Driant Jean-Claude (Sous la dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 213-214
- Simmel Georg ([1908] 1992), *Le conflit*, Saulxures, Circé, 162 p.
- Simmel Georg ([1908] 2004), "Digressions sur l'étranger", in Grafmeyer Yves, Isaac Joseph *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, pp. 53-60
- Simmel Georg ([1903] 2007), *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, L'Herne, 59 p.
- Simon Herbert A. (1957), *Models of man social and rational : mathematical essays on rational human behavior in a social setting*, New York, Wiley, 287 p.
- Simon Herbert A. (1967), "Motivational and emotional controls of cognition", *Psychological Review*, Vol. 74, n°1, pp. 29-39
- Simon Herbert A. (1976), "From substantive to procedural rationality", in Latsis Spiro J. (sous la dir.), *Method and Appraisal in Economics*, New York, Cambridge University Press, pp. 129-148
- Simon Herbert A. ([1947] 1983), *Administration et processus de décision*, Gestion, Paris, Economica, 321 p.
- Simon Herbert A. ([1983] 1990), *Reason in human affairs*, Stanford, Stanford University Press, 128 p.
- Simon Herbert A. ([1969] 2004), *Les sciences de l'artificiel*, Paris, Gallimard, 464 p.
- Simondon Gilbert ([1989] 2007), *L'individuation psychique et collective à la lumière des notions de Forme, Information, Potentiel et Métastabilité*, Paris, Aubier, 293 p.
- Sitte Camillo ([1980] 1996), *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, Seuil, 188 p.
- Slovic Paul (1999), "Trust, Emotion, Sex, Politics, and Science : Surveying the Risk-Assessment Battlefield", *Risk Analysis*, Vol. 19, n°4, pp. 689-701

- Slovic Paul, Finucane Melissa, Peters Ellen, Macgregor Donald G. (2002), "The Affect Heuristic", in Gilovitch Thomas, Griffin W. Dale, Kahneman Daniel *Heuristics and biases : the psychology of intuitive judgment*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 397-420
- Söderström Ola, Zepf Marcus (1998), "L'image négociée", *DISP, Revue d'urbanisme de l'Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung der ETH Zürich*, n°134, pp. 12-19
- Spinoza Baruch ([1677] 1907), *Ethique*, Paris, Armand Colin, 374 p.
- Staszak Jean-François (Sous la dir.) (1997), *Les discours du géographe*, Paris, L'Harmattan, 281 p.
- Stock Mathis (2001), *Mobilités géographiques et pratiques des lieux. Etude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, Thèse de doctorat, Géographie, Paris, Université de Paris VII - Denis Diderot, 663 p.
- Stock Mathis (2004), "L'habiter comme pratique des lieux géographiques", *EspacesTemps.net*, Vol. Textuel, 18.12.2004, 12 p., <http://espacestemps.net/document1138.html>
- Stock Mathis (2005), "Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ?", *EspacesTemps.net*, Vol. Textuel, n°25.05.2005, 11 p., <http://espacestemps.net/document1353.html>
- Stock Mathis (2006), "L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles", *EspacesTemps.net*, Vol. Textuel, n°19.12.2006, 15 p. <http://espacestemps.net/document1853.html>
- Stokols Daniel, Shumaker Sally A. (1981), "People in places : A transactional view of settings", in Harvey John H. *Cognition, Social Behavior, and the Environment*, Hillsdale, Erlbaum, pp. 441-488
- Syssau Arielle, Font Noëlle (2005), "Evaluation des caractéristiques émotionnelles d'un corpus de 604 mots", *Bulletin de psychologie*, Vol. 58, n°3, pp. 361-367
- Tajfel Henri (1972), "La catégorisation sociale", in Moscovici Serge *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, pp. 272-302
- Tappolet Christine (1995), "Les émotions et les concepts axiologiques", in Paperman Patricia, Ogien Ruwen (Sous la dir.), *La couleur des pensées : sentiments, émotions, intentions*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 237-257
- Tappolet Christine (2008), "La philosophie des émotions et la dynamique émotionnelle", *Equilibre*, Vol. 3, n°1, pp. 18-33
- Tarde Gabriel ([1890] 1993), *Les lois de l'imitation*, Paris, Editions Kimé, 428 p.
- Tarde Gabriel ([1895] 2005), *Essais et mélanges sociologiques*, Bibliothèque de criminologie, Paris, A. Maloine, 326 p.
- Teixeira Vincent (2005), "Le désir de Venise dans Albertine Disparue de Marcel Proust", *The bulletin of Central Research Institute Fukuoka University*, Vol. 5, n°1, pp. 1-12
- Thagard Paul (2007a), "Coherence, Truth, and the Development of Scientific Knowledge", *Philosophy of Science*, n°74, pp. 28-47
- Thagard Paul (2007b), "Critique of emotional reason", in De Waal Cornelis (Sous la dir.), *Susan Haack : A lady of distinctions, the philosopher responds to critics*, Buffalo, Prometheus Books, pp. 283-293
- Thévenot Laurent (1995), "Emotions et évaluations dans les coordinations publiques", in Paperman Patricia, Ogien Ruwen (Sous la dir.), *La couleur des pensées : sentiments, émotions, intentions*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 145-174
- Thomas William I., Znaniecki, Florian ([1919] 1998), *Les paysans polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Paris, Nathan, 446 p.

- Thrift Nigel (2004), "Intensities of feeling: Towards a spatial politics of affect", *Geografiska Annaler*, Vol. 86 B, n°1, pp. 57-78
- Thrift Nigel (2007), *Non-representational theory. Space, politics, affect*, London & New York, Routledge, 325 p.
- Throgmorton James A. (1992), "Planning as persuasive storytelling about the future: Negotiating an electric power rate settlement in Illinois", *Journal of Planning Education and Research*, Vol. 12, n°1, pp. 17-31
- Throgmorton James A. (2003), "Planning as persuasive storytelling in a global-scale web of relationships", *Planning Theory*, Vol. 2, n°2, pp. 125-152
- Tönnies Ferdinand ([1887] 1946), *Communauté et société. Les catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Presses Universitaires de France, 241 p.
- Touraine Alain (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 462 p.
- Toussaint Jean-Yves, Zimmermann Monique (Sous la dir.) (1998), *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Sprimont, Mardaga, 201 p.
- Traïni Christophe (Sous la dir.) (2009), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, 300 p.
- Traïni Christophe (2010), "Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ?", *Revue française de science politique*, Vol. 60, n°2, pp. 335-358
- Traorè Seydou (2007), "Zone d'aménagement concerté", http://www.outils2amenagement.certu.fr/rubrique.php3?id_rubrique=49
- Tuan Yi-Fu (1973), "Ambiguity in attitudes toward environment", *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 63, n°4, pp. 411-423
- Tuan Yi-Fu (1975), "Geopity : A theme in man's attachment to nature and place", in Lowenthal David, Bowden Martyn (Sous la dir.), *Geographies of the mind. Essays in historical geography in honor of John Kirtland Wright*, New York, Oxford University Press, pp. 11-39
- Tuan Yi-Fu ([1974] 1990), *Topophilia : a study of environmental perception, attitudes and values*, New York, Columbia University Press, 260 p.
- Tuan Yi-Fu ([1974] 1996), "Space and Place : Humanistic Perspective", in Agnew John, Livingstone David N., Rogers Alisdair (Sous la dir.), *Human geography an essential anthology*, Oxford, Blackwell publishers, pp. 444-457
- Tversky Amos, Kahneman Daniel (1974), "Judgment under Uncertainty : Heuristics and Biases", *Science*, Vol. 185, n°4157, pp. 1124-1131
- Tversky Amos, Kahneman Daniel (1981), "The framing of decisions and the psychology of choice", *Science*, n°211, pp. 4538-4550
- Urbain Jean-Didier (2002), *Paradis verts : désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, Payot, 392 p.
- Urbapresse (2007), *Guide du 7e Forum des Projets Urbains*, Paris, Innovapress, 6 p.
- Urry John (2005), *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 253 p.
- Uzzel David, Romice Ombretta (2003), "L'analyse des expériences environnementales", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 49-83

V-W-X-Y-Z

- Vant André (1981), *Imagerie et urbanisation : recherches sur l'exemple stéphanois*, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 661 p.
- Vico Giambattista ([1708] 1981), *La méthode des études de notre temps*, Paris, Grasset, 98 p.
- Ville De Tours (2004), *Rapport de présentation du dossier de ZAC des 2 Lions*, 14 p.
- Voirol Olivier (2009), "De l'expérience négative à l'agir politique : construction et clôture des causes collectives", in Guillaud Yann, Widmer Jean (Sous la dir.), *Le juste et l'injuste. Emotions, reconnaissance et actions collectives*, Paris, L'Harmattan, pp. 111-130
- Volvey Anne ([2004] 2009), "La transitionnalité : nouveaux éléments psychanalytiques d'un chantier épistémologique pour la géographie", *Geographische Zeitschrift*, Vol. 92, n°3, pp. 170-184
- Von Neumann John, Morgenstern, Oskar (1944), *Theory of games and economic behavior*, Princeton, Princeton University Press, 625 p.
- Weber Max ([1919] 1963), *Le savant et le politique*, Le Monde en 10-18, Paris, Union Générale d'Editions, 186 p.
- Weber Max ([1904] 1964), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 286 p.
- Weber Max ([1913] 1965), *Essais sur la théorie de la science*, Recherches en sciences humaines, Paris, Librairie Plon, 539 p.
- Weber Max ([1921] 1995), *Economie et société. Les Catégories de la sociologie*, tome 1, Agora, Les Classiques, Paris, Plon, 410 p.
- Weil Marc (2004), "Pratique et praxis", *Encyclopaedia Universalis*
- Weiss Karine (2003), "Les sites comportementaux", in Moser Gabriel, Weiss Karine (Sous la dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 247-265
- Winkin Yves (1985), "Croyance populaire et discours savant : "langage du coprs" et "communication non verbale"", *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 60, n°1, pp. 75-78
- Winnicott Donald W. ([1971] 1975), *Jeu et réalité : l'espace potential*, Paris, Gallimard, 218 p.
- Winnicott Donald W. ([1976] 1989), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 464 p.
- Wirth Louis (1938), "Urbanism as a way of life", *The American Journal of Sociology*, Vol. 44, n°1, pp. 1-24
- Wirth Louis ([1938] 2004), "Le phénomène urbain comme mode de vie", in Grafmeyer Yves, Isaac Joseph *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, pp. 255-281
- Wright Georg Henrik Von ([1985] 1995), "Problèmes de l'explication et de la compréhension de l'action.", in Neuberg Marc (Sous la dir.), *Théorie de l'action. Textes majeurs de la philosophie analytique de l'action*, Bruxelles, Mardaga, pp. 101-120
- Zajonc Robert B. (1980), "Feeling and Thinking, Preferences Need No Inferences", *American Psychologist*, Vol. 35, n°2, pp. 151-175

Table des figures

Figure 1. Guide psychogéographique de Paris. Discours sur les passions de l'amour (Debord, 1956). (Source : FRAC Centre 2009).....	225
Figure 2. Visualisation des données « Bio Mapping » (Nold, 2009) issues de l'enquête menée à Greenwich (Royaume-Uni, banlieue de Londres) par Christian Nold en 2005-2006.....	226
Figure 3. Visualisation de l'ensemble des tracés et annotations de la cartographie émotionnelle (« Emotion Map » ; Nold, 2009) de Greenwich (Royaume-Uni, banlieue de Londres).....	226
Figure 4. Trajectoires et lieux.....	245
Figure 5. La hiérarchie des contraintes (ou domaines) sur la formation des trajectoires individuelles.....	245
Figure 6. La « ligne d'univers d'un individu » (Source : Moles & Rohmer, 1998 : 35).....	246
Figure 7. La trajectoire de vie d'un individu entre tranches et situations.....	248
Figure 8. La contrainte et la censure inhérentes au récit de vie spatialisé.....	250
Figure 9. La logique conceptuelle de l'herméneutique cartographique : dépassement et interprétation de la contrainte et de la censure des affects dans le récit de vie.....	255
Figure 10. Représentation cartographique du récit de vie spatialisé de A1, support à l'épreuve d'herméneutique cartographique (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	257
Figure 11. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle 2010 ; Source : EhEA 2008).....	273
Figure 12. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartothèque de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours).....	274
Figure 13. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de P1 (P1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA, 2008)....	275
Figure 14. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartothèque de la spatialité de P1 (P1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours).....	276
Figure 15. Extrait de la base de données produite à partir du « récit de vie spatialisé » de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours).....	277
Figure 16. Interface d'accueil du logiciel : « bio-SIG » ou « SIG biographique ».....	277
Figure 17. Légende des spatiogrammes (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA, 2008 ; SCALAB, 2004).....	279
Figure 18. Interface du « bio-SIG » permettant la visualisation de tout ou partie des « spatiogrammes » de l'interrogé (Affichage des 3 premiers spatiogrammes de A1).....	280
Figure 19. Interface du « bio-SIG » permettant la visualisation de l'ensemble des « spatiogrammes » (Affichage de la totalité des 7 spatiogrammes de A1).....	280
Figure 20. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en métrique « temporelle » (Distance entre deux lieux rapportée à une mesure temporelle) et en mode « spatialité » (Couleurs en fonction des activités et des modes déplacements).....	282
Figure 21. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en métrique « topographique » (Chaque lieu est l'objet d'une géolocalisation) et en mode « spatialité » (Couleurs en fonction des activités et des modes déplacements).....	282
Figure 22. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en mode « qualification » (Couleurs en fonction de la notation de chaque élément) et en métrique « temporelle » (Distance entre deux lieux rapportée à une mesure temporelle).....	283

Figure 23. Visualisation de l'ensemble des spatiogrammes de P1 en mode « qualification » (Couleurs en fonction de la notation de chaque élément) et en métrique « topographique » (Chaque lieu est l'objet d'une géolocalisation)	283
Figure 24. Légende des passigrammes (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA, 2008)	288
Figure 25. Cartothèque ou ensemble des « passigrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	290
Figure 26. Décomposition de l'ensemble des « passigrammes » constituant la cartothèque de la qualification de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)	291
Figure 27. Cartothèque ou ensemble des « passigrammes » superposés de la spatialité de P1 (P1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	292
Figure 28. Décomposition de l'ensemble des « passigrammes » constituant la cartothèque de la qualification de P1 (P1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours).....	293
Figure 29. Carte de localisation : le quartier des Deux-Lions dans l'agglomération tourangelle (Réalisation personnelle 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009).....	305
Figure 30. L'urbanisation progressive de la Vallée du Cher à Tours (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009).....	306
Figure 31. Plan du quartier des Deux-Lions (Réalisation personnelle 2010 ; Source : SET 2008)	308
Figure 32. L'axe central allée Ferdinand de Lesseps et son jardin paysagé (Réalisation personnelle, 2010)	309
Figure 33. La place au cœur du quartier et l'entrée du centre commercial « l'Heure tranquille » (Réalisation personnelle, 2010).....	309
Figure 34. L'opération « Les Maisons-Blanches » (Source : Le Moniteur, 2008)	310
Figure 35. L'opération « Les Maisons-Blanches » (Réalisation personnelle, 2010)	310
Figure 36. Frise chronologique retraçant l'aménagement des Deux-Lions : depuis le Technopôle de la Vallée du Cher à la ZAC du quartier des Deux-Lions (Réalisation personnelle, 2010).....	311
Figure 37. L'opération « Rive gauche » et le square Monod (Réalisation personnelle, 2010)	312
Figure 38. L'opération « Rive gauche » sur les bords du Cher (Réalisation personnelle, 2010).....	312
Figure 39. L'opération les « Flâneries du lac » (Source : ATU37, 2006).....	313
Figure 40. L'opération les « Flâneries du lac » (Réalisation personnelle, 2010).....	313
Figure 41. L'opération « les hameaux du Cher » vue côté jardins privatifs (Source : SET, 2008)	314
Figure 42. L'opération « les hameaux du Cher » vue côté rue du Cher (Réalisation personnelle, 2010)....	314
Figure 43. L'opération « Magellan » vue de l'allée Ferdinand de Lesseps (Réalisation personnelle, 2010)	315
Figure 44. L'opération « Magellan » vue de l'avenue Edouard Michelin (Réalisation personnelle, 2010) .	315
Figure 45. L' « espace monde » potentiel : ensemble des lieux (1 268) et des liens (49 541) mentionnés par les individus rencontrés dans le cadre de l'enquête sur le quartier des Deux-Lions	316
Figure 46. Les liens à l'échelle de la France	317
Figure 47. Les liens à l'échelle des Deux-Lions.....	317
Figure 48. Les lieux à l'échelle de l'Europe.....	317
Figure 49. Les lieux à l'échelle de Tours.....	317
Figure 50. Synthèse du protocole d'enquête : du récit de vie spatialisé à l'herméneutique cartographique (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : Feildel & Bailleul, 2010)	322
Figure 51. Carte de localisation : le projet Rolland-Pilain dans l'agglomération tourangelle (Réalisation personnelle 2010 ; Source BD TOPO IGN 2009)	327

Figure 52. Évolution de l'urbanisation à Chambray-lès-Tours : avant 1955 à nos jours (Réalisation personnelle ; Source : ATU37, Chambray-lès-Tours, 2009)	328
Figure 53. L'ensemble résidentiel « Gallardon » vu depuis le secteur Rolland-Pilain et jouxtant immédiatement ce dernier (Réalisation personnelle, 2007)	329
Figure 54. Le jardin en partie centrale de la résidence Gallardon, vu de puis l'intérieur de l'ensemble résidentiel (Réalisation personnelle, 2007)	329
Figure 55. La résidence « Gallardon » et la friche « Rallye » (Mammouth) en cours de démolition, vues depuis l'avenue de la République, ancienne RN 143 (Réalisation personnelle, 2007)	329
Figure 56. Les différentes opérations d'habitat, ainsi que la principale zone commerciale de Chambray-lès-Tours (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009)	330
Figure 57. Le secteur « Rolland-Pilain » vu depuis les immeubles de la résidence Gallardon (Réalisation personnelle, 2007)	331
Figure 58. Le secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO IGN 2009)	331
Figure 59. Vue aérienne du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : Photo aérienne Géoportail IGN, 2000)	332
Figure 60. Les abords du secteur Rolland-Pilain (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : BD TOPO & Géoportail IGN)	334
Figure 61. Allée des Bouleaux	335
Figure 62. Rue des Petites Maisons (partie ouest)	335
Figure 63. Rue des Petites Maisons (Partie est)	335
Figure 64. Rue Rolland-Pilain (Partie sud)	335
Figure 65. Résidence Gallardon	335
Figure 66. Avenue Grand Sud	335
Figure 67. Schéma d'organisation de la ZAC Rolland-Pilain (Réalisation : Atelier 8 ^{1/2} Urbanisme, 1999)	336
Figure 68. Plan de composition du PAE Rolland-Pilain (Réalisation : Ligne DAU, 2003)	337
Figure 69. Plan de composition du PAE Rolland-Pilain, vue en perspective (Réalisation : Ligne DAU, 2003)	337
Figure 70. Plan d'Aménagement d'Ensemble définitif (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : Ligne DAU, 2004)	339
Figure 71. Frise chronologique retraçant l'aménagement du secteur Rolland-Pilain et de ses abords (Réalisation personnelle, 2010)	340
Figure 72. Les deux immeubles collectifs et la placette	340
Figure 73. La médiathèque vue de la placette	340
Figure 74. La gendarmerie vue de la placette	340
Figure 75. Les maisons de ville du « Clos Rolland-Pilain »	341
Figure 76. Les pavillons du « Clos Rolland-Pilain »	341
Figure 77. Les maisons accolées du « Clos Rolland-Pilain »	341
Figure 78. Les logements sociaux Nouveau Logis Centre Limousin	341
Figure 79. Les logements de fonction la gendarmerie	341
Figure 80. La noue paysagère	341
Figure 81. Cartothèque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)	360

Figure 82. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)	361
Figure 83. Cartoθήque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	362
Figure 84. Décomposition de l'ensemble des « passigrammes » constituant la cartoθήque de la qualification de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)	363
Figure 85. Chorème de A1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de A1 (A1, 26 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008, Feildel & Bailleul, 2010)	364
Figure 86. Cartoθήque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	369
Figure 87. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours).....	370
Figure 88. Cartoθήque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	371
Figure 89. Décomposition de l'ensemble des « passigrammes » constituant la cartoθήque de la qualification de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)	372
Figure 90. Chorème de G1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de G1 (G1, 66 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008)	373
Figure 91. Cartoθήque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	377
Figure 92. Décomposition des 9 premiers « spatiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)	378
Figure 93. Décomposition des 4 derniers « spatiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)	379
Figure 94. Cartoθήque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	380
Figure 95. Décomposition des 9 premiers « passigrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)	381
Figure 96. Décomposition des 4 derniers « passigrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours)	382
Figure 97. Chorème de N1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de N1 (N1, 61 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	383
Figure 98. Cartoθήque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de S1 (S1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	387
Figure 99. Décomposition de l'ensemble des « spatiogrammes » constituant la cartoθήque de la spatialité de S1 (S1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours).....	388
Figure 100. Cartoθήque ou ensemble des « spatiogrammes » superposés de la spatialité de S1 (S1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	389
Figure 101. Décomposition de l'ensemble des « passigrammes » constituant la cartoθήque de la qualification de S1 (S1, 25 ans, habitante du quartier des Deux-Lions à Tours)	390
Figure 102. Chorème de S1 : vision schématique des modes de structuration idéels et matériels de la spatialité de S1 (S1, 25 ans, habitant du quartier des Deux-Lions à Tours) (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	391
Figure 103. Répertoire des chorèmes ou « chorématique affective » (Réalisation personnelle, 2010)	397
Figure 104. La notation des espaces de vie.....	444

Figure 105. Répartition des personnes interrogées suivant leur rapport affectif à la ville (Martouzet, 2007c : 177)	445
Figure 106. La notation des espaces de vie pour chaque individu	447
Figure 107. La notation des espaces en fonction du temps passé au lieu	448
Figure 108. Répartition de la notation des espaces en fonction du temps passé au lieu en 3 quantiles de temps.....	449
Figure 109. Répartition de la notation (selon les valeurs extrêmes) des espaces en fonction du temps passé au lieu en 3 quantiles de temps	450
Figure 110. La notation des espaces en fonction du temps passé au lieu pour chaque individu.....	453
Figure 111. La notation des espaces de A1 en fonction du temps passé au lieu	454
Figure 112. La notation des espaces de G1 en fonction du temps passé au lieu	455
Figure 113. La notation des espaces de A2 en fonction du temps passé au lieu	456
Figure 114. La notation des espaces de S2 en fonction du temps passé au lieu.....	457
Figure 115. La notation des espaces en fonction de l'âge de l'enquêté	458
Figure 116. Nombre de lieux mentionnés par individu.....	459
Figure 117. Intensité (ou densité) du nombre de lieux cités selon l'âge de l'enquêté.....	459
Figure 118. L' « espace Monde potentiel » (et zoom à l'échelle de la France) ensemble des espaces (lieux et liens) mentionnés par les individus interrogés (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008, Google Earth 2009)	465
Figure 119. Echelles imbriquées de l'organisation des espaces de vie (Réalisation personnelle, 2010 ; Source : EhEA 2008).....	466
Figure 120. Echelle spatiale des déplacements pour l'ensemble des individus interrogés	467
Figure 121. Connectivité et temps passé aux lieux pour l'ensemble des individus interrogés	469
Figure 122. Nombre de déplacements vers un lieu donné et temps passé en ce lieu pour l'ensemble des individus interrogés	470
Figure 123. Temps passé au lieu et distance temps à ce même lieu pour l'ensemble des individus interrogés.....	471
Figure 124. La notation des espaces en fonction de la distance géographique pour l'ensemble des individus interrogés.....	472
Figure 125. La notation des espaces en fonction de la distance temps au lieu pour l'ensemble des individus interrogés.....	472
Figure 126. La notation des espaces selon leur échelle d'appartenance territoriale pour l'ensemble des individus interrogés	474
Figure 127. Espaces mentionnés selon leur échelle d'appartenance spatiale pour l'ensemble des individus interrogés.....	475
Figure 128. La notation des espaces selon leur échelle d'appartenance territoriale pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage d'échelles territoriales mentionnées).....	476
Figure 129. La notation des espaces selon leur échelle spatiale (de 1 km à plus de 5000 km) pour l'ensemble des individus interrogés.....	477
Figure 130. La notation des espaces selon leur échelle spatiale (de 1 km à plus de 5000 km) pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage d'échelles spatiales mentionnées).....	478
Figure 131. La notation des espaces selon leur échelle spatiale (de 25 m à plus de 5000 km) pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage d'échelles spatiales mentionnées).....	479
Figure 132. La notation des espaces selon la partition : environnement matériel/social pour l'ensemble des individus interrogés	481

Figure 133. La notation des espaces selon la partition : environnement matériel/social pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage de lieux qualifiés).....	482
Figure 134. La notation des espaces selon leur statut individuel ou collectif pour l'ensemble des individus interrogés (en pourcentage de lieux qualifiés)	483
Figure 135. La notation des espaces selon leurs limites : dedans/dehors pour l'ensemble des individus interrogés (en pourcentage de lieux qualifiés)	484
Figure 136. La notation des espaces selon le type de construction pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage de lieux qualifiés)	486
Figure 137. La notation des espaces selon leur localisation pour l'ensemble des individus interrogés (pourcentage de lieux qualifiés)	487
Figure 138. La notation des espaces selon l'activité déployée au lieu	489
Figure 139. Le modèle tridimensionnel de l'attachement à l'espace ou modèle PPP « Person-Process-Place » (d'après Scannell & Gifford, 2010 : 2 ; traduction personnelle).....	491
Figure 140. Modélisation du rapport affectif à l'espace l'importance des « Dynamiques Temporelles & Relationnelles ».....	492

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
RESUME	7
SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION	11
PREMIERE PARTIE. LES RAISONS D'UN TOURNANT AFFECTIF.....	27
CHAPITRE LIMINAIRE. L'AMENAGEMENT DE LA THEORIE A L'ACTION	31
1. L'aménagement de l'espace et l'urbanisme : sciences de l'action	31
2. L'aménagement de l'espace et l'urbanisme : théorie et pratique.....	37
3. De l'action planifiée à l'intention projective	45
4. Le paradigme de l'action : de l'acteur à l'activité.....	50
CHAPITRE 1. INCERTITUDE ET RATIONALITE EN AMENAGEMENT	59
1. De l'incertitude.....	61
1.1. <i>Le projet de tout projet : réduire l'incertitude.....</i>	<i>63</i>
1.2. <i>L'incertitude : de la rationalité aux affects</i>	<i>66</i>
1.3. <i>L'incertitude constitutive de la rationalité.....</i>	<i>70</i>
2. De la rationalité	78
2.1. <i>La justification de l'hypothèse de rationalité.....</i>	<i>79</i>
2.2. <i>Les critères de la rationalité : idéal, attitude et méthode.....</i>	<i>82</i>
2.3. <i>Les limites de la rationalité substantielle : rationalité limitée, procédurale et intuitive</i>	<i>87</i>
3. Raison, raisons, émotions.....	94
3.1. <i>La rationalité du choix passionnel</i>	<i>97</i>
3.2. <i>La logique des émotions.....</i>	<i>102</i>
3.3. <i>Le mode particulier de la rationalité des émotions.....</i>	<i>109</i>
4. Comprendre et expliquer les émotions.....	118
4.1. <i>Nécessité et dépassement du paradigme cognitiviste.....</i>	<i>119</i>
4.2. <i>Comprendre, interpréter et expliquer.....</i>	<i>131</i>
4.3. <i>Les mécanismes émotionnels.....</i>	<i>138</i>
CHAPITRE 2. DE L'EXPERIENCE EMOTIONNELLE AU RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE	142
1. Phénoménologie et humanisme : l'inévitable début.....	143
1.1. <i>L'approche phénoménologique</i>	<i>145</i>
1.2. <i>L'habiter ou l' « être-là » comme affection.....</i>	<i>148</i>
1.3. <i>Contributions à une géographie affective : géographicité et topophilie.....</i>	<i>151</i>
1.4. <i>L'expérience émotionnelle de l'espace.....</i>	<i>158</i>
2. De la sensation à la signification affective de l'espace	161
2.1. <i>De la sensibilité à l'affectivité.....</i>	<i>164</i>
2.2. <i>L'image de la cité : la perception et l'affect.....</i>	<i>167</i>
2.3. <i>Les images de la ville : le symbole et l'affect.....</i>	<i>173</i>
2.4. <i>La dimension sociale au fondement du rapport affectif à l'espace</i>	<i>180</i>
3. La vie affective et la dimension spatiale des sociétés	183
3.1. <i>L'expression des émotions et la société.....</i>	<i>184</i>
3.2. <i>L'essor urbain et la vie affective.....</i>	<i>186</i>
3.3. <i>Vers une histoire des sensibilités spatiales.....</i>	<i>191</i>

4. L'organisation spatiale des sociétés et le rapport affectif à l'espace	196
4.1. <i>Vers une proxémique affective</i>	196
4.2. <i>Le versant expressif ou les manifestations du rapport affectif à l'espace</i>	202
4.3. <i>Les mécanismes du rapport affectif à l'espace</i>	205
DEUXIEME PARTIE. LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE : UNE QUETE METHODOLOGIQUE	215
CHAPITRE 3. COMMENT ATTEINDRE LES AFFECTS ?	217
1. La problématique de l'accès aux processus affectifs.....	219
1.1. <i>La question des méthodes</i>	221
1.2. <i>La difficulté d'observer le rapport affectif à l'espace</i>	223
1.3. <i>La parole pour atteindre les affects</i>	227
1.4. <i>L'exigence de variation des profils enquêtés</i>	233
2. Du récit de vie spatialisé à l'herméneutique cartographique	234
2.1. <i>L'approche compréhensive et le début des récits</i>	235
2.2. <i>La mise en récit des espaces : les récits de vie spatialisés</i>	239
2.3. <i>La logique conceptuelle du récit de vie spatialisé</i>	243
2.4. <i>Approfondissement et réflexivité : l'herméneutique cartographique</i>	254
2.5. <i>La carte : objet transitionnel et objet transactionnel</i>	262
3. De la spatialité à l'affectivité : les discours sur le rapport affectif à l'espace	268
3.1. <i>Et si la carte était un territoire... la carte comme embrayeur de territoire</i>	268
3.2. <i>Un Système d'Information bio-Géographique</i>	271
3.3. <i>La carte pour approfondir les dynamiques de la géographie affective : des spatiogrammes aux passigrammes</i>	284
3.4. <i>Pourquoi qualifier l'espace ? Émotion, évaluation et justification</i>	294
CHAPITRE 4. DEUX TERRAINS D'ETUDE DANS L'AGGLOMERATION TOURANGELLE	301
1. Une unité spatiale de résidence : le quartier des Deux-Lions à Tours	301
1.1. <i>De l'unité spatiale de résidence à l'espace monde potentiel</i>	301
1.2. <i>Le quartier des Deux-Lions à Tours</i>	302
1.3. <i>L'enquête : l'association des techniques narratives et projectives</i>	318
2. Une épreuve de transformation de l'espace : le projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours	322
2.1. <i>L'épreuve de transformation spatiale</i>	322
2.2. <i>Le projet d'aménagement du secteur Rolland-Pilain à Chambray-lès-Tours</i>	326
2.3. <i>L'enquête : les récits de projet</i>	345
TROISIEME PARTIE. L'ANALYSE DES DISCOURS SUR LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE	351
CHAPITRE 5. LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE : FIGURES DU LIEN AFFECTIF ENTRE L'INDIVIDU ET L'ESPACE	353
1. Le rapport affectif à l'espace à la lumière des récits	354
1.1. <i>Le synopsis d'A1</i>	357
1.2. <i>Le synopsis de G1</i>	366
1.3. <i>Le synopsis de N1</i>	374
1.4. <i>Le synopsis de S1</i>	384
2. Des récits personnels aux dynamiques du rapport affectif à l'espace	392
3. Manifestations du rapport affectif à l'espace : entre ancrage, attachement et appartenance	404

3.1. <i>L'ancrage entre lieux et liens</i>	405
3.2. <i>L'enracinement ou l'ancrage assigné</i>	413
3.3. <i>La régulation affective de l'identité spatiale</i>	418
3.4. <i>L'appartenance : être bien ici ou ailleurs</i>	425
4. Le rapport affectif à l'espace entre confrontation et évitement	430
CHAPITRE 6. EXPLORATION DES DIMENSIONS DE LA RELATION AFFECTIVE ENTRE UN INDIVIDU ET SON ENVIRONNEMENT	438
1. Des dimensions du rapport à l'espace aux conditions du rapport affectif à l'espace	439
1.1. <i>La dimension affective du rapport à l'espace</i>	441
1.2. <i>La dimension temporelle du rapport affectif à l'espace</i>	448
1.3. <i>La dimension spatiale du rapport affectif à l'espace</i>	463
1.4. <i>La dimension intentionnelle du rapport affectif à l'espace</i>	480
2. Vers un modèle dynamique et relationnel du rapport affectif à l'espace	490
CHAPITRE 7. LE RAPPORT AFFECTIF A L'ESPACE A L'EPREUVE DU PROJET : REPRESENTATIONS, COORDINATIONS ET ACTIONS EN CONTEXTE AFFECTIF	496
1. Les affects et la structuration de l'action dans et sur l'espace.....	499
1.1. <i>L'effet de lieu et la structuration du rapport affectif à l'espace</i>	502
1.2. <i>Observations à partir d'un espace périphérique : le cas Rolland-Pilain</i>	509
2. Les affects au cœur de la gouvernance des projets d'aménagement.....	535
2.1. <i>Jugements et conflits : comment les émotions peuvent bloquer ou aider ?</i>	538
2.2. <i>Vers une conception « émorationnelle » de l'action d'aménager l'espace</i>	571
CONCLUSION.....	595
BIBLIOGRAPHIE	611
TABLE DES FIGURES.....	641
TABLE DES MATIERES.....	647
ANNEXES.....	651

Annexes

Annexe I. Vue synthétique des enquêtes réalisées

Annexe II. Fiche de présentation du PAE Rolland-Pilain par le Cabinet Ligne DAU

Annexe III. Guide d'entretien : Aménageurs-Urbanistes

Annexe IV. « Inquiétude allée des Bouleaux » (*La Nouvelle République du Centre Ouest*, 30.04.2004)

Annexe V. La catégorisation des différents espaces mentionnées par les individus enquêtés

Annexe I. Vue synthétique des enquêtes réalisées

ANNEXE I : Vue synthétique des enquêtes réalisées

Terrain	Protocole d'enquête	Individu										Date entretiens	Durée
		ID	Titre	Prénom	Nom	Age	Durée résid.	Statut	Adresse	Fonction	Localisation		
Une unité spatiale de résidence : le quartier des Deux-Lions à Tours	Récit de vie spatialisé	A1	Mme	-	-	26 ans	6 mois	Couple	rue du Cher	Sans emploi - Femme au foyer	Tours	15/01/07	1:19:56
		G2	Mme	-	-	45 ans	5 ans	Couple	rue Jacques Monod	Coiffeuse	Tours	22/01/07	0:57:00
		G1	Mme	-	-	66 ans	4 ans	Divorcée	rue du Cher	Retraitée	Tours	07/06/06	2:01:17
		J1	M	-	-	24 ans	1 an	Couple	avenue Edouard Michelin	Etudiant	Tours	02/06/06	1:43:59
		L1	Mme	-	-	24 ans	1 an	Couple	avenue Edouard Michelin	Etudiante	Tours	26/05/06	1:18:50
		N1	M	-	-	61 ans	6 ans	Divorcé	rue Jacques Monod	Ingénieur EDF	Tours	24/01/07	1:22:53
	Herméneutique cartographique	P1	Mme	-	-	25 ans	3 mois	Couple	rue du Cher	Ingénieur Responsable qualité	Tours	16/01/07	1:38:21
		S1	Mme	-	-	25 ans	2 ans	Couple	avenue Jean Portails	Sans emploi	Tours	23/01/07	1:20:11
		A2	Mme	-	-	57 ans	4 ans	Célibataire	avenue Jean Portails	Commerciale	Tours	24/07/07	1:27:17
		J2	M	-	-	54 ans	7 ans	Couple	rue du Cher	Fonction publique	Tours	08/08/07	1:24:37
		A1	Mme	-	-	26 ans	6 mois	Couple	rue du Cher	Sans emploi - Femme au foyer	Tours	20/02/07	2:08:45
		G2	Mme	-	-	45 ans	5 ans	Couple	rue Jacques Monod	Coiffeuse	Tours	22/01/07	0:58:00
Une épreuve de transformation de l'espace : le projet Rolland-Plain à Chambray-Lès-Tours	Récit de projet Habitants	G1	Mme	-	-	66 ans	4 ans	Célibataire	rue du Cher	Retraitée	Tours	19/02/07	1:53:59
		J1	M	-	-	24 ans	1 an	Couple	avenue Edouard Michelin	Etudiant	Tours	10/07/06	1:32:20
		L1	Mme	-	-	24 ans	1 an	Couple	avenue Edouard Michelin	Etudiante	Tours	12/07/06	1:06:44
		P1	Mme	-	-	61 ans	6 ans	Divorcé	rue Jacques Monod	Ingénieur EDF	Tours	18/04/07	1:23:14
		S1	Mme	-	-	25 ans	3 mois	Couple	rue du Cher	Ingénieur Responsable qualité	Tours	16/01/07	1:38:21
		A2	Mme	-	-	57 ans	4 ans	Célibataire	avenue Jean Portails	Sans emploi	Tours	28/09/07	2:08:44
	Récit de projet Professionnels	J2	M	-	-	54 ans	7 ans	Couple	rue du Cher	Fonction publique	Tours	10/09/07	1:24:37
		M1	M	-	-	67 ans	64 ans	Couple	rue des petites maisons	Retraité	Chambray-Lès-Tours	24/05/07	0:45:27
		C1	M	-	-	66 ans	39 ans	Célibataire	allée charpentier	Retraité	Chambray-Lès-Tours	23/01/07	1:25:36
		C2	M	-	-	63 ans	36 ans	Célibataire	allée charpentier	Retraité	Chambray-Lès-Tours	10/03/07	1:22:51
		C3	M	-	-	36 ans	10 ans	Couple	allée Léonard de Vinci	Commercial	Chambray-Lès-Tours	15/02/07	0:58:51
		B1	Mme	-	-	47 ans	20 ans	Couple	rue Rolland-Plain	Mère au foyer	Chambray-Lès-Tours	19/06/06	0:53:35
Récit de projet Professionnels	A6	Mme	-	-	70 ans	31 ans	Couple	allée des bouleaux	Retraités	Chambray-Lès-Tours	19/01/07	1:16:20	
	A7	Mme	-	-	72 ans	7 ans	Couple	allée charpentier	Retraités	Chambray-Lès-Tours	21/02/07	0:53:27	
	G3	Mme	-	-	70 ans	17 ans	Couple	allée des bouleaux	Retraité	Chambray-Lès-Tours	23/05/07	1:24:35	
	O1	Mme	-	-	44 ans	22 ans	Couple	rue des petites maisons	Fonction publique	Chambray-Lès-Tours	13/06/07	2:31:36	
	L2	M	-	-	31 ans	7 ans	Couple	rue des bruyères	Enseignant - Chercheur	Chambray-Lès-Tours	12/04/07	3:03:00	
	S2	Mme	-	-	38 ans	5 ans	Couple	allée charpentier	Agent immobilier	Chambray-Lès-Tours	12/05/07	0:50:08	
Récit de projet Professionnels	A5	Mme	Agnès	Andrzejewski	-	-	-	-	Directrice générale des Services	Chambray-Lès-Tours	13/06/06	1:03:45	
	B2	Mme	Bettina	Phillips	-	-	-	-	Directrice du Service Urbanisme	Chambray-Lès-Tours	10/07/06	0:58:36	
	J3	M	Jean-Robert	Gauze	-	-	-	-	Architecte-paysagiste, cabinet Ligne DAU	Tours	09/06/06	1:38:23	
	N2	M	Nicolas	Mercuzot	-	-	-	-	Responsable du service voiries	Chambray-Lès-Tours	16/06/06	1:05:06	
	M2	Mme	Murielle	Rollet	-	-	-	-	Adjointe au maire en charge de l'urbanisme et du développement économique	Chambray-Lès-Tours	15/03/07	0:47:00	
	M3	M	Michel	Archambault	-	-	-	-	Adjoint au maire en charge du logement	Chambray-Lès-Tours	16/02/07	1:06:07	
	A3	M	Alain	Huet	-	-	-	-	Architecte à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours	Chambray-Lès-Tours	21/03/07	1:40:59	
	B3	Mme	Barbara	Rivière	-	-	-	-	Responsable urbanisme	Saint-Pierre-des-Corps	22/03/07	1:20:04	
	Y1	M	Yves	Collombet	-	-	-	-	Directeur des Services Techniques et Urbanisme	Saint-Pierre-des-Corps	08/08/07	1:37:29	
	J4	M	Jean-Claude	Drouin	-	-	-	-	Ancien Directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours	Tours	22/01/07	1:01:47	
	A4	M	Alain	Goudeau	-	-	-	-	Adjoint au maire en charge des grands projets urbains	Tours	21/09/07	1:14:58	

Annexe II. Fiche de présentation du PAE Rolland-Pilain par le Cabinet Ligne DAU

	QUARTIER D'HABITATS ET EQUIPEMENTS 1 Na / PAE
Maître d'Ouvrage	CHAMBRAY-LES-TOURS- 37
Situation	Quartier Rolland Pilain
Missions	<ul style="list-style-type: none">• Etude préalable et PAE• Maîtrise d'Oeuvre complète Espace public
Superficie	10 hectares
Partenaire groupement	Ingénierie VRD : GEOPLUS
Montant des travaux	1 500 000 euros
Stade de l'opération	Réalisé
	
Programme	<ul style="list-style-type: none">• Insérer une pièce centrale du puzzle de la ville• Donner une image de «Ville Parc» à cette nouvelle entrée Nord Ouest.• Mettre en scène une médiathèque projetée et une gendarmerie autour d'une nouvelle place• Créer de nouveaux quartiers d'habitats rassemblant 100 logements
Date	2003-2008

 URBANISME

Annexe III. Guide d'entretien : Aménageurs-Urbanistes

Guide d'entretien : Aménageurs-Urbanistes

Enjeux de l'entretien semi-directif auprès des Aménageurs-Urbanistes

Deux dimensions sont sondées à travers la mise en œuvre de cette série d'entretiens individuels semi-directifs auprès des professionnels de l'Aménagement de l'Espace et de l'Urbanisme.

La première partie de l'entretien ressort essentiellement de : Comment l'aménageur qualifie son propre rapport affectif à l'espace ? Cette recherche de sens par le professionnel fait appel à un retour de l'interrogé sur les modes, selon lui pertinents, de constitution de ce rapport affectif à l'espace, ainsi qu'à un effort réflexif quant à son activité de conception, de réalisation de l'espace, et une mise en regard de sa pratique professionnelle avec son rapport affectif à l'espace. Comment les valeurs, les idéologies, que le professionnel s'est forgé au cours de son expérience, et qui s'expriment de manière privilégiée à travers son rapport affectif à l'espace, peuvent-elles influencer sur sa pratique professionnelle ?

La seconde partie de l'entretien, correspond au second versant d'une même pratique de production de l'espace à travers son mode de réalisation prépondérant : le projet d'aménagement. Le projet d'aménagement ne saurait résulter de manière univoque de la sphère individuelle, c'est pourquoi il engage une somme d'individus entraînant de coordination, de confrontation, d'ajustement. Il implique que soient clarifiés les régimes d'engagement de chaque parti prenant, et en particulier la place et le rôle du rapport affectif à l'espace individuel dans le processus de projet : comment chacun médiatise son rapport affectif à l'espace au sein du projet ? Quels peuvent être la part des anticipations, des relations interpersonnelles dans la médiatisation du rapport affectif à l'espace, au sein de l'espace de projet ?

Enfin, cet entretien semi-directif auprès du professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme, axé sur son rapport affectif à l'espace et l'investissement de cette relation affective dans le projet d'aménagement, sert également de support à la collecte de représentations individuelles plus générales du projet. Ainsi, il nous permet d'avoir un premier aperçu de sa relation à l'espace de travail « projet d'aménagement », notamment selon ses tonalités affectives.

Trame du guide d'entretien

Partie I : Qualification du rapport affectif à l'espace

- a) Qu'en est-il de votre rapport affectif à l'espace ?
- b) Comment s'est construit ce rapport affectif à l'espace ?
- c) Que mobilisez-vous de ce rapport particulier dans votre conception de l'espace, et dans sa réalisation autour du projet d'aménagement ?

Partie II : Médiatisation du rapport affectif au sein de l'espace de projet

- a) Sous quelles formes, dans quelles conditions, votre rapport affectif à l'espace est-il engagé dans le projet d'aménagement ?
- b) Quels sont les modes d'anticipation, d'ajustement, d'adaptation, etc., du rapport affectif individuel à l'espace, mis en œuvre par les acteurs du projet ?
- c) Quelle est selon vous la place du rapport affectif à l'espace, au sein de l'espace de projet ?

Guide d'entretien

Partie I : Qualification du rapport affectif à l'espace

- a) *Qu'en est-il de votre rapport affectif à l'espace ?*

Consigne : Qu'en est-il de votre rapport affectif à l'espace ? Comment pourriez-vous qualifier « votre » rapport affectif à l'espace (de manière assez détaillée) ?

Thématique : Le but visé à travers cette étape de l'entretien réside dans la qualification par l'interrogé de son rapport affectif spécifique à l'espace.

Relances types :

- Que vous évoque les termes « aimer un espace » ? « rapport affectif à l'espace » ?
- Aimez/détestez-vous certains types d'espaces ?
- Quels sont les éléments auxquels vous êtes attachés en particulier ? Et pourquoi ?
- Quels sont les espaces que vous fuyez en particulier ? Et pourquoi ?
- Aimez-vous certains espaces plus intensément à certains moments de votre vie ?
- Que ressentiez-vous à ces moments particuliers ?
- Aimez/détestez-vous l'endroit où vous habitez aujourd'hui ?
- Si vous deviez déménager quelles sont les choses qui vous manqueraient le plus ?
- Avez-vous aimé/détesté les endroits où vous avez habité ?

b) Comment s'est construit ce rapport affectif à l'espace ?

Consigne : Selon vous, comment est « né » ce rapport affectif à l'espace ? Comment il s'est construit au cours de votre biographie personnelle ? Selon quels modes ? Quelles grandes étapes ? En relation avec quelles personnes/enseignements (référents) ? Bref dans quelles conditions vous êtes-vous forgé ce rapport affectif à l'espace ?

Thématique : Cette partie vise une meilleure appréhension, une meilleure compréhension, par l'interrogé des éléments qui, de sa biographie, de son parcours de vie, de son parcours d'espace, participent de la constitution de son rapport particulier à l'espace.

Relances types :

- Quels sont les espaces où vous avez vécu que vous affectionnez/détestez ?
- Pourquoi avez-vous été amené à les aimer/détester ?
- Pensez-vous connaître les espaces que vous aimez/détestez ?
- Avez-vous davantage aimé/détesté certains endroits où vous avez habité ?
- Qu'est-ce que vous affectionnez, ou détestiez, dans ces espaces ?
- Lorsque vous avez déménagé quelles étaient les choses qui vous ont le plus manqué ? Les choses que vous avez le moins regretté ?
- Avez-vous déjà été indifférent à un espace ? Un espace où vous habitez ?
- Dans quelles conditions avez-vous découvert les espaces que vous aimez ?
- Avez-vous toujours aimé certains espaces ? Ou ce rapport affectif a-t-il évolué ?
- Selon vous pourquoi votre rapport affectif à l'espace a-t-il évolué ?
- Selon vous votre formation a-t-elle influé sur votre rapport affectif à l'espace, à certains types d'espaces ?
- Si oui, de quelle manière, et selon vous pour quelles raisons ?
- Votre expérience professionnelle a-t-elle influé sur votre rapport affectif à l'espace, à certains types d'espaces ?
- Si oui, de quelle manière, et selon vous pour quelles raisons ?

c) Que mobilisez-vous de ce rapport particulier dans votre conception de l'espace, et dans sa réalisation autour du projet d'aménagement ?

Consigne : Selon vous, que mobilisez-vous de ce rapport affectif positif ou négatif dans votre conception de l'espace et dans sa réalisation au sein d'un projet d'aménagement ?

Thématique : Le principal objectif visé à travers cette partie de l'entretien est d'amener l'interrogé à porter un regard réflexif sur sa pratique professionnelle de production d'espace, en insistant plus particulièrement sur ce qu'il mobilise de son rapport affectif à l'espace dans la conception, la réalisation, d'un aménagement.

Relances types :

- Ressentez-vous un rapport affectif positif/négatif aux espaces sur lesquels vous êtes amenés à travailler ?
- Avez-vous déjà été indifférent à un espace sur lequel vous avez été amené à intervenir ?
- Selon vous, le rapport affectif à l'espace sur lequel vous êtes amené à travailler influence-t-il votre conception, de l'aménagement à réaliser ?

- Selon vous, votre rapport affectif personnel à l'espace est-il investi dans votre conception, votre réalisation, d'un aménagement ?
- Quels éléments particuliers de votre rapport affectif personnel à l'espace pensez-vous investir dans votre conception, votre réalisation, d'un aménagement ?
- Pensez-vous réviser votre perception du contexte de l'aménagement en fonction de votre rapport affectif personnel à l'espace ?
- Le regard que vous portez sur un espace à aménager est-il influencé par votre rapport affectif personnel à l'espace ?
- Pensez-vous réviser votre rapport affectif personnel à l'espace en fonction de l'aménagement que vous réalisez (que vous êtes amené à réaliser) ?
- Un aménagement que vous avez conçu, que vous avez réalisé, vous a-t-il déjà amené à modifier votre rapport affectif personnel à l'espace ?

Partie II : Médiatisation du rapport affectif au sein de l'espace de projet

a) *Sous quelles formes, dans quelles conditions, votre rapport affectif à l'espace est-il engagé dans le projet ?*

Consigne : Sous quelles formes, dans quelles conditions, votre rapport affectif à l'espace est-il engagé dans le projet d'aménagement ?

Thématique : Par cette interrogation, nous tentons, avec l'interrogé, de réfléchir aux modalités d'investissement, d'engagement, de son rapport affectif personnel à l'espace dans un projet d'aménagement, au sein duquel il sera amené sinon à confronter ou à adapter, du moins à médiatiser, et donc à exprimer face aux autres acteurs du projet, son rapport affectif à l'espace.

Relances types :

- Que vous évoque les termes « projet d'aménagement » ? « projet d'urbanisme » ? « projet de territoire » ? « ingénierie du projet » ?
- Selon vous, votre rapport affectif personnel à l'espace est-il investi dans la conception, au sein d'un projet, d'un espace à aménager ?
- Quels éléments particuliers de votre rapport affectif personnel à l'espace pensez-vous investir dans un projet d'aménagement ?
- Quels sont, selon vous, les différents régimes d'engagement affectifs, des différents acteurs du projet ?

b) *Quels sont les modes d'anticipation, d'ajustement, d'adaptation, etc., du rapport affectif individuel à l'espace, mis en œuvre par les acteurs du projet ?*

Consigne : Quels sont les modes d'anticipation, d'ajustement, d'adaptation, du rapport affectif individuel à l'espace, mis en œuvre par les acteurs du projet ? Le projet implique-t-il, de la part des acteurs, une coordination des rapports affectifs individuels à l'espace ? Comment, selon vous, se déroule cette coordination ? Selon quelles modes ? Dans quelles conditions ?

Thématique : A travers cette partie du guide d'entretien, l'interrogé est amené à faire part des modes de coordination du rapport affectif à l'espace, à l'œuvre, selon lui, au sein de la démarche de projet en aménagement.

Relances types :

- Comment êtes-vous amené, face à une vision du parti pris d'aménagement divergente de la vôtre, à adapter/réviser ou défendre/imposer votre point de vue ?
- Quels sont alors, selon vous, les arguments qui peuvent vous amener à adapter/réviser votre point de vue ?
- Quels sont alors, selon vous, les arguments qui peuvent vous amener à défendre/imposer votre point de vue ?
- Comment êtes-vous amené, face à une vision de l'aménagement divergente de la vôtre, impliquant selon vous un rapport d'ordre affectif à l'espace, à adapter/réviser ou défendre/imposer, votre propre vision de l'espace, et donc votre rapport affectif à l'espace ?
- Quelles sont selon vous les conditions particulières, au sein de l'espace de projet, favorables/défavorables à l'expression du rapport affectif à l'espace ?
- Quelles sont selon vous les conditions particulières, au sein de l'espace de projet, favorables/défavorables à l'ajustement de rapports affectifs à l'espace divergents ?
- Selon vous, les rapports affectifs individuels à l'espace sont-ils un moteur/une entrave à la bonne marche du projet ? Pourquoi ? Et comment ?

c) Quelle est selon vous la place du rapport affectif à l'espace, au sein de l'espace de projet ?

Consigne : Quelle est, toujours selon vous, la place du rapport affectif à l'espace au sein de l'espace de projet ?

Thématique : Cette dernière partie de l'entretien se veut être une ouverture de la réflexion, avec l'interrogé, sur la place du rapport affectif individuel au sein de l'espace de projet.

Relances types :

- Pensez-vous qu'il soit important/ou pas d'envisager le rapport affectif à l'espace dans la conception, et la réalisation, d'un aménagement ?
- Pensez-vous que l'espace du projet d'aménagement, soit un espace où doivent/ou ne doivent pas s'exprimer les rapports affectifs à l'espace ?
- La prise en compte du rapport affectif à l'espace dans le projet d'aménagement est-il selon vous un enjeu de l'aménagement ?
- Connaissez-vous des exemples de projet qui aient vu s'exprimer/ou ne pas s'exprimer le rapport affectif à l'espace ? Selon vous pourquoi ?

CHAMBRAY-LÈS-TOURS

Inquiétude allée des Bouleaux

Le quartier situé autour de la rue Rolland-Pilain à Chambray va connaître de profonds changements avec des aménagements importants à venir. Le projet va accueillir une médiathèque, une gendarmerie, un parc paysager et un ensemble d'habitats comprenant des pavillons et de petits immeubles.

Certains des habitants de la rue des Bouleaux sont inquiets du projet car la partie comprenant les constructions de logements les concernent directement. Ils estiment que c'est sur la bande la plus étroite du secteur que vont être construits, entre autres, deux collectifs. Ces collectifs atteindront 12 m de haut.

Les habitants de la rue des Bouleaux ont été reçus à trois reprises par le maire de Chambray auquel ils ont fait plusieurs propositions, dont l'implantation des collectifs

dans la zone beaucoup plus dégagée située entre la rue Rolland-Pilain et la RN 143. Ils ont également proposé que la rue Rolland-Pilain, au niveau de la placette, soit infléchie vers la médiathèque. Cela permettrait alors d'augmenter le recul entre les bâtiments et la zone pavillonnaire concernée.

« A ce jour et malgré les engagements du maire de revoir la situation, aucune de ces propositions n'a été prise en considération », signalent M. et Mme Guyon qui voient deux collectifs implantés à seulement 20 m de leur clôture alors que le terrain fait 70 m de large. Le maire lui-même a déclaré en réunion publique : « Le plus grand éloignement possible des habitations de la rue des Bouleaux est prévu, de 30 à 35 m au moins. D'après les plans proposés au public, ces collectifs étaient beaucoup plus éloignés du pavillon que les 20 m dévoilés dernière-



Un quartier très concerné par le plan d'aménagement Rolland-Pilain.

M. et Mme Guyon ont le sentiment que cet espace n'est pas étudié et traité avec sérieux. Ils estiment être sacrifiés afin de permettre aux autres pôles de cette zone d'avoir un cadre de vie agréable et très peu densifié d'un « parc » ou au « cœur d'un lot très calme », pour reprendre les expressions utilisées par les élus lors

d'une réunion publique. Ils souhaitent que tous les partenaires de ce projet, élus, promoteur, se rendent sur le terrain afin de constater les nuisances occasionnées, selon eux, par les futures constructions.

Correspondant NR : Christian Pabbe NR
02 47 43 95 30

Annexe V. La catégorisation des différents espaces mentionnés par les individus enquêtés

Catégorisation		Descriptif
Environnement	Matériel	Cette première catégorie appliquée à la classification des différents lieux mentionnés par les individus enquêtés a été employée lorsque le discours de l'individu renvoyait spécifiquement à la qualité matérielle du lieu, ou plus généralement, de l'environnement mentionné, entendant par là, sa dimension proprement physique, tangible, substantielle, son organisation, son agencement.
	Social	En opposition à la première catégorie, et bien que ces domaines soient en réalité indissociables, car en liaison permanente, la catégorie de l'environnement social a, quant à elle, renvoyé à la qualification par l'individu de l'environnement mentionné pour ses qualités spécifiquement sociales, autrement dit, pour ses qualités se rapportant directement à la vie de l'individu en société.
Statut	Individuel	Le statut individuel, concernant les espaces mentionnés par les enquêtés, renvoie à la qualification d'un espace, d'un lieu, d'un environnement, pour ses qualités, ses significations, pouvant être identifiées comme appartenant prioritairement à l'individu qui opère la qualification.
	Collectif	De même que l'on ne saurait opposer que schématiquement matérialité et socialité, individualité et collectivité, sans par ailleurs risquer de grever considérablement la compréhension des enjeux que sous-tendent ces catégories si l'on omettait de considérer qu'en réalité leurs liens sont complexes autant que dynamiques, le statut collectif s'est rapporté, dans la catégorisation des espaces évoqués par les enquêtés, aux lieux, aux environnements, dont la signification revêtait de façon privilégiée une dimension partagée avec d'autres individus.
Limite	Dehors	Espaces du dehors, principalement les espaces publics mentionnés par les enquêtés, les lieux situés dans le domaine public dont l'accès est ouvert à tous, y compris les espaces publics intérieurs, mais aussi les espaces privés extérieurs, qu'il s'agisse d'extensions du logement dont l'accès est restreint et contrôlé.
	Dedans	Espaces du dedans, principalement les espaces de résidence, mais aussi de travail, de loisirs, lorsque ceux-ci sont strictement privés et intérieurs.
Type de construction	Maison	Espace de résidence au sens d'une construction indépendante, bien que pouvant être accolée, en bande, etc., mais dont la caractéristique demeure avant tout d'être une construction individualisée.
	Appartement	Espace de résidence dont la caractéristique est d'appartenir à un ensemble plus ou moins important regroupant un certain nombre d'espaces de résidence du même type, l'ensemble formant une construction collective.
Géotype	Ville/Urbain	Les espaces, les lieux, les environnements mentionnés par les individus sont catégorisés comme appartenant au milieu urbain ou comme appartenant à la ville lorsqu'ils relèvent du géotype ville, autrement dit, lorsqu'ils relèvent d'une qualification faisant explicitement référence aux attributs de ce géotype, principalement la densité et la diversité, tant au niveau des espaces que des situations.
	Périphérie/Périurbain	Les espaces, les lieux, les environnements mentionnés par les individus sont catégorisés en périphérie ou en milieu périurbain lorsqu'ils appartiennent à ce géotype constitué par l'ensemble des espaces situés à proximité des espaces urbains, disposant d'une certaine densité, mais en revanche d'une diversité moindre, tant sur les plans matériels que situationnels. De façon privilégiée, ces espaces se caractérisent par la relation qu'ils entretiennent aux espaces centraux.
	Campagne/Rural	Les espaces, les lieux, les environnements mentionnés par les individus sont considérés comme appartenant au milieu rural, à la campagne, lorsqu'ils peuvent être rapportés au géotype rural, c'est-à-dire lorsqu'ils se caractérisent avant tout par de faibles densités et la domination des espaces non bâtis, naturels ou agricoles.

Espaces et projets à l'épreuve des affects
Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace
dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme

Résumé

L'affectivité, les émotions, les sentiments sont des thématiques encore relativement peu explorées dans le champ des sciences de l'espace, et pourtant de plus en plus nombreux sont les auteurs qui soulignent l'intérêt, et même la nécessité, de surmonter la difficulté de leur intégration. Souscrivant pleinement à cet objectif, le présent travail de thèse pose comme hypothèse centrale et fondatrice que la dimension affective de la relation de l'homme à son environnement, son rapport affectif à l'espace, depuis les mécanismes qui président à sa construction jusqu'aux conséquences pratiques et spatiales de ce lien qui unit l'homme à son environnement, constituent une connaissance utile à la science de l'aménagement des espaces. À travers ce travail nous avons donc cherché à mettre en lumière les mécanismes de type affectif, en lien avec les valeurs, les préférences, les attitudes, qui sont en mesure d'intervenir à la fois sur les représentations, les décisions et *in fine* sur les actions qui participent aussi bien des logiques géographiques au fondement de l'agencement de l'espace des sociétés, que des logiques projectives propres aux pratiques de transformation intentionnelle des espaces habités. La démarche empirique ainsi menée a permis de montrer que la relation affective à l'espace était une dimension conséquente de l'organisation des espaces et qu'elle participait plus largement de l'agencement des spatialités individuelles et collectives. À partir d'une méthodologie spécifique, appliquée à deux terrains de l'agglomération de Tours, et la collecte de récits auprès d'habitants et de professionnels en charge de l'urbanisme, nos analyses nous ont conduit à proposer une modélisation conceptuelle du rapport affectif à l'espace, insistant plus particulièrement sur les dynamiques temporelle et relationnelle du phénomène. Enfin, en soulignant l'influence de ces dynamiques affectives sur la structuration de l'action collective, nous avons pu dégager les fondements de leur prise en compte, et ainsi suggérer des pistes pour l'intégration opérationnelle de la donnée affective dans la conduite du projet d'aménagement.

Mots clés : urbanisme, projet, action, valeur, rapport affectif à l'espace, affectivité, émotion, sentiment

Summary

Affectivity, emotions, feelings are subjects still relatively unexplored in the field of sciences that focus on the spatial dimension of societies. However, more and more authors are emphasizing the importance and the need to overcome the difficulty of taking these aspects into account. Our thesis, which fully endorses this goal, is based on the following hypothesis : that the affective bond(s) between man and his environment, including the mechanisms which govern the construction of this bond, as well as its practical consequences, provide useful knowledge for planning theory and practice. This work attempts to highlight the affective mechanisms related to values, preferences and attitudes and the way they influence representations, decisions and ultimately the actions involved both in geographical systems, and in projective practices. The empirical approach has shown that affective bond to place was a substantial factor in place settlement. Moreover, it was found that the affective bond was, to a large extent, implicated in individual and collective ways of configuring place arrangement. Our analysis was based on a specific methodological approach implemented on two study areas in the agglomeration of Tours, and on narratives collected from inhabitants and planners. This led us to propose a conceptual modeling of affective bond to place with particular emphasis on temporal and relational dynamics. Finally, by stressing the role of affective dynamics has in the structuring of collective action, we were able to pinpoint the bases for taking them into account. Consequently we could suggest several indications for operational issues and how to include affective data into the planning process.

Keywords: planning, urban project, action, value, affective bond to place, affectivity, emotion, feeling